

LA

M. 11 2 1972

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS

DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES ANCIENS ET MODERNES

OUVRAGE DÉDIÉ A

Sa Grandeur Monseigneur DENNEL

Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

PAR

l'abbé J.-A. PETIT

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME VI

LES PSAUMES (I^{re} PARTIE)

ARRAS

SUEUR-CHARRUEY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

20 et 22, Petite-Place, 20 et 22

1892

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviana



University of Ottawa
ANNEXE

LIVRE DES PSAUMES

INTRODUCTION

A propos du livre de Job, nous avons montré ce qu'était, dans son ensemble, la poésie hébraïque; avant d'aborder les Psaumes, il est utile que nous disions quelques mots des instruments de musique des Hébreux.

Saint Jean Chrysostôme et Théodoret (1) remarquent que ce n'est que par pure condescendance, que Dieu permit aux Hébreux d'employer dans son temple la musique et le son des instruments. Il n'en ordonna rien dans la loi, et l'on fut très longtemps sans les mettre en usage dans le Tabernacle. Ce fut David qui introduisit dans le culte du Seigneur les chantres et les joueurs d'instruments; et ce ne fut que pour charmer ce peuple grossier, dont il voulait rallumer la dévotion, et auquel il voulait inspirer l'amour des cérémonies saintes, pour le précautionner contre l'idolâtrie et la superstition. L'Eglise chrétienne, dans les premiers siècles, et pendant qu'elle était dans toute sa ferveur, n'employa ni la musique, ni les instruments dans les assemblées; elle ne les aurait peut-être jamais employés, si elle n'avait eu égard à la faiblesse des fidèles, qui ont besoin de secours extérieurs pour soutenir leur piété, et pour élever leur cœur et leur esprit à Dieu.

Mais autant cet appareil de musique et d'instruments est au-dessous du culte parfait et de la souveraine pureté que Dieu demande de ses serviteurs, autant il est au-dessus des cérémonies légales et des sacrifices sanglants. Les plus sages et les plus saints personnages de l'ancienne loi ont cru qu'une innovation si pieuse et si utile méritait toute leur application; et on a mis au rang des principaux articles de la réformation du culte de Dieu, l'établissement de la musique dans son temple. Mais aussi les prophètes avaient grand soin d'avertir les Israélites, que la justice et la piété étaient l'âme des louanges qu'ils devaient rendre à Dieu, et que, sans une vie pure et innocente, leurs chants et leurs instruments lui étaient en horreur: *Aufer a me tumultum carminum tuorum, et cantica lyræ tuæ non audiam* (2).

Moïse lui-même avait donné l'exemple de faire chanter les louanges du Seigneur. Peu de jours après leur sortie d'Egypte, Moïse composa un cantique pour rendre grâce à Dieu du passage miraculeux de la mer Rouge. Il le chanta avec les hommes, pendant que Marie, sa sœur, ayant en main un tambourin (*thophi*), se mit à la tête des femmes (3), et entonna le même cantique, qu'elles chantèrent en dansant et en jouant d'un instrument semblable. Après l'adoration du veau d'or, le peuple ayant fait bonne chère, se mit à danser et à jouer des instruments: *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere* (4).

(1) *Chrysost. et Theodoret. in Psal. cl.* — (2) *Amos. v. 23.* — (3) *Exod. xv. 1. 20.* — (4) *Exod. xxxii. 6.*

Il est remarquable que Moïse, dans toute la loi, n'ordonne rien touchant la musique qui devait accompagner les sacrifices et les fêtes de religion. Seulement, il fit faire des trompettes (1) à trois usages assez différents : le premier, pour servir de signal dans les marches du désert : le second, pour exciter le courage et la piété des soldats dans la guerre, en les faisant souvenir de la présence du Seigneur et du secours qu'il leur promettait ; le troisième, pour annoncer les sacrifices solennels, les festins de religion et le commencement des mois. Il est aussi parlé des cors qui servaient à annoncer l'année du jubilé et la fête du septième mois, qui était le commencement de l'année civile. Voilà tout ce que nous trouvons de musique qui ait rapport à la religion, dans les livres de Moïse. Ce législateur n'ordonne rien à cet égard aux lévites. Il dit simplement qu'ils serviront au tabernacle du Seigneur, sous la main des prêtres. Il ne leur permet pas même de sonner de la trompette ; il réserve cette prérogative aux prêtres seuls ; et en effet, on les voit faire cette fonction dans la guerre contre les Madianites (2), autour de la ville de Jéricho (3), et dans les autres occasions semblables. Les choses demeurèrent ainsi jusqu'au temps de David.

Ce prince religieux, qui avait beaucoup de goût pour la musique, et qui jouait parfaitement des instruments, résolut d'en introduire l'usage dans le tabernacle du Seigneur. Il crut que cela pourrait contribuer à la pompe et à la majesté du culte divin, et à adoucir le naturel du peuple. De plus, le nombre des lévites étant devenu fort grand, il était de la prudence du prince de leur fournir des occupations conformes à la destination générale, que le Seigneur en avait faite par son législateur. Il composa donc des cantiques ; il fit faire des instruments de musique qu'il mit en la main des lévites, et les obligea d'étudier et de chanter ces airs devant le Seigneur dans son Tabernacle, et dans les diverses cérémonies de religion. L'usage de cette musique sainte continua avec encore plus d'ordre et de magnificence, depuis la construction du temple ; il fut rétabli après la captivité de Babylone, et dura jusqu'à l'entière dispersion des Juifs, sous les Romains.

Pour donner une juste idée de l'estime des Juifs pour la musique, et de l'usage qu'ils en ont fait, surtout en matière de religion et dans le temple, il faut rapporter ici les règlements que fit David, avant sa mort, concernant l'ordre, le nombre et la distribution des chantres. Des douze tribus d'Israël, il y en avait une tout entière destinée au culte du Seigneur ; c'était celle de Lévi. Des quatre familles principales qui la composaient, il n'y en avait qu'une seule, celle d'Aaron, qui eût droit au sacerdoce, et qui en fit les fonctions ; les trois autres étaient occupées à des ministères subordonnés à ceux des prêtres. Ils gardaient les portes du temple, chantaient les louanges du Seigneur, jouaient des instruments devant son autel, servaient les prêtres dans la préparation des victimes pour le sacrifice, dépouillaient les hosties, les lavaient, les coupaient, en faisaient cuire les chairs, et disposaient le bois pour le feu de l'autel, etc.

Les chantres étaient toujours en grand nombre dans le temple. Ceux mêmes qui étaient occupés à la garde des portes, ne laissaient pas de faire leur partie dans la musique, en certaines occasions. Par exemple, ceux de la famille de Coré, qui gardaient les portes de la maison du Seigneur (4), ont chanté, et même composé, selon quelques auteurs, plusieurs psaumes qui se trouvent sous leur nom dans le Psautier. On voit aussi les Corites parmi les chantres, sous le règne du roi Josaphat (5). Il y avait quatre mille portiers, quatre mille chantres, et outre cela vingt-quatre mille lévites destinés aux divers offices qui concernaient le temple (6). Ils servaient alternativement ; mais les chefs des musiciens et des portiers n'avaient point de semestres. Il y avait

(1) Num. x. 2. — (2) Num. xxxi. 6. — (3) Jes. vi. 4. et seqq. — (4) Paral. xxvi. 1. — (5) II. Par. xx. 19. — (6) I. P. r. xxiii. 4. 5.

toujours au service actuel du temple vingt-quatre classes, tant de prêtres que de lévites, qui étaient conduites chacune par douze chefs, faisant en tout deux cent quatre-vingt-huit chefs de prêtres, des chantres, des portiers, des autres officiers du temple. On peut juger par le nombre de ces principaux officiers, quel devait être celui des moindres prêtres et lévites, surtout depuis que, vers la fin du règne de David, on commença à les faire servir dès l'âge de vingt ans.

Asaph, Héman et Idithun étaient les princes ou les présidents de toute la musique du temple, sous les règnes de David et de Salomon. Asaph avait quatre fils, Idithun six, et Héman quatorze ; ces vingt-quatre lévites, fils des trois grands maîtres de la musique, furent établis à la tête de vingt-quatre compagnies de musiciens (1). Chacun avait sous lui onze maîtres d'un ordre inférieur, qui présidaient à d'autres chantres et qui les instruisaient. Il semble que ces diverses bandes étaient distinguées entre elles par les instruments dont elles jouaient (2), et par la place qu'elles occupaient dans le temple. Ceux de la famille de Caath avaient le milieu ; ceux de Mérari, la gauche ; et ceux de Gerson, la droite (3). Les fils d'Idithun jouaient du *kinnor*, כנור (4) ; ceux d'Asaph, du *nebel*, נבל, ou *psallérion* ; et ceux d'Héman jouaient du *metsalthaim*, מצלחיים, qui était apparemment une espèce de cloche, de sonnette ou de cymbale ; et ces musiciens, étant moins partagés et n'étudiant qu'une sorte d'instrument, savaient beaucoup mieux leur partie. Le Seigneur avait pourvu à leur entretien par des revenus fixes. Et comme ils exerçaient le même art de père en fils dans les cérémonies du temple, aux yeux de toute la nation qui s'y rendait trois fois l'année, il était comme impossible qu'ils n'y réussissent pas.

Si les jeux publics de la Grèce, où se trouvaient des spectateurs de tout le pays, et où l'on proposait des honneurs et des récompenses à ceux qui se distinguaient dans quelques-uns des exercices, ont eu tant de force pour perfectionner ces mêmes exercices, par l'émulation et l'envie de se faire remarquer ; que ne doit-on pas croire des musiciens du temple, qui avaient toute leur nation pour les entendre, et qui, par leur habileté, pouvaient espérer de parvenir à la charge de chef de musique de leur bande, charge qui n'était pas une petite prérogative dans leur état et dans leur famille ! Aussi les lévites hébreux avaient la réputation d'excellents musiciens, même parmi les étrangers. Nabucodonosor en ayant fait conduire un grand nombre au delà de l'Euphrate, après la ruine de Jérusalem, les Babyloniens leur demandaient avec empressement, qu'ils leur chantassent quelques airs de ceux qu'ils chantaient à Sion. Mais les lévites, plongés dans la douleur, avaient suspendu aux saules du fleuve leurs instruments de musique, qu'ils avaient apportés avec eux, et répondaient à ceux qui les priaient de chanter : *Comment chanterons-nous des cantiques du Seigneur dans une terre étrangère* (5) ? Ils chantaient quelquefois, mais seulement entre eux, les malheurs de leur pays et la ruine du temple ; ils composaient des cantiques de consolation, pour leurs frères affligés ; ils imploraient le secours du Seigneur et lui représentaient ses anciennes promesses, pour l'engager à les visiter dans sa miséricorde ; ils confessaient leurs fautes et en demandaient pardon ; ils conjuraient le Seigneur de mettre fin à leurs maux et à leur captivité. Voilà quels sont les sujets des cantiques qui semblent avoir été composés à Babylone ; presque tout y est triste et lugubre.

Les commentateurs se sont demandé souvent s'il y avait dans le temple, au moins extraordinairement, des chanteuses, des musiciennes et des joueuses d'instruments.

(1) 1. Par. xxv. 1. et seqq. — (2) 1. Par. xxv. ̄. 1 : Segregaverunt in ministerium filios Asaph, et Heman et Idithun qui prophetarent in citharis, psalteriis et cymbalis. (Hebr.: in כנבליים ופסלתיים וצלחיים) ̄. 6 : Universi, sub manu patris, sui, ad cantandum in templo Domini distributi erant, in cymbalis et psalteriis et citharis. (Hebr.: נבליים נבליים ופסלתיים וצלחיים) Asaph videlicet et Idithun et Heman. xv. ̄. 16-17 : Dixitque David principibus levitarum, ut constituerent de fratribus suis cantores in organis musicorum, nablis videlicet, et lyras et cymbalis. (Hebr.: נבליים ופסלתיים וצלחיים) Constitueruntque levitas Heman, Asaph et Ethan. (vel Idithun). — (3) 1. Par. vi. 35. 39. 44. — (4) 1. Par. xxv. 3. Idithun in cithara (Hebr.: כנור) prophetabat. — 5 Psa'. cxxxvi. 4.

Les rabbins soutiennent que les femmes ne chantaient jamais avec les hommes dans le temple. Il y avait en cela, selon eux, non seulement de l'indécence, mais encore du mal et du danger pour la pureté que Dieu exigeait de ses ministres. Sanctius, Cornelius a Lapide et la plupart des autres interprètes, croient que, si quelquefois l'Écriture parle de femmes, ou de filles, qui ont chanté dans les cérémonies de religion, c'était dans des cas extraordinaires, et dans des cérémonies qui se passaient hors du temple, par exemple après le passage de la mer Rouge, après la victoire de David contre Goliath, à l'entrée de l'arche dans Jérusalem, et après la funeste mort du roi Josias, dont il est dit (1) que tous les chantres et les chanteuses de la nation récitèrent les Lamentations que Jérémie avait composées sur ce sujet.

Mais nous croyons avec d'autres habiles commentateurs, que, dans les grandes solennités, il y avait ordinairement dans le temple des chantres et des musiciennes ; qu'elles avaient des chefs et des présidents, nommés en hébreu *menathsea'h*, dont on parle ailleurs, qui entonnaient et qui conduisaient leurs chants. C'était pour l'ordinaire les filles des lévites mêmes. Tout cela se faisait avec décence ; elles ne se mêlaient point avec les musiciens ; c'étaient des bandes toutes séparées. Ce sentiment paraît un peu extraordinaire ; mais il est prouvé par l'Écriture. Dans le dénombrement des enfants d'Héman, un des trois premiers chefs de la musique du temple, on compte quatorze fils et trois filles (2). Pourquoi faire en cet endroit mention des filles, contre l'usage de l'Écriture, si ce n'est parce qu'elles exerçaient les mêmes fonctions que leurs frères, et étaient occupées, comme eux, à chanter les louanges du Seigneur ? Dans le psaume LXXII, il est parlé d'un chœur de jeunes filles qui font retentir le son des tambours, entre le chœur des chantres et le chœur de ceux qui jouent des instruments, ou, selon d'autres, autour de ceux qui jouent des instruments (3). Esdras, dans le dénombrement de ceux qu'il ramena de la captivité de Babylone, compte deux cents, tant chantres que musiciennes (4) ; les uns et les autres étaient sans doute destinés au service du temple. Nicolas de Lyre est de cet avis sur Esdras (5) ; et il prouve son sentiment par l'endroit des Paralipomènes que nous avons cité, où l'Écriture parle des trois filles d'Héman.

Le paraphraste chaldéen sur le chapitre II, verset 8, de l'Ecclésiaste, dit expressément que Salomon mit dans le temple des chantres et des chanteuses. Tostat et Ménochius (6) sont du même sentiment, aussi bien que Grotius et Châtillon, sur le premier livre des Paralipomènes, chapitre XV, verset 20, où il est dit dans l'hébreu, que Zacharie, Oziel, Sémiramoth et les autres présidaient à la bande des jeunes filles (7). Le psaume IX est adressé à *Ben*, ou *Banaïas*, un des maîtres de musique de la bande des jeunes filles. Le temple du Seigneur était comme le palais du Dieu d'Israël ; il y était servi, comme véritablement présent en personne ; il y avait sa table, ses parfums, son trône, sa chambre, ses officiers, ses musiciens et ses musiciennes, à la manière des rois de l'Orient, comme nous l'avons déjà remarqué.

Philon (8) nous décrivant la manière dont les thérapeutes chantaient et dansaient dans leurs fêtes, dit qu'ils chantent à deux chœurs : celui qui préside à la cérémonie entonne et conduit le chœur ; après cela, les hommes et les femmes, séparément, commencent à danser, les uns d'un côté, les autres d'un autre ; puis tout d'un coup, étant comme transportés d'un enthousiasme divin, ils se réunissent, et ne font plus qu'un chœur ou une danse ; les voix des hommes et des femmes formant une harmonie mélodieuse, par le mélange des sons graves et aigus. On pouvait bien faire dans le

(1) 1. *Par.* xxxv. 25. — (2) 1. *Par.* xxv. 5. — (3) *Ps.* LXXII. 26. *Prævenient principes, conjuncti psallentibus, in medio, juvenicularum tympanistiarum.* (Hebr.: *Præcesserunt cantores; retro fidicines: in medio, puellæ tympanizantes.* — (4) 1. *Esdr.* II. 65. et II. *Esdr.* VII. 67. — (5) *Lyran. ad. 1. Esdr.* II. 65. — (6) *Tostat. quæst. 14. in Paral. xxv. Menoch. ibidem.* — (7) 1. *Par.* xv. 20. *בנבלים על ערסות.* Nous traduisons : *In nablis super puellas.* Ils jouaient sur les nables, et présidaient sur la bande des jeunes filles. — (8) *Philo de Vita contemplativa.*

temple et dans les autres cérémonies religieuses, ce que faisaient dans leurs assemblées les thérapeutes, les plus sages et les plus sérieux de tous les Juifs. Il est dit dans le même livre, qu'il y a chez les Juifs d'anciennes poésies de toutes sortes et de toutes mesures, que l'on chantait en musique devant l'autel, les unes en demeurant en repos, et d'autres en dansant.

Outre la musique du temple, il y avait aussi un corps de musiciens pour la cour des rois. *Suis-je encore d'un âge à entendre la voix des musiciens et des musiciennes ?* disait Berzellaï à David, qui l'invitait à venir avec lui à la cour (1). Salomon, qui ne s'était refusé aucun plaisir, ne négligea point celui de la musique ; il rassembla des bandes de musiciens et de musiciennes (2) : *Feci mihi cantores et cantatrices*. Nous pensons qu'Asaph était grand maître de la musique du roi, sous le règne de David. L'Écriture l'appelle *prophète à la main du roi* (3). C'était une magnificence des rois d'Orient, d'avoir dans leur cour un grand nombre de musiciennes qui les divertissaient pendant leur repas, et surtout pendant la nuit. Une des chanteuses, qui avait la plus belle voix, entonnait et était suivie de toutes les autres (4). Les Perses les appelaient *zarba* ou *barza* (5). Parménion ayant pris Damas, écrivit à Alexandre qu'il avait trouvé trois cent vingt-neuf musiciennes de la suite de Darius (6). Elles chantaient et jouaient de divers instruments : les unes touchaient simplement des instruments ; et les autres y joignaient leurs voix (7). Les Parthes imitèrent cette somptuosité et cette délicatesse des Perses (8). Hérodote (9) raconte que Alyatte, roi de Lydie, faisant la guerre contre Milet, avait dans son armée des joueurs et des joueuses d'instruments. Straton, roi de Sidon, un des princes les plus voluptueux dont parle l'histoire (10), avait toujours autour de lui une foule de musiciennes, qui jouaient des instruments et qui dansaient.

Nous ne voyons pas, dans l'Écriture, que les Hébreux aient eu l'usage de la musique pour les théâtres, ni pour les représentations. Ils ne connaissaient point cette espèce de divertissement ; elle est récente même chez les Grecs ; mais ils avaient des poésies, et par conséquent de la musique, de toutes les autres sortes. On trouve dans l'Écriture des cantiques de victoire, des invectives, des actions de grâces, des épithalames, des regrets, des chants de joie, des psaumes moraux et instructifs, des modèles de prières. Le Cantique des Cantiques est une espèce de pièce dramatique ; mais elle n'est point de nature à être représentée, non plus que ces psaumes où l'on remarque un dialogue entre Dieu et le psalmiste, ou le juste. Le Livre des Justes qui est quelquefois cité dans Josué (11) et dans les Rois (12), paraît avoir été une histoire en vers, et de cette sorte de poésie antique, dont on trouve quelques débris dans les sentences des anciens philosophes (13). L'Écriture parle aussi des chansons pour les vendanges (14), et des chansons bachiques : *In me psallebant qui bibebant vinum*, dit le psalmiste (15). *Malheur à vous, qui employez le kinnor et le nebel, le thoph, תפ, et le 'halil, חליל, dans vos festins*, dit Isaïe (16), pendant que vous négligez les œuvres du Seigneur, et que vous ne considérez point ses merveilles. Et Amos : *Malheur à vous qui chantez au son du nable ; ils croient imiter David en jouant des instruments de musique ; ils boivent le meilleur vin dans leur coupe, et se parfument des huiles les plus précieuses, sans se mettre en peine de la douleur de Joseph* (17). Ce sont là les abus que faisaient de la musique les mauvais Israélites ; mais cela prouve le grand usage où elle était parmi eux. Cet usage paraît encore par plusieurs passages de l'Écclésiastique (18).

La poésie, la musique, le jeu même des instruments, furent aussi employés dans les funérailles parmi les Hébreux. Le plus ancien cantique funèbre que nous ayons, est

(1) II. Reg. xix. 35. — (2) Eccle. II. 8. — (3) I. Par. xxv. 2. Prophetantis juxta regem. (Hebr.: ad manum regis). —

(4) Athen. lib. III. et XII. — (5) Suidas in Μουσουργία. — (6) Apud Athen. lib. XIII. cap. 9. — (7) Suidas. ibidem. — (8) Plutarch. in Crasso. Vide Brisson. De regno Persar. lib. I. — (9) Herodot. lib. I. cap. 17. — (10) Τεοπόμ. Hist. lib. xv. apud Athen. lib. XII. cap. 8. — (11) Josue. x. 13. — (12) II. Reg. I. 18. — (13) Laert. lib. I. — (14) Isaï. xvi. 9. 10 ; et xxiv. 7. 8. — (15) Psal. Lxviii. 13. — (16) Isaï. v. 12. Cithara et lyra et tympanum et tibia (Hebr.: Kinnor et nebel et thoph et 'halil) et vinum, etc. — (17) Amos. vi. 5. — (18) Voyez Eccl. xxxii. 5. 7. 8 ; xl. 20.

celui que David composa à la mort de Saül et de Jonathas (1). Il en fit encore un autre à la mort d'Abner (2). Jérémie en écrivit un célèbre à la mort du roi Josias (3) ; et les Juifs un autre, à la mort de Judas Maccabée (4). Ces sortes de chants funèbres étaient récités en cérémonie, ou par les parents et parents du mort, ou par des pleureurs et pleureuses à gages (5). Ceux qui rencontraient un convoi devaient, par honneur, se joindre à ceux qui le conduisaient, et entrer dans leurs sentiments de douleur. De là vient qu'il est dit dans l'Évangile : *Nous avons fait des lamentations, et vous n'avez point pleuré avec nous* (6). Du temps de Notre Seigneur, on louait des joueurs de flûte, pour célébrer avec plus de solennité les funérailles des personnes de considération (7).

Les effets admirables de la musique, que nous voyons parmi les Hébreux, nous persuadent aisément qu'il n'y a rien d'exagéré dans tout ce qu'on en lit dans les auteurs profanes. On cite des frénétiques guéris par le son des instruments ; on assure que la musique a fait revenir à leur bon sens des personnes qui avaient l'esprit troublé ; qu'elle a arrêté des furieux, et calmé des passions violentes et des séditions. Rien de tout cela n'est incroyable, après ce que l'Écriture nous dit de Saül qui, étant rempli d'une noire mélancolie, dont le démon se servait pour l'agiter et pour le troubler, se trouvait soulagé lorsque David jouait de sa lyre devant lui (8). Qu'Alexandre le Grand ait couru aux armes, lorsque le musicien Artigénide commença à jouer un certain air, et qu'il les ait quittées lorsque le joueur prit un ton plus doux et plus tranquille (9) ; que Pythagore ait fait tomber les armes des mains de quelques jeunes fous, qui étaient prêts à rompre une porte, et à faire violence à la maison d'une honnête femme, en ordonnant aux joueurs d'instruments qui les accompagnaient de jouer un chant grave et sérieux : tout cela n'étonne point. On sait d'ailleurs que Saül, ayant rencontré une troupe de prophètes qui avaient des instruments de musique de plusieurs sortes (10), se sentit tout d'un coup transporté de l'Esprit divin et changé en un autre homme, et qu'il se mit à chanter et à prophétiser avec eux. Et une autre fois, apprenant que David s'était retiré auprès de Samuel à Najoth de Ramatha (11), il y envoya une troupe d'archers qui, ayant entendu le son des instruments des prophètes qui chantaient et qui jouaient, furent comme saisis d'enthousiasme, et commencèrent à faire comme eux. Il en arriva autant à une seconde et à une troisième troupe que Saül y envoya. Enfin, ce prince y étant allé lui-même, se mit à prophétiser, et à faire les gestes et les mouvements de ceux qui sont remplis de l'Esprit de Dieu, avant même qu'il fût arrivé auprès de la bande des prophètes ; et dès qu'il y fut, il se déshabilla, et fut tout le jour et la nuit dans leur troupe, prophétisant, c'est-à-dire, chantant, et imitant tous les mouvements qu'ils faisaient.

Un événement encore plus singulier, est ce qui arriva dans l'armée de Joram, roi d'Israël, de Josaphat, roi de Juda, et du roi d'Idumée. Ces trois princes étant entrés dans le désert de Moab, se virent sans eau et sans ressource, et se trouvèrent dans le plus grand embarras (12). Josaphat, plus religieux que les deux autres, demanda s'il n'y avait pas dans ce lieu un prophète du Seigneur. On lui dit qu'Elisée y était. Les trois rois vinrent le trouver ; et Elisée, voyant le roi d'Israël, lui dit : Qu'y a-t-il entre vous et moi ? Allez consulter les prophètes de votre père et de votre mère. Joram lui répondit : Pourquoi le Seigneur a-t-il amené ici trois rois, pour les livrer entre les mains du roi de Moab ? Vive le Seigneur devant qui je suis ! dit Elisée ; si je ne respectais le visage du roi Josaphat, je ne vous aurais ni regardé, ni écouté. Mais à présent, qu'on m'amène un joueur d'instruments. Il vint et commença à jouer ; aussitôt l'Esprit saint descendit sur Elisée qui se mit à prophétiser. La vue du roi d'Israël et le discours qu'il lui avait tenu, avaient causé quelque émotion dans son âme ; le son des instruments calma cette

(1) II. Reg. I. 18. et seqq. — (2) II. Reg. III. 33. 34. — (3) II. Par. XXXV. 25. — (4) I. Machab. IX. 21. — (5) Jerem. IX. 17. — (6) Matth. XI. 17. — Luc. VII. 32. — (7) Matth. IX. 23. — (8) I. Reg. XVI. 23. — (9) Plutarch., de Fortuna Alex. lib. II. — (10) I. Reg. X. 6. 10. — (11) I. Reg. XIX. 20 et seqq. — (12) IV. Reg. III. 8. et seqq.

émotion, et lui rendit la sérénité nécessaire pour recevoir l'impression de l'Esprit de Dieu.

Voyez un exemple d'un autre genre. La musique inspira du courage dans le cœur de l'armée de Josaphat, et imprima la terreur dans celle de ses ennemis. Les Ammonites, les Moabites, et d'autres peuples de l'Arabie s'étant rassemblés pour faire une irruption dans les états de Josaphat (1), ce prince s'adressa au Seigneur, qui lui promit la victoire par la bouche du prophète Jahaziel. Il marche contre l'ennemi, et range ses troupes, de manière que les chantres du Seigneur, disposés suivant le rang qu'ils tenaient dans le temple, marchaient à la tête de l'armée, avec leurs instruments de musique. Aussitôt que les lévites eurent commencé à chanter, le Seigneur répandit la frayeur dans le camp des ennemis; ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes: les Moabites et les Ammonites attaquèrent et mirent à mort les Iduméens, et après cela se tuèrent les uns les autres; en sorte que Josaphat étant arrivé avec son armée, n'eut qu'à dépouiller ses ennemis et à ramasser le butin.

On vit une chose à peu près pareille dans la guerre d'Abias, roi de Juda, contre Jéroboam, roi d'Israël (2). Le premier avait dans son armée, suivant l'ordre de Moïse (3), les prêtres, avec les trompettes sacrées, qui étaient le signal ou le symbole de la présence du Seigneur: *Ergo in exercitu nostro dux Deus est, et sacerdotes ejus, qui clangunt tubis, et resonant contra vos*. Aussitôt que l'armée d'Israël eut entendu le son de ces instruments et les cris du peuple de Juda, elle fut saisie d'une crainte subite et prit la fuite. Nous ne parlons point ici de ce qui arriva devant Jéricho, dont les murailles furent renversées au son des trompettes du Seigneur, et aux cris de l'armée des Hébreux (4). Le fait est trop en dehors des règles ordinaires, pour être rangé au nombre des effets de la musique et du son des instruments.

Ce qu'on a rapporté de Saül, soulagé par la voix et par les instruments de David, n'a rien de fort surnaturel, non plus que ce qui arriva à Saül et à ses gens, envoyés pour prendre David qui était au milieu d'une troupe de prophètes, ni enfin ce que fit faire Elisée, pour attirer sur lui l'inspiration actuelle du Saint-Esprit. La musique remue agréablement et doucement l'esprit, et par là dissipe les pensées tristes ou désespérées. De tout temps on a employé ce qui peut causer la joie et le divertissement, contre ces sortes de maladies, la mélancolie, la frénésie, la fureur et autres passions semblables. On se sent naturellement transporté et ému, lorsqu'on est au milieu de gens qui jouent des instruments et qui chantent. Or, *prophétiser*, dans le style de l'Écriture, ne signifie souvent autre chose qu'être animé d'une certaine ardeur, qui porte à imiter les mouvements et les agitations des vrais prophètes. Enfin, l'émotion, le trouble, la colère, passions incompatibles avec l'inspiration tranquille de l'Esprit de Dieu, sont modérées et calmées par le son des instruments. C'est par là que le prophète Elisée se disposa à recevoir l'impression de l'Esprit saint. Balaam se contentait de se retirer de la foule, et de se tenir quelque temps à l'écart (5), pour se recueillir, et pour rappeler ses esprits trop dissipés par la compagnie des hommes.

Mais d'où vient donc, que nous ne voyons plus d'effets pareils dans notre musique d'aujourd'hui? Est-ce la faute de notre musique ou de nos musiciens, ou de nos instruments? Ou serait-ce parce que nous sommes moins sensibles que les anciens; que nous sommes plus en garde contre les mouvements de nos passions; et qu'une longue habitude a fait passer en nous une certaine insensibilité stoïque, qui nous serait comme naturelle? Il pourrait se faire qu'en effet nous fussions moins faciles à émouvoir que nos ancêtres, et que l'habitude et l'éducation eussent apporté quelque changement, ou plutôt quelque déguisement dans nos passions et dans nos sentiments; mais en

(1) II. Par. xx. 1. et seqq. — (2) II. Par. xiii. 2 et seqq. — (3) Num. x. 9. Si exieritis ad bellum de terra vestra, contra hostes qui dimicant adversum vos, clangetis ululantibus tubis, et erit recordatio vestri coram Domino Deo vestro. — (4) Josue. vi. 2 et seqq. — (5) Num. xxiii. 3 et 15; xxiv. 1. 2.

réalité nous sommes toujours les mêmes ; le cœur et le fond des passions ne changent point. Qu'on résiste par réflexion à quelque sentiment, c'est possible ; mais ceux qui se livrent, qui cherchent à être touchés, qui n'écoutent la musique que pour cela, souvent s'ennuient, et ne sentent rien qui les touche agréablement. Il faut donc reconnaître, dans la musique même, une autre cause plus réelle de cette différence. Il y a plus de mille ans qu'on lui reproche de ne plus produire les mêmes effets qu'autrefois ; dès ce temps-là, on convenait que c'était sa faute, et les plus habiles se plaignaient qu'elle était corrompue, abâtardie, tombée dans le mépris.

Vossius montre au long, dans son traité *du Chant des poèmes et de la force du rythme*, que la décadence de l'ancienne musique, et le peu d'effet qu'elle produit aujourd'hui, ne viennent que de ce qu'on a négligé la bonne poésie, la quantité des syllabes, la mesure des temps, et la juste proportion entre les paroles et le chant ; de ce qu'on a dépouillé les paroles de ce qui frappait le plus fortement, et de ce qui faisait le plus d'impression sur l'esprit ; c'est-à-dire, de la vraie prononciation et de la juste cadence des vers. On chante confusément des airs dont presque personne n'entend les paroles, et les paroles n'étant plus entendues, les chants les plus tendres et les plus touchants ne frappent plus. L'oreille est chatouillée par les charmes de la mélodie, et l'esprit, flottant et incertain, ne sait à quoi fixer son attention, parce qu'il ne comprend pas bien ce qui est chanté. Le plaisir n'est point entier, le cœur est partagé, l'impression n'est point parfaite ; les voix, la mélodie, et les paroles prononcées et entendues distinctement produiraient un effet tout différent de ce que l'on voit aujourd'hui : comme une force multipliée opère autrement qu'une action partagée. La première attention des anciens était qu'on ne perdît pas une seule parole de tout ce qu'on chantait ; le mélange de plusieurs voix n'y nuisait point ; parce que toutes ensemble, elles prononçaient le même mot, et il y en avait toujours une qui dominait par-dessus toutes les autres. Ces mots étaient toujours accompagnés d'un chant naturel, proportionné à leur signification, et imitant le plus qu'il était possible la nature et la voix de l'homme, dans les circonstances où le poème le représentait. Les anciens chœurs, dans les comédies et les tragédies, n'élevaient jamais guère leurs voix au-dessus de l'ordinaire. Une preuve sensible de la force de cette manière de chanter, c'est ce qu'on ressent dans la déclamation d'un habile orateur, qui sait imiter la nature, et donner à ce qu'il dit le ton de voix convenable. Rien ne représente mieux que la déclamation, une musique naturelle et efficace dans sa simplicité.

Quant à la musique des Hébreux, il est impossible d'en dire quelque chose de certain et de juste, puisque les livres saints ne nous en apprennent rien. Mais si la beauté des airs et de la musique était proportionnée, comme on ne doit pas en douter, à la majesté et à l'éloquence des cantiques, on peut assurer que rien ne devait être, ni plus grand, ni plus grave, ni plus auguste que la musique du temple. Les Juifs ont aujourd'hui, dans leurs synagogues, une espèce de musique ou de chant, qui vient vraisemblablement, par tradition, de leurs pères. Mais s'il est arrivé, dans leur musique, autant de changement à proportion que dans la nôtre, on ne peut tirer aucune induction de la nouvelle, pour découvrir la nature de l'ancienne ; la différence est trop grande. Il est vrai que la musique des Juifs modernes est encore fort simple, et par là semble plus approcher de l'ancienne ; mais qui croira que, parmi tant de révolutions et de malheurs que cette nation a essuyés, elle ait pu conserver l'usage et la tradition de sa musique, pendant une suite de tant de siècles ?

Clément d'Alexandrie (1), dont on connaît la science des usages de l'antiquité, assure que les Hébreux, dans leur musique pour le temple, suivaient pour l'ordinaire

(1) *Clem. Alexand. lib. vi. Strom.* Προσήμεν δὲ εὖ μάλα τὸ ἐνταρμόνιον γένος· τῆ δ'ωριστῆ ἀρμονίᾳ, καὶ τῆ φρυστῆ τὸ διάτονον ὡς φησι Ἀριστοτέλης. Ἡ τοίνυν ἀρμονία τοῦ βαρβάρου ψαλτηρίου, τῆ σεμνὸν ἐμφαίνουσα τοῦ μέλους, ἀραιοτάτη τυγχάνουσα εἶναι. Vide Plutarch. seu alium, libello de Musica.

le chant dorique, un des plus anciens et des plus graves. Presque tout entier composé de spondées ou de syllabes longues, il est très propre à célébrer la majesté du Seigneur, qui veut que l'affection avec laquelle on le sert, soit mêlé de crainte et de tremblement : *Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore* (1). Cela était tout-à-fait du goût des anciens, dont la musique, surtout celle qui s'employait dans les choses de religion, était toujours très grave et infiniment éloignée du genre que l'on emploie aujourd'hui dans nos églises, où l'on se permet des airs et des chansons qui sont souvent aussi peu sérieuses que celles du théâtre.

Mais quels étaient leurs instruments de musique? Il est assez étonnant que ce point de critique, qui est si beau, si curieux et si intéressant, ait été si longtemps négligé. La plupart des interprètes et des commentateurs, sans se mettre en peine d'entrer dans un plus profond examen, se contentent de dire que la connaissance des instruments de musique des Hébreux est entièrement perdue, et qu'il est impossible aujourd'hui de la tirer de l'obscurité où elle est ensevelie. Mais on peut, au moins, faire voir que la plupart des termes que l'on nous donne pour ces sortes d'instruments, ne sont peut-être pas si inconnus qu'on se l'imagine. Enfin, si l'on ne peut connaître distinctement la valeur des mots hébreux, ne peut-on pas expliquer avec clarté ceux qui sont dans les Septante et dans la Vulgate? Et n'est-ce pas déjà beaucoup pour un lecteur, de savoir au juste ce que c'était que le *psalterium*, le *lympanum*, le *nablum*, le *sistrum*, la *cithare* et la *lyre* des anciens?

Les recherches de Dom Calmet ont jeté un grand jour sur ce point, et ce savant religieux a eu le mérite d'aborder, un des premiers, cette partie de l'archéologie biblique.

Avant toutes choses, dit-il dans sa dissertation à ce sujet, il est bon de remarquer que les instruments de musique qu'ont eus les Grecs et les Latins, leur étant venus d'Orient, devaient avoir beaucoup de rapport avec ceux des Hébreux, qui étaient tous les mêmes que les instruments des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens et des Syriens. Il n'est donc pas impossible par là de remonter à la source, et de retrouver à peu près la figure et les usages des instruments des Juifs et des Orientaux, dans ceux des Grecs et des Romains. Les Grecs, toujours vains et toujours jaloux de leur propre gloire, ont prétendu que la plupart des instruments dont ils se servaient, étaient de l'invention de leurs dieux ou de leurs anciens poètes. Ils ne représentaient guère Apollon, Minerve, Mercure et Pan, sans quelque instrument de musique dans les mains. Mais on a dans l'Écriture même des preuves qui démentent cette fausse prétention. La religion, les dieux, la musique, la poésie ne sont point d'origine grecque; tout cela vient de plus loin. Les Latins sont plus sincères; ils avouent qu'ils ont reçu leurs instruments de musique de l'Orient. Juvénal dit :

Jam pridem syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam. et mores, et cum tibicine chordas
Obliquas, necnon gentilia tympana secum
Vexit (2).

Tite-Live (3) rapporte que ce ne fut qu'après les guerres des Romains contre Antiochus le Grand, qu'on vit à Rome cette foule de joueuses d'instruments, et qu'on mêla aux repas les divertissements de la symphonie.

Les Grecs mêmes, malgré leur orgueil et leur hardiesse à mentir, sont souvent obligés de recourir ailleurs, pour trouver la vraie source de la plupart de leurs instruments. Tantôt c'est de la Phrygie ou de la Lydie, tantôt de la Syrie, de l'Égypte ou de la Perse, qu'ils les font venir. Pour les Hébreux, ils les ont reçus des Chaldéens d'où ils tiraient leur origine; des Egyptiens, au milieu desquels ils avaient vécu si longtemps,

(1) *Psalm.* II. 11. -- (2) *Juvénal, Satyr.* III. -- (3) *Tit. Livius. lib. xxxix.* Tunc psalteriæ, sambucistriæ, et convivalia ludorum oblectamenta addita epulis.

des Phéniciens, et d'autres peuples d'Arabie et de Syrie, au milieu desquels ils se trouvaient placés par la situation de leur pays. Ils n'ont jamais prétendu à l'honneur de les avoir inventés; mais on ne peut leur refuser celui de les avoir perfectionnés, et d'en avoir fait un saint et louable usage, dans la célébration des louanges du vrai Dieu, prérogative qui les distingue de tous les autres peuples qui ont, à la vérité, mis en œuvre la musique dans leurs exercices de religion, mais qui ne l'ont jamais fait avec autant d'assiduité, autant de pompe, autant de soins que les Juifs.

Les Hébreux utilisaient à la fois, dans leurs cérémonies, les instruments à cordes, les instruments à vent et les instruments à percussion.

1. Le principal instrument à cordes était le *kinnor*. Josèphe prétend qu'il avait dix cordes et qu'on le touchait avec l'archet (1); mais le texte biblique dit que David le pinçait avec la main (2). La forme était donc différente, et il y aurait eu deux instruments de ce nom; l'un semblable à la harpe, l'autre à la guitare. Saint Jérôme lui attribue vingt-quatre cordes, et la figure du Δ grec (3). Il devait, sans doute, en exister aussi un autre type à huit cordes, le *scheminith*, car il n'est guère probable que ce nom désigne la gamme moderne, l'*octave*. Les monuments égyptiens, d'ailleurs, nous présentent dans les peintures, une harpe à huit cordes (4).

La forme du *nabla* a été longtemps douteuse, mais on s'accorde aujourd'hui à y voir la harpe de forme presque carrée, que reproduisent les peintures de Pompéï. On pouvait poser l'instrument sur ses genoux, et on le touchait des deux mains, sur les deux faces. Pour donner plus de timbre à l'instrument, on l'attachait à une espèce d'*amphore* ou d'hémisphère, comme l'indique le nom hébreu. Ce genre d'instrument se retrouve avec sa forme carrée et son hémisphère, ou boîte sonore fixée dans le bas, chez les Barâbras. Leurs troubadours se promènent encore, de village en village, avec cet instrument des temps anciens.

Les deux instruments devaient se modifier et former toute une série comme le violon, la violoncelle et la contre-basse.

2. Les instruments à vent étaient l'*ougab*, espèce de cornemuse selon les uns, flûte de Pan composée de sept tuyaux, selon d'autres. Le *'halil* ou *néhilah*, flûte commune; la *'hatsôlserâh*, trompette droite; le *schophar* ou *qéren* (corne), trompette recourbée.

3. Les instruments à percussion étaient le *thoph*, tambourin ou tambour de basque; les *tsellselim* ou *melsilthaim*, les cymbales et les castagnettes; les *menâ'ane'im*, ou sistres; les *schalischim*, ou triangles sonores.

On a voulu aussi voir des instruments dans les mots *ghiththith*, *'alâmôth*, *neghînôth*, *ma'halath*, etc., mais il est probable qu'il s'agit ici de certains modes spéciaux, inconnus de nous. Dans d'autres psaumes, nous trouvons sous des formules analogues: *Ne détruis pas*; la *gazelle de l'aurore*, *colombe muette au loin*, ou *colombe des chênes lointains*, qui indiquent évidemment un chant, une romance ou une complainte connue à cette époque (5).

Il en est de même de certains termes tels que *lammatséa'h* מַצְעָאָה, que les Septante traduisent par εἰς τὸ τέλος; et la Vulgate par *in finem*. On s'est imaginé qu'il fallait attribuer à l'ère messianique ce qui était dit dans les psaumes ainsi marqués. C'est une erreur évidente, car plusieurs de ces psaumes n'ont rien de messianique. Il est aujourd'hui généralement admis, que l'expression hébraïque n'est qu'une adresse ou dédicace *au chef de la musique*.

Le mot *sélah* סֵלָה, que l'on trouve soixante-dix fois dans les psaumes et trois fois dans Habacuc, est un signe musical dont on ne connaît plus le sens. Pour les uns c'est le *forte* moderne, pour d'autres une pause, pour d'autres enfin une ritournelle.

(1) *Joseph. Antiq. Jud.* VII. 12.—(2) *1. Reg.* XVI. 23; XVIII. 10; XIX. 9.—(3) *S. Hieron. Epist. ad Dardanum.*—(4) *Re-sellini, Instrumenti dell' Egitto.* II. 3.—(5) *Psalms.* VIII. XXII. XLVI. LIII. LVI. LVII.

En dehors du temple, les chants étaient souvent accompagnés de la danse. Cette danse devait ressembler à celle des Esséniens, dont nous avons parlé plus haut.

Tous les chants profanes exécutés avec ces instruments de musique et ces danses sont perdus ; mais les cantiques religieux ont été conservés.

Le livre des Psaumes est le plus ancien recueil de poésie que nous ayons. Ni les Védas, ni le Chi-king ne remontent à cette haute antiquité. Mais ce qui rend ce livre précieux entre tous et unique en son genre, c'est la nature des poésies qu'il renferme. Nulle part dans le monde entier, excepté chez les Juifs, nous ne voyons tout un recueil de poésies exclusivement religieuses. Partout ailleurs, les guerres, les héros, l'agriculture, les scènes pastorales, en un mot le côté naturel domine dans les poésies, et si quelque génie plus religieux entreprend de chanter les dieux et la mythologie, malgré tout son talent, il ne devient jamais sublime. Il reste nécessairement au-dessous des poètes qui chantent la nature, car son sujet, drôlatique, quand il n'est pas licencieux, n'échauffe point l'âme. Jupiter lui-même, malgré son tonnerre, ne peut être majestueux. Au contraire, une certaine terreur, une grandeur incommensurable, quelque chose de mystérieux et d'insondable s'attache au Jéhovah biblique. Soit qu'il se présente sur le sommet enflammé du Sinaï, soit qu'il fasse retentir sa voix dans le désert ou qu'il chasse devant lui les nations cananéennes, soit qu'il prenne possession de son temple ; partout il étonne par sa grandeur, et la protection tutélaire qu'il accorde à son peuple, sa condescendance pour les patriarches, les rois et les prophètes, ne parviennent pas à lui enlever cette majesté formidable qui s'attache à son nom. Il domine le peuple hébreu ; rien ne vit que par lui et pour lui. La nation n'a pas d'autre but à son existence que de le louer. Il est le roi ; les Hébreux sont ses sujets : leur cœur, leur âme lui appartiennent de plein droit. Aussi les poètes de cette nation privilégiée, chantent-ils sa divinité. Les œuvres de Dieu, ses attributs, ses mystères, ses fêtes, ses lois, sa morale forment l'unique objet de leurs chants. La gloire même des batailles lui est attribuée sans partage.

Puis, au milieu des sujets les plus variés, un même motif revient dans ces chants divins. C'est la venue, la vie, la mort, la résurrection, le règne du souverain libérateur. A cet aspect prophétique, la poésie devient gracieuse, vive, éclate en transport d'allégresse ou se prolonge en soupirs et jette, dans le silence de la consternation générale, des accents d'une ineffable tristesse. Quelque sujet que traitent les auteurs des psaumes, ils s'élèvent aux plus hautes cimes de la contemplation, et descendent en même temps jusqu'aux plus ténébreuses profondeurs du cœur humain. C'est le plus excellent manuel que l'on puisse trouver de la vie intérieure (1).

Quoiqu'il soit assez inutile, selon la pensée des pères (2), de rechercher curieusement qui sont les auteurs particuliers de ces divins cantiques, puisque nous convenons qu'ils sont tous l'ouvrage du Saint-Esprit, et que c'est le doigt de Dieu qui les a écrits ; de même qu'on ne s'informe pas quelle a été la plume qui a servi à écrire une lettre, lorsqu'on y remarque la main d'une personne pour qui l'on a infiniment de respect : *Cum ejus rei Spiritum Sanctum auctorem tenemus, quia scriptorem quaerimus, quid aliud agimus, nisi legentes litteras de calamo percontamur ?* dit saint Grégoire-le-Grand (3) : on ne doit pourtant pas blâmer la curiosité légitime et modérée, de ceux qui travaillent à découvrir l'auteur dont l'Esprit saint a éclairé l'esprit ; cela peut contribuer, non seulement à notre édification, mais aussi à notre instruction. Le Seigneur emploie d'ordinaire à la fonction prophétique, des hommes dont la vie peut servir de modèle à la nôtre ; il les éprouve par tous les moyens qui sont capables de les rendre plus saints et plus parfaits. Il les fait passer par l'eau et par le feu ; il les humilie et il les

(1) I consider them the Psalms, as the most important part of Old Testament, because they so prevalently refer to the interior. *John Jebb, bishop of Limerick and Alex. Knox's Correspondence* 1. 400. — (2) *Theodoret. Præfat. in Psal.* Πολλὰ γὰρ ἡ πρόστασις ὡφέλιαν, εἴτε τούτου πάντες, εἴτε ἐλείων ἕναι τίνες, δηλοῦ γέ ὄντος ὡς ἐκ τῆς τοῦ Θεοῦ πνεύματος ἐνεργείας συνεγράψαν ἅπαντες. — (3) *Gregor. in Job. cap. 1. n. 2.*

élève, pour les perfectionner, pour les exercer dans tous les états, et pour nous fournir en leurs personnes des exemples de conduite, dans ces mêmes situations, où nous pouvons nous trouver. Il est assez indifférent de connaître qui est le simple secrétaire d'une lettre, ou le copiste d'un excellent original, et encore plus de savoir de quelle plume l'auteur s'est servi pour l'écrire ; mais il importe de connaître quand, à quelle occasion, pourquoi, dans quelle circonstance, à quelle fin un auteur inspiré a écrit, qui est cet écrivain, et quel est le but de son ouvrage. Il est presque impossible autrement de pénétrer dans son sentiment, et de développer sa pensée ; sans cela, le livre que nous lisons est comme un écrit scellé, qu'on donne à un homme qui ne sait pas lire. David, ou tout autre auteur des psaumes, écrivait d'abord pour lui-même ; il peint ses mouvements de respect, d'amour, de soumission, de tendresse envers Dieu ; il s'instruit, il s'édifie, il s'exerce à célébrer les louanges de son Créateur. Mais il écrivait aussi pour nous ; c'est à nous à entrer dans sa pensée ; et comment le faire, si nous ignorons qui il est ? Est-il égal de voir un lévite, ou un simple prophète, prosterné devant le Seigneur, et confessant son péché ; et d'y voir un roi qui foule aux pieds sa propre grandeur, ou qui reconnaît humblement sa faute ?

Les sentiments des pères sont partagés sur l'auteur des Psaumes ; les uns soutiennent qu'ils sont tous de David ; d'autres le nient. Saint Jean Chrysostôme (1), saint Ambroise (2), saint Augustin (3), Théodoret (4), Cassiodore (5), Euthyme (6), Philastrius (7), sont pour l'affirmative ; saint Hilaire (8), l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase (9), saint Jérôme (10), et plusieurs autres défendent la négative. Voilà de grands noms de part et d'autre ; il faut examiner leurs raisons.

L'opinion qui attribue tout le Psautier à David, a pour elle un grand préjugé. Les auteurs du Nouveau Testament ne citent presque jamais les Psaumes, que sous le nom de David. Le Sauveur (11) et l'apôtre saint Pierre (12) en usent ainsi en parlant aux Juifs, qui ne manquaient pas d'envie de les contredire ; et ce qui est à remarquer, saint Pierre a cité sous ce nom le second psaume, où on ne lit pas dans l'original le nom de David. C'était donc alors l'opinion commune des Hébreux, que tous les psaumes étaient de ce célèbre prophète et chanteur d'Israël ; car c'est la qualité qu'il se donne lui-même : *Dixit David filius Isai, egregius psalles Israel : Spiritus Domini locutus est per me, et sermo ejus per linguam meam* (13).

A la cérémonie de la dédicace du temple de Salomon, on ne connaissait point d'autres hymnes que ceux de David. Alors, dit l'Écriture, *les lévites chantaient les louanges du Seigneur, et récitaient les cantiques que David avaient composés ; ils jouaient sur les instruments les hymnes du roi David* (14). Lorsque Ezéchias rétablit le culte divin dans le temple de Jérusalem, il y ordonna aux lévites de louer le Seigneur (15), *par les paroles de David et d'Asaph le voyant*. Ce dernier était un célèbre chef de la musique du temps de David. Après la captivité de Babylone et à la dédicace du second temple (16), on chanta les louanges du Seigneur, par les cantiques composés par David, et par les instruments qu'il avait mis en usage. Néhémie ayant pris soin de rassembler tous les livres sacrés, n'y oublia point les Psaumes de David (17), avec les écrits des prophètes, et les lettres des rois. L'auteur de l'Écclésiastique (18) loue le zèle et l'application de David à établir les chantres, et à composer des cantiques sacrés, pour être chantés devant l'autel de son Dieu : *Stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos*.

(1) Chrysost. in Psal. l. — (2) Ambros. Præfat. in Psal. l. — (3) Aug. de Civit. lib. xvii. cap. 14. — (4) Theodoret. Præfat. in Psal. — (5) Cassiodor. Prolog. in Psal. — (6) Euthym. Præfat. in Psal. — (7) Philast. Hæresi. lxxix. — (8) Hilar. Prolog. Psal. — (9) Auctor. Synops. tom. II. Oper. S. Athan. — (10) Hieronym. Epist. ad Sophron. et Epist. ad Cyprian. — (11) Mal'h. xxii. 43. — Marc. xii. 36. — Luc. xx. 42. — (12) Act. II. 25. 34. — (13) II. Reg. xxiii. 1 et 2. — (14) II. Par. vii. 6. — (15) II. Paralip. xxix. 30. — (16) I. Esdr. iii. 10. 12. — II. Esdr. xii. 35. — (17) II. Mach. II. 13. — (18) Ecclis. xlvi. 10.

L'usage presque continuel de l'Eglise chrétienne et des auteurs ecclésiastiques, est d'appeler le Psautier, *les Psaumes de David*, et de citer ce livre simplement sous le nom du *roi-prophète*, ou de *David*. Ce langage si ancien, si uniforme, ne vient que de la forte présomption où l'on a toujours été, que ce saint roi était auteur de tout ce recueil. Philastrius (1) a poussé si loin son zèle, qu'il a mis au rang des hérétiques ceux qui osaient soutenir qu'il y avait d'autres auteurs des psaumes que David, regardant l'opinion contraire comme celle de l'Eglise universelle, et la seule véritable. Théodoret, après avoir rapporté l'opinion de ceux qui attribuaient à Coré, à Ethan, à Asaph, et à quelques autres des psaumes qui sont inscrits de leurs noms ; et après avoir mûrement pesé leurs raisons, conclut enfin : *Mais rendons-nous à l'autorité du plus grand nombre*, dit-il, *car la plupart croient que David est auteur des Psaumes* (2). Cependant le même Théodoret, sur le titre du psaume LXXII, marque assez qu'il n'était pas fort assuré dans son sentiment, puisqu'il avoue qu'il est indifférent de croire qu'Asaph est l'auteur ou simplement le chanteur de ce psaume. Saint Jean Chrysostôme (3) remarque que David, dans ses psaumes, n'a pas seulement écrit sa vie, ses propres travaux, ses victoires ; mais qu'il y a aussi dépeint ce qui regarde les Juifs qui furent emmenés par Nabucodonosor. Il y a décrit la vie, la mort, la résurrection de Jésus-Christ. *Tous les psaumes sont de David*, dit-il, *mais ils ne sont pas tous pour David*. Saint Ambroise (4) dit que David fut choisi par Dieu de préférence à tous les autres prophètes, pour composer les psaumes ; il eut toujours le don de prophétie, que Dieu n'accorde que rarement, et à si peu de personnes : *David principaliter ad hoc munus electus est, ut quod in aliis raro prævenire aliquo opere videtur, in hoc jure et continuum refulgeret*.

Saint Augustin est cité pour l'un et pour l'autre sentiment. Dans l'annotation sur le premier psaume, qui lui a été attribuée, il est dit que tous les psaumes ne sont point de David : *Non enim omnes psalmi a David editi sunt* ; qu'il n'en a composé que neuf ; que tous les autres sont l'ouvrage des quatre chœurs inspirés de Dieu, qu'il avait choisis pour composer des psaumes : *David solus novem psalmos ore proprio cecinit: reliqui autem ab illis quatuor principibus (Asaph, Em in, Idulhum, Ethan), juxta titularum inscriptionem sunt dicti*. Mais ces paroles sont rejetées par les plus habiles critiques, comme une pièce fautive ajoutée au texte de ce saint docteur. Elles ne se trouvent pas dans tous les manuscrits ; et elles sont contraires au même saint Augustin qui s'explique nettement sur l'auteur des psaumes dans les livres de la Cité de Dieu (5). Après y avoir réfuté l'opinion de ceux qui soutiennent qu'on ne doit reconnaître, pour psaumes de David, que ceux où se trouvent ces paroles : *Ipsius David*, de David même ; il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui attribue tous les cent cinquante psaumes à ce saint roi : *Mihi credibilius videntur existimare, qui omnes illos centum et quinquaginta psalmos ejus operi tribuunt*. Il ajoute que, si David a voulu mettre le nom de quelque autre prophète à la tête de ses cantiques, même des prophètes qui ont vécu après lui, il l'a fait par une inspiration particulière de l'Esprit saint qui avait, en cela, des vues supérieures et inconnues aux hommes. Dieu lui découvrait dès lors les noms de ceux qui ne devaient paraître que longtemps après, comme il révéla autrefois à un prophète le nom de Josias, si longtemps avant sa naissance (6). Cassiodore (7), toujours attaché à saint Augustin, dit comme lui, qu'il n'est pas permis de reconnaître plusieurs auteurs des Psaumes, mais un seul, qui est David. Enfin Euthyme (8) réfute ceux qui attribuent un des psaumes à Moïse, et un autre à Salomon ; et ceux qui croient qu'Asaph, Coré,

(1) Cassiodor. *Præfat. in Psalm.* Usus Ecclesiæ catholicæ Spiritus Sancti inspiratione generaliter, et immobiliter tenet, ut quicumque eorum psalmodum cantandus fuerit, lector aliud prædicare non audeat, nisi Psalmos David. *Philas. Hæres. lxxix.* — (2) Theodore. *Præfat. in Psalm.* Κρατεῖτ' ἰ δὲ ὄλω; τῶν πλειόνων ἢ ψήφου. Τοῦ Δαυιδ δὲ οἱ πλείονες τῶν συγγράμτων τούτ' ο; ἐφάρξαν εἶναι. — (3) Chrysost. *in Psalm. 1.* — (4) Ambros. *Præfat. in Psalm. 1.* — (5) Aug. *de Civit. Dei. lib. xvii. cap. 14.* — (6) iii. *Reg. xiii. 2.* — (7) Cassiodor. *Præfat. in Psalm. c. xi.* — (8) Euthym. *præfat. in Ps. lvi.*

Eman et Ethan, ont composé ceux qui portent leur nom, et il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui les attribue tous à David. Le moine Cosme est du même sentiment (1), aussi bien que Bède le Vénérable.

L'auteur du commentaire sur les Psaumes, attribué à saint Jérôme, avance hardiment dans sa préface, que David est l'auteur de tous les psaumes : *Quamvis David omnes psalmos cantasset, tamen omnes psalmi in persona Christi pertinent*. Mais on verra bientôt quel a été sur ce sujet le vrai sentiment de ce saint docteur. Pérez (2) dit que l'historien Josèphe, le paraphraste Jonathan, et tous les anciens Juifs croyaient sans difficulté, que tous les psaumes étaient de David; mais que les rabbins abandonnèrent cette opinion, pour se débarrasser des objections qui leur étaient faites par Origène qui les battait par des passages tirés du Psautier. Il s'ensuivrait qu'Origène même était du même sentiment que les Juifs; ce qui ne paraît pas distinctement dans les ouvrages que nous avons de lui. Pour Josèphe, il n'est pas formel non plus sur cet article. Il dit simplement (3) que David, jouissant dans ses états d'une paix profonde, composa divers cantiques et divers hymnes de différentes mesures de vers; les uns de trois pieds, les autres de cinq. Il est certain que les auteurs du Thaimud et les autres rabbins enseignent que tous les psaumes n'ont pas été composés par David; et c'est aujourd'hui l'opinion générale des Juifs, dit Générard (4).

Nonobstant ce nombre d'autorités qui adjugent tout le Psautier à David, on ne laisse pas de lui en contester la propriété; et si l'on veut compter les suffrages, nous pourrions en produire un plus grand nombre qui veulent lui faire partager cet honneur avec plusieurs autres écrivains sacrés, qu'il n'y en a pour l'opinion opposée. Mais cette question n'est point du nombre de celles qu'on décide par la seule autorité; parce que ni le texte de l'Écriture, ni le témoignage des pères, ni la tradition de l'Église, n'ont jamais été fixes et uniformes sur cela. Or, partout où il y a diversité et partage dans les sentiments, il est permis de choisir et d'examiner les raisons.

Saint Hilaire (5) rejette le partage que les Juifs faisaient du Psautier en cinq livres, et le titre que d'autres donnaient à ce livre, en l'appelant *Psaumes de David*. Il veut qu'on l'appelle simplement : *Livre des Psaumes*, et qu'on y reconnaisse autant d'écrivains qu'il y a de noms divers dans les inscriptions qu'on lit à la tête des psaumes : *Unde, absurdum est Psalmos David dicere vel nominare, cum ibi auctores eorum ipsis inscriptionum titulis commendantur*. Saint Jérôme, dans des ouvrages qui ne lui sont point contestés, reconnaît la même chose. *Psalmos omnes eorum testamur auctorum qui ponuntur in titulis*, dit-il dans son épître à Sophron (6). Il regarde comme une erreur, de dire que tout le Psautier est de David. *Sciamus errare eos qui omnes David arbitrantur, et non eorum quorum nominibus inscripti sunt* (7).

Les pères grecs ne sont pas moins favorables à cette opinion que les latins. L'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, dans la critique qu'il fait du Psautier, dit que ce livre, bien que publié sous le nom de *David*, ne laisse pas de comprendre plusieurs psaumes qui n'appartiennent pas à ce saint roi; qu'il y en a d'*Asaph*, d'*Idithun*, des *filis de Coré*, d'*Aggée*, de *Zacharie* et d'*Eman*; qu'il y en a même qui sont de plusieurs de ces auteurs ensemble, comme ceux qui portent en titre : *Alleluia*. Ce qui a fait donner le nom de *Psaumes de David* à tout ce recueil, c'est, dit-il, que David est le premier qui ait écrit de ces sortes de pièces, et que c'est lui qui régla l'ordre, le temps, les fonctions de quelques autres écrivains dont les noms paraissent à la tête de certains cantiques. Il répète à peu près la même chose dans la préface sur les Psaumes, qu'on a publiée sous son nom (8). Il désapprouve l'opinion qui les attribuait tous à David. Il rapporte

(1) *Cosmas Ægypti, tom. 2. nov. Collect. Græc. PP. pag. 223.* — (2) *Perez Comment. in Psalm.* — (3) *Joseph. Antiq. lib. vii. cap. 10. Ὡς αὖτε τὸν Θεὸν καὶ ἄγγελους συνετάξατο, μέγιστον ποιητὴν τοῦ μὲν γὰρ ποιητῆρος, τοῦ δὲ πενταμέτρον ἐποίησεν.* — (4) *Vide in Psalm. 1.* — (5) *Hilar. Præfat. in Psalm. et in Psalm. cxxxii. p. 446. n. 2.* — (6) *Hieronym. Ep. cxxxiv. ad Sophron.* — (7) *Idem. Ep. cxxxix. ad Cyprian.* — (8) *Prolog. in Psalm. sub nomine Athanas. nov. Collect. Græc. PP. tom. 2. pag. 70.*

ceux qui n'ont point d'inscription, au même auteur dont le nom se trouve à la tête du psaume qui précède immédiatement; il n'en compte que soixante-douze de David.

Eusèbe de Césarée (1) est bien éloigné de reconnaître David pour auteur de tous les psaumes. Il nous représente ce prince au milieu de plusieurs chantres, tous inspirés et chantant tour à tour, chacun selon que l'Esprit saint l'animait; pendant que les autres, et David même, demeureraient attentifs à leurs voix et se contentaient de répondre *Alleluia*. Il attribue à David soixante-douze psaumes; aux fils de Coré, onze; à Asaph, douze; à Salomon, deux; à Moïse, un; à Ethan Ezraïte, un seul; outre cela, il y en a dix-neuf qui n'ont aucun titre, quinze qui ont *Alleluia*, et dix-sept qui ne lisent le nom d'aucun auteur particulier dans le titre. Saint Isidore de Péluse (2) croit que tous ceux qui composaient des psaumes, ne les chantaient pas; et que ceux qui les chantaient, ne les composaient pas toujours; mais que quelquefois le même les composait et les chantait. Quand David chantait ses propres cantiques, il les intitulait *Cantique à David*; et quand il ne les chantait pas, *Psaume à David*.

A ces autorités des pères, on peut joindre le suffrage d'une infinité d'écrivains modernes. Les rabbins presque généralement, et la plupart des commentateurs de toutes les communions, reconnaissent, dit dom Calmet (3), qu'il y a dans le recueil des Psaumes, un grand nombre de pièces écrites depuis le temps de David. Quelques auteurs même veulent qu'il y ait des psaumes composés avant la naissance de David, comme ceux qui portent les noms de Moïse et des *fils de Coré*. Les inscriptions de ces cantiques, les événements qui y sont marqués, les temps auxquels ils ont rapport, semblent prouver que plusieurs auteurs qui sont assez éloignés du siècle de David, y ont pris part. L'Écriture même insinue ce sentiment; elle met en quelque sorte Asaph en parallèle avec David, en disant qu'Ezéchias ordonna aux lévites de chanter les louanges du Seigneur (4), *par les paroles de David et d'Asaph le voyant*, ou le prophète. Héman et Idithun sont aussi nommés les prophètes de ce prince (5), non seulement parce qu'ils chantaient les cantiques qu'il leur donnait, et qui étaient de sa composition, mais aussi parce qu'ils étaient eux-mêmes inspirés du Saint-Esprit, et qu'ils composaient des psaumes.

L'Écriture nous dit que Salomon en écrivit jusqu'à cinq mille (6); et qui est-ce qui empêche, dit-on, qu'on n'en ait inséré une partie dans le recueil des psaumes destinés à être chantés dans le temple? Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Esdras, Aggée, Zacharie, ont pu aussi composer des psaumes, pour consoler, pour reprendre, pour instruire, pour encourager le peuple dans les différentes conjonctures, tristes ou heureuses, où il se trouva de leur temps.

Daniel et Ezéchiel en ont vraisemblablement écrit durant la captivité, aussi bien qu'Aggée et Zacharie; et nous en trouvons un assez grand nombre qui sont de cette époque, et dont on ignore les auteurs; car nous n'attachons aucune importance aux titres qui ne paraissent point dans l'original hébreu. Quant aux psaumes qui portent les noms d'Adam, de Melchisédech, d'Abraham, de Moïse, c'est à ceux qui ont mis ces inscriptions à les défendre. Nous laissons ce soin aux rabbins et à leurs adhérents, qui nous soutiennent qu'il y a dix auteurs des Psaumes (7), savoir : *Adam, Melchisédech, Abraham, Moïse, les enfants de Coré, David, Salomon, Asaph, Idithun, Ethan*. Ils mettent les enfants de Coré avant David, parce qu'ils croient que ce sont les fils immédiats de Coré, qui furent miraculeusement préservés lorsque la terre s'ouvrit, pour englo-

(1) *Euseb. Præfat. in Psalm. pag. 7. 8. et Præfat. in inscript. Psalm. pag. 2. Vide et in Psalm. xli. lx. et lxi.*
 — (2) *Isidor. Pelus. lib. iv. epist. 13.* — (3) L'opinion de dom Calmet est aujourd'hui généralement adoptée, et les exégètes anglais en particulier se sont donné beaucoup de peine pour fixer l'époque où chaque psaume a été composé; on peut voir dans le commentaire de Henry et Scott, une table échelonnant les psaumes depuis l'an 1531 jusqu'en 444. Ce qui fait que le nom de David est particulièrement attaché au Psautier, c'est qu'il composa beaucoup de psaumes, et qu'il fit le recueil de ceux qui existaient avant lui. — (4) *II. Par. xxix. 30.* — (5) *I. Par. xxv. i. 35.* — (6) *III. Reg. iv. 32. LXX. Κχι ἑξακοντα ἑπτὰ πνευματικῶν.* — (7) *Vide Rab. Salom. Yar'hi. Iyram. Drus. quæst. epist. 19.*

leur père dans le désert (1). Ils attribuent le xci° à Adam ; le cix° à Melchisédech ; le LXXXIX° à Moïse ; le LXXI° à Salomon.

Pour répondre aux raisons de ceux qui attribuent tout le Psautier à David, on peut dire que la dénomination ordinaire de *Psaume de David*, ou celle de *David*, ou du *roi prophète*, sous lesquelles on comprend tout le Psautier, sont d'une trop faible autorité, puisque, dans l'usage commun, on nomme les choses en général selon l'importance relative des parties. On appelle *Épîtres de Cicéron, de saint Augustin, de saint Bernard*, le recueil des épîtres de ces grands hommes, quoique l'on y en trouve plusieurs qui ne sont pas d'eux, et qui sont, ou de simples réponses ou des lettres qu'on leur a écrites, et qui servent à faire entendre celles dont ils sont auteurs. De plus, on oppose autorité à autorité, et usage à usage. Plusieurs anciens (2) et une infinité de modernes, citent les Psaumes, sous le simple nom de *Psautier* ou de *Livre des Psaumes*, sans faire aucune mention de David. Dans le Nouveau Testament même, il est parlé en plus d'une occasion (3) des Psaumes, sans l'addition du nom de David. Nous avouons, dit dom Calmet, que le plus grand nombre de ces saints cantiques sont de David ; mais nous ne pouvons croire qu'il les ait composés tous sans exception.

Il faudrait pour cela admettre des miracles qui ne sont nullement nécessaires, et rejeter plusieurs titres des Psaumes, ou leur donner des sens forcés et peu naturels. Quelle apparence que David, en esprit de prophétie, aille, je ne dis pas prédire la captivité de Babylone, mais la décrire, mais s'y transporter, et parler comme s'il y était lui-même ; demander pardon à Dieu, comme si, par ses péchés, il eût mérité ce malheur ; représenter les crimes des Babyloniens ; se plaindre de leurs injustices et de leurs vexations ; supplier le Seigneur d'avoir égard aux anciennes promesses qu'il a faites à David ; le prier de rétablir sa race sur le trône, et de ramener Israël dans son pays ; prédire la réunion des dix tribus avec Juda, le retour de la captivité de Babylone ; dépeindre les sentiments des lévites affligés de la ruine du temple, et rapporter leurs réponses aux Babyloniens, qui leur demandaient qu'ils chantassent des cantiques de Sion ; composer des psaumes, comme dans le moment de la bonne nouvelle qui leur fut annoncée de la liberté que Cyrus leur accordait ; en écrire d'autres pour le temps de leur voyage ; pour celui de leur arrivée dans la Palestine ; pour la dédicace du second temple ; composer des cantiques d'actions de grâces, pour la réparation et la dédicace des murs de Jérusalem ? Cela est-il probable ? cela contenterait-il un esprit droit et équitable ? Sans doute, à la rigueur, rien de tout cela n'est absolument impossible ; mais il y a des choses qui, sans être impossibles de cette sorte d'impossibilité rigoureuse, le sont d'une autre manière qui n'est guère moins forte.

Il est rare, et presque inouï, que le Seigneur révèle à ses prophètes les châtimens dont il doit punir son peuple, avant que ce peuple ait commis les crimes qui doivent les lui attirer. Lorsque Isaïe commença à annoncer aux Juifs, qu'ils seraient menés captifs à Babylone ; que la ville et le temple de Jérusalem seraient détruits ; que Dieu, après les avoir visités dans sa colère, les visiterait dans sa miséricorde, et les tirerait de captivité, qu'il leur susciterait un libérateur, en la personne de Cyrus ; alors le mystère d'iniquité était déjà commencé ; le crime, l'impiété, l'idolâtrie des rois et du peuple de Juda et d'Israël, étaient déjà montés à un point qui méritait les effets de la colère de Dieu. Il ne restait plus qu'à en remplir la mesure, et à y mettre le comble. On avait déjà vu dans Juda des Roboam, des Abia, des Athalie, des Achaz, qui avaient irrité le Seigneur par les plus grands désordres. Mais du temps de David, il n'y avait encore rien de pareil. La chute de Salomon, et la séparation de Juda d'avec Israël,

(1) Num. xvi. 1. et xxvi. 11. — (2) Origen. Hilar. Gregor. Nazianz. Cyrill. Jerosolym. Concil. Laodicen. Epiphân. Hieron. Innocent. I. Damascen. Nicephor. — (3) Luc. xxiv. 44. — Act. 1. 20. — Coloss. iii. 16.

qui devait arriver sous Roboam, si près, et sous les yeux, pour ainsi dire, de David, ne paraissent pas même avoir été distinctement révélées à ce saint prophète. Alors il n'y avait encore que des menaces de la part de Dieu, contre ceux de ses descendants qui abandonneraient le Seigneur; mais aucune prédiction expresse et formelle qu'ils dussent réellement l'abandonner. Il n'y a donc nulle apparence que David ait composé les psaumes qui regardent la captivité de Babylone, et beaucoup moins ceux qui ont pour objet les temps qui ont suivi l'affranchissement des Juifs, et leur retour dans leur pays.

Quelques auteurs prétendent que les noms d'*Asaph*, de *Coré*, d'*Eman*, d'*Idithun*, et des autres, qui se lisent à la tête des Psaumes, sont ceux des chantres à qui David donnait ses cantiques à chanter dans le temple; et on ne nie pas que, dans quelques inscriptions des psaumes, ils ne puissent désigner en effet, non l'auteur, mais le chef de la musique, auquel ils ont été donnés. Mais on ne doit pas étendre ce principe à tous les titres où ces noms se rencontrent. Si ces inscriptions ne marquent jamais l'auteur et l'écrivain, on en doit conclure que le nom même de David à la tête d'un psaume, n'est point une preuve qu'il l'ait écrit; puisque la construction de la poésie est la même pour *Asaph*, pour les enfants de *Coré*, comme pour David. S'il y avait quelque chose qui pût, ou qui dût arrêter l'exégète, ce serait l'incertitude, si les enfants de *Coré*, si *Asaph*, si *Eman*, si *Idithun*, ont été inspirés; mais on ne peut former de doute à cet égard, sans démentir l'Écriture même (1) qui leur donne le nom de *voyants* et de *prophètes*, et sans contredire plusieurs pères qui les ont tous crus inspirés. Quant à ceux qui portent le nom d'*Aggée*, de *Zacharie*, d'*Ezéchiel*, de *Jérémie*, de *Moïse*, c'est une autre question; ces auteurs avaient certainement l'esprit de Dieu.

En général, nous sommes persuadé que le titre seul est une marque assez équivoque, pour juger de l'auteur ou du sujet d'un psaume, à moins qu'il ne soit appuyé par les paroles mêmes du cantique. Il y a un assez grand nombre de psaumes qui portent le nom de David, bien qu'ils paraissent n'être pas de lui; et il y en a d'autres qui paraissent lui appartenir, quoiqu'ils ne soient point inscrits de son nom. Nous attribuons à David tous ceux qui paraissent avoir été écrits de son temps et sous son règne, quoiqu'il soit assez croyable qu'*Asaph*, *Eman* et *Idithun* en ont aussi composé quelques-uns à son honneur, ou pour célébrer ses victoires, ou pour demander pour lui le secours du Seigneur.

Tous les psaumes qui portent le nom d'*Asaph*, d'*Eman*, et des autres chantres fameux du temps de David, ne peuvent leur être généralement attribués, à moins qu'on ne les fasse vivre jusqu'après la captivité; car la plupart de ces cantiques sont, ou du temps de cette captivité, ou depuis le retour de Babylone. Nous sommes convaincu qu'il y eut plusieurs chantres du nom d'*Asaph*, et qu'on vit parmi eux, ce qui arrive souvent dans la même famille, que l'on donnait aux enfants dans la suite de plusieurs générations, le nom d'un homme illustre qui s'y était distingué au-dessus des autres. Ce nom même devint quelquefois un surnom, comme celui de *César* parmi les empereurs romains. Peut-être aussi que l'on mit simplement le nom d'*Asaph*, à la tête des psaumes qui avaient été confiés, par les prophètes, à la bande de ce fameux musicien; ou que ceux de cette famille, qui, dans la suite, composèrent des cantiques, leur donnèrent le nom d'*Asaph*, pour faire honneur à cet illustre maître. Il est au moins bien certain qu'il y a des psaumes sous le nom d'*Asaph*, dans des temps fort éloignés les uns des autres; et que, depuis David jusqu'à la dispersion entière de la nation des Juifs, et la désolation du temple par les Romains, les bandes des lévites portèrent toujours les anciens noms de leurs premiers chefs. On peut donc laisser, ce semble, aux descendants d'*Asaph*, tous les psaumes qui leur sont attribués dans le

(1) 1. Paralip. xxv. 1. 2. 3. 4.

Psauteur, au nombre de douze. Le LXXVII^e regarde la victoire remportée par Asa sur les troupes du roi d'Israël. ou des dix tribus. Le LXXXII^e fut composé pour célébrer la victoire de Josaphat sur les Ammonites et les rois Iduméens ; le LXXV^e pour la défaite de Sennachérib, roi d'Assyrie ; les autres regardent la captivité de Babylone. Le LXXX^e ne fournit aucune marque distincte du temps où il a été composé. On peut le placer ou pendant ou après la captivité.

Nous trouvons aussi des psaumes attribués aux *filis de Coré* ; tels sont les psaumes XLI, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, LXXXIII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII. Et il nous semble que les psaumes XLII et LXXXV peuvent être des mêmes auteurs. Les rabbins veulent que les enfants de Coré marqués à la tête de ces psaumes, soient les mêmes qui, dans le désert, furent préservés du malheur où leur père fut enveloppé avec ses complices. D'autres soutiennent avec plus de vraisemblance, que ce sont les lévites descendants de ces anciens fils de Coré. Le psaume XLIV fut composé, à ce qu'on croit, dans la solennité des noces de Salomon ; les autres sont du temps de la captivité. et quelques-uns même depuis le retour de la captivité. Origène (1), saint Jérôme (2), Générard, ont trouvé dans les auteurs de ces psaumes un certain caractère de douceur, et un esprit qui les inspirait pour prédire des choses heureuses et agréables. Grotius (3) dit qu'ils avaient un talent singulier pour consoler, et que leur chant portait à la joie. En effet, la plupart des cantiques qui nous restent sous leur nom, contiennent des épanchements de joie, sur l'espérance certaine de leur retour futur dans leur patrie, et dans le temple du Seigneur. Mais, parmi ces psaumes, on en voit où la tristesse et la douleur sont très bien peintes.

Le psaume LXXXIX : *Domine, refugium factus es nobis*, qui porte le nom de Moïse, est-il l'ouvrage de ce législateur ? Quelques habiles commentateurs soutiennent que plusieurs de ses enfants demeurèrent dans l'ordre des lévites, et furent employés dans le temple, à chanter les louanges du Seigneur ; il faut convenir cependant que certains traits rappellent la manière de Moïse. S'il est véritablement de lui, il dut être composé après les murmures que firent entendre les Israélites, et quand Dieu condamna tous les Hébreux âgés de plus de vingt ans, à périr dans le désert ; mais il est plus probable qu'il fut composé par un de ses descendants. Les dix psaumes suivants qui ne portent point de nom d'auteurs, sont peut-être l'ouvrage des fils de Moïse ; ils sont tous écrits pendant la captivité. Il est probable que les xcv, xcvi, xcvi, xcvi et xcix, furent composés pour la cérémonie de la dédicace du second temple, sous Zorobabel. Le psaume xc peut être fixé pendant ou après la captivité. Les psaumes que nous attribuons aux enfants de Moïse, sont tous d'une beauté et d'une élévation extraordinaires. Celui qui les a composés, avait un grand talent pour la poésie.

Idithun, marqué à la tête des psaumes xxxviii, lxi et lxxi, est fort connu par les livres des Paralipomènes (4). C'était un des plus fameux maîtres de musique du temps de David et de Salomon ; il est nommé *Ethan* (5), parmi les fils de Mérari. Nous croyons que le psaume xxxi lui fut mis en main par David, pour implorer le secours du Seigneur durant une grande maladie dont ce prince fut affligé, et dont les livres historiques ne parlent point. Le lxi^e regarde la persécution d'Absalom contre David. Le lxxvi^e porte les noms d'*Asaph* et d'*Idithun*. Il paraît avoir été composé pendant la captivité de Babylone. On pense qu'il est plutôt d'*Asaph* que d'*Idithun* ; la construction du texte hébreu porte à le croire (6).

Ethan Ezraïte était un fameux sage du temps de David et de Salomon (7). Il tenait un rang considérable parmi les musiciens du temple. Le psaume lxxxviii : *Misericordias*

(1) *Origen. Homil. unica in lib. Regum.* -- (2) *Hieron. in Psalm. LXXXIV. e' LXXXV.* -- (3) *Grot. in Psalm. xli. Instruenti posteros Core qui ad hilarandum animum aptos modos habebant.* -- (4) *I. Par. xvi. 41. 42; xxv. I. 3. 6.* -- (5) *I. Par. vi. 44.* -- (6) *Psalm. LXXVI. I. וְיִדְיָהוּן לְאַשָׁף בְּזָמִיר* -- (7) *III. Reg. iv. 31. - I. Par. vi.*

Domini in æternum, etc., lui est attribué; mais il ne peut être de lui, puisqu'il regarde la captivité de Babylone. Il faut que ce soit quelqu'un de ses descendants qui l'ait composé, et qui lui ait donné ce nom. Sur les noms d'Aggée, de Zacharie, d'Ezéchiël, de Jérémie, qui se lisent à la tête de quelques psaumes dans le grec et dans la Vulgate, on pourra voir ce que nous avons dit dans les arguments des Psaumes, où ces noms se rencontrent.

Venons maintenant aux titres mêmes des psaumes. C'est une des choses qui ont le plus embarrassé les interprètes. Ces titres sont enveloppés de tant de ténèbres que, jusqu'ici, personne n'a pu se flatter d'en découvrir tous les mystères; et les rabbins, tout déterminés qu'ils sont dans leurs décisions, sont souvent obligés d'avouer que la matière est au-dessus de leur portée (1). Les autres commentateurs, plus habiles et plus sages, conviennent que rien n'est plus incertain que ce que l'on trouve sur ce sujet dans les interprètes; et qu'au fond il n'y a pas grand dommage d'ignorer des choses comme celles-là, dont la plupart ne sont d'aucune utilité pour l'intelligence du psaume: *Parum est damni in hujus vocis (הנהיח) ignoracione, cum illa, ut et alia similes quæ passim occurrunt in titulis Psalmorum, ad argumentum et materiam carminis, nihil prorsus pertineant*, dit De Muis sur le commencement du psaume VIII.

Les pères ne disconviennent pas de l'obscurité des inscriptions qui se trouvent à la tête des psaumes; mais ils ont une autre idée de leur usage et de leur autorité. Ils croient que l'utilité qu'on en tire pour l'intelligence de ces divins cantiques, mérite qu'on s'y applique avec toute l'attention possible. Ils regardent ces titres comme la clef du psaume. *Quid est titulus, nisi clavis? In domum non ingreditur, nisi per clavem; ita et unius cujusque psalmi intellectus per clavem, hoc est, per titulum intelligitur*, dit l'ancien auteur que nous citons souvent sous le nom de saint Jérôme (2). Comme on ne peut entrer dans la maison que par le moyen de la clef qui nous ouvre la porte, ainsi on ne peut pénétrer dans le sens du psaume, si l'on n'en développe l'inscription. Elle nous annonce le sujet qui y est renfermé. *Tanquam præco psalmi est, titulus psalmi*, dit saint Augustin (3). Le titre et le psaume sont deux choses qu'on ne doit pas séparer, dit saint Hilaire (4). Elles s'entraident et se prêtent leur secours et leurs lumières mutuellement l'une à l'autre; l'autorité que l'on tire du cantique sera faible, si elle n'est fondée sur l'inscription: *Cum sibi invicem auctoritatem præsent psalmus et titulus, debilis erit sermo, si de aliquo eorum absque altero disseratur*. Le titre est comme un guide qui nous conduit dans les divers sens d'un psaume; tout dépend de bien entendre l'inscription. Celui qui entre dans un palais, est bien aise de trouver à la porte quelqu'un qui lui indique les appartements et les détours, pour le parcourir sans s'égarer; c'est ce que fait le titre à l'égard du psaume: *Inde pendet omnis versus qui cantatur. Si quis cognoscat quod in domus fronte positum est, securus intrat*, dit saint Augustin (5).

Ce père va plus loin encore. Il parle des inscriptions des psaumes comme étant canoniques et inspirées, ni plus ni moins que les autres Ecritures divines. Sur le psaume LXIV qui porte pour titre: *Cantique de Jérémie et d'Ezéchiël, pour le peuple de la transmigration, lorsqu'ils commençaient à partir*, il dit tout au commencement de son exposition: *On doit reconnaître ici la voix de l'inspiration sainte par le titre de ce psaume*. Et ailleurs, parlant du psaume L qui est intitulé: *Psaume de David, lorsque Nathan vint le reprendre du péché qu'il avait commis avec Bethsabée*, il dit: *Cela ne se lit pas dans le corps du psaume; mais il se trouve plus au long dans les livres des Rois. Or l'un et l'autre est Ecriture divine: UTRAQUE AUTEM SCRIPTURA CANONICA EST* (6).

(1) Muis in Psalm. iv. 1. Hebræi sæpe fatentur se nihil scire de titulis Psalmorum. — (2) Hieronym. in Prolog. Psalm. — (3) Aug. in Psalm. cxxxix. p. 1552. — (4) Hilar. in Psalm. cxix. Prolog. p. 367. n. 1. — (5) Aug. in Psalm. lxxxviii. — (6) Ibid. l. initio.

Théodoret en parle à peu près de même : « Comme quelques personnes, dit-il (1), soutiennent que les inscriptions des psaumes sont fausses, je crois qu'il est nécessaire d'en parler avec plus d'étendue. C'est, à mon avis, une grande témérité de renverser et de regarder comme inutiles ces titres, que l'on voyait à la tête des psaumes, dès le temps de Ptolémée Philadelphie, sous le règne duquel les Septante les traduisirent d'hébreu en grec, ainsi que le reste des saintes Ecritures. Esdras, environ cent cinquante ans avant cette fameuse version, avait revu de nouveau les divines Ecritures, que la négligence des Juifs ou l'impiété des Babyloniens avaient corrompues et faussées depuis longtemps. Si ce saint homme entreprit cet ouvrage, étant animé de l'Esprit saint et éclairé de ses lumières ; et si les Septante ont été favorisés du même avantage, en traduisant en grec les livres saints avec les inscriptions des psaumes ; quelle témérité n'est-ce pas de les regarder comme erronées, et de vouloir préférer ses propres lumières à celles du Saint-Esprit ? » Il dit encore ailleurs : « Il est évident que les anciens interprètes des divines Ecritures avaient trouvé les titres dans l'hébreu, puisqu'ils avertissaient quand le psaume n'en avait point, comme ils le font à la tête du premier psaume ; ils n'avaient point osé lui en donner de leur autorité, pour ne pas mêler des pensées humaines aux paroles du Saint-Esprit (2). »

Voilà jusqu'où ces grands hommes ont porté leur respect pour les titres des psaumes. Les Juifs, dans leurs synagogues, les regardent aussi, en quelque sorte, comme faisant partie du psaume, puisqu'ils chantent les uns et les autres sans distinction. Leurs commentateurs, aussi bien que les nôtres, se sont étudiés à les expliquer comme une partie essentielle de l'ouvrage. Les Septante et la Vulgate les ont toujours lus et conservés dans leurs textes. Ils ont été regardés comme des moyens propres à nous découvrir l'auteur, le sujet, le temps et le dessein du psaume. Sans les titres, comment pourrions-nous distinguer ceux qui sont certainement de David, d'avec ceux qu'on attribue à Asaph et aux autres dont les noms se lisent dans le Psautier ? Enfin, Bossuet dit positivement qu'ils ont été mis à la tête des psaumes, par l'inspiration du Saint-Esprit, afin de nous faire connaître les auteurs et le sujet de ces divins cantiques : *Psalmorum titulos divinitus inditos, conservatosque dicimus, ut Psalmorum auctores et argumenta noscerentur* (3). Il ajoute que l'on ne doit point séparer les titres des psaumes du corps des Ecritures, puisqu'on les lit tout de suite et sans distinction, dans l'hébreu et dans toutes les versions : *Neque vero ulla ratio sinit ut titulos a reliquo Scripturarum corpore amputemus, cum eodem tenore legantur cum reliquis, atque in textu pariter, et in omnibus versionibus positi reperiantur*. On peut voir aussi la préface de Du Pin sur les Psaumes, article III.

Mais ne serait-ce pas outrer les conséquences des principes que l'on vient de proposer, si l'on prétendait que tous ces titres sont d'une autorité divine et canonique, et qu'on ne peut jamais s'en départir ? Les pères les plus attachés à leur autorité, ont reconnu quelquefois que l'inscription n'avait nul rapport historique et littéral avec la lettre du psaume. Saint Hilaire (4) avoue, par exemple, que le titre du psaume LIX est contraire à l'histoire : *Quo psalmus omnis ab historia (tituli) dissidet* ; car, selon le titre, ce devrait être un cantique de la victoire que David remporta sur les Iduméens ; et tout le psaume est plein de sentiments tristes et de marques d'afflictions : *Psalmus autem totus tristis et mæstus est*. Ce docteur relève même quelques contradictions entre l'histoire des rois et le texte du titre, et il conclut que les Septante, prévoyant ce qui devait arriver en Jésus-Christ, voulurent marquer dans cette inscription, non le sujet littéral du psaume, mais le temps auquel il a été écrit, et le dessein qu'avait eu le psalmiste de nous découvrir un autre événement plus considérable, la conversion future des

(1) Theodoret. *Præfat. in Psal.* f. 396. — (2) *Idem. initio Exposit. in psal. 1.* — (3) Bossuet, in *Psalmos, Dissert. de Psalm.* c. 6, f. 68. — (4) Hilar. in *Psalm.* LXI. f. 135.

gentils à la foi chrétienne. Sur le psaume LXIII^e (1), il répète les mêmes règles, et dit que les psaumes dont les titres marquent certains faits historiques, s'éloignent très souvent de ce qui est désigné dans ces titres, pour nous porter à d'autres objets plus relevés et plus dignes de notre attention. Enfin, sur le dernier psaume, il croit qu'il y a des mystères, non seulement dans les inscriptions qui paraissent contraires à la lettre du psaume, mais aussi dans celles qui sont autrement dans les Septante que dans le texte hébreu; ou même qui sont seulement dans le grec et non dans le texte original. Mais cette opinion n'est point admise en exégèse.

Il est fort éloigné à cet égard du sentiment de Théodoret qui examine ordinairement en critique les titres des psaumes, et rejette tous ceux qui ne se trouvent pas dans l'hébreu et dans les Septante; par exemple, celui du psaume LXIV qu'il n'avait trouvé, ni dans l'hébreu, ni dans les anciens interprètes grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion, ni enfin dans le texte des Septante, corrigé dans les Hexaples. Il dit que ce titre est l'ouvrage de quelque écrivain plus récent qui n'avait, ni la connaissance de l'histoire, ni celle du dessein du psaume dont il s'agit. Et sur le psaume CXXXVI, il accuse de témérité et de folie ceux qui y ont ajouté un titre, quoiqu'il n'y en eût point dans l'hébreu. Il se plaint encore, en quelques autres endroits (2), de cette pernicieuse liberté qu'avaient prise certains esprits peu attentifs et trop attachés à leur sens. Dans ces rencontres, il cherche dans la lettre même du psaume, le sujet et le temps auxquels il peut avoir rapport, sans aucun égard au titre qui se lit en tête.

Saint Augustin, tout attaché qu'il paraît aux titres des psaumes, avoue pourtant, comme on l'a déjà vu, que quelquefois ils se rapportaient à d'autres sujets que ceux qui se lisaient dans le corps du cantique. Par exemple, il soutient que le psaume LXXXIX qui, dans l'hébreu, dans les Septante et dans la Vulgate, est attribué à Moïse, n'est pas l'ouvrage de ce législateur : *Non enim credendum est ab ipso omnino Moyse istum psalmum fuisse conscriptum, qui ullis ejus litteris, inditus non est*; car s'il était de Moïse, ajoute-t-il, on n'aurait pas manqué de le ranger parmi ses autres écrits, qui contiennent ses cantiques aussi bien que ses lois. Dans ce titre, on a eu en vue de conduire l'esprit et l'attention du lecteur, à quelque objet sublime et mystérieux, en y mettant le nom de ce grand homme. Et dans l'explication du psaume xcv qui porte pour titre : *Lorsque le temple se bâtissait après la captivité*, il dit que ce cantique ne chante la construction d'aucun édifice matériel. Mais si cela est, ajoute-t-il, le psaume ne répond donc pas à son titre, et il porte une chose sur son front, et une autre dans lui-même : *Non ergo consonat psalmus titulo suo, et aliud portat in fronte, aliud in voce. Imo nihil aliud, sed intellectores quærit*. Ce n'est pas qu'il y ait contradiction entre le titre et le cantique, répondit-il; mais il demande des lecteurs intelligents. Il veut parler d'un temple, mais tout différent de celui de Salomon. Le même père, sur le psaume LIX (3), avoue que l'esprit prophétique a coutume, dans les titres des psaumes, de s'éloigner un peu du récit exact des événements marqués dans l'histoire, pour nous faire connaître que ces inscriptions ne sont point destinées à nous instruire des faits historiques, mais qu'elles figurent des choses futures et mystérieuses. Cassiodore (4) suit saint Augustin à son ordinaire; il reconnaît que plusieurs inscriptions n'ont aucun rapport au sujet du cantique : *Si litteram consideres, extraneum est, cum ea non invenias in psalmis, quæ continentur in titulis*. On n'en voit la propriété que lorsqu'on les explique dans un sens mystique et spirituel. Ce sont, ajoute-t-il, comme des voiles sacrés, tendus à la porte du psaume.

(1) Hilar. in Psalm. LXIII. n. 1. p. 157. Cum enim ipsi illi psalmi, qui secundum titulum inscriptiones, res gestas continere creduntur, in plurimis a tituli sui, et rerum ac personarum proprietate dissentiant: magisque per editiones nominum atque gestorum, spiritualium operationum significant effectus, etc. — (2) Aug. in Psalm. LIX. Verumtamen sicut solet propheticus spiritus in Psalmorum titulis recedere aliquantulum ab expressione rerum gestarum, et aliquid dicere quod in historia non invenitur, et hinc potius admonere, non propter cognoscendas res gestas esse hujusmodi titulos inscriptos, sed propter futura præfiguranda, etc. — (4) Præfat. in Palm. c. 10.

Si vous les envisagez de loin, ils vous cachent le sens que vous cherchez ; mais si vous vous approchez, et que vous portiez la vue au delà du voile, vous pourrez à travers les fils qui le composent, pénétrer dans l'intérieur, et découvrir le sens caché.

De tout ce que l'on vient de dire, il est aisé de conclure : 1° Que parmi les saints pères, ceux dont on a reproduit les sentiments, ont cru que les titres des psaumes étaient d'une autorité sacrée et inviolable, lorsqu'ils se trouvaient dans les textes originaux, mais non pas lorsqu'ils étaient ajoutés par des auteurs plus récents. Saint Hilaire, à la vérité, était persuadé que les Septante en avaient ajouté la plus grande partie ; mais Théodoret, qui avait examiné la chose avec une critique plus exacte, a fait voir la fausseté de cette supposition ; il ne reconnaissait pour inscriptions véritables, que celles qui étaient dans l'original, et celles qui convenaient avec le texte du psaume ; soit dans le sens historique et littéral, soit au moins dans le spirituel et mystique (1). 2° Que les inscriptions sont quelquefois éloignées du sens littéral du psaume ; et 3° Qu'il a toujours été permis de les examiner, en les comparant au texte et à l'histoire, et de les abandonner quant au sens littéral, lorsqu'ils ne conviennent pas avec ce que l'on trouve dans la lettre du cantique, et avec les circonstances de l'histoire.

Quant à ce que disent les mêmes pères, que les titres sont inspirés du Saint-Esprit, de même que le reste du psaume, et qu'on doit les regarder avec la même vénération que les autres Écritures canoniques ; leur sentiment ne paraît pas être considéré comme le sentiment général de l'Eglise, puisque encore aujourd'hui, il y a d'habiles théologiens qui soutiennent que les titres des psaumes ne sont point inspirés, ni reçus au rang des Écritures canoniques (2). Quelques-uns même ne les regardent que comme des gloses ajoutées au texte, longtemps après les premiers auteurs des psaumes. S'il était certain qu'Esdras, à qui l'on attribue ce recueil, y eût ajouté les titres, comme l'ont cru quelques anciens (3), nous avouons qu'on ne pourrait leur refuser la même croyance qui est due aux divines Écritures. Mais plusieurs de ces inscriptions pouvaient y être avant le temps d'Esdras, et y avoir été mises par des gens qui n'avaient aucune inspiration, ni aucune autorité particulière pour cela. Il leur avait paru que tel psaume regardait tel événement, ils l'avaient écrit ainsi à la tête de leur exemplaire. Esdras l'y ayant trouvé, l'y a laissé, sans prétendre ni l'autoriser, ni le rejeter ; peut-être aussi que, depuis cet habile scribe, on y ajouta de pareilles gloses, lesquelles seraient venues jusqu'à nous, par le texte hébreu et la traduction des Septante. Mais pour être anciennes, elles n'en seraient pas plus dignes de respect, à moins qu'elles ne se trouvassent conformes à la vérité de l'histoire, et au contenu du psaume.

Ce qui prouve encore que ces inscriptions n'ont jamais passé indubitablement ni généralement pour canoniques, ni dans l'Eglise grecque, ni dans l'Eglise latine, c'est la liberté qu'on a prise d'ajouter à ces titres, d'en mettre de nouveaux, d'en retrancher, de les suivre ou de les abandonner, suivant les lumières de chacun. Les pères se partagent presque toujours, et les commentateurs abondent en leur sens, et se livrent à leurs conjectures, à la tête de presque tous les psaumes, surtout quand il s'agit du sens historique et littéral de la pièce. On n'a qu'à parcourir les arguments que nous avons mis au commencement de chaque psaume pour voir combien il y a de variétés de leçons sur ces titres, de diversité de sentiments sur le sujet et sur l'auteur du cantique, et avec quelle liberté les interprètes cherchent, dans le psaume même, de quoi se faire un système probable sur son véritable sens, sans se mettre beaucoup en peine de l'inscription, dès qu'elle ne leur paraît pas conforme à ce qui se lit dans le corps de l'ouvrage.

Si l'Eglise eût regardé ces titres comme canoniques, n'aurait-elle pas mis un frein à

(1) Vide Theod. in Psal. LIX. — (2) Vide Notal. Alex. Hist. V. T. Dissert. XXIV. quæst. 1. art. 1 ; et Ferrand. Præfat. in Psal. et alios. — (3) Vide Theod. Præfat. in Psalm. ; et Bedam, item prolog. in Psalm. - Vigoureux, Manuel biblique, II, 242 et suiv.

la liberté des commentateurs, et ne les aurait-elle pas obligés de s'en tenir invariablement à ce qui était écrit à la tête des psaumes? En un mot, le peu de vérité et d'exactitude qui se remarque dans quelques-uns de ces titres, et leur opposition à la lettre du psaume, n'est-elle pas une preuve que ce n'est point l'ouvrage du Saint-Esprit? Si les auteurs sacrés y ont mis quelques inscriptions, il faut avouer que nous ne les connaissons pas bien distinctement, et que, dans le doute où nous sommes, nous n'osons, ni les admettre toutes, ni les rejeter toutes. Nous recevons avec une parfaite soumission toutes celles qui n'ont rien de contraire à la vérité de l'histoire, et au sens du psaume; mais nous nous éloignons des autres sans aucun scrupule. Les théologiens conviennent que tous les titres des livres sacrés ne sont point inspirés. Quelques pères même reconnaissent que, souvent, les titres des psaumes ne servent à rien pour expliquer la lettre et le sujet des psaumes; ils ajoutent même que les noms des personnages qui se lisent en tête de ces cantiques, ne sont point une preuve qu'ils en soient véritablement les auteurs.

La diversité qui se remarque dans la distribution du Psautier, et dans le partage des psaumes entre eux, est encore une preuve, que jamais les titres des psaumes n'ont passé généralement pour canoniques. Les pères étaient partagés sur la division du Psautier; les uns le divisaient avec les Hébreux en cinq livres, d'autres en trois parties; et d'autres soutenaient qu'on ne devait point le diviser, et qu'il ne faisait qu'un seul livre. Les uns font deux psaumes de ce qui n'en fait qu'un chez les autres. Ceux-ci lisent un titre à un psaume, qui n'en porte point dans d'autres exemplaires. Le syriaque s'éloigne très souvent du texte hébreu; les Septante sont quelquefois différents de l'hébreu, du syriaque et de la Vulgate; et les divers exemplaires des Septante ne conviennent pas entre eux. La leçon des anciens psautiers latins est quelquefois éloignée et du grec et de la Vulgate. Sont-ce là les caractères de la canonicité des textes, et de la vérité qui est toujours une, et sur laquelle l'Eglise ne sait ce que c'est que varier? Lorsqu'on a fait plusieurs psaumes d'un seul, ou lorsqu'on en a mis deux ensemble, avait-on des titres fixes, et une distribution uniforme et invariable? Combien avons-nous de titres dans la Vulgate, qui ne sont point dans l'hébreu? Et combien en voyons-nous aujourd'hui dans nos bibles, qui n'y étaient point autrefois? Le psaume xc : *Qui habitat in adjutorio Allissimi*, n'a point de titre dans l'hébreu. Eusèbe, Théodoret, Euthyme, l'ancien auteur du commentaire des Psaumes, cité sous le nom de saint Jérôme, n'en ont point lu; cependant il y en a un aujourd'hui dans les Septante et dans la Vulgate.

Lorsque le concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique, il n'a fait aucune distinction des titres des psaumes; il leur a donné à tous une autorité égale (1). Or, il n'y a aucune apparence qu'il ait voulu autoriser et déclarer canoniques ceux de ces titres qui ne sont point dans l'hébreu, qui n'y ont jamais été, et ceux qui sont manifestement, et du consentement des pères, contraires ou à l'histoire, ou au texte des psaumes. Il faut donc conclure que, généralement parlant, tous les titres des psaumes ne sont point d'une autorité absolue et canonique; qu'il est permis de les examiner, de les suivre, ou de les abandonner lorsqu'on trouve de meilleurs sens dans la lettre du psaume. Mais lors même qu'on croit avoir des raisons à ne point les suivre, on doit les respecter parce l'Eglise les a conservés dans ses Ecritures, et qu'il y en a un grand nombre qui sont d'une utilité incontestable pour l'intelligence du texte.

Il est permis d'examiner ces titres; mais quelque soin que l'on apporte dans cet examen, les plus habiles commentateurs conviennent qu'il y en a plusieurs dont on ne peut développer le sens. Flaminus (2) déclare nettement qu'il a abandonné l'explication de la plupart des titres des psaumes, parce qu'il n'a rien pu produire de lui-même sur

(1) Vide Ferrand, in præf. in Psalm. cap. 7. — (2) Flamin, præf. in Paraphr. Ps. p. 14.

cet article, et qu'il n'a rien rencontré qui le contentât dans les interprètes latins ; que les rabbins ne savaient dire autre chose, sinon qu'ils soupçonnaient que la plupart des termes qui font tant de difficultés, étaient ou des instruments de musique, ou le ton et le chant que les lévites donnaient à ces hymnes, en les chantant dans le temple ; c'est ce qui l'a déterminé à conserver les mots hébreux, sans les traduire, à l'imitation de plusieurs habiles interprètes, qui avaient traduit d'hébreu en latin ce livre de l'Écriture. Isidore Clarius (1) reconnaît aussi, d'après les plus doctes rabbins, que, hors les inscriptions qui font allusion à quelque histoire connue, toutes les autres sont entièrement inexplicables ; et qu'on ne peut pas même espérer de les découvrir, parce que l'ancienne musique des Hébreux étant aujourd'hui absolument oubliée, on ne sait exactement ni quels étaient les instruments dont ils se servaient, ni la force des autres termes de leurs chants et de leur musique, qui sont contenus dans les titres. C'est aussi la pensée des rabbins.

Génébrard (2) s'est expliqué sur cette matière avec un peu plus d'étendue que les autres. La plupart des inscriptions des psaumes sont d'une telle obscurité, dit-il, qu'il est difficile de les expliquer dans de courtes scolies ; et d'ailleurs, elles ne peuvent que bien peu servir à l'explication de la lettre du psaume. Ce sont pour l'ordinaire des termes de l'ancienne musique des Hébreux, qui nous est aujourd'hui inconnue. Elles servaient comme de clefs, pour donner le ton aux cantiques ; de même que, parmi nous, le premier mot de l'antienne que l'on chante, est destiné à diriger celui qui entonne, et à lui indiquer le ton qu'il doit donner au psaume. Il est rare que ces inscriptions nous marquent le temps ou l'occasion du cantique ; et lorsqu'elles le font, il ne faut pas prétendre toujours tirer de là le vrai sens du texte ; car souvent, ou par une figure de rhétorique, ou par un mouvement subit de l'inspiration divine, l'auteur fait des digressions et nous découvre des mystères dont l'histoire, qui était indiquée dans le titre, n'était que la figure ; de sorte que le titre n'exprime pas le sujet littéral du psaume ; mais il fournit seulement occasion à l'esprit de passer de ce qui est temporel, à ce qui est spirituel ; de la figure, à la vérité ; du littéral, au mystique.

Cet auteur (3) semble croire que les additions qui se remarquent à la tête des psaumes dans les Septante, et qui ne se lisent pas dans l'hébreu, viennent des Juifs qui ont suivi en cela leur *cabale* ou tradition. Saint Grégoire de Nysse (4) dit que les psaumes qui n'ont point de titre, n'en ont pas eu besoin, à cause de leur clarté ; et que si l'Église en a donné à quelques-uns qui n'en avaient point dans l'original, elle l'a fait pour marquer quelque mystère que ces psaumes renfermaient. Il nomme ces titres ainsi ajoutés *ecclésiastiques* et *mystiques*. On a vu que saint Hilaire donnait à ces titres les Septante pour auteurs ; mais Théodoret ne leur faisait pas tant d'honneur ; il les attribuait à des téméraires qui osaient porter leurs mains profanes sur les choses saintes, et il les rejetait comme des inventions purement humaines. Nicolas de Lyre (5) dit que l'opinion commune des Latins, est que les inscriptions des psaumes ont été mises par Esdras, lorsqu'il en fit le recueil. Il composa la préface du Psautier, qui est le premier psaume, et mit des inscriptions aux autres, selon qu'il crut qu'ils en avaient besoin. Mais à l'égard des titres qui ne se trouvent pas dans l'hébreu (6), Nicolas de Lyre dit expressément, qu'on ne doit pas s'en mettre en peine, parce que les interprètes en ont souvent mis suivant leur pure fantaisie. Enfin, il nous enseigne que les Juifs regardent les titres comme aussi authentiques que les psaumes mêmes : *Apud Hebræos sunt authentici, sicut psalmi cæteri* (7).

(1) Clarius, *præfat. in Psalter.* — (2) Genebr. *in Ps. iv. 1.* — (3) Genebr. *in Ps. lxxx. et in Ps. xciii.* — (4) Gregor. Nysse. *Tract. ii. in Ps. 1. cap. 8.* — (5) Lyran. *Prologo in Ps.* — (6) Lyran. *in Ps. lxxii. De titulo Psalmorum parum est curandum, nisi pro quanto accipiuntur immediate ab hebræo, vel translatione Hieronymi juxta hebræum, quia in aliis multa sunt apposita secundum phantasias expositorum. Vide et Du Pin. præf. in Ps. n. 14.* — (7) *Idem, in præf. super Psalm.*

Le P. Alexandre, dans sa dissertation sur les Psaumes, et Ferrand, dans sa préface, en parlent avec la même liberté que Nicolas de Lyre. De toutes ces variétés de sentiments, on peut conclure que la canonicité et l'authenticité des titres des psaumes, n'a jamais été reçue dans l'Eglise comme un dogme certain ; et que cette matière est du nombre de celles sur lesquelles les théologiens et les interprètes peuvent s'exercer, sans blesser le respect qui est dû à l'Eglise et aux textes sacrés.

Deux choses sont à examiner : la première, si les auteurs des psaumes les composaient sur le champ, ou s'ils les écrivaient avec étude et réflexion ; la seconde, si les psaumes qui n'ont point de titre, et dont on ne marque ni le temps ni l'auteur dans l'inscription, doivent se rapporter à l'auteur et au temps marqués dans le psaume précédent. Ensuite nous reproduirons les psaumes dans l'ordre chronologique généralement adopté, et nous considérerons quel est l'objet des psaumes au point de vue littéral et prophétique. Un mot sur les différents textes terminera cette longue introduction.

Quant à la première question, Eusèbe et saint Athanase marquent expressément que David composait, et jouait même sur le champ, les psaumes que nous avons de lui. Eusèbe croit, par exemple, que le LVI° : *Miserere mei, Deus, miserere mei*, fut écrit dans la caverne d'Odollam, et le CXLII° : *Voce mea ad Dominum, voce mea ad Dominum deprecatus sum*, dans celle d'Engaddi. Il avoue pourtant que, dans cette dernière circonstance, David ne put se servir de sa lyre, ni entonner son cantique, parce que Saül était à l'entrée de la caverne avec ses troupes. Mais il put chanter le LVI° dans la caverne d'Odollam même, car il était alors en sûreté au milieu de ses partisans, après s'être enfui de la cour d'Achis. Il dit sur le psaume LIII, que David avait toujours sa lyre avec lui. Dans la préface des Psaumes, il avait déjà soutenu que, comme chef des prophètes, David était ordinairement au Tabernacle avec sa lyre, au milieu des autres prophètes et des autres chantres, et que chacun d'eux prophétisait et chantait son cantique, suivant que l'Esprit saint l'animait et le transportait ; les autres, alors, demeuraient dans le silence, et répondaient simplement *Alleluia*.

Saint Athanase, sur le psaume LIII, dit que David ayant appris que les Ziphéens l'avaient découvert à Saül, et sachant, par la lumière intérieure du Saint-Esprit, que son persécuteur ne viendrait point à bout de le prendre, prit sa lyre, et commença d'entonner le psaume : *Deus, in nomine tuo saluum me fac, etc.*, qu'il composa sur le champ. Ces pères raisonnaient assez juste, persuadés de ce principe, que les prophètes ne sont que les organes du Saint-Esprit ; et que, dès que l'impression divine se fait sentir en eux, il n'ont qu'à se livrer à l'enthousiasme, ouvrir la bouche, et prononcer ce que la voix de Dieu leur suggère, sans qu'ils puissent résister à l'impression de l'Esprit saint.

Mais ce sentiment n'est pas sans difficulté ; car 1° dans la plupart des psaumes de David, qui ont été écrits à l'occasion de quelques dangers ou de quelques traverses (1), on remarque que le prophète exprime d'abord sa frayeur ; il décrit ensuite la grandeur du danger comme s'il y était présent ; enfin il expose sa confiance en Dieu, il fait sa prière, et loue le Seigneur de sa délivrance. Ils ont donc été composés après le danger, puisque l'auteur y rend grâces à Dieu, comme ayant été exaucé et étant hors du péril. Cet ordre est à peu près général.

2° L'esprit de prophétie demande la tranquillité, la paix de l'âme, la sérénité des passions ; il est incompatible avec les mouvements d'indignation, de douleur, de crainte, comme il paraît que le prophète Elisée, dont il est parlé dans les livres des Rois (2), lequel se fit amener un joueur d'instruments, pour calmer l'émotion où il était et pour se disposer, par là, à recevoir tranquillement l'impression du Saint-Esprit. Si cela est, comment David a-t-il pu composer ou chanter ses psaumes au

(1) Voyez l'argument des psaumes III, VI, XVIII, XXI, LIII, -- (2) IV, Reg. III, 15.

milieu des dangers, des inquiétudes, des troubles d'esprit, dont il fut presque continuellement agité pendant les persécutions de Saül, et pendant la révolte et la guerre d'Absalom? N'est-il pas vraisemblable qu'il les écrivit plus tard dans le repos et après le danger?

Ferrand (1) ajoute une troisième raison, tirée de la nature des pièces qu'il composait; ce sont des poésies qui demandent de l'étude, et un esprit libre et dégagé d'inquiétude :

Carmina secessum scribentis et otia quærent.

L'inspiration divine n'est pas toujours telle, qu'elle exclue toute étude et toute réflexion de l'esprit particulier du prophète. L'Esprit saint n'étouffait et ne détruisait point les qualités naturelles ou acquises du prophète; il les mettait en œuvre et s'en servait pour ses desseins. Il conduisait la main et l'esprit du poète, et employait son art à des sujets divins. Quelques-uns des cantiques sacrés sont acrostiches, ce qui semble demander encore une application particulière. Enfin, Ferrand ne peut se persuader que David exilé, chassé, proscrit, fuyant de rocher en rocher, et de désert en désert, ait toujours eu avec lui une lyre ou un autre instrument de musique pour jouer les airs qu'il composait; la triste situation de ses affaires demandait des soins tout différents.

Quant à l'autre question, savoir, si les psaumes qui ne sont inscrits du nom d'aucun auteur, doivent se rapporter à celui dont le nom se trouve dans le psaume précédent; c'était l'opinion des pères et l'ancienne tradition des Juifs (2) qui en font l'application, non seulement aux psaumes, mais encore aux prophéties dont les dates ne sont pas marquées dans le texte. Les plus habiles commentateurs ne font nulle difficulté d'adopter cette règle; à leur imitation, nous la suivons d'ordinaire, à moins que l'évidence du texte ne nous force à l'abandonner. C'est ici une de ces maximes qui souffrent quelques exceptions, mais qui n'en sont pas moins vraies pour cela. Ici, comme en toute autre chose, l'exception confirme la règle. Dans le commentaire sur les prophètes, nous nous en écartons quelquefois; et, en général, nous n'en faisons jamais usage, qu'après un sérieux examen de la prophétie ou de la pièce dont il s'agit.

Le Psautier tel que nous le possédons est un recueil factice où les pièces de poésie sont inscrites sans méthode, peut-être d'après l'ordre où on les chantait du temps d'Esdras. Saint Athanase (3) les divisait en hymnes proprement dits, en psaumes didactiques ou prophétiques. Mais la division la plus utile pour l'intelligence de ces chants divins, est l'ordre chronologique, autant qu'il est possible de l'établir.

On peut diviser le Psautier en sept catégories ou classes distinctes, selon le tableau suivant :

(1) Ferrand, *Præfat. in Psalm. cap. 12.* — (2) Origen. *in Opuscul. edit. in Hexaplis D. Bernard de Montfaucon.* - Euseb. *in Psalm. xxvii.* - Hieronym. *Epist. ad Cyrilian. et in Malachiam.* - Hilar. *Prolog. in libro Psalm. pag. 3-4.* - Athanas. *Prolog. in Psalm. tom. II. pag. 70.* — (3) S. Athanas. *Ep. ad Marcellinum. 14.* On remarque cependant une certaine différence dans les noms divins. Dans le premier, c'est Jéhovah qui domine; on le rencontre 272 fois et Élohim 15 fois; dans le deuxième, c'est Élohim 164 fois et Jéhovah 34; dans la moitié du troisième livre, Élohim est le nom dominant: Jéhovah est ensuite presque seul employé jusqu'à la fin du recueil. Voyez Vigouroux, *Manuel biblique*, II. 241.

TABLE DES PSAUMES

SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE LE PLUS PROBABLE

I. — PSAUMES OU L'ON NE REMARQUE AUCUN CARACTÈRE DU TEMPS.

- PSAUME I. — *Beatus vir qui non abiit in concilio impii*. C'est comme la préface de tout le Psautier. On l'attribue à David, ou même à Esdras, que l'on croit être l'auteur de la collection des Psaumes.
- PSAUME IV. — *Cum invocarem*. Sentiment d'une âme pieuse au milieu de la corruption du monde. Prière du soir.
- PSAUME VII. — *Domine, Deus meus, in te speravi*. Prérogatives de l'homme. Gloire de Jésus-Christ.
- PSAUME XVIII. — *Cæli enarrant gloriam Dei*. Eloge de la loi de Dieu. Louanges du Créateur, par la considération des créatures, des cieux, des astres.
- PSAUME LXXX. — *Exultate Deo, adjutori nostro*. Ce psaume se chantait au temple dans la fête des Trompettes, ou au commencement de l'année, et à la fête des Tabernacles. Il est attribué à Asaph.
- PSAUME XC. — *Qui habitat in adjutorio Allissimi*. Psaume moral composé par les enfants de Moïse, sur le bonheur de ceux qui mettent leur confiance au Seigneur. On peut fort bien le fixer pendant ou même après la captivité. On peut aussi l'appliquer à David, au temps de la peste. (1. Reg. xxii).
- PSAUME CIX. — *Dixit Dominus, Domino meo, etc.* Venue, règne, sacerdoce, génération du Messie, composé par David.
- PSAUME CXXXVIII. — *Domine, probasti me, et cognovisti me*. Instruction morale sur la Providence et sur la sagesse de Dieu.
- PSAUME CXLIV. — *Exallabo te, Deus meus Rex*. Cantiques de louanges et d'actions de grâces, pour les bienfaits de Dieu en général.

II. — PSAUMES COMPOSÉS PAR DAVID PENDANT LA PERSÉCUTION DE SAÛL.

- PSAUME X. — *In Domino confido, etc.* David étant encore dans la cour de Saül et sollicité par ses amis de se retirer, dit qu'il met toute sa confiance au Seigneur.
- PSAUME XXX. — *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*. David proscrit et forcé de se retirer de la cour de Saül.
- PSAUME XXXIII. — *Benedicam Dominum in omni tempore*. David reconnu dans la cour d'Achis, contrefait l'insensé et se sauve.
- PSAUME LV. — *Miserere mei, Deus, quoniam conculcavit me homo*. David le composa dans la caverne d'Odollam, étant heureusement sorti de la cour du roi Achis.
- PSAUME XV. — *Conserva me, Domine, quoniam speravi in te*. David persécuté par Saül et obligé de se retirer chez les Moabites et chez les Philistins.
- PSAUME LIII. — *Deus in nomine tuo salvum me fac*. David poursuivi par Saül dans le désert de Ziph. Saül est obligé de s'en retourner pour chasser les Philistins. Actions de grâces de David. (1. Reg. xxiii et suiv.)
- PSAUME LI. — *Quid gloriaris in malitia*. Composé par David lorsqu'il eût appris le saccagement de Nobé et le meurtre des prêtres. (1. Reg. xxii, 1 et suiv.)
- PSAUME CVIII. — *Deus, laudem meam ne lacueris*. David invective contre Doëg et ses autres ennemis.
- PSAUME XVI. — *Exaudi, Domine, justitiam meam*. Prière de David au plus fort de la persécution de Saül.
- PSAUME XXI. — *Deus, Deus meus, respice in me*. David persécuté par Saül, représente Jésus-Christ persécuté et mis à mort par les Juifs.
- PSAUME XXXIV. — *Judica, Domine, nocentes me*. Sous les mêmes persécutions.
- PSAUME LVI. — *Miserere mei, Deus, miserere mei, etc.* David enfermé dans la caverne d'Engaddi. (1. Reg. xxiv.)
- PSAUME LVII. — *Si vere utique justitiam loquimini*. Suite du précédent. Plaintes contre les mauvais conseillers de Saül.
- PSAUME CXLI. — *Voce mea ad Dominum clamavi, voce mea ad Dominum, etc.* David dans la caverne d'Engaddi. (1. Reg. xxiv.)

PSAUME CXXXIX. — *Eripe me, Domine, ab homine malo*. David, sous les les mêmes persécutions, implore le secours de Dieu.

PSAUME CXL. — *Domine, clamavi ad te, exaudi me, etc.* Suite du précédent.

PSAUME VII. — *Domine, Deus meus, in te speravi*. David violemment persécuté par Saül.

III. — PSAUMES COMPOSÉS DEPUIS LE COMMENCEMENT DU RÈGNE DE DAVID ET APRÈS LA MORT DE SAUL.

PSAUME II. — *Quare fremuerunt gentes, etc.* Écrit par David lorsqu'il eût établi le siège de son royaume à Jérusalem, malgré l'envie de ses ennemis. Prophéties du règne de Jésus-Christ.

PSAUME IX. — *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : narrabo omnia mirabilia, etc.* Chanté par David dans la cérémonie du transport de l'arche de la maison d'Obédédôm à Sion.

PSAUME XXIII. — *Domini est terra et plenitudo ejus*. Dans la même cérémonie.

PSAUME LXVII. — *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*. A la translation de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem.

PSAUME C. — *Misericordiam et judicium cantabo tibi Domine*. David décrit la manière dont il conduisait son peuple dans la justice et dans l'équité.

PSAUME XXVIII. — *Afferle Domino, filii Dei, etc.* Actions de grâces pour la pluie qui tomba après que David eut tiré vengeance de la race de Saül, lequel avait injustement persécuté les Gabaonites. (II. Reg. XXI, 1 et suiv.)

PSAUME XIX. — *Exaudiat te Dominus in die tribulationis*. David sur le point de marcher contre les Ammonites et les Syriens ligués ensemble. (II. Reg. x, 16.)

PSAUME XX. — *Domine in virtute tua lætabitur Rex*. Actions de grâces pour la victoire remportée sur les Ammonites. Suite du psaume précédent.

PSAUME XXXVII. — *Domine, ne in furore tuo arguas me.... quoniam sagillæ*. Composé par David pendant sa maladie et après son péché avec Bethsabée. L'histoire des rois ne dit rien de cette maladie ; mais elle est reconnue presque par tous les commentateurs.

PSAUME XXXVIII. — *Dixi custodiam vias meas, etc.* Continuation du même sujet. Ce psaume fut donné à Idithun pour le chanter.

PSAUME XXXIX. — *Expectans expectavi Dominum*. Actions de grâces pour sa guérison.

PSAUME XL. — *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*. Suite de la même action de grâces.

PSAUME VI. — *Domine, ne in furore tuo.... Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum*. David malade après son péché avec Bethsabée.

PSAUME L. — *Miserere mei Deus, secundum magnam misericordiam tuam*. Écrit par David, après qu'il eût été repris de son péché par le prophète Nathan. (II. Reg. XII.)

PSAUME XXXI. — *Beati quorum remissa sunt iniquitates*. Écrit dans le même temps et pour le même sujet.

PSAUME XXXII. — *Exultate, justi, in Domino*. Suite du psaume précédent.

IV. — PSAUMES COMPOSÉS SOUS LA RÉVOLTE D'ABSALOM.

PSAUME III. — *Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me*. Lorsque David fut chassé de Jérusalem par Absalom.

PSAUME IV. — *Cum invocarem, etc.* Composé dans le même temps et pour le même sujet.

PSAUME LIV. — *Exaudi Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam*. Composé par David, fuyant de Jérusalem devant Absalom.

PSAUME LXI. — *Nonne Deo subjecta erit anima mea ?* David s'excite à la patience pendant les persécutions d'Absalom. Le psaume est inscrit du nom d'Idithun.

PSAUME LXIX. — *Deus, in adjutorium meum intende*. Prière de David poursuivi par Absalom. C'est le préambule du psaume suivant.

PSAUME LXX. — *In te Domine speravi, non confundar in æternum*. Continuation de la même prière.

PSAUME CXLII. — *Domine, exaudi orationem meam, auribus percipe obsecrationem*. Écrit pendant la guerre d'Absalom.

PSAUME CXLIII. — *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad, etc.* Action de grâces de la victoire remportée contre Absalom, contre Séba, fils de Bochri et les autres rebelles.

V. — PSAUMES ÉCRITS DEPUIS LA RÉVOLTE D'ABSALOM JUSQU'À LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

PSAUME XVII. — *Diligam te, Domine, fortitudo mea, etc.* Action de grâces pour tous les bienfaits que David avait reçus de Dieu. (Comparez II. Reg. XXII.)

PSAUME XXIX. — *Exallabo te, Domine, quoniam suscepisti me*. Composé à la dédicace de l'Aire d'Ornan. (II. Reg. XXIV, 25.)

- PSAUME LXXI. — *Deus, judicium tuum regi da.* Composé par David lorsqu'il vit son fils Salomon établi sur le trône.
- PSAUME XLIV. — *Eruclavit cor meum verbum bonum.* Écrit par les enfants de Coré, à la solennité des noces de Salomon.
- PSAUME LXXVII. — *Attendite, popule meus, legem meam.* Chanté par la bande d'Asaph, à l'occasion de la victoire remportée par Asa sur les troupes du roi d'Israël. (II. Paral. xvi, 4 et 6.)
- PSAUME LXXXI. — *Deus stetit in synagoga deorum, etc.* Instruction donnée aux juges du temps de Josaphat, roi de Juda.
- PSAUME LXXXII. — *Deus quis similis erit tibi?* Cantique des victoires, pour Josaphat, roi de Juda, vainqueur des Ammonites, des Iduméens et autres. (II. Paral. xx, 1 et suiv.) Composé par Asaph.
- PSAUME LXXV. — *Notus in Judæa Deus.* Composé ou chanté par la bande d'Asaph, après la défaite de Sennachérib.
- PSAUME LXXIII. — *Ut quid Deus repulisti in finem?* Gémissement d'Asaph sur la désolation du temple de Jérusalem, par Nabucodonosor. Il fut apparemment composé pendant la captivité.
- PSAUME LXXVIII. — *Deus venerunt gentes, etc.* Même sujet que le précédent.

VI. — PSAUMES COMPOSÉS PENDANT LA CAPTIVITÉ.

- PSAUME IX, \hat{y} . 22 ou x, 1, selon les Hébreux. — *Ut quid Domine recessisti longe?* Plainte des Juifs de la captivité.
- PSAUME XI. — *Salvum me fac, Domine, quoniam deficit sanctus.* Composé par les Juifs captifs. Description de l'impiété des Babyloniens. Comparez-le avec le psaume XIII.
- PSAUME XII. — *Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem?* Suite des plaintes des captifs.
- PSAUME XIII. — *Dixit insipiens in corde suo, etc.* Prière des captifs pour leur délivrance. Impiétés des Babyloniens.
- PSAUME LII. — *Dixit insipiens in corde suo, etc.* Peinture de l'impiété des Babyloniens. Le même que le psaume XIII.
- PSAUME XIV. — *Domine, quis habitabit in Tabernaculo tuo.* Qualités de ceux qui doivent retourner de la captivité et entrer dans le temple du Seigneur.
- PSAUME XXIV. — *Ad te, Domine, levavi animam meam.* Prière des captifs de Babylone qui demandent leur délivrance.
- PSAUME XXV. — *Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia, etc.* Suite du même sujet.
- PSAUME XXVI. — *Dominus illuminatio mea et salus mea.* Sentiment de confiance des captifs.
- PSAUME XXVII. — *Ad te Domine clamabo, etc.* Vœux et actions de grâces des captifs.
- PSAUME XXXV. — *Dixit injustus ut delinquat in semetipso.* Plaintes des captifs de Babylone, contre les Babyloniens.
- PSAUME XXXVI. — *Noli æmulari in malignantibus.* Cantique de consolation, pour les captifs de Babylone.
- PSAUME XLI. — *Quemadmodum desiderat cervus, etc.* Composé par les fils de Coré en captivité.
- PSAUME XLII. — *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta.* Même sujet.
- PSAUME XLIII. — *Deus, auribus nostris audivimus.* Suite du même sujet.
- PSAUME XLVIII. — *Audite hæc omnes gentes.* Par les enfants de Coré. Consolation pour les Juifs captifs.
- PSAUME XLIX. — *Deus Deorum, Dominus locutus est.* Dieu juge son peuple captif et lui apprend en quoi consiste son culte. Psaume d'Asaph ou plutôt de ses descendants.
- PSAUME LIX. — *Deus repulisti nos, et destruxisti nos.* Les Juifs captifs se promettent un prompt retour.
- PSAUME XLIII. — *Exaudi, Deus, orationem meam, cum deprecor.* Les captifs se plaignent des Babyloniens qui les oppriment.
- PSAUME LXVIII. — *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ.* Les lévites, à Babylone, se plaignent de la dureté des Babyloniens.
- PSAUME LXXII. — *Quam bonus Israel Deus.* Asaph console ses frères captifs, les précautionne contre le mauvais exemple et contre l'envie de la prospérité des méchants. (Voyez le psaume xxxvi.)
- PSAUME LXXIV. — *Confitebor tibi, Deus.* Asaph demande la délivrance du peuple.
- PSAUME LXXVI. — *Voce mea ad Dominum clamavi.* Asaph se plaint de la longue durée de la captivité. Le psaume porte aussi le nom d'*Idithun*.
- PSAUME LXXIX. — *Qui regis Israel intende.* Asaph demande à Dieu qu'il visite son peuple et qu'il le tire de la captivité.
- PSAUME LXXXIII. — *Quam dilecta tabernacula tua, etc.* Vœux des enfants de Coré pour le retour.
- PSAUME LXXXV. — *Inclina, Domine, aurem tuam.* Même sujet.
- PSAUME LXXXVII. — *Domine, Deus salutis meæ.* Même sujet.
- PSAUME LXXXVIII. — *Misericordias Domini.* Ethan Ezrahite demande à Dieu la délivrance de son peuple captif.

- PSAUME LXXXIX. — *Domine, refugium factus es nobis*. Les lévites descendants de Moïse demandent leur retour de la captivité.
- PSAUME CXI. — *Bonum est confiteri Domino*. Même sujet, par les mêmes.
- PSAUME XCII. — *Dominus regnavit decorem indutus est*. Même sujet.
- PSAUME XCIII. — *Deus ullionum Dominus*. Même sujet.
- PSAUME XCIV. — *Venite exullemus, etc.* Même sujet.
- PSAUME CXVIII. — *Beati immaculati, etc.* Prière de Daniel, ou d'un autre prophète captif, pour l'instruction du peuple.
- PSAUME CXIX. — *Ad Dominum cum tribularer*. Les captifs demandent leur délivrance.
- PSAUME CXX. — *Levavi oculos meos*. Même sujet.
- PSAUME CXXII. — *Ad te levavi oculos, etc.* Même sujet.
- PSAUME CXXIX. — *De profundis clamavi*. Même sujet.
- PSAUME CXXX. — *Domine, non est exallatum cor meum*. Les principaux Juifs captifs prient pour leur retour.
- PSAUME CXXXI. — *Memento, Domine, David*. Prière des Juifs captifs en faveur de la maison de David.

VII. — PSAUMES ÉCRITS DEPUIS L'ÉDIT DE CYRUS QUI PERMETTAIT LE RETOUR DE LA CAPTIVITÉ.

- PSAUME CXXI. — *Lætatus sum in his, etc.* Cantique de joie des Juifs captifs, à la nouvelle de leur délivrance par Cyrus.
- PSAUME LX. — *Exaudi, Deus, deprecationem meam; intende orationi*. Actions de grâces des Juifs prêts à revenir à Jérusalem.
- PSAUME LXII. — *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo*. Les captifs en chemin pour revenir à Jérusalem, témoignent leur ardeur de revoir bientôt leur patrie et le temple du Seigneur.
- PSAUME CXXIII. — *Nisi quia Dominus erat in nobis*. Cantique des Juifs captifs prêts à se mettre en chemin.
- PSAUME XXII. — *Dominus regit me, et nihil mihi deerit*. Action de grâces des Juifs délivrés de captivité.
- PSAUME LXXXVI. — *Fundamenta ejus in montibus sanctis*. Eloge de Jérusalem, par les enfants de Coré, revenus depuis peu dans leur patrie.
- PSAUME LXXXIV. — *Benedixisti, Domine, terram tuam*. Action de grâces des Juifs, de retour dans leur pays.
- PSAUME XLV. — *Deus noster refugium et virtus*. Chanté par les fils de Coré, à la dédicace du second temple.
- PSAUME XLVI. — *Omnes gentes plaudite, etc.* Même sujet.
- PSAUME XLVII. — *Magnus Dominus, et laudabilis nimis*. Continuation du précédent. Action de grâces pour la paix accordée à Israël.
- PSAUME XCV. — *Cantate Domino, canticum novum :..... omnis terra*. Chanté à la dédicace du second temple, par les enfants de Moïse.
- PSAUME XCVI. — *Dominus regnavit, exullet terra*. Action de grâces des Juifs délivrés de captivité. Suite du précédent.
- PSAUME XCVII. — *Cantate Domino, canticum novum : quia mirabilia, etc.* Chanté à la dédicace du second temple. Suite du précédent, par les enfants de Moïse.
- PSAUME CXVIII. — *Dominus regnavit irascantur populi*. A la même cérémonie, par les mêmes auteurs.
- PSAUME XCIX. — *Jubilate Deo omnis terra, servite Domino, etc.* Chanté par les mêmes, dans la même dédicace.
- PSAUME CI. — *Domine, exaudi orationem meam..... non avertas faciem tuam*. Description de la captivité de Babylone. Actions de grâces des Juifs pour leur délivrance.
- PSAUME CII. — *Benedic, anima mea, Domino*. Suite du même sujet.
- PSAUME CIII. — *Benedic, anima mea, Domino : Domine, Deus meus, etc.* Même sujet.
- PSAUME CIV. — *Confitemini Domino, et invocate nomen ejus*. Actions de grâces pour la délivrance de la captivité.
- PSAUME CV. — *Confitemini Domino, quoniam bonus :..... Quis loquetur potentias Domini ?* Même sujet. Récit de ce que le Seigneur a fait dans l'Égypte et dans le désert en faveur d'Israël.
- PSAUME CVI. — *Confitemini Domino, quoniam bonus :..... Dicant qui redempti sunt, etc.* Description poétique des maux de la captivité. Suite des précédents.
- PSAUME CVII. — *Paratum cor meum, Deus, etc.* Les Juifs délivrés de la captivité prient pour leurs frères qui étaient encore au delà de l'Euphrate.
- PSAUME CX. — *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : in consilio justorum, etc.* Actions de grâces des Juifs après leur délivrance.
- PSAUME CXI. — *Beatur vir, qui limet Dominum*. Continuation du même sujet.
- PSAUME CXII. — *Laudate pueri Dominum*. Actions de grâces pour le retour de la captivité.
- PSAUME CXIII. — *In exitu Israel de Ægypto : domus Jacob de populo barbaro*. Même sujet.

- PSAUME CXIV. — *Dilexi, quoniam exaudiet Dominus*. Continuation du même sujet.
- PSAUME CXV. — *Credidi propter quod locus sum : ego autem humiliatus sum nimis*. Même sujet.
- PSAUME CXVI. — *Laudate Dominum, omnes gentes : laudate eum, omnes populi*. Même sujet.
- PSAUME CXXV. — *In convertendo Dominus captivitatem Sion*. Les Juifs délivrés de la captivité, prient le Seigneur de ramener leurs frères qui étaient encore dans l'exil.
- PSAUME CXXXII. — *Ecce quam bonum, et quam jucundum, etc.* Belle union des prêtres et des lévites dans le temple, après le retour de la captivité.
- PSAUME CXXXIII. — *Ecce nunc benedicite Dominum*. Exhortation aux prêtres et aux lévites de veiller et de prier dans le temple. Composé après le retour de la captivité. Suite du précédent.
- PSAUME CXXXIV. — *Laudate nomen Domini : laudate, servi, Dominum*. Même dessein que le précédent.
- PSAUME CXXXV. — *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum, etc.* Suite du même sujet.
- PSAUME CXXXVI. — *Super flumina Babylonis*. Les lévites, de retour de Babylone, racontent de quelle manière les Babyloniens leur demandaient qu'ils leur chantassent des airs du temple.
- PSAUME CXLVIII. — *Laudate Dominum de cælis, etc.* Action de grâces des Juifs délivrés de captivité.
- PSAUME CXLIX. — *Cantate Domino canticum novum : laus ejus in ecclesia sanctorum*. Même sujet. Ils invitent toutes les créatures à louer le Seigneur.
- PSAUME CL. — *Laudate Dominum in sanctis ejus*. Continuation des psaumes précédents.
- PSAUME CXLV. — *Lauda, anima mea, Dominum*. Cantique d'Aggée et de Zacharie, après la révocation de l'édit de Cyrus, qui permettait de rebâtir le temple et les murs de Jérusalem. Psaume de consolation.
- PSAUME CXLVI. — *Laudate Dominum, quoniam bonus est psalmus*. Action de grâces des mêmes prophètes après une longue stérilité dont parle Aggée, c. 1.
- PSAUME CXLVII. — *Lauda, Jerusalem, Dominum*. Suite du précédent. Chanté apparemment à la dédicace des murs de Jérusalem.
- PSAUME LVIII. — *Eripe me de inimicis meis, Deus meus*. Chanté peut-être dans le même temps. (II. Esdr. IV, et suiv.)
- PSAUME LXIV. — *Te decet hymnus, Deus, in Sion*. Cantique d'Aggée et de Zacharie, après que le Seigneur eut envoyé la pluie promise par Aggée, lorsqu'il eut commencé à travailler aux réparations du temple. Voyez le psaume CXLVI.
- PSAUME LXV. — *Jubilate Deo, omnis terra, psalmum dicite nomini, etc.* Continuation du psaume précédent.
- PSAUME LXVI. — *Deus misereatur nostri, et benedical nobis : illuminet, etc.* Même sujet.
- PSAUME CXVII. — *Confitemini Domino, quoniam bonus : Dical nunc Israel*. Cantique de victoire, peut-être après la dédicace des murs de Jérusalem, par Néhémie.
- PSAUME CXXIV. — *Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion*. Les Juifs s'excitent à résister courageusement à Sanballat, à Tobie l'Ammonite et à leurs autres ennemis.
- PSAUME CXXVI. — *Nisi Dominus ædificaverit domum*. Composé pour animer le peuple à travailler au rétablissement des murs de Jérusalem, et à ne mettre leur confiance qu'au Seigneur.
- PSAUME CXXVII. — *Beati omnes qui timeant Dominum*. Exhortation à la crainte du Seigneur. Suite du précédent.
- PSAUME CXXVIII. — *Sæpe expugnaverunt me a juventute mea*. Description de la paix et du bonheur dont jouirent les Juifs depuis leur captivité sous Darius, fils d'Hystaspe.
- PSAUME CXXXVII. — *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : In conspectu angelorum, etc.* Même sujet. Action de grâces pour la paix dont ils jouissaient.

Comme le principal objet des livres de l'Ancien Testament était le Messie, les lois, l'histoire, les prophéties, les psaumes, tout nous parle de ce divin libérateur. Mais le livre des Psaumes devant être le plus familier et le plus connu de tous, Dieu a voulu que ce livre se rapportât plus particulièrement au Rédempteur, et au peuple nouveau qu'il devait racheter au prix de son sang. David choisi d'entre ses frères pour être roi de Juda, substitué en la place de Saül, persécuté vivement par ce roi cruel et défiant, assis enfin sur le trône, et devenu le plus glorieux prince de sa nation ; David, dans ces différents états, représente Jésus-Christ persécuté jusqu'à la mort par les Juifs, ses frères, vainqueur de la mort et de ses ennemis par sa glorieuse résurrection, et devenu chef d'un nouveau peuple substitué à l'ancien. Les attaques que David eut à soutenir soit de la part des nations ennemies de son peuple, soit de la part de son peuple même soulevé contre lui, au temps de la conspiration d'Absalom, représentent

les persécutions, les épreuves, les tribulations que l'Eglise devait avoir à soutenir soit de la part des ennemis qui, hors de son sein, s'élèvent contre elle, l'insultent et l'oppriment, soit de la part de ses propres enfants qui, dans son sein même, la déshonorent et l'affligent par leurs mœurs corrompues, par leurs sentiments dépravés, par leur haine contre la justice, contre la vérité, contre la piété. Le règne de Salomon décrit énigmatiquement dans le psaume LXXI, et son mariage chanté d'une manière encore plus mystérieuse dans le psaume XLIV, nous représentent l'empire de Jésus-Christ sur tous les peuples du monde, et son union avec l'Eglise, union mystérieuse dont tous les fidèles sont les fruits dans la suite des siècles. La captivité de Babylone et le retour de cet exil, si souvent prédits par les prophètes, et si souvent marqués dans les psaumes, sont encore un double symbole ; la captivité de Babylone est en même temps, et une image du triste état où tous les hommes ont été réduits par le péché, et une figure des vengeances terribles que Dieu a exercées sur les Juifs incrédules, et un symbole des malheurs que peuvent craindre les gentils superbes et ingrats. La délivrance de cette captivité est une image du grand œuvre de la rédemption des hommes ; c'est une figure de la vocation des gentils à la foi ; c'est un symbole du rappel des Juifs ; c'est une prédiction de ce qui arrivera à la fin des siècles, lorsque Jésus-Christ, dans son dernier avènement, rassemblera tous ses élus, les affranchira pour toujours de tous maux, et les fera entrer dans la félicité éternelle qui leur est réservée. Voilà les principaux objets qui se font le plus remarquer dans le livre des Psaumes.

Mais, pour apprendre mieux encore à entrer dans ces vues, écoutons ici Jésus-Christ et ses apôtres, et recueillons de leur bouche les témoignages qui nous découvrent l'esprit de ces cantiques sacrés. Jésus-Christ est annoncé dans les psaumes ; c'est lui-même qui nous l'apprend : *Il fallait, dit le Sauveur, que tout ce qui est écrit de moi, dans la loi, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli* (1). Sa divinité y est marquée ; car qui est non seulement l'homme, mais pour parler ici avec saint Paul (2), *qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit* (3) : *Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui ? Et encore, lorsqu'il introduit son premier-né dans le monde, il dit* (4) : *Que tous les anges de Dieu l'adorent. Aussi, quant à ce qui regarde les anges, l'Ecriture dit* (5) : *Dieu se sert des esprits pour en faire ses anges, et des flammes ardentes pour en faire ses ministres ; mais quant à ce qui concerne le Fils, elle dit* (6) : *Votre trône, ô Dieu, sera un trône éternel : le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice, et vous avez haï l'iniquité ; aussi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui participeront à votre gloire. Et ailleurs* (7) : *Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains, ils périront ; mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement ; et vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais pour vous, vous serez toujours le même, et vos années ne finiront point. Aussi, qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit* (8) : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied ? Que vous semble du Christ, dit Jésus-Christ aux Pharisiens* (9) ? *De qui doit-il être fils ? Ils lui répondirent : de David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en esprit son Seigneur par ces paroles* (10) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'ai réduit mes ennemis à vous servir de marchepied ? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Personne ne put lui répondre, dit l'évangéliste.*

Son avènement et son incarnation y sont annoncés : *Le Seigneur* (11) *a fait à David un serment véritable, et qu'il ne rétractera point : Je ferai naître de votre sang un fils qui*

(1) Luc. XXIV. 44. — (2) Hébr. I. 5. et seqq. — (3) Ps. II. 7. — (4) Ps. xcvi. 7. — (5) Ps. ciii. 4. — (6) Ps. xliv. 7. — (7) Ps. ci. 26. et seqq. — (8) Ps. cix. 1. — (9) Matth. xxii. 42 et seqq. — (10) Ps. cix. 1. — (11) Ps. cxxxi. 11.

sera assis sur votre trône. Et selon la remarque de saint Pierre (1), David qui était prophète, savait que le Christ était ce fils qui devait naître de son sang, et s'asseoir sur son trône. Selon le témoignage de saint Paul (2), Jésus-Christ entrant, dans le monde, dit : ce qu'il avait dit longtemps auparavant par la voix du psalmiste (3) : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation ; mais vous m'avez formé un corps ; vous n'avez point agréé les holocaustes et les sacrifices pour le péché ; alors j'ai dit : Me voici ; je viens selon qu'il est écrit de moi dans le livre, pour faire, ô Dieu, selon votre volonté. Lorsque Jésus-Christ entra dans Jérusalem, accompagné de la foule du peuple, les troupes qui marchaient devant lui, et celles qui le suivaient, criaient (4) : Hosanna au fils de David, et lui appliquaient cette parole du psaume (5) : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Les pharisiens, scandalisés de ces exclamations des disciples de Jésus-Christ, lui dirent (6) : Maître, reprenez et faites taire vos disciples. Et Jésus-Christ, loin d'empêcher ses disciples de lui appliquer cette parole, répond aux pharisiens : Je vous déclare que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront. Et dans une autre occasion, Jésus-Christ, annonçant aux Juifs leur réprobation (7), leur déclare qu'ils ne le verront plus, jusqu'à ce qu'ils lui appliquent cette même parole : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Saint Pierre, rempli du Saint-Esprit (8), déclare aux princes et aux sénateurs du peuple, que Jésus-Christ qu'ils ont crucifié, et que Dieu a ressuscité, est lui-même la pierre que les architectes ont rejetée (9), et qui est devenue la principale pierre de l'angle. Il le répète dans sa première épître (10). Et Jésus-Christ s'appliquant à lui-même cette même parole, disait aux princes des prêtres et aux sénateurs du peuple : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures cette parole : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtaient, est devenue la principale pierre de l'angle ? C'est le Seigneur qui a fait cela : et nos yeux le voient avec admiration (11).

Lorsque Jésus-Christ, étant entré dans le temple au commencement de son ministère public, chassa de ce saint lieu les marchands et les changeurs, jeta leur argent, renversa leurs bureaux (12), ses disciples se souvinrent qu'il était écrit dans un psaume : Le zèle de votre maison me dévore (13). Jésus-Christ parlait souvent au peuple en paraboles ; et c'était, dit l'évangéliste (14), afin que cette parole du prophète fut accomplie (15) : J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles ; je publierai des choses qui ont été cachées dès la création du monde. Si je n'avais point fait parmi eux, dit Jésus-Christ (16), des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péchés ; mais maintenant ils les ont vues, et ils n'ont point cessé de nous haïr, moi et mon Père ; mais c'est afin que cette parole qui est écrite dans leur loi soit accomplie (17) : Ils m'ont haï sans aucun sujet. Jésus-Christ n'a pas cherché à se satisfaire, dit l'Apôtre (18), mais il en est de lui selon ce qui est écrit (19) : Les injures qu'on vous a faites sont tombées sur moi.

Les princes des prêtres et les docteurs de la loi, voyant les enfants qui rendaient hommage à Jésus-Christ en criant : Hosanna au fils de David, en conçurent de l'indignation, et lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent (20) ? Oui, leur répondit Jésus-Christ, mais vous n'avez jamais lu cette parole (21) : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle ? Que faites-vous ? disaient les Juifs à Jésus-Christ (22) : Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon ce qui est écrit (23) : Il leur a donné à manger le pain du ciel. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Moïse ne vous a point donné le pain du ciel ; mais c'est mon père qui vous a donné le véritable pain du ciel ; car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. Je suis moi-même le pain de vie.

(1) Act. II. — (2) Hebr. X. 5 et seqq. — (3) Ps. XXXIX. 7 et seqq. — (4) Mat. XXI. 9. — (5) Ps. CXLVII. 26. — (6) Luc. XIX. 39 et 40. — (7) Mat. XXIII. 39. — Luc. XIII. 35. — (8) Act. IV. 8 et seqq. — (9) Ps. CXLVII. 22. — (10) I Petr. II. 7. — (11) Mat. XXI. 42. — (12) Joan. II. 17. — (13) Ps. LXXVIII. 10. — (14) Mat. XIII. 34, 35. — (15) Ps. LXXVII. 2. — (16) Joan. XV. 24, 25. — (17) Ps. XXXIV. 19. — (18) Rom. XV. 3. — (19) Ps. LXXVIII. 10. — (20) Mat. XXI. 16. — (21) Ps. VIII. 3. — (22) Joan. VI. 30, 31 et seqq. — (23) Ps. LXXVII. 24.

Jésus-Christ étant à table avec ses disciples, leur prédit la trahison de Judas en leur disant (1) : *Je sais qui sont ceux que j'ai choisis ; mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie* (2) : *Celui qui mange du pain avec moi, a levé le pied contre moi. En vérité, je vous le dis : L'un de vous me trahira.* Lorsqu'il eût été crucifié, les soldats partagèrent entre eux ses vêtements, les jetant au sort, afin, dit l'évangéliste (3), que cette parole du prophète fut accomplie (4). *Ils ont partagé entre eux mes vêtements, et ils ont jeté ma robe au sort.* Jésus-Christ, attaché sur la croix, jette un grand cri en prononçant cette parole (5), que le psalmiste avait dite longtemps auparavant en son nom : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (6) ? Il est écrit dans un psaume : *Ils m'ont donné du vinaigre dans ma soif* (7) ; et selon le témoignage de l'évangéliste (8), ce fut pour accomplir cette parole de l'Écriture, que Jésus sur la croix dit : *J'ai soif ; et comme il y avait là un vase plein de vinaigre, les soldats en emplirent une éponge, et la mettant au bout d'un bâton d'hysope, la lui présentèrent à la bouche.* Jésus ayant pris le vinaigre, dit : *Tout est accompli, et, jetant un grand cri* (9), *il dit ces paroles* qu'il avait lui-même dites longtemps auparavant par la bouche du psalmiste : *Mon père, je remets mon âme entre vos mains* (10).

« Vous l'avez pris ce Jésus, dit saint Pierre en parlant aux Juifs (11), vous l'avez crucifié, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants ; mais Dieu l'a ressuscité, en arrêtant les liens de la mort et les douleurs de l'enfer ; il était impossible qu'il y fut retenu, car David dit pour lui et en son nom (12) : *J'ai toujours le Seigneur présent devant moi, et il est à ma droite afin que je ne sois point ébranlé ; c'est pour cela que mon cœur se réjouit, que ma langue chante de joie, et que ma chair même reposera en espérance ; parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption ; vous me ferez entrer dans le chemin de la vie, et vous me remplirez de la joie que donne la vue de votre visage.* Mes frères, continue saint Pierre, qu'il me soit permis de dire hardiment du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour ; mais comme il était prophète, il a parlé de la résurrection du Christ, en disant que son âme n'a point été laissée dans l'enfer, et que sa chair n'a point éprouvé la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous sommes tous témoins de sa résurrection. Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, et qu'il a reçu l'accomplissement de la promesse que son Père lui avait faite d'envoyer le Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit saint que vous voyez et attendez maintenant ; car David n'est point monté dans les cieux ; mais il dit lui-même (13) : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. Que toute la maison d'Israël sache donc certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié. Nous vous annonçons, dit saint Paul aux Juifs d'Antioche de Pisidie (14), l'accomplissement de la promesse qui a été faite à nos pères, Dieu nous en ayant fait voir l'effet à nous qui sommes leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon qu'il est écrit dans le second psaume (15) : Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus retourner dans la corruption, il dit (16) : Vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption ; car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il s'est endormi et a été mis avec ses pères, et il a éprouvé la corruption. Mais celui que Dieu a ressuscité n'a point éprouvé la corruption.*

« Dieu n'a point soumis aux anges le monde futur, dit le même apôtre (17) ; or, quelqu'un a dit dans un endroit de l'Écriture (18) : *Qu'est-ce que l'homme pour mériter*

(1) *Joan.* XIII. 18. — (2) *Ps.* XL. 10. — (3) *Matt.* XXVII. 35. — (4) *Ps.* XLI. 19. — (5) *Matt.* XXVII. 46. 50. — (6) *Ps.* XXI. 2. — (7) *Ps.* LXVIII. 22. — (8) *Joan.* XIX. 28. 29. — (9) *Luc.* XXIII. 46. — (10) *Ps.* XXX. 6. — (11) *Act.* II. 23 *et seqq.* — (12) *Ps.* XV. 8 *et seqq.* — (13) *Ps.* CIX. 1. 2. — (14) *Act.* XIII. 32 *et seqq.* — (15) *Ps.* II. 7. — (16) *Ps.* XV. 10. — (17) *Hebr.* II. 5. *et seqq.* — (18) *Ps.* VIII. 5 *et seqq.*

vosre souvenir, et qu'est-ce que le fils de l'homme pour être favorisé de vos regards? Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux anges; mais vous l'avez ensuite couronné d'honneur et de gloire; vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains; vous lui avez assujéti et mis toutes choses sous ses pieds. Or, en disant qu'il lui a assujéti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti; et cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujéti; mais nous voyons que Jésus, qui avait été rendu pour un peu de temps inférieur aux anges, a été couronné de gloire et d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte, Dieu, par sa bonté, ayant voulu qu'il mourût pour tous; car il était bien raisonnable, continue l'Apôtre, que Dieu pour qui et par qui sont toutes choses, voulant conduire à la gloire la multitude de ses enfants, consommât et perfectionnât par les souffrances celui qui devait être le chef et le prince de leur salut. Aussi celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe; c'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères, en disant (1) : J'annoncerai votre nom à mes frères; je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée de votre peuple.

« La grâce a été donnée à chacun de nous, dit le même apôtre (2), selon la mesure du don de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Écriture dit (3), qu'étant monté en haut, il a emmené avec lui une grande multitude de captifs, et a répandu ses dons sur les hommes. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre? Celui qui est descendu, est le même qui est monté au-dessus de tous les cieus, afin de remplir toutes choses. »

Jésus-Christ était monté aux cieus, et il n'avait pas encore répandu ses dons sur les hommes, lorsque les disciples étant assemblés, saint Pierre se leva au milieu d'eux, et leur dit (4) : *Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture, par la bouche de David, touchant Judas qui a été le chef et le guide de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli. Il était dans le même rang que nous, et il avait été appelé aux fonctions du même ministère; et, après avoir acquis un champ de la récompense de son péché, il s'est pendu... Or, il est écrit dans le livre des psaumes (5) : Que sa demeure devienne déserte; qu'il n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne sa place dans le ministère. Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous... on en choisisse un qui soit, comme nous, témoin de sa résurrection... afin qu'il entre dans le ministère et dans l'apostolat dont Judas est déchu par son crime pour s'en aller dans son lieu.*

Jésus-Christ étant entré dans la consommation de sa gloire, est devenu l'auteur du salut éternel, pour tous ceux qui lui obéissent; Dieu même l'a déclaré pontife selon l'ordre de Melchisédech; car *Jésus-Christ n'a point pris de lui-même, dit l'Apôtre (6), la qualité glorieuse de pontife; mais il l'a reçue de Celui qui lui a dit (7) : Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui; selon qu'il lui dit aussi dans un autre endroit (8) : Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. Il s'est donc élevé en la personne de Jésus-Christ, un prêtre selon l'ordre de Melchisédech, qui n'est point établi, continue l'Apôtre (9), par la loi d'une succession charnelle et mortelle, mais par la puissance d'une vie immortelle; ainsi que l'Écriture le déclare par ces mots (10) : Vous êtes le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. Et au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment, selon ce qui est dit de lui (11) : Le Seigneur a juré, et son serment demeurera immuable, que vous serez le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.*

Mais tout pontife est établi pour offrir à Dieu des dons et des victimes; c'est pour-

(1) Ps. XXI. 23. — (2) Ephes. IV. 7. et seqq. — (3) Ps. LXXVII. 19. — (4) Act. I. 16 et seqq. — (5) Psal. LXXVIII. 26; et CVIII. 8. — (6) Hebr. V. 5. 6. — (7) Is. II. 7. — (8) Ps. CIX. 4. — (9) Hebr. VII. 16 et seqq. — (10) Ps. CIX. 4. — (11) Hebr. VII. 23. 24.

quoi il était nécessaire que celui-ci eût quelque chose qu'il offrît à Dieu; et le psalmiste nous apprend que cette victime qu'il devait offrir, c'est lui-même; car *il est impossible*, dit l'Apôtre (1), *que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés; c'est pourquoi Jésus-Christ entrant dans le monde, dit (2) : Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation; mais vous m'avez formé un corps; vous n'avez point agréé les holocaustes, ni tes hosties pour le péché; alors j'ai dit : Me voici; je viens selon qu'il est écrit de moi dans le livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté. Après avoir dit : Vous n'avez point voulu et vous n'avez point agréé les hosties, les oblations, les holocaustes, ni les sacrifices pour le péché, qui sont toutes choses qui s'offrent selon la loi; il ajoute ensuite : Me voici; je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. Il abolit ces premiers sacrifices pour établir le second.*

Jésus-Christ est entré dans le ciel comme pontife éternel, et il y est assis à la droite de son Père, pour y régner jusqu'à la consommation des siècles; car *Jésus-Christ doit régner*, dit l'Apôtre (3), *jusqu'à ce que le père lui ait mis tous ses ennemis sous ses pieds (4)*. Et ailleurs le même Apôtre reconnaît que c'est à Jésus-Christ seul que Dieu adresse cette parole (5) : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'ai réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. Or, la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit*, continue l'Apôtre (6), et alors Jésus-Christ remettra son royaume à Dieu son Père, après qu'il aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance; car *l'Écriture dit (7) que Dieu lui a mis tout sous ses pieds, et lui a tout assujéti. Et quand elle lui a dit que tout lui est assujéti, il est indubitable qu'il en fait excepter Celui qui lui a assujéti toutes choses. Lors donc que toutes choses auront été assujétiées au Fils, alors le Fils sera lui-même assujéti à Celui qui lui aura assujéti toutes choses afin que Dieu soit tout en tous.*

Jésus-Christ est donc ce roi puissant à qui Dieu dit (8) : *Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui; demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et toute l'étendue de la terre pour la posséder; vous les gouvernez avec un sceptre de fer et vous les briserez comme des vases d'argile.* Et en effet il parut, dit saint Jean (9), *un grand prodige dans le ciel : Une femme qui était environnée du soleil, et qui ressentait les douleurs de l'enfantement; elle accoucha d'un enfant mâle, qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer; et il fut enlevé vers Dieu et vers son trône.* Et ailleurs : *Je vis le ciel ouvert*, dit encore saint Jean, *et il parut un cheval blanc; et celui qui était dessus s'appelait le Verbe de Dieu, et c'est lui qui doit gouverner les nations avec un sceptre de fer (10)*. Et dans le même livre, Jésus-Christ même s'exprime ainsi : *Quiconque aura vaincu, et aura persévéré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations, il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme des vases d'argile, selon que j'ai reçu moi-même ce pouvoir de mon Père (11).*

A peine Jésus-Christ commençait-il à faire éclater ce pouvoir sur la terre, que les hommes commencèrent aussi à vouloir y opposer leurs inutiles efforts. Les apôtres Pierre et Jean furent pris, mis en prison, conduits devant l'assemblée des princes du peuple; et, après qu'ils eurent été renvoyés avec menaces, ils vinrent trouver leurs frères, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et des sénateurs leur avaient dit. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tous leurs voix à Dieu dans l'union d'un même esprit, et lui dirent (12) : *Seigneur, vous êtes le Dieu qui avez fait le ciel et la terre; c'est vous qui avez dit par le Saint-Esprit, parlant par la bouche de notre père David, votre serviteur (13) : Pourquoi les nations se sont-elles émues, et pourquoi les peuples*

(1) *Hebr.* x. 4. et seqq. — (2) *Ps.* xxxix. 7. 8. — (3) *I. Cor.* xv. 25. — (4) *Fs.* cix. 25. — (5) *Hebr.* i. 12. — (6) *I. Cor.* xv. 26. et seqq. — (7) *I s.* viii. — (8) *Ps.* ii. 7. et seqq. — (9) *Apoc.* xii. 5. — (10) *Apoc.* xix. 11-15, et seqq. — (11) *Apoc.* ii. 26. et seqq. — (12) *Act.* iv. 24 et seqq. — (13) *Ps.* ii. 1. 2.

ont-ils formé de vains desseins ? pourquoi les rois de la terre se sont-ils élevés, et pourquoi les princes se sont-ils unis ensemble contre le Seigneur et contre son Christ ? Car nous voyons véritablement qu'Hérode et Ponce-Pilate, avec les gentils et le peuple d'Israël, se sont unis ensemble contre votre saint Fils Jésus que vous avez consacré par votre onction, pour faire ce que votre puissance et votre conseil avaient ordonné devoir être fait.

Alors une partie d'Israël tomba dans l'aveuglement. Israël qui recherchait la justice, ne l'a point trouvée, dit l'Apôtre (1) ; ceux qui ont été choisis de Dieu, l'ont trouvée ; et les autres ont été aveuglés jusqu'à ce jour, selon qu'il est écrit (2) : Dieu leur a donné des yeux qui ne voient point et des oreilles qui n'entendent point. Et David dit (3) : Que leur table soit un filet où ils se trouvent enveloppés ; qu'elle leur devienne une pierre de scandale et qu'elle soit leur juste punition ; que leurs yeux soient tellement obscurcis, qu'ils ne voient point ; et faites qu'ils soient toujours courbés contre terre.

L'incrédulité des Juifs donna lieu à la miséricorde qui fut faite aux gentils : car les gentils doivent glorifier Dieu de la miséricorde qu'il leur a faite, dit l'Apôtre (4), selon qu'il est écrit (5) : C'est pourquoi, Seigneur, je publierai vos louanges parmi les nations, et je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom. Et ailleurs (6) : Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, glorifiez-le tous.

Dieu appela ceux qu'il voulut, d'entre les Juifs et d'entre les gentils, en les justifiant gratuitement par sa grâce ; car nous avons convaincu et les Juifs et les gentils, dit l'Apôtre (7), d'être tous dans le péché, selon qu'il est écrit (8) : Il n'y a pas un seul juste, il n'y en a pas un seul. Il n'y a point d'homme qui ait de l'intelligence ; il n'y en a point qui cherche Dieu. Ils se sont tous détournés du droit chemin, ils sont tous devenus inutiles ; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul. Leur gosier (9) est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse, ils ont (10) sous leurs lèvres un venin d'aspic. Leur bouche (11) est remplie de malédiction et d'amertume. Ils n'ont point (12) la crainte de Dieu devant les yeux.

Le Seigneur étendit son règne parmi les gentils ; il envoya de toutes parts les prédicateurs de l'évangile, et alors se vérifia, selon l'Apôtre (13), cette parole du psalmiste : Leur voix a retenti par toute la terre, et leur parole s'est fait entendre jusqu'aux extrémités du monde (14). Le Seigneur les envoya comme des brebis au milieu des loups. Mais si Dieu est pour nous, dit l'Apôtre (15), qui sera contre nous ? Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou la persécution, ou l'épée, selon ce qu'il est écrit (16) : On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur ; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.

« Pour vous, mes saints frères, qui avez part à la vocation céleste, dit saint Paul (17), considérez Jésus qui est l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons, et qui a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison est plus estimable que la maison même ; car quant à Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur, pour annoncer tout ce qu'il lui était ordonné de dire. Mais Jésus-Christ, comme fils, a l'autorité sur sa maison ; et nous sommes nous-mêmes sa maison, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance, et une attente pleine de joie des biens que nous espérons. Aussi le Saint-Esprit a dit (18) : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, comme il arriva dans le désert au jour de la tentation dans le lieu qui fut appelé Contradiction, où vos pères me tentèrent, et voulurent

(1) Rom. x. 1. 31. — (2) Isai. vi. 9. 10. — (3) Ps. lxxviii. 23. 24. — (4) Rom. xv. 9. 11. — (5) Ps. xvii. 50. — (6) Ps. cxvi. 1. — (7) Rom. iii. 9. et seqq. — (8) Ps. xliii. 4. et seqq. — (9) Ps. vi. 11. — (10) Ps. cxxxix. 4. — (11) Ps. ix. 28. — (12) Ps. xxxv. 2. — (13) Rom. x. 18. — (14) Ps. xviii. 5. — (15) Rom. viii. 31. et seqq. — (16) Ps. xliiii. 22. — (17) Hebr. iii. 1. et seqq. — (18) Ps. xciv. 8. et seqq.

rent éprouver ma puissance, et où ils virent les grandes choses que je fis. J'ai supporté ce peuple avec peine et avec dégoût durant quarante ans, et j'ai dit : Ce peuple se laisse toujours emporter à l'égarément de son cœur ; il ne connaît point mes voies ; c'est pourquoi je leur ai juré dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans le lieu de mon repos. Prenez donc garde, mes frères, que quelqu'un ne tombe dans le dérèglement de cœur... »

Comme autrefois nous, gentils, nous ne croyions point en Dieu, et qu'ensuite nous avons reçu miséricorde ; ainsi maintenant les Juifs ne croient point, mais, un jour, ils recevront aussi eux-mêmes miséricorde ; « car je ne veux pas, mes frères, dit saint Paul (1), vous laisser ignorer ce mystère (afin que vous ne vous élevez point en vous-mêmes) c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'aveuglement, jusqu'à ce que la plénitude des gentils soit entrée ; et alors tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit (2) : Il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob ; et c'est là l'alliance que je ferai avec eux lorsque j'effacerai leurs péchés. » — « O vous qui êtes le Pasteur d'Israël, dit le psalmiste (3), prêtez l'oreille à nos cris ; vous qui conduisez la maison de Jacob comme un troupeau de brebis. Vous qui êtes assis sur les chérubins, faites éclater votre gloire devant Ephraïm, Benjamin et Manassé. Excitez et faites paraître votre puissance ; venez pour nous sauver. O Dieu, convertissez-nous ; faites paraître l'éclat de votre visage, et nous serons sauvés. »

« Dieu a parlé une fois, dit le psalmiste (4), et j'ai entendu ces deux choses ; que la puissance est à Dieu, et à vous, ô Seigneur, la miséricorde ; et que vous rendrez à chacun selon ses œuvres. » — « Je vais bientôt venir, dit Jésus-Christ dans l'Apocalypse (5), et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Il est donc certain, et par le témoignage que Jésus-Christ rend aux psaumes de parler de lui, et par les applications fréquentes que lui en font les apôtres dans le Nouveau Testament, et par l'usage perpétuel de l'Eglise, qui en fait la matière de toutes ses prières, et enfin par la doctrine constante des saints pères, que Jésus-Christ et son Eglise sont l'objet principal des psaumes ; c'est-à-dire, que ces divins cantiques sont tous prophétiques et regardent le mystère de la Rédemption.

Mais il est à remarquer que, dans les psaumes, ce n'est pas seulement l'écrivain sacré qui parle et qui annonce comme prophète l'avènement, les caractères et les mystères du Sauveur, l'établissement de l'Eglise, ses progrès, ses épreuves et la protection que Dieu fera éclater sur elle jusqu'à la fin des siècles ; c'est Jésus-Christ même qui est mis en action ; c'est sa voix qui s'y fait entendre, et qui éclate souvent d'une manière si distincte, qu'on est forcé d'oublier le serviteur pour ne plus écouter que le maître, à qui seul le langage des psaumes convient avec une parfaite justesse, pourvu qu'on ne le sépare point de son corps mystique qui est l'Eglise. Tantôt il y parle avec la supériorité d'un Dieu, avec la liberté du Fils unique de Dieu, égal à son Père ; tantôt il y parle avec la confiance d'un juste parfait, à qui la justice divine n'a rien à reprocher, tantôt il y parle avec l'humilité et les sentiments d'un pauvre à qui rien n'est dû ; tantôt il y prend le langage d'un pécheur couvert de crimes, digne de toute la colère de Dieu, saisi de douleur et de confusion à la vue des péchés sans nombre par lesquels il a outragé la Divinité, anéanti et tremblant devant une majesté justement irritée, et dont la puissance égale sa colère ; tantôt il gémit, il soupire, et, du fond de l'abîme, pousse des cris perçants comme un homme de douleurs, qui souffre les maux les plus cuisants, qui est environné d'infirmités, dépouillé de tout bien, dénué de tout secours, livré à l'ignominie, devenu l'opprobre et la fable des plus méprisables d'entre les hommes ; trahi par ses proches et ses amis, abandonné de tout le monde, assiégé de toutes parts, et persécuté sans relâche par une multitude d'ennemis

(1) Rom. XI. 25, et seqq. — (2) Isai. LIX. 20. — (3) Ps. LXXIX. 2, et seqq. — (4) Ps. LXI. 12, 13. — (5) Apoc. XXII. 12.

également cruels, puissants, calomnieux, artificieux ; tantôt il regarde ses humiliations et ses douleurs comme étant ordonnées par une justice pleine de sévérité, qui le repousse, qui poursuit en lui les crimes dont il est chargé, appesantit sur lui son bras, et l'accable de tous les traits de sa colère ; mais, au milieu de tant d'afflictions et d'épreuves, il paraît toujours animé de la confiance la plus vive et de la plus ferme espérance.

D'autres fois il envisage la colère de Dieu comme étant apaisée ; et il parle comme un homme devenu l'objet des complaisances de Dieu, qui répand sur lui les trésors de ses bénédictions, et auquel il donne toute la terre pour son héritage, qu'il revêt de toute sa puissance, et du droit de juger tout l'univers ; qu'il venge de tous ses ennemis, à qui il donne une famille innombrable, qu'il récompense d'une félicité proportionnée à ses douleurs, d'une gloire qui répond à ses humiliations, et qui l'élève au-dessus des anges même. Dans d'autres psaumes, il parle comme un vainqueur qui a terrassé tous ses ennemis, et qui a fait la conquête du monde entier ; dans d'autres, comme un protecteur tout-puissant et un père plein de tendresse, qui prend en main la cause de la veuve, du pauvre et de l'orphelin, et qui les arrache à la malice et à la puissance de ceux qui les oppriment. Tantôt il y parle comme s'il était seul ; et tantôt comme au nom d'une multitude d'hommes. Quelquefois, dans un même psaume, il se dit exaucé et délivré ; et cependant il demande sa délivrance comme un homme encore affligé et opprimé.

Cette variété de langage et de sentiments qui nous paraissent d'abord si opposés, se concilient parfaitement en Jésus-Christ, parce qu'il réunit en sa personne des natures et des qualités, dans lesquelles toutes ces différences et ces contradictions apparentes s'accordent avec une admirable justesse. S'il parle quelquefois en Dieu et en maître dans les psaumes, c'est qu'il est le Fils de Dieu, Dieu comme son Père, Dieu parfaitement égal et consubstantiel à son Père. S'il demande si souvent à Dieu d'être jugé selon sa justice et son innocence, c'est qu'il est effectivement exempt de toute tache et de toute iniquité. S'il prend le langage d'un pauvre à qui rien n'était dû, qui a tout reçu sans avoir rien mérité, qui s'abaisse profondément devant Dieu, et qui lui restitue, par une vive reconnaissance, tous les biens dont sa bonté l'a enrichi ; ce n'est pas seulement en notre nom qu'il tient ce langage, c'est encore en son propre nom ; s'il parle alors comme le premier des élus, comme le premier des vases de la grâce de Dieu, c'est que son humanité sainte a été prédestinée par un choix tout gratuit, pour être unie personnellement au Verbe, pour être élevée à l'auguste qualité de Fils unique de Dieu, et pour posséder la plénitude de la grâce et de la vérité.

S'il tient le langage d'un pécheur et d'un criminel, s'il accuse des iniquités sans nombre, s'il est couvert de confusion, s'il est triste jusqu'à la mort, s'il tremble, s'il est troublé, s'il pleure, s'il soupire, s'il pousse des cris perçants, s'il succombe sous le poids de la justice et de la colère de Dieu ; s'il demande grâce, s'il craint, s'il espère, ce n'est plus en son nom qu'il parle, c'est au nôtre : c'est qu'il s'est rendu notre caution et notre répondant ; c'est qu'il est devenu, par obéissance, le pécheur universel, c'est que, voulant sauver une famille criminelle, condamnée à une confusion et à des supplices sans fin, ce Dieu plein de majesté, sans cesser d'être ce qu'il était, s'est anéanti par une charité et une sagesse également incompréhensibles, jusqu'à prendre la forme et la nature de l'esclave pour élever l'esclave à la dignité de Fils de Dieu ; il s'est revêtu d'une chair semblable à celle du pécheur, et s'est chargé de tous nos péchés pour les expier et les détruire dans cette même chair, et nous revêtir de sa justice ; il a bien voulu porter toute la confusion et endurer toute la douleur qui nous étaiant dues pour nos crimes, afin de nous mériter une gloire et une félicité éternelle, à laquelle nous n'avions plus aucun droit ; il a voulu combattre contre le démon, et se laisser vaincre en apparence, pour le vaincre réellement et nous arracher à la puissance de ce tyran ; il s'est livré à la mort dans le temps, pour nous délivrer de la mort éternelle, et nous acquérir une vie immortelle.

En les étudiant ainsi au point de vue de notre rédemption, nous ne devons plus être étonnés d'entendre Jésus-Christ parler, dans les psaumes, comme un pécheur et un pénitent public, et en exprimant tous les sentiments. Mais alors il faut bien distinguer en quelle qualité il parle; ce n'est point comme Verbe et comme Sagesse éternelle de Dieu; ce n'est point comme juste parfait, tel qu'était son âme sainte; mais c'est en qualité de chef inséparablement uni avec tout son corps mystique, qu'il a trouvé dans le péché et la condamnation, qu'il a justifié, et qui ne compose avec lui qu'un seul tout, et comme un seul homme et une seule personne, pour se servir des termes de saint Augustin et des autres pères de l'Eglise.

Quand Jésus-Christ, dans les psaumes, demande sa récompense, sa glorification, sa résurrection; c'est tout à la fois pour son humanité sainte, pour son corps mystique, et pour chacun de ses membres, qu'il adresse à Dieu ses prières. Il ne sépare jamais sa cause de celle de ses membres; et quoique, par sa résurrection, il soit entré pour jamais dans un état impassible, immortel, plein de gloire et de félicité, hors de la portée de ses ennemis et de ses persécuteurs; c'est pourtant une vérité certaine et compatible avec un état si sublime, qu'il est traité ignominieusement, qu'il est persécuté sans cesse, qu'il a et qu'il aura jusqu'à la fin des siècles des ennemis violents et artificieux, qu'il est tenté et éprouvé, qu'il soupire, qu'il gémit, qu'il est dans le trouble et dans l'anxiété, qu'il crie, qu'il craint, qu'il espère, qu'il est pauvre, qu'il est malade, qu'il meurt; mais ce c'est plus dans sa personne qu'il est ainsi traité; c'est dans ses membres qu'il éprouve tous ces sentiments. *Pourquoi me persécutez-vous* (1)? dit Jésus-Christ à Saul après l'avoir terrassé. Il ne dit pas: Pourquoi persécutez-vous mes saints, mes enfants, mes serviteurs? mais il dit: *Pourquoi me persécutez-vous? C'est-à-dire pourquoi persécutez-vous mes membres? Car persécuter mes membres, c'est me persécuter moi-même.* Jésus-Christ nous dit encore dans l'Evangile (2), que, lorsque le Fils de l'homme viendra juger la terre, il dira à ceux qui seront à sa droite: *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, etc. Car en vérité je vous le dis; autant de fois que vous l'avez fait à un des moindres de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait.* Jésus-Christ est le chef d'un corps; le chef est déjà glorieux et triomphant; mais il a encore, et il aura, jusqu'à la fin du monde, des membres qui souffriront; et il nous apprend que c'est lui-même qui souffre et qui souffrira dans ses membres.

S'il est vrai que c'est Jésus-Christ qui parle presque partout dans les psaumes; c'est une seconde vérité également certaine, que les psaumes sont en même temps la voix de l'Eglise universelle, qui comprend les fidèles de tous les siècles et de toutes les parties de l'univers. C'est le corps de l'Eglise, qui parle dans ces divins cantiques, qui adore, qui loue, qui admire, qui fait éclater ses transports de joie, qui rend grâces, qui supplie, qui gémit, qui est triste, malade, languissant, opprimé par des ennemis violents et pleins d'artifices, pénétré de la douleur la plus vive à la vue d'un grand nombre de ses membres en qui la charité est éteinte; qui craint, qui espère, qui demande sa délivrance jusqu'à la fin des siècles. Indépendamment des intérêts particuliers de chacun de ses membres, le corps entier a des intérêts et des biens généraux; il a des sujets généraux de louange, d'admiration, de joie et de reconnaissance; il a des besoins, des maux, des ennemis, des scandales, des affaiblissements, des craintes, des tentations, des périls universels; il a des consolations, des promesses, des espérances, qui regardent l'universalité de ses membres; et c'est par les psaumes que l'Eglise exprime et fait éclater tous ces différents sentiments.

Elle y parle quelquefois le langage d'une multitude d'hommes et, le plus souvent, le

(1) Act. ix. 4. — (2) Matth. xxv. 35, 40.

langage d'un seul. C'est un pauvre, un orphelin, une veuve, un affligé, mais ce pauvre, cet affligé, cet orphelin, et cette veuve, c'est l'Eglise entière. Ainsi, parce qu'ordinairement c'est la voix d'un seul qui parle dans les psaumes, on aurait tort d'en conclure que ce ne sont pas tous les frères en corps qui s'expliquent ; car l'Eglise entière est une ; c'est une épouse unique ; c'est un seul corps ; c'est un seul homme ; et il fallait, pour marquer davantage cette unité, que la voix des psaumes fût ordinairement la voix d'un seul.

Mais une chose qui mérite encore d'être remarquée, c'est qu'en comparant les différents cantiques dont se compose le psautier, ou même les différentes parties d'un seul psaume, et en considérant l'assemblage que l'Eglise fait de ces cantiques sacrés pour en former ses prières, on y voit cet homme unique passer successivement de la joie à la tristesse, de l'allégresse du triomphe à un sentiment d'humiliation. Cet homme unique dit qu'il est en paix et en guerre, dans la sécurité et dans la crainte, à l'abri de toutes sortes d'ennemis, et environné de pièges ; qu'il est riche et indigent ; qu'il est saint et pécheur, plein de vigueur et de santé, et réduit à une extrême faiblesse ; qu'il est rempli de consolation, et qu'il n'a personne qui le console ; qu'il a un secours puissant, qu'il en est tout à fait dénué ; qu'il est continuellement protégé, et qu'il n'a point de protecteur.

Voilà une grande opposition de langage et de sentiments ; mais ces oppositions s'allient parfaitement dans la bouche de l'Eglise. Elle est un seul corps, et ce corps a un chef ; ce corps est déjà ressuscité, monté glorieux au ciel, triomphant, et assis à la droite du Père dans son chef ; ce corps a aussi des membres glorifiés qui sont déjà entrés en possession du règne, de la gloire, de la paix et de la félicité de leur chef. Ce corps a d'autres membres qui souffrent dans le purgatoire, où ils expient, par l'humiliation et la douleur, les restes des péchés avec lesquels ils sont sortis de ce monde. Ce corps a d'autres membres qui combattent encore sur la terre ; parmi ces membres, il y en a de parfaits qui sont pleins de vigueur et de santé, et qui font la force du corps ; il y en a d'autres qui sont faibles, d'autres qui sont malades et languissants, d'autres qui sont convalescents, d'autres qui sont dans l'état de mort, et, entre ceux-ci, plusieurs vivront un jour, et seront la consolation du corps.

L'Eglise de la terre a différentes parties, dont les unes peuvent être dans la paix, et les autres dans l'ardeur du combat ; les unes dans la joie, et les autres dans la tristesse ; les unes comblées des dons du ciel, et les autres en recevoir moins ; les unes avoir de mauvais pasteurs, et les autres de fidèles ministres ; les unes éprouver des scandales, et les autres des consolations ; les unes souffrir des divisions et des abus, et les autres être unies dans l'amour sincère de la vérité et des règles.

Ce sont toutes ces différences qui se rencontrent dans la diversité des principaux membres, qui font que l'Eglise universelle se trouve en même temps dans des états si contraires, éprouve des sentiments si divers, et parle un langage si différent dans les cantiques sacrés qui forment ses prières. Chaque portion même de l'Eglise, par l'union étroite qu'elle a, par sa nature, avec toutes les autres, se transforme en toutes les autres, a des sentiments et un langage proportionnés à tous leurs états. Ainsi, quoique une Eglise particulière soit dans la tristesse, pour des maux qui lui sont plus propres et plus personnels, elle est consolée en même temps par les biens qu'elle voit dans d'autres églises, et elle s'en réjouit comme d'un bien qui lui est propre. Et par la même raison, quand une église particulière est plus favorisée de Dieu par la lumière de la vérité, par la sainteté et la paix qu'il y fait éclater, cette même église s'afflige des maux que d'autres églises ressentent, selon cette belle parole de saint Paul : *Afin qu'il n'y ait point de schisme ni de division dans le corps, mais que tous les membres conspirent mutuellement à s'entr'aider les uns les autres. Et si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui ; ou si l'un des membres reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui. Or,*

vous êtes tous ensemble le corps de Jésus-Christ, et chacun de vous en particulier en est un des membres (1).

Une troisième vérité, tout à fait consolante pour nous, et qui est très importante, c'est que les psaumes ne sont pas seulement la voix de Jésus-Christ et de l'Église, mais ils sont encore la voix de chacun de nous. « Nous y avons tous un droit personnel, dit un célèbre auteur du dernier siècle (2) ; ils sont à nous, si nous sommes à Jésus-Christ, et si nous sommes animés de son Esprit. Il a connu nos tentations, nos fautes, notre pénitence, nos gémissements, le besoin continuel où nous sommes de son secours, notre délivrance, nos actions de grâces, nos désirs, notre espérance ; et il a voulu que tous ces sentiments fussent marqués dans les psaumes, afin que nous n'eussions qu'à nous y abandonner, et à les suivre dans les différentes situations où nous nous trouverions ; et que nous eussions la consolation de lui offrir des paroles divines, dans les temps que nous recevions de lui des mouvements surnaturels, dont sa grâce serait le principe.

» Nous sommes tous dans l'unité d'un seul corps et d'un seul homme, dont Jésus-Christ est le chef et dont les psaumes sont la voix. Un seul y a le même droit que tout le corps ; et il peut sans témérité parler au nom de tous ses frères, ou croire que tous ses frères parlent pour lui. Un seul parle quelquefois, dit saint Augustin (3), comme si tous parlaient, parce que tous ensemble ils ne sont que dans un seul : *Sic clamat unus tanquam omnes, quia omnes in uno unus sunt.* »

Les psaumes représentent à nos âmes le véritable état dans lequel elles se trouvent. Chacun, selon la remarque de saint Athanase (4), s'y voit dépeint et remarque, dans les divers mouvements qui y sont exprimés de toutes parts, ce qui se passe au fond de son cœur ; s'il est dans la joie ou dans la tristesse, dans la ferveur ou dans l'attiédissement, dans l'espérance ou dans la crainte, il trouve dans ce livre divin des paroles conformes à sa disposition présente, des règles pour sa conduite et des remèdes aux maux qui le font gémir. C'est pourquoi l'Église, que Dieu en a rendue dépositaire, le met continuellement dans la bouche de ses enfants, afin qu'ils en goûtent la douceur, et qu'ayant sans cesse ces divines paroles sur la langue, ils s'accoutument insensiblement à les avoir dans le cœur. Elle veut qu'ils y apprennent à connaître l'imposante majesté de Dieu, à trembler devant sa grandeur, à écouter avec respect ses ordonnances, à implorer ses miséricordes, à fléchir sa colère, à craindre ses jugements et à espérer ses récompenses. Ainsi ces cantiques sacrés sont en même temps la consolation de ceux qui pleurent, la force des faibles, la guérison des malades, la nourriture de ceux qui sont en santé, les délices des innocents, l'instruction des pénitents et les remèdes à toutes nos maladies.

Concluons donc de tout ce qui vient d'être dit, que, dans les psaumes, ce n'est pas seulement l'auteur qui parle, soit en son propre nom, soit au nom du peuple hébreu ; mais que c'est principalement Jésus-Christ même selon toutes ses qualités ; que c'est le corps entier de l'Église, répandue dans tous les siècles et dans tout l'univers ; que c'est chacun de nous, qui fait éclater sa voix dans les psaumes.

Le livre des Psaumes nous est parvenu en un grand nombre de langues. Il est évident que l'hébreu est l'original. Le texte cependant n'est pas absolument exempt d'altération. Une des plus fortes figure au psaume xxv. Au lieu de ces mots : *Ils ont percé* כָּרְעוּ *mes mains et mes pieds*, le texte hébreu porte כָּרְעוּ : *Comme un lion, mes mains et mes pieds* ; ce qui ne signifie rien. Des commentateurs n'hésitent pas à accuser les Juifs d'avoir altéré à dessein le texte sacré, pour effacer une des plus frappantes pro-

(1) 1. Cor. xii. 25, et seqq. — (2) *Traité sur la prière publique*, par Dugué, xi. moyen. — (3) Aug. *Præfat. in Ps. lxi.*
— (4) Athan. *Opusc. in Psalm.*

phéties messianiques. On a relevé d'autres changements moins importants ; nous les signalerons dans le cours du commentaire.

Les Septante sont ensuite la source la plus autorisée. Le traducteur s'est attaché tellement au texte original, qu'il en reproduit les hébraïsmes jusque dans les temps des verbes ; mettant le prétérit, par exemple, quand il faut le futur. Cette fidélité exagérée rend le texte grec peu intelligible pour le commun des hellénistes : il est nécessaire parfois de rétablir de mémoire le texte hébreu, pour comprendre le sens du grec. Mais il y a un grand avantage aujourd'hui, pour l'exégèse, à comparer les Septante à l'hébreu actuel. Cette comparaison prouve que le texte original qui a servi à la traduction différait quelquefois du texte actuel, et que les massorètes, en restreignant le sens, par les points-voyelles, ont donné à certains mots, à certaines expressions, une autre acception que celle qui avait cours en Egypte.

Les versions syriaque, éthiopienne, arabe, ainsi que la paraphrase chaldaïque, sont aussi très utiles pour fixer le sens exact de chaque verset ; mais quelle que soit leur utilité pour le savant, ce qu'il faut au prêtre et au fidèle, c'est surtout comprendre les psaumes tels que l'Eglise les présente dans ses offices. Au point de vue pratique, le texte de la Vulgate doit donc nous occuper principalement.

Ce texte n'est pas homogène, il est le produit de transformations successives.

Quoiqu'il y eut, avant Jésus-Christ, dans Rome et dans l'Italie une infinité de Juifs, il ne paraît point certain qu'il y ait existé de traduction de l'Écriture, en latin, avant l'établissement de l'église chrétienne. Ils lisaient apparemment les livres saints en hébreu ou en grec ; car le grec était d'un usage commun à Rome, et les Juifs qui s'y trouvaient, étaient venus tous d'Orient et de la Grèce. On croit que la première version latine du Psautier fut faite par les chrétiens, en faveur de ceux qui n'entendaient ni le grec ni l'hébreu ; et cette traduction est d'une si haute antiquité, qu'on n'en connaît ni l'auteur, ni l'époque. On sait seulement qu'elle a été faite sur le grec dès le siècle des apôtres, et que toute l'église latine s'en est servie, jusqu'à la version de saint Jérôme. L'Eglise de Rome n'en a point eu d'autre dans l'office public, jusqu'au pontificat de Pie V, qui fit recevoir la Vulgate dans Rome, et ne laissa l'ancienne Italique, que dans quelques endroits où elle est encore aujourd'hui en usage.

Les rationalistes objectent la barbarie de cette traduction, pour en détruire l'antiquité. Nous ne nions pas qu'il n'y ait des termes qui ne sont pas d'une belle latinité ; et que, du temps de Néron, de Vespasien, de Domitien et de Trajan, les personnes instruites, les Latins d'origine, et ceux qui avaient bien étudié la langue latine, ne la parlèrent plus purement que nos premiers traducteurs de l'Écriture ; mais les apôtres et leurs disciples se mettaient si peu en peine de la pureté du style et de la beauté du langage, que c'était là le moindre de leurs soucis. Contents de proposer la vérité dans sa force, et de la mettre dans tout son jour, ils craignaient même de déshonorer leur ministère et d'avilir la dignité de ces oracles divins, en les revêtant des ornements d'une éloquence humaine : *Loquimur non in doctis humanæ sapientiæ verbis, sed in doctrina spiritus* (1.)

C'est donc apparemment par indifférence pour la beauté du style, qu'ils ne l'ont pas employée. Peut-être aussi que ceux qui, les premiers, ont entrepris des traductions, étaient des étrangers qui ne possédaient point parfaitement la langue latine, mais qui savaient bien la langue grecque, sur laquelle ces livres furent alors traduits. Il suffisait à leur dessein qu'ils rendissent exactement et fidèlement le sens de leur texte. La beauté du tour, l'élégance des termes, la pureté de l'élocution n'y faisaient rien, pourvu que l'original ne perdît rien de sa force et de sa signification. Or, on peut assurer qu'à cet égard notre traducteur, quel qu'il soit, a parfaitement réussi, et peut-être beaucoup

(1) 1. Cor. II. 13.

mieux qu'un autre qui aurait été plus scrupuleux sur le choix des paroles et sur leur arrangement. Attentif à rendre mot pour mot tout ce qu'il trouvait dans le grec, il n'a nullement pensé à faire remarquer ni sa suffisance, ni son talent à bien parler. Tel était le caractère des écrivains sacrés, et celui des premiers traducteurs de l'Écriture en latin. La parole de Dieu est au-dessus de toutes les beautés et de tous les ornements. Les traducteurs grecs de l'Ancien Testament, quoiqu'ils vécussent dans des temps où la langue grecque était dans sa perfection, ont-ils cherché à s'exprimer purement, élégamment, poliment? Non; mais bien à rendre la force de leur original.

On demande si le Psautier dont l'église latine se sert aujourd'hui dans son office, est le même que cet ancien Psautier traduit dès les temps apostoliques; et comment il est parvenu à ce degré d'autorité que le concile de Trente lui a donné (1), en le préférant à toutes les autres traductions, et en disant qu'il était approuvé dans l'Église par un long usage de tant de siècles: *Ipsa vetus et vulgata editio, quæ longo tot sæculorum usu, in ipsa Ecclesia probata est.* Pour répondre à cette question, il faut remarquer que saint Jérôme étant à Rome, vers l'an 382, fut prié par le pape Damase de corriger l'édition latine des Psaumes, sur le texte grec des Septante, parce qu'on s'apercevait qu'elle s'éloignait en bien des endroits de son original. Saint Jérôme y travailla, mais avec un peu de précipitation, en sorte qu'il n'y mit pas la dernière main: *Lice' cursim, magna illud ex parte correxeram* (2). Son édition fut reçue à Rome, et on commença à s'en servir communément dans l'Église; mais ce travail n'eut pas beaucoup de succès. Le peuple, accoutumé à réciter les psaumes suivant l'ancienne version, négligea les corrections du saint docteur, de manière que, bientôt, elle se trouva remplie d'une grande partie des fautes qu'il en avait ôtées: *Quod quia rursus videtis*, dit-il en parlant à Paule et à Eustochie, *scriptorum vitio depravatam, plusque antiquum errorem, quam novam emendationem valere.* Comme il était à Bethlehem vers l'an 384, les saintes dames dont on vient de parler, le prièrent de travailler à une nouvelle version latine du texte des Septante. Il le fit, et avec un soin extraordinaire. Il marqua entre une obèle, ou broche (—) et deux points (:), ce qui était de plus dans les Septante, que dans l'hébreu; et il mit entre une étoile (*) et deux points (:) ce qui était ajouté de l'hébreu, et tiré de la version de Théodotion. C'est de cette édition qu'il dit dans l'épître à Sophrone: *Quorum (Lxx) translationem diligentissime emendatam olim meæ linguæ hominibus dedi.*

Enfin, le même saint Jérôme, quelques années après, fut sollicité par Sophrone de traduire tout le psautier d'hébreu en latin; parce qu'il était arrivé à Sophrone, en disputant contre un Juif, que celui-ci lui niait la plupart des passages qu'il citait des psaumes suivant les Septante, soutenant que l'hébreu portait autrement. Saint Jérôme entreprit donc cette traduction et l'exécuta d'une manière irréprochable. Ce n'est pas cette traduction faite sur l'hébreu, qui est connue sous le nom de Vulgate; mais la seconde version que saint Jérôme entreprit étant à Bethlehem. Dans sa lettre à Paule et à Eustochie, il dit simplement qu'il a corrigé l'ancienne édition, parce qu'il en avait conservé les paroles tant qu'il avait pu. Mais dans l'épître à Sunnia et Frétéla, il l'appelle *une nouvelle version*, parce qu'en effet il l'avait tellement retouchée, qu'elle pouvait passer pour une nouvelle traduction faite sur le texte des Hexaples, qui était le plus estimé.

Il s'est encore glissé quelques fautes, depuis saint Jérôme, dans cette dernière version; et tous les passages ne s'y trouvent pas entièrement conformes à la traduction primitive qu'il avait faite. C'est ce qui a fait dire au P. Martianay (3) que notre Vulgate n'était proprement, ni l'ancienne Italique qui était en usage avant saint Jérôme, ni la nouvelle version latine faite par ce saint docteur, étant à Bethlehem; mais un mélange de l'une et de l'autre. Il était bien difficile que, tout d'un coup, on ôtât de la bouche, et qu'on

(1) Concil. Trident. Sess. iv. — (2) Hieronym. Epist. ad Paulam, in capite Psalterii. Vide et Præfat. ad Sophron. — (3) Martianus Prolegom. in tom. i. nov. edit. S. Hieronymi.

effaçât de la mémoire du peuple les mots auxquels il était accoutumé depuis si longtemps. Mais un petit nombre de variantes, dans une matière comme celle-là, doivent être comptées pour rien (1). Il nous suffit que ce soit le même corps de traduction, sauf les modifications qui sont inévitables dans ces sortes d'ouvrages. Walafride Strabon (2) dit expressément que, de son temps (c'est-à-dire, au ix^e siècle), l'Eglise de Rome lisait encore les Psaumes, suivant les Septante ; mais que les églises des Gaules et quelques-unes de celles d'Allemagne, les chantaient suivant la correction que saint Jérôme en fit sur les mêmes Septante. Il ajoute que ce fut saint Grégoire de Tours qui apporta de Rome dans les Gaules, ce psautier traduit par saint Jérôme sur le grec des Septante. Voilà donc deux psautiers différents, l'un en usage à Rome et l'autre dans les Gaules ; l'un et l'autre sur les Septante ; mais le premier n'était point corrigé, et le second l'était par saint Jérôme : *Secundum emendationem quam Hieronymus pater de LXX editione composuit.*

Bernon, abbé d'Augie (3), qui vivait au xi^e siècle, dit aussi que saint Jérôme, ayant traduit le Psautier du grec en latin, le donna à chanter aux églises des Gaules et à quelques églises d'Allemagne ; de là vient, dit-il, qu'on l'appelle *Psautier Gallican*. Mais pour les Romains, ajoute-t-il, ils chantent les psaumes suivant l'édition Vulgate, ancienne et corrompue : *Romanis adhuc ex corrupta vulgata editione Psalterium canentibus*. C'est cette même version que saint Jérôme avait retouchée par l'ordre du pape Damase, et dans laquelle l'ancienne erreur eut plus de force que la nouvelle correction, comme il s'en plaint : *Plus antiquum errorem, quam novam emendationem valere*. Bernon continue et dit que les Romains ayant composé le chant, et l'ayant répandu dans les Gaules, il se trouva dans les offices divins plusieurs paroles de l'ancienne Vulgate romaine, mêlées avec le psautier gallican ; ce qui n'est pas, dit-il, aisé à démêler, et ce qui fait de la peine à ceux qui ne sont point instruits de la cause de cette diversité.

C'est, en effet, ce que nous remarquons encore aujourd'hui dans notre office ecclésiastique, où le *Venite exsultemus*, par exemple, se dit tout entier, suivant le psautier romain, parce qu'autrefois ce psaume se chantait toujours et était considéré comme une hymne.

Dans le bréviaire et le missel romain, et dans ceux qui ont été faits sur eux, les antiennes des vêpres, des matines et des laudes, surtout dans les offices des saints, les introïts des messes, et principalement les antiennes et les répons des trois derniers jours de la semaine sainte, les graduels et les traits de ces mêmes jours, sont assez différents de notre Vulgate, parce qu'ils sont tirés du psautier qui a été usité à Rome pendant quinze siècles.

Pour permettre au lecteur de comparer d'un seul coup d'œil l'hébreu à la Vulgate, nous allons reproduire le texte sur trois colonnes : 1^o la Vulgate, 2^o la traduction française, 3^o la traduction latine de Pagnino d'après l'hébreu.

(1) Vide *Præfat. tom. 4. nov. edil. S. Aug.*, pag. penult. — (2) *Walafrid Strabo, lib. de Reb. Ecclesiast. cap. 25.* Psalmos autem eum secundum LXX interpretes Romani adhuc habeant : Galli et Germanorum aliqui secundum emendationem quam Hieronymus pater de LXX editione composuit, Psalterium eantant, quam Gregorius Turonensis episcopus a partibus Romanis mutuatum, in Galliarum dicitur Ecclesias transtulisse. — (3) *Berno Augiens. Ep. inedita ad Meginfrid. et Bernonem, apud Mabillon. disquisit. de Cursu Gallicano.* § 2, pag. 396.

LES PSAUMES

LIVRE PREMIER, D'APRÈS LES JUIFS

PSAUME PREMIER

Bonheur des justes, leurs devoirs, leurs récompenses. Malheur des méchants, leurs peines.

ARGUMENT

Ce premier psaume n'a point de titre, ni dans l'hébreu, ni dans les Septante (1). C'est comme la préface de tout le Psautier (2). Les pères grecs et latins l'attribuent communément à David. Quelques auteurs l'attribuent à Esdras (3). Jérémie l'a ou cité ou imité (4). Les Juifs le rapportent à Josias (5), le seul roi de Juda, à qui l'on puisse donner cette louange, de n'avoir point suivi le conseil des impies, de ne point s'être arrêté dans la voie des pécheurs, et de ne point s'être assis dans la chaire de pestilence. Quelques pères (6) l'appliquent à Joseph d'Arimathie, qui ne voulut point se joindre aux Juifs, dans le dessein impie de perdre le Sauveur. On l'explique aussi de Jésus-Christ (7), qui n'a jamais commis la moindre faute, qui n'a été souillé d'aucun péché, et n'est jamais entré en participation avec les méchants. Ce psaume contient comme un précis de toute la doctrine du Psautier, et un abrégé de toute la morale et des devoirs de l'homme.

1. Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentiae non sedit;

1. Heureux l'homme qui ne s'est point laissé aller au conseil des impies, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis dans la chair de pestilence ;

1. Beatus vir qui non ambulavit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra derisorum non sedit.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. BEATUS VIR QUI NON ABIIT... Le psalmiste nous décrit trois sortes de méchants, que l'homme de bien ne doit point imiter, et avec qui il ne doit point avoir de liaison ; les impies, les pécheurs, les libertins. Il nous marque trois degrés de commerce ou d'engagement avec eux (8). Ne point marcher dans leurs voies, ne point s'y arrêter, ne point s'y asseoir. Il condamne la pensée, l'action, la persévérance dans le mal. Tant que nous vivons, il est malaisé de ne pas marcher quelque-

fois dans la voie des méchants (9). Tout homme est pécheur (10), et si nous disons que nous ne commettons point le péché, nous nous séduisons, et la vérité n'est point en nous. Mais le juste n'y demeure pas ; il ne persévère pas dans cette voie malheureuse ; il se hâte de rentrer dans la voie du Seigneur par la pénitence.

L'impie en cet endroit, suivant la force du mot hébreu, signifie plutôt un homme inconstant, turbulent, inquiet (11), qui n'a ni amour constant pour

(1) Edit. Complut. Ὁ ἀλμύς τοῦ Δαυὶδ, ἀνεπίγραφος παρ' Ἐβραίοις. Théodoret simplement : Ἀνεπίγραφος παρ' Ἐβραίοις. Les autres ne lisent aucun titre.

(2) Hieronym. hic. — (3) Incognit. in Psalm.

(4) Jerem. xvii. 7. 8. comparé au psaume 1. ÿ. 3.

(5) Hebraei apud Hieronym. hic.

(6) Athanas. hic ad ÿ. 1. Tertull. lib. de Spectaculis, apud Hieronym. hic.

(7) Hieronym. hic.

(8) Theodoret. Ὁ ἄνθρωπος ἀπλῶς δὲ πρῶτον ὁδοῦ, εἶτα στίσει, εἶτα καθέδρα; ἐμνημόνευσε, etc.

(9) Hieron. Non dixit : Et in via peccatorum non ambulavit ; hoc quippe impossibile est, quia nullus absque peccato, etc.

(10) 1. Johann. 1. 8.

(11) Vide Muis. hic. Et Isai. lvi. 20. et Prov. iv. 16.

2. Sed in lege Domini voluntas ejus,
et in lege ejus meditabitur die ac nocte.

2. Mais qui met toute son affection
dans la loi du Seigneur, et qui médite
jour et nuit cette loi.

2. Sed in lege Domini voluntas ejus,
et in lege ejus meditatur die ac nocte.

COMMENTAIRE

le bien, ni ardeur pour la vertu et pour la vérité ; un homme qui marche sans attention, sans vigilance sur lui-même, qui se conduit au hasard, qui suit le penchant de son inclination et les désirs de son cœur ; tantôt bon, tantôt mauvais, suivant les compagnies et les circonstances. *Le pécheur* est plus méchant et plus dangereux, que celui que nous venons de décrire. Le pécheur marque ici celui qui est affermi, obstiné dans le mal ; qui a formé de fortes habitudes dans le crime. Enfin *les hommes contagieux*, ces pestes de la société selon les Septante (1), ou *les railleurs*, selon l'hébreu, sont ceux qui se railent de la religion, qui n'ont que du mépris pour ceux qui pratiquent la vertu et la piété. Ce sont ces hommes insolents et dangereux, qui inspirent l'irreligion et le libertinage par des airs bouffons et moqueurs. Salomon en parle souvent dans les Proverbes (2), et il a grand soin de prémunir son disciple contre les traits de ces sortes de gens. Ils n'étaient que trop communs parmi les Juifs ; et les prophètes (3) nous apprennent les insultes auxquelles ils étaient exposés de leur part. Symmaque traduit ce terme par *un imposteur*.

Clément d'Alexandrie (4) croit que *l'assemblée des impies*, marque les gentils ; *la voie des pécheurs*, les Juifs ; *la chaire des hommes contagieux*, les hérésies. Saint Jérôme parle à peu près de même (5) : Heureux, dit-il, celui qui n'a ni pensé, ni fait, ni enseigné le mal ; qui n'est ni Juif, ni gentil, ni hérétique. La chaire de pestilence ou de corruption, est, selon saint Athanase (6), la mauvaise doctrine, les méchants docteurs, les sentiments des impies, des hérétiques. Selon saint Grégoire, c'est le mauvais exemple et la malice affectée. Selon saint Hilaire (7), ce sont les emplois séculiers, où souvent l'âme se corrompt, quelque bonne intention qu'on ait eu en y entrant. *Marcher avec quelqu'un*, dans le style de l'Écriture (8), signifie consentir à ses volontés, lui obéir, être de même sentiment. *Être assis avec lui*, ou

avoir avec lui une même demeure, dit quelque chose de plus ; il insinue la familiarité, l'habitude.

V. 2. SED IN LEGE DOMINI VOLUNTAS EJUS. David nous a d'abord instruits de ce que l'homme de bien doit éviter. Il nous dit ici ce qu'il doit faire. Il faut commencer par éviter le mal, c'est la première leçon de la morale (9). Après cela, on vient à la pratique du bien (10).

Virtus est vitium fugere, et sapientia prima
Stultitia caruisse.

Ce n'est point assez de connaître la loi de Dieu, il faut l'aimer, il faut l'étudier, la pratiquer, la méditer jour et nuit (11), s'en remplir l'esprit et le cœur, en être continuellement occupé, vivre dans une vigilance continuelle sur nos démarches. La nuit et le jour, peuvent, selon saint Augustin, marquer l'adversité et la prospérité, dans le sens moral (12). Moïse ordonne aux Israélites (13) de conserver dans leur cœur les paroles de la loi, de les raconter à leurs enfants, d'y méditer dans la maison, en voyage, en se couchant, en se levant ; de les mettre sur leurs mains, de les attacher sur leurs fronts, de les écrire sur leurs portes. Josèphe (14) dit que les Juifs apprennent la loi de Moïse, et l'histoire de leurs aïeux, dès leur plus tendre jeunesse ; ils les savent si parfaitement qu'ils sont toujours en état d'en rendre compte et de les réciter, avec autant de facilité que leur propre nom, tant ils les ont présentes dans leur mémoire. N'est-il pas honteux que les chrétiens soient si négligents d'étudier les divines Écritures, et en particulier, l'Évangile, que plusieurs ne l'aient jamais lu, et que très peu en sachent à peine médiocrement la substance ? Par ces paroles : *In lege Domini voluntas ejus*, le prophète distingue le vrai juste et le chrétien, du Juif et de l'hypocrite (15). Le premier observe la loi simplement par crainte et malgré lui : *Qui timet invitus observat*, dit saint Ambroise ; mais le chrétien l'observe de toute l'étendue de sa volonté.

(1) Καὶ ἐπὶ καθέδρᾳ λοιμῶν οὐκ ἐκάθισεν. Αἰγυ. Χλευαστῶν. Sym. Β' πειθετῶν. 5 et 7. Edit. Παρανόμων.

(2) Vide Prov. i. 22 ; iii. 34 ; ix. 12, 7, 8 ; xiii. 1 ; xiv. 6 ; xv. 12 ; xix. 25, 29 ; xxx. 1. etc.

(3) Vide Isai. xxviii. 10 ; xxxiv. 13. - Amos. ii. 12. - Mich. ii. 6. - Jerem. xvii. 15. - Ezech. xlviii.

(4) Clem. Alexand. lib. ii. - S'rom.

(5) Hieron. hic.

(6) Athanas. in hunc Psal.

(7) Hilar. in hunc loc.

(8) Vide Genes. v. 22. et Jerem. xv. 17.

(9) Psalm. xxxvi. 27. Declina a malo et fac bonum. Ambros. hic. Nobis initium bonorum, abstinentia peccatorum est.

(10) Horat. Epist. lib. i. ep. 1.

(11) Vide Hieronym.

(12) August. hic. — (13) Deut. vi. 6.

(14) Joseph contra Apion. lib. ii. pag. 1072. Η' μῶν δὲ ὀνηροῦν, εἶπε; ἔροιστο τοῦ; νόμου; ἔχον; ἀν; εἶπω; πάντα; ἢ τοῦνομα; τὸ; ἐαυτοῦ; Ὅνομαροῦν; ἀπὸ; τῆ; πρώτης; εὐθῆ; ἀποθήσεω; αὐτοῦ; ἐκαθίσανονται; ἐργασιν; ἐν; ταῖ; ψυχῆ; ἔχουσ; χαραγμασιν;.

(15) Euseb. Cæsar. Hilar. Ambros. hic.

3. Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo ; et folium ejus non defluet ; et omnia quæcumque faciet prospere rabuntur.

4. Non sic impii, non sic ; sed tanquam pulvis quem projicit ventus a facie terræ.

5. Ideo non resurgent impii in judicio, neque peccatores in consilio justorum,

3. Il sera comme un arbre planté proche le courant des eaux, qui donnera son fruit dans son temps, et sa feuille ne tombera point ; et toutes les choses qu'il fera auront un heureux succès.

4. Il n'en est pas ainsi des impies, il n'en est pas ainsi ; mais ils sont comme la poussière que le vent disperse de dessus la face de la terre ;

5. C'est pourquoi les impies ne se maintiendront point au jugement ; ni les pécheurs dans l'assemblée des justes ;

3. Et erit sicut arbor plantata secus rivos aquarum, quæ fructum suum dat in tempore suo :

4. Et folium ejus non decidit, et omne quod faciet, prospere cadet.

Non sic impii : sed tanquam gluma, quam projicit ventus.

5. Ideo non stabunt impii in judicio, neque peccatores in congregatione justorum.

COMMENTAIRE

Ÿ. 3. LIGNUM QUOD PLANTATUM EST (1) SECUS DECURSUS AQUARUM. Le juste est comparé à un arbre toujours vert et chargé de fruits, planté près du courant des eaux. Il conserve sa verdure pendant les plus violentes chaleurs, et son fruit parvient à une heureuse maturité. Il y a quelque apparence que l'arbre auquel est comparé le juste, est le palmier. Cet arbre conserve toujours sa verdure. Il aime l'eau. Il était commun dans la Palestine ; et souvent l'Écriture se sert de la comparaison d'un palmier (2), pour marquer une longue vie, un état heureux et florissant. Quelques pères (3) veulent que le psalmiste ait eu ici en vue Jésus-Christ. On nous représente dans l'Apocalypse (4) un fleuve d'eau vive, qui sort du pied du trône de Dieu et de l'Agneau ; sur ses bords est planté l'arbre de vie, qui porte son fruit douze fois l'année et dont les feuilles sont pour la santé des nations. Jésus-Christ est la source de toute sagesse. Il nous assure qu'aucune de ses paroles ne tombera sans effet (5). Il nous dit qu'il est une source d'eau, qui rejailit jusqu'à la vie éternelle (6) et que quiconque croira en lui et boira de son eau, n'aura jamais soif (7).

FRUCTUM SUUM DABIT IN TEMPORE SUO. Un bon arbre ne doit produire son fruit ni avant le temps, ni après. Si ses fruits sont trop avancés, ils manqueront de sève ; s'ils sont trop tardifs, ils seront fades. Le premier vient d'ordinaire par trop de chaleur ; et le second, par trop d'humidité. Pour être bons, il faut qu'ils viennent en leur temps. Il y a des arbres, dit saint Bernard (8), qui ne portent point de fruit ; d'autres en portent, mais non pas le leur ; d'autres produisent le leur, mais non pas en leur temps. Les premiers sont

les hommes du monde, qui vivent dans le dérèglement et dans le crime : arbres mauvais et stériles, semblables au bois des montagnes qui n'est bon qu'à brûler. Les seconds sont les hypocrites, qui font le bien par vanité ou par considération humaine. Les troisièmes sont ceux qui se précipitent trop de produire leurs fruits ; et qui, suivant une ardeur peu sage et peu réglée, s'exposent au danger de perdre ce qu'ils ont, en voulant trop se hâter de le communiquer aux autres et de le produire au dehors. Quelques auteurs (9) entendent cet endroit d'une mort heureuse et dans un âge avancé, lorsqu'un homme juste, après avoir fourni pleinement une belle carrière, tombe comme un fruit mûr pour l'éternité. Plusieurs pères (10) l'expliquent de la récompense que le juste recevra dans la résurrection, ou dans la vie future : *In tempore suo*.

Ÿ. 4. TANQUAM PULVIS QUEM PROJICIT VENTUS A FACIE TERRÆ. L'hébreu ne parle point de la simple poussière d'une terre desséchée et battue, mais de ce qui reste dans l'aire, après qu'on a battu le grain. On jette le grain au vent, le grain tombe dans l'aire et la paille se dissipe. Tel sera l'impie. Son nom, sa mémoire, sa prospérité, ses biens ; tout se dissipera comme la menue paille. Job se sert d'une comparaison toute semblable (11) : *Les méchants seront comme la paille que le vent emporte, comme la cendre que le tourbillon dissipe*. Le pécheur n'a rien de solide, dit saint Jérôme (12). S'il a quelque chose de durable, c'est pour son malheur. Il va au gré du vent ; toujours inconstant et toujours entraîné par ses passions, et gouverné par le prince des ténèbres dont il est esclave.

Ÿ. 5. IDEO NON RESURGENT (13) IMPII IN JUDICIO. Il ne nie point que les impies ne doivent ressus-

(1) Aquil. Μεταρροτευμενον. Les Septante : Περωροτευμενον.

(2) Psalm. xci. 13. - Job. xxviii. 18. - Eccli. xxiv. 18.

(3) Hilar. Cassiodor. Greg. ali.

(4) Apoc. xxii. 1. 2.

(5) Luc. xxi. 33.

(6) Johan. iv. 14. — (7) Johan. iv. 13.

(8) Bern. serm. de S. Benedicte.

(9) Aben Ezra. Genéb.

(10) Euseb. Cesar. Ambros. Hilar. hic.

(11) Job. xxi. 18.

(12) Hieronym. hic. Nihil habet solidum, sed quod habet, ad pœnam habet ; huc illucque dispergitur, numquam in uno loco est... quocumque illum aura diaboli traverit, illuc errore perducitur. Vide et Theodoret.

(13) August. Ambros. Hilar. antiqua Psall. mss. Non resurgunt.

6. Quoniam novit Dominus viam justorum; et iter impiorum peribit.

6. Car le Seigneur approuve la voie des justes; la voie des impies périra.

6. Quoniam novit Dominus viam justorum: et via impiorum peribit.

COMMENTAIRE

citer; mais il dit qu'ils ne ressusciteront point, au jugement, pour être dans la compagnie des justes; ils seront placés comme des boucs, à la gauche, pendant que les justes se rangeront à la droite du juge: Ou plutôt: Ils ne ressusciteront point *en jugement*, pour être jugés, mais pour être condamnés (1): car leur impiété étant manifeste, ils n'ont nul besoin de paraître en jugement. Ils iront eux-mêmes se précipiter dans les supplices éternels, comme, dit Théodoret, les meurtriers qui ont été surpris sur le fait, sont conduits devant le juge, non pour y être examinés, mais pour y recevoir la sentence de leur condamnation. L'Écriture nous apprend que deux sortes de gens ne seront pas jugés: les justes, parce qu'ils croient en Jésus-Christ (2). *Qui credit in eum non judicatur*. Non seulement ils sont exemptés du jugement (3), mais même ils seront juges des hommes et des anges, suivant l'Apôtre (4). Les autres sont les méchants et les infidèles, parce qu'ils le sont déjà (5). *Qui non credit, jam judicatus est*. Les premiers sont exemptés du jugement et les autres en sont exclus, dit saint Hilaire. Un des sept frères Maccabées (6) parlant au roi Antiochus Épiphané, lui disait: *Nous espérons qu'un jour Dieu nous ressuscitera; mais pour vous, vous ne ressuscitez point à la vie*.

Quelques rabbins (7) enseignent que les âmes des méchants meurent avec leurs corps, et qu'il n'y a que les Israélites, qui doivent ressusciter: que ni les impies, ni les infidèles, ni les chrétiens, pas même les mauvais Israélites, n'auront point de part à la résurrection. Mais ces sentiments sont loin de la vérité et de l'idée des anciens Juifs. Ils attendaient la résurrection et espéraient une vie éternelle (8): *Rex mundi defunctos nos pro suis legibus, in æternæ vitæ resurrectione resuscitabit*, disait un des frères Maccabées. Ils étaient persuadés que les méchants souffraient des peines éternelles, et, par conséquent, que leurs âmes subsistaient, de même que celles des justes. Le martyr Éléazar, dans le même ouvrage, parle du

jugement que doivent subir les impies après leur mort: *Le Seigneur n'agit pas à notre égard, comme à l'égard des autres nations, qu'il souffre avec patience, se réservant à les punir, lorsque la mesure de leurs crimes sera remplie, au jour de son jugement*. Et au chapitre vii, verset 26: Quand je tromperais les hommes, en feignant de manger des viandes impures, *je ne pourrais néanmoins éviter la main du Tout-Puissant, ni pendant cette vie, ni après ma mort*. La même croyance paraît encore en plusieurs endroits du livre attribué à Josèphe, et intitulé: *De l'empire de la raison* (9), où l'auteur parle très distinctement du feu éternel. Enfin l'auteur du livre de la Sagesse, chapitre v, versets 1, 2 et suivants, signale les regrets des damnés. On ne peut donc nier que les âmes ne soient récompensées ou punies après cette vie.

IN CONSILIO JUSTORUM. La signification de l'hébreu (10) voudrait qu'on lût ici, *in concilio*, dans l'assemblée et non pas, *in consilio*, dans le conseil. Mais les Septante sont pour cette dernière leçon. Ainsi il faut la conserver dans la Vulgate, qui est prise sur leur texte.

Û. 6. VIAM JUSTORUM, ET ITER IMPIORUM. La voie se met ordinairement pour la conduite de la vie et les actions. Le Seigneur voit, approuve, a pour agréables les actions des justes. Ou bien: Il voit, il connaît le sort, la fin, le bonheur du juste, et le malheur du méchant. Il connaît toute leur vie, il fait tout ce qu'ils ont fait, il les jugera selon leurs œuvres. Il dira aux impies dans le jour terrible de son jugement (11): *Retirez-vous de moi, je ne vous connais point*. Il dira aux justes: *Venez les bénis, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous est destiné dès le commencement du monde*. Enfin le Seigneur connaît la voie du juste, il a les yeux ouverts sur lui, sa Providence veille à sa conservation; mais la voie des impies, leurs projets, leurs desseins, leur malice périront; Dieu en détournera ses yeux.

Nous apprenons ici la même vérité que Jésus-Christ a déclarée très clairement et très souvent.

(1) Theodoret. Οὐκ ἀναστήσονται εἰς χριστόν, ἀλλ' εἰς κατάκρισιν. Οὕτως γὰρ ἐλέγγων θεόνται προφανῆ τὴν ἀσέβειαν ἔχοντες, ἀλλὰ τὴν τιμωρίαν μόνην προσδύχονται. Ita Ambros. et Hilar. Euseb. Cæs.

(2) Johan. iii. 18. — (3) Matth. xix. 28.

(4) 1. Cor. vi. 3. Nescitis quoniam angelos judicabimus, quanto magis sæcularia.

(5) Johan. iii. 18.

(6) ii. Maccab. vii. 14. Σοὶ μὲν γὰρ ἀνάστασις εἰς ζωὴν οὐκ ἔσται.

(7) Rab. D. Kim'hi, et alii Hebr. Vide Buxtorf. Synag. Jul. cap. 1. Muis. hic.

(8) ii. Macc. vii. 9. Vide et Û. 14. 23. et 36.

(9) Joseph. lib. de Maccab. cap. 10. in Græco. Σὺ γὰρ διὰ τὴν ἀσέβειαν ἀκατάληπτου; καρτηρήσεις βασιάνου;... μα τὸν μακρότερον τῶν ἀδελφῶν μου θάνατον, καὶ τοῦ αἰώνιον τοῦ τυράννου ὄλεθρον. Et cap. 12. Αὐτὸ ὧν ταμίεσται σοὶ ἡ δὴτι πυκνότερον, καὶ αἰώνιον πυρὶ καὶ βασάνοις αἰεὶ εἰς ὄλον τὸν αἰῶνα οὐκ ἀνήσουςι σε.

(10) פתח Les Septante: Εἰν βουλή. In consilio. Melius Aquil. Εἰν συναγωγή. In concilio. Theod. Εἰν συλλογή. Sym. Εἰν συνέλευσις. In conventu.

(11) Matth. vii. 23. et seq.

C'est qu'il y a deux voies, celle des justes et celle des pécheurs ; la première, étroite et difficile, parce qu'il faut combattre tous les ennemis du salut ; la seconde, large et très fréquentée, parce que c'est celle du monde qui ne suit que les passions. Celle-là conduit à la vie et celle-ci à la mort. Celle-là est l'objet des complaisances du Seigneur, et celle-ci n'est d'aucune considération en sa présence.

Ce mot du psalmiste, *Dieu connaît la voie des justes*, doit faire leur consolation dès cette vie même. Ils ne sont pas connus du monde, et souvent même le monde porte des jugements très désavantageux de leur conduite ; mais Dieu les connaît, il pénètre tous les motifs de leurs actions, il en apprécie au juste tout le mérite. Que cette connaissance de Dieu est favorable à l'âme vraiment chrétienne et fervente ! Très souvent elle ne se connaît pas elle-même ; elle oublie les victoires qu'elle a remportées sur les ennemis de son salut ;

elle croit ne rien faire qui mérite les attentions de son Dieu ; mais ce juge suprême tient compte de tout, du *verre d'eau donné en son nom*, de l'*obole jetée dans le trésor du sanctuaire*, de l'humble prière du publicain prosterné au bas du temple.

La route des pécheurs périra. Ce contraste est désolant. Ils auront plus travaillé que les justes, ils se seront consumés de veilles pour plaire au monde, pour faire leur cour aux grands, pour établir leur famille, pour amasser des trésors de science. Ils auront dévoré plus de chagrins, essuyé plus de traverses, dissimulé plus d'affronts, éprouvé plus de contradictions que l'anachorète le plus pénitent, et, au tribunal du souverain juge, tout sera perdu pour eux, parce qu'ils n'auront eu que la prudence du siècle, parce qu'ils n'auront *semé que dans la chair*, comme s'exprime l'Apôtre (1), et que *celui qui sème dans la chair, recueille dans la corruption.*

(1) Gal. vi. 8.

PSAUME II

*Efforts inutiles des ennemis du Messie contre lui et contre son Église.
Sa victoire, sa génération, son règne.*

ARGUMENT

Ce psaume est l'ouvrage de David, comme les disciples de Jésus-Christ et les apôtres le publient dans les Actes⁽¹⁾. Il n'a point de titre dans l'hébreu, ni dans la plupart des exemplaires des Septante, ni dans la Vulgate. Mais dans d'autres exemplaires grecs et latins⁽²⁾, il a pour titre : *Psaume de David*. Saint Jérôme n'y lisait point de titre ; et il dit même qu'il ne faisait qu'un seul psaume avec le premier, suivant cette maxime des rabbins. que l'on ne compte pas les psaumes qui sont sans titre⁽³⁾ : *Qui prœtitulati non habentur, apud Hebræos pro uno psalmo habentur*. Saint Grégoire de Nysse, saint Hilaire, Cassiodore et quelques autres, y reconnaissent un titre. Théodoret, au contraire, n'en reconnaît point. Cette divergence fait voir que, dès les premiers siècles, les exemplaires grecs et latins ont varié. Mais l'hébreu en a toujours été uniforme.

Les apôtres dans le Nouveau Testament⁽⁴⁾, les anciens pères grecs et latins⁽⁵⁾, les anciens rabbins⁽⁶⁾, les interprètes chrétiens nous apprennent, que ce psaume regarde le Messie ; mais avec cette différence que les pères et les anciens le bornent à Jésus-Christ seul, en excluant tout autre sens ; au lieu que plusieurs commentateurs⁽⁷⁾ modernes croient qu'il peut s'entendre, en quelques-unes de ses parties, de David, et de Jésus-Christ seul dans tout le reste : toutefois ces endroits-là mêmes, qu'on explique de David, s'entendent encore mieux de Jésus-Christ. Les rabbins modernes le bornent à David seul. Mais il faut faire une violence visible au texte, pour soutenir ce sentiment, comme on le verra dans le commentaire. Quelques critiques⁽⁸⁾ veulent qu'il convienne à David dans le sens historique et littéral, et à Jésus-Christ seulement dans le sens mystique et spirituel. Sentiment dont tous les bons chrétiens doivent avoir horreur, puisque cette explication énerve toute la force de la prophétie. Nous nous en tenons donc à la méthode des pères, sans toutefois condamner absolument ceux qui adapent à David quelques passages de ce psaume.

On conjecture que le psalmiste le composa, lorsqu'après la prise de Jérusalem sur les Jébuséens, il y établit le siège de son royaume⁽⁹⁾. Les Philistins l'ayant appris, vinrent camper dans la vallée des Réphaïm, près de Jérusalem. Josèphe assure⁽¹⁰⁾ que toute la Syrie, toute la Phénicie et d'autres peuples belliqueux avaient joint leurs armes à celles des Philistins, pour écraser David, avant qu'il pût s'affermir dans sa nouvelle domination. David consulta le Seigneur⁽¹¹⁾, battit les ennemis et remporta sur eux une glorieuse victoire. Ce fut donc à l'occasion de son avènement au royaume de tout Israël, de la prise de Jérusalem, de la conspiration des princes voisins contre lui et de la victoire qu'il remporta sur eux, que David composa ce psaume, où il chante les combats, la victoire et le règne du Messie, dont lui-même était la figure.

(1) Act. iv. 25.

(2) Vide nov. Edil. S. August. Ubi citantur Psalter. Rom. Carnot. Colbert. In Psalterio Sancti German. et Gallican. legitur : In finem Psalmus ipsi David. Vide et Corder. not. in Caten.

(3) Hieronym. Præfat. in Psalterium.

(4) Act. iv. 25, et seq. et xiii. 33. et Hebr. i. 5. et v. 5.

(5) Basil. contra Eunom. lib. ii. - Gregor. Nyssen. contra Eunom. Orat. iii. - Athanas. contra Arian. orat. iii. et alibi sæpius. et hic. Ita et Theodoret. et alii passim.

(6) Saadiès Gaen. in Dan. vii. 13. Rab. Mos. Hadarsan. in Genes. xxxvii. Thalmud. Suca cap. 5. Jar'hi in hunc Psalm. non negant Kim'hi. Aben Ezra. Vide Cartwright. Mellisic. cap. 5.

(7) Jans. Gand. Clar. Burg. Muis. Bossuet.

(8) Lyran. Grot. Hamond.

(9) II. Reg. v. 7. 9.

(10) Joseph. Antiq. lib. vii. cap. 4. Ἀλλὰ γνωσκέτω Σαρζάν ἀπαρταν, καὶ Φοινίκων, καὶ πρὸς τοῦτοις ἄλλα ἔθνη μάγναι συστρατεύσασα αὐτοῖς, καὶ τοῦ πολέμου νομινοῦσσαι.

(11) II. Reg. v. 17. 19.

1. Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania ?

2. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus.

3. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum.

1. Pourquoi les nations se sont-elles soulevées tumultueusement, et les peuples ont-ils formé de vains projets ?

2. Les rois de la terre se sont assemblés, et les princes se sont ligüés contre le Seigneur et contre son Christ.

3. « Rompons leurs liens; et rejetons leur joug loin de nous. »

1. Ut quid congregant se turmatim gentes, et populi meditantur inane ?

2. Astant reges terræ, et principes consilium capiunt pariter adversus Dominum, et adversus unctum ejus.

3. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis funes eorum.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. QUARE FREMUERUNT GENTES. Pourquoi les Philistins, les Syriens, les Phéniciens se sont-ils assemblés tumultueusement, et avec grand bruit contre David, comme une armée qui vient précipitamment et avec impétuosité attaquer l'ennemi ? *Pourquoi les peuples ont-ils formé de vains desseins ?* Ils se sont assemblés pour me faire la guerre; ils ont conspiré de me détrôner; mais leurs efforts seront inutiles, et leurs projets s'en iront en fumée: *Celui qui habite dans les cieus, se moquera d'eux,* verset 4. Voilà l'écorce sous laquelle est cachée la vraie explication, qui regarde la personne de Jésus-Christ. En vain vous assemblez votre conseil, pour vous défaire de Jésus-Christ, et pour le saisir (1), ô prêtres aveugles; vous travaillez à sa gloire, en cherchant à le faire périr; vous lui préparez une glorieuse victoire, en lui ravissant la vie. Il ne sera pris que quand il voudra, et il ne mourra que pour ressusciter. Les Juifs livrent Jésus-Christ aux Romains; les Romains le crucifient: les uns et les autres persécutent l'Église naissante. De quoi tout cela leur sert-il? Jésus-Christ, l'Église, les martyrs triomphent de leurs persécuteurs. *Meditati sunt inania*, peut marquer: *Ils ont formé de vains desseins*; ou, ils ont protéré le mensonge. Ils ont cherché de faux témoignages contre Jésus-Christ; ou, suivant saint Athanase, Eusèbe et saint Hilaire sur cet endroit, ils se sont appliqués inutilement à l'étude, à la méditation de la loi et des Écritures, puisqu'ils n'ont point reconnu celui qui était la fin de la loi et l'objet de tous les livres saints. Ce dernier sens est moral.

ÿ. 2. PRINCIPES CONVENERUNT IN UNUM, ADVERSUS DOMINUM ET ADVERSUS CHRISTUM EJUS. David vit tous les princes des Philistins et les rois voisins se liguier contre lui, peu de temps après qu'il eut reçu l'onction royale. Ces princes étrangers, en attaquant sa personne, en voulaient en quelque sorte à Dieu lui-même, qui l'avait choisi et placé sur le trône de Juda. David est quelquefois nommé dans l'Écriture *l'Oint du Seigneur* (2). La conspi-

ration de tant de puissances contre lui, ne l'ébranle point. Sûr de la protection du Seigneur, il les attaque, il les met en fuite. Jésus-Christ, l'Oint du Seigneur par excellence, le Fils de Dieu et Dieu lui-même, est attaqué dans sa personne par Hérode le Grand, qui veut lui ôter la vie peu de temps après sa naissance; par Hérode le Tétrarque, qui l'insulte au temps de sa Passion; par les princes des prêtres, qui le saisissent, le jugent, le condamnent et exigent sa mort devant Pilate. Son église est persécutée par les empereurs romains, par les rois païens, par les princes de la nation juive. Mais Dieu se raille de leurs efforts et de leur malice. Il y aurait de la témérité, suivant saint Jérôme (3), à ne pas vouloir interpréter ce psaume de Jésus-Christ, après ce que saint Pierre nous en a dit dans les Actes; et il y aurait de la mauvaise foi et de la folie à ne pas remarquer le Sauveur dans cet endroit, où les anciens Juifs même ont vu le Messie (4).

ÿ. 3. DIRUMPAMUS VINCULA EORUM, ET PROJICIAMUS A NOBIS JUGUM IPSORUM. Les Philistins, prévoyant ce qu'ils devaient attendre de la valeur d'un prince comme David, s'exhortent mutuellement à secouer le joug d'Israël, ou plutôt à prévenir leur assujettissement et leur servitude. Les princes de la terre et les peuples gentils s'animent à rejeter bien loin d'eux le joug de la religion chrétienne, que les apôtres voulaient leur imposer (5). Les scribes, les pharisiens, les prêtres juifs s'exhortent à se défaire de Jésus-Christ, qui était un censeur trop sévère de leurs mœurs et de leur conduite. Ce divin Maître découvrait leur hypocrisie, révélait leur honte et la turpitude de leur avarice, et montrait la fausseté de leurs explications de la loi. C'est ce qui les mettait au désespoir. Il faut, disaient-ils, faire périr cet homme. Il ne faut pas souffrir, disaient les autres, ces prédicateurs de nouveaux dieux et d'une nouvelle religion: Quelques pères (6) l'entendent des apôtres et des fidèles, qui veulent se dégager de l'assujettissement aux cérémonies de la loi.

(1) *Matth. xxvi. 4.* — (2) *Vide Psal. xix. 7; lxxxiij. 10.*

(3) *Hieronym. in hunc Psal. ÿ. 1.* Audacis est hunc Psalmum interpretari velle post Petrum, imo de eo sentire aliud quam in Actibus Apostolorum dixerit Petrus.

(4) *Vide Chrysost. et Theodoret. hic Chald. Surrexerunt reges terræ, et potentes convenerunt in unum, ut deficiant a Domino, et certent cum Messia ejus.*

(5) *Athanas. August. hic.*

(6) *Hilar. Theodoret.*

4. Qui habitat in cælis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.

5. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos.

6. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion, montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus.

4. Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux ; le Seigneur se moquera d'eux.

5. Alors il leur parlera dans sa colère, et il les remplira de trouble dans sa fureur.

6. Pour moi j'ai été établi roi par lui sur Sion, sa sainte montagne, afin que j'annonce ses préceptes.

4. Habitans in cælis ridebit : Dominus subsannabit eos.

5. Tunc loquetur ad eos in furore suo, et in ira sua terrebit eos :

6. *Dicens*, Et ego constitui regem meum super Sion montem sanctum meum.

COMMENTAIRE

ÿ. 4. QUI HABITAT IN CÆLIS, IRRIDEBIT EOS, ET DOMINUS SUBSANNABIT EOS. David (1), se voyant enveloppé d'une armée innombrable d'ennemis, s'adresse au Seigneur, et lui demande s'il lui donnera la victoire sur ses adversaires. Dieu lui répond par son oracle, qu'il défera les Philistins. Assuré de ce secours, il dit hardiment que le Seigneur se rira de ses ennemis, et qu'il renversera tous leurs projets. Quand on dit que Dieu se raille de la faiblesse des hommes, on ne doit pas prendre ces expressions dans la rigueur. Elles marquent simplement que les hommes font des actions dignes de mépris et de risée : *Non quo ille quemquam derideat*, dit saint Jérôme (2), *sed quod nos derisu digna faciamus*.

Jésus-Christ fait servir à sa gloire la malice de ses ennemis. Ils le font attacher à une croix, le font garder dans le sépulcre ; cela ne sert qu'à rendre sa résurrection plus certaine et plus indubitable. Si on ne l'eût pas vu mort, et si son tombeau n'eût pas été scellé et gardé par les soldats de ses ennemis mêmes, on aurait dit qu'il n'était point mort, ou qu'on l'aurait enlevé. L'église chrétienne trouve sa gloire, sa force, sa fécondité, son bonheur, dans les persécutions que ses ennemis lui suscitent. Ils nous fournissent par là une preuve certaine de sa vérité et de sa divinité, car il est impossible qu'elle se soit fondée au milieu de tant de persécutions, si elle n'eût eu un Dieu pour auteur et pour protecteur.

ÿ. 5. IN FURORE SUO CONTURBABIT EOS. Nous lisons que David, après la victoire remportée sur les Philistins, dit en forme d'actions de grâces (3) : *Le Seigneur a dissipé mes ennemis, comme les eaux sont dissipées*. Et dans une autre guerre, qui arriva peu après la première, et qui en fut une suite, le Seigneur répondit à David, qui le consultait (4) : *Lorsque vous entendrez du bruit du haut de Bochim, donnez sur l'ennemi ; car le Seigneur marchera devant vous pour le perdre*. Il semblerait par là que Dieu les effraya par quelque ouragan, et qu'il leur inspira une frayeur panique qui les fit fuir.

Mais ce passage se vérifie bien mieux de la victoire de Jésus-Christ sur ses ennemis visibles et invisibles, sur le péché, le démon, la mort, les Juifs, les princes, les rois des nations, les Romains et le monde entier. Les Juifs purent bien porter leur malice, jusqu'à livrer Jésus-Christ aux Romains, et jusqu'à le faire crucifier. Le démon se crut victorieux, croyant n'avoir qu'un juste opprimé, et un homme contraire à son empire. Mais lorsque ce divin Sauveur descendit dans les limbes, pour en tirer les âmes des saints et des patriarches, pour lier le *fort armé*, et pour lui enlever ses dépouilles (5), il comprit alors qu'il avait fait mourir l'auteur de la vie ; il tomba dans le trouble, dans l'effroi. Les Juifs ne demeurèrent pas longtemps impunis (6). Les mêmes Romains, qui, sans le penser, avaient porté leurs mains sur le Sauveur du monde, furent les instruments de la colère de Dieu sur le temple, sur Jérusalem, et sur toute cette nation endurcie. Jamais peut-être on ne vit sur la terre une vengeance plus terrible, comme on n'y avait jamais vu de crimes plus criants. Les persécuteurs de l'Église, après avoir pendant quelque temps exercé leur rage contre les saints, ont enfin porté la peine de leur malice d'une manière éclatante. Le Seigneur a enfin élevé la voix dans la disposition providentielle des événements, et a rempli ses ennemis de trouble et de douleur.

ÿ. 6. EGO AUTEM CONSTITUTUS SUM REX. Lorsque David composa ce psaume, il était déjà roi de tout Israël, et en possession de Jérusalem. Mais on ne peut pas dire, à la rigueur, qu'il ait été établi roi à Sion. Tout le monde sait qu'il le fut à Hébron (7). De plus Sion n'était point encore la montagne sainte, puisque le Tabernacle et l'Arche n'y furent mis qu'après la guerre contre les Philistins, et que le temple n'y fut bâti que par Salomon. Ainsi, pour l'expliquer de David, il faut reconnaître ici une prolepse ou anticipation, et dire que David ne le composa que quelque temps après la guerre dont on a parlé ; ou qu'il parle de Sion suivant le dessein qu'il avait d'y placer l'arche du Seigneur, dès qu'il en aurait le temps.

(1) 1. Reg. v. 17. 19.

(2) Hieronym. in hunc. loc.

(3) 1. Reg. v. 20. — (4) Ibidem ÿ. 24.

(5) Matth. xii. 29.

(6) Hilar. Athanas. Euseb.

(7) II. Reg. v. 1. et seq.

7. Dominus dixit ad me : Filius meus es tu ; ego hodie genui te.

7. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui.

7. Narrabo ipsum decretum quod
8. Dominus dixit ad me, Filius meus es tu, ego hodie genui te.

COMMENTAIRE

Mais on peut et on doit l'entendre à la lettre, et dans le sens propre, de Jésus-Christ, qui a été établi roi sur Sion, la montagne sainte, sur son église (1), sur les vivants et les morts (2) : *In hoc Christus mortuus est et resurrexit, ut et mortuorum et vivorum dominetur*. Théodoret lit de cette manière : *Pour moi, j'ai été établi roi par lui*. Dieu le Père a donné au Fils toute puissance au ciel et sur la terre (3) *J'annonce les ordres du Seigneur sur la montagne sainte de Sion*. En effet, le Sauveur a principalement prêché dans le temple, pour accomplir les prophéties, qui portaient que la loi sortirait de Sion et que le Verbe, ou la parole du Seigneur, sortirait de Jérusalem (4). Et ailleurs (5) : *Il sortira une nombreuse postérité de Jérusalem et le salut viendra de Sion*. Plusieurs pères l'expliquent du règne de Jésus-Christ dans le ciel ; Eusèbe de Césarée, saint Hilaire etc. sont de cette opinion. Voyez Ephes. 1, 20, 21.

Le chaldéen, Aquila (6), Symmaque, la cinquième et la sixième version donnée par Origène et saint Jérôme, lisaient comme l'hébreu à la première personne, quoiqu'avec quelque diversité pour la façon de traduire. Les Septante, au contraire, lisaient à la troisième personne. Au fond, la différence n'est pas considérable, quant au sens. Soit que le Père dise qu'il a donné l'onction royale à son Fils, soit que le Fils dise qu'il l'a reçue de son Père sur Sion, la montagne sainte, la chose est égale, puisque nous reconnaissons le Sauveur pour l'Oint du Seigneur, et que nous adorons son empire sur le ciel et sur la terre, sur les anges, les hommes et les démons (7). Voyez aussi le psaume CIX, 2. *Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion, dominare in medio inimicorum tuorum*.

Ÿ. 7. PRÆDICANS PRÆCEPTUM EJUS. DOMINUS DIXIT AD ME : FILIUS MEUS ES TU : EGO HODIE GENUI TE. Les premières paroles de ce texte sont ordinairement jointes au verset précédent. *Le Seigneur*

m'a établi roi sur Sion, pour y annoncer ses préceptes. Mais l'hébreu commence ici un sens nouveau. *J'ai annoncé, ou j'annoncerai le précepte*. *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils*. Comme si Jésus-Christ disait : Depuis que j'ai reçu l'onction et la mission de mon Père, je n'ai cessé d'annoncer ses ordres et ses vérités. Alors il m'a dit : Vous êtes mon Fils. En effet, au jour de son baptême par saint Jean, le Père fit entendre une voix du haut du ciel, qui disait (8) : *C'est ici mon Fils bien-aimé, l'objet de ma complaisance ; écoutez-le*. Il fit encore entendre la même voix sur le Thabor (9).

Tous les pères expliquent ces paroles : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui*, de la génération du Fils par le Père. Mais tous ne l'entendent pas de même. Quelques auteurs (10) sont pour la génération éternelle du Verbe, prétendant que *hodie*, aujourd'hui, marque l'éternité, qui n'a ni passé, ni futur, mais un présent continu : *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula*. Heb. XIII, 8. D'autres (11) l'entendent de son baptême, parce qu'en effet alors le Père le qualifie son Fils devant tout le peuple. D'autres (12), après saint Paul (13), l'expliquent de sa résurrection glorieuse, qui était à son égard comme une nouvelle naissance. D'autres en grand nombre (14), tiennent pour sa naissance temporelle. Le mot *aujourd'hui* favorise cette explication. Il désigne un temps présent. Et saint Paul semble insinuer ce sens dans l'Épître aux Hébreux, chap. v, v. 5.

Ceux qui veulent expliquer ceci de David, sont obligés de recourir à des sens figurés et à des explications violentes. Ils veulent qu'on l'entende comme le chaldéen : *Je vous aime comme mon fils ; je vous regarde avec la même complaisance que si je vous avais créé aujourd'hui* ; ou que l'on prenne le jour de l'avènement de David à la couronne, comme celui de sa naissance. Les princes faisaient la fête de ce jour, comme de celui où ils

(1) Hilar. hic Hieronym. alii.

(2) Rom. XIV. 9. — (3) Matth. XXVIII. 18.

(4) Isai. II. 3. Vide et LX. 9.

(5) Isai. XXXVII. 32.

(6) Aquil. et v. Edit. Καὶ ἐγὼ ἐδίασάμην βασιλέα μου. J'ai commencé à faire régner mon roi. Καὶ ἐγὼ ἐγείσα τον βασιλέα μου. vi. Edit. Καὶ ἐγὼ διεσωσα τον βασιλέα μου. J'ai sauvé mon roi.

(7) Ephes. 1. 20. 21. Constituens ad dexteram suam in caelestibus super omnem potestatem... et omne nomen quod nominatur, non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro.

(8) Matth. III. 17.

(9) Matth. XVII. 5. — II. Petri. II. 17.

(10) August. hic. Cassiodor. Ita et Muis. et Paul. Hebr. I. 5. et alii plures, apud le Blanc. hic.

(11) Justin. Dialog. cum Tryphon. — Method. orat. VIII. de Virginil. — Hilar. in Matth.

(12) Hilar. in Matth. — Ambros. de Sacramentis, lib. III. — Chrysosl. Theodor. Antioch. Fulgent. alii.

(13) Act. XIII. 33.

(14) Cyprian. contra Judæos lib. II. cap. 8. — Ambros. de Fide. lib. V. cap. 1. — Chrysosl. homil. de Fide in Christ. Theodoret. hic. August. alii plures.

8. Postula a me, et dabo tibi gentes hereditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

9. Reges eos in virga ferrea et tanquam vas figuli confringes eos.

8. Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et les extrémités de la terre pour votre possession.

9. Vous les gouvernerez avec une verge de fer ; et vous les briserez comme un vase d'argile.

Postula a me, et dabo gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.

9. Conteres eos virga ferrea, sicut vas figuli confringes eos.

COMMENTAIRE

étaient venus au monde (1). Enfin, il pouvait regarder le jour de sa victoire contre les Philistins, comme celui qui lui assurait le royaume, et comme celui de sa naissance à l'empire. Le même David, dans une occasion pareille, après la victoire remportée sur Absalom, disait (2) : *Ne sais-je pas que c'est aujourd'hui le premier jour de mon règne ?* Les rois, dans l'Écriture, sont quelquefois représentés comme les enfants bien-aimés du Seigneur. Dieu dit, par exemple, en parlant de Salomon (3) : Il m'appellera son père, son Dieu, son protecteur ; et je le prendrai pour mon premier-né, et je le mettrai au-dessus des rois de la terre. David a donc pu dire dans un sens détourné, que Dieu lui avait dit : *Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui.* Mais à la lettre et dans la rigueur, cette expression n'est juste qu'à l'égard de Jésus-Christ, seul vrai Fils du Père.

Le Messie annonce le décret, ou la loi du Seigneur, et le premier article de cette loi, est que ce Messie est *engendré* de toute éternité : génération éternelle qui est la base de toute religion, tant ancienne que nouvelle. On ne peut douter que les prophètes n'aient connu cette grande vérité, puisqu'ils en ont parlé ; David, dans ce psaume, en est la preuve. Mais le corps de la nation n'avait pas des notions aussi distinctes qu'eux, et il lui suffisait de savoir et de croire qu'elle avait à espérer un Messie qui régnerait sur elle et sur toute la terre. Les chrétiens ont appris ce grand mystère de Jésus-Christ et de ses apôtres, et l'Église s'est appliquée de tout temps à l'enseigner. Aussi l'enfer a-t-il fait tous ses efforts pour le combattre. Dès les premiers siècles du christianisme, il s'éleva une foule d'hérétiques, ennemis de la divinité de Jésus-Christ et de sa génération éternelle. Dans les derniers temps, on a été encore plus loin ; on a représenté Jésus-Christ comme un simple mortel, et quelle subtilité n'a-t-on point imaginée pour éluder les textes de l'Écriture, qui appuient cet article fondamental de notre foi !

Ÿ. 8. DABO TIBI GENTES HEREDITATEM TUAM, ET

POSSESSIONEM TUAM TERMINOS TERRÆ. Quelque étendue qu'aient eue les états de David, et quelques nombreux qu'aient été les peuples qui lui furent soumis, on ne dira jamais, sans une exagération outrée, qu'il a possédé les nations, et que son royaume s'étendit jusqu'aux extrémités de la terre (4). L'Écriture (5) dit de ce prince, que sa réputation fut connue dans tous les pays, et que le Seigneur répandit la terreur du nom de David, sur toutes les nations. Elle dit aussi, en parlant de Salomon (6), qu'il *dominera depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve d'Euphrate, jusqu'aux extrémités du monde.* Salomon ne fit point de conquêtes ; il ne posséda pas plus de pays que n'en avait possédé son père. Ainsi, on ne peut disconvenir que toutes ces expressions ne doivent être limitées beaucoup au-dessous de ce qu'elles paraissent signifier. Mais pour Jésus-Christ, on peut les prendre dans toute leur force et leur étendue. Le Père a aimé son Fils, et lui a donné tout entre les mains (7) : *Pater diligit Filium, et omnia dedit in manu ejus* (8). *Le Seigneur l'a élevé, et lui a donné un nom, qui est au-dessus de tout nom ; en sorte qu'au nom de Jésus, tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers.* Le Père lui dit ici : Puisque la nation juive s'est soulevée contre vous, je veux vous donner un héritage infiniment plus riche et un royaume plus étendu. Toute la terre sera votre empire, et toutes les nations vos sujets. C'est en effet ce que l'on a vu depuis la prédication de l'Évangile. L'Église de Jésus-Christ s'est étendue dans toutes les parties du monde ; le Seigneur a ses élus parmi tous les peuples ; la lumière de la vérité a pénétré partout ; la voix des apôtres et des hommes apostoliques a retenti dans toute la terre. Les Eunomiens abusaient de ce passage, pour nier la divinité de Jésus-Christ ; comme s'il signifiait une infériorité de nature et de puissance. Mais les pères l'ont entendu de Jésus-Christ considéré selon l'humanité.

Ÿ. 9. REGES EOS IN VIRGA FERREA, ET TANQUAM VAS FIGULI CONFRINGES EOS. Jésus-Christ exerça

(1) Vide Matth. XIV. 6. — Genes. XI. 20. — Sfarlian. de Adriano. Natalis adoplionis v. Idus Aug. et Natalis Imperii III.

(2) II. Reg. XIX. 22. An ignoro hodie me factum regem super Israël ?

(3) Psal. LXXXVIII. 27. Voyez aussi II. Reg. VII. 14.

(4) Vide Euseb. et Theodoret. hic.

(5) I. Par. XIV. 17.

(6) Psal. LXXI. 8.

(7) Johan. III. 35.

(8) Philipp. II. 9.

10. Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.

11. Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore.

10. Maintenant donc comprenez, ô rois; instruisez-vous, vous qui jugez la terre.

11. Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.

10. Et nunc reges prudenter agite: erudimini iudices terræ.

11. Servite Domino in timore: et exultate in tremore.

COMMENTAIRE

une vengeance terrible (1) sur les Juifs, qui avaient méprisé ses instructions, et qui avaient dit avec insolence, en demandant sa mort à Pilate (2): *Que son sang retombe sur nous, et sur nos enfants*. Il les brisa comme un vase de terre par l'épée des Romains, qui prirent la ville de Jérusalem, brûlèrent le temple, et firent mourir un si grand nombre de Juifs, que le chiffre en paraît presque incroyable. Mais s'il brise les Juifs impies et incrédules, il relève les Juifs fidèles, il en fait un nouveau vase plus parfait que le premier, il y joint les peuples gentils, qui ne composent qu'une église avec les Juifs convertis (3). C'est ce qui avait été montré au prophète Jérémie dans ce potier qui, ayant laissé tomber le vase qu'il faisait, en fit aussitôt un autre (4): *Dissipatum est vas quod ipse faciebat e luto manibus suis, conversusque fecit vas alterum, sicut placuerat in oculis ejus ut faceret*.

D'autres l'expliquent du jugement dernier dans lequel le Sauveur paraîtra de la manière qu'il est dépeint dans l'Apocalypse (5), ayant les yeux enflammés, la tête couronnée de plusieurs diadèmes, couvert d'un habit chargé de sang, accompagné de toutes les armées célestes, et ayant dans la bouche une épée tranchante des deux côtés, pour en frapper les nations. Il les gouvernera avec la verge de fer, et il foulera au pressoir le vin de la colère du Tout-puissant. Cette verge de fer peut aussi marquer l'inflexibilité de la justice, et la droiture invariable des lois de Jésus-Christ (6). L'ange de l'Apocalypse (7) promet au vainqueur l'autorité sur les nations, et le pouvoir de les gouverner avec la verge de fer et de les briser comme le vase d'argile. Le gouvernement et la discipline de l'Église, ses lois et ses usages, sont en quelque sorte des verges de fer, non à cause de leur dureté ou de leur sévérité, mais à cause de leur force et de leur solidité. Si, en quelque occasion, elles brisent et mettent en poudre les vases d'argile, ce n'est que pour rendre les autres plus beaux et meilleurs.

David, figure de Jésus-Christ, exerça contre les Moabites (8), les Ammonites (9), les Iduméens (10), des rigueurs inouïes. Il tint sous un joug très dur les Syriens (11), et tous les autres peuples qu'il assujettit.

Û. 10. ET NUNC, REGES, INTELLIGITE: ERUDIMINI QUI JUDICATIS TERRAM. On explique ceci de trois manières différentes. 1° En le prenant comme un avis général aux princes de la terre (12): Apprenez à rendre la justice et à exercer l'équité; sachez que vous avez au-dessus de vous un juge intègre, qui vous traitera dans sa rigueur, si vous l'irritez par vos injustices. 2° En l'appliquant aux rois, aux princes, aux grands, à qui il a parlé dès le commencement du psaume; à ceux qui ont persécuté Jésus-Christ, qui l'ont livré aux Romains; qui l'ont fait mourir: Convertissez-vous au Seigneur, si vous voulez éviter les effets de sa colère. 3° Enfin, saint Jérôme en fait l'application aux apôtres, et à ceux qui tiennent leur place sur la terre: Apprenez à gouverner l'Église, et à conduire dans la vérité et dans la justice le troupeau qui vous a été confié. En l'expliquant de David, c'est un avis que Dieu adresse à ce prince, et à ses officiers, afin qu'ils gouvernent le peuple d'Israël dans l'équité et dans la sagesse.

Û. 11. SERVITE DOMINO IN TIMORE, ET EXULTATE EI CUM TREMORE. La grandeur et la majesté de Dieu inspirent naturellement de la crainte, de la frayeur, du respect à ceux qui le servent. Ceux qui ne le craignent pas, ne le connaissent pas. Les âmes les plus pures et les plus parfaites, celles qui sont les plus remplies de charité, tremblent en sa présence. Ses anges se couvrent le visage devant lui (13). En un mot, le caractère propre de l'adoration, est la crainte et le respect, dit Job (14): *Ad Deum formidolosa laudatio*. Nous ne parlons point de cette crainte servile, qui n'est propre qu'aux esclaves. Quoiqu'elle ait son utilité, en ce qu'elle règle l'extérieur, et qu'elle dispose à l'amour, ce n'est pourtant pas elle que Dieu demande dans ses amis; mais une crainte filiale,

(1) *Euseb. Theodoret. alii plures.*

(2) *Mat. h. xxvii. 25.*

(3) *Vide Hilar. hic et Theodoret. et Euseb. Cæsar.*

(4) *Jerem. xviii. 4.*

(5) *Apoc. xix. 11. 12. 13. 14. 15. etc.*

(6) *Ita fere Hilar. et Cassiodor. hic.*

(7) *Apoc. ii. 29. 27.*

(8) *ii. Reg. viii. 2.*

(9) *ii. Reg. xii. 31.*

(10) *ii. Reg. viii. 13.*

(11) *ii. Reg. viii. 3. 4. 5. et x. 17. 18.*

(12) *Euseb. Cæsar. hic et Hieronym.*

(13) *Ezech. i. 23. - Isai. vi. 2.*

(14) *Job. xxxvii. 22.*

12. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus. et pereatis de via justa.

13. Cum exarserit in brevi ira ejus, beati omnes qui confidunt in eo.

12. Embrassez la discipline, de peur qu'enfin le Seigneur ne se mette en colère, et que vous ne périssez hors de la voie de la justice ;

13. Lorsque soudain sa colère s'embrasera, heureux tous ceux qui mettent en lui leur confiance.

12. Osculamini Filium, ne forte irascatur, et pereatis in via,

13. Quum exarserit vel paululum furor ejus; beati omnes qui sperant in eo.

COMMENTAIRE

qui réprime la vanité, comme dit saint Augustin (1), et qui modère notre joie, selon saint Hilaire (2) : *Ut servitatem timor delineret, timorem exultatio moderaretur, et exultationem tremor consequens conlineret.*

On voit ici deux choses dont l'accord est nécessaire. Il faut servir Dieu avec une crainte mêlée de confiance, et il faut se réjouir en lui avec tremblement. L'Apôtre disait aux Philippéens : *Opérez votre salut avec crainte et avec tremblement* (3); mais il ajoutait ensuite : *Réjouissez-vous dans le Seigneur* (4). Il leur disait de craindre le Seigneur, parce qu'il était proche (5); mais il les exhortait en même temps à n'avoir point d'inquiétude. Toute la vie chrétienne est renfermée dans ces instructions. Ne perdons jamais de vue la justice et la miséricorde divine : l'une inspire la crainte, et l'autre soutient la confiance qui est le principe de la foi intérieure. Une grande sainte de ces derniers siècles (sainte Thérèse) disait : *L'amour de Dieu presse de marcher, et la crainte de Dieu fait qu'on prend garde où l'on marche.*

ÿ. 12. APPREHENDITE DISCIPLINAM, NEQUANDO IRASCATUR DOMINUS. Il parle aux Juifs et à ceux qui ont persécuté l'Église : Convertissez-vous au Seigneur, rangez-vous sous sa discipline, embrassez la loi, croyez en Jésus-Christ (6), si vous voulez éviter la colère du Seigneur et prévenir la vengeance qui est prête à éclater sur vos têtes. Attachez-vous à Jésus-Christ, reconnaissez sa domination, soumettez-vous à son empire, de peur que sa colère n'éclate contre vous et que vous ne périssez dans la voie que vous suivez, que vous ne soyez exterminés du monde et de la vie. *Périr dans la voie* est la même chose que ce qui a été dit au psaume 1, verset 6. *La voie des méchants périra.* Au lieu d'*apprehendite*, l'hébreu porte : *Osculamini.*

Le baiser était non seulement une marque d'amitié, mais aussi d'adoration, de respect, de soumission parmi les Orientaux. On baise encore la main aux rois dans les Indes, à la cérémonie de leur avènement à la couronne (7). Samuel donna le baiser à Saül, après qu'il l'eut sacré roi (8). Élisée demande à Élie qu'il puisse aller embrasser ses père et mère (9), avant de les quitter, comme pour leur donner cette dernière marque de respect et d'amitié. Les idolâtres baisaient les idoles en signe d'adoration (10). On dit que Mahomet donna le baiser à Ali, lorsqu'il l'établit son successeur et son héritier (11). Encore aujourd'hui dans l'église, on donne le baiser de respect à la croix, aux saints autels, aux livres sacrés, aux reliques des saints. Saint Jérôme (12) dit qu'en adorant, on baise la main et qu'on incline profondément la tête. Il ajoute que les Hébreux mettent le baiser pour l'expression du profond respect et de la vénération.

Les Septante portent (13) : *Recevez l'instruction* ou la correction. Le chaldéen (14) de même : *Recevez la doctrine* ou l'instruction. Symmaque (15) : *Adorez purement.* C'est le véritable sens de l'hébreu, car *ב* *bar* traduit ici par *Filium* n'a ce sens qu'en chaldéen, et David ne se serait pas servi d'un terme étranger à sa langue. Le sens du même mot en hébreu serait : *Choisi, pur, sans tache.* Saint Jérôme en convient (16).

ÿ. 13. CUM EXASERIT IN BREVI IRA EJUS... Lorsque le jour de la colère et de la vengeance sera arrivé, heureux celui qui aura vécu de telle sorte qu'il puisse mettre sa confiance en Dieu, qu'il puisse paraître devant Dieu avec l'humble assurance que donne une bonne vie et une pratique persévérante de tous ses devoirs. Cette confiance est déjà une récompense anticipée et un avant-

(1) *August. hic.*

(2) *Hilar. in hunc loc.*

(3) *Phil. II. 12.*

(4) *Ibid. II. 1. — (5) Ibid. III. 5.*

(6) *Athanas. hic.*

(7) *Aben Ezra. Muis.*

(8) *I. Reg. X. 1.*

(9) *III. Reg. XIX. 18.*

(10) *Cicero. in Verr. VI.*

(11) Voyez la traduction française de certains vers persans, dans *Chardin, Voyage de Perse*, pag. 336.

(12) *Hieronym. contra Rufin. lib. I. Qui adorant solent*

deoculari manum, et capita submittere... Hebraei juxta linguæ suæ proprietatem deoscultationem pro veneratione ponunt.

(13) Les Septante: *Δράξασθε παιδείαν*, comme s'ils avaient *ב* *et non ב*

(14) *ב*

(15) *Symmac. Προσκύνατε καθαρῶς.* - *Aquil. Καταφιλήσατε ἐκλεκτῶς.*

(16) *Hieronym. in Apolog. contra Rufin. Qui in commentariolis dixeram, aderate filium, in ipso corpore, ne violentus viderer interpres, dixerim adorate pure, sive electe, etc.*

goût des biens que Dieu prépare aux justes : *Confidere de eo, jam præmium est* (1). Saint Jérôme et saint Hilaire sur ces paroles : *In brevi*, remarquent qu'aussitôt après la mort, l'homme reçoit la peine ou la récompense du bien ou du mal qu'il a fait. Ces paroles peuvent aussi se prendre comme s'il y avait : Tout à coup, et lorsqu'on y pensera le moins, la colère du Seigneur se fera sentir. Il nous appellera à lui ; ou, il viendra juger les vivants et les morts, lorsque les hommes se flatteront d'une paix et d'une tranquillité durable (2). Sous le nom de colère de Dieu, on ne doit point entendre une passion ou une émotion pareille à ce que nous ressentons, lorsque quelque chose nous fâche. En Dieu, ce n'est autre chose qu'une correc-

tion nécessaire, comme celle d'un père à l'égard de son fils, d'un médecin à l'égard de son malade, d'un maître envers son disciple. Les coups dont Dieu nous frappe nous paraissent partir d'une main en colère, mais ce n'est rien moins que cela dans celui qui frappe (3). Il est visible que ce dernier verset, comme le septième et le douzième, ne peuvent s'appliquer à David sans leur faire violence. On les explique, au contraire, très naturellement de la vengeance que Dieu tira des Juifs par les armes des Romains, et dont les chrétiens furent délivrés par une protection particulière de Dieu, qui permit qu'ils se retirassent à Pella, au delà du Jourdain, quelque temps avant le siège de Jérusalem.

(1) *Cassiodor. hic.*

(2) 1. *Thessal. v. 2. 3.* Dies Domini sicut fur in nocte ita veniet, cum enim dixerint pax et securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus.

(3) *Hieronym. in ̄. 5.* Non tam iram esse, quam necessariam correptionem, ut patris in filium, medici in ægrotum, magistri in discipulum. Ira autem patientibus videri potest, non quod Deus emendet iratus. *Vide Chrysost. in Psal. vi. ̄. 1.*

PSAUME III

David attaqué par la révolte d'Absalom, met toute sa confiance au Seigneur. Il est sûr de la victoire et reconnaît que le salut vient de Dieu.

Psalmus David, cum fugeret a facie Absalom, filii sui.

Psaume de David, lorsqu'il fuyait devant son fils Absalom.

Canticum Davidis, quum fugeret a facie Absalom filii tui.

ARGUMENT

Il est incontestable que les psaumes n'ont point été disposés dans le psautier, suivant l'ordre des temps (1). Celui-ci en est une preuve. La révolte d'Absalom n'arriva que longtemps après les persécutions de Saül contre David, à l'occasion desquelles il composa plusieurs psaumes qu'on verra plus loin. Celui-ci fut composé, selon la tradition des anciens Hébreux (2), par David, dans le temps où, chassé de Jérusalem par son fils, il monta nu pieds et la tête couverte, la montagne des Oliviers, pour se retirer du côté du Jourdain (3). Théodoret croit qu'il le composa peu avant la bataille qu'il gagna contre Absalom, le Seigneur lui ayant alors rendu son Saint-Esprit, à cause de son humiliation et de sa pénitence. Il vaudrait sans doute mieux dire que David composa à loisir ce psaume, après son retour à Jérusalem et après le danger passé. En effet, on remarque qu'il rend grâces à Dieu d'avoir dispersé ses ennemis. Il témoigne que le Seigneur l'a exaucé. Il reconnaît que lui seul était capable de le tirer d'un si grand danger. C'est donc un cantique composé après son retour dans sa capitale, où il exprime les sentiments qu'il avait eus au commencement, au plus fort du danger et après la victoire. Cette observation est nécessaire pour l'explication de plusieurs psaumes, où l'on remarque tout à la fois des sentiments d'inquiétude pour un danger futur, de crainte pour le danger présent et de joie pour le danger passé.

Le vénérable Bède dit qu'on peut l'expliquer, avec quelques-uns des suivants, d'Ezéchias, attaqué par les Assyriens. Il ne lisait pas apparemment le titre que nous lisons aujourd'hui, ou il n'y attachait aucune importance. Ce qui pourrait faire douter que ce psaume soit de David, c'est qu'il parle de la *montagne sainte* de Sion; dénomination dont on n'honora cette montagne que depuis la construction du temple. Mais nous avons déjà vu ce terme dans le psaume second, que l'on ne conteste pas à David. Il faut donc que, dès le règne de ce prince, *Sion* ait été déjà connu sous le nom de *montagne sainte*, soit parce que c'était le lieu où Abraham voulut immoler son fils Isaac, ou parce que David y déposa l'arche, dans la maison d'Obédédôm, et ensuite dans son palais, ou simplement parce que le Seigneur avait révélé à David que c'était cette montagne qu'il avait choisie, afin qu'on y bâtît un temple à son nom.

Les pères (4) trouvent ici, dans la personne de David persécuté, chassé, combattu par Absalom, la figure de Jésus-Christ trahi par Judas, sortant de Jérusalem, pour aller au jardin des Oliviers, saisi par des troupes envoyées de la part des princes des prêtres, livré à Pilate, mis à mort et enfin ressuscité. On applique surtout à sa résurrection le verset 5. *Ego dormivi et soporatus sum et exurrexi quia Dominus suscepit me.* La mort de Juda et celle d'Absalom et d'Achitophel, rendent encore cette figure plus claire et plus sensible.

L'hébreu (5) et les Septante portent à la lettre : *Psaume à David*, comme si ce psaume avait été dédié ou adressé à David; ou : *Psaume composé au sujet*, à l'occasion de David persécuté par Absalom; on enfin : *Psaume composé par David*; car en hébreu cette particule *à* signifie souvent le possessif. Ce qui est certain, c'est que le nom de David qui se lit à la tête de la plupart des psaumes, ne prouve pas incontestablement que David en soit l'auteur.

(1) Hieronym. hic.

(2) Antiq. Rabb. apud. Kim'hi, Muis, Ferrand.

(3) II. Rég. xv. 16. 17 et seq.

(4) Arnob. Theodoret, Beda Hieronym. August. Didym. apud Athanas. Cassiodor. alii.

(5) לְדָוִד מְבֹרָךְ Les Septante : Ψαλμός τῷ Δαυΐδ.

1. Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me? multi insurgunt adversum me.

2. Multi dicunt animæ meæ : Non est salus ipsi in Deo ejus.

3. Tu autem, Domine, susceptor meus es, gloria mea, et exaltans caput meum.

1. Seigneur, pourquoi le nombre de ceux qui me persécutent s'est-il si fort augmenté? Une multitude d'ennemis s'élèvent contre moi.

2. Plusieurs disent à mon âme : Il n'y a point de salut pour elle en son Dieu.

3. Mais vous, Seigneur, vous êtes mon protecteur et ma gloire; et vous élevez ma tête.

1. Domine quam multiplicati sunt hostes mei, quam multi insurgunt adversum me!

2. Multi dicunt de anima mea, non est salus ei in Deo. Selah.

3. Et tu, Domine, clypeus es pro me, gloria mea, et exaltans caput meum.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DOMINE, QUID MULTIPLICATI SUNT QUI TRIBULANT ME? David, étonné de se trouver tout d'un coup abandonné de presque tout son peuple, et de voir le parti d'Absalom si promptement formé et grossi; car, dit l'Écriture (1), *tout Israël était attaché de tout son cœur à Absalom*; s'adresse à Dieu et lui demande d'où vient ce changement si subit; ou plutôt, il admire la profondeur des jugements de Dieu, qui avait su tirer vengeance d'une manière si subite, si extraordinaire, si publique, d'un crime qu'il avait commis dans le secret, de son adultère avec Bethsabée et du meurtre d'Urie. Il était tout préparé à quelque coup d'une vengeance éclatante, après la menace de Nathan (2): *Le glaive ne sortira point de votre maison; je vous susciterai un malheur de votre famille même: Vous avez commis votre crime en secret; mais j'exécuterai mes menaces à la face de tout Israël.*

Jésus-Christ représente à Dieu, son Père, le grand nombre de ses persécuteurs, leur force, leur malice, leur rage; les prêtres, les pharisiens, les scribes, le traître Judas à leur tête. L'église chrétienne, dans ses commencements, pouvait aussi adresser à Dieu la même prière, au milieu des ennemis qui l'environnaient de toutes parts: les Juifs, les gentils, les hérétiques, le monde, le démon, les princes du siècle.

Ÿ. 2. MULTI DICUNT ANIMÆ MEÆ: NON EST SALUS IPSI IN DEO EJUS. On pourrait continuer l'interrogation: Combien y a-t-il de personnes, qui disent que vous m'avez abandonné, ô mon Dieu? C'est ce qui cause ma plus vive douleur, que mes ennemis disent, en parlant de moi: Dieu ne le garantira point; sa main est trop visiblement appesantie sur lui. *Ils disent à mon âme*; ils me disent à moi-même, ou ils disent à mon sujet, qu'enfin la colère de Dieu s'est déclarée; que mes crimes sont montés à leur comble et que

votre miséricorde, ô mon Dieu, s'est entièrement retirée de moi (3). Voilà le caractère du monde. Dès qu'un homme est affligé, on veut qu'il soit coupable; et on ne fait pas attention que, souvent, les peines temporelles sont plutôt des marques de miséricorde que de colère de la part de Dieu. Cette disposition providentielle a bien paru dans la personne de Job, que ses amis condamnèrent d'abord comme coupable, sur cela seul qu'il était frappé de Dieu. Lorsque David sortit de Jérusalem, Séméi vint l'outrager et lui jeter des pierres en criant: *Sors, sors, homme de sang* (4), *homme de rien, malheureux; le Seigneur a fait tomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, que tu as répandu et dont tu as usurpé le royaume. Tes crimes te pressent aujourd'hui, parce que tu es un homme de sang.* Lorsque les Juifs virent Jésus-Christ attaché à la croix, ils proférèrent contre lui mille blasphèmes (5): *Il a sauvé les autres, qu'il se sauve à présent à lui-même* (6): *Toi qui veux détruire le temple de Dieu et le rétablir en trois jours, sauve-toi à présent* (7): *Si tu es le Christ, le bien-aimé du Seigneur, descends à présent de la croix et nous croirons en toi, etc.*

On trouve en cet endroit dans l'hébreu le nom de *Sélâh* (8), que les Septante traduisent ordinairement par *ἀπέλαμα* et que la Vulgate a négligé. Nous avons dit dans l'introduction ce qu'il convenait d'en penser.

Ÿ. 3. SUSCEPTOR MEUS ES, GLORIA MEA, ET EXALTANS CAPUT MEUM. Dans l'Écriture, on donne souvent à Dieu le nom de bouclier (9), de protecteur, de Sauveur; et celui de *gloire* (10) de son peuple et de ses serviteurs, d'objet de leur confiance, de leur force, de leur bonheur. Saint Paul, dans l'épître aux Corinthiens (11), jure *par la gloire des fidèles*, par le Seigneur, qui est leur gloire et leur espérance: *Celui qui élève ma tête*, qui me remplit de hardiesse, de confiance, de

(1) II. Rég. xv. 4. Totus corde universus Israel sequitur Absalom.

(2) I. Rég. xii. 10. 11. 12.

(3) Athanas. Chrysost. Euthym.

(4) II. Rég. xvi. 7. 8.

(5) Matth. xxvii. 42.

(6) Matth. xxvii. 40.

(7) Ibidem. 42.

(8) Sélâh. הלה Les Septante: ἀπέλαμα. *Divisio Psa'mi,*

(9) Genes. xv. 1. - Deut. xxxiii. 29. - Psal. vii; 11. xviii. 3. 31. et passim.

(10) Psal. lxi; 8. cvi. 2.

(11) I. Cor. xv. 31. Νῆς τὴν υμῶν καὶ τῶν. Voyez S. August. Sermones clxxx de Verbis Apost. Jacob. v. n. 5.

4. Voce mea ad Dominum clamavi ;
et exaudivit me de monte sancto suo.

5. Ego dormivi, et soporatus sum ;
et exurrexi, quia Dominus suscepit me.

4. J'ai élevé ma voix vers le Sei-
gneur ; et il m'a exaucé de sa mon-
tagne sainte.

5. Je me suis endormi et laissé aller
au sommeil ; et je me suis levé parce
que le Seigneur m'a pris en sa pro-
tection.

4. Voce mea ad Dominum clamavi,
et exaudivit me de monte sanctitatis
suae. Selah.

5. Ego decubui, et dormivi, et evi-
gilavi : quia Dominus sustentavit me.

COMMENTAIRE

liberté. Dans l'Écriture, *élever la tête* de quelqu'un, signifie ou le constituer en dignité, ou l'élever en gloire, ou lui accorder ce qu'il demande, ou le remplir de confiance et de hardiesse (1).

Il y a ici une opposition très sensible entre les sentiments de David et ceux de ses ennemis. Ceux-ci prétendaient qu'il n'avait aucune protection à espérer de Dieu, et David, au contraire, se trouve plus fortifié que jamais par le secours du Très-Haut. Dieu est son *bouclier*, sa *gloire*. Il est exaucé avant même que d'élever la voix. Le seul désir de prier, obtient ce qu'il désire. Il fuit cependant de Jérusalem, il est comme exilé de son royaume : il ne résiste point aux entreprises d'un fils dénaturé, et, au milieu de cette tempête, il est tranquille sous la sauvegarde de son Dieu ; il ne doute pas plus de sa protection, que si toute l'armée des rebelles était déjà terrassée.

Voilà l'image d'une confiance parfaite, et un exemple qui doit extrêmement consoler tout homme affligé. Une de nos plus grandes infidélités est le défaut de confiance en Dieu. Il n'y a aucune circonstance de la vie, où il nous soit permis de nous défier des miséricordes du ciel : fussions-nous dans l'abîme de tous les maux, ou même des plus grands désordres, ne perdons jamais de vue la sainte montagne où réside l'auteur de tous les biens et la source de tous les grâces. S'il ne nous vient pas de là des secours contre les afflictions temporelles, ceux du salut ne nous manqueront pas. Il est impossible qu'en tournant notre cœur vers Dieu, nous ne sentions pas renaitre en nous le calme et la paix. C'est une vérité d'expérience, et s'il y a dans le monde des hommes sans consolation, c'est qu'il y a des hommes sans foi en Dieu et sans religion : malheureux sans doute, parce qu'ils souffrent et parce qu'ils ignorent le moyen d'adoucir leurs souffrances. C'est une image de la situation désespérante des réprouvés.

Ÿ. 4. VOCE MEA AD DOMINUM CLAMAVI, ET EXAUDIVIT ME DE MONTE SANCTO SUO. David crie à Dieu dans le fond de son cœur. Ce sont ces

cris muets qui percent le ciel (2). Moïse, pressé par les Égyptiens qui le poursuivaient, pria dans le secret de son âme ; et le Seigneur lui dit : Pourquoi criez-vous (3) ? *Quid clamas ad me ?* Il y a un silence plus perçant que tous les plus grands cris. *La montagne sainte*, est Sion, où David déposa l'arche, dans la cité de David (4). Il dit que le Seigneur l'écoula de cette montagne sainte, par une manière de parler populaire, parce qu'on concevait Dieu comme assis sur l'arche dans son Tabernacle, à portée d'écouter les prières de son peuple.

Ÿ. 5. EGO DORMIVI, ET SOPORATUS SUM, ET EXURREXI, QUIA DOMINUS SUSCEPIT ME. Je me suis couché et j'ai dormi tranquillement, après avoir exposé à Dieu ma faiblesse et mes besoins ; ensuite je me suis levé tout rempli de confiance en son secours. La tranquillité de David dans une circonstance si périlleuse, environné d'ennemis de toutes parts, prêt à perdre son royaume et sa vie, est la plus grande marque de la solidité de sa foi. On peut aussi traduire l'hébreu par le futur : *Je me coucherai*, et je dormirai en repos, parce que le Seigneur m'a promis sa protection. Dormir en paix, est une marque d'assurance (5). Les pères (6) appliquent ceci à la mort et à la résurrection du Sauveur. Il voit la mort, les tourments, les insultes, la perfidie d'un de ses apôtres, la fuite des autres, l'inconstance du peuple, la rage de ses ennemis ; rien de tout cela n'est capable d'ébranler son courage, ni de le détourner de faire la volonté de son Père. S'il prie Dieu d'éloigner de lui le calice de sa passion, c'est plutôt pour nous apprendre à prier que pour se délivrer de la mort. Il monte sur la croix, il s'y endort ; il est mis dans le tombeau, il se relève et ressuscite : toujours maître de son âme et rempli d'une pleine confiance en son Dieu. Quelques auteurs l'entendent aussi de la résurrection de la chair, que David attendait par la foi. Certains exemplaires latins lisent (7) : *Suscipiet me*, au lieu de *suscepit*. Saint Athanasie explique ce sommeil de David, de sa chute dans le péché.

(1) Voyez Job. x. 15. - Psal. CIX. 8. - Jerem. LI. 31.

(2) Theodorct. hic.

(3) Exod. XIV. 15.

(4) II. Reg. VI. 16. 17.

(5) Levit. XXVI. 6. Dormient et non erit qui exterreat. - Osée. II. 18. Dormire eos faciam fiducialiter. - Ezech. XXXIV. 25. Securi dormient in saltibus. Vide et Psal. IV. 9.

(6) Euseb. Cæsar. August. Theodoret.

(7) Ita August. hic. Edil. Complut. Κόρειο; ἀνετίθηΐετχι μωσ.

6. Non timebo millia populi circumdantis me; exurge, Domine; salvum me fac, Deus meus.

7. Quoniam tu percussisti omnes adversantes mihi sine causa; dentes peccatorum contrivisti.

8. Domini est salus; et super populum tuum benedictio tua.

6. Je ne craindrai point ees milliers de peuples qui m'environnent. Levez-vous, Seigneur; sauvez moi, mon Dieu.

7. Parce que vous avez frappé tous ceux qui se déclarent contre moi sans raison, vous avez brisé les dents des pécheurs.

8. Le salut vient du Seigneur; et votre bénédiction, ô Dieu, repose sur votre peuple.

6. Non timebo a decem millibus populorum qui circumquaque posuerunt *castra* adversum me. Surge Domine, serva me Deus mi,

7. Quia percussisti omnes inimicos meos in maxilla: dentes impiorum confregisti.

8. Domini est salus: super populum tuum benedictio tua. Selah.

COMMENTAIRE

ÿ. 6. NON TIMEBO MILLIA POPULI CIRCUMDANTIS ME. David ayant remis le soin de sa défense entre les mains de Dieu, ne craint plus rien. Que tout Israël se soulève, se révolte et se déclare contre lui, quand ses ennemis seraient encore en plus grand nombre, il ne craindra rien, parce que le Seigneur lui a promis sa protection. Jésus-Christ au milieu de ses ennemis, qui étaient tout ensemble parties et juges, devant Pilate dont il connaissait la faiblesse et l'injustice, environné de troupes séduites qui demandaient par de grands cris qu'on le crucifiât, ne perd rien de sa sérénité, de sa liberté; sans inquiétude, sans empressement, sans crainte. Il était tout plein de confiance en son Père, et il savait jusqu'où devait s'étendre la puissance du prince des ténèbres.

ÿ. 7. EXURGE, DOMINE, SALVUM ME FAC, QUONIAM TU PERCUSSISTI OMNES ADVERSANTES MIHI SINE CAUSA; DENTES PECCATORUM CONTRIVISTI. Il semble qu'il vaudrait mieux traduire de cette manière: Levez-vous, Seigneur, venez à mon secours, parce que vous devez frapper, et mettre en fuite tous ceux qui m'attaquent. Je crie vers vous avec confiance, ô mon Dieu, assuré que vous ne permettez point que je succombe aux efforts de mes ennemis. Frapper la mâchoire, donner des soufflets, briser les dents, sont des expressions, dont on sent assez la force. Elles sont communes dans l'Écriture (1), pour dire, traiter avec mépris, avec insulte, terrasser un ennemi, le mettre hors d'état

de nuire et de résister. C'est ici une allusion à la défaite d'Absalom, et une prophétie messianique. Les ennemis du Sauveur furent sévèrement punis.

ÿ. 8. DOMINI EST SALUS; ET SUPER POPULUM TUUM BENEDICTIO TUA. C'est de vous seul, ô mon Dieu, que j'attends ma délivrance et mon salut; c'est vous qui bénirez Israël, et qui donnerez la victoire à ce peuple, qui m'est demeuré fidèle. Ou bien, en le joignant au verset 7, pris dans le sens de la Vulgate: Levez-vous, Seigneur, tirez-moi de ce danger, comme vous m'avez délivré si souvent de la main de mes ennemis, des Philistins, des Ammonites, des Syriens, des Iduméens, de Saül: Souvenez-vous, Seigneur, de ce que vous faites autrefois en ma faveur (2), et continuez à me donner des marques de votre protection. Je reconnais, Seigneur, que c'est de vous seul, que je dois attendre mon salut, et que nul autre ne peut me délivrer ni sauver votre peuple. Autrement, comme si c'était la conclusion du psaume: Que le Seigneur soit loué de la faveur qu'il nous a faite, et de la victoire qu'il nous a accordée. Continuez, Seigneur, à bénir et à protéger votre peuple, tant celui qui est demeuré dans mon parti, que celui qui s'est rangé par erreur du côté d'Absalom. On sait quelle fut la clémence de David dans cette occasion, et quels furent ses soins pour la conservation de son fils Absalom (3), et de ceux qui l'avaient suivi.

(1) Voyez *Job*. xvi. 10. - *Thren.* iii. 30. - *Mich.* v. 1. etc.

(2) *Vide Theodoret hic. Flamin. Græc.*

(3) *II. Reg.* xviii. 5. 12. 16. 33; *xix.* 6.

PSAUME IV

*David implore le secours du Seigneur, qu'il a si souvent éprouvé.
Il invite ses ennemis à la paix et à rentrer en eux-mêmes.
Il se repose entièrement dans le secours de Dieu.*

In finem, in carminibus, Psalmus David.

Psaume de David, pour la fin sur les cantiques.

Victori in Neginoth, Psalmus Davidis.

ARGUMENT

Nous traduisons l'hébreu par (1) : *Cantique de David adressé au maître de la musique établi sur les joues d'instruments*. La plupart des interprètes (2) croient que ce psaume regarde le même événement que le psaume précédent, c'est-à-dire la guerre d'Absalom contre David. Eusèbe et Théodoret le prennent comme un cantique de victoire après la fin de cette guerre. D'autres le rapportent aux persécutions de Saül. Quelques pères (3) l'expliquent de Jésus-Christ et, en particulier, de sa résurrection. Quelques autres (4) croient que c'est un psaume moral, qui a principalement en vue de prouver la Providence et d'exhorter à la patience et à la pénitence. Enfin ces paroles du titre : *In finem*, ἐν τῷ τέλος (5) pour la fin, en ont déterminé un grand nombre à l'entendre de l'éternité, ou de la fin du monde, ou de la venue du Messie, ou de la vocation des gentils, ou de la conversion des Juifs. Le Fils de Dieu a paru dans la plénitude des temps (6), et la conversion des Juifs doit arriver à la fin des siècles, et lorsque les peuples gentils seront entrés dans l'Église (7). Dans l'explication littérale, nous suivons ceux qui le rapportent au même temps que le précédent, c'est-à-dire, à la guerre d'Absalom.

1. Cum invocarem exaudivit me Deus justitiæ meæ, in tribulatione dilatasti mihi. Miserere mei, et exaudi orationem meam.

1. Le Dieu de ma justice m'a exaucé dans le temps que je l'invoquais. Mon Dieu, lorsque j'étais dans l'affliction, vous m'avez mis au large. Ayez pitié de moi, et exaucez ma prière.

1. Quum invoco, exaudi me Deus justitiæ meæ : in angustia dilatationem fecisti mihi :

2. Miserere mei, et audi orationem meam.

COMMENTAIRE

V. 1. CUM INVOCAREM, EXAUDIVIT ME DEUS JUSTITIÆ MEÆ. Seigneur, dont j'ai si souvent éprouvé la clémence et la miséricorde, qui m'avez exaucé dans le fort de mes plus grandes disgrâces, je m'adresse à vous aujourd'hui, ayant pour ennemi et pour persécuteur mon propre fils ; ayez pitié de moi, et exaucez-moi, Dieu de ma justice. Dieu témoin, juge, arbitre, vengeur de ma justice, de mon innocence ; Dieu auteur de ma justice (8), écoutez ma juste demande. Je reconnais que, devant vous, je n'ai de moi-même ni mérite ni justice ; je confesse que j'ai mérité tous les plus rudes châtimens ; mais au moins, comparé à un fils perfide et dénaturé, à un peuple séditieux et rebelle,

je puis bien, ô mon Dieu, vous représenter la justice de ma cause. Si je suis coupable, je né le suis que devant vous, et contre vous (9) : *Tibi soli peccavi*. Dieu témoin de ma justice, ou, ô mon juste Dieu, écoutez-moi, je vous prie, promptement, dans l'extrémité où je vous invoque. Environné que je suis de mes ennemis, j'ai besoin d'un prompt et puissant secours : Souvenez-vous de vos anciennes miséricordes. Plusieurs anciens psautiers lisent (10) : *Cum invocarem te, exaudisti me*.

IN TRIBULATIONE DILATASTI MIHI. Dieu qui m'avez comblé de grâce et de faveurs au milieu de mes peines, et qui n'avez jamais permis que la tentation surpassât mes forces (11), vous qui avez

(1) *לְעֵלִי תֹכֵלֶת* Les Septante : Ἐν τῷ τέλος ἐν ἡμῶν ψαλμὸς τοῦ Δαυὶδ.

(2) Ita Muis, Euseb. Casar. Ferrand. Bossuet. Kim'hi.

(3) August. Hieronym. Athanas. Cassiodor. Theodoret.

(4) Theodoret. Titelm. Eugub.

(5) Voyez l'introduction au sujet de ces différents termes.

(6) Galat. iv. 4. At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum.

(7) Rom. xi. 25, 26.

(8) Aug. in hunc loc. — (9) Psal. l. 6.

(10) Psalter. Carnot. Medio'an. Rom. S. Germani. Vide S. August. in Psalmos.

(11) I. Cor. x. 13.

2. Filii hominum, usquequo gravi corde? ut quid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium?

2. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge?

Filii viri, usquequo gloriam meam verletis in ignominiam, diligetis inane, quæretis mendacium? Selah.

3. Et scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum; Dominus exaudiet me cum clamavero ad eum.

3. Sachez que le Seigneur a rempli son saint d'une gloire admirable; le Seigneur m'exaucera quand je crierai vers lui.

3. Et scitote, quod segregavit sibi Dominus pium: Dominus exaudiet quum clamavero ad eum.

COMMENTAIRE

su proportionner votre secours et vos consolations, à la grandeur du danger et de l'affliction; ne l'abandonnez point dans cette extrémité. Dieu comble de joie ses amis même au milieu des plus grandes disgrâces.

MISERERE MEI, ET EXAUDI ORATIONEM MEAM. N'avait-il pas dit au verset 1, que Dieu l'avait exaucé: *Cum invocarem, exaudivit me*? D'où vient qu'il demande de nouveau qu'il l'exauce? Il demande que Dieu l'écoute dans cette circonstance, comme il a fait dans tant d'autres. Quoique Dieu l'ait souvent exaucé, il reconnaît qu'il a toujours besoin de sa faveur (1). Quelque justes que nous soyons, nous avons besoin de la miséricorde de Dieu, dit saint Jean Chrysostôme. Enfin, le juste ne se lasse jamais de prier, dit Théodoret (2). Lors même qu'il a obtenu l'effet de ses prières, il continue dans ce pieux et salutaire exercice, sachant bien de quelle importance il est de ne point se rebuter. Le Sauveur nous dit dans l'Évangile qu'il faut toujours prier sans se lasser (3): *Semper orare et non deficere*; et saint Paul, qu'il faut prier sans cesse (4): *Sine intermissione orate*.

ÿ. 2. FILII HOMINUM, USQUEQUO GRAVI CORDE? UT QUID DILIGITIS VANITATEM? Il s'adresse au peuple qu'Absalom avait engagé dans sa révolte. Peuple endurci et indocile, jusqu'à quand vous laisserez-vous séduire par les vaines promesses d'un jeune ambitieux? Jusqu'à quand demeurerez-vous dans ces engagements injustes? Que ne rentrez-vous dans votre devoir, en reconnaissant la vérité et la justice de ma cause? La vanité et le mensonge sont opposés ici à la constante fidélité, à l'attachement inviolable que les sujets doivent à leurs souverains. David parle aux principaux d'Israël, qui s'étaient jetés dans le parti d'Absalom. Faut-il que des gens de votre rang, de votre naissance, de votre distinction, vous que je considère comme l'élite de mes états, comme

la gloire de ma cour, ayez si légèrement quitté votre roi légitime, pour vous donner à un fils séditieux? Pourquoi manquez-vous à la fidélité que vous devez à votre souverain? Pourquoi cherchez-vous de vains prétextes pour colorer votre désertion et votre révolte? On croit qu'*enfants des hommes*, en hébreu, *filii viri*, est ici opposé à *filii hominis* (5). Le premier signifie, *filz des hommes illustres* par leur qualité ou par leur naissance, et le second, *des hommes* de sa condition.

ÿ. 3. ET SCITOTE QUONIAM MIRIFICAVIT DOMINUS SANCTUM SUUM: DOMINUS EXAUDIET ME. Il continue à parler aux princes d'Israël attachés à Absalom. Sachez que c'est le Seigneur qui m'a choisi, établi, glorifié; et qu'en vous opposant à moi, vous résistez à Dieu même. Il se nomme le *Saint de Dieu*, l'homme choisi, l'homme séparé, distingué du commun, pour être établi sur le trône d'Israël, pour gouverner le peuple saint du Seigneur. Au lieu de *saint*, l'hébreu porte le *pieux*, le *miséricordieux*. Le nom de *miséricordieux* se prend ici pour un *prince*, de même qu'ailleurs le nom de *libéral*. La clémence est une vertu royale, comme la libéralité et la magnificence. Personne n'a mieux soutenu ce caractère de clémence, de bonté, de miséricorde, que David (6). On peut dire que ces vertus formaient son véritable caractère. Dans l'Écriture, on donne aussi le nom de *miséricordieux*, de bons, de pieux, aux justes, aux prêtres, aux personnes de piété. Les *Assidéens*, connus, depuis le retour de la captivité, comme les plus religieux et les plus justes de la nation, tirent leur nom de *'hasid*, *miséricordieux*, et ce nom se trouve souvent en ce sens dans les psaumes. Les rois d'Israël étaient connus chez les étrangers, comme des princes cléments (7). Bénadar, roi de Syrie, ayant été vaincu par Achab, ses serviteurs lui conseillèrent de recourir à la clémence du vainqueur, parce que, disaient-ils, les princes d'Israël sont *miséricordieux*: *Audi-*

(1) Hieronym. hic. Licet auxiliatus fueris, tamen ego tua misericordia tua semper egeo. Ita Euseb. Cæsar.

(2) Theodoret. hic. Οὐ λαμβάνει κόρον ὁ δίκαιος τῆς προσευχῆς. Ἀλλὰ καὶ δούμενος, καὶ εὐμενείας ἀπολαύων..... ἐπιμένει τὰς ἱκετείας προσφέρων, ἅτε τὴν ἐντιθεὴν ἐσομένην ἐπιστάμενος ἀρελείαν.

(3) Luc. xviii. 1.

(4) 1. Thessal. v. 16.

(5) Voyez le Psaume XLVIII. 2. - Prov. VIII. 4. - Psal. xli. 10. Val. Genèb. Muis. alii.

(6) II. Par. vi. 42. Memento misericordiarum David servi tui. Psal. cxxxi. 1. Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.

(7) III. Reg. xx. 31.

4. Irascimini, et nolite peccare; quædicitis in cordibus vestris, in cubilibus vestris compungimini.

5. Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino. Multi dicunt: Quis ostendit nobis bona?

6. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. Dedisti lætitiã in corde meo.

7. A fructu frumenti, vini, et olei sui, multiplicati sunt.

4. Mettez-vous en colère, et cessez de pécher; soyez touchés de componction dans le repos de vos lits, sur les choses que vous méditez au fond de vos cœurs.

5. Offrez à Dieu un sacrifice de justice, et espérez dans le Seigneur. Plusieurs disent: Qui nous fera voir le bonheur?

6. La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur. Vous avez fait naître la joie dans mon cœur.

7. Eux se sont réjouis de l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin, et de leur huile.

4. Pavete, et ne peccetis: loquimini in corde vestro super cubili vestro, et tacete. Selah.

5. Sacrificate sacrificia justitiæ, et confidite in Domino. Multi dicunt, Quis videre faciet nos bonum?

6. Eleva super nos lucem vultus tui, Domine. Dedisti lætitiã in corde meo,

7. A tempore quo frumentum eorum et mustum eorum multiplicata sunt.

COMMENTAIRE

vimus quod reges domus Israel clementes sint. Le Sage dit (1) que la miséricorde et la vérité sont comme les gardiennes du roi, et que la clémence est la base de son trône. Isaïe le dit aussi (2). David lui-même se qualifie de *miséricordieux* (3). On explique aussi cet endroit de la résurrection du Sauveur (4), qui est le Saint par excellence. Dieu l'a rendu admirable dans sa résurrection, et il l'a exaucé sur la croix. Plusieurs exemplaires (5) lisent *magnificavit*, au lieu de *mirificavit*. L'hébreu porte *séparer*, choisir, rendre illustre, glorieux, admirable.

ÿ. 4. IRASCIMINI, ET NOLITE PECCARE. Saint Paul a pris ce passage comme contenant un précepte de morale (6): *Fâchez-vous; mais ne péchez point. Que le soleil ne se couche point sur votre colère.* Si vous vous laissez aller à la colère, que ce soit contre vous-mêmes, contre vos péchés, contre vos emportements (7). Si vous ressentez les mouvements de la colère, n'y consentez pas, dit saint Augustin; que votre émotion meure dans le même moment qu'elle s'élève. Gardez-vous bien d'exécuter les résolutions qui vous sont suggérées par votre ressentiment: *Venialis est ira, quæ ad effectum suæ indignationis non pervenit* (8).

Quelques commentateurs le prennent comme une exhortation de David à ses ennemis, aux principaux partisans d'Absalom. Si vous ressentez quelques mouvements d'indignation contre ma personne; si vous croyez n'avoir pas lieu d'être contents de mon gouvernement, n'allez point jusqu'à la révolte. C'est le dernier des crimes d'un sujet contre son prince et contre l'état. Rentrez dans vous-mêmes, et, dans le secret de vos

chambres et de vos lits, prenez des résolutions plus sages et plus modérées. Quittez par réflexion un mauvais parti, où la passion et le ressentiment vous ont engagés. D'autres l'expliquent comme si David parlait à ses gens, à son armée. Si vous concevez de l'indignation contre mon fils et contre ceux qui l'ont suivi dans sa révolte, gardez-vous de pécher, en disant qu'il n'y a point de Providence (9) et que Dieu ne considère point les choses de cette vie. N'oubliez pas la clémence et la douceur; modérez votre courage et votre colère (10); ou bien, expiez par des larmes de componction et dans le secret, les fautes que vous avez pu commettre pendant le jour (11). *Quod in die cogitando peccatis, nocte expiate per lacrymas.*

Le chaldéen l'entend ainsi: Tremblez devant Dieu et ne péchez point. Prononcez vos prières de bouche et que vos demandes partent du fond de votre cœur. Priez sur vos lits et souvenez-vous de la mort. D'autres: Frémissez, ayez horreur de la perfidie d'Absalom; mais ne péchez point. Demeurez dans la crainte et le respect que vous devez à Dieu et à votre prince. Entrez dans le secret de vos chambres et considérez mûrement, et devant Dieu, les suites de cette guerre. Demeurez en repos et laissez-lui la décision de notre différend. Ou plutôt, en le rapportant à ses ennemis: Gardez-vous de suivre l'impétuosité de votre ressentiment et de pécher contre Dieu et contre son Oint. Rentrez dans vous-mêmes et demeurez en repos. Abandonnez ce mauvais parti (12).

ÿ. 5. SACRIFICATE SACRIFICIUM JUSTITIÆ, ET SPERATE IN DOMINO. Il continue de parler à son peuple (13): Rendez-vous dignes de la protection

(1) *Prov.* xx. 28.

(2) *Isai.* xvi. 5. Præparabitur in misericordia solium.

(3) *Psal.* lxxxv. 2. Custodi animam meam, quoniam misericors ego.

(4) *Arnob.* *August.* *Euscb.*

(5) *Cassiodor.* - *Psaller.* *Roman.* *Cornol.* *S. Germ.*

(6) *Ephes.* iv. 26.

(7) *August.* in *Psal.* xxv. *enarr.* 2. Si propterea irascereis servo tuo quia peccavit, ne et ipse pecces, irascere tibi.

(8) *Cassiodor.* *hic.* Vide *Athanas.*

(9) *Theodoret.* *hic.*

(10) *Euseb.* *Cæsar.* *hic.*

(11) *Hieronym.* Vide et *Chrysost.* *hic.*

(12) Les Septante: Οργισθησθε. - *Aquil.* Κλονεσθησθε. Soyez émus, troublés, 1177 Les Septante: Κατανοήθητε. *Heb.* 1177 *August.* *hic.* legebat κατανοήθητε, ouvrez-vous. *Aquila.* Ησυχάσατε. Demeurez en repos.

(13) *Euseb.* *Cæsar.* *hic.*

du Seigneur par vos actions de justice, par l'innocence de vos mœurs, par la pureté de votre conduite. C'est une suite de ce qu'il leur a dit au verset précédent. Ou bien il adresse ceci à ses ennemis : Offrez à Dieu des hosties de justice, si vous voulez qu'il vous regarde. Ne vous flattez point qu'il reçoive vos sacrifices, tant que vous demeurerez dans la rébellion contre votre roi. Retournez à lui par la componction, par la pénitence, par la pratique de la justice. Le psalmiste donne ici une grande leçon aux Juifs charnels, qui bornaient leur dévotion aux devoirs extérieurs de religion. Il les rappelle au véritable culte, qui est celui du cœur, le sacrifice de justice, l'innocence et la pureté de vie (1).

Quand on exhorte les hommes sensuels et mondains à entrer dans les voies de la justice, à se conformer aux lois de l'évangile, à imiter les exemples des saints, ils répondent, mais *qu'y gagnerons-nous* ? Ne voit-on pas tous les jours les hommes les plus vertueux, les plus fidèles aux exercices de la religion, pauvres, méprisés, abandonnés ? Au contraire, quelle foule de pécheurs dans l'abondance, dans l'éclat des honneurs ! On nous promet des biens pour l'autre vie, mais nous désirons des biens actuels et sensibles ; nous avons besoin de secours présents pour nous et nos familles. Tels sont les discours, ou du moins les sentiments de ces hommes esclaves des sens, de ces âmes aussi bornées dans la science de la religion, que le furent les Juifs charnels et grossiers. Connaissent-ils donc les ressorts dont la Providence se sert pour soutenir les hommes vertueux ? Ont-ils pénétré dans l'intérieur de ces amis de Dieu, pour voir la paix qui y règne au milieu même des traverses de la vie ? Savent-ils combien l'exemple de Jésus-Christ, qui était le Saint des Saints et qui a vécu pauvre, humilié, abandonné, console et anime ceux qui lui ressemblent ? Ont-ils vu quelquefois l'homme de bien, le juste, l'imitateur de Jésus-Christ, se plaindre de ses disgrâces et chercher, dans les maximes et dans les procédés du monde, des moyens pour s'en délivrer ? L'Évangile promet des biens ineffables pour l'autre vie, mais dès celle-ci, il en accorde de très réels et de très touchants ; il donne l'exemption des désirs terrestres, le calme de l'âme, l'union avec Dieu, la nourriture vivifiante du saint amour. Ah ! Seigneur, c'est à l'égard de ces biens que je dois dire : *Qui me les donnera* ?

N'est-ce pas vous seul et n'est-ce pas en vous seul que votre prophète m'ordonne de mettre ma confiance ? Je ne demande point, comme les hommes sans foi dont il parle, que *vous me fassiez voir des biens* sensibles et bornés à la durée de cette vie, c'est trop peu pour moi, qui suis destiné à vous aimer ici-bas et à vous posséder dans l'éternité.

MULTI DICUNT : QUIS OSTENDIT BONA ? Le psalmiste prévient une objection qu'on pouvait lui faire (2). Vous nous exhortez à la patience, à la paix, à la justice ; et quelle récompense nous promettez-vous ? De quoi nous sert de demeurer fidèles à Dieu, à notre prince, à notre religion, si nous sommes fugitifs, errants, exposés à la merci de nos ennemis, dans le besoin de toutes choses ? *Qui nous fera voir les biens* ? Qui nous récompensera ? Que devons-nous attendre ? David répond : Dieu nous donne trois sortes de biens. 1° *La lumière de sa face*, ses regards favorables. 2° *La joie intérieure* et le témoignage d'une bonne conscience. 3° *L'abondance des biens temporels*. Voilà quelle est la récompense de ceux qui sont fidèles au Seigneur, et en particulier de ceux qui sont demeurés attachés à David. Ils virent bientôt les effets de ces promesses, par les rafraîchissements et les présents que Berzellai apporta à David (3). Ou, en l'expliquant des hommes endurcis, de ses ennemis, dont il a parlé au verset 3. *Filii hominum, usquequo gravi corde* ? Ils disent : Qui nous retirera de ces troubles ? Quand finira cette guerre ? Qui nous rendra la paix, la félicité, l'abondance ? Ils se lassent des maux que produit une guerre civile. Pour nous, Seigneur, dit David, vous nous regardez favorablement, vous nous comblez d'une joie intérieure et vous nous remplissez de biens.

Les Septante, l'arabe, le syriaque et l'éthiopien ajoutent ici *l'huile* au froment et au vin. Ce qui n'est pas dans l'hébreu. Et saint Jérôme assure qu'ayant consulté l'exemplaire grec corrigé de la main d'Origène, il ne trouva ce terme ni dans l'hébreu, ni dans les Septante, ni dans les autres textes grecs. *Faire voir du bien* (4), est un hébraïsme qui signifie combler de bonheur. *Élever la lumière de son visage sur quelqu'un* (5), c'est-à-dire le regarder favorablement. Saint Hilaire (6), saint Augustin et Cassiodore lisaient dans leur texte (7) : *A tempore frumenti*, conformément à l'hébreu, au lieu de : *A fructu frumenti*.

(1) Vide Chrysost. Theodoret, August. hic et Ps. XLIX. 24. et 1. 18. 19.

(2) Chrysost. et Theodoret.

(3) Voyez Asténius dans Eusèbe sur cet endroit. Et II. Reg. XVII. 27. 28.

(4) Psal. XV. 11 ; XLI. 1. 12. - Job. XXIX. 24. - Eccles. II. 1 ; III. 13. etc.

(5) Psal. LXVI. 1. et LXXXVIII. 10. - Num. VI. 25.

(6) Hilar. in Psal. CXXII. v. 6.

(7) Α' πὸ κρίσου, au lieu de ἀπὸ κρίπου, qu'on lit aujourd'hui dans les Septante.

8. In pace in idipsum dormiam, et requiescam ;
 9. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.

8. Mais pour moi, je dormirai et me reposerai en paix ;
 9. Parce que vous m'avez, Seigneur, affermi d'une manière spéciale dans l'espérance.

8. In pace pariter accubabo, et dormiam ;
 9. Quia tu, Domine, solus confidenter habitare facies me.

COMMENTAIRE

ÿ. 8. IN PACE IN IDIPSUM DORMIAM. On a déjà vu au verset précédent le sens qu'on peut donner à celui-ci. Je dormirai tranquillement, pourvu que j'aie l'avantage d'être agréable à vos yeux. Cette assurance me tient lieu de tous les autres biens. Ces termes : *In idipsum*, embarrassent les interprètes. Les uns entendent par là *Dieu même*, ou dans la gloire de l'éternité, ou, au milieu même de mes ennemis. L'hébreu : *Je dormirai ensemble, en même temps, pareillement, dans la paix*, je dormirai, pour ainsi dire, entre les bras de la paix, et je me reposerai, parce que vous seul, ô mon Dieu, m'avez fait habiter en assurance. Ou bien : Je serai dans la paix, je jouirai d'une parfaite tranquillité, et avec cela, je me reposerai et je dormirai, parce que vous m'avez donné cette confiance que je suis agréable à vos yeux.

ÿ. 9. SINGULARITER IN SPE CONSTITUISTI ME. Saint Jean Chrysostôme a cru que, dans ce verset, il était question du recueillement intérieur, et dans le dixième, de la fuite des compagnies dangereuses.

Quand on est, dit-il, attentif à rentrer en soi-même, quand on se recueille souvent en la présence de Dieu, on jouit de la paix intérieure, et cette paix contribue même au repos du corps. Cette réflexion du saint docteur est confirmée par mille exemples tirés de l'histoire ecclésiastique. Il y est souvent fait mention de la longue vie des solitaires. Ces hommes perpétuellement unis à Dieu, goûtaient les douceurs de la paix, et le peu de sommeil qu'ils prenaient, était pur et

sans agitation. S'ils y portaient quelques idées de la veille, c'était le souvenir de Dieu et des saints exercices de la journée. Leur cœur comblé de joie spirituelle en veillant, l'était encore durant le silence de leurs sens. Leurs années s'accumulaient et égalaient souvent la longueur d'un siècle, parce que toute leur vie avait été tranquille sous la protection et dans le sein de Dieu.

Nouvelle instruction, ajoute saint Jean Chrysostôme, que nous donne le prophète. Il veut qu'on soit seul avec Dieu, par conséquent qu'on s'éloigne de toutes les sociétés qui altèreraient le calme de l'âme. « Eh quoi, » continue le saint docteur, « si le corps contracte les mauvaises affections des malades qu'on fréquente, combien plus le cœur se corrompt-il dans la société des pécheurs ? Si vous voulez vous établir dans une ville, vous considérez d'abord si l'air y est sain ; et quand il s'agit de votre âme, vous ne prenez aucun soin d'éviter les compagnies qui peuvent l'infecter de leur poison ? Vous vous livrez indifféremment à tous ceux qui se présentent, sans examiner quelle est leur conduite. Ah ! imitez plutôt les saints qui cherchent les solitudes, vivez du moins en solitaire dans le sein des villes les plus peuplées. Associez-vous aux hommes vertueux, et fuyez les partisans du monde. »

Ces exhortations ne s'écartent point de l'esprit du psaume que nous venons d'expliquer. David fut très uni à Dieu par la prière, et très ennemi de toute fréquentation avec les pécheurs. Ses psaumes en sont la preuve.

PSAUME V

*Prière ardente du prophète. Les méchants ne paraîtront point devant Dieu.
Ils seront livrés à toutes sortes de malheurs. Les justes
seront comblés de bonheur et de gloire.*

In finem, pro ea quæ hereditatem consequitur, Psalmus David.

Pour la fin, pour celle qui obtient l'héritage, psaume de David.

Victori super Nehiloth, Canticum Davidis.

ARGUMENT

PRO EA QUÆ HÆREDITATEM CONSEQUITUR. *En faveur de celle qui obtient l'héritage.* Pour l'héritière des promesses de Jésus-Christ, pour son Église. C'est ainsi que les pères et la plupart des interprètes l'expliquent. D'autres entendent le psaume, de David persécuté par Saül et trahi par Doëg; ou du même David attaqué par Absalom et abandonné par la plupart des princes d'Israël (1). Bède le rapporte au temps d'Ézéchias, et Ferrand, aux Juifs dans la captivité de Babylone. On peut le regarder simplement comme une prière du matin, et un modèle des sentiments pieux que doit avoir une âme au milieu d'un monde corrompu et violent. Nous nous fixerons à ce dernier sens.

L'hébreu est traduit et expliqué fort différemment : *Psaume de David au chef de la musique sur les Né'hiloth.* Ce dernier mot est celui qui fait toute la difficulté du passage. Les uns le traduisent (2) : *Pour les héritages* ou *les héritières*. D'autres : *Sur les flûtes*. Le terme hébreu dérive d'une racine (3), qui signifie *les trous*, comme ceux d'une flûte. Quelques-uns (4) veulent qu'il désigne un instrument de musique, qui imite le bourdonnement des abeilles, à peu près comme notre trompette d'Allemagne ou la guitare. Il y en a qui traduisent : *Psaume pour les assemblées* (5). Le chaldéen (6) : *Cantique pour les danses*. D'autres s'imaginent que *Né'hiloth* est le commencement d'un air sur lequel on chantait ce psaume. On peut donc traduire : *Psaume de David adressé au maître de musique qui préside sur les danseuses*; ou au maître des danses; ou enfin au maître de musique qui préside aux instruments, nommés en hébreu *Né'hiloth* ou *Ma'halath*. Ce dernier terme se trouve encore à la tête des psaumes LIII et LXXXVIII, et *Né'hiloth* se trouve pour un instrument dans Isaïe, v, 12 et 1. Reg. x, 5. On sait que dans toutes les marches et les pompes de religion, de triomphe, de réjouissance, il y avait toujours des danseuses qui chantaient et jouaient des instruments. On en vit après la victoire de David sur Goliath (7) et dans la cérémonie de l'arrivée de l'arche à Jérusalem (8). On peut voir ce que nous avons dit sur les instruments de musique dans l'introduction.

1. Verba mea auribus percipe, Domine; intellige clamorem meum.

2. Intende voci orationis meæ, rex meus et Deus meus.

1. Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles; entendez mes cris;

2. Soyez attentif à la voix de ma prière, vous qui êtes mon Roi et mon Dieu;

1. Eloquia mea auribus percipe Domine, intellige locutionem meam.

2. Attende voci clamoris mei, Rex mi, et Deus mi :

COMMENTAIRE

ÿ. 1. VERBA MEA AURIBUS PERCIPE, DOMINE, INTELLIGE CLAMOREM MEUM. C'est la voix du cœur que Dieu écoute (9). Ce sont les gémissements ineffables que son Esprit forme dans nos cœurs (10).

C'est le désir ardent de lui représenter nos besoins et de ressentir son secours. Qui n'aime point, qui ne désire point, ne crie point (11) : *Claritas ipsa gemit, ipsa erat : Contra hanc aures claudere non*

(1) *Ita Rabb. Veteres, apud Kim'hi, Muis, Bossuet, alii.*

(2) Les Septante : Aquil. *Sym. Theodoret.* Ὑπερ τῆς ἀληθινοῦς μούσης.

(3) נחילת de ליל un trou.

(4) *Ita Rabb. Haï, Munst. Muis, Cast. Tir.* à נחל Arab. Des abeilles.

(5) נחיל un^e assemblée. *Psal.* xvii. 5. et 1. *Reg.* xxi. 5.

(6) *Chald.* על חנינין comme s'il dérivait de חלל danser, חליל une danse.

(7) 1. *Reg.* xviii. 6.

(8) II. *Reg.* vi. 12.

(9) *Theodoret. Chrysost August.*

(10) *Rom.* viii. 28.

(11) *Aug. in Ef. ad Joan.*

3. Quoniam ad te orabo, Domine, mane exaudies vocem meam.

4. Mane astabo tibi, et videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

3. Car je vous adresserai ma prière. Seigneur, vous entendrez ma voix dès le matin ;

4. Dès le matin je me présenterai devant vous, et j'attendrai, car vous n'êtes pas un Dieu qui aime l'iniquité.

3. Quoniam ad te oro, Domine, mane audies vocem meam :

4. Mane præparabo tibi orationem et speculabor. Quia non Deus volens impietatem tu es :

COMMENTAIRE

novit, qui dedit illam. Dieu nous écoute toujours, mais il ne nous donne pas toujours des marques de son attention. Nous ne voyons pas toujours l'effet de nos prières, parce que nous prions mal (1) : *Petitis, et non accipitis, eo quod male petalis.*

§. 3. QUONIAM AD TE ORABO, DOMINE, MANE EXAUDIES VOCEM MEAM. Vous m'exaucerez promptement dès que je vous adresserai mes prières. Les Hébreux avaient trois heures de prières. Ce qui était fondé sur l'ancien usage de leurs pères. La prière du matin, celle du milieu du jour et celle du soir. Daniel était religieux observateur de ces saintes pratiques (2) : *Tribus temporibus in die flectebat genua sua, et adorebat.* La prière du matin est bien exprimée ici et aux psaumes LXII, 1 ; LXXXVII, 14 ; CXVIII, 147, 148, et celle du soir, aux psaumes IV, 9, et LIV, 19, et Act. III, 1. Celle de midi est marquée dans les Actes, au chap. X, 15, où saint Pierre monte sur la terrasse à l'heure de sexte, pour prier. Le syriaque considère ce psaume comme une prière du matin.

§. 4. MANE ASTABO TIBI, ET VIDEBO QUONIAM NON DEUS VOLENS INIQUITATEM TU ES. Je me présenterai tous les matins devant vous, pour vous prier et pour admirer votre justice infinie ; je méditerai les effets de votre vengeance sur les pécheurs, et je comprendrai que nul ne peut être agréable à vos yeux, s'il ne renonce à toute iniquité. Non seulement Dieu n'aime point l'iniquité, il la hait souverainement, il la punit avec rigueur. Les Septante (3) : *Je me présenterai devant vous dès le matin, et je verrai.* D'autres éditions : *Je me présenterai devant vous et vous me verrez.*

On doit remarquer, dans ces versets, tous les caractères d'une sainte prière du matin : se présenter devant Dieu, prévoir en sa présence toutes les actions de la journée, considérer la difformité du péché et son opposition à la sainteté de Dieu, demander des grâces pour l'éviter ; voilà ce qui doit remplir les premiers moments que Dieu nous

accorde après le repos de la nuit. Ce qui nous intéresse le plus, s'empare de nos pensées, dès que le sommeil cesse d'occuper nos sens. Le négociant pense à son commerce, l'homme de lettres à l'objet de ses études, le militaire aux opérations de la guerre, l'artisan aux fonctions de son art, le courtisan aux moyens d'obtenir la faveur de son prince, l'avare à son trésor, le voluptueux à ses plaisirs : qui de nous se rappelle les devoirs de la religion, les rapports de dépendance qui le lient à l'être suprême, les bienfaits qu'il a reçus de la Providence, les dangers qu'il court dans la voie du salut ? David était roi et ses premières pensées se tournaient vers le créateur ; il le consultait sur l'ordre de ses actions, il se pénétrait des vrais principes sur la sainteté de son Dieu et de son roi ; il considérait la haine que cette majesté infinie porte au péché. Quel exemple pour les fidèles de tous les temps !

Ce saint roi parle de contemplation. *Je me préparerai, dit-il, et je contemplerai.* Il observe ce que le Saint-Esprit a dit par la bouche d'un autre écrivain sacré : *Préparez votre âme, avant de prier, et ne soyez pas comme celui, qui tente Dieu* (4). Mais des âmes aussi élevées que la sienne, passent aisément des premiers degrés de l'oraison à ce qu'il y a de plus sublime dans ce saint exercice. Tout est rangé et disposé dans ces cœurs brûlants d'amour. Le Seigneur se communique à eux avec une abondance de lumières que les âmes tièdes, lâches, indociles, ne reçoivent point. Ces dons de la libéralité divine ne sont accordés qu'à ceux qui ont fait de grands progrès dans la mortification des sens, qui ont soumis leur amour-propre à l'empire de l'amour divin. Les psaumes nous traceront souvent le portrait de ces amis de Dieu. Ils contiennent, si nous osons le dire, tous les secrets de la vie spirituelle. Nous perdrons ces trésors de grâces, en n'approfondissant pas ces cantiques sacrés, en les récitant sans esprit intérieur, en ne nous appliquant presque jamais les leçons de sainteté qu'ils renferment.

(1) *Jacob. IV. 3.*

(2) *Dan. VI. 10. 13.* Voyez saint Jérôme sur cet endroit de Daniel.

(3) *Τοπρῶι παραστήσομαι σοί, καὶ ἐπόψαι με. Ita legit, Theodoret, Euseb. Complut. Paris. sed Rom. Edit. Τόπρωι*

παραστήσομαι σοί καὶ ἐπόψομαι. Ita Athanas. Origen. Euseb. Dydim. Chrysost. At Hieronym. utramque lectionem agnoscit ; posteriorem præferit.

(4) *Ecc. XVIIII. 23.*

5. Neque habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos.

6. Odisti omnes qui operantur iniquitatem; perdes omnes qui loquuntur mendacium. Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus.

7. Ego autem, in multitudine misericordiæ tuæ, introibo in domum tuam; adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

5. L'homme malin ne demeurera point auprès de vous, et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux.

6. Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité; vous perdez tous ceux qui profèrent le mensonge. Le Seigneur aura en abomination l'homme sanguinaire et fourbe.

7. Pour moi, mon Dieu, me confiant dans l'abondance de ma miséricorde, j'entrerai dans votre maison; et rempli de votre crainte, je vous adoreraï dans votre saint temple.

5. Non habitabit juxta te malus. Non stabunt stulti coram oculis tuis:

Odisti omnes operantes iniquitatem. Perdes loquentes mendacium: 6. Virum sanguinolentum et fraudulentum abominatur Dominus.

7. Ego autem in multitudine misericordiæ tuæ introibo domum tuam: incurvabo me templo sancto tuo in timore tuo.

COMMENTAIRE

ŷ. 5. NEQUE PERMANEBUNT INJUSTI ANTE OCULOS TUOS. Les méchants tâchent de se soustraire à la lumière et à la vérité de Dieu: *Qui male agit, odit lucem* (1). Ils l'envisagent, quelquefois. Mais, comme ils y voient leur condamnation, ils en détournent les yeux aussitôt (2). Dieu souffre les méchants jusqu'à un certain point; il attend qu'ils se convertissent; mais s'ils persévèrent dans le mal, il les rejette et les a en horreur (3).

ŷ. 6. PERDES OMNES QUI LOQUUNTUR MENDACIUM. Le mensonge, la fourberie, les mauvais artifices, les détours, l'infidélité, tout ce qui est contraire à la justice, à la vérité, à la droiture, est abominable aux yeux de Dieu. Saint Jérôme (4) entend ceci des hérétiques. Il les appelle hommes de sang et trompeurs, qui, ne se contentant pas de donner la mort à leurs propres âmes, font encore perdre la vie à ceux qui les écoutent et qui les suivent: *Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus*. Il vaut mieux l'expliquer simplement des meurtriers, des hommes cruels et violents, qui attaquent la vie, les biens, l'honneur ou la réputation de leur prochain; et de ceux qui trompent les simples, qui leur donnent de mauvais conseils, qui flattent les passions, qui inspirent la vengeance, etc. Le trompeur sera traité avec la même sévérité que l'homicide, dit Eusèbe.

ŷ. 7. IN MULTITUDINE MISERICORDIÆ TUÆ INTROIBO IN DOMUM TUAM. Si je ne faisais attention qu'à ce que je suis, Seigneur, je ne prendrais pas la hardiesse de me présenter devant vous. Je n'y parais que dans l'humble confiance que j'ai en votre miséricorde, et ma confiance est sans présomption. Je ne m'y présente que dans un profond respect et dans une crainte religieuse: *Adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo*. Quelques commentateurs ont voulu douter que ce psaume fût de David, parce qu'il y parle clairement de *la maison du Seigneur et du temple*, qui ne subsistaient point

encore du temps de ce saint roi. Mais on montre dans les livres même écrits avant David, dans le premier des Rois, que l'on donnait ces mêmes noms au tabernacle du Seigneur. Par exemple, il est dit (5) qu'Helcana allait au temple tous les ans, avec ses deux épouses Anne et Phénenna: *Cum redeunte tempore, ascenderent in templum Domini*; et un peu après, qu'Anne amena le jeune Samuel dans la maison de Dieu (6): *Abduxit eum ad donum Domini in Silo*. Et dans le même livre (7), que Samuel dormait dans le temple du Seigneur: *Samuel dormiebat in templo Domini*. Cette raison ne suffit donc pas pour contester ce psaume au prophète, dont il porte le nom.

C'est l'effet des miséricordes du Seigneur qu'il nous permette d'entrer dans son saint temple, et qu'il daigne recevoir nos adorations. Le tabernacle de la loi n'était qu'une figure imparfaite de nos temples. L'arche du testament, qui y résidait, n'était que l'ombre de la divine eucharistie qui repose dans le sanctuaire de nos églises. Voici un prophète qui ne se présente qu'avec une crainte respectueuse devant le tabernacle de l'ancienne alliance. Quels sentiments portons-nous aujourd'hui dans la maison du Seigneur? Les irrévérences des chrétiens dans ce saint lieu, sont une des preuves les plus sensibles de leur peu de foi. L'Église met tout en œuvre pour leur donner une haute idée de la sainteté de ces édifices destinés au culte du Très-Haut; elle les consacre avec tout l'appareil que l'esprit de la religion a pu lui inspirer. Elle distingue tous les degrés du ministère employé au service de l'autel; elle ne permet pas qu'on en approche sans être revêtu des ornements propres de l'ordre sacerdotal; elle recommande le silence, la modestie, les prosternations fréquentes durant les offices divins; elle pousse des gémissements, quand la maison de Dieu a été profanée. Comment les enfants de cette sainte épouse de Jésus-Christ

(1) *Johan. iii. 20.*

(2) *August. hic.*

(3) *Hieronym.*

(4) *Ita Hieronym. et Euseb. et Athanas. hic.*

(5) *1. Reg. i. 7. — (6) Ibid. ŷ. 24.*

(7) *1. Reg. iii. 5.*

8. Domine deduc me in justitia tua ; propter inimicos meos dirige in conspectu tuo viam meam.

9. Quoniam non est in ore eorum veritas ; cor eorum vanum est.

10. Sepulcrum patens est guttur eorum ; linguæ suis dolose agebant, judica illos, Deus. Decidant a cogitationibus suis ; secundum multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine.

8. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre justice ; rendez droite ma voie devant vos yeux, à cause de mes ennemis ;

9. Car la vérité n'est point dans leur bouche ; leur cœur est rempli de vanité.

10. Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse. Jugez-les, ô Dieu ; que leurs desseins soient renversés. Repoussez-les, à cause de la multitude de leurs impiétés, parce qu'ils vous ont irrité, Seigneur.

8. Domine, duc me in justitia tua propter inimicos meos : dirige coram me viam tuam.

9. Quoniam non est in ore ejus rectum, intimum eorum pravitates :

10. Sepulcrum patens guttur eorum, lingua sua blandiuntur. Desola eos, Deus, cadant a consiliis suis : propter multitudinem prævaricationum eorum expelle eos, quoniam rebellant contra te.

COMMENTAIRE

répondent-ils aux sentiments et aux exhortations de leur mère ? Ah ! ce point de morale a épuisé toute l'éloquence des docteurs et des ministres de l'évangile. Ils ont tonné contre les scandales qu'on donne depuis tant de siècles dans le lieu saint. Saint Jean Chrysostôme menaçait de l'anathème ceux qui y tenaient des discours profanes, ceux qui cherchaient à y satisfaire leur curiosité, ceux qui ne s'y rendaient pas attentifs à la parole de Dieu, ou à la célébration des saints mystères, ceux qui étalaient le faste des parures mondaines, ceux qui négligeaient de venir s'y instruire et d'y édifier les fidèles. Il ne concevait pas comment, en la présence du sanctuaire que les anges environnent sans cesse, les chrétiens ne sont pas saisis de crainte, comment la table du Seigneur ne les remplit pas d'une frayeur religieuse ; comment le calice terrible, c'est son expression ordinaire, ne dompte pas leur orgueil, n'écarte pas toutes leurs pensées mondaines, ne captive pas tous leurs sens ? C'était la foi qui animait le zèle de ce grand homme, et ce n'est pas la foi qui nous conduit dans la maison de Dieu, c'est la coutume, le respect humain, la curiosité, souvent l'intérêt, la passion, la fantaisie. Méditons ce que dit le psalmiste. Il se regarde comme indigne d'entrer dans le temple du Seigneur, il rend grâce de cette faveur à la miséricorde divine, il ne s'y présente que pour adorer l'Être suprême ; il s'occupe de sa bassesse en présence de cette haute majesté ; il craint de n'être pas assez pur à ses yeux. Il y demande les secours dont il a besoin pour marcher dans la route du salut. C'est ce qui fait l'objet du verset suivant.

ÿ. 8. DEDUC ME IN JUSTITIA TUA : PROPTER INIMICOS MEOS, DIRIGE IN CONSPECTU TUO VIAM MEAM. Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, d'éloigner mes pas de l'injustice et de l'iniquité, et que mes

ennemis, qui observent toutes mes démarches, n'aient pas le malin plaisir de me voir tomber. Soutenez-moi dans le bien et, si je m'en écarte, ramenez-moi de mon égarement. Tenez-moi par la main et faites-moi marcher dans les voies de votre justice : aplanissez devant moi tout ce qu'il peut y avoir d'inégal et de raboteux dans le chemin que je veux suivre. Rendez-moi vos lois douces et votre joug agréable. Les Septante lisent comme l'hébreu dans les meilleures éditions (1). Dans d'autres, elles sont pareilles à la Vulgate.

On doit reconnaître, dans ce passage, la nécessité de la grâce prévenante. Il faut que Dieu nous conduise, et qu'il nous prenne comme par la main, afin que nous puissions entrer dans la voie du salut et y marcher d'un pas ferme. Les ennemis qui nous environnent, sont des *observateurs* toujours prêts à profiter des fausses démarches que nous pourrions faire. Ils ont toujours les yeux sur nous, mais que pouvons-nous craindre, si nous fixons nos regards sur Dieu, si nous sommes attentifs à la sainte présence ? *Voilà*, dit saint Augustin, *le témoin dont nous devons rechercher l'approbation. Peu nous importe que les hommes nous louent ou nous blâment : ils ne sont point juges de la route où marche le serviteur de Dieu. Cette voie ne leur est point visible. Tout s'y passe entre Dieu et l'âme fidèle.*

ÿ. 9. COR EORUM VANUM EST. En cet endroit, comme en plusieurs autres, la vanité est mise pour la fausseté.

ÿ. 10. SEPULCRUM PATENS EST GUTTUR EORUM, LINGUIS SUIS DOLOSE AGEBANT. Leur gosier est comme le tombeau, toujours ouvert et toujours avide ; il ne se rassasie point, et ne dit jamais : C'est assez (2). Ils sont toujours prêts à dévorer, à répandre le sang, à engloutir le bien de leur pro-

(1) Les Septante : Κύριε, ὁδήγησον μέ ἐν τῇ δικαιοσυγῇ σοῦ ἕνεκα τῶν ἐχθρῶν μου, κατεύθυνον ἐνώπιον σοῦ τὴν ὁδόν μου. Hoc nec Septant. habent, nec Aquila, nec Sym., nec Theodotian, sed sola Κοινή Editio Hieronym. ad Suaniam, etc. Reliquæ habent; Κατεύθυνον ἐνώπιόν μου τὴν

ὁδόν σου. Ultramque lectionem agnovit Theodoret. Aquil. Διὰ τοῦ; ἐροδεύοντα; κατεύθυνον εἰς πρόσωπον μου ὁδόν σου. Sym. Διὰ τοῦ; ἐπιθλιβοντα; με; ὁμαλίσον ἔμπροσθεν μου τὴν ὁδόν σου.

(2) Prov. xxx. 15; xxvii. 20.

11. Et lætentur omnes qui sperant in te ; in æternum exultabunt, et habitabis in eis. Et gloriabuntur in te omnes qui diligunt nomen tuum,

12. Quoniam tu benedices justo. Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.

11. Et que tous ceux qui espèrent en vous, soient dans la joie. Ils se réjouiront éternellement, et vous habiterez en eux ; et tous ceux qui aiment votre nom se glorifieront en vous :

12. Parce que vous répandrez votre bénédiction sur le juste, Seigneur ; vous nous avez couverts de votre amour, comme d'un bouclier.

11. Et lætentur omnes qui sperant in te, in seculum jubilent : et operi eos, et exultent in te qui diligunt nomen tuum.

12. Quoniam tu benedices justo Domine : ut scuto bona voluntate coronabis eum.

COMMENTAIRE

chain. Leur langue est comme une épée aiguisée, polie, tranchante, qui perce tous ceux qu'elle frappe de ses médisances, de ses calomnies, de ses outrages. D'après l'hébreu, leur langue est comme un fer que l'on aiguise et que l'on frotte d'huile, afin qu'il perce plus aisément et qu'il pénètre plus avant. On peut l'entendre des hérétiques (1).

JUDICA ILLOS, DEUS : DECIDANT A COGITATIONIBUS SUIS. Jugez et condamnez leur iniquité et ne permettez point qu'ils réussissent à opprimer. à perdre, à confondre le juste et l'innocent. Vous ne permettez point qu'ils exécutent leurs mauvais desseins, vous mettez des bornes à leur malice et aux souffrances de vos amis. On peut prendre tout ceci comme une prophétie de ce qui leur arrivera (2), ou comme une prière, pour empêcher le succès de leurs pernicieux desseins et l'accomplissement de leur mauvaise volonté ; de peur qu'ils ne se perdent, en exécutant le mal qu'ils ont entrepris (3). Ce ne peut être une imprécation. Il n'est pas permis d'en faire ; et l'Esprit saint qui animait le prophète, ne pouvait lui inspirer des sentiments d'aigreur et d'inimitié. Mais David pouvait souhaiter que Dieu exerçât contre eux ses sévérités, pour les éloigner du mal.

EXPELLE EOS, QUONIAM IRRITAVERTUNT TE, DOMINE. Mettez-les en fuite, chargez-les de confusion, ne permettez pas qu'ils paraissent devant vous, parce qu'ils se sont soulevés contre vous. C'est le sens de l'hébreu. Humiliez-les et faites-les rentrer en eux-mêmes, afin qu'ils retournent à vous, Seigneur, et qu'ils reconnaissent enfin leur faute. Je suis moins sensible à mon injure, qu'à la vôtre, mon Dieu, humiliez-les, parce qu'ils vous ont abandonné. Mais pardonnez-leur le mal qu'ils m'ont fait.

Û. 11. EXULTABUNT, ET HABITABIS IN EIS. D'après

l'hébreu, vous les mettez à couvert sous votre ombre. Ils se réjouiront de voir votre nom glorifié et le pécheur sera converti (4).

Quel est le sort des justes dans le ciel ? Ils jouissent d'une joie ineffable ; ils bénissent Dieu éternellement de ses bienfaits ; ils sont couronnés d'une gloire immortelle, parce qu'ils ont espéré dans le Seigneur, et qu'ils ont aimé son saint nom. Mais sur la terre même, quoiqu'exposés à mille traverses, quoique chargés sans cesse de la croix de Jésus-Christ, ils goûtent une paix qui surpasse tout sentiment ; ils ne sont occupés que des grandeurs de Dieu ; ils ont le bonheur de le posséder par la grâce et dans l'eucharistie. Ils sont l'objet de la complaisance des anges mêmes, parce qu'ils aiment le saint nom de Dieu, et Jésus-Christ les couvre de sa protection, comme d'un bouclier impénétrable aux traits de l'enfer. On demande quel est l'héritage que promet le saint roi dans le titre de son psaume ? Le voici : Héritage en espérance dans cette vie, héritage en jouissance dans l'éternité. Mais encore une fois, ces biens ne sont promis qu'à ceux qui espèrent en Dieu, et qui aiment son saint nom.

Û. 12. UT SCUTO BONÆ VOLUNTATIS TUÆ CORONASTI NOS. Votre bonté, votre clémence nous couvrira comme d'un bouclier. Si vous voulez bien nous protéger, cette bonne volonté nous mettra à couvert contre les insultes de nos ennemis. Ces boucliers nommés *tsinnâh*, étaient apparemment très vastes, et couvraient tout l'homme. Saint Jérôme traduit : *Domine, ut scuto placabilitatis coronabis eum*. Vous le couronnerez comme d'un bouclier de faveur. Aquila donne le même sens (5). Comparez Jérémie, Lament. III, 65. *Dabis eis scutum cordis laborem tuum*. Vous les accablerez de maux, vous les environnerez de peines comme d'un bouclier. Ici c'est le contraire.

(1) Athanas. Hieronym. Chrysost.

(2) August. hic.

(3) Hier. ad hunc ÿ. Et ad seq. Ita Chrysost. et fere Euseb.

(4) Chrysost. hic.

(5) Aquil. Στεφανώσσει αυτόν.

PSAUME VI

David affligé d'une fâcheuse maladie, demande à Dieu qu'il le traite dans sa miséricorde et non dans sa rigueur. Il espère sa guérison de Dieu seul et méprise les insultes de ses ennemis.

In finem, in carminibus, Psalmus David, pro octava.

Pour la fin, sur les cantiques, psaume de David, pour l'octave.

Victori in Neginoth, super octavum Canticum Davidis.

ARGUMENT

Les anciens, qui ont pris le terme *pro octava*, comme signifiant *l'octave* ou *le huitième jour*, l'ont presque tous entendu dans un sens mystique. Les uns (1), pour le jour de la résurrection du Sauveur, qui arrivera le lendemain du sabbat, ou le huitième jour; les autres (2), pour l'universalité des vertus, pour toutes les vertus chrétiennes; d'autres (3), pour l'éternité, qui est la fin des temps et comme hors de la semaine, qui représente la vie présente. D'autres l'entendent de la circoncision, qui se donnait le huitième jour (4); d'autres du huitième ton, qui est le plus haut de tous (5); d'autres, du ton le plus bas et le plus grave (6): Et en effet, la matière de ce psaume est plutôt lugubre, et demande plutôt un ton bas et triste, qu'une musique gaie et élevée. Mais le sentiment le plus suivi, est celui qui l'entend d'un instrument à huit cordes (7). On croit que c'est la guitare. Bellon (8) en décrit une espèce usitée aujourd'hui dans l'Orient, parmi les Turcs, qui a huit cordes assez grosses, avec un manche long et droit, sur lequel sont marqués les tons. Dom Calmet croit que ce terme marque une huitième bande de musiciens, fameuse dans le temple. Il en est parlé au premier livre des Paralipomènes, chap. xv, 21. Voyez notre commentaire sur cet endroit. Il y a plusieurs psaumes adressés à cette huitième bande. Son instrument particulier était le *kinnor*.

L'on est partagé sur ce sujet dans ce psaume et sur l'occasion où il fut composé. La plupart des commentateurs (9) croient, avec beaucoup de raison, que David le composa durant une maladie qu'il eut après le péché de Bethsabée. Ou plutôt il l'écrivit, suivant sa coutume, après le danger et après son rétablissement (10). On y remarque ses sentiments de douleur, ses vœux ardents pour sa guérison, la triste description de son état et les actions de grâces pour son rétablissement. L'Église et les pères l'ont regardé comme un modèle des dispositions d'une âme touchée de ses péchés et de ses maladies spirituelles, en le mettant au nombre des psaumes de la pénitence, et en expliquant les demandes de David, comme regardant le pardon de son péché. Bède l'applique à Ézéchias, dont l'Écriture nous apprend sa maladie et la guérison miraculeuse. Aben Ezra croit qu'on peut l'entendre des Israélites dans la captivité de Babylone. Nous l'expliquerons à la lettre de la maladie corporelle de David, sans négliger l'explication spirituelle touchant les maladies de l'âme.

1. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.

1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère.

1. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DOMINE, NE IN FURORE TUO ARGUAS ME, NEQUE IN IRA TUA CORRIPIAS ME. Ne mesurez point vos vengeances sur l'énormité de mes crimes,

ô mon Dieu; je sais que je suis coupable, et que je ne mérite que des châtiments. Mais ne me traitez pas avec la dernière rigueur (11). Si vous

(1) Athanas. Euseb. Cæsar.

(2) Ambros. in Luc. lib. v. n. 49. et lib. vii. n. 6. - Hier. hic. Vatab. Est.

(3) Theodoret.

(4) Derasch. Kim'hi.

(5) Vatab. Ferrand.

(6) Geier. Munst. Mar. etc.

(7) Chald. Munst. Gros. Muis, Pagn. Mont. Castal. alii.

(8) Bellon. Observ. lib. iii. cap. 48.

(9) Ita Rabb. Muis, Bossuet, alii.

(10) Aben Ezra, Munst. Vatab.

(11) Hieronym. hic.

2. Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

2. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible; guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés.

2. Miserere mei Domine, quoniam debilis sum: sana me, Domine, quoniam territa sunt ossa mea.

COMMENTAIRE

déployez contre moi toute la force de votre bras, ô mon Dieu, comment la soutiendrai-je? Dans ce monde la colère de Dieu est toujours tempérée de douceur et de clémence, dit saint Grégoire-le-Grand (1); mais au jour du dernier jugement, sa fureur éclatera contre le pécheur, sans aucune miséricorde.

Il a fallu, dit saint Jean Chrysostôme, que Dieu fût représenté, dans les saintes Écritures, comme susceptible de colère, et comme entrant en fureur contre les impies: autrement les Juifs n'auraient eu aucune idée de sa justice et de ses vengeances. Il suffit de savoir que Dieu est l'être infiniment parfait, pour ne lui attribuer aucune des passions qui troublent les hommes; mais les écrivains sacrés emploient le style le plus propre à instruire et à frapper toutes sortes d'esprits. Ce principe est nécessaire pour l'intelligence des livres saints.

David ne demande pas à Dieu qu'il lui fasse grâce, qu'il ne le punisse pas; mais seulement que cette punition ne soit pas dans sa colère. C'est ce que le prophète Jérémie dit en termes plus expressifs: *Punissez-moi, Seigneur, mais non dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant* (2). Et Dieu lui-même dit à son peuple par la bouche du même prophète: *Ne crains point, mon serviteur Jacob, je suis avec toi, je ne l'épargnerai pas comme si tu étais innocent, je te châtierai, mais je ne te perdrai pas.*

Dieu punit, dans sa fureur, de deux manières: la plus terrible est à l'égard des réprouvés, puisqu'ils sont éternellement l'objet de ses vengeances, et qu'il ne leur reste aucun espoir. L'autre manière presque aussi formidable, est quand il permet dans cette vie que le pécheur s'endurcisse et s'aveugle sur ses crimes. Tous les autres fléaux dont la Providence nous frappe, sont des coups de miséricorde; Dieu punit, mais en père qui châtie ses enfants. Les traits dont il nous blesse, opèrent sur nous la componction du cœur. *Je marcherai contre eux*, dit-il en parlant de son peuple si longtemps rebelle et opiniâtre, *je les livrerai à leurs ennemis, et alors leur cœur incircuncis s'humiliera, alors ils prieront pour leurs iniquités, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham* (3).

Saint Augustin (4) a, sur ce verset, une pensée qui appuie la foi de l'Église touchant le purgatoire.

Selon lui, le prophète dit dans la première partie de son passage: *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur*, et cela regarde ceux qui, au jugement de Dieu, seront condamnés, pour n'avoir pas eu le fondement du salut, qui est Jésus-Christ. Il ajoute: *Seigneur, ne me corrigez pas dans votre colère*, et c'est le partage de ceux qui auront posé sur ce fondement *du bois et de la paille*; ils seront purifiés, mais en passant par le feu. Or, la prière du prophète a pour objet de n'être ni repris, ni corrigé; mais d'être tout-à-fait guéri. *La parfaite guérison ne craint ni la mort, ni la main du médecin qui coupe et qui brûle.* Quand cette explication ne serait pas littérale, elle aurait toujours l'avantage de nous représenter la foi du quatrième siècle sur le dogme d'un état de souffrances, où les âmes non parfaitement purifiées, se trouvent après la mort, jusqu'à ce qu'elles aient satisfait pleinement à la justice divine. Les préjugés des hérétiques qui nient ce dogme, sont-ils comparables au sentiment et à l'autorité de ce grand docteur de l'Église?

ÿ. 2. MISERERE MEI, DOMINE, QUONIAM INFIRMUS SUM... Je suis saisi de frayeur jusqu'au dedans de mes os; je ne suis plus capable de me soutenir ni de me servir de mes membres, tant ma faiblesse est grande. Je suis tout défait, tout languissant, tout tremblant, pénétré de douleur dans le corps et dans l'âme. Il parle d'une véritable maladie. La maladie de l'âme, est le péché; sa faiblesse, est son mauvais penchant et sa mauvaise habitude (5). Dieu seul est son médecin; ses os, sont ses vertus; sa force, sa raison. Le péché gâte, trouble, détruit tout cela.

David ne rappelle ici aucune de ses bonnes œuvres: il se regarde uniquement comme chargé de péchés et de misères. Il n'a recours qu'à la miséricorde du Seigneur. Daniel disait aussi dans la ferveur de sa prière: *Ah! Seigneur, ce n'est point sur notre injustice que nous établissons le mérite de notre prière en votre présence; mais c'est sur votre grande miséricorde* (6).

C'est tout le genre humain, disait saint Augustin, *qui est ce grand malade?* Son infirmité a pris naissance dans le jardin même de délices; comment serait-elle guérie dans une terre hérissée de ronces et d'épines? Si les hommes s'occupaient plus qu'ils ne font du spectacle de leur misère,

(1) Greg. Magn. in Ezech. lib. II. homil. VI. et in Psal. Pœnilent.

(2) Jerem. x. 24.

(3) Levit. xxvi. 41.

(4) Aug. in hunc psalm.

(5) Theodoret. Hieronym. Euseb. — (6) Dan. ix. 18.

3. Et anima mea turbata est valde ; sed tu, Domine, usquequo ?

4. Convertere, Domine, et eripe animam meam ; salvum me fac propter misericordiam tuam.

5. Quoniam non est in morte qui memor sit tui ; in inferno autem quis confitebitur tibi ?

3. Et mon âme est toute troublée. Mais vous, Seigneur, jusqu'à quand me délasserez-vous ?

4. Revenez, Seigneur, et délivrez mon âme ; sauvez-moi en considération de votre miséricorde.

5. Car il n'y a personne qui se souvienne de vous dans la mort ; et qui est celui qui vous louera dans l'enfer ?

3. Et anima mea territa est valde : et tu, Domine, usquequo conteres me ?

4. Revertere, Domine, eripe animam meam, serva me propter misericordiam tuam :

5. Quoniam non est in morte memoria tui, in sepulcro quis confitebitur tibi ?

COMMENTAIRE

tout leur intérieur serait ébranlé comme celui du prophète. Leurs sens sont des séducteurs, leur esprit est enveloppé de ténèbres ; leur volonté rampe toujours vers la terre ; et quelle inconstance dans leurs désirs, quelles fougues dans leurs passions, quelles révoltes dans ce corps livré dès le commencement au péché ! Il fallait donc un grand médecin pour ces grands malades, répond saint Augustin. Jésus-Christ est venu au monde, et s'est chargé de nos faiblesses pour les guérir ; mais quelle confiance avons-nous en lui ? Quel usage faisons-nous des remèdes qui découlent de ses plaies sacrées ? Matière inépuisable de réflexions ? Source de larmes plus abondantes encore que celles de notre prophète, quoique l'état où il se présente dans la suite de ce psaume, porte les caractères de l'affliction la plus profonde et la plus universelle.

ÿ. 3. ANIMA MEA TURBATA EST VALDE : SED TU, DOMINE, USQUEQUO ? Jusqu'à quand serez-vous en colère ? Jusqu'à quand m'abandonnerez-vous ? Jusqu'à quand me laisserez-vous dans la douleur, dans la peine, dans la tentation, dans le trouble ? Les âmes qui se convertissent à Dieu, demeurent quelquefois un temps considérable dans l'obscurité, dans la langueur, dans la sécheresse, pour leur faire sentir la profondeur des plaies qu'elles se sont faites, pour affermir leur vertu, et pour faire voir quels sont les tourments que Dieu prépare aux impies et aux pécheurs endurcis, puisqu'il exerce tant de rigueur envers ceux qui retournent à lui (1).

Ce trouble de l'âme, cette tempête dans tout l'intérieur, est l'effet du péché : c'est le cri d'une conscience agitée de remords. Saint Jean Chrysostôme fait, à ce propos, cette comparaison : de même qu'à la mer, quand les vents se déchènent, il se produit une violente agitation dans les eaux ; elles s'élèvent comme des montagnes ; elles frémissent avec fureur ; elles heurtent avec impétuosité les navires, et mettent les navigateurs dans un grand danger ; ainsi, lorsque nous lâchons la bride à nos passions, l'âme est violemment troublée, les téné-

bres l'offusquent, le corps n'est plus dans son équilibre ordinaire. Toutes les puissances de l'homme sont en désordre. C'est ce qu'on remarque surtout dans les tempêtes de l'impureté et de la colère. Mais, continue le saint docteur, à la mer l'orage est involontaire, et les matelots ne négligent rien pour s'en préserver ou pour y résister ; au lieu que c'est nous-mêmes qui nous précipitons dans le trouble qu'excitent nos passions. Ensuite le saint évêque adressant la parole à son peuple : « Ah ! » lui dit-il, « quand la concupiscence vous presse, si vous ne donniez point d'aliment à ce feu domestique, vous vous préserveriez de l'incendie. Mais vous vous permettez des regards licencieux, vous fréquentez les spectacles, vous flattez votre chair rebelle, vous vous livrez à l'intempérance. Cependant, pour apaiser la tempête, il ne suffit pas de vous interdire ces occasions de péché ; vous devez recourir à la prière, converser avec les saints, mortifier votre corps par le jeûne, les veilles et le travail ; surtout vous occuper de la crainte de Dieu, de la pensée du jugement futur et des feux de l'enfer. Par là vous éviterez le naufrage dont vous êtes menacés. » Quoi de plus sensé et de plus assorti à nos besoins que cette instruction !

ÿ. 4. CONVERTERE, DOMINE, ET ERIPE ANIMAM MEAM. Jetez du moins sur moi un regard favorable. Pourquoi demeurez-vous loin de moi, et pourquoi détournez-vous les yeux loin de votre serviteur ? Regardez-moi, et je serai guéri : Rendez-moi vos bonnes grâces, et cela me suffit. Je me suis éloigné de vous par le péché, ô mon Dieu, et je vous ai contraint de vous séparer de moi et de retirer de moi votre grâce (2) ; mais revenez et tournez vers vous mon cœur rebelle et inconstant. Je ne puis sans votre protection, ô mon Dieu, faire un pas vers vous. Accordez-moi la grâce d'une conversion sincère.

ÿ. 5. QUONIAM NON EST IN MORTE QUI MEMOR SIT TUI. IN INFERNO AUTEM QUIS CONFITEBITUR TIBI ? Ce ne seront ni les morts qui ouvriront leurs bouches pour vous louer, ni les damnés qui annon-

(1) *August. in hunc loc. Euseb. Cæsar.*

(2) *Aug. hic. Ut eum amitteremus non ejus absentia,*

qui ubique adest. sed nostra fecit aversio, etc. Vide et Athanas. hic.

6. Laboravi in gemitu meo; lavabo per singulas noctes lectum meum; lacrymis meis stratum meum rigabo.

7. Turbatus est a furore oculus meus; inveteravi inter omnes inimicos meos.

6. Je me suis épuisé, à force de gémir; je baignerai toutes les nuits mon lit de mes pleurs; j'arroserai de mes larmes le lieu où je serai couché.

7. La fureur a rempli mon œil de trouble; je suis devenu vieux au milieu de tous mes ennemis.

6. Laboravi in gemitu meo, natare facio omni nocte lectum meum: lacrymis meis stratum meum liquefacio.

7. Caligavit præ ira oculus meus, inveteravit propter omnes inimicos meos.

COMMENTAIRE

ceront vos grandeurs. Les uns sont dans un silence éternel, et les autres ne profèrent que des paroles de désespoir et de blasphème. Mais il vaut mieux prendre ici le nom d'*Infernus*, pour le tombeau. Ce ne seront ni les morts, ni les cadavres qui sont dans le tombeau, qui se lèveront pour publier vos louanges. Ce seront les hommes vivants comme nous. David parle à Dieu d'une manière humaine, avec cette hardiesse qu'inspirent la vivacité de la douleur et la grandeur du danger. Que vous reviendra-t-il de ma perte? Si vous prenez plaisir aux louanges des mortels, et si votre gloire est intéressée à leur conservation, conservez la vie à un homme qui veut désormais la consacrer tout entière à vous louer. Les morts ressusciteront-ils pour venir chanter vos louanges? Et si vous nous traitez tous à la rigueur, qui pourra résister à votre sévérité? L'Écriture emploie souvent ce motif. Par exemple (1) : *J'ai dit au Seigneur : Quelle utilité trouvez-vous à me donner la mort et à me faire descendre dans la fosse? La poussière vous louera-t-elle et annoncera-t-elle votre justice? Le Seigneur m'a écoulé et a eu pitié de moi.* Et ailleurs (2) : *Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni tous ceux qui descendent dans le tombeau. Mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur.* Ézéchiass, dans sa fameuse maladie, faisait la même prière au Seigneur que fait ici David (3) : *Non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te... Vivens, vivens ipse confitebitur tibi, sicut et ego hodie, etc.* Il semble que les Hébreux considéraient Dieu comme oublié dans tout le reste du monde, et connu seulement dans la Judée. Si vous nous ôtez la vie, ô mon Dieu, vous diminuez d'autant le nombre de ceux qui vous connaissent et qui vous louent sur la terre. C'est moins ma santé qui m'inquiète que l'intérêt de votre gloire. Après la mort, plus d'espérance de conversion, dit saint Augustin (4). Dans l'enfer, plus de louange du Seigneur; on n'y entend que le désespoir. Dans la mort du péché, on ignore Dieu, on oublie sa loi. Dans l'endurcissement, qui est comme l'enfer du péché, on va jusqu'au mépris de Dieu, jusqu'à fouler aux pieds ses commandements.

Ÿ. 6. LABORAVI IN GEMITU MEO : LAVABO PER SINGULAS NOCTES LECTUM MEUM... Toutes ces expressions marquent l'ardeur avec laquelle le prophète demandait à Dieu sa guérison. Elles marquent la grandeur de sa peine. Saint Jérôme traduit l'hébreu : *Je me suis fatigué à force de gémir : Je ferai nager toute la nuit mon lit dans mes pleurs; j'arroserai ma couche de mes larmes.* D'autres traduisent : *Je meurs à force de gémir : J'arroserai toute la nuit ma couche de mes larmes; je fondrai en quelque sorte mon lit dans mes pleurs; je le réduirai en eau à force de pleurer.* Le chaldéen : *Je me suis lassé à soupirer : Je m'entretenirai dans ma douleur sur mon lit, toute la nuit; j'arroserai ma couche de mes larmes.*

On voit ici divers degrés de douleur d'une âme qui retourne à Dieu (5). Elle gémit, elle se fatigue à force de soupirer, elle ne prend aucun repos; elle ne cesse de répandre des larmes, elle en répand jusqu'à baigner son lit, jusqu'à le faire nager dans ses pleurs. David ne perd point de vue son crime; il ne peut penser à son adultère (6), sans répandre des torrents de larmes.

Ÿ. 7. TURBATUS EST A FURORE OCVLVS MEVS : INVETERAVI INTER OMNES INIMICOS MEOS. Votre fureur, ô mon Dieu, dont je crains les terribles effets, me jette dans le trouble (7); ou la fureur de mes ennemis, qui ne cherchent que ma ruine et ma mort; ou enfin mon indignation m'a troublé les yeux de l'âme. Ce dernier sens nous paraît le plus naturel. David environné de ses ennemis qui, le sachant malade, se réjouissaient de le voir bientôt dans le tombeau, ne peut retenir les sentiments de colère et d'indignation que cet objet lui cause. Cette vue trouble son âme, offusque sa raison, irrite ses passions. La colère est comme ces verres colorés, au travers desquels on ne voit jamais les choses comme elles sont; ou comme ces verres trompeurs qui grossissent ou qui diminuent, qui approchent ou qui éloignent, qui renversent, qui multiplient ou qui dispersent les objets.

Quelques commentateurs (8) prennent l'œil pour la face. Mon visage est tout changé, tout exténué, tout vieilli par le chagrin, qui me ronge au milieu

(1) Psal. xxix. 10.— (2) Psal. cxiii. 17.

(3) Isai. xxxviii. 18. 19.

(4) August. sur cet endroit. Voyez aussi Théodoret et saint Jean Chrysostôme, saint Athanase, Eusèbe.

(5) August. hic.

(6) Euseb. Athanas. Theodoret. Flamin.

(7) Chrysost. Theodoret. in hunc locum.

(8) Geier. Grot. Pisc. Vat. Tigur.

8. Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem, quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei.

9. Exaudivit Dominus deprecationem meam; Dominus orationem meam suscepit.

10. Erubescant, et conturbentur vehementer omnes inimici mei; convertantur, et erubescant valde velociter.

8. Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité; parce que le Seigneur a exaucé la voix de mes larmes.

9. Le Seigneur a exaucé ma supplication; le Seigneur a accueilli ma prière.

10. Que tous mes ennemis rougissent et soient remplis de trouble; qu'ils se retirent très promptement, et qu'ils soient couverts de confusion.

8. Recedite a me omnes operantes iniquitatem, quoniam audivit Dominus vocem fletus mei.

9. Audivit Dominus deprecationem meam, Dominus orationem meam suscepit.

10. Pudore afficientur, et terrebutur valde omnes inimici mei: convertentur, pudore afficientur subito.

COMMENTAIRE

de mes ennemis. Aquila (1): *Mon œil a été comme desséché par la colère: J'ai été comme transporté par ceux qui me lient* ou qui cherchent à me prendre et à me saisir. Symmaque (2): *Mon œil a été pleurant, ulcéré, gâté comme ceux qui ont une fistule lacrymale. J'ai été percé ou froissé par mes ennemis.* Le dernier terme signifie proprement deux pierres ou deux morceaux de bois que l'on frotte l'un contre l'autre, pour en tirer du feu. Comme s'il voulait dire que la vue de ses ennemis lui a enflammé les yeux.

ÿ. 8. DISCEDITE A ME, OMNES QUI OPERAMINI INIQUITATEM. David assuré intérieurement de sa guérison par la voix de Dieu, ou extérieurement par la voix d'un prophète, rejette loin de lui tous ces méchants qui l'environnaient et qui souhaitaient sa mort. Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne veux plus rien avoir de commun avec vous. J'ai vu dans cette occasion périlleuse, qui étaient mes bons et mes vrais amis et qui

étaient ceux qui ne cherchaient que ma perte.

ÿ. 10. ERUBESCANT, ET CONTURBENTUR... C'est une prophétie, dit saint Augustin. Le prophète prédit que, chargés d'une confusion salutaire, ils retourneront enfin à Dieu. Ou c'est une prière, selon saint Jérôme. Il prie que ses ennemis se convertissent bientôt et qu'ils soient dans la confusion de leur péché; qu'ils en aient non une honte légère, mais une honte et une horreur permanente; que cette honte ne soit point différée, mais prompte: *Erubescant non leviter, sed vehementer; non recrastinato tempore, sed cito.* Il rend grâce à Dieu, dit Eusèbe, de ce qu'il a rendu inutiles les efforts de ses ennemis, et il le prie de les éloigner de lui et de les confondre. Les méchants comprendront, au dernier jour, qu'une vie qui passe est toujours courte (3): *Tunc sentient peccatores quam non sit longa omnis vita quæ transit.* Leur confusion ne les saisira que trop promptement: *Erubescant valde velociter.*

(1) Aquil. Α'υγμώθη από θυμῶ ὁ ὀφθαλμῶ; μου, μετῆρηθην ἐν πᾶσιν ἐνδυσμοῦσιν με.

(2) Ε'φλέγμαϊεν. . . ἐτριβανῶθην διὰ τοῦ; ὀλιβανῶ; με.

(3) August. hic.

PSAUME VII

David persécuté par Saül, implore le secours du Seigneur. Il menace ses ennemis de la vengeance de Dieu et prédit leur fin malheureuse.

Psalmus David, quem cantavit Domino pro verbis Chusi, filii Jemini.

Psahme de David, qu'il chanta au Seigneur à cause des paroles de Chus, fils de Jémini.

Siggajon Davidis, quod cecinit Domino super verbis Chus filii Jemini.

ARGUMENT

PSALMUS DAVID, QUEM CANTAVIT DOMINO, PRO VERBIS CHUSI, FILII JEMINI. *Psahme de David, qu'il chanta au Seigneur, à cause des paroles de Chus, fils de Jémini; ou fils de Benjamin, de la tribu de Benjamin; car Benjamin s'appelait aussi Jémini. Il y a plusieurs choses qui renferment de la difficulté dans ce psahme: 1° Le nom hébreu (1) Schiggaiôn, que les Septante et la Vulgate rendent par psahme, est traduit par les anciens interprètes grecs par (2) psahme pour l'ignorance; comme si David y priaït pour ses péchés d'ignorance, ou pour ceux de ses ennemis et de ses persécuteurs, qu'il excuse en quelque sorte par là, voulant faire croire qu'ils ne l'ont persécuté que par ignorance: à peu près comme le Sauveur priaït sur la croix pour ceux qui le tourmentaient, parce qu'ils ne savaient qui il était (3): Non enim sciunt quid faciunt.*

Quelques rabbins (4) conjecturent que Schiggaiôn est le nom d'un instrument de musique; d'autres (5), que c'est le commencement d'une chanson commune, sur l'air de laquelle on chantait ce psahme; d'autres (6), que c'est le nom d'un certain air de musique. C'est ce qu'on a coutume de nous dire, quand on n'a rien de meilleur à proposer. Pures conjectures dénuées de preuves. Quelques Juifs traduisent (7): *Erreur de David*. Ce qui revient à la traduction qui porte: Pour l'ignorance; comme si l'on voulait dire que David s'est égaré et a péché, en souhaitant du mal à ses ennemis dans ce psahme. D'autres enfin (8): *Ode ou psahme d'égarement* ou de variété, comme étant composé de vers inégaux et de différentes mesures. Mais tout cela n'a pas le moindre fondement et ne prouve autre chose que l'ignorance profonde où l'on est sur cet article.

Vatable traduit: *Secret de David*; Castalion: *Défense de David*; Génébrard, après quelques rabbins: *Délices de David*. Mieux vaudrait traduire: *Inquiétude de David*, ou psahme que David composa dans la douleur et l'inquiétude où il se trouva, étant poursuivi par Chus, fils de Jémini. L'arabe *sagah*, d'où vient *schiggaiôn*, signifie être dans la douleur, dans la peine, dans la perplexité. Le verbe *sar*, il chanta, montre que *schiggaiôn* est un cantique; et David exprime ici véritablement tous les sentiments d'une âme affligée, triste, inquiète.

Ce qui suit ne souffre pas de moindres difficultés: *A cause des paroles de Chus, fils de Jémini*. Plusieurs anciens (9) ont cru que Chusi était cet ami de David, dont il est parlé dans le livre des Rois (10), qui lui demeura toujours fidèle et qui lui rendit un service si important, en détruisant l'avis qu'avait ouvert Achitophel, et qui n'aurait pas manqué d'être fatal à David. Saint Jean Chrysostôme croit que David le composa lorsqu'il eût appris le conseil que Chusi avait donné à Absalom, en détruisant celui d'Achitophel, qui était d'avis que l'on attaquât promptement David. Saint Augustin a bien vu qu'on ne pouvait l'entendre à la lettre de Chusi, ami de David. Il l'applique aux persé-

(1) תַּשְׁבֵּחַ הַשִּׁגְיֹן Les Septante: Ψαλμός τῷ Δαυίδ.

(2) Ψαλμός ὑπὲρ ἀγνοίας τῆς, Δαυίδ. Alius Ἀ'γνόημα τῷ Δαυίδ. Aquil. apud Hieronym. hic. Pro ignorantia David, qui cecinit Domino, pro verbis Æthiopsis. Symmach. Pro ignorantia David quod cecinit Domino, pro verbis Chusi filii Jemini. Theodot. Ἐ'νοουσιασμων, des péchés volontaires.

(3) Luc. xxiii. 34. — (4) Rabb. Manahen.

(5) Aben Ezra. Ita Ferrand, Muis, Grot. Vatab. Hammond. etc.

(6) Kim'hi, Munst. Cocc. etc.

(7) Midras. Thillim, Rab. Sal. Ainsvort.

(8) Jun. Tremel. Pisc. Geier. Gatak.

(9) Ita Basil. Chr. sost. Theodoret. August. Cassiodor. Euthym. Euseb. Athanas.

(10) II. Reg. xvi.

cuteurs de Jésus-Christ. Saint Jérôme nie expressément que ce cantique regarde Chusi, fils d'Arach, dont on vient de parler. Il remarque que son nom s'écrit autrement que celui qu'on lit ici : Que le premier s'écrit par *Samech*, et celui-ci, par *Schin* (1). Cela pouvait être ainsi dans les exemplaires de saint Jérôme ; mais aujourd'hui nous les lisons tous deux avec un *Schin* à la fin. Mais il y a une autre différence très remarquable et dont il n'a pas fait mention ; c'est que l'ami de David s'appelle *Chusi Arachite*, ou natif d'Arach, ville de la tribu de Benjamin ; au lieu que celui-ci se nomme *Chus, fils de Jémini*, ou de la tribu de Benjamin (2), et que le premier s'écrit avec un *'heth* au commencement, et l'autre avec un *caph* (3). Enfin, il n'est nullement probable que David eût voulu parler de son ami, comme il parle ici de Chus : et quand, par erreur, il aurait cru d'abord que Chusi l'aurait trahi et abandonné, il n'aurait pas manqué, dans la suite, de lui rendre justice et de supprimer un témoignage qui lui était si peu glorieux.

Ces raisons jointes à tout ce qu'on lit dans ce psaume, ont porté la plupart des interprètes (4) à dire que le titre regardait la personne de Saül lui-même, dont David a exprès déguisé le nom, ou par respect pour sa dignité de roi, ou de peur de son ressentiment. Les paroles du psaume lui conviennent assez. Il y a seulement quelques expressions qui paraîtront un peu dures. Par exemple, versets 15, 16. *Il a conçu la douleur et a enfanté l'iniquité. Il est tombé dans la fosse qu'il a creusée. La peine qu'il a voulu me faire, retombera sur lui, et son iniquité descendra sur sa tête.* Mais on dit, pour excuser le psalmiste, que ce sont de pures prédictions de la disgrâce de Saül et non des imprécations contre lui.

D'autres (5) ont cru que c'était Séméï, connu dans l'histoire de David pour les outrages qu'il répandit contre ce prince, lorsqu'il fut obligé de se sauver de Jérusalem (6). D'autres (7), que c'était quelqu'officier de Saül, du nom de *Chus*, qui avait reçu ordre de poursuivre David, ou que c'était un de ses calomnieurs (8). La plupart des titres des psaumes surtout ceux qui touchent quelque point d'histoire, sont si obscurs et enferment souvent tant d'opposition à l'histoire connue et aux noms marqués ailleurs, que ces titres nous sont fort suspects. Nous croirions qu'ils ont été ajoutés par quelque copiste, qui n'a pas toujours eu assez de lumière et d'exactitude. Nous sommes persuadé que ce psaume ne regarde point la persécution d'Absalom ; mais il y a assez d'apparence que celui qui y a mis ce titre, l'a cru ainsi, et c'est la première pensée qui viendra à quiconque le lira, sans examiner le contenu du psaume. C'est ce qui a engagé dans ce sentiment presque tous les anciens pères. Nous l'expliquerons de David persécuté par Saül.

1. Domine Deus meus, in te speravi ; salvum me fac ex omnibus persequentibus me, et libera me,

1. Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré ; sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent, et délivrez-moi ;

1. Domine Deus mi, in te spero, serva me ab omnibus persequentibus me, et eripe me.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DOMINE DEUS MEUS, IN TE SPERAVI : SALVUM ME FAC. Je ne mets ma confiance qu'en vous seul, ô mon Dieu. Ce n'est ni dans ma force, ni dans mes armes, ni dans mes troupes, ni dans mes forteresses. Je suis seul et simple particulier, sans biens, sans places, sans armées, et j'ai pour adversaire un roi puissant et animé, qui suscite contre moi tout son royaume. Je suis errant, fugitif, exilé de ma patrie, contraint à fuir de montagne en montagne, de rocher en rocher, avec le peu de monde qui me suit par pure inclination, et

sur qui je n'ai point d'autre autorité que celle que leur bonne volonté veut bien me donner. Ainsi, Seigneur, sauvez-moi. Vous êtes seul toute ma force et ma ressource. Si vous m'abandonnez, mon innocence succombera, et, malgré la justice de ma conduite, je serai opprimé par la force. Il est à remarquer que David parle dans ce psaume tantôt de ses ennemis, comme d'un grand nombre, et tantôt comme d'un seul, qu'il compare à un lion. Ce lion est Saül, comme on va le voir.

(1) Chusi avec un samech, קושי : Chusi avec un schin, קושי

(2) Voyez Josue, xvi. 1. 2.

(3) II. Reg. xvi. 16. חושי הארמי Psal. lxx. 1. כיש בן ימיני

(4) Ita Rabb. fere omnes, Chald. Muis, Geier. Mar. Cocc. Vatab. alii plerique.

(5) Arnob. et alii nonnulli. — (6) II. Reg. xvi. 35.

(7) Aben Ezra. Grot. Bossuet.

(8) Geier. Hammond, Rab. Obad. Du Pin.

2. Nequando rapiat ut leo animam meam, dum non est qui redimat, neque qui salvum faciat.

3. Domine Deus meus, si feci istud, si est iniquitas in manibus meis,

4. Si reddidi retribuendis mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis.

5. Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat; et conculcet in terra vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat.

2. De peur que mon ennemi ne ravisse mon âme comme un lion, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains, ni qui me sauve.

3. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce que l'on m'impute, si l'iniquité est dans mes mains;

4. Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, que je succombe sans espérance sous mes ennemis;

5. Que l'ennemi poursuive mon âme, et s'en rende maître; qu'il foule aux pieds sur la terre ma vie, et qu'il rabaisse ma gloire jusqu'à la poussière.

2. Ne forte rapiat ut leo animam meam; laceret, et non sit qui eruat.

3. Domine Deus mi, si feci istud, si est iniquitas in manibus meis:

4. Si retribuì pacifice degenti mecum malum, et si non erui hostem meum sine causa:

5. Persequatur inimicus animam meam, atque comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, et gloriam meam in pulverem colloctet. Selah.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. NEQUANDO RAPIAT UT LEO ANIMAM MEAM. Saül est acharné à ma poursuite comme un lion qui poursuit sa proie. Malgré mes efforts et ma vigilance, il me surprendra enfin et me fera mourir, si bientôt vous ne me tirez de ce danger, ou en changeant son cœur, ou en me protégeant contre ses poursuites par votre main puissante. Les rois sont assez souvent comparés au lion dans l'Écriture (1). *La colère du roi est comme le rugissement du lion*, dit Salomon. Et ailleurs (2) : *La terreur du roi est comme la voix du lion*. L'apôtre saint Pierre compare le diable à un lion affamé, qui cherche à dévorer (3). Les pères, en cet endroit, expliquent dans le sens moral, du démon, ce que David dit à la lettre de Saül. L'Ecclésiastique, en plus d'un endroit, compare le ravage que fait le péché dans une âme, à la cruauté d'un lion qui se jette sur sa proie (4). Ces paroles : *Neque qui salvum faciat*, sont ajoutées par forme d'explication au texte hébreu.

ÿ. 3. DOMINE DEUS MEUS, SI FECI ISTUD.... Saül ne manquait pas de prétextes plausibles dans la guerre qu'il faisait à David. Il l'accusait de rébellion, d'ambition, d'affecter la royauté, de lui avoir dressé des embûches (5). David était à la tête d'une troupe considérable; il occupait des lieux forts; il donnait un asile à ceux qui avaient de mauvaises affaires et qui étaient accablés de dettes. Saül se plaignait que tous ses gens, et jusqu'à son propre fils, avaient conjuré contre lui et avaient fait alliance avec le fils d'Isaï. Il regardait David comme *un esclave fugitif* (6). Ces bruits et ces accusations, quoique mal fondées, ne laissaient pas de faire quelques impressions sur la plupart des esprits. David prend ici Dieu à té-

moins de son innocence. Vous savez, Seigneur, ce qui en est : vous savez si j'ai conspiré contre Saül; si je me suis révolté contre lui; si je me suis fait chef de parti, dans le dessein de troubler l'état et d'usurper la couronne. Vous savez jusqu'à quel point j'ai porté la patience, le respect et la déférence pour Saül. N'est-ce pas vous qui m'avez choisi pour être roi sur votre peuple? Et n'est-ce pas là l'unique raison de la haine de Saül contre moi? Je suis si éloigné d'en vouloir à sa vie ou à sa couronne, que plus d'une fois vous m'avez livré sa personne entre les mains, sans que j'aie seulement eu la pensée de le frapper. Si je lui ai rendu le mal pour le mal et si je suis coupable de ce qu'on m'impute, n'écoutez point mes prières, ô mon Dieu, trompez mes espérances et que je succombe aux efforts de mes ennemis. Je sais que devant vous, Seigneur, je ne suis pas exempt de fautes; car qui peut se flatter d'être juste à vos yeux? mais à l'égard de Saül, ma conduite est pure et irréprochable.

ÿ. 5. PERSEQUATUR INIMICUS ANIMAM MEAM.... Il continue dans l'allégorie d'un lion qui poursuit sa proie. Que Saül me poursuive et qu'il me prenne: qu'il me terrasse; qu'il me déchire; qu'il m'ôte la vie; qu'il me mette en pièces, si je me suis rendu coupable des crimes qu'on m'impute. *Qu'il m'ôte la vie et qu'il réduise ma gloire en poussière*; qu'il me fasse mourir d'une manière ignominieuse (7), et que ma gloire et ma réputation demeurent éternellement ternies et souillées de la tache d'une telle perfidie. Ou plutôt: Que mon âme, que ma vie, que ma gloire, que moi-même soyons réduits en poussière et oubliés dans l'obscurité du tombeau. *Gloria mea*, en cet endroit, est

(1) Prov. XIX. 12.

(2) Prov. XX. 2.

(3) 1. Petri. V. 8.

(4) Eccli. XXI. 3. Dentes leonis, dentes ejus interficient animas hominum. *Et eccli. XXVII. 11. Leo venationi insidiatur semper, sic peccata operantibus iniquitates.*

(5) II. Reg. XXII. 1. 2. 7. 8. *Eo quod suscitaverit filius meus servum meum adversum me insidiantem mihi usque hodie. Et XXIV. 10. Quare, Saul, audis verba hominum loquentium, David quærit malum adversum te?*

(6) *Vide I. Reg. XXII. 8. et XXV. 10. Hodie increverunt servi qui fugiunt dominos suos.*

(7) *Theodore!*

6. Exurge, Domine, in ira tua; et exaltare in finibus inimicorum meorum; et exurge, Domine Deus meus, in præcepto quod mandasti;

6. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère; et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis; levez-vous, Seigneur mon Dieu, suivant le précepte que vous avez établi.

6. Surge, Domine, in furore tuo, attolle te propter indignationes hostium meorum: et evigila ut adducas ad me iudicium quod præcepisti.

COMMENTAIRE

la même chose qu'*anima mea* (1). Voyez Génèse, XLIX, 6. *In concilium eorum non veniat anima mea, et in cætu illorum non sit gloria mea.* Voyez aussi l'hébreu, psaume XXIX, 13 et XV, 9, où *gloria* est mis pour l'âme, pour la vie, pour la personne.

Quelle différence entre la conscience des saints et celle des pécheurs ! Quand les frères de Joseph se virent en la puissance de ce gouverneur de l'Égypte, qui se cachait à eux, qui les menaçait, qui les accusait d'être des espions, ils se dirent l'un à l'autre : *Nous méritons ces traitements rigoureux, pour avoir attenté à la vie de notre frère* (2). Voilà le cri de la conscience. Ces hommes si hardis à former un complot détestable contre leur propre frère, tremblent lors même qu'on leur impute des fautes qu'ils n'ont point commises. Ils se jugent coupables, quoiqu'ils ne le soient pas dans le cas particulier dont on les accuse. Leur ancien crime les rend incapables de se justifier sur les délits imaginaires dont on les soupçonne. Il n'en est pas de même de notre prophète. Il est si sûr de son innocence, qu'il trace lui-même le plan du châtement et qu'il s'y soumet sans détour, si l'on peut prouver qu'il se soit écarté des voies de la justice. C'est même au tribunal de Dieu qu'il défend ainsi sa cause, et c'est la plus grande preuve qu'il puisse donner de sa candeur et de l'intégrité de son âme, puisque rien n'échappe aux lumières du Tout-Puissant.

Les hommes n'estiment pas assez le don que Dieu leur a fait de la conscience. C'est un flambeau qui les éclaire sur les premiers principes de la religion, qui leur apprend à distinguer le bien du mal, qui leur fait mépriser les calomnies, qui les tranquillise au milieu des disgrâces, qui les remplit de confiance au moment de la mort. C'est une question très profonde : s'il arrive jamais que les hommes les plus pervers viennent à bout de calmer les remords de leur conscience ; que l'incrédule le plus obstiné s'établisse dans une sorte de sécurité par rapport à la vie future, qu'il fait profession de ne pas croire ; que le libertin, qui a vieilli dans le désordre, meure sans éprouver au-

cun embarras, aucune sollicitude dans le secret de son cœur ; que le possesseur injuste des biens du prochain, jouissent constamment et sans révolte intérieure, du plaisir d'avoir dépouillé ses semblables de ce qui leur appartient légitimement. Il en est de même de toutes les autres espèces de pécheurs qu'on supposerait avoir multiplié leurs crimes au point d'être tout à fait endurcis. Sans doute, dans ce malheureux état, les ténèbres sont prodigieuses, les habitudes ont supplanté en quelque sorte tous les premiers principes, les passions entretiennent dans l'âme une tempête qui étouffe le cri de la vérité ; mais n'y a-t-il pas des moments où l'orage est moins impétueux, où quelque rayon de lumière perce à travers les ténèbres, où l'esprit et le cœur, fatigués de leurs propres égarements, cherchent une route plus sûre, et la grâce ne parle-t-elle pas encore quelquefois à ces ingrats ? Terrible et effrayante question que celle-ci ! Pour la résoudre pleinement, il faudrait avoir un état exact de ce qui se passe dans l'intérieur des hommes sans foi, sans mœurs, sans probité, et surtout de ce qu'ils éprouvent quand la vie leur échappe et qu'ils n'ont plus l'espérance de satisfaire leurs passions. Dieu seul connaît ce mystère, mais quelquefois les hommes en aperçoivent des traits qui font présumer légitimement que jamais la conscience ne perd tout à fait ses droits, et que, si elle est réduite au silence en mille occasions, elle a aussi ses moments pour réclamer en faveur de Dieu et de sa loi.

ÿ. 6. EXURGE, DOMINE, IN IRA TUA, ET EXALTARE IN FINIBUS INIMICORUM MEORUM. Puisque, malgré mon innocence et ma droiture, mes ennemis ne cessent de me persécuter, levez-vous, Seigneur, et faites éclater contre eux votre vengeance. Que tout le pays soit témoin de la juste sévérité que vous exercerez contre eux : *In finibus inimicorum* (3). Autrement : Levez-vous, Seigneur ; il y a longtemps que votre patience les attend et voit leur injustice ; il est temps d'exercer contre eux vos rigueurs (4). Levez-vous, montez sur votre tribunal et paraissez comme un juge au milieu de mes ennemis ; condamnez, punissez, rendez à

(1) *Ila Kim'hi, Aben Ezra, Muis, Mar. et alii.*

(2) *Gen. XLII. 21.*

(3) *Complut. et Chrysost. Septant. Ἰσχυρότητι ἐν τοῖς παρὰ τοῦ ἐχθροῦ σου. Élevez votre esprit dans les confins de vos ennemis. D'autres exemplaires lisent : Τῶν ἐχθ-*

ρῶν μου, de mes ennemis. Ita Edit. Rom. Arab. Æthiop. Theodoret. alii. Symmach. Ἐν γόμφῳ, dans la colère. Theod. Ἐν θυμῳ. Aquil. Ἐν ἀνοσιπρωσίᾳ, dans la promptitude.

(4) *Theodoret. Basil. et Chrysost.*

7. Et synagoga populorum circumdabit te. Et propter hanc in altum regredere.

8. Dominus judicat populos. Judica me, Domine, secundum justitiam meam, et secundum innocentiam meam super me.

7. Et l'assemblée des peuples vous environnera. En considération de cette assemblée, remontez en haut.

8. Le Seigneur juge les peuples. Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et traitez-moi selon mon innocence.

7. Et congregatio populorum circumdabit te, et propter eam in altum revertere.

8. Domine judicabit populos : judica me, Domine, secundum justitiam meam, et secundum perfectionem meam quæ est in me.

COMMENTAIRE

chacun selon son mérite. Ou bien (1) : Élevez-vous, lancez contre eux vos foudres. On voit ici de la vivacité dans David, on pourrait croire qu'il parle par un esprit d'empportement, de vengeance ; mais il est plus convenable à sa clémence et au souverain respect qu'il eut toujours pour Saül, de croire qu'il prie Dieu de faire éclater la justice de sa cause, d'une manière si sensible, que cela désarme Saül et ceux qui l'animaient contre lui. En un mot, qu'il mette fin à ses maux et à ses persécutions, d'une manière proportionnée à sa justice et à sa sagesse.

ET EXURGE... Venez à mon secours, ô mon Dieu, exécutez les promesses que vous m'avez faites, et mettez-moien état d'accomplir les ordres que vous m'avez donnés, en me commandant de conduire votre peuple (2). On sait que David avait été sacré roi par Samuel, et que c'était là le premier et le principal motif de la haine de Saül contre lui. Autrement (3) : Levez-vous, Seigneur, accordez votre secours à un juste opprimé, comme vous nous commandez vous même par votre loi, de protéger et de secourir ceux qui sont dans la peine et dans l'oppression. Ou bien (4) : Protégez-nous, comme vous nous l'avez promis. Accomplissez dans moi les promesses que vous avez faites si souvent, d'être toujours le défenseur des faibles. Ou, selon l'hébreu : *Suscitez en ma faveur le jugement que vous avez ordonné*. Accomplissez la vengeance que vous avez résolue ; la malice de mes ennemis est montée à son comble ; il est temps, Seigneur, d'exécuter les décrets de vengeance, que vous avez prononcés contre eux. Et alors les peuples viendront en foule reconnaître votre grandeur, se soumettre à vos ordres, vous rendre de très humbles actions de grâces. Ce sens paraît le plus littéral ; c'est celui du chaldéen.

ÿ. 7. ET PROPTER HANC IN ALTUM REGREDERE ; DOMINUS JUDICAT POPULOS. Il semble que David cite ici Saül devant le tribunal du Seigneur. C'est le sens des versets 7, 8, 9. Seigneur, levez-vous

dans votre colère, il est temps de finir cette dispute, qui dure depuis si longtemps entre Saül et moi. Toutes les tribus en attendent la décision de votre part. Revenez dans votre temple, *in altum*, dans votre tabernacle, dans le tribunal de votre justice : jugez du droit des parties (5). C'est vous qui avez établi ce droit par vos ordres : *Exurge in præcepto quod mandasti*. Ou, suivant l'hébreu : *Par le jugement que vous avez ordonné*. J'ai pour moi un puissant préjugé, en ce que vous vous êtes déjà déclaré en ma faveur, par votre prophète. Venez donc, asseyez-vous au milieu de cette assemblée, qui attend votre décision ; jugez les peuples.

DOMINUS JUDICAT POPULOS. Les Septante (6) et les pères grecs, lisent au futur : *Le Seigneur jugera, etc.* Quelques anciens psautiers (7), au vocatif : *Seigneur, jugez les peuples*. Les pères (8) expliquent ces paroles : *En considération de cette assemblée, remontez en haut*, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ ; il s'élève au ciel, d'où il doit descendre au dernier jour, pour juger les peuples, *Dominus judicat populos*.

ÿ. 8. JUDICA ME, DOMINE, SECUNDUM JUSTITIAM MEAM. Il ne parle que de son innocence et de sa justice respective ; de la justice de sa cause envers Saül et non de la justice de sa personne envers Dieu (9). L'hébreu n'offre pas tout à fait la même nuance (10). *Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon la perfection, qui est en moi*, ou *selon ma simplicité*, ma pureté, mon intégrité, ma vie irréprochable.

La justice est un don de Dieu, et le plus grand don qu'il puisse faire à l'homme. Quand Dieu récompense les saints, il couronne ses dons ; par là, Dieu est *loué en tous*, comme parle l'Apôtre ; mais cela n'empêche pas que les saints n'aient de vrais mérites, et que la justice qui est en eux, ne leur soit propre. Le prophète désire d'être jugé selon *la justice*, selon *l'innocence qui est en lui* ; *cette justice*, *cette innocence* n'est pas une pure imputation, une attribution de sainteté exté-

(1) Vide Muis, hic Geier, Ferrand, alii.

(2) Kin'hi, Muis, Mariana, Val. Munst.

(3) Theodot. Chrysost. Geneb. Ferrand. — (4) Geier.

(5) Genebr. Bossuet.

(6) Κύριος ἔστη ἐναντίον μου. Ita PP. Græci. Edit. Complut. Judicabit.

(7) Psalter. Rom. Carnot. Arab.

(8) S. August. Theodoret.

(9) Theodoret. Chrysost. Muis, alii.

(10) Symmach. Κατὰ τὴν ἀπλότητα μου τὴν ἐπ' ἐμοῦ. Secundum simplicitatem meam. Les Septante : Κατὰ τὴν ἀκελίαν μου ἐπ' ἐμοῦ.

9. Consumetur nequitia peccatorum; et diriges justum, scrutans corda et renes, Deus.

10. Justum adjutorium meum a Domino, qui salvos facit rectos corde.

9. La malice des pécheurs finira; et vous conduirez le juste, ô Dieu, qui sondez les cœurs et les reins.

10. C'est avec justice que j'attends le secours du Seigneur, qui sauve ceux qui ont le cœur droit;

9. Consumat nunc malum impios, et stabili justum, tu qui probas corda et renes, Deus juste.

10. Clypeus meus est in Deo, qui servat rectos corde.

COMMENTAIRE

rière, qui ne change point l'état de l'âme, et à laquelle l'homme n'a contribué en rien; c'est la grâce qui en est le fondement et la cause principale; mais les saints ont le mérite d'y avoir consenti et d'avoir travaillé avec elle, comme s'exprime encore l'Apôtre (1). La justice imputative des premiers protestants, était non seulement une erreur, mais une opinion contraire à la droite raison. Comment Dieu récompenserait-il des hommes qu'il verrait encore dans le péché, et qui auraient cependant l'avantage d'être réputés justes, quoiqu'ils ne le fussent pas? Les protestants d'aujourd'hui ont tellement modifié cette doctrine, qu'elle se réduit à rien; c'est du moins une des conséquences des changements qu'ils ont faits aussi à leur enseignement sur la grâce.

Quoi qu'il en soit, ne faisons la prière du prophète qu'avec la persuasion intime que notre justice ne peut venir que de Dieu, et que par nous-mêmes nous serions incapables de l'acquérir. Tremblons sur toutes nos œuvres, parce que nous portons en nous-mêmes un fond de corruption qui nous trahit, lorsque nous ne nous en défions pas. Mettons toute notre confiance dans les miséricordes du Seigneur, et souvenons-nous que, si le prophète dit ici: *Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice*; il dit ailleurs: *N'entrez point en jugement avec votre serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié en votre présence.*

Ÿ. 9. CONSUMETUR NEQUITIA PECCATORUM, ET DIRIGES JUSTUM. Je suis rempli d'une parfaite confiance en votre justice, ô mon Dieu! vous ne permettez point que le juste soit toujours opprimé, ni que la malice du pécheur soit toujours triomphante. Vous saurez mettre des bornes à mes maux et aux poursuites de mes ennemis. Autrement, en suivant les Septante et plusieurs éditions latines (2): *Que la malice des méchants soit accomplie, qu'elle monte à son comble, cela n'empêchera pas, Seigneur, que vous ne conduisiez les justes à une fin heureuse.* L'hébreu peut se prendre à peu près dans le même sens. Que les pécheurs

viennent à bout de tout ce qu'ils entreprennent contre le juste, leurs succès n'auront qu'un temps comme tout ce qui est mal; vous saurez affermir le juste et le soutenir contre tous les efforts. Ou plutôt: *Que le châtement que vous destinez à l'impie arrive bientôt, ô mon Dieu, et affermissez le juste.* C'est le vrai sens de ce passage. Comparez 1. Reg. xx, 7. *Scito quia completa est malitia ejus*: Sachez que ma perte est résolue de sa part. Et 1. Reg. xxv, 17. *Completa est malitia adversus virum tuum*: La perte de votre époux est résolue. Et Esther, vii, 7. *Aman comprit que son malheur était accompli*, et résolu. David prédit la perte entière de Saül et sa propre conservation (3). Ou bien, il prie Dieu de réprimer la malice de ses ennemis, par les châtements qu'il leur enverra (4).

SCRUTANS CORDA ET RENES DEUS. Dieu ne sonde pas les cœurs et les reins, comme s'il les ignorait; il en découvre sans peine toute la profondeur; il en voit tous les replis (5). Si l'Écriture dit qu'il sonde les cœurs, c'est pour marquer qu'il n'y a rien qui puisse se dérober à sa vue. Les reins, dans le style de l'Écriture, marquent les affections, les passions, les mouvements de l'âme. *Vous êtes près de leur bouche et loin de leurs reins*, dit un prophète (6). Ils prononcent votre nom et se nomment votre peuple; mais vous êtes loin de leur cœur. Leur inclination est ailleurs.

Ÿ. 10. JUSTUM ADJUTORIUM MEUM A DOMINO, QUI SALVOS FACIT RECTOS CORDE. J'ai un droit particulier à sa faveur et à sa protection, en qualité d'affligé et de juste. Il est le protecteur de ceux qui aiment la justice et qui mettent en lui leur confiance: N'ai-je donc pas raison d'attendre son secours, et n'est-il pas juste qu'il me l'accorde (7)? Lui qui nous a prévenu de ses grâces et de ses faveurs, lorsque nous l'offendons, pourrait-il nous refuser son secours, lorsque nous le lui demandons, pour nous conserver dans la justice? N'est-il pas engagé à achever et à perfectionner son ouvrage (8)?

Les exemplaires grecs et latins ne sont pas

(1) 1. Cor. xv. 10.

(2) Les Septante: Συντελεσθήτω δὲ πονηρία ἀμαρτωλῶν, καὶ κατεσθῆναι δίκαιον. August. et Psalter. Rom. Mediolan. Carol. S. Germani. Consumetur nequitia. Symmach. Ἀπαρτισθήτω κἀκίωσις τῶν ἀσεβῶν. Perficiatur malitia impiorum.

(3) Futhym. Genebr.

(4) Chrysost. Theodoret. Basil. Il est bon de remarquer que ces Scolies de saint Basile sont un abrégé de saint Jean Chrysostôme.

(5) Didym. in Calena Græc. Chrysost.

(6) Jerem. xii. 2.

(7) Chrysost. Theodoret.

(8) August. hic.

11. Deus iudex justus, fortis et pater; numquid irascitur per singulos dies?

12. Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit; arcum suum tetendit, et paravit illum.

11. Dieu est un juge juste, fort et patient. Se met-il en colère tous les jours?

12. Si vous ne vous convertissez, il fera briller son épée. Il a déjà tendu son arc; il le tient tout prêt;

11. Deus iudex justus, et Deus irascitur impio omni die.

12. Nisi conversus fuerit, gladium suum acuet, arcum suum tetendit, et paravit illum :

COMMENTAIRE

uniformes en cet endroit. Les uns portent (1) : *Scrutans corda et renes Deus juste. Adjutorium meum a Domino*. Le Seigneur sonde justement le cœur et les reins. C'est du Seigneur que j'attends mon secours. Quelques autres (2) lisent : *Le Seigneur juste sonde les cœurs et les reins. C'est lui qui est mon bouclier*, ou mon protecteur.

On ne peut trop méditer ce que dit ici David : que Dieu *saute ceux qui ont le cœur droit*. Cette droiture consiste en trois choses ; dans une volonté sincère de plaire à Dieu ; dans l'attention à remplir les devoirs qu'il nous impose ; dans la facilité et la promptitude à rentrer dans le chemin de la justice, quand nous avons eu le malheur de nous en écarter. Voilà ce qui *saute les hommes* et ce qui fait les saints. Plusieurs, dans le monde même, sont fidèles à leur parole, honnêtes dans les sociétés qu'ils fréquentent, sans prétentions qui puissent blesser ou alarmer le prochain ; mais ce sont là des vertus humaines, et les païens même se sont piqués de les posséder. Mais la droiture de cœur aux yeux de Dieu ; cette simplicité d'âme qui faisait que David était un homme selon Dieu ; cette volonté généreuse qui le portait à embrasser tout ce qu'il jugeait être agréable à Dieu, est une vertu principale dans la voie du salut et un fruit excellent de la grâce. Il ne s'agit pas d'être exempt de défauts en la présence du souverain juge. Eh ! qui peut, en cette vie, parvenir à une pleine justice ? Il s'agit de connaître ses défauts, de s'en humilier devant Dieu, de mettre toute sa confiance en lui, malgré ses imperfections ; d'entrer dans toutes les routes de sainteté qu'on saura être conformes à sa sainte volonté. Il y a dans l'histoire de David plusieurs traits tout à fait répréhensibles et d'autres qu'il est difficile d'excuser ; mais on voit dans ses psaumes une âme droite, un cœur toujours ouvert aux inspirations de la grâce ; des sentiments où brillent toutes les

vertus, une manière de traiter avec Dieu, exempte d'hypocrisie, de subterfuges, de défiance ; une persuasion intime de sa bassesse, de son néant, et des idées sublimes de la grandeur et des miséricordes de Dieu.

§. 11. NUMQUID IRASCITUR PER SINGULOS DIES ? Si Dieu se mettait en colère et usait de sa rigueur aussi souvent que les hommes l'offensent, où en serions-nous ? Si Jupiter lançait ses foudres sur les mortels, toutes les fois qu'ils pèchent, disait un profane, il serait bientôt seul : bientôt le monde serait désert. L'hébreu porte : *Le Seigneur est un juste juge, et un Dieu qui se fâche tout le jour*. Ce qui est très éloigné de la Vulgate et des Septante (3). David menace ici ses ennemis de la colère de Dieu. Le Seigneur a les yeux ouverts sur vos injustices ; il les juge et vous vous amassez tous les jours un trésor de colère, qui éclatera en son temps. Dieu se fâche tous les jours ; vous l'irritez par vos injustices. Il se tait à présent ; mais le temps viendra où il parlera d'une terrible manière. Son silence est la plus dangereuse marque de sa colère. Il ne pardonne jamais moins, que lorsqu'il paraît oublier nos crimes. D'autres traduisent (4) : *Il menace tous les jours* ; mais il diffère le châtement jusqu'à ce que la mesure des crimes des impies soit remplie, jusqu'au jour de son jugement (5). Les Septante et les anciens pères lisent sans interrogation : *Le Seigneur est un juge juste, fort et patient ; il ne châtie point tous les jours*, ou il ne se fâche pas (6).

§. 12. NISI CONVERSI FUERITIS, GLADIUM SUUM VIBRABIT (7). Le Seigneur tient en quelque sorte son épée dans le fourreau, pendant un certain temps ; il attend que le pécheur revienne à lui : S'il la tire du fourreau, il menace avant de frapper (8). Mais quand il voit sa miséricorde méprisée, il frappe sans pitié. Ce sens est suivi par un bon nombre d'anciens et de nouveaux

(1) Edit. Complut. Εἰ τὰ ζῶν καρδίας καὶ νεφρῶν; ὁ Θεός δικαίως. Ἡ βοήθεια μου παρὰ τοῦ Θεοῦ. Ita et Latina Edit. Scrutans corda et renes Deus juste. Adjutorium, etc. Ita decem Manuscripta, apud Ferrand.

(2) Ὁ ἕταστος καρδιῶν καὶ νεφρῶν ὁ Θεός; δίκαιος ὁ ὑπερασπιστής μου. Ita Euseb. Basil. et alii duo Interpp. apud Chrysost.

(3) Ὁ Θεός; κριτής; δίκαιος, καὶ ἰσχυρός, καὶ μακρόθυμος, καὶ μὴ ὀργίζην ἐπάγων καθ' ἑκάστην ἡμέραν. Ils ont lu ἢ καὶ cl.

(4) Aquil. apud Chrysost. Εἰ μὴ βρωμιώμενος; κατὰ πᾶσαν ἡμέραν. Alius Ἀπειλούμενος; Ita Hieronym. Deus iudex justus, et fortis, comminans tota die. Il a pris ἢ pour fort. Il signifie ordinairement Dieu.

(5) Voyez Théodoret et saint Augustin.

(6) Les anciens psautiers de Rome, de Chartres, de Saint-Germain-des-Prés lisent *Irascetur*, au futur.

(7) Les Septante : Τὴν βρομῶσαν αὐτοῦ σπιλιβῶσσι. S. Aug. Rompheat suam splendificabit. Sym. Τὴν μάχραν αὐτοῦ κονήσει. Il aiguisera son épée.

(8) Theodoret. Chrysost. Athanas.

13. Et in eo paravit vasa mortis :
sagittas suas ardentibus effecit.

13. Et il y a mis des instruments de
mort ; il a préparé ses flèches contre
ceux qui sont ardents à faire le mal.

13. Et ei paravit vasa mortifera :
sagittas suas persequentibus me ope-
rabitur.

COMMENTAIRE

commentateurs. Quelques auteurs l'entendent autrement, en suivant l'hébreu : *Si le pécheur ne se convertit point, et qu'au contraire il aiguise son épée, qu'il bande son arc et qu'il le prépare.* (v. 15) *Voilà qu'il conçoit l'iniquité, etc* (1). Le premier sens paraît plus naturel. Le syriaque : Dieu est un juste juge, qui ne fait point éclater sa colère tous les jours. Mais il en arrête les effets : il aiguise son épée, il prépare son arc. On peut aussi traduire l'hébreu : *Dieu est un juste juge, un Dieu qui se met en colère tous les jours.* (v. 13) *Si le pécheur ne se convertit, ce Dieu vengeur aiguïsera son épée et bandera son arc.* C'est le vrai sens. David semble prédire la mort funeste de Saül, qui fut percé, ou du moins blessé par les flèches des Philistins, et qui se perça de sa propre épée (2).

Le style figuré dont se sert le prophète, ici et dans le verset suivant, couvre de grandes vérités. Il s'agit de *conversion*, et nous ne croyons pas qu'on puisse douter que ce ne soit la *conversion* du cœur qu'il faut entendre. Quand David aurait en vue ses ennemis visibles et temporels, c'étaient des hommes ennemis de Dieu ; et en les invitant à se *convertir*, il les invite à prendre des sentiments religieux et à rentrer en grâce avec Dieu. Cette exhortation regarde également tous les pécheurs. S'ils ne se convertissent, ils seront en butte aux vengeances du Seigneur : son glaive est prêt, son arc est bandé, ses flèches vont partir ; ces instruments portent la mort, et la mort, dans le pécheur, est suivie d'une éternelle réprobation. Toutes ces choses furent vraies dans tous les temps, et l'Évangile nous les a développées, en nous parlant sans cesse de veiller, d'attendre notre dernière heure, de ne pas craindre ceux qui peuvent nous ôter la vie, mais uniquement *celui qui peut perdre notre corps et notre âme dans le lieu des tourments* (3). La loi naturelle connue des idolâtres même, leur apprend à craindre un vengeur de cette loi, et c'est le témoin qui s'élèvera contre eux au tribunal du souverain juge ; mais ils ne sont pas avertis, comme nous, de toute

l'étendue de cette justice suprême ; ils n'ont pas entendu, comme nous, les menaces des prophètes et des apôtres. Le chrétien est donc infiniment plus coupable qu'eux, s'il ferme les yeux à la lumière qui l'environne de toutes parts.

V. 13. ET IN EO PARAVIT VASA MORTIS : SAGITTAS SUAS ARDENTIBUS EFFECIT. Il a mis sur son arc des flèches mortelles et enflammées ; car les anciens se servaient quelquefois de ces sortes de flèches enflammées, qui portaient la mort et le feu partout où elles allaient. Hérodote (4) dit que les Perses, au siège d'Athènes, lançaient contre les palissades de la ville, des flèches couvertes d'étoupe allumées. Les Romains nommaient ces traits *Falarica*. On les employait principalement contre les tours de bois, dont se servaient les assiégés (5).

Sed magnum stridens contorta falarica venit
Fulminis acta modo.

Philon (6) parle aussi des flèches brûlantes qu'on jetait dans les villes. Saint Paul y fait allusion, en parlant du démon (7) : *Ut possilis tela nequissimi ignea extinguere.* Nous aurons encore occasion d'en parler au psaume CXIX, sur ces paroles : *Sagittæ potentis acule, cum carbonibus desolatoriis.* Dans l'Écriture (8), les armes du Seigneur, ses flèches, sont les foudres et les éclairs. Le psalmiste veut donc dire que le Seigneur est prêt à lancer ses foudres contre les méchants. Les auteurs profanes ont quelquefois imité ces expressions, en nommant la foudre de Jupiter, *ses traits, ses dards embrasés* (9).

Quant à cette manière de parler : *Sagittas suas ardentibus effecit*, c'est un hébraïsme. Les Hébreux disent : *Facere in animam viventem : fieri in Sathan : fieri in laqueum : facere in sagittas ardentes*, pour dire, rendre vivant, enflammer, être un sujet de chute et de scandale. Quelques anciens psautiers latins portent (10) : *Sagittas suas ardentes operatus est.* Symmaque (11) : *Il a fait ses flèches pour brûler.* Ceux qui s'attachent à la lettre de la Vulgate rapportent *ardentibus*, aux ennemis de David. Dieu

(1) Vide Vatabl. Geier. Castal. Glass. alios.

(2) 1. Reg. xxxi. 3. Consecuti sunt eum viri sagittarii, et vulneratus est vehementer a sagittariis.... arripuit itaque gladium, et irrumpit super eum.

(3) Malthe. x. 28.—(4) Herodot. l. viii.

(5) Virgil. Æneid. ix.

(6) Philo de vita Mos. lib. iii. Οἱ ἰστοὶ πυρφόροι κατέφληξαν βληθέντες, καὶ ὕλας πόλεις ἐξανάλωσαν.

(7) Ephes. vi. 16.

(8) Vide Psal. xvii. 9. 13. 15.—Psal. lxxv. 4. et Psal. lxxvi. 18. et passim.

(9) Homer. Δίος βέλος, οὐ ψολόεν βέλος. Ovid. Hei mihi quam celeri micuerunt nubila flamma.

(10) Quidam Libri apud Aug. hic Psalter. Carnot.

(11) Sym. Εἴς τὸ καίεν.

14. Ecce parturii in iustitiam; concepit dolorem, et peperit iniquitatem.

15. Lacum aperuit, et effodit eum; et incidit in foveam quam fecit.

14. Voilà que l'ennemi a enfanté l'injustice, il a conçu la douleur, et il a mis au monde l'iniquité.

15. Il a creusé une fosse, et l'a creusée; et il est tombé dans la fosse qu'il avait faite.

14. Ecce parturit iniquitatem, et concepit perversitatem, et pariet mendacium.

15. Cisternam fodit, et effodit eam; et cecidit in foveam quam operatus est.

COMMENTAIRE

a préparé ses flèches contre ceux qui me persécutent avec tant de fureur, contre mes ardents persécuteurs (1).

Û. 14. ECCE PARTURII IN IUSTITIAM, CONCEPIT DOLOREM, ET PEPERIT INIQUITATEM. Mon ennemi est comme en travail d'enfant; le fruit qu'il veut produire, est l'injustice. Il a conçu la douleur et a enfanté l'iniquité. Saül a conçu la douleur, par la jalousie que lui a causé le choix que le Seigneur a fait de ma personne, et l'estime que le peuple a témoignée pour moi. Il a été comme en travail, pour produire l'injustice, dans les mouvements qu'il s'est donnés pour me perdre. Enfin il a enfanté le mensonge, en me poursuivant sur de faux rapports et de vains prétextes. Ce fut alors que la malignité de son cœur, qui jusque là était demeurée cachée, se déclara et se fit connaître à tout le monde. L'Écriture emploie souvent cette même manière de parler (2), qui était comme passée en proverbe parmi les Hébreux, pour dire que les méchants souffrent les justes peines de leurs malices, ou que tous leurs efforts n'aboutiront à rien et ne nuiront à personne qu'à eux-mêmes. Il a conçu l'iniquité; il fait effort pour l'enfanter; mais que produira-t-il? Le mensonge, le néant.

Û. 15. LACUM APERUIT, ET EFFODIT EUM, ET INCIDIT IN FOVEAM QUAM FECIT. C'est encore une manière de proverbe (3). Le méchant tombe dans la fosse qu'il a creusée. Il fait allusion à un ancien stratagème usité dans la chasse et dans la guerre, de creuser des fosses, qu'on couvrait ensuite de branches et d'un peu de terre, afin que les bêtes ou les hommes y tombassent. Saül m'a poursuivi le plus injustement du monde; il m'a tendu des pièges de tous côtés. Mais Dieu qui m'a délivré de ses embûches, permettra que mon ennemi tombe dans ses propres pièges, et qu'après avoir cherché inutilement à tremper ses mains dans mon sang, il se perce de ses propres armes et n'ait point d'autre meurtrier que lui-même. C'est ce qui arriva en effet à Saül, dans la funeste journée de Gelboé (4).

La méchanceté dans les hommes est une sorte de mystère inconcevable; elle allie deux choses

qui paraissent contradictoires, beaucoup de réflexion et beaucoup d'imprudence; beaucoup de réflexion pour imaginer les moyens de nuire et beaucoup d'imprudence, parce que l'issue de leurs entreprises leur est presque toujours funeste dès cette vie, et infailliblement pernicieuse dans la vie future. Ces hommes inconsiderés ne voient pas qu'il reste dans le monde un rayon d'équité, qui perce enfin les ténèbres de leurs projets odieux, et que, quand le monde ne pourrait jamais débrouiller ce chaos de noirceurs, Dieu dévoilera un jour toutes ces intrigues détestables et mettra en évidence, non seulement les faits publics, mais les menées les plus secrètes, les intentions les plus cachées, tous les ressorts les plus obscurs de la méchanceté.

Il faut reconnaître cependant que la méchanceté est dirigée par d'autres passions supérieures ou plus invétérées dans l'âme. Personne n'est méchant précisément pour avoir le plaisir de nuire; on est méchant, pour satisfaire son ambition, son avarice, sa vengeance, sa vanité, ou pour écarter les obstacles qu'on pourrait rencontrer dans la route des plaisirs. Absalom fut méchant parce qu'il voulait régner; Jézabel fut méchante parce qu'elle voulait usurper l'héritage d'un vertueux Israélite; Aman fut méchant, parce qu'il voulait se venger de Mardochée; Saül fut méchant, parce qu'on ne lui donnait pas tant d'éloge qu'à David, et David lui-même eut à se reprocher, une fois surtout en sa vie, une action très condamnable, parce qu'il ne voulait pas que sa passion fût troublée par les droits qu'Urie avait sur Bethsabée.

Il n'y a que la loi de Dieu qui rend les hommes véritablement bons, parce qu'elle seule combat les passions qui mettent en jeu les ressorts de la méchanceté. La philosophie ne s'étend pas jusque là; elle inspire quelque modération souvent fautive et toujours insuffisante contre les grands intérêts d'un cœur passionné; elle a des prétentions d'orgueil qui lui font oublier les leçons d'humanité, de tolérance, de bienfaisance dont elle se vante. Si quelquefois elle peut dissimuler une injure, la pardonne-t-elle toujours? et vouloir du bien à tous ses ennemis, est une maxime qui n'a pu venir que du ciel.

(1) *Chald. Gench. Muis. Jun. Pisc. Vide Genes. xxxi. 36. Quam ob culpam meam exarsisti post me? Virgil. Ardet in arma magis.*

(2) Voyez ce que nous avons remarqué sur *Michée*, II. 1. - *Isai. lxx. 4. - Job. iv. 8; xv. 35.*

(3) Voyez *Prov. xxvi. 27. - Eccle. x. 8.*

(4) 1. *Reg. ultimo 5.*

16. Convertetur dolor ejus in caput ejus, et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.

16. La douleur qu'il a voulu causer retournera sur lui ; et son injustice descendra sur sa propre tête.

16. Convertetur perversitas ejus in caput ejus : et super verticem ejus iniquitas ejus descendet.

17. Confitebor Domino secundum justitiam ejus, et psallam nomini Domini altissimi.

17. Je rendrai gloire au Seigneur à cause de sa justice, et je chanterai des cantiques au nom du Seigneur très-haut.

17. Confitebor Domino secundum justitiam ejus : et psallam nomini Domini altissimi.

COMMENTAIRE

ÿ. 16. CONVERTETUR DOLOR EJUS IN CAPUT EJUS. *La douleur qu'il a voulu me causer, retombera sur lui-même*, comme une flèche qu'on tire en l'air et qui retombe sur la tête de l'archer. Il prédit toujours la disgrâce de Saül.

ÿ. 17. CONFITEBOR DOMINO SECUNDUM JUSTITIAM EJUS. Je publierai sa justice, dont j'ai si souvent éprouvé les effets ; ou, *je louerai le Seigneur sui-*

vant sa justice ; je le louerai à proportion de la justice qu'il a exercée envers mon ennemi, en ma faveur. Je le louerai, non à cause de la mort de mes ennemis, mais à cause de la justice (1) qu'il exerce contre les méchants. Vere, Domine, justus es, dit saint Augustin, quando et justos sic protegis, ut per seipsum eos illumines, et peccatores sic ordinas, ut non tua, sed sua malitia puniantur.

(1) *Chrysost. hic.*

PSAUME VIII

*Œuvres admirables de Dieu. Sa bonté et sa miséricorde infinie envers nous.
Toutes les créatures soumises à l'homme.*

In finem, pro torcularibus, Psal-
mus David.

Pour la fin, pour les pressoirs,
psaume de David.

Victori super Haggithith, Psal-
mus Davidis.

ARGUMENT

On ne trouve dans les interprètes que des conjectures, la plupart très faibles et toutes très incertaines, sur ce terme ; *Pour les pressoirs*. On veut que ce soit un cantique de vendange (1), qui se chantât principalement à la fête des Tabernacles, après la récolte et les vendanges, pour rendre grâces à Dieu de la création du monde, qui arriva, pensait-on, en cette saison. Les pères (2) l'ont expliqué dans le sens spirituel, de l'Église de Jésus-Christ, qui est la vigne mystique dans laquelle ce pressoir est bâti, suivant la description du Sauveur lui-même (3).

Les Juifs nous débitent d'autres visions sur le terme *Gilthith*, qui est dans l'original. Ce nom ne signifie point un pressoir. Il faut que les Septante et ceux qui traduisent, *pour les pressoirs*, aient lu *Gilthôth* et non pas *Gilthith* (4). Ce dernier terme dérive de la ville de Geth et signifie proprement *une Géthéenne*. On bâtit vingt hypothèses différentes à cet égard. Les uns veulent que ce soit un cantique de victoire, composé par David lorsqu'il eut terrassé le géant Goliath, natif de la ville de Geth, ou que ce prince l'ait chanté dans le temps qu'il était à Geth, réfugié auprès du roi Achis ; ou qu'il l'ait fait à l'occasion du transport de l'arche en la maison d'Obédédôm, le Géthéen. Enfin il suffit que le terme de Geth se trouve en un endroit, pour faire naître l'envie de lui appliquer ce psaume. Quelques rabbins ont prétendu que *Gilthith* était le nom d'un instrument de musique, ou celui d'un air sur lequel on chantait ce psaume.

Puisque l'on est à proposer des conjectures, ne peut-on pas dire que ce cantique est adressé *au maître de la musique qui présidait* (forme pihel de נָצַח *nâtsa'h*, présider, être à la tête de) *sur la bande des chanteuses géthéennes*. Les filles de Geth étaient connues par leurs chants (5). David avait à sa cour un grand nombre de Géthéens. Il avait fait de bonne heure la conquête de la ville de Geth (6). Il fut suivi dans sa retraite, lors de la révolte d'Absalom, par six cents braves de Geth, qui étaient à son service (7). Il pouvait avoir aussi des bandes de musiciennes de la même ville. Il est prouvé qu'il y avait des bandes de chanteuses, et dans le temple et au palais du roi. Il y a dans le psautier trois psaumes avec le même titre : *Au président de la bande géthéenne* ; savoir, celui-ci, le LXXX et le LXXXIII ; mais avec cette différence que le premier est de David, le second d'Asaph et le troisième des enfants de Coré. Quelques auteurs (8) avancent qu'il fut composé pendant la nuit, parce qu'il n'y est point fait mention du soleil, mais seulement de la lune et des étoiles. Inutile de dire que cette remarque émane de la clairvoyance des rabbins.

Les pères ont appliqué ce psaume à la personne de Jésus-Christ, et il n'est pas permis de ne l'y pas reconnaître, après que lui-même l'a cité à son sujet, lorsqu'il fit son entrée triomphante à Jérusalem (9). L'apôtre saint Paul (10) montre le souverain domaine du Fils de Dieu sur toutes choses,

(1) Ita Rabb. quid. Grotl. Boss.

(2) Ita Athanas. Euseb. Didym. Theodoret. Hesych. Nicc-
phor. Aug. Hieron.

(3) Matth. xxi. 23. Fodit in ea torcular.

(4) Matth. xxi. 23. Fodit in ea torcular.
(4) Les Septante : Ὑπερ τῶν ληγῶν.
Ils ont lu גֵּתוֹת.

(5) II. Reg. i. 20. Nolite annuntiare in Geth, neque

annuntietis in Ascalon, ne forte lætentur filiæ Philistiim,
ne exultent filiæ Incirconcisorum.

(6) II. Reg. viii. 1. et I. Par. xviii. 1.

(7) II. Reg. xv. 18. — (8) Rabb. quid. Est. Muis.

(9) Matth. xxi. 16. Utique numquam legistis : Quia ex
ore infantium et lactentium perfecisti laudem ?

(10) I. Cor. xv. 26.

par ces paroles du v. 7 : *Omnia subiecisti sub pedibus ejus*. Et dans l'épître aux Hébreux (1), il fait voir que Jésus-Christ, qui, dans son incarnation et dans sa mort, s'est abaissé au-dessous des anges, a été élevé au-dessus de toutes les créatures et couronné de gloire et d'honneur, dans sa résurrection et dans son ascension glorieuse. Enfin les rabbins eux-mêmes reconnaissent que ce psaume regarde le Messie (2). Dans le commentaire, nous l'expliquerons d'abord, par rapport aux prérogatives naturelles de l'homme et ensuite de la personne du Sauveur.

1. Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra ! Quoniam elevata est magnificentia tua super cælos.

2. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem.

1. Seigneur, notre Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre ! Car votre magnificence est élevée au-dessus des cieux

2. Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants, et des nourrissons encore à la mamelle, pour confondre vos adversaires et pour détruire l'ennemi et celui qui ne respire que la vengeance.

1. Domine, Domine noster, quam grande est nomen tuum in universa terra : qui posuisti gloriam tuam super cælos.

2. Ex ore parvulorum et lactentium fundasti fortitudinem propter inimicos tuos, ad compescendum inimicum et ulciscentem se.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DOMINE, DOMINUS NOSTER, QUAM ADMIRABILE EST NOMEN TUUM. Le premier terme, que nous traduisons par *Seigneur*, est *Jéhovah*, nom incommunicable et ineffable, que les Hébreux par respect n'osent plus prononcer (3). Le second est *Adonaï*, que l'on prononce librement parmi les Juifs, et que l'on donne même quelquefois aux hommes, aux maîtres, aux seigneurs. En l'appliquant à Jésus-Christ, ce verset revient à Dieu : Que l'incarnation, la naissance, la vie humiliée, obscure, souffrante de Jésus-Christ est aujourd'hui glorieuse dans toute la terre (4) ! Que sa doctrine y est révérée ! Que son nom y est respecté ! C'est là le chef-d'œuvre de la sagesse, de la bonté, de la puissance de Dieu, que l'anéantissement d'un Dieu, que l'élévation de la nature humaine à un si haut point de gloire, que l'établissement de la religion chrétienne.

Ce n'est pas sans raison que le prophète dit : *O Seigneur, notre Maître !* Dieu est tout autrement le *Seigneur et le Maître* des fidèles et des justes, que des idolâtres et des pécheurs. Les idolâtres ne l'appellent point leur Seigneur, ils ne le connaissent pas. Les pécheurs n'osent l'appeler leur *Seigneur*, ils le regardent comme leur ennemi. Les fidèles et les justes aiment à le regarder comme leur *Seigneur*, à dépendre de lui en tout, à procurer sa gloire, à chanter ses grandeurs.

Le nom de Dieu est *admirable*, parce que ce nom est Dieu lui-même. Quand Moïse lui demanda *quel était son nom*, il répondit : *Mon nom*

est Celui qui est ; tu diras aux enfants d'Israël. Celui qui est m'a envoyé vers vous (5) ; or Dieu est *Celui qui est* ; ainsi ce saint nom est Dieu lui-même, et c'est la grande différence qu'on remarque entre le nom de Dieu et le nom des créatures. Celles-ci ont des dénominations arbitraires, ou qui n'expriment que quelques-unes de leurs qualités. Le premier homme fut appelé *Adam*, parce que son corps avait été formé de la terre ou à cause de son incarnat ; or, il est visible que ce nom n'indiquait qu'une partie de l'homme, et qu'il aurait pu convenir aussi dans une certaine mesure aux animaux. Mais le nom de Dieu, *je suis celui qui est*, ou simplement *je suis*, exprime tout ce qui est en Dieu, son existence absolue et nécessaire, son éternité, son infinité. Il n'y a que l'être en lui, par conséquent il n'y a en lui que des perfections. Voilà ce qui rend ce saint nom *admirable*, voilà pourquoi sa gloire est au-dessus des cieux et de toutes les intelligences qui l'habitent.

ÿ. 2. QUONIAM ELEVATA EST MAGNIFICENTIA TUA SUPER CÆLOS. Vous êtes grand, ô mon Dieu, et votre grandeur surpasse les cieux. Rien n'égale votre élévation infinie. Lorsque les Hébreux veulent exagérer, ils disent par exemple : *Votre magnificence, votre miséricorde, votre majesté est plus élevée que les cieux mêmes. Domine, in cælo misericordia tua* (6). *Usque ad cælos gloria tua* (7). *In cælis præparabitur veritas tua* (8). *Magna est super cælos misericordia tua et usque ad nubes veritas tua* (9). La résurrection et l'ascension de

(1) Heb. II. 8. 9. Comparez Psal. VIII. 8, 9. etc.

(2) Vide Lib. Caphtor, et Midrasch Cohelch. c. I. ÿ. 9. Ferrand et Grot. hic.

(3) Vide, si lubet, Philo de vita Mosis. lib. III. Thalmud. Tract. Kiddaschim. cap. 4. Tract. Joma, c. 6. Tract. Tamid. c. ult. Hieron. hic. Quod proprie Dei vocabulum sonat,

et legi potest Jaho. Et Hebræi ἄόρητον, id est, ineffabile, opinantur.

(4) Hieron. Chrysost. Athanas. Euseb.

(5) Exod. III. 14.

(6) Psal. XXXV. 6. — (7) Psal. LVI. 11.

(8) Psal. LXXXVIII. — (9) Psal. CVII. 5.

3. Quoniam videbo cælos tuos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas quæ tu fundasti :

3. Quand je considère vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez affermies,

3. Quum video cælos tuos, opus digitorum tuorum, lunam et stellas quas præparasti.

COMMENTAIRE

Jésus-Christ sont comme le sceau de sa gloire, l'accomplissement de sa mission, la dernière preuve de tous ses miracles précédents.

EX ORE INFANTUM..... Si les athées, les impies, ceux qui nient la Providence, ne reconnaissent point votre grandeur, les enfants à la mamelle ouvriront leur bouche pour les en instruire. L'impression naturelle que ces choses font sur l'esprit des hommes est si forte, si invincible ; la beauté, la grandeur, le merveilleux de tout cela est quelque chose de si grand et de si imposant, que si les hommes ne le publiaient point, les enfants élèveraient leurs voix pour les annoncer. Ou plus simplement : Vous avez mis votre louange dans la bouche des enfants, des simples, des ignorants, pour confondre les impies et ceux qui se flattent de leur vaine science.

L'Écriture s'exprime souvent d'une manière qui porte à croire que Dieu écoute volontiers les enfants à la mamelle. Dans Michée (1), il se plaint de la dureté de ceux qui répudiaient leurs épouses, et qui *étaient sa louange de la bouche de leurs enfants*, en les renvoyant impitoyablement avec leur mère. Joël veut qu'on amène au temple et qu'on prosterne devant l'autel, jusqu'aux enfants à la mamelle (2), pour fléchir la colère du Seigneur. Lorsqu'Holopherne vint dans la Judée, les Juifs de Jérusalem couvrirent l'autel d'un cilice et prosternèrent les petits enfants devant la porte du temple (3). Le psalmiste (4) invite les petits enfants à louer le Seigneur. Jésus-Christ cita ce passage (5), lorsque les enfants des Hébreux publièrent ses louanges, à son entrée à Jérusalem.

D'autres tirent de l'état même des enfants, ces motifs de louer le Seigneur. L'homme, depuis sa plus tendre enfance, est un sujet continué sur lequel vous faites éclater votre grâce et votre puissance. On voit briller dans les enfants les étincelles de la raison que vous avez mise dans leur âme. Ils ont une curiosité merveilleuse et une attention continuelle à remarquer tout ce qui se passe autour d'eux. On y admire un instinct étonnant à tout écouter, tout imiter, tout apprendre. Avec quelle surprise ne voit-on pas ce petit corps qui se développe, cet esprit, cette raison naissante

qui se perfectionnent avec l'âge. Tout cela, Seigneur, nous rappelle à vous, et force vos plus grands adversaires à reconnaître votre sagesse et votre Providence infinie.

Quelques auteurs (6) admirent principalement dans les enfants la manière prompte et aisée avec laquelle, aussitôt après leur naissance, ils sucent la mamelle de leur mère. Ils le font avec tant de facilité et de promptitude, qu'on ne s'aperçoit jamais qu'ils aient la moindre peine à l'apprendre et à en contracter l'habitude. Ce n'est pourtant pas une chose si aisée à pratiquer. Ils en perdent très promptement l'usage, et il n'en est aucun qui, après l'avoir interrompu pendant quelque temps, le reprenne après, avec autant de facilité qu'un enfant qui vient de naître et qui ne l'a jamais fait. C'est, dit-on, ce qui fait ici l'admiration de David. Il prétend que cela seul démontre la sagesse et la puissance du Créateur. Mais ces raisonnements nous paraissent trop recherchés. Nous croyons que cette expression : *Jusqu'aux enfants à la mamelle* veut dire que toute la partie saine de l'humanité, jusqu'aux enfants, est là pour confondre les impies.

5. 3. QUONIAM VIDEBO CÆLOS TUOS, OPERA DIGITORUM TUORUM, etc. Les Septante et plusieurs anciens mss. lisent simplement : Quand je considère *les cieux* et non pas *vos cieux* (7). Mais l'hébreu porte *vos cieux*. Je suis ravi d'admiration, en considérant la grandeur, l'éclat, la beauté de vos cieux. Mais, Seigneur, sans sortir de moi-même, je vois quelque chose de bien plus admirable, quand je fais attention que vous daignez bien jeter les yeux sur un homme comme moi, et l'honorer de votre bienveillance. Plus j'envisage la disproportion infinie qui se rencontre entre vous et moi, plus ma confusion est grande et plus j'admire votre bonté. Aben Ezra reconnaît dix cieux, suivant le nombre des doigts : *Opera digitorum tuorum*. Réflexion digne de son auteur ! D'autres (8) disent que le Seigneur s'est en quelque sorte joué en faisant les cieux et les astres. Ce ne sont que les œuvres de ses doigts. Mais l'Incarnation, le salut de l'homme, c'est l'ouvrage de son bras, de sa toute-puissance.

(1) Mich. II. 9. — (2) Joel. II. 16.

(3) Judith. IV. 9. — (4) Psal. CXXII. 1.

(5) Matth. XXI. 15. Voyez saint Jean Chrysostôme sur cet endroit, et Tertullien, *De Anima*.

(6) Vide Ferrand. in argum. hujus Psal.

(7) Les Septante : Οτι ὄψομαι τοὺς οὐρανοὺς, ἔργα τῶν δακτύλων σου.

(8) Euseb. in hunc loc.

4. Quid est homo, quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum?

5. Minuisti eum paulo minus ab angelis; gloria et honore coronasti eum;

6. Et constituisti eum super opera manuum tuarum.

4. Je m'écrie : Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui, ou le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?

5. Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur;

6. Vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains.

4. Quid est homo, quod recorderis ejus: et filius hominis, quod visitas eum?

5. Siquidem deficere fecisti eum paululum ab angelis, gloria et decore coronasti eum.

6. Dominari fecisti eum operibus manuum tuarum:

COMMENTAIRE

Ÿ. 4. FILIUS HOMINIS, QUONIAM VISITAS EUM? *Le fils de l'homme*, de la manière dont il est écrit dans le texte hébreu, signifie un homme du commun, un fils d'Adam, pour le distinguer *du fils de l'homme* de considération (1), de l'homme illustre. Véritablement, l'homme est si peu de chose, qu'on ne comprend pas que Dieu ait pu se rabaisser jusqu'à lui, et, quand on examine les religions juive et chrétienne, et qu'on fait attention à ce que Dieu a fait pour l'homme depuis le commencement des temps jusqu'aujourd'hui, l'esprit se perd, et, l'on s'écrie : Est-il possible que, pour une créature si vile, si corrompue, si faible, si ingrate, Dieu ait fait ce qu'il a fait? Qu'il se soit incarné, qu'il ait souffert, qu'il soit mort, qu'il ait paru parmi les hommes, revêtu de toutes nos infirmités, à l'exception du péché? Car c'est principalement cela que le prophète avait en vue, selon saint Jérôme. Mais si ces bontés infinies de Dieu envers la créature scandalisent les libres penseurs, et si, à force de rabaisser l'homme et d'élever Dieu, ils veulent détruire toute liaison d'amour entre Dieu et l'homme; les âmes éclairées et remplies de l'Esprit saint, n'en seront que plus pénétrées de respect, de reconnaissance et de tendresse, pour un Dieu si plein de miséricorde et de clémence. Un ancien traducteur grec, dans saint Jean Chrysostôme, écrit (2) : *Qu'y a-t-il dans l'homme, pour que vous vous souveniez de lui?*

Ÿ. 5. MINUISTI EUM PAULO MINUS AB ANGELIS; GLORIA ET HONORE CORONASTI EUM. Les anges sont comme les prémices des créatures de Dieu. Nous ne connaissons, après l'ange, aucune créature plus noble que l'homme. Les astres, les éléments, les animaux sont beaucoup au-dessous de l'homme (3). L'ange et l'homme sont créés pour la même fin; mais l'ange est une substance dégagée du corps, plus parfaite, plus pure, plus subtile, plus éclairée que l'homme. Voilà ce qui les distingue. Quelques pères (4) croient que David

considère ici l'homme avant son péché et dans l'état d'innocence, où il était en quelque sorte semblable à l'ange, et qu'il n'est déchu de cette ressemblance que par le péché qui l'a rendu mortel, d'immortel qu'il était. Mais saint Paul (5) nous apprend que ce passage regarde principalement Jésus-Christ, qui, s'étant réduit au-dessous de l'ange par son incarnation, a mérité d'être couronné de gloire dans sa résurrection, et d'être établi au-dessus des anges et de toutes les autres créatures, quand, par son ascension, il entra dans la gloire du Père : *Eum autem qui modico quam angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloria et honore coronatum.*

L'hébreu peut recevoir deux sens différents (6) : *Vous l'avez mis un peu au-dessous de Dieu*; ou : *Vous l'avez rabaisé un peu au-dessous des anges*. L'équivoque du nom *Elohîm*, est cause de cette différence. Saint Jérôme, Théodotion, la cinquième colonne dans les Héxaples d'Origène et quelques exégètes (7), sont pour la première traduction. Vous avez mis l'homme sur la terre, comme un petit Dieu; vous l'avez en quelque sorte égalé à Dieu, par le pouvoir que vous lui avez donné sur les créatures. Les Septante, la plupart des pères, quelques rabbins (8) et quelques hébraïsants du xvi^e siècle (9) suivent la traduction qui l'entend des anges. Saint Paul ne l'a pas entendu autrement, dans l'endroit où il cite ce passage et où il en fait l'application à Jésus-Christ (10).

GLORIA ET HONORE CORONASTI EUM. L'homme, dans sa création, a été couronné de gloire et d'honneur, ayant été formé à l'image et à la ressemblance de son créateur (11), et établi par lui maître de tous les animaux (12). *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il préside aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à toutes les bêtes, aux reptiles et à toute la terre.* Dieu a couronné l'homme de gloire et d'honneur,

(1) *Fillius viri*. Voyez *Psal.* 14. 3.

(2) *Ti ó γαρ' ἄγγελος, ὅτι μνημονεύεις αὐτοῦ.*

(3) Voyez saint Jean Chrysostôme.

(4) *Theodoret. Vide et Chrysost.*

(5) *Hebr.* 11. 6. 7. 8. 9.

(6) *הסדרה כדע כאלהי*

(7) *Vatabl. Cocc. Castal.*

(8) *Aben Ezra, R. Salomo. Kim'hi, Chald.*

(9) *Pagn. Mont. Jun. Pisc. Muis.*

(10) *Hebr.* 11. 7.

(11) *Genés.* 1. 26. 27. Voyez saint Jean Chrysostôme, saint Athanase et Eusèbe de Césarée.

(12) *Genés.* 1. 26. et 1X. 2.

7. Omnia subiecisti sub pedibus ejus, oves et boves universas, insuper et pecora campi,

8. Volucres cæli, et pisces maris qui perambulant semitas maris.

9. Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universa terra!

7. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds ; toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs,

8. Les oiseaux du ciel et les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'Océan.

9. Seigneur, notre souverain Maître, que votre nom est admirable dans toute la terre !

7. Omnia posuisti sub pedibus ejus, pecudes et boves, universa ipsa, et etiam bestias agrestes,

8. Volucres cæli, et pisces maris, et quidquid transit semitas maris.

9. Domine, Domine noster, quam grande est nomen tuum in universa terra.

COMMENTAIRE

en lui donnant l'âme raisonnable, la justice originelle, l'immortalité. Mais tout ceci se vérifie d'une manière infiniment plus parfaite, dans la personne de Jésus Christ, qui a été couronné d'honneur et de gloire dans le ciel, en récompense de ses humiliations et de sa mort (1), et qui a commandé avec une autorité absolue à la mort, aux éléments et à la maladie ; enfin qui est élevé dans le ciel au-dessus de toutes choses (2), au-dessus des principautés, des puissances, des vertus, des dominations et de tout ce qu'il y a de grand dans ce monde et dans l'autre. Enfin il nous avertit que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre (3).

ÿ. 7. OMNIA SUBJECISTI SUB PEDIBUS EJUS, OVES ET BOVES UNIVERSAS..... Cela est clair en le prenant de l'homme dans sa création. Dieu lui donna un pouvoir absolu sur tous les animaux, sur leur corps, sur leur vie ; mais, dans le sens spirituel, on l'explique du pouvoir que Jésus-Christ exerce sur diverses espèces d'hommes, désignés sous le nom de ces animaux. *Les bœufs et les brebis* désignent ceux des Juifs qui ont cru au Seigneur. *Les animaux sauvages, les bêtes des champs* sont les gentils qui se sont convertis. *Les oiseaux* marquent les orgueilleux, et *les poissons* ceux qui sont livrés à leurs passions, à l'inconstance, à la volupté (4). Saint Jérôme (5), sous le nom de *bœufs*, entend les âmes saintes, qui travaillent à leur salut. *Les animaux de la campagne* sont le symbole de ceux qui ont l'âme plus basse et plus attachée à la terre. *Les oiseaux* sont les orgueilleux qui s'élèvent contre Dieu. *Les poissons*, ceux qui s'attachent à rechercher curieusement les choses de cette vie, et qui n'élèvent jamais leurs yeux vers le ciel. Saint Augustin les explique à peu près de même. Hesychius entend par *les oiseaux*, les génies élevés qui s'appliquent à développer les secrets de la théologie. Par *les poissons*, les hommes du monde, agités des flots des affaires. Par *les brebis*, ceux qui vivent dans l'innocence. Par *les bœufs*, ceux qui vivent dans l'observation

fidèle des préceptes. Par *les bêtes de la campagne*, les pécheurs.

Si les hommes pouvaient se soustraire à l'empire de Jésus-Christ, tous ceux qui ne l'aiment point, prendraient ce parti ; mais la domination de cet Homme-Dieu est aussi étendue que le ciel, la terre et les enfers. Il n'est au pouvoir d'aucune créature de choisir un autre maître ; il faut tomber tôt ou tard au pied de son trône et reconnaître sa puissance absolue. Quelle est la conduite des hommes à l'égard de cette vérité ? Les impies de profession ne la croient point, les mondains semblent la croire et n'en tirent aucune conséquence. Les vrais fidèles sont les seuls qui se font gloire d'appartenir à Jésus-Christ, et qui mettent toute leur consolation dans les rapports de dépendance qu'ils entretiennent avec lui. Si les incrédules n'étaient pas aveuglés par l'orgueil ou par d'autres passions, ils devraient vivre dans un état de crainte continuelle. Que leur arrivera-t-il à la mort ? Ne se trouvera-t-il point alors de maître qui leur fasse sentir son pouvoir ? Ils s'en flattent, ils l'affirment même ; mais cela est-il clairement prouvé ? Ont-ils de ce fait une certitude capable de les rassurer contre la crainte du sentiment contraire ? Nous ne pensons pas qu'ils puissent pousser la confiance jusqu'à le croire dans le fond de leur cœur. Ils affecteront de le dire, mais les paroles ne suffisent pas pour appuyer l'âme dans ses jugements. Ils meurent donc agités de remords, ou victimes d'une témérité qui n'a que l'orgueil pour base. Y a-t-il le moindre trait de sagesse dans une telle conduite ?

Les mondains qui vivent comme s'ils étaient hors de l'empire de Jésus-Christ, ne sont guère plus prudents que les incrédules : ils agissent perpétuellement contre leurs principes. Demandez-leur s'ils comptent appartenir, à la fin de leur carrière, au royaume de Jésus-Christ, ils feront leur profession de foi sur ce point ; demandez-leur ensuite s'ils ne croient pas à l'oracle de l'évangile, qui dit *qu'on ne peut servir deux ma-*

(1) Vide Hebr. II. 9. - I. Cor. xv. 27.

(2) Ephes. I. 19. e sequ.

(3) Matth. xxviii. 18.

(4) Ita Athanas. - (5) Hieronim. hic.

tres (1). Assurément, répondront-ils, nous embrassons cette vérité comme émanée de la bouche de Jésus-Christ. Ajoutez pour troisième demande, s'ils ne sont pas persuadés que le monde avec ses convoitises, avec ses passions, est réprouvé dans tout le Nouveau Testament ? Ils n'oseront pas méconnaître un principe si clairement énoncé. Mettez enfin leur conduite en parallèle avec toute cette sainte doctrine, c'est alors ou qu'ils rougiront d'eux-mêmes, ou qu'ils se retrancheront dans quelques vertus philosophiques qu'ils conservent, ou qu'ils exalteront la miséricorde divine, dont ils abusent néanmoins à chaque moment de leur vie.

Les vrais fidèles ou les justes reconnaissent, avec des transports de joie, toute l'étendue du sens contenu dans les versets du prophète. Ils bénissent Dieu de les avoir soumis à l'empire de Jésus-Christ. Ils considèrent avec soin que si Jésus-Christ a été établi sur toutes les œuvres du Seigneur, il doit régner principalement sur ce

qu'il y a en eux de plus noble et de plus capable d'honorer ce maître suprême, c'est-à-dire qu'ils se croient obligés de lui soumettre toutes les affections de leur cœur. Quand Dieu a créé la nature et les éléments, il a prétendu donner aux créatures intelligentes des motifs pour l'honorer, le bénir, le remercier, et, quand il a donné à l'Homme-Dieu toute puissance dans le ciel et sur la terre, il a prétendu que les volontés des anges et des hommes seraient soumises à ses lois. Il n'est pas à craindre que Jésus-Christ perde jamais le droit qu'il a de commander. *Nous ne voyons pas*, dit l'Apôtre, *que tout lui soit encore soumis* (2); mais le jour arrivera, dit le prophète, *où ses ennemis seront réduits à lui servir de marche-pied* (3). Les âmes fidèles savent combien *le joug de Jésus-Christ est doux*, et combien *le fardeau de ses lois est léger*. Elles gagnent donc, à s'y soumettre, la joie spirituelle en cette vie et l'avantage inestimable de régner avec lui dans le siècle futur.

(1) *Matth.* VI. 24. — (2) *Hebr.* II. 8.

(3) *Psalm.* LIX. 2.

PSAUME IX

Psaume d'actions de grâces pour les bienfaits de Dieu accordés à Israël en général et à David en particulier. Dans la seconde partie du psaume, l'auteur décrit les efforts, les artifices, la malice des méchants, la patience du pauvre. Il prie le Seigneur d'exaucer l'affligé et il témoigne sa confiance en sa miséricorde.

In finem, pro occultis filii, Psalmus David.

Pour la fin, pour les secrets du fils, psaume de David.

1. Victori super Muth-labben, Canticum Davidis.

ARGUMENT

Les pères qui se sont attachés à la lettre du titre de ce psaume, l'ont expliqué des mystères du Fils de Dieu. Les uns, de son incarnation (1); mystère inconnu aux siècles passés (2) et qui nous a été révélé au temps fixé (3), ou du mystère de la croix et de la passion de Jésus-Christ, inconnu et impénétrable aux disciples eux-mêmes (4), jusqu'après la résurrection du Sauveur; mystère qui est un sujet de scandale pour les Juifs et un sujet de risée pour les païens (5), ou enfin du jugement dernier, que Dieu a voulu laisser dans une obscurité profonde à notre égard (6). *Le Fils* dont il est parlé ici, est, selon les anciens pères, Jésus-Christ, dont on célèbre ici la victoire contre la mort et le démon. Le chaldéen, Symmaque et saint Jérôme ont traduit l'hébreu (7) : *Psaume sur la mort du Fils*. Ce qui est encore entendu, ou de la mort de Jésus-Christ, ou de celle d'Absalom. Mais le texte du psaume ne convient nullement à ce prince, et quoiqu'on puisse assez heureusement l'appliquer à la mort du Sauveur, on voit bien que le prophète avait dans l'imagination quelque événement réel, accompli de son temps, auquel se rapporte le cantique dans le sens littéral et historique. Mais quel est précisément cet événement? C'est ce qu'on ne peut dire qu'au hasard. Et il y a même des interprètes qui l'éloignent du siècle de David et qui le rapportent à Ézéchias (8), et d'autres, à la captivité de Babylone (9).

Quelques-uns ont été chercher bien d'autres mystères dans ce titre. Ils ont réuni deux termes (10), que les Septante, que le chaldéen, que saint Jérôme, que Symmaque avaient séparés; et au lieu de : *Sur la mort du fils*, ils ont traduit : *Au chef de la musique des jeunes filles pour le fils*; ou (11) : *Au vainqueur de la jeunesse du fils*. D'autres ont conservé les termes du texte : Psaume de David au chef de la musique sur l'*Almôth-Laben*; comme si *Almôth* était un instrument de musique, ou un air sur lequel on devait chanter ce cantique. Quelques autres (12) ont prétendu que *Laben* était l'anagramme de *Nabal*, époux d'Abigaïl. La découverte serait heureuse, si elle était plus solide. Mais l'auteur du psaume parlant ici du Seigneur, comme ayant sa demeure sur le mont de Sion, on ne peut le rapporter au temps de Nabal, puisque David ne fit la conquête de Jérusalem, que quelques années après sa mort. D'autres ont voulu; (car quand on s'est livré à l'envie de produire des conjectures, il n'y a plus de fin) que *Laben* fût le nom de quelque général des Philistins, ou même de Goliath, parce que ce dernier parut entre les deux armées d'Israël et des Philistins (13); et que *Laben* a quelque rapport au

(1) Euseb. Athanas. August.

(2) Coloss. 1. 26. *Mysterium quod absconditum fuit a sæculis et generationibus, nunc autem manifestatum est sanctis ejus.*

(3) 1. Cor. x. 11. *In quos fines sæculorum devenerunt.*

(4) Luc. xviii. 34. *Et ipsi nihil eorum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis. Vide Theodoret.*

(5) 1. Cor. 1. 23. *Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam.*

(6) Vide Hieronym. hic.

(7) Les Septante : Ὑπὲρ τῶν κρυπτῶν τοῦ υἱοῦ. Symmach. Ἐπιτυχίον ἐπὶ θανάτου υἱοῦ.

(8) Beda in hunc Psal. — (9) Ferrand. hic.

(10) על כות לבן au lieu de על כות לבן

(11) Aquil. Τῷ νικησῶν νεανειότητος τοῦ υἱοῦ. Theodot. et v. Editio. Τῷ νικησῶν ὑπὲρ ἀγῆρας. vi. Editio. Ἐπὶ τῷ τέλει; νεανειότητος.

(12) Arias Montan. in Comment. de Varia, Hebr. Libb. lect. Grot. hic.

(13) 1. Reg. xvii. 4.

terme hébreu (1), qui signifie *entre deux*. Ce n'est qu'avec peine que nous rapportons de pareilles puérités.

Nous sommes persuadé que ce psaume est adressé à *Ben*, ou *Banaïas*, célèbre musicien du temple, marqué dans les Paralipomènes (2), à l'occasion du transport de l'arche à Jérusalem. Ce *Ben*, avec ses frères Zacharie et Jaziel, présidait à la septième bande, composée des musiciennes, ou des filles, *Alamoth*, qui chantaient dans cette occasion. Voici le texte des Paralipomènes : (v. 18) *Dans le second rang, étaient Zacharie, Ben, Jaziel, Sémiramoth et les autres.* (v. 20) *Or Zacharie, Ozie!, Sémiramoth, Jahiel.... et Banaïas, jouaient du nable avec les filles, ou à la tête de la bande des filles, Alamoth.* Voilà, sans doute, l'explication la plus rationnelle, le dénouement de cet endroit si difficile. Ainsi l'on peut traduire ce titre par : *Psaume de David à Ben, maître de la bande des filles musiciennes*. Dom Calmet serait même assez disposé à croire que ce psaume IX a été composé à l'occasion de l'arrivée de l'arche à Sion. Le prophète y parle des victoires remportées par le Seigneur sur ses ennemis. Il n'en marque aucune en particulier. Il se dépeint lui-même et son peuple, dans la pauvreté, dans l'humiliation, dans l'oppression, puis dans la gloire et dans la joie. C'est le système que nous suivons dans l'explication du psaume.

Une autre opinion également très admissible veut que le titre signifie : Au chef du chœur, sur l'air de *Mouth labbèn* ou la Mort du fils.

Ce psaume est partagé en deux parties dans les exemplaires hébreux, chaldéens, grecs et dans les versions faites sur ces textes. La seconde partie commence au verset 21. C'est un psaume tout nouveau, qui n'a rien de commun avec le premier. Celui-ci est une action de grâces des victoires remportées par Israël sur ses ennemis ; et l'autre, c'est-à-dire, la seconde partie, depuis le verset 21, est la prière très vive et très touchante d'une âme dans la douleur et dans l'oppression. Le psalmiste y dépeint les maux que souffrent les pauvres de la part des méchants, l'endurcissement des impies, les vœux des affligés. Il finit dans des sentiments de confiance en la miséricorde du Seigneur. Le style en est assez différent de la première partie. On y lit jusqu'à trois fois le terme הֶלֶקָה *'hélékâh*, un pauvre, un homme accablé de faiblesse, qui ne se lit nulle part ailleurs. Il semble que les anciens commençaient cette seconde partie dès le verset 18, car dans l'hébreu, on lit à la fin du verset 17. *Higgáïon Sélâh*, qui est traduit par les Grecs et par les Latins : *Canticum diapsalmatis* (3) : Cantique de la division du psaume. Cette seconde partie peut être du temps de la captivité.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo; narrabo omnia mirabilia tua.

1. Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur; je raconterai toutes les merveilles.

2. Confitebor Domino in toto corde meo: narrabo omnia mirabilia tua.

COMMENTAIRE

¶ 1. CONFITEBOR TIBI, DOMINE, IN TOTO CORDE MEO. Personne n'a peut-être été plus privilégié de Dieu, ni plus comblé de grâces que David. Mais aussi personne n'a été plus reconnaissant, et n'a laissé plus de monuments de sa tendre et solide gratitude. Il ne se contente pas de louer Dieu une fois ; il le loue tous les jours de sa vie (4). Il ne lui suffit pas de le louer du bout des lèvres ; il le loue du cœur et de tout son cœur. Le sacrifice de louange que l'on rend à Dieu, doit être produit par l'amour qui nous anime. Comme nous devons aimer Dieu de toute notre âme, de toute l'étendue de

notre cœur, de tout notre esprit ; nous devons le louer de même. David nous fournit ici le vrai modèle des dispositions, où l'on doit être pour louer Dieu comme il le faut (5).

NARRABO OMNIA MIRABILIA TUA. Le prophète fait ici comme le résumé de ce que Dieu a fait pour lui et pour son peuple. La circonstance où ce psaume fut chanté, était tout à fait propre à ce dessein. Israël commençait à jouir de la paix et voyait tous ses ennemis humiliés. Les Philistins, les Jébuséens, les Cananéens, les Phéniciens n'osaient lever la tête. On était assemblé pour

(1) לבן quasi בן אשר בן וידע Chald. Kim'hi, Jun. Geier. Muis, alios.

(2) 1. Par. xv. 18. 20. בנבלים על עזרות In nablis, præsides puellarum.

(3) Hebr. הגיגון סלה Higgáïon Sela Septant. Edit. Rom.

Ω'δὴ διαψάλματος. Aquil. Ω'δὴ ἀεὶ. Sym. Μέλο: διαψάλματος. August. et alia antiqua Psalteria. Canticum diapsalmatis.

(4) Psal. xxxiii. 2. Benedicam Dominum in omni tempore.

(5) Voyez saint Jérôme et Théodoret sur cet endroit.

2. Lætabor et exultabo in te; psallam nomini tuo, Altissime.

3. In convertendo inimicum meum retrorsum; infirmabuntur, et peribunt a facie tua.

4. Quoniam fecisti iudicium meum et causam meam; sedisti super thronum, qui iudicas justitiam.

5. Increpasti gentes, et periit impius. Nomen eorum delesti in æternum, et in sæculum sæculi.

2. Je me réjouirai en vous, et vous serez le sujet de mon ravissement; je chanterai à la gloire de votre nom, ô Dieu très haut;

3. Parce que vous avez mis en fuite mes ennemis: ils tomberont dans la défaillance, et périront devant votre face;

4. Car vous m'avez rendu justice, et vous avez pris la défense de ma cause; vous vous êtes assis sur votre trône, vous qui jugez selon la justice.

5. Vous avez repris ces nations, et l'impie a péri; vous avez effacé leur nom à jamais, et pour tous les siècles des siècles.

3. Lætabor et exultabo in te: cantabo nomini tuo, Altissime.

4. Quod conversi sint inimici mei retrorsum, impeerint, et perierint a facie tua.

5. Quoniam fecisti iudicium meum, et causam meam: sedisti in solio, qui iudicas justitiam.

6. Subvertisti gentes, perdidisti impium: nomen eorum delevesti in seculum et in sempiternum.

COMMENTAIRE

amener l'arche à Jérusalem, que David avait destinée pour capitale de son royaume, et pour la placer sur le mont de Sion, où le Seigneur avait choisi sa demeure.

ÿ. 2. LÆTABOR, ET EXULTABO IN TE. *Je ferai éclater ma joie* au dehors par le son des instruments et par les cris de réjouissance. Le juste se réjouit dans l'adversité, dit saint Jean Chrysostôme. Il est modéré dans la bonne fortune. Sa joie n'est point comme celle des mondains, vaine, frivole, criminelle et passagère. C'est une joie solide et véritable, fondée sur les promesses du Seigneur et causée par la douceur de ses consolations, par l'effusion de son Esprit et par le témoignage de sa bonne conscience.

ÿ. 3. IN CONVERTENDO INIMICUM MEUM RETRORSUM, INFIRMABUNTUR... David parle de ses ennemis parfois au singulier; et, dans le même verset, souvent il passe d'un temps à un autre. Il dit ici que, quand le Seigneur aura renversé son ennemi, ils seront dans le désordre et dans la consternation. Depuis la chute de Saül et de sa maison, nul n'osa plus se déclarer ouvertement contre David. Tout Israël comprit que Dieu exécuterait infailliblement en sa faveur, les promesses qu'il lui avait faites. Il fut d'abord reconnu roi d'une partie du pays, et, après la mort d'Isboeth, tout Israël revint à lui. *In convertendo retrosum*, signifie ici tomber en arrière, du consentement des meilleurs interprètes (1). Dans tout ce psaume, les pères expliquent cet ennemi dans le sens spirituel, ou du démon (2) ou du péché, ou de l'antéchrist (3).

ÿ. 4. FECISTI IUDICIUM MEUM, etc. Un ancien traducteur grec (4): *Vous avez jugé en ma faveur; vous avez jugé mon innocence injustement attaquée par mes envieux et persécutée par Saül.*

Il ne faut jamais perdre courage quand on a l'innocence de son côté. Dieu est un juge infiniment éclairé, infiniment juste; il prendra notre cause en main, soit en cette vie, soit en l'autre. Il n'y a que lui proprement, dit saint Jean Chrysostôme qui *juge la justice*, qui la discerne infailliblement de ce qui est injuste; les hommes sont ou trop peu éclairés ou trop passionnés, pour faire toujours ce discernement, et c'est ce qui prouve qu'il doit y avoir un temps où Dieu monte sur son trône pour juger tous les hommes, sans cela il n'y aurait ni Providence, ni loi divine, et Dieu même n'existerait pas.

ÿ. 5. INCREPASTI GENTES, ET PERIIT IMPIUS: NOMEN EORUM DELESTI. On peut l'entendre des Égyptiens, qui poursuivirent les Israélites et qui périrent dans les eaux de la mer Rouge: ou des Cananéens, que Dieu remplit de frayeur à l'approche des Hébreux, et qui furent exterminés par les armes du peuple de Dieu. Dans le sens spirituel, Jésus-Christ a repris avec force les nations, par la bouche de ses apôtres et de ses hommes apostoliques (5). Il a fait voir le ridicule de l'idolâtrie, la vanité des idoles, la fausseté des maximes du monde et même de la philosophie. Il a établi la religion sur la ruine entière du paganisme. La mémoire des faux dieux et des infâmes mystères de la religion païenne était tellement abolie, qu'on ne les connaissait plus dès le cinquième siècle (6).

(1) Les Septante: Ἐν τῷ ἀποστραφῆναι τὸν ἐχθρὸν μου εἰς τὰ ὀπίσω. Sym. Ἀναστραφόντων τῶν ἔχθρων μου εἰς τὰ ὀπίσω. S. Hieron. Cum ceciderint inimici mei retrorsum, etc.

(2) Theodor. Euthym. — 3 Hieronym.

(4) Antiq. Interp. apud Chrysostr. Ὑπὲρ δικασίας μου.

(5) Vide August. in hunc loc.

(6) Hieronym. Theodoret. hic. Ἐξ' ὀρέσθησαν γὰρ παντελῶς τῆς ἀσεβείας αἱ τελευταί, καὶ λήθη παντελῆ παρεδόθη ν, ὡς μετέθεν τῶν νῶν ἀνθρώπων εἶδέναι τὰ τῆς ἀσεβείας μυστήρια.

6. Inimici defecerunt frameæ in finem, et civitates eorum destruxisti. Periiit memoria eorum cum sonitu;

7. Et Dominus in æternum permanet. Paravit in iudicio thronum suum;

8. Et ipse iudicabit orbem terræ in æquitate, iudicabit populos in iustitia.

9. Et factus est Dominus refugium pauperi; adiutor in opportunitatibus, in tribulatione.

6. Les armes de l'ennemi ont perdu leur force pour toujours; et vous avez détruit leurs villes; leur mémoire a péri avec éclat.

7. Mais le Seigneur demeure éternellement; il a préparé son trône pour exercer son jugement;

8. Et il jugera lui-même toute la terre dans l'équité; il jugera les peuples avec justice.

9. Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre; il vient à son secours lorsqu'il en a besoin, et qu'il est dans l'affliction.

7. Inimice, finitæ sunt solitudines in seculum: et ipsarum urbium quas destruxisti memoria periiit cum ipsis.

8. Et Dominus in seculum permanet, paravit ad iudicium solium suum.

9. Et ipse iudicabit orbem in iustitia, iudicabit populos in rectitudine.

10. Et erit Dominus exaltatio pauperi: exaltatio in temporibus quibus erit in angustia.

COMMENTAIRE

ÿ. 6. INIMICI DEFECERUNT FRAMEÆ IN FINEM. Il parle apparemment des Cananéens, qui furent exterminés par les Israélites; et en particulier, de Jérusalem, qu'il avait prise peu auparavant sur les Jébuséens. Le nom de *frameo*, que l'on trouve assez souvent dans les psaumes, vient des anciens Germains. C'était un dard, avec une pointe de fer assez petite (1): *Haslas, vel ipsorum vocabulo frameas, gerunt, angusto et brevi ferro*, dit Tacite, en parlant des Germains. Ils s'en servaient pour combattre de près ou de loin, suivant la nécessité. Ils le lançaient, ou ils en frappaient de pointe. Dans les psaumes, il se prend pour une épée; et on le trouve en ce sens dans les littérateurs de la bonne époque (2). Quelques anciens (3) traduisent: *Les déserts, ou les masures de mon ennemi sont abandonnées. Son pays est réduit en solitude, et ses villes sont détruites. On pourrait aussi traduire avec le syriaque: Mes ennemis ont péri par l'épée; vous avez détruit leurs villes; ou dans le sens d'une ironie piquante (4): Eh bien, voilà vos dévastations finies; nos villes sont-elles détruites pour toujours?*

CIVITATES EORUM DESTRUXISTI. L'hébreu, les Septante, les anciens psautiers, plus simplement (5): *Vous avez ruiné les villes*. L'application de tout ceci est aisée à faire à la ruine de l'empire du démon par Jésus-Christ.

ÿ. 7. PERIIT MEMORIA EORUM CUM SONITU. La mémoire des ennemis de mon peuple est enfin tombée; et, après avoir fait un grand fracas dans le monde, ils sont aujourd'hui ensevelis dans l'oubli. Ces fiers Cananéens, ces géants redoutables, ces peuples puissants et qui se croyaient invincibles, ont été vaincus, exterminés et on n'en parle plus. Leur mémoire a péri avec grand bruit,

comme un colosse qui se renverse et qui, en tombant, fait retentir le sol à l'entour; mais aussi il se brise dans sa chute et il est réduit en poussière. Autrement: *Leur mémoire a péri avec le bruit, avec autant de facilité et de promptitude que le son, qui passe en un moment.*

PARAVIT IN IUDICIO THRONUM SUUM. La mesure de vos crimes était remplie; le cri de vos désordres était monté jusqu'au ciel. Le juste juge est descendu, a placé son trône, a exercé sa vengeance; et, comme il n'a trouvé parmi vous que des coupables, il n'a pardonné à personne. David parle aux Cananéens, dont lui-même abolit les restes.

ÿ. 9. FACTUS EST DOMINUS REFUGIUM PAUPERI. Lorsqu'Israël est tombé dans l'oppression, sous les divers peuples qui l'ont affligé tour à tour du temps des Juges, le Seigneur l'a secouru dès qu'il a eu recours à lui. Il lui a suscité des libérateurs dans la personne d'Othoniel, de Gédéon, d'Aod, de Samson et des autres. David, persécuté par un prince puissant, a éprouvé d'une manière toute miraculeuse, la bonté et la puissance du Seigneur. Ce Dieu de justice a donné son secours et sa protection au pauvre, à l'affligé, au misérable dans le besoin (6): *In opportunitatibus, in tribulatione*; au temps précis où le danger était plus grand et où la force et l'industrie humaine étaient à bout (7). On a une infinité d'exemples de cette conduite de Dieu, et à l'égard du peuple hébreu en général et à l'égard de David en particulier. Par exemple, au passage de la mer Rouge; dans le désert, lorsque le Seigneur tira des eaux du rocher et fit pleuvoir la manne à son peuple; sous les Juges, lorsqu'il suscita Othoniel, Aod, Barac, Gédéon, etc. Enfin lorsque David caché dans une caverne,

(1) Tacit. de Morib. German.

(2) Juvenal. Satyr. xiii.

Et Martii frameam, et Cirrhæi spicula vatis.
Isidor.

Framea, gladius ex utraque parte acutus.

(3) Aquil. Ερημα. Deserta Sym. Ερηματα. Parietina.
Inimici completæ sunt solitudines.

(4) Vatabl. Jun. Castal.

(5) ערים נשחת. Les Septante: Καὶ πόλεις καθείλες.
August. Psaller. S. German. Carnot. Edit. Complut. Civitates destruxisti.

(6) Βοθ. Anima. lib. iii. cap. 20.

(7) Chryses. hic.

10. Et sperent in te qui noverunt nomen tuum, quoniam non dereliquisti quærentes te, Domine.

11. Psallite Domino qui habitat in Sion; annuntiate inter gentes studia ejus;

12. Quoniam requirens sanguinem eorum recordatus est; non est oblitus clamorem pauperum.

13. Miserere mei, Domine; vide humilitatem meam de inimicis meis,

10. Que ceux-là espèrent en vous, qui connaissent votre nom, parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

11. Chantez des cantiques au Seigneur qui habite dans Sion; annoncez parmi les nations ses soins.

12. Parce qu'il s'est souvenu du sang de ses serviteurs pour en prendre la vengeance; il n'a point mis en oubli les cris des pauvres:

13. Ayez pitié de moi, Seigneur; voyez l'état d'humiliation où mes ennemis m'ont réduit,

11. Et sperabunt in te scientes nomen tuum: quia non derelinquis quærentes te Domine.

12. Cantate Domino habitanti in Sion, annuntiate in populis opera ejus:

13. Quoniam requirens sanguinem, ejus recordatus est, non oblitus est clamoris pauperum.

14. Miserere mei Domine: vide afflictionem meam, quæ est ab iis qui odio habent me,

COMMENTAIRE

ou acculé dans le fond d'une montagne, est tout d'un coup délivré de la main de Saül, à la nouvelle de l'irruption des Philistins (1).

On peut traduire les Septante (2): *Le Seigneur a été la protection du pauvre dans la prospérité, dans l'adversité* (3). Mais le premier sens est plus suivi. Dieu écoute les siens et il ne manque jamais de leur donner du secours. Mais il le fait au temps et en la manière que sa sagesse et que sa bonté le demandent. Il n'écoute pas toujours nos impatiences. Il ne suit pas nos désirs et nos inquiétudes, parce que souvent nous ne savons ce que nous demandons. *Sæpe in tribulatione conlerimur et tamen opportunum nondum est, ut desiderio ereptionis adjuvemur*, dit saint Grégoire le Grand. Le Sauveur du monde est venu sauver les hommes dans le temps prescrit, dans le temps de leur plus grand besoin (4).

ÿ. 10. SPERENT IN TE QUI NOVERUNT NOMEN TUUM. Ceux qui connaissent, qui aiment et qui cherchent Dieu; qui le cherchent comme il faut, qui le cherchent seul, ont droit d'espérer en lui et de lui demander son secours. Il est impossible que, le cherchant de la sorte, on ne le trouve pas et qu'il ne se présente pas à ceux qui l'invoquent. Voyez saint Jean Chrysostôme et saint Augustin sur ce passage. Ceux qui ne font rien pour Dieu, qui sont éternellement rebelles à sa voix, qui le méprisent et le fuient, doivent-ils s'étonner que Dieu s'éloigne d'eux et qu'il leur tourne le dos dans leur besoin? Plusieurs traduisent l'hébreu par le futur (5): *Ceux qui connaissent votre nom, espéreront en vous.*

ÿ. 11. PSALLITE DOMINO, QUI HABITAT IN SION.

David invite son peuple à publier les louanges du Seigneur, qui a choisi Sion pour le lieu de la demeure de son arche. Il les exhorte à annoncer parmi les peuples, les œuvres merveilleuses du Seigneur (6). Les pères expliquent ceci des apôtres, qui ont annoncé les vérités, les desseins, les lois de Dieu par toute la terre (7).

ÿ. 12. QUONIAM REQUIRENS SANGUINEM, EORUM RECORDATUS EST. Il donne à Dieu le nom de *vengeur du sang*, parce que le Seigneur déclara à Noé qu'il vengerait le sang de l'homme répandu par la main d'un autre homme (8): *Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum et de manu hominis, etc.* Dieu, irrité des injustices et des cruautés exercées contre ses serviteurs, a écouté leurs cris et a vengé leur sang. Les Philistins, les Moabites, les Madianites, après avoir longtemps opprimé le peuple d'Israël, ont été frappés par la main du Seigneur. Le sang a été vengé par le sang, et la mort par la mort. De même David a vu ses ennemis et ses persécuteurs expier leur injustice dans leur propre sang, sans qu'il s'en mêlât. Dieu s'est souvenu du sang des apôtres et des martyrs, injustement répandu. Il a exercé contre les persécuteurs de l'Église des vengeances éclatantes. Si les noms d'Hérode, de Néron, de Domitien, de Dioclétien, de Maximien, de Licinius sont célèbres dans l'histoire de l'Église, par les cruautés qu'ils ont exercées contre elle, ils ne sont pas moins connus, par les châtiments que Dieu leur a fait souffrir dès cette vie.

ÿ. 13. VIDE HUMILITATEM MEAM DE INIMICIS MEIS. Si les ennemis de votre peuple, ô mon Dieu,

(1) 1. Reg. xxxiii. 26.

(2) Ε'γενετο Κύρος καταρρυγή τῷ πένητι, βοηθός ἐν εὐχαιραῖς, ἐν θλίψεσι. *Alius*. . . τῷ ἐπιτολίτω; *alius*, τῷ τεθλασμένῳ. A celui qui est contrit, brisé de douleur. *Hebr.* 77 ל Aquil. Ε' ἐς καιρόν. In tempore. *Sym.* Ε' πικαίροισ; Opportune. *Hebr.* 77 ל

(3) *Ila Euthym.*

(4) *Theodorel, hic. Vide Galat. iv. 4.*

(5) *Aquila, Symmac. Ησποθήσουσι. S. Hieronym.* In te confident. *Ila Chald. Syr. alii.*

(6) Les Septante: Τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ. *S. Hieron.* Cogitationes ejus. *Symmach.* Μυγάναι. Ses inventions. *Aquil.* Ε'ναλλάγα. Ses changements. *August. Cassiod. Bruno As'. Psalteria antiqua legunt.* Mirabilia ejus.

(7) *Hieronym.* *August. Theoderet.*

(8) *Genes. ix. 5.*



14. Qui exaltas me de portis mortis, ut annuntiem omnes laudationes tuas in portis filiae Sion.

15. Exultabo in salutari tuo. Infixæ sunt gentes in interitu quem fecerunt; in laqueo isto quem absconderunt comprehensus est pes eorum.

14. Vous qui me retirez des portes de la mort; afin que j'annonce toutes vos louanges aux portes de la fille de Sion;

15. Je serai transporté de joie, à cause du salut que vous m'aurez procuré. *Et je dirai dans mes cantiques.* Les nations sont plongées dans la mort qu'elles m'avaient préparée; leur pied a été pris dans le piège même qu'ils m'avaient tendu en secret.

Qui exaltas me de portis mortis. 15. Ut narrem omnes laudes tuas in portis filiae Sion,

Et exultem in salute tua. 16. Demersæ sunt gentes in foveam quam fecerunt; in reti, quod absconderunt captus est pes eorum.

COMMENTAIRE

n'avaient pas usé de leur pouvoir avec tant de hauteur et de cruauté; si leur domination n'avait pas été si longue, ni leur joug si pesant, on n'aurait pas vu Israël dans l'état où il a gémi si longtemps, sous l'oppression des Philistins, et nous serions aujourd'hui dans votre solennité, tout autrement nombreux et remplis de joie et de biens.

Quoique le prophète ait témoigné de la joie dans les versets précédents, il ne laisse pas d'implorer ici la miséricorde du Seigneur dans son affliction. C'est que le juste sent toujours l'état de misère où il est sur la terre, et les dangers où son salut est exposé. Quand nous jouissons de la plus grande paix, dit saint Jean Chrysostôme, défions-nous plus que jamais de cette situation et redoublons nos prières, pour obtenir les secours du Très-Haut. C'est dans le calme qu'on court les plus grands risques. David était délivré des persécutions de Saül, il régnait tranquillement et avec gloire. Ce fut le moment où il s'oublia le plus, où il commit les deux grands crimes qui furent l'objet de ses larmes, tout le reste de sa vie. Si nous nous examinons nous-mêmes, nous verrons que c'est dans la prospérité, dans la santé pleine et entière, dans la tranquillité de notre esprit et de notre cœur, qu'il s'élève en nous une sorte de hardiesse pour offenser Dieu; que la crainte de ses jugements disparaît, que la présence ou le souvenir des objets sensibles nous touche le plus: c'est donc alors que nous devons recourir avec le plus grand empressement à la protection du Seigneur.

§. 14. QUI EXALTAS ME DE PORTIS MORTIS. Nous étions réduits aux portes du tombeau, et nous nous regardions comme les victimes de votre colère, prêtes à être égorgées par nos ennemis et réduites à un silence éternel. Les Philistins nous laissaient à peine respirer. Ils nous tenaient dans une servitude aussi dure que la mort même. Mais vous nous avez délivrés, Seigneur, par votre puissance; vous nous avez mis en liberté et en état de publier vos

louanges à la porte de la fille de Sion, dans Jérusalem, sur votre montagne sainte, en présence de votre arche que nous y portons aujourd'hui comme en triomphe.

Les pères entendent par ces *portes de la mort*, l'enfer (1), où les damnés sont tourmentés éternellement et où ils meurent tous les jours, sans pouvoir jamais mourir. D'autres entendent le péché (2), qui conduit à la mort éternelle. Saint Jérôme l'explique des mauvaises instructions et des mauvais exemples des parents, qui conduisent leurs enfants à la mort, au crime, à l'idolâtrie, à l'hérésie; qui les entraînent avec eux dans la perdition.

§. 15. INFIXÆ SUNT GENTES IN INTERITU QUEM FECERUNT. Nos ennemis, Seigneur, se sont forgé des chaînes, en croyant en forger pour nous. Nous nous servons des armes qu'ils avaient amassées, des forteresses qu'ils avaient bâties, des provisions qu'ils avaient faites; et, par la manière injuste dont ils nous ont opprimés, ils nous ont mis en droit d'user à notre tour envers eux d'une sévérité pareille. Lorsque les Philistins, les Iduméens, les Amalécites, les Ammonites, les Moabites ont eu sur nous l'avantage, ils ont abusé de leur pouvoir. Ils devaient craindre qu'un jour nous ne les traitassions de même.

IN LAQUEO ISTO, QUEM ABSCONDERUNT, COMPREHENSUS EST PES EORUM. Ce qui est observé ou prédit ici par le prophète, est arrivé et arrivera encore à tous les persécuteurs de la vertu. Ils tombent tôt ou tard dans le piège qu'ils avaient préparé aux hommes vertueux. Plus la justice de Dieu est lente et plus elle est terrible. L'Écriture sainte et l'histoire profane sont remplies d'exemples funestes en ce genre; mais quand ces exemples ne paraissent plus se renouveler, c'est le cas de trembler encore plus pour les impies. Dieu est toujours le même, toujours juste, toujours ennemi du crime; s'il ne punit pas en cette vie, il ne peut manquer d'exercer ses vengeances en l'autre.

1 Theodoret.

2 Origen. Cyrill. August. Greg.

16. Cognoscetur Dominus judicia faciens. In operibus manuum suarum comprehensus est peccator.

17. Convertantur peccatores in infernum, omnes gentes quæ obliviscuntur Deum.

18. Quoniam non in finem oblivio erit pauperis; patientia pauperum non peribit in finem.

16. On reconnaîtra que le Seigneur exerce la justice. Le méchant s'est trouvé pris dans les œuvres de ses mains.

17. Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer, tous ces peuples qui oublient Dieu.

18. Car le pauvre ne sera pas en oubli à jamais; la patience des pauvres ne sera pas frustrée pour toujours.

17. Notus est Dominus quod iudicium fecit, in opere manuum suarum illaqueatus est impius: meditatio in seculum est salus h.xc.

18. Revertentur impii ad sepulcrum, omnes gentes, quæ oblitæ sunt Dei.

19. Quoniam non in seculum in oblivionem erit pauper: expectatio pauperum non peribit in seculum.

COMMENTAIRE

ÿ. 16. COGNOSCETUR DOMINUS JUDICIA FACIENS. Le Seigneur a enfin montré qu'il était équitable. Les nations sont à présent convaincues qu'il y a dans le monde un juste juge. *Les pécheurs ont été pris dans les œuvres de leurs mains.* Ils ont été saisis sur le fait et dans leur crime. Dieu semblait les oublier et fermer les yeux à leurs injustices. Mais il leur a montré qu'elles ne lui étaient ni cachées, ni inconnues. On traduit l'hébreu par le présent, par le passé et par le futur (1): *Le Seigneur est connu, ou il sera connu, ou il a été connu.* Ce dernier sens nous paraît plus convenable à cet endroit, où David publie la juste vengeance que le Seigneur a tirée des ennemis de son peuple, après avoir longtemps dissimulé leurs injustices et leurs violences. Tout cela convient admirablement au commencement du règne de David, et à la cérémonie à laquelle nous rapportons ce cantique. On voyait alors les Philistins humiliés, Saül mis à mort, sa famille presque éteinte, son parti dissipé, David victorieux, Israël en paix.

IN OPERIBUS MANUUM SUARUM COMPREHENSUS EST PECCATOR. Il est surpris dans son crime: il est tombé dans le piège qu'il a dressé et dans la fosse qu'il a creusée. Il souffre la juste peine de ses péchés. A la fin de ce verset, on lit dans l'hébreu (2): *Higgâïôn Selâh*, que les Septante (3) ont traduit par: *Cantique de Diapsalme*, ou division du psaume. Le chaldéen: *Les justes seront éternellement dans la joie.* Saint Jérôme: *Un sujet perpétuel de méditation.* Symmaque (4): *Cantique de division du psaume.* Aquila (5): *Cantique pour toujours.* Saint Augustin, Cassiodore et quelques anciens psautiers (6): *Canticum diapsalmatis.* Mais ces paroles ne font rien au sens du psaume.

ÿ. 17. CONVERTANTUR PECCATORES IN INFERNUM. Ou plutôt au lieu du subjonctif, en le prenant comme une prédiction du malheur des impies: ils

seront précipités dans l'enfer (7), ou dans le tombeau (8). Dieu les frappera de mort. Il parle contre les nations ennemies d'Israël; et, dans un sens plus relevé, contre les infidèles, qui refusent d'écouter les paroles de vie qu'on leur annonce.

ÿ. 18. PATIENTIA PAUPERUM NON PERIBIT IN FINEM. Leur attente (9) ne sera pas vaine. Dieu les comblera enfin de ses bénédictions et de ses faveurs. Il jettera leurs ennemis dans la confusion et les accablera de malheurs.

Il y a de grandes instructions dans ces trois versets 17, 18 et 19.

1° On connaît qu'il y a un Dieu juste: on le connaît par la justice qu'il exercera. Cette vérité est répétée sans cesse dans les psaumes, parce que le prophète, inspiré de Dieu, savait qu'il n'y a rien qui trouble plus les gens de bien dans ce monde, que la prospérité des méchants et la tribulation des justes. Il y aura donc un temps où toute justice sera manifestée et exercée par le juge souverain de toutes choses. C'est ce qu'on ne doit jamais oublier.

2° Les pécheurs retourneront dans l'enfer, parce qu'ils appartiennent déjà, dès ce monde, aux puissances de l'enfer: leur état n'est différent de celui des réprouvés, que parce qu'ils jouissent encore de la vie; car leur âme est aussi coupable, aux yeux de Dieu, que celles qui gémissent dans l'abîme. Une autre raison encore pour laquelle il est dit que *les pécheurs retourneront dans l'enfer*, c'est qu'en effet, au jugement général, leurs âmes se réuniront à leurs corps et rentreront ainsi réunies dans le lieu des tourments.

3° Pour être réprouvé, le prophète n'assigne que *l'oubli de Dieu*, comme si ce seul péché suffisait pour consommer la réprobation. Et ceci est une grande et une effrayante vérité. Il y a dans le monde une infinité de personnes qui ne se regardent

(1) Les Septante: Γίνωσκαται: Κόροι: κρίματα ποιῶν, Cognoscitur Dominus, etc. Ita August. Psall. S. German. Mediol. Carnot. Edit. Complut. Agnitus est Dominus. Ita Hieronym. Sym. Chald. alii.

(2) מִן הַיָּמִים Quod interpretatus est Pagninus, a Leusdeno correctus: Meditatio in seculum.

(3) Ὁ δὲ διαψάλματος.

(4) Symmach. Μέλος διαψάλματος.

(5) Ὁ δὲ ἄε. Ode semper.

(6) Psalter. S. German. et duo Carnot. et alia non pauca, ut Chrysost. Didym. Et codices antiqui.

(7) Theodore. Chrysost. alii. Et sic passim alias.

(8) Ita plerique recentiores.

(9) Les Septante: Ἡ ὑπόμνησις. Alii. Ἡ προσδοκία.

19. Exurge, Domine; non confortetur homo: judicentur gentes in conspectu tuo.

20. Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt.

19. Levez-vous, Seigneur; que l'homme méchant ne s'affermisse point; que les nations soient jugées devant vous.

20. Établissez, Seigneur, un législateur sur eux, afin que les peuples sachent qu'ils sont hommes.

20. Surge Domine, ne roboretur homo: judicentur gentes coram te.

21. Pone, Domine, timorem eis; sciant gentes quod homines sunt. Selah.

COMMENTAIRE

pas comme coupables aux yeux de Dieu, parce qu'elles ont des vertus morales, parce qu'elles sont fidèles dans le mariage, dans le négoce, dans les traités conclus avec les autres hommes; parce qu'elles ne prennent point de part aux assemblées criminelles des mondains; parce qu'elles ont de l'humanité, de la tempérance, de la douceur dans le caractère; parce qu'elles sont occupées d'emplois utiles, qui ne leur laissent pas le temps de se livrer aux plaisirs. Enfin, ce sont des hommes irréprochables aux yeux du monde, mais ils oublient le Seigneur, ils ne lui adressent aucune prière, ou s'ils se trouvent aux assemblées des chrétiens, c'est sans réflexion, sans désir de plaire à Dieu, sans retour sur eux-mêmes. Ce sont là, selon la pensée du prophète, des pécheurs qui n'auront d'autre partage que l'enfer, parce qu'il est essentiel, pour le salut, de se souvenir de Dieu, de recourir à lui, de l'invoquer, de lui témoigner de la confiance et de l'amour.

4° La patience est ce qui coûte le plus aux personnes affligées, persécutées, opprimées. On soutient avec vigueur une grande épreuve, tous les motifs de la religion et toutes les forces de la raison se réunissent pour fortifier l'âme; mais une longue disgrâce, une oppression dont on ne voit point le terme, une persécution qui croît avec le nombre des jours et des années, use en quelque sorte les ressorts de l'esprit, décourage la volonté et il ne reste dans un cœur malheureux, qu'un fond d'amertume qui cherche à se manifester par les plaintes et par l'impatience. Le prophète offre ici un remède souverain et efficace, c'est que la patience du malheureux ne périra pas pour toujours, c'est qu'elle sera récompensée par le consolateur éternel. Dans l'enfer, il n'y a que désespoir, parce que la patience serait inutile, les maux devant être sans adoucissement et sans fin. Mais en cette vie, quelque longue qu'on la suppose, le juste affligé voit toujours un terme et, à ce terme, un état où il n'y aura ni douleur, ni travail, ni deuil, ni souffrances, où la joie la plus pure inondera le cœur, où un torrent de délices enivrera, comme s'exprime le prophète, toutes les facultés de l'homme. Cette

pensée devenue habituelle dans l'esprit d'un vrai fidèle, adoucit tous ses maux, les lui rend même précieux; il en vient jusqu'à préférer ses souffrances, ses humiliations, ses traverses, à toutes les consolations du monde. Et que ne peut point encore sur une âme de cette trempe, le grand spectacle de Jésus-Christ persécuté, calomnié et souffrant!

ÿ. 19. NON CONFORTETUR HOMO. Ne permettez point que ces hommes, qui ne mettent leur confiance que dans leur propre force, dans leur industrie, dans leur sagesse, réussissent dans leurs entreprises. Que vos serviteurs ne soient point accablés et que les méchants ne se rendent pas plus criminels. Saint Augustin et quelques anciens psautiers: *Non praveat homo*. Que l'homme ne prévale point; ou, qu'il ne s'élève point en orgueil (1).

ÿ. 20. UT SCIANT GENTES QUONIAM HOMINES SUNT. Que ces fières nations, qui n'ont jamais senti le joug d'une domination étrangère et qui se vantent de leur puissance; qui abusent de leurs forces et de leurs armes, pour opprimer leurs voisins: que les Phéniciens, les Philistins et les Iduméens éprouvent qu'ils sont hommes comme les autres. Assujettissez-les, Seigneur, à des maîtres impérieux, qui leur apprennent qu'ils ne sont que faiblesse par eux-mêmes, et qu'ils n'ont rien que ce qu'ils tiennent de votre main. Inspirez-leur une frayeur salutaire de vos jugements, afin qu'ils apprennent à ne pas s'élever comme s'ils étaient des divinités sur la terre. Apprenez-leur à vous connaître, et qu'ils sachent qu'ils ne sont que de faibles mortels. Un homme qui comprendra bien ce qu'il est, se gardera bien de s'élever, de mépriser les autres et d'oublier son Dieu. Simonide étant un jour prié par Pausanias, roi de Lacédémone, de lui dire quelque chose de sage et de sérieux; le philosophe lui répondit: *Souvenez-vous que vous êtes homme*. Symmaque traduit (2): *Donnez-leur une loi et qu'ils apprennent qu'ils sont hommes*.

Les pères qui ont suivi les Septante et la Vulgate en lisant un législateur, l'expliquent, les uns (3)

(1) Les Septante: Μη κραταιούσθω. *Quid apud Chrysost.* Μη θρασυνέσθω.

(2) Sym. Τάξον Κύριε νόμον αυτοίς.

(3) Theodorct. Euseb. Euthym. Athanas.

21. Ut quid, Domine, recessisti longe, despicias in opportunitatibus, in tribulatione ?

22. Dum superbit impius, incenditur pauper. Comprehenduntur in consiliis quibus cogitant.

23. Quoniam laudatur peccator in desideris animæ suæ, et iniquus benedicitur.

21. Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi, et dédaignez-vous de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction ?

22. Tandis que l'impie s'enfle d'orgueil, le pauvre est brûlé. Ils seront surpris dans les pensées dont leur esprit est occupé.

23. Parce que le pécheur est applaudi dans les désirs de son âme, et que le méchant est béni.

PSALMUS X. — 1. Ut quid, Domine, stas in longinquo, abscondis te tempore quo sumus in ipsa angustia ?

2. Præ superbia impius persequitur pauperem : capiuntur in cogitationibus quas cogitant.

3. Quoniam laudat se impius super desiderio animæ suæ, et avaro benedicit,

COMMENTAIRE

de Jésus-Christ qui, comme un Législateur plein de sagesse, a appris aux hommes l'humilité, par ses paroles et par ses exemples. D'autres (1) l'entendent de l'antéchrist, auquel les méchants et les superbes seront justement assujettis pour n'avoir pas voulu se soumettre au joug de Jésus-Christ : *Ut sciant gentes*. La particule *ut* ne se lit ni dans le grec, ni dans saint Augustin, ni dans plusieurs anciens psautiers (2).

ÿ. 21. UT QUID, DOMINE, RECESSISTI LONGE ; DESPICIS IN OPPORTUNITATIBUS, IN TRIBULATIONE ? Ici commence le psaume dixième dans l'hébreu. On ne l'a joint au précédent dans nos Bibles, que parce qu'il n'a point de titre ; car le sujet en est tout différent du précédent. On ne peut l'appliquer avec certitude à aucune circonstance particulière de la vie de David. On y voit un juste, qui se plaint à Dieu de l'oppression où sont réduits les pauvres, et qui demande instamment leur délivrance. On peut fort bien le rapporter aux captifs de Babylone, de même que les psaumes XI, XIII, XXXV et LII, où l'on trouve les mêmes plaintes, les mêmes sentiments et presque les mêmes termes.

Pourquoi, Seigneur, demeurez-vous à l'écart, considérant de loin notre malheur, comme s'il ne vous regardait point ? Pourquoi détournez-vous votre face ou votre main ? Ou : Pourquoi vous cachez-vous vous-même, au lieu de nous secourir dans notre plus pressant besoin, dans le fort de notre affliction (3) ? Dieu semble quelquefois abandonner les siens ; mais c'est afin de faire croître leurs désirs et de leur faire sentir leurs besoins : *Opportune despicias, et facis tribulationes, ad inflammandos animos desiderio adventus tui* (4).

ÿ. 22. INCENDITUR PAUPER. Le pauvre est brûlé, accablé de persécutions, d'afflictions de la part de l'impie. Ou bien : Le pauvre est dévoré de zèle

et d'indignation, en voyant la prospérité, l'orgueil et l'insolence de l'impie (5). Il se sent ému ; il tombe dans le découragement. La première explication est plus conforme à l'hébreu. Les Babyloniens s'enorgueillissent, pendant que nous sommes exposés à tout ce que la pauvreté et la captivité ont de plus affreux.

COMPREHENDUNTUR IN CONSILIIS QUIBUS COGITANT. Ces peuples cruels, qui affligent le pauvre, seront trompés dans leur attente. Leurs pernicieuses desseins échoueront. Ils porteront leur audace jusqu'à un certain point. Mais enfin ils seront pris dans leurs propres pièges. Voyez les versets 16, 17. C'est une prédiction de la perte de Babylone et de la chute de l'empire des Chaldéens.

ÿ. 23. QUONIAM LAUDATUR PECCATOR... Il faut joindre ceci au verset précédent. Le méchant sera trompé dans ses desseins. Il vit dans une pleine sécurité et fort content de lui-même, au milieu de ses crimes, parce qu'il est environné de flatteurs, qui le séduisent, et d'âmes lâches et intéressées, qui le comblent de fausses louanges. Il ne daigne pas chercher le Seigneur ; et le Seigneur semble l'avoir mis en oubli. Mais ce silence de la part de Dieu, est la plus grande marque de sa colère (6) : *Nemo gratuletur homini qui prosperatur in via sua ; cujus peccatis deest ultor, adest adulator : Major hæc ira Dei*, dit saint Augustin. Qu'il est malaisé de guérir une plaie qui est entretenue par les langues des méchants, dit saint Grégoire (7) : *Difficile emendatur peccatum, quod linguis pravorum nutritur*.

L'hébreu est rendu diversement. Saint Jérôme traduit : *L'impie loue les désirs de son âme, et l'avare s'applaudit et blasphème contre Dieu* (8). On peut aussi traduire : *L'impie loue les désirs de son cœur ; il bénit l'avare, ou le gain sordide, et méprise le Seigneur*. Autrement : *L'impie s'applau-*

(1) Hieronym. August. Brunc. Ast. Odo. etc.

(2) Psaller. Gallican. S. German. Carnot. Et alia non non pauca, apud Ferrand. hic.

(3) Les Septante : Ἐν ἐδαίφιας, ἐν θλίψει. Symm. Ἐν καίροισι θλίψεως. Vide sup. Psal. ix, 10.

(4) August. hic. — (5) Theodoret.

(6) August. hic. Vide et Chrysost.

(7) Græg. Mag. Moral. lib. iv. cap. 25.

(8) Ita fere interp. Græc. apud Chrysost. Οἷ τι ὑμνήσας ἐπι πύθω ψυχῆς αὐτοῦ, καὶ πλεονέκτης εὐλογήσας διέσυρε τὸν Κυρίον. Alius ibidem. Οἷ τι αἰνέσας παράνομος κατὰ τὴν ἐπιθυμίαν, καὶ πλεονέκτης εὐλογήσας παρῶν τὸν Κυρίον.

24. Exacerbavit Dominum peccator ; secundum multitudinem iræ suæ, non quæret.

25. Non est Deus in conspectu ejus : inquinatæ sunt viæ illius in omni tempore. Auferuntur judicia tua a facie ejus ; omnium inimicorum suorum dominabitur.

24. Le pécheur a irrité le Seigneur ; à cause de l'excès de sa colère, il ne se mettra pas en peine de le chercher.

25. Dieu n'est point devant ses yeux ; ses voies sont souillées en tout temps. Vos jugements sont ôtés de devant sa vue ; il tyrannise tous ses ennemis.

Irasci facit Dominum. 24. Impius propter superbiam, quam facie præ se fert, non quærit Deum.

Nec est Deus in omnibus cogitationibus ejus. 5. Dolore afficiunt viæ ejus omni tempore : in altitudine sunt judicia tua a conspectu ejus : in omnes hostes suos sufflat.

COMMENTAIRE

dit, et l'avare blasphème contre Dieu et il l'irrite. Le texte à la lettre : *L'avare bénit le Seigneur*. Mais plusieurs interprètes, après saint Jérôme, le prennent ici dans un sens contraire, pour *blasphémer*, proférer des malédictions, etc., ainsi qu'il se prend en quelques autres endroits de l'Écriture (1).

ŷ. 24. EXACERBAVIT DOMINUM PECCATOR. Enflé d'orgueil et rempli de colère, le méchant ne daigne pas même recourir à Dieu. Il l'a tellement oublié dans l'excès de sa passion, qu'il ne pense plus à lui. Ou bien : Le pécheur a irrité Dieu, et Dieu, dans sa colère, a abandonné le pécheur : *Multum irascitur, dum non exquiril*, dit saint Augustin ; *dum quasi obliviscitur, et non attendit peccata*. Ou enfin : *Le méchant a irrité le Seigneur par l'excès de ses emportements*, en disant : *Il ne recherchera point mes crimes* (2). Ce dernier sens est le meilleur, car, dans la suite du psaume, le prophète, pour faire voir ce qui a engagé Dieu à punir le méchant, rapporte ce motif : (verset 36) *Qu'est-ce qui a irrité Dieu contre l'impie ? C'est qu'il a dit : Le Seigneur ne recherchera point*. Et un peu après : *Brisez le bras du pécheur : Croit-il qu'on ne découvrira point ses crimes ?* Voyez aussi le psaume xxxv, 5.

L'hébreu, de la manière dont il est disposé dans nos Bibles, ne s'accommode pas de ces explications. Le voici : (verset 24) *Le méchant loue le désir de son âme, et l'avare bénit* (ou il bénit l'avare) *et irrite le Seigneur* : (Verset 25) *L'impie dans la hauteur de sa colère* (ou de sa face), *ne recherchera point ; Dieu n'est point dans ses pensées*. L'impie, dans son orgueil, ne pense point à recourir à Dieu ; il en étouffe, autant qu'il est en lui, la pensée et le souvenir. La crainte de Dieu est la moindre de ses iniquités. Mais nous préférons les explications précédentes, à cause des versets 34 et 35, qui font manifestement allusion à celui-ci. Dans toutes les traductions, on fait venir à ce verset ce que nous lisons dans la Vulgate, au commencement du verset suivant.

ŷ. 25. INQUINATÆ SUNT VIÆ ILLIUS IN OMNI TEMPORE. Toutes ses démarches sont autant de péchés. Ses désirs, ses mouvements vont tous au mal. Tel est l'état d'un homme qui est abandonné à la corruption de son cœur, et dont Dieu a détourné les yeux. Il tombe de précipice en précipice, et ne pense qu'à exécuter ses desseins criminels et injustes.

L'hébreu peut se traduire autrement : *Ses voies sont comme en travail d'enfant en tout temps*. Les Septante (3) ont pris cette expression comme marquant une souillure, parce que, suivant la loi et l'idée des Juifs, les femmes nouvellement accouchées étaient censées impures (4). D'autres l'entendent des peines que souffre un méchant et qu'il fait souffrir aux autres, dans l'exécution de ses pernicieux desseins, Dieu permettant qu'il rencontre des épines et des amertumes au milieu des plaisirs qu'il a recherchés avec tant d'empressement. Les douleurs de l'enfantement représentent assez bien la disposition d'une âme livrée à des passions violentes, et occupée à contenter ses désirs déréglés. Elle ne sait ce que c'est que la paix, que la douceur d'une bonne conscience et d'un cœur dégagé de passions tumultueuses.

Plusieurs hébraïsants (5) traduisent avec le chaldéen : *Ses voies réussissent*. Le méchant jouit d'une prospérité heureuse et constante ; il domine sur tous ses ennemis, etc. Ce sens revient assez à la suite du discours. Quelques-uns (6) : *Ses voies sont payées*, gardées, assurées. Il marche en assurance. Ce méchant n'est autre que le roi ou le peuple de Babylone.

OMNIUM INIMICORUM SUORUM DOMINABITUR. L'impie réussira dans ses projets, et sera le maître de tous ceux qui voudront s'opposer à lui. L'expression hébraïque : *Il souffle contre tous ses ennemis* signifie : Il les méprisera, il les dissipera, il les jettera au vent comme une plume, avec le souffle de sa bouche. Ou bien : Il les soufflera, les embrasera et les réduira en cendres, comme un brasier que l'on souffle et comme un

(1) Vide III. Reg. XXI. 10. - Job. I. 11 ; II. 5.

(2) Ita Theodoret. hic.

(3) Βεβηλωμέναι αὐτοῦ ὁδοὶ ἐν παντὶ καιρῷ.

(4) Levit. XII. 2. et seq.

(5) Ita Muis. Ment. Marian. alii.

(6) Jun. Tremel.

26. Dixit enim in corde suo : Non movebor a generatione in generationem, sine malo.

27. Cujus maledictione os plenum est, et amaritudine, et dolo ; sub lingua ejus labor et dolor.

28. Sedet in insidiis cum divitibus in occultis, ut interficiat innocentem.

29. Oculi ejus in pauperem respiciunt ; insidiatur in abscondito, quasi leo in spelunca sua. Insidiatur ut rapiat pauperem ; rapere pauperem dum attrahit eum.

26. Car il a dit en son cœur : Je ne serai jamais ébranlé ; je vivrai toujours sans souffrir aucun mal.

27. Sa bouche est pleine de malediction, d'amertume et de tromperie ; le travail et la douleur sont sous sa langue.

28. Il se tient assis en embuscade avec les riches dans les lieux cachés, afin de tuer l'innocent ;

29. Ses yeux sont fixés sur le pauvre. Il l'épie en secret, comme un lion dans sa caverne ; il se tient en embuscade, afin d'enlever le pauvre, afin d'enlever le pauvre en l'attirant.

6. Dicit in corde suo : Non movebor a generatione in generationem, quia non *eventit illi* malum.

7. Maledictione os ejus plenum est, et dolis, et fraude : sub lingua ejus perversitas et iniquitas est.

8. Manet in insidiis villarum, in latibulis occidit innocentem,

Oculi ejus super pauperem aspiciunt. 9. Insidiatur in latibulo sicut leo in cubili suo : insidiatur ut rapiat pauperem : rapit pauperem, quum trahit eum in rete suum.

COMMENTAIRE

bois qu'on allume. Quelques auteurs traduisent : *Il a pris ses ennemis dans ses pièges.*

ŷ. 26. NON MOVEBOR A GENERATIONE IN GENERATIONEM, SINE MALO. L'impie se flatte d'un bonheur toujours constant. Il ne croit pas que Dieu veuille jamais le visiter dans sa colère. Il n'a sur cela aucune inquiétude. C'est ce qui irrite de plus en plus le Seigneur contre lui. Le chaldéen l'explique autrement : *L'impie a dit dans son cœur : Je ne cesserai jamais de mal faire.* Le syriaque : *Il a dit : Je ne serai jamais ébranlé ; il ne pense qu'à mal faire.* On peut appliquer ceci à Nabucodonosor, dont l'orgueil et l'insolence sont si bien marquées dans Daniel, iv, 19, 27, et suiv.

Ce qu'il y a de plus étrange et en même temps de plus ordinaire dans la conduite du pécheur, de l'impie, de l'homme qui exerce des rapines, qui dépouille le pauvre, c'est ce sentiment placé dans son cœur : *Je ne serai jamais déplacé ; il ne m'arrivera aucun malheur ; je jouirai impunément du fruit de mes crimes.* Il se forme, par l'habitude du péché, une sorte de hardiesse qui défie la Providence, qui ne prévoit ni ses vengeances secrètes, ni ses jugements publics et manifestes. C'est ce qui remplit l'histoire de tant d'exemples de favoris malheureux, de fameux concussionnaires dépouillés, de rebelles punis du dernier supplice, de mauvais princes dont la fin a été funeste. Si ces hommes s'étaient arrêtés après quelques entreprises heureuses, ils auraient pu, du moins en ce monde, jouir de certains avantages ; mais les premiers pas faits dans la route du crime, dans les voies de l'ambition, les ont engagés dans un labyrinthe d'intrigues, dans un chaos de forfaits et les ont conduits enfin à un terme déplorable. Mais s'il y en a eu quelques-uns qui aient prospéré dans toutes leurs entreprises injustes, ont-ils évité le jugement de Dieu ? Aux yeux de la foi, un impie toujours heureux en cette vie, est

une victime qui s'engraisse pour le jour des vengeances.

ŷ. 27. CUJUS MALEDICTIONE OS PLENUM EST, ET AMARITUDINE, ET DOLO. Sa bouche ne profère que des blasphèmes contre Dieu et des outrages contre les hommes ; il n'est occupé que des moyens de tromper les uns et d'opprimer les autres. La vie de l'impie est un enchaînement de crimes, de mauvais desirs et de mauvaises actions.

SUB LINGUA EJUS LABOR, ET DOLOR. Il ne médite que les moyens d'affliger, de molester, d'inquiéter ses frères. Ou bien : Il est lui-même toujours dans la douleur et dans la peine. Il n'est jamais sans inquiétude et sans tourment. Rien n'est plus pénible, ni en même temps plus vain, que la vie du méchant : *Non solum sine fructu, sed etiam ad perniciem laboratur*, dit saint Augustin. L'impie est son propre bourreau ; il ne peut étouffer les cris de sa conscience, ni arrêter le tumulte de ses passions. Il porte dans lui-même ses cordes, ses chaînes, ses tourments (1) : *Ab aliis non est necesse preparari unde torqueatur, cum ipse sibi preparat quæ ad pœnam pertinent.* Il se fatigue inutilement ; il forme des projets, qui ne lui causeront que de la douleur.

ŷ. 28. SEDET IN INSIDIIS CUM DIVITIBUS IN OCCULTIS. Il n'est pas parlé de *riches* dans l'hébreu. Voici comment saint Jérôme le traduit, après Symmaque (2) : *Il est en embuscade près des vestibules, dans des lieux cachés, pour tuer l'innocent.* Autrement : *Il est en embuscade dans les villages, dans des lieux cachés.* On peut l'entendre des embûches que le méchant dresse aux innocents, à la campagne ou à la ville, et des moyens injustes que les Babyloniens employaient pour dépouiller les Hébreux.

ŷ. 29. QUASI LEO IN SPELUNCA SUA. *Comme un lion dans sa caverne*, dans son fort, dans sa retraite ; *in cubili suo*, comme lit saint Augustin (3). D'au-

(1) Hieronym. ad ŷ. 17.

(2) Sym. Εἰ γὰρ θηταὶ ἐνεθροῦσιν περὶ τὰς ἀυλάς, ἐν ἀποκρύφοις ἀποκτείνουσι ἀνείστους.

(3) Hebr. כַּסֵּפֶת בְּחַרְתָּ Les Septante : Ὡς λέων ἐν τῇ μάνδρᾳ αὐτοῦ. Alius, Ἐν τῷ περιφράγματι αὐτοῦ. Hieron. In cubili ejus. ita August. Greg. Bruno, alii.

30. In laqueo suo humiliabit eum, inclinabit se, et cadet cum dominatus fuerit pauperum.

31. Dixit enim in corde suo : Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat in finem.

32. Exurge, Domine Deus, exaltetur manus tua ; ne oblivisearis pauperum.

33. Propter quid irritavit impius Deum ? dixit enim in corde suo : Non requiret.

30. Il le jettera par terre dans son piège ; il se baissera, et tombera sur les pauvres, lorsqu'il se sera rendu maître d'eux.

31. Car il a dit dans son cœur : Dieu l'a oublié ; il a détourné son visage, pour n'en voir jamais rien.

32. Levez-vous, Seigneur Dieu ; que votre main se signale ; n'oubliez pas les pauvres.

33. Pour quelle raison l'impie a-t-il irrité Dieu ? C'est qu'il a dit dans son cœur : Il ne s'en mettra point en peine.

30. Contritum humilemque se ostendit : et cadet eum fortibus ejus congregatio pauperum.

31. Dicit in corde suo : Oblitus est Deus, occultavit faciem suam, ne videat in seculum.

32. Surge Domine Deus, eleva manum tuam, ne oblivisearis pauperum.

33. Propter quid irasci facit impius Deum ? dum dicit in corde suo, quod non requiret.

COMMENTAIRE

tres : Dans son parc, dans son enclos. Nabucodonosor est comparé à un lion en plus d'un endroit des prophètes.

ÿ. 30. RAPERE PAUPEREM DUM ATTRAHIT EUM. IN LAQUEO SUO HUMILIABIT EUM... L'impie est comme un chasseur, qui épie sa proie ; il attire le pauvre dans ses filets, et, lorsqu'il y est, il l'égorge et le fait mourir. Mais à son tour, il périra, il sera battu.

On trouverait cent exemples dans le monde, des pratiques que décrit ici le prophète. Considérons en particulier l'avare ou l'usurier. Il a toujours les yeux ouverts pour profiter de la calamité des pauvres, c'est-à-dire, en général de tous ceux qui sont dans le besoin. Il est comme un lion dans sa caverne, toujours aux aguets, pour tendre des pièges, pour attirer dans ses filets ceux qui, dans la nécessité, recourent à lui ; il les attire en effet, il contracte avec eux, il leur impose des conditions excessives, il les enveloppe dans ses liens, et, quand le terme du paiement est échu, il se jette sur eux et sur leurs possessions avec fureur, il les écrase sous le poids des conventions ; il saisit tout ce qui leur appartient, il en vient même jusqu'à les réduire à une sorte de captivité, ou à les obliger de prendre la fuite. Cet homme est sans commisération, sans égard, sans crainte de Dieu ; pourvu qu'il s'enrichisse en opprimant, en dévastant, en réduisant les familles au désespoir, son âme est satisfaite. Il en est de même du prodigue qui, par ses débauches et ses profusions, prive des domestiques, des ouvriers de leur salaire, qui réduit sa famille à l'indigence, qui n'a d'attention que pour imaginer les moyens de satisfaire son luxe, son libertinage, la passion qu'il a pour le jeu. Cet homme est insensible à tous les maux qu'entraîne sa mauvaise conduite. Plus il est grand, plus il fait de malheureux, parce que sa condition le soustrait aux reproches et aux voies de contrainte. L'ambitieux est peut-être encore plus coupable. Il cherche à s'élever, en écrasant tout ce qui lui fait obstacle

ou ombrage. Quelles fraudes n'emploie-t-il point pour supplanter des concurrents, pour décrier des hommes de mérite, qui pourraient lui être préférés ! On trouverait le même caractère de méchanceté dans le vindicatif, dans le médisant, dans l'homme animé d'un faux zèle, dans le jaloux, dans l'intrigant, dans le menteur. On le trouverait même dans ceux qui font profession de piété, mais qui s'aiment beaucoup eux-mêmes. Ils commettent mille injustices, ils nuisent au prochain en mille manières différentes, par l'amour-propre qui les rend bizarres, intolérants, soupçonneux, insociables.

ÿ. 31. DIXIT ENIM IN CORDE SUO : OBLITUS EST DEUS. Le méchant tombera enfin et succombera sous la main de Dieu ; parce qu'il a dit que Dieu ne le voyait point. Erreur profonde ! C'est le plus terrible effet de l'aveuglement d'un homme, de s'imaginer que Dieu ne pense point à venger le crime, parce qu'il en diffère la punition. Ce délai, bien loin d'être une preuve de l'oubli ou du pardon de la part du Seigneur, est la marque la plus certaine de sa fureur et le présage de la plus terrible vengeance. Il n'épargne les impies en ce moment, que pour les réserver à des supplices éternels. Dieu souffrit pendant quelques temps les crimes de Nabucodonosor, d'Évilmérodach, de Balthasar ; mais sa vengeance eut son temps.

ÿ. 32. EXURGE, DOMINE DEUS ; EXALTETUR MANUS TUA. Il est temps de désabuser les impies et de tirer les justes de l'oppression. Levez-vous et élevez votre main, pour décharger sur eux les coups de votre colère : Faites voir que vous n'oubliez point les pauvres. Les Septante et plusieurs exemplaires latins (1) lisent : *Ne obliviscaris pauperum tuorum in finem* ; au lieu que la Vulgate lit simplement : *Ne obliviscaris pauperum*.

ÿ. 33. PROPTER QUID... Le psalmiste veut engager Dieu à prendre la défense du pauvre, par la considération de sa propre gloire. L'impie vous a attaqué vous-même : il a blasphémé votre nom ;

(1) Les Septante : Μη̄ ἐπιλάη τῶν πενήτων σου εἰς τέλος.

Ita Aug. Psalter. Rom. Mediol. Carnot. S. Germ.

34. Vides, quoniam tu laborem et dolorem consideras, ut tradas eos in manus tuas. Tibi derelictus est pauper; orphano tu eris adjutor.

34. Vous le voyez, Seigneur, Car vous considérez le travail et la douleur dont les méchants accablent le juste, afin de les livrer entre vos mains. C'est à vous que le pauvre a été laissé : vous serez le protecteur de l'orphelin.

14. *Sed* vides : quia tu perversitatem et iram aspicias, ad dandum in manus tuas :

15. Tibi relinquit *causam suam* pauper, pupillo tu es adjutor.

COMMENTAIRE

il a douté de votre justice et de votre Providence ; il a cru que vous ne le voyiez point, ou que vous ne pensiez point à le punir. Il fait allusion au verset 26, où l'impie irrite le Seigneur, en disant dans son orgueil, ou dans son emportement, qu'il échappera à tous les maux ; mais la justice divine aura son heure.

ÿ. 34. UT TRADAS EOS IN MANUS TUAS. Si vous différez de venger l'injure que l'on fait au juste, ce n'est point que vous soyez sourd à ses plaintes, ou que vous fermiez les yeux à la malice de l'impie ; vous le considérez attentivement ; et lorsque le temps de la vengeance sera venu, vous l'accablerez sous le poids redoutable de votre main. Voici comment on peut paraphraser l'hébreu : L'impie dit que vous ne le voyez point ses crimes, et que vous ne le voyez point ; il se trompe : Vous voyez toutes ses calomnies et ses violences ; vous avez les yeux ouverts sur ses impiétés et sur ses injustices ; vous voyez les crimes qu'il commet contre vous et contre votre peuple, les impiétés qui irritent depuis si longtemps votre colère. Vous savez le mal qu'il mérite, et les tourments que vous lui préparez. On peut donner tous ces sens à : *Tu laborem et dolorem consideras*. Vous différez leur supplice, afin de les livrer enfin à votre vengeance et à des supplices éternels (1).

Le syriaque : *Vous voyez son crime et ses emportements ; et vous attendez qu'il soit livré entre vos mains !* Attendez-vous qu'un autre vous l'amène ? Ses crimes ne sont-ils point encore assez grands et assez connus ? Dieu considère l'impie et attend que ses crimes soient montés à leur comble, pour les punir avec la dernière rigueur, selon saint Jean Chrysostôme. Saint Augustin veut que le prophète s'adresse à Dieu, comme pour lui dire : L'on croirait, en voyant vos égards et votre lenteur, ô mon Dieu, que vous regardiez comme une chose pénible et difficile, de tirer vengeance du pécheur. On voit bien que vous n'aimez point ces exécutions rigoureuses.

TIBI DERELICTUS EST PAUPER ; ORPHANO TU ERIS ADJUTOR. Un des principaux attributs de Dieu dans l'Écriture, c'est celui de protecteur du pauvre et de l'orphelin. Il déclare partout qu'il

prendra leur parti, qu'il écouterà leurs cris, qu'il tiendra comme fait à lui-même, tout le bien et tout le mal qu'on leur fera.

On peut demander pourquoi le prophète insiste si fort sur l'oppression des affligés, et sur la tyrannie qu'exercent les méchants contre eux ; pourquoi il implore avec tant d'instance la protection divine. Il savait que les tribulations étaient un des moyens les plus propres à sanctifier et à purifier les âmes. Dans une infinité d'endroits des psaumes, les auteurs, quels qu'ils soient, font voir les avantages de l'humiliation et des souffrances.

La réponse à cette question embrasse plusieurs points de vue : 1° Sous la loi de Moïse, Dieu avait promis des bénédictions temporelles à l'exercice des vertus. Il est vrai que ces bénédictions étaient promises, non à chaque particulier, mais à la nation, si elle demeurait fidèle à la loi du Seigneur. Cependant les prophètes, voyant le grand nombre des méchants et le grand nombre des opprimés, craignaient avec raison que les justes ne se défiassent des promesses de Dieu ; qu'ils ne distinguassent pas assez les intérêts de la nation de ceux des particuliers. Cette épreuve était plus délicate et plus dangereuse pour les Hébreux, que pour nous ; parce que Jésus-Christ n'a fait aucune promesse de biens temporels, ni aux particuliers, ni aux peuples chrétiens. Quand toutes les nations de la chrétienté seraient dans l'oppression et dans les souffrances, comme le furent tous les fidèles répandus sur la terre, durant les persécutions, il ne s'ensuivrait rien contre la Providence, ni contre la fidélité de Dieu. Les Hébreux étaient dans une position différente, et les prophètes avertissaient sans cesse la nation des malheurs temporels qui la menaçaient, si elle n'était pas fidèle à la loi de Dieu. C'était donc pour prévenir le trouble et les doutes des gens de bien, que le psalmiste implorait ici pour eux l'assistance divine, même à l'égard des biens temporels.

2° Le prophète donnait, dans ces prières si vives et si souvent répétées, des avis salutaires et effrayants aux impies et aux méchants de son siècle. Il les faisait ressouvenir des vengeances divines ; et plus ils étaient multipliés, plus ses

(1) Les Septante : Βλέπει; ὅτι σὺ πόνον καὶ θυμὸν κατανοεῖς, τοῦ παραδούνη; αὐτὸν εἰς χεῖρας σου. *Aquil.* Ο'ρᾶ; ὅτι

σὺ μόγητον, καὶ παροργισμὸν ἐποπτεύει;. *Sym.* Εἶδες ὅτι σὺ πόνον καὶ παροργισμὸν ἐπιβλέπεις.

15. Contere brachium peccatoris et maligni; quæretur peccatum illius, et non inveniatur.

16. Dominus regnabit in æternum, et in sæculum sæculi; peribitis, gentes, de terra illius.

17. Desiderium pauperum exaudivit Dominus; præparationem cordis eorum audivit auris tua,

15. Brisez le bras du pécheur et du méchant; on cherchera le fruit de son péché, sans qu'on puisse le trouver.

16. Le Seigneur régnera éternellement, et dans les siècles des siècles. Vous, nations infidèles, vous périrez de sa terre.

17. Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres; votre oreille, ô mon Dieu, a entendu la préparation de leur cœur.

15. Contere brachium impii et mali: quæres impietatem ejus, et non inuenies.

16. Dominus Rex in seculum et in æternum, perierunt gentes de terra ejus.

17. Desiderium humilium exaudis Domine, præparas cor eorum: intendere facis aurem tuam.

COMMENTAIRE

reproches devaient être énergiques, puisque leur grand nombre pouvait faire craindre que l'impiété et la méchanceté ne devinssent générales dans la nation; ce qui attirerait sur elle les fléaux de Dieu, comme il arriva en effet sous les rois descendants de David.

3° Le prophète, éclairé des lumières du Saint-Esprit, écrivait pour tous les temps; il prévoyait autant les tentations et les persécutions des chrétiens, que celles des Juifs. Or, les justes du christianisme ont, outre leurs ennemis visibles, qui sont les impies et les pécheurs, tout l'enfer acharné à leur perte. C'est contre ces puissants adversaires que le prophète implore le secours d'en haut. Le démon est, comme nous l'apprend le prince des apôtres, un lion rugissant, qui cherche sans cesse à ravir sa proie. C'est un esprit endurci dans le mal; il ne se souvient de Dieu que pour le blasphémer; il ne pense aux jugements de Dieu, que pour s'irriter de leur rigueur, et pour entraîner les hommes dans l'abîme auquel il est lui-même condamné.

4° Enfin, les plaintes et les cris du prophète sont un avertissement pour les justes même, ou pour ceux qui se croient exempts de toutes violences contre le prochain. Quand nous lisons tout ce que les psalmistes ont écrit des menées, des entreprises, des complots de ces hommes qu'ils appellent *impies, pécheurs et méchants*, nous devons faire attention à nous-mêmes, pour examiner s'il n'y a point en nous quelques procédés injustes contre nos frères, si nous ne profitons point de leur faiblesse, pour les humilier, pour les abaisser, nous élever au-dessus d'eux; si, dans le concours de leurs intérêts et des nôtres, nous n'avons pas toujours l'œil ouvert, pour établir notre fortune ou notre réputation à leurs dépens. Oh! qu'il y a de détours dans notre cœur, et que nous sommes ingénieux à nous faire des principes contraires à la charité!

Û. 15. CONTERE BRACHIUM PECCATORIS ET MALIGNI... Brisez-le, réduisez-le en poudre; effacez tellement sa mémoire et celle de ses crimes, que l'on n'en entende plus parler. Ou bien: Brisez les bras de Nabucodonosor; tirez-en une vengeance si publique et si éclatante, que l'impiété n'ose plus se montrer. Saint Augustin: Brisez le bras du pécheur; ôtez-lui les instruments de ses méchancetés; et après cela, vous le trouverez juste (1). Mieux vaut sans doute l'entendre comme une ironie: Brisez le bras du pécheur; tirez une vengeance sévère de ses crimes et de ses excès; et l'on verra si on ne le trouvera point, comme il s'en est flatté. Ou bien: Et il verra si vous n'en recherchez point la vengeance, comme il l'a dit: *Dixit enim in corde suo: Non requiret.* Symmaque (2): *On recherchera son impiété; en sorte qu'on ne le trouvera plus lui-même.* Si vous le jugez dans la rigueur, il périra pour ses crimes. Bientôt il sera comme réduit au néant, il ne paraîtra plus (3).

Û. 16. DOMINUS REGNABIT IN ÆTERNUM... PERIBITIS GENTES DE TERRA ILLIUS. Si Dieu ne se hâte pas de vous punir, c'est qu'il est éternel. Vous ne pouvez échapper à sa vengeance. S'il vous épargne dans le temps, c'est pour vous punir dans l'éternité. Si vous vivez dans l'impunité durant votre vie, il vous châtiara après la mort. Et vous, peuples infidèles, nations ennemies d'Israël, qui avez injustement envahi son héritage: Babyloniens, qui en avez fait la conquête; Philistins, Iduméens, qui l'avez occupé comme une terre abandonnée, et livrée au premier saisissant; le Seigneur n'a point oublié vos crimes; il vous exterminera du pays qu'il a promis aux patriarches: vous périrez de la terre que le Seigneur s'est réservée.

Û. 17. DESIDERIUM PAUPERUM EXAUDIVIT DOMINUS. Dieu n'attend pas que les pauvres crient vers lui et lui demandent vengeance contre l'oppression des méchants. Ceux-ci peuvent quelquefois avoir assez de pouvoir, et se rendre assez terribles

(1) Ita Chrysost. Confer. Isai. xxviii. 19. Vexatio dabit intellectum auditui.

(2) Symmach. Εὐχρητισται ἡ ἀπέβεια αὐτοῦ, ἵνα μὴ εὐρεθῆ αὐτότος.

(3) Ita Chrysost. Theodoret. Origen. Nicephor. Athanas. Vidè Calenam. Et ita August. hic. Judicatur et de peccato suo, et ipse periet propter peccatum suum.

38. Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram

38. Pour juger en faveur de l'orphelin, et de celui qui est opprimé, afin que l'homme n'entreprenne plus de s'élever sur la terre.

18. Ut judices pupillo et pauperi, ne addat ultra *impus* ut conterat hominem e terra.

COMMENTAIRE

pour étouffer la voix des pauvres et des affligés ; mais le Seigneur voit la tristesse dont leur cœur est pénétré ; il entend leurs désirs et leurs gémissements les plus secrets ; il voit la disposition de leur cœur ; il les écoute avant qu'ils crient (1) ; il prévient leurs besoins et leurs vœux. C'est son Esprit qui gémit, et qui crie au fond de leur cœur (2) ; c'est lui qui forme en eux les désirs et les vœux qu'ils lui adressent (3). Et comment serait-il sourd à une voix si forte et si puissante ? Symmaque traduit (4). Vous avez écouté le désir des pauvres : *Que votre oreille entende la résolution de leur cœur.* Saint Jérôme : *Seigneur, vous avez écouté le désir des pauvres ; vous avez préparé leur cœur ; que votre oreille les écoute.* Les paroles de l'âme sont ses désirs, dit saint Grégoire (5). Le

cri du cœur est la charité, dit saint Augustin (6) : *Amore petilur, amore quærilur, amore pulsatur, amore revelatur ; amore denique in eo quod revelatum est, permanetur.*

ÿ. 38. JUDICARE PUPILLO ET HUMILI, UT NON... Il faut joindre ceci à la fin du verset précédent. Que votre oreille écoute les prières et les gémissements de votre peuple captif ; afin que, touché de compassion, vous vengiez ses injures, et que vous réprimiez les Babyloniens, qui oppriment les faibles. Que le méchant ne continue plus ses violences contre les faibles, et qu'il ne les fasse pas périr de dessus la terre (7), qu'il ne les y opprime plus par ses violences, qu'il ne les chasse plus de leur héritage, de leur pays, de leur maison.

(1) *Isai.* LXV. 24. Antequam clament ego exaudiam.

(2) *Galat.* IV. 6.

(3) *Rom.* VIII. Ipse spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.

(4) Τὴν προθυμίαν τῆς καρδίας ἀντὶ τῶν πόσθησι τοῦ οὐδοῦ σοῦ.

(5) *Greg. Moral. lib. II. cap. 4.* Animarum verba. sunt ipsa desideria.

(6) *Aug. de Moribus Ecclesie.* — (7) *Ita Syr. Mont. Pagn.*

PSAUME X

Les amis de David lui conseillent de se sauver dans les montagnes, pour éviter les poursuites de Saül. Il répond, qu'ayant mis sa confiance au Seigneur, il ne craint rien sous sa protection.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XI.—Victori, Davidis.

ARGUMENT

On peut traduire l'hébreu : Psaume de David, au maître de la musique. Ou simplement : A David, maître de la musique. Les pères (1) et presque tous les commentateurs rapportent ce psaume au commencement des persécutions de Saül contre David. Les amis de ce dernier, voyant la mauvaise volonté du roi, conseillent à David de se retirer dans les montagnes, de peur qu'enfin il ne tombe entre ses mains. David témoigne sa confiance en Dieu, et se justifie de ce qu'il ne désère pas à leur avis.

Quelques anciens Juifs allégoristes l'expliquent d'Ézéchias, attaqué par Sennachérib, à qui l'on conseillait de se retirer, de peur d'être opprimé par les armes du roi d'Assyrie. Plusieurs pères (2) l'expliquent dans un sens mystique des hérétiques, qui tâchent de persuader aux fidèles de se retirer avec eux de l'Église, pour vivre séparés des autres, dans une plus grande perfection de vie, ou dans une plus grande pureté de doctrine.

1. In Domino confido ; quomodo dicitis animæ meæ : Transmigra in montem sicut passer ?

1. Je mets ma confiance dans le Seigneur. Comment dites-vous à mon âme : Fuyez sur la montagne comme un passereau.

1. In Domino speravi : quomodo dicitis animæ meæ, ut transmigret a monte vestro sicut avis ?

COMMENTAIRE

ÿ. I. IN DOMINO CONFIDO : QUOMODO DICITIS ANIMÆ MEÆ : TRANSMIGRA IN MONTEM SICUT PASSER. Ce conseil venait des amis de David, qui craignait que Saül n'usât des dernières violences pour le perdre. David ne se rendit à leurs avis, que lorsqu'il ne pût plus demeurer, et que le Seigneur lui eût déclaré, par l'oracle du grand prêtre, que le parti qu'il prenait en se retirant, était dans son ordre (3). Il obéit à Dieu et non à la frayeur naturelle. Selon la remarque du P. Berthier, c'est communément un mauvais conseil de la part des amis, ou un artifice des ennemis, surtout de ceux du salut, que de nous suggérer des changements de situation, sous prétexte d'éviter les dangers, les persécutions, ou sous prétexte même de mener une vie plus parfaite. Pour se déterminer à ces changements, il faut des raisons évidentes et consulter beaucoup le Seigneur, qui ne nous manque point dans ces occasions. Le

remède général à ces sortes de suggestions pour le changement, est de dire : *Je mets ma confiance en Dieu, pourquoi chercherais-je ailleurs un asile ?*

Il est peu de personnes qui n'aient éprouvé la méchanceté des hommes, qui n'aient été exposées à leurs traits ; mais il n'y en a absolument point à qui les ennemis du salut n'aient dressés des embûches ; il n'en est point qui n'aient eu à se défier de leurs passions, de leurs mauvaises habitudes, de leur imagination dérégulée : ce sont des ennemis domestiques, bien plus redoutables que les étrangers, que les puissances même de l'enfer. La confiance en Dieu est nécessaire pour les combattre, mais il faut aussi prendre l'armure dont l'Apôtre parlait à ses disciples, *la ceinture de la vérité, la cuirasse de la justice, la chaussure de l'évangile, le bouclier de la foi, le casque du salut et le glaive de l'esprit, qui est la parole de Dieu* (4).

(1) Chrysost. Theodoret. Euthym. Beda. etc.

(2) Hieronym. Aug. Greg. Magn. Cassiodor.

(3) 1. Reg. XXII. 17. 18.

(4) Ephes. IV. 14. 15. 16. 17.

2. Quoniam ecce peccatores intenderunt arcum; paraverunt sagittas suas in pharetra, ut sagittent in obscuro rectos corde;

3. Quoniam quæ perfecisti destruxerunt; justus autem quid fecit?

4. Dominus in templo sancto suo; Dominus in cælo sedes ejus. Oculi ejus in pauperem respiciunt, palpebræ ejus interrogant filios hominum.

5. Dominus interrogat justum et impium; qui autem diligit iniquitatem odit animam suam.

2. Parce que voilà les pécheurs qui ont tendu leur arc; ils ont préparé leurs flèches dans leurs carquois, afin de percer dans l'obscurité ceux qui ont le cœur droit;

3. Parce qu'ils ont détruit ce que vous avez fait de plus grand. Mais le juste, qu'a-t-il fait?

4. Le Seigneur est dans son saint temple; le Seigneur a son trône dans le ciel; ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre; ses paupières interrogent les enfants des hommes.

5. Le Seigneur interroge le juste et l'impie. Ainsi celui qui commet l'iniquité, hait son âme.

2. Quoniam ecce, impii tetenderunt arcum, paraverunt sagittam suam super chordam, ut jaculentur in caligine in rectos corde.

3. Certe retia destructa sunt: justus quid operatus est?

4. Dominus in templo sanctitatis suæ, Domini in cælis est solium: oculi ejus vident, palpebræ ejus probant filios hominum.

5. Dominus justum probat: impium autem et diligentem iniquitatem odio habet anima ejus.

COMMENTAIRE

§. 2. QUONIAM ECCE PECCATORES... Ils ont tout préparé; leurs flèches sont déjà sur la corde (1); l'arc est bandé; ils sont prêts à le décocher sur vous. Ils ne vous attaqueront point hautement et à découvert, mais en secret, en trahison, pendant la nuit (2). Vos ennemis tâchent de vous perdre dans l'esprit de Saül, par des pratiques sourdes et secrètes, entretenant et augmentant les défiances de ce prince soupçonneux et cruel.

§. 3. QUONIAM QUÆ PERFECISTI DESTRUXERUNT: JUSTUS AUTEM QUID FECIT. Les partisans de Saül, et Saül lui-même détruisent, autant qu'il est en leur pouvoir, ce que vous avez fait et résolu en ma faveur, ô mon Dieu! Ils veulent me faire périr et rendre vaines et inutiles vos promesses et votre choix (3). Car, pour moi, Seigneur, qu'ai-je fait? Sont-ce mes crimes, mes mauvais services, mon ambition, qui m'ont rendu odieux à ce prince et à ses gens? Vous êtes témoins de mon innocence. C'est moins à moi qu'à vous, qu'on en veut. Mes ennemis ont renversé toutes vos lois (4), ils ont foulé aux pieds le droit divin et humain. Et que faire dans cette extrémité, ou qu'ai-je fait pour m'attirer ces persécutions?

§. 4. DOMINUS IN TEMPLO SANCTO SUO; DOMINUS IN CÆLO SEDES EJUS. (§. 5) OCULI EJUS IN PAUPEREM. Voici le vrai motif de ma confiance et de mon intrépidité: premièrement, mon innocence; secondement, la présence du Seigneur dans son temple ou dans son tabernacle, et dans le ciel, d'où il voit tout ce qui se passe ici-bas; et troisièmement enfin, sa qualité de défenseur du pauvre et de l'opprimé. Mon innocence et ma

faiblesse sont des titres qui m'assurent de la protection du Seigneur. Il connaît la pureté de mes mains et de mon cœur. Je suis certain qu'il ne permettra point que je succombe à mes ennemis. Si l'on prend ici le nom de *temple* dans sa signification rigoureuse, on ne pourra attribuer ce psaume à David, puisque le temple ne fut bâti qu'après sa mort. Mais nous avons montré (§) que le Tabernacle et le lieu où était l'Arche, sont quelquefois appelés la maison de Dieu et son temple, même avant David.

L'hébreu ne parle point *du pauvre*, que les Septante, la Vulgate et l'arabe ont lu. Théodoret lit (6): *Les yeux du Seigneur considèrent la terre; ses paupières examinent les enfants des hommes.* Quelque éloigné et quelque élevé que soit le Seigneur au-dessus de nous, il ne néglige point les enfants des hommes; il observe toutes leurs démarches et examine toutes leurs actions. Ainsi je suis rempli de confiance, que ma justice ne sera point opprimée jusqu'à la fin. Dieu mettra des bornes à la malice et à la puissance de mes ennemis. Éliphas, dans Job, reconnaît cette vérité, que Dieu est attentif à toute la conduite des hommes (7): *Ne savez-vous pas que le Seigneur est élevé au-dessus des cieus et des astres? Et vous dites: Que fait le Seigneur? Il ne juge qu'à travers l'obscurité. Les nues lui servent de retraite, et il ne voit pas ce qui se passe autour de nous.* Il propose ce sentiment comme celui de l'impie.

§. 5. DOMINUS INTERROGAT JUSTUM ET IMPIUM. Le Seigneur est le juste juge des bons et des méchants; il les interroge et les examine juridi-

(1) Aquil. Syr. Η ὄρασαν βέλος; αὐτῶν ἐπὶ τὴν νεύραν.

(2) Les Septante: Ἐν σκοτεινῇ. Aug. In obscura luna. Dans une nuit où la lune ne luit point: Nocte illumi. Syr. Ω; ἐν ζόρῳ. vi. Edit. Β' ἐν τῷ ἐπιθεῖξει τὸ σκότος.

(3) Theodoret.

(4) Ita Syr. Ο'ι θεῖμοι. Alius, Α'ι διδασκάλιαι. Les

instructions. Aquil. Ο'ι θεμελίοι. Les fondements. vi. Edit. Α'ι διδασκάλιαι. Les traditions.

(5) Voyez le commentaire sur le psaume v. 7.

(6) Ο'ι ὀρθαλμοὶ αὐτοῦ ἐπισκέπουσιν τὴν οἰκουμένην, τὰ βλέφαρα αὐτοῦ ἐξετάζει τοῦ: ὑοῦ: τῶν ἀνθρώπων LXX. Ε'ι, τὸν πένητα ἐπισκέπουσιν. Ita Origen. et Basil. Chrysost. Euseb. Athanas. — (7) Job. xxii. 12. 13.

6. Pluet super peccatores laqueos ; ignis et sulphur, et spiritus procellarum, pars calicis eorum.

7. Quoniam justus Dominus, et justitias dilexit ; æquitatem vidit vultus ejus.

6. Il fera pleuvoir des pièges sur les pécheurs ; le feu et le soufre, et le vent impétueux des tempêtes sont le calice qui sera leur partage.

7. Car le Seigneur est juste, et il aime la justice ; il regarde l'équité d'un œil favorable.

6. Pluet super impios, laqueos, et ignem, et sulphur : et spiritus procellarum erit pars calicis eorum.

7. Quoniam justus Dominus, justitias diligit : rectum videt facies ejus.

COMMENTAIRE

quement ; il les châtie et les éprouve (1). *Interroger*, se prend quelquefois dans ce sens. Ainsi, quiconque veut sauver son âme et la garantir des derniers malheurs, doit éviter l'iniquité ; car celui qui aime le péché, hait son âme. Il faut être ennemi de soi-même, de sa propre vie, de son bonheur, pour commettre le crime.

Si Dieu permet que le juste souffre de la part de l'impie, c'est pour éprouver son innocence et sa vertu ; mais s'il afflige le méchant, c'est en haine de ses crimes. Quelques auteurs traduisent (2) : *Le Seigneur est un juste examinateur de l'homme, mais il hait le méchant, etc.*

ÿ. 6. PLUET SUPER PECCATORES LAQUEOS : IGNIS ET SULPHUR. David fait allusion à la destruction de Sodome (3). Il rappelle ce fameux exemple de la colère de Dieu sur les impies, pour prouver sa justice vengeresse. L'incendie de Sodome est la figure du feu éternel, suivent l'apôtre saint Jude (4). Ces expressions : *Il fait pleuvoir les pièges sur les pécheurs*, marquent admirablement le châtement prompt, subit, violent, inévitable, des méchants. Ils seront comme enveloppés et surpris d'une pluie impétueuse, d'une infinité de maux, qui les accableront lorsqu'ils y penseront le moins. Le feu, le soufre, la tempête, les ouragans, les éclairs, les tonnerres, le feu du ciel, la grêle, les bouleversements, tout cela marque les peines dont Dieu punit quelquefois les impies en ce monde, et celles qu'il leur réserve dans l'enfer pour l'éternité.

PARS CALICIS EORUM. Dans les repas, on distribuait à chacun sa portion de vin dans sa coupe, de même que celle de la viande sur une assiette et dans un plat. *La coupe* est mise pour la part des maux de la vie, que chacun de nous doit souffrir. Les méchants ne sont pas mal partagés. Les charbons, le feu, le soufre, la tempête, sont dans leur coupe. Voilà leur partage. Cette comparaison du

calice, se met souvent en ce sens dans l'Écriture (5).

ÿ. 7. QUONIAM JUSTUS DOMINUS. Le Seigneur traitera les méchants de la manière qu'on vient de voir, parce qu'il est souverainement juste et qu'il a les yeux ouverts sur l'équité ; qu'il l'aime, qu'il l'approuve. Il récompense le juste et punit l'iniquité.

La peinture que fait le prophète des châtements réservés aux pécheurs, est terrible. Il paraît en avoir emprunté l'idée à la catastrophe des cinq villes abominables, sur lesquelles le Seigneur *fit pleuvoir des torrents de feu et de soufre* (6). Il y ajoute les *pièges* et la *tempête*. Ces *pièges* sont, ou les lieux dans lesquels Jésus-Christ dit que les réprouvés seront garottés, quand le souverain juge aura ordonné de les *lier comme en gerbes, pour être jetés au feu* (7) ; ou bien, ce qui est aussi terrible, ces *pièges* sont l'abandon de Dieu en cette vie, d'où suivent une infinité de crimes qui lient et enchaînent le pécheur, en sorte qu'il lui est comme impossible de s'en dégager. Ce *tourbillon furieux* est sans doute le même dont l'apôtre saint Jude (8) menace les impies, et qu'il dit *leur être réservé pour toute l'éternité*.

La raison de ces vengeances si redoutables, c'est que le *Seigneur est juste*, et qu'il aime essentiellement la *justice*. Il l'aime en Dieu, c'est-à-dire infiniment, et il la venge en Dieu, c'est-à-dire par des peines éternelles. Comme sa bonté, sa sagesse, sa puissance sont infinies, sa justice l'est aussi ; comme il récompense l'observation de ses lois par des couronnes qui ne se flétriront jamais, il en punit la violation par des châtements qui n'auront point de fin. Comme nous ne connaissons pas toute l'étendue de sa libéralité, nous ignorons également les droits de sa justice, et nous savons seulement qu'il ne frappe que les coupables, et qu'il ne les frappe que selon le degré des connaissances qu'ils ont eues, et des moyens dont ils ont pu user pour éviter leur perte.

(1) Sap. II. 10. Tormento interrogemus eum. Et VI. 4. Interrogabit opera vestra. XI. 11. Hos quidem tamquam pater monens probasti, illos autem tamquam durus rex interrogans condemnasti.

(2) Quid apud Chrysost. Κύριος δίκαιος; ἐξαρτή;

(3) Ita Theodoret. Genes. XIX. 4.

(4) Jude ÿ. 7. Factæ sunt in exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes.

(5) Psalm. LXXIV. 9. - Isai. LI. 17. 22. - Jerem. XXV. 15; XLIX. 12. - Thren. IV. 21. - Matth. XX. 22; XXVI. 30. 42. - Johan. XVIII. 11.

(6) Gen. XIX. 24. - (7) Matth. XIII. 30. - (8) Jud. 13.

PSAUME XI

Peinture de la corruption du siècle et de l'infidélité des hommes. Le psalmiste implore le secours de Dieu. Il prédit la perte de ses ennemis.

In finem, pro octava, Psalmus David.

Pour la fin, pour l'octave, psaume de David.

PSALMUS XII. — 1. Victori super octavam, canticum Davidis.

ARGUMENT

IN FINEM PRO OCTAVA, PSALMUS DAVID. *Psaume de David pour la fin, sur l'octave, sur le schémînith ou psaume de David adressé au maître de la musique, qui préside à la huitième bande des musiciens.* Voyez le titre du psaume VI, et le premier livre des Paralipomènes, ch. xv, 21, et xxv, 15, où cette huitième bande est bien marquée. Les anciens qui ont donné un sens spirituel à ces termes : *Pro octava*, l'entendent, ou de l'incarnation, ou de la passion du Sauveur, ou du dernier jugement (1). Ceux qui se sont le plus attachés à l'explication littérale du psaume, sans beaucoup faire attention au titre, sont partagés. La plupart le rapportent au temps des persécutions de Saül (2 ; d'autres, au temps d'Absalom (3) ; d'autres, à la captivité de Babylone (4) ; et d'autres le regardent simplement comme un psaume moral, qui exprime les désordres et la corruption des mœurs qui régnaient alors ; principalement le manque de bonne foi et de droiture. L'opinion qui le fixe au temps de Saül, se soutient assez bien. David se plaint au Seigneur de la mauvaise foi et des fourberies des courtisans, qui aigrissaient l'esprit de Saül contre lui et qui s'efforçaient de rendre sa fidélité suspecte. Il invective contre ceux qui entraient dans la mauvaise passion de ce prince, par une complaisance criminelle, et qui servaient d'instruments à sa malice et à sa cruauté. Tels furent ceux qui vinrent dire à David (5) : *Vous êtes agréable au roi et tous ses officiers vous chérissent, ainsi pensez à devenir gendre du roi.* Ils le disaient pour l'exposer à une mort évidente, et pour s'en défaire. On peut en particulier le rapporter au temps de la trahison de Doëg et des Ziphéens ; le premier déclara au roi ce qui s'était passé à Nobé, entre David et Achimélech (6), et les autres vinrent annoncer à ce prince que son ennemi était dans leur canton (7). Mais le rapport qu'il a avec les psaumes XIII, XIV et LII, qui regardent la captivité de Babylone, nous détermine à ce dernier sentiment.

1. Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus, quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum.

1. Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus aucun saint ; car les vérités sont devenues rares parmi les enfants des hommes.

2. Serva, Domine, quoniam defecit misericors, quoniam defecerunt fideles a filiis hominum.

COMMENTAIRE

¶ 1. DEFECIT SANCTUS. Il a été vrai dans tous les siècles, et il l'est encore dans tous les temps, que le nombre des saints, des gens de bien, des justes, est bien petit, et que les vérités, surtout celles de la morale et de la religion, sont bien affaiblies, bien diminuées et bien obscurcies, peu connues et encore moins pratiquées. Quand on envisage les peintures que les prophètes nous

font des désordres qui ont régné parmi les Hébreux, et quand on réfléchit sur ceux que les pères et les auteurs ecclésiastiques de tous les siècles ont remarqués dans le christianisme, on est tenté de dire encore aujourd'hui avec le psalmiste : *Defecit sanctus, diminutæ sunt veritates a filiis hominum.* Ou, avec un ancien sage (8) : *Tout est plein de méchants.*

(1) Theodoret. August.

(2) Muis, Bossuet.

(3) Grotius. — (4) Ferrand.

(5) 1. Reg. XVIII, 22.

(6) 1. Reg. XXII, 9.

(7) 1. Reg. XXIII, 19.

(8) Bias. apud Laërt. Οὐτὶ πᾶσι εἰσὶν οὐ καλοὶ. Vel ut est apud Clem. Alexand. Strom. lib. 1. Πάντες ἀνομοῦτοι κακοὶ.

2. Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum; labia dolosa, in corde et corde locuti sunt.

3. Disperdat Dominus universa labia dolosa, et linguam magniloquam.

4. Qui dixerunt: Linguam nostram magnificabimus; labia nostra a nobis sunt. Quis noster dominus est?

2. Chacun ne dit que des choses vaines et fausses à son prochain; leurs lèvres sont pleines de tromperies, et ils parlent avec un cœur double.

3. Que le Seigneur perde entièrement toutes les lèvres trompeuses, et la langue qui parle avec insolence.

4. Ils ont dit: Nous acquerrons de la gloire et de l'éclat par notre langue; nos lèvres dépendent de nous: Qui est notre maître?

3. Mendacium loquitur quisque cum proximo suo: labio blanditiarum in corde et corde loquuntur.

4. Succidat Dominus universa labia blanda, linguam loquentem magna:

5. Qui dicunt: Linguam nostram roborabimus: labia nostra nobiscum: quis Dominus nobis?

COMMENTAIRE

ŷ. 2. LABIA DOLOSA, IN CORDE ET CORDE LOCUTI SUNT. Il y a un grand sens dans cette expression: *Ils ont parlé dans le cœur et dans le cœur*; elle signifie que le fourbe parle comme s'il avait deux cœurs, un dans sa poitrine et l'autre dans sa bouche. Le créateur ne nous a donné qu'un cœur, c'est-à-dire qu'une âme où se forment les pensées, et la bouche n'est destinée qu'à énoncer ce que l'âme dit en elle-même. Le mensonge est, par conséquent, contraire à la loi naturelle. Si nous étions tous de purs esprits, et que nous pussions lire dans nos pensées réciproques, il n'y aurait jamais de mensonge, et nous ne tromperions jamais personne; mais, dans la nécessité de traiter par la parole avec les autres hommes, la bouche doit toujours suivre le langage du cœur, et nous ne croyons pas qu'il y ait aucune exception à cette règle, si souvent combattue par les usages du monde. Nous ne devons pourtant pas être soupçonneux à l'égard des autres, ni les taxer de duplicité; Dieu seul est le juge souverain des pensées. Il ne nous est permis que d'être en garde contre la fraude; mais pour cela, il faut une grande prudence, et quelque usage du monde. Pour n'être point trompé, il faut traiter peu avec les hommes. Quand on n'a point d'affaires avec eux, on doit les supposer fidèles; quand on a été trompé, ce n'est pas une raison de croire qu'on le sera toujours, mais seulement un avis pour être plus circonspect.

ŷ. 3. DISPERDAT DOMINUS UNIVERSA LABIA DOLOSA, ET LINGUAM MAGNILOQUAM. Il prédit la perte des menteurs et des orgueilleux, qui se vantent avec insolence. Il ne souhaite point leur malheur; il demande leur correction: il ne fait point des imprécations contre eux; mais des prédictions (1): *Numquid maledicendo dicit? Non: quia non est mos Sanctorum maledicere: sed pronuntiando quod futurum est, dixit; non optando, sed prophetando.* Les langues superbes, dont il parle, sont celles qui disent ce qu'on va voir au verset

suivant: *Nous sommes les maîtres de nos bouches: qui est notre Maître? Ce sont des blasphémateurs comme le pharaon, qui disait (2): Qui est le Seigneur pour l'écouter, et pour laisser aller Israël? Je ne connais point le Seigneur, et je ne laisserai point sortir Israël; ou des insolents comme le rabsacès, qui disait (3): Ne vous flattez pas que votre Dieu vous délivre des mains du roi d'Assyrie. Les dieux des nations ont-ils garanti leur pays de la puissance de ce grand monarque? Ou enfin des superbes comme Nabucodonosor, qui disait à Daniel (4) et à ses compagnons: Si vous n'adorez la statue que j'ai fait ériger, vous serez jetés dans les flammes. Et qui est le Dieu qui garantira de ma main?*

ŷ. 4. QUIS NOSTER DOMINUS EST? Il ne s'agit pas ici de la divinité en elle-même: mais on conteste à Dieu comme à une créature toute supériorité effective. אדון *Adôn* signifie *maître, seigneur*, dans le sens positif et non simplement honorifique.

On trouve dans ces deux versets plusieurs instructions.

1° Qu'il ne faut pas être surpris ni de la fausseté des fourbes ou des flatteurs du siècle, ni de l'insolence des impies qui s'élèvent aujourd'hui avec tant de hardiesse contre le Seigneur et contre ses lois. David se plaint des mêmes excès; et faut-il s'en étonner? Le cœur humain a toujours été le même, toujours ennemi de la vérité, et toujours rempli d'orgueil.

2° Que le Seigneur détruira un jour ces *langues pernicieuses*. S'il ne les punit pas toujours d'une manière visible dans cette vie, elles n'en ont que plus à craindre pour la vie future. Le Seigneur ne perd jamais les droits de sa justice, et sa longue patience est comme le prélude d'un jugement bien terrible.

3° Qu'il faut réprimer en nous jusqu'aux premiers mouvements de duplicité, d'orgueil, d'impatience, ou de quelque autre passion que ce soit qui nous porterait à des discours de flatterie, à

(1) Hieronym. hic. Vide et Chrysost. et Theodoret.

(2) Exod. v. 2.

(3) IV. Reg. XVIII. 19. 33.

(4) Dan. VII. 15.

5. Propter miseriam inopum, et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus. Ponam in salutari; fiducialiter agam in eo.

6. Eloquia Domini, eloquia casta; argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum.

5. Je me lèverai maintenant, dit le Seigneur, à cause de la misère de ceux qui sont sans secours, et du gémissement des pauvres; je procurerai leur salut, en les mettant en un lieu sûr; et j'agirai en cela de manière à inspirer la confiance.

6. Les paroles du Seigneur sont des paroles chastes et pures, comme un argent éprouvé au feu, purifié dans le creuset de terre, et raffiné jusqu'à sept fois.

6. Propter vastitatem pauperum, propter clamorem inopum, nunc surgam, dicit Dominus: ponam in salutem cui laqueum injicit.

7. Eloquia autem Domini eloquia munda, argentum excoctum in fornace terrea, defæctum septemplexiter.

COMMENTAIRE

des emportements contre le prochain, à des observations malignes ou critiques sur la religion; en un mot, qu'il importe extrêmement de tenir notre langue en bride, de la maîtriser par la réflexion et par le souvenir des jugements de Dieu. L'instruction de l'apôtre saint Jacques (1), sur la difficulté de gouverner la langue, est effrayante.

ÿ. 5. PROPTER MISERIAM INOPUM, ET GEMITUM PAUPERUM, NUNC EXURGAM. Dieu, touché de la misère du pauvre et indigné de l'insolence des méchants, se lève, pour en tirer vengeance; comme un héros qui se lève, et qui se met en campagne, pour disperser ses ennemis. Quelques pères (2) entendent tout ceci dans un sens spirituel, des gémissements de la nature humaine, et des vœux des anciens patriarches, auxquels Dieu accorde la venue de son Fils. Mais il est tout naturel de l'expliquer de la délivrance de la captivité de Babylone (3).

PONAM IN SALUTARI; FIDUCIALITER AGAM IN EO. On attribue ordinairement ces paroles à Dieu. Je me lèverai, je tirerai mon peuple de la captivité et de l'oppression; je lui procurerai un salut, un bonheur fixe et permanent dans son pays; et je le ferai sans que personne ose seulement paraître en ma présence, pour s'opposer à moi. On peut aussi le rapporter au peuple hébreu, en ce sens: *Je mettrai mon espérance en son salut, et j'aurai une enlère confiance en lui*. Isaïe dit dans un sens tout pareil (4): *Le Seigneur est mon salut; j'aurai confiance en lui et je ne craindrai rien*. Ce sens paraît le meilleur, et il revient fort bien à ce qui suit. Ce qui fait le sujet de ma confiance, ce sont les promesses et les paroles du Seigneur:

Eloquia Domini, eloquia casta, etc. Il m'a promis la liberté, et la fin de toutes ces calamités, après un certain temps. Ces promesses sont tout le sujet de ma confiance.

Les Septante et les anciens interprètes lisaient dans leurs exemplaires hébreux d'une manière assez différente de ce qu'on y voit aujourd'hui.

Les Septante portent (5): *Je mettrai ma confiance dans son salut; j'aurai confiance en lui*. Saint Jérôme traduit l'hébreu: *Je mettrai leur secours dans le salut; je leur donnerai un secours, qui les sauvera; l'hébreu actuel paraît avoir été corrompu en cet endroit*.

ÿ. 6. ELOQUIA DOMINI, ELOQUIA CASTA. Les promesses du Seigneur sont infaillibles. Je ne crains rien de la part de mes ennemis. Il saura exécuter ses promesses sur moi, malgré leur opposition. Les paroles du Seigneur sont chastes, pures, sans mélange de fausseté, de mensonge, de duplicité; bien éloignées des paroles trompeuses de ces cœurs doubles, dont il a parlé d'abord. Elles sont comme un argent épuré, qui a passé par le feu, qui a été mis dans la terre ou dans le creuset (6), probatum terræ, ou bien dégagé des parties terreuses (7) et étrangères qui y pouvaient être mêlées. C'est un métal affiné sept fois, c'est-à-dire plusieurs fois (8), et porté au plus haut point de pureté où il puisse aller. D'autres prennent ces paroles, probatum terræ, pour de l'argent approuvé dans le pays, de l'argent de bon aloi; d'autres, de l'argent éprouvé par le maître du pays, par le souverain. Dom Calmet propose une autre lecture et un autre sens. «Voici, dit-il, comment je voudrais traduire l'hébreu (9): *Les paroles du Seigneur sont paroles*

(1) Epist. Jacq. c. 3.

(2) Hieronym. Theodoret.

(3) Aquil. Ἀπὸ πλοῦτου; πηνήτων, ἀπὸ ὀνηρωγῆς πτωχῶν. A cause du pillage, du ravage, etc. Symmach. Διὰ κακοπαθειαν πτωχῶν, διὰ ὀνηρωγῆν πηνήτων. A cause des mauvais traitements des pauvres, etc.

(4) Isai. xii. 2. Ecce Deus salvator meus, fiducialiter agam et non timebo.

(5) Les Septante: Θρήσυμα ἐν σωτηρίῳ παρρησιασμοῦ ἐν ἀσπῶ. Sym. Τάξω σωτήριαν ἐμπανῆς. Je lui donnerai un salut manifeste; je le sauverai à la vue de tout le monde. Saint Jérôme lit: *In salutari meo*. Et il l'explique de

Jésus-Christ. Arnobe et le psautier romain: *In Salvatore meum*. Le psautier de Milan: *In salutari meo*. Un ancien interprète grec: Ἐν σωτηρίῳ σου. Dans votre salut.

(6) Ita Chald. Pagn. Mont. Geter. Muis. Genebr. Cocci. alii passim.

(7) Ita Aquil. Χωρσῶν τῆς γῆς.

(8) Voyez Genes. iv. 15. - Levit. xxvi. 24. - Psal. cxviii. 64. - Prov. xxiv. 16. où sept est mis pour un grand nombre, pour un nombre indéfini.

(9) Au lieu de כסף צורף בעלוי לבן כסף צורף בעלוי לבן il lit כסף צורף בעלוי לבן כסף צורף בעלוי לבן Saint Jean Chrysostôme dit que l'hébreu porte *Laos*.

7. Tu, Domine, servabis nos, et custodies nos a generatione hac in æternum.

8. In circuitu impii ambulat. Secundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum.

7. C'est vous, Seigneur, qui nous garderez, et vous nous mettrez éternellement à couvert de cette race corrompue.

8. Les impies marchent en tournant sans cesse; vous avez, Seigneur, selon la profondeur de votre sagesse, multiplié ces enfants des hommes.

8. Tu, Domine, serva eos, custodi eum a generatione hac in seculum.

9. In circuitu impii ambulat, quum exaltantur vilitates filiorum hominum.

COMMENTAIRE

épurées, un argent passé par le feu avec soin, avec adresse, un or affiné sept fois. Je lis *harutz*, de l'or, au lieu de *haretz*, la terre. Le terme *halil* ou *halilâh*, qu'on suppose sans aucune preuve signifier un creuset, signifie certainement (1) le travail, la diligence, les soins, l'artifice, choses nécessaires pour bien affiner un métal. Les Hébreux ont un terme propre, pour signifier le creuset (2). Ils ne se servent jamais de *halilâh* en ce sens, mais très souvent pour les actions, les soins, la diligence. »

ÿ. 7. TU, DOMINE, SERVABIS NOS, A GENERATIONE HAC IN ÆTERNUM. Vous nous tirerez de cette ville corrompue, vous nous délivrerez de la puissance de ces maîtres durs et impitoyables, de ce peuple pervers. Autrement : Vous nous garantirez du danger dans le temps présent et dans l'éternité : *A generatione hac in æternum*. Vous nous délivrerez des méchants en cette vie, et des supplices éternels dans l'autre. Les Septante et quelques anciens psautiers lisent (3) : Vous nous délivrerez dans cette génération et dans l'éternité. Les promesses que vous nous avez faites auront leur parfait accomplissement, et pour le temps présent et pour l'avenir.

Le juste persécuté doit avoir sans cesse ce sentiment dans l'esprit et dans le cœur : Dieu me conservera, me protégera, soit dans le temps présent, soit dans l'éternité. Je ne crains rien sous sa protection : sa Providence est plus étendue que la malice des hommes.

ÿ. 8. IN CIRCUITU IMPII AMBULANT. Les impies se fatiguent inutilement. Ils se remuent sans s'avancer; ils tournent sans cesse et reviennent toujours au même point. Leur vie est un cercle continu; ils vont de crimes en crimes, de précipice en précipice. Ou : Les impies tournent continuellement autour des justes, pour les surprendre et pour les faire tomber dans leurs pièges (4). Si Dieu permet que ces pestes de la société subsistent et soient en si grand nombre, c'est afin de faire éclater sa puissance et sa grandeur (5) : Se-

cundum altitudinem tuam multiplicasti filios hominum. On peut assurer que la grandeur et la sagesse de Dieu éclatent principalement dans la personne des impies et des méchants. Il les fait servir à ses desseins malgré eux, et procure par leur moyen sa gloire et le salut des élus; c'est la fin à laquelle tout ce qui se fait et tout ce qui arrive en ce monde, se rapporte nécessairement.

On peut tirer de ce verset des conséquences très importantes.

1° Les impies ne cessent d'attaquer les justes qui craignent le Seigneur; ils tâchent de les opprimer, mais tôt ou tard ces justes seront exaltés. S'ils ne le sont pas toujours sur la terre, leur sort n'en est que plus digne d'envie. *Heureux*, dit Jésus-Christ, *ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux.*

2° Les impies deviennent plus nombreux et plus hardis, à mesure que les bassesses prennent le dessus parmi les enfants des hommes. Les impies ne doivent leurs succès qu'à la manière basse et rampante dont pensent les hommes. Ils trouvent les mondains plongés dans l'amour des biens terrestres, tout occupés de leur fortune ou de leurs plaisirs, sans goût pour les objets de la vie future, sans usage de la prière, sans retour vers Dieu; ils saisissent ce moment pour dresser leurs attaques contre la religion, pour détruire les principes qui en restent dans des esprits distraits, légers, inconsiderés; le succès est infaillible. Ils persuadent tout ce qu'ils veulent, à des gens qui se plaisent à ramper sur la terre.

3° Enfin, les impies font tous leurs efforts pour séduire les âmes, mais le Seigneur est plus puissant qu'eux; et, quoiqu'ils fassent beaucoup de ravages dans le champ du père de famille, Dieu multiplie, selon les vues de sa sagesse, les fruits du salut. Les âmes qui sont à lui deviennent plus ferventes, et réparent les outrages faits à sa gloire par l'abondance de leurs bonnes œuvres et par la vivacité de leur amour.

(1) Voyez *Psal.* XLII. 1; LXXV. 5; LXXVI. 13; LXXVII. 11. et *passim*.

(2) כרור un creuset. *Prov.* XVII. 7. - *Isai.* XLVIII. 10.

(3) Les Septante : Διατηρήσεις ἡμᾶς ἀπό τῆς γενεᾶς ταύ-

της, καὶ εἰς τὸν αἰῶνα. *Ita Psall. Mediol. et Sancti Germ. et edit. Complut. Vide et Theodoret.*

(4) *Theodoret. Kim'hi, Muis, Vatab.*

(5) *Geneb. Tirin. alli.*

PSAUME XII

Sentiments d'une âme affligée et qui demande ardemment le secours de Dieu.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XIII. — 1. Victori, canticum Davidis.

ARGUMENT

Le titre de ce psaume n'a rien de particulier. Les interprètes sont partagés sur le temps auquel il fut composé. Les uns le rapportent au temps de la persécution de Saül (1); d'autres, à celle d'Absalom (2); d'autres, à Ézéchias attaqué par Sennachérib (3); d'autres, à la captivité de Babylone (4). D'autres, sans fixer aucun temps, le prennent comme une expression des sentiments d'une âme affligée (5), qui attend le secours de Dieu avec une espèce d'impatience; quoiqu'à la fin elle témoigne une parfaite confiance et même de la joie, d'avoir obtenu ce qu'elle attendait. C'est ce dernier sens que nous suivrons.

1. Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem? usquequo avertis faciem tuam a me?

1. Jusques à quand, Seigneur, m'oublierez-vous? Sera-ce pour toujours? Jusques à quand détournerez-vous de moi votre face?

2. Usquequo Domine oblivisceris mei in seculum? usquequo abscondes faciem tuam a me?

2. Quamdiu ponam consilia in anima mea, dolorem in corde meo per diem?

2. Jusques à quand mon âme sera-t-elle en proie à mes incertitudes? Mon cœur sera-t-il chaque jour dans la douleur?

3. Usquequo ponam consilia in anima mea, dolorem in corde meo in die?

COMMENTAIRE

§. 1. USQUEQUO, DOMINE, OBLIVISCE-
RIS ME IN FINEM? Une âme dans la tristesse et dans la douleur trouve longs tous les moments. Elle croit que Dieu l'a oubliée, s'il ne se hâte de la secourir et s'il ne répond à l'ardeur de ses empressements. Mais souvent c'est plutôt par un effet de sa bonté sur nous, qu'il nous laisse crier, que par un effet de sa rigueur et de sa dureté, dit saint Jean Chrysostôme. Il détourne les yeux de ceux qui sont tombés dans la tiédeur et dans la négligence, afin de ranimer leur ardeur et de relever leur faiblesse. Souvent il détourne les yeux de nous, il nous laisse dans les ténèbres et nous refuse les connaissances que nous lui demandons, parce que, dit saint Augustin, l'œil de notre âme n'est point encore assez pur.

On comprend bien que ces expressions *oublier, détourner son visage*, ne peuvent s'appliquer à Dieu que dans un sens figuré (6). Détourner son

visage de quelqu'un, est la contenance d'une personne fâchée (7). Il faut lire *oblivisceris* au futur, comme il est dans l'hébreu, dans les Septante et dans tous les interprètes (8). On devrait lire aussi *avertes*, au lieu d'*avertis*, car dans l'original et dans la plupart des versions, c'est aussi le futur. Les Septante lisent toutefois ici au présent dans la plupart de leurs exemplaires. Et c'est sur ceux-là que la Vulgate a été prise; mais d'autres lisent au futur.

§. 2. QUAMDIU PONAM CONSILIA IN ANIMA MEA, DOLOREM IN CORDE MEO PER DIEM. Jusqu'à quand serai-je flottant, inquiet, incertain, toujours occupé à former de nouveaux projets, à chercher de nouveaux expédients, pour me tirer de la main de mes ennemis et pour faire échouer leurs entreprises? Serai-je toujours combattu de mille pensées fâcheuses qui me tiennent tout le jour l'esprit en suspens? Les Septante (9), dans quelques exem-

(1) Thom. Jans. Gandav. Cajet. alii.

(2) Theodoret. Euthym. Nicephor.

(3) Beda Venerab.

(4) Ferrand. hic.

(5) Hieronym. Muis, alii plures.

(6) Chrysost. Theodoret.

(7) Virgil. Æneid. iv.

Falia dicentem jam dudum aversa tuetur,

(8) Les Septante: Ἐὖως πότε Κύριε ἐπιλήσῃ μου, ἕως πότε, ἀπιστρέψῃς τὸ πρόσωπον σου ἀπ' ἔμου. Quidam libri, ἐπιστρέψῃς. Aquil. Sym. Theod. κρύψει. Abscondes. Ita Chald. Syr. Interpf. omnes.

(9) Les Septante: Ὁδύνας ἐν καρδίᾳ μου ἡμέρας, καὶ νοκτός. Ita Chrysost. Theod. Euthym. sed Edit. Rom. non habet. Καὶ νοκτός. Symm. Μέριμναν ἐν τῇ διανοίᾳ μου καθημέραν.

3. Usquequo exaltabitur inimicus meus super me ?

4. Respice, et exaudi me, Domine Deus meus. Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte ;

5. Ne quando dicat inimicus meus : Prævalui adversus eum. Qui tribulant me exaltabunt si motus fuero ;

3. Jusques à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi ?

4. Regardez-moi et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu ; éclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort ;

5. De peur que mon ennemi ne dise : J'ai prévalu contre lui. Ceux qui me persécutent seront ravis de joie, s'il arrive que je sois ébranlé.

Usquequo exaltabitur inimicus meus super me ?

4. Aspice, et exaudi me, Domine Deus mi : illumina oculos meos, ne forte dormiam in morte :

5. Ne forte dicat inimicus meus : Prævalui ei : et hostes mei exultent, si nutavero.

COMMENTAIRE

plâtres, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Euthyme lisent : *Nuit et jour*. Mais l'hébreu et les autres éditions grecques ne lisent que *pendant le jour*.

ÿ. 3. USQUEQUO EXALTABITUR INIMICUS MEUS SUPER ME? Jusqu'à quand sera-t-il mon maître et l'emportera-t-il sur moi? Chacun explique cet ennemi en sa manière et suivant son hypothèse. Les uns l'entendent de Saül ; d'autres d'Absalom ; d'autres, de Satan (1), l'ennemi commun du genre humain.

ÿ. 4. RESPICE, ET EXAUDI ME. Regardez-moi d'un œil favorable. Le regard, dans l'Écriture, se prend ordinairement pour la faveur, à moins qu'on n'y joigne quelque terme qui le détermine à un autre sens. Dans les auteurs profanes mêmes, *considérer* a cette signification (2) : *Nisi quis nos respexerit Deus*. Et (3) :

Solus enim tristes hac tempestate Camœnas
Respexit.

ÿ. 5. NE QUANDO DICAT INIMICUS MEUS ; PRÆVALUI ADVERSUS EUM. Ne permettez point que je succombe à mes ennemis, ni qu'ils insultent à mon malheur, après m'avoir terrassé. Les pères l'entendent du démon, l'ennemi de nos âmes, qui nous insulte lorsqu'il nous a fait tomber dans le péché. C'est un malheur d'avoir des ennemis. C'en est un bien plus grand d'être vaincu. Mais c'est le comble de la disgrâce d'être insulté par son adversaire victorieux (4). *S'endormir dans la mort*, signifie mourir dans la tristesse. *Éclairer les yeux*, marque une nouvelle prospérité. La lumière, dans le style de l'Écriture, désigne le bonheur, la joie, la bonne fortune ; de même que les ténèbres désignent l'adversité, la douleur, la tristesse. Quelques anciens exemplaires lisent : *Ne unquam obdormiam in mortem* (5). Les Septante de même. Jérémie a la même expression (6) : *Je les eni-*

vrerai, afin qu'ils s'assoupissent et qu'ils dorment un sommeil éternel.

QUI TRIBULANT ME, EXULTABUNT, SI MOTUS FUERO. Serait-il possible, ô mon Dieu, que celui qui a mis en vous toute sa confiance, doive être livré à ses ennemis? Voudriez-vous leur donner cette satisfaction, de dire qu'ils ont triomphé en quelque sorte de vous même, en triomphant de moi? On peut le joindre à ce qui précède, de cette manière, en suivant l'hébreu : Éclairez mes yeux, de peur que je m'endorme dans la mort, *et de peur que mes ennemis ne se réjouissent, lorsqu'ils me verront ébranlé*, ou tombé dans leurs pièges, dans le péché : ou simplement ébranlé dans la confiance que j'ai en vous (7). Si je résiste à mes ennemis, je reconnais que ce n'est que par un effet de votre miséricorde : *Ego aulem in misericordia tua speravi*. Si je veux m'attribuer quelque chose, dit saint Augustin, par là même je suis vaincu par l'orgueil (8) : *Ne cum se gloriatur non esse molum, ipsa superbia moveatur*. Quelques anciens psautiers lisent (9) : *Ego aulem in misericordia tua sperabo*.

Quand les démons triomphent des hommes, quand ils viennent à bout de les perdre, ils ne goûtent pas une véritable joie. Ces esprits de ténèbres sont toujours malheureux ; mais ils satisfont leurs inclinations perverses, ils croient se venger de Dieu. On ne peut bien expliquer ce sentiment des anges rebelles, et pourquoi ils mettent toute leur industrie et toute leur application à entraîner les hommes dans l'abîme. Il faut qu'endurcis dans le péché et incapables désormais d'aucun bien, ils soient nécessités à faire le mal. Les saints dans le ciel n'ont pas la liberté de pécher, leur libre arbitre peut se porter à choisir entre plusieurs biens, et il en est de même des démons, par rapport au mal ; c'est par le choix des moyens de tenter l'homme, qu'ils peuvent

(1) Aug. Hieronym. Theodoret. Euseb. Athanas.

(2) Cicer. ad Attic. lib. 1.

(3) Juvenal. Satyr. vii.

(4) Theodoret. hic. Μη μέ τοις δυσμένεσι απορήνης; ἐπιχαρτον. Πικτων γαρ μοι τών ἀγαρών ἀνιρώτατον τούτο.

(5) Psalt. German. et Carnot. Septant. Ε'ις θάνατον.

(6) Jerem. LI. 39.

(7) Euthymius.

(8) August. hic.

(9) Psalter. Rom. Mediolan. Carnot. Bruno Ast.

5. Ego autem in misericordia tua speravi. Exultabit cor meum in salutari tuo. Cantabo Domino qui bona tribuit mihi; et psallam nomini Domini altissimi.

5. Mais j'ai mis mon espérance dans votre miséricorde; mon cœur sera transporté de joie, à cause du salut que vous me procurerez. Je chanterai des cantiques au Seigneur qui m'a comblé de biens, et je ferai retentir des airs à la gloire du Seigneur très haut.

6. Et ego in misericordia tua spero, exultabit cor meum in salute tua: cantabo Domino, quoniam retribuit mihi.

COMMENTAIRE

exercer ce qui leur reste de liberté, et cet exercice ne met en eux aucun sentiment de joie, lors même qu'ils réussissent. Le prophète parle donc de ces ennemis du salut, comme s'ils étaient susceptibles de quelque contentement, parce que, dans cette vie, nous savons que les méchants se réjouissent du mal qu'ils font, et que nous sommes portés à juger des démons, comme des suppôts qu'ils ont dans le monde.

Pour moi, ajoute le psalmiste, j'espère dans votre miséricorde, comme s'il disait: Ce n'est ni dans la bonté de ma cause, ni dans mes mérites, ni dans les précautions que je prendrai contre mes ennemis, qu'est fondée mon espérance, c'est uniquement dans votre miséricorde. Et tel doit être le sentiment de quiconque se tourne vers Dieu et sent le besoin qu'il a du secours de Dieu; il ne doit s'appuyer que sur sa divine miséricorde. Ce principe est reconnu de tout le monde: il est dans toutes les formules de prières que nous adressons à Dieu; mais dans la pratique, combien d'âmes affligées traitent avec Dieu sans confiance et sans humilité! Combien s'appuient sur leurs propres mérites, sur leurs prétendues bonnes œuvres! Combien s'irritent ou se dégoûtent quand le secours divin leur est refusé ou différé! Combien se négligent, après avoir fait quelques pas dans la route du salut! Combien enfin comptent tellement sur la miséricorde divine, qu'ils ne se croient obligés à rien!

1. 5. EXULTABIT COR MEUM. Le prophète com-

mence à ne plus craindre. Il est rassuré de ses grandes inquiétudes. Il avait reçu intérieurement la promesse d'un prompt secours. Il ajoute: *Je chanterai des cantiques au Seigneur, qui m'a comblé de faveurs; et je ferai retentir des airs à la gloire du Très-Haut.* Certain de la faveur de mon Dieu, assuré de sa miséricorde, je ferai éclater ma reconnaissance et ma joie par toute sorte de cantiques et de louanges. Ces paroles: *Psallam nomini Domini Altissimi*; ou, comme portent d'anciens psautiers (1): *Psallam nomini tuo, Altissime*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. Mais les Septante, l'arabe, les anciens pères grecs et latins, l'ont lu dans leurs textes.

Nous devons remarquer avec consolation, que ces mots du psalmiste: *Exultabit cor meum in salutari suo*, sont les mêmes que ceux de la sainte Vierge, dans son admirable cantique. La mère de Dieu dit: *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* On peut croire que le prophète a considéré ce salut sous le même point de vue que la sainte Vierge. Or, ce salut est Jésus-Christ le Sauveur du monde. David a vu ce Sauveur dans toutes les circonstances de sa vie, dans sa génération éternelle, dans sa naissance, dans sa passion, dans sa résurrection; il l'a vu comme son fils et son seigneur, comme législateur et comme maître, comme anéanti et comme revêtu de gloire. Pourquoi ne le verrait-il pas ici comme répandant des bienfaits sur le genre humain?

(1) Psalter. Rom. Carnol. S. Germ.

PSAUME XIII

Sentiment des athées et des impies qui nient la Providence. Le Seigneur les remplira de frayeur; il protégera le pauvre et rappellera son peuple de la captivité.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XIV.—I. Victori Davidis.

ARGUMENT

On est fort partagé sur l'auteur et sur le sujet de ce psaume. Les uns (1) le rapportent à la persécution de Saül, et croient que David le composa lorsqu'il apprit que les habitants de Cécila l'avaient découvert à Saül. D'autres (2) veulent qu'il l'ait fait dans le temps qu'il était au delà du Jourdain, avec une partie de ceux qui lui étaient demeurés fidèles, pendant que le reste du peuple suivait le parti d'Absalom. Théodoret, Euthyme, Nicéphore, le vénérable Bède le rapportent au temps du siège de Jérusalem par l'armée de Sennachérib, ou plutôt aux menaces du rabsacès, envoyé par Sennachérib contre Ézéchias. Ils croient que l'auteur du psaume exprime dans le corps du psaume, les blasphèmes du général assyrien (3). D'autres (4) tiennent qu'il fut composé durant la captivité de Babylone. Enfin quelques-uns veulent que David y représente les sentiments des athées de son siècle, et qu'il les réfute, par les preuves qu'il donne de la Providence du Seigneur. Les pères (5) qui ont suivi le sens moral, l'entendent comme une prophétie de l'incrédulité des Juifs, qui persécutèrent Jésus-Christ dans sa personne et dans celle de ses disciples, et qui lui contestèrent non seulement sa qualité de Dieu, mais celle d'homme juste et de prophète. D'autres (6) l'ont pris dans un sens plus étendu, comme exprimant la corruption du genre humain et la nécessité de la venue du Rédempteur.

Ceux qui veulent qu'il y soit parlé du retour de la captivité de Babylone, l'attribuent à Aggée, à Daniel ou quelque autre prophète hébreu, demeurant au delà de l'Euphrate. Il y en a qui veulent que David, par un soudain enthousiasme, ait prédit ici la captivité de Babylone, à l'occasion des désordres de son temps. D'autres prétendent que ce prince a parlé de son retour à Jérusalem, après la mort et la défaite d'Absalom, sous le nom de la délivrance d'une captivité.

Pour nous, nous l'entendons tout simplement de la captivité de Babylone. Le prophète, quel qu'il soit, vivait au delà de l'Euphrate. Il dépeint ici les désordres des Babyloniens. Il prédit leur frayeur et leur perte. Il se réjouit dans l'espérance de revenir bientôt de cet exil, de voir Juda et Israël réunis et ne faisant plus qu'un seul peuple. Le psaume LII est le même que celui-ci, à très peu de différence près.

1. Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in studiis suis ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.

1. L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, et sont devenus abominables dans toutes leurs affections et leurs désirs ; de sorte qu'il n'y en a point qui fasse le bien ; il n'y en a pas un seul.

2. Dixit stultus in corde suo : Non est Deus, corruperunt viam suam. abominabile faciunt opus, non est qui faciat bonum.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DIXIT INSIPIENS IN CORDE SUO : NON EST DEUS. On connaît un petit nombre de philosophes, qui se sont déclarés athées et qui ont nié l'exis-

tence de Dieu. On en connaît beaucoup d'autres qui, sans oser absolument nier la divinité, niaient sa Providence. Ce qui est au fond la même chose

(1) Cornel. Jansen. Gandav. le Blanc, Val. Marian. Pisc.

(2) Grot. Bossuet.

(3) iv. Reg. xviii. 32. — (4) Muis. Ferrand.

(5) August. Hieronym. Cassiodor. Remig. Bruno Ast. alii. Vide et Geneb. et Calov. Antigrot.

(6) Hilar. Athanas. Euseb.

2. Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens, aut requirens Deum.

3. Omnes declinaverunt, simul inutiliter facti sunt. Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Sepulcrum patens est guttur eorum; linguis suis dolose agebant; venenum aspidum patens est labiis eorum. Quorum os maledictione et amaritudine plenum est; veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem. Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt; non est timor Dei ante oculos eorum.

2. Le Seigneur a regardé du haut du ciel sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait de l'intelligence, ou qui cherche Dieu.

3. Tous se sont égarés, et sont devenus inutiles; il n'y en a point qui fasse le bien; il n'y en a pas un seul. Leur gosier est un sépulcre ouvert; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse; le venin des aspics est sous leurs lèvres. Leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume; leurs pieds courent avec vitesse, pour répandre le sang. Toutes leurs voies ne tendent qu'à affliger et à opprimer; et ils n'ont point connu la voix de la paix; la crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

3. Dominus e cælis prospexit super filios hominum, ut videat an sit intelligens, quærens Deum.

4. Omnes declinaverunt, pariter factuerunt, non est faciens bonum, non est etiam unus.

COMMENTAIRE

puisque, s'il n'y a point de Providence, il n'y a point de Dieu (1). Enfin il y en a d'autres, et le nombre n'en est que trop grand, qui, confessant de bouche et la divinité et la Providence, les nient dans le cœur, et vivent comme étant persuadés qu'il n'y a point de Dieu qui juge et qui venge l'iniquité. C'est contre cette sorte d'athées que le psalmiste parle ici, dit saint Augustin (2). Les Babyloniens adoraient des faux dieux. Ils suivaient une certaine religion au dehors; mais au dedans, leur cœur disait: Il n'y a point de Dieu. Ils blasphémaient le Dieu d'Israël, comme un Dieu impuissant, qui n'avait pu garantir son peuple de la captivité et de la main de ses ennemis. En un mot, ils n'avaient ni crainte de Dieu ni véritable religion.

L'insensé ne signifie point ici un homme qui manque d'esprit, ou de lumière naturelle et acquise. Il marque un pécheur, un homme aveuglé par sa passion, un impie, qui ne craint point Dieu, qui méprise ses menaces. C'est le style de l'Écriture, d'appeler le péché *folie* et les méchants *insensés*. David nomme souvent son péché, sa folie (3). L'hébreu *Élohîm*, qui est mis ici pour signifier Dieu, peut se prendre principalement ici pour désigner sa qualité de juge, de vengeur, de dominateur. L'impie, *l'insensé a dit dans lui-même: Il n'y a point de Dieu* qui juge les hommes, qui venge le crime, qui gouverne les choses de ce monde (4).

ŷ. 2. NON EST QUI FACIAT BONUM, NON EST

USQUE AD UNUM. Ces paroles: *Non est usque ad unum*, ne sont point dans l'hébreu, ni dans quelques éditions des Septante, en cet endroit (5), mais seulement au verset suivant. Quelques pères et plusieurs anciens psautiers (6) lisent: *In voluntalibus suis*, au lieu de, *in studiis suis*. La corruption du cœur et de la volonté, est le principe de l'impiété, dit fort judicieusement Théodoret (7). Examinez attentivement tous ces prétendus esprits forts, ces athées, ces gens sans religion, vous trouverez que la corruption et l'égarément de leur esprit, ont leur source dans la dépravation de leur cœur; que c'est le libertinage ou l'orgueil qui les domine. Ils ont commencé à étouffer la voix de leur conscience et à faire des actions, qui leur font souhaiter que Dieu ne les connaisse pas, ou qu'il ne les châtie pas. Après cela, ils ont franchi le pas, et, pour se mettre dans une entière liberté de continuer dans leur désordre, ils ont avancé qu'il n'y avait point de Dieu; que la religion était une invention humaine; que la Providence et les jugements de Dieu sont des chimères propres à épouvanter les petits esprits. Ils parlent par intérêt et non par conviction. Toute leur force consiste à nier hardiment et à décider sans preuve.

Les Septante (8): *Ils se sont corrompus et ils se rendus dignes d'horreur par leurs inclinations. Il n'y en a aucun qui fasse des actions de bonté.*

ŷ. 3. OMNES DECLINAVERUNT... Voilà ce que le Seigneur a dit, en jetant les yeux du haut du ciel, sur les enfants des hommes. Il les a tous vus

(1) Vide Clem. Alexand. Strom. lib. vi. - Tertull. contra Marcion. lib. ii. cap. 24. - Lactant. contra Epieur. etc.

(2) August. hic. Vide et Chrysost.

(3) Psall. xxxvii. 6; lxxviii. 8 - 1. Par. xxi. 8. etc.

(4) Chald. Non est potestas Dei in terra.

(5) L'édition de Complute, saint Jérôme, Théodoret ne les lisent point. Mais l'édition romaine, saint Jean Chrysostôme et saint Augustin les lisent.

(6) Hilar. Hieronym. Bruno Asl. Psalter. Rom. Sancti Germ. Mediolan. Carnot.

(7) Theodoret. hic. Ὑποβάθρα καὶ βίβα τῆς ἀσεβείας, ἢ τοῦ βίου διαφθορά.

(8) Διαφθάρσαν, καὶ ἐβδελύθησαν ἐν ἐπιτηδεύμασι· οὐκ ἔστι ποῦν χρηστότητα. In quibusdam Libb. Διέφθειραν. Corruerunt. Ita edit. Rom.

plongés dans la corruption et dans l'iniquité. Dieu a visité Babylone et il l'a trouvée toute souillée. S'il y a trouvé des justes, des saints et des prophètes; il les a vus dans l'oppression, dans la servitude. C'est ce qui rend encore plus criant le crime des Babyloniens : *Ils dévorent le peuple du Seigneur comme le pain*. Les pères expliquent cette corruption générale, de celle qui régnait dans le monde avant la venue du Sauveur. Saint Paul (1) l'explique de la corruption originelle, dont tous les hommes sont infectés, et dont il n'y a personne d'exempt, si ce n'est le Fils de Dieu et sa Mère. *Non est usque ad unum*. Nul ne peut faire le bien sans lui, dit saint Augustin : *Non potest quisquam hominum facere bonitatem, nisi ipse monstraverit*. Tous les hommes généralement sont malades, dit saint Jean Chrysostôme. Il leur manque à tous quelque chose. Dieu ne trouve dans nous que de l'infirmité, de la corruption. Il n'y a de bien que ce qu'il y en a mis.

SEPULCRUM PATENS EST GUTTUR EORUM. *Leur gosier est comme un sépulcre ouvert*, d'où il ne sort que de l'infection, de la puanteur. Leur bouche est avide de sang et de carnage. Ils ne cherchent qu'à dévorer, qu'à engloutir les innocents (2). Ils ne disent jamais : C'est assez, non plus que le tombeau (3). *Il y a trois choses insatiables*, dit le Sage (4), *le tombeau, le ventre d'une débauchée et la terre*. Ce verset et les deux suivants, jusqu'à ces paroles : *Nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem*, ne se lisent point dans l'hébreu, ni ici, ni au psaume LII, qui est parallèle à celui-ci, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans la version de saint Jérôme faite sur l'hébreu. Il y a même plusieurs exemplaires des Septante (5), où on ne les trouve point. L'édition de Complute ne les a point lus; ni Théodoret, ni saint Jean Chrysostôme, ni Euthyme, ni Arnobe, ni Apollinaire. Les auteurs de la Chaîne grecque, traduite par Daniel Barbarus, ni Eusèbe de Césarée, ne les ont point expliqués. En un mot, saint Jérôme (6) avance que tous les commentateurs grecs de l'Écriture ont marqué ces versets d'une obèle, pour faire voir qu'ils n'étaient ni de l'hébreu, ni des Septante; mais seulement de

l'édition grecque, qu'ils appelaient *Commune*, et qui était remplie de variantes. Il reconnaît toutefois au même endroit, que toutes les églises lisaient ces versets (7); et on les voit dans tous les anciens mss. latins. Seulement quelques auteurs des plus exacts les marquent avec une obèle, comme étant ajoutés en cet endroit (8). Saint Justin (9), et saint Augustin les lisent, aussi bien que plusieurs exemplaires grecs et les anciens psautiers latins.

Quelques auteurs ont douté que ces trois versets fussent du corps de ce psaume. Ils soutiennent qu'ils ont été tirés d'un passage de l'épître aux Romains (10) et insérés en cet endroit. L'on a cru sans examen, que saint Paul les avait pris, parce qu'il les rapporte immédiatement après ces paroles : *Omnes décl'naverunt; simul inutiles facti sunt*. *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum*, qui font le troisième verset de ce psaume. Mais saint Jérôme (11) a fort bien montré que l'Apôtre avait ramassé en cet endroit divers passages de l'Écriture, qu'il avait cousus ensemble, comme s'ils eussent été d'un seul auteur : *Que, Sepulcrum patens est guttur eorum : linguæ suis dolose agebant*, était tiré du psaume V, 10, et que *Venenum aspidum sub labiis eorum*, était du psaume CXXXIX, 4, que ces mots : *Quorum os maledictione, et amaritudine plenum est*, sont pris du psaume XI, 7, que *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem*, sont des Proverbes, C. I, V. 16, ou d'Isaïe XLIX, 7, enfin que *Contritio et infirmitas in viis eorum; et viam pacis non cognoverunt*, sont du même endroit d'Isaïe et du psaume XXXV, 1. Il est très probable que les anciens copistes ne trouvant pas ces paroles ici, comme ils les lisaient dans saint Paul, crurent qu'elles y manquaient, et les y rapportèrent, pour suppléer à cette prétendue lacune.

D'autres (12) soutiennent que ces paroles sont bien du psaume XIII : que l'Apôtre les a prises de là, et qu'elles en ont été retranchées, ou à dessein, ou par hasard, par les Juifs, des exemplaires hébreux, et par quelques chrétiens trop attachés à l'hébreu, des exemplaires des Septante,

(1) Rom. III. 11. 12. 13. et seq.

(2) Hilar. hic. Eorum guttura innocentium sepulcra sunt.

(3) Voyez le Psalm. V. 10.

(4) Prov. xxx. 15. 16.

(5) Vide Nobiliū in hoc cap. Edit. Rom. et Ferrand hic.

(6) Hieronym. Præfat. in lib. XVI. in Isaiam. Denique omnes Græciæ tractatores, qui nobis eruditionis suæ in Psalmos commentarios reliquerunt, hos versiculos verū annotant, atque prætereunt, liquido confitentes in Hebraico non haberi, nec esse in septuaginta interpretibus, sed in editione Vulgata, quæ Græcis Κοινή dicitur, et in toto orbe diversa est.

(7) Idem. ibid. Quod scilicet octo versus, qui leguntur in Ecclesiis, et in hebraico non habentur.

(8) Voyez Eugubin, saint Jérôme et Ferrand sur cet endroit.

(9) Justin. Dialog. cum Tryph. pag. 244.

(10) Rom. III. 11. 12. 13. etc.

(11) Hieronym. hic et Præfat. in lib. XVI. - Comment. in Isai. et Origen. ad Rom. III. - Ita et Beda in Act. 1. - Casiodor. Haymo. et alii in Brugens. Muis. Genebr.

(12) Vide Ferrand. hic.

4. Nonne cognoscent omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam sicut escam panis?

5. Dominum non invocaverunt; illuc irrepidaverunt timore, ubi non erat timor.

4. Tous ces hommes qui commettent l'iniquité, ne rentreront-ils point en eux-mêmes, eux qui dévorent mon peuple comme un morceau de pain?

5. Ils n'ont point invoqué le Seigneur, ils ont tremblé, et ont été effrayés là où il n'y avait aucun lieu d'appréhender;

5. Nonne cognoverunt omnes operantes iniquitatem, quod comedunt populum meum ac si comederent panem,

Et Dominum non invocant? 6. Ibi timent timore.

COMMENTAIRE

dans lesquels ils ne se trouvent plus. Les Bibles latines ont été conservées plus pures. On les lit dans toutes celles que nous avons. Guillaume Lindanus, cité dans Mariana, assure même qu'il les a vues dans un ms. hébreu de la Bible. Mais les savants, qui ont examiné ce ms., y ont remarqué un hébreu barbare, en cet endroit, et des façons de parler qui ne sentent point les siècles où la langue hébraïque était en usage. Ce qui leur a fait juger que c'est une addition nouvelle, faite peut-être par quelque chrétien. En effet, quel intérêt, quel motif auraient pu engager les Juifs à retrancher ces paroles de ce psaume, pendant qu'ils les laissaient en d'autres endroits du texte hébreu? Quel rapport ont-elles aux controverses qui sont entre eux et nous? Et de quelle utilité leur aurait été cette suppression? Sans parler de l'impossibilité qu'il y aurait eu à les retrancher de toutes les Bibles hébraïques, sans qu'on s'en fût plaint.

LINGUIS SUIS DOLOSE AGEBANT. VENENUM ASPIDUM SUB LABIIS EORUM. Leur langue est une langue flatteuse, artificieuse, trompeuse. Mais pendant qu'ils vous flattent, ils vous empoisonnent. Ils portent le venin sous leur langue. La douceur de leurs paroles est mortelle à ceux qui les écoutent : elle leur corrompt l'esprit et le cœur. Elle est funeste à ceux dont ils parlent. Ils déchirent leur réputation, et attaquent leur honneur par des calomnies.

QUORUM OS MALEDICTIONE, ET AMARITUDINE PLENUM EST. Ils ne profèrent que des médisances et des outrages contre leur prochain. Ou bien : Leur bouche est remplie de malédictions, de parjures, de blasphèmes contre Dieu ; et d'amerumes, de discours injurieux, de calomnies contre leur prochain.

VELOCES PEDES EORUM ADEFFUNDENDUM SANGUINEM. Cette vitesse marque leur grande habitude, dit saint Augustin. Elle peut aussi marquer leur empressement, leur ardeur à faire le mal.

CONTRITIO, ET INFELICITAS IN VIIS EORUM. Tous leurs desseins ne visent qu'à affliger, qu'à détruire, qu'à faire des malheureux. Autrement : Ils sont toujours dans la peine, dans les travaux,

dans l'agitation, dans l'inquiétude, dans le trouble ; jamais de paix, ni de tranquillité, dans leur âme (1) : *Viam pacis non cognoverunt*. Telle est la vie des méchants ; pénible, laborieuse, agitée (2) : *Lassati sumus in via iniquitatis, et perditionis, et ambulavimus vias difficiles : viam autem Domini ignoravimus*.

7. 4. NONNE COGNOSCENT..... Il faut joindre ce verset aux deuxième et troisième, auxquels il succède immédiatement dans l'hébreu. L'impie a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu. Mais le Seigneur a les yeux ouverts sur toute sa conduite ; il l'examine du haut du ciel. Hommes insensés, n'y ferez-vous jamais réflexion, vous qui dévorez le peuple du Seigneur comme du pain? Babyloniens, maîtres cruels et insolents, ne cesserez-vous point d'opprimer mon peuple, et de le consumer impitoyablement et sans le moindre scrupule? Josué, pour encourager les Hébreux à entreprendre la conquête du pays de Canaan, leur disait : Ne craignez point (3) : *nous les consumerons comme le pain*, avec la dernière facilité, sans qu'ils nous fassent la moindre résistance. Il y a des gens, dit le Sage (4), dont les dents sont autant d'épées, et qui mâchent continuellement. Ce sont ceux qui consomment les pauvres et les indigents. Et Michée, invectivant contre les princes d'Israël, leur reproche (5) d'arracher la peau de dessus les brebis, de leur briser les os, de dévorer leur chair et de la faire cuire comme dans une chaudière.

Tels étaient les Babyloniens à l'égard du peuple captif. Ils le traitaient sans quartier et sans miséricorde, comme s'il n'y eût point eu de Dieu pour en tirer la vengeance. Ils n'y faisaient aucune attention : *Nonne cognoscent? etc.* Sous cette expression : *Ils dévorent mon peuple comme le pain*, saint Augustin entend qu'ils en font en quelque sorte leur nourriture ordinaire, leur pain de chaque jour. Ils ne sauraient vivre sans cela. Ils ne se repaissent que des maux d'autrui.

7. 5. DOMINUM NON INVOCaverunt ; ILLIC TREPIDaverunt timore, ubi non erat timor. Les Babyloniens n'ont point invoqué le Seigneur ; ils n'ont point eu recours à lui dans leurs besoins ;

(1) Hieronym. hic et August.

(2) Sap. v. 7.

(3) Num. xiv. 9. — (4) Prov. xxx. 14.

(5) Mich. iii. 2. 3.

6. Quoniam Dominus in generatione justa est, consilium inopis confudisti; quoniam Dominus spes ejus est.

6. Car le Seigneur ne se trouve que parmi les justes. Impies, vous vous êtes moqués de la résolution du pauvre, qui met dans le Seigneur son espérance.

Quoniam Deus in generatione justi.
7. Consilium pauperis pudore afficitis, quoniam Dominus spes ejus est.

COMMENTAIRE

ils se sont trouvés sans courage et sans défense, lorsque le danger est venu. Le psalmiste les menace d'un malheur prochain, ou il décrit un malheur présent ; peut-être celui du siège de Babylone par Cyrus. Les historiens (1) nous apprennent que, d'abord, les Babyloniens se moquèrent de l'entreprise de Cyrus, lorsqu'il assiégea leur ville. Mais lorsqu'ils virent ce prince avec son armée entrer inopinément dans leurs murailles, alors ils se trouvèrent saisis de trouble, de frayeur.

Ce qu'on lit ici : *Ils ont été effrayés, là où il n'y avait aucun lieu de craindre*, paraît contraire à ce qu'on vient de dire, puisque, quand Cyrus fut dans Babylone avec son armée, le danger ne pouvait être ni plus grand, ni plus présent. Mais aussi ces paroles, *là où il n'y avait aucun lieu de craindre*, ne sont point dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque de cet endroit. Il est vrai qu'on les lit dans le psaume LII, verset 6, qui est presque mot à mot le même que celui-ci. Et le mot *illic*, que nous voyons ici, indique naturellement du rapport à *ubi*, qui est dans la Vulgate et qui manque dans l'hébreu : *Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor*. De sorte qu'on devait expliquer ce passage de ce qui arriva, lorsque Cyrus s'approcha pour faire le siège de Babylone. Bérose (2) nous apprend que Nabonide, tyran de cette ville, sortit contre Cyrus, lui livra la bataille, fut vaincu et prit la fuite, non à Babylone, mais à Borsippa. C'est en cela que ce prince vaincu, fut saisi de frayeur sans sujet, puisqu'il abandonna sa capitale, où il aurait pu tenir tête à l'armée de Cyrus pendant plusieurs années ; et qu'emporté par une sorte de vertige, il se renferma dans un lieu, où il ne pouvait manquer d'être forcé, aussitôt que Babylone, qu'il avait pour ainsi dire livrée sans défense à son ennemi, aurait été prise. On peut voir dans les prophètes les frayeurs des Babyloniens et la description de leurs malheurs (3). Les inscriptions n'ont fait que confirmer les livres saints sur ce point comme sur les autres.

Il y a des caractères bien remarquables dans les pécheurs d'habitude, dans ceux qui font une sorte de profession d'être méchants. Le prophète, ou en son propre nom, ou au nom de Dieu, les désigne ainsi dans ces deux versets 8 et 9.

1° Ils ne connaissent point, c'est-à-dire qu'ils se

familiarisent tellement avec le péché, qu'ils le commettent sans réfléchir sur ses conséquences. Ils ne savent ni leurs devoirs, ni les droits de Dieu et du prochain. Cette ignorance, bien loin de les excuser, les rend plus coupables, parce qu'elle est l'effet de l'aveuglement où le péché les a plongés.

2° *Ils dévorent* les petits, les pauvres, qui sont le peuple de Dieu, comme si c'était un morceau de pain. Les méchants ne se refusent à aucunes violences, pourvu qu'elles satisfassent leur cupidité, leur avarice, leur libertinage. Les gens sans défense, les hommes humbles et patients, sont la proie de ces tyrans. Les procédés barbares, en ce genre, n'éclatent pas toujours, ne sont pas toujours connus ; mais ils n'en sont que plus atroces, parce que le secret anime le méchant à mal faire, parce que l'impunité lui donne lieu de satisfaire toute sa passion. Le jugement de Dieu est nécessaire pour dévoiler toutes les rapines, toutes les fraudes, toutes les injustices qui se commettent secrètement dans le monde.

3° *Ils n'invoquent point le Seigneur*. Ceci est la cause ou l'effet de la méchanceté des hommes ; ils regardent le Seigneur comme étranger par rapport à eux : ils ne l'invoquent point, ils vivent sous les lois de sa Providence et ils jouissent de ses bienfaits, sans lui témoigner aucune reconnaissance. Et qu'arrive-t-il ? Dieu les abandonne à leur sens réprouvé ; ils se précipitent de crimes en crimes, et ils finissent par une mort déplorable, abandonnés des hommes et réprouvés de Dieu.

4° *Ils sont saisis de crainte, lors même qu'il n'y a pas de sujet de trembler*. Caïn, coupable d'un fratricide, craignait d'être exposé à la vengeance de tous les hommes, quoique l'espèce humaine dût être encore réduite à un très petit nombre de personnes. L'histoire profane nous représente un Denys le tyran, toujours obsédé de craintes et se défiant de tout le monde. Il n'est point de scélérat qui, après un grand crime, ne se croie poursuivi par la justice divine et humaine. Ceux qui pourraient pénétrer dans l'âme des méchants, même les plus fortunés et les moins exposés à la vengeance publique, verraient que ce sont des âmes faibles, tyrannisées par les remords et incapables d'actions vraiment généreuses.

ÿ. 6. QUONIAM DOMINUS IN GENERATIONE JUSTA EST, CONSILIUM INOPIS CONFUDISTIS : QUONIAM

(1) Herodot. lib. 1. cap. 90. 91. - Xenophon. Cyropæd. lib. VII.

(2) Apud Joseph. contra Apion. lib. 1. pag. 1045.

(3) Isai. XIII. XIV. XXI. etc.

7. Quis dabit ex Sion salutare Israël ? Cum averterit Dominus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob, et lætabitur Israel.

7. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël ? Aussi quand le Seigneur aura détourné la captivité de son peuple, Jacob sera transporté de joie, et Israël d'allégresse.

8. Quis dabit ex Sion salutem Israelis ? quando converterit Dominus captivitatem populi sui, exultabit Jacob, lætabitur Israel.

COMMENTAIRE

DOMINUS SPES EJUS EST. Dieu vous a jeté dans le trouble et dans la terreur, parce que vous avez affligé et opprimé le pauvre, qui a mis sa confiance au Seigneur, et que le Seigneur a pris sous sa protection. Ou bien, en le prenant comme une prophétie : Babyloniens, vous serez accablés de malheurs, parce que vous avez traité cruellement le peuple du Seigneur. Sachez que ce souverain juge est au milieu de la race des justes ; qu'il est le protecteur déclaré d'Israël, et qu'il exaucera les cris et les prières des pauvres, dont *vous avez renversé les desseins* et les projets. Vous avez chargé de confusion le peuple du Seigneur. Vous vous êtes opposés à toutes ses entreprises. Vous l'avez troublé dans la ferme résolution qu'il a prise de servir le Seigneur. Vous avez jeté dans les flammes (1) et exposé aux lions (2) ceux qui ont voulu conserver la fidélité qu'ils devaient à leur Dieu ; mais vous sentirez un jour le poids de la main de Dieu, appesantie sur vous.

Au point de vue moral, la conduite des justes est la censure des méchants. Ceux-ci, pour se venger, tournent en ridicule la piété et ceux qui la cultivent. Cette sorte de persécution est comme générale. Les impies de profession raillent ceux à qui il reste de la foi ; ceux qui ont de la foi, mais

sans ferveur, raillent les hommes fervents. On ne manque jamais de prétextes pour s'élever contre les amis de Dieu. On a des termes consacrés à cette sorte de guerre. On confond celui qui craint Dieu avec l'hypocrite, le vrai fidèle avec le superstitieux. Avoir de la religion, c'est être fanatique ; et avoir de la piété, c'est être bigot. Quel est l'asile du vrai chrétien ? La confiance en Dieu, qui saura bien un jour distinguer les siens et les venger.

ÿ. 7. **QUIS DABIT EX SION SALUTARE ISRAEL ?** Seigneur, Dieu de Sion, qui avait choisi cette montagne sainte pour votre demeure, qui viendra de votre part, pour nous délivrer ? Ou : Quand viendrez-vous vous-même de Sion, pour nous tirer de cette rude servitude, et rendre à Jacob la joie et la paix ? Le psalmiste semble prédire le retour de Juda et d'Israël, et la réunion des dix tribus avec celle de Juda, dont les prophètes ont si souvent parlé, et qui s'exécuta réellement après le retour de la captivité. Les pères (3) ont expliqué ce passage de la rédemption du genre humain, procurée par Jésus-Christ, sorti de Sion. C'est cette délivrance admirable, qui a comblé Jacob et Israël d'allégresse. Elle a répandu la joie, également, parmi les gentils et parmi les Juifs qui se sont convertis.

(1) *Dan.* III. 20. 21. et seq. — (2) *Idem.* cap. VI. 16.

(3) *Theodoret. Hieronym. Hilar. August. Euseb. Athanas.*

PSAUME XIV

Qualités de ceux qui doivent demeurer dans la cité de Dieu et sur la montagne sainte. Éviter le mal, la calomnie, l'usure; pratiquer la justice, être fidèle dans ses promesses, etc.

Psalmus David.

Psaume de David.

PSALMUS XV. — Canticum Davidis.

ARGUMENT

Quelques exemplaires grecs et latins portent : *In finem, Psalmus David*. Mais ni le texte hébreu, ni le chaldéen, ni saint Jérôme, ni plusieurs exemplaires grecs, ne lisent point ces paroles : *In finem* : Pour la fin, ou pour le maître de la musique. Et saint Jean Chrysostôme a même donné des raisons morales, pour montrer qu'il ne fallait point les lire ; mais l'édition de Complute, Euthyme et Hésychius, les ont trouvées dans leurs exemplaires ; et ce dernier donne à son tour des raisons de convenance, pour prouver qu'il faut les conserver dans le texte. Ces deux mots font si peu à l'intelligence du psaume, qu'ils ne méritent point qu'on s'y arrête.

Les pères ne s'accordent pas sur le sujet de ce psaume. Bède croit qu'il représente les sentiments des Juifs, réduits en captivité, qui désirent leur délivrance. Eusèbe, saint Basile, saint Jérôme, le regardent comme le portrait de l'homme parfait, qui doit un jour habiter dans les tabernacles éternels, sur la montagne sainte, dans la céleste Jérusalem, dans la cité du Dieu vivant. D'autres veulent que ce prophète y décrive les qualités des vrais Israélites ou des prêtres du Très-Haut. D'autres y trouvent la peinture des vrais chrétiens et des prêtres de Jésus-Christ. Les uns distinguent entre la montagne sainte et le tabernacle. *Le tabernacle* est le corps dans lequel nous vivons, ou l'Église dont nous sommes membres, et *la montagne sainte* est le séjour de l'éternité : opinions de peu d'importance, et qui reviennent à peu près au même.

Plusieurs soutiennent qu'il est purement moral, et que le prophète y décrit les qualités d'un vrai Israélite. Des commentateurs veulent qu'il ait été composé à la cérémonie du transport de l'Arche à Jérusalem. Mais nous croyons que c'est la continuation du psaume précédent. Le psalmiste, après avoir prié Dieu d'envoyer le salut à Israël et de délivrer son peuple de la captivité, lui demande ici : Seigneur, qui sera assez heureux pour demeurer dans votre montagne sainte, et pour se présenter devant votre tabernacle ? Qui aura le bonheur de profiter de la liberté que vous devez rendre à Juda, en le ramenant dans sa patrie ? Quel sera le peuple nouveau que vous établirez dans Jérusalem ? Ce ne sera point un peuple impie, corrompu, sans foi, sans humanité, tels que je viens de décrire les Babyloniens dans le psaume précédent ; mais un peuple saint, juste, fidèle, sincère, droit, etc. Voilà, ce semble, le vrai sens de ce psaume. L'auteur y oppose la sainteté future des habitants de Jérusalem, après la captivité, aux désordres qu'il voyait dans Babylone.

1. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ? aut quis requiescet in monte sancto tuo ?

1. Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle ? Ou qui reposera sur votre montagne sainte ?

1. Domine, qui peregrinabitur in tabernaculo tuo : et quis habitabit in monte sanctitatis tuæ ?

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. QUIS REQUIESCET IN MONTE SANCTO TUO ? La plus douce consolation des Juifs à Babylone, était l'espérance de revoir un jour la montagne de Sion, de reconstruire le temple du Seigneur et de paraître dans ses parvis. *Je me suis réjoui dans la pro-*

messe que l'on m'a faite, que nous irons en la Maison de Dieu. Nos pieds s'arrêteront dans vos parvis, ô Jérusalem, Jérusalem ! qui serez rebâtie comme une ville toute neuve (1). Les prophètes, qui nous parlent des habitants qui devaient peupler Jérusalem,

(1) Psalm. CXXI. 1.

2. Qui ingreditur sine macula, et operatur justitiam ;

3. Qui loquitur veritatem in corde suo : qui non egit dolum in lingua sua ; nec fecit proximo suo malum, et opprobrium non accipit adversus proximos suos.

2. Celui qui chemine sans tache, et qui pratique la justice ;

3. Qui parle selon la vérité qui est dans son cœur ; qui n'a point usé de tromperie dans ses paroles ; qui n'a point fait de mal à son prochain, et qui n'a point écouté les calomnies contre ses frères ;

2. Qui ambulat perfecte, et operatur justitiam,

Et loquitur veritatem in corde suo : Non detrahit lingua sua, non facit proximo suo malum, et opprobrium non accipit contra propinquum suum :

COMMENTAIRE

salem, après la captivité, nous les décrivent comme un peuple saint, parfait, juste, fidèle, de même que le psalmiste nous les dépeint ici. *Ouvrez les portes de Sion*, dit Isaïe (1) *et que la nation juste et fidèle y entre. L'ancienne erreur est disparue : vous nous accorderez la paix ; vous nous l'accorderez parce que nous avons espéré en vous.* Et ailleurs (2) : *Après cette longue absence, je rétablirai vos juges comme ils étaient auparavant, et on vous appellera la cité du juste, la ville fidèle.* Le même prophète dit dans un autre endroit (3) : *Je vous visiterai et je vous donnerai la paix ; je rendrai vos princes, des princes de justice : on ne parlera plus d'iniquité dans votre terre : le salut sera dans vos murailles et la louange à vos portes..... Tout votre peuple sera juste et il possèdera pour toujours le pays.* Et Sophonie (4) : *Les restes d'Israël ne commettront pas l'iniquité et ne diront plus de mensonge ; et il n'y aura plus de tromperie dans leur langue, etc.* Toutes ces descriptions reviennent admirablement à celle que nous lisons dans ce psaume.

ÿ. 2. QUI INGREDITUR SINE MACULA, ET OPERATUR JUSTITIAM. Qui remplit tous les devoirs d'un vrai Israélite, en évitant le mal et en pratiquant le bien, la vérité, la justice (5). L'hébreu signifie proprement celui qui vit d'une manière irréprochable, et qui exerce envers son prochain la miséricorde et l'équité. C'est ce qui est exprimé plus en détail dans la suite, mais si nous approfondissons cette première réponse, nous y trouverons deux choses remarquables : Il est dit : 1° *Qu'il faut marcher dans l'innocence ou dans l'intégrité de mœurs : ce qui comprend toutes les actions, tant extérieures qu'intérieures, et ce qui s'étend aussi à tout le cours de la vie.* Le prophète ne dit pas celui qui est exempt de tache, qui est intègre, il dit, *celui qui marche dans l'intégrité.* Or, *marcher*, dans les livres saints, comprend toute la conduite de l'homme, et tout le cours de sa vie. Dieu dit à Abraham : *Marchez devant moi, et soyez parfait.* La perfection ne peut résulter que de l'universalité des bonnes actions, et de la persévérance, de la constance à les pratiquer. Il est dit : 2° qu'il

faut *faire ou opérer la justice.* Il ne suffit donc pas de s'abstenir du mal, il est nécessaire d'accomplir la loi, et toute la loi. L'apôtre saint Jacques dit (6) que celui qui pèche dans un seul point de la loi, se rend coupable envers toute la loi ; ce qui ne signifie pas qu'on est aussi pécheur, en violant un commandement, qu'en les transgressant tous ; mais seulement qu'on est rebelle à Dieu, qu'on perd sa grâce, qu'on est digne de ses châtimens, quand on viole un seul de ses préceptes.

ÿ. 3. QUI LOQUITUR VERITATEM IN CORDE SUO. Un des premiers devoirs de la société, est la sincérité, la vérité et la droiture dans ses paroles. Le psalmiste ne se contente pas de demander que l'on ne dise que la vérité ; il veut qu'on l'ait dans le cœur (7), qu'on l'aime. Quand on l'a dans le cœur, il est impossible qu'elle n'éclate point dans les paroles. Les plus grands menteurs disent quelquefois la vérité : ils aiment même cette vertu dans les autres ; mais non pas dans eux-mêmes. Ils ne veulent point être trompés ; mais ils se réservent le privilège de mentir et de tromper les autres. Ceux qui sont sincères parlent toujours comme ils pensent. Ils ne manquent jamais de fidélité et de droiture envers les autres.

OPPROBRIUM NON ACCIPIT ADVERSUS PROXIMOS SUOS. Celui qui n'a pas reçu légèrement, ni témérairement, les accusations formées contre son prochain : *Non libenter, aut temere credidit criminali*, dit saint Augustin ; qui n'a point cru les accusations sans de bonnes et solides preuves, dit saint Jérôme : *Opprobrium detractionis de fratre nunc non accipit, si prius non credit illa, antequam probet* ; qui n'insulte point ceux qui tombent dans quelque malheur, dit Théodoret ; qui ne leur impute point la cause de leur mauvaise fortune ; mais qui compatit avec eux. Reprenez sans hauteur et sans insulte, dit saint Hilaire : *Ne sit admonitio contumelia, ne sit emendatio opprobrium, ne sit doctrina convitium.*

On ferait très rarement de la peine au prochain si l'on n'avait jamais l'intention de lui nuire. Dans les occasions où l'on est obligé de le réprimer

(1) *Isai.* xxvi. 23. — (2) *Isai.* i. 26.

(3) *Isai.* lx. 17. 18. 21.

(4) *Sophon.* iii. 13.

(5) *Vide Hieronym. et Theodoret.*

(6) *Jacq.* ii. 20.

(7) *Vide Hilar. hic.*

4. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus ; timentes autem Dominum glorificat. Qui jurat proximo suo, et non decipit ;

4. Devant lui le méchant paraît comme un néant, mais il honore ceux qui craignent le Seigneur ; qui ayant fait un serment à son prochain, ne le trompe point ;

4. Contemptus est in oculis ejus reprobis, timentes autem Dominum glorificat : qui juravit in malum, et non mutat ;

COMMENTAIRE

ou de le punir, on se comporterait avec tant de charité et de douceur, qu'il ne s'offenserait ni de la réprimande qu'on lui ferait, ni même de la peine qu'on lui imposerait. Ce qui irrite les hommes, c'est la hauteur, la mauvaise humeur, la dureté des paroles, la passion, en un mot, qui domine dans les reproches, d'ailleurs les plus justes qu'on ait à faire aux autres.

On pèche, en adoptant les médisances, en les répétant, en les répandant ; et ce péché est si commun, que la face du monde est couverte d'iniquités à cet égard. Le prophète dit qu'il ne faut point relever l'injure faite au prochain. En la relevant, on la perpétue, on l'aigrit, on la rend comme irrémédiable. C'est ainsi que la discorde se met dans les familles et dans les sociétés. Nous ne croyons pas qu'il soit possible à ceux qui fréquentent beaucoup le monde, d'éviter cet écueil. On s'y entretient perpétuellement du prochain. Quelle conduite tiendra l'homme de bien, le juste bien pénétré des devoirs et de l'étendue de la charité ? S'il applaudit, il se rend coupable comme le médisant ; s'il se tait, il paraît consentir à tout ce qui se dit ; s'il prend la défense de ce prochain outragé et déchiré par des langues empoisonnées, il entame une querelle, il passe pour contradictoire ; et peut-il d'ailleurs justifier toujours celui qui est l'objet de la conversation, qu'il connaît souvent très peu, et qui peut être véritablement répréhensible ? On peut laisser tomber, et pour parler du langage du prophète, ne point relever un mot qui échappe, un trait de satire lancé comme à l'aventure ; mais, dans une conversation suivie et toute envenimée, ne rien relever, ce serait consentir à tout ; et relever tout ce qui se dit pour le réfuter, ce serait faire un personnage odieux, aigrir des gens qui n'aiment pas être contredits, s'exposer à être soi-même l'objet des médisances publiques : en un mot, c'est une conduite moralement insoutenable ; et l'unique parti qu'il y ait à prendre, est de fuir ces sociétés comme pernicieuses, et inconciliables avec l'esprit de l'Évangile.

Ÿ. 4. AD NIHILUM DEDUCTUS EST IN CONSPPECTU EJUS MALIGNUS. Le juste sait donner aux choses et aux personnes leur véritable prix. Il méprise

souverainement les méchants ; mais il a une parfaite estime de ceux qui craignent Dieu (1). Son mépris pour les méchants, n'est pas un mépris d'orgueil, qui tombe sur leur personne ; mais, dans la persuasion où il est de l'indignité et de la bassesse du pécheur, en même temps qu'il est touché de compassion pour sa personne et pour son malheur, il n'a que de l'éloignement, de l'horreur et du mépris pour ses vices et pour ses crimes ; bien loin de se laisser éblouir à l'éclat de sa fortune, de sa dignité et de son rang, il ne regarde tout cela que comme des instruments de mort dans la main d'un furieux, ou comme des poisons dans la main d'un malade. C'est ainsi que Samuel témoigna du mépris pour Saül réprouvé de Dieu (2) ; Élisée pour l'impie Joram, roi d'Israël (3) ; Mardochee pour Aman (4) ; et Jésus-Christ pour Hérode, à qui il ne daigna même pas répondre (5).

La phrase est encore susceptible d'un autre sens : Le sage ne souffre point en sa présence le méchant. Celui-ci n'ose se montrer devant lui ; mais le juste y est en honneur. On pourrait l'entendre d'un prince, ou d'un juge plein d'équité et de sagesse, qui, par sa seule présence, disperse les méchants et les éloigne de sa société ; pendant qu'il protège, qu'il comble de biens le juste. Tel était David, selon qu'il nous l'apprend lui-même (6). *Je marchais dans ma maison dans l'innocence de mon cœur. Je ne me proposais jamais rien d'injuste et j'avais horreur des méchants. Celui qui avait le cœur mauvais, ne fut jamais lié avec moi. Je ne connaissais point celui qui était plein de malignité. Je persécutais celui qui déchirait par ses médisances la réputation de son prochain. Je ne mangeais point avec les superbes. Mes yeux étaient ouverts sur les fidèles du pays, pour les faire asseoir avec moi. Je n'avais pour ministres que des gens d'une conduite irréprochable, etc.*

QUI JURAT PROXIMO SUO ET NON DECIPIT. La loi ancienne ne défendait pas le serment. Elle ordonnait simplement qu'on jurât au nom du Seigneur (7), et non pas au nom des dieux étrangers. Elle défendait le parjure et ordonnait qu'on exécutât ses vœux et ses promesses. L'auteur de

(1) Theodoret. Hilarius. Hieronym.

(2) 1. Rég. xv. 26. 27.

(3) IV. Rég. III. 14.

(4) Esther. III. 2.

(5) Luc. XXIII. 9.

(6) Psal. c. 2. 3. 4.

(7) Vide Matt. v. 33. - Levit. XIX. 12. - Num. XXX. 3. - Exod. XXIII. 13.

5. Qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et munera super innocentem non accepit. Qui facit hæc non movebitur in æternum.

5. Qui n'a point donné son argent à usure, et qui n'a point reçu de présents pour opprimer l'innocent. Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

5. Pecuniam suam non dat ad usuram, et munus contra innocentem non accipit : qui facit hæc, non labeatur in seculum.

COMMENTAIRE

ce psaume loue celui qui jure au nom du Seigneur, et qui exécute ses promesses faites avec serment. Le simple serment en lui-même n'a rien de louable. Tout le monde convient qu'il vaudrait mieux ne pas jurer, et vivre de telle manière que la simple parole fût suffisante, pour nous assurer réciproquement de la vérité de nos promesses (1). Il serait à souhaiter que l'on observât à la lettre ce qu'ordonne l'Évangile (2) : *Que votre discours soit : La chose est ainsi, ou elle n'est pas ainsi*. Mais lorsque les hommes ne se contentent pas de ces simples assurances, et qu'on est obligé de jurer et de s'engager par le nom de Dieu, on doit être d'une fidélité inviolable à observer sa parole.

Des commentateurs modernes, après saint Jérôme, le chaldéen et les rabbins traduisent l'hébreu de cette manière (3) : *Qui jure de s'affliger et qui ne change point*. Le juste fait à Dieu des promesses de s'affliger, de jeûner, d'exercer des œuvres de pénitence, et il ne rétracte point ses promesses, il les exécute fidèlement (4). On peut voir le chapitre xxx, 3, des Nombres et le Deut. xxiii, 21, où la loi recommande la fidélité à exécuter ponctuellement ces sortes de vœux et de promesses, et menace des plus sévères châtements ceux qui y manqueront. D'autres traduisent (5) : *Il jure de faire des choses contraires à ses intérêts et ne manque point à ses promesses*. Il est si fidèle observateur de ce qu'il a promis, qu'il n'y manque jamais, lors même que la chose promise lui est incommode et préjudiciable. Cette traduction est principalement approuvée de ceux qui rejettent les vœux, et qui voudraient en abroger l'usage. Symmaque (6) traduit : *Il jure amilié et ne s'en départ point*. Inswort : *Il jure de faire mal, mais il n'exécute point sa promesse*. Il n'accomplit pas les promesses téméraires et les serments inconsidérés qu'il a faits au désavantage d'un autre ; comme David n'exécuta point envers Nabal ce dont il

l'avait menacé (7). Génébrard croit qu'on peut suivre, même selon l'hébreu, le sens de la Vulgate, qui est celui des Septante (8), en changeant un peu la ponctuation des Massorètes. Comparez le psaume xxiii, 4 (9). Ce sens est bien plus beau et plus convenable à cet endroit, que celui des nouveaux commentateurs et des rabbins.

5. QUI PECUNIAM SUAM NON DEDIT AD USURAM, ET MUNERA SUPER INNOCENTEM NON ACCIPIT. L'usure a toujours été considérée comme un grand mal parmi les Hébreux. Le psalmiste la condamne ici absolument, et Ézéchiël (10) la met au nombre des crimes et des fautes que tous les Israélites doivent éviter. Si Moïse avait toléré dans les Hébreux l'usure envers les peuples cananéens et étrangers (11), c'était une simple condescendance accordée à la dureté de leur cœur et justement révoquée par l'Évangile, qui défend toute sorte d'usure (12). Celui qui prête à usure, dit saint Hilaire (13), rend un service trompeur. C'est une humanité frauduleuse, une bienveillance cruelle. Rien n'est plus insupportable que de donner à son prochain ce qui, bien loin de diminuer son indigence, ne fait que l'augmenter. Si vous êtes chrétien, continue-t-il, comment pouvez-vous attendre la récompense d'un bienfait, qui cause un véritable dommage à votre frère ? Les anciennes lois romaines condamnent le voleur à restituer au double, et l'usurier à rendre quatre fois autant (14). L'usure a toujours été en horreur comme un des plus grands malheurs d'un état. Elle est odieuse à ceux mêmes à qui elle paraît donner du secours (15) : *Eliam his invisâ, quibus succurrere videtur*.

Le juste ne reçoit point de présents pour opprimer l'innocent ; ou, il n'en reçoit point contre l'innocent, ainsi que traduisent plusieurs interprètes. Le juge équitable prononce sans acception de personnes, et écarte ses mains de toute sorte de présents (16) : *Manus suas exculit ab omni munere*.

(1) Philo lib. de Decalogo.

(2) Mat. v. 34. 37.

(3) נשבע להרע ולא יכור

(4) Chald. Hieronym. Kim'hi, Aben Ezra, Muis, Grot.

(5) Jun. Tremel. Vatabl. Tig. Hammon.

(6) Ο' μύσας; ἐταίρο; εἶναι, καὶ μὴ ἀπ᾿ ἀλλήλων; Aquil. Τοῦ κακῶσα; Il jure de mal faire.

(7) 1. Rég. xxv. 22.

(8) Les Septante : Ο' ὀργύων τῆς πλησίον αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἐθετόων.

(9) Vide et Ferrand. hic, et Du Pin.

(10) Ezech. xviii. 8.

(11) Deut. xxiii. 19. Non fœnerabis fratri tuo ad usuram... sed alieno, etc.

(12) Luc. vi. 35.

(13) Hilar. hic. Fallax hoc beneficium, et humanitas fraudulenta, et damnosa hæc benevolentia docetur. Quid enim tam intolerabile, quam ut indigenti ita beneficium tribuas, ut magis egeat : et miseriam inopis, opem latius accumules ?

(14) Cato, de Re Rustic. lib. 1. Majores nostri sic habuerunt, et ita legibus posuerunt, furem duplici condemnari, fœneratorem quadruplici.

(15) Columell. Præfat. in lib. 1. de Re Rus'.

(16) Isai. xxxiii. 15.

Il n'en reçoit ni pour absoudre le coupable, ni pour condamner l'innocent. Il ne vend point la justice; il la donne gratuitement et sans intérêt. Si l'innocent fait des présents aux juges, pour conserver son bon droit, il achète ce qui lui appartient et donne ce qu'il ne doit point. Si le méchant tâche de corrompre l'équité du juge, pour faire opprimer l'innocent, c'est encore une plus grande injustice, puisqu'il acquiert ce qui ne lui appartient pas et fait perdre au juste ce qui est à lui. On peut étendre ces maximes aux témoins. Ils ne doivent recevoir des présents ni pour dire, ni pour taire la vérité; ni pour accuser l'innocent, ni pour l'abandonner dans sa défense. Les lois romaines défendaient à ceux qui avaient des charges publiques de recevoir des présents (1). Elles condamnaient à des peines sévères les juges qui s'étaient laissé corrompre (2).

QUI FACIT HÆC, NON MOVEBITUR IN ÆTERNUM. Il demeurera tranquille dans Jérusalem et n'en sera jamais éloigné ni par la captivité, ni par l'exil. Isaïe (3), décrivant le bonheur de Jérusalem,

après la défaite de Sennachérib, se sert à peu près des mêmes termes que l'auteur de ce psaume : *Celui qui marche dans la justice et qui ne parle que selon la vérité; qui s'éloigne de l'avarice et de la calomnie; qui secoue sa main pour ne recevoir aucun présent; qui bouche ses oreilles pour ne pas entendre la voix du sang, et qui ferme les yeux pour ne pas voir le mal: Celui-là demeurera sur les hauteurs; les rochers les plus hauts et les plus escarpés lui serviront de fort et de retraite..... Vos yeux verront Jérusalem, qui sera une ville opulente, et une tente qu'on ne pourra jamais transporter ni ébranler.* L'auteur de ce psaume semblait avoir devant les yeux les paroles d'Isaïe, pour exprimer l'état de Jérusalem après le retour de la captivité. On peut rapporter tout ceci aux justes du Nouveau Testament, qui pratiquent fidèlement les vertus chrétiennes et qui y persévèrent jusqu'à la fin, sans que les tentations soient capables de les ébranler (4), et qui parviennent enfin à cet état fixe dans le ciel, où il n'y a ni vicissitude, ni changement.

(1) *Lex Cincia de donis ac muneribus.*

(2) *Cod. leg. Omnes cognitores, et sq. ad Legem Juliam repet. et novell. viii. Vide et Tull. de Oratore, lib. v. et ad Attic. lib. 1.*

(3) *Isai. xxiii. 15. 16. 17.*

(4) *August. hic. Vide et Theodoret.*

PSAUME XV

David implore le secours de Dieu, parmi les nations étrangères où il vivait. Il déclare qu'il ne veut prendre aucune part à leurs sacrifices et à leur idolâtrie ; et qu'il met tout son bonheur dans le culte du Seigneur. Il rend grâces à Dieu de la protection dont il l'a honoré ; il attend tout de sa bonté. Enfin il prédit la résurrection du Sauveur.

Tituli inscriptio, ipsi David.

Inscription gravée sur une colonne
pour David, ou par David.

PSALMUS XVI. — Michtam Davidi.

ARGUMENT

C'est ainsi que les Septante ont entendu le titre de ce psaume (1). Le chaldéen (2) et quelques autres l'expliquent de même ; comme si David l'eût fait graver sur une colonne, pour en conserver la mémoire. Aquila, Symmaque, et après eux, saint Jérôme, l'ont pris autrement. Ils ont lu l'hébreu comme si l'y avait *Mâthaq*, ou *Mak-Tham* en deux mots (3). Psaume de David humble et simple, ou humble de cœur et irréprochable. Quelques modernes traduisent (4) : *Cantique doré de David*, ou Cantique insigne, excellent, tout d'or ; de même qu'on appelle certains vers de Pythagore, *vers dorés* ; et une belle langue, *une langue d'or* ; un excellent livre, *un livre d'or*. D'autres : *Un ornement d'or*. D'autres conservent l'hébreu : *Miktham de David*. Quelques-uns entendent par ce terme, un instrument de musique, ou un air, un commencement de chanson, sur laquelle on chantait ce psaume. Nous traduisons : *Psaume inscrit à David*, ou qui porte le nom de David. C'est le titre qu'Esdras, en recueillant les psaumes, donna à celui-ci, parce qu'il l'avait trouvé avec ces mots : *De David*. Les psaumes LVI, LVII, LVIII, LIX et LX portent la même inscription, dans le texte hébreu. *Kâtham* (5) signifie inscrire, marquer, sceller. L'or le plus pur se nomme aussi *Kêthem* (6) ; comme si l'on disait de l'or enfermé, scellé ; de l'or précieux, digne d'être mis dans le trésor du prince.

Quant au sujet du psaume, la plupart des pères (7) le regardent comme une prophétie de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et comme une prière par laquelle, selon son humanité, il demande à Dieu sa protection et son secours, et le prie de ne pas permettre que son corps soit livré à la corruption dans le tombeau. Les apôtres saint Pierre (8) et saint Paul (9) ont fait voir qu'il ne pouvait s'entendre à la lettre de David, qui n'était point ressuscité et dont on voyait encore le tombeau dans le pays ; mais de Jésus-Christ, dont la chair ne fut mise dans le sépulcre, que pour en sortir peu de temps après, toute saine, toute glorieuse et immortelle. On ne peut douter que ce ne soit le vrai sens du psaume, sans rejeter l'autorité de ces apôtres et sans s'opposer à toute l'antiquité chrétienne. Ce qui, toutefois, n'empêche pas qu'on ne puisse appliquer à David le reste du psaume, et ces mêmes paroles que les apôtres ont expliquées de Jésus-Christ ; mais dans un sens bien différent (10), c'est-à-dire, dans le sens figuré, en prenant la mort et le tombeau, pour la disgrâce et l'humiliation, et la résurrection pour la liberté, le rétablissement dans un état plus heureux et pour le retour dans sa patrie. Il peut être considéré comme une prière de David, obligé de vivre parmi les Philistins, les Moabites et autres étrangers, durant les persécutions de Saül (11), dans le temps qu'on lui disait (12), en le chassant de l'héritage du Seigneur : *Allez, servez les dieux étrangers*. Il déclare ici qu'il ne

(1) Les Septante : Στῆλογραφία τῷ Δαυίδ.

(2) הלשם תרמחא דוד

(3) Hebr. דוד מכתם Aquil. Ταπεινόφρονος; καὶ ἀπλοῦ.
Symmach. Ταπεινόφρονος; καὶ ἀμόγυος. Hieronym. Humilis
et simplicis David.

(4) Vatab. Jun. Piscal. Ludov. de Diea, alii.

(5) Vide Jerem. II. 22.

(6) Job. XXVIII. 16. 19; XXXI. 24. - Psal. XLIV. 10. - Prov.

XXV. 12. - Isai. XIII. 12. etc.

(7) Euseb. Cæsar. Theodoret. Hieronym. Aug. Athanas.

(8) Act. II. 25. et seqq.

(9) Act. XIII. 35. et seqq.

(10) Muis. Bossuet. Coec. du Pin.

(11) Gro'. Jans. Gand. Rabb. alii.

(12) I. Reg. XXVI. 19. Qui eiecerunt me hodie, ut non
habitem in hæreditate Domini. dicentes : Vade, servi diis
alienis.

prendra jamais part aux abominations des idolâtres, et qu'il ne cessera jamais d'espérer au Seigneur. Bède l'entend d'Ézéchiàs, qui demande à Dieu son secours dans sa douleur, et qui lui rend grâces de sa délivrance. On pourrait aussi très bien le prendre comme une prière des Juifs captifs à Babylone ; et c'est peut-être l'hypothèse la plus aisée à soutenir. Mais nous suivrons le sens qui l'explique à la lettre de David persécuté par Saül, jusqu'à l'endroit qui regarde littéralement la résurrection de Jésus-Christ.

1. Conserva me, Domine, quoniam speravi in te.

2. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.

3. Sanctis, qui sunt in terra ejus, mirificavit omnes voluntates meas in eis.

1. Conservez-moi, Seigneur, parce que j'ai espéré en vous.

2. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, et vous n'avez nul besoin de mes biens.

3. Il a fait paraître d'une manière admirable toute ma bonne volonté à l'égard de ses saints qui sont sur la terre.

1. Custodi me, Deus, quoniam spero in te.

2. Dixisti, o anima mea, Domino, Dominus meus es tu, bonum meum non ad te pervenit :

3. Sed ad sanctos qui in terra sunt, et fortes, erga quos omnis voluntas mea est.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. CONSERVA ME, DOMINE..... David commence ici sa prière, par l'humble aveu de sa faiblesse, de sa pauvreté, de sa dépendance et du souverain domaine de Dieu sur lui : c'est l'acte parfait d'adoration. *Conservez-moi, Seigneur, je ne puis rien sans votre secours ; vous voyez le danger où je suis, vous connaissez ma faiblesse ; je mets en vous toute mon espérance, je vous dis dans le plus sincère sentiment de mon cœur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez aucun besoin de mes biens.* Je ne prétends point, Seigneur, ajouter à votre gloire, en m'adressant à vous, ni vous flatter en reconnaissant votre pouvoir infini. Vous n'avez que faire ni de mes louanges, ni de mon aveu ; si je fais quelque chose qui vous soit agréable, je ne le fais qu'avec et par le secours de votre grâce ; et s'il y a dans moi quelque bien ; c'est vous qui l'y avez mis ; si je fais quelque chose qui mérite votre approbation, c'est moi seul qui en tire de l'avantage (1). *In omni quod bene agimus, nosmetipsos ; non autem Deum juvamus.* Quand vous nous instruisez de quelle manière vous voulez être honoré, vous le faites sans espérance d'aucune utilité, pour vous ; mais uniquement pour nous procurer les plus grands biens (2). *Nobis enim prodest colere Deum, non ipsi Deo. Cum ergo inspirat, et docet quomodo colendus sit, non solum sua nulla indigentia facit, sed nostra maxima utilitate.* Comparez Job, xxii, 2, 3, et xxxv, 7, 8.

Symmaque (3) et saint Jérôme traduisent : *Je n'ai point de bien sans vous.* Je ne puis être ni bon, ni heureux, sans vous. Aquila (4) l'a pris à peu

près de même que les Septante. *Mon bien, ma bonne vie, ne vous fait rien ; vous n'en avez que faire. Bonum meum nihil ad te,* dit Vatable. On peut aussi traduire : *Mon bien n'est pas sur vous.* Vous n'avez nulle obligation de m'en faire. Mais les premières explications sont meilleures.

Jésus-Christ, selon l'apôtre saint Paul (5) *vivant sur la terre, fut exaucé pour sa soumission respectueuse, ayant offert à Celui qui pouvait le sauver de la mort, ses prières et ses supplications accompagnées de grands cris et de larmes.* Ce texte se concilie parfaitement avec le psaume dont nous nous occupons actuellement. Jésus-Christ y offre ses prières et ses larmes à son Père. Il y expose ses besoins et sa confiance ; il y reconnaît sa dépendance et la suprême autorité de Dieu sur lui. Tout ceci convient à l'humanité sainte de ce Dieu Sauveur. Il n'avait pas l'espérance du salut et des biens éternels qu'il possédait déjà ; mais il demandait la résurrection de son corps, et il se considérait, d'ailleurs, comme chef d'un peuple nouveau qu'il devait sanctifier ; et auquel il voulait procurer l'entrée de la céleste patrie. C'était pour ce peuple qu'il priait et qu'il gémissait ; il donnait l'exemple de la pénitence sincère que doivent faire les pécheurs. Il apprenait à ceux qui seraient justifiés par ses mérites, comment ils devaient recourir à la miséricorde et à la protection de Dieu, dans les adversités et dans les temps d'affliction.

Ÿ. 3. SANCTIS QUI SUNT IN TERRA EJUS, MIRIFICAVIT OMNES VOLUNTATES MEAS IN EIS. Dieu m'a inspiré un penchant, un respect, un amour admirable, envers ses saints et ses serviteurs qui sont

(1) Greg. Magn. Moral. lib. xvi. cap. 1. Ita et Theod. hic. Καὶ ἡμεῖς γὰρ παρὰ τοῦ Θεοῦ τῶν ἀγαθῶν ἀπολαύομεν, καὶ ἐν τῷ τῆς ἡμετέρας δικαιοπραγίας ὃν ἡρῶμεν. Χάρην μὲν τοῦ, τῆς ἡμετέρας ὠφελείας ταύτην νομοθεῖσι. Vide et Euseb.

(2) August. Ep. cii. quæst. 3. n. 17.

(3) Sym. Α' γὰθὸν μοῖ ὄχι ἔστιν ἄνευ σοῦ. Hieron. Bene mihi non est sine te.

(4) Aquil. Α' γὰθὸν μοῦ, ὃ μὴ ἐπὶ σέ. Les Septante. Τῶν ἀγαθῶν μοῦ ὃν ἡρῶμεν ἔ/σε.

(5) Hebr. v. 7.

4. Multiplicatæ sunt infirmitates eorum, postea acceleraverunt. Non congregabo conventicula eorum de sanguinibus; nec memor ero nominum eorum per labia mea.

4. Leurs infirmités se sont multipliées; ensuite ils se sont hâtés de les suivre. Je ne les réunirai point dans des assemblées particulières, pour offrir des victimes sanglantes; je ne me souviendrai plus de leurs noms pour les prononcer sur mes lèvres.

4. Multiplicabuntur dolores eorum qui post alienum Deum festinant: non libabo libamina eorum de sanguine, nec assumam nomina eorum in labiis meis.

COMMENTAIRE

dans sa terre. C'est David, qui témoigne le violent désir dont il se sent épris de retourner bientôt dans son pays, pour s'y rejoindre aux serviteurs de Dieu, qui ont le bonheur de paraître dans les assemblées de religion, et de se présenter devant le tabernacle du Seigneur. Dans un sens plus relevé on peut l'entendre de l'ardeur que Dieu inspire aux saintes âmes, de se réunir à celles qui ont quitté ces tristes demeures, pour aller dans les tabernacles éternels, y jouir du souverain bonheur, en la présence de leur Dieu, dans la terre des vivants.

En plusieurs endroits de ses psaumes (1), David témoigne l'extrême envie qu'il avait de se voir rétabli dans sa chère patrie, pour pouvoir assister aux fêtes du Seigneur. La privation de ce plaisir si saint, et l'éloignement des cérémonies sacrées, était une de ses plus grandes peines durant son exil.

ÿ. 4. MULTIPLICATÆ SUNT INFIRMITATES EORUM, POSTEA ACCELERAVERT. Les saints, les serviteurs de Dieu, dont il a parlé au verset précédent, ont été accablés de maux, de persécutions; mais cela n'a fait qu'augmenter leur ardeur (2). Les apôtres sortirent de l'assemblée des prêtres, après y avoir été outragés et frappés, tout remplis de joie, de ce qu'ils avaient été estimés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jésus. Plus je suis dans l'infirmité, plus je suis fort, disait saint Paul (3). Il se glorifiait dans ses souffrances (4), et tirait des forces de sa faiblesse. Les justes ont ressenti des infirmités; ils ont même quelquefois fait des chutes; mais ils se sont relevés, et leur chute n'a servi qu'à les rendre plus circonspects et plus humbles, et à augmenter leurs désirs pour le médecin qui devait les guérir: *Non ad perniciem, sed ut medicum desiderarent*, dit saint Augustin; *postea acceleraverunt, ut sanarentur*. Saint Pierre a renié son Dieu; saint Paul a persécuté son Sauveur; saint Thomas a douté de la vérité de sa résurrection; mais qu'ils ont bien réparé ces

fautes par leur zèle, leur ardeur, leur amour pour Dieu! Ou, en l'expliquant des impies et des persécuteurs de David: Vous les avez forcés de reconnaître votre puissante protection, et de recourir à vous, par les maux dont vous les avez accablés; comme les Hébreux dans le désert, dont parle ailleurs le psalmiste: *Lorsqu'il les frappait de mort, ils recouraient à lui; ils se convertissaient, et retournaient à lui dès le matin*. Psal. LXXVII, 34. Mais le premier sens est meilleur.

Le texte hébreu souffre quelques difficultés. Voici les principaux sens qu'on lui donne: *Ceux qui courent après un dieu étranger, augmentent leurs peines*. (verset 4) *Mais pour moi, je ne prendrai aucune part à leurs libations de sang, et je ne daignerai pas même prononcer leur nom*. Les impies, les peuples étrangers, au milieu desquels je suis obligé de vivre, courent après leurs idoles. Mais Dieu me garde de les imiter, et de prendre part à leurs sacrifices abominables, de répandre avec eux le sang des victimes. Ou autrement: *Que les méchants, les peuples païens multiplient leurs idoles; qu'ils courent après un dieu étranger: (verset 4) Pour moi, je ne leur présenterai aucun sacrifice sanglant, aucune libation de sang; je ne leur ferai pas même l'honneur de les nommer par leur nom*. Ce sens est le plus simple, et le meilleur (5). David était, tous les jours, exposé au danger de participer aux sacrifices et aux festins que l'on faisait en l'honneur des faux dieux. On ne faisait aucun repas, où ils n'eussent au moins quelques libations. Ce saint roi proteste ici devant Dieu, qu'il n'a jamais eu et n'aura jamais que de l'horreur pour ces abominations; qu'il ne présentera ni sacrifices, ni encens, ni libations à ces faux dieux, qu'il nomme *des douleurs*, des afflictions, à la manière des Hébreux (6). Enfin, qu'il ne prononcera pas même leur nom; ce qui était une autre marque de mépris, ou d'horreur, usitée parmi les Juifs et autorisée par les saintes Écritures (7). Saint Jérôme, le chaldéen, Théodo-

(1) Psal. XLIII, 2; LXXXIII, 4.

(2) Act. v, 41.

(3) II. Cor. XII, 10. Cum infirmor, tunc potens sum.

(4) Ibid. ÿ, 9. Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, etc.

(5) Voyez Eusèbe sur cet endroit.

(6) Voyez I. Reg. XXXI, 9; II. Reg. v, 21; X, 9. - I. Par. x, 9. - Psalm. CV, 36; 38; CXIV, 4. et passim.

(7) Exod. XXIII, 13. Per nomen externorum deorum non jurabit, neque audietur ex ore vestro. Ita et Josue XXIII, 7.

5. Dominus pars hereditatis meæ, et calicis mei : tu es qui restitues hereditatem meam mihi.

6. Funes ceciderunt mihi in præclaris ; etenim hereditas mea præclara est mihi.

5. Le Seigneur est la part qui m'est échue en héritage, et la portion qui m'est destinée. C'est vous, Seigneur, qui me rendrez cet héritage qui m'est propre.

6. Le sort m'est échu d'une manière très avantageuse ; car mon héritage est excellent.

5. Domine, pars portionis meæ, et calicis mei, tu sustentas sortem meam.

6. Funes ceciderunt mihi in amænis locis, etiam hæreditas speciosa obvenit mihi.

COMMENTAIRE

tion (1), et un grand nombre d'interprètes. prennent ici le nom de *douleurs*, pour les idoles.

NON CONGREGABO.... On peut l'entendre comme si c'était David qui parlât : Je ne m'assemblerai point avec eux, pour répandre le sang des victimes, et je ne ferai pas même honneur à leur nom dans mes discours. Je n'ai que du mépris pour les idoles, et pour leurs adorateurs. On a vu, sur le verset précédent, le vrai sens littéral selon l'hébreu. Les pères (2) le prennent comme un discours de Jésus-Christ. Je n'assemblerai point mes serviteurs et mes fidèles dans des assemblées charnelles, pour y répandre le sang des victimes ; j'abolirai l'idolâtrie, qui offre des sacrifices d'animaux aux faux dieux, et je réformerai même la religion des Juifs, qui en égorgeant en l'honneur du Tout-Puissant. On ne parlera plus ni de sacrifices sanglants, ni d'idoles, ni de cérémonies légales. Je formerai un peuple nouveau, que je régènerai dans les eaux du baptême, et à qui je ferai perdre son ancien nom, sa fausse religion, ses anciennes erreurs. Au lieu d'enfants de ténèbres et d'enfants des hommes, on les nommera enfants de lumière et enfants de Dieu.

ÿ. 5. DOMINUS PARS HEREDITATIS MEÆ, ET CALICIS MEI : TU ES QUI RESTITUES HEREDITATEM MEAM MIHI. OUI, Seigneur, je déteste les idoles et les idolâtres ; je ne veux avoir de part et de communication qu'avec vos amis et vos serviteurs ; vous êtes mon partage, mon héritage, ma joie, mon espérance, ma consolation. C'est vous, Seigneur, qui me tirerez de cet exil, et qui me ferez rentrer dans ma patrie et dans l'héritage de mes pères, dont on m'a si injustement chassé. Que les hommes se choisissent des partages terrestres et temporels ; mon partage est le Seigneur. Que les autres s'enivrent des voluptés sensuelles et criminelles ; mon calice et ma coupe est le Seigneur. Il fait allusion à l'usage ancien de distribuer à chacun des convives séparément la boisson comme les

mets. Chacun buvait la portion qu'on servait dans sa coupe ; on donnait davantage aux plus dignes.

Les pères (3) expliquent tout ceci de Jésus-Christ selon son humanité. Dieu son Père lui a donné pour partage les Juifs et les gentils (4) ; et, à la fin du monde, toute la plénitude des uns et des autres doit entrer dans l'Église. C'est après sa résurrection que le Sauveur dit ceci à son Père : Vous êtes mon héritage, ô mon Dieu ! Je dois recevoir de vous un peuple fidèle et ami des bonnes œuvres (5) ; j'en dois former une religion pure et sainte ; je dois les rendre de vrais adorateurs en esprit et en vérité (6).

ÿ. 6. FUNES CECIDERUNT MIHI IN PRÆCLARIS : ETENIM HEREDITAS MEA PRÆCLARA EST MIHI. Puisque le Seigneur est mon partage, puisque c'est lui qui distribue les lots et qui est le maître de mon sort, je ne puis qu'être heureux. En effet, mon lot est tombé dans l'endroit le plus fertile et le plus beau de l'héritage. David pouvait dire ceci avec beaucoup de vérité, puisque Dieu l'avait choisi au milieu de tout Israël, pour le mettre à la tête de son peuple, et, quelque humilié qu'il fût durant la persécution de Saül, il ne doutait point que Dieu n'exécutât enfin ses promesses en sa faveur, et qu'il n'achevât son ouvrage.

Les Égyptiens et les Hébreux mesuraient les longueurs avec des cordes ; et, dans la distribution des héritages entre les frères, on se servait du sort, comme il se pratique encore aujourd'hui. Il dit donc que, puisque le Seigneur est son lot et son héritage, il ne désire plus rien ; son sort est trop heureux ; son partage est dans l'endroit le plus beau et le plus délicieux du pays. Les Septante (7) : *Les cordes de mon lot me sont tombées dans les plus fortes ; car mon partage est le plus fort.* Je suis du nombre des mieux partagés ; mon lot est le plus fort et le meilleur qui soit échu à aucun des héritiers. Le Sauveur du monde a pour héritage l'Église chrétienne. La Synagogue lui a

(1) Theodot. Ἐπιληθυνθήσαν τὰ εἰδωλα αὐτῶν, εἰς ὄπισσω ἐταχύναν. Symmach. Πολλὰ καὶ ἀκακοπάθειαι αὐτῶν ἐκολούθησαν ταχέως. Ils sont accablés de maux qui les suivent de près. Aquila. Πληθυνθήσονται διαπονήματα αὐτῶν. Leurs maux s'augmenteront. Les Septante : Ἐπιληθυνθήσαν καὶ ἀσθένειαι αὐτῶν.

(2) Hieronym. August. Euseb. et Athanas.

(3) Hieronym. August. Euthym. Euseb. Athanas.

(4) Psal. II. 8.

(5) Til. II. 14. — (6) Johan. IV. 24.

(7) Les Septante : Συχνία ἐπέπεσε μοι ἐν τοῖς κρατίστοις μου, καὶ γὰρ ἡ κληρονομία μου κρατίστη μοι ἐστίν.

7. Benedicam Dominum qui tribuit mihi intellectum ; insuper et usque ad noctem increpauerunt me renes mei.

8. Providebam Dominum in conspectu meo semper, quoniam a dextris est mihi, ne commovear.

9. Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea ; insuper et caro mea requiescet in spe.

7. Je bénirai le Seigneur de m'avoir donné l'intelligence, et de ce que, jusque dans la nuit même, mes reins m'ont repris et instruit.

8. Je regardais le Seigneur, et je l'avais toujours devant mes yeux, parce qu'il est à ma droite, pour empêcher que je ne sois ébranlé.

9. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui, et ma langue a chanté des cantiques de joie ; et ma chair se reposera dans l'espérance.

7. Benedicam Domino, qui consulit mihi, etiam noctibus erudiunt me renes mei.

8. Pono Dominum coram me semper : quia a dextera mea est, non movebor.

9. Propterea lætatum est cor meum, et exultavit gloria mea : etiam caro mea habitabit confidenter :

COMMENTAIRE

manqué, au moins pour la plus grande partie ; mais il en est bien dédommagé par les nations qui lui sont échues en héritage (1).

ÿ. 7. BENEDICAM DOMINUM, QUI... David rend grâces à Dieu de lui avoir donné l'intelligence et la force nécessaire pour se soutenir dans les fâcheuses circonstances où il s'est trouvé ; et surtout de l'avoir préservé du danger de l'idolâtrie, et de lui avoir donné la sagesse et les lumières pour faire l'heureux choix dont il vient de parler, en disant que le Seigneur est son partage. Je me sens brûlé d'un désir ardent de m'unir à vous, ô mon Dieu ! et, la nuit même, je ne puis vous oublier. Si je vous oublie, ou si j'ai le malheur de tomber dans quelque faute, mes reins me reprennent, et je me sens inquiété par des remords, par des inquiétudes de conscience. Autrement : Au milieu de mes peines et de mon exil, je ne puis vous oublier ; je trouve en vous ma consolation et ma joie ; et lorsque, durant la nuit, je repasse mes maux et les périls auxquels je suis exposé, mes reins me reprochent en quelque sorte ma faiblesse et ma défiance.

Les pères (2) l'entendent de Jésus-Christ qui, selon l'humanité, recevait de Dieu l'intelligence (3), et qui avançait en sagesse et en âge devant Dieu et devant les hommes. La nuit marque le temps de sa passion. La nature et l'infirmité humaine y furent soutenues par la divinité. Dans les jours de sa chair, dit saint Paul (4), il offrit à Dieu ses supplications et ses prières, afin qu'il le délivrât de la mort ; et, priant avec de grands cris et avec larmes, il fut exaucé par la juste considération qu'il méritait ; et, quoiqu'il fût Fils de Dieu, il apprit l'obéissance par les maux qu'il souffrait ; et, ayant consommé son sacrifice, il devint pour tous ceux qui devaient croire en lui une source de salut.

ÿ. 8. PROVIDEBAM DOMINUM... David, rempli de l'esprit de Dieu, éclairé de l'esprit de conseil et de sagesse, a toujours le Seigneur devant les yeux ; il ne l'oublie ni jour, ni nuit ; il le regarde

en tout temps, comme étant à son côté, pour le défendre et pour le protéger. C'est ce qui le remplit de joie, de confiance, de force. (verset 8.) *Propter hoc, lætatum est cor meum.* L'apôtre saint Pierre (5) nous apprend que David avait en vue Jésus-Christ en disant ces paroles ; et les pères lui en font application, en disant que le Sauveur, dans tous les moments de sa vie et de sa Passion, n'a jamais perdu de vue Dieu son Père. Il n'a envisagé que sa gloire et que sa volonté (6) : *Quæ placita sunt ei, facio semper.* Il lui a fait un sacrifice continuel de soi-même, jusqu'au moment qu'il a consommé ce sacrifice, en lui donnant son sang et sa vie. Dieu le Père a toujours été à la droite de son Fils, pour le soutenir, pour le glorifier, pour l'écouter ; et, après la résurrection, le Fils est enfin monté à la droite du Père, dont il n'avait jamais été séparé de la divinité.

ÿ. 9. PROPTER HOC LÆTATUM EST... David a pu dire tout ceci dans son exil et au milieu des persécutions qu'il endurait. Les lumières dont Dieu le favorisait et la protection continuelle qu'il éprouvait, le comblaient de joie. Sa langue, ou son âme, ou sa gloire, selon l'hébreu (7), se réjouissaient au Seigneur. Il attendait avec confiance l'effet des promesses de son Dieu, et se flattait même de trouver dans la mort un repos agréable. C'était la plus solide de ses espérances. Il ne doutait point que sa chair ne dût un jour ressusciter : *Ma chair même se reposera dans l'espérance.*

Mais tout cela s'explique beaucoup mieux de Jésus-Christ, dont David était la figure. Son cœur et son âme, ou sa gloire n'ont jamais cessé de jouir d'une joie et d'une félicité infinie ; si ce n'est lorsque, par un autre effet de sa puissance, il a voulu suspendre dans son humanité le sentiment de cette joie, pour satisfaire à la justice de son Père, en se livrant aux tourments les plus cruels pour expier nos crimes, nos vains plaisirs et nos injustes joies. Il est mort sur la croix dans

(1) Vide Hieronym.

(2) Hieronym. Theodorct.

(3) Luc. II, 40, 52.

(4) Hebr. v. 7.

(5) Act. III, 25, et seqq.

(6) Johan. VIII, 29.

(7) Voyez Psal. VII 6 et LVII, 9, où *gloria mea* est mise pour *anima mea*.

10. Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.

11. Notas mihi fecisti vias vitæ; adimplebis me lætitia cum vultu tuo : delectationes in dextera tua usque in finem.

10. Parce que vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et vous ne souffrirez point que votre saint éprouve la corruption.

11. Vous m'avez fait connaître les voies de la vie, vous me comblerez de joie par la vue de votre visage ; des délices ineffaçables sont éternellement à votre droite.

10. Quoniam non derelinques animam meam in sepulcro : nec permittes misericordem tuam videre corruptionem.

11. Scire facies me semitam vitæ : satiety lætitiarum est cum vultu tuo : jucunditates sunt in dextera tua in seculum.

COMMENTAIRE

la ferme espérance de sa résurrection. Sa mort n'a été qu'un sommeil, et sa chair a été mise dans le sépulcre, comme sur son lit de repos : *Caro mea requiescet in spe.*

ÿ. 10. NEC DABIS SANCTUM TUUM VIDERE CORRUPTIONEM. On ne peut entendre ceci de David, que dans un sens figuré et hyperbolique. Vous ne permettrez point que je succombe à mes ennemis, ni que je périsse, et, quand je serais réduit au tombeau et dans la poussière, vous m'en tirerez par votre puissance, pour me faire triompher de mes ennemis. Dans l'Écriture (1), la maladie, la disgrâce, l'exil, la captivité, la servitude, sont souvent exprimées sous le nom de mort, et la guérison, la liberté et l'affranchissement sont désignés sous le nom de résurrection et de vie nouvelle (2).

Mais, en l'expliquant de Jésus-Christ, avec les apôtres et les pères, il ne faut point recourir à l'allégorie, ni à l'hyperbole; tout s'entend simplement et naturellement. La chair du Sauveur est entrée en quelque sorte avec joie dans le tombeau, parce qu'elle n'y entrerait pour en sortir bientôt vivante et glorieuse. Dieu n'a pas souffert qu'elle y demeurât comme celle des autres justes, jusqu'au dernier jour; il n'a pas permis qu'elle sentit la corruption; il n'a pas même voulu qu'on l'embaumât, comme de saintes femmes l'avaient projeté (3), de peur qu'on ne dit ou qu'on ne crût que cette chair adorable avait eu besoin de ce préservatif contre la corruption. Il la ressuscita avec des circonstances si éclatantes, si certaines, si pleines de merveilles, qu'il n'a laissé aucun doute raisonnable aux esprits les plus difficiles. Le roi David, tout saint qu'il était, a vu la corruption, comme le remarque l'apôtre saint Pierre (4). Son tombeau était connu. On ne doutait pas que son corps ne fût réduit à l'état des autres corps. La chair du Sauveur n'a rien éprouvé de semblable. Vous n'avez point permis, Seigneur, que ce corps sacré, qui doit sanctifier et

vivifier tous les autres, fût lui-même sujet à la corruption : *Neque sanctificalum corpus, per quod et alii sanctificandi sunt, corrumpi palieris*, dit saint Augustin.

Ces paroles : *Non derelinques animam meam in inferno*; vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, ne signifient pas que Jésus-Christ ait été dans les enfers; si ce n'est que son âme y descendit, pour visiter et consoler celles des patriarches et des justes qui attendaient sa venue. Et c'est en ce sens qu'on explique communément ces paroles du Symbole : *Descendit ad inferos*. Il n'y est point descendu pour y souffrir, ni pour y demeurer, ni par aucune nécessité : en sorte que ce fut un avantage et un privilège glorieux pour lui, de n'y avoir point été laissé avec les autres, comme le semble insinuer le discours du prophète : *Non derelinques animam meam in inferno*. Il y fut comme en triomphe; il y descendit victorieux de la mort et du démon (5). Ou simplement : *Son âme*, lui-même, son corps, qui le représentait tout entier et que l'on appelait encore Jésus-Christ, quoiqu'il ne fût plus animé comme auparavant, fut mis dans le *schedl*, dans le tombeau, et Dieu ne l'y laissa point; il l'en tira par sa résurrection. Ce sens est le plus littéral. En hébreu, *une âme* se dit non seulement d'un homme vivant, mais même d'un homme mort. Dans la Genèse (6), Dieu dit qu'il vengera la mort de l'homme; à la lettre, *l'âme d'un homme*. Et ailleurs (7) : *Le sang expiera l'âme* ou l'homme qui aura été tué. Et encore (8) : *Le grand prêtre n'entrera point chez l'âme d'un mort*; dans une maison où il y a un homme mort. Et dans les Nombres (9) : *Quiconque se sera souillé dans l'âme d'un homme qui sera mort*, c'est-à-dire qui sera entré dans la maison, ou qui aura assisté aux funérailles d'un homme mort, etc.

ÿ. 11. NOTAS MIHI FECISTI VIAS VITÆ; ADIMPLEBIS ME LÆTITIA CUM VULTU TUO : DELECTATIONES IN DEXTERA TUA USQUE IN FINEM. C'est Jésus-

(1) Vide Ezech. xxxvii. 4. - Baruch. iii. 4. 11. - Thren. iii. 6. - Dan. xii. 2. et passim.

(2) Vide, si lubet, Ezech. xxxvii. 5. - Judic. xv. 19. - II. Reg. xii. 3. et III. Reg. xx. 7. - Psal. lx. 20; lxxiv. 7. et passim.

(3) Luc. xxiii. 56 et xxiv. 1. - Marc. xvi. 1.

(4) Act. iii. 29.

(5) Hieronym. Illuc descendit ut electos suos exinde ejiceret, et diabolom ligaret. Vide et Genes.

(6) Genes. ix. 5.

(7) Levit. xvii. 11.

(8) Levit. xxi. 11. - Ita et Num. vi. 6. et ix. 6. 7.

(9) Num. xix. 13.

Christ qui parle après sa résurrection. Vous m'avez montré un chemin inconnu aux hommes ; c'est celui qui mène de la mort à la vie, du tombeau à la résurrection (1). Ou, selon saint Augustin : Vous avez fait savoir, par mon moyen, une route nouvelle pour retourner à vous ; c'est la voie de l'humilité et de la patience ; c'est la voie des commandements, dit saint Jérôme : *Via viarum, mandata Christi sunt*. Dieu l'a comblé de joie en lui montrant son visage. Jésus-Christ, après sa passion, est entré en possession de sa gloire. Son humanité sainte est glorifiée et élevée au-dessus de toutes les créatures au ciel et sur la terre ; elle contemple éternellement la gloire et la face du Père, d'une manière infiniment plus parfaite que les autres saints. Enfin elle goûte avec une plénitude infinie les délices que la droite du Très-Haut répand sur elle.

Ceux qui entendent ceci de David dans un

sens impropre (2), disent que ce saint prophète continue à rendre grâces à Dieu des lumières qu'il lui a données. Il a dit, au verset 7, que Dieu a été son conseil et sa lumière, il dit ici plus clairement que le Seigneur lui a fait connaître les voies de la vie, de la justice, de la vérité, de ses commandements, par opposition aux voies de la mort, de l'injustice, du péché : que Dieu l'a comblé de joie et de confiance en l'honorant de ses regards favorables, en le prenant sous sa protection et en demeurant à son côté pour le soutenir et pour le défendre. Ou bien, qu'il a été comblé de joie en marchant toujours sous les yeux et en la présence du Seigneur, et en le sentant continuellement à sa droite pour le fortifier. (v. 8.) *Providebam Dominum in conspectu meo semper ; quoniam a dextris est mihi, ne commovear*. Ce verset 11 a un rapport visible aux versets 7 et 8.

(1) *Euthym. Bellar. Geneb. Vatab.*

(2) *Muis, Bossuet, Hammond. Grot.*

PSAUME XVI

Le psalmiste implore le secours de Dieu contre ses ennemis. Il représente à Dieu sa propre innocence, et décrit la malice et la violence de ceux qui le persécutent.

Oratio David.

Prière de David.

PSALMUS XVII. — Oratio Davidis.

ARGUMENT

On a donné à ce psaume le titre de *Prière de David*, par excellence, parce que c'est le modèle d'une parfaite oraison (1), ou parce que le prophète y prie avec une ardeur et une affection toute particulière. Il s'y plaint vivement des jugements désavantageux qu'on formait contre lui et de l'acharnement de ses persécuteurs. Il en appelle au souverain juge, et le prend à témoin de son innocence. Les anciens rabbins, au rapport de saint Jérôme, disaient que David, ayant fait paraître trop de confiance dans ses propres mérites dans ce psaume, Dieu, pour l'humilier et pour le confondre, permit que, bientôt après, il tombât dans le crime avec Bethsabée, et fit tuer Urie. D'autres rabbins plus modernes (2) soutiennent qu'il le composa quelque temps après le meurtre d'Urie, et pendant le siège de Rabbath. Craignant alors que Dieu, irrité de son crime, ne s'en vengeât sur son armée, il lui adressa la prière que nous lisons ici. Mais quelle apparence qu'après un meurtre si criant, il ait osé s'adresser à Dieu avec la liberté et la confiance que l'on voit ici ? Théodoret, saint Athanase, saint Basile et nos meilleurs interprètes (3) supposent que David l'écrivit dans le fort de la persécution de Saül contre lui. C'est le sens que nous suivrons. On peut l'appliquer à tous les justes persécutés. Saint Jérôme, saint Augustin et d'autres, le prennent comme une prière de Jésus-Christ et de son Église. Jésus-Christ se plaint des Juifs : et l'Église se plaint des infidèles qui la persécutent, et des hérétiques qui la déchirent. Ce psaume a des endroits difficiles et très obscurs.

1. Exaudi, Domine, justitiam meam; intende deprecationem meam. Auribus percipere orationem meam, non in labiis dolosis.

1. Seigneur, écoutez favorablement ma demande pleine de justice ; soyez attentif à mon humble supplication ; que vos oreilles accueillent la prière que je vous présente avec des lèvres qui ne sont point trompeuses.

1. Audi, Domine, justitiam meam, intende clamori meo, ausculta orationem meam quæ est absque labiis doli.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. EXAUDI, DOMINE, JUSTITIAM MEAM : INTENDE DEPRECATIONEM MEAM, ... (ÿ. 2) NON IN LABIIS DOLOSIS. Je sais, Seigneur, que vous avez horreur de l'impiété, de l'injustice et du mensonge, et que les prières du méchant, tant qu'il se plaît dans l'affection au péché, ne vous sont point agréables. Je viens à vos pieds, ô mon Dieu, dans l'innocence et dans la droiture de mon cœur, vous représenter la justice de mes procédés et l'injustice de mes ennemis. Je n'ai ni surpris, ni trompé, ni supplanté personne, et je suis traité comme le plus grand de

tous les scélérats et le plus perfide de tous les hommes. Vous savez la sincérité de mon cœur ; je vous fais juge de ma conduite et je vous demande votre protection.

L'hébreu peut se traduire : *Seigneur, écoutez la justice, ou écoutez le juste*. Ou bien : *Écoutez, Dieu de justice, rendez-vous attentif à ma prière, non dans des lèvres de tromperie, et de mensonge* (4). La prière que je vous fais, part du fond de mon cœur ; elle est sans hypocrisie (5). Mais il vaut mieux l'entendre comme si ces paroles, non

(1) Jansen, Gandav. hic.

(2) Rabb. Salom. Kim'hi. Kabvna'hi, apud Muis. post. ÿ. 15.

(3) Muis, Bossuet, Ferrand.

(4) Symmach. et Theodot. Εἰσακούσον, Κύριε, δικαιοσύνης.

Aquil. Εἰσακούσον. Κύριε, δίκαιον. Scel. Δίκαιον ἀντὶ τοῦ δικαίως. Les Septante : Εἰσακούσον, Κύριε, δικαιοσύνης μου. Exaucez, Seigneur, ma justice : Ou, exaucez-moi, Seigneur, de ma justice.

(5) Vide Hieronym. in hic.

2. De vultu tuo iudicium meum prodeat; oculi tui videant æquitates.

3. Probasti cor meum, et visitasti nocte; igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.

2. Que mon jugement sorte de devant vous; que vos yeux regardent l'équité de ma cause.

3. Vous avez mis mon cœur à l'épreuve, et vous l'avez visité durant la nuit; vous m'avez éprouvé par le feu; et l'iniquité ne s'est point trouvée en moi.

2. A facie tua iudicium meum egrediatur, oculi tui videant æquitates.

3. Probasti cor meum, visitasti nocte, conflasti me, non invenisti in me iniquitatem :

COMMENTAIRE

dans des lèvres de tromperie, étaient équivalentes à celles-ci du premier membre : *Écoutez ma justice*. Exaucez mes justes prières (1), et vengez mon innocence. Vous savez que je ne suis ni injuste, ni trompeur, et que ennemis me persécutent sans sujet. Il peut se faire que quelquefois les impies prient Dieu avec hypocrisie, croyant le tromper, comme ils trompent les hommes, par de belles paroles et des discours importants. Mais il convient mieux à la piété de David, de dire qu'il prend ici Dieu à témoin de son innocence, de sa droiture et de sa sincérité, contre ceux qui l'accusaient auprès de Saül, d'entretenir, au dedans et au dehors du royaume, des intelligences secrètes, pour parvenir à la royauté.

On a observé qu'il y a ici une sorte de gradation. Seigneur, soyez touché de la justice, soyez touché de la prière qu'on vous fait, soyez touché de la prière que vous fait un homme juste.

Cette prière de David condamne : 1° l'hypocrite qui paraît prier et qui, dans le fond de son cœur, a des motifs pervers, qui veut en imposer aux hommes par une piété fausse, tandis que son âme est criminelle; 2° L'homme attaché aux biens de la terre; il demande ces biens à Dieu, sans se mettre en peine de solliciter les grâces du salut. Dieu est trop juste et trop jaloux de sa gloire et du salut des hommes, pour exaucer de telles prières; s'il les exauce, c'est dans sa colère, puisque de nouvelles prospérités attachent de plus en plus le mondain aux biens créés. 3° Celui qui prie avec tiédeur et sans unir les sentiments de son âme aux formules de prière qu'il prononce; c'est prier avec des lèvres trompeuses, puisque le cœur n'est point occupé de ce que la langue demande à Dieu.

Ÿ. 2. DE VULTU TUO JUDICIUM MEUM PRODEAT : OCULI TUI VIDEANT ÆQUITATES. J'en appelle à vous (2), ô mon Dieu! Soyez le juge de mes sentiments, de ma conduite, et condamnez-moi, punissez-moi, si mes démarches, si les mouvements

de mon cœur ne sont pas dans la droiture. Voyez le psaume vii, 4 : *Seigneur, si j'ai fait ce dont on m'accuse; si mes mains sont remplies d'iniquité; si j'ai rendu à mes ennemis le mal pour le mal, que je tombe sous les coups de mes adversaires*. Cette expression : *Que mon jugement sorte de votre face*, marque simplement : Que ma sentence soit prononcée de votre bouche; que ma cause soit plaidée devant vous. Je ne veux point d'autre juge que vous-même. Ainsi dans Esther (3) : *Qu'il sorte un édit de la face du roi, etc.* Que le roi ordonne.

Les exemplaires grecs et latins varient en cet endroit. Les uns portent comme l'hébreu, et c'est la bonne leçon (4) : *Que vos yeux voient les justes*. D'autres exemplaires en plus grand nombre (5) : *Que mes yeux voient la justice*. Ouvrez mes yeux, Seigneur, pour découvrir ce qui est équitable. Les yeux du Seigneur, dit saint Jérôme (6), sont les prédicateurs évangéliques : Prions Dieu qu'il leur fasse voir l'équité, et que leur vie réponde à leur doctrine : *Oculi Christi sancti prædicatores : Videant æquitatem,.... et justitiam quam, prædicant, opere compleant*.

Ÿ. 3. PROBASTI COR MEUM... Je ne vous suis point inconnu, ô mon Dieu! Vous m'avez mis à toute épreuve; vous m'avez éprouvé comme on éprouve les métaux, en les faisant passer par le feu. J'ai passé par la nuit des afflictions, des adversités, par le feu des persécutions et des disgrâces. La nuit et le feu, dans l'Écriture, sont les symboles : l'une, de la tristesse et de l'adversité; et l'autre, de la guerre, de la persécution. Théodoret (7) croit que David fait allusion à la nuit dans laquelle, ayant trouvé Saül endormi dans sa tente, il ne voulut point porter sa main sur lui, ni permettre qu'Abisaï le tuât (8).

Vingt fois Saül a cherché à me faire mourir : je l'ai su; je l'ai évité; j'aurais pu le prévenir et le tuer lui-même; je ne l'ai point fait. Vous m'avez visité par mille traverses et mille adversités; me suis-je laissé aller au dépit, à l'impatience,

(1) Theodoret. Athanas. Mnis, Chald.

(2) Theodoret. Euthym. Muis. — (3) Esther. i. 9.

(4) Les Septante : In quibusdam libb. Οἱ ὀφθαλμοὶ σοῦ ἰδέτωσαν ἐθύτητας. Ita et Vulg. et Hieronym. Epist. ad Snniam et Frell. et Psall. Rom. apud Nobil. Ita Chald. Syr.

(5) Les Septante : Edit. rom. et Complul. et complures ms. apud Ferrand. Οἱ ὀφθαλμοὶ μου ἰδέτωσαν ἐθύτητας. Ita

August. Psalt. Mediol. Gallic. seu Carnot. Hieronym. in Comment. Aster. Theodoret. Niceph. Euthym. alii plerique.

(6) Hieronym. hic et Ÿ. 8.

(7) Theodoret. hic. Τροπικῶς τὰς συμφορὰς νύκτας καλεῖ, διὰ τὸ ζοφῶδες τῆς ἀθυμίας, ὡσπερ ἂν καὶ πύρωτον τῆν δοκιμασίαν ἀσθι; ὀνομάζει. Vide et August.

(8) 1. Reg. xxvi. 7. 8.

4. Ut non loquatur os meum opera hominum, propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras.

5. Perfice gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea.

4. Afin que ma bouche ne parle point selon les œuvres des hommes, j'ai eu soin de garder des voies dures et pénibles, à cause des paroles de vos lèvres.

5. Attermissez mes pas dans vos sentiers, afin que je ne sois point ébranlé dans ma marche.

Quod cogitavi, non transivit os meum.
4. *Quod ad opera hominum aliorum, per verbum labiorum tuorum ego custodivi semitas dissipatoris.*

5. Sustenta gressus meos in viis tuis, ne declinent pedes mei.

COMMENTAIRE

à la vengeance ? Vous m'avez fait comme passer par le feu de la persécution, de l'exil, de la fuite ; avez-vous trouvé que je me sois démenti du respect que je dois à mon prince et de la soumission à vos ordres ? J'avoue que j'ai formé des pensées, et que je n'ai pas été maître de tous les mouvements de mon cœur ; mais vous m'êtes témoin, ô mon Dieu, que mes pensées n'ont point passé jusque sur mes lèvres ; que je ne me suis pas même plaint aux hommes. Je n'ai répandu mon cœur qu'en votre présence, ô mon protecteur. Ou bien : J'avoue que j'ai pensé, et que mon cœur n'a pas été insensible ; mais ma bouche n'a point transgressé vos commandements. Je me suis contenu au milieu des sentiments de ma plus vive douleur.

4. PROPTER VERBA LABIORUM TUORUM, EGO CUSTODIVI VIAS DURAS. J'ai vécu, vous le savez, mon Dieu, dans une vigilance continuelle sur moi-même, sur ma langue, sur mes pensées, à cause de vos ordonnances et de vos paroles. Je me suis prescrit des règles sévères (1) de conduite, pour ne point blesser ce que je dois à vos lois et à vos commandements. Je n'ai regardé qu'avec indifférence les œuvres des hommes ; je n'ai que du mépris pour tout ce que le monde estime et que vous désapprouvez. J'entends tous les jours parler avec admiration des beaux faits des conquérants, des grandes entreprises des princes, de la haute fortune de certaines personnes, des immenses richesses de certaines villes. Tout cela ne me touche point. Je n'admire que vos œuvres, ô mon Dieu ! votre grandeur, votre justice, votre miséricorde. Voilà ce qui m'occupe et ce qui fait le sujet de mes entretiens. Je ne fais cas des œuvres des hommes, qu'autant qu'elles sont accompagnées de justice, de vérité, de droiture. Ce sont là les règles sévères et pénibles que je me suis prescrites. Je suis toujours en garde contre moi-même, contre la surprise des sens, des passions, du préjugé, de l'exemple.

L'hébreu est plus fort encore : Non seulement j'ai tâché de vivre dans la droiture et l'innocence ;

j'ai même fait tous mes efforts pour obliger les autres à observer vos lois ; et je me suis opposé aux entreprises des voleurs, des méchants ; je me suis séparé d'eux ; j'ai réprimé ceux qui oppriment leur prochain. Ou bien : Quant aux actions des hommes et à ce qui se passe au dehors de moi, et dont je suis moins le maître, je n'ai pas laissé d'y veiller et d'empêcher que les impies ne violassent impunément vos commandements.

Autrement, en le joignant au verset 3 : Vous n'avez fait passer comme par le feu, et vous n'avez point trouvé de crime, de mauvais desseins dans moi. Ma bouche n'a point passé sur les actions de l'homme, à cause des paroles de vos lèvres : J'ai observé des sentiers escarpés, des sentiers de voleurs. Je me suis trouvé innocent et sans reproche, dans les différentes épreuves où vous m'avez mis. Et quant à mes paroles, elles n'ont point passé sur les œuvres des hommes. Je ne me suis pas mêlé de les censurer, de les condamner, de leur donner un mauvais sens. On m'accuse faussement de mal parler du roi et de critiquer sa conduite. Vous savez, Seigneur, si jamais j'ai attaqué personne dans sa réputation et dans sa vie. Je me suis toujours gouverné avec une extrême circonspection ; et, de peur de vous offenser et de violer vos saintes lois, je me suis conduit comme un homme qui marche entre des précipices. Ce dernier sens paraît le plus naturel. Faire passer sa bouche, sa langue, ses flots, son indignation, sa malice, son glaive, son torrent, son inondation sur quelqu'un, sont des expressions connues dans l'Écriture (2), pour dire, calomnier, outrager, maltraiter, affliger, etc.

5. PERFICE GRESSUS MEOS IN SEMITIS TUIS, UT NON MOVEANTUR VESTIGIA MEA. Soyez mon appui, mon bâton, ma force. Ne permettez point que je tombe, que je chancelle dans la voie de vos préceptes. Il a dit, au verset précédent, qu'il s'est prescrit des voies difficiles et qu'il marche comme sur un précipice. Pour s'y soutenir et y marcher sûrement, il a besoin du secours de Dieu. C'est lui qui nous donne la grâce pour commencer à y

(1) Athanas. hic et alii.

(2) Voyez *Psal.* LXXII. 9. Posuerunt in cælum os suum, et lingua eorum transivit in terra. Et LXXXVII. 17. Super me transierunt iræ tuæ. *Nahum.* III. 19. Super quem non

transivit malitia tua? *Psal.* XLII. 8. Fluctus tui super me transierunt. *Psal.* CXXIII. 4. *Hebr.* Torrens transisset super animam nostram. *Levit.* XXVI. 6. Gladius non transibit in terram vestram,

6. Ego clamavi, quoniam exaudisti me, Deus; inclina aurem tuam mihi, et exaudi verba mea.

7. Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te.

8. A resistentibus dexteræ tuæ custodi me, ut pupillam oculi. Sub umbra alarum tuarum protege me :

6. J'ai crié vers vous, parce que vous m'avez toujours exaucé, ô mon Dieu ! Prêtez l'oreille pour m'écouter ; et exaucez mes paroles.

7. Faites paraître d'une manière éclatante vos miséricordes, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

8. Gardez-moi, comme la prunelle de l'œil, contre ceux qui résistent à votre droite. Protégez-moi à l'ombre de vos ailes

6. Ego invocavi te, quoniam exaudisti me, Deus : inclina aurem tuam mihi, audi eloquium meum.

7. Mirifica pietates tuas, servator sperantium,

Ab insurgentibus in dexteram tuam. 8. Custodi me ut nigrum pupillæ oculi, in umbra alarum tuarum absconde me :

COMMENTAIRE

marcher et pour y persévérer : *A Deo est incipere, et a Deo est finire*, dit saint Jérôme sur cet endroit.

Ÿ. 6. EGO CLAMAVI, QUONIAM EXAUDISTI ME, DEUS. Si Dieu l'a exaucé, pourquoi crie-t-il vers lui ? Demande-t-on ce que l'on a déjà ? C'est, disent les pères (1) et les interprètes, comme s'il disait : Seigneur, je vous adresse mes vœux et mes prières avec d'autant plus de confiance que, jusqu'ici, j'ai expérimenté en toutes occasions les effets de votre miséricorde. Vos bontés précédentes me sont comme un gage et une assurance de l'avenir. L'ardeur de nos prières est pour l'ordinaire une suite de nos prières précédentes (2). A mesure que Dieu nous exauce, il augmente en nous la piété et l'amour pour la prière (3) : *Bona vota quoties effectum percipiunt, multiplicantur*. Quelques auteurs (4) traduisent l'hébreu : *J'ai crié vers vous, parce que vous m'exaucerez*. Je suis assuré de trouver en vous un secours prompt et certain.

Ÿ. 7. MIRIFICA MISERICORDIAS TUAS, QUI SALVOS FACIS SPERANTES IN TE. Le danger est plus grand que jamais, ô mon Dieu ! Il est temps de déployer votre bras et de faire, en ma faveur, quelques-uns de ces coups d'éclat, que vous fites autrefois paraître en faveur de vos amis. Que tout le monde sache que j'ai l'honneur d'être à vous et sous votre protection ; et que ceux qui me verront délivré de ces extrémités, soient excités à reconnaître votre puissance et à louer votre miséricorde (5). Que moi-même je sente combien je vous suis redevable, et que je vous en aime davantage (6). Les miséricordes de Dieu sont infinies, dit Origène (7) ; mais elles ne sont pas toutes également admirables à notre égard. Les effets ordinaires de sa bonté, de sa grâce, de sa puissance, ne nous frappent plus ; nous y sommes trop accoutumés. Mais quand il fait des prodiges, des conversions

ou des guérisons miraculeuses, ou qu'il donne des secours inespérés, au milieu des plus éminents périls, c'est ce qui s'appelle *des miséricordes admirables* : *Mirifica misericordias tuas*. Il n'en fallait pas moins, pour tirer David du danger où il était, ayant contre lui un roi puissant, et une infinité de jaloux qui flattaient l'injuste passion de ce prince.

Ÿ. 8. A RESISTENTIBUS DEXTERÆ TUÆ CUSTODI ME, UT PUPILLAM OCULI. Saül et ses gens résistaient à la droite du Seigneur (8), en poursuivant David, puisqu'ils n'avaient point d'autre raison de le persécuter, sinon que le Seigneur l'avait choisi pour régner sur Israël et qu'il l'avait comblé de gloire dans toutes les entreprises qu'il avait faites, contre les ennemis de sa patrie et de son Dieu. David ne demande pas simplement d'être garanti de ses ennemis ; il ose demander à Dieu qu'il le conserve comme la prunelle de l'œil (9). La nature a enchassé l'œil dans le crâne, comme dans une forteresse ; elle l'a couvert de paupières ; elle lui a donné les sourcils, comme des remparts contre l'eau, la sueur et ce qui pourrait descendre du front. La prunelle est encore couverte de la cornée et de quelques membranes, qui lui servent d'enveloppes et de défenses. Telle a été l'attention de Dieu pour la conservation d'une partie si précieuse et si nécessaire. Le juste n'est pas moins assuré sous la protection du Seigneur. Toute la nature, les hommes, les anges mêmes, veillent à sa conservation ; et ses plus grands ennemis, malgré tous leurs efforts et leur malice, travaillent à sa gloire. Si Dieu permet qu'en ce monde les justes soient quelquefois opprimés, c'est afin d'augmenter leur gloire et d'enrichir leur couronne. Tout concourt au bonheur des élus (10). *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*.

Le texte hébreu, comme on peut le voir par la comparaison des versets, distribue les versets 7 et 8 d'une manière un peu différente de la Vulgate.

(1) Vide Theodoret. hic et Psal. iv. 2. — (2) August. hic.

(3) Gregor. Magn. Moral. lib. xxxv. cap. 3.

(4) Hieronym. Muis, Chald. Jun. alii.

(5) Theodoret. hic.

(6) August. li. i. et Gregor. in Ezech. lib. ii. Homil. xviii. Tunc nobis misericordiæ Domini miræ fiunt, cum nobis

ad memoriam miseræ nostræ revocantur. Quia recolentes quod fuimus, intelligimus cui debemus, quod sumus.

(7) Origen. in Caten. hic.

(8) Theodoret. hic.

(9) Voyez une semblable comparaison, Deut. xxxii. 10.

(10) Rom. viii. 28.

9. A facie impiorum qui me affligerunt. Inimici mei animam meam circumdederunt ;

10. Adipem suum concluderunt ; os eorum locutum est superbiam.

11. Projicientes me nunc circumdederunt me ; oculos suos statuerunt declinare in terram.

9. Contre les impies qui me combent d'affliction ; mes ennemis ont environné mon âme de toutes parts.

10. Ils sont remplis de graisse ; leur bouche a parlé avec orgueil.

11. Ils m'avaient rejeté, maintenant ils m'assiègent : ils ont résolu de tenir leurs yeux baissés vers la terre.

9. A facie impiorum qui vastant me, inimicorum meorum qui propter animam circumdant me.

10. Adipe suo clauserunt os suum, ore suo loquuntur superbe.

11. In gressu nostro nunc circumdant me, oculos suos ponunt ad expandendum rete in terram.

COMMENTAIRE

Ÿ. 9. INIMICI MEI ANIMAM MEAM CIRCUMDERUNT..... Je suis environné de toutes parts par une foule d'ennemis cruels. David en veut particulièrement aux officiers et aux courtisans de Saül, qui entretenaient ce prince dans son animosité contre lui. Il les dépeint comme des gens riches, insolents ; *qui sont tous remplis de graisse*. A la lettre : *Ils ont fermé leur graisse* ; ils ont fermé les entrailles de leur pitié sur moi ; ils m'ont poursuivi sans miséricorde. Car quelquefois (1) le nom de graisse se prend comme marquant la compassion. *Ils ont fermé leur graisse*, ils se sont endurcis le cœur, ils ont violé contre moi toutes les règles de l'humanité. D'autres (2) l'entendent de l'abondance et des richesses, qui rendent pour l'ordinaire ceux qui les possèdent, insolents et impitoyables envers les misérables. Ce dernier sens paraît mieux fondé dans l'Écriture. Moïse (3), parlant des prévarications et des infidélités des Juifs, dit qu'après s'être engraisés, ils ont commencé à regimber et à oublier Dieu, leur créateur. Et Éliphas (4), décrivant un impie et un méchant, le représente avec un cou monstrueux et chargé d'une graisse énorme qui lui pend du visage et des bajoues ; il dit qu'il s'élevait contre Dieu même : *Cucurrit adversus Deum erecto collo* ; qu'il élève sa main contre le Tout-Puissant et qu'il arme son bras contre le Très-Haut : *Tendit adversus Deum manum suam et contra omnipotentem roboratus est*. Et le psalmiste (5) dit que l'iniquité des impies est sortie comme du fond de leur graisse, qu'ils ont fait le mal avec affectation : *Prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum, transierunt in affectum cordis*. Dans l'endroit que nous expliquons, David semble dire que ses ennemis l'ont enveloppé comme des taureaux trop gras, et qu'ils ont proféré contre lui des discours pleins d'orgueil et d'insolence.

Il y a deux traits qui caractérisent bien les méchants et les impies, ils ferment leurs entrailles à la pitié et ils parlent avec orgueil. D'abord, comme la religion n'est que charité, ceux qui n'ont point de religion ferment leur cœur à tout senti-

ment de charité ; ils ont toujours des prétextes pour ne faire aucun bien aux autres. Ils saisissent les défauts des pauvres, les abus qui se trouvent dans la pauvreté, dans la mendicité, pour se rendre insensibles à toutes les misères particulières ou publiques. Ils sont éloquents sur les moyens d'obvier à ces calamités, et toute leur éloquence n'aboutit qu'à les rendre durs et impitoyables. Il n'y a rien, au reste, de plus conséquent que la dureté pour les misérables, quand on n'a point de religion. Quels devoirs de charité imposerait-on à un homme qui n'attend rien dans la vie future, qui est seul sa fin, qui fait son unique objet de satisfaire ses désirs, et d'abandonner le reste du genre humain à son mauvais sort ?

Les impies parlent avec orgueil ; d'eux-mêmes d'abord, parce qu'ils se croient plus éclairés que les autres hommes ; ensuite de Dieu et de la religion, parce qu'ils se croient en droit de critiquer les œuvres de Dieu et de lui demander compte de tout ce qu'il a fait ; enfin ils traitent avec orgueil tous ceux qui ont de la foi et des mœurs ; ils les regardent comme des esprits trompés ou trompeurs ; ils n'épargnent ni les prophètes, ni les apôtres, ni les saints pères, ni l'Église, ni Jésus-Christ lui-même, s'élevant avec audace contre toute vérité et prétendant détruire tout principe, hors celui de leur indépendance et du talent qu'ils s'attribuent de bien raisonner. Les impies ne sont pas tant impies par libertinage de mœurs, que par vanité.

Ÿ. 11. PROJICIENTES ME NUNC CIRCUMDERUNT ME ; OCULOS SUOS STATUERUNT DECLINARE IN TERRAM. Mes ennemis ne sont pas contents de m'avoir chassé de ma patrie et de m'avoir éloigné de mes proches, ils me persécutent. ils me tendent des pièges de toutes parts ; et je suis obligé de vivre dans les montagnes, comme une bête sauvage, environné de pièges et de dangers. Ma disgrâce et mes peines ne sont pas encore assez grandes à leur gré, pour contenter leur fureur ; il faut que je périsse : ou bien ils sont

(1) Theodoret. Τὸ στέαρ εὐνὴς εὐθυμερίαν, καὶ εὐσεβίαν ὀνομασθῆναι, ἐμὸς δὲ δοκεῖ τὴν εὐνοίαν, καὶ φιλαδελφίαν οὕτως καλεῖν.

(2) Chald. Vatab. Muis. Geier. Hammon. alii.

(3) Deut. XXXII. 15.

(4) Job. xv. 20, 27. — (5) Psal. LXXII. 7.

12. Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam, et sicut catulus leonis habitans in abditis.

13. Exurge, Domine; præveni eum et supplantata eum; eripe animam meam ab impio, frameam tuam

14. Ab inimicis manus tuæ. Domine, a paucis de terra divide eos in vita eorum: de absconditis tuis adimpletus est venter eorum. Saturati sunt filiis, et dimiserunt reliquias suas parvulis suis.

12. Ils m'ont attendu, comme un lion qui est préparé à ravir sa proie, et comme le petit d'un lion qui habite dans des lieux cachés.

13. Levez-vous, Seigneur, prenez-le, et faite-le tomber lui-même: délivrez mon âme de l'impie; arrachez votre épée

14. D'entre les mains des ennemis de votre droite. Seigneur, séparez-les dès leur vie de ceux qui sont en petit nombre sur la terre: leur ventre est rempli des biens que vous cachez ici-bas dans vos trésors. Ils sont rassasiés d'enfants, et ils en ont encore laissé des restes considérables à leurs petits-enfants.

12. Similitudo ejus ut leonis qui considerat rapere, et ut leunculi manentis in abditis.

13. Surge. Domine, præveni faciem ejus, incurva eum, erue animam meam ab impio qui est gladius tuus.

14. A viris qui sunt manus tua erue. Domine, a viris de mundo, quorum pars est in vita, et abscondito tuo imple ventrem eorum: saturantur filii, et demittit residuum suum parvulis suis.

COMMENTAIRE

résolus de ne me regarder jamais que de travers (1). Leur haine est sans miséricorde. Ouvrir les yeux fixés en terre, ne vouloir pas lever les yeux sur quelqu'un, détourner les yeux sont des marques de colère et d'aversion; et au contraire, lever les yeux sur quelqu'un marque l'amitié ou la réconciliation. Tout cela se voit dans l'Écriture et dans les auteurs profanes. *Je détournerai mes yeux de vous*, dit le Seigneur, dans Isaïe (2); *et je n'écouterai point vos peines*. Et Junon dans Virgile (3).

Divā solo fixos oculos aversa tenebat.

Après cela, continue le psalmiste, ils m'ont enveloppé de toutes parts, ils ont ouvert leurs yeux pour me tendre leurs filets sur la terre. Mes ennemis ne se contentent point de me poursuivre à force ouverte, et de me détruire par leurs médisances secrètes dans l'esprit de Saül; ils tâchent de me surprendre par leurs fausses louanges et par leurs caresses affectées; ils ouïssent, pour me perdre, la violence à la ruse.

ŷ. 12. SUSCEPERUNT ME SICUT LEO PARATUS AD PRÆDAM. Saül est comme un lion qui épie sa proie; il cherche à me surprendre et à me perdre, comme un léopard qui attaque un animal sans force et sans défense: ses gens, ses conseillers, sont comme de jeunes lions, qui demeurent cachés dans leurs antres, jusqu'à ce qu'ils en sortent, pour se jeter sur moi: *Sicut catulus leonis habitans in abditis*. On peut joindre ceci au verset précédent, suivant l'hébreu: ils ont mis toute leur attention, tous leurs yeux à m'abattre par terre. *Ils ressemblent à un lion, qui se tient caché pour*

ravir sa proie, comme un jeune lion, qui demeure dans son fort.

ŷ. 13. EXURGE, DOMINE, PRÆVENI EUM, ET SUPPLANTA EUM. Saint Augustin et les anciens psautiers (4) lisent: *Præveni eos et supplantata eos*. Seigneur, prévenez mes ennemis, abattez-les à mes pieds, qu'ils tombent dans les pièges qu'ils me tendent (5).

Tous les méchants qui persécutent les bons, sont le fouet de Dieu, son épée, ses armes; le Tout-Puissant s'en sert pour punir le crime et pour éprouver les bons. Mais malheur à ceux qu'il a employés à un si odieux ministère! Souvent ils sont plus haïs de Dieu, que ceux mêmes contre qui Dieu permet qu'ils exercent leur malice; leur tour viendra, et les verges seront jetées au feu, après avoir servi à punir, ou à sanctifier les autres. Isaïe (6) appelle l'Assyrien, la verge de la colère de Dieu: *Væ Assur, virga furoris mei et baculus ipse est: in manu eorum indignatio mea*. Les rois de Babylone sont nommés *le marteau du monde*, dans Jérémie (7): *Quomodo contractus est et contritus malleus universæ terræ? On pourrait aussi traduire l'hébreu: Prévenez-le et abattez-le; délivrez mon âme, délivrez votre épée de la main de l'impie; arrachez-la lui. Ou bien: Délivrez mon âme de l'impie, garantissez-la de votre épée*. Que je ne tombe point entre ses mains. On donnera encore un nouveau sens sur le verset suivant.

ŷ. 14. DOMINE, A PAUCIS.... Retranchez mes ennemis et mes persécuteurs du petit nombre de vos amis et de vos serviteurs. Éloignez-les de la compagnie de votre peuple: qu'ils soient obligés de vivre errants et vagabonds, comme ils me forcent moi-même de vivre hors de ma patrie. Ils

(1) Vide Theodoret. et Symmach. Το εὐθεῖς οὐκ ἐθέλουσι βλέπειν, ἀλλ' ἑτεροκλινῆς ἔχουσι τῆς διανοίας τὸ ὄμμα. Οὕτω γὰρ καὶ ὁ Σύμμαχος ἑρμηνεύσει. Τὸ δὲ ὀρθαλμοῦς αὐτῶν ἑτεροκλινεῖν ἐν τῇ γῆ.

(2) Isai. 1. 15.

(3) Æneid. 1.

(4) Psalter. Roman. Médolan. S. G. r. m. n. Euseb.

(5) Aquil. Πρόρῃασον τὸ προσώπον αὐτοῦ, κάμψον αὐτόν. Sym. Πρόρῃασον τὸ πρόσωπον αὐτοῦ, καὶ ὄκλασον αὐτόν... εἰς μάχιστρον σοῦ. C'est-à-dire, selon Théodoret; Ἐμὲ δὲ τῆς ἐκείνων ἐπιβουλῆς ἐλευθέρωσον, τῆ βρομπαῖα σοῦ γρόμμενο; κατ' αὐτῶν. Délivrez-moi de ses embûches et employez contre lui votre épée.

(6) Isai. x. 3. (7) Jerem. 1. 27.

15. Ego autem in justitia apparebo conspectui tuo; satiabor cum apparuerit gloria tua.

15. Mais pour moi, je paraîtrai devant vos yeux avec justice : je serai rassasié, lorsque vous m'aurez fait paraître votre gloire.

15. Ego in justitia videbo faciem tuam, satiabor quum experspecta fuerit imago tua.

COMMENTAIRE

sont trop gras et trop riches. Ils sont comblés de vos biens et ils en abusent.

On a déjà averti plus d'une fois et on aura occasion de le dire encore assez souvent, que ces manières de parler, qui paraissent des imprécations et des mouvements de colère, ne sont que des prophéties de ce qui doit arriver aux méchants. C'est ainsi que les pères et les interprètes l'entendent. Être séparé du petit nombre des vivants, *a paucis de terra*, peut signifier, aller dans l'autre monde, se réunir à la foule des morts, *ire ad plures* ; ou bien, être séparé du nombre des bons par l'exil ou par l'excommunication : C'est ce que Moïse appelle *être retranché de son peuple*. Saint Jérôme (1) l'entend des prédestinés. Le psalmiste demande que les prédestinés soient séparés du grand nombre des réprouvés (2).

Voici une autre traduction des versets 14 et 15. (Verset 13) : *Seigneur, délivrez mon âme de la rigueur de votre glaive*. (Verset 14) : *Délivrez-moi des hommes de votre main, des hommes du monde, dont le partage est dans la vie, et dont vous remplissez le ventre de tout ce que vous avez de plus exquis, etc.* David demande à Dieu trois choses. La première, qu'il le garantisse de la rigueur de son glaive, des maux temporels, des blessures, des maladies ordinaires. 2° Qu'il le délivre des hommes de sa main, de la violence des hommes puissants, revêtus de l'autorité que Dieu leur a donnée sur la terre. 3° Des hommes du monde, dont toute l'espérance, le bonheur, la joie sont dans le siècle ; qui sont ici-bas comblés de richesses, et qui ne portent point leurs vues plus loin. Ce sens n'est point à mépriser. Le syriaque (3) en propose encore un autre : *Délivrez-moi, Seigneur, de l'impie et du glaive, et de la mort de ceux qui périssent par les coups de votre main, et qui sont dans le tombeau. Vous les diviserez dans la vie. Remplissez leur ventre de vos trésors, etc.*

Quelques anciens psautiers lisent (4) : *A paucis,*

a terra, dispartire eos, et supplantare eos. Les Septante (5), conformément à la Vulgate : *Séparez-les du petit nombre de la terre*. D'autres exemplaires (6) : *Les faisant sortir, ou les faisant périr de la terre*.

SATURATI SUNT FILII, ET DIMISERUNT RELIQUIAS SUAS PARVULIS SUI. C'est le comble des souhaits d'un homme, de jouir de grands biens, d'avoir une belle et nombreuse famille, de vivre longtemps et de laisser, après sa mort, ses richesses à ses enfants. David voyait ses ennemis dans l'honneur et dans l'abondance ; il ne leur envie point ces biens et ces avantages. Pour moi, dit-il, Seigneur, je paraîtrai devant vous dans la justice, et je serai content, pourvu que je voie votre gloire. Il demande simplement de voir la gloire du Seigneur, de paraître dans son tabernacle, et en présence de son arche, qui était la gloire d'Israël (7). Que mes ennemis jouissent de tous les biens qu'il vous a plu leur donner, qu'ils soient dans l'éclat et dans l'autorité, mais qu'ils n'abusent point de leur pouvoir pour m'opprimer, et qu'ils ne se rendent point responsables de mon sang et de ma vie.

On peut traduire l'hébreu : *Vous avez rempli leur ventre. Leurs enfants sont rassasiés (8) et ils ont laissé leurs restes à leurs petits-enfants*. Quelques exemplaires des Septante (9) et plusieurs psautiers latins lisent : *Ils sont rassasiés de chair de porc*, au lieu de : *Ils sont rassasiés d'enfants*. Saint Jérôme (10), saint Augustin (11) et saint Paulin (12) reconnaissent les deux manières de lire : *Saturati sunt filii, et, saturati sunt porcina*. L'équivoque est aisée dans le grec, où υἱοί signifie *filis*, et χοίροι, *du porc*. Mais l'hébreu, le chaldéen, le syriaque. Symmaque et les autres versions portent comme notre Vulgate : *Ils ont été rassasiés de fils*.

Ÿ. 15. SATIABOR, CUM APPARUERIT GLORIA TUA. Que les autres soient comblés de biens et qu'ils voient une postérité nombreuse ; pour moi, Sei-

(1) Hieronym. hic. Rogat pro illis qui prædestinati sunt, ut veniant, et separentur ab illis qui non sunt prædestinati. Ita fere Athanas.

(2) Aquil. Κύριε, ἀπὸ τῶν θνήσκόντων ἐκ καταδύσεως, μέρους αὐτῶν ἐν ζωῇ. Délivrez moi de ceux qui sont morts par le naufrage, dont le partage est dans la vie. Sym. Ἀπὸ τῶν νεκρῶν ἐνδεδιώκοτων, ἡ μέρο; ἐν ζωῇ. Des morts dont le partage est dans la vie.

(3) Ita fere et Interp. quid. apud Euseb. hic.

(4) Psalter. Rom. Sancti Germani, Carnot. Hieronym. in Comment.

(5) Ἀπὸ ὀλίγων ἀπὸ γῆ; διαμέρισον αὐτοῖς.

(6) Ed. Rom. Ἀπὸ ὀλίγων ἀπὸ γῆ;. Dimittens a terra. Ita

legit et Suidas. Sed August. videtur legisse. Ἀπὸ ὀλίγων, perdens et terra.

(7) 1. Reg. IV. 21. 22. Translata est gloria Israel, quia capta est arca Dei.

(8) Sym. apud. Euseb. Χορτασθήσονται υἱοί, καὶ ἀφήσουσι λείψανα αὐτῶν τοῖς νηπίοις αὐτῶν.

(9) 70. Ed. Rom. Ἐχορτάσθησαν υἱῶν Αἰῶν libri Ἰων. Apollinar. in Metaphrasi : Πλησθέντας σιαλῶν. Arnob. Psalter. Rom. Carnot. S. Germani. Arab. Bruno Ast. Saturati sunt porcina.

(10) Hieronym. hic. et ad Suniam et Fretell.

(11) August. Ep. CXLIX. nov. Ed. Rom.

(12) Paulin. ad. August. Ep. ultima.

gneur, je m'estimerai assez heureux, si je puis conserver mes mains pures, et si je puis me présenter devant vous dans l'innocence et dans la justice. J'attendrai vos moments, et je serai content lorsque votre gloire paraîtra et que vous ferez éclater votre puissance pour me délivrer. J'espère en votre miséricorde, et je me soutiens dans mes maux par la ferme confiance que j'ai en votre secours. Ou autrement : Je serai content, si je puis me présenter un jour devant votre tabernacle et devant votre arche, qui est votre gloire.

La plupart des commentateurs appliquent ces

paroles à la résurrection. Que mes ennemis bornent leurs espérances à des biens qui passent ; pour moi, je porte mes pensées et mes désirs plus loin. Je ne serai content que quand je verrai votre gloire, lorsque je m'éveillerai du sommeil de la mort et que, dans la résurrection, je paraîtrai conforme à l'image (hébreu) du Sauveur (1) : *Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.*

D'autres l'expliquent de la résurrection du Sauveur.

(1) *Philipp.* III. 21.

PSAUME XVII

Cantique d'actions de grâces de David à Dieu. Description des périls auxquels il a été exposé, des victoires qu'il a remportées et des grâces qu'il a reçues du Seigneur.

In finem, puero Domini David, qui locutus est Domino verba cantici hujus, in die qua eripuit eum Dominus de manu omnium inimicorum ejus, et de manu Saul, et dixit :

Pour la fin, à David, serviteur du Seigneur, lequel a prononcé à la gloire du Seigneur les paroles de ce cantique, au jour où le Seigneur l'a délivré de la main de tous ses ennemis, ainsi que de la main de Saül, et a dit :

PSALMUS XVIII. — 1. Victori servo Domini, nempe Davidi, qui locutus est Domino verba cantici hujus, in die qua eripuit eum Dominus de manu omnium inimicorum suorum, et de manu Saulis.

ARGUMENT

Ce titre est tiré du second livre des Rois, chap. xxii, 1.

Le nom de Saül n'est mis ici que comme un accessoire. Les principaux ennemis dont David parle ici, sont les peuples étrangers, les Philistins, les Syriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, qu'il dompta et qu'il assujettit. Et cette expression : *Au jour où le Seigneur le délivra, etc.*, marque le temps auquel il se vit garanti de tous ses ennemis, jouissant au dedans et au dehors de son royaume d'une profonde paix (1). *Le jour* est souvent mis pour *le temps* (2).

Le style de ce psaume est d'une élévation admirable. David commence par un éloge magnifique du Seigneur et par de très humbles actions de grâces. Il expose ensuite les dangers où il s'est trouvé. Puis il décrit en termes pompeux la manière dont Dieu l'a secouru et délivré. Enfin, après avoir relevé les grâces qu'il a reçues, il finit par des remerciements. Outre le sens historique, qui regarde la personne de David, on y remarque des prophéties du règne du Messie et de la vocation des gentils. Voyez principalement les versets 11, 44, 45, 50, et saint Paul, Rom. xv, 9.

1. Diligam te, Domine, fortitudo mea.

2. Dominus firmamentum, meum et refugium meum. et liberator meus.

1. Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force.

2. Le Seigneur est mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur.

2. Et dixit : Diligam te, Domine, fortitudo mea,

3. Dominus petra mea, et arx mea. et erutor meus, Deus meus, fortitudo

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DILIGAM TE, DOMINE, FORTITUDO MEA. Ces premiers mots : *Diligam te, Domine, fortitudo mea*, ne sont point dans le second livre des Rois, chapitre xxii, où l'on trouve ce cantique presque mot pour mot. Il y a encore dans le corps du psaume quelqu'autres variantes assez peu considérables (3). Quelques auteurs (4) traduisent le verbe $\text{=n}n$ *ra'ham*, *aimer*, par : *Je vous demanderai vos miséricordes*. Je vous conjurerai d'avoir pour moi des entrailles de miséricorde et d'entrer vivement dans mes peines, d'en être touché de compassion. Mais la première traduction : *Je vous aimerai*, revient mieux à cet endroit. David, pour reconnaître toutes les faveurs qu'il a

reçues de Dieu, n'a rien à lui rendre que l'amour (5). C'est la seule chose que la créature peut faire pour son Créateur; c'est tout ce que le Tout-Puissant demande de nous. Aimez et faites ce qu'il vous plaira; si vous aimez comme il faut, vous servirez Dieu comme il faut; la charité est la consommation, la perfection de la loi. David ne dit pas simplement qu'il aime son Dieu, mais qu'il l'aimera, parce qu'il voulait que son amour allât toujours en s'augmentant. Plus on aime un objet infiniment aimable et plus on veut l'aimer.

ÿ. 2. DOMINUS FIRMAMENTUM MEUM ET REFUGIUM MEUM ET LIBERATOR MEUS. C'est vous, Seigneur, qui m'avez donné la force pour résister à

(1) Vide Euseb. Cæsar. et Muis, hic.

(2) Genes. viii. 22. Psal. cxi. 12; cii. 15. etc.

(3) Abarbanel en a compté jusqu'à 74.

(4) Aben Ezra. Abarban. alii.

(5) Theoderet. Athanas.

3. Deus meus adjutor meus, et sperabo in eum; protector meus, et cornu salutis meæ, et susceptor meus.

4. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

5. Circumdedederunt me dolores mortis, et torrentes iniquitatis conturbaverunt me.

3. Mon Dieu est mon aide, et j'espère en lui; il est mon défenseur, et la force de mon salut: et il m'a reçu sous sa protection.

4. J'invoquerai le Seigneur en le louant; et je serai sauvé de mes ennemis.

5. Les douleurs de la mort m'ont environné; et les torrents de l'iniquité m'ont rempli de trouble.

mea, sperabo in eo: scutum meum, et cornu salutis meæ, elevatio mea.

4. Laudatum invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.

5. Circumdedederant me dolores mortis, et torrentes impietatis terrebant me:

COMMENTAIRE

mes ennemis, la fermeté pour me soutenir dans l'adversité, et la protection pour me garantir des dangers. *Diligam te, Domine, per quem fortis sum, Domine, qui me formasti, quia refugi ad te: Refugi autem, quia liberasti me*, dit saint Augustin (1). Vous m'avez donné la force parce que j'ai eu recours à vous, et je me suis adressé à vous, ô mon Dieu! parce que de tout temps j'ai éprouvé les effets de votre miséricorde.

ÿ. 3. PROTECTOR MEUS, ET CORNU SALUTIS MEÆ, ET SUSCEPTOR MEUS. La corne est le symbole de la force et de la gloire. Dieu a frappé des cornes tous mes ennemis, comme un taureau animé, qui renverse et jette au vent avec ses cornes, tout ce qui se présente devant lui (2). Moïse compare Éphraïm à un taureau à grandes cornes, comme celles du rhinocéros, qui disperse et jette en l'air les nations (3). Jésus-Christ est nommé la corne du salut, dans l'Évangile (4): *Erexit cornu salutis nobis*.

ÿ. 4. LAUDANS INVOCABO DOMINUM, ET AB INIMICIS MEIS SALVUS ERO. Je vous rendrai grâce de vos anciens bienfaits, Seigneur, et j'en obtiendrai de nouveaux; je vous louerai pour la protection que vous m'avez accordée contre mes ennemis, et je mériterai que vous me la continuiez dans l'avenir.

En conséquence, de tous les titres qu'il a donnés au Seigneur, dans les trois premiers versets, le prophète met sa confiance en lui et compte, qu'avec sa protection, il sera délivré de ses ennemis. Mais il sait que le Seigneur veut qu'on le prie et qu'on loue son saint nom. C'est une chose étonnante, que nous soyons portés à prier les hommes qui ont si peu de pouvoir, à louer les hommes qui ont si peu de mérite, et que nous recourions si peu à Dieu qui peut tout et qui mérite tous nos hommages. Cela ne peut venir que de notre peu de foi.

Nous voyons que les hommes accordent quel-

ques grâces, et nous en espérons de semblables: aussitôt nous sommes à leurs pieds, et nous les flattons par tous les moyens que l'intérêt et l'esprit de mensonge nous inspirent. Nous sommes aveugles sur les biens que Dieu nous prodigue: nous ne faisons attention ni à ses bienfaits dans l'ordre de la nature, ni à ses dons dans l'ordre de la grâce, et nous ne daignons pas recourir à lui. Nous nous imaginons que tous ces prodiges de libéralité sont des choses qui nous sont dues, des choses d'un ordre commun et nécessaire, des choses qui se répandent, comme par une sorte de destinée et d'enchaînement de causes où la Providence n'a aucune part. David et les saints furent des hommes de foi. Nous et nos semblables, nous sommes des espèces de fatalistes qui ne croyons à rien, qui ne demandons rien à l'auteur de tous les biens, et qui nous irritons de nos besoins, comme si nous méritions de n'en point avoir.

ÿ. 5. CIRCUMDEDERUNT ME DOLORES MORTIS. Je me suis vu environné de frayeurs et de dangers mortels, une troupe de méchants sont venus fondre sur moi, comme un torrent qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Dans l'Écriture (5), les grandes eaux, les inondations, désignent les armées, les irruptions, les attaques des ennemis. Tout cela marque un grand danger. David en a tant couru dans sa vie, qu'il serait malaisé de vouloir fixer lequel, en particulier, il avait en vue dans cet endroit. Saint Basile, Théodoret et saint Jérôme entendent par là les pièges qu'on lui tendit pour le faire périr (6). *Les torrents de Bélia!*, comme porte l'hébreu, peuvent marquer ou une foule de méchants et d'ennemis, ou un déluge de malheurs. Je me suis vu cent fois comme entre les bras de la mort, et prêts à succomber sous l'effort de ceux qui cherchaient à me ravir la vie. Les anciens psautiers (7), au lieu de: *Dolores mortis*, lisent: *Gemilus mortis*.

(1) Voyez aussi Eusèbe sur cet endroit.

(2) Theodoret. Τὸ δὲ κέρα; σωτηρίας τέθεικεν ἐν μεταφορᾷ; τῶν ζώων τῶν τοῖς κέρασιν τοὺς πολεμικοὺς ἀμυνομένων.

(3) Deul. xxxiii. 17.

(4) Luc. i. 69.

(5) Isai. viii. 8. Ibit per Judam inundans. Isai. xvii. 1; xlviii. 2. 17. 18.- Dan. xi. 10. Vide Theodoret. hic.

(6) Theodoret. Ὡδὶνις θανάτου, καὶ ἄθου, καλεῖ τοὺς θανατηφόρους κινδύνους. Χειμᾶρόν; δὲ ἀνομίας; τας ἰδίους; καὶ ἀθόνας; τῶν ἐχθρῶν προσβούλων;.

(7) Psalter. Mediolan. Rom. Sancti German. Carnut.

6. Dolores inferni circumdederunt me, præoccupaverunt me laquei mortis.

7. In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi; et exaudivit de templo sancto suo vocem meam; et clamor meus in conspectu ejus introivit in aures ejus.

8. Commota est, et contremuit terra; fundamenta montium conturbata sunt, et commota sunt, quoniam iratus est eis.

9. Ascendit fumus in ira ejus, et ignis a facie ejus exarsit; carbones succensi sunt ab eo.

6. J'ai été assiégé par les douleurs de l'enfer, les pièges de la mort ont été tendus devant moi.

7. Mais dans mon affliction, j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai poussé mes cris vers mon Dieu: Et de son saint temple il a exaucé ma voix, et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles.

8. A l'ors la terre fut émue, et elle trembla, les fondements des montagnes furent secoués et ébranlés, parce que le Seigneur s'était irrité contre eux.

9. Sa colère fit élever une fumée; et un feu dévorant sortit de sa face; des charbons en furent allumés.

6. Dolores sepulcri circumdederunt me, prævenerant me laquei mortis:

7. In angustia igitur mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi, et exaudivit de templo suo vocem meam, et clamor meus coram eo introivit in aures ejus.

8. Tum commota est et contremuit terra, et fundamenta montium moverunt se: moverunt se, inquam, quoniam iratus erat.

9. Ascendit fumus in ira ejus, et ignis ex ore ejus consumpsit. carbones succensi sunt ab eo.

COMMENTAIRE

§. 6. PRÆOCCUPAVERUNT ME LAQUEI MORTIS. C'est la même idée que ce qu'il a déjà exprimé au verset précédent. J'étais comme enveloppé dans les pièges qu'on m'avait tendus; je ne pouvais plus naturellement espérer d'en sortir; mais votre main puissante, ô mon Dieu, a rompu ces liens. Quelques auteurs entendent par *les liens du tombeau*, les bandelettes dont on enveloppait les morts. Mais il est plus naturel de l'expliquer des pièges ou des rêts où l'on prend le gibier.

Il est rare de se trouver dans des extrémités aussi douloureuses que celles dont parle ici le prophète. Il semble que cette peinture ne convienne parfaitement qu'à Jésus-Christ, accablé de douleur dans le jardin des olives et sur la croix. Il dit lui-même que son âme était triste jusqu'à la mort. Il fut inondé d'une sueur de sang, il tomba dans un accablement que l'évangéliste appelle *agonie*. Sur la croix, il demanda à son Père pourquoi il l'avait abandonné? La multitude et la fureur de ses ennemis furent comme un torrent débordé contre lui: tout cela en conséquence du péché et à cause du péché.

§. 7. ET EXAUDIVIT DE TEMPLO SANCTO SUO VOCEM MEAM. Il m'a exaucé du haut du ciel (1) qui est son temple et sa demeure ordinaire. Alors le temple de Salomon ne subsistait pas encore. Mais des commentateurs croient (2) que, sous ce nom, David entend le Tabernacle qui était à Silo ou à Gabaon. Il est certain qu'on lui donne quelquefois, par anticipation, le nom de temple et de maison de Dieu (3). Saint Augustin l'entend du cœur du juste, où Dieu a choisi sa demeure:

Exaudivit de corde meo, in quo habitat, vocem meam.

§. 8. COMMOTA EST..... Il commence ici à décrire la manière miraculeuse dont Dieu l'a secouru. Cette description continue jusqu'au verset 18. On ne peut rien de plus pompeux, de plus magnifique, ni de plus fort que la peinture qu'il en fait; rien de plus capable d'inspirer du respect et de la crainte pour une si redoutable majesté. Il ne faut pas prendre ces paroles à la lettre, dit Théodoret (4); comme si réellement tout ceci était arrivé. David veut simplement marquer qu'on aurait dit que tous les éléments s'étaient déclarés pour lui, et avaient conspiré la perte de ses ennemis. L'Écriture insinue (5) que Dieu secourut un jour David par une tempête et par le tonnerre, contre les Philistins campés dans la vallée des Réphaïm ou des Géants.

Mais comme David était la figure du Messie, il faut que cette description si vive et si pathétique annonce deux grands événements: 1° Celui de la mort et la résurrection de Jésus-Christ, l'une et l'autre accompagnées de signes très éclatants, puisque le soleil s'éclipsa, la terre trembla, les rochers se fendirent, le voile du temple fut déchiré, les morts ressuscitèrent, etc.: 2° celui du jugement général, dont les phénomènes sont prédits dans l'Évangile. A l'égard de ces deux événements, les *fulurs* qui sont dans l'hébreu sont très convenables.

§. 9. ASCENDIT FUMUS IN IRA EJUS, ET IGNIS A FACIE EJUS EXARSIT (6): CARBONES SUCCENSI SUNT AB EO. On comprend aisément qu'on ne doit pas

(1) Euseb. Theodoret. Basil. Genebr. Aben Ezra. Muis. Cocc. alii.

(2) Lyran, Ferrand.

(3) 1. Reg. 1. 7. 10. et 11. 29.

(4) Theodoret. hic. Ταῦτα δὲ ἅπαντα τέθεικεν, ὅτι ὡς πάντως ὕψω γεγεννημένα, ἀλλ' ὡς οὕτω τῆς πίστεως νενοημένα

. . . διὰ τούτων ποίνων, καὶ ὁ παρῶν Προφήτης; τὴν τοῦ πολέμου; ἐπινεχθεῖσαν τιμωρίαν ἐμνήστε. Vide et Genebr.

(5) 11. Reg. v. 24. et Isai. xxviii. 21.

(6) Theodoret. et Edit. Complut. Les Septante: Καταλάτρεται. Edit. Roman. Κατεργασίεν. August. Psalter. Rom. Mediolan. Sancti Germ. Exardescet.

10. Inclinauit cælos, et descendit ; et caligo sub pedibus ejus.

11. Et ascendit super cherubim, et volavit ; volavit super pennas ventorum.

12. Et posuit tenebras latibulum suum ; in circuitu ejus tabernaculum ejus, tenebrosa aqua in nubibus aeris.

10. Il abaissa les cieus, et il descendit, et un nuage sombre était sous ses pieds.

11. Et il monta sur les chérubins, et il prit son vol ; il vola sur les ailes des vents.

12. Il se cacha dans les ténèbres ; il a sa tente autour de lui : l'eau ténébreuse des nuées de l'air.

10. Et inclinauit cælos, et descendit, et caligo sub pedibus ejus.

11. Et equitavit super Cherub, et volavit, volavit *inquam* super pennas ventorum.

12. Posuit tenebras latibulum suum : in circuitibus ejus tabernaculum ejus, tenebrositas aquarum, nubes cælorum.

COMMENTAIRE

prendre ce passage à la lettre. Dieu n'a ni face, ni yeux, ni nez, et il ne se laisse point emporter par l'impétuosité de la colère et de la passion comme ferait un homme. Mais il est infiniment plus redoutable contre ceux qui violent ses lois saintes et qui méprisent ses ordres, que ne le serait le plus terrible et le plus emporté des ennemis. Le feu marque la vengeance, dit Théodore d'Antioche (1). *Le Seigneur est un feu dévorant*, dit Moïse (2). Il se fit voir à Daniel (3) ayant le visage comme une source, d'où sortait un fleuve de feu. Les poètes nous décrivent un homme en colère, comme étincelant et jetant des flammes par les yeux (4).

His igitur furiis, totoque ardentis in ore
Scintillæ absistunt, oculis micat acribus ignis.

L'hébreu porte que *la fumée est montée à ses narines*. Les Hébreux, aussi bien que les Grecs (5) et les Latins, mettaient la colère dans le nez (6). Tout ceci peut marquer la tempête, la foudre, les éclairs (7). Il fait d'abord paraître une nuée obscure, comme une fumée ténébreuse ; il l'enflamme ensuite par sa colère. Enfin les éclairs et la foudre, comme des charbons allumés, partent du fond de la nuée, comme s'ils sortaient de sa bouche.

ŷ. 10. INCLINAVIT CÆLOS, ET DESCENDIT : ET CALIGO SUB PEDIBUS EJUS. Le Seigneur est venu à mon secours du haut des cieus ; il s'est abaissé vers la terre dans les nues qui environnent le trône de sa Majesté, et qui nous dérobent la vue de son éclat. David veut sans doute marquer par là une pluie violente. C'est sur ce modèle que les païens ont pris leur Jupiter pluvieux et foudroyant (8) :

Jupiter et læto descendit plurimus imbrî.

Le prophète Nahum (9) décrit la marche du Tris-Haut, à peu près dans les mêmes termes que

David : *Le Seigneur marche au milieu de la tempête et du tourbillon : les nues sont la poussière de ses pieds : il réprimande la mer et il la met à sec*. Et Isaïe (10), décrivant le Seigneur en colère contre Jérusalem : *Dans un moment, tout d'un coup, il paraîtra au milieu des tonnerres, des tremblements de terre et des bruits éclatants des tempêtes, des orages et du feu dévorant*. Les pères (11) l'expliquent de l'incarnation de Jésus-Christ ; ou de sa descente sur la terre, dans son second avènement.

ŷ. 11. ET ASCENDIT SUPER CHERUBIM, ET VOLAVIT : VOLAVIT SUPER PENNAS VENTORUM. Quelle grandeur, quelle noblesse d'expression, pour marquer un secours prompt, inespéré, tout puissant ! Dieu, comme un héros, monte sur son char pour voler à mon secours. Mais quel est ce chariot ? Il est mené par les chérubins ; il est porté sur les ailes des vents. C'est dans cet équipage que le Seigneur parut à Ézéchiël (12). C'est ainsi que se le figuraient les Hébreux, et Dieu avait la condescendance de se proportionner à leur idée. Voilà la source du chariot ailé de Jupiter, dont parlent les auteurs profanes (13), et de ces expressions magnifiques que l'on remarque dans les poètes, en parlant de leurs faux dieux (14) : *Tantôt il brille comme la flamme, et tantôt il prend la figure de l'eau, de la nuit, d'une bête farouche. Il se métamorphose en cent manières différentes ; en vent, en nuée, en foudre, en tonnerre, en pluie. Il exerce un empire absolu sur la mer, sur les fontaines, sur les rochers et sur toutes les eaux du monde. Les plus hautes montagnes sont dans la frayeur en sa présence. La terre tremble, la vaste mer est émue, lorsqu'il jette sur elle ses terribles regards*. Les pères (15) l'entendent comme une prophétie de l'ascension du Sauveur.

ŷ. 12. POSUIT TENEBRAS LATIBULUM SUUM... Dieu s'est fait comme une tente obscure, voilée de

(1) Theodor. Antioch. in Catena.

(2) Deut. iv. 24 ; ix. 3.

(3) Dan. vii. 10.

(4) Æneid. xii.

(5) Theocrit. Idyll. 1. Καὶ ὁ αἰὲς ὀριμεῖα γοῶν ποιεῖ ζῆνι κἀθῆται. Pers. Disce, sed ira cadat naso. Plaut. Fames et mora bilem in nasum concitant.

(6) Voyez notre Commentaire sur Deut. xxix. 21.

(7) Vide Muis, hic. Genebr. Vatab.

(8) Eclog. vii. — (9) Nahum. i. 3. 4.

(10) Isai. xxix. 6.

(11) Hilar. in Psal. lxxiv. et cxliii. Ambros. Apolog. David. altera, cap. 12. Ita Euseb. Athanas. alii.

(12) Ezech. 1. 4. 5. 6. etc.

(13) Apud. Justin. Mart. ad Græcos pag. 30. Εἶν οὐρανῶ ζῆος πτερύγων ἄρμα ἐλαύνων.

(14) Æschil. apud Euseb. lib. xiii. præf. cap. 13.

(15) Euseb. Athanas. Hieronym.

13. Præ fulgore in conspectu ejus nubes ejus transierunt, grando et carbones ignis.

14. Et intonuit de cælo Dominus, et altissimus dedit vocem suam : grando et carbones ignis.

13. Les nuées se fendirent par l'éclat de sa présence, et il en sortit de la grêle et des charbons de feu.

14. Et le Seigneur tonna du haut du ciel ; le Très-Haut fit entendre sa voix, et il fit tomber de la grêle et des charbons de feu.

13. Præ fulgore, qui erat coram eo, nubes ejus transierunt, grando, et carbones ignis.

14. Et intonuit in cælis Dominus, et Altissimus dedit vocem suam, grandinem et carbones ignis.

COMMENTAIRE

ténèbres, propres à inspirer aux hommes de la frayeur et du respect ; comme les rois d'Orient, qui ne paraissent presque jamais en public, pour ne pas rabaisser leur majesté. Il s'est composé une tente vaste, magnifique, digne de sa grandeur : ce sont les nues. Nous n'en voyons que le dehors et ce qui brille le moins. C'est là qu'il se tient, lorsqu'il quitte son grand et riche palais, qui est au plus haut du ciel, pour venir au secours des mortels. C'est ainsi qu'il apparut autrefois aux Hébreux, au passage de la mer Rouge, lorsqu'il se mit entre leur armée et celle des Égyptiens (1). Job décrit de même la demeure du Tout-Puissant (2) : *Il cache, dit-il, l'éclat de son trône et il étend sur lui un nuage épais*, pour nous en dérober la vue. Le psalmiste répète encore ailleurs les mêmes expressions (3). Ce qui prouve que telle était l'opinion commune des Hébreux. Ces idées marquaient bien la grandeur et la majesté du Tout-Puissant ; et, en cet endroit, elles désignent admirablement le secours invisible, soudain, efficace, que le Seigneur accorda à David, dans tant de rencontres différentes, contre ses ennemis. Orphée ou un autre poète, cité dans Eusèbe (4), avait quelque sentiment de la grandeur de Dieu, à peu près semblable à celui de David. *Dieu, dit-il, est assis sur le haut du ciel dans un trône d'or. La terre roule sous ses pieds. Il étend sa main droite jusqu'aux extrémités de l'Océan. La base des montagnes tremble et ne peut soutenir la force de sa colère. Il demeure éternellement dans un état immuable au haut des cieux, tandis que tout ce qui est ici bas, passe et est sujet à la mort.* Hésiode (5) dit que les dieux parcourent toute la terre, enveloppés d'un air ténébreux, qui les dérobe aux yeux des hommes ; et Homère (6) représente Jupiter assis sur le mont Gargare, caché sous des nues.

L'hébreu porte : *Il s'est caché dans les ténèbres : sa tente l'environne de toutes parts.* Cette tente est composée de nuages épais. Dans l'endroit parallèle du second livre des Rois (7), on lit un peu différemment : *Il a mis pour lui servir de tente des ténèbres autour de lui.* Il y a mis des eaux liées dans des nues obscures, ou dans les nues du ciel. Ce sens paraît meilleur que celui que nous lisons ici. Dans toute l'Écriture (8), on nous représente Dieu, qui tient les eaux de la pluie liée dans les nues, comme dans des outres ; qui les ouvre quand il veut et les fait pencher, pour répandre l'eau sur la terre. Saint Jérôme, dans les livres des Rois, traduit : *Cribrans aquas de nubibus calorum, etc.* Il les fait passer comme par un crible et couler sur la terre.

ÿ. 13. PRÆ FULGORE IN CONSPPECTU EJUS NUBES TRANSIERUNT : GRANDO ET CARBONES IGNIS. Lorsqu'il a paru pour dissiper mes ennemis et pour me donner son secours, les nues se sont fendues et l'on a vu la grêle tomber, les éclairs briller de toutes parts, et la foudre sortir de l'obscurité des nuages. *Ces charbons de feu*, ne sont autres que les éclairs et la foudre. Pindare a dit, en parlant à Jupiter (9) : *Grand Dieu, qui poussez sur les nues votre tonnerre aux pieds infatigables.* Dans le passage parallèle du second livre des Rois (10), on lit simplement : *Des charbons de feu se sont allumés par l'éclat qui sort de sa présence.* L'obscurité qui environnait sa tente, a été dissipée par l'éclat des éclairs et des feux qui se sont embrasés en sa présence (11).

ÿ. 14. ET INTONUIT DE CÆLO DOMINUS ET ALTISSIMUS DEDIT VOCEM SUAM : GRANDO ET CARBONES IGNIS. Ces derniers mots : *De la grêle et des charbons de feu*, ne se lisent pas dans le grec (12), ni dans saint Augustin, ni dans les pères grecs et dans les anciens psautiers latins. On les avait

(1) Exod. xiv. 19. 20.

(2) Job. xxvi. 9. Vide et xxii. 14.

(3) Psal. xcvi. 2 ; ciii. 3.

(4) Orpheus apud. Euseb. præp. lib. xiii. c. 12.
 Ἄυτός δὲ μέγαν αὐτοῖς ἐπ' οὐρανὸν ἐστηρίχται,
 Χρῦσσει εἶναι θρόνον, γαίῃ δ' ὑπὸ πόσσι βέβηχεν.
 Χεῖρα δὲ δεξιτέραν ἐπὶ τέρμασι ὠκεανοῦ,
 Ἐκτετάκων.

(5) Hæsiod. Opera et dies v. 125. et 255.

Ἦ' ἔρχ ἑσχημένοι πάντη προϊτῶντες ἐπ' αἴαν.

(6) Iliad.

Ἐΰρον δ' εὐρύοπα Κρονίδην ἀνὰ Γ' ἀργαροῦ ἄκρω,
 Ἥμνον, ἀμφὶ δὲ μὲν θυέειν νέφος ; ἑσπεφανώτο.

(7) II. Reg. xxii. 12.

(8) Voyez Job. xxxvii. 12 ; xxxviii. 37. suivant l'hébreu.

(9) Pindare, Ἐ' Ἰατῆρ ὑπέρτατε, βροντᾶ ; ἑκαμαντόποδο ;
 ζεῦ.

(10) II. Reg. xxii. 13.

(11) Theodorct. Flamin. Buchan. Ferrand.

(12) Vide Hieronym. ad Suniam et Fretell.

15. Et misit sagittas suas, et dissipavit eos; fulgura multiplicavit, et conturbavit eos.

16. Et apparuerunt fontes aquarum, et revelata sunt fundamenta orbis terrarum, ab increpatione tua, Domine, ab inspiratione spiritus iræ tuæ.

17. Misit de summo, et accepit me; et assumpsit me de aquis multis.

18. Eripuit me de inimicis meis fortissimis, et ab his qui oderunt me, quoniam confortati sunt super me.

15. Et il tira ses flèches, et il les dissipa; il fit briller partout ses éclairs, et il les troubla.

16. Les sources des eaux parurent, et les fondements du vaste corps de la terre furent découverts, par un effet de vos menaces, Seigneur, par le souffle impétueux de votre colère.

17. Il a envoyé son secours du haut du ciel; et m'ayant pris, il m'a retiré de la multitude des eaux.

18. Il m'a arraché d'entre les mains de mes puissants ennemis, et de ceux qui me haïssaient, parce qu'ils étaient devenus plus forts que moi :

15. Et misit sagittas suas, et confregit eos: et fulgura jecit, et perdidit eos.

16. Et apparuerunt profunda aquarum, et discooperata sunt fundamenta orbis propter increpationem tuam, o Domine, propter flatum venti iræ tuæ.

17. Misit de summo, apprehendit me, atque extraxit me de aquis multis.

18. Eruit me ab inimico meo forti, et ab odio habentibus me: quoniam robustiores erant me.

COMMENTAIRE

ajouté dans quelques exemplaires des Septante, tirés de l'hébreu et de Théodotion. On voit ici, comme dans plusieurs autres endroits de l'Écriture, que le tonnerre est nommé la voix de Dieu. David peut faire allusion à ce qui se passa dans la défaite des Philistins dans la vallée des Géants (1), où Isaïe (2) insinue qu'on avait vu à peu près les mêmes prodiges, qu'à la défaite des cinq rois, qui assiégeaient Gabaon sous Josué (3).

ÿ. 15. MISIT SAGITTAS SUAS... Dans le style des livres poétiques de l'Écriture (4), les éclairs sont nommés les flèches de Dieu. Les auteurs grecs et latins ont imité ces expressions, en parlant de Jupiter. La foudre et les éclairs, sont ses dards et ses traits (5).

Tela reponuntur manibus fabricata Cyclopum.

ÿ. 16. ET APPARUERUNT FONTES AQUARUM. Les Hébreux croyaient la terre établie sur les eaux (6) et regardaient l'Océan comme la source de tout ce qu'on voyait de fontaines et de ruisseaux dans le monde (7). David, pour nous décrire un tremblement de terre (8), qui découvrit jusqu'au fond de la mer, dit que l'on vit les sources communes de toutes les eaux, l'Océan, s'ouvrir et montrer son fond à nu; à peu près comme il arriva au passage de la mer Rouge. On sait que, dans les grands tremblements de terre, les eaux se retirent quelquefois, et d'autres fois se répandent (9), suivant la nature et la cause de ces phénomènes. On dit que, sur la mer, on s'aperçoit du tremblement, par l'agitation subite des flots et par l'élévation des eaux, sans apparence de vent ou de tempête (10). Enfin on a des exemples anciens et modernes de terres englouties par la mer, et de terres décou-

vertes et comme sorties du fond de la mer (11), à la suite des tremblements.

David veut donc marquer ici que le Seigneur a effrayé ses ennemis par des secousses si violentes de la terre, qu'il ne doute pas qu'alors le fond de la mer n'eût paru à découvert, et que les eaux ne se fussent retirées loin du bord. Il n'assure point positivement que cela soit arrivé; mais qu'il put arriver, vu la grandeur du mouvement et de l'agitation. Cette manière de parler: *Les fondements de la terre furent découverts*, peut aussi désigner que ces fondements furent renversés. Les prophètes (12), lorsqu'ils veulent marquer la ruine entière d'une ville, d'une maison, d'une forteresse, disent que ses fondements ont été découverts, c'est-à-dire arrachés, tirés de terre.

ÿ. 17. MISIT DE SUMMO, ET ACCEPIT ME: ET ASSUMPSIT ME DE AQUIS MULTIS. Les Hébreux expriment assez souvent les multitudes de peuple, par les grandes eaux (13); et les armées, les irruptions des ennemis, sous le nom d'inondations. David, à l'occasion des eaux de la mer, dont il vient de parler, compare ses ennemis à une inondation; il dit qu'étant lui-même comme au milieu des eaux et de la tempête, prêt à faire naufrage et à périr, Dieu lui avait tendu la main du haut du ciel, et l'avait tiré d'un danger prochain et inévitable: *Misit de summo*; suppléez *manum*, ou *angelum*, ou *verbum*: Il a envoyé sa main, ou son ange, ou son secours, etc.

ÿ. 18. ERIPUIT ME DE INIMICIS MEIS FORTISSIMIS. L'histoire nous apprend que, dans une guerre de David contre les Philistins (14), ce prince fut attaqué par un géant, nommé Jesbibénob; et qu'étant

(1) II. Reg. v. 24.

(2) Isai. xxviii. 21.

(3) Josue. x. 10, 11.

(4) Vide Habac. iii. 4. II. etc.

(5) Ovid Metam. - Hesiod. Theogon. v. 708.

Κῆλα ἔτιός μεγάλου.

(6) Psal. xxiii. 2. Qui fundavit terram super aquas.

(7) Eccle. 1. 7.

(8) Theodoret.

(9) Plin. lib. xxxi. cap. 5. et lib. II. cap. 80 et 84.

(10) Idem lib. II. cap. 8.

(11) Plin. lib. I. cap. 84. 85. 86. 87.

(12) Ezech. xiii. 14. - Isai. xxiv. 18. - Mich. 1. 6. Habac. III. 13. - Psal. cxxxvi. 7.

(13) Apocal. xvii. 15. Ita et Patres hic,

(14) II. Reg. xxi. 15. 16.

19. Prævenērunt me in die afflictionis meæ; et factus est Dominus protector meus.

20. Et eduxit me in latitudinem; salvum me fecit, quoniam voluit me.

21. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam, et secundum puritatem manuum mearum retribuet mihi;

22. Quia custodivi vias Domini, nec impie gessi a Deo meo;

23. Quoniam omnia judicia ejus in conspectu meo, et justitias ejus non repuli a me.

19. Ils m'ont attaqué et surpris au jour de mon affliction; et le Seigneur s'est rendu mon protecteur.

20. Et il m'a retiré au large; il m'a sauvé par un effet de sa bonne volonté pour moi.

21. Et le Seigneur me rendra selon ma justice, et me récompensera selon la pureté de mes mains,

22. Parce que j'ai gardé les voies du Seigneur, et que je ne me suis point abandonné à l'impiété, en m'éloignant de mon Dieu;

23. Parce que tous ses jugements sont présents devant mes yeux, et que je n'ai point rejeté de devant moi ses ordonnances pleines de justice.

19. Prævenērunt me in die contritionis meæ, et fuit Dominus baculus mihi.

20. Et eduxit me in latitudinem: eruit me, quoniam complacuit sibi in me.

21. Retribuit mihi Dominus secundum justitiam meam, secundum puritatem manuum mearum reddidit mihi:

22. Quia custodivi vias Domini, et non impie egi a Deo meo:

23. Quoniam omnia judicia ejus coram me, et statuta ejus non submovi a me.

COMMENTAIRE

sur le point d'être écrasé par ce barbare, Abisai, fils de Sarvia, le tira de ce danger, en tuant le géant. C'est pourquoi les officiers de David le conjurèrent de ne plus s'exposer, de peur d'éteindre la lampe d'Israël. C'est peut-être cette circonstance de sa vie, qu'il veut désigner ici; ou bien la triste et périlleuse rencontre, où il faillit de tomber entre les mains de Saül, étant comme enveloppé par l'armée de ce prince, au lieu nommé depuis cet événement *la roche de division* (1).

Ÿ. 19. PRÆVENERUNT ME IN DIE AFFLICTIONIS MEÆ. On l'explique des persécutions qu'il souffrit de la part de Saül, dans le temps de son exil et de sa fuite; ou plutôt, de la révolte d'Absalom (2). Il eut alors le chagrin de voir de ses amis mêmes se ranger du parti de ce fils rebelle.

Ÿ. 20. ET EDUXIT ME IN LATITUDINEM. Être à l'étroit signifie naturellement l'oppression, la douleur, la persécution. Être mis au large, marque tout le contraire. Les Hébreux se servent souvent de cette manière de parler, pour dire: Le Seigneur m'a tiré d'un danger, d'où je ne croyais pas pouvoir échapper (3). Voyez le verset 20. Plusieurs pères l'expliquent du crime de David, d'où Dieu le tira par sa miséricorde infinie (4).

Ce lieu spacieux, cette latitude dont parle le prophète, peint admirablement l'état d'une âme délivrée de l'esclavage du péché. Il lui semble qu'alors la sphère de son existence et de son bonheur s'est élargie, qu'elle peut vaquer à son salut et même à toutes ses autres affaires, en toute liberté. Elle ne craint plus le moment de la mort: moment qui la remplissait auparavant de terreur. Elle étend ses vues dans la bienheureuse éternité. Tous ces bienfaits sont le fruit des miséricordes

de son Dieu, des complaisances qu'il a mises en elle.

Ÿ. 21. ET RETRIBUET MIHI DOMINUS SECUNDUM JUSTITIAM MEAM. Saint Jérôme et d'autres interprètes l'expliquent par le passé: *Le Seigneur m'a rendu suivant ma justice*. Ce qui paraît mieux lié avec la suite du discours. David parle souvent de sa justice et de son innocence; mais il entend, non pas la justice de sa personne; car qui oserait se dire juste aux yeux de Dieu? mais l'innocence de sa cause, son innocence respective à l'égard de ses ennemis. Dieu a vu l'injustice de ses ennemis; il a reconnu que je n'avais rien fait contre eux; il m'a jugé suivant la pureté de mes mains et de mes intentions. Ou bien, suivant Théodoret (5): Il connaît la droiture de mon cœur et ma ferme résolution d'observer exactement ses lois. C'est pour cela qu'il m'a honoré de sa protection. Le verset suivant est favorable à cette explication.

Ÿ. 23. QUONIAM OMNIA JUDICIA EJUS IN CONSPECTU MEO. Quelques anciens exemplaires lisent (6): *In conspectu meo sunt semper*. Ils sont toujours devant mes yeux; Symmaque (7): *Devant ses yeux*. Mais l'hébreu et les Septante (8) sont semblables à la Vulgate. *Les jugements de Dieu*, en cet endroit, désignent les récompenses dont Dieu honore les justes, les châtimens qu'il exerce sur les impies, les corrections qu'il emploie envers ceux qu'il veut rappeler à leur devoir, et les tentations dont il éprouve ses fidèles. Le juste a toujours cela devant les yeux (9): *Præmia justorum, et pœnas impiorum, et flagella corrigendorum, et tentationes probandorum, perseverantli contemplatione considero*. D'autres (10), sous le nom de jugements,

(1) 1. Reg. XXIII. 26. 27. 28.

(2) Vide Theodoret.

(3) Euseb. Theodoret.

(4) Euseb. Athanas.

(5) Eusèbe et saint Athanase sont encore plus forts.

(6) August. hic. Psalter. Rom. Mediolan. Bruno Ast.

(7) Sym. apud. Euseb.

(8) Les Septante: Πάντα τὰ κρίματα αὐτοῦ ἐνώπιον μου.

(9) August. hic et Hieronym.

(10) Valab. Muis. Geïor. Cocc. alii.

24. Et ero immaculatus cum eo ; et observabo me ab iniquitate mea.

25. Et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam, et secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus.

26. Cum sancto sanctus eris, et cum viro innocente innocens eris,

27. Et cum electo electus eris ; et cum perverso perverteris.

24. Et je me conserverai pur avec lui ; et j'aurai soin de me garder du fond d'iniquité qui est en moi.

25. Et le Seigneur me rendra selon ma justice, et selon la pureté de mes mains, qui est présente devant ses yeux ;

26. Vous serez, Seigneur, saint avec celui qui est saint, et innocent avec l'homme innocent.

27. Vous serez candide avec celui qui est candide ; et vous agirez de ruse envers le pervers.

24. Et fui perfectus cum eo, et servavi me ab iniquitate mea.

25. Et reddidit Dominus mihi secundum justitiam meam, secundum puritatem manuum mearum coram oculis suis.

26. Cum misericorde misericors eris, et cum viro perfecto perfectus eris :

27. Cum mundo mundus eris, et cum perverso perverse ages.

COMMENTAIRE

entendent simplement les commandements de Dieu, qui sont souvent appelés du nom de jugements.

ET JUSTITIAS EJUS NON REPULI A ME. Plusieurs exemplaires grecs portent (1) : *Ses justices ne se sont point retirées de moi*. Mais d'autres lisent comme la Vulgate (2) : *Je n'ai point rejeté loin de moi ses justices*, ou ses lois, ses commandements. L'hébreu revient mieux avec la Vulgate.

Û. 24. ET ERO IMMACULATUS CUM EO. Je veux désormais m'appliquer à régler ma conduite d'une manière pleine de justice et d'équité. Il insinue son péché passé. D'autres (3) traduisent par le passé : *Je me suis conduit d'une manière irréprochable*. Ayant trouvé occasion de me venger et de tremper mes mains dans le sang de mon persécuteur, je l'ai épargné (4), et je me suis conservé pur et sans reproche ; Dieu m'a traité selon l'innocence de mon cœur et la pureté de mes voies.

Û. 26. CUM SANCTO SANCTUS ERIS, ET CUM VIRO INNOCENTE INNOCENS ERIS. Vous nous traitez selon nos mérites (5), ô mon Dieu ! En vain l'impie et le méchant se flattent de vivre dans la prospérité. Quand en ce monde vous permettriez qu'ils jouissent de quelque bonheur passager, vous saurez punir leurs crimes au jour de votre colère. Pour moi, j'ai expérimenté dans ma personne et dans la conduite que vous avez observée à mon égard, que vous êtes un Dieu plein de bonté, de clémence, de miséricorde envers ceux qui vivent dans la sainteté, dans l'innocence envers vous et dans la droiture envers leur prochain. Le terme hébreu (6), qui est traduit ici par *saint*, signifie pieux, juste, clément, miséricordieux, bon, bénin. Saint Augustin (7) l'entend de la sainteté et de la

justice actuelle que Dieu répand dans nos cœurs, par l'infusion de sa grâce : *Sanctus in natura alios sanctificas, innocentem adjuvas et perversum pervertis, permittendo*. Quelques auteurs se servent de ce passage, pour montrer l'utilité des bonnes compagnies et le danger des mauvaises. Nous sommes bons ou mauvais, suivant les compagnies que nous fréquentons (8). Mais ce sens est éloigné de l'intention du psalmiste.

Û. 27. ET CUM ELECTO ELECTUS ERIS, ET CUM PERVERSO PERVERTERIS. Dieu a horreur de l'hypocrisie et de la duplicité. Les détours, les tromperies nuisent toujours à ceux qui en usent. Qui-conque sert Dieu avec un cœur droit et une volonté sincère, ressent toujours l'effet de son secours. Au contraire, celui qui se déguise et qui croit pouvoir le tromper par son hypocrisie, sera abandonné dans le besoin, et tombera dans des disgrâces dont il ne se relèvera point. C'est ce que Dieu disait aux Israélites par la bouche de Moïse (9) : *Si vous marchez contre moi, je marcherai contre vous*. Si vous vous opposez à moi, je m'opposerai à vous. Si je vous trouve en mon chemin, vous me trouverez au vôtre. Ou, comme dit Salomon dans les Proverbes (10) : Il se moquera des moqueurs et donnera sa grâce à ceux qui sont doux de cœur.

L'Écriture nous fournit des exemples de ces hommes pervers, avec qui le Seigneur semble user de détours, et dont il déconcerte les desseins pour les faire tourner contre eux-mêmes. Laban crut tromper Jacob et il fut pris dans ses propres pièges, Dieu ayant comblé son serviteur de richesses. Les frères de Joseph voulurent rendre ses prophéties inutiles, en la vendant à des étran-

(1) *Edit. Rom. et Codices regii sex, et duo Colbertini, apud Ferrand hic. Τα δικαιώματα αὐτοῦ, οὐκ ἀπέστησαν ἀπ' ἐμοῦ. Ita Theodoret.*

(2) *Edit. Complut. et Codex Reg. 2723, et Colbert. 6051. et 0510. Τα δικαιώματα αὐτοῦ οὐκ ἀπέστησαν ἀπ' ἐμοῦ. Ita August. sed. Athanas. utramque lectionem agnoscit. Hebr. אלהיך קדוש יישר Hieronym. Præcepta ejus non amovi a me.*

(3) *Hieronym. Pagn. Mont. etc.*

(4) *1. Reg. xxiv. 0. 7. 13. 14.*

(5) *Theodoret hic, Πρὸς τὰς γνώμας τῶν ἀνθρώπων ἀρμόττει; τὰς ἀντιθέσεις ὁ θεὸς ποιεῖ. etc. Vide et Hilar in Psal. cxx. 3.*

(6) *שׂוֹמֵר מִצְוֹת ה' Symmae. Πρὸς ὅτιον δόσω; πρόξεις. Erga sanctum sancte facies.*

(7) *August. hic, et Cassiodor.*

(8) *Vide Munster. ad II. Reg. xxii. 26. et Isidor. Clar. hic.*

(9) *Levit. xxvi. 23. 40.*

(10) *Prov. II. 34.*

28. Quoniam tu populum humilem saluum facies, et oculos superborum humiliabis.

29. Quoniam tu illuminas lucernam meam, Domine; Deus meus, illumina tenebras meas.

30. Quoniam in te eripiar a tentatione; et in Deo meo transgrediar murum.

28. Car vous sauverez le peuple qui est humble, et vous humilierez les yeux des superbes.

29. Puisque c'est vous, Seigneur, qui allumez ma lampe, éclairez, mon Dieu, mes ténèbres;

30. Car c'est par vous que je serai délivré de la tentation; et ce sera par le secours de mon Dieu, que je franchirai les obstacles.

28. Quoniam tu populum pauperem saluum facies, et oculos excelsos humiliabis.

29. Quoniam tu illuminas lucernam meam: Dominus Deus meus illuminat tenebras meas.

30. Quoniam in te contrivi exercitum, et in Deo meo transiliam murum.

COMMENTAIRE

gers et c'est justement ce qui les fit accomplir. Le pharaon crut qu'à force de résistance il retiendrait les Hébreux dans son pays; et c'est ce qui lui attira les fléaux dont Dieu le frappa et qui ruinaient l'Égypte. Saül voulait faire périr David, pour l'empêcher de parvenir à la royauté et il lui en frayait le chemin par là même, en faisant de plus en plus admirer la sagesse, la valeur, le mérite de celui qu'il persécutait.

Saint Augustin, sur le verset précédent, dit que Dieu se pervertit en quelque sorte avec les méchants, en ce qu'il permet par un juste jugement, qu'ils se pervertissent et qu'ils s'égarer de plus en plus, puisqu'ils veulent se perdre et s'égarer. Ici (1) il dit que le méchant trouve les voies de Dieu perverses et injustes, parce qu'il a lui-même le cœur gâté et corrompu; semblables à ces mauvais Israélites, qui disaient (2): *La voie du Seigneur n'est pas droite*. A qui l'on peut répondre par ces paroles d'Ezéchiel: *Numquid via mea non est æqua, et non magis viæ vestræ pravæ sunt?* Générard dit que Dieu force en quelque sorte sa nature, qui le porte à la miséricorde, quand il exerce sa sévérité contre les méchants.

Ce que dit ici le prophète, n'altère en aucune façon le dogme capital de la nécessité de la grâce prévenante. Nous ne sommes saints, justes, purs, que par les secours de cette grâce; mais comme elle n'impose aucune nécessité à notre libre arbitre, si nous ne sommes pas ce que nous devons être sous sa direction, Dieu n'est point non plus à notre égard ce qu'il voudrait être, bienfaisant, libéral, miséricordieux. Le prophète suppose que la grâce ne nous manque point, puisqu'il suppose que nous pouvons toujours être saints, intègres, purs; que nous pouvons toujours marcher droit dans les sentiers de la justice.

Tout le fond de la vie spirituelle est dans ces deux beaux versets. Si nous n'avancions point dans la science et dans la voie du salut, c'est une marque qu'il y a en nous quelque perversité secrète;

que Dieu ne trouve en nous ni intégrité, ni sincérité, ni pureté, ni bonté, ni droiture.

ÿ. 28. QUONIAM TU POPULUM HUMILEM SALVUM FACIES. Des commentateurs préféreraient traduire par le passé. Jésus-Christ a dit *que celui qui s'humilie sera exalté, et que celui qui s'élève sera humilié*. C'est ce que le prophète avait déjà conçu en méditant sur le cœur humain et sur les voies de Dieu. Ainsi, dans ce verset, on a, comme dans la sentence de Jésus-Christ, tout l'abrégé de la morale chrétienne.

ÿ. 29. TU ILLUMINAS LUCERNAM MEAM.... ILLUMINA TENEBRAS MEAS. La lampe et la lumière désignent le retour de la prospérité, et les ténèbres, les disgrâces et l'affliction (3). C'est vous qui me comblez de bonheur et qui me tirez de toutes mes peines. Par la lampe de David, on peut entendre le Messie. C'est vous, Seigneur, qui nous enverrez ce Sauveur, si longtemps désiré, qui doit éclairer le monde, par l'éclat de sa vie, de sa prédication, de son évangile. Les Septante dans quelques exemplaires, lisent au futur (4): Vous éclairerez, ou *vous allumerez ma lampe*. Vous reveillerez cette étincelle de vie presque éteinte (5); vous relèverez mes espérances.

ÿ. 30. IN DEO MEO TRANSGREDIAR MURUM. L'hébreu, plus explicite que la Vulgate, semble faire allusion à la prise de Jérusalem sur les Jébuséens. Les murailles de cette place étaient si fortes, que les ennemis se vantaient de les défendre avec les seuls boiteux et les borgnes de leur ville (6). David l'emporta d'assaut; Joab monta le premier sur la muraille. *La tentation* marque ici les épreuves et les peines dont Dieu permet que David fut atteint presque dans tous les temps de sa vie.

Le chaldéen porte: *Avec votre secours, je multiplierai mes armées, et je me rendrai maître des forteresses de mes ennemis*. Vatable: *Avec vous je renverserai les escadrons de mes ennemis, et je passerai sur les murs*. Ou bien: Avec votre secours,

(1) *August. hic. legit: Cum perverso perversus eris. Psall. Rom. Sancti German. Mediol. Cum perverso subverteris.*

(2) *Ezech. xviii. 25.*

(3) *Theodoret. hic. Muis, etc.*

(4) *Complut. φωτεινός, illuminabis. August. Athanas. Euscb.*

(5) *Ferrand. Jans. Gand.*

(6) *II. Reg. v. 6. 7.*

31. Deus meus, impolluta via ejus; eloquia Domini igne examinata; protector est omnium sperantium in se.

32. Quoniam quis Deus præter Dominum? aut quis Deus præter Deum nostrum?

33. Deus qui præcinxit me virtute, et posuit immaculatam viam meam;

34. Qui perfecit pedes meos tanquam cervorum, et super excelsa statuens me;

35. Qui docet manus meas ad prælium; et posuisti, ut arcum æreum, brachia mea;

31. La voie de mon Dieu est toute pure; les paroles du Seigneur sont éprouvées au feu; il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.

32. Car quel autre Dieu y a-t-il que le Seigneur? et quel autre Dieu y a-t-il que notre Dieu?

33. Il est le Dieu qui m'a revêtu de force, et qui a fait que ma voie a été sans tache.

34. Il a rendu mes pieds aussi légers que ceux des cerfs, et m'a établi sur les hauts lieux.

35. Il instruit mes mains au combat; et c'est vous, ô mon Dieu, qui avez fait de mes bras comme un arc d'airain,

31. Dei perfecta est via, eloquium Domini purgatum, clypeus est omnibus sperantibus in eo.

32. Quoniam quis Deus præter Dominum? et quis fortis præter Deum nostrum?

33. Deus qui accingit me fortitudine, et ponit perfectam viam meam:

34. Ponens pedes meos sicut cervorum, et super excelsa mea stare fecit me.

35. Qui docet manus meas ad bellum, et conteritur arcus æreus brachii meis.

COMMENTAIRE

ô mon Dieu! je ferai des courses sur mes ennemis, je ferai irruption sur leurs terres, à la tête de mes troupes. Et avec vous, il n'y a point de retranchements, ni de murailles que je ne force. *Gedôud* signifie proprement une troupe de guerriers ou de voleurs, qui faisait une course dans le pays ennemi. Telles étaient les troupes de Jephté, avant qu'il fût Juge d'Israël, et de David avant sa royauté.

ÿ. 31. DEUS MEUS, IMPOLLUTA VIA EJUS; ELOQUIA DOMINI IGNE EXAMINATA. La conduite du Seigneur envers les hommes est irréprochable, elle est pure, elle est droite: il rend à chacun selon ses œuvres; il juge sans acception de personne. Ou bien: ses paroles sont d'une pureté inviolable; il a promis sa protection à ceux qui espèrent en lui, aux justes, aux innocents, à ceux qui ont le cœur droit, et il exécute sa promesse dans tous les siècles (1).

ÿ. 32. QUONIAM QUIS DEUS PRÆTER DOMINUM? Qui pourrait empêcher l'accomplissement de ses promesses et de ses desseins? Y a-t-il d'autres dieux que lui? Y a-t-il un Dieu juste, équitable, fidèle à exécuter ses promesses, comme lui? Voyez le verset précédent.

ÿ. 33. DEUS, QUI PRÆCINXIT ME VIRTUTE, ET POSUIT IMMACULATAM VIAM MEAM. Il m'a fait la grâce de résister à l'esprit de vengeance, dans les deux fois que j'ai eu occasion de tuer Saül (2), et dans celle où j'étais sur le point de faire périr Nabal (3) et les siens. C'est lui qui m'a rappelé de mon erreur, lorsque je me suis égaré, et qui ne m'a pas entièrement abandonné dans l'horreur de mon crime avec Bethsabée et contre Urie.

ÿ. 34. QUI PERFECIT PEDES MEOS TANQUAM CERVORUM. C'était une qualité pour un guerrier

d'être rapide à la course; soit qu'il fallût poursuivre l'ennemi, ou éviter sa rencontre, soit qu'il fallût le prévenir, pour occuper un poste, ou se retirer. L'Écriture loue Hazael, frère de Joab (4), qui courait aussi vite que les chevreuils des montagnes. Homère (5) donne souvent à Achille son héros, l'épithète de *prompt à la course*. Les Septante (6), saint Augustin et quelques anciens psautiers lisent: *Perfecit pedes meos tanquam cervi*. Comme les cerfs foulent aux pieds les serpents, dit Théodoret; ainsi je foule aux pieds mes ennemis. Mais il est plus naturel de l'entendre de la rapidité à la course. Les anciens mettent ordinairement plutôt les femelles que les mâles en toute sorte de choses; une chienne, une biche, une brebis, une jument.

ET SUPER EXCELSA STATUENS ME. Il m'a établi sur les hauts lieux, sur les montagnes, sur les rochers, comme les biches et les cerfs, qui demeurent sur les hauteurs et sur les montagnes. Il m'a placé sur des rochers, dans des cavernes, sur des montagnes. En effet, David fut longtemps errant dans les montagnes de Judée.

ÿ. 35. POSUISTI UT ARCUM ÆREUM BRACHIA MEA. Il a donné à mes bras la force, la solidité d'un arc d'airain. Ce serait à présent une mauvaise recommandation de dire, fort comme un arc d'airain, de même que dur comme une épée de plomb. L'airain est trop cassant et trop faible, pour en faire un bon arc. Mais les anciens avaient le secret de donner une trempe à l'airain (7), qui le rendait aussi ferme et aussi solide que l'acier; et on voit qu'ils se servaient de bronze pour des arcs, des couteaux, des boucliers, des cuirasses, des haches. Job (8) semble même dire que l'airain était plus dur que le fer. L'hébreu, de la manière dont il se

(1) *Euseb. Cæsar.*

(2) 1. *Reg.* xxiv. 7. et xxvi. 8. 9.

(3) 1. *Reg.* xxv. 32.

(4) II. *Reg.* II. 18.

(5) *Illiad.* *passim.* Ηοδός ὠκύς; Α'χιλλεύς.

(6) Les Septante. Καναρτιζόμενος τὸς πόδας μου ὡσει ἐλάφου.

(7) *Proclus et Tzelzes in Hesiod.*

(8) *Job.* xx. 24. Fugiet arma ferrea, et irruet in arcum æreum.

36. Et dedisti mihi protectionem salutis tuæ, et dextera tua suscepit me; et disciplina tua correxit me in finem, et disciplina tua ipsa me docebit.

37. Dilatasti gressus meos subtus me; et non sunt infirmata vestigia mea.

38. Persequar inimicos meos, et comprehendam illos; et non converterar donec deficiant.

36. Qui m'avez donné votre protection, pour me sauver, et qui m'avez soutenu avec votre droite. Votre discipline m'a corrigé jusqu'à la fin; et cette même discipline m'instruira encore.

37. Vous avez élargi sous moi la voie où je marchais; et mes pieds ne se sont point affaiblis.

38. Je poursuivrai mes ennemis, et les atteindrai; et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits.

36. Et dedisti mihi scutum salutis tuæ, et dextera tua fulcivit me, et mansuetudo tua multiplicavit me.

37. Dilatasti gressus meos subtus me, et non declinarunt crura mea.

38. Persecutus sum inimicos meos, et comprehendi eos, nec reversus sum donec consumpsi eos.

COMMENTAIRE

lit dans nos Bibles, porte : *Et un arc d'airain est aisément brisé par mes bras*. J'ai la force de briser un arc d'airain. Ou bien : Il n'y a point d'arc, quelque fort qu'il soit, que je ne bande aisément. Le chaldéen revient à la Vulgate : *Il affermit mes bras comme un arc d'airain*. Les rabbins (1) disent que David avait dans son palais des arcs d'airain d'une grandeur et d'une solidité extraordinaires. Quelques princes étrangers s'étant trouvés à la cour, il y en eut qui dirent que c'était pour la parade qu'on montrait ces armes; que David lui-même n'en pourrait manier une seule. David l'ayant su, prit un de ces arcs et le banda en leur présence. Bien imaginé.

ÿ. 36. DEDISTI MIHI PROTECTIONEM SALUTIS TUÆ. Les Septante de l'édition romaine (2), la sixième colonne dans les Hexaples, saint Augustin, Théodoret, lisent : *Vous m'avez donné la protection de mon salut*, au lieu de, *votre salut*. D'autres exemplaires grecs portent (3) simplement : *La protection du salut*. Mais l'hébreu et tous les anciens interprètes, au rapport de saint Jérôme (4), lisent : *La protection de votre salut*, le salut que j'ai reçu par votre protection.

ET DISCIPLINA TUA CORREXIT ME IN FINEM. Ce qui suit dans le latin : *Et disciplina tua ipsa me docebit*, n'est ni dans l'hébreu, ni dans plusieurs exemplaires latins (5). L'hébreu lit simplement : *Votre douceur me multipliera ou m'a multiplié*. Vous me donnerez une postérité nombreuse par votre miséricorde. Ou : *Vous m'élèverez en gloire*, en puissance, *par votre bonté*. En suivant la Vulgate, voici le sens de ce passage : Votre correction m'a conservé dans la voie de justice, en punissant mes moindres fautes (6). L'addition : *Et disciplina tua ipsa me docebit*, est tirée de la version de

Théodotion. et signifie la même chose que le premier membre de la Vulgate. Symmaque (7) : *Mon obéissance m'élèvera*. Et l'endroit parallèle du deuxième livre des Rois, xxii, 57, porte de même (8). Il vaudrait mieux toutefois traduire : *Lorsque vous m'avez exaucé, vous m'avez comblé de joie et d'honneur*. Ou : Votre soin, votre Providence m'a comblé de bonheur (9).

ÿ. 37. DILATASTI GRESSUS MEOS SUBTUS ME, ET NON SUNT INFIRMATA VESTIGIA MEA. Je me suis trouvé au large et garanti de mes ennemis. J'ai marché dans une voie large et spacieuse, et je n'ai rien trouvé en mon chemin, qui m'ait fait faire le moindre faux pas. Il oppose cet état à celui où il était à l'étroit, dans des chemins bordés de précipices, dans des rochers et des montagnes. Ces manières de parler sont familières aux Hébreux. *Je vais vous montrer les voies de la sagesse et les routes de la justice*, dit Salomon (10). *Lorsque vous y serez entrés, vos pas ne seront plus à l'étroit et vous ne rencontrerez point de pierre d'achoppement*; c'est-à-dire, vous y trouverez de la douceur, de la facilité, de l'agrément, de la consolation. L'Écriture (11) nous dit que David étant une fois monté sur le trône, réussit dans toutes ses entreprises, porta fort loin ses conquêtes et ne trouva rien qui en arrêtât le progrès.

ÿ. 38. PERSEQUAR INIMICOS MEOS... Appuyé sur votre secours, je ne craindrai rien; nul ne pourra me résister. Ou, en le prenant comme une action de grâces du passé : J'ai poursuivi mes ennemis, jusqu'à les battre et les défaire entièrement. On sait de quelle manière il traita les Philistins, les Iduméens, les Moabites et les Ammonites. Il les abattit, sans qu'ils aient pu de longtemps se relever. Verset 42. *Confringam illos, nec poterunt stare*.

(1) Rabb. Salem. Ex Hebr. apud. Muis.

(2) Les Septante. Ἐδωκὲς μοὶ ὑπερασπισμὸν σωτηρίας μου.

(3) Complut. et Codices regii septem, et Colbert quatuor.

(4) Hieronym. ad Suniam et Fretell.

(5) Psalter. Romana, Sancti Germani. Carnut.

(6) Theodoret. Euthym. August. Hieronym. Genebr.

(7) Sym. Καὶ τὸ ὑπακούειν με, ἀυξήσει με.

(8) Vide Hom. Piscal. Kim'li. Tarrehum, Rab. Walid.

(9) Prov. iv. 12.

(10) Ha Chald. Vatab. Cocc. alii.

(11) II. Reg. viii. 6. 14. et I. Par. xviii. 13. Salvavitque Dominus David, in cunctis ad quæ perrexerat, etc.

39. Confringam illos, nec poterunt stare ; cadent subtus pedes meos.

40. Et præcinxisti me virtute ad bellum, et supplantasti insurgentes in me subtus me.

41. Et inimicos meos dedisti mihi dorsum, et odientes me disperdidisti.

42. Clamaverunt, nec erat qui salvos faceret ; ad Dominum, nec exaudivit eos.

43. Et comminuum eos ut pulverem ante faciem venti ; ut lutum platearum delebo eos.

39. Je les romprai, et ils ne pourront tenir ; ils tomberont sous mes pieds.

40. Vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

41. Et vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi ; et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient.

42. Ils ont demandé du secours ; mais il n'y avait personne pour les sauver ; *ils ont crié* au Seigneur, et il ne les a point exaucés.

43. Et je les briserai comme la poussière devant la face du vent ; je les anéantirai comme la boue des rues.

39. Tranfixi eos, nec potuerunt surgere, ceciderunt subtus pedes meos.

40. Et accinxisti me fortitudine ad bellum, incurvasti inimicos meos subtus me.

41. Et inimicorum meorum dedisti mihi cervicem, et odio habentes me, succidi.

42. Clamabant, et non erat servator : ad Dominum, et non exaudivit eos.

43. Et contudi eos ut pulverem coram vento, sicut lutum platearum attenuavi eos.

COMMENTAIRE

ŷ. 40. PRÆCINXISTI ME VIRTUTE AD BELLUM. On ne connaît guère de prince plus guerrier, ni plus brave de sa personne que David. Sa victoire contre Goliath est une des plus glorieuses. Il en remporta depuis plusieurs autres contre les ennemis de son peuple, sans avoir jamais perdu aucune bataille que l'on sache. Il vainquit et assujettit tous les ennemis qu'il attaqua. Nulle forteresse, nulle ville ne put lui résister. Il n'a garde de s'attribuer la gloire de tant d'avantages ; il la rapporte toute à Dieu : *Præcinxisti me virtute*. C'est de vous dont je tiens ma force et ma valeur.

ŷ. 41. INIMICOS MEOS DEDISTI MIHI DORSUM. Ils ont pris la fuite devant moi ; ils n'ont osé tenir en ma présence. Cette manière de parler, *présenter le dos* (1) pour prendre la fuite, se rencontre assez souvent dans l'Écriture.

ŷ. 42. CLAMAVÉRUNT ; NEC ERAT QUI SALVOS FACERET : AD DOMINUM ; NEC EXAUDIVIT EOS. Les peuples idolâtres que j'ai attaqués se sont adressés à leurs dieux ; mais ces idoles sont une matière sourde, insensible et inanimée. Ceux des Israélites qui se sont déclarés contre moi, Saül, Isboeth, Siba, Absalom et leur parti, ont crié vers le Seigneur, mais en vain ; il n'a pas daigné les écouter (2). Nous savons par l'Écriture que les Philistins ayant apporté leurs dieux au camp, dans la première guerre qu'ils firent contre David, ces fausses divinités tombèrent entre ses mains et furent brûlées par le vainqueur (3). Saül, depuis sa réprobation, ne put plus obtenir aucune réponse de la part de Dieu, ni par les songes, ni par les prophéties, ni par l'éphod. Cet oracle avait été apporté à David par le grand prêtre, après la mort cruelle des prêtres de Nobé (4). Saül endurci

fut contraint de consulter une pythonisse, qui lui prédit sa mort (5), un peu avant la dernière bataille qu'il livra aux Philistins.

Quelques auteurs entendent tout ce passage des Israélites soulevés contre David, parce que le nom de *Jéhovah* se trouve dans la seconde partie du verset, qui n'est que la répétition de la première : *Ils ont crié et personne ne les a écoutés ; ils ont crié au Seigneur et il ne les a point aidés*. D'autres entendent le tout des païens (6), prétendant que, dans une grande nécessité, ils ont pu recourir au vrai Dieu, à Jéhovah, au Dieu d'Israël. Dans ces sortes d'occasions, tous les hommes naturellement recourent au grand Dieu, au seul Dieu : Mon Dieu, s'écrie-t-on, sauvez-nous. *Si qua necessitas gravis presserit*, dit Lactance (7), *tunc Deum recordamur : Si belli terror infremuerit ; si morborum pestifera vis incubuerit... ad Deum confugiunt ; a Deo petitur auxilium ; Deus ut subveniat oratur... ; adeo ipsa veritas, cogente natura, ab invilit peccatoribus erumpit*. C'est ce que Tertullien (8) appelle le témoignage d'une âme naturellement chrétienne : *Testimonium animæ naturaliter christianæ*.

ŷ. 43. COMMINUAM EOS UT PULVEREM ANTE FACIEM VENTI. David exerça contre les Moabites et les Ammonites une sévérité qui est assez bien exprimée par ce qu'il dit ici. Il fit écraser le peuple de Rabbath, capitale des Ammonites, sous des traîneaux propres à battre le grain (9) et les fit mourir sous les pieds des animaux. Il imposa le même traitement aux Moabites (10). Cela s'appelle à la lettre, réduire en poudre, briser, fouler aux pieds comme la boue des rues et comme le blé dans l'aire.

(1) Vide Genes. xlix. 8. - Exod. xxiii. 27. - Josue vii. 12. etc.

(2) Athanas. Basil. Rab. Salom.

(3) II. Reg. v. 20, 21. - I. Paralip. xiv. 12.

(4) I. Reg. xxii. 17. 18 ; xxiii. 6.

(5) I. Reg. xxvi. 1. 6. 7. et seq.

(6) Vide Ferrand, Præfat. in hunc Psalm.

(7) Lactant. Institut. lib. ii. cap. 1.

(8) Tertull. Apolog. c. 17.

(9) II. Reg. xii. 31. et I. Par. xx. 2.

(10) II. Reg. viii. 2.

44. Eripiēs me de contradictionibus populi; constitues me in caput gentium.

45. Populus, quem non cognovi, servivit mihi; in auditu auris obedivit mihi.

46. Filii alieni mentiti sunt mihi, filii alieni inveterati sunt, et claudicaverunt a semitis suis.

47. Vivit Dominus! et benedictus Deus meus! et exaltetur Deus salutis meæ!

44. Vous me délivrerez des contradictions du peuple; vous m'établirez chef des nations.

45. Un peuple que je n'avais point connu, m'a été assujetti; il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix;

46. Les enfants étrangers m'ont rendu une soumission feinte. Les enfants étrangers sont tombés dans l'affaissement; ils ont boité, et ont quitté leurs voies.

47. Vive le Seigneur, et que mon Dieu soit béni; que le Dieu de mon salut soit exalté!

44. Eruiſti me a contentionibus populi, poſuiſti me in caput gentium:

45. Populus quem non cognovi, ſervivit mihi. Ad auditum auris obtemperaverunt mihi,

46. Filii extranei mentiti ſunt mihi. Filii extranei defluerunt: et contremuerunt e clauſuris ſuis.

47. Vivit Dominus, et benedictus ſit Fortis meus, et exaltetur Deus ſalutis meæ.

COMMENTAIRE

ŷ. 44. ERIPIES ME DE CONTRADICTIONIBUS POPULI: CONSTITUES ME IN CAPUT GENTIUM. Ou par le passé: *Vous m'avez délivré des contradictions, des oppositions, de la révolte du peuple*, dans la révolte d'Absalom, et, un peu après, dans celle de Séba, fils de Bochrî (1): *Vous m'avez mis à la tête des nations*; vous m'avez assujetti les peuples étrangers, auparavant les maîtres et les dominateurs, ou du moins les ennemis d'Israël. Ici commence la prophétie de David touchant le règne de Jésus-Christ (2). Jusqu'ici David a parlé de lui-même à la lettre, et selon le sens historique; et de Jésus-Christ, suivant le sens spirituel et figuré. Ce qui suit, regarde plus directement le Sauveur du monde, quoiqu'il convienne aussi à David d'une manière moins pa faite. Jésus-Christ est donc délivré des contradictions des Juifs, des prêtres, des pharisiens, par sa triomphante résurrection, et il est établi chef des nations réunies dans l'église chrétienne.

ŷ. 45. POPULUS QUEM NON COGNOVI, SERVIVIT MIHI: IN AUDITU AURIS, OBEDIVIT MIHI. Des peuples étrangers, les Syriens, les Philistins, les Idu-méens, etc., ont été assujettis à mon empire et me sont demeurés fidèles, alors que mon propre peuple m'a manqué de fidélité, verset 49. C'est ce que David a pu dire au temps de la révolte d'Absalom et de Séba, dont on vient de parler. Cela s'est vérifié encore plus parfaitement en la personne de Jésus-Christ. Le peuple juif, son propre peuple, sa nation choisie et bien-aimée lui a tourné le dos, l'a persécuté, l'a crucifié, tandis que des nations inconnues, étrangères, infidèles, ont écouté sa voix, ont obéi à ses ordres, sont entrées dans son Église et sont devenues son peuple fidèle.

ŷ. 46. FILII ALIENI MENTITI SUNT MIHI. Les Israélites, ce peuple infidèle et inconstant, ce peuple

que je puis justement appeler étranger à mon égard, *filii alieni* (3); Israël m'a manqué de fidélité, il s'est révolté contre moi, *mentiti sunt mihi* (4), ils m'ont menti; ils ont violé leur parole et leur serment de fidélité, en suivant mon fils rebelle et un séditionnaire. Jésus-Christ, dans un sens plus relevé et plus exact, a pu dire, en parlant des Juifs, qu'étant devenus ses ennemis, ils ont été comme une race étrangère à son égard. Il les a abandonnés à l'égarement de leur esprit et à l'endurcissement de leur cœur. Ils se sont écartés de leurs voies; ils vivent dans les ténèbres et dans l'erreur. C'est l'explication des pères.

ŷ. 47. VIVIT DOMINUS, ET BENEDICTUS DEUS MEUS. David transporté de joie et de reconnaissance, s'écrie: Vive mon Dieu, et qu'il soit loué à jamais! De même qu'en parlant aux princes temporels, il leur souhaitait une longue vie; ainsi David se sent porté à souhaiter à son Dieu, à son bienfaiteur, une vie, un règne, des louanges qui ne finissent jamais. On l'explique aussi de la résurrection de Jésus-Christ.

Le Seigneur vit; c'est là son attribut essentiel. *Il est toujours*; c'est là ce qui le distingue des créatures qui n'ont pas toujours été et qui cessent d'être. Mais quelles conséquences devons-nous tirer de cette vérité?

Le Seigneur vit et nous mourons; donc en mourant nous tomberons entre ses mains: car pour quelle raison ce Dieu qui vit, nous aurait-il créés pensants et intelligents, si nous devons cesser d'être quand notre corps cessera d'agir? La gloire que nous pouvons lui procurer dans cette vie mortelle n'est rien; il faut une autre vie où nous puissions le bénir aussi longtemps qu'il vivra, c'est-à-dire éternellement.

Le Seigneur vit, donc il a toujours la puissance de nous secourir, de nous protéger, de nous dé-

(1) II. Reg. xx. 1. et sequ.

(2) Ita Hilar. in Psalm. CXLIII. 1.-August. Hieron. Athanas. Basil. Theodoret. alii.

(3) Voyez Isai. 1. 4. 10. 21. 27.

(4) Comparez le psaume LXX. 3. et LXXX. 16. et Genèse, XXI. 23, et Deutéronome, XXXIII. 29. Josué, XXIV. 27. Isaïe, XXX. 9. Ou שָׁחַר שָׁחַר, mentir, signifie se soulever contre Dieu, contre son prince, lui manquer de fidélité.

48. Deus qui das vindictas mihi, et subdis populos sub me; liberator meus de inimicis meis iracundis.

49. Et ab insurgentibus in me exaltabis me; a viro iniquo eripies me.

50. Propterea confitebor tibi in nationibus, Domine, et nomini tuo psallam dicam;

48. Vous, ô mon Dieu, qui prenez soin de me venger, et qui me soumettez les peuples; vous qui me délivrez de la fureur de mes ennemis.

49. Et vous m'élèverez au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi; vous m'arracherez des mains de l'homme injuste et méchant.

50. C'est pourquoi je vous louerai, Seigneur, parmi les nations; et je chanterai un cantique à la gloire de votre nom;

48. Deus est qui dat ultiones mihi, et adduxit populos sub me.

49. Erutor meus ab inimicis meis, etiam ab insurgentibus in me exaltasti me, a viro iniquo eruisti me.

50. Propterea confitebor tibi in gentibus, o Domine, et nomini tuo psallam;

COMMENTAIRE

livrer des dangers sans nombre que nous courons dans cette vie.

Le Seigneur vit et il est la vie essentielle, il est le principe de la vie; donc tout ce qui vit ne peut vivre que par lui et en lui, c'est-à-dire dans le sein de sa puissance. Nous vivons donc en lui, nous lui sommes donc toujours présents, nous devons donc craindre de faire des démarches qui puissent l'offenser.

Le Seigneur vit, nous devons donc ne vivre que pour lui; car n'ayant la vie que de lui, si nous n'employons pas cette vie pour lui, nous abusons de cette vie et Dieu vengera cet abus.

Le Seigneur vit, nous devons donc sans cesse, à l'exemple du prophète, le bénir, le louer, le remercier de ses bienfaits. Nous tenons de lui la vie et tout ce qui concourt à nous conserver; nous serions donc des ingrats si nous étions insensibles à ces dons, et si nous n'en témoignions de la reconnaissance à celui de qui nous les tenons.

Le Seigneur vit et de quelle vie? D'une vie qui est sainteté, pureté, sagesse, bonté, vérité, justice. Nous devons donc vivre aussi dans l'exercice des mêmes vertus. Nous n'atteindrons point la perfection de Dieu, mais nous l'imiterons autant qu'il est en nous et autant qu'il nous est ordonné de l'imiter.

Le Seigneur vit. Tout ce qui nous parle de la vie de Dieu, doit nous être très cher et très précieux; mais nous ne trouvons nulle part autant de traits de la vie de Dieu, que dans les livres saints. Partout il est représenté comme *vivant*, et toujours avec des expressions pleines de sentiment. Nous devons donc faire notre occupation de ces saintes écritures.

ŷ. 48. QUI DAS VINDICTAS MIHI. Manière de parler populaire (1). Le peuple vindicatif demande quelquefois brutalement à Dieu, qu'il lui accorde la vengeance de ses ennemis. Les vrais Israélites

s'exprimaient tout autrement. *Puisque vous ne m'avez pas demandé une longue vie, ni la vie de vos ennemis*, dit Dieu à Salomon (2), *mais seulement la sagesse, etc.* David était trop éclairé sans doute et trop sage, pour faire à Dieu des demandes inconsidérées contre ses ennemis; il rend seulement grâces à Dieu de ce qu'il n'a pas laissé leur injustice et leur cruauté impunies. Il loue la justice et la sagesse du Dieu qui l'a vengé (3) et qui lui a donné la victoire. *La vengeance* peut marquer ici *la victoire*. Dans Jésus-Christ, on l'explique à la lettre: Il loue Dieu, son Père, de l'avoir fait triompher de ses ennemis endurcis et impénitents. La vengeance de cet Homme-Dieu n'est pas la même chose que celle d'un simple mortel. La passion, l'emportement, la colère, n'ont nulle part à la peine qu'il fait souffrir aux coupables. L'amour de la justice, de la vérité, de la gloire de Dieu, est son seul et unique motif.

LIBERATOR MEUS AB INIMICIS MEIS IRACUNDIS. Ce terme, *iracundis*, n'est pas dans l'hébreu (4). Les Septante (5) ayant trouvé dans le texte la particule $\eta\sigma$, *aph*, qui signifie *mais*, et quelquefois *la colère*, au lieu de joindre cette particule à ce qui suit: *Mais vous me délivrerez de mes ennemis*; ils l'ont joint à ce qui précède: *Vous me garantirez de mes adversaires en colère* ou de *mes ennemis puissants*.

ŷ. 50. PROPTEREA CONFITEBOR TIBI IN NATIONIBUS. Saint Paul a cité ce passage (6) pour prouver la vocation des gentils. Nous voyons évidemment l'accomplissement de cette prophétie, dit Théodoret, car encore aujourd'hui David loue le Seigneur parmi les nations, par la bouche de tous les fidèles, puisqu'il n'y a ni ville, ni bourgade, ni campagne, ni désert même, dans les pays chrétiens, où il n'y ait des fidèles qui publient les louanges du Seigneur, en chantant des psaumes (7).

(1) Les Septante: (1) $\delta\iota\delta\omicron\upsilon\varsigma$; $\epsilon\lambda\theta\iota\alpha\lambda\epsilon\iota\varsigma$; $\epsilon\mu\theta\prime$. Symmac. (2) $\pi\alpha\rho\alpha\sigma\mu\omicron\nu\ \tau\iota\mu\omega\rho\lambda\alpha\varsigma$; $\epsilon\mu\theta\prime$.

(2) 11. Reg. 111. 11.

(3) Aug. Athanas. Flamin. alii.

(4) $\text{פְּרַשְׁתִּי בְּיָמַי אֵף בִּין קְרִי הַרְוֵבִי}$

(5) Hieronym. ad Suniam et Fretell. Ab inimicis meis fortibus. (6) $\epsilon\beta\sigma\tau\eta$; $\mu\omicron\upsilon\ \epsilon\zeta\ \epsilon\gamma\theta\rho\tau\omega\nu\ \mu\omicron\upsilon\ \tau\omega\nu\ \theta\rho\eta\lambda\omega\nu$.

(6) Rom. xv. 9. — (7) Ita Athanas. Basil. Flamin.

51. Magnificans salutes regis ejus, et faciens misericordiam christo suo David, et semini ejus usque in sæculum.

51. A la gloire du Seigneur qui opère avec tant de magnificence le salut de son roi, et qui fait miséricorde à David son christ, et à sa postérité dans tous les siècles.

51. Magnificans salutes regis sui, et faciens misericordiam uncto suo David, et semini ejus usque in sæculum.

COMMENTAIRE

V. 51. MAGNIFICANS SALUTES REGIS EJUS. David parle ici de lui-même à la troisième personne, comme pour porter l'esprit de son lecteur à un autre objet plus digne, et dont il n'était que la figure. Ce roi, ce Christ, ce David, selon l'esprit (1), est Jésus-Christ, à qui Dieu son Père a procuré un salut si magnifique, une victoire si complète et si glorieuse, par sa résurrection ; un triomphe si riche et si auguste sur le monde, le démon et le péché. David dit ici que lui et sa postérité ont été comblés des faveurs de Dieu. Cela s'est exé-

cuté à la lettre, par la royauté dont cette famille a été honorée pendant un si long temps, et par l'avantage qu'elle a toujours eu depuis David, d'être considérée comme la première famille de tout Israël. Mais son privilège spécial, qui fait toute sa gloire et qui efface tout le reste, c'est d'avoir été choisie pour donner le Messie. C'est dans cette postérité de David que toutes les nations ont été bénies. C'est dans elle que nous avons eu part aux miséricordes du Seigneur, par Jésus-Christ, rejeton de Jessé et fils de David.

(1) *Isai.* xi, 1. - *Ezech.* xxxiv, 23, et xxxvii, 24, 25.

PSAUME XVIII

Les cieux et les corps célestes publient la grandeur de Dieu. Excellence et perfection de la loi de Dieu. Qu'il est malaisé de l'observer exactement!

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XIX. — 1. Victori Canticum Davidis.

ARGUMENT

On ne peut rien dire d'assuré sur le temps, ni sur l'occasion de ce psaume. Ceux qui conjecturent qu'il fut composé par David, dans les déserts, lorsqu'il était poursuivi par Saül (1), n'ont aucun fondement solide de leur opinion. C'est ici une excellente poésie morale, où le prophète relève la grandeur de Dieu, par la considération des cieux et des astres : il vient ensuite aux éloges de la loi de Dieu, de sa crainte, de ses jugements ; il reconnaît que son infirmité le met hors d'état d'accomplir aussi fidèlement et aussi parfaitement qu'il le voudrait, une loi si pure et si sainte. Il demande pardon de ses fautes cachées, et avoue qu'il ne sera agréable aux yeux de Dieu, qu'autant que sa vie sera pure et conforme aux ordonnances de son Seigneur. Les apôtres (2) et les pères (3) ont fait l'application de quelques passages de ce psaume à Jésus-Christ et aux prédicateurs de l'Évangile. Théodoret reconnaît dans ce psaume trois sortes de lois ou de déclarations de la volonté de Dieu aux hommes. La première est celle de la nature, qui, sans l'usage des lettres ou de l'Écriture, nous apprend à connaître le Créateur, dans son œuvre visible. La seconde, est la loi de Dieu donnée à Moïse, et écrite dans les livres de l'Ancien Testament, qui nous découvrent d'une manière plus parfaite, et la nature de Dieu et nos devoirs envers lui. Enfin, la troisième, est la loi de grâce donnée par Jésus-Christ, et gravée dans nos cœurs par son Esprit Saint.

1. Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum.

1. Les cieux racontent la gloire de Dieu ; et le firmament publie les ouvrages de ses mains.

2. Cæli enarrant gloriam Dei, et opus manuum ejus annuntiat firmamentum.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. CÆLI ENARRANT GLORIAM DEI. Le ciel est une preuve éclatante de la grandeur de Dieu, et le firmament nous dit à sa manière qu'il a pour auteur un ouvrier tout-puissant. La puissance infinie du Créateur paraît dans toute la nature ; mais elle brille principalement dans le ciel, et dans le cours des astres. Le silence des cieux, dit saint Jean Chrysostôme (4), est une voix plus forte et plus éclatante que celle d'une trompette ; cette voix crie à nos yeux, et non pas à nos oreilles, la grandeur de celui qui les a faits. Où est l'homme assez insensé, qui, en voyant les cieux, ne reconnaisse pas qu'il y a des dieux, disait un païen (5), et qui n'avoue qu'un si bel ordre, ne peut être l'effet du hasard ? Ceux qui envisagent les cieux, publient la gloire du Seigneur, dit le chaldéen ; et ceux qui

élèvent leurs yeux en l'air, annoncent ses ouvrages (6). De même que celui qui voit un grand édifice, admire d'abord la capacité de l'architecte, et celui qui contemple une belle pièce de peinture, loue la main et l'habileté du peintre, ainsi, dit Théodoret, la vue seule du ciel et des astres, porte à louer le sage auteur d'un si excellent ouvrage.

Sous le nom de cieux, en cet endroit, saint Ambroise (7) entend les anges et les puissances célestes, qui publient dans le ciel les louanges du Tout-Puissant. D'autres docteurs sous le nom de cieux, entendent les apôtres et les ministres de l'Évangile, qui annoncent par tout le monde la grandeur de Dieu. Quelques auteurs prenant grossièrement ces paroles, se sont imaginé que

(1) Ferrand. hic.

(2) Rom. x. 18.

(3) Athanas. Hieronym. Hesych. Aster. August. Cassiodor. Bédæ.

(4) Chrysost. homil. ix. ad Popul. Antioch.

(5) Cicer. de Aruspic. Respons. Vide et L. ii. de Natur. deorum.

(6) Vide Euseb.-Hieronym. et Hesych.

(7) Ambros. in lib. ii De Abrah. cap. 8. n. 54. Cæli enarrant gloriam Dei, hoc est potestates celestes. Vide et lib. ii. Hexæm. cap. 4. n. 17.

2. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam.

3. Non sunt loquelæ, neque sermones, quorum non audiantur voces eorum.

4. In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.

2. Le jour annonce cette vérité au jour, et la nuit en donne la connaissance à la nuit ;

3. Ce n'est point une langue, ni des paroles, dont la voix ne soit pas entendue ;

4. Leur voix a éclaté dans toute la terre ; et leurs paroles se font entendre jusqu'aux extrémités du monde.

3. Dies diei eloquitur sermonem, et nox nocti indicat scientiam.

4. Non est sermo, nec sunt verba ubi non audiat vox eorum :

5. In omnem terram exivit linea eorum, et in extremum orbis eloquia eorum :

COMMENTAIRE

les cieus matériels étaient animés, et composaient par leur mouvement une espèce de concert à la gloire du Créateur. On compte parmi ceux qui tiennent les cieus pour intelligents et animés, un grand nombre de philosophes (1), quelques anciens pères (2), et le rabbin Maimonide (3). Job semble favoriser cette opinion, lorsqu'il fait parler Dieu de cette manière (4) : *Où étiez-vous, quand je posais les fondements de la terre, et que tous les astres du matin me louaient de concert, et que les enfants de Dieu me chantaient des cantiques de louange ?* Mais on est bien revenu de ces anciennes opinions ; on n'a garde de donner de l'intelligence à des choses purement corporelles. Il faut entendre en un sens figuré tous les passages de l'Écriture, qui semblent donner aux cieus, aux astres, aux plantes, de la connaissance et du sentiment.

Ÿ. 2. DIES DIEI ERUCTAT VERBUM, ET NOX NOCTI INDICAT SCIENTIAM. Non seulement les cieus et les astres prouvent la grandeur de Dieu, l'ordre et la vicissitude des jours et des nuits en portent encore témoignage. La succession des jours et des nuits est une preuve certaine de la Providence (5), et une source de louanges pour le Créateur ; elle donne occasion aux hommes de publier les grandeurs de Dieu, en considérant la sagesse infinie qui préside à cet ordre des jours et des nuits, qui, aux diverses saisons, se représentent dans le même ordre.

Ÿ 3. NON SUNT LOQUELÆ... Ils ne parlent point un langage inconnu. Il n'y a aucun peuple, quelque barbare qu'il soit, qui n'entende ce langage. Si les hommes ne connaissent point leur Dieu, ils sont inexcusables. Les cieus, les astres, les jours, les nuits, le leur annoncent d'une manière très distincte. Ce n'est point un bruit sourd et confus,

une voix basse et imperceptible ; ils crient si haut, qu'on les entend par tout le monde. Le chaldéen : Ce ne sont point des paroles qui frappent les oreilles, ni des sens confus, et des cris, qui ne signifient rien ; l'on n'entend point leur voix : verset 4. Mais on les découvre de toutes les parties du monde, et on distingue ce qu'ils annoncent jusqu'aux extrémités de la terre. Plusieurs rabbins (6) : Les cieus sont muets et sans paroles ; mais leur silence ne laisse pas de se faire entendre par toute la terre. Les pères (7) ont expliqué ceci du don des langues, que les apôtres reçurent, lorsque le Saint-Esprit descendit sur eux en forme de flammes, et qu'ils se répandirent par toute la terre, se faisant entendre à chaque peuple, quoiqu'ils n'eussent jamais appris leur langage (8).

Ÿ. 4. IN OMNEM TERRAM EXIVIT SONUS EORUM, ET IN FINES ORBIS TERRÆ VERBA EORUM. Saint Paul (9) a cité ce passage de la manière dont nous le lisons, suivant sans doute l'ancienne tradition de sa nation. Les Septante, saint Jérôme, Symmaque, le syriaque, ont lu de même : *Leur bruit s'est répandu dans toute la terre* ; et ce sens revient parfaitement à ce qui précède et à ce qui suit. Cependant le texte hébreu, le chaldéen, et les nouveaux interprètes attachés à la lettre de l'original, lisent autrement (10) : *Leur ligne, leur règle, leur plan est sorti dans toute la terre*. Toute la terre a été témoin du bel ordre, de l'arrangement admirable, de l'égalité qui se remarque dans les cieus, dans les astres, dans le jour, dans la nuit. La belle disposition que l'on remarque dans cet univers, prouve la sagesse infinie de l'architecte qui en a donné le plan, les dimensions, la règle. Aben Ezra : La ligne, l'écriture que forment les cieus, se fait lire par toute la terre. Mais le sens qui est

(1) Plato in Timæo et Epinome. - Aristot. Ex sententia D. Thom. lib. II. contra genies. - Theophrast. L. de cælo. - Balbus apud Ciceron. lib. II. de Natur. deorum. - Philo lib. de Opific. mundi, et lib. de Somn. Vide Ferrand hic.

(2) Origen. lib. I. de Princip. cap. 7. et lib. IV. contra Cels. - Clemens lib. V. Recognit. Vide, si lubet, et August. Enchirid. cap. 58. et lib. II. de Genes. ad Litter. cap. 18. - Hieronym. Comment. in Eccle. I. - Ambros. Ep. XXI. ad Horon. et Præfat. in Psalm. - Anselm. lib. I. de Imag. mundi.

(3) Maim. more neboch. parte II. cap. 4. et 5. et tract. de fundam. legis. apud Muis.

(4) Job. XXXVIII. 7.

(5) Theodoret. Athanas.

(6) Rabb. Salom. Ezra, Kim'hi, Muis, Ludov. de Dieu.

(7) August. Hieronym.

(8) Act. II. 4. 5. et sequ.

(9) Rom. X. 18.

(10) עֵינֵי הַשָּׁמַיִם כְּכַתְּבֵי אֱוִיָּהוּ. E'ie: pāsān tēn γῆν ἐξῆλθεν ὁ κανὼν αὐτῶν. Leur règle a paru dans toute la terre. Symmaque : Ἀλλ' εἰς πᾶσαν τῆν γῆν ἐξῆλθεν ὁ ἥχος αὐτῶν. Leur bruit, leur écho s'est fait entendre par toute la terre.

5. In sole posuit tabernaculum suum ; et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo. Exultavit ut gigas ad currendam viam ;

6. A summo cælo egressio ejus. Et occursus ejus usque ad summum ejus ; nec est qui se abscondat a calore ejus.

5. Il a établi sa tente dans le soleil ; et cet astre brillant, semblable à un époux sortant de sa chambre nuptiale, part avec ardeur pour courir comme un géant dans sa carrière.

6. Il part de l'extrémité du ciel, et il porte sa course jusqu'à l'autre extrémité ; et il n'y a personne qui se dérobe à sa chaleur.

6. Soli posuit tabernaculum in ipsis. Et ipse tanquam sponsus egrediens de thalamo suo, gaudet ut potens, ad currendum viam.

7. Ab extremo cælorum egressio ejus, et revolutio ejus usque ad extrema eorum ; et non est qui abscondat se a calore ejus.

COMMENTAIRE

offre par la Vulgate et par les Septante, est beaucoup plus clair.

Il y a, dans les merveilles de la création, des preuves convaincantes de l'existence de Dieu ; pourquoi ces preuves, si elles sont seules, convainquent-elles si peu de personnes ? En voici la raison : ces preuves, quoique placées autour de nous, quoiqu'écrites à nos yeux, n'intéressent pas notre cœur, ne donnent pas satisfaction à nos désirs. Le ciel est paré d'astres, la terre est couverte de fleurs, le monde est peuplé d'une multitude infinie d'animaux ; les philosophes, les chimistes, les physiciens, les astronomes, par leurs recherches, découvrent tous les jours mille singularités dans les propriétés des corps. Tout cela est beau, pique peut-être notre curiosité et ne va pas au delà. Ce sentiment intérieur qu'avait le prophète en s'écriant : *O Seigneur, que vous êtes admirable dans vos œuvres !* n'est pas la conséquence immédiate du spectacle de la nature ; c'est la conséquence de l'intérêt qu'on prend à la croyance d'un Dieu et d'une religion. Un homme bien convaincu qu'il serait infiniment malheureux, s'il n'avait ni Dieu ni religion ; bien pénétré du bonheur attaché à faire de Dieu et de la religion son unique objet ; cet homme est sensible à la beauté de l'univers. Il n'en raisonne plus sèchement et en dialecticien ; il ne cherche pas, comme un orateur, quantité de traits frappants, de figures lumineuses, pour relever la grandeur de ces ouvrages et de leur auteur ; il s'écrie avec un sentiment plein d'onction : *Que vous êtes admirable, Seigneur, dans ce que vous avez fait, et magnifique dans les biens dont vous m'avez comblé !* Pour convaincre l'athée ou le déiste, il faudrait pouvoir leur donner des sentiments, stimuler leur intérêt, réveiller leur amour-propre, c'est-à-dire exciter en eux la crainte de se perdre, et le désir d'être éternellement heureux ; mais les astres les étonnent et ne les touchent pas.

§. 5. IN SOLE POSUIT TABERNACULUM SUUM. Dieu a mis en quelque sorte sa demeure dans le soleil (1), par l'éclat dont il a environné cet astre. Rien ne donne une plus haute idée de la divinité dans la nature, que le soleil : Aussi autrefois presque tous les peuples du monde l'ont-ils adoré, et, depuis le christianisme même, les Manichéens (2) mettaient-ils dans cet astre le corps de Jésus-Christ. Ils l'adoraient ; ils le croyaient formé d'un feu produit par le bon principe ; ils le tenaient comme une partie du Créateur, et lui rendaient en cette qualité de véritables hommages. Enfin ils croyaient que Jésus-Christ même était le soleil. Mais ce sentiment qui veut que Dieu ait fait éclater sa grandeur, en choisissant le soleil comme sa tente, n'est approuvé de personne, dans le sens absurde des Manichéens ; et il a peu de partisans dans le sens de ceux qui prennent ici le soleil pour le ciel, ou pour une demeure métaphorique du Seigneur. Comme si le prophète disait : Jugez de la grandeur du Dieu du ciel, par la magnificence de sa tente. Il a choisi sa demeure dans le soleil. Voilà quelle est sa tente.

La plupart des anciens (3), et des modernes (4) suivent l'hébreu (5), selon la traduction d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion et de la cinquième colonne des Hexaples, qui portent (6) : *Dieu a placé la tente du soleil dans eux, c'est-à-dire dans les cieux.* Ce qui est conforme à ce que dit Moïse (7) : *Le Seigneur fit deux grands corps lumineux et les plaça dans le firmament du ciel, pour éclairer la terre.* Le soleil, que Dieu a placé dans le ciel, est encore un prédicateur muet de sa puissance et de sa sagesse infinie. Cet astre si brillant et si élevé, obéit aux ordres de son Créateur ; il suit sans s'en écarter jamais, les routes qui lui ont été marquées dès le commencement.

Cet astre se retire toutes les nuits, après avoir fourni sa carrière. Il sort tous les matins, comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale, envie

(1) Ferrand. Mar.

(2) August. contra Secundum Manich. cap. 16. et lib. xiv. contra Faustl. cap. 12. et lib. xvi. cap. 10. et xx. cap. 6. Item tom. 1. nov. Edil. Serm. xiii. pag. 77. Serm. iv. pag. 13. Serm. 1. pag. 219. et alibi.

(3) Vide Euseb. Didym. Theodo. et. Diodor. Athanas.

(4) Pagn. Montan. Munst. Muis. Vatab. Rabb. etc.

(5) כהן הנה בש שמש

(6) Les Septante. Εἶν τῷ ἡλίῳ ἔθετο τὸ σκήνωμα αὐτοῦ. Aquil. Th odot. Εἶν τῷ ἡλίῳ ἔθετο τὸ σκήνωμα ἐν αὐτοῖς. Sym. Τῷ ἡλίῳ ἔταξε σκῆνην, etc.

(7) Genes. 1. 16.

7. Lex Domini immaculata, convertens animas; testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis.

7. La loi du Seigneur est sans tache; elle convertit les âmes; le témoignage du Seigneur est fidèle; il donne la sagesse aux petits.

8. Lex Domini perfecta, convertens animam: testimonium Domini fidele, sapientem efficiens parvulum.

COMMENTAIRE

ronné de lumière et de majesté. Il se retire tous les soirs, à son coucher, dans cette tente cachée dans les cieus, et il en sort, tous les matins, pour nous éclairer, frais et éclatant, comme un époux qui sort de son appartement.

EXULTAVIT UT GIGAS... Cet astre sort le matin de sa demeure, comme un héros qui doit commencer une grande course. David semble faire allusion aux jeux des anciens, où l'on s'exerçait à la course à pied, ou sur des chariots. La carrière que le soleil a à fournir, s'étend d'une extrémité du ciel à l'autre. Il se présente pour entrer en lice et, comme un géant, il court avec une promptitude inexplicable de l'orient à l'occident; depuis une extrémité du ciel, jusqu'à l'autre; c'est-à-dire depuis l'endroit où il se lève, jusqu'à l'endroit où il se couche (1). Car il ne paraît point que les Hébreux l'aient entendu autrement. Saint Augustin et saint Jérôme prennent tout ceci spirituellement de Jésus-Christ, ie soleil de justice, qui répand la lumière et la chaleur dans le monde entier.

Si, d'après les pères, les cieus sont l'Église, si les astres de cette Église sont les apôtres, Jésus-Christ en est le soleil, et c'est en lui que Dieu a placé son tabernacle; parce que *la divinité*, comme le remarque l'Apôtre, *habitait corporellement en Jésus-Christ*. C'est aussi pour Jésus-Christ que Dieu a préparé son Église, et c'est dans l'Église que Jésus-Christ a son tabernacle; c'est là qu'il habite. Ce divin soleil de justice est entré dans la carrière comme un géant, parce que tout a été grand, prompt, efficace, magnifique dans sa vie; depuis Adam jusqu'à la fin du monde et de là dans l'éternité, sa course est éclatante, vivifiante, et personne n'est privé de ses faveurs. Jésus-Christ est tout en tout, comme le soleil est pour tous les points du ciel et de la terre. Le soleil qui roule sur nos têtes, perdra sa lumière; mais Jésus-Christ ne cessera jamais d'éclairer l'Église et la céleste Jérusalem. Qu'il y a de grandeur, de majesté et d'instruction dans ce second sens du psaume! Il s'ensuit que tout vrai fidèle doit être plus attentif à suivre la course de Jésus-Christ, c'est-à-

dire à étudier sa vie, que l'astronome le plus curieux ne l'est à observer les révolutions du soleil. Jetons *les yeux*, dit l'Apôtre, *sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi*.

ÿ. 7. LEX DOMINI IMMACULATA, CONVERTENS ANIMAS. Voici la seconde partie du psaume. Elle contient l'éloge de la loi de Dieu, que l'auteur désigne sous les noms de *témoignage*, de *justice*, de *précepte*, de *jugement*, de *crainle du Seigneur*; car tous ces termes sont synonymes, et représentent la même chose sous diverses acceptions (2). On pourrait regarder ce qui a été dit depuis le verset 6, comme la première partie d'une comparaison, dont voici l'application. De même que le soleil brille dans le ciel et porte l'éclat et la chaleur partout, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, ainsi la loi de Dieu est pure, sans tache, éclatante; elle convertit les âmes, les tire des ténèbres et les chauffe du feu de la charité. Ou bien, en prenant ce verset absolument: Outre ces moyens naturels que Dieu nous a donnés pour le connaître, il nous en fournit un autre plus efficace et plus parfait, dans sa sainte loi (3). Elle nous rappelle de nos égarements, nous découvre les pièges de nos ennemis, fixe notre culte, arrête nos désirs, affermit nos connaissances, etc. L'hébreu (4), les Septante (5) et les anciens psautiers (6) portent: *La loi du Seigneur est irrépréhensible*.

TESTIMONIUM DOMINI FIDELE, SAPIENTIAM PRÆSTANS PARVULIS. La loi de Dieu est nommée *témoignage*, en ce qu'elle rend témoignage de la volonté du Seigneur, et de la vengeance qu'il doit exercer un jour contre ceux qui la violent (7). Elle donne la sagesse et *l'intelligence aux petits*, aux simples, aux ignorants. Elle les instruit de leurs obligations; elle les détourne du mal par les menaces, et les excite à la vertu par les promesses et les récompenses. Ou bien: Elle donne la sagesse aux petits, aux insensés, aux méchants; elle les réprime par la crainte; elle les châtie par la sévérité de ses peines. Le nom de *parvulus*, petit (8), se prend dans l'Écriture en deux sens divers: pour un simple, un idiot, un enfant sans esprit et sans expérience; ou pour un insensé, un

(1) Chrysost. et Theodoret. Flamin. Ferrand. du Pin.

(2) Theodoret. Νόμον καὶ μαρτυρίαν, καὶ δικαιώματα, καὶ ἐντολήν, καὶ κρίματα τὸν Μωσαϊκὸν νόμον ἀλλεῖ.

(3) Theodoret ad primum ÿ. Flamin. hic.

(4) תורה יהוה חביבה

(5) Les Septante. Ὁ νόμος Κυρίου ἀπείρητος.

(6) August. Hieronym. Psalt. Roman. Mediol. Sancti German. Carnut. Lex Domini irreprehensibilis.

(7) Nazianz. et Theodoret.

(8) דַּבָּרִים Vide Job. v. 2; Prov. i. 22; VIII. 5; IX. 4. 16; XIV. 11; XX. 19.-Osée. VII. 11; XXXVI. 12. Confer. Psal. XIII. 1; XXI. 2. Psal. CXVIII. CXXX.

8. *Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda; præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.*

9. *Timor Domini sanctus, permanens in sæculum sæculi; judicia Domini vera, justificata in semetipsa.*

8. Les justiccs du Seigneur sont droites; elles font naître la joie dans les cœurs; le précepte du Seigneur est rempli de lumière; il éclaire les yeux.

9. La crainte du Seigneur est sainte; elle subsiste dans tous les siècles; les jugements du Seigneur sont véritables, pleins de justice en eux-mêmes.

9. *Præcepta Domini recta, lætificantia cor; præceptum Domini purum, illuminans oculos.*

10. *Timor Domini mundus, permanens in seculum; judicia Domini veritas, justificata sunt pariter.*

COMMENTAIRE

étourdi, un méchant. On peut l'entendre ici dans l'un et dans l'autre sens. David dit que ce témoignage est fidèle, vrai, éternel, constant, incapable de nous tromper.

Nous ne doutons point que le prophète n'ait ici en vue la loi naturelle, la loi mosaïque et la loi de Jésus-Christ, quelques-uns des traits qu'il emploie, conviennent à ces trois lois; mais tous pris ensemble, ne conviennent qu'à la loi de Jésus-Christ. Par exemple, il n'y a que la loi de Jésus-Christ qui, dans le sens propre et selon toute l'étendue des termes, *convertisse les âmes*, parce qu'elle seule donne la grâce nécessaire pour la conversion, et que c'est en vertu des mérites de ce divin législateur que, dans tous les temps, on a pu obtenir le pardon de ses péchés; de même *elle seule donne la vraie sagesse aux simples*; elle seule les convainc que la sagesse du monde est une folie; elle seule dévoile des mystères et des promesses que les deux autres lois ne proposaient point, ou qu'elles ne proposaient que d'une manière obscure et imparfaite.

Si nous comparons présentement la loi de Dieu aux lois établies par les hommes, quelles différences nous remarquerons entre celles-ci et celle-là! Quelques bonnes qu'on suppose les lois purement humaines, elles ne *convertissent point les âmes*, elles ne sont point invariables, elles ne donnent point la vraie sagesse; et combien de taches d'ailleurs n'y remarque-t-on pas? Les lois de Dracon étaient sanguinaires, celles de Solon trop faibles, celles de Lycurgue contraires, en beaucoup de points, aux bonnes mœurs; celles des douze tables, obscures: toutes ont péri pour faire place à d'autres lois plus ou moins défectueuses.

ÿ. 8. *JUSTITIÆ DOMINI RECTÆ, LÆTIFICANTES CORDA.* On donne souvent à la loi de Dieu le nom de *justice* ou de *justification*, parce qu'elle enseigne la justice et défend ce qui est injuste, et parce qu'elle rend justes et agréables à Dieu, ceux qui la pratiquent (1). La loi de Dieu fait naître la joie

dans les cœurs de ceux qui lui sont fidèles, par le témoignage que leur rend leur bonne conscience, et par le bonheur qu'elle procure dans l'éternité à ses fidèles observateurs.

PRÆCEPTUM DOMINI LUCIDUM, ILLUMINANS OCULOS. Les lois du Seigneur donnent une vive lumière, qui porte le jour dans l'esprit. *Lucerna pedibus meis verbum tuum*, dit ailleurs le prophète (2): Votre parole est une lampe qui éclaire mes pas. Et Salomon (3): *Mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ.*

ÿ. 9. *TIMOR DOMINI SANCTUS, PERMANENS IN SÆCULUM SÆCULI.* Toute crainte du Seigneur n'est pas sainte et ne demeure pas dans tous les siècles. Les démons craignent; mais leur crainte est infructueuse. L'impie craint; mais sa crainte est passagère, comme celle d'Antiochus et d'Achab. La vraie crainte que le prophète recommande ici, est la crainte avec la charité: *Timor cum charitate*, dit saint Jérôme (4): *Timeat non timore gehennæ, aut timore pænæ; sed timore sancto. Sic timeat, ut quem amat, non perdat per negligentiam.* Ce n'est pas que la crainte servile, ni la frayeur de l'enfer soit mauvaise. Elle est un don de Dieu (5) qui, en ébranlant le cœur du pécheur, le dispose à retourner à Dieu, à expier ses fautes par la pénitence, à recouvrer la grâce et la charité qu'il a perdues. Mais si l'on en demeure à ce premier degré et qu'on se contente de craindre par un motif purement servile et naturel, et qu'on appréhende plutôt le châtement que la privation de l'objet qu'on aime (6); on est en danger de n'aimer jamais et de n'être jamais aimé. Celui aussi qui croit assez aimer, pour n'avoir plus besoin d'être retenu par la crainte, risque de tomber dans la négligence et de perdre l'amour de son Dieu. *Sic timeat, ut quem amat, non perdat per negligentiam*, dit saint Jérôme.

JUDICIA DOMINI VERA, JUSTIFICATA IN SEMETIPSA. Les jugements du Seigneur sur les hommes sont toujours accompagnés d'équité, de justice, de vérité. De quelque manière qu'il nous traite

(1) *Nazianz. in Caten. et Theodoret.*

(2) *Psal. cxviii.*

(3) *Prov. vi. 23.*

(4) *Hieronym. hic.*

(5) *Concil. Trident. Sessione xiv. cap. 4.*

(6) *August. hic. Timor Domini non servilis, sed castus; gratis amans, non puniri timens ab eo, quem tremat, sed separari ad eo, quem diligit.*

10. Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum ; et dulciora super mel et favum.

11. Etenim servus tuus custodit ea ; in custodiendis illis retributio multa.

12. Delicia qui intelligit ? Ab occultis meis munda me ;

13. Et ab alienis parce servo tuo. Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero, et emundabor a delicto maximo.

10. Ils sont plus désirables que l'abondance de l'or et des pierres précieuses, et plus doux que n'est le rayon de miel.

11. Aussi votre serviteur les garde, et, en les gardant, il espère une grande récompense.

12. Mais qui est celui qui connaît ses fautes ? Purifiez-moi donc, ô mon Dieu, de celles qui me sont cachées.

13. Préservez votre serviteur de la corruption des étrangers. Si je n'en suis point dominé, je serai alors sans tache, et purifié des plus grands péchés.

11. Desiderabilia magis quam aurum et quam obryzum multum, et dulciora melle et stillatione favorum.

12. Etiam servus tuus illustratur in eis : in custodiendo ea, merces multa est.

13. Errores quis intelligat ? ab occultis munda me.

14. Etiam a superbis prohibe servum tuum, ne dominantur mihi : tunc perfectus ero, et mundus ero a prævaricatione magna.

COMMENTAIRE

ou qu'il nous éprouve ; c'est toujours dans la justice. *Vous êtes juste, Seigneur, dans tout ce que vous nous avez fait*, disait Daniel (1), *toutes vos œuvres sont vraies, vos voies droites et vos jugements véritables*. Les hommes peuvent être, ou surpris par l'erreur ou entraînés par la passion, ou séduits par leurs préjugés ; mais Dieu est toujours juste dans ses jugements.

ÿ. 10. DESIDERABILIA SUPER AURUM, ET LAPIDEM PRETIOSUM MULTUM. C'est l'esprit de foi qui sent la beauté, le prix et la douceur de la loi de Dieu. L'esprit du monde en juge autrement, parce que le monde est ennemi de Dieu et de Jésus-Christ. Quand le prophète rend témoignage au prix inestimable et à la douceur délicieuse de la loi, il a en vue la loi de charité qui est celle de Jésus-Christ. Celle de Moïse, quoique belle et favorable au bonheur de l'homme, surtout dans ses préceptes moraux, était remplie d'ordonnances civiles et cérémonielles fort gênantes ; elle parlait plus de terreur que d'amour ; si le prophète en goûtait la douceur, c'est que, perçant le voile qui couvrait les temps futurs, il voyait Jésus-Christ régner sur les cœurs par sa grâce et par ses promesses. J'admire l'esprit de foi dont était animé ce saint roi ! la loi de Dieu le transportait comme hors de lui-même. Quand il composa le psaume CXIII, qui n'est que l'éloge de la loi, il devait être dans une union très intime avec Dieu. Sans doute l'Esprit saint l'assistait dans la composition de cet admirable cantique ; mais l'Esprit saint avait mis préalablement en lui cette fécondité de sentiments qui le rend, en quelque sorte, inépuisable dans ces discours sur la loi. Quel fonds d'oraison devait être dans ce saint prophète ! car, sans l'oraison, on ne connaîtra jamais la beauté et la douceur de la loi de Dieu, on n'en pénétrera jamais les rapports. Ceci est une vérité capitale ; heureux celui qui la comprend, et plus heureux celui qui s'en occupe !

ÿ. 11. IN CUSTODIENDIS ILLIS RETRIBUTIO MULTA. Je les aime, ô mon Dieu, vos divines lois, de toute l'ardeur de mon âme ! et je les observe avec toute l'exactitude et la fidélité que je puis. J'y trouve trop de plaisir et d'avantage pour y manquer. Quand je ne m'y porterais point par inclination et par raison, je m'y porterais par intérêt. J'ai l'expérience des biens dont vous comblez ceux qui vous servent fidèlement. J'ai senti cent fois les effets de votre protection, de votre amour et de votre faveur (2). N'ai-je pas évité une infinité de dangers, par votre grâce, et ne me vois-je pas aujourd'hui établi roi sur votre peuple, en récompense de mon exactitude à pratiquer vos divines ordonnances ?

ÿ. 12-13. AB OCCULTIS MEIS MUNDA ME, ET AB ALIENIS PARCE SERVO TUO. Quand j'aurais été assez heureux pour observer vos commandements à l'extérieur et pour garder une conduite irréprochable aux yeux des hommes, sais-je quel jugement vous porterez de mes actions ? suis-je sûr de ne vous avoir point offensé par mes pensées, par les mouvements de mon cœur ? Délivrez-moi, je vous prie, Seigneur, de la corruption des étrangers : Préservez-moi de la corruption des mœurs des impies, des infidèles, de ceux qui sont étrangers à votre loi et à votre sainte religion. Ou plutôt : *Délivrez-moi de mes péchés cachés et pardonnez-moi les péchés étrangers* ; ceux dont je me suis rendu ou complice, ou coupable, par mon concours ; ceux que je n'ai point empêchés, lorsque je l'ai pu ; ou ceux que j'ai occasionnés dans l'âme de mes frères, par le scandale de ma conduite ou par mon imprudence. Mes péchés me souillent, les péchés étrangers m'affligent ; purifiez-moi des premiers, pardonnez-moi les seconds, dit saint Augustin (3) : *Dilecta mea inquinant me, delicta aliena affligunt me. Ab his munda me, ab illis parce*. Ailleurs (4), par *les péchés cachés* il entend la concupiscence, et par *les étrangers*, ceux qui nous

(1) Dan. II, 27.

(2) Theodorct. Vide et Hieronym.

(3) August. II. Explan. in hunc Psal.

(4) In prima Exposit. hujus Psalmi.

14. Et erunt ut complacant eloquia oris mei, et meditatio cordis me in conspectu tuo semper. Domine, adiutor meus, et redemptor meus.

14. Alors les paroles de ma bouche vous seront agréables, aussi bien que la méditation de mon cœur, qui sera toujours en votre présence, Seigneur, qui êtes mon aide et mon rédempteur.

15. Sint ad placitum eloquia oris mei, et meditatio cordis mei coram te, Domine, petra mea, et redemptor mi.

COMMENTAIRE

engagent dans le mal. Saint Jérôme: Délivrez-moi des *péchés cachés*, c'est-à-dire, de ceux qui sont passés, et des *péchés étrangers*, c'est-à-dire, des péchés futurs. Ailleurs (1), il entend les mauvaises pensées, les mauvaises suggestions du démon. Et, dans son épître à Cyprien, il dit que les péchés étrangers sont ceux que nous commettons quelquefois volontairement, et d'autres fois, par erreur et par ignorance : dans ces derniers, quoique la volonté ne soit point criminelle, cependant l'erreur n'est pas innocente : *Et tamen cum non sit voluntas in crimine, error in culpa est*. Plusieurs anciens (2), par *alieni*, entendent les démons. Garantissez-moi de ces ennemis, de ces puissances étrangères, qui veulent corrompre mon âme.

SI MEI NON FUERINT DOMINATI, TUNC IMMACULATUS ERO. Saint Augustin lit *dominata*, qui fait un meilleur sens. Si mes péchés secrets et les

péchés étrangers ne me dominent point, je me présenterai devant vous avec confiance et je n'aurai rien qui souille mon cœur. Alors, verset 15, *les paroles de ma bouche et les pensées de mon cœur vous seront agréables*. Je vous prierai et je serai exaucé.

EMUNDABOR A DELICTO MAXIMO. Ce péché est l'orgueil, selon saint Augustin et saint Jérôme. L'orgueil est le principe de tout péché ; c'est le comble de toute iniquité. Que le chrétien ait enfin honte d'être orgueilleux, après que le Fils de Dieu est devenu humble, pour lui enseigner l'humilité : *Jam tandem erubescat homo esse superbus, propter quem factus est humilis Deus*.

ÿ. 14. DOMINE, ADJUTOR MEUS, ET REDEMPTOR MEUS. Jésus-Christ nous aide par sa grâce, après nous avoir rachetés par sa mort.

(1) *Idem in Psalm. LXXV. 10.*

(2) *Origen. Didym. Euseb. Theodoret.*

PSAUME XIX

Prière pour le roi qui va à la guerre, à la tête de ses troupes.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XX — 1. Victori Canticum Davidi.

ARGUMENT

On ne convient pas généralement que ce psaume ait été écrit par David (1); et le titre seul ne le prouve pas invinciblement; on peut traduire: Psaume en faveur de Daniel. Saint Athanase croit qu'il représente les vœux et les prières des troupes de David, qui assistent au sacrifice qu'il offre, avant une expédition qu'il allait entreprendre. D'autres le rapportent au combat singulier entre lui et Goliath (2). Mais alors, il n'était point encore roi et on ne pouvait lui donner ce nom. D'autres (3) croient qu'il fut composé à l'occasion d'une guerre contre les Philistins, où David courut un grand danger: ce qui obligea ses gens à le prier de ne plus exposer sa personne, et de ne plus aller lui-même contre l'ennemi (4).

Plusieurs commentateurs (5) conjecturent qu'il regarde l'expédition des troupes de David, contre les Ammonites. Le nombre des troupes ennemies était prodigieux. Il y avait une multitude innombrable d'étrangers, de Syriens et d'autres peuples, qui étaient venus au secours des Ammonites (6). On y comptait jusqu'à quarante mille chevaux et sept cents chariots. David marcha en personne contre l'armée des Syriens, commandée par Hadarézér. Pour les autres campagnes de cette guerre contre Ammon, il laissa la conduite de son armée à Joab. Le verset 8 de ce psaume semble faire allusion à ce grand nombre de chariots et de chevaux: *Hi in curribus et hi in equis, etc.* Saint Basile, Théodoret, Euthyme, le vénérable Bède, l'entendent du roi Ézéchias, attaqué par Sennachérib. Le peuple accompagne ce prince au temple du Seigneur, et fait des vœux pour sa conservation. Il prie Dieu d'exaucer son roi. L'auteur du commentaire attribué à Arnobe, dit que ce psaume convient à Jésus-Christ, qui va au calvaire, pour combattre la mort et le démon. Saint Jérôme et saint Augustin le rapportent aussi à Jésus-Christ, dont le prophète prédit ici la victoire, en forme de souhaits. On peut fort bien l'entendre comme une formule de prières que l'on disait, lorsque les rois de Juda se mettaient à la tête de leur armée, pour combattre leurs ennemis. Nous regardons ce psaume comme un hymne de guerre, qui a pu être composé lors de l'expédition de David contre les Ammonites et les Syriens.

1. Exaudi te Dominus in die tribulationis; protegat te nomen Dei Jacob.

2. Mittat tibi auxilium de sancto, et de Sion tueatur te.

1. Que le Seigneur vous exauce, dans le jour de l'affliction; que le nom du Dieu de Jacob vous protège.

2. Qu'il vous envoie du secours de son lieu saint; et que de Sion il soit votre défenseur.

2. Exaudi te Dominus in die angustiae, elevant te nomen Dei Jacob.

3. Mittat tibi auxilium de sanctitate: et de Sion fulciat te.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. EXAUDIAT TE DOMINUS IN DIE TRIBULATIONIS. Le temps de guerre est toujours *un temps d'afflictions*. Quelque glorieux et quelque avantageux qu'en soit le succès, c'est toujours un mal que la guerre. On y court toujours du danger; on y fait toujours des malheureux. Les guerres de religion, commandées par Dieu même et entreprises pour venger son honneur, ou pour punir le

crime, sont les seules qui ne méritent point nos larmes, si ce n'est que nous pleurions la perte des peuples criminels et endurcis, comme les Amalécites et les Cananéens, que Dieu extermina dans sa fureur. Entre chrétiens, ce serait une plaie.

ÿ. 2. MITTAT TIBI AUXILIUM DE SANCTO, ET DE SION TUEATUR TE. On concevait le Seigneur, comme ayant sa demeure à Sion et dans son sanc-

(1) *Kim'hi, Muis.*

(2) *Quidam apud. Aster.*

(3) *Rab. Salom. et alii quidam.*

(4) 1. *Reg. XXI. 15. 17.*

(5) *Vatab. Muis. Flamin. Ferrand. du Pin, etc.*

(6) 11. *Reg. X. 6. 16. 17. 18.*

3. Memor sit omnis sacrificii tui, et holocaustum tuum pingue fiat.

4. Tribuat tibi secundum cor tuum, et omne consilium tuum confirmet.

5. Lætabimur in salutari tuo; et in nomine Dei nostri magnificabimur.

6. Impleat Dominus omnes petitiones tuas; nunc cognovi quoniam saluum fecit Dominus christum suum. Exaudiet illum de cælo sancto suo; in potentatibus salus dexteræ ejus.

7. Hi in curribus, et hi in equis; nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus.

3. Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices; et que l'holocauste que vous offrez, lui soit agréable.

4. Qu'il vous accorde selon les désirs de votre cœur; et qu'il accomplisse tous vos desseins.

5. Nous nous réjouissons de votre salut; et nous nous glorifierons dans le nom de notre Dieu.

6. Que le Seigneur accomplisse toutes vos demandes; j'ai maintenant reconnu que le Seigneur a sauvé son oint. Il l'exaucera du ciel, sa demeure sainte; il le sauvera par la force invincible de sa droite.

7. Ceux-là se confient dans leurs chariots, et ceux-ci dans leurs chevaux; mais pour nous, nous aurons recours à l'invocation du nom du Seigneur notre Dieu.

4. Recordetur omnium sacrificiorum tuorum, et holocaustum tuum incineret. Selah

5. Det tibi secundum cor tuum: et omne consilium tuum impleat.

6. Exultabimus in salute tua, et in nomine Dei nostri vexillum elevabimus:

Impleat Dominus omnes petitiones tuas. 7. Nunc novi, quod servaverit Dominus unctum suum: exaudiet illum de cælis sanctitatis suæ, in fortitudinibus salus dexteræ ejus.

8. Hi in curru, et hi in equis *fidunt*: at nos, nomen Domini Dei nostri memorabimus.

COMMENTAIRE

taire. C'est de là qu'on le pria d'envoyer son secours. Voyez le psaume XIII, 7. *Quis dabit ex Sion salutare Israel? etc.* Cela n'empêchait pas qu'on ne crût aussi le Seigneur dans le ciel, comme il paraît par ce psaume même, verset 7. *Exaudiet illum de cælo sancto suo.*

Ÿ. 3. MEMOR SIT OMNIS SACRIFICII TUI, ET HOLOCAUSTUM TUUM PINGUE FIAT. Qu'il se souvienne des sacrifices solennels que vous lui faites aujourd'hui, pour la prospérité de votre entreprise, et qu'il les reçoive comme des hosties grasses et choisies. Dieu rejette les victimes maigres (1). Il les regarde comme une insulte et une marque de mépris que l'on fait de sa grandeur. Mais il a toujours eu plus d'égard à la disposition du cœur, qu'au nombre et à la qualité des hosties. On n'entreprenait point de guerres, d'expéditions considérables, sans avoir auparavant offert des sacrifices au Seigneur (2).

Ÿ. 4. TRIBUAT TIBI... Qu'il accomplisse (3) vos justes désirs et qu'il vous fasse réussir dans vos desseins. On doit supposer qu'un prince pieux et sage n'entreprend que des guerres justes et nécessaires. Ainsi on peut absolument prier Dieu qu'il lui donne un heureux succès, et qu'il remplisse les désirs de son cœur.

Ÿ. 5. LÆTABIMUR IN SALUTARI TUO. Nous prendrons toute la part que nous devons aux heureux succès de vos armes, et nous nous en réjouissons au nom du Seigneur; nous lui en rapporterons toute la gloire: *In nomine Domini magnificabimur.* Ou bien: Nous nous réjouissons, Seigneur, de la protection que vous donnerez à notre roi, et nous viendrons vous en rendre nos très humbles actions de grâces; nous vous en rendrons tout l'honneur. Les pères, par *le salut* ou *le Sauveur*, entendent

Jésus-Christ, qui nous donne la victoire contre les ennemis de notre âme.

Ÿ. 6. NUNC COGNOVI QUONIAM SALVUM FECIT DOMINUS CHRISTUM SUUM. Je suis dans la ferme confiance que le Seigneur exaucera nos vœux, et garantira notre prince de tout péril. C'est ainsi que parle le peuple, dans le sentiment intérieur que lui inspire la justice de ses demandes et l'expérience qu'il a faite des bontés de Dieu envers son prince. On donnait l'onction sainte aux rois, et, à cause de cette onction, ils étaient souvent désignés sous le nom de *Christ* ou d'*Oint*. David, en particulier, l'avait reçue plus d'une fois. Saint Augustin et les psautiers romains lisent au futur: *Cognovi quoniam saluum faciet.* Mais, en suivant la version de la Vulgate et des Septante (4), qui est semblable à l'hébreu, on peut l'entendre ainsi: Lorsque notre roi, votre oint, sera de retour, victorieux, avec son armée, alors nous viendrons vous en rendre grâces et vous dire: Nous savons, nous voyons à présent que le Seigneur a exaucé nos vœux, puisqu'il a donné à notre roi victoire et santé. Le premier sens paraît meilleur et mieux lié avec la suite du discours. Saint Athanase et saint Augustin l'expliquent comme une prophétie de la résurrection de Jésus-Christ.

EXAUDIET... Vous exaucerez votre serviteur dans le danger, ô mon Dieu, et vous ferez éclater la toute-puissance de votre main, pour le garantir de la fureur de ses ennemis; vous étendrez votre main du haut du ciel pour le secourir et pour le protéger.

Ÿ. 7. NOS AUTEM IN NOMINE DOMINI DEI NOSTRI. Voilà nos armes; voilà le sujet de notre confiance: le nom du Seigneur, sa protection. Que les Am-

(1) *Malach.* 1. 8. -- (2) 1. *Reg.* XIII. 12.

(3) Les Septante: Ἰληρώσι. *August.* *Compleat.*

(4) Les Septante: Νὺν ἔγνω ὁ: ἔσωσε Κύριος τὸν Χριστὸν αὐτοῦ.

8. Ipsi obligati sunt, et ceciderunt; nos autem surreximus, et erecti sumus.

9. Domine, salvum fac regem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te.

8. Eux, ils se sont trouvés comme liés, et ils sont tombés; au lieu que nous nous sommes relevés, et nous sommes demeurés fermes.

9. Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous aurons invoqué.

9. Hi incurvati sunt, et ceciderunt; at nos surreximus, et ereximus nos.

10. Domine, serva, rex ille exaudi nos in die qua invocaverimus.

COMMENTAIRE

monites assemblent des troupes de tous côtés : qu'ils arment contre nous toute la Syrie : qu'ils aillent chercher des alliés et des soldats jusqu'au delà de l'Euphrate : que le roi de Syrie mette en campagne toute sa cavalerie, tous ses chars ; tout cela, Seigneur, ne nous effrayera point si nos prières vous sont agréables.

Plusieurs anciens lisent (1) : *Nos autem in nomine Domini Dei nostri magnificabimur*. Pour nous, nous nous glorifierons ou nous remporterons la victoire par le nom du Seigneur notre Dieu.

γ. 8. IPSI OBLIGATI SUNT ET CECIDERUNT. Nos ennemis, avec toutes leurs forces, se sont trouvés comme des gens pris dans des liens et embarrassés de cordes, sans pouvoir ni fuir, ni se servir de leurs bras. Leurs chariots ont été sans mouvement, les roues ont été liées (2) : ils se sont renversés et embarrassés l'un dans l'autre. Voyez une pareille expression, *Exod. xiv, 25* (3), en parlant des chariots du pharaon, culbutés dans la mer Rouge. Mais nous, qui étions en bien moindre nombre et bien moins forts, nous avons soutenu leur choc, nous les avons reçus avec intrépidité : nous nous sommes vengés, nous les avons vaincus

et terrassés : *Nos autem surreximus et erecti sumus*.

γ. 9. DOMINE, SALVUM FAC REGEM ET EXAUDI. NOS IN DIE QUA INVOCAVIMUS TE. L'hébreu fait un autre sens : *Seigneur, sauvez-nous* : Dieu, notre roi, exaucez-nous au jour que nous vous invoquons. Le chaldéen : *Parole du Seigneur, rachetez-nous : roi très fort, recevez notre prière au jour que nous vous invoquons*. Le syriaque : *Le Seigneur nous délivrera et notre roi nous exaucera, etc.*

Ceux qui entendent ce psaume de Jésus-Christ, des combats qu'il doit livrer aux ennemis du salut, des victoires qu'il doit remporter sur eux, des forces et de la gloire qu'il doit communiquer à ses fidèles serviteurs, ont un grand avantage pour l'explication du dernier verset, traduit selon l'hébreu. Car le peuple fidèle dit dans ce sentiment : *O Dieu, sauvez-nous ! et que notre roi (votre divin Messie) nous exauce au jour où nous l'invoquerons*. Ce sens est très beau et très naturel. Le Messie est appelé roi dans tout l'Ancien Testament, surtout dans les psaumes. On peut voir en particulier les psaumes II, XLIV, CIX, qui ne conviennent qu'au Messie.

(1) *Ita Sept. Fdit. Roman.* Ημεῖς δὲ ἐν ὀνόματι Κυρίου Θεοῦ ἡμῶν, μεγάλυνθησόμεθα. *Ita Apollin. in Metaphr. Cyprian. Exhort. ad Mart. Ambros. Hieronym. in Osee x. Et in Vita Hilarionis (sed hic legit, Invocabimus.) Ita Psalt.*

Æthiop. Arab. Syr. Rom. Sancti Germ. Carnot. Magnificabimur.

(2) Les Septante. Ἄνθρωποι συνεποδίσθησαν, καὶ ἔπεσον.

(3) *Exod. xiv. 25.* Καὶ συνέδησε τοὺς ἄρματα τῶν ἄρματων αὐτῶν. etc.

PSAUME XX

Actions de grâces pour la victoire accordée au roi. Prédiction du malheur de ses ennemis.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XXI.—I. Victori Canticum Davidis.

ARGUMENT

Le vénérable Bède et d'autres commentateurs ont cru que ce psaume était un cantique de réjouissance, pour célébrer l'entière défaite de l'armée de Sennachérib, roi d'Assyrie. D'autres (1) veulent qu'il ait été composé par David, comme prédiction du rétablissement d'Ézéchias, et des quinze années de vie, que le prophète Isaïe lui promit (2). Le verset 5 de ce psaume paraît assez favorable à cette explication : *Il vous a demandé la vie, et vous lui avez accordé des jours dans les siècles des siècles*. Plusieurs autres interprètes (3) l'entendent de David, après sa victoire contre les Ammonites et les Syriens (4). Dans le psaume précédent, on a vu le peuple qui fait des vœux pour le bon succès et pour la conservation de son roi ; ici il rend grâces à Dieu de sa victoire, et de son heureux retour. C'est le sens qui nous paraît le plus littéral, et que nous suivons dans le commentaire. Nous ne laissons pas de reconnaître avec les pères (5), que ce psaume est une expression des sentiments de l'Église, sur la victoire que Jésus-Christ a remportée sur le monde, le péché et le démon. Il y a ici certaines expressions, qui ne conviennent à la lettre qu'à ce divin Sauveur. Et le paraphraste chaldéen, avec les anciens rabbins, et quelques-uns même des modernes (6), le rapportent au Messie dans le sens littéral.

1. Domine, in virtute tua lætabitur rex, et super salutare tuum exultabit vehementer.

2. Desiderium cordis ejus tribuisti ei, et voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.

3. Quoniam prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis ; posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

1. Seigneur, le roi se réjouira dans votre force, et il sera transporté de joie, à cause du salut que vous lui avez procuré.

2. Vous lui avez accordé le désir de son cœur, et vous ne l'avez point frustré de la demande de ses lèvres.

3. Car vous l'avez prévenu de bénédictions et de douceurs ; vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

2. Domine, in fortitudine tua lætabitur rex, et in salute tua exultat quam vehementissime.

3. Desiderium cordis ejus dedisti ei : et prolationem labiorum ejus non prohibuisti. Selah.

4. Quoniam prævenisti eum benedictionibus boni : imposuisti capiti ejus coronam auream.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DOMINE, IN VIRTUTE TUA LÆTABITUR REX. Ce même roi, Seigneur, pour qui nous vous avons offert nos vœux et nos prières, est comblé de joie aujourd'hui, que vous le ramenez victorieux de ses ennemis, par un effet de votre puissance infinie. Il reconnaît, et nous le reconnaissons avec lui, que c'est de vous seul qu'il tient la victoire. Le chaldéen applique ces paroles au Messie : *Le roi Messie, votre oint, règnera par votre vertu : Et quelle sera sa joie lorsque vous le délivrerez !*

Ÿ. 2. DESIDERIUM CORDIS EJUS TRIBUISTI EI. David s'est adressé à vous, Seigneur, et vous

l'avez exaucé ; il vous a demandé la victoire, et vous la lui avez accordée : vous avez exécuté ses désirs ; il a vaincu les ennemis de votre nom et les violateurs du droit des gens, les Ammonites et les Syriens.

Ÿ. 3. QUONIAM PRÆVENISTI EUM IN BENEDITIONIBUS DULCEDINIS. Vous l'avez prévenu de toutes sortes de grâces et de bénédictions ; vous lui avez donné un cœur droit, une âme tendre et généreuse, une force et une valeur héroïques, vous l'avez tiré des troupeaux de son père, pour le sacrer le roi de votre peuple ; vous lui avez

(1) Theodoret. Nicephor. Euthym. Basil.

(2) iv. Reg. xx. 6.

(3) Vatab. Muis. Ferrand. du Pin de la Molette.

(4) II. Reg. x. 17. 18.

(5) Vide August. Hieronym. et alios.

(6) Chad. Iyran. Kim'hi. Vide Muis, hic.

4. Vitam petiit a te, et tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum, et in sæculum sæculi.

4. Il vous a prié de lui conserver la vie ; et vous lui avez accordé des jours qui s'étendront dans tous les siècles des siècles.

5. Vitam petiit a te, et dedisti ei longitudinem dierum in seculum et seculum.

COMMENTAIRE

accordé la souveraine puissance sur tout Israël ; vous l'avez jusqu'ici rendu supérieur à tous les dangers et victorieux de tous ses ennemis. Enfin, Seigneur, vous avez fait voir qu'il était l'homme selon votre cœur ; vous l'avez prévenu de bienfaits au-dessus de son attente, au delà de ses mérites, avant même qu'il les eût demandés ou souhaités. Cela se vérifie clairement en David, et encore plus clairement en l'humanité de Jésus-Christ, qui a été prédestiné avant tous les siècles, à une gloire, à une dignité infinie, sans aucun mérite précédent ; mais par une prédestination purement gratuite (1).

POSUISTI IN CAPITE EJUS CORONAM DE LAPIDE PRETIOSO. La couronne est un signe de victoire. David ayant vaincu les Ammonites, prit la couronne de leur dieu Melchom, et se la mit sur la tête. Cette couronne était ornée de pierres précieuses, selon l'Écriture (2), et du poids d'un talent d'or. L'auteur de l'Ecclésiastique (3) lui applique les paroles que nous lisons ici, à l'occasion des victoires qu'il remporta sur ses divers ennemis.

Il y a quatre sortes de point de vie dans ces trois premiers versets.

Le premier est celui de David ou de quelque roi que ce soit de la nation sainte, qu'on considère comme vainqueur de ses ennemis. Il se réjouit, dans le Seigneur, des succès qu'ont eus ses armes. Il a demandé la victoire, et il n'a point été frustré de ses désirs, le Seigneur a été avec lui, l'a prévenu de ses bienfaits et l'a couronné de gloire.

Le second objet, bien supérieur à celui-ci, est Jésus-Christ, vainqueur de la mort et de tous les ennemis de son Père. Ses désirs sont remplis, et il est couronné de gloire dans sa résurrection, dans son ascension, dans le droit qu'il a de juger les vivants et les morts.

Le troisième objet est un juste, vivant encore sur la terre et uni à Dieu par les liens de l'amour, par l'exercice de l'oraison. Il est comblé des faveurs du ciel, prévenu des bénédictions de la miséricorde divine, couronné de gloire en ce sens que son âme dédaigne toutes les choses créées, et ne converse qu'avec Jésus-Christ et avec les intelligences célestes.

Le quatrième objet est le juste dégagé des liens de la mortalité et admis dans le repos du Seigneur. Tous ses désirs sont comblés, l'objet de ses prières est rempli ; il jouit des bénédictions du Père céleste, il règne avec Jésus-Christ, sans craindre que cette couronne de gloire lui soit enlevée.

ÿ. 4. VITAM PETIIT A TE. Que demandons nous sur la terre ? la santé, les richesses, la réputation. Tous ces biens ne font point la *vie* puisqu'on les perd tous à la mort, et que la mort est infaillible et nécessaire. La vraie vie nous a été méritée et donnée par Jésus-Christ, qui a dit lui-même : *Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort ; et quiconque croit et vit en moi, ne mourra point pour toujours* (4). Cette vie, au reste, ne nous est donnée que comme elle a été donnée à Jésus-Christ lui-même, en conséquence de la résurrection : *je suis*, dit Jésus-Christ, *la résurrection et la vie*. Jésus-Christ est ressuscité et il vit éternellement, et il *ne meurt plus, la mort n'a plus d'empire sur lui*. Notre vie ne sera donc pleine et parfaite qu'après la résurrection générale. Jusqu'à ce temps, il faut que nos corps soient, comme celui de Jésus-Christ, ensevelis dans le tombeau. Cependant voyons ce que le Sauveur du monde ajoute : *Celui qui vit et croit en moi, ne mourra point pour toujours*. Il faut donc, dès cette vie mortelle, *vivre et croire en Jésus-Christ, c'est-à-dire vivre de la foi en Jésus-Christ, comme il est écrit ; Le juste vit de la foi*. Jésus-Christ n'a pas pu vivre de la foi, parce que toute vérité lui était clairement connue ; mais il a vécu dans l'attente de la vie éternelle, pour sa sainte humanité, comme s'il avait vécu de la foi ; et voilà ce que nous devons imiter en lui. *Vivre de la foi*, comprend aussi la vie d'amour, puisque la foi sans amour est comme morte : c'est le *juste qui vit de la foi*, or le juste vit dans l'amour.

TRIBUISTI EI LONGITUDINEM DIERUM, IN SÆCULUM ET IN SÆCULUM SÆCULI. Cet endroit est un de ceux qu'on ne peut à la rigueur entendre que du Messie (5), qui demeure éternellement, et qui règne dans tous les siècles des siècles sur son Église. Mais, dans un sens restreint, on peut aussi le rapporter à David (6). Ce prince a été, non seulement conservé par un effet sensible de la

(1) August. De Prædestinat. Sanctorum. n. 30. et de peccatorum meritis et remiss. lib. II. cap. 17. Et de dono perseverantiæ, cap. 24.

(2) II. Reg. XII. 30.

(3) Eccl. XLVII. 7. Laudavit eum in benedictionibus Domini, in offerendo illi coronam gloriæ.

(4) Jean. XI. 25.

(5) Chald. Hieronym. August. Genabr. Bellarm. alii.

(6) Vide Euthym. Ferrand. Muis.

5. Magna est gloria ejus in salutari tuo ; gloriam et magnum decorem impones super eum.

6. Quoniam dabis eum in benedictionem in sæculum sæculi ; lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo.

7. Quoniam rex sperat in Domino ; et in misericordia Altissimi non commovebitur.

8. Inveniat manus tua omnibus inimicis tuis ; dextera tua inveniat omnes qui te oderunt.

9. Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultus tui ; Dominus in ira sua conturbabit eos, et devorabit eos ignis.

5. Sa gloire est grande dans votre salut ; vous couvrirez sa tête de gloire, et vous lui donnerez une beauté admirable ;

6. Car vous le rendrez le sujet de vos bénédictions éternelles, vous lui donnerez une joie pleine et parfaite, en lui montrant votre visage ;

7. Parce que le roi espère dans le Seigneur, et, dans la miséricorde du Très-Haut, il ne sera jamais ébranlé.

8. Que votre main s'appesantisse sur tous vos ennemis ; que votre droite se fasse sentir à tous ceux qui vous haïssent,

9. Vous les embraserez comme un four ardent, au temps où vous leur montrerez votre visage enflammé. Le Seigneur, dans sa colère, les jettera dans le trouble, et le feu les dévorera.

6. Magna est gloria ejus in salute tua ; gloriam et decorem posuisti super eum.

7. Quoniam posuisti eum benedictiones in seculum, lætificasti eum in lætitia vultu tuo.

8. Quoniam rex sperat in Domino, et in misericordia Altissimi, non declinabit.

9. Inveniet manus tua omnes inimicos tuos, dextera tua inveniet odio habentes te.

10. Pones eos ut clibanum ignis in tempore iræ tuæ : Dominus in furore suo disperdet eos, et consumet eos ignis.

COMMENTAIRE

protection du Seigneur, dans tous les guerres qu'il a entreprises ; mais encore favorisé d'une longue vie et d'un long règne. La bonté de Dieu ne s'est même point bornée à la vie et au règne de ce roi ; elle s'est étendue à sa postérité, qui a possédé pendant plusieurs siècles le trône dans Juda (1). David, rendant grâces au Seigneur, du royaume qu'il venait d'assurer à sa famille, pour en jouir par droit de succession, lui dit (2) : *Exécutez, Seigneur, la parole que vous avez donnée en faveur de votre serviteur et de sa maison, pour toujours. Commencez à bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle soit pour toujours en votre présence ; parce que vous avez parlé, et elle sera bénie pour toujours.* Ces paroles, pour toujours, appliquées à David et à sa maison, ne manquent qu'un long temps ; appliquées à Jésus-Christ, elles se prennent à la rigueur de la lettre.

ŷ. 5. MAGNA EST GLORIA EJUS IN SALUTARI TUO. Vous lui accordez votre glorieuse protection, et vous êtes la source, le principe de toute la gloire dont il est revêtu. La gloire et la beauté, en cet endroit, signifient la même chose. C'est par votre faveur que David est aujourd'hui le plus glorieux et le plus illustre prince d'Orient.

ŷ. 6. DABIS EUM IN BENEDITIONEM IN SÆCULUM. On le regardera comme le plus heureux des mortels ; et, quand on voudra donner des bénédictions à quelqu'un et former des vœux pour son bonheur, on lui dira : Puissiez-vous être aussi heureux, aussi favorisé de Dieu, que David. C'est ainsi que, dans la Genèse, Jacob prédit à Éphraïm (3) que, dans Israël, on se donnera des bénédictions,

en disant : Que le Tout-Puissant vous fasse comme à Éphraïm et à Manassé. Et le Seigneur, parlant à Abraham (4), et ensuite à Isaac (5), leur promet que toutes les nations seront bénies en leur postérité. Saint Paul applique ces promesses à Jésus-Christ, qui est la source de la bénédiction et du bonheur de toutes les nations (6). On peut aussi très naturellement lui faire l'application de ce qui est dit ici de David : Il sera le sujet, le principe, le modèle des bénédictions de tous les siècles.

LÆTIFICABIS EUM IN GAUDIO CUM VULTU TUO. Vous le recevrez avec un visage ouvert et serein, lorsqu'il se présentera devant vous. Vous le comblerez de joie, par l'accueil favorable que vous lui ferez. Symmaque (7) : *Vous le remplirez de joie en présence de votre face.*

ŷ. 8. INVENIATUR MANUS TUA... Le peuple continue ici ses vœux pour la prospérité de David. Que tous les ennemis qui pourront s'élever contre vous, périssent et tombent sous votre main, comme les Ammonites et les Syriens. Qu'ils soient attaqués, arrêtés, saisis, vaincus par votre main puissante, ô David. *Trouver*, quand on parle d'un ennemi, signifie pour l'ordinaire, l'attaquer, tomber sur lui, le prendre à l'improviste (8). Saint Jérôme le rapporte à Dieu : *Que vos ennemis, Seigneur, trouvent votre main et qu'ils se convertissent : Inveniant inimici tui potestatem tuam, ut revertantur in bonum.* Que sa main puissante trouve et châtie les Juifs incrédules : *Inveniat illos in vindicta.*

ŷ. 9. PONES EOS UT CLIBANUM IGNIS IN TEMPORE VULTUS TUI. On a vu au verset 6, *montrer son*

(1) II. Rég. VII. 12. 13.

(2) *Ibid.* ŷ. 25. 26. 29.

(3) *Genes.* XLVIII. 10.

(4) *Genes.* XVIII. 18. e. XXII. 18.

(5) *Genes.* XXVI. 4.

(6) *Galat.* III. 16.

(7) Χαροποιήσεις αὐτόν ἐν εὐφροσύνῃ παρὰ τοῦ προσώπου σου.

(8) Voyez *Judic.* I. 5. - I. *Rég.* XXXI. 3. - III. *Rég.* XIII. 24. - IV. *Rég.* XVII. 4. - I. *Par.* X. 3. 8. *Vide Chald. hic, et Symmach.* Καταλήψεται ἡ χεὶρ σου πάντας τοὺς ἐχθρούς σου, ἡ δεξιὰ σου εὐρήσει τοὺς μισοῦντάς σε.

10. Fructum eorum de terra perdes, et semen eorum a filiis hominum,

11. Quoniam declinaverunt in te mala; cogitaverunt consilia quæ non potuerunt stabilire.

12. Quoniam pones eos dorsum: in reliquiis tuis præparabis vultum eorum.

10. Vous exterminerez leurs enfants de dessus la terre, et leur race du milieu des hommes;

11. Parce qu'ils ont travaillé à faire tomber des maux sur vous; ils ont conçu des desseins qu'ils n'ont pu exécuter;

12. Car vous leur ferez tourner le dos; vous disposerez leur visage à recevoir les traits qui vous restent.

11. Fructum eorum e terra perdes, et semen eorum a filiis hominum:

12. Quoniam declinaverunt super te malum, cogitaverunt cogitationem quam non poterunt perficere.

13. Quoniam pones eos humerum, in funibus tuis præparabis sagittas contra faciem eorum.

COMMENTAIRE

visage, dans un sens favorable, pour recevoir gracieusement; ici, il se prend dans un sens tout contraire, pour recevoir avec un visage irrité. Seigneur, vous punirez les ennemis de David votre serviteur, comme vous fites autrefois de ceux de Sodome; vous les exterminerez et vous ferez tomber sur eux le feu du ciel, qui les consumera, et qui les réduira à l'état d'une fournaise ardente (1). Ou bien: Lorsque vous les regarderez dans votre colère, leur visage deviendra enflammé et brûlé comme un four. Il s'agit de ces fours qui sont en usage dans la Palestine et dans l'Égypte, et qui ressemblent assez à un grand cuvier de terre renversé.

Les prophètes se servent quelquefois de cette comparaison: Embrassé comme un four, pour dire être dans la consternation, dans la douleur: être saisi de frayeur, être exténué de faim: *Notre peau est brûlée comme un four, à cause de la faim*, dit Jérémie (2). Et Isaïe (3), dépeignant la terreur, l'étonnement, la consternation des Babyloniens au jour de leur défaite, dit que *leurs visages seront tout brûlés*, noircis, enflammés. On peut le rapporter à David: *Vous les rendrez comme une fournaise ardente, au jour de votre colère*. Vous les attaquerez, ô prince; vous les jetterez dans la consternation. Leurs visages seront enflammés et desséchés comme un four ardent. Quelques auteurs (4) croient que l'on fait ici allusion à la vengeance qu'exerça David contre les Ammonites, qu'il fit écraser sous des chariots à triturer et qu'il fit jeter dans un four à brique (5): *Divisitque cultris et traduxit in tyfo laterum*.

DOMINUS IN IRA SUA CONTURBABIT EOS, ET DEVORABIT EOS IGNIS. Le feu, dans le style des prophètes, désigne ordinairement la guerre. Le Seigneur inspirera une terreur panique dans le

cœur des ennemis de David, ils seront exterminés et consumés par le feu de la guerre.

ÿ. 10. FRUCTUM EORUM DE TERRA PERDES. Les Ammonites furent traités par David avec une sévérité, qui n'a peut-être aucun exemple dans l'histoire. Outre ceux qui périrent dans la bataille et au siège de Rabbath, au dedans et en dehors de la ville, David fit ramasser tout ce qu'on put prendre de ce malheureux peuple et les fit briser sous les pieds des animaux, ou écraser sous le poids des chariots et des traîneaux à triturer. Le reste fut passé au fil de l'épée, ou jeté dans des fours à chaux tout brûlants (6). Saint Jérôme et saint Augustin entendent ceci dans un sens spirituel, des œuvres des méchants, que le Seigneur rejette.

ÿ. 11. QUONIAM DECLINAVERUNT IN TE MALA. Les Ammonites vous ont outragé d'une manière insolente et ont violé le droit des gens, en maltraitant et en insultant vos ambassadeurs (7). Ils ont conçu des desseins pernicieux contre vous et contre votre royaume, en soulevant contre vous tous les princes de Syrie et en faisant même venir des troupes d'au delà l'Euphate (8). Mais Dieu n'a pas permis que leurs mauvais desseins réussissent. Symmachus (9): *Ils vous ont enfermé, pour vous nuire; ils ont conçu des desseins impraticables*.

ÿ. 12. IN RELIQUIIS TUIS PRÆPARABIS VULTUM EORUM. Comme s'il y avait: *In reliquiis eorum præparabis vultum tuum* (10), par une transposition, dont on a quelques exemples dans l'Écriture. L'hébreu peut se traduire de différentes manières (11): *Vous les obligerez à tourner le dos ou l'épaule, et vous affirmerez vos cordes contre leur visage*. Ils prendront la fuite; mais vous les arrêterez, vous les prendrez en face et vous déco-

(1) Genes. xx. 28. Intuitus est (Abraham) Sodomam et Gomorram, et universam terram regionis illius: Viditque ascendentem favillam de terra, quasi fornacis fumum.

(2) Thren. v. 10. Pellis nostra quasi clibanus exusta est, a facie tempes atum famis.

(3) Isaï. xlii. 8. Facies combustæ, vultus eorum.

(4) Valab. Muis, Geier.

(5) II. Reg. xii. 31.

(6) II. Reg. xii. 3. 31.

(7) Reg. x. 4. 5.

(8) II. Reg. vi. 7. et sequ.

(9) Symmach. Οἷτι συνέφραξαν κατά σοῦ εἰς χαλόν, ἐλογίσαντο ἐννοίας ἀδυνατίας.

(10) Quid apud Theodoret. Euthym. Nicephor.

(11) כִּי תִשְׁתַּכּוּ שֶׁכֶם בְּכַיִּתְרוֹךְ הַבּוֹן עַל בְּנֵיהֶם

13. Exaltare, Domine, in virtute tua; cantabimus et psallemus virtutes tuas,

13. Élevez-vous, Seigneur, en votre puissance; nous célébrerons par nos cantiques les merveilles de votre puissance.

14. Exalta te, Domine, in fortitudine tua; cantabimus, et psallemus fortitudinem tuam.

COMMENTAIRE

cherez contre eux toutes les flèches de votre arc (1); *vos cordes*, c'est-à-dire, votre arc bandé et prêt à tirer contre eux. Autrement: *Vous les obligerez à tourner l'épaule* et à vous présenter le cou et le dos, en fuyant; *et vous frapperez au visage avec vos cordes*, comme des esclaves, ceux qui oseront vous résister (2). Ou: Vous les contraindrez par les traits que vous leur tirerez au visage, de vous tourner le dos (3).

Symmaque (4): *Vous les avez forcés à tourner*

en arrière; en sorte, dit Eusèbe, qu'ils ont été contraints par votre colère à se sauver en désordre (5).

Ψ. 13. EXALTARE, DOMINE, IN VIRTUTE TUA. Élevez-vous sur nos ennemis; prenez le dessus sur eux, et qu'ils apprennent que vous êtes le Tout-Puissant et le Dieu des armées. Dieu ne s'élève jamais, comme s'il était abaissé; il ne reçoit rien de nouveau, en s'élevant; il manifeste simplement ce qu'il est (6).

(1) Muis. Firmin.

(2) Theodoret. Euthym.

(3) Vatab.

(4) Symmach. Οἷτι τάξει, ου. Θήπει; ἀυτοῦ; ἀποστρόυς.

(5) Euseb. h'c. Ω'ς τὰ νῶτα παράλωρειν ἐμυνομένους ἀπό τῆς σῆς ὀρχῆς.

(6) Theodoret. h'c. Ο'υ ταπεινόσ ὄν, ὁ Θεός ὑψοῦται, οἷὸς ὁ μὴ ἔλει προσλαμβάνει, ἀλλ' ὅπερ ἔλει δείκνυσι.

PSAUME XXI

*Prière de Jésus-Christ sur la croix. Peinture de sa passion et de ses souffrances.
Sa résurrection ; son règne. Vocation des gentils.*

In finem, pro susceptione matutina,
Psalmus David.

Pour la fin, pour le secours du
matin, psaume de David.

PSALMUS XXII. — I. Victori super
Cervam matutinam, canticum Davidis.

ARGUMENT

La plupart des titres des psaumes sont d'une obscurité impénétrable. On ne sait pas ce que les Septante (1) avaient en vue, en traduisant l'hébreu par : *Le secours du matin*. On a cru que ce psaume était une prière du matin (2) et qu'on le récitait dans le temple, lorsqu'on offrait l'holocauste perpétuel du matin ; ou qu'il désignait la résurrection du Sauveur, qui arriva le matin (3), ou l'avènement de Jésus-Christ dans le monde, où il parut comme l'aurore, après la plus longue et la plus sombre nuit (4).

Le sens de l'hébreu est que ce psaume se chantait sur l'air d'une romance commençant par ces mots : *La biche de l'Aurore*.

Les anciens Juifs ne disconvenaient pas que ce psaume ne regardât le Messie. On voit encore des traces de ce sentiment dans leurs explications de ce psaume (5). Mais depuis le christianisme, ils se sont avisés, pour éluder les preuves que nous en tirons, d'en détourner le sens. Les uns soutiennent qu'il fut composé par David, à l'occasion des persécutions qu'il eut à souffrir de la part de Saül, ou de la guerre et de la révolte d'Absalom. D'autres (6) l'expliquent de l'état où les Juifs furent exposés et où ils sont encore aujourd'hui, depuis la destruction de Jérusalem. Ils veulent que leur nation soit marquée ici sous le nom de *biche du matin*. Dès le temps de saint Justin martyr, ils avaient inventé ces sortes de subtilités (7) ; et saint Jérôme (8) assure que, de son temps, ils l'entendaient des maux auxquels ils furent exposés sous le roi Assuérus et pendant la faveur d'Aman : la reine Esther, qui les garantit du dernier malheur, serait désignée ici sous le nom de *biche du matin*.

Théodore de Mopsueste, célèbre par sa hardiesse et par son trop grand attachement à la lettre de l'Écriture et à la méthode des Juifs, s'attira une condamnation de la part du quatrième concile de Constantinople, cinquième général (9), pour avoir écrit que ce psaume ne convenait point littéralement à Jésus-Christ ; mais que David l'ayant écrit dans le temps de la plus ardente persécution d'Absalom, les apôtres et les évangélistes en avaient fait l'application à cet Homme-Dieu dans un sens figuré. Par exemple, ces paroles : *La voix de mes péchés éloigne de moi le salut*, ne pouvaient en aucun sens s'appliquer à Jésus-Christ, qui ne commit jamais de péché ; celles-ci : *Ils ont partagé mes habits entre eux et ont jeté mon vêtement au sort*, se sont vérifiées dans un sens figuré, dans la personne de David, à cause des maux qu'il souffrit de la part de ses ennemis ; l'évangéliste en fait l'application à Jésus-Christ, à l'occasion d'un événement réel, du partage de ses habits, qui l'y fait penser (10). Cet autre passage : *Ils ont percé mes pieds et mes mains*, s'entend figurément dans David, de l'application de ses ennemis à l'observer, à l'examiner, à creuser dans tous ses desseins, à étudier toutes ses démarches ; mais l'évangéliste a pris occasion de les attribuer à Jésus-Christ, parce qu'en effet, on lui perça les pieds et les mains.

Quelques exégètes modernes ont suivi aussi de trop près la méthode de cet écrivain, en voulant expliquer tout le psaume, à la lettre, de David, et en l'appliquant à Jésus-Christ seulement dans le sens

(1) Les Septante. Ὑπὲρ τῆς ἀντιλήψεως τῆς ἑωθινής.

(2) Ita Chald. Ad laudandum super potenti oblatione perpetua auroræ.

(3) Euseb. Athanas. August. Nicephor. Hieronym.

(4) Theodoret. Vide et Didym. et Athanas.

(5) Midraschim in hunc Psal. Vide Genebr. et Lyran.

(6) Kim'hi, et alii nonnulli.

(7) Justin Dialog. cum Tryphone. pag. 34.

(8) Hieronym. hic.

(9) Theodor. Mopsuel. Collat. 4. Concil. iv. Constantinopol.

(10) Theodoret. Mopsuel. Ibidem. Et Evangelista quidem in Domino, verba ex rebus assumens eis usus est. etc.

mystique et figuré. C'est tout le contraire. David, à l'occasion de ses peines et de ses afflictions, a décrit la passion, la mort, la sépulture, la résurrection du Messie, la vocation des gentils et l'établissement de l'Église. Voilà son principal objet. S'il paraît lui-même dans ce psaume, ce n'est que comme figure de Jésus-Christ ; et même, en plusieurs endroits, le texte ne peut lui convenir.

1. Deus, Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti? Longe a salute mea verba delictorum meorum.

1. O Dieu, ô mon Dieu, jetez sur moi vos regards ; pourquoi m'avez-vous abandonné ? Les cris de mes péchés sont cause que le salut est bien éloigné de moi.

2. Deus mi, Deus mi, ut quid dereliquisti me, elongatus es a salute mea, et a verbis rugitus mei?

COMMENTAIRE

§. 1. DEUS, DEUS MEUS, RESPICE IN ME ; QUARE ME DERELIQUISTI ? Jésus-Christ adressa ces paroles à son Père, étant attaché à la croix. Il les cita dans cet idiome emprunté au chaldéen et au syriaque, qui formait alors la langue usuelle (1) : *Éli Éli*, ou, selon saint Marc (2), *Éloï, Éloï, lamma sabachthani*? Il faudrait dire en bon hébreu, comme il est marqué dans ce psaume (3). *Éli, Éli, lāmāh 'azabthāni*? *Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avez-vous abandonné*? Les textes évangéliques se rapportent mieux au chaldéen *schebaqethani* ou au syriaque *schebaqlthoni* qu'à l'hébreu classique. Si on veut absolument rattacher l'exclamation du Sauveur à la langue hébraïque pure, alors le sens prend un caractère mystérieux. Au lieu de signifier : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (זני 'ázav)? on a : *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous immolé* (זבתי zaba'h). L'interprète grec paraît avoir confondu ensemble ce deux versets. On ne lit pas dans le texte, ni dans le chaldéen : *Jetez les yeux sur moi*. Aussi le Sauveur ne prononça pas ces paroles. Les Septante (4) les ont ajoutées par forme d'explication. C'est l'humanité de Jésus-Christ qui parle ici (5). La divinité qui l'accompagnait toujours, suspendit, dans sa Passion, l'effet de la béatitude et lui laissa boire à longs traits et dans toute son amertume, le calice de douleur. Le Sauveur exprime ici les sentiments de ses serviteurs et de ses membres, qui, dans l'accablement de leur affliction, se plaignent que Dieu les oublie et les abandonne (6).

LONGE A SALUTE MEA VERBA DELICTORUM MEORUM. Ces paroles conviennent assez à David, poursuivi par Absalom. Il reconnaissait que tous

les malheurs dont sa famille avait été affligée, et les disgrâces où il se voyait, n'étaient que la juste peine de son adultère et de son homicide. Le prophète Nathan l'en avait averti (7). Il sentait toute la pesanteur de la main de Dieu ; et, quoiqu'il se vit comme abandonné du Seigneur, il n'osait s'en prendre qu'à ses propres péchés. Il comprenait que c'était la seule cause qui arrêtait le secours de Dieu, qu'il avait éprouvé dans tant d'autres occasions non moins périlleuses.

En l'expliquant de Jésus-Christ, on ne peut l'entendre de ses propres péchés, puisqu'il n'en commit jamais et qu'il n'en pouvait commettre ; mais des péchés des hommes, dont il avait bien voulu se charger (8). *Delicta nostra, sua delicta fecit*, dit saint Augustin, *ut justitiam suam, nostram justitiam faceret*. Pour satisfaire à votre justice, ô mon Dieu, semble-t-il dire, et pour remplir le devoir de rédempteur et de médiateur, dont je me suis chargé, il faut que je souffre et que j'expie par mes souffrances et par ma mort, les crimes des hommes, qui sont devenus les miens, par la qualité de victime d'expiation que j'ai prise envers votre divine majesté ; le cri de ces péchés est plus fort que celui de ma prière et de mes plaintes. Tant que cet obstacle ne sera point ôté, vous me laisserez dans l'abandon et dans les souffrances. C'est le sens que les pères lui donnent. Un ancien psautier de saint Germain lit : *Verba labiorum meorum*, au lieu de : *Verba delictorum*.

Aquila traduit : *Les paroles de mon rugissement sont éloignées de mon salut* (9). Symmaque (10) : *Les discours de mes gémissements sont éloignés de mon salut*. La cinquième colonne des

(1) Matt. xxvii. 46.

(2) Marc. xv. 34.

(3) וְלֵאמֹר אֵלֵי אֵלֵי

(4) Ο' Θεός, μὲν, πρότερος μὲν.

(5) Theodoret. hic. Παρῆν γὰρ ἡ Θεότης, καὶ παρῆν τῆ τοῦ δούλου μορφή, καὶ συνεχώρησε παθεῖν, πάσῃ τῇ φύσει μετανομήσας τὴν σωτηρίαν. Hieronym.

(6) August. Muis.

(7) ii. Reg. xii. 10. 11. Suscitabo super te malum de domo tua, etc.

(8) Johan. i. 29. Ecce qui tollit peccatum mundi. ii. Cor. v. 21. Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremus justitia Dei in ipso. i. Petri. ii. 21. Christus passus est pro nobis, qui peccatum non fecit ; qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum, etc. Vide et Galat. iii. 13.

(9) Ita Aquil. Μακρόν ἀπό τῆς σωτηρίας μου, βήματα βρυγῆματος μου.

(10) Sym. Ἀφροτῆματιν ἀπό τῆς σωτηρίας μου διλόγοι τῶν ὄνυμων μου.

2. Deus meus, clamabo per diem, et non exaudies; et nocte, et non ad insipientiam mihi.

3. Tu autem in sancto habitas, laus Israel.

4. In te speraverunt patres nostri; speraverunt, et liberasti eos.

2. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas; je crierai pendant la nuit, et cela ne me sera point imputé à folie;

3. Mais pour vous, vous habitez dans le lieu saint; vous qui êtes la louange d'Israël.

4. Nos pères ont espéré en vous; ils ont espéré, et vous les avez déli-vrés.

3. Deus mi, clamo per diem, et non exaudis: et nocte, et non est silentium mihi.

4. Et tu sanctus, permanens, laudes Israel.

5. In te sperarunt patres nostri, speraverunt, et eruisti eos.

COMMENTAIRE

Hexaples (1) : *Les paroles de ma clameur.* La sixième (2) : *Les paroles de ma prière.* Seigneur, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné, et pourquoi mes cris et mon rugissement ne sont-ils point montés jusqu'à vous? Quelque effort que je fasse à crier jour et nuit, vous êtes sourd à mes prières; vous ne pensez point à me délivrer. Ou enfin : Vous vous tenez comme hors de la portée de mes cris, et vous n'avez nulle envie de me tirer du danger qui me presse. Les Septante (3) ont lu dans l'hébreu : *Le péché d'ignorance, au lieu du rugissement.*

ŷ. 2. DEUS MEUS, CLAMABO... Malgré votre dureté et votre éloignement, je ne cesserai de crier nuit et jour et je ne crains point qu'on me l'impute à folie; je sais que je ne crierai point inutilement (4); et qu'enfin vaincu par ma persévérance et touché de ma peine, vous viendrez à mon secours. Autrement : Seigneur, je crie vers vous nuit et jour et vous ne m'exaucez point; ce ne sont point mes péchés qui en sont la cause : *Non ad insipientiam mihi*; mais ce sont les crimes des hommes (5). Ou bien, selon saint Augustin (6), le juste doit prier pendant le jour et pendant la nuit; dans la prospérité et dans l'adversité; et si Dieu paraît sourd à ses prières, qu'il ne se rebute point; ce n'est point pour son malheur, ni par dureté; c'est pour son instruction, pour exercer sa vertu, pour fortifier son humilité. *Multi clamant in tribulatione, et non exaudiuntur; sed ad salutem, non ad insipientiam.*

Jésus-Christ pria, le jour, sur la croix; il pria, la nuit, dans le jardin : Dieu ne l'exauça pas pour nous servir d'exemple, car le Père ne pouvait rien refuser à son Fils. *Je sais, Seigneur, que vous m'exaucez toujours*, disait Notre Seigneur en parlant à son Père dans l'Évangile (7). Ce silence du Père était donc figuratif; il marquait son horreur du crime. Les cris du Fils n'étaient point écoutés,

quant à l'effet sensible et extérieur de sa délivrance; mais bien le cri intérieur de son âme, qui ne voulait que l'accomplissement de la volonté du Père. Ce cri était bien plus fort que le premier; il était efficace, et le Père l'exauçait, pendant qu'il était sourd à la voix de sa bouche.

ŷ. 3. TU AUTEM IN SANCTO HABITAS, LAUS ISRAEL. On peut joindre ceci au verset précédent : Je crie sans cesse vers vous, ô mon Dieu; et pourquoi ne m'exaucez-vous point, vous qui demeurez dans votre sanctuaire, au milieu d'Israël, l'objet des louanges et des bénédictions de votre peuple? Si je parlais à un Dieu étranger et inconnu, à une idole, à une pierre, il ne serait pas étrange qu'il ne m'écût point; mais vous, mon Dieu, pouvez-vous ignorer mes plaintes et mes prières?

Théodoret prend ces paroles : *Vous habitez dans le Saint*, comme si c'était la réponse du Père à son Fils, ou une admiration du prophète, qui, s'adressant à Jésus-Christ, lui dit : Mais d'où vient que, demeurant dans un corps si saint et si pur, vous êtes cependant exposé à tant de tourments? Saint Jérôme : D'où vient que vous, qui habitez dans ce corps si sacré et si pur, ou qui habitez dans le ciel; ou enfin dans l'Église et dans les âmes saintes (8), n'êtes point exaucé du Seigneur? Les premières explications, qui l'entendent de David persécuté, comme figure de Jésus-Christ dans sa Passion, paraissent plus littérales.

ŷ. 4. IN TE SPERAVERT PATRES NOSTRI. Dans combien d'occasions n'ont-ils pas éprouvé votre secours, au milieu de leurs plus pressants besoins? Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, nos pères dans l'Égypte et dans le désert, combien de fois ont-ils eu recours à vous? Et ont-ils jamais manqué d'éprouver le pouvoir de votre assistance? Serai-je donc le seul pour qui votre miséricorde n'aura point d'oreilles?

(1) Τῆς βόησεως μου.

(2) Τῆς δέησεως μου.

(3) Les Septante. Μακρόν ἀπο τῆς τωπρηίας μου δι' λόγου τῶν παραπτώματός μου. Ils ont lu τωπρη mon péché d'ignorance, au lieu de, τωπρη, mon rugissement.

(4) Theodoret. Hieronym. Euseb. Athanas.

(5) Genebrard.

(6) August. in 1. Exposit. Vide et Hieronym.

(7) Johan. xi. 41.

(8) Vide et Euseb. loc.

5. Ad te clamaverunt, et salvi facti sunt; in te speraverunt, et non sunt confusi.

6. Ego autem sum vermis, et non homo; opprobrium hominum, et abjectio plebis.

7. Omnes videntes me deriserunt me; locuti sunt labiis, et moverunt caput.

5. Ils ont crié vers vous, et ils ont été sauvés. Ils ont espéré en vous, et ils n'ont point été confondus.

6. Mais pour moi, je suis un ver de terre, et non un homme; l'opprobre des hommes, et le rebut du peuple.

7. Tous ceux qui me voyaient, sont moqués de moi; ils ont parlé avec outrage, et ils ont branlé la tête,

6. Ad te clamaverunt, et evaserunt; in te speraverunt, et non fuerunt pudore affecti.

7. At ego sum ut vermis, et non vir; opprobrium hominum, et contemptus populi.

8. Omnes videntes me subsannant me, emittunt per labium, movent caput;

COMMENTAIRE

ÿ. 5. IN TE SPERAVERUNT ET NON SUNT CONFUSI. L'auteur du livre de l'Écclésiastique dit : *Considérez, mes enfants, les nations des hommes, et apprenez qu'aucun de ceux qui ont espéré dans le Seigneur, n'a été confondu. Car quel est celui qui a été fidèle à ses commandements et s'est trouvé abandonné? Quel est celui qui l'a invoqué et en a été méprisé?* Voilà ce qui soutient la confiance de l'homme de bien : tout résigné qu'il est, dans ses souffrances, à la volonté de Dieu, il ne laisse pas de représenter, dans sa prière, la conduite que Dieu a tenue à l'égard de ses amis, les bienfaits dont il les a comblés, les secours qu'il leur a donnés dans le temps de leurs afflictions. Jésus-Christ sur la croix nous donne l'exemple de cette sorte de prière. Il fait ressouvenir son Père des faveurs qu'il a répandues sur les patriarches, dont il était descendu selon la chair. Quelle condescendance dans ce divin Sauveur ! Il se met au nombre des descendants d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, pour toucher le cœur de son Père qui avait pris plaisir à se dire le Dieu de ces patriarches. Il nous apprend aussi à nous rapprocher des saints, dont les exemples ont tant de proportion avec ce que nous devons être et avec ce que nous devons faire.

ÿ. 6. EGO AUTEM SUM VERMIS, ET NON HOMO. D'où vient qu'ayant l'honneur d'être à vous, ayant mis en vous toute ma confiance, vous ayant adressé mes prières avec tant d'instances et de ferveur, je suis toutefois livré à mes ennemis, réduit à la dernière humiliation, méprisé, outragé, l'opprobre des hommes ? Il n'est pas aisé de faire l'application de tout ceci à David. Dans le temps de sa plus grande disgrâce, pendant la révolte d'Absalom, il fut, à la vérité, outragé d'une manière indigne par Séméï (1) et par Absalom lui-même, qui déshonora les épouses du roi, son père (2). Mais David, dans sa fuite même, fut toujours accompagné d'un grand nombre de serviteurs dévoués. Les prêtres et l'élite des troupes étaient pour lui. Il eut toujours un parti assez puissant pour tenir tête à Absalom, comme il parut dans la bataille qu'il lui livra et qu'il gagna.

Jésus-Christ, durant sa vie, fut toujours pauvre, humilié, méprisé. Il n'eut jamais rien de tout ce qui attire l'estime, le respect et la considération des hommes. Et à sa Passion, de quelle manière fut-il traité ? Quelles sortes d'insultes, d'outrages, de mépris, de tourments, ne souffrit-il point ? Raillé, souffleté, fouetté, couvert de crachats, chargé d'injures, de malédictions, abandonné par ses disciples, renié par le premier d'entre eux ; enfin attaché à la croix au milieu de deux voleurs : Voilà de quoi vérifier à la lettre, et en toute rigueur, les plus vives expressions du psalmiste.

Mais d'où vient que le Sauveur est nommé *un ver de terre et non pas un homme* ? C'est pour marquer son humiliation infinie. Il est réduit à l'état d'un *ver de terre* ; il est né sans mortel, né de la chair, mais né sans corruption et sans péché ; né d'une mère vierge. *Quare non homo ?* dit saint Augustin ; *Quia Deus. Quare vermis ? Quia mortalis, quia de carne natus, quia sine concubitu natus.* Il n'est pas un homme, c'est un Homme-Dieu. C'est ainsi que la plupart des pères l'enseignent (3). Ils supposaient avec l'ancienne philosophie, que les vers naissaient de la simple corruption, sans être engendré l'un de l'autre. On est à présent convaincu que les vers, comme tous les autres insectes, se produisent par la génération. Aussi les pères ne prétendaient pas tirer de ce passage une preuve décisive, pour la naissance de Jésus-Christ, d'une mère vierge ; c'était une simple application pieuse de ce passage, à une vérité bien connue d'ailleurs par la révélation. On applique aussi au Sauveur ce qui est dit dans Isaïe (4) : *Ne craignez point, vermisseau de Jacob, ni vous qui êtes morts dans Israël ; je vous ai secourus, etc.* Mais ce prophète parle de ceux des Israélites qui étaient en captivité à Babylone.

ÿ. 7. OMNES VIDENTES ME, DERISERUNT ME. LOCUTI SUNT LABIIS, ET MOVERUNT CAPUT. On ne peut rien de plus clair, pour exprimer les insultes et les outrages que les Juifs firent à Jésus-Christ, pendant qu'il demeura attaché à la croix. *Ceux qui passaient, dit l'Évangéliste (5) l'insultaient et blasphémaient contre lui, en secouant la tête et*

(1) II. Reg. xvi. 7. 8. — (2) II. Reg. xvi. 21.

(3) Vide Theodoret. Euseb. Origen. Euthym. Hieronym.

(4) Isaï xli. 14. Hæbr.

(5) Matth. xxvii. 39, 40. et.

8. Speravit in Domino, eripiat eum ;
salvum faciat eum, quoniam vult eum.

9. Quoniam tu es qui extraxisti me
de ventre, spes mea ab uberibus
matris meæ.

10. In te projectus sum ex utero ;
de ventre matris meæ Deus meus
es tu ;

11. Ne discesseris a me, quoniam
tribulatio proxima est, quoniam non
est qui adjuvet.

8. Disant : Il a espéré dans le Sei-
gneur ; que le Seigneur le délivre ;
qu'il le sauve maintenant, s'il l'aime.

9. Et c'est vous, Seigneur, qui m'a-
vez tiré du sein de ma mère. Vous
avez été mon espérance dès le temps
où j'étais à la mamelle.

10. Je me jetai entre vos bras au
sortir de son sein. Vous avez été mon
Dieu, dès que je quittai les entrailles
de ma mère.

11. Ne vous retirez pas de moi,
parce que l'affliction est proche, et il
n'y a personne qui m'assiste.

9. Devolvit *res suas* ad Dominum,
eruat eum, eripiat eum, quoniam com-
placet sibi in eo.

10. Quoniam tu es eductor meus ab
utero, confidere faciens me super
ubera matris meæ.

11. Super te projectus sum a vulva :
de ventre matris meæ Deus meus es tu.

12. Ne elonges te a me : quoniam
angustia est propinqua, quia non est
auxiliator.

COMMENTAIRE

en disant : *Toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même : Si tu es Fils de Dieu, descends de la croix. Les princes des prêtres, les scribes et les sénateurs l'insultaient de même, en disant : Il a sauvé les autres. et il ne peut se sauver lui-même. S'il est roi d'Israël, qu'il descende à présent de la croix, et nous croirons en lui. Il espère en Dieu : Que Dieu le délivre donc, s'il l'aime.* Ces derniers termes sont les mêmes que ceux du verset suivant.

ÿ. 8. SPERAVIT IN DOMINO ; ERIPAT EUM ; SALVUM FACIAT EUM, QUONIAM VULT EUM. On a déjà vu l'accomplissement de ces paroles, dans les insultes que les Juifs firent à Jésus-Christ, pendant qu'il était sur la croix. Dieu permit que leur rage empruntât ces propres paroles, pour vérifier d'une manière plus sensible ce que le prophète en avait prédit. Il se dit le Fils de Dieu, le bien-aimé du Père ; il veut nous persuader qu'il n'est qu'un avec lui. Si cela est vrai, que le Père le délivre et le tire de nos mains. On pourrait en faire l'application à David, comme représentant Jésus-Christ, lorsque Absalom se fut soulevé contre lui. On peut présumer qu'alors ses ennemis insultèrent à sa piété, et traitèrent de fables tout ce qu'on avait fait courir à son avantage, touchant son éléction à la royauté et touchant les promesses magnifiques que Dieu lui avait faites. S'il est vrai que Dieu le protège d'une manière si particulière ; s'il est aussi juste, aussi innocent, aussi pieux qu'il veut le faire croire, que Dieu le délivre et qu'il fasse éclater dans cette occasion sa miséricorde envers lui.

ÿ. 9. TU ES QUI EXTRAXISTI ME DE VENTRE. C'est David qui parle, comme représentant Jésus-Christ, dit Théodoret. Seigneur, vous m'avez protégé depuis le moment de ma naissance jusqu'aujourd'hui. J'ai reçu en mille occasions des marques éclatantes de votre bonté. Et aujourd'hui, mon Dieu, voudriez-vous m'abandonner dans la plus terrible conjoncture où je me sois jamais trouvé ? En

l'expliquant de Jésus-Christ, quelques pères l'entendent de sa naissance miraculeuse et de son incarnation dans le sein d'une vierge (1). Saint Augustin remarque aussi que la Synagogue, comme une mère cruelle, a rejeté Jésus-Christ de son sein, et que Dieu son Père l'a reçu et lui a donné les marques les plus visibles de sa protection, dans la vocation et la conversion des gentils et dans la formation de l'église chrétienne.

ÿ. 10. IN TE PROJECTUS SUM EX UTERO. Il fait allusion à l'ancienne coutume de mettre les enfants, au sortir du sein de leur mère, sur les genoux de leur père. Cette pratique se voit dans la Genèse, à la naissance de Dan (2), et dans Homère, en plusieurs endroits (3). C'était l'adoption par excellence. Je n'ai jamais eu d'autre Dieu, ni d'autre père que vous. Comment donc, dans cette occasion, pourriez-vous m'abandonner ? Ceci s'explique admirablement de Jésus-Christ, qui n'eut jamais de père sur la terre et qui est le seul Fils de Dieu le Père dans l'éternité et dans le temps. Saint Augustin, dans sa première explication de ce psaume, lit : *In te confirmatus sum ex utero* ; et dans la seconde : *In te jaclatus sum, etc.* La Synagogue m'a chassé de son sein, et vous m'avez reçu dans le vôtre.

ÿ. 11. NE DISCESSERIS A ME, QUONIAM TRIBULATIO PROXIMA EST. Jésus-Christ sur la croix, abandonné des siens, persécuté par son peuple, trahi par l'un de ses disciples, renié par un autre, délaissé en quelque sorte de Dieu, son Père, puisqu'il lui dit : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* le conjure en dernier lieu d'avoir compassion de lui, parce que l'affliction est proche. Il semble que c'est un moment avant sa mort qu'il lui adresse ces paroles, prévoyant apparemment les maux qui devaient affliger son église. Quelques pères l'expliquent de l'agonie de Jésus-Christ dans le jardin (4). Et la suite revient assez à cette explication.

(1) Euseb. Cæsar. Athanas. August. II, Exposit.

(2) Genèse. xxx. 3. Vide et L. 22. et Job. III. 12. etc.

(3) Illiad. IX. et Odyss. T. v. 400.

(4) Hieronym. hic.

12. Circumdedederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me.

13. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens.

14. Sicut aqua effusus sum; et dispersa sunt omnia ossa mea. Factum est cor meum tanquam cera liquescens in medio ventris mei.

15. Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis, et in pulverem mortis deduxisti me.

12. Un grand nombre de jeunes bœufs en furie m'ont environné, des taureaux gras et puissants m'ont assiégé.

13. Ils ont ouvert leur bouche pour me dévorer, comme un lion ravissant et rugissant.

14. Je me suis écoulé comme l'eau; et tous mes os se sont déplacés; mon cœur, au milieu de mes entrailles, est devenu semblable à la cire qui se fond.

15. Toute ma force s'est desséchée, comme la terre cuite au feu; ma langue est demeurée attachée à mon palais; et vous m'avez conduit jusqu'à la poussière de la mort.

13. Circumdedederunt me vituli multi: tauri Basan *instar coronæ* circumdedederunt me.

14. Aperuerunt super me os suum, ut leo rapiens et rugiens.

15. Sicut aqua effusus sum, et separata sunt omnia ossa mea: factumque est cor meum sicut cera, liquefecit se in medio viscerum meorum.

16. Aruit tanquam testa fortitudo mea, et lingua mea jungitur faucibus meis, et in pulverem mortem posuisti me.

COMMENTAIRE

ÿ. 12. CIRCUMDEDERUNT ME VITULI MULTI: TAURI PINGUES OBSIDERUNT ME. Les interprètes (1), sous ce nom, entendent les Juifs, les princes des prêtres, les scribes. Les veaux, ou les jeunes bœufs, marquent l'insolence du peuple juif et, en particulier, des soldats, qui se faisaient un jeu de plus grands outrages, dont ils chargeaient Jésus-Christ. Les taureaux marquent l'orgueil, la malice constante et la haine implacable des prêtres et des pharisiens contre lui.

Au lieu de *tauri pingues*, l'hébreu met: *Des taureaux de Basan*. Basan était un canton fertile, au-delà du Jourdain, où l'on engraisait des bœufs et des taureaux, les plus beaux et les plus gros du pays. Symmaque (2): De jeunes taureaux gras, mis à l'engrais, m'ont environné. Aquila (3): *Les puissants* (désignés sous le nom de taureaux) de Basan m'ont chargé d'ignominie. Amos (4) parle des *vaches de Basan*, et il leur compare les femmes de Samarie, à cause de l'insolence et de la délicatesse de ces femmes vicieuses.

ÿ. 14. SICUT AQUA EFFUSUS SUM, ET DISPERSA SUNT OMNIA OSSA MEA. Cette expression: *J'ai été répandu comme l'eau*, marque une langueur, une défaillance, un épuisement total. J'ai perdu tout mon sang dans ma Passion (5). Josué voulant marquer le découragement des Hébreux, après la première défaite arrivée devant Haï, dit (6) que le cœur des Israélites fut frappé de crainte et qu'il se fondit comme l'eau. Cet endroit peut aussi marquer la sueur de Jésus au jardin des Oliviers (7). J'ai été baigné dans l'eau de ma sueur. Plusieurs anciens psautiers grecs et latins lisent (8): *Sicut aqua*

effusa sunt et dispersa omnia ossa mea. Les os de Jésus-Christ, dans le sens mystique, sont ses apôtres (9). Ils ont été dispersés à travers le monde, pour y répandre la connaissance du nom de Dieu. Son sang a été répandu comme une eau salubre, qui nous purifie de nos souillures. Ses os ont été comme arrachés les uns des autres, dans les secousses de la croix et dans les tiraillements impitoyables des soldats. Ou: J'ai été accablé de douleurs aiguës jusqu'au dedans de mes os, comme si on me les eut arrachés avec violence.

FACTUM EST COR MEUM TANQUAM CERA LIQUESCENS, IN MEDIO VENTRIS MEI. J'ai été dans un tel accablement, un tel découragement, qu'il me semblait que mon cœur se fondit. Les Hébreux disent ordinairement (10): Son cœur s'est fondu, pour exprimer le manque de courage et de force. Se fondre comme la cire, signifie être saisi de frayeur, tomber dans la langueur et la défaillance. On applique (11) ce passage du psaume à Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers, ou aux douleurs qu'il souffrit sur la croix.

ÿ. 15. ARUIT TANQUAM TESTA VIRTUS MEA, ET LINGUA MEA ADHÆSIT FAUCIBUS MEIS. Je suis tellement épuisé et altéré, que ma langue s'attache à mon palais. Ce passage est une allusion prophétique à la soif que Jésus-Christ souffrit sur la croix (12). Les pères (13) entendent par la langue de Jésus-Christ ses apôtres. De même que la langue n'a de vie et de mouvement que par celui qui l'anime; ainsi les prédicateurs évangéliques ne doivent parler et agir que par le mouvement et l'impression de l'esprit de Dieu. Dans le temps

(1) August. Euseb. Athanas. Theodoret, alii.

(2) Sym. Δραμάλοι: ταῦροι πῶνες ἡ σιτιστοὶ περιέσχον μέ, καὶ περιστοιχίσαντο μέ.

(3) Aquil. apud Euseb. Δυνβάσται ἀσάν διειδειματίσαντο μέ.

(4) Amos. iv. 1.

(5) Ita Genebr. Flamin. Mariana.

(6) Josue vii. 5.

(7) Justin. Dialog. cum Tryph.

(8) Vide Nobilius hic, in Edit. Rom. item Psalter. Rom. Mediol. S. Ambros. German. et Complut. Ω'σεί ὕδωρ ἔσει ὕδωρ καὶ διεσκορπίσθη πάντα τὰ ὀστέα μου.

(9) Ita August. Theodoret. Hieronym. Athanas.

(10) Psal. lxxvii. 3; xcvi. 5.-Job. xxiii. 16.-Josue xiv. 8.-Deut. xx. 8.

(11) Athanas. alii plerique.

(12) Johan. xix. 29. — (13) Hieronym. August.

16. Quoniam circumdederunt me canes multi : concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos,

17. Dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi vero consideraverunt et inspererunt me.

16. Car un grand nombre de chiens m'ont environné ; une assemblée de personnes remplies de malices m'ont assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds ;

17. Ils ont compté tous mes os. Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer.

17. Quoniam circumdederunt me canes, congregatio malignantium circumdederunt me : quasi leo manus meas et pedes meos.

18. Numerabo omnia ossa mea : ipsi aspiciunt, et intuantur me.

COMMENTAIRE

de la Passion, les disciples et les apôtres du Sauveur demeurèrent à son égard, comme la langue attachée au palais, par leur fuite honteuse et par la lâcheté de leur silence. La langue de Jésus-Christ demeura comme attachée à son palais, parce qu'il ne se défendit point contre ses accusateurs et ne répondit point pour se justifier devant Pilate.

IN PULVEREM MORTIS DEDUXISTI ME. Quoique Jésus-Christ eût été réellement mis dans le tombeau, il n'y fut pas réduit en poussière et ne vit point la corruption ; mais il était en un lieu où les autres hommes sont réduits naturellement en pourriture et en poussière (1). Saint Jérôme l'explique de la descente de Jésus-Christ dans le lieu, où les âmes des saints étaient enfermées, en attendant sa venue et sa résurrection. Quelques anciens psautiers (2) lisent : *In pulverem mortis deduxerunt me*.

ÿ. 16. CIRCUMDERUNT ME CANES MULTI. Il a comparé plus haut (3) les prêtres et les soldats juifs à des taureaux ; ici il compare les Romains et les gentils à des chiens (4), à cause de leur insolence et de leur rage. Ils servirent d'instruments à la malice et à la haine des Juifs, qui les animèrent contre cet innocent Agneau, comme des individus qui excitent un chien contre un passant qui ne lui a point fait mal. Saint Jérôme l'explique des Juifs qui, comme des chiens enragés, ne cessèrent de crier contre Jésus-Christ et de le poursuivre, jusqu'à ce qu'ils l'aient vu attaché à la croix et descendu dans le tombeau. Saint Paul traite les Juifs de chiens (5) : *Videte canes, videte malos operarios, videte concisionem*. Et Jésus-Christ, au con-

traire, donne ce nom aux gentils (6) : *Il ne faut pas, dit-il, prendre le pain des enfants, pour le donner aux chiens*. Saint Justin martyr lit (7) : *Des chiens et des chasseurs m'ont environné*. Aquila et Théodotion traduisent : *Des chasseurs*, au lieu de chiens.

FODERUNT MANUS MEAS, ET PEDES MEOS : DINUMERAVERT OMNIA OSSA MEA. Il ne faut point de commentaire, pour appliquer ceci à Jésus-Christ attaché à la croix. Ce passage et plusieurs autres de ce psaume, sont d'une si grande évidence, et l'accomplissement en est si sensible dans sa personne, qu'on dirait qu'ils ont été écrits après coup. Les Juifs ont beau se tourner ; ils ne réussirent jamais à faire une heureuse application de ceci à David. Aussi n'ont-ils pu voir sans envie un passage, qui leur était si contraire. Ils en ont altéré le texte et au lieu de : *Ils ont percé*, en hébreu (8), *karôû*, ils lisent aujourd'hui dans leurs textes : *Comme un lion* ; en hébreu (9), *kârî*. Mais la ruse est trop grossière. Outre que le sens de *lion* ne signifie rien dans ce passage, les anciennes versions grecques lisent comme dans la Vulgate (10).

ÿ. 17. DINUMERAVERT OMNIA OSSA MEA. Ils m'ont étendu sur la croix (11) et m'ont déboité tous les os. Ou bien : Je suis si exténué, si amaigri, qu'on compterait tous mes os. L'hébreu (12) : *Je compterai*, ou, je compterais tous mes os. Je pourrais les compter les uns après les autres, tant ils sont décharnés. Le chaldéen : *Je compterais toutes les cicatrices de mes membres*.

IPSI VERO CONSIDERAVERT, ET INSPEXERUNT ME. Les Juifs considéraient Jésus-Christ attaché à la croix, pour repaître leur rage et leur

(1) Theodoret. *hic*. Προεβόθη καὶ τῶ τάτω μετὰ τὸ πάθος, ὅπερ γούν θανάτου ὠνόμασεν. ἄτι δὲ χωνυμένων τῶν ὀστέων γένων.

(2) Hieronym. *hic*, in *Comment. etc.*

(3) *Sup.* ÿ. 13.

(4) Theodoret. Euseb. Nicéphor. Euthym.

(5) Philipp. III. 2.

(6) *Malth.* xv. 26.

(7) Aquila et Theodot. Κυνήγετι. Hebr. כַּלְבֵּי Justin. *Dialog. cum Tryphone*, pag. 332. Κύνες; καὶ κνηγοί; πολλοί.

Sed pag. 325. Κύνες; πολλοί.

(8) כָּרִי Foderunt.

(9) כָּרִי Sicul. Ico.

(10) Ω'ρουξαν χεῖρά; μου, καὶ πόδας; μου, ἐξήρθωθησαν πάντα τὰ ὀστά; μου.

Sachant par expérience le parti que les chrétiens tiraient de ce verset pour combattre les Juifs, Aquila en adoucit la force et traduit *karôû* par *κρηγυαν*, d'après le sens chaldéen du mot hébreu. Mais saint Justin lisait ce texte comme nous le lisons actuellement et dans la Vulgate, et l'opposait comme un argument irréfutable au Juif Tryphon (*Dial. cum Tryph. et Apol. II*). Le changement fait par les Juifs a une origine assez récente, puisqu'il était ignoré du temps d'Origène et de saint Jérôme. Au ^xe siècle le mot *kârî* n'apparaît encore que comme une variante. Voyez la dissertation de dom Calmet sur ce sujet.

(11) August. Hieronym. *alii*. — (12) אֶסְפֵּר בְּלִבִּי אֶסְפֵּר

18. Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem.

19. Tu autem, Domine, ne elongaveris auxilium tuum a me; ad defensionem meam conspicue.

20. Erue a framea, Deus, animam meam, et de manu canis unicum meam.

21. Salva me ex ore leonis, et a cornibus unicornium humilitatem meam.

18. Ils ont partagé entre eux mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe.

19. Mais pour vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi votre assistance; appliquez-vous à me défendre.

20. Délivrez mon âme, ô Dieu, de l'épée; délivrez-la de la puissance du chien. Je n'ai qu'elle!

21. Sauvez moi de la gueule du lion et des cornes des licornes, dans cet état d'humiliation où je suis.

19. Diviserunt vestimenta mea sibi, et super vestem meam proiecerunt sortem.

20. Et tu, Domine, ne elonges te, fortitudo mea ad auxilium meum festina.

21. Erue a gladio animam meam, e manu canis unicum meam.

22. Serva me ab ore leonis, et a cornibus unicornium exaudias me.

COMMENTAIRE

passion. Ils l'observaient, de peur qu'il ne leur échappât (1), ou que ses disciples ne le délivrassent (2).

ÿ. 18. DIVISERUNT SIBI VESTIMENTA MEA, ET SUPER VESTEM MEAM MISERUNT SORTEM. On vit l'exécution littérale de cette prophétie, dans les habits de Jésus-Christ attaché à la croix, ainsi que l'Évangéliste lui-même nous en avertit (3). Les soldats se partagèrent en quatre parties l'habit de dessus, c'est-à-dire le manteau. Mais pour la tunique ou l'habit intérieur, qui était faite au métier et sans couture, ils ne voulurent pas la diviser, ils la tirèrent au sort. Ces soldats sont la figure des hérétiques, dit saint Jérôme. Ils voudraient bien déchirer et partager entre eux la tunique du Sauveur et l'unité de son Église; mais ils n'y sauraient réussir: *Volunt heretici scindere Ecclesiam; sed non possunt*. Que ceux qui veulent expliquer tout ce psaume de David, nous montrent en quelle occasion ceci fut accompli dans la personne de ce prince. On leur fera voir par les rabbins eux-mêmes (4), que jamais on n'usait de ce qui avait appartenu au roi. On avait pour tout ce qui était à lui, un respect souverain; au point qu'après sa mort, on brûlait devant son corps, son trône, son sceptre, sa couronne, ses habits royaux et tous les meubles qui lui servaient ordinairement. C'est ainsi que l'enseignent les rabbins. On pourrait peut-être à la rigueur leur contester le fait; mais on veut bien le supposer, puisqu'il se retourne contre eux.

ÿ. 19. TU AUTEM, DOMINE, NE ELONGAVERIS AUXILIUM TUUM A ME. C'est toujours Jésus-Christ sur la croix qui parle à Dieu son Père. Les Sep-

tante de l'édition romaine (5): *Et vous, Seigneur, n'éloignez point mon secours: soyez attentif à me secourir*. Saint Jérôme approuve cette manière de lire (6). Mais l'édition de Complute (7) et saint Augustin sont conformes à la Vulgate: Seigneur, ne différez point de venir à mon secours. C'est l'humanité qui parle à la divinité, et qui la prie de ne pas différer à la ressusciter, dit saint Jérôme.

ÿ. 20. ERUE A FRAMEA, DEUS, ANIMAM MEAM; ET DE MANU CANIS UNICAM MEAM. A la lettre: *Délivrez mon unique de la main du chien. Mon unique*, désigne ordinairement mon âme, ma bien-aimée. Ici elle semble plutôt marquer mon âme désolée (8), abandonnée, affligée. Délivrez-la, Seigneur, de l'épée, de la violence, de la malice des Juifs mes ennemis et de la gueule du chien; de ce peuple enragé, des Romains, des gentils, qui m'environnent et qui sont altérés de mon sang. Dans le sens mystique: Délivrez, Seigneur, votre Église de la fureur du démon, de la persécution des méchants et des impies (9).

ÿ. 21. SALVA ME EX ORE LEONIS; ET A CORNIBUS UNICORNII HUMILITATEM MEAM. Le lion peut marquer les Juifs et le *monocéros*, ou la licorne, les gentils; ou l'un et l'autre peuvent marquer les Juifs; car cela est assez arbitraire. C'est toujours Jésus-Christ qui prie son Père pour lui et pour son Église; et principalement pour cette dernière. Les Septante (10) lisent comme la Vulgate. Saint Justin martyr (11) et Tertullien (12), sous le nom de corne de la licorne ou du rhinocéros, entendent la croix de Jésus-Christ. Le Sauveur demande à son Père de le délivrer de ce supplice cruel et ignominieux.

(1) Basil. Euseb. Cæsar.

(2) Origen. Euthym.

(3) Johan. xix. 23. 24.

(4) Maimonid. Hylac. Melakim, cap. 2. Rab. Bechai Pharas. Schoph. Vide Ferrand. Præfat. in hunc Psalm.

(5) Ὡς δὲ, Κύριε, μὴ μακρύνῃς τὴν βοήθειάν μου, εἰς τὴν ἀντιλήψην μου πρόσωπός.

(6) Hieronym. ad Suniam et Fretell. et quædam antiq. Psaller. Latin.

(7) Ὡς δὲ, Κύριε, μὴ μακρύνῃς τὴν βοήθειάν σου ἀπ' ἐμοῦ.

(8) Muis, Pagn. Geier. Flamin. Hieron.

(9) Hieronym. Theodorct.

(10) Καὶ ἀπὸ χειρῶν μονοκερῶτων τὴν ταπεινώσων μου. Ils ont lu ἰνιγν au lieu de ἰνιγν.

(11) Justin. Dialog. cum Tryphone.

(12) Tertull. contra Judæos, cap. x. et lib. iv. contra Marcion. cap. xix.

22. Narrabo nomen tuum fratribus meis ; in medio ecclesie laudabo te.

23. Qui timetis Dominum, laudate eum ; universum semen Jacob, glorificate eum.

24. Timeat eum omne semen Israel, quoniam non sprevit, neque despexit deprecationem pauperis ; nec avertit faciem suam a me, et cum clamarem ad eum exaudivit me.

22. Je ferai connaître votre nom à mes frères ; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée.

23. O vous qui craignez le Seigneur, louez-le ; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob ;

24. Qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël ; parce qu'il n'a point méprisé ni dédaigné l'humble supplication du pauvre, et qu'il n'a point détourné de moi son visage, mais qu'il m'a exaucé lorsque que je criais vers lui.

23. Narrabo nomen tuum fratribus meis, in medio congregationis laudabo te.

24. Timeat Dominum laudate eum, universum semen Jacob glorificate eum, et timeat ab eo semen Israel :

25. Quia non sprevit, nec abominatus est humilitatem pauperis, neque abscondit faciem suam ab eo : et dum clamaret ad eum, audivit.

COMMENTAIRE

ŷ. 22. NARRABO NOMEN TUUM FRATRIBUS MEIS : IN MEDIO ECCLESIE LAUDABO TE. Jusqu'ici le psalmiste nous a représenté les sentiments de Jésus-Christ dans la douleur et dans les tourments ; ici il commence à nous décrire sa gloire, sa résurrection et la vocation des gentils. Après que j'aurai exécuté l'ouvrage que vous m'avez ordonné et que je serai sorti du tombeau, alors je publierai votre nom à mes frères, à mes apôtres, aux fidèles que j'assemblerai en votre nom dans mon Église, à ceux à qui je communiquerai la qualité d'enfants de Dieu et que je rendrai mes frères, par la foi et par le baptême (1). Mes fidèles, vos fils adoptifs recevront par ma bouche, la connaissance de vos vérités saintes, de vos mystères, de vos merveilles. C'est principalement après sa résurrection, que Jésus-Christ a donné à ses disciples le nom de ses frères (2), et que les apôtres ont osé prendre la qualité d'enfants de Dieu.

ŷ. 23. QUI TIMETIS DOMINUM, LAUDATE EUM... Juifs et gentils, réunis dans l'église de Jésus-Christ, louez le Seigneur, publiez ses merveilles, chantez ses louanges. Dans le Nouveau Testament (3), on désigne assez souvent ceux qui croyaient en Dieu et qui observaient les préceptes de la loi naturelle, sans être Juifs, sous le nom de *timeat Dominum*, ceux qui craignent le Seigneur. David semble marquer ici, sous cette dénomination, les païens, qui devaient se convertir et embrasser la foi chrétienne.

ŷ. 24. QUONIAM NON SPREVIT. Le chaldéen et le syriaque lisent comme l'hébreu.

Presque tous les mots de ces versets renferment une instruction particulière.

Jésus-Christ s'appelle le *pauvre* ou l'*affligé*, parce qu'il est mort dans le dépouillement de toutes choses et dans les douleurs.

Il dit à tous *ceux qui craignent le Seigneur de le louer*, et il entend une crainte digne du Seigneur, une crainte qui soit le commencement de la

sagesse, une crainte qui renferme le dessein et la résolution absolue de ne le point offenser. La *louange* qu'il exige d'eux est un aveu public de sa grandeur et de ses bienfaits ; aveu qui contribue à étendre la connaissance de ce souverain Être et bienfaiteur.

Jésus-Christ dit à *toute la race de Jacob de glorifier le Seigneur*, et il entend par la *race de Jacob* (4) les véritables enfants de la promesse, ceux qui imitent la foi de ce patriarche, ceux qui sont appelés à l'adoption divine, soit parmi les Juifs, soit parmi les gentils ; et ceux-là doivent *glorifier le Seigneur*. c'est-à-dire, traiter avec lui comme avec leur père, selon la parole de Malachie : *Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me rendez* (5) ? Tel est le partage des enfants soit naturels, soit adoptifs ; ils doivent ajouter l'amour à la crainte et glorifier aussi le Seigneur qui est leur père.

Jésus-Christ dit à *toute la race d'Israël de craindre le Seigneur*, mais d'une crainte accompagnée de reconnaissance (car c'est ce que signifie le verbe hébreu placé ici et différent de celui qui est à la fin du verset) : *toute la race d'Israël* ne signifie peut-être rien de plus que *toute la race de Jacob* ; mais peut-être aussi a-t-elle plus d'étendue, parce que le nom d'Israël était celui de toute la nation sainte. Il est certain que tous les fidèles des deux Testaments et de toutes les nations sont renfermés sous ce nom ; comme l'explique si bien l'Apôtre dans son épître aux Romains.

Mais pour quelle raison Jésus-Christ dit-il les trois choses qu'on vient de lire ? pourquoi ordonne-t-il de *louer*, de *glorifier*, de *craindre* le Seigneur ; trois devoirs d'ailleurs qui sont d'une si grande obligation pour tous les hommes ? C'est, 1° parce que *le Seigneur n'a ni méprisé ni rejeté l'humble prière du pauvre*, qui est Jésus-Christ lui-même. Cette première raison est admirable et pleine de l'instruction la plus consolante. Si Dieu a eu

(1) Rom. VIII. 29.

(2) Matth. XXVIII. 10.-Johan. XX. 17.-Rom. VIII. 15.-Galat. IV. 5.-Ephes. I. 5.-Hebr. II. 10. 12.

(3) Act. X. 2. 35 ; XIII. 16. 26.

(4) Rom. IX. 6. 7. 8. 9.

(5) Malach. I. 6.

25. Apud te laus mea in ecclesia magna ; vota mea reddam in conspectu timentium eum.

26. Edent pauperes, et saturabuntur ; et laudabunt Dominum qui requirunt eum ; vivent corda eorum in sæculum sæculi.

25. Vous serez, ô mon Dieu, le sujet de mes louanges dans une grande assemblée, je m'acquitterai de mes vœux en présence de ceux qui craignent le Seigneur.

26. Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés ; et ceux qui cherchent le Seigneur, le loueront ; leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

26. A te laus mea in congregatione multa : vota mea reddam coram timentibus eum.

27. Edent pauperes, et saturabuntur : laudabunt Dominum quærentes eum : vivet cor vestrum in seculum.

COMMENTAIRE

égard aux prières, à l'affliction, aux douleurs de Jésus-Christ ; c'est 1° pour animer la confiance de tous ceux qui souffrent, qui sont affligés, qui sont *pauvres* comme Jésus-Christ et après Jésus-Christ ; par conséquent, ils ont un grand motif pour louer, glorifier et craindre le Seigneur. C'est 2° parce que le Seigneur n'a pas détourné sa face de dessus le pauvre (Jésus-Christ lui-même). Il a paru quelque temps l'oublier, l'abandonner ; mais c'était pour lui laisser consommer le grand œuvre de la rédemption. Il l'a regardé enfin d'un œil favorable ; il l'a retiré du tombeau, il l'a fait asseoir à sa droite : motif essentiel de confiance pour tous ses fidèles disciples, puisqu'il leur a ouvert, par ses souffrances et par sa mort, l'entrée de la céleste patrie ; raison par conséquent de louer, de glorifier, de craindre le Seigneur. C'est 3° parce que le Seigneur a exaucé le pauvre (Jésus-Christ), lorsqu'il implorait son secours. Jésus-Christ a prié toute sa vie, il a prié au jardin des Olives, il a prié sur sa croix. Il n'avait pas besoin pour lui-même du secours de son Père, puisqu'étant le Verbe de Dieu il avait tout pouvoir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers ; mais il a prié pour nous obtenir cette abondance de grâces qui a changé la face du monde, il a prié pour nous donner l'exemple ; ses prières ont été exaucées, et il nous dit dans ce psaume de louer, de glorifier, de craindre le Seigneur à cause du succès de ces prières. Si l'on pouvait supposer que ces prières n'eussent eu aucun effet, quel serait notre état, quelles seraient nos espérances ? Il y a donc dans ces versets un fonds inépuisable d'instruction et de consolation. A la vue de Jésus-Christ oubliant, en quelque sorte, toutes ses douleurs pour ne s'occuper que de la gloire dont son Père couronne tous ses travaux, quels sentiments de reconnaissance pour Dieu et d'amour pour Jésus-Christ doivent s'élever ou plutôt se concentrer, pour ainsi dire, dans notre âme ?

ÿ. 25. APUD TE LAUS MEA IN ECCLESIA MAGNA. Dans l'église chrétienne et catholique, répandue dans toutes les parties du monde (1), où les vrais

adorateurs, les Israélites selon l'esprit, adorent Dieu en esprit et en vérité, et lui rendent un culte pur, digne de la souveraine Majesté. Jésus-Christ y loue son Père par la bouche de ses prêtres et de ses fidèles. L'Esprit saint forme dans leur cœur ces gémissements ineffables, auxquels l'oreille de Dieu ne peut être fermée. C'est de vous que me vient ce bonheur ; c'est par vous que j'ai mérité ces éloges : *A te laus mea*, comme lit saint Ambroise (2), après les Septante (3) ; ou comme lisent les psautiers de Rome et de Milan : *Apud te laus mihi*.

VOTA MEA REDDAM IN CONSPECTU TIMENTIUM EUM. Je viendrai dans votre saint temple, vous rendre les vœux que je vous ai faits durant ma disgrâce. On peut en ce sens l'entendre de David. Si l'on veut l'expliquer de Jésus-Christ, on dira qu'ayant promis qu'il chanterait les louanges de son Dieu dans l'Église, il dit ici qu'il exécutera ces promesses par la bouche de ses fidèles et de ses serviteurs (4). D'autres (5) l'entendent du mystère de l'eucharistie, qui est le vrai sacrifice de la loi nouvelle, offert tous les jours par Jésus-Christ à son Père, comme la plus parfaite reconnaissance de son souverain domaine et de son pouvoir infini.

ÿ. 26. EDENT PAUPERES, ET SATURABUNTUR. Dans les sacrifices d'actions de grâces, on avait coutume d'inviter ses amis, les pauvres, les lévites, et de leur donner à manger dans le parvis du temple ou aux environs. On leur distribuait des parts de la victime, dont on avait offert le sang, les graisses, sur l'autel du Seigneur (6). C'était des repas d'amitié et de réjouissance, complètement religieux, au moins dans l'intention du législateur. C'est à ces sortes de festins que le psalmiste fait ici allusion (7). Après ma délivrance, je monterai à votre tabernacle, je vous y offrirai mes victimes d'actions de grâces, j'y traiterai mes amis et je distribuerai à manger aux pauvres. Ils se réjouiront en votre présence et ils seront rassasiés. Ces sacrifices étaient des symboles du sacrifice eucharistique ; et les pères (8) ont entendu

(1) Vide Hieronym. — (2) Ambros.

(3) Les Septante : Παρά σοῦ, ὁ ἐκρινός; μού. etc.

(4) Theodoret. hic.

(5) Hieronym. August. Exposil.

(6) Deul. XII. 7. 12 ; XIV. 23 ; XVI. 10. 11 ; XXVI. 11. — Psal. CXV. 3. 4.

(7) Jans. Gandav. Corderius, hic. Bossuet, Muis, Geier.

(8) Theodoret. August. Hieronym. Euseb.

27. Remiscentur et convertentur ad Dominum universi fines terræ; et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium;

28. Quoniam Domini est regnum, et ipse dominabitur gentium.

29. Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ; in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram.

27. Les peuples des extrémités de la terre en garderont le souvenir, et se convertiront au Seigneur; et tous les peuples des nations seront dans l'adoration en sa présence;

28. Parce que la souveraineté est au Seigneur, et que c'est lui qui régnera sur les nations.

29. Tous les riches de la terre participeront à ce banquet, et fléchiront le genou; tous ceux qui descendent dans la terre tomberont en sa présence.

28. Remiscentur et convertentur ad Dominum omnes fines terræ; et inclinabunt se coram te universæ familiæ gentium;

29. Quoniam Domino est regnum, et dominatur gentibus.

30. Comederunt, et incurvaverunt se omnes pingues terræ: ante ipsum inclinabunt se omnes descendentes in pulverem qui animam suam non vivificavit.

COMMENTAIRE

ce passage en ce dernier sens. Dans les premiers siècles de l'Église, la célébration de l'eucharistie était accompagnée de semblables festins de charité, qui représentaient admirablement ceux dont nous parlons, et qui se faisaient sous la loi dans le temple du Seigneur. Les pauvres, en cet endroit, marquent les fidèles, les pauvres d'esprit, dont Jésus-Christ a dit qu'ils sont bienheureux et qu'ils seront rassasiés (1).

VIVENT CORDA EORUM IN SÆCULUM SÆCULI. Le cœur des pauvres sera dans la joie, et ils jouiront d'une longue vie. Ils ne seront point réduits à mourir de misère et de faim. Je les rassasierai des restes de mes victimes et de mes offrandes. Je leur donnerai si abondamment, qu'ils ne manqueront de rien. On l'explique plus naturellement de la nourriture du corps et du sang du Sauveur, que nous recevons dans l'eucharistie. C'est une nourriture divine et vivifiante, qui donne la vie à l'âme; non pas une simple vie temporelle, mais une vie spirituelle, qui est le gage de la vie éternelle: *Vivent corda eorum in sæculum sæculi*. C'est la nourriture des forts et des faibles, des riches et des pauvres, des grands et des petits. Chacun y trouve de quoi se rassasier. Mais les grands, les riches et les forts doivent devenir petits et humbles à leurs yeux, s'ils veulent y recevoir la bénédiction et la grâce. Au lieu de *corda eorum*, que les Septante, le chaldéen, le syriaque et saint Jérôme ont lu dans l'hébreu, on lit aujourd'hui (2) *vos carnis*. Ce qui ne change rien quant au fond, dans le sens du passage.

ŷ. 27. REMISCENTUR.... Tous les peuples qui apprendront les merveilles que vous avez faites en ma faveur, viendront en renouveler la mémoire en votre présence et dans votre temple: *Remiscentur*. Ils seront touchés à la vue de vos miséricordes et se convertiront à vous. Ils viendront

en foule vous adorer. On ne peut entendre cela de David qu'en faisant violence au sens; mais rien n'est plus clair, en l'expliquant de Jésus-Christ. Les peuples gentils sont venus en foule dans son Église, à la nouvelle des prodiges de sa vie, de sa mort, de sa résurrection. Les nations se sont assemblées et s'assemblent encore tous les jours, dans toutes les églises de l'univers, pour adorer Jésus-Christ, et pour faire la mémoire des mystères de sa vie et de sa mort, dans la célébration du saint sacrifice. Dans la suite de tous les siècles, on fera des fêtes solennelles dans l'église chrétienne, en mémoire de l'incarnation, de la naissance, de l'Épiphanie, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Au lieu de *familiæ gentium*, plusieurs anciens lisent (3) *patriæ gentium*, conformément au grec (4). Mais en grec, *πατρίαι* signifie des familles.

ŷ. 28. QUONIAM DOMINI EST REGNUM, ET IPSE DOMINABITUR GENTIUM. Le Seigneur est le maître des empires et le distributeur des couronnes (5). Il a établi David roi sur son peuple. Il a donné à Jésus-Christ, roi des rois, toute puissance au ciel et sur la terre (6). Il l'a rendu roi non seulement des Juifs mais des nations (7). Il a rassemblé dans son Église, et les fidèles de la Synagogue et ceux qui se sont convertis du paganisme (8).

ŷ. 29. MANDUCAVERUNT... On peut l'expliquer comme s'il y avait le futur. Les riches de la terre viendront, aussi bien que les pauvres, (verset 27), prendre part à mes sacrifices d'actions de grâces. Ils viendront au festin que je leur préparerai. Ils adoreront le Seigneur et reconnaîtront son domaine infini. Tous les mortels se prosterneront devant lui à mon occasion; ils admireront et sa puissance et sa miséricorde dans mon heureux rétablissement. C'est le sens qu'on peut lui donner, en le rapportant à David.

(1) Matth. v. 3.

(2) רבב וְחַי לְכַבֵּשׁ רַבב Les Septante. Ζήσωνται αὐτὰ καρδίαι αὐτῶν. Ils ont lu רבב וְחַי לְכַבֵּשׁ

(3) August. Psalter. Rom. Mediolan. Sancti German. Carnut.

(4) Les Septante: Πατρίαι αὐτῶν πατρίαι τῶν ἔθνων.

(5) Muis. — (6) Matth. xxvii. 18.

(7) Rom. iii. 29. An Judæorum Deus tantum? Nonne et gentium?

(8) Vide Theodoret.

30. Et anima mea illi vivet; et semen meum serviet ipsi.

31. Annuntiabitur Domino generatio ventura; et annuntiabunt cæli iustitiam ejus, populo qui nascetur, quem fecit Dominus.

30. Et mon âme vivra pour lui, et ma race le servira.

31. La génération qui doit venir, sera déclarée appartenir au Seigneur; et les cieus annonceront sa justice au peuple qui doit naître, qui a été fait par le Seigneur.

31. Semen serviet ei, narrabitur Domino in generationem.

32. Venient, annuntiabunt justitiam ejus populo genito, quia fecit.

COMMENTAIRE

Mais, en le prenant comme une prophétie de ce qui doit arriver après la résurrection du Sauveur. on peut dire avec les pères (1), que les riches, les apôtres, les plus parfaits d'entre les fidèles, les grands et les puissants du monde mangent et adorent Jésus-Christ dans l'eucharistie. Tous les fidèles l'y reconnaissent et lui rendent leurs hommages. Mais il n'y en a que trop de ces riches selon le monde, qui, comme le remarque saint Augustin, se contentent de manger et ne vont pas jusqu'à l'imitation. Ils mangent; mais ils ne sont point rassasiés comme les vrais pauvres, les pauvres d'esprit: *Manducaverunt corpus humilitatis Christi, nec sicut pauperes saturati sunt usque ad imitationem.* Au lieu de *pingues terræ*, les anciens psautiers (2) lisent *divites terræ*, les riches de la terre. C'est le même sens.

OMNES QUI DESCENDUNT IN TERRAM. *Tous ceux qui descendent dans la terre; dans le tombeau (3); l'hébreu (4), dans la poussière.* Tous ceux qui meurent, qui sont dans la poussière, adoreront Jésus-Christ. On peut l'expliquer des morts qu'il trouva dans le sein d'Abraham; ou bien (5), de tous les hommes mortels, qui viennent dans ce monde pour y être un jour réduits en poussière. Ils adoreront le Seigneur. et reconnaîtront les merveilles qu'il a faites en faveur de Jésus-Christ. Ou enfin (6): *Ceux qui descendent dans la poussière*, désignent les pauvres, ceux qui sont d'une condition basse et obscure; opposés à *pingues terræ*, les grands, les riches de la terre. Eusèbe entend ceci de l'adoration extérieure que l'on rendait à Dieu dans l'église chrétienne, en fléchissant les genoux et le front appuyé sur la terre.

ÿ. 30. ET ANIMA MEA ILLI VIVET, ET SEMEN MEUM SERVIET IPSI. Je ne veux plus désormais employer ma vie qu'à vous servir, et je ferai en sorte que ma postérité demeure éternellement attachée à vous. C'est David qui parle dans le sentiment de sa parfaite reconnaissance. Jésus-Christ peut dire la même chose avec encore plus de vérité, puis-

que tous les moments de sa vie ont été employés à procurer la gloire de son Père, et à exécuter ses volontés (7), et que son Église, sa postérité, ceux qu'il a régénérés par l'eau et par l'esprit, servent le Père en esprit et en vérité (8).

Le chaldéen porte: *Le Seigneur ne donnera point la vie au méchant; mais la race d'Abraham le bénira.* Ou, en l'expliquant de Jésus-Christ: Il n'a pas conservé sa vie; il l'a donnée pour nous; mais les impies, les méchants n'en profiteront point, son Église, au contraire, sa postérité le bénira (9). Enfin on peut le joindre au verset précédent et au suivant, de cette manière: *Tous ceux qui descendent dans la poussière du tombeau, se prosterneront devant lui; mais il ne leur rendra pas la vie pour cela.* (ÿ. 34). *La postérité qui le servira, publiera les louanges du Seigneur pour toujours.* Ou bien: *Mais ma postérité servira le Seigneur et annoncera ses louanges dans les siècles à venir.* Ce ne seront point les morts, ô mon Dieu, qui ressusciteront, pour venir annoncer vos louanges. Vous ne leur rendrez point la vie, quelques prières qu'ils vous en fassent. Ils demeureront dans la poussière du tombeau. Mais ceux qui vivent, la génération, la postérité, les hommes qui sont dans ce monde, vous serviront et annonceront vos grandeurs. Ce sens paraît assez naturel et conforme à plusieurs autres expressions de l'Écriture, où le prophète intéresse Dieu à la conservation des bons, par la vue des louanges qu'il en reçoit en ce monde (10). Symmaque (11): *Tous ceux qui descendent dans la poussière, se prosterneront en sa présence; et la postérité de celui dont l'âme vivra, servira le Seigneur.*

ÿ. 31. ANNUNTIABITUR DOMINO GENERATIO VENTURA... Le Seigneur a annoncé par les prophètes la génération future, c'est-à-dire, Israël de Dieu, la postérité d'Abraham selon l'esprit, l'église chrétienne. Les cieus, les prophètes, les apôtres nous ont prêché la justice du Seigneur. Jésus-Christ lui-même est descendu du sein du Père,

(1) Hieronym. August. Exposit. 1. Euseb.

(2) August. Psal. cr. Rom. Mediol. German.

(3) Ita Chald. Muis, Genebr. Cas'al. Vide et Hieronym.

(4) עַשְׂרֵי יְרֵי כַּ אַגְוִיל. Ἐἵς πρόσωπον αὐτοῦ καμψουσιν πᾶντες ὅτι καταβαίνοντες. εἰς γούν.

(5) Vide Genebr. Ferrand.

(6) Belgica Vers.

(7) Johan. viii. 29. Quæ placita sunt ei facio semper.

(8) Johan. iv. 23. 24.

(9) Isaï. liii. 10. Si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum.

(10) Psalm. vi. 6. et xiii. 24. 25. - Isaï. xxxviii. 18.

(11) Sym. Ἐμπροσθεν αὐτοῦ ἀλάσσοσιν ἅπαντες ὅτι καταβαίνοντες; εἰς κόνιν. Ὁὕ ἡ ψυχή ζήσεται, σπέρμα δὲ λατρώσει αὐτόν.

pour nous annoncer sa justice, à nous qui avons le bonheur d'être ce peuple prédit et formé par le Seigneur. Autrement (1) : *Annuntiabitur Domino generatio ventura*, peut signifier : La race à venir sera instruite de ce qui regarde le culte du Seigneur. Le Seigneur lui sera annoncé. On met ici : *Annuntiabitur generatio*, au lieu de : *Annuntiabitur Dominus generationi ventura* ; de même que dans l'Évangile (2) : *Pauperes evangelizantur*, au lieu de : *Pauperibus evangelizatur*. Symmaque (3) : *La race future sera inscrite au Seigneur dans le Livre*. Elle sera enregistrée dans la liste des serviteurs de Dieu. Nous avons rapporté dans l'article précédent un autre sens, qui paraît meilleur.

Ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni le syriaque, ni les Septante, ni plusieurs anciens psautiers latins ne lisent point *cæli* dans le second membre de

phrase, mais simplement : *Annuntiabunt justitiam ejus, etc.*

On peut croire qu'il y a une sorte de progression dans les deux derniers versets de ce psaume. Jésus-Christ déclare qu'il *vivra éternellement pour Dieu*, qu'il aura une *postérité* : ce sont les apôtres et les premiers fidèles ; que ceux-ci acquerront au royaume de Dieu une *autre génération* ; qu'on ne cessera point d'annoncer la justice de Dieu d'âge en âge, que les peuples qui naîtront de siècle en siècle connaîtront cette justice, et que Dieu sera connu pour l'auteur de toutes ces merveilles.

Ainsi, le Sauveur du monde, au sujet de son sacrifice, aurait prédit, par la bouche du prophète, la propagation de l'Église, la succession de l'enseignement, la gloire qui doit en résulter pour son Père, auteur de tant de merveilles.

(1) Vide Bellarmin. — (2) Matth. xi. 5.

(3) Sym. Ἀναγορεύεται ἐν βιβλίῳ τοῦ Κυρίου.

PSAUME XXII

*Dieu est le pasteur de son peuple : Il lui donne un festin abondant ;
il le comble de biens.*

Psalmus David.

Psaume de David.

PSALMUS XXIII. — 1. Canticum Davidis.

ARGUMENT

Il y a bien des sentiments divers sur les temps et l'occasion auxquels ce psaume a été composé. Le chaldéen l'explique des Israélites dans le désert. Dieu les y conduisait alors comme un pasteur et les nourrissait du pain du ciel. D'autres le rapportent aux persécutions que David souffrit de la part de Saül, lorsqu'il fut obligé de se retirer tantôt dans un désert, et tantôt dans un autre, n'ayant point d'autre appui, point d'autre ressource que la miséricorde du Seigneur, qui ne lui manqua jamais. Le P. Le Blanc le fixe au temps de la consécration de David pour roi. Ce jeune prince s'en étant retourné à son occupation ordinaire de paître les troupeaux de son père, en prit occasion de composer ce psaume, où il dit que Dieu est son pasteur. De Muis veut qu'il ait été composé lorsque David était en paisible possession de ses états, et délivré de tous ses ennemis. On n'y remarque ni plaintes, ni sentiments de douleur ou de crainte. C'est une âme tranquille et pénétrée de reconnaissance, qui y loue le Seigneur, et le remercie des faveurs et des grâces qu'il lui a accordées. Les pères l'expliquent mystiquement de Jésus-Christ, qui est le pasteur de son Église et de ses fidèles (1).

Saint Athanase (2) en fait l'application aux Juifs délivrés de captivité, qui rendent grâces à Dieu de leur liberté. Les versets 3, 4 et 6 favorisent ce sentiment. Les captifs y reconnaissent que Dieu a rappelé leurs âmes : *Animam meam convertit* ; qu'il leur a rendu la vie ; qu'il les a tirés de la captivité, comme du tombeau. Ils se représentent dans la Judée, comme dans des pâturages excellents. Ils déclarent qu'après les dangers qu'ils ont courus, et dont Dieu les a délivrés, ils n'ont plus rien à craindre. Enfin ils se promettent que la miséricorde du Seigneur ne les abandonnera jamais, et qu'ils demeureront pour toujours dans la maison du Seigneur. Le psaume est composé avec beaucoup d'art. On y voit deux allégories bien soutenues ; l'une, d'un pasteur, qui conduit son troupeau dans d'excellents pâturages ; l'autre, d'un hôte qui fait un festin à son ami. Nous suivrons dans le commentaire l'hypothèse proposée par saint Athanase.

1. Dominus regit me, et nihil mihi deerit :

1. Le Seigneur me conduit ; rien ne pourra me manquer.

Dominus pascit me : non deficiam.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DOMINUS REGIT ME (3), ET NIHIL MIHI DEERIT. C'est le peuple de retour de Babylone, qui parle. Le Seigneur est mon pasteur et je suis son troupeau : il m'a ramené dans mes anciens pâturages. Les pères entendent par ce pasteur, Jésus-Christ, qui nous conduit dans les pâturages de son Église et qui nous y nourrit de sa parole, de ses grâces, de ses sacrements, de son corps et de son sang précieux. Saint Grégoire le Thaumaturge (4) l'explique du bon ange qui servait de

gardien à David. Il en fait l'application aux anges gardiens de chacun de nous.

Il était naturel que David eût des idées de troupeaux, de brebis, de pâturage, de vie pastorale, ayant été berger jusqu'au temps où Dieu le choisit pour gouverner son peuple ; mais d'ailleurs il était la figure de Jésus-Christ qui s'est appelé le bon pasteur, et qui a souvent comparé ses fidèles serviteurs à des brebis. On ne peut guère douter que le prophète n'ait eu en vue ce divin

(1) Vide Didym. Euseb. Theodorct. August. Hieronym.

(2) Athanas. in Catena.

(3) August et Hieronym. in Comment. Dominus pascit me. Les Septante : Κύριος ποιμάσκει με.

(4) Grégor. Thaumaturg. Oral. Panegyrr. in Origen.

2. In loco pascuæ ibi me collocavit. Super aquam refectiois educavit me,

3. Animam meam convertit. Deduxit me super semitas justitiæ, propter nomen suum.

4. Nam, et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es. Virga tua, et baculus tuus, ipsa me consolata sunt.

2. Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages ; il m'a élevé auprès d'une eau qui me fortifie,

3. Il a fait revenir mon âme ; il m'a conduit dans les sentiers de la justice, pour la gloire de son nom,

4. Car, quand même je marcherais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi ; votre verge et votre bâton ont été pour moi le sujet d'une grande consolation.

2. In tuzuriis germ'nis accubare facit me, ad aquas requietatum deJucit me.

3. Animam meam convertit, ducit me per semitas justitiæ nomen suum.

4. Etiamsi ambulavero per vallem umbræ mortis, non timebo malum, quoniam tu mecum es : virga tua, et baculus tuus, ipsa consolantur me.

COMMENTAIRE

pasteur de nos âmes. Sous ce point de vue le psaume devient pour tous les fidèles une source de consolation. L'Israélite charnel, qui n'a pas reconnu que Jésus-Christ était son véritable pasteur, s'est égaré presque autant que les adorateurs des faux dieux. Le chrétien qui ne se laisse pas conduire par Jésus-Christ est l'esclave du monde et de ses passions. Or, il est impossible que, sous l'empire des passions et du monde, on ne manque de rien. Celui-là seul ne manque de rien qui a Dieu pour pasteur : qu'on cite un saint dans toute l'étendue des siècles écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, qui ait manqué de quelque chose, qui ait eu dans l'âme un sentiment d'amertume produit par le désir de ce qu'il n'avait pas, qui se soit cru malheureux par la disette des choses qu'il aurait estimé nécessaires à sa situation. Ce que nous disons ici c'est une affaire d'expérience. Il ne faut pas entreprendre de le prouver autrement. Dans tout le psaume, le prophète ne produit qu'une seule raison : c'est que Dieu le gouverne ; tout le reste est le détail des attentions bienfaisantes de ce bon pasteur.

ÿ. 2. SUPER AQUAM REFECTIONIS EDUCAVIT ME. Il continue dans sa métaphore : Il m'a mené paître sur un ruisseau d'un cours doux et tranquille, par opposition aux grandes eaux, aux eaux impétueuses des torrents et des grands fleuves. C'est là qu'il m'a mené pour m'abreuver, ou simplement pour paître, ou même pour me reposer pendant les ardeurs du jour. Les Septante (1) : *Il m'a nourri sur une eau de repos* ; comme celles de la fontaine de Siloé, dont parle Isaïe (2) : *Quæ vadunt cum silentio*, et qu'il oppose aux eaux rapides de l'Euphrate. Le Seigneur nous a tirés de Babylone, de ces eaux fortes et rapides, et il nous a ramenés dans nos anciens pâturages, sur les eaux de nos sources, qui arrosent nos vallons et nos campagnes de Judée. Les pères (3), sous le nom de ces eaux, entendent celles du baptême, ou les connaissances des vérités du salut (4).

ÿ. 3. DEDUXIT ME SUPER SEMITAS JUSTITIÆ PROPTER NOMEN SUUM. Mon retour, mon rappel de la captivité de Babylone, sont des bienfaits purement gratuits que je n'ai point mérités. Il m'a fait ces grâces, pour procurer la gloire de son nom et pour fermer la bouche à ses ennemis qui blasphémaient contre lui. D'autres commentateurs (5) l'expliquent autrement : *Il a fait revenir mon âme* ; il m'a fait revenir de l'évanouissement où la fatigue, la faim et la soif m'avaient réduit, en me donnant une nourriture et une boisson abondante, et en me conduisant doucement et tranquillement dans des voies droites et aisées : *Semitas justitiæ*.

ÿ. 4. SI AMBULAVERO IN MEDIO UMBRÆ MORTIS, NONTIMEBO MALA. Appuyé de votre assistance et sûr de votre protection, que puis-je craindre ? Si vous êtes mon pasteur et mon conducteur, qui pourra me nuire ? Quand je serais au milieu des ténèbres pareilles à celles de la mort, je ne craindrais rien. Ou bien : Après les dangers et les maux que j'ai évités par votre secours ; après cette affreuse servitude où nous étions réduits et dont vous nous avez tirés : que pouvons-nous appréhender ? Que ne devons-nous pas attendre de votre protection toute-puissante ?

VIRGA TUA ET BACULUS TUUS, IPSA ME CONSOLATA SUNT. Je ne crains ni les loups ravissants, ni les voleurs, parce que je sais que vous êtes en état de les repousser et de les réprimer. Votre houlette et votre bâton sont toute ma consolation, toute ma force. Quelques commentateurs (6) distinguent la verge du bâton. La verge frappe et corrige ; le bâton soutient et appuie. Dieu traite ses serviteurs avec la verge et le bâton. Il les corrige et les châtie, lorsqu'ils s'oublient de leurs devoirs ; il les console et les soutient dans leur faiblesse et dans leurs tentations. D'autres (7) veulent que la verge et le bâton soient mis ici pour des instruments de vengeance et de sévérité. Il châtie, il réprime, il frappe ses

(1) Les Septante : Εἰς τὴν ὕδατος ἀναπαύσεως ἐξέθερεψε με.

(2) *Isai.* viii. 6. Voyez aussi le psaume XLV. 4. 5.

(3) *Euseb. Theodoret. Euthym. Chrysost. Hieronym. August. Athanas.*

(4) *Euseb. Euthym. Nicephor. Hug. Carr.*

(5) *Ita Hieronym. Euseb. Geier Tig. Piscat. Rivet. Ferrand, olii.*

(6) *Hieronym. Muis.* — (7) *Origen. hic. August.*

5. Parasti in conspectu meo mensam, adversus eos qui tribulant me; impinguasti in oleo caput meum; et calix meus inebrians quam præclarus est!

6. Et misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ; et ut inhabitem in domo Domini, in longitudinem dierum.

5. Vous avez préparé devant moi une table, contre ceux qui me persécutent; et vous avez oint ma tête d'une huile sacrée. Que mon calice, qui a la force d'enivrer, est admirable!

6. Et votre miséricorde me suivra tous les jours de ma vie, afin que j'habite pendant de longs jours dans la maison du Seigneur.

5. Præparas coram me mensam, e regione hostium meorum: impinguasti in oleo caput meum, calix meus exuberans:

6. Verumtamen bonum et misericordia persequetur me omnibus diebus vitæ meæ, 7. Et habitabo in domo Domini in longitudinem dierum.

COMMENTAIRE

ouailles lorsqu'elles s'écartent et ne lui obéissent point.

Votre verge et votre bâton m'ont consolé ou *m'ont vengé*; ils m'ont défendu contre mes ennemis; ils m'ont mis en repos et en assurance contre leurs insultes et leurs surprises. La verge et la houlette des pasteurs sont plutôt pour défendre leurs troupeaux contre les bêtes farouches ou contre les voleurs, que pour en frapper leurs brebis, et, s'ils s'en servent pour frapper, ce n'est point en ce sens que ces instruments sont la consolation du troupeau; ils en sont plutôt la terreur.

§. 5. PARASTI IN CONSPECTU MEO MENSAM, ADVERSUS EOS QUI TRIBULANT ME. Le psalmiste se sert à présent d'une autre figure, pour exprimer la miséricorde que Dieu a exercée envers lui. Jusqu'ici c'était un pasteur, qui conduisait et qui protégeait son troupeau; ici, c'est un hôte qui accorde sa protection à son ami, contre ceux qui le persécutaient, et qui lui dresse une table, pour le nourrir dans sa défaillance. J'étais poursuivi par des ennemis cruels et avides de mon sang; les Chaldéens m'avaient persécuté, avaient ruiné mes villes, usurpé mon pays, ravagé mes terres; ils m'avaient même réduit en captivité et accablé de travaux. Dans cette extrémité, j'ai eu recours à mon Dieu; il m'a reçu dans sa maison, il m'a garanti des poursuites de mes ennemis, il m'a préparé un festin. Cette table, ce festin, figuraient le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ (1), que nous recevons à la table sainte; ou bien, elles marquaient les divines Écritures, qui sont le soutien et la nourriture de nos âmes (2).

IMPINGUASTI IN OLEO CAPUT MEUM. Dans les festins, l'on répandait ordinairement des parfums sur leur tête des convives. Une femme pieuse en répandit sur la tête de Jésus-Christ, lorsqu'il était à table à Béthanie chez Simon le lépreux (3). Dans une autre occasion, comme il

était à table chez un pharisien, une femme pécheresse répandit du parfum sur ses pieds: le pharisien en ayant été choqué, Jésus lui fit une espèce de reproche, de ce qu'il ne lui avait point répandu de parfum sur la tête (4), pendant que cette femme lui en avait arrosé les pieds. Cela prouve l'usage des Hébreux. Les pères (5), par cette huile de parfum, entendent le saint chrême, dont on se sert dans le sacrement de Confirmation.

ET CALIX MEUS INEBRIANS, QUAM PRÆCLARUS EST! Le mot d'enivrer, ne se prend pas toujours dans un sens littéral et odieux. Il marque souvent boire autant que la soif le demande, comme on l'a montré ailleurs (6). On dit figurément, enivrer ses flèches dans le sang (7); que la terre est enivrée de pluie (8), c'est-à-dire, qu'elle a été bien humectée et imbibée; car on ne s'enivre pas d'eau. Ces paroles: *Quam præclarus est!* ne sont point dans l'hébreu. Les Septante (9) les ont ajoutées pour remplir le sens, qui demeurerait suspendu. Leur leçon est assez différente de la Vulgate: *Que votre coupe qui m'enivre, est belle!* Plusieurs commentateurs et presque tous les anciens (10) lisent de même, *votre coupe*, au lieu de *ma coupe*. Mais cette dernière leçon est conforme à l'hébreu, aux Septante corrigés et à tous les anciens interprètes grecs, au rapport de saint Jérôme, dans sa lettre à Sunia et à Frétella.

§. 6. ET MISERICORDIA TUA SUBSEQUETUR ME OMNIBUS DIEBUS VITÆ MEÆ. J'espère que vous continuerez à me combler de vos miséricordes, tous les jours de ma vie. Ce n'est point pour un seul jour que vous me recevez à votre table; vous me promettez la même grâce pour tous les jours de ma vie. Ces paroles conviennent admirablement à un prêtre auparavant exilé, qui, de retour dans la terre de Juda et rétabli dans les fonctions de son ministère dans le temple, se voyait dans une heureuse abondance et, pour ainsi dire, à la table du Seigneur, pour tous les jours de sa vie. On

(1) Vide Theodoret. hic. Ambros. lib. de Elia et Jejunio, cap. 10.

(2) Vide Hieronym.

(3) Matth. xxvi. 6. 7.-Marc. xiv. 8.

(4) Luc. vii. 46.

(5) Athanas. Theodoret.

(6) Genes. xliiii. 34.

(7) Deut. xxvii. 42.

(8) Psal. lxiv. 10.-Isai. lv. 10.

(9) Καὶ τὸ πνεῦμα σου μεθύσασθαι με ὡσεὶ κρασίον.

Ils ont ajouté au §. 7. וְיָשַׁב אֶתְּךָ Verumtamen bonum, du §. 8.

(10) Ita Cyprion. August. Theodoret. Nicephor. Euthym. Psalter. Arab. Rom. Sixti V. Complut. Mediolan. Sancti German. Carnul.

peut dire à proportion la même chose, mais dans un sens plus relevé, des prêtres de Jésus-Christ, qui passent une vie sainte et innocente, dans l'exercice des vertus et dans l'offrande du divin sacrifice de la loi nouvelle. Saint Augustin (1) l'entend de la grâce de Jésus-Christ, qui nous prévient, en nous donnant la bonne volonté, puis qui nous suit et nous accompagne, afin que nous ne voulions pas inutilement : *Gratia Dei nolentem prævenit, ut velit ; volentem subsequitur, ne frustra velit*. La miséricorde nous prévient par la foi, dit saint Jérôme ; elle nous suit en nous faisant pratiquer les bonnes œuvres : *Prævenit per fidem ; subsequitur, in custodiendo mandata Dei*.

ET UT INHABITEM (2) IN DOMO DOMINI IN LONGITUDINEM DIERUM. Ceci s'entend fort bien des prêtres et des lévites, qui demeuraient presque toujours dans le temple, où ils étaient nourris et entretenus abondamment.

Au point de vue spirituel, c'est le fruit de la protection du Seigneur : sa miséricorde accompagne les hommes de bien durant tous les jours de leur vie, et elle les conduit enfin à l'éternité bienheureuse, à cette céleste Jérusalem où il n'y a ni douleurs, ni deuil, ni larmes, ni périls, ni combats. C'est aussi l'heureux effet qu'opère la table du Seigneur et la coupe délicieuse qu'il nous a préparée en cette vie.

(1) August. Enchirid. cap. 32.

(2) August., et Euseb. non legunt etc.: alii omittunt ut.

PSAUME XXIII

*Dieu, souverain maître de toute la terre, a choisi pour sa demeure le mont de Sion.
Qui est l'homme qui osera y paraître en la présence d'une si redoutable Majesté? Et
comment le temple lui-même, y recevra-t-il le Seigneur des armées?*

Prima sabbati, Psalmus David (1). Pour le premier de la semaine, PSALMUS XXIV. — I. Davidis cantum.
psaume de David.

ARGUMENT

Ce titre ne se lisait pas dans les colonnes des Hexaples ; mais seulement dans les exemplaires de l'édition commune des Septante (2). On croit qu'il fut ajouté par quelque Juif, dans l'opinion que le premier jour de la création avait commencé un dimanche ; ou même par quelque chrétien, qui le regarda comme une prophétie de la résurrection de Jésus-Christ (3), arrivée aussi le premier jour de la semaine. Mais si cette raison était bonne, pourquoi n'y mettre pas plutôt : *Quintâ Sabbati*, puisque l'Ascension de Jésus-Christ y est si distinctement marquée (4) ? La plupart des rabbins, et quelques-uns de nos commentateurs (5) croient qu'il fut composé par David, après que Dieu lui eut déclaré par Nathan, que le lieu où il voulait qu'on lui bâtît un temple, était Sion (6). D'autres (7) veulent qu'il ait été chanté dans la solennité du transport de l'arche de la maison d'Obédédôm dans le Tabernacle dressé dans Sion (8).

Les Juifs, cités par saint Justin martyr, dans son dialogue contre Tryphon, et par Ferrand, le rapportent au temps de la dédicace du temple de Salomon. Le rabbin Salomon *Yar'hi* ajoute que, dans cette circonstance, les portes du sanctuaire se fermèrent et se rouvrirent ensuite d'elles-mêmes, pour marquer en leur manière le respect qui est dû à la présence du Seigneur. Les trois dernières hypothèses qu'on vient de proposer, sont à peu près également probables ; et on peut les suivre dans le sens littéral et historique. Mais on doit y reconnaître un autre sens aussi littéral mais plus sublime, qui regarde la résurrection et l'Ascension du Sauveur.

Le psalmiste nous dit d'abord que, quoique Dieu soit Créateur et maître absolu de toute la terre, il a toutefois bien voulu, par un choix spécial, destiner la montagne de Sion, pour lui servir de demeure. Ensuite il demande quelles doivent être les qualités de ceux qui paraîtront devant la face de ce Dieu terrible et tout-puissant. Il exige pour cela l'innocence, la justice, la pureté de cœur. Enfin, comme s'il était présent à l'entrée triomphante de ce roi de gloire, il excite les portes du temple à s'ouvrir promptement et à faire honneur au Dieu des armées.

1. Domini est terra, et plenitudo ejus;
orbis terrarum, et universi qui habitant
in eo.

1. La terre et tout ce qu'elle con-
tient, est au Seigneur ; toute la terre
et tous ceux qui l'habitent sont à lui :

Domini est terra et plenitudo ejus :
orbis, et habitantes in eo.

COMMENTAIRE

§. 1. DOMINI EST TERRA, ET PLENITUDO EJUS.
Quoique Dieu, en sa qualité de créateur, soit maître de toute la terre et de ce qu'elle contient, cependant le pays de Juda est à lui par un titre spécial ; et, entre toutes les parties de ce pays, la

plus privilégiée est la montagne de Sion, où il a établi sa demeure et son temple. Avant la naissance de Jésus-Christ, tout le monde était plongé dans le désordre et abandonné en quelque sorte à l'empire du prince des ténèbres. A peine Dieu

(1) *Edit. Complut. Euseb. Athanas. Theodoret. Ψαλμός τῷ Δαυὶδ τῆς μιᾶς τῶν σαββάτων. Una sabbatorum.*

(2) *Theodoret. hic.*

(3) *Athanas. Theodoret. Aug. Eulhym.*

(4) *Jus'tin. Mart. Apolog. II. etc. - Dialog. cum Tryph.*

Nyssen. orat. de Ascens. Domini. - Hieron. ad Damas. - Chrysostom. in Ascens. Domini. al i plerique. hic ad v. 7. 8.

(5) *Rabb. Antiq. Kim'hi. Aben Ezra, Muis.*

(6) 1. *Par. xxii. 1. - (7) Rivet. Bossuet, du Pin, plerique alii.*

(8) *II. Reg. vi. 12. 13.*

2. Quia ipse super maria fundavit eum, et super flumina præparavit eum.

3. Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus?

4. Innocens inanibus et mundo corde, qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

2. Parce que c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers, et qui l'a établie au-dessus des fleuves.

3. Qui est-ce qui montera sur la montagne du Seigneur? Ou qui est-ce qui s'arrêtera dans son lieu saint?

4. Celui dont les mains sont innocentes, dont le cœur est pur; qui n'a point pris son âme en vain, ni fait un serment pour tromper son prochain.

2 Quia ipse super maria fundavit eum, et super flumina firmavit eum.

3. Quis ascendet in montem Domini, et quis stabit in loco sanctitatis ejus?

4. Mundus manibus, et mundus corde, qui non accepit in vanum animam suam, nec jurat dolose:

COMMENTAIRE

était-il connu dans la Judée. Mais depuis la prédication de l'évangile, le nom de Dieu est connu partout (1); partout l'empire de Jésus-Christ et le règne de la religion sont établis; partout le Père a des adorateurs en esprit et en vérité.

Ÿ. 2. QUIA (2) IPSE SUPER MARIA FUNDAVIT EUM, ET SUPER FLUMINA PRÆPARAVIT EUM. Voilà le titre de son domaine sur toute la terre. Il l'a créée et fondée sur les eaux. Il a élevé la surface de la terre au dessus des eaux. Il a fait sortir la terre et les montagnes, comme du sein de l'abîme, ainsi que le psalmiste s'exprime ailleurs (3): La terre a ses fondements et sa racine dans les eaux. Elle fut d'abord toute couverte et toute enveloppée sous cet élément. La main puissante du Seigneur l'en tira, dissipa les eaux et les reléqua dans les abîmes (4). Ou: Il les retient par sa toute-puissance et les empêche d'inonder de nouveau la terre (5). Voilà l'idée des anciens Hébreux. Ils regardaient la terre comme flottant et nageant sur les eaux, à peu près comme ces îles factices qui surnagent sur les lacs de la Chine, sans que leur pesanteur les fasse enfoncer. C'est l'idée que saint Jean Chrysostôme (6) s'était formée de la terre. Car il regarde avec raison, comme un des plus grands prodiges de la toute-puissance du Créateur, que la terre aussi grosse, aussi massive, aussi lourde qu'elle est, puisse subsister depuis tant de siècles, sans qu'elle soit ni submergée par son grand poids, ni pénétrée, amollie et réduite en limon par l'humidité, ni rongée par l'action de l'eau qui l'environne et la mine de toutes parts.

C'était l'opinion générale. Les anciens poètes nous représentent aussi la terre comme nageant dans l'eau qui l'environne de tous côtés (7):

Ipsa natat tellus Pelagi lustrata corona,
Cingentis medium liquidis amplexibus orbem.

Les découvertes ont bouleversé ces antiques systèmes pour augmenter ce prodige d'équilibre,

puisque la terre vogue au sein du vide, soutenue seulement par les forces mystérieuses de l'attraction.

Ÿ. 3. QUIS ASCENDET IN MONTEM DOMINI? Après avoir représenté la grandeur et la puissance du Créateur, il demande qui osera paraître en sa présence, et avec quelle disposition il faudra se présenter dans son temple et sur sa montagne sainte? Le malheur qui était arrivé aux Bethsamites (8), pour avoir seulement vu l'Arche à découvert, et la mort dont Oza fut frappé, pour l'avoir touchée (9), inspiraient ces pensées de frayeur. David en était plus pénétré qu'un autre, puisque d'abord il n'osa introduire l'Arche dans le tabernacle qu'il avait dressé dans son palais, mais qu'il la laissa quelque temps dans la maison d'Obédédôm.

Ÿ. 4. INNOCENS MANIBUS, ET MUNDO CORDE. Celui dont les actions sont justes et innocentes, qui garde ses mains pures du sang de ses frères, qui ne touche point à leurs biens, qui ne reçoit point de présents, ni pour rendre la justice, ni pour commettre l'injustice; qui règle toute sa conduite extérieure suivant la loi du Seigneur et les voies de l'équité: *Innocens manibus*. Et celui dont le cœur est pur de mauvais désirs, de mauvaises inclinations, de haine, d'hypocrisie, de jalousie; celui dont la foi est droite et dont la conduite est sans tache.

QUI NON ACCEPIT IN VANO ANIMAM SUAM, NEC JURAVIT IN DOLO PROXIMO SUO (10). Cette manière de parler, prendre ou recevoir son âme en vain, s'explique assez diversement. Pour les uns, elle signifie, la négliger, n'en prendre pas le soin qu'elle mérite, la mettre aux rangs des choses vaines, n'en pas faire l'usage que l'on doit; ne pas lui procurer les biens réels et solides, dignes de sa nature incorruptible et éternelle; pour les autres, celui qui blesse son âme par le péché, et qui ne fait pas de bonnes œuvres, reçoit son âme en vain,

(1) August. Hieronym. Theod. Eulhym.

(2) Les Septante. August. Euseb. Athanas. Psalm. Rom. Mediol. German. Carnul. etc., ne lisent pas: Quia.

(3) Psalm. LXXXIX. 2 Vide et Prov. VIII. 24. 25.

(4) Genes. 1, 9. etc. Psalm. CIII. 7.

(5) Job. XXXVIII. II. - Proverb. VIII. 29, etc. Amos V. 8. IX. 6.

(6) Chrysost. in Catena. Vide et Ferrand, hic.

(7) Manl. Astron. lib. IV.

(8) I. Reg. VI. 19. - (9) II. Reg. VI. 6. 7.

(10) Tertull. lib. II. adversus Marcion. legit: Innocens et purus corde, qui non accepit in vanum nomen Dei, et non juravit ad proximum suum in dolo.

5. Hic accipiet benedictionem a Domino, et misericordiam a Deo salutari suo.

6. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem Dei Jacob.

7. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

5. C'est celui-là qui recevra du Seigneur la bénédiction, et qui obtiendra miséricorde de Dieu son Sauveur.

6. Telle est la race de ceux qui le cherchent, de ceux qui cherchent la face du Dieu de Jacob.

7. Levez vos portes, ô princes ; et vous, portes éternelles, levez-vous, et le Roi de gloire entrera.

5. Accipiet benedictionem a Domino, et justitiam a Deo salutis suæ.

6. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem tuam. Jacob. Selah.

7. Elevate, o portæ, capita vestra, et elevate vos portæ perpetuæ : et introibit rex gloriæ.

COMMENTAIRE

dit saint Jérôme (1) ; comme aussi celui qui met son affection en des choses vaines, périssables, méprisables, suivant saint Augustin (2).

L'hébreu (3) s'explique de plusieurs manières : *Celui qui n'a point élevé son âme en vain* ; qui ne s'est point élevé et n'a pas mis sa confiance dans la vanité des choses de ce monde. Ou bien : *Celui qui n'a point porté son âme au mensonge*. Le même terme qui signifie la vanité, ou en vain, signifie aussi la fausseté et le mensonge. D'autres : *Celui qui n'a pas juré en vain par son âme*, par sa vie ; ou celui qui n'a pas juré faussement, en disant : Par ma vie ; ou, que je meure. C'est le vrai sens de ce passage. Les Hébreux juraient souvent par leur propre vie, ou par la vie de celui à qui ils parlaient. De là viennent ces manières de parler (4) : *Vivit anima tua, rex, si novi*. Ou : *Vivit Dominus, et vivit anima tua* (5). Par la vie du Seigneur et par la vôtre, etc. Saint Paul jure *par son âme* (6). Et le Seigneur lui-même juré par sa vie (7) : *Vivo ego in æternum*. Et ailleurs (8) : *Juravit Dominus in anima sua*. Et dans Jérémie (9) : *Juravit Dominus per animam suam*. Prendre son âme en vain, est le même tour de phrase que *prendre le nom de Dieu en vain*. Or ce dernier signifie jurer faussement par le nom de Dieu. Le premier doit donc marquer : jurer faussement par sa propre vie (10).

Quelques auteurs le rapportent à Dieu de cette manière : *Celui qui ne prend pas en vain son âme*, ou sa vie, c'est-à-dire la vie de Dieu : *Celui qui ne dit pas en vain, ou faussement : Vive le Seigneur !* Mais ce sens est trop forcé. Quelques autres traduisent : *Celui qui n'a pas pris mon âme en vain*. Comme si Dieu parlait de lui-même. Quelques exemplaires hébreux suivent cette manière de lire, qui est encore moins naturelle que la précédente. Dieu défend ici le mensonge et la fraude dans le serment : *Celui qui n'a pas juré*

faussement par sa vie et qui n'a point fait un serment trompeur à son prochain. Le texte hébreu ne lit point à son prochain ; mais le sens demande qu'on le supplée.

§. 5. HIC ACCIPIET BENEDICTIONEM A DOMINO. David semble avoir voulu, dans les versets précédents, faire l'éloge d'Obédédôm qui, ayant reçu l'Arche du Seigneur dans sa maison, fut comblé de bénédictions et de faveurs de la part de Dieu (11). Ce prince l'ayant appris, ne craignit plus de placer cette même Arche dans le tabernacle qu'il lui avait fait dresser. Il comprit que Dieu n'est terrible qu'aux pécheurs, aux présomptueux et aux téméraires ; et qu'au contraire il répand abondamment ses grâces sur ceux qui, comme Obédédôm, vivent dans la simplicité, dans l'innocence et dans la justice.

§. 6. HÆC EST GENERATIO QUÆRENTIUM EUM. Voilà quels doivent être ceux qui viennent au temple du Seigneur, et qui veulent se présenter devant sa face. C'est la conclusion de ce qu'il vient de dire, des qualités de ceux qui prétendent aux bénédictions du Seigneur et à l'honneur de paraître en sa présence. Sous cette idée, il nous dépeignait les vrais chrétiens (12), les fidèles serviteurs du Très-Haut, les véritables adorateurs en esprit et en vérité.

§. 7. ATTOLLITE PORTAS... Princes de Sion, premiers officiers du temple, princes des prêtres, ministres de la maison de Dieu, ouvrez les portes ; voici le roi de gloire, qui va faire son entrée dans le temple. Elle arrive cette arche si respectable, qui est le siège de la majesté du Très-Haut. Et vous, portes éternelles, portes sacrées, qui devez subsister éternellement, élevez-vous : ouvrez un espace assez vaste pour introduire le char de triomphe de ce Dieu des armées, accompagné de tout Israël, qui suit son char par hon-

(1) Hieronym. Qui nullis eam facibus peccaminum post baptismum maculavit ; ille in vanum non accepit animam suam, qui opera bona agit.

(2) August. hic. Ita Cassiod. et Theodoret.

(3) אוֹתִי לֹא נָשָׂא לְשׁוֹן נִשְׁוֹר, ou, נִשְׁוֹרִי. Hieronym. Qui non exaltavit frustra animam suam.

(4) Vide I. Reg. I. 20 ; XVII. 55 ; XX. 3. et II. Reg. XI. 11. et passim.

(5) Vide IV. Reg. II. 2. 4. 6. 30.

(6) II. Cor. I. 2. Ego testem Deum invoco in animam meam.

(7) Deut. XXXII. 40.

(8) Amos. VI. 8.

(9) Jerem. LI. 14.

(10) Ita Kim'hi, Muis.

(11) II. Reg. VI. 11. Benedixit Dominus Obédédôm, et omnem domum ejus.

(12) Hieronym. hic.

8. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.

9. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ.

10. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

8. Qui est ce Roi de gloire? C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur qui est puissant dans les combats

9. Levez vos portes, ô princes; et vous, portes éternelles, levez-vous, et le Roi de gloire entrera.

10. Qui est ce Roi de gloire? le Seigneur des puissances est lui-même le Roi de gloire.

8. Quis est iste rex gloriæ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.

9. Elevate, o portæ, capita vestra, et elevate vos, portæ perpetuæ: et introibit rex gloriæ.

10. Quis est iste rex gloriæ? Dominus exercituum, ipse est rex gloriæ. Selah.

COMMENTAIRE

neur : réchauffez-vous, dilatez-vous, élargissez-vous, afin que rien ne l'arrête. C'est ce que disaient les avant-coureurs de l'Arche, lorsqu'ils annoncèrent sa venue au temple de Salomon ou au tabernacle de Sion. Cette apostrophe aux portes, et ce commandement qu'on leur fait de s'élever et de s'agrandir, ont quelque chose de grand et de majestueux, qui convient admirablement à une pompe triomphale, où ordinairement le roi vainqueur est monté sur un char fort élevé, et accompagné d'une foule infinie de peuple et de guerriers.

Lorsque le prophète Isaïe (1) vit le Seigneur dans le temple, il remarque qu'au son de la voix des Séraphins qui criaient : Saint, Saint, Saint, *le haut de la porte fut ébranlé*, ou fut élevé, suivant les Septante (2), comme pour donner entrée au Seigneur avec son char. Amos (3) nous représente le Seigneur assis sur l'autel de son temple, prêt à descendre sur ses ennemis, et disant aux anges qui l'environnaient : Frappez les gonds et que le haut de la porte soit ébranlé; qu'il s'élève en quelque sorte, pour laisser sortir le Dieu des vengeances. Ici le Dieu des armées rentre triomphant dans son temple. Voilà pour le sens littéral et historique, dont on vit l'exécution sous David ou sous Salomon.

Les pères de l'Église, et l'Église même dans son office, ont pris dans tous les siècles ces paroles comme marquant l'Ascension du Sauveur. Cette manière de parler : *Portes éternelles, élevez-vous*, portent naturellement dans l'esprit l'idée des portes du ciel, lesquelles s'ouvrent, non pas comme les portes ordinaires, en s'avançant ou se reculant, mais en s'élevant en haut, comme nous concevons qu'il arriverait, si le ciel ouvrait deux

vastes battants, pour donner entrée, par exemple, à Jésus-Christ montant au ciel, ou à Élie, dans son char de feu. Homère (4) nous dit que les heures portières du ciel, en ouvrant ou en ferment les portes, en écartant ou en rapprochant les nuées épaisses qui lui servent de portes et de barrières. Mais ici nous concevons la chose autrement, comme on l'a dit. Jésus-Christ montant au ciel après sa glorieuse résurrection, vainqueur de la mort, du péché et du démon, accompagné des riches dépouilles qu'il avait tirées des enfers, suivi des âmes des saints patriarches et d'une infinité d'anges. Ceux-ci s'avancent à la porte du ciel, et, s'adressant aux anges qui étaient en dedans, ils leur crient d'ouvrir et d'élever les portes, car le roi de gloire arrive triomphant et doit entrer dans son royaume. Les anges du ciel, étonnés de cette nouvelle, demandent : Qui est donc ce roi de gloire? On leur répond du dehors, que c'est le Dieu des armées, le Seigneur tout-puissant; qu'ils se hâtent d'ouvrir les portes éternelles, afin que le roi de gloire fasse son entrée dans son palais (5).

γ. 8. QUIS EST ISTE REX GLORIÆ. C'est la réponse des anges qui étaient dans le ciel, et qui, selon quelques pères (6), n'avaient pas connu Jésus-Christ revêtu de notre humanité. Saint Jérôme est un de ceux qui sont de ce sentiment. Il en parle dans son commentaire sur Isaïe. Mais dans son commentaire sur ce psaume (7), il dit que les bons anges crient aux mauvais et à leur prince, qui est le démon, d'ouvrir leurs portes, qui sont la crainte et la cupidité; et que ces mauvais esprits leur répondent : Qui est donc ce roi de gloire? Nous ne reconnaissons point d'autre roi que le diable, qui est notre ciel et notre prince. Les bons anges leur répliquent : Ce roi

(1) *Isai.* vi. 4. *πῶς ἰδὼν*

(2) Les Septante : *Καὶ ἐπήρθη τὸ ὑπέρθυρον.*

(3) *Amos.* viii. 3. et ix. 1.

(4) *Homer. Iliad.* viii.

Ἦς ἐπὶ τέτραπται μέγας οὐρανός, οὐλύμπός τε.

Ἦν μὲν ἀνακλίναι πυλινὸν νέφος, ἢ δ' ἐπιθεῖναι.

(5) *Theodoret. Euseb.*

(6) *Justin. Dialog. cum Tryphone,* pag. 255. *Οἱ ἐν οὐρανῷ ἄρχοντες ἐώρων αἰετῆς, καὶ ἄτιμον τὸ εἶδος, καὶ ἄδοξον ἔχοντα αὐτον, οὐ γνωρίζοντες αὐτόν, ἐπυνθάνοντο τίς ἐστιν οὗτος, ὁ Βασιλεὺς τῆς δόξης;* *Theodoret hic.* *Καὶ μοι θαυμαζέτω*

μηδεὶ: ἄγνωτον ἀκουσάντων τῶν ἀοράτων δυνάμεων. Οὕτως γὰρ προΐσασι, οὐτὲ ἰοῦσι ἅπαντα, etc. Vide et Hieronymi, in Isai. lxxiii. Et Julii Firmic. Hoc angelis nescientibus imperatur; neque enim scire potuerunt, quando verbum Dei descendit ad terram.

(7) *Hieronym. hic.* *Tollite portas, etc. Vox angelorum bonorum, ad angelos malos, quorum princeps diabolus est. . . . Quis est iste rex gloriæ? Vox malorum demonum, ac si dicerent: Nos nostrum regem habemus diabolum, etc.*

de gloire dont nous parlons, est le Dieu fort et puissant qui a enchaîné et vaincu votre prince. L'auteur du commentaire sur l'épître aux Éphésiens (1), cité sous le nom de saint Ambroise, dit que les bons anges exhortent les mauvais, qui sont répandus dans l'air, ou leurs suppôts, qui sont sur la terre, à *élever leurs portes*, c'est-à-dire, à bannir de leur cœur le démon, qui est leur prince, et que les mauvais anges répondent avec insolence : Qui est donc ce roi de gloire dont vous nous parlez ?

D'autres pères, comme saint Athanase, croient que ce sont les saints, les patriarches, qui accompagnaient Jésus-Christ dans son Ascension, qui crient aux anges à la porte du ciel, d'ouvrir au roi de gloire, à Jésus-Christ, qui retourne triomphant, après avoir vaincu ses ennemis, et accompli la mission qui lui avait été ordonnée par son Père. C'est à ce dernier sens qu'il faut se tenir, ou à celui qui veut que les bons anges, qui accompagnaient Jésus-Christ, avertissent les autres anges qui étaient dans le ciel, d'ouvrir les portes, pour donner entrée à ce roi de gloire. Saint Jérôme propose un quatrième sens, comme si c'étaient les bons anges qui accompagnaient Jésus-Christ dans sa descente aux enfers, qui disent aux âmes qui y étaient détenues, de lever leurs portes et de sortir de là, parce que le démon était vaincu

DOMINUS FORTIS, ET POTENS : DOMINUS POTENS IN PRÆLIO. En un mot, c'est *le Dieu des armées*, ainsi qu'ils l'appellent au verset 10. *Dominus virtutum ipse est rex gloriae*. Le Dieu d'Israël prend souvent cette qualité de Dieu des armées ; et les Israélites étaient si accoutumés à vaincre, ayant pour eux le Dieu de Jacob, ou possédant son Arche dans leur armée, que rien ne leur était plus

extraordinaire que d'être vaincus. Jamais l'ennemi n'avait sur eux d'avantage, qu'ils ne se fussent rendus coupables de quelque infidélité. C'est ce que l'on remarqua visiblement sous Josué, dans l'affaire de Haï, après le vol commis par Achan (2). Et, sous le gouvernement du grand prêtre Héli, les Hébreux, ayant été repoussés par les Philistins, crurent que le moyen le plus sûr, pour gagner la victoire sur leurs ennemis, était de faire venir l'Arche dans leur camp (3). Ils ne savaient pas que le Seigneur était irrité contre les fils d'Héli. Les Philistins furent effrayés de la venue du Dieu des armées dans le camp d'Israël : *Qui nous délivrera, disaient-ils, de la main de ce Dieu si élevé, si terrible ?* Achior, dans Judith (4), reconnaît que les Israélites sont invincibles, tant qu'ils sont pieux et fidèles. Voilà quelle était l'opinion des Juifs et des étrangers, et ce qui faisait donner au Seigneur le nom de Dieu des armées et des victoires : Dénominations qui convenaient particulièrement à Jésus-Christ, après sa résurrection et dans son Ascension, lorsqu'il eut vaincu la mort, le péché, le démon, et réparé l'outrage que la désobéissance de l'homme avait faite à son Père.

Ce psaume était probablement chanté en chœur. Le chœur chantait les versets 1, 2. — Une voix : verset 3. — Une autre voix : verset 4. — Le chœur : versets 5, 6. Ces versets formaient la première partie ; ils étaient probablement chantés en gravissant le mont Sion ; puis, arrivé à la porte de la citadelle, le chœur reprenait : verset 7. — Une voix de l'intérieur : verset 8. *Quis est iste rex gloriae ?* — Le chœur : *Dominus fortis et potens* et le verset 9. — Une voix encore de l'intérieur : verset 10 *Quis est iste rex gloriae ?* — Le chœur : *Dominus virtutum (exercituum) ipse est rex gloriae*.

(1) *Ambrosi aster in Ep. ad Ephes. cap. III.*

(2) *Josue VII. 5. 6.*

(3) *I. Reg. IV. 3. 4. 7. 8.*

(4) *Judith. V. 24.*

PSAUME XXIV

*Prière d'un homme dans l'affliction. La miséricorde et la justice du Seigneur
ne manquent jamais à ceux qui espèrent en lui.*

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XXV. — I. Davidi.

ARGUMENT

IN FINEM, PSALMUS DAVID. *Pour la fin, psaume de David.* L'hébreu lit simplement : *A David* (1). Les Septante (2), et quelques anciens psautiers : *Psaume de David*. Il est bon de donner quelques renseignements sur ces petits détails ; parce qu'on en peut tirer des inductions générales pour l'autorité des titres des psaumes. Les Hébreux avaient certaines pièces en vers acrostiches, dont chaque vers commençait par une lettre, rangée selon l'ordre qu'elle tenait dans l'alphabet. Nous en comptons sept (3) dans le psautier. Ce psaume est le premier des acrostiches que nous ayons rencontré. Les rabbins ne conviennent pas de l'usage et de la fin de ces sortes de vers. Kim'hi soutient que l'on ne donnait cette forme qu'à des poésies, dont le sujet était important. D'autres prétendent qu'elles n'y avaient point d'autre but, que de soulager la mémoire de ceux qui voulaient les apprendre par cœur.

Grotius, toujours décisif, dit hardiment que c'était à l'usage des jeunes écoliers qui apprenaient à écrire. Le sens de ces sortes de pièces est moins suivi, moins lié que celui des autres, parce qu'ordinairement, à chaque vers, on commençait un nouveau sens. Il y a quelque dérangement dans les versets 2, 5, 18 et 22, de ce psaume (4). Mais on peut aisément y remédier, en commençant le second verset par : *In te confido, non erubescam* ; et le cinquième par : *Et doce me* ; et en ajoutant au commencement du 18^e : *Levez-vous et voyez* ; enfin en réduisant en un seul les versets 21 et 22, ou en renvoyant le verset 22 au psaume suivant ; ou enfin en prenant ce dernier verset, comme hors d'œuvre et comme une prière qui sert de conclusion à tout le psaume. La même anomalie existe dans le psaume xxxiii, qui est alphabétique comme celui-ci. Au reste, on peut juger par là du peu de soin qu'ont eu les Juifs de la conservation du texte sacré, surtout de celui des psaumes, qui est le plus difficile de toute l'Écriture ; le texte hébreu d'aujourd'hui est beaucoup plus défectueux, en bien des endroits, que l'ancien dont se servaient les Septante et même saint Jérôme.

Quant à l'origine et aux auteurs de ce psaume, on n'en peut rien dire de certain. Il est presque indifférent de le rapporter à David persécuté de la part de Saül et d'Absalom (5) ; ou aux captifs de Babylone (6). Ceux qui l'entendent de David chassé par Absalom, croient que *ce grand péché*, dont le prophète demande pardon dans le verset 11^e, est son adultère avec Bethsabée et le meurtre d'Urie. Le verset 21 lui est encore plus favorable, puisqu'il dit que *les bons et les innocents se sont rangés de son parti*. Dans tout le psaume, il relève la miséricorde et la fidélité du Seigneur. Il y expose sa propre confiance en lui. Ces caractères conviennent fort bien à David persécuté par son propre fils. Mais on y remarque aussi les sentiments d'un peuple captif, et opprimé par de nombreux ennemis ; un peuple qui reconnaît ses péchés, qui en gémit, qui met toute sa confiance en Dieu.

Enfin si l'on admet, comme faisant partie de ce psaume, le dernier verset, qui porte : *Seigneur, délivrez Israël de toutes ses tribulations* ; cette prière indiquera plutôt un prophète, qui demande la délivrance des maux communs de sa nation, qu'un prince qui désire son propre affranchissement. Et ce qu'on cite

(1) לַדָּוִד *Ita et Euseb. Τῷ Δαυίδ, et apud eum alii Interpretes : Του Δαυίδ.*

(2) Ψαλμός τῷ Δαυίδ. *Psalter. Carnul. utrumque : Psalmus David. August. et Theodoret. In finem Psalmus David.*

(3) Savoir les psaumes xxiv. xxxiii. xxxv. cx. cxi. cxviii. cxlvi.

(4) Le second commence par aleph א, et il doit com-

mencer par beth ב. Le sixième doit commencer par vav ו. Le dix-huitième devait être פ coph, et c'est un ק. Enfin le 22, est un ש phé, hors de sa place ; car la dernière lettre de l'alphabet est le ת thau.

(5) *Muis, Ferrand. du Pin. Theodoret. Nicephor.*

(6) *Origen. et Athanas. apud Daniel. Barber. et quidam apud. Theodoret.*

comme favorable à David persécuté par Absalom, se lit autrement dans l'hébreu : *Ma droiture et mon innocence me conserveront parce que j'ai espéré en vous*; au lieu de : *Les justes et les innocents se sont attachés à moi, parce que j'ai mis en vous toute ma confiance*. Les pères l'expliquent comme une prière de l'Église à Jésus-Christ, ou de Jésus-Christ à son Père, ou d'une âme fidèle et persécutée, à son Dieu et à son libérateur. On peut choisir parmi ces divers systèmes; car il n'y en a aucun qu'on ne puisse soutenir. Nous suivrons celui qui l'entend des captifs de Babylone. C'est l'avis d'un grand nombre d'exégètes et Du Contant de la Molette n'indique même pas qu'on puisse lui donner un autre sens.

1. Ad te, Domine, levavi animam meam.

2. Deus meus, in te confido; non erubescam.

3. Neque irrideant me inimici mei; etenim universi qui sustinent te non confundentur.

1. J'ai élevé mon âme vers vous, Seigneur;

2. Je mets ma confiance en vous, mon Dieu. Ne permettez pas que je tombe dans la confusion.

3. Ni que mes ennemis se moquent de moi. Car tous ceux qui vous attendent avec patience, ne seront point confondus;

Ad te, Domine, animam meam levo.

2. Deus meus, in te spero, ne pudore afficiar,

Ne exultent inimici mei de me.
3. Etiam omnes qui expectant te non afficientur pudore:

COMMENTAIRE

ŷ. 2. IN TE CONFIDO; NON ERUBESCAM (1). Dans le triste état où je suis, ô mon Dieu, j'ai humblement reconnu que c'était votre main qui m'avait frappé, j'ai confessé devant vous mes fautes; et, tout indigne que je suis de votre secours et de votre protection, je me suis pourtant adressé à vous: j'ai mis en vous toute ma confiance; ne permettez point, Seigneur, que mon espérance soit vaine; exaucez mes prières: délivrez-moi de cette longue captivité, où je gémissais depuis si longtemps.

Élever son âme vers quelque chose, signifie quelquefois désirer ardemment. Par exemple (2): *Ce peuple ne retournera point dans cette terre à laquelle il élève son âme*, qu'il souhaite avec tant d'ardeur. Et: *Rendez au mercenaire son salaire le même jour; car il élève son âme à cela* (3). Il attend cela avec empressement, n'ayant rien autre chose pour vivre. Cette même expression se prend aussi quelquefois pour élever son attention, mettre son espérance, adresser ses prières à Dieu. Par exemple (4): *Élevons nos cœurs et nos mains au ciel vers le Seigneur*. En cet endroit-ci, on le prend en l'un et en l'autre sens: *Seigneur, j'ai élevé mon âme vers vous*; je me suis adressé à vous par la prière; ou, je désire ardemment vous posséder et vous voir, comme autrefois, dans votre temple.

ŷ. 3. NEQUE IRRIDEANT ME INIMICI MEI. Que les Chaldéens ne viennent plus me demander tous les

jours avec insulte. Où est donc votre Dieu? Où sont vos belles espérances?

QUI SUSTINENT TE (5), NON CONFUNDENTUR. CONFUNDANTUR OMNES (6) INIQUA AGENTES SUPERVACUE (7). Ceux qui attendent l'effet de vos promesses, ne seront point frustrés dans leur attente. Mais au contraire ceux qui commettent le crime *en vain* (8), de gaieté de cœur et simplement pour avoir le plaisir de mal faire, ceux-là seront dans la confusion. Les Chaldéens qui se croient tout permis et qui abusent si insolamment contre nous de leur puissance, sans se mettre en peine de vous offenser, se verront bientôt abandonnés de vous et livrés à des ennemis puissants, qui vengeront sur eux les injures et les outrages qu'ils ont faits aux innocents. Si on lit: *Qu'ils soient confondus*, il faut le prendre comme une prophétie, ou une menace et non pas comme un souhait, dit saint Jérôme: *Non optando, sed prophetando dicit*.

Dans le premier verset, le prophète donne le modèle d'une véritable prière, qui est d'élever son âme à Dieu.

La prière ne consiste pas à réciter beaucoup de formules d'oraisons, mais à porter ses pensées et ses affections vers l'auteur de tous les biens.

La confiance en Dieu fait qu'on n'est confondu ni devant Dieu, ni devant les hommes. On ne l'est pas devant Dieu, puisqu'il promet son secours à ceux qui mettent leur confiance en lui: on ne l'est point devant les hommes, parce que, tôt ou tard, ils

(1) Les Septante. Complut. Theodorct. Euthym. addunt: Ἐπί τὸν αἰῶνα. In æternum.

(2) Jerem. xxii. 27.

(3) Deut. xxiv. 15.

(4) Thren. iii. 41.

(5) August. Psalter. Roman. Mediol. Carnul. S. German. Qui te expectant. Hebr. כל קוֹיךָ

(6) Omnes: Ce mot ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans les Septante, ni dans les anciens psautiers.

(7) August. Inique facientes vana. Psall. Rom. Iniqua facientes vane. Arnob. et Psall. Carn. Iniqui facientes vana. Mediol. Iniqua gerentes supervacue.

(8) Hebr. ריקים Hieronym. frustra, alií, gratis, abs re, sine causa, absque fructu, malitiose, temere. Græc. ἄπρακτοι. Athanas. legit: ἄπρακτοι. Indesinenter,

4. Confundantur omnes iniqua agentes supervacue. Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce me.

5. Dirige me in veritate tua, et doce me, quia tu es Deus salvator meus, et te sustinui tota die.

4. Que tous ceux qui commettent l'iniquité sans sujet, soient couverts de confusion. Montrez-moi, Seigneur, vos voies, et enseignez-moi vos sentiers.

5. Conduisez-moi dans la voie de votre vérité, et instruisez-moi, parce que vous êtes le Dieu mon sauveur, et que je vous ai attendu avec constance durant tout le jour.

Pudore afficientur prævaricantes sine causa. 4. Vias tuas, Domine, scire fac me, semitas tuas doce me.

5. Ambulare fac me per veritatem tuam, et doce me : quia tu es Deus salutis meæ, te expecto omni die.

COMMENTAIRE

rendront justice à l'innocence ; si ce n'est pas en cette vie, ce sera dans la vie future.

Ce que dit le prophète ; que *ceux qui attendent le Seigneur ne seront point confondus*, est souvent répété dans l'Écriture, notamment dans Isaïe : *Vous saurez que je suis le Seigneur et que ceux qui m'attendent, ne seront point confondus* (1). Mais il y a une grande instruction dans ce mot : *attendre le Seigneur*, ou *soutenir le Seigneur*, comme s'exprime notre version. Toute la science de la vie spirituelle est contenue dans cette expression : *attendre le Seigneur*. C'est 1° ne jamais désespérer de son secours, en quelque état que nous puissions nous trouver ; 2° ne pas nous impatienter, parce qu'il sait mieux que nous en quel temps son secours nous est le plus avantageux ; 3° veiller sur nous-mêmes, afin de nous trouver prêts pour le temps de sa visite ; 4° profiter de ses délais pour nous humilier, considérant que nous sommes indignes de ses faveurs ; 5° nous soutenir par la foi, par la lecture des livres saints : c'est là le fondement de notre confiance ; sans la foi et sans les oracles sacrés, notre espérance en Dieu ne serait qu'un préjugé, ou un enthousiasme.

On peut juger par là du tort que les ennemis de la religion font au genre humain. Indépendamment de leur révolte contre Dieu, ils ôtent aux hommes la seule consolation solide qu'ils puissent avoir en ce monde, et ils les abandonnent à leur propre misère, qui ne peut que les entraîner dans le désespoir.

ÿ. 4. VIAS TUAS, DOMINE, DEMONSTRA MIHI. *Seigneur*, faites-moi connaître la voie de vos commandements ; instruisez-moi de votre loi ; faites-moi marcher dans vos voies, ces voies étroites et peu connues (2). Plusieurs croient connaître vos voies et vos vérités dans la spéculation ; mais il y en a peu qui en sachent la vraie pratique ! Eusèbe et Théodore d'Héraclée, par ces voies, entendent les secrets de la Providence. Au milieu de nos peines, ô mon Dieu, nous serions consolés, si vous nous découvriez les secrets de votre Providence et vos desseins cachés sur les justes et sur

les méchants ; quand et comment vous châtierez ceux-ci et vous récompenserez ceux-là ; car il n'est pas possible. ô Dieu de justice, que l'impiété triomphe toujours, ni que le juste soit opprimé jusqu'à la fin. Autrement : Je sais, Seigneur, que *toutes vos voies sont miséricorde et vérité* (3), envers ceux qui observent vos lois, qui cherchent votre justice et qui espèrent en vous. Il est vrai que mes péchés sont grands et qu'ils mettent obstacle à vos faveurs ; mais, Seigneur, souvenez-vous de vos miséricordes, pardonnez-moi mes fautes et faites-moi ressentir les effets de votre bonté toujours confiante, exécutez les promesses que vous avez daigné nous faire de nous délivrer de notre captivité ; en un mot, *faites-moi connaître vos voies* et éprouver *votre miséricorde et votre vérité* (4).

ÿ. 5. DIRIGE ME IN VERITATE TUA, ET DOCE ME. Faites-moi voir l'effet de votre vérité et la certitude de vos promesses. Délivrez-moi de la captivité, suivant les prédictions que vous nous en avez faites par vos prophètes. Que nous puissions fermer la bouche à nos ennemis, qui nous demandent des preuves de la vérité de notre Dieu et de la fidélité de ses promesses. Faites voir que vous êtes mon Sauveur et mon libérateur, puisque je vous ai attendu pendant tous les jours de ma vie : *Qua tu es Deus Salvator meus, et te sustinui tota die*.

Dans les versets 4 et 5, le prophète expose ce qu'il désire d'être lui-même ; et, dans la suite, il déclare ce qu'il souhaite que Dieu soit à son égard. Il désire ici quatre choses :

1° *De connaître les voies de Dieu*, c'est-à-dire la conduite particulière qu'il doit tenir à l'égard de Dieu. Il ne peut pas être ici question de l'essence de la loi et du détail des commandements. L'auteur de ce psaume, quel qu'il soit, était trop instruit pour ignorer ces premiers principes du salut ; mais il savait que Dieu a des desseins particuliers sur chaque homme et sur tous les hommes : c'est ce que l'auteur désire de connaître.

(1) *Isaï. XLIX, 23.*

(2) *Alhanas, Didym. August. Hieronym.*

(3) *Vide ÿ. 10.*

(4) *Vide Ferrand.*

6. Remiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiarum tuarum quæ a sæculo sunt.

7. Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris. Secundum misericordiam tuam memento mei tu; propter bonitatem tuam, Domine.

6. Souvenez-vous de vos commisérations, Seigneur, et de vos miséricordes que vous avez fait paraître de tout temps.

7. Ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances; souvenez-vous de moi selon votre miséricorde, Seigneur, à cause de votre bonté.

6. Remiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiarum tuarum, quia a seculo sunt.

7. Peccatorum adolescentiæ meæ, et prævaricationum mearum ne memineris, sed secundum misericordiam tuam memento mei tu, propter bonitatem tuam, Domine.

COMMENTAIRE

2° *De distinguer les sentiers par où Dieu voulait qu'il passât.* Des sentiers sont des routes étroites : il ne suffit pas de connaître les voies de Dieu, il faut s'attendre à y trouver des difficultés et se préparer à les vaincre. L'auteur demande au Seigneur de l'instruire sur toutes les situations où il pourrait se trouver. Et cette prière convient à proportion à tous les hommes : elle convient aux jeunes gens pour le choix d'un état de vie. Ils doivent, du moins jusqu'à un certain point, connaître les difficultés de celui auquel ils se déterminent. Elle convient aux hommes mûrs, parce que c'est le temps des affaires, et qu'il n'est point d'affaire où il ne puisse se trouver de très grands embarras. Elle convient aux vieillards, parce qu'à cet âge toutes les misères de la vie se réunissent. Les *sentiers de Dieu* se trouvent donc partout ; la voie étroite est faite pour tous les hommes : celui que le Seigneur éclairera le mieux sur les difficultés de cette voie, sera le moins trompé et par conséquent le plus heureux.

3° *D'être conduit dans la vérité de Dieu.* Le prophète savait qu'en vain on s'engage dans les voies de Dieu, qu'en vain on en connaît toutes les difficultés ; si l'on n'est conduit par *la vérité*, c'est-à-dire si la lumière de la vérité ne dirige toujours les pas de celui qui parcourt cette carrière. C'est pour cela qu'il fait ici cette prière : *Seigneur, dirige-moi dans votre vérité*, ou, ce qui est la même chose, *selon votre vérité* ; en sorte que je ne m'écarte jamais de la route qui conduit à vous.

4° *D'être instruit par le Seigneur même dans la vérité.* Les autres maîtres sont souvent trompeurs ou trompés : Ils n'ont que des lueurs de connaissance. Le Seigneur seul est toute vérité et enseigne toute vérité.

A ces quatre demandes, il ajoute les motifs les plus capables de toucher le cœur de Dieu : *Parce que vous êtes mon Dieu, mon Sauveur, et que je vous ai attendu tout le jour*, c'est-à-dire constamment et sans relâche. Voilà trois motifs : c'est de Dieu seul qu'il attend son salut, c'est pour l'obtenir qu'il prie constamment, c'est

pour témoigner son obéissance, qu'il l'attend sans se lasser, sans murmurer de ses délais.

Ÿ. 6. REMISCERE MISERATIONUM TUARUM, QUÆ A SÆCULO SUNT (1). Après avoir relevé *la vérité* et la fidélité du Seigneur, il parle ici de *sa miséricorde* ; car, dans tout ce psaume, il ne perd point de vue ces deux attributs de Dieu. C'est le motif de toutes ses demandes. Vous avez toujours eu des bontés infinies pour votre peuple ; vous l'avez prévenu par vos bénédictions et vos miséricordes ; vous avez bien voulu vous engager à lui donner votre secours, lorsqu'il s'adresserait à vous ; vous lui avez fait cent fois ressentir les effets de votre puissance. Sommes-nous moins à vous que nos pères, ou nos maux sont-ils moindres que les leurs ? Souvenez-vous donc de vos miséricordes et de vos promesses, et délivrez-nous de cette longue et fâcheuse servitude.

Ÿ. 7. DELICTA JUVENTUTIS MEÆ, ET IGNORANTIAS MEAS NE MEMINERIS. Saint Augustin et quelques anciens psautiers lisent (2) : *Delicta juventutis meæ, et ignorantia meæ*. Ne vous souvenez point *des péchés de ma jeunesse et de mon ignorance*. Les péchés de la jeunesse sont ceux que l'on commet durant le feu d'une jeunesse inconsidérée, impétueuse et bouillante : *Confidentis audaciæ delicta*, dit saint Augustin ; et *les péchés d'ignorance* sont ceux qui se commettent, ou faute de lumières ou faute d'attention. Saint Jérôme, par les premiers, entend ceux d'avant le baptême ; et par les seconds, ceux qu'on commet après avoir reçu ce sacrement. D'autres veulent que le psalmiste ne marque qu'une même chose, c'est-à-dire les péchés de l'enfance, sous le nom de fautes de jeunesse et d'ignorance.

Quelques auteurs l'entendent du péché originel et de ceux que l'on commet avant le parfait usage de la raison. Le terme de la jeunesse n'est nullement fixe, quant à l'âge, chez les Hébreux. On donne souvent le nom de jeune homme à des personnes assez avancées en âge. Ici, les péchés de la jeunesse et les prévarications peuvent être synonymes, car souvent la seconde partie d'un

(1) August. Quia a sæculo sunt. Ita les Septante : Ὅτι ἀπὸ τοῦ αἰῶνος εἰσι.

(2) Psall. Roman. Germ. Carnul. I. es Septante : Ἀμάρτιαις νεότητος μου, καὶ ἀγνοίας μου.

8. Dulcis et rectus Dominus ; propter hoc legem dabit delinquentibus in via.

9. Diriget mansuetos in iudicio ; docebit mites vias suas.

10. Universæ viæ Domini, misericordia et veritas, requiruntibus testamentum ejus et testimonia ejus.

11. Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo ; multum est enim.

8. Le Seigneur est plein de douceur et de droiture ; c'est pour cela qu'il donnera à ceux qui pèchent, la loi pour rentrer dans la voie.

9. Il conduira dans la justice ceux qui sont dociles ; il enseignera ses voies à ceux qui sont doux ;

10. Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité pour ceux qui recherchent son alliance et ses préceptes.

11. Pour la gloire de votre nom, Seigneur, vous me pardonnerez mon péché, parce qu'il est grand.

8. Bonus et rectus Dominus : ideo docebit peccatores viam.

9. Ambulare faciet humiles in iudicio, et docebit humiles viam suam.

10. Omnes semitæ Domini, misericordia et veritas, custodientibus pactum ejus et testimonia ejus.

11. Propter nomen tuum, Domine, parce iniquitati meæ : quoniam multa est.

COMMENTAIRE

verset est la répétition de la première. Ou bien, ils sont opposés l'un à l'autre ; en sorte que les premiers marqueraient les péchés que l'on commet avant l'âge mûr, et les autres, ceux qui se font dans un âge rassis, et lorsque l'homme est plus capable de réflexion. On ne peut rien décider d'absolument certain sur cela.

ŷ. 8. DULCIS ET RECTUS DOMINUS : PROPTER HOC LEGEM DABIT DELINQUENTIBUS IN VIA. Le Seigneur ne veut la mort de personne ; il ne rejette jamais le pécheur qui retourne à lui ; il a toujours les bras ouverts, pour recevoir ceux qui se convertissent ; il les invite même à revenir à sa clémence ; il leur en ouvre le chemin et leur en fournit des moyens (1), selon saint Augustin. Il est plein de douceur ; mais aussi est-il plein d'équité. S'il a différé longtemps de punir, et s'il a usé d'une grande miséricorde, il usera aussi d'une extrême sévérité dans son jugement, contre ceux qui auront méprisé ses faveurs. Suivant saint Jérôme : Le Seigneur est doux, en nous promettant les récompenses éternelles ; il est droit, en rendant à chacun selon ses mérites ; il donne aux pécheurs qui l'offensent dans le chemin de la vie (2), la loi de la charité, qui nous réconcilie à Dieu, en nous faisant pardonner aux autres les fautes qu'ils ont commises contre nous.

ŷ. 9. DIRIGET MANSUETOS IN IUDICIO : DOCEBIT MITES VIAS SUAS. Le Seigneur, plein de bonté et de miséricorde, ne refuse son secours à personne. Nul ne périt avec lui, que ceux qui veulent périr. Il conduit dans les voies de la justice ceux qui le consultent avec humilité, ou qui le cherchent avec un cœur droit. Il montre ses voies, il enseigne ses préceptes, il découvre ses volontés à ceux qui sont doux et humbles de cœur. Ayez donc pitié de moi, ô mon Dieu ; écoutez mes prières, pardonnez mes offenses, tirez-moi de l'oppression.

ŷ. 10. UNIVERSÆ VIÆ DOMINI MISERICORDIA, ET VERITAS.... La miséricorde et la vérité du Seigneur ne sont ni limitées, ni affaiblies par la malice des hommes (3) ; mais Dieu n'en fait pas ressentir les effets également à tous, à cause des mauvaises dispositions de leur cœur. Ceux qui violent ses lois et qui foulent aux pieds son alliance, ne doivent attendre que les justes effets de sa rigueur. Ceux qui lui sont fidèles et exacts observateurs de ses lois, trouveront dans lui la *miséricorde et la vérité*, c'est-à-dire, une bonté prévenante, constante et fidèle à exécuter ses promesses. Il les préviendra de ses bénédictions et exécutera en leur faveur tout ce qu'il leur a promis. Voilà toute la conduite du Seigneur. C'est une loi dont il ne se départ jamais (4). Par la miséricorde et la vérité, saint Augustin entend les deux avènements de Jésus-Christ : le premier, dans sa miséricorde, pour sauver les hommes ; le second, dans sa vérité, pour les juger et pour les punir. Saint Jérôme pense à peu près de même : *Misericordia, quia non redemit ; et veritas, quia impios iudicabit.*

ŷ. 11. PROPTER NOMEN TUUM, DOMINE, PROPITIABERIS PECCATO MEO ; MULTUM EST ENIM. Ce grand péché est le péché originel, selon saint Jérôme : *Grande est generale peccatum, quod nisi Deus per baptismum delere dignetur, aliter non abluctur.* Selon d'autres, c'est le crime que David commit avec Bethsabée. D'autres l'entendent des souillures innombrables que l'on contracte pendant la vie. Il n'y a personne qui ne doive se reconnaître coupable d'une infinité de fautes : *Delicta quis intelligit ?*

Pourquoi le prophète dit-il que Dieu lui pardonnera son péché ou ses péchés, à cause de son nom ? c'est 1° parce que son nom sera glorifié par l'exercice et la manifestation de cette grande miséri-

(1) Euseb. Athanas. Theoderet. ad ŷ. 13. Kim'hi. R. Salom. Muis. Genebr.

(2) Aquil. φωτισει: ἀμαρτωλούς. Sym. Ὑποδείξει ἀμαρτανών σου ὁδόν.

(3) Hieronym. Ipsa misericordia æquis est librata ponderibus.

(4) Voyez Théodore, et le psaume LXI. 12. 13.

12. Quis est homo, qui timet Dominum? legem statuit ei in via quam elegit.

13. Anima ejus in bonis demorabitur; et semen ejus hereditabit terram.

14. Firmamentum est Dominus timentibus eum; et testamentum ipsius ut manifestetur illis.

12. Qui est l'homme qui craint le Seigneur? Il lui a établi une loi dans la voie qu'il a choisie.

13. Et son âme demeurera paisiblement dans la jouissance des biens, et sa race aura la terre pour héritage.

14. Le Seigneur est le ferme appui de ceux qui le craignent; et il leur donne sa loi et son testament pour se manifester à eux.

12. Quis est vir timens Dominum? docebit eum viam quam eligat.

13. Anima ejus in bono commorabitur, et semen ejus hereditate accipiet terram.

14. Secretum Domini timentibus eum, et pactum ejus ut scire faciat eos.

COMMENTAIRE

corde : c'est 2° parce que le nom de Dieu étant Dieu même, c'est la même chose que s'il disait : *Pardonnez-moi, parce que vous êtes Dieu, l'être infiniment grand, infiniment heureux, et qui n'a pas besoin de punir, pour se procurer de la gloire.*

Mais le prophète apporte-t-il comme un motif capable de toucher Dieu, l'énormité ou le nombre de ses péchés, en sorte qu'il autorise la pensée de ces pécheurs aveugles, qui disent : *Plus nous péchons, et plus Dieu aura lieu d'exercer sa miséricorde!* non, sans doute; mais il fait mention de la grandeur ou de la multitude de ses péchés, pour faire entendre que Dieu seul est capable de les effacer en vertu de son nom, c'est-à-dire, de son infinie miséricorde. Ceux qui attribuent ce psaume à David pensent qu'il indique ici les deux grands crimes qu'il avait commis envers Bethsabée et envers Urie. Ils lui avaient été remis quant à la peine. D'ailleurs il lui convenait de demander grâce, toute sa vie, pour des actions si odieuses.

ÿ. 12. QUIS EST HOMO QUI TIMET (1) DOMINUM? LEGEM STATUIT (2) EI IN VIA QUAM ELEGIT. Qui est celui qui doit attendre les faveurs de Dieu, et dont la postérité demeurera en paisible possession du pays? C'est l'homme qui craint le Seigneur et qui pratique ses lois. Celui-là seul peut se flatter d'un heureux retour dans la terre de ses pères, et se promettre d'y vivre dans la paix et dans la jouissance de ses biens. Que ceux qui rejettent la crainte du Seigneur et qui négligent l'observation de ses préceptes, ne croient pas éprouver les effets de sa miséricorde; elle est réservée à ceux qui la craignent et qui l'aiment.

ÿ. 13. ANIMA EJUS IN BONIS DEMORABITUR. Il jouira de l'héritage de ses pères. Il y vivra dans l'abondance, jusqu'à une heureuse vieillesse. Tout cela est une figure de l'éternité, des biens futurs et de la terre des vivants, que les Israélites selon l'esprit, les vrais fidèles attendent dans une autre vie. Les captifs de Babylone regardaient comme le souverain bonheur, de retourner dans leur

patrie. Les chrétiens parfaits se regardant en ce monde comme dans un exil, attendent avec empressement leur retour dans le ciel, qui est leur patrie.

ÿ. 14. FIRMAMENTUM (3) EST DOMINUS TIMENTIBUS EUM. Dieu destine ceux qui le craignent à la connaissance de ses lois. Ils ont par-dessus les autres hommes la glorieuse prérogative de connaître l'alliance du Seigneur et d'y être compris. Voilà le bonheur des vrais Israélites. Ils craignent le Seigneur; ils savent et ils observent les conditions de son alliance.

Rien de plus simple et de plus beau que cette observation du prophète : *Dieu est l'appui de ceux qui le craignent, ou bien le secret de Dieu est pour ceux qui le craignent, et c'est à eux qu'il révélera sa loi.* On a beau s'occuper des sciences qui regardent Dieu, approfondir les questions de la théologie, découvrir les sophismes de ceux qui attaquent la religion; on pourra encore être fort loin de Dieu; on pourra connaître très peu sa sainte loi: il s'agit ici d'une connaissance vive et pratique, telle que l'eurent les saints. Dieu fut leur appui, leur maître, et ils découvrirent dans sa loi des rapports inconnus aux savants. C'est la crainte de Dieu, le respect profond qu'on a pour lui, la fidélité à le prier humblement et constamment, qui attire ses lumières et sa protection. Il faut savoir gré à ceux qui défendent la religion contre les impies; mais de tant de livres composés pour les combattre, nul ne les convertira, tant qu'on ne les engagera pas à demander au Seigneur la volonté de croire, ou qu'on n'obtiendra pas cette grâce pour eux. On tâche bien de les ébranler par la crainte des jugements de Dieu; mais le coup d'œil de ces jugements les irrite, et ils n'hésitent même pas à les nier. La plupart des incrédules qui se sont convertis, avaient un commencement de bonne volonté, et c'était une très grande grâce que Dieu leur avait conservée; ils ont passé de là aux réflexions sur leur état présent et futur; puis ils

(1) August. Psalter. Rom. Mediol. S. Germ. Qui timeat?

(2) August. Psal. Mediol. Statuet.

(3) Aquila: Ἀνορθώσεων Κυρίου. Symmach. Οὐράνια Κυρίου. v^o col. Μυστήριον Κυρίου τοῖς φοβουμένοις αὐτόν.

v^o col. Κραταίωμα Κύριος τῶν φοβουμένων αὐτόν. Aquila: Κοί τῆν συνθήκην αὐτοῦ γνωρίσει αὐτοῖς. Testamentum, seu fœdus notum faciet eis. Ita et Sym.

15. Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos.

16. Respice in me, et miserere mei; quia unicus et pauper sum ego.

17. Tribulationes cordis mei multiplicatæ sunt; de necessitatibus meis erue me.

18. Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea.

19. Respice inimicos meos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me.

20. Custodi animam meam, et erue me; non erubescam, quoniam speravi in te.

15. Mes yeux sont toujours élevés vers le Seigneur, parce que c'est lui qui retirera mes pieds du piège qui m'est dressé.

16. Jetez vos regards sur moi, et ayez compassion de moi; car je suis seul, pauvre.

17. Les afflictions de mon cœur sont en grand nombre; délivrez-moi des nécessités où je suis réduit.

18. Regardez l'état si humilié et si pénible où je me trouve, et remettez-moi tous mes péchés.

19. Jetez les yeux sur mes ennemis; considérez combien est grande leur multitude, et combien est injuste la haine qu'ils me portent.

20. Gardez mon âme, et délivrez-moi; je ne serai point confondu, puisque j'ai espéré en vous.

15. Oculi mei semper ad Dominum: quoniam spero quod ipse educet e reti pedes meos.

16. Respice super me, et miserere mei quia unicus et pauper sum.

17. Angustiae cordis mei dilatatae sunt: ab angustiis meis educ me.

18. Vide afflictionem meam, et laborem meum, et parce omnibus peccatis meis.

19. Vide inimicos meos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me.

20. Custodi animam meam, et erue me: Ne confundar, quoniam speravi in te.

COMMENTAIRE

ont examiné les preuves de la religion: quelquefois ce n'ont pas été les plus fortes qui les ont frappés le plus. Dieu parlait à leur cœur; ils se sont rendus à sa voix, et ils sont entrés tout-à-fait dans le chemin de la foi, de la pénitence et même de la perfection. Dans tous les siècles de l'Église, on n'a converti les impies et les hérétiques que par la prière. Jésus-Christ le premier a prié pour le salut du monde; les apôtres l'ont imité; les saints de tous les âges ont marché sur leurs traces, et la foi qui subsiste encore sur la terre, est due au Sauveur qui intercède auprès de son Père et aux saints qui joignent leurs désirs à ses mérites. Dans un siècle aussi incrédule que le nôtre, ce serait une sage conduite de la part des pasteurs, que de recommander à leurs brebis fidèles la conversion des impies. Nous ne doutons pas que plusieurs ne rentrent dans la voie du salut, si les religieux, les vierges séparées du monde, les ecclésiastiques fervents, les saints de tous les états offraient tous ensemble à cette intention leurs bonnes œuvres.

ŷ. 15. OCULI MEI SEMPER AD DOMINUM. On a ici le modèle de l'oraison mentale: il ne s'agit que de tourner les yeux de l'âme, c'est-à-dire, l'attention de l'esprit et les affections de la volonté vers le Seigneur; de se présenter à lui comme un malheureux entouré de pièges, obsédé d'ennemis, et de mettre entièrement sa confiance dans la protection céleste. Ce qui fait qu'on tire peu d'avantages de l'oraison, c'est qu'on la fait trop rarement: le prophète, au contraire, vit toujours occupé de la présence de Dieu; trop superficiellement: le prophète dirige toute son attention vers cette sainte présence; trop hardiment: le prophète se regarde comme un pauvre, ou comme un esclave

dans ses fers; trop faiblement: le prophète ne doute pas que le Seigneur ne le délivre du piège qu'on lui a tendu. Il faut donc que nos oraisons soient fréquentes, animées, humbles et pleines de confiance. Nous devons aussi connaître les pièges qui nous environnent. Les plus dangereux sont ceux de nos passions, et c'est ce que nous ne pouvons trop représenter au Seigneur.

ŷ. 16. QUIA UNICUS, ET PAUPER SUM EGO. Je suis privé de tout secours, pauvre, affligé. Tels étaient les Israélites dans la captivité. Les Septante (1): *Je suis unique et pauvre*. Voyez ma pauvreté et l'abandon où je suis.

ŷ. 17. DE NECESSITATIBUS MEIS ERUE ME. C'est un puissant motif pour toucher le cœur de Dieu, que de lui représenter la pauvreté, la solitude, la détresse où l'on se trouve. Ainsi pria le publicain de l'Évangile. Cette prière, au reste, convient aux justes et aux pécheurs; aux justes, parce que, malgré leur justice, ils éprouvent en eux-mêmes des tempêtes terribles, des secousses de concupiscence, des penchants qui les désolent. Elle convient aux pécheurs, parce que leur état devient de jour en jour plus funeste: leurs liens se multiplient, leurs passions se fortifient, leur conscience s'endurcit contre les remords: situation déplorable: heureux encore le pécheur qui la sent et qui s'en humilie.

ŷ. 18. VIDE HUMILITATEM MEAM, ET LABOREM MEUM. Que mon humiliation et ma peine m'obtiennent le pardon. Recevez-les comme une hostie d'expiation.

ŷ. 19. ODIO INIQUO ODERUNT ME. Les Chaldéens nous traitent en ennemis et nous haïssent sans raison. Image des ennemis du salut, des démons qui tyrannisent leurs malheureuses victimes.

(1) Les Septante: *Μονογενής; καὶ πτωχός; ἔπιμι.* *Aquila: Μοναχός; Symmach. Μονός;*

21. Innocentes et recti adhæserunt mihi, quia sustinui te.

21. Les innocents et ceux qui ont le cœur droit, sont demeurés attachés à moi, parce que je vous ai attendu avec patience.

21. Perfectio et rectitudo custodiant me, quoniam te expecto.

22. Libera, Deus, Israel ex omnibus tribulationibus suis.

22. O Dieu, délivrez Israël de toutes ses afflictions.

22. Redime Deus Israel ex omnibus angustiis ejus.

COMMENTAIRE

ÿ. 21. INNOCENTES ET RECTI ADHÆSERUNT MIHI. Je parle au nom des justes : Écoutez, Seigneur, leurs prières et les miennes, ayez pitié de notre malheur commun. D'après l'hébreu, mon innocence et ma droiture ne me serviraient de rien, si je m'appuyais sur moi-même et sur mes propres mérites; mais, comme je n'espère qu'en vous et que je suis persuadé que je n'ai de justice et de

piété qu'autant que vous m'en avez donné, ma confiance ne peut être ni fausse, ni trompeuse, ni téméraire.

ÿ. 22. LIBERA, DEUS, ISRAEL EX OMNIBUS TRIBULATIONIBUS SUIS. Tirez-le de tous les maux qu'il endure dans la captivité. Saint Augustin et les anciens psautiers (1) : *Délivrez-moi, ô Dieu d'Israël, de tous mes sujets d'afflictions.*

(1) *Psalter. Roman. Carn. Sancti German.* Libera me, Deus Israel, ex omnibus tribulationibus meis.

PSAUME XXV

Prière d'un juste qui demande à Dieu qu'il lui rende justice, et qu'il le tire de la compagnie des méchants.

In finem, Psalmus David.

Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS XXV. — I. Davidi.

ARGUMENT

L'hébreu, les Septante, saint Augustin, Eusèbe lisent seulement *David* au titre de ce psaume. La plupart des commentateurs (1) croient qu'il fut composé pendant que David, persécuté par Saül, était réfugié chez les Philistins ou chez les Moabites, et que ses ennemis publiaient contre lui diverses calomnies ; par exemple, qu'il était rebelle à son prince et infidèle à son Dieu ; qu'il participait à l'idolâtrie et aux superstitions des étrangers, auprès desquels il se retirait. Il prend ici Dieu à témoin du contraire, et de l'ardeur qui le consumait de revoir bientôt le tabernacle et l'autel du Seigneur. Quelques anciens (2) le rapportent aux captifs de Babylone, qui témoignent à Dieu le désir qu'ils ont de retourner bientôt dans leur patrie, pour y revoir les cérémonies du temple, et pour y offrir leurs sacrifices au Seigneur. Les pères (3) en font l'application à l'Église persécutée, qui s'adresse à Jésus-Christ, et le prend à témoin de l'injustice de ses ennemis. On peut aussi le regarder comme une formule de prière, que les prêtres ou les lévites employaient, lorsqu'ils entraient en fonctions, témoignant à Dieu leur éloignement de toute sorte d'injustice, et leur ardeur pour son service.

Nous croyons que ce psaume et les deux suivants n'en doivent faire qu'un seul ; ou du moins, qu'ils sont du même temps, et composés pour le même sujet. Ils contiennent les vœux et les prières que les lévites captifs à Babylone, faisaient pour retourner en leur pays, et pour y exercer dans le temple du Seigneur les fonctions de leur ministère. Ils sont comme la suite naturelle du psaume xxiv. Le dernier verset de ce psaume : *Délivrez, Seigneur, Israël, de toutes ses afflictions*, qui est hors du nombre des vers acrostiches qui le composent, revient parfaitement au sujet des psaumes xxv, xxvi et xxvii et surtout avec ces paroles du psaume xxvii, 9 : *Sauvez votre peuple, ô mon Dieu, et bénissez votre héritage : Servez-leur de pasteur, et élevez-les pour toujours* ; et avec ces autres du psaume xxvi, 13 : *J'espère voir et posséder les biens du Seigneur, dans la terre des vivants, c'est-à-dire, dans le pays d'Israël*. Ce sont les paroles d'un homme en exil, éloigné de sa patrie, qui désire et qui espère y retourner bientôt.

De plus les versets 6 et 7 du psaume xxv ont un rapport sensible aux 7 et 8 du psaume suivant. Ici le psalmiste dit que son plus ardent désir est de voir la beauté de la maison de Dieu, et de faire, un jour, entendre sa voix dans ce saint lieu, en y publiant les merveilles du Seigneur ; au psaume suivant, il dit qu'il ne demande qu'une seule chose à Dieu : C'est de demeurer dans sa maison sainte tous les jours de sa vie, et de contempler la beauté et la magnificence de son temple. Dans le psaume xxv, 6, il dit qu'il a lavé ses mains parmi les innocents, qu'il environnera l'autel du Seigneur, et qu'il y fera entendre sa voix ; dans le psaume xxvi, 6, il dit de même qu'il environnera l'autel de son Dieu, et qu'il y immolera une hostie de louanges, qu'il y entonnera des cantiques. Dans l'un et dans l'autre, il se plaint de la malice, des violences et des calomnies de ses ennemis ; mais au psaume xxv, il semble en appeler au jugement de Dieu des calomnies et des insultes des Chaldéens ; et au psaume xxvi, il parle avec plus d'assurance, comme ayant reçu intérieurement une promesse de son retour. Il ne laisse pas de continuer ses prières dans le psaume xxvii. Il y rend grâces à Dieu, comme étant déjà hors de danger, et le prie de sauver son peuple, de le bénir et de le multiplier. Tel est l'abrégé et le but de ces deux psaumes.

(1) Theodoret, Muis, Ferr, Flamin. alii.

(3) August. Athanas. Hieronym. alii.

(2) Origen. Hesych. Heracleot. in Calen. Barbari.

1. Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum, et in Domino sperans non infirmabor.

2. Proba me, Domine, et tenta me ; ure renes meos et cor meum.

3. Quoniam misericordia tua ante oculos meos est, et complacui in veritate tua.

1. Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans mon innocence, et, ayant mis mon espérance dans le Seigneur, je ne serai point affaibli.

2. Éprouvez-moi, Seigneur, et sondez-moi ; brûlez mes reins et mon cœur.

3. Parce que votre miséricorde est devant mes yeux, et que je me plais dans votre vérité.

Judica me, Domine : quoniam ego in perfectione mea ambulavi, et Domino fisus sum : non nutabo.

2. Proba me, Domine, et tenta me, funde renes meos et cor meum :

3. Quoniam misericordia tua coram oculis meis est, et ambulavi in veritate tua.

COMMENTAIRE

¶ 1. JUDICA ME (1), DOMINE, QUONIAM EGO IN INNOCENTIA MEA INGRESSUS SUM. Vous êtes témoin de mon innocence, de ma simplicité, de ma droiture (2), ô mon Dieu ; jugez-moi, prenez ma défense, vengez-moi. Il n'appartient qu'à une âme pure et assurée de son bon droit, d'en appeler à Dieu. Ce n'est point un juge que la faveur, l'intérêt ou la passion soient capables de corrompre, ou que l'erreur ou l'ignorance puissent séduire.

NON INFIRMABOR. Je ne serai point ébranlé, ému, chancelant (3). J'espère que vous ne permettez point que je succombe à mes ennemis, ni que je sois frustré dans mes espérances.

¶ 2. PROBA ME, DOMINE, ET TENTA ME ; URE RENES MEOS ET COR MEUM. Mettez-moi à telle épreuve qu'il vous plaira, ô mon Dieu : faites-moi passer par le feu, comme on y fait passer les métaux pour les épurer ; je ne crains pas que vous trouviez dans moi de la dissimulation ; je suis sûr de mon innocence, au moins devant les hommes ; car devant vous, ô mon Dieu, qui peut se vanter d'être pur ? Autrement : Éprouvez-moi, Seigneur, non pour vous assurer de ce que je suis ; vous me connaissez mieux que je ne me connais moi-même ; mais pour me faire connaître aux autres et pour me découvrir ce que je suis (4). Exposez-moi au feu des afflictions, et purifiez-moi des souillures et des affections terrestres. Cette prière, en ce dernier sens, convient très bien aux prêtres du Seigneur et aux lévites, qui étaient dans la captivité. Le psalmiste compare cet état à l'épreuve que l'on fait des métaux par le feu. Les reins et le cœur marquent les affections et les pensées (5). Embrassez-les du feu du Saint-Esprit, de ce feu que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qu'il veut voir s'enflammer de plus en plus en nous (6).

¶ 3. QUONIAM MISERICORDIA TUA ANTE Oculos MEOS EST. J'ose le dire, ô mon Dieu : je ne crains point vos épreuves ; je souhaite de vous montrer

à nu le fond de mon cœur ; je vous fais la confession des plus secrètes dispositions de mon âme ; je suis continuellement occupé de la vue de vos miséricordes et de votre fidélité à exécuter vos promesses. Cette double considération m'a soutenu dans mon exil, m'a consolé dans ma disgrâce, m'a conservé dans le respect, dans la crainte, dans l'amour et dans la confiance que je dois avoir pour mon Seigneur. Autrement : Je m'en rapporte volontiers à votre jugement, ô mon Dieu ! parce que j'ai mis ma confiance en votre miséricorde et en votre vérité. Je ne crains point, sous un tel juge, ni d'être opprimé par la calomnie, ni d'être condamné injustement.

Je n'ai jamais perdu de vue votre miséricorde et je me suis toujours occupé de votre fidélité à garder vos promesses. C'est ce qui m'a soutenu dans toutes les positions de ma vie. J'ai dit : Dieu, plein de miséricorde, n'abandonnera pas ceux qui espèrent en lui, et il n'oubliera pas les promesses qu'il a si souvent faites à ses serviteurs, de les délivrer et de les tirer de cette captivité. Quelques auteurs l'entendent ainsi : Je me suis toujours proposé votre miséricorde et votre vérité pour règle de ma conduite. J'ai tâché d'imiter l'une et l'autre dans le règlement de ma vie ; d'être bon, clément, miséricordieux envers mes frères, et de ne les tromper jamais par de fausses paroles.

COMPLACUI IN VERITATE TUA. Il n'y a que la *vérité de Dieu* où l'on puisse mettre sûrement ses complaisances : car la vérité des hommes est trop sujette à l'erreur et à l'inconstance. La *vérité de Dieu* est la fidélité de ses promesses consignées dans la sainte Écriture, c'est elle qui nous assure que Dieu est toujours prêt à faire miséricorde : ce qui doit nous donner un amour ardent pour les livres saints, c'est que la *vérité de Dieu* y brille partout. La vérité qui s'y manifeste nous garantit la vérité qui y est couverte de voiles. C'est bien

(1) וַיִּשְׁעַן Les Septante : Κρίνον με. Quidam, Κρίνον μοί. Scol. Hesych.

(2) Aquil. Ἐν ἀπλότητι. Symm. Ἐν ἀμωμότητι.

(3) Les Septante : Roman. Edit. Οὐ μὴ σαλεύθω. Complut. Οὐ μὴ ἀσθενήσω. August. Non movebor. Psalter. Sancti German. Non erubescam. Hebr. Non vacillabo.

Aquil. Οὐκ ἀνοήσω. Non deficiam. Sym. Οὐ περιτραπίσομαι. Non titubabo.

(4) August. Exposit. II. Ure delectationes, ure cogitationes, igne verbi tui, calore spiritus tui.

(5) Hieronym. hic.

(6) Luc. XII. 49.

4. Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo.

5. Odivi ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo.

6. Lavabo inter innocentes manus meas, et circumdabo altare tuum, Domine;

4. Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité; et je n'entrerai point dans le lieu où sont ceux qui commettent l'iniquité.

5. Je hais l'assemblée des personnes remplies de malignité; et je ne m'assiérai point avec les impies.

6. Je laverai mes mains dans la compagnie des innocents, et je me tiendrai, Seigneur, autour de votre autel;

4. Non sedi cum viris mendacibus, et cum occultantibus se non introivi.

5. Odi cœtum malignantium, et cum impiis non sedeo.

6. Lavi in innocentia manus meas, et circumdedi altare tuum, Domine;

COMMENTAIRE

le propre de la vérité d'être incompatible avec le faux; mais il ne s'ensuit pas que toute vérité doive être sensible et manifeste. Il suffit d'être assuré que la vérité est quelque part, pour se déterminer à la croire et à la suivre, quoiqu'on ne la comprenne pas. Abraham ne douta pas que sa postérité ne dût égaler les sables de la mer et les étoiles du firmament, quoiqu'il eût reçu l'ordre de sacrifier le fils unique en qui et pour qui cette promesse avait été faite. C'était un mystère pour lui que cette postérité future, et il ne laissait pas d'y croire, en s'en rapportant à la puissance divine, pour la manière dont cette postérité aurait lieu.

§. 4. NON SEDI CUM CONCILIO VANITATIS; ET CUM INIQUA GERENTIBUS NON INTROIBO. J'ai évité la compagnie des méchants et des impies. Le caractère d'un ministre du Seigneur est la vérité, la candeur, la justice. Il ne suffit pas qu'il soit exempt des défauts contraires à la droiture et à la sincérité; il doit en éviter même les apparences, et fuir la compagnie de ceux qui ne sont pas ce qu'il doit être lui-même.

§. 5. ODIVI ECCLESIAM MALIGNANTIUM (1). Je hais les assemblées des méchants en général, et, dans le cas présent, si ce psaume a été composé à l'époque de la captivité, je hais celle des Chaldéens, leurs superstitions, leur idolâtrie; j'évite leur compagnie, etc.

§. 6. LAVABO INTER INNOCENTES MANUS MEAS, ET CIRCUMDABO ALTARE TUUM. Les Juifs lavaient fort souvent leurs mains, comme nous l'apprend l'Évangile (2). Laver ses mains parmi les innocents, signifie vivre et manger avec des personnes d'une vie réglée, pure et sans tache. On ne se mettait pas à table sans laver ses mains (3). David

disait (4) qu'il ne daignait pas manger avec les superbes et les méchants. L'auteur du psaume dit donc ici qu'il a évité la compagnie et la table des Chaldéens; qu'il n'a pas daigné manger, ni laver ses mains avec eux, de peur de se souiller par l'usage de leurs viandes impures; mais qu'il a recherché la compagnie de ceux de ses frères qui avaient conservé la pureté de leur âme, et qui évitaient, comme lui, de participer aux festins des Babyloniens. Tels étaient Daniel (5), et ses compagnons, Tobie (6), et quelques autres, qui ne voulurent point goûter des viandes ni du vin des gentils, au milieu desquels ils vivaient. Il ajoute qu'il *environnera l'autel du Seigneur*; c'est-à-dire, que, s'étant conservé pur et sans souillure durant sa captivité, il aura un jour la satisfaction de remplir sans reproche les devoirs de son ministère, dans le temple de son Dieu à Jérusalem; honneur dont les prêtres souillés et apostats furent exclus.

Les Juifs lavaient aussi leurs mains avant la prière, et avant de monter au temple. Aristée (7) assure que les Septante allaient tous les matins laver leurs mains et faire leurs prières, avant de s'appliquer à l'étude et à l'interprétation de la loi. Et comme on leur demandait pourquoi ils ne faisaient leurs prières, qu'après avoir lavé leurs mains, ils disaient que cette action était un symbole de leur innocence, et que, comme l'eau lave les souillures extérieures, ainsi cette cérémonie extérieure marquait la pureté de l'âme. C'est apparemment dans cet esprit que Pilate lava ses mains, pour marquer extérieurement qu'il se déchargeait du sang de Jésus-Christ (8).

Dans ces sortes de phrase, les mains marquent les œuvres (9); c'est comme si le psalmiste disait: Je me rendrai digne de servir à votre autel. Je

(1) *August. Psalter. Roman. et Carnut.* Odivi congregationem malignorum.

(2) *Marc.* vii. 3. Pharisei et omnes Judæi, nisi crebro laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum. Et a foro, nisi baptizantur, non comedunt, etc.

(3) *Matth.* xv. 2.

(4) *Psal.* c. 5. Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam.

(5) *Dan.* i. 8. Proposuit Daniel in corde suo ne pollueretur de mensa regis, etc.

(6) *Tob.* i. 12. Cum omnes comederent ex cibis gentium, iste custodivit animam suam, et nunquam contaminatus est in escis eorum.

(7) *Aristæus de Sept. Interph.*

(8) *Matth.* xxvii. 24.

(9) *August. hic.* Lavas manus quando pie cogitas de operibus tuis, et innocenter vivis coram oculis Dei. *Hieron.* In bonis operibus lavabo, quæ peccatis ante sordebant. Lavabo manus, id est opera; lavabo per lacrymas, per baptismum, per pœnitentiam.

7. Ut audiam vocem laudis, et enarrem universa mirabilia tua.

8. Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.

9. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam ;

7. Afin que j'entende la voix de vos louanges, et que je raconte toutes vos merveilles.

8. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire.

9. Ne perdez pas, ô Dieu, mon âme avec les impies, ni ma vie avec les hommes de sang,

7. Ut audire facerem vocem confessionis, et enarrarem omnia mirabilia tua.

8. Domine, dilexi habitaculum domus tuæ, et locum tabernaculi gloriæ tuæ.

9. Ne congreges cum peccatoribus animam meam, et cum viris sanguinolentis vitam meam.

COMMENTAIRE

ne contracterai aucune souillure, qui puisse m'exclure de l'exercice de mon ministère. On sait que, parmi les Juifs, les souillures du corps et celles que l'on contractait par l'attouchement d'une chose, ou d'une personne souillée, d'un mort ou dans les funérailles, excluaient du ministère actuel du temple. L'idolâtrie et la participation aux sacrifices des idoles, excluaient pour toujours du sacerdoce, comme on le voit dans Ézéchiël, XLIV, 12, 13. Les prêtres et les lévites qui voulaient conserver leur rang et leurs privilèges, devaient donc éviter avec un très grand soin toutes ces sortes de souillures extérieures. Les prêtres de la loi nouvelle doivent, à beaucoup plus forte raison, éviter tout ce qui peut causer la moindre impureté à leur âme ; car toutes ces précautions pour conserver la pureté des prêtres, n'étaient que des symboles de l'innocence intérieure que Dieu exige de ses ministres.

ŷ. 7. UT AUDIAM VOCEM LAUDIS (1), ET ENARREM UNIVERSA MIRABILIA TUA. Je me présenterai dans l'innocence et dans la pureté autour de votre autel, et je prendrai plaisir aux chants de vos lévites, qui annoncent vos louanges et qui publient vos merveilles. Dans le temple, en effet, les prêtres seuls offraient les sacrifices. Les lévites étaient occupés à la garde des portes et à chanter les louanges du Seigneur, ou de la voix ou avec les instruments de musique ; ils étaient rangés autour de l'autel des holocaustes, pendant que les prêtres y faisaient brûler les victimes solennelles. L'auteur du psaume, ou celui dont on y exprime les sentiments, dit, suivant l'hébreu, *qu'il fera entendre sa voix, et qu'il annoncera les merveilles du Seigneur* dans son saint temple, après le retour de la captivité. Cela insinue qu'il était plutôt lévite, que prêtre.

ŷ. 8. DOMINE, DILEXI DECOREM DOMUS TUÆ. Un prêtre du Seigneur doit être transporté de la beauté de la maison de Dieu. Il doit aimer tendrement et solidement l'Église, soutenir ses intérêts, prendre son parti, défendre son honneur avec une vigueur sacerdotale. Mais ce qui doit l'occuper davantage, est d'y faire régner Jésus-

Christ dans les cœurs des fidèles, d'y conserver la pureté de sa doctrine et de sa morale, et de vivre lui-même d'une manière digne de Dieu et de son ministère. Le plus grand malheur de l'Église vient de ses mauvais ministres. S'ils aimaient véritablement la beauté de cette Épouse de Jésus-Christ, ils se garderaient bien de la déshonorer par leur mauvaise conduite. En cet endroit, *la beauté de la maison de Dieu*, à l'égard des Juifs, peut marquer l'arche d'alliance, à qui l'on donne souvent ce nom dans l'Écriture (2), ou c'est une réminiscence de la beauté du temple de Salomon.

Le lévite, ou le prêtre, auteur du psaume, témoigne au Seigneur qu'il n'a point de plus grand désir, que de se voir en état de le servir et de demeurer dans son temple. Les prêtres et les lévites servaient régulièrement par tour dans la maison du Seigneur. Ils y venaient chacun à leur rang, des lieux de leur demeure ; et, après leur temps de service, ils s'en retournaient chez eux à la campagne ou dans leurs villes. Ils s'en trouvaient toutefois qui, par une dévotion ou un attrait particulier, choisissaient pour toujours leur demeure dans le temple. Moïse avait accordé à ces lévites de bonne volonté, le privilège de recevoir en tout temps leur rétribution dans le temple, sans aucune diminution de ce qu'ils pouvaient avoir de leur patrimoine à la ville ou à la campagne (3). Il semble que l'auteur de ce psaume aurait souhaité être du nombre de ces ministres, qui étaient attachés par inclination, pour toujours, au service du Seigneur. Que ne puis-je, ô mon Dieu, passer le reste de mes jours dans votre temple, n'ayant d'autre occupation que votre service !

ŷ. 9. NE PERDAS CUM IMPIIS, DEUS (4), ANIMAM MEAM, ET CUM VIRIS SANGUINUM VITAM MEAM. Que je ne meure point comme ces impies et ces homicides, que vous frappez dans votre colère avant leur temps. Ne m'enveloppez point dans leur perte et dans leur malheur. Que je puisse jouir de la consolation de revoir ma chère patrie et votre sainte maison !

(1) *August. Psalter. Roman. Mediol.* Laudis tuæ. Les Septante : Α' ἠψαλαῖς; ἠψα.

(2) *Vide 1. Reg. iv. 22. - Psal. LXXVII. 61.*

(3) *Deul. xviii. 6. 7. 8.*

(4) *Deus*, ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans les Septante, ni dans saint Augustin.

10. In quorum manibus iniquitates sunt, dextera eorum repleta est muneribus.

11. Ego autem in innocentia mea ingressus sum; redime me, et misereere mei.

12. Pes meus stetit in directo; in ecclesiis benedicam te, Domine.

10. De qui les mains sont souillées d'iniquité, et dont la droite est chargée de présents.

11. Pour moi, j'ai marché dans mon innocence; daignez me racheter et avoir pitié de moi;

12. Mon pied est demeuré ferme dans la droiture de la justice; je vous bénirai, Seigneur, dans l'assemblée des peuples.

10. Quorum in manibus est prævaricatio, et dextera eorum plena est muneribus.

11. At ego in perfectione mea ambulabo, propterea redime me, et misereere mei.

12. Pes meus stetit in rectitudine: in ecclesiis benedicam Domino.

COMMENTAIRE

Quand le prophète demande de n'être pas enveloppé dans le malheur des impies et des hommes de sang, il entend certainement le malheur éternel au sortir de cette vie. Il savait très bien que plusieurs de ces ennemis de Dieu ne sont point punis en cette vie; plusieurs même jouissent jusqu'à la fin des avantages de la fortune. S'il ne s'agissait que de son bien-être sur la terre; s'il demandait de n'être pas soumis dans ce monde aux fléaux de la justice divine, comme les méchants; il aurait dû supposer, comme une vérité prouvée par le fait, que tous les pécheurs reçoivent dès cette vie les châtiments de leurs crimes: et c'est ce que des preuves contraires réfutaient visiblement. Il s'agissait donc très certainement de la vie future; il demande d'être séparé des impies, de n'être point confondu avec eux, de n'avoir pas le malheur de faire une fin semblable à la leur. Par là il demande le bienfait de la persévérance finale; mais comme une pure grâce de la bonté divine. Cette grâce ne peut jamais se mériter, parce que nulle bonne œuvre ne peut obtenir de Dieu, par justice, que le moment de la mort arrive lorsqu'on est dans l'état de la grâce sanctifiante. Dieu est maître absolu de ce moment décisif; il a déterminé le nombre de nos jours, et il nous laisse ignorer le dernier, afin que nous veillions sur tous, et que nous ne nous rassurons sur aucuns.

Ÿ. 10. IN QUORUM MANIBUS INIQUITATES SUNT, DEXTERA EORUM REPLETA EST MUNERIBUS. Ne me traitez point comme ces impies, dont les mains sont toujours prêtes à répandre le sang et à commettre l'iniquité, et dont la droite est remplie des présents qu'ils ont reçus pour récompense de leur injustice et de leur violence; ou qu'ils sont disposés de donner aux juges, pour les corrompre et pour opprimer l'innocent (1). C'est le vrai sens du texte. L'hébreu (2) *Scho'had*, ne signifie pas une offrande que l'on fait à Dieu; mais un présent que l'on reçoit, ou que l'on donne pour capter la bienveillance de quelqu'un. Le psalmiste oppose

à tout cela l'intégrité de sa conduite: *Ego aulem in innocentia mea ingressus sum.*

Ÿ. 12. PES MEUS STETIT IN DIRECTO (3): IN ECCLESIIS BENEDICAM TE, DOMINE. Seigneur, j'espère avec votre miséricorde que mes pieds s'arrêteront un jour dans votre temple, et que je chanterai vos louanges au milieu de votre peuple. *In directo*, peut aussi marquer le lieu où se plaçaient les lévites pour chanter. Mes pieds se sont arrêtés dans le parvis des prêtres, sur le pavé, *in plano*, autour de l'autel (4).

Paraphrase des sept derniers versets, en forme de prière, pour ceux qui ont le bonheur de célébrer souvent la sainte messe.

Seigneur, je me présente tous les jours à votre saint autel; et je m'y présente autrement que les simples fidèles, puisque je suis destiné à remplir les fonctions du saint ministère. J'environne cet autel sacré, tantôt debout, tantôt prosterné, tantôt vous parlant, ô mon Dieu! tantôt vous écoutant au fond de mon cœur, tantôt invitant les fidèles à joindre leurs prières aux miennes, tantôt mêlant ma voix à celle des esprits célestes.

Pour m'acquitter de cette fonction sainte avec pureté, j'y lave mes mains, symbole de l'innocence que je dois porter à ce sacrifice où le Saint des Saints est immolé par mon ministère. Ah Seigneur! il est facile de purifier l'extérieur. Le Juif charnel n'a point été réprouvé pour avoir négligé ces cérémonies légales; mais pour n'avoir pas connu la vérité dont elles n'étaient que la figure; son cœur était corrompu, tandis que le corps était exempt de souillure. N'en est-il pas ainsi de moi, quand j'approche de votre saint autel?

Pendant je puis assurer que tout ce qui regarde l'honneur et la décence de votre culte m'intéresse; que je conserve un très grand respect pour votre maison, pour ce lieu vénérable, où votre gloire et votre amour se manifestent. Vous

(1) Hieronym. hic. Est munus a lingua, et est munus a manu, et est munus ab obsequio. A lingua laus, hoc est labor humanus. A manu, a rebus terrenis. Ab obsequio, servitium indebite impensum... Qui excutit manus suas ob omni munere, iste in excelsis habitabit.

(2) יְכוֹהֵד בְּמִשְׁחָה שָׁחַד

(3) Les Septante: Ἐν ἰκτὴν εὐθεῖαν. August. In rectitudine. Hebr. בְּמִשְׁחָה פְּסַלְל. Psall. Roman et Médiol. In via recta.

(4) Vide Hamm. Vatab.

y habitez d'une manière bien plus parfaite et plus touchante, que dans le tabernacle où votre peuple allait vous porter ses offrandes et ses vœux.

Mais quand je participe à vos saints mystères, je deviens aussi votre temple : vous habitez en moi, et, selon votre parole, vous voulez y fixer votre demeure, puisque vous avez dit vous-même : *Que celui qui mange votre chair et qui boit votre sang, demeure en vous, et que vous demeurez en lui.* Ai-je donc, Seigneur, le zèle de cette maison qui devient la vôtre ? Suis-je attentif à l'orner des vertus propres à mon état, comme on pare les temples matériels où s'exercent les fonctions du culte public ? L'ornement principal que vous exigeriez de moi, serait l'exercice de votre sainte présence et l'assiduité à l'oraison, puisque le lieu que vous choisissez pour votre demeure, doit être une *maison de prière* ; mais ma légèreté, ma tiédeur, ma dissipation, m'éloignent de ces saintes pratiques. Vous êtes dans moi, et la présence d'un hôte si grand, si respectable, si aimable ne me touche pas ! Chassez, ô mon Dieu, ces profanateurs de votre temple, purifiez ce sanctuaire, parlez-moi de cette voix forte qui fit trembler ceux qui faisaient un négoce sordide dans le temple de Jérusalem. Ah ! plutôt, Seigneur, touchez-moi de votre amour, et mon cœur sera bientôt délivré de tout ce qui déplaît à vos yeux.

Le ministère que j'exerce, Dieu de toute majesté, est très périlleux, et les fautes qu'on y commet, sont des attentats contre vos divins attributs ; il faudrait être pur comme les esprits célestes, pour paraître à votre saint autel. Que de ministres indignes ont profané et profanent encore votre saint corps et votre sang ! Ils méritent le titre d'*impies*, dont se sert votre prophète. Ah ! ne permettez pas que je me perde avec ces *hommes de sang* ; ils se rendent coupables comme les Juifs qui vous crucifièrent ; votre sang retombe

sur eux, comme sur cette nation perfide. Que serait-ce si, au moment de ma mort, ce sang précieux criait aussi vengeance contre moi ? Je tremble à cette pensée, ô mon Dieu ! mais il ne me suffit pas de trembler, je dois prévoir ce malheur pour l'éviter, et solliciter votre miséricorde pour le prévenir.

Les mains d'un prêtre sacrilège sont véritablement pleines d'iniquités ; quelques-uns de ces ministres indignes profanent votre sacrifice par des vues d'intérêts ; ils profitent de la piété des fidèles, pour faire une sorte de trafic honteux du plus saint des mystères. Si je ne puis, Seigneur, me reprocher cette conduite ; si vous m'avez placé, par votre providence, dans un état qui ne m'a jamais exposé à un excès si déplorable, n'ai-je pas souillé mes mains dans d'autres crimes ? Ai-je regardé toute ma personne comme un vase de sainteté ? Que de consécérations elle a reçues ! celle de la régénération, celle de la confirmation dans la foi, celle de votre sacrement avant le sacerdoce, celle de la rémission des péchés par la pénitence, celle enfin de l'ordination sacerdotale. Ce sont-là vos présents ; n'en ai-je jamais reçu du monde, votre ennemi ? Ne m'a-t-il jamais engagé dans ses voies, par tous les artifices qu'il emploie pour séduire ?

O Dieu ! je ne puis dire, comme votre prophète, que j'ai marché dans l'innocence, que mes pas se sont fixés dans la justice. Je n'ai d'autre ressource que celle de réclamer vos infinies miséricordes. Délivrez-moi de mes péchés, ayez pitié de moi, Seigneur ; rendez-moi digne de célébrer vos grandeurs, de vous bénir dans l'assemblée des fidèles. Que désormais je ne récite cette sainte prière qu'avec le sentiment de mes misères, et avec la détermination de me purifier de plus en plus, avant que de paraître dans votre sanctuaire. (Le P. Berthier.)

PSAUME XXVI

Prière d'un juste persécuté, mais ferme et assuré au milieu des dangers. Il témoigne son ardent désir de revoir le temple de son Dieu.

Psalmus David, priusquam liniretur. Psaume de David, avant qu'il fût oint. PSALMUS XXVII. — I. Davidi.

ARGUMENT

David reçut l'onction royale jusqu'à trois fois. La première, par la main de Samuel, à Bethléhem, dans la maison de son père (1). La seconde, à Hébron, après la mort de Saül (2); et la troisième, après la mort d'Isboseth, lorsqu'il fut reconnu roi sur tout Israël (3). On ne peut pas entendre le titre de la première onction. L'esprit de prophétie ne se communiqua proprement à David qu'après que Samuel l'eut sacré roi. Alors, dit l'Écriture, l'Esprit de Dieu se répandit sur David : *Directus est Spiritus Domini a die illa in David et deinceps*. On pourrait croire que ce fut avant la seconde onction, et dans un temps où ce prince était persécuté par Saül, et éloigné du tabernacle du Seigneur, qu'il composa ce psaume. Mais, comme cet intervalle est assez long, on ne convient pas à quelle circonstance en particulier on doit le rapporter. Théodoret et Nicéphore veulent qu'il l'ait fait, lorsqu'il alla à Nobé trouver le grand prêtre Abimélech, et qu'il reçut de lui les pains de proposition, qu'on avait ôtés de devant le Seigneur (4). Ils prétendent que le prophète y fait allusion, lorsqu'il dit ici, verset 5 : *Parce qu'il m'a caché dans le fond de son tabernacle*; et qu'il désigne Doëg l'Iduméen au verset 12 : *Parce que des faux témoins se sont élevés contre moi*.

Ferrand l'explique de cette circonstance, où David alla, la nuit, dans le camp de Saül, où il enleva la lance et la coupe de ce prince (5). Il se fonde principalement sur le premier verset, où David, au milieu de la nuit et des dangers, dit que Dieu est sa lumière et son salut : *Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo?* Aben Ezra et De Muis conjecturent qu'il fut composé par David déjà âgé, et lorsque ses gens lui dirent qu'ils ne consentiraient pas qu'il allât davantage à la guerre en personne (6). *Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne extinguas lucernam Israël*. Du Contant de la Molette veut qu'il ait été écrit quand Joas était caché dans le temple. Les versets 5 et 10 sont favorables à cette opinion, mais elle a contre elle le rythme différent qui distingue le commencement et la fin de ce psaume. Nous avons tâché de montrer sur le psaume précédent, que celui-ci en était la suite; que l'un et l'autre renfermaient les sentiments des prêtres et des lévites de Babylone, et leurs vœux pour leur affranchissement. C'est le système que nous suivrons dans notre commentaire. Le titre : *Avant qu'il fût oint*, ne se lit pas dans l'hébreu. Didyme et Théodoret remarquent qu'on ne le voyait point dans les Hexaples; et Eusèbe le remarquait seulement dans quelques exemplaires des Septante. Les autres portaient : *Psaume de David*, ou simplement : *De* ou *à David*, comme l'hébreu.

1. Dominus illuminatio mea et salus mea; quem timebo? Dominus protector vitæ meæ; a quo trepidabo?

1. Le Seigneur est ma lumière et mon salut; qui craindrai-je? Le Seigneur est le défenseur de ma vie; qui pourra me faire trembler?

Dominus lux mea, et salus mea, a quo timebo? Dominus fortitudo vitæ meæ, a quo pavebo?

COMMENTAIRE

ÿ. I. DOMINUS ILLUMINATIO MEA, ET SALUS MEA; QUEM TIMEBO? Dans le psaume précédent, l'écrivain demandait à Dieu qu'il le délivrât des mains des hommes sanguinaires et des impies; ici, il se

rassure; il dit: Le Seigneur est ma lumière, mon bonheur, ma joie, ma prospérité, mon espérance, mon salut; que dois-je craindre? Au milieu de la captivité, de l'exil, de l'esclavage, il est ma res-

(1) I. Reg. xvi. 13.

(2) II. Reg. II. 4.

(3) II. Reg. v. 3.

(4) I. Reg. xxi. 46.

(5) I. Reg. xxvi. 6. et sequ.

(6) II. Reg. xvi. 17.

2. Dum appropiant super me nocentes, ut edant carnes meas, qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt et ceciderunt.

3. Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. Si exurgat adversum me praelium, in hoc ego sperabo.

2. Lorsque les méchants ont été près de fondre sur moi, pour dévorer ma chair, ees ennemis qui me persécutent ont été eux-mêmes affaiblis, et sont tombés.

3. Quand des armées seraient campées contre moi, mon cœur n'en serait point effrayé ; quand on me présenterait le combat, j'espérerai même au milieu du combat.

2. Quum appropinquarent adversum me maligni, ut ederent earnem meam, hostes mei et inimici mei, ipsi impeerunt, et ceciderunt.

3. Si castrametata fuerint adversum me castra, non timebit cor meum : si eonsurgat adversum me bellum, huic ego fido.

COMMENTAIRE

source et mon bonheur. Il pourra, quand il lui plaira, briser mes liens, dissiper mes ennemis, me tirer de l'oppression et de l'humiliation où je gémiss. Sous un tel protecteur, que puis-je craindre ? *Inveni potentiorum et time*, dit saint Augustin. Il vous est permis de vous effrayer, si vous trouvez un adversaire plus puissant que le Seigneur.

PROTECTOR VITÆ MEÆ. *Le défenseur de ma vie.* C'est lui qui me conservera la vie, contre tous les efforts de mes plus dangereux ennemis. Je ne crains point les Chaldéens, appuyé de la force de mon Dieu.

Il y a quatre sentiments dans ce verset. 1° Que Dieu est notre lumière ; 2° qu'il est l'auteur de notre salut ; 3° qu'il est notre unique protecteur ; 4° que, sous sa protection, nous n'avons rien à craindre. Sans la lumière de Dieu, nous serions dans les ténèbres ; sans le salut qu'il nous a mérité, nous serions tous victimes de l'enfer ; sans la force qu'il nous donne, nous tomberions dans le néant de la nature et dans le néant du péché ; mais avec lui nous sommes supérieurs à tous les efforts de nos ennemis. En méditant ce verset, on doit se répandre en actions de grâces, s'abandonner entièrement à la volonté de Dieu, se consoler et se tranquilliser au milieu de toutes les traverses de la vie.

ÿ. 2. DUM APPROPIANT SUPER ME NOCENTES, UT EDANT CARNES MEAS. Ils m'ont environné, comme des loups qui tombent sur leur proie, prêts à me dévorer et à me mettre en pièces. Cette expression marque vivement la fureur, la rage de l'ennemi. On voit dans Job, XIX, 22, et XXXI, 31, quelque chose d'approchant. L'hébreu : *Lorsque les méchants se sont approchés, qu'ils sont venus fondre sur moi, pour dévorer ma chair ; mes ennemis et mes adversaires ont fait un faux pas, et sont tombés.* Dans le moment qu'ils ont voulu mettre la main sur moi, ils sont tombés en arrière, et se sont renversés. C'est une prophétie bien marquée de ce qui arriva, lorsque les Juifs et les soldats, ayant le traître Judas à leur tête,

vinrent au jardin, pour se saisir de Jésus-Christ (1).

Cette chute des ennemis de l'homme de bien, arrive quelquefois dans cette vie, mais elle n'arrive pas toujours. Jésus-Christ, ses apôtres, ses saints, ont succombé sous les efforts de la calomnie et de la persécution. Mais le triomphe de la vertu se manifeste enfin, et les méchants éprouvent les vengeances de Dieu qui protège ses serviteurs. Le prophète envisage la fin des choses : Il savait qu'en mille occasions, le monde et l'enfer voient le succès de leurs entreprises contre les justes ; mais il n'en assure pas moins que ces derniers sont, à la fin, les plus forts et les plus heureux. Sa prophétie embrasse plus le siècle des saints, qui est l'éternité, que le siècle des méchants qui est le temps de cette vie.

La certitude qu'ont les justes de la protection divine, fait que, quoiqu'ils soient souvent opprimés par leurs ennemis, leur courage cependant n'est jamais abattu. La foi est pour eux un bouclier impénétrable à tous les traits de l'enfer et du monde. C'est ce que le prophète reconnaît dans les versets suivants.

ÿ. 3. IN HOC EGO SPERABO. L'hébreu et les Septante (2) : *J'espère en celle-là.* Les Hébreux mettent ordinairement le féminin, au lieu du neutre (3), comme il paraît encore au commencement du verset suivant : *Unam petii, etc.*

Quand on est peu instruit des voies de Dieu, on croit qu'il est aisé de mettre toute sa confiance en Dieu ; mais au premier orage qui s'élève, soit au dedans, soit au dehors, on implore des secours étrangers et purement humains ; et s'ils viennent à manquer, comme il arrive souvent, on perd tout à fait courage. Quelquefois on se retourne vers Dieu, mais c'est en hésitant, comme s'exprime l'apôtre saint Jacques ; ou bien on fixe, en quelque sorte, le moment du secours divin. Dès qu'on l'a imploré, on voudrait être exaucé. La vraie confiance en Dieu ne s'établit dans un cœur, que par le dépouillement total de l'âme, par de longues

(1) Joān. XVIII. 6. Ut ergo dixit eis : Ego sum, abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram.

(2) Les Septante : Εἰν ταύτης ἐγὼ ἐλπίζω.

In hac ego spero. August. et Carnut. In hac ego sperabo.

(3) Hieronym. hic. Et in Eccl. VII. in fine. Vide et August. hic. et interff. passim.

4. Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ, ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus.

5. Quoniam abscondit me in tabernaculo suo; in die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui.

6. In petra exaltavit me, et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos. Circuivi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis; cantabo, et psalmum dicam Domino.

4. J'ai demandé une seule chose au Seigneur, et je la rechercherai; c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, afin que je contemple les délices du Seigneur, et que je visite son sanctuaire.

5. Car il m'a caché dans son tabernacle; il m'a protégé au jour de l'affliction, en me mettant dans le secret de son tabernacle;

6. Il m'a élevé sur la pierre. Et maintenant il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis. J'ai fait le tour de l'autel, et j'ai immolé dans son tabernacle une hostie, avec des cris de joie. Je chanterai, et je ferai retentir des hymnes à la gloire du Seigneur.

4. Unum petii a Domino, hoc requiram, ut habitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ, ut videam pulchritudinem Domini, et quæram in templo ejus.

5. Quia abscondet me in tabernaculo suo in die mala, et abscondet me in abscondito loco tabernaculi sui,

In petram exaltabit me. 6. Et nunc exaltabitur caput meum super inimicos meos in circuitibus meis, et sacrificabo in tabernaculo ejus sacrificia vociferationis, cantabo, et canam Domino.

COMMENTAIRE

épreuves, par des tribulations répétées et multipliées, enfin par une constante oraison. Il faut savoir très bien la religion pour parvenir à une pleine confiance en Dieu, parce que cette confiance ne se trouve que dans les hommes de foi, et les hommes de foi ont toujours de grandes idées de Dieu, ce qui est inséparable d'une connaissance profonde de la religion.

Ÿ. 4. UNAM PETII A DOMINO, HANC REQUIRAM, UT INHABITEM IN DOMO DOMINI. Voilà l'objet de tous mes désirs; toute mon ambition est, si je puis sortir de la captivité où je suis réduit, de passer le reste de ma vie dans le temple du Seigneur, occupé à son service et aux fonctions de mon emploi. On explique tout ceci, dans un sens relevé, des désirs qu'ont les vrais fidèles de jouir du bonheur du ciel, et de goûter, durant toute l'éternité, les chastes délices de la maison de Dieu. Quand on n'a que de pareils désirs, on peut bien s'assurer d'en voir l'heureux accomplissement: *Cum id amamus quod vult Deus ut amemus, procul dubio daturus est nobis*, dit saint Augustin. Le psalmiste a déjà exprimé son désir dans le psaume précédent, verset 8: *Domine, dilexi decorem domus tuæ, etc.*

UT VIDEAM VOLUPTATEM DOMINI, ET VISITEM TEMPLUM EJUS (1). Les délices du Seigneur, ou, selon l'hébreu (2), sa beauté, sa douceur, signifient ici le plaisir que l'on ressent à servir ce divin maître, la consolation que l'on goûte dans son temple, à la vue des cérémonies augustes et majestueuses, et de tout le bel ordre qui s'observe dans le ministère sacré. La vue de tout cela donne plus de joie et de consolation à ceux qui

aiment Dieu, que n'en donnent aux mondains tous les vains spectacles et les fausses délices que la cupidité fournit. Heureux celui qui porte ses désirs à des objets si divins! Heureux, non celui qui possède ce qu'il aime, mais qui aime ce qu'il doit aimer, dit saint Augustin. *Vere felix est, non si habeat quod amat, sed si amet quod amandum est.* Plusieurs anciens psautiers (3) lisent ici: *Ut videam voluntatem Domini.* Que je connaisse la volonté du Seigneur. C'est ainsi qu'ont lu presque tous les anciens, et que portaient presque toutes les Bibles imprimées avant la correction de Clément VIII. Mais la leçon de la Vulgate, *voluptatem*, est fondée sur l'hébreu, sur les Septante et sur les versions orientales.

Ÿ. 5. QUONIAM ABSCONDIT ME IN TABERNACULO SUO IN DIE MALORUM (4). L'hébreu est au futur; on peut donc l'entendre difficilement de Joas: *Il me mettra à couvert dans son tabernacle au jour de mes maux.* J'espère en sa miséricorde et en sa puissante protection, et je me flatte d'être un jour en repos dans son temple, de m'y retirer comme dans un asile, d'y vivre dans la paix, dans l'assurance contre mes ennemis et contre les disgrâces de la vie.

Ÿ. 6. IN PETRA EXALTAVIT ME. Il m'y placera comme dans un lieu élevé, et comme dans une place imprenable. On a pu remarquer souvent cette manière de parler, élever sur un rocher, pour mettre hors de la portée des traits et de l'attaque des ennemis. Dieu prend souvent le nom de *Rocher d'Israël*. C'est la pierre de ceux qui espèrent en lui.

NUNC EXALTAVIT... Ce passage a du rapport

(1) *Psalter. Roman.* Ut protegas a templo sancto ejus. *August.* Et protegas templum ejus. *Psalter. Cornul. Sancti German.* Protegi templum ejus. Les Septante; Ἐπίσκεψῆσθαι τὸν ναὸν τὸν ἅγιον αὐτοῦ.

(2) Τοῦ θεωρεῖν μετ' ἐγὼ τερπνότητά Κυρίου.

(3) *Hieronym.* *Psalter. Roman. Carnul. Sancti German.* Beda, Cassiodor. Et plurima impressa etiam Sixti V, sed mendum sustulerunt correctores Romani sub Clem. VIII.

(4) *August.* *Psalt. Medioli.* Malorum meorum. *Ita* Les Septante; Ἐν ἡμέρᾳ κακῶν μου.

7. Exaudi, Domine, vocem meam, qua clamavi ad te ; miserere mei, et exaudi me.

8. Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea ; faciem tuam, Domine, requiram.

9. Ne avertas faciem tuam a me ; ne declines in ira a servo tuo. Adjutor meus esto ; ne derelinquas me, neque despicias me, Deus salutaris meus.

7. Exaucez, Seigneur, la voix par laquelle j'ai crié vers vous ; ayez pitié de moi, et exaucez-moi.

8. Mon cœur vous a parlé ; mes yeux vous ont cherché ; je chercherai, Seigneur, votre visage.

9. Ne détournez pas de moi votre face ; et ne vous retirez point de votre serviteur dans votre colère : Soyez mon aide ; ne m'abandonnez point ; et ne me méprisez pas, ô Dieu mon sauveur.

7. Audi, Domine, vocem meam qua clamo, et miserere mei, et exaudi me.

8. Tibi dixit cor meum : Querite faciem meam : faciem tuam, Domine, quæram.

9. Ne abscondas *igitur* faciem tuam a me, neque declinare sinas in iram servum tuum : auxilium meum fuisti, ne derelinquas me *igitur*, et ne deseras me, Deus salutis meæ :

COMMENTAIRE

avec celui du psaume précédent. versets 6, 7, où il disait : *Je laverai mes mains dans l'innocence ; j'environnerai votre autel, et j'élèverai ma voix, pour publier vos merveilles.* Ici il parle avec plus de hardiesse, comme déjà certain de sa délivrance prochaine. Dès à présent, dans ce moment, bientôt il élèvera ma tête sur mes ennemis, et j'environnerai son autel ; je me rangerai avec les autres lévites mes frères, autour de l'autel du Seigneur, et je ferai retentir ma voix et mes cris d'allégresse ; je lui immolerai une hostie de louange.

ÿ. 7. EXAUDI... Ici commence la deuxième partie du psaume. On peut même dire un nouveau psaume, car la poésie, au lieu d'être du mètre synthétique complexe, est d'un rythme différent. Les pensées ne sont plus les mêmes. La première partie est un chant de triomphe, la seconde une demande de secours. Nous retrouvons ici la même diversité de sentiments qu'au psaume ix dont l'hébreu forme deux cantiques différents. Le psaume xviii^e est également composé de deux parties incohérentes entre elles. Il est probable qu'on aura réuni ensemble, après l'exil, un certain nombre de morceaux trop courts pour être chantés seuls, trop poétiques et trop religieux pour être dédaignés.

Les auteurs de la collection des psaumes se sont fait un devoir, et avec juste raison, de sauver de l'oubli jusqu'aux moindres fragments de ces chants sacrés.

ÿ. 8. TIBI DIXIT COR MEUM... Je vous parle, Seigneur, du fond du cœur ; je vous cherche, je vous souhaite de toute l'ardeur de mon âme ; je ne désire que de paraître devant vous, de me présenter dans votre temple, de vous y rendre mes devoirs et mes services. Voilà, mon Dieu, ce qui fait l'objet de mes vœux les plus ardents. *Mon cœur vous parle ; mon visage vous cherche* (1). C'est un lévite pénétré d'amour, qui n'a point assez de termes pour marquer l'ardeur qu'il a de revoir le temple de son Dieu.

Quand on implore le secours des grands de la terre, on présente bien des motifs pour en être

écouté favorablement ; on leur suggère aussi les moyens qu'ils pourront employer pour exécuter ce qu'on leur demande. Mais, à l'égard de Dieu, il suffit de prier, de se présenter comme un pauvre, de dire : Seigneur, *ayez pitié de moi.*

Si l'on veut ajouter quelques motifs à cette prière, en voici deux que propose le psalmiste, c'est 1^o de représenter à Dieu qu'on lui parle dans toute la sincérité du cœur ; 2^o qu'on recherche avec un désir très ardent sa sainte présence. Deux sortes de personnes ne peuvent faire cette prière, savoir, les hypocrites et les âmes tièdes ; ni les uns ni les autres ne peuvent dire à Dieu, que leur cœur parle, et qu'ils cherchent Dieu avec sincérité et avec empressement. Les hypocrites se jouent de la science de Dieu, et les lâches n'ont aucune idée de la majesté divine. Les premiers sont des fourbes, et les seconds, des serviteurs infidèles. Les prières de ceux-là sont des sacrilèges, et les prières de ceux-ci sont des pratiques inutiles. C'est le cœur qui doit parler, qui doit *dire*, comme s'exprime le prophète. C'est l'œil de l'âme qui doit *chercher*. L'oraison mentale consiste en cela seul ; la prière vocale, sans le cri du cœur, n'est qu'un son qui frappe l'air, mais le cri du cœur, sans paroles, est une vraie prière ; c'est le nœud de la société sainte que l'homme doit entretenir avec Dieu. L'union de la voix avec le cœur forme l'essence du culte public ; si l'on en remplit fidèlement les devoirs, on sera homme d'oraison ; et si l'on est homme d'oraison, on n'omettra aucun des devoirs du culte public.

Les anciens psautiers portent (2) : *Quæsiivi vultum tuum : Vultum tuum, Domine, requiram.* Je ne cherche rien hors de vous, ô mon Dieu, disait saint Augustin. Je ne souhaite point d'autre récompense que votre visage, que de vous voir : *Quæsiivi non a te aliquod extra le præmium ; sed vultum tuum.*

ÿ. 9. NE AVERTAS FACIEM TUAM A ME : NE DECLINES IN IRA A SERVO TUO. Ne rejetez point ma très humble prière. Ne vous détournez point de moi,

(1) יהוה בקשו פני את פניך יהוה הבקש
Σοὶ προσελεξαίη ἢ ἀρθεῖα μοῦ, σέ ἐζητεῖ τό πρόσωπόν μου.

(2) August. Cassiodor. *Sixti V. Psall. Rom. Carnut. Arab. Æthiop. Paraphr. Afo'llinar.*

10. Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem assumpsit me.

11. Legem pone mihi, Domine. in via tua, et dirige me in semitam rectam, propter inimicos meos.

10. Car mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a pris sous sa protection.

11. Prescrivez-moi, Seigneur, la loi que je dois suivre dans votre voie, et daignez, à cause de mes ennemis, me conduire dans le droit sentier.

10. Quoniam pater meus, et mater mea dereliquerunt me : et Dominus collegit me.

11. Doce me, Domine, viam tuam, et duc per semitam rectitudinis propter hostes meos.

COMMENTAIRE

comme d'un ennemi, ou d'un homme inconnu et méprisable. Ne m'abandonnez point et ne me privez point de votre secours. Ne m'abandonnez point à moi-même. Je succomberai à mes ennemis et je ne pourrai jamais me soutenir, si vous vous retirez de moi. Saint Augustin : Seigneur, ne vous détournez point de moi, de peur qu'en vous cherchant, je ne rencontre et ne suive autre chose : *Ne le quærens, in aliud incurram.*

NE DERELINQUAS ME, NEQUE DESPICIAS ME. Les Septante (1) : *Ne me jetez point aux corbeaux et ne m'abandonnez point.* L'édition romaine est toute semblable à la Vulgate (2) : *Ne me rejetez point et ne me méprisez point.*

Le prophète rassemble ici toutes les instances qu'il lui est possible de faire, pour n'être point abandonné de Dieu. Il savait quel est le malheur d'une âme dépourvue du secours divin. Il semble qu'on peut remarquer une sorte de progrès dans les expressions dont il se sert. *Dieu cache son visage*, quand il cesse de répandre les rayons de sa lumière; *il s'écarte en colère*, quand il ne parle plus au cœur de l'homme; *il l'abandonne*, quand il le laisse en proie à ses passions; *il le méprise et le rejette*, quand il le réprouve sans retour, quand il l'enlève de ce monde pour lui faire éprouver ses vengeances dans l'autre vie. Les pécheurs ne s'aperçoivent de leur déplorable état, qu'au moment de cette dernière catastrophe et quand il n'est plus temps d'implorer la miséricorde divine. Il importe extrêmement de conjurer le Seigneur qu'il ne cache point son visage, qu'il ne suspende point l'effet de la lumière que répand sa présence adorable dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Si cette lumière s'éteint, on passera par tous les degrés de l'abandon et l'on parviendra au terme fatal de la réprobation. La lumière divine ne se conserve que dans les âmes qui ont une foi vive et qui prient avec ferveur.

Ÿ. 10. QUONIAM PATER MEUS, ET MATER MEA DERELIQUERUNT ME : DOMINUS AUTEM ASSUMPSIT ME. Je me suis jeté entre vos bras, comme un orphelin abandonné, et j'ai trouvé dans vous, un père, une mère, un protecteur, un défenseur.

Dans cet exil où je suis réduit, éloigné de ma patrie, privé du secours de mes proches, j'ai eu recours au Seigneur et il m'a servi de père et m'a recueilli chez lui. Nous prenons ces paroles : *Mon père et ma mère m'ont quitté*, dans le même sens que celles-ci d'Isaïe (3) : *Vous êtes notre père, ô mon Dieu ! Abraham ne nous a point connus et Israël a ignoré qui nous étions : C'est vous, Seigneur, qui êtes notre Père, notre Rédempteur, notre vengeur.*

C'est dans l'abandon total de la part des créatures que paraît la foi des serviteurs de Dieu. Ils sont si remplis de confiance, qu'ils se réjouissent des événements où tout leur est enlevé. Saint Augustin disait avec autant d'esprit que de sentiment; c'est alors que l'homme de foi s'écrie : *On m'ôte les choses que Dieu m'avait données, mais on ne m'ôte pas Dieu qui me les avait données.* C'est alors que Dieu recueille ses serviteurs, comme s'exprime le prophète; la conduite du monde est ici, comme en tout, le contrepied de celle de Dieu. Dès qu'un homme fait un pas vers la mauvaise fortune, le monde commence à l'abandonner, et, à mesure que ses disgrâces augmentent, l'indifférence croît à son égard; en sorte que, quand il est au centre de l'infortune, il n'a plus d'amis, plus même personne qui daigne le connaître ou faire mention de lui. Or, c'est ici que se manifeste la haute protection du Seigneur; s'il ne délivre pas toujours l'homme de foi du profond abîme de misère où il se trouve, sa grâce y supplée par les consolations intérieures. Il n'y a qu'à lire l'histoire de saint Paul et celle des grands saints, des saints les plus éprouvés, pour s'en convaincre. Ayons donc *la foi de Dieu*, et nous verrons ce miracle de providence se renouveler.

Ÿ. 11. DIRIGE ME IN SEMITAM RECTAM (4). *Daignez me conduire dans le droit sentier, à cause de mes ennemis*, qui sont en embuscade pour me surprendre et qui ne cherchent qu'à me perdre. Toute leur attention est à observer mes démarches, pour me faire tomber dans leurs pièges et pour se réjouir de mon malheur. Prescrivez-moi donc, ô mon Dieu, la loi que je dois garder et

(1) *Edil Complut.* Μη ἀποσπορακίσης μέ, καί μη ἐγκαταλίπης μέ. Ita Theodoret. et Heracleot. Symmach. Με ἀπορρίψης μέ. Aquil. Μη ἐάσης μέ.

(2) Μη ἐγκαταλίπης μέ, καί μη ὑπερίδης μέ.

(3) *Isai.* LXIII. 10.

(4) Les Septante : Ἐν τρίβῳ εὐθείᾳ Aug. *Genebr. alii plures.* In via recta.

12. Ne tradideris me in animas tribulantium me. quoniam insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi.

13. Credo videre bona Domini in terra viventium.

14. Expecta Dominum, viriliter age, et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.

12. Ne me livrez pas à la volonté de ceux qui m'affligent ; parce que des témoins d'iniquité se sont élevés contre moi ; et l'iniquité a menti contre elle-même ;

13. Je crois fermement que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants.

14. Attendez le Seigneur, agissez vaillamment ; que votre cœur prenne une nouvelle force, et soyez ferme dans l'attente du Seigneur.

12. Ne tradas me voluntati hostium meorum : quoniam surrexerunt in me testes mendaces, et loquens iniquitatem.

13. *Defecissem* nisi credidissem me visurum bonitatem Domini in terra viventium.

14. Expecta Dominum, corrobora te, et roborabit (*Deus*) cor tuum : et expecta Dominum.

COMMENTAIRE

la route que je dois suivre (1), pour ne pas m'égarer.

ÿ. 12. NE TRADIDERIS ME IN ANIMAS... Qu'ils ne me traitent point suivant leur mauvaise volonté. Qu'ils n'exécutent point leurs cruelles résolutions contre moi. Quelques anciens livres portent : *Ne tradideris me in manus*, au lieu de, *in animas tribulantium me*.

QUONIAM INSURREXERUNT IN ME TESTES INIQUI, ET MENTITA EST INIQUITAS SIBI. Leur mensonge s'est découvert à leur honte. Ils sont tombés en contradiction, en voulant me calomnier ; comme les vieillards accusateurs de Suzanne, et comme les faux témoins subornés contre Jésus-Christ. Leur témoignage était contraire et l'un démentait l'autre. Ou plus simplement : Je me suis vu attaqué par des calomnieurs, qui ont employé le mensonge pour me noircir. Le pronom *sibi*, ne doit point être relevé en cet endroit, non plus qu'en ceux-ci : *Eat sibi : Vade tibi* (2).

L'hébreu lit simplement (3) : *Des témoins de mensonge se sont élevés contre moi et l'iniquité a parlé, ou ils ont proféré l'iniquité*. Saint Jérôme : *De faux témoins se sont élevés contre moi et l'iniquité a paru à découvert*. Aquila et Symmaque (4) ont lu de même. Les Chaldéens calomniaient les Hébreux et les chargeaient de différents crimes, pour colorer leurs injustes vexations contre eux (5) : *Assur sine ulla causa calumniatus est eum*. Et Jérémie (6) : *Les enfants de Juda et d'Israël sont exposés à la calomnie de leurs ennemis. Tous ceux qui les ont pris, les relient et ne veulent point les relâcher ni les mettre en liberté*.

ÿ. 13. CREDO VIDERE BONA DOMINI IN TERRA VIVENTIUM. Mais, malgré les mauvais traitements

et la malice de mes ennemis, je suis fortement persuadé que Dieu mettra fin à mes maux et qu'il me ramènera dans ma patrie (7), où je vivrai et où je jouirai des biens dont il me comblera. J'y jouirai de la liberté et de la paix ; j'y goûterai les fruits de ce pays, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, Babylone a été pour moi une terre de mort, un pays de disgrâces et de peines. J'irai revivre et respirer un air nouveau dans la terre de mes ancêtres. C'est ainsi que la plupart des interprètes entendent la terre de vie, ou la terre des vivants, ici et en plusieurs autres passages de l'Écriture (8).

Les pères l'expliquent dans un sens plus relevé, de la bienheureuse éternité, où les saints vivent d'une vie immuable et exempte d'inquiétudes, de dangers et de besoins (9).

En effet, il n'y a point d'autre *terre des vivants* que le ciel, de même qu'il n'y a point d'autres *livre des vivants*, que le livre de la prédestination ; de même encore, qu'il n'y a point d'autre *Dieu des vivants*, que le vrai Dieu dont le royaume est éternel. Celui qui peut dire comme le prophète, qu'il a confiance de goûter les biens de Dieu dans la terre des vivants, doit être un homme entièrement détaché de la terre des mourants, qui est ce monde où la mort règne par le péché et par la destruction successive de toutes les générations. Le souvenir de la terre des vivants encourage l'homme de bien, il attend le Seigneur à tous les moments, parce qu'il n'en est aucun où le Seigneur ne puisse frapper à la porte. Il dit quelquefois, comme le prophète : Ah ! que le temps de mon exil est prolongé ! Mais sa confiance le soutient, et son amour lui fait déjà goûter des délices qui sont comme l'avant-goût des biens éternels.

(1) Aquil. et Theodotio. Φωτισσον με. Symmach. Ὑποδείξον μοι τὴν ὁδὸν ὁδῶν σου. Les Septante : Νομοθέσον με, Κύριε, ἐν τῇ ὁδῷ σου. Augst. Legem constitue mihi.

(2) Genés. xii. 1. - Cant. 1. 7. etc.

(3) כי כפרו בי שקר ויבש חכם

(4) Aquil. et Symmach. Ἐξεργάνη ἡ ἀδικία. Ils ont lu יבש

(5) Isai. lii. 4.

(6) Jerem. l. 33. Calumniam sustinent filii Israel, et filii

Juda simul ; omnes qui ceperunt eos, tenent : nolunt dimittere eos.

(7) Muis, Tirin. Menoch. Ferrand. Geier. Piscat. Moller. Cocc. Ainswort. du Pin.

(8) Psal. li. 7 ; cxv. 9 ; cxli. 6. - Job. xxviii. 13. - Isai. xxxviii. 11 ; liii. 8. - Jerem. xi. 19. - Ezech. xxxii. 32.

(9) Aquil. Ἐπίστευσα τοῦ ἰδεῖν ἐν ἀγαθῷ Κυρίου. Symmach. Ἐπίστευσα ἰδεῖν ἀγαθούτην Κυρίου.

PSAUME XXVII

Prière du juste dans l'affliction ; il se plaint de la malice de ses ennemis. Il prédit leur perte. Il rend grâces à Dieu de sa protection. Il le prie de sauver son peuple, et de le combler de ses bénédictions.

Psalmus ipsi David.

Psaume de David, ou pour David.

PSALMUS XXVIII. — I. Davidi.

ARGUMENT

Nous suivons ici la tradition des Juifs, qui nous est marquée par Origène (1), par Eusèbe (2), et par saint Jérôme (3) ; savoir, que les psaumes qui n'ont point de titre particulier, doivent se rapporter aux psaumes qui précèdent, et qu'on doit les expliquer de même. Ce principe est presque généralement approuvé. Le psaume xxvii et les deux précédents ont entr'eux un rapport sensible. Mais les uns (4) le rapportent à David persécuté par Saül ; d'autres (5), à la persécution qu'il souffrit de la part d'Absalom, son fils ; d'autres, à la rébellion de Séba, fils de Bochri (6). D'autres (7) veulent qu'il l'ait composé durant sa plus grande prospérité, lorsqu'après toutes ses guerres, il jouissait d'une paix profonde. Il s'en trouve (8) qui l'expliquent d'Ézéchias, après sa guérison miraculeuse ; d'autres, de Daniel. Les pères (9) le rapportent à Jésus-Christ dans sa Passion, qui adresse ses prières à Dieu son Père. Saint Jérôme a cru qu'il était acrostiche, ou alphabétique (10). Mais c'est apparemment une faute de mémoire. Il n'y a qu'à voir le texte hébreu, pour se persuader du contraire.

Voici les preuves qui nous déterminent à le rapporter au temps de la captivité, comme les deux précédents. Le titre ne nous annonce rien de nouveau. Le sujet en est à peu près le même. L'auteur est un juste affligé et opprimé par des ennemis puissants et infidèles, qui ne reconnaissent point les œuvres de Dieu ; verset 5, par des méchants, et des fourbes, verset 3, qui méritent que Dieu les traite selon leurs œuvres et selon leurs iniquités, verset 4. Le psalmiste, dans l'éloignement où il est du temple, élève ses mains, et prie tourné vers ce saint lieu, verset 2. Il rend grâces au Seigneur du secours qu'il lui a donné, et de celui qu'il lui fait espérer. Il dit que son cœur et sa chair reprendront une nouvelle vigueur, quand il plaira à Dieu de le visiter ; qu'alors il lui offrira des sacrifices volontaires de louanges, verset 7. Il reconnaît que le Seigneur est le protecteur de son peuple, et la force qui le sauve, en considération de son christ, de son roi. Il conclut, en le priant de secourir son peuple, de le bénir, de lui servir de pasteur, et de le soutenir dans la suite des siècles.

Or tout cela convient admirablement à un captif de Babylone, et nullement à David persécuté ; car de son temps, le temple n'était point encore bâti, et l'usage de se tourner de ce côté, en priant, n'était point établi. Saül et Absalom n'étaient point des gens qui ignorassent les œuvres de Dieu, ni qui méritassent qu'il dit d'eux tout ce que l'auteur de ce psaume dit ici contre ceux qui l'opprimaient. Le verset 3 de ce psaume est le même en substance que le verset 9 du psaume xxv, et le verset 7 de celui-ci, à peu près le même que le verset 7 du psaume xxv, et que le verset 6 du psaume xxvi.

(1) *Origen. Opuscul. impress. in Hexapl.*

(2) *Euseb. in hunc loc.*

(3) *Hieronym. Prolog. in Psalt.*

(4) *Theodoret. Nicephor. Euthym.*

(5) *Ferrand. Vide II. Reg. xv. 17. Coufer. hic. §. 2.*

(6) *Vatab. Vide II. Reg. xx.*

(7) *Muis. hic. Vide §. 7. 8.*

(8) *Beda, Quid. apud Heracleot.*

(9) *August. Hieronym. Cassiodor. Thom. Beda, alii.*

(10) *Hieronym. ad. §. 8. Iste Psalmus, excepta una littera, in Hebraeis voluminibus scriptus est secundum ordinem litterarum.*

1. Ad te, Domine, clamabo ; Deus meus, ne sileas a me : ne quando taceas a me, et assimilabor descendentibus in lacum.

2. Exaudi, Domine, vocem deprecationis meæ, dum oro ad te, dum extollo manus meas ad templum sanctum tuum.

1. Je crierai vers vous, Seigneur ; ne gardez pas le silence à mon égard, ô mon Dieu ; de peur que, si vous refusez de me répondre, je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

2. Écoutez, Seigneur, la voix de mon humble supplication, lorsque je vous prie, lorsque j'élève mes mains vers votre saint temple.

Ad te, Domine, clamo, petra mea, ne taceas a me : ne forte sileas a me, et assimilabor descendentibus in sepulcrum.

2. Audi vocem deprecationum mearum quum clamo ad te, quum elevo manus meas ad adytum sanctitatis tuæ.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. AD TE, DOMINE, CLAMABO (1) NE SILEAS A ME. De peur que je ne succombe enfin à mes ennemis, et que je ne meure. La captivité et la servitude sont très souvent comparées à la mort, au tombeau ; comme la délivrance de ces malheurs est désignée sous le nom de résurrection et de retour à la vie. Garder le silence, en cet endroit, est une métaphore tirée de ceux qui feignent de ne pas entendre, et qui ne daignent pas répondre à ceux qui les appellent.

DESCENDENTIBUS IN LACUM. Le substantif בֹּרַב, de même que le grec λάλιος et le latin lacus, signifie fosse, citerne, prison ; ici il signifie le tombeau. Je suis comme réduit au tombeau, si vous demeurez dans l'éloignement à mon égard, et si vous continuez à être muet (2) et indifférent à ma douleur : Ne vous éloignez pas de moi, Seigneur (3).

On voit par la prière du prophète, qu'un homme privé du secours de Dieu, est semblable à un mort, qu'il n'a point en lui les principes de la vie spirituelle ; que ses actions les plus honnêtes ne sont que des efforts de philosophe, et non des exercices du chrétien. On apprend du même prophète, quelle est la différence d'une prière fervente d'avec une prière faite sans attention et sans esprit intérieur ; celle-ci, Dieu ne l'entend pas, et, bien loin d'y répondre, il la réprouve ; l'autre, au contraire, s'élève jusqu'au trône de Dieu et obtient tout de sa miséricorde.

Le prix inestimable du livre des psaumes, est non seulement de nous fournir des prières pour tous les cas où nous avons besoin du secours de Dieu, mais de nous instruire encore de la manière de prier. Ici, par exemple, nous voyons qu'il faut

crier vers le Seigneur, c'est-à-dire, le solliciter souvent et vivement, qu'il faut mettre en lui toute notre confiance ; car c'est pour cela que le prophète appelle son Dieu son *rocher*, voulant dire par là, que, sous la protection divine, rien ne pourra nous ébranler.

ŷ. 2. DUM EXTOLLO MANUS MEAS AD TEMPLUM SANCTUM TUUM. Les Juifs éloignés de Jérusalem, élevaient les mains et se tournaient vers le temple. Dans le temple ils regardaient l'occident, parce que l'autel et le sanctuaire étaient de ce côté (4). Nous apprenons de Daniel (5) que, trois fois le jour, il ouvrait ses fenêtres du côté de Jérusalem, et adorait le Seigneur ; usage fondé sur la prière que Salomon, au jour de la dédicace du temple, avait faite au Seigneur, d'écouter du haut du ciel, tous ceux qui, dans des pays étrangers, se tourneraient de ce côté pour prier (6).

La pratique d'élever les mains en priant, est aussi ancienne que la prière même. Moïse priait ainsi et obtenait le secours du ciel, pour vaincre les ennemis de son peuple. Et saint Paul disait à Timothée : Que les hommes devaient prier en *levant des mains pures vers le ciel* (7). Cette élévation des mains durant la prière, marque la ferveur de l'âme et le désir qu'elle a d'obtenir ce qu'elle demande : *Élevons nos cœurs*, disait Jérémie, *avec nos mains, vers le Seigneur* (8). On doit remarquer qu'il ne manque rien à la prière du prophète pour être exaucée. Il *crie* avec force, il se tourne vers *le sanctuaire*, il élève les *mains* au ciel, il témoigne son humilité profonde en se servant du terme de *supplique*. Enfin il répète, il multiplie ses formules de prière, sans doute pour faire connaître l'abondance de ses sentiments.

(1) Les Septante, *Edit. Rom.* Εὐχόμενος Clamavi. *Ita August. Cassied. Arab. Æthiop. Carnut. Sancti German.*

(2) Les Septante : Μη παρασιωπήσης ἀπ' ἐμοῦ. *Symmac.* Μη σιγήσης ἐξ ἐμοῦ. *Aquil.* Μη κωλύσης.

(3) *Grot. Jun. Ita Chald. Syr.* ἄνθρωπος pro recedere. *Psal.* xxxiv. 22.-1. *Reg.* vii. 8. *etc.*

(4) *Vide ad Ezech.* viii. 16.

(5) *Daniel.* vi. 10.

(6) Voyez *iii. Reg.* viii. 48. Reversi fuerint ad te in inverso corde suo, in terra inimicorum suorum, ad quam captivi ducti fuerint, et oraverint te contra viam terræ suæ ; et civitatis quam elegerint, et templi quod ædificavi nomini tuo, exaudies in cælo, etc.

(7) 1. *Tim.* v. 8.

(8) *Lament.* iii. 41.

3. Ne simul trahas me cum peccatoribus, et cum operantibus iniquitatem ne perdas me ; qui loquuntur pacem cum proximo suo, mala autem in cordibus eorum.

4. Da illis secundum opera eorum, et secundum nequitiam ad inventionum ipsorum. Secundum opera manuum eorum tribue illis, redde retributionem eorum ipsis.

5. Quoniam non intellexerunt opera Domini et in opera manuum ejus ; destrues illos, et non ædificabis eos.

3. Ne m'entraînez pas avec les pécheurs, et ne me perdez pas avec ceux qui commettent l'iniquité, qui parlent de paix avec leur prochain, et qui, dans leurs cœurs, ne pensent qu'à faire du mal.

4. Rendez-leur selon leurs œuvres, et selon la malignité de leurs desseins ; traitez-les selon les œuvres de leurs mains ; donnez-leur la récompense qui leur est due.

5. Car ils n'ont pas compris les œuvres du Seigneur, ni les ouvrages de ses mains ; vous les détruirez, et vous ne les rétablirez plus.

3. Ne trahas me cum impiis, et cum operantibus iniquitatem : loquentibus pacem cum proximis suis, et malum in corde eorum est.

4. Da eis secundum opus eorum, et secundum malum operum eorum, secundum opus manuum eorum da eis, redde retributionem eorum eis :

5. Quoniam non advertunt animum ad opera Domini, et ad opus manuum ejus : destruct eos, et non ædificabit eos.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. NE SIMUL TRAHAS ME (!) CUM PECCATORIBUS ; ET CUM OPERANTIBUS INIQUITATEM NE PERDAS ME. Ces mots : *Ne perdas me*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. Plusieurs anciens psautiers latins lisent (2) : *Ne simul tradas*, au lieu de : *trahas* ; mais c'est une faute. Les textes portent (3) : *Ne m'entraînez point avec les pécheurs* ; ne m'enveloppez point dans leur perte ; ne me précipitez point avec eux dans le tombeau. Voyez psaume xxv, 9, la même prière.

QUI LOQUUNTUR PACEM. Ce caractère peint par le prophète est un des plus communs dans le monde, et des plus odieux au Seigneur. *Ils parlent de paix à leur prochain, et dans le fond de leur cœur, ils ne pensent qu'à la méchanceté.* On traite ces procédés de prudence, de finesse, de politique, d'usage du monde ; et l'Écriture qui est la parole de Dieu, les met au rang des crimes. Partout le Seigneur menace de ses vengeances les fourbes, les cœurs doubles, les flatteurs, et partout il donne des éloges à la candeur, à la probité, à la simplicité. Quand Jésus-Christ veut louer Nathanaël, il lui dit qu'il n'y a point de duplicité en lui (4) ; et quand saint Pierre veut faire le portrait de son divin Maître, il dit : *Qu'il n'a point commis le péché, et que la fourberie n'a jamais été dans sa bouche* (5). Il y a quelque chose de bien étonnant dans le cœur humain ; il aime la droiture, il l'exige des autres, il la loue sincèrement, et, dans la pratique, il se livre à la fraude et au mensonge. Tous les philosophes ont fait l'éloge de la vérité, de la candeur, de la franchise ; mais, en général, il n'est pas

possible de trouver ces vertus hors de la religion ; car il n'y a que le sentiment religieux qui apprenne bien à être droit, franc, vrai et sincère aux dépens même de ses intérêts et de sa propre gloire.

ÿ. 4. DA ILLIS SECUNDUM NEQUITIAM ADINVENTIONUM IPSORUM (6). Traitez les Chaldéens selon leurs œuvres. Punissez-les selon leur malice, et selon leurs désirs déréglés. Traitez-les comme ils nous ont traités. Ils nous ont soumis à une injuste servitude. Ils ont ruiné nos villes, brûlé notre temple, fait périr nos frères. Que tant de sang, de violences et d'injustices, ne demeurent pas impunies. Qu'ils sachent que vous êtes un Dieu plein d'équité ; et, s'ils ne vous connaissent pas par les biens dont vous les avez comblés, qu'ils apprennent à vous connaître par les châtiments que vous exercerez contre eux, dit saint Jérôme : *Qui non intelligunt per beneficia, intelligant per cruciatu*s. Ce ne sont point des imprécations, mais des prophéties du malheur des Babyloniens : *Non malevolentia signum est, sed enuntiatio pœnæ*, dit saint Augustin.

ÿ. 5. QUONIAM NON INTELLEXERUNT OPERA DOMINI, ET IN OPERA MANUUM EJUS (7) ; DESTRUES (8) EOS. Puisque ces peuples ne vous connaissent point, qu'ils ne vous adorent point, et qu'ils ne savent pas même que vous êtes le souverain Créateur de toutes choses (9), puisqu'ils rendent à la créature l'honneur et l'adoration qui ne sont dus qu'au Créateur ; puisqu'ils s'attribuent la gloire de tous leurs succès, au préjudice de ce qu'ils vous doivent, pourquoi ménager plus longtemps une nation ingrate et infidèle ? Vous

(1) *August.* Ne trahas animam meam. Ita Les Septante, *Edil. Roman.* Μη συνελκύσης μετὰ ἀμαρτωλῶν τὴν ψυχὴν μου.

(2) *Beda, Psalt. Roman. Mediol. Carnul. Gallic. Edil. Sixti V. alia.*

(3) *Hebr.* וְשָׁמַעְתָּ בָּהֶם Les Septante : Μη συνελκύσης με. Ita et *Chald.*

(4) *Joan.* 1. 47.

(5) 1. *Pell.* II. 22.

(6) *August.* Secundum malignitatem affectionum ipsorum. *Psalt. Roman. Mediol. Carnul. Studiorum ipsorum.* Les Septante : Κατὰ πονηρίαν τῶν ἐπιτηδεύματων αὐτῶν.

(7) *Psalt. Roman. Carnul. et Sancti Germ. addunt :* Non consideraverunt.

(8) *Psalt. Roman. et Sancti German.* Destruere eos. *Sancti Germ.* Ne ædifices.

(9) *Euseb. Kim'hi. Men. Muis, Ferrand. Vide Psal.* VIII.

6. Benedictus Dominus, quoniam audivit vocem deprecationis meæ.

7. Dominus adjutor meus et protector meus; in ipso speravit cor meum, et adjutus sum. Et refluoruit caro mea, et ex voluntate mea confitebor ei.

8. Dominus fortitudo plebis suæ, et protector salvationum christi sui est.

6. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a exaucé la voix de mon humble supplication.

7. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur; mon cœur a mis en lui son espérance, et j'ai été secouru; et ma chair a repris sa fraîcheur; c'est pourquoi je le louerai de tout mon cœur,

8. Le Seigneur est la force de son peuple, et le protecteur qui sauve son Christ en tant de rencontres.

6. Benedictus Dominus, quoniam audivit vocem deprecationum mearum.

7. Dominus fortitudo mea, et scutum meum, in ipso speravit cor meum, et adjutus sum: et exultavit cor meum, et cantico meo confitebor ei.

8. Dominus fortitudo eius, et fortitudo salutem uncti sui est.

COMMENTAIRE

les détruirez, sans espérance d'être jamais rétablis. Vous renverserez leur monarchie, et elle ne se relèvera jamais. C'est en effet ce qui est arrivé par les armes de Cyrus, qui fonda l'empire des Perses, sur la ruine de celui de Babylone.

Dans ce verset du prophète est renfermée la cause du malheur des réprouvés, l'étendue de ce malheur, la durée de ce malheur; en sorte qu'il est peu de textes des livres saints, d'où l'on puisse tirer plus d'instruction. La cause de ce malheur, est de n'avoir pas compris les œuvres du Seigneur, surtout le miracle de son amour dans la rédemption du genre humain. Jésus-Christ pleura sur Jérusalem, parce qu'elle n'avait pas connu ce qui devait lui donner la paix (1). L'étendue du malheur est, selon l'expression du prophète, la destruction. Ils ne seront rien aux yeux de Dieu, et n'être rien aux yeux de cet Être qui ne voit que ce qu'il y a de réel, de positif, de bon dans ses créatures, c'est n'avoir que le néant du péché, c'est être dans la privation totale de tous les biens, c'est n'avoir plus de rapport à Dieu, que pour être victime de ses vengeances. Il vaudrait mieux, disait Jésus-Christ du traître Judas, que cet homme n'eût jamais existé: ce qui démontre que l'état de ce malheureux était plus déplorable que celui du néant. Encore si les réprouvés avaient l'espérance de voir finir leurs maux; mais non, le Seigneur ne les relèvera jamais; il ne les retirera jamais du profond abîme où ils seront plongés. Jérusalem détruite pour toujours, n'est que la figure de ce malheur éternel, qui est réservé aux ennemis de Dieu. Ah! qu'il nous importe donc de réfléchir sur les ouvrages de Dieu! Nous en sommes environnés, et nous n'y pensons pas; chaque moment de notre vie est un trait de sa bienveillance, un témoignage de sa bonté, et nous détournons nos yeux vers des objets qui ne nous intéressent point, ou qui nous corrompent!

γ. 6. BENEDICTUS DOMINUS. Il faut que cette expression, que Dieu soit béni, ait une grande force dans le style de l'Écriture, puisque c'est l'éloge qu'elle ajoute d'ordinaire au nom de Dieu, en disant: qui est béni dans tous les siècles. Et de là on tire un argument dogmatique pour la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il est appelé comme son Père: Dieu béni dans tous les siècles (2). Cette expression signifie que Dieu est digne de toute sorte d'honneur, à cause de sa bonté.

γ. 7. DOMINUS ADJUTOR MEUS, ET PROTECTOR MEUS... Pour nous, Seigneur, qui mettons en vous toute notre espérance, quelque accablés que nous soyons et quelque grande que soit la plaie que nous avons reçue, nous espérons toujours en votre secours, nous sommes sûrs de votre protection, et nous osons nous flatter d'un prompt rétablissement.

ET REFLORUIT CARO MEA; ET EX VOLUNTATE MEA CONFITEBOR EI. Nous espérons sortir de cet état de mort où nous gémissons; de la captivité où nous sommes réduits, comme des morts dans le tombeau. Alors notre chair refleurira, prendra une nouvelle vigueur; nous vivrons et nous vous louerons, ô mon Dieu, car notre cœur sera dans la joie (3). Le syriaque a lu: Ma chair, aussi bien que les Septante: Ma chair germera, et je publierai ses louanges dans la gloire. Plusieurs pères appliquent ce passage à la résurrection de Jésus-Christ ou à notre propre résurrection (4). Le retour de la captivité en était le symbole.

γ. 8. DOMINUS FORTITUDO PLEBIS SUÆ, ET PROTECTOR SALVATIONUM (5) CHRISTI SUI EST. Le Seigneur sauve le peuple et le roi. Il tirera son peuple de la captivité, et rétablira le royaume de Juda. Il rappellera Juda dans son pays, et rétablira le trône de David, son oint et son serviteur. Il fera régner David, non en sa personne, mais en celle de ses descendants. Ce règne ne devait,

(1) Luc. xix. 42. — (2) Rom. ix. 5. — II. Cor. xi. 31.

(3) Aquil. Καὶ ἐγαυριάσατο ἡ καρδίᾳ μου, καὶ ἀπὸ ἄσματος μου ἐζήμολογήσονται αὐτῷ. S. m. Καὶ ἠλατύνθη ἡ καρδίᾳ μου, καὶ ἐν ὄσας μου, etc. Theodot. Refloruit cor meum.

VI. Edil. Confirmatum est cor meum.

(4) Euseb. Athanas. Didym. Hieronym.

(5) Aug. Psall. Roman. Mediol. Sanct. Germ. Salutarium Christi sui.

9. *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hereditati tuæ; et rege eos, et extolle illos usque in æternum.*

9. Sauvez votre peuple, Seigneur; et bénissez votre héritage; conduisez-les, et élevez-les en gloire jusque dans l'éternité.

9. *Serva populum tuum, et benedic hereditati tuæ: et pasce eos, et extolle eos usque in seculum.*

COMMENTAIRE

à proprement parler, être rétabli dans son éclat, qu'en la personne de Jésus-Christ, vrai roi de Juda, et dans son Église, où il règnera dans tous les siècles.

Le nom de *Christ*, ou d'Oint, est commun aux rois, aux prêtres et aux prophètes (1). L'auteur de ce psaume pourrait bien se désigner lui-même par ce nom, car jusqu'ici il n'a pas dit un mot du roi de Juda. Le Seigneur est la force de son peuple; il est mon protecteur, de moi qui suis son

prophète, son prêtre et son oint. Eusèbe l'entend en général des prophètes et des justes; et saint Athanase, du peuple des fidèles, qui a reçu l'onction et le sacerdoce royal par Jésus-Christ (2): *Vos genus electum, regale, sacerdotium.*

V. 9. *SALVUM FAC POPULUM TUUM, DOMINE...* C'est la conclusion de toute cette prière. Sauvez-nous, Seigneur, tirez-nous de la captivité. soyez notre pasteur et notre père.

(1) *Theodoret. hic.*

(2) 1. *Petri. II. 9.*

PSAUME XXVIII

*Description d'une tempête. Action de grâces pour la pluie
que le Seigneur a donnée à son peuple.*

Psalmus David, in consummatione
tabernaculi.

Psaume de David, pour la perfec-
tion ou la consommation du taber-
nacle.

PSALMUS XXIX. — I. Canticum
Davidis.

ARGUMENT

PSALMUS DAVID IN CONSUMMATIONE TABERNACULI. *Psaume de David, lorsque le tabernacle fut achevé, c'est-à-dire lorsqu'il eut achevé le tabernacle de Sion, où il plaça l'arche d'alliance, qu'il avait fait venir de Cariathiarim. Celui qui a mis ce titre, a jugé que David invitait ici les prêtres à offrir au Seigneur des sacrifices dans ce tabernacle qu'il venait d'ériger; et les deux premiers versets paraissaient favorables à cette opinion.*

Le texte grec porte (1) : *Psaume de David pour la sortie du tabernacle*. Ce qui n'est nullement clair. Saint Basile l'explique du jour auquel les prêtres, sortant du service du tabernacle, exhortaient leurs confrères, qui leur succédaient, à offrir fidèlement à Dieu les sacrifices ordinaires, et à remplir dignement les fonctions de leur ministère. D'autres croient que l'on y exhorte les sacrificateurs à immoler les hosties commandées pour le dernier jour de la fête des Tabernacles (2). D'autres abandonnent ce titre, comme n'étant point dans le texte hébreu, et n'ayant pas même été originairement dans les Septante, car l'on ne le lisait point encore dans les Hexaples d'Origène, du temps de Théodoret (3). Ce père (4) le rapporte au temps d'Ézéchias, après sa victoire sur Sennachérib, ou après le rétablissement de sa santé.

Les anciens rabbins le reculent au temps de l'apparition du Seigneur au Sinaï, où il donna sa loi au milieu des tonnerres et des feux. Aben Ezra le prend comme une simple description de la pluie ou d'une tempête. De Muis n'est pas éloigné de ce sentiment. Il veut que David l'ait écrit dans la terreur d'un violent orage, et que, dans la suite, on le récitât comme une formule de prières, dans de pareilles circonstances. D'autres (5) le fixent à la pluie qui tomba dans la Judée, après cette terrible sécheresse, qui avait duré trois ans (6), et qui avait désolé tout le pays par la famine. Ce sentiment est un peu hasardé. Mais à défaut de quelque chose de plus certain, on peut s'en tenir à cela pour le sens historique et littéral. Les pères l'expliquent de la prédication de l'Évangile.

I. Afferte Domino, filii Dei, afferte
Domino filios arietum.

I. Apportez au Seigneur, ô enfants
de Dieu, apportez au Seigneur les
petits des béliers;

Date Domino, filii fortium,

COMMENTAIRE

¶ I. AFFERTE DOMINO, FILII DEI; AFFERTE DOMINO FILIOS ARIETUM. Venez au temple du Seigneur, présentez-lui vos offrandes d'actions de grâces, ô enfants des princes. Ou : Vous, prêtres du Très-Haut, venez lui offrir des sacrifices pacifiques; apportez des chevreaux et des moutons, pour le remercier de la pluie qu'il a donnée à son

peuple, après une si affreuse stérilité. On trouve dans le psaume xcv, 7, 8, à peu près la même invitation : *Familles des nations, apportez au Seigneur la gloire et l'honneur; apportez la gloire à son nom : Prenez des hosties, et entrez dans ses parvis et adorez le Seigneur.*

L'hébreu peut signifier : Enfants des grands, des

(1) Ψαλμὸς τῷ Δαυὶδ ἐξόδου σκητῆς, οὐ ἐξόδου σκητῆς.
Ad exitum Tabernaculi. Ita PP. Græci passim.

(2) Levit. xxiii. 36.

(3) Theodor. hic.

(4) Vide Theodoret. Bedam. et Athanas. apud. Dan. Barbar. in Calena.

(5) Ferrand. Le Noble.

(6) II. Reg. xxi. 1. 10.

2. Afferte Domino gloriam et honorem; afferte Domino gloriam nomini ejus; adorate Dominum in atrio sancto ejus.

2. Rendez au Seigneur gloire et honneur; rendez gloire au nom du Seigneur; adorez le Seigneur à l'entrée de son tabernacle;

Afferte Domino gloriam et fortitudinem. 2. Date Domino gloriam nominis ejus, incurvate vos Domino in gloria sanctitatis.

COMMENTAIRE

puissants, apportez au Seigneur la gloire et la force. Venez reconnaître sa grandeur, sa majesté et sa puissance infinie. Ou simplement : Venez reconnaître sa gloire par des sacrifices. Dans les bons auteurs latins, on met quelquefois donner de l'honneur aux dieux, pour leur offrir des sacrifices. Virgile (1) :

Junoni Argivæ jussos adolemus honores.

Et après :

. . . Meritis aris mactavit honores.

Saint Basile, Eusèbe et Théodore d'Héraclée témoignent que ces paroles : *Afferte Domino, filii Dei*, ou ne se trouvaient point dans les meilleurs exemplaires grecs, ou qu'elles étaient marquées d'une brochette ou obèle, comme n'étant point dans le texte hébreu. C'est ce qui paraît aussi dans l'ancien psautier gallican, donné dans le tome premier de la *Divina Bibliotheca* de saint Jérôme, où ces mots : *Filii Dei, afferte Domino*, sont marqués d'une obèle. Le chaldéen : *Rendez louange au Seigneur, troupes des anges; rendez au Seigneur la gloire et la force.*

ÿ. 2. ADORATE DOMINUM IN ATRIO SANCTO EJUS (2). Avant que le temple fût bâti, le parvis du Seigneur était une espèce de cour, au devant du Tabernacle, environnée de colonnes d'espace en espace, et de rideaux tendus d'une colonne à l'autre. L'hébreu porte (3) : *Adorez le Seigneur dans la beauté de son sanctuaire*; adorez-le du parvis, résidant dans son sanctuaire; car les Juifs, même les prêtres, n'entraient point dans le sanctuaire. Ils se tenaient dans les parvis, et y adoraient le Seigneur, qu'ils concevaient assis sur les chérubins, comme sur son trône, au fond du sanctuaire. Le sanctuaire est nommé *la beauté sainte*, au premier livre des Paralipomènes, xvi, 29. *Adorate Dominum in decore sancto*. Les deux premiers versets ne sont que comme une invitation et un préambule. Il entre en matière au verset 3.

Il y a comme trois degrés dans la gloire qui est due à Dieu : 1° reconnaître ses grandeurs; 2° étendre la gloire de son nom; 3° l'adorer dans son saint temple. Celui qui, dans le secret de son cœur, reconnaît que Dieu est l'Être infini, le créateur de toutes choses, le juge de tous les hommes, le principe et le terme de tout ce qui

existe, remplit le premier de ces devoirs; mais cela ne suffit pas, et il est nécessaire de travailler à étendre la gloire du nom de Dieu. Tous les êtres, sans exception, n'ont un nom que pour être connus; sans le nom qu'ils portent, on les confondrait avec ce qu'ils ne sont pas, ou l'on ignorerait ce qu'ils sont. Aussi, dans les découvertes qui se font en étudiant la nature ou en perfectionnant les arts, on commence toujours par donner un nom à ce qui est l'objet des connaissances nouvelles. L'Être infini a un nom qui, à la vérité, n'est pas distinct de lui-même, qui n'est pas une dénomination arbitraire, mais qui ne laisse pas d'être regardé comme le signe distinctif de cet Être suprême. Or, s'il est vrai que la connaissance de cet Être intéresse tous les hommes, il faut nécessairement que la connaissance de son nom les intéresse aussi; et s'ils ne peuvent pas s'intéresser à la connaissance de ce nom sans désirer que ce nom soit connu, ils doivent tous contribuer à le faire connaître, ce qui est la même chose que travailler à étendre la gloire de ce nom, puisque ce nom est glorieux par lui-même. C'est pour cela que les saints nous exhortent si souvent à célébrer et à exalter le saint nom de Dieu. Le sens de ces exhortations est qu'il faut faire en sorte que le saint nom de Dieu soit connu et glorifié. La première demande de l'oraison dominicale, est : *Que votre nom soit sanctifié, c'est-à-dire reconnu comme saint, et glorifié comme saint*. Les démons connaissent le nom de Dieu, et cette connaissance les remplit de terreur (4). Ce n'est pas ainsi que les fidèles connaissent ce saint nom; ils s'y intéressent par l'amour, et ils l'honorent par la confiance.

Enfin, le troisième degré de la gloire qui est due à Dieu, est l'adoration qu'on lui rend dans son temple. Le prophète qui dit ici : *Adorez le Seigneur dans son sanctuaire*, établit la nécessité d'un culte public et extérieur. Mais quel doit-il être, ce culte? La réponse est bien simple : Si Dieu en a établi un, comme il le fit pour la nation juive, et comme Jésus-Christ l'a fait pour tous les hommes appelés au christianisme, il faut s'y soumettre et le suivre entièrement, sans chercher par de criminelles discussions, les moyens de s'y soustraire.

(1) Virgile *Æneid.* III.

(2) Les Septante : Εἰν ἀουλῇ ἀγία αὐτοῦ. August. et Psalter. Rom. German. Carnut. In aula sancta ejus.

(3) Id. Aquila. Εἰν διαπρεπέει ἡγιασμενῆ. Sym. Εἰν διαπρεπέει ἀγία.

(4) Jacob, II, 19.

3. Vox Domini super aquas; Deus majestatis in tonuit; Dominus super aquas multas.

4. Vox Domini in virtute; vox Domini in magnificentia.

5. Vox Domini confringentis cedros, et confringet Dominus cedros Libani;

6. Et comminuet eas tanquam vitulum Libani; et dilectus quemadmodum filius unicornium.

3. La voix du Seigneur a retenti sur les eaux, le Dieu de majesté a tonné; le Seigneur s'est fait entendre sur les grandes eaux.

4. La voix du Seigneur est pleine de force; la voix du Seigneur est pleine de magnificence.

5. La voix du Seigneur qui brise les cèdres, et le Seigneur brisera les cèdres du Liban.

6. Et il les mettra en pièces aussi aisément que si c'étaient de jeunes taureaux du Liban, ou les petits des cornes chéris de leurs mères.

3. Vox Domini super aquas, Deus gloriæ tonare facit, Dominus super aquas multas.

4. Vox Domini in potentia, vox Domini in gloria.

5. Vox Domini confringens cedros, et confringit Dominus cedros Libani;

6. Et saltare facit eas sicut vitulum: Libanum et Sirion sicut filium unicornium.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. DEUS MAJESTATIS INTONUIT; DOMINUS SUPER AQUAS MULTAS. Le tonnerre est nommé la voix de Dieu dans tant d'endroits de l'Écriture (1), qu'il est presque inutile d'en avertir le lecteur. *Le tonnerre s'est fait entendre sur les eaux*; c'est-à-dire, sur les nues, qui sont nommées dans Moïse (2) *les eaux supérieures*. Le Seigneur touché de nos malheurs, après avoir tenu le ciel fermé pendant si longtemps, a enfin fait entendre sa voix de dessus les nuées. Il a effrayé les mortels par son tonnerre, et leur a donné par là le signal de sa présence, et le présage des pluies dont il voulait humecter la terre. Les pères entendent ceci de la prédication de l'évangile par les apôtres qui, comme des tonnerres, ont porté partout la connaissance du Seigneur, et ont été suivis d'une abondance de grâces et de bénédictions, comme d'une pluie féconde. Les deux fils de Zébédée sont nommés *fils du tonnerre* dans l'Évangile (3).

ÿ. 4. VOX DOMINI IN VIRTUTE. Les premiers pères de l'Église ont admiré la force de l'Évangile, en ce que, persécuté par toutes les puissances, il a subsisté. Nous devons l'admirer également aujourd'hui; il subsiste depuis dix-huit siècles, malgré les efforts du paganisme, de l'hérésie, du libertinage, de l'incrédulité. Cependant il y a, dans l'observation des pères, un argument plus décisif que toutes les réflexions qu'on peut faire en faveur de l'état où se trouve l'Évangile aujourd'hui. Cet Évangile est né parmi les persécutions: il aurait dû être détruit dès lors, si la force de Dieu ne l'eût pas soutenu. La doctrine de Mahomet subsiste depuis bien des siècles, et subsistera probablement encore longtemps; mais elle n'a pas éprouvé, dans son origine, des tempêtes et des contradictions. S'il s'était élevé contre Mahomet et contre ses disciples, pendant quatre siècles,

des persécuteurs; si l'on avait dressé des échafauds, et allumé des bûchers pour éteindre le Coran, il aurait péri. Il en est tout autrement de l'Évangile: ce n'est pas tant parce qu'il subsiste aujourd'hui, que nous devons l'admirer, que parce qu'il est parvenu jusqu'à nous au travers des persécutions multipliées durant quatre siècles. Reconnaissons-là cette *parole pleine de force et de magnificence* dont parle le prophète.

ÿ. 5. VOX DOMINI CONFRINGENTIS CEDROS (4). Le Seigneur, dans la force de sa tempête et de son tonnerre, ébranlera, déracinera, brisera les cèdres du Liban. On attribue au tonnerre, ce qui arrive dans les orages; on lui attribue les effets de la foudre, des vents, des tourbillons, qui souvent renversent, et brisent les arbres les plus gros et les plus solides. Au reste toute cette description est figurée et poétique.

ÿ. 6. COMMINET EAS TANQUAM VITULUM LIBANI, ET DILECTUS QUEMADMODUM FILIUS UNICORNIUM. Par la violence de son tonnerre et de ses tourbillons, le Seigneur brisera les plus grands cèdres du Liban, avec la même facilité qu'un homme robuste renverse un des veaux qui paissent sur le Liban, ou un faon de rhinocéros, qui n'est point encore dans sa force. On pourrait aussi traduire (5): *Il les mettra en pièces, ces cèdres si élevés et si anciens, en quelque sorte en se jouant; de même qu'un jeune taureau et un jeune rhinocéros jettent en l'air avec leurs cornes, tout ce qui se trouve devant eux, lorsqu'ils jouent et qu'ils bondissent.*

D'après le sens de l'hébreu, le Seigneur, par le bruit effrayant de sa voix, fera trembler les cèdres; il les fera sauter comme des veaux qui sont dans les pâturages. Il ébranlera les montagnes du Liban et du Sirion, et il les fera bondir comme les petits du rhinocéros. Ces comparai-

(1) Vide Exod. ix. 23, 28, 29.-Job. xxxvii. 2.-Psal. xvii. 14.-Isai. xxx. 30.

(2) Genes. 1. 7. Divisit aquas quæ erant sub firmamento, ab his quæ erant super firmamentum. Vide Basil. in hunc Psalm.

(3) Marc. iii. 17.

(4) S. August. Conterens cedros.

(5) Hieronym. Disperget eas quasi vitulus Libani, et Sirion, quasi filius rhinocerotis.

7. Vox Domini intercidentis flammam ignis.

8. Vox Domini concutientis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades.

7. La voix du Seigneur, qui divise les flammes et les feux;

8. La voix du Seigneur, qui ébranle le désert; et le Seigneur agitera le désert de Cadès.

7. Vox Domini excidens flammam ignis.

8. Vox Domini trepidare facit desertum, trepidare facit Dominus desertum Cades.

COMMENTAIRE

sons de deux montagnes qui sautent comme de jeunes rhinocéros, et des cèdres du Liban qui bondissent comme des veaux, sont un peu trop fortes et trop hardies dans notre langue; mais le langage des Hébreux les souffre, et elles y ont une beauté et une douceur singulière.

Le psalmiste, dans un autre psaume, dit que, lorsque le Seigneur descendit sur Sinaï (1), la terre trembla, et que les montagnes bondirent comme des béliers et les collines comme des agneaux. Débora, dans son cantique (2), dit qu'à l'approche du Seigneur, les montagnes se fondirent, et que la terre fut tout effrayée et toute tremblante. David, décrivant le secours qu'il avait reçu de Dieu contre ses ennemis (3), dit que le Seigneur ayant écouté sa prière, la terre fut agitée, que les fondements des montagnes furent émus et ébranlés; parce qu'il se mit en colère contre eux. Il veut nous dire ici quelque chose de semblable. Le tonnerre, dans la rigueur, ne cause pas de tremblements de terre; mais il produit dans les montagnes et dans les édifices certaines secousses, que le langage poétique peut appeler des tremblements. Or, dans les tremblements de terre, on a vu des montagnes se heurter l'une l'autre, et bondir en quelque sorte comme des béliers qui se frappent avec les cornes: *Namque montes duo inter se concurrerunt*, dit Plin (4), *crepitu maximo assultantes, recedentesque; inter eos flamma, fumoque in cælum exeunt interdiu; spectante e via Æmilia equitum Romanorum, familiarumque, et viatorum multitudine*. Génébrard assure que, de son temps, on a vu en Angleterre une montagne sauter en une autre place, par un tremblement de terre. Pourquoi, dans cette occasion, où le psalmiste veut nous décrire en style poétique une violente tempête, ne dira-t-il pas que la terre a tremblé, que les montagnes ont été ébranlées, et que les cèdres ont été renversés par le bruit de la voix de Dieu, du tonnerre? Le Liban est connu de tout le monde. *Sirion*, ou *Sarion*, est une autre montagne au delà du Jourdain, à l'orient du Liban. Moïse lui donne trois noms (5). Il dit que

les Hébreux la nomment *Hermon*, les Phéniciens, *Sarion*, et les Amorrhéens, *Sanir*.

Plusieurs anciens ont lu (6): *Il brisera les cèdres; il brisera le Liban, comme on met en pièces un veau*. Saint Basile l'entend du veau d'or mis en pièces par Moïse. Quelques auteurs, sous le nom de veau, entendent un rejeton; parce qu'en grec, *μόσιος* signifie l'un et l'autre. Mais la leçon qui porte: *Ils les brisera comme un veau du Liban*, est plus suivie; et l'explication que nous en avons donnée suivant l'hébreu, est la meilleure.

ÿ. 7. VOX DOMINI INTERCIDENTIS FLAMMAM IGNIS. Manières de parler poétiques, pour dire que le tonnerre chasse des nues la foudre et les éclairs, et les partage en divers traits ou en plusieurs flammes, qui se dispersent dans les airs. A sa voix et par ses ordres, la foudre vient frapper tantôt une tour, tantôt une statue, un arbre, ou un rocher. C'est le Seigneur qui conduit et qui distribue les feux, les éclairs et la foudre.

ÿ. 8. VOX DOMINI CONCUITIENTIS DESERTUM. Les lieux les plus déserts et les plus affreux ne sont point à couvert de la frayeur de sa voix. C'est là qu'elle résonne davantage. Un orage dans les solitudes a quelque chose d'effrayant; l'homme a plus que jamais alors, dans cet entier abandon de toutes choses et sous les coups retentissants de la foudre, le sentiment de sa faiblesse. Il ne voit que l'orage et lui: pas un être vivant pour partager le péril. Le chaldéen porte: Il effraye les serpents et les animaux des solitudes. Quelques auteurs traduisent l'hébreu par (7): *La voix du Seigneur fait enfanter*, ou fait ressentir les douleurs de l'enfantement au désert. Il l'effraye, il le saisit. Le désert de Cadès est célèbre dans l'Écriture. Il était à frontière de l'Idumée et de Pharan (8).

Plus on réfléchit sur ce psaume, plus on se persuade que le prophète a en vue des objets plus sublimes encore que la foudre, dont il peint tous les effets et toutes les propriétés. Ce qu'il dit ici des traits de flamme qui se partagent quand la foudre tombe, convient très naturellement à la parole de Dieu, à la grâce, aux dons du Saint-

(1) *Psal.* cxiii. 4.

(2) *Judic.* v. 5. *Vide et Habac.* iii. 10.

(3) *Psal.* xvii. 8. — (4) *Plin. lib.* ii. cap. 83.

(5) *Deut.* iii. 9.

(6) Les Septante, *Edit. Rom.* Καὶ λεπτοῦναι αὐτὰ; ὡς τὸν μόσιον τὸν Λίβανον. *Ita Euseb. Basil. Athan. Euth Nice-*

phor. *Comminuet eas tamquam vitulum Libanum. Edit. Complut.* λεπτοῦναι αὐτὰ; ὡς τὸν μόσιον τοῦ Λιβάνου. *Ita Chryssost. Theodoret. Apollin.*

(7) *וְקוֹל יְהוָה יוֹדֵי יָרֵחַ יְהוָה יוֹדֵי יְהוָה* *Hieronym.* *Vox Domini parturire faciens desertum. Sym.* Ἐκτομιζοντο.

Aquil. Ὠδίνοντος. (8) *Vide Genes.* xx. 1. — *Exod.* xlvii. 19. — *Num.* xii. 27. etc.

9. Vox Domini præparantis cervos, et revelabit condensa; et in templo ejus omnes dicent gloriam.

9. La voix du Seigneur, qui prépare les cerfs, et qui découvrira les lieux sombres et épais; et dans son temple tous publieront sa gloire,

9. Vox Domini parturire facit cervas, et detegit sylvas: et in templo ejus totus ejus populus dicit gloriam.

COMMENTAIRE

Esprit, dont les effets sont si variés, si appropriés aux desseins de la Providence et aux besoins des hommes.

S'il s'agissait des sacrements figurés par les sept voix dont il est fait mention dans ce psaume, on verrait ici l'Ordre avec toutes ses branches et tous ses degrés. La grâce du Saint-Esprit s'y divise selon les emplois et les ministères auxquels il destine les divers membres du clergé.

Les déserts rendus fertiles par l'ébranlement qu'y cause la foudre, représenteraient la fécondité du Mariage: sacrement institué pour donner des enfants à l'Église et des saints au royaume de Dieu.

Mais, en ne voyant même ici que la prédication évangélique, n'a-t-elle pas rendu fertiles en fruits de sainteté les régions les plus barbares? Et que ne pourrait-on pas dire des fruits de grâce que cette sainte parole produit dans les esprits et dans les cœurs qui s'en occupent?

ÿ. 9. VOX DOMINI PRÆPARANTIS CERVOS, ET REVELABIT CONDENSA. C'était une opinion ancienne que le tonnerre préparait les biches à faire leurs faons. On prétendait que cet animal avait beaucoup de peine à se délivrer de son fruit, et que la frayeur que lui cause le bruit du tonnerre, facilite la naissance de son petit. L'autorité de saint Jérôme et de quelques anciens interprètes grecs, qui traduisaient l'hébreu par (1): *La voix du Seigneur sert de sage-femme aux biches*, a fait recevoir avec beaucoup de facilité ce sentiment. On y joint un passage de Job, où il est dit, suivant la Vulgate (2), que les biches se couchent, pour faire leurs petits, qu'elles sont saisies des vives douleurs de l'enfantement et qu'elles jettent des cris. On dit outre cela, que les biches, avant que de mettre bas, se purgent par une herbe nommée *séséli* (3), pour s'aider à enfanter plus aisément.

Mais quand on examine ces preuves avec quelque attention, on en voit aisément le faible. Saint Jérôme, en traduisant: *La voix du Seigneur*

fait enfanter les biches, ne veut dire autre chose que ce qu'il a marqué dans le verset précédent: *La voix du Seigneur fait enfanter le désert; elle fait enfanter le désert de Cadès*. Elle y jette l'effroi, la frayeur, le saisissement; comme celui d'une femme qui est surprise des douleurs de l'enfantement. Son tonnerre effraye, étourdit les biches. Saint Jérôme, dans son commentaire, ne dit pas un mot de cette prétendue vertu du tonnerre, de faire enfanter, ou de faire avorter les biches. Les autres pères (4), avec saint Jérôme, ne reconnaissent ici dans les cerfs aucune autre propriété, que celle de fouler aux pieds des serpents, de les poursuivre, de les tirer de leurs repaires par leur haleine; qualités reconnues par les anciens naturalistes (5). Saint Jean Chrysostôme (6) sur Job, dit expressément que les biches enfantent avec facilité et sans le secours de sages-femmes. Et c'est en effet ce que Job veut marquer en l'endroit cité, comme nous l'avons montré dans notre commentaire.

Enfin Aristote (7) et Pline, que l'on cite, pour prouver que les biches se purgent, avant que de mettre bas leur fruit, disent que c'est après l'enfantement qu'elles cherchent le *séséli*, pour se purger. Dom Calmet est d'avis de traduire l'hébreu de cette manière: *La voix du Seigneur effraye les biches et les fait sortir de leur fort*. A la lettre: Elle ébranle les biches et découvre les bois. Ou bien: *Le tonnerre effraye les biches et découvre les chèvres sauvages* (8). Ou enfin: Il étonne les biches et abat les forêts. Symmaque (9) avait traduit par *les campagnes*, le terme hébreu, qui est rendu ici par *des biches*. *La voix du tonnerre remplit les campagnes et découvre les forêts*. On peut aussi traduire avec le syriaque: *Le tonnerre agite les branches et arrache les forêts*.

ET IN TEMPLO EJUS OMNES DICENT GLORIAM. Lorsque Dieu fait entendre sa voix et qu'il nous effraye par le bruit de son tonnerre, alors tout le monde prie ou accourt au temple et s'empresse de

(1) יהוה קול יהוה יהוה ויהוה ירחיק ירחיק Hieronym. Vox Domini obstetricans cervis, et revelans saltus. Aquil. Ω'δίνοντος; ἐλάσσου. 5. Edit. Μχιουμένου ἐλάσσου.

(2) Job. xxxix. 3. Incurvantur ad fœtum, et pariunt, et rugitus emittunt.

(3) Cicero de Natur. deorum. lib. II. - Plin. lib. VIII. cap. 32. Feminæ ante partum purgantur herbâ quadam quæ seseleis dicitur; faciliore ita utentes utero.

(4) Hieronym. hic. August. Cassiodor. Basil. Euseb. Theodoret. Didym. Athanas.

(5) Plin. lib. VII. cap. 32. Et iis est cum serpente pugna. Vestigant cavernas, nariumque spiritu extrahunt renitentes.

(6) Chrysost. in Job xxxix. Vide Pinedam in idem cap.

(7) Arist. Hist. Anim. lib. IX. cap. 5. Καὶ ὅταν τέκη εἰσθῆαι τὸ γωρῶν πρῶτον, καὶ ἐπὶ τὴν σέσελιν ὁ δὲ τρέφουσι, καὶ φαγῶσαι ὁὕτως ἐρχονται πρὸς τὰ τέκνα πάλιν. Plin. lib. VIII. cap. 32. A partu duas habent herbas, quæ aros et seseleis appelluntur. Pastæ redeunt ad fœtum.

(8) 77 en arabe signifie un boud.

(9) Sym. Φωνὴ Κυρίου πληθύνοντος παιδία.

10. Dominus diluvium inhabitare facit, et sedebit Dominus rex in æternum.

11. Dominus virtutem populo suo dabit; Dominus benedictet populo suo in pace.

10. Le Seigneur fait demeurer sur la terre un déluge d'eaux; et le Seigneur sera éternellement assis comme Roi.

11. Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple en paix.

10. Dominus in diluvio sedit, et sedebit Dominus rex in seculum.

11. Dominus fortitudinem populo suo dabit: Dominus benedictet populo suo in pace.

COMMENTAIRE

reconnaître la grandeur souveraine du Seigneur. Ou bien: Tout le peuple vient au temple remercier le Seigneur de la pluie qu'il a donnée à la terre. Voyez le psaume LXIV, 14.

Ÿ. 10. DOMINUS DILUVIUM INHABITARE FACIT. Après avoir répandu la terreur par le bruit de son tonnerre, Dieu y répand un déluge de pluies, qui y produit la fécondité et l'abondance. L'hébreu (1) se traduit assez différemment. Les uns: *Le Seigneur habite dans le déluge*, ou sur le déluge. Il a sa demeure sur les eaux supérieures, au haut du ciel, et exerce son empire sur les nuées. En sorte que ce verset ne voudrait dire autre chose que ce qui a été exprimé d'abord, en disant: *La voix du Seigneur se fait entendre sur les eaux; le Seigneur est sur les grandes eaux*.

Le chaldéen, suivi de plusieurs interprètes, l'explique du déluge universel arrivé du temps de Noé. Le Seigneur s'assit alors en jugement et inonda toute la terre, pour punir les crimes des méchants. On peut traduire tout simplement: *Le Seigneur est assis sur l'inondation*, ou sur les pluies; *le Seigneur est assis comme un roi sur son trône, dans tous les siècles*. Le Seigneur est maître du tonnerre, des pluies et de tous les effets de la nature.

Ÿ. 11. DOMINUS VIRTUTEM POPULO SUO DABIT,

etc. Le Seigneur est le maître tout-puissant de l'univers. Il nous remplit de force et de bénédictions. Il nous comble de biens, de paix, de prospérité, de valeur contre nos ennemis. Il donne la fécondité à nos terres par la pluie, et la paix à notre pays. *La force* se met souvent pour les richesses, les biens temporels. Mais, dans Job, la pluie est aussi appelée (2) *la force de Dieu*; l'air ou le ciel, est appelé (3) *l'étendue de la force du Seigneur*, apparemment parce que les pluies s'y forment; et le tonnerre est nommé (4) *la voix de la force du Seigneur: Dabit voci suæ vocem virtutis*; peut être parce qu'il est regardé comme la cause, ou l'avant-coureur de la pluie. Sans nier absolument ce sens donné par les commentateurs, nous sommes d'un avis différent. Le texte de Job peut et doit signifier, selon nous, des eaux impétueuses: C'est un hébraïsme; le ciel est le siège de la puissance divine, non parce que les pluies en descendent, mais parce que les anciens y voyaient le trône du Très-Haut; enfin, le tonnerre était comme une voix surnaturelle effrayante, donnant une grande idée de la puissance divine. Ici le psalmiste souhaite que Dieu donne à son peuple la force, la puissance, l'éclat, la gloire, gages assurés de la paix.

(1) יהוה למבור ישב *Hieronym.* Domini diluvium inhabitat. *Ila et Psall. Roman. Mediol. Carn. Germ. et August. ex Sept.* Κύριος τὸν κατακλυζμόν. κατοικεῖ. *Hieronym.* ad *Suniam et Fretell. Ultramque lectionem agnoscit.* Dominus

diluvium inhabitat, et inhabitare facit.

(2) *Job.* xxxviii. 6. Imbri fortitudinis suæ.

(3) *Psal.* cl. 1. In firmamento virtutis ejus.

(4) *Psal.* lxxvii. 34.

PSAUME XXXIX

Actions de grâces de David après un grand danger, et pour le rétablissement de sa santé.

Psalmus cantici, in dedicatione domus David.

Psaume de cantique à la dédicace de la maison de David.

PSALMUS XXX. — 1. Psalmus cantici dedicationis domus Davidis.

ARGUMENT

Il vaut mieux traduire ainsi le titre : *Psaume, ou cantique de David, pour la dédicace de sa maison, ou du temple* ; car, dans le texte (1), *David* a rapport à *Psalmus cantici*, et non pas à *domus* (2). Ce dernier terme signifie communément une maison ; mais souvent il se prend pour le temple ; et plusieurs interprètes l'expliquent ici, comme ayant été chanté, ou à la dédicace du tabernacle de Sion, érigé par David ; ou à la dédicace du temple, bâti par Salomon (3) ; ou à la dédicace du second temple, sous Zorobabel (4) ; ou enfin comme étant destiné pour être chanté à la dédicace du troisième temple ; que les Juifs attendent au temps du Messie. La plupart des pères l'expliquent spirituellement de la résurrection de Jésus-Christ, dont le corps, devenu glorieux et impassible, avait été figuré par la dédicace du temple de Salomon. Les rabbins enseignent qu'on le récitait, lorsque l'on apportait les prémices au temple.

Ceux qui prennent le nom de maison, *domus*, dans sa signification propre, veulent que David l'ait composé à la dédicace de son palais (5), qu'il bâtit sur le mont de Sion, après qu'il eut pris Jérusalem (6). D'autres croient qu'il le chanta, lorsqu'après la guerre contre Absalom, étant de retour à Jérusalem, il purgea le palais des souillures dont Absalom l'avait déshonoré (7), et dédia ainsi de nouveau sa maison. L'usage de dédier solennellement les maisons mêmes des particuliers, était fréquent parmi les Hébreux (8). Ce sentiment est assez commun (9) parmi les commentateurs. On explique la maladie dont il est parlé ici, des inquiétudes et des peines que David souffrit durant la guerre contre Absalom. Théodoret (10) ne trouvant rien dans ce psaume qui insinue la dédicace ni d'un temple, ni d'une maison, le rapporte à Ézéchias délivré de la fameuse maladie, dont nous parlent les livres des Rois (11) et d'Isaïe (12).

D'autres (13) le prennent comme une simple action de grâces de David, pour le rétablissement de sa santé, après quelque maladie. Et quant au titre, qui parle de la dédicace d'une maison, ils l'expliquent comme s'il marquait simplement, qu'on le chanta sur le même air, ou sur les mêmes instruments dont on s'était servi à la dédicace du palais du roi. Sans nous attacher à aucun de ces sentiments, nous l'expliquerons comme ayant été composé à l'occasion de la dédicace de l'aire d'Ornan, par l'érection d'un autel que David y fit dresser, après la cessation de la peste, qui avait désolé tout son royaume (14). Toutes les parties du psaume conviennent si parfaitement à cette circonstance, qu'on s'étonne que cette pensée ne soit venue en l'esprit d'aucun commentateur avant Dom Calmet.

(1) סופר שיר חננת הבית לדור

(2) Ita Muis, Tigur. Jun. Chald. alii.

(3) Basil. Didymi. Lyr. Rabb. plerique Chald. Genebr.

(4) Ita Cæremoniale Judæorum Germ. et alii apud Selden. de Synedr. lib. III. cap. 13.

(5) Aben Ezra, Muis, Moller. Flamin.

(6) II. Reg. v. 9.

(7) II. Reg. xvi. 21. 22.

(8) Deut. xx. 5. 2. - Esdr. xii.

(9) Gro'. Hammond. Bossuet, Geier.

(10) Theodoret. hic. Vide et Athanas. in Calena. Dan. Barbari, et Bedam, hic.

(11) IV. Reg. xx. 6. 7.

(12) Isai. xxxviii. 1. 2. et seq.

(13) Vide Ferrand. et Muis.

(14) II. Reg. xxiv. 25, et I. Par. xxi. 26.

1. Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, nec delectasti inimicos meos super me.

2. Domine Deus meus, clamavi ad te, et sanasti me.

3. Domine, eduxisti ab inferno animam meam; salvasti me a descendentibus in lacum.

4. Psallite Domino, sancti ejus; et confitemini memoriæ sanctitatis ejus.

1. Je publierai vos grandeurs, Seigneur, parce que vous m'avez relevé, et que vous n'avez pas donné lieu à mes ennemis de se réjouir à mon sujet;

2. O Seigneur mon Dieu, j'ai crié vers vous, et vous m'avez guéri.

3. Vous avez, Seigneur, retiré mon âme de l'enfer; vous m'avez sauvé du milieu de ceux qui descendent dans la fosse.

4. Chantez des cantiques au Seigneur, vous qui êtes ses saints; et célébrez par vos louanges sa mémoire sainte;

2. Exaltabo te, Domine, quoniam exaltasti me, nec lætificasti inimicos meos de me.

3. Domine Deus meus, clamavi ad te, et sanasti me.

4. Domine, ascendere fecisti ab inferno animam meam, vivificasti me a descendentibus in sepulcrum.

5. Canite Domino misericordes ejus, et confitemini memoriæ sanctitatis ejus;

COMMENTAIRE

ÿ. 1. EXALTABO TE, DOMINE, QUONIAM SUSCEPISTI ME. L'homme n'exalte jamais le Seigneur en ce sens, qu'il puisse augmenter sa gloire essentielle : car Dieu possède par lui-même toute grandeur et tout degré de gloire; il ne peut l'exalter qu'en contribuant à le faire connaître, aimer et glorifier de plus en plus. *Que votre nom soit sanctifié*, dit Jésus-Christ dans la prière qu'il nous a donnée, c'est-à-dire, que votre sainteté soit reconnue et révéree de tous les peuples. Cette prière nous apprend quel est le mérite du zèle, et quelle est l'énormité du péché de scandale. Le zèle procure des adorateurs à Dieu, et le scandale les lui enlève. Les hommes de zèle suivent la doctrine de Jésus-Christ et des apôtres; les scandaleux sont les ministres du démon. S'il y a beaucoup de moyens d'augmenter le culte de Dieu, il y en a une infinité de le dégrader, de l'avilir, de l'éteindre. Il y a beaucoup d'hommes, même dans le christianisme, qui peuvent se reprocher de n'avoir jamais travaillé à la gloire de Dieu, et il n'y en a aucun qui ne puisse se reprocher d'avoir donné atteinte à cette gloire.

Le prophète énonce les motifs qui le portent à *exalter* les grandeurs de Dieu : ce sont les bienfaits dont il a été comblé. La reconnaissance touche son cœur et le met en mouvement. Aussi peut-on faire des actes d'amour pur, des actes fondés sur la bonté essentielle de Dieu, sans penser expressément aux biens qu'on en attend ou qu'on en a reçus; mais, comme ces actes sont passagers, et qu'ils ne forment jamais un état dans l'âme, il est nécessaire de s'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir de ses bienfaits passés, et par l'espérance des bienfaits qu'on en attend encore. La reconnaissance est un motif très agréable à Dieu; et, quand elle est bien vive, elle approche fort du motif de l'amour pur. Le saint roi qui savait assurément aimer Dieu, mêle pres-

que toujours le sentiment de sa reconnaissance aux actes les plus vifs de son amour.

Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que vous m'avez tendu la main et que vous m'avez relevé de l'accablement où j'étais, et du danger où je m'étais mis par mon imprudence, par ma vaine curiosité de vouloir faire le dénombrement de mon peuple. Vous avez dit à l'ange exterminateur de remettre son glaive dans le fourreau; vous avez fait cesser la peste, et vous n'avez pas permis que les ennemis qui sont autour de moi, que les peuples voisins, jaloux de ma fortune et de mon bonheur, se réjouissent de la perte totale de mes sujets et de la désolation de mon royaume.

ÿ. 2. CLAMAVI AD TE, ET SANASTI ME. J'étais accablé de douleurs et d'ennuis, voyant mon peuple périr à mes yeux, pour une faute dont il n'était pas coupable; et comme j'étais le seul criminel, j'attendais à tout moment le coup de la mort; vous savez même que je n'avais choisi la peste, parmi les trois fléaux dont vous me donâtes le choix (1), qu'afin que je fusse moins en état de me parer des coups de votre juste colère, en me confondant de cette sorte dans la foule, et en me mettant au rang du dernier du peuple. Mais, par un effet de votre pure miséricorde, vous m'avez tiré de mes peines et vous m'avez préservé de la mort que j'avais si justement méritée.

ÿ. 3. EDUXISTI AB INFERNO (2) ANIMAM MEAM. Vous m'avez délivré du danger prochain et comme inévitable de mourir, où j'étais; vous m'avez comme tiré du tombeau; vous m'avez arraché d'entre les bras de la mort : *Salvastis me a descendentibus in lacum*. Tout cela s'explique très naturellement de la résurrection de Jésus-Christ, dont David a été la figure dans toutes les circonstances de sa vie.

ÿ. 4. PSALLITE DOMINO SANCTI EJUS. Prêtres du Seigneur, vous qui êtes consacrés à son service

(1) II. Reg. xxiv. 13.

(2) Psall. Roman. Abstraxisti ab inferis. August. Reduxisti. Psall. Mediol. Abstraxisti ab inferno.

5. Quoniam ira in indignatione ejus, et vita in voluntate ejus. Ad vesperrum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia.

6. Ego autem dixi in abundantia mea: Non movebor in æternum.

7. Domine, in voluntate tua præstitisti decori meo virtutem. Avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus.

5. Car, dans son indignation, il nous fait éprouver les effets de sa colère, et notre vie est dans sa volonté. Si les pleurs se répandent le soir, la joie viendra au matin.

6. Pour moi, j'avais dit, étant dans l'abondance: Je ne déchoirai jamais.

7. C'était par un pur effet de votre volonté, Seigneur, que vous m'aviez affermi dans l'état si florissant où j'étais; vous avez détourné votre visage de moi; et j'ai été rempli de trouble.

6. Quoniam momentum est in furore ejus, vita in voluntate ejus: vespere pernoctabit fletus, et mane lætitia erit.

7. Et ego dixi in felicitate mea: Non vaeillabo in seculum.

8. Nam, Domine, beneplacito tuo stare fecisti in monte meo fortitudinem: abscondisti faciem tuam, et fui territus.

COMMENTAIRE

par une destination particulière, rendez-lui grâces de ses bienfaits, au nom de toute la nation. Ou bien: Peuple d'Israël, nation sainte, peuple choisi, vous qui avez reçu si souvent des marques de sa miséricorde (1), venez lui rendre vos actions de grâces, en considération de la bonté qu'il a eue d'éloigner de Jérusalem l'ange exterminateur, qui était prêt à la frapper de peste.

CONFITEMINI MEMORIÆ SANCTITATIS EJUS. La mémoire de Dieu, à notre égard, est proprement son nom, puisqu'en l'entendant prononcer, nous nous en souvenons. Celui qui est, m'a envoyé vers vous, dit-il à Moïse (2): Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et de Jacob: C'est là mon nom et ma mémoire: Hoc nomen mihi est in æternum et hoc memoriale meum in generationem, et generationem.

ÿ. 5. QUONIAM IRA IN INDIGNATIONE EJUS, ET VITA VOLUNTATE EJUS. Il nous fait ressentir les effets de sa colère dans son indignation, et il nous comble de grâces dans sa faveur. Nous ne sommes malheureux qu'autant que nous le méritons; et si nous sommes privés de son secours, c'est que nous avons mérité d'en être dépouillés (3). L'hébreu (4): Sa colère ne dure qu'un moment; sa faveur est pour toute la vie. Le verset suivant favorise cette explication. Le soir, vous serez dans les pleurs, et, le matin, vous serez dans la joie. Comparez Isaïe, LIV, 7, 8. Mais la traduction de la Vulgate est préférable (5): Dans sa colère, il nous brise, il nous frappe; dans sa bienveillance, il nous donne la vie. Les Septante et les anciens interprètes ont presque toujours pris l'hébreux *rhéga'* pour une destruction totale, subite, une chute, un trouble inopiné (6); et nous sommes persuadé que c'est le vrai sens du texte.

Le Seigneur m'a frappé dans sa colère; il me rend la vie par sa bonté.

AD VESPERUM DEMORABITUR FLETUS, ET AD MATUTINUM LÆTITIA. Il n'y a qu'un moment que nous croyions tout perdu; et tout d'un coup le Seigneur nous assure de sa réconciliation; il essuie nos larmes. On l'explique des apôtres, qui passèrent dans la tristesse la nuit qui suivit la mort de Jésus-Christ et encore la nuit suivante; mais qui furent comblés de joie au matin du jour de sa résurrection.

ÿ. 6. EGO AUTEM DIXI IN ABUNDANTIA MEA: NON MOVEBOR IN ÆTERNUM. La prospérité, l'abondance, une longue paix, une grande puissance séduisirent le cœur de David. Se voyant à la tête d'un peuple riche, nombreux et guerrier, il eut la vaine curiosité d'en faire le dénombrement, pour savoir combien il pouvait mettre de troupes sur pied, ou combien il pouvait espérer de tribut, ou simplement pour contenter l'idée flatteuse qu'il s'était faite de sa vaste domination. Il ne craignait ni l'envie, ni les forces de ses ennemis. Il n'en voyait aucun autour de lui, qui fût en état de lui résister. Il se croyait invincible et inaccessible aux traits de la mauvaise fortune. Mais Dieu lui fit sentir sa dépendance et sa faiblesse, en frappant son peuple d'une plaie terrible, et en le menaçant lui-même de le faire périr par l'épée de l'ange exterminateur. Avertisti faciem tuam et factus sum conturbatus. Vous avez détourné votre face seulement pendant trois jours (7); et me voilà dans le trouble et dans la consternation.

ÿ. 7. DOMINE, IN VOLUNTATE TUA PRÆSTITISTI DECORI MEO VIRTUTEM. Je ne sentais pas assez, ô mon Dieu, que je ne tenais que de vous seul cette puissance, dont je me voyais environné. Je m'en

(1) מִסְדִּיּוֹן Misericordes ejus, ou Misericordiam consecuti.

(2) Exod. III, 15.

(3) Voyez S. August. et Theodoret. Euseb. Athanas.

(4) כִּי רִנָּה בְּאִפְרַיִם בְּרִצְיֹנָה

(5) Ὅτι ὄργη ἐν τῷ θυμῷ αὐτοῦ, καὶ ζωὴ ἐν τῷ θελήματι αὐτοῦ. Aquil. Ὅτι ἀθροισμός. Il renverse, il abat tout dans sa colère. 1^{re} col. Ὅτι συντέλεια ἐν θυμῷ αὐτοῦ.

(6) רִנָּה Jerem. IV, 20. Διασπάω. xxxi, 2. Ὁ λέως Isaï. LI, 15. Θρασύτω. Ezech. xxxii, 10. Πτώσις. Exod. xxxiii, 15. Πληγή. Psal. xxxiv, 23. Ὁ ῥγή. Job. xx, 5. Ἀπόλειξις. Isaï. xxviii, 12. Σύντριμμα.

(7) Voyez II. Reg. xxiv, 13. David avait accepté le fléau de la peste pendant trois jours; mais la menace du Seigneur ne fut pas exécutée dans toute la rigueur, ni pendant tout ce temps.

8. Ad te, Domine, clamabo, et ad Deum meum deprecabor.

9. Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem? Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam?

10. Audivit Dominus, et misertus, est mei; Dominus factus est adjutor meus.

11. Convertisti planctum meum in gaudium mihi; conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia:

8. Je crierais vers vous, Seigneur, et j'adresserai à mon Dieu mes prières.

9. Quelle utilité procurera ma mort, lorsque je descendrai dans la corruption du tombeau? Est-ce qu'une poussière pourra vous louer, ou publiera-t-elle votre vérité?

10. Le Seigneur m'a entendu, et il a eu pitié de moi; le Seigneur est devenu mon protecteur.

11. Vous avez changé mes gémissements en réjouissance; vous avez déchiré mon sac; et vous m'avez environné de joie;

9. Tunc ad te, Domine, clamavi, et ad Dominum oravi (*dicendo*).

10. Quæ utilitas in sanguine meo, quum descendero in foveam? numquid confitebitur tibi pulvis? numquid annuntiabit veritatem tuam?

11. Audi, Domine, et miserere mei. Domine, esto adjutor mihi.

12. Vertisti planctum meum in chorum mihi: solvisti saccum meum, et accinxisti me lætitia.

COMMENTAIRE

rapportais la gloire et non à vous. Je ne comprenais pas combien vous êtes jaloux de vos droits, et quelle faute commet la créature, lorsqu'à votre préjudice, elle en veut usurper quelque chose. Mais vous m'avez frappé et vous m'avez fait connaître que ce que j'étais, je ne l'étais que par votre faveur.

D'après l'hébreu et d'antiques versions (1): Vous avez affermi ma montagne, vous avez agrandi mes états, vous avez assuré mon trône. Symmaque (2): Vous avez donné la force à mon premier père par votre puissance. Mais la traduction des Septante (3) est assurément meilleure. Ils ont lu *haderi*, ma gloire, ma beauté, au lieu de *hareri*, ma montagne. Vous avez établi la force sur ma gloire; c'est-à-dire, vous m'avez élevé en honneur et vous m'y avez soutenu par votre force.

ŷ. 8. AD TE, DOMINE, CLAMABO. Dom Calmet préfère le passé. J'ai crié vers vous, pour vous conjurer de détourner votre colère de dessus mon peuple, pour la tourner toute contre moi. Je vous ai crié dans le transport de ma douleur (4): C'est moi qui ai péché; c'est moi qui suis coupable; ceux-ci, qui ne sont que les brebis, qu'ont-ils fait? Tournez, je vous prie, votre main contre moi et contre la maison de mon père.

ŷ. 9. QUÆ UTILITAS IN SANGUINE MEO, DUM DESCENDO IN CORRUPTIONEM? Mais, mon Dieu, qu'est-ce que ma vie et qu'est-ce que mon sang, pour apaiser votre colère? Quand je serai mort et réduit en poussière, que vous en reviendra-t-il? Suis-je une victime capable de réparer l'injure qui vous a été faite par mon péché? Si vous lancez vos foudres sur tous ceux qui pêchent, que deviendra votre gloire? Qui publiera désormais vos

louanges? Qui annoncera votre miséricorde? Sera-ce la poussière qui vous louera, ou ceux qui sont dans le tombeau, qui chanteront vos grandeurs? *Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam?* Voyez des expressions pareilles, psaumes LXXXVII, II: CXIII, 17, 18. *Baruch*, II, 17, etc.

Les pères (5) expliquent ceci de Jésus-Christ. De quelle utilité sera ma mort, si je ne ressuscite pas? Symmaque (6) joint ainsi les versets 8, 9, 10. Depuis: *Factus sum conturbatus*. Étant dans l'affliction, j'ai dit: Je crierais vers vous, Seigneur, et je vous adresserai mes prières, à vous, qui êtes mon Dieu. Quel avantage trouvez-vous dans mon sang, lorsque je serai réduit dans la corruption du tombeau, etc.

ŷ. 10. AUDIVIT DOMINUS, ET MISERTUS EST MEI. Il y a trois choses dont l'homme a besoin; d'être écouté de Dieu, d'être regardé de lui d'un œil de pitié, d'en être protégé dans les misères et traverses de cette vie; mais sont-elles capables de le toucher et d'obtenir sa protection? Cette question doit confondre la plupart de ceux qui prient.

ŷ. 11. CONVERTISTI PLANCTUM MEUM IN GAUDIUM MIHI. Vous m'avez comblé de joie, et vous avez changé mes pleurs en cris de joie, en disant à l'ange exterminateur (7): C'est assez; retirez votre main: épargnez Jérusalem. Vous m'avez arraché les marques de deuil, et vous avez déchiré le sac dont je m'étais revêtu dans ma douleur, pour me donner une ceinture de gloire. Le sac dont Jésus-Christ s'était revêtu, est son humanité. Ce sac a été rompu dans sa Passion, dit saint Augustin (8), et le prix de notre rachat, qui y était renfermé, en est sorti.

(1) *Aquil.* vi^e col. Statuisti monti meo fortitudinem. *Ita Hieronym.*

(2) *Symmach.* Ἐν τῇ εὐδοσίᾳ σοῦ ἔστησας τῷ πρόπατρι μου κράτος.

(3) Les Septante: Ἐν τῷ θελήματι σοῦ παρέσθου τῇ καλλεῖ μου ὄψιν. *Ita fere syr.*

(4) *iv. Reg.* xxiv. 17.

(5) *Origen.* in *Jerem. Homil.* xi. - *Hieronym.* hic.

(6) *Symmach.* Ἐν τοῖς κακοῖς γενόμενος ελεγον . . . τὸ κέρδος ἐν τῷ αἵματι μου;

(7) *iv. Reg.* xxiv. 16.

(8) *August.* hic. - *Hieronym.* alii.

12. Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar. Domine Deus meus, in æternum confitebor tibi.

12. Afin qu'au milieu de ma gloire, je chante vos louanges, et que je ne sente plus les pointes de la tristesse; Seigneur mon Dieu, je vous louerai éternellement.

13. Propterea canet tibi gloria mea, et non tacebit: Domine Deus mi, in seculum confitebor tibi.

COMMENTAIRE

Ÿ. 12. UT CANTET TIBI GLORIA MEA, ET NON COMPUNGAR. Je chanterai désormais vos louanges sans inquiétude, assuré que je suis du pardon de mon péché et de votre clémence envers votre peuple. Symmaque (1) : *Afin que la gloire dont vous m'avez environné, vous loue sans cesse.* Le chaldéen ; *Afin que les grands du monde vous louent sans cesse.*

David ne se réjouit pas de sa meilleure fortune, parce qu'elle le mettra en état de goûter plus de

plaisirs dans ce monde, mais parce que Dieu, qui en est l'auteur, sera glorifié par ceux qui en seront témoins. Ce saint roi rapporte tout à Dieu, et c'est le fruit qu'on doit retirer de ses sublimes cantiques. La grande différence des saints d'avec les mondains, est que ceux-là voient Dieu partout et que ceux-ci ne le voient nulle part. Cette réflexion bien approfondie, ferait connaître parfaitement les saints, et donnerait beaucoup de mépris pour les maximes et pour les usages du monde.

(1) Sym. Ἰνα ᾄδῃ σέ ὀδύνα, καὶ μή παρασιωπήσῃ Hicron.

Ut laudet te gloria, et non taceat.

PSAUME XXX

*Prière du juste persécuté, abandonné de ses amis, réduit dans la pauvreté.
Sa confiance en Dieu ; sa délivrance.*

In finem, Psalmus David, pro extasi.

Pour la fin, psaume de David pour
l'extase.

PSALMUS XXXI. — 1. Vincenti
Psalmus Davidis.

ARGUMENT

Ces termes : *Pro extasi*, ne se lisent ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen. Ils ne sont que dans les Septante. Ni les anciens interprètes grecs, ni saint Jérôme ne les ont pas lus. Il y a même beaucoup d'apparence que les premiers exemplaires des Septante ne les portaient point, puisque Théodoret nous avertit qu'ils manquaient dans les plus corrects ; et qu'encore aujourd'hui il se trouve des manuscrits, où ils ne paraissent pas (1). Ceux qui ont ajouté ce titre, l'ont tiré du verset 23 de ce psaume, où il est dit : *Ego dixi in excessu meo* : J'ai dit dans mon extase, etc. s'imaginant que toute la pièce était une prière que David avait faite dans une extase, ayant été ravi extraordinairement hors de lui-même.

Quelques interprètes (2) entendent par cette extase, le trouble dont David fut saisi, lorsqu'on l'avertit de la conspiration qu'avait formée Absalom contre lui. D'autres (3) l'expliquent du péché de David, comme si ce n'eût été qu'une surprise, et une chute subite et non préméditée. La plupart des interprètes des derniers siècles (4) le rapportent à l'embarras où il se vit, lorsque Saül l'eut enfermé dans le désert de Maon ; en sorte qu'ayant d'un côté la montagne et Saül de l'autre, il ne pouvait échapper (5). Ferrand croit que David le composa, lorsqu'il fut contraint de quitter les terres de Juda, pour se retirer dans la ville de Geth auprès d'Achis (6).

Mais il paraît par les versets 14, 15, 16 et 17, qu'alors David était au milieu de ses ennemis, qu'il les voyait autour de lui, qu'il entendait leurs mauvais discours et leurs calomnies, que ses amis le fuyaient, que ses proches n'osaient se déclarer pour lui ; en un mot, nous croyons qu'il était alors à la cour de Saül, lorsque la mauvaise disposition de ce prince éclata contre lui (7), et qu'il donna ordre à ses gens de le tuer et de le prendre ; lorsque lui-même essaya en vain de le percer de sa lance (8) ; et qu'enfin il envoya du monde pour le saisir dans sa maison. Après tout cela, on regarda David comme un homme perdu ; ses ennemis ne le ménagèrent plus ; les courtisans entrèrent dans l'injuste passion du roi ; David se trouva seul, et obligé d'errer quelque temps de place en place, jusqu'à ce qu'enfin il se retira entièrement des états de Saül. C'est ce que nous expliquerons dans le commentaire. Les pères l'expliquent de Jésus-Christ dans sa Passion, et de l'Église persécutée. Quelques anciens (9) l'ont rapporté aux Juifs captifs à Babylone.

1. In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum ; in justitia tua libera me.

1. Seigneur, j'ai espéré en vous ; que je ne sois pas confondu à jamais ; délivrez-moi, selon votre justice.

2. In te, Domine, speravi, ne pudore afficiar in seculum, in justitia tua eripe me.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. IN TE, DOMINE, SPERAVI ; NON CONFUNDAR IN ÆTERNUM. Dans les peines et les dangers, une seule chose soutient le cœur humain : c'est l'espé-

rance. Le malheur est toujours guérissable ; il ne devient une cause de ruine que quand on désespère : le désespoir est un poison qui tue l'âme ;

(1) *Codices regii 1775. et 2606. et 222. et Memm. 2. Vide Ferrand. hic.*

(2) *Theodoret. Euthym. Nicéphor.*

(3) *Euseb. Basil. Athanas.*

(4) *Kim'hi. R. Sal. Muis, Vatab. Bossuet, du Pin.*

(5) 1. *Reg. xxiii. 25. 26. et seq.*—(6) 1. *Reg. xxvii. 1. et seq.*

(7) 1. *Reg. xix. 1. Locutus est Saul ad Jonathan, et ad omnes servos suos, ut occiderent David.*

(8) *Ibidem. v. 10. 11.*

(9) *Heraclites, hic. et Chrysost. in Catena. ad ÿ. 7.*

2. Inclina ad me aurem tuam ; accelleret ut eruas me. Esto mihi in Deum protectorem, et in domum refugii, ut salvum me facias :

3. Quoniam fortitudo mea et refugium meum es tu ; et propter nomen tuum deduces me et enutries me.

2. Rendez votre oreille attentive à mes prières ; hâtez-vous de venir me délivrer ; que je trouve en vous un Dieu qui soit mon protecteur, et un asile assuré, afin que vous me sauviez.

3. Parce que vous êtes ma force et mon refuge ; et à cause de votre nom, vous me conduirez, et me nourrirez.

3. Inclina ad me aurem tuam, celeriter erue me, esto mihi ut petra fortis, et ut domus munita, ut serves me.

4. Quoniam petra mea et munitio mea es : et propter nomen tuum duc me et deduc me.

COMMENTAIRE

et comme il dépend de nous de le rejeter, c'est une honte d'y succomber. Aussi le psalmiste dit-il : Je ne serai pas chargé de confusion (1), je ne serai pas frustré de mon espérance.

IN JUSTITIA TUA LIBERA ME (2). Vous savez mon innocence, ne permettez point que je sois opprimé ; j'en appelle à vous ; soyez le juge entre Saül et moi. Symmaque : *Délivrez-moi par votre miséricorde*. La justice se met quelquefois pour la miséricorde (3).

ÿ. 2. IN DEUM PROTECTOREM, ET IN DOMUM REFUGII. L'hébreu : *Soyez pour moi un rocher fort, et inaccessible, et une demeure fortifiée ; une forteresse imprenable*. Il continue au verset suivant dans la même figure. *Vous êtes mon rocher et mon fort : Fortitudo mea, et refugium meum*.

Le prophète représente Dieu sous deux points de vue, qui doivent faire la consolation des fidèles. Il est leur *protecteur*, ou selon le texte, leur *force*, leur *bouclier*, leur *rocher*. Il est leur *asile*. Dans le combat il faut des armes, et dans la défaite il faut un lieu de retraite. Quand nous combattons, Dieu combat avec nous : si nous étions toujours fidèles, la victoire ne pourrait nous manquer ; mais comme nous nous laissons souvent vaincre par l'ennemi, il nous reste encore une ressource dans la miséricorde divine ; elle est notre asile, tâchons d'en profiter, et de là faisons une vigoureuse défense. Un chrétien ne peut trop s'occuper de ces deux caractères du Seigneur. Le prophète nous y rappelle souvent, et voici le raisonnement que nous devrions faire : Un homme très éclairé de Dieu et très persécuté durant sa vie, mettait, il y a trois mille ans, toute sa confiance dans le même Dieu que nous servons ; il assure que ce recours faisait toute sa consolation et toute sa force ; pourquoi ne suivons-nous pas la même route ? Nous sommes plus faibles que lui, nous n'avons pas autant d'ennemis que lui, nous avons les mêmes promesses que lui, nous avons le même Dieu que lui ; pourquoi ne nous occupons-nous pas des mêmes sentiments que lui ?

ÿ. 3. PROPTER NOMEN TUUM DEDUCES ME, ET

ENUTRIES ME. Vous savez, mon Dieu, à quelles extrémités je suis réduit, par l'injuste passion de mon roi. Quelle ressource, quel appui, quelle défense peut avoir un simple particulier comme moi ? Où pourrai-je me retirer, pour me soustraire à sa puissance ? Soyez mon conducteur, ô mon Dieu, ma forteresse, mon asile. Les anciens psautiers (4) : *Dux mihi eris, et enutries me*. Le psautier de Milan : *Et educabis me*. Symmaque (5) : *Vous me conduirez, et vous prendrez soin de moi*.

Le prophète insiste toujours sur ce que Dieu est sa *force*, son *refuge*, son *protecteur*. Il ne se lasse point de lui donner ces titres qui sont en effet le fondement de notre espérance. Ces trois qualités ne devraient jamais sortir de notre pensée. Nous sommes faibles, et Dieu est notre *force* : nous sommes sans appui, sans ressource du côté des hommes, et Dieu est notre *asile* : nous sommes environnés d'ennemis, et Dieu est notre *protecteur*.

Qu'est-ce donc, après cela, qui empêche les hommes d'avoir confiance en Dieu ? Ceux mêmes qui font profession de piété, ont infiniment à se reprocher sur ce point. Le peu de foi en est la cause primitive ; mais nous voyons des personnes chez qui la foi paraît assez vive, et la moindre traverse affaiblit néanmoins leur confiance : l'oubli de l'oraison peut entrer pour beaucoup dans ce défaut ; mais il y a aussi des âmes livrées à l'oraison, qui sont d'une timidité déplorable dans le service de Dieu. Il est vraisemblable que le caractère particulier de l'esprit contribue à cette défiance ; il y a des personnes indécises, irrésolues, scrupuleuses, qui craignent tout et ne se rassurent jamais, quelque raison qu'il y ait d'être tranquille ; mais on voit aussi des esprits fermes, dans toute autre affaire, hors celle de leur conscience et de leur salut. Nous avons donc tout lieu de penser que le défaut de confiance en Dieu vient principalement de l'impatience du cœur. Le prophète parle souvent d'*attendre* le Seigneur, de *souvenir* le Seigneur, c'est-à-dire, de ne point s'alarmer de ses délais. C'est là le grand secret de la vie spirituelle. On a de la foi, on fait oraison,

(1) אל אכזשה, Ne confundar ; ne erubescam.

(2) Les Septante ajoutent : Καὶ ἐξέλθου μέ. August. Erue me et exime me. Psall. Roman. Libera me et eripe me.

(3) Voyez les psaumes v. 9 ; xxii. 2. etc. Sym. hic. Ἐν ᾧ ἐλπεύομεν σοῦ

(4) August. Psall. Roman. Carnut. Sancti German.

(5) Sym. Ἐν ᾧ ἐλπίσεις μέ. Les Septante : Διαθρήψεις.

4. Educes me de laqueo hoc quem absconderunt mihi, quoniam tu es protector meus.

5. In manus tuas commendo spiritum meum; redemisti me, Domine, Deus veritatis.

4. Vous me tirerez de ce piège que mes ennemis m'ont tendu en secret, parce que vous êtes mon protecteur.

5. Je remets mon âme entre vos mains; vous m'avez racheté. Seigneur, Dieu de vérité.

5. Educ me e reti isto, quod absconderunt mihi: quoniam tu es fortitudo mea.

6. In manum tuam commendo spiritum meum: redimes (enim) me, Domine Deus veritatis.

COMMENTAIRE

on a une trempe d'esprit forte et vigoureuse; mais on est impatient, on voudrait être exaucé dès qu'on prie, on s'attend à voir les orages se calmer dès qu'on le demande au Seigneur; et quand sa lumière ne paraît point, quand on ne se sent pas fortifié d'en-haut, on se décourage, on se désole, on croit que tout est désespéré, et que le Seigneur sera toujours sourd aux prières qu'on lui adresse. Trois remèdes à ce défaut: la persuasion de notre indignité; l'espérance de fléchir le Seigneur par notre soumission et notre persévérance, l'exemple de Jésus-Christ qui pria au jardin sans être exaucé.

ŷ. 4. EDUCES ME DE LAQUEO. Saül tendit des pièges à David en plusieurs occasions. Mais le plus dangereux, fut celui qu'il lui fit tendre par ses officiers et les gens de sa maison, en leur disant ouvertement de le délivrer de cet homme (1): *Dixit ad Jonathan filium suum, et ad omnes servos suos, ut occiderent David*; et lorsqu'ensuite, ayant été saisi du mauvais esprit, il fit venir David, pour jouer de la harpe en sa présence, et essaya de le percer de sa lance. David, bien informé du mauvais dessein du roi, ne pouvait regarder l'ordre qu'on lui donnait, de se trouver en sa présence au milieu de la cour, que comme un piège qu'on lui tendait. Mais Dieu l'en délivra par sa miséricorde.

ŷ. 5. IN MANUS TUAS COMMENDO SPIRITUM MEUM: REDEMISTI ME, DOMINE, DEUS VERITATIS. Je vous recommande ma vie, ô Dieu toujours fidèle dans vos promesses. J'espère que vous voudrez bien la conserver, et exécuter les desseins que vous avez sur moi, et que vous m'avez fait connaître par votre prophète. Car ce n'est point en vain que vous m'avez fait donner l'onction royale par Samuel, et que vous m'avez jusqu'ici protégé d'une manière si sensible. Garantissez-moi donc des mains de mon ennemi. Je remets entre vos mains mon âme et ma vie, comme un dépôt, que vous me conserverez, ô mon Dieu, de la manière qu'il vous plaira. Jésus-Christ sur la croix, proféra ces paroles (2): *In manus tuas commendo spiritum meum*. Saint Étienne, le premier martyr, en usa de même (3). C'est la pratique des saints, dit saint Jérôme, de rendre ainsi leur âme entre les mains de leur créateur, dans leur dernier moment: *Hoc et sancti orant, quando exeunt de corpore*.

La première partie de ce verset est importante, pour plusieurs raisons.

1° On ne peut nier que Jésus-Christ mourant ne l'ait eue présente à l'esprit: ce qui prouve qu'au moins cet endroit du psaume le regarde totalement.

2° On ne peut douter que le terme *esprit* dont se sert Jésus-Christ, ne signifie son âme prête à se séparer de son corps. Il ne pouvait *remettre* que cette partie de lui-même entre les mains de son Père, puisque son corps devait être enseveli dans le tombeau: d'ailleurs le corps humain ne s'appelle point *esprit*.

3° Cette âme de Jésus-Christ devait survivre à son corps, puisqu'il la remet entre les mains de son Père, et il y a cent autres preuves qui démontrent que l'âme de Jésus-Christ était immortelle.

4° Jésus-Christ répétant ce passage du psaume, fixe le sens que le mot *esprit* doit avoir sous la plume de David. Ainsi, ce mot doit signifier l'âme survivante au corps.

5° Donc, le mot *esprit* en hébreu, désigne ici une substance qui survit au corps; donc on peut prouver par l'Ancien Testament, que l'âme survit au corps, et que le mot *esprit* est pris quelquefois dans cet Ancien Testament pour la substance qui ne meurt point avec le corps. Nous croyons cette démonstration utile pour réfuter quelques interprètes, qui ont osé douter qu'il y eût des textes dans l'Ancien Testament, où la survivance de l'âme au corps fut clairement établie. Ces interprètes favorisent trop les incrédules si multipliés dans ce siècle.

Si l'on dit que le prophète entend par le mot *esprit* sa vie mortelle, et que le sens du passage est, *Seigneur, je remets ma vie entre vos mains*, afin que vous la protégiez; nous ne nous opposons pas à ce sentiment; mais nous répondrons que Jésus-Christ ayant parlé de l'âme comme de ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, David est censé en avoir parlé aussi, et que celui-ci a envisagé cette partie de lui-même comme destinée à survivre au corps. Car voici un raisonnement avoué de tous les interprètes et fondé sur l'évidence. Quand il y a deux sens littéraux d'un même passage, l'un relatif à l'Ancien et l'autre au Nouveau Testament, le second plus excellent que le premier, mais tous deux renfermés dans la lettre, et inspirés par le Saint-Esprit, il est nécessaire que le premier ne contienne rien qui contre-

(1) 1. Rég. xix, 1. — (2) Luc. xxiii, 46.

(3) Act. vii, 58.

6. Odisti observantes vanitates supervacue; ego autem in Domino speravi.

7. Exultabo, et lætabor in misericordia tua. Quoniam respexisti humilitatem meam, salvasti de necessitatibus animam meam.

8. Nec conclusisti me in manibus inimici; statuisti in loco spatioso pedes meos.

6. Vous haïssez ceux qui observent des choses vaines et inutiles; mais pour moi, je n'ai espéré que dans le Seigneur;

7. Je me réjouirai et je serai ravi de joie dans votre miséricorde. Parce que vous avez regardé mon état si humilié, vous avez sauvé mon âme des nécessités où elle était réduite;

8. Et vous ne m'avez point livré entre les mains de l'ennemi; vous avez mis mes pieds dans un lieu spacieux.

7. Odi observantes vanitates frustra: at ego in Domino spero.

8. Exultabo et lætabor in misericordia tua: quia vidisti afflictionem meam, et agnovisti in angustiis animam meam.

9. Nec conclusisti me in manibus inimici: sed stare fecisti in latitudine pedes meos.

COMMENTAIRE

dise le second : autrement le Saint-Esprit n'aurait pu les inspirer tous deux ; car ce divin Esprit n'est point un esprit de contradiction : il peut, à l'occasion d'un événement moins considérable, en révéler un autre plus sublime, mais non renfermer sous la même révélation deux événements contradictoires, ou deux choses d'un ordre tout à fait opposé. Dans le texte présent, par exemple, il n'a pu se faire que le prophète parlât tout à la fois d'une âme qui meurt avec le corps, et d'une âme qui survit au corps ; que, sous la plume de David, le mot esprit signifiât, dans l'homme, un principe de vie, sujet à périr, quand le corps cesse d'être animé ; et un principe de vie, non sujet à périr, quand le corps n'a plus de mouvement. Il faut que, dans le psaume, ce mot signifie une âme qui survit au corps, puisque, dans l'Évangile, il a cette signification. Quand il est dit, dans Osée et dans saint Matthieu, *j'ai rappelé mon fils de l'Égypte*, le premier sens tombe sur le peuple d'Israël, et le second, sur Jésus-Christ, l'un et l'autre *rappelé de l'Égypte*. Or, quoique le peuple d'Israël ne fût pas *fils de Dieu* dans un sens aussi sublime que l'était Jésus-Christ, cette qualité de *fils* lui convenait cependant, et il n'y a point de contradiction entre les deux sens de ce même texte. On a blâmé le sentiment de ceux qui voulaient qu'il y eût deux sens littéraux dans le texte d'Isaïe, *ecce virgo concipiet et pariet filium*, le premier sens applicable à la femme du prophète, et le second, à la sainte Vierge, mère de Dieu. On a dit que ces deux sens se contredisaient : parce qu'il aurait été question dans le premier d'une mère non vierge, savoir de la femme du prophète ; et dans l'autre, d'une mère véritablement vierge, savoir, Marie, mère de l'Emmanuel ; et ce raisonnement était décisif contre cette opinion.

ÿ. 6. ODISTI OBSERVANTES VANITATES, SUPERVACUE. Vous haïssez ceux qui observent des choses vaines ; ou ceux qui adorent les idoles (1) ; ceux

qui se livrent à la superstition, aux augures, à la divination (2), aux cultes faux et impies. Pour moi, Seigneur, je mets toute ma confiance en vous. Peut-être voulait-il indirectement désigner Saül et ses gens, par ces termes : *Observantes vanitates*. Ce prince fit quelques règlements contre les devins ; mais il ne fit que trop voir qu'il n'était pas guéri de ces vaines superstitions, en allant consulter la pythonisse d'Endor, avant la bataille de Gelboé (3). On peut aussi le joindre au verset précédent de cette manière : Vous me garantirez du danger, ô Dieu de vérité. Vous avez en horreur ceux qui observent le mensonge et la vanité. Vous me délivrerez des mains de Saül, lui qui observe si mal les promesses qu'il m'a si souvent réitérées, de ne plus se laisser prévenir contre moi. La vanité se prend souvent pour le mensonge, dans le style de l'Écriture (4).

ÿ. 7. SALVASTI DE NECESSITATIBUS ANIMAM MEAM. Combien de fois m'avez-vous tiré des pièges de mes ennemis ? Combien de fois avez-vous déconcerté les entreprises de Saül ? Je ne puis me persuader que, dans cette occasion, vous vouliez m'abandonner entre ses mains. Vous savez l'humiliation, la douleur, l'affliction où je suis réduit. Vous savez à quelles extrémités mes ennemis m'ont poussé, et la nécessité où ils m'ont mis de ne pouvoir éviter la mort, que par la révolte ou par la fuite : car quelle confiance peut-on avoir désormais dans les promesses de Saül, après tout ce qui s'est passé ?

ÿ. 8. STATUISTI IN LOCO SPATIOSO PEDES MEOS. On doit bien remarquer ici ce qu'on a déjà pu voir ailleurs, que le psalmiste ne composait généralement ses psaumes, qu'après être sorti du danger ; en sorte qu'il y exprime à la fois, et les inquiétudes où il était au milieu de ses plus grands embarras, et la joie qu'il avait d'en être sorti. Saül dit devant toute sa cour, qu'on lui ferait plaisir de tuer David. Personne n'osa mettre la

(1) Voyez Deut. xxxii. 21. - III. Reg. xvi. 26. - Jerem. 11. 5 ; viii. 19 ; x. 15.

(2) Kim'hi, *Aben Ezra*. Muis. Ham. Ferrand.

(3) I. Reg. xxviii. 8. 9.

(4) שוא signifie mensonge. Exode. xxxiii. 1. - Deut. v. 17. - Job. xxxi. 5. - Jonas. ii. 9. - Psalt. iv. 3 ; xli. 7. - Prov. xxxi. 8. etc.

9. Miserere mei, Domine, quoniam tribulor; conturbatus est in ira oculus meus, anima mea, et venter meus.

10. Quoniam defecit in dolore vita mea, et anni mei in gentibus. Infirmata est in paupertate virtus mea; et ossa mea conturbata sunt.

11. Super omnes inimicos meos factus sum opprobrium, et vicinis meis valde, et timor notis meis. Qui videbant me foras fugerunt a me.

9. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis très affligé : mon œil, mon âme et mes entrailles sont troublés, par la colère de mes ennemis.

10. Parce que ma vie se consume dans la douleur, et mes années dans les gémissements. Ma force s'est affaiblie par la pauvreté; et je sens le trouble jusque dans mes os.

11. Je suis devenu un sujet d'opprobre à tous mes ennemis, et principalement à mes voisins; et une occasion de frayeur pour ceux dont je suis connu; ceux qui me voyaient s'enfuyaient loin de moi.

10. Miserere mei, Domine, quoniam angustia est mihi: computruit præ ira oculus meus, anima mea, et venter meus.

11. Quoniam defecit præ dolore vita mea, et anni mei præ gemitu: concidit propter iniquitatem meam fortitudo mea, et ossa mea computruerunt.

12. Omnibus hostibus meis fui opprobrium, et vicinis meis valde, et pavor notis meis: videntes me foris, fugiebant a me.

COMMENTAIRE

main sur lui. Saül essaya de le percer de sa lance, pendant qu'il jouait des instruments en sa présence; mais Dieu le préserva de ce danger. Enfin Saül envoya dans sa maison, pour le prendre, et Michol le sauva, en le faisant descendre par une fenêtre. Après tous ces dangers, David rend grâces à Dieu de l'avoir tiré de la peine.

Ÿ. 9. CONTURBATUS EST IN IRA OCVLVS MEVS, ANIMA MEA, ET VENTER MEVS. Voici des sentiments contraires aux précédents. David obligé de s'exiler de sa patrie, d'abandonner sa maison, de vivre errant dans son propre pays, sans oser se montrer, de peur de tomber entre les mains de ses ennemis, témoigne ici son indignation contre leur injustice. L'indignation a troublé ma vue, et a répandu l'amertume dans mon âme et dans mes entrailles. L'hébreu n'a ici qu'un seul verbe *וַיִּשְׁחַשְׁ* 'áschasch, pour exprimer le trouble de l'œil, de l'âme et du ventre. Les interprètes le traduisent par (1): *Il est troublé*, desséché, épuisé, usé, vieilli.

Ÿ. 10. INFIRMATA EST IN PAUPERTATE VIRTUS MEA. David, forcé de se sauver à la hâte, et sans oser se découvrir dans le pays, eut à souffrir tout ce que la pauvreté a de plus rigoureux. On en peut juger par ce qui lui arriva à Nobé, où, n'ayant point trouvé de provisions, il fut obligé de se servir des pains qui avaient été offerts sur la table du Seigneur, et réservés aux prêtres seuls.

L'hébreu, de la manière dont nous le lisons aujourd'hui, porte: *Ma force est tombée*, a trébuché, à cause de mon iniquité, et mes os sont vieilliss, sont usés, affaiblis, etc. Mais nous préférons la leçon des Septante (2), et de la Vulgate. Elle fait un meilleur sens; et dans tout ce psaume, David ne parle point de son péché. Il n'avait

jamais offensé Saül, ni commis aucun crime contre Dieu, que l'on sache, qui pût lui mériter ces châtimens. Symmaque (3): *Ma force est tombée, à cause de la malice qu'on a exercée contre moi, et mes os sont tous cariés.*

Ÿ. 11. SUPER OMNES INIMICOS.... Je suis exposé à la honte, à l'ignominie, aux opprobres de la part de tous mes ennemis, tant de ceux de dehors que de ceux de dedans. Je suis tombé dans le mépris, tant chez les étrangers que chez ceux de mon pays. On me regarde comme un homme disgracié, proscrit, perdu sans ressource. On ne parle de David que comme d'un homme déclaré ennemi de l'état et de son roi, chassé de la cour, et qui n'ose plus se montrer nulle part. Les étrangers, dont je me suis attiré l'envie et la haine par mes exploits militaires, me méprisent et me tiennent pour perdu. Mes envieux profitent du temps de ma disgrâce, pour déchirer ma réputation, et pour me charger de calomnies et d'opprobres. Mes voisins mêmes, mes proches, ceux qui avaient paru attachés à ma personne et à mes intérêts, se sont déclarés contre moi par lâcheté, ou par crainte, ou par complaisance. Voilà le portrait du monde. Dès que nous sommes malheureux, nos amis, nos proches, nos voisins nous méprisent et nous tournent le dos.

ET TIMOR NOTIS MEIS. C'est un crime d'avoir été connu ou ami de David. On craint, je ne dis pas de se déclarer pour moi, mais de me connaître.

QUI VIDEBANT ME, FORAS FUGERUNT A ME. Ceux qui m'apercevaient dans la place, ou dans les rues, se détournaient et évitaient ma rencontre. C'est la première conséquence de l'adversité.

(1) Aquil. Ἀ'υ/μὸβη ἐν παροργισμῷ. Squaluit in ira. Sym. Ἐ'υβλώβη δια παροργισμόν. Turbatus est ob iram. Hieronym. Caligavit.

(2) Les Septante: Ἡ'σθένησεν ἐν πτωχείᾳ ἡ ἰσχύς μου,

καὶ τὰ ὀστέα μου ἐταραχθήσαν. Ils ont lu: *in afflictio, paupertas*, au lieu de *in iniquitas*

(3) Symmach. Διὰ τὴν κάκωσιν ἡ ἰσχύς μου, καὶ τὰ ὀστέα μου ἐβρωτίσασαν. Aquil. Καὶ τὰ ὀστέα μου ἠγυμώθη.

12. Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde. Factus sum tanquam vas perditum ;

13. Quoniam audivi vituperationem multorum commorantium in circuitu. In eo dum convenirent simul adversum me, accipere animam meam consiliati sunt.

14. Ego autem in te speravi, Domine ; dixi : Deus meus es tu ;

15. In manibus tuis sortes meæ. Eripe me de manu inimicorum meorum et a persequentibus me.

16. Illustra faciem tuam super servum tuum ; salvum me fac in misericordia tua.

17. Domine, ne confundar, quoniam in invocavi te. Erubescant impii, et deducantur in infernum ;

12. J'ai été mis en oubli, et effacé de leur cœur, comme si j'eusse été mort ; je suis devenu semblable à un vase brisé.

13. Car j'ai entendu les discours injurieux de plusieurs qui demeurent autour de moi ; dans le temps qu'ils s'assemblaient contre moi, ils ont tenu conseil pour m'ôter la vie.

14. Mais j'ai espéré en vous, Seigneur ; j'ai dit : Vous êtes mon Dieu ;

15. Mon sort est entre vos mains. Arrachez-moi des mains de mes ennemis et de mes persécuteurs ;

16. Répandez sur votre serviteur la lumière de votre visage ; sauvez-moi selon votre miséricorde.

17. Je ne serai point confondu, Seigneur, parce que je vous ai invoqué ; que les impies rougissent, et qu'ils soient conduits dans l'enfer.

13. Oblivioni datus sum sicut mortuus a corde, factus sum sicut vas perditum ;

14. Quoniam audivi vituperationem multorum, pavor circumquaque, dum consultabant pariter adversum me : nam ut caperent animam meam, cogitabant.

15. At ego in te speravi, Domine ; dixi : Deus meus tu.

16. In manu tua sunt tempora mea : erue me e manu inimicorum meorum et a persequentibus me.

17. Lucere fac faciem tuam super servum tuum, serva me propter misericordiam tuam.

18. Domine, ne pudore afficiar, quoniam invocavi te : pudore afficiantur impii, excidantur in sepulcro.

COMMENTAIRE

ÿ. 12. TANQUAM MORTUUS A CORDE. Le chaldéen : Comme un homme qui est abattu, et à qui le cœur manque. Le premier sens vaut mieux. Ceux qui étaient autrefois mes amis ont fait semblant de m'oublier, comme s'ils ne m'avaient jamais connu.

TANQUAM VAS PERDITUM. Comme un vase brisé ; comme une chose perdue, abandonnée, délaissée, oubliée. Vas (1) se prend pour toute sorte de choses.

ÿ. 13. AUDIVI VITUPERATIONEM MULTORUM.... J'ai entendu les médisances et les calomnies de tous ceux qui sont autour de moi. On me déchire de toutes parts sans aucun ménagement. On ne se cache plus pour m'insulter et pour me décrier. On me dit des injures en face, et on parle de moi sous mes yeux. La première conséquence de l'adversité est de faire perdre les amis. Quand on voit que tout le monde abandonne un malheureux, on juge qu'il est malheureux de sa faute, et, au lieu de l'encourager, chacun le blâme à l'envi. C'est la seconde et la plus pénible conséquence de l'adversité.

ACCIPERE ANIMAM MEAM CONSILIATI SUNT. Le résultat de leur complot, de leur assemblée contre moi, était ma mort. On ne mettait plus en doute s'il fallait me faire périr, depuis que Saül s'en était expliqué ; il ne s'agissait que des moyens dont on pourrait le faire.

ÿ. 15. IN MANIBUS TUIS SORTES MEÆ. Tout cela ne m'a pas abattu ; j'ai continué à mettre en vous ma confiance ; j'ai dit : Dieu est le maître de mon sort, de ma vie et de ma mort. Si mon heure est venue, et s'il veut me livrer à mes ennemis, je dois me soumettre à ses ordres : sa volonté s'exécutera

malgré toutes mes précautions ; et s'il veut me conserver, il rendra aisément inutiles toutes leurs mauvaises volontés.

ÿ. 16. ILLUSTRATA FACIEM. Regardez-moi d'un œil favorable, d'un visage bénin, gracieux. Voyez Ps. LXVI, 2 ; CXVII, 27 ; CXVIII, 135. Dissipez cette furieuse tempête qui s'est levée contre moi. Changez le cœur de Saül, ou, mieux encore, éclairez-moi spirituellement.

On peut remarquer qu'une des prières les plus familières au prophète, est de demander l'illustration du Seigneur, c'est-à-dire les lumières de l'esprit ; c'est ce qu'il appelle la vue du Seigneur, de sa face. Il y a plus de profondeur que nous ne croyons dans cette expression. Les hommes d'oraison savent très bien ce que c'est de jouir de la lumière et de la face du Seigneur ; quand ce rayon les éclaire, ils s'avancent à grands pas dans les voies de la perfection. Il y a trois sortes de personnes pour qui la face du Seigneur est cachée ; les incrédules : au milieu de la lumière, ils ne voient rien, parce que l'orgueil obsède leur esprit ; les mondains : ils n'ont de pensées et de vues que pour leurs intérêts ou leurs plaisirs, le Seigneur ne se découvre point à eux ; les tièdes dans le service de Dieu : ils traînent leur chaîne, ne goûtant point Dieu, et, n'ayant point l'usage de l'oraison, ils sont dissipés, inconstants ; ils éteignent par leur lâcheté le peu de lumière qui les frappe. Ces trois espèces de personnes sont malheureuses en cette vie, et le seront encore plus dans l'autre, où il n'y a que ténèbres pour les ennemis de Dieu.

ÿ. 17. ERUBESCANT IMPII, ET DEDUCANTUR IN INFERNUM. Que mes accusateurs, et ceux qui

(1) Les Septante : Ωσει σκευος ἀπολωλός.

18. Muta fiant labia dolosa, quæ loquuntur adversus justum iniquitatem, in superbia, et in abusione.

19. Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te ! Perfectisti eis qui sperant in te, in conspectu filiorum hominum.

20. Abscondes eos in abscondito faciei tuæ, a conturbatione hominum. Proteges eos in tabernaculo tuo, a contradictione linguarum.

21. Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi in civitate munita.

18. Que les lèvres trompeuses soient rendues muettes ; ces lèvres qui profèrent des paroles d'iniquité contre le juste, avec orgueil et ignorance.

19. Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur, que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent ! vous l'avez rendue pleine et parfaite pour ceux qui espèrent en vous à la vue des enfants des hommes ;

20. Vous les cacherez dans le secret de votre face, contre le trouble des hommes ; vous les détendrez dans votre tabernacle contre les langues qui les attaquent.

21. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a fait paraître envers moi sa miséricorde d'une manière admirable, comme me retirant dans une ville bien fortifiée.

19. Obinutescant labia mendacia quæ loquuntur adversus justum duracum superbia et contemptu.

20. Quam multum est bonum tuum quod seposuisti timentibus te, quod operatus es sperantibus in te coram filiis hominum.

21. Abscondis eos in abscondito faciei tuæ ab elationibus viri : abscondis eos *tanquam* in tabernaculo a contentione linguarum.

22. Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi *tanquam* in civitate munita.

COMMENTAIRE

aigrissent Saül contre moi, soient chargés d'une confusion salutaire. Qu'ils reconnaissent leurs fautes, et qu'ils rendent gloire à Dieu et à la vérité. Ou plutôt, en le prenant dans le sens d'une prophétie : Ils seront un jour réduits au désespoir et chargés de confusion, lorsqu'ils me verront sur le trône. La main du Seigneur les frappera et les réduira dans le tombeau.

ÿ. 18. LABIA DOLOSA... IN SUPERBIA, ET IN ABUSIONE. Que mes calomniateurs, ces lèvres de mensonge, qui profèrent des duretés, des outrages, des calomnies contre le juste, avec orgueil et avec mépris, se taisent. C'est le sens de l'hébreu et des Septante (1). Saint Augustin et les anciens psautiers (2) lisent : *In superbia, et in contemptu.*

ÿ. 20. ABSCONDES EOS IN ABSCONDITO FACIEI TUÆ. Ce qu'il appelle ici le secret de la face du Seigneur, il le nomme au verset suivant le secret de son tabernacle, le fond de sa tente. Si les justes sont persécutés, il les fait entrer jusque dans l'intérieur de son palais ; il les met à couvert dans sa chambre ; ils demeurent sous ses yeux et devant sa face, comme dans un asile, où personne n'ose les troubler. La malice des méchants contre les justes a ses bornes. Elle n'a de pouvoir sur eux qu'autant qu'il plaît au Seigneur de lui en donner. Le secret de la face, à la lettre, signifie le secret de sa présence. Les princes d'Orient ne se faisaient pas voir communément, et n'admettaient en leur présence que leurs amis et leurs principaux domes-

tiques. C'est à cet usage que le psalmiste fait ici allusion.

A CONTURBATIONE HOMINUM... A CONTRADICTIONE LINGUARUM. Les vexations et surtout les calomnies sont des fléaux purement humains ; ils émanent de la malice de quelques individus et non des forces de la nature. Aussi n'en sont-ils que plus pénibles. Le prophète demande à Dieu d'en être délivré.

ÿ. 21. MIRIFICAVIT MISERICORDIAM SUAM MIHI IN CIVITATE MUNITA. David, las des poursuites de Saül et de ses courtisans, ne pouvant plus se fier à personne et craignant de tomber enfin entre les mains de ses ennemis (3), prit la résolution de se retirer vers Achis, roi de Geth. Ce fut peut-être durant le séjour qu'il fit en cette ville, qu'il composa ce psaume, où il raconte les dangers qu'il a courus, et rend grâce à Dieu de la protection qu'il lui a donnée. C'est ici comme l'apologie de sa fuite et de sa retraite chez un prince infidèle et étranger. Quelques commentateurs (4) croient que cette ville était Cécila (5). Il vaudrait mieux l'entendre de Sicéleg, qui fut cédée à David pour sa demeure, par le roi Achis (6). Les Septante (7) et les anciens psautiers lisent : *Une ville environnée, une ville fortifiée.* Symmaque (8) : *Comme dans une ville fermée.* Cette traduction est approuvée par d'habiles interprètes (9). Le Seigneur m'a protégé et m'a mis en sûreté, comme si j'eusse été dans une forteresse.

(1) Les Septante : Ἀλάλα γενηθήτω τὰ χεῖλη τὰ δόλια, τὰ λαλοῦντα κατὰ τοῦ δικαίου ἀνομίαν ἐν ὑπερηφανίᾳ, καὶ ἔξουθενώσεται.

(2) August. et Psalter. Roman. Mediol. Carnut. Sancti German.

(3) 1. Reg. xxi. 10. 11.

(4) Rab. Salom. Muis. — (5) 1. Reg. xxiii. 7.

(6) 1. Reg. xxviii. 6.

(7) Les Septante : Ἐν πόλει περιτοχῆς. August. Psall. Roman. Mediol. Carnut. In civitate circumstantiæ.

(8) Sym. Ω'ς ἐν πόλει περιπεφραγμένη.

(9) Euseb. Theodoret. Athanas. Pagn. Valab. Moller. etc.

22. Ego autem dixi in excessu mentis meæ : Projectus sum a facie oculorum tuorum. Ideo exaudisti vocem orationis meæ, dum clamarem ad te.

23. Diligite Dominum, omnes sancti ejus, quoniam veritatem requiret Dominus, et retribuet abundanter facientibus superbiam.

24. Viriliter agite, et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino.

22. Pour moi, j'avais dit dans le transport de mon esprit : J'ai été rejeté de devant vos yeux ; c'est pourquoi vous avez exaucé la voix avec laquelle je vous ai prié, lorsque je criais vers vous.

23. Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints ; parce que le Seigneur recherchera la vérité ; et il rendra aux superbes, selon la grandeur de leur orgueil.

24. Agissez avec courage ; et que votre cœur s'affermisse, vous tous qui mettez votre espérance dans le Seigneur.

23. Etego dicebam dum festinare, excisus sum ab oculis tuis : verum exaudisti vocem deprecationum mearum, quum clamarem ad te.

24. Diligite Dominum omnes misericordes ejus, fideles custodit Dominus, et reddit propter superbiam facienti superbe.

25. Roboramini, et roborabit (Deus) cor vestrum, omnes sperantes in Domino.

COMMENTAIRE

Ÿ. 22. EGO AUTEM DIXI..... Dans le premier mouvement de ma douleur, je me suis dit à moi-même : Dieu m'a abandonné ; il a retiré de moi ses promesses ; je ne dois plus espérer de protection de sa part ; je suis un homme perdu. Mais dans ce même temps, vous avez exaucé ma voix et vous m'avez donné les marques les plus éclatantes de votre miséricorde. *Ideo exaudisti vocem orationis meæ, dum clamarem ad te.* C'est ainsi que Dieu exerçait David par les persécutions et par les calomnies, afin d'éprouver sa vertu et sa patience, pour le préparer à commander aux autres et à compatir aux misères de son peuple, ayant lui-même passé par toute sorte de travaux et de peines.

Ÿ. 23. SANCTI EJUS. Ses serviteurs, ses amis, ses prêtres ; à la lettre (8), ses miséricordieux, ses pieux, ses *Assidés*. Voyez le psaume xxix. 5.

QUONIAM VERITATEM REQUIRET DOMINUS... Le Seigneur aime et favorise la vérité, la droiture et la sincérité ; mais il punira sévèrement l'orgueil, l'insolence, l'injustice.

Il y a de grandes vérités dans ces versets : *Le Seigneur recherche la vérité*, c'est-à-dire, qu'il

demande compte aux hommes du soin qu'ils auront pris de connaître et de pratiquer la vérité. Ce mot condamne le monde qui est tout dans la fausseté : faux plaisirs, faux honneurs, fausses richesses, fausse politique, faux projets, fausses doctrines ; en un mot, le faux règne partout et quelquefois dans les actions qui paraissent les meilleures au-dehors.

Ensuite le Seigneur rendra aux orgueilleux ce qu'ils méritent, le mépris, l'humiliation, l'abaissement, l'anéantissement ; ce jugement s'exécute dès ce monde. Les orgueilleux reconnus pour tels, sont aux yeux du monde même, les plus méprisables de tous les hommes.

Enfin, quand on espère dans le Seigneur, on doit ne rien craindre, ne s'alarmer de rien, ne se troubler pour aucune disgrâce. La confiance en Dieu doit chasser toutes les inquiétudes et établir la paix dans une âme chrétienne. On sait toutes ces choses ; mais, dans la pratique, on agit comme si l'on ne les savait pas. La foi manque presque toujours ; et sans la foi point de véritable espérance.

PSAUME XXXI

*Bonheur de celui qui a mérité le pardon de ses fautes, par la pénitence et la confession.
Le Seigneur l'instruira de ses devoirs et le protégera dans l'adversité.*

Ipsi David intellectus.

Pour l'intelligence de David.

PSALMUS XXXII.— I. Davidis intelligentia.

ARGUMENT

IPSI DAVID INTELLECTUS. *Psaume de David pour l'intelligence.* Ou : Psaume instructif ; psaume moral de David ; psaume composé pour instruire. En effet, celui-ci est tout moral et contient des instructions importantes pour ceux qui ont eu le malheur de tomber dans le péché. On leur donne des leçons pour sortir de leur état, et on leur fait remarquer le bonheur et l'avantage de ceux qui, par un sérieux retour et par une humble confession, ont obtenu de Dieu le pardon de leurs fautes. David s'y propose pour exemple. Voici le premier des douze psaumes, qui portent le titre de *psaumes instructifs*. Quelques commentateurs (1) prétendent que le titre de ce psaume est tiré du verset 8 où l'on trouve : *Intellectum tibi dabo* : Je vous donnerai l'intelligence. Les anciens Hébreux enseignent que les psaumes qui ont cette inscription, sont du nombre de ceux auxquels on joignait l'explication, en les récitant. Quelques pères (2) soutiennent que ce titre leur vient de la profondeur des sens et des mystères qu'ils renferment. D'autres (3), au contraire, croient que c'est à cause de leur clarté, qui n'a pas besoin d'explication. Ces contradictions montrent une fois de plus combien il est dangereux de s'en rapporter à son avis particulier dans des matières si scabreuses. Les Juifs donnent quelquefois à ce psaume en particulier le nom de *Cœur de David*, à cause des sentiments de douleur et de componction qu'il renferme. On croit (4) que ce prince le composa après son péché avec Bethsabée ; après que Nathan l'en eût repris, il reconnut humblement sa faute, en demanda et en obtint le pardon. Il exprime ici les remords qu'il souffrait avant sa confession et la douceur qu'il goûta, aussitôt qu'il eut reconnu et confessé sa faute. Grotius veut qu'il ait été fait, pour être chanté au jour de l'expiation générale, où tout Israël était obligé de pleurer ses péchés et d'humilier son âme devant le Seigneur (5). C'est aussi notre avis. Les pères (6) l'expliquent de la grâce de la justification, que nous recevons dans le baptême et dans le sacrement de la pénitence, par un pur effet de la miséricorde de Dieu.

I. Beati quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.

I. Heureux ceux à qui les iniquités ont été remises, et dont les péchés sont couverts.

Beatus cui dimissa est prævaricatio, cui tectum peccatum.

COMMENTAIRE

Ÿ. I. BEATI QUORUM REMISSÆ SUNT INIQUITATES, CUI NON IMPUTAVIT. Le psalmiste exprime en différents termes le bonheur de l'homme, à qui Dieu a pardonné ses fautes. Quand on a senti comme il faut la douleur de la componction et le poids de ses péchés, on ressent vivement le bonheur du pardon et la douceur d'une bonne conscience. Nos péchés nous sont pardonnés de trois manières, dit saint Jérôme (7). *Ils sont remis* par le

baptême ; *ils sont couverts* par la charité ; *ils ne sont point imputés* par le martyre. Un péché remis, n'est plus ; un péché couvert, ne se voit plus ; celui qui ne se voit plus n'est plus imputé, et ce qui n'est pas imputé, n'est pas puni : *Quod legitur, non videtur ; quod non videtur, non imputatur ; quod non imputatur, nec punietur.*

Le baptême efface le péché originel : la Pénitence remet les péchés actuels commis depuis le

(1) *Aben Ezra, et alii nonnulli.*

(2) *Euseb. in Psalm. xli. — Theodoret in Psalm. lxxxviii. Didym.*

(3) *Agellius, hic.*

(4) *Rab. Salom. Lyr. Muis, Bellarm. alii plerique.*

(5) *Vide Num. xxix. 7. — Levit. xvi. 29.*

(6) *Vide Hieronym. August. Gregor. Magn. Theodoret.*

(7) *Hieronym. in hunc Psalm.*

2. Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum, nec est in spiritu ejus dolus.

3. Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea, dum clamarem tota die.

2. Heureux l'homme à qui le Seigneur n'a point imputé de péché, et dont l'esprit est exempt de tromperie.

3. Parce que je me suis tu, mes os ont vieilli, pendant que je criais tout le jour.

2. Beatus homo cui non imputat Dominus iniquitatem, nec est in spiritu ejus dolus.

3. Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea in rugitu meo tota die.

COMMENTAIRE

baptême, dit saint Grégoire (1). De même que le médecin couvre nos plaies par ses remèdes ; Dieu cache nos péchés par sa charité infinie. Mais si nous voulons que Dieu les couvre par sa charité, nous devons les lui découvrir par la confession : *Si quis peccata sua tecta esse desiderat, Deo ea per vocem confessionis ostendat*. Et si nous voulons nous-mêmes cacher nos péchés et en abolir la mémoire, il faut les effacer et les couvrir par nos bonnes œuvres : *Peccata itaque tegimus, si bona facta malis actibus superponamus*. Saint Ambroise (2) enseigne la même chose en plus d'un endroit : Que nos péchés nous sont remis par le baptême et par la Pénitence ; et que nous les effaçons, que nous les couvrons par nos actions de vertu, par nos bonnes œuvres : *Utrumque beatum dixit et cujus iniquitas remittitur per lavacrum et cujus peccatum legitur operibus bonis*. Car il ne suffit pas de faire pénitence, à moins qu'on ne satisfasse par de bonnes œuvres pour les fautes passées : *Qui enim agit pœnitentiam, non solum diluere lacrymis debet peccatum suum ; sed etiam emendatioribus factis operire et legere delicta superiora*.

Lorsque Dieu nous fait la grâce de nous pardonner nos offenses, il est si libéral que, non seulement il remet, mais même qu'il couvre nos péchés ; en sorte qu'il n'en reste pas le moindre vestige, dit Théodoret (3). Quand on vous dit qu'heureux est l'homme, à qui Dieu n'impute point le péché, gardez-vous bien de croire, dit saint Augustin (4), que ces péchés subsistent, qu'ils vivent encore, quoique cachés. Dieu ne les voit plus ; Dieu ne les punit point : *Nec sic intelligis quod dixit : Peccata cooperta sunt, quasi ibi sint et vivant*. Et un peu plus haut : *Cooperta sunt, lecta sunt, abolita sunt. Si textit peccata, noluit advertere ; si noluit advertere, noluit animadvertere ; si noluit animadvertere, noluit punire, etc.* Le pécheur, par la Pénitence, est devenu juste, d'in-

juste qu'il était. Dieu ne voit plus rien en lui qui soit digne de sa haine, rien de punissable. Il ne peut pas nous tenir pour justes, si nous ne le sommes pas en effet. Nous ne pouvons satisfaire à sa justice, que par le baptême, par la Pénitence et par des œuvres de justice. Sans cela, nous lui demeurons toujours redevables, et les mérites de Jésus-Christ ne nous seront point appliqués, si, de notre part, nous ne travaillons à nous en mériter l'application.

ŷ. 2. *NEC EST IN SPIRITU EJUS DOLUS*. Il vient de nous exposer les effets d'une bonne pénitence et d'une sincère conversion. Voici l'écueil de l'une et de l'autre. C'est l'hypocrisie, la tromperie, la séduction de son propre cœur (5). Si vous retournez à Dieu sincèrement et de tout votre cœur ; si vous avez une vraie horreur du péché, un amour solide et véritable de la justice ; voilà les qualités d'une parfaite pénitence. Les Septante (6) et Symmaque, dans saint Jérôme (7), lisent : *Celui dont la bouche est exempt de tromperie* ; et la plupart des anciens psautiers latins lisent de même (8) ; mais l'hébreu, les Septante dans certaines versions et tous les anciens interprètes grecs lisent, comme la Vulgate : *Celui dont l'esprit est exempt de tromperie*. Eusèbe (9) reconnaît les deux leçons dans les Septante : *Celui dont la bouche et celui dont l'esprit*. Symmaque, dans quelques exemplaires (10), et le psautier éthiopien : *Celui dont le cœur est exempt de fraude*. On peut aussi l'entendre de la fraude envers le prochain. Heureux celui, à qui Dieu n'impute point de péché ; qui est innocent aux yeux de Dieu et qui marche droit avec son prochain ; qui se conduit sans fraude, sans tromperie, sans déguisement avec tout le monde.

ŷ. 3. *QUONIAM TACUI, INVETERAVERUNT OSSA MEA, DUM CLAMAREM TOTA DIE*. Comment dit-il qu'il s'est tu, puisqu'il a crié tout le jour ? Il s'est tu, dit saint Augustin, en ne confessant pas son

(1) *Gregor. Magn. in septem Psal. Pœnitent. Beati quorum remissæ sunt iniquitates originales per baptismum ; et quorum tecta sunt peccata actualia post baptismum commissa.*

(2) *Ambros. de Pœnitentia lib. II. cap. 5. num. 5. et lib. de Noe et Arca cap. 31. n. 117. et Apolog. David. cap. 9. n. 49.*

(3) *Theodoret. hic. Τὸ σαυτῆ περι αὐτοῦ: γρηῖται φιλοτιμία, ὡς μὴ μόνον ἀρεῖται ἀλλὰ, καὶ καλύψαι τὰς ἀμαρτίας, καὶ μηδὲ ὕλην τούτων καταλειπεῖν.*

(4) *August. hic.*

(5) *Vide August. Hieronym. Theod. Genebr. Muis. alios passim.*

(6) *Les Septante : Οὐδὲ ἔστιν ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ δόλος. Ita et Symm.*

(7) *Hieronym. ad Suniam, et Fretell.*

(8) *August. Cassiodor. Arnob. Psall. Roman. Mediol. Arab. S. Germ. Carnul. Nec est in ore ejus dolus.*

(9) *Les Septante : Ἀφud. Euseb. Οὐδὲ ἔστιν ἐν τῷ στόματι, ἢ ἐν τῷ πνεύματι αὐτοῦ δόλος.*

(10) *Vide Drusium hic.*

4. Quoniam die ac nocte gravata est super me manus tua, conversus sum in ærumna mea, dum configitur spina.

4. Car votre main s'est appesantie sur moi jour et nuit ; je me suis tourné vers vous dans mon affliction, lorsque j'étais percé par la pointe de l'épine.

4. Quoniam die ac nocte aggravatur super me manus tua, versus est viror meus in siccitates æstatis. Selah.

COMMENTAIRE

péché et il ne s'est pas tu, en publiant ses mérites. Par ce dangereux silence et par ce cri présomptueux, il s'est attiré le malheur dont il parle. *Mes os ont vieilli*. J'ai perdu toute ma force. Saint Jérôme l'explique à peu près de même : *Ils se laissent*, en ne découvrant pas leurs péchés par la confession. *Ils crient tout le jour*, comme le Pharisien, qui allait au temple annoncer ses prétendues bonnes œuvres. *Leurs os vieillissent*. Ils perdent, par la vanité et par le péché, les vertus qu'ils devraient avoir. Autrement, selon Théodoret (1) : David s'est tu ; il a caché sa faute jusqu'à ce que Nathan soit venu la lui découvrir. Depuis ce temps, il n'a cessé de la publier jour et nuit et de s'affliger par la pénitence, jusqu'à altérer sa santé et à faire vieillir ses os.

γ. 4. GRAVATA EST SUPER ME MANUS TUA. Avant que Nathan eût parlé à David et qu'il lui eût fait connaître et avouer sa faute, la main de Dieu n'avait point encore frappé extérieurement ce prince. Elle ne commença qu'après cela à se faire sentir sur lui ; mais elle le fit d'une manière terrible : par la mort du fils de Bethsabée ; par l'inceste de Thamar ; par le meurtre commis sur la personne d'Amnon par Absalom ; enfin, par la révolte de ce dernier et par toutes les suites funestes de cette guerre. La main de Dieu, dont parle ici David, n'est donc pas le châtement extérieur ; mais le remords, la douleur intérieure, l'inquiétude, les frayeurs dont son âme fut troublée pendant tout le temps de son silence, et dont il ne fut délivré que par l'humble aveu de sa faute, et par les larmes qu'il répandit dans l'amertume de son cœur.

CONVERSUS SUM IN ÆRUMNA MEA, DUM CONFIGITUR SPINA. Avant que vous m'eussiez fait parler par votre prophète, je me tournais, je m'agitais, je m'affligeais dans le remords qui déchirait continuellement ma conscience (2). Je n'avais nul repos ni nuit, ni jour. Je portais dans mon sein le poignard qui y avait fait la plaie, sans pouvoir ni l'en tirer, ni me guérir. Mais enfin, ô mon Dieu, vous m'avez envoyé un sage médecin, qui a ouvert ma

plaie et arraché le fer qui m'y causait, depuis si longtemps, tant de douleurs. Ces épines, qui remplissaient le cœur du prophète, s'expliquent aussi de ses péchés qui, comme des épines (3) et des plantes inutiles, occupaient le terrain de son âme. Mais il est plus naturel de l'expliquer des remords de la conscience ; ou simplement, de la douleur, de la componction, du poids de la main de Dieu. Saint Grégoire le Grand, Cassiodore et les anciens psautiers de Rome, de Milan, de Saint-Germain, lisent : *Dum confringitur spina* : lorsque l'épine se brise. Saint Augustin : *Conversus sum in ærumnam meam, dum configeretur spina*.

La force de la conscience est bien exprimée dans ce verset ; c'est une *épine* qui tourmente le pécheur ; il se *retourne sur lui-même* pour trouver la paix, et il ne rencontre que *misère*. La main de Dieu s'est appesantie sur lui, et c'est une sorte de prélude des tourments de l'enfer, où Dieu déploie toutes ses vengeances. Qu'il est douloureux de passer sa vie au milieu de ces épines ! et qu'il est infiniment déplorable de sortir de ce monde avec ce tourment de la conscience ! Les *impies ne jouissent point de la paix*, quoiqu'ils se vantent de la posséder. Il faut en croire ceux à qui Dieu fait la grâce de se convertir ; ils avouent que le temps de leurs égarements a été un temps de trouble, de guerres, de ravage intérieur.

L'hébreu, comme on peut le voir à la troisième colonne du texte, s'éloigne beaucoup de ces traductions. Symmaque (4) : *Votre main m'a réduit en l'état d'un corps qui se corrompt durant les grandes chaleurs*. Aquila (5) : *Ille est venue fondre sur moi, comme dans un pillage en plein été*. La sixième colonne des Hexaples (6) : *Votre main m'a réduit dans la misère, comme après un ravage des fruits de l'automne*. Le syriaque : *Une douleur cruelle est enfermée dans mon cœur, capable de me faire mourir*. La plupart des nouveaux interprètes l'expliquent ainsi : Je suis accablé de douleur, et desséché comme les herbes flétries par l'ardeur du soleil.

(1) Ita Athanas. et August. 1. Enarrat. Genebr. et Hebræi flerique. Sym. Οτι ἀπεσιώπησα, ἐπαλαίωθη τὰ ὀστά μου ἀπό τοῦ ὀδύρεσθαι. Aquil. Οτι ἐκώφευσα κατετριβη τὰ ὀστά μου ἐν βρυγῆματι μου.

(2) Hieronym. hic. Dum configitur spina ; id est dum pungit me conscientia peccati. Ita fere August. Genebr.

(3) Theodoret. Euthym Didym. Athanas. Gregor. in hunc

Psal. Peccatum dum confert delectationem, quasi pun-gendo lacerat mentem.

(4) Symmach. Μετεστράφη μοί εἰς διασθοράν ὡς καῦσο, θερρινόν.

(5) Aquil. Ἐστράφη εἰς προνομίην μου ἐν ἐρημώσει θερέτη.

(6) 1^o col. Ἐστράφη εἰς ταλαιπωρίαν ἐν τῷ ἐρημωθῆναι ὀπίωραν.

5. Delictum meum cognitum tibi feci, et in justitiam meam non abscondi. Dixi : Confitebor adversum me in justitiam meam Domino ; et tu remisisti impietatem peccati mei.

6. Pro hac orabit ad te omnis sanctus in tempore opportuno. Verumtamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt.

5. Je vous ai fait connaître mon péché ; et je n'ai point caché mon injustice. J'ai dit : Je confesserai contre moi-même mon injustice ; je la déclarerai au Seigneur ; et vous m'avez remis l'impunité de mon péché.

6. C'est pourquoi tout homme saint vous priera dans le temps favorable : Et quand les grandes eaux inonderaient la terre, comme le déluge, elles n'approcheront point de lui.

5. Peccatum igitur meum notum feci tibi, et iniquitatem meam non operui : dixi : Confitebor adversum me prævaricationes meas Domino : et tu dimisisti iniquitatem peccati mei. Selah.

6. Propter hoc orabit ad te omnis misericors, tempore inveniendi : profecto in inundatione aquarum multarum, ad eum non pertingent.

COMMENTAIRE

ÿ. 5. DELICTUM MEUM COGNITUM TIBI FECI (1). Pressé par ces sentiments de componction et de douleur intérieure, je vous ai découvert la plaie de mon âme, je vous ai déclaré mon péché, persuadé que vous pardonnez aisément, lorsqu'on est sincère à vous découvrir ses faiblesses (2) : *Scio enim te cito remittere delicta, cum tibi fuerint integre reserata.*

IMPIETATEM PECCATI MEI. Ou, selon les Septante (3), saint Augustin et plusieurs autres (4) : *Iniquitatem cordis mei.* Vous m'avez remis l'iniquité de mon cœur. Nathan n'eut pas plus tôt déclaré à David, qu'il était cet homme dont il lui venait de faire la peinture (5) : *Tu es ille vir* ; qu'il s'avoua coupable : *Peccavi Domino.* Et, dans le même moment, Dieu lui remit le péché qu'il avait commis : *Dominus quoque translulit peccatum tuum.*

Ce qui est dit dans ces deux versets, 5 et 6, que ce pécheur, quel qu'il soit, *fit connaître son crime à Dieu*, ne préjudicie point à la connaissance de toutes choses qui est dans l'Être suprême. Le pécheur doit faire l'aveu de ses iniquités, parce que c'est un acte d'humilité, un témoignage de sa résipiscence, et un frein pour la suite ; c'est d'ailleurs une réparation du scandale quand le crime a été public, et que la confession qu'on en fait l'est aussi. Un aveu sincère des fautes qu'on a faites, est une des plus grandes preuves de la droiture du cœur. Il est impossible à l'homme d'éviter toutes sortes de fautes, et très difficile de ne pas en commettre qui blessent le prochain. Quand on a eu le malheur d'offenser le Seigneur par des péchés secrets, l'aveu secret suffit pour toucher la miséricorde et fléchir sa justice ; mais quand le prochain a été offensé, il faut s'avouer coupable en sa présence, et réparer ainsi l'injure qu'on lui a faite. Une des plus grandes preuves de l'orgueil humain, est la peine qu'éprouvent tous les hommes quand il s'agit de reconnaître les fautes qu'ils ont commises à l'égard de leurs

frères. Il n'y a rien cependant de plus agréable aux yeux de Dieu, et de plus consolant pour la conscience. Ceux qui confessent rarement leurs péchés aux ministres de la pénitence, sont beaucoup moins faciles à se réconcilier avec leurs frères, que ceux qui ont un grand usage de la confession auriculaire. Ceux qui ont confiance dans tous les confesseurs, quels qu'ils soient, ont bien moins de peine à réparer une injure, que ceux qui sont délicats sur le choix des confesseurs. La délicatesse en ce genre doit se porter à distinguer le mérite des confesseurs, non à se prévenir par une sorte d'instinct, pour ou contre certains ministres de la confession. Indépendamment des grands fruits qui résultent du sacrement de pénitence pour la justification du pécheur, cette pratique de confesser ses péchés sert infiniment à établir dans l'homme la droiture du cœur et la simplicité de conduite : deux qualités si essentielles au chrétien.

ÿ. 6. PRO HAC ORABIT AD TE OMNIS SANCTUS IN TEMPORE OPPORTUNO. Puisque vous avez usé envers moi d'une si grande miséricorde, tous vos saints, vos amis, vos fidèles serviteurs, vous en rendront de solennelles actions de grâces au temps favorable. Ma conversion intéresse tous vos saints. Ils y prennent part et vous en louent. Jésus-Christ, dans l'Évangile (6), dit que les anges du ciel ont plus de joie de la conversion d'un pécheur, que de la bonne vie de quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de pénitence. Le prophète, dans plus d'un endroit des psaumes (7), invite les hommes pieux à louer le Seigneur. Il les représente comme prenant part au bonheur et à la conversion des pécheurs. *Le temps favorable est*, selon quelques pères (8), la vie présente, pendant laquelle nous pouvons faire pénitence, et nous relever de nos fautes, suivant cette parole d'Isaïe (9) : *Cherchez le Seigneur, pendant qu'il peut être trouvé ; invoquez-le, pendant qu'il est près de vous.* Et

(1) *August.* Peccatum meum cognovi, et in justitiam meam non operui. Les Septante : Τὴν ἀνομίαν μου ἐγνωρίσα. *Psal. Carnut.* Cognosco.

(2) *Hieronym.* hic.

(3) Ὡς ἀσθήνα : τὴν ἀσέβειαν τῆς καρδίας.

(4) *Ita Cassiodor. Sanct. Bened. in Reg. c. 7. Euseb.*

Psal. Roman. Carnut. Mediol. Sancti German. Cordis mei.

(5) *II. Reg. XII. 7. 13.* — (6) *Luc. xv. 7*

(7) Voyez les psaumes *xxix. 5.* et *xxxiii. 3. 4.* et *xxx. 24; cxxlv. 10; cxxli. 8.*

(8) *Hieronym. Theodoret. Ita Chald. Muis.*

(9) *Isai. lv. 6.*

7. Tu es refugium meum a tribulatione quæ circumdedit me; exultatio mea, erue me a circumdantibus me.

8. Intellectum tibi dabo, et instruam te in via hac qua gradieris; firmabo super te oculos meos.

9. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. In camo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te.

7. Vous êtes mon refuge dans l'affliction dont je suis environné, arrachez-moi du milieu de ceux qui m'environnent, vous, mon Dieu, qui êtes ma joie.

8. Vous m'avez dit : Je vous donnerai l'intelligence, et je vous enseignerai la voie par laquelle vous devez marcher; j'arrêterai mes yeux sur vous.

9. Gardez-vous d'être comme le cheval et le mulet qui n'ont point d'intelligence, et dont il faut que vous resserriez la bouche avec le mors et le frein, parce qu'autrement ils ne s'approcheraient pas de vous.

7. Tu absconsio es mihi, ab angustia custodis me : clamoribus liberationis circumdas me. Selah.

8. Intelligere faciam te, et docebo te viam per quam ambules, consulam tibi oculo meo.

9. Ne sitis sicut equus, sicut mulus, quibus non est intellectus : in camo et freno os ejus est ad coercendum, ne appropinquet tibi.

COMMENTAIRE

l'Ecclésiaste (1) : *Faites promptement ce que vous avez à faire, parce que, dans le tombeau vers lequel vous marchez à grands pas, il n'y aura ni action, ni moyen, ni sagesse, ni connaissance.*

VERUMTAMEN IN DILUVIO AQUARUM MULTARUM, AD EUM NON APPROXIMABUNT. L'inondation, le débordement, le déluge, dans le style de l'Écriture (2), signifient ordinairement des calamités publiques, des guerres, des malheurs subits et imprévus. Lors donc que le malheur viendra fondre sur les autres hommes, il n'approchera point de celui à qui vous avez fait la grâce d'accorder le pardon. Le déluge ne viendra point jusqu'à lui. *Ne craignez point, ô Israël, dit Isaïe (3); vous êtes à moi. Si vous passez au travers des eaux, je serai avec vous, et les fleuves ne vous inonderont point. Si vous marchez au milieu du feu, sa flamme ne vous touchera point.* On l'explique aussi du jugement dernier et des malheurs qui l'accompagneront. Tout cela n'effraiera point le juste.

ÿ. 7. TU ES REFUGIUM MEUM. Ce texte est clair. Mais l'hébreu est assez différent : *Vous êtes mon asile; vous me garantirez de l'ennemi; ou, vous me mettez à couvert de l'affliction; vous m'environnez de cantiques, de clameurs, de délivrance; ou, vous me donnerez lieu de vous chanter des cantiques d'actions de grâces ou de pousser des cris de joie pour ma délivrance.*

Le prophète donne dans ce verset deux titres à Dieu : il est notre *refuge*, et il est l'*objet de notre joie*. Dans la détresse nous recourons à lui, et il nous protège; dans l'état de paix, il fait nos délices, et nulle autre douceur n'est comparable à celle qu'on goûte avec lui. On apprend ces choses par la pratique. Quand nous souffrons ou que nous sommes tentés, nous recourons à lui : quand il se communique à nous, jouissons de lui avec joie et avec actions de grâces.

ÿ. 8. INTELLECTUM TIBI DABO..... FIRMABO SUPER TE Oculos MEOS. C'est le Seigneur qui parle à David. Puisque vous êtes sensible à la faveur que je vous ai faite, en vous pardonnant vos péchés, et que vous avez mis en moi votre confiance, je veux vous montrer la voie que vous suivrez, je veux vous prendre sous ma protection; j'arrêterai mes yeux sur vous, comme sur le plus tendre objet de mon amitié et de ma complaisance (4). Je veillerai à votre conservation et à votre bonheur; mon œil sera ouvert sur vous (5).

Dieu promet ici trois choses, l'intelligence, la conduite, la protection. Nous avons besoin d'intelligence, pour ne pas nous tromper dans le choix du vrai bien; nous avons besoin de connaître la voie où nous devons marcher; nous avons besoin que l'œil du Seigneur veille sur nous et nous protège, ces trois choses bien méditées feraient un changement totale dans nous. Nous devons convenir que nous ne connaissons ni nos vrais intérêts, ni la route du salut, ni l'étendue de la grandeur divine. Depuis que Jésus-Christ est venu au monde, les hommes devraient avoir plus d'intelligence, connaître mieux la voie du salut, être plus attentifs à la présence et à la protection de Dieu, qu'ils ne le furent sous la loi de nature et sous la loi écrite. Jésus-Christ a tout dit et a tout donné; mais qui profite de ses leçons, de ses exemples et de ses bienfaits?

ÿ. 9. NOLITE FIERI SICUT EQUUS ET MULUS. On peut attribuer ces paroles à Dieu ou au psalmiste. Elles contiennent une exhortation à la docilité, à la douceur, à l'humilité. Soumettez-vous humblement à la main puissante du Seigneur; ne résistez point à sa voix; ne rejetez point ses grâces et ses avertissements. Si vous avez le malheur de tomber dans quelques fautes, écoutez avec respect ses ministres, qui vous parlent en

(1) Eccle. ix. 10.

(2) Job. xxii. 11.- Isaï. viii. 8; xvii. 13; xxviii. 15; lxxvii. 12.- Jerem. xlvi. 2.- Thren. iii. 54.- Dan. vi. 20.

(3) Isaï. xliii. 2.

(4) Voyez Genes. xliii. 21. et Jerem. xxiv. 16. La même expression.

(5) Sym. Συνετιῶ σέ . . . καὶ βουλεύσομαι περὶ σοῦ τοῦ ὀφθαλμοῦ μου. Les Septante : Ἐπιστηριῶ ἐπὶ σέ τοῦ ὀφθαλμοῦ μου.

10. Multa flagella peccatoris ; sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

11. Lætamini in Domino, et exultate, justi ; et gloriâmini, omnes recti corde.

10. Le pécheur est exposé à un grand nombre de peines, mais la miséricorde environnera celui qui espère dans le Seigneur.

11. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et soyez transportés de joie ; et publiez sa gloire, vous tous qui avez le cœur droit.

10. Multi dolores erunt impio : at sperantem in Domino misericordia circumdabit.

11. Lætamini in Domino, et exultate justi, et laudate omnes recti corde.

COMMENTAIRE

son nom ; retournez à lui par la douleur et par la pénitence. N'imitiez point le cheval et le mulet, qui ne marchent que par force, et qu'on est obligé de dompter par la bride, par l'éperon et le fouet.

IN CAMO, ET FRÆNO MAXILLAS EORUM CONSTRINGE, QUI NON APPROXIMANT AD TE. Si vous voulez éviter leurs morsures et leurs ruades, réprimez-les par de bons mors et de fortes brides. Ou bien : Retenez-les par la bride, si vous ne voulez pas qu'ils combattent contre vous. L'hébreu peut signifier (1) : *Ne soyez pas comme le cheval et le mulet ; ils n'ont point d'intelligence. Il faut leur fermer la bouche avec la muselière et la bride ; il n'approchera pas de vous* : Si vous ne le réduisez par la force, il ne vous rendra aucun service. Ou bien : Si vous voulez qu'il vous approche et qu'il vous serve, domptez-le avec la bride. On enfin, ce qui paraît plus naturel : Si vous voulez empêcher qu'ils ne vous donnent des ruades, ou qu'ils ne vous mordent, retenez-les avec de bonnes brides. On ne sait pas exactement la signification des termes hébreux traduits par une bride et une muselière. L'Écriture dit que *mêtheg* se mettait dans les lèvres (2). Ainsi ce devait être une espèce de bride. *Résen* se mettait sur la mâchoire (3) ; mais on ne sait si c'était de ces espèces de muselières, *μητός* ; en grec (4), qui étaient de cuivre et de la forme à peu près d'un étui, qui enveloppaient tout le museau du cheval, sans lui couvrir ni la bouche, ni les naseaux ; ou s'il signifie une autre sorte de bride, nommée *ψελλισον* qu'on mettait au tour du museau d'un cheval, sans le faire entrer dans la bouche.

Comme ce psaume a trait aux sentiments de pénitence dont les pécheurs doivent être animés, et aux mesures qu'ils doivent prendre pour ne plus tomber dans la disgrâce de Dieu, les avis contenus dans ces derniers versets sont très nécessaires ; c'est pourquoi, il est mieux de les supposer dans la bouche de Dieu, que dans celle du prophète parlant en son nom.

Il y a des pécheurs qui, par lâcheté ou par esprit d'incrédulité, ne peuvent se persuader que

Dieu doive s'armer de rigueur contre eux ; ils vantent sans cesse la bonté infinie de cet Être suprême : ils croient qu'ils doivent toujours compter sur une heureuse fin, et que tout ce qu'on raconte des fléaux de sa justice, sont des fables ou des exagérations : c'est là ignorer les droits de la justice et de la sainteté de Dieu. Autant il est libéral à l'égard de ses serviteurs et miséricordieux à l'égard des pécheurs qui rentrent en eux-mêmes, autant il est terrible à l'égard des endurcis, des impies, des profanateurs de son culte. Quand il se sert, en cette vie, des voies de rigueur, qui sont cette *bride* et ce *frein* dont parle le psaume, c'est encore un effet de sa miséricorde ; mais à la mort et à la consommation générale, la justice seule exerce ses droits, et c'est ce qu'éprouvent les pécheurs impénitents.

ÿ. 10. MULTA FLAGELLA PECCATORIS. Dieu le traitera comme on traite le cheval et le mulet, auxquels il s'est rendu semblable par son endurcissement et par sa malice. Il le réduira à force de coups ; il le retiendra par la bride ; il le domptera par les fléaux dont il l'affligera. *Mais celui qui espère au Seigneur, sera comblé de biens.* Le Seigneur, parlant à Sennachérib, lui dit : *Je mettrai une corde dans tes narines et un frein dans ta bouche, et je te ferai retourner par le même chemin que tu es venu* (5). Ce sont ces sortes de gens que Dieu traite comme le cheval et le mulet. Nabucodonosor, autre prince insolent, qui se donnait des airs de divinité sur la terre, est réduit à brouter l'herbe comme un bœuf ; et cela, pendant sept ans. C'est ainsi que Dieu se joue de l'orgueil des pécheurs.

ÿ. 11. GLORIAMINI OMNES RECTI CORDE. Il est permis aux saints de se glorifier en Dieu, comme dit saint Paul (6) : *Qui gloriatur, in Domino gloriatur* ; mais non pas en eux-mêmes. Ils doivent rapporter au Tout-Puissant, à l'auteur de tous les biens, celui qu'il a daigné mettre en eux. Malheur à celui qui usurpe ce qui n'est dû qu'à Dieu seul (7) : *Gloriam meam alteri non dabo !* Il vengera sévèrement une usurpation si injuste.

(1) אל תהיו כסוסים כפרד אין הבין כפרד ורסן דעיו לבלוב בל קרוב אליך

(2) 1v. Reg. xix. 28. et Isai xxxvii. 29.

(3) Isai. xxx. 28.

(4) Vide, si placet, Polluc. et Xenophon. De Re Equestri

(5) Isai. xxxvii. 29.

(6) 1. Cor. i. 31.

(7) Isai. xlii. 8.

PSAUME XXXII

Le psalmiste exhorte les justes à louer le Seigneur, en considération de la puissance, de la justice, de la bonté qu'il fait paraître dans la création et le gouvernement de toute la terre.

Psalmus David.

Psaume de David.

ARGUMENT

Ce psaume n'a aucun titre dans l'hébreu. Théodoret croit que les Septante eux-mêmes, en lui donnant pour titre : *Psaume de David*, ont voulu avertir qu'il n'en avait point dans le texte original. Mais nous croyons que toutes les inscriptions, qui se sont pas dans l'hébreu, sont postérieures à ces anciens interprètes, et qu'elles y ont été ajoutées depuis par les copistes. De là vient la diversité entre les exemplaires (1). Plusieurs anciens (2) ont cru que ce psaume était une action de grâces du roi Ézéchias, après la défaite du roi des Assyriens. D'autres (3) veulent que David l'ait composé après la bataille qu'il gagna sur les Philistins, où il fut attaqué par un géant, nommé *Jesbibénob* (4), frère de Goliath ; comme le roi était en danger, Abisaï, fils de Sarvia, tua le géant, et sauva David. Le verset 10, où il est parlé des nations étrangères, et le verset 16, où il est fait mention d'un géant, sont les principaux fondements de cette conjecture.

Nous aimons mieux, sans le fixer à aucun événement particulier, le considérer comme une suite du psaume précédent, dont il n'est séparé par aucun titre dans l'hébreu. On aurait pu le commencer par le dernier verset du psaume xxxi, 22. *Lætamini in Domino, et exultate justi ; et gloriamini omnes recti corde* (xxxii, 1). *Exultate justi in Domino ; rectos decet collaudatio*. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur ces versets, pour en remarquer la liaison. Il y a aussi une très grande conformité entre le verset 18 de ce psaume, et les 10 et 11 du précédent. Le psalmiste, après avoir relevé dans le psaume xxxi le bonheur de ceux qui sont exempts de péchés, exhorte ici les justes à louer le Seigneur ; et il leur en fournit les motifs dans la puissance, la sagesse et la miséricorde de ce Dieu tout-puissant. Le style de ce psaume est grand ; les idées sont belles et bien suivies.

1. Exultate, justi, in Domino; rectos decet collaudatio.

1. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur; c'est à ceux qui ont le cœur droit, qu'il appartient de lui donner des louanges.

PSALMUS XXXIII. — 1. Exultate justi in Domino : rectis pulchra est laus.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. EXULTATE JUSTI IN DOMINO ; RECTOS DECET COLLAUDATIO. C'est une suite du verset dernier du psaume précédent : Justes, réjouissez-vous ; louez le Seigneur, vous qui avez le cœur droit. Il n'appartient qu'à vous de le faire comme il faut (5). Les méchants n'en sont pas dignes. Les impies n'en sont pas capables. Les louanges du

Seigneur ne sont pas bien séantes dans la bouche d'un pécheur (6) : *Non est speciosa laus in ore peccatoris*. Le Seigneur a dit au méchant (7) : *Pourquoi annonces-tu ma justice, et pourquoi oses-tu prononcer les paroles de mon alliance, toi qui n'as que de l'éloignement pour mes lois et pour mes préceptes !*

(1) Les Septante : *Edit. Rom. v. et vi^e col. in Hexapl. August. Ipsi David. Alii ut Cassiodor. Psalter. Sancti German. et Gallic. et Memmian.* 2. In finem, Psalmus David.

(2) *Theodoret. Heracl. et An ioch. et Theodoretus. et Euthym. et Beda.*

(3) *Le Blanc, Choisy, Ferrand.*

(4) 1. *Paralip. xx. 4. 6. et II. Rég. xxi. 15. 16.*

(5) *Eccli. xv. 9. — (6) Psal. xlix. 16.*

(7) *Aquil. Αὐνεῖτε δικαίον τῶν Κύριον, τοῖς εὐθέσι ὀρατοῦσι ἢ ὑπὸ τῆς ἐπιφανείας.*

2. Confitemini Domino in cithara ; in psalterio decem chordarum psallite illi.

3. Cantate ei canticum novum ; bene psallite ei in vociferatione.

4. Quia rectum est verbum Domini, et omnia opera ejus in fide.

5. Diligit misericordiam et judicium ; misericordia Domini plena est terra.

2. Louez le Seigneur avec la harpe ; chantez sa gloire sur l'instrument à dix cordes.

3. Chantez à sa gloire un cantique nouveau ; célébrez-la par un concert de voix et d'instruments.

4. Parce que la parole du Seigneur est droite, et que sa fidélité éclate dans toutes ses œuvres.

5. Il aime la miséricorde et la justice ; la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur.

2. Confitemini Domino in cithara ; in nebel et decachordo canite ei.

3. Cantate ei canticum novum, benefacite canendo in clamore :

4. Quia rectum est verbum Domini, et omne opus ejus in fide.

5. Diligit justitiam et judicium, misericordia Domini plena est terra.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. CONFITEMINI DOMINO IN CITHARA ; IN PSALTERIO DECEM CHORDARUM. Voyez dans la préface ce qui regarde les instruments de musique des Hébreux.

ŷ. 3. CANTATE EI CANTICUM NOVUM. L'Écriture demande presque toujours de nouveaux cantiques dans les louanges (1) ; un air nouveau ; un cantique composé exprès, beau, rare, recherché. Le mérite et le principal agrément des pièces de musique, est leur nouveauté.

BENE PSALLITE EI IN VOCIFERATIONE. Chantez avec la bienséance, le respect et la modestie que mérite une telle Majesté. Les anciens psautiers lisaient (2) : *Psallite ei in jubilatione*.

Trois choses sont renfermées dans ces versets : la nécessité du culte extérieur, les dispositions requises pour le culte du Seigneur, l'attention qu'il faut porter dans ce culte. Assurément le prophète ne parle ici d'instruments de musique, de cris de joie, de cantiques, que parce qu'il s'agit d'un culte public, et dont tous les fidèles doivent être témoins. Il dit que c'est aux âmes droites qu'il appartient de chanter les louanges du Seigneur. Ce n'est pas que la prière du pécheur soit un nouveau péché ; ce n'est pas même qu'elle ne puisse lui attirer des grâces, quand elle est faite avec une componction et avec un vrai désir de se réconcilier avec Dieu ; mais il faut convenir que très peu de pécheurs entrent dans ces sentiments, quand ils prient ; et qu'un très grand nombre d'entre eux ajoutent communément au malheureux état de leur conscience, en remplissant à l'extérieur quelques devoirs de religion ; car ils y portent toutes leurs passions, toute leur indifférence pour Dieu, et c'est le respect humain ou la routine qui les guide. Enfin, nous ne pouvons jamais chanter au Seigneur un *cantique nouveau*, si nous sommes légers, inconstants, distraits en priant. Il n'y a que l'attention de l'âme et la ferveur qui

donnent à la prière le goût de *nouveauté*, c'est-à-dire l'intérêt qui la rend si douce et si agréable aux âmes saintes.

ŷ. 4. QUIA RECTUM EST VERBUM DOMINI, ET OMNIA OPERA EJUS IN FIDE. Voici les motifs des louanges du Seigneur, que le psalmiste fournit aux justes. Les paroles, les lois, les promesses, les menaces de Dieu, sont la droiture même. Elles sont accompagnées de justice et de vérité. Ses œuvres, ses récompenses, ses châtements, sont des effets de cette admirable fidélité, qui lui fait exécuter ses promesses. Autrement : Tout ce que le Seigneur ordonne et établit, soit qu'il récompense ou qu'il punisse ; soit qu'il élève ou qu'il abaisse ; tout cela est plein de justice. *Verbum* est mis pour *res*. Toutes ses œuvres, toute sa conduite extérieure à l'égard de l'homme, est pleine de justice et de droiture ; infiniment éloigné de l'inconstance, de l'infidélité, de l'inégalité, de l'injustice que l'on remarque dans toutes les actions des hommes. Comment les œuvres de Dieu peuvent-elles être dans la fidélité, dit saint Augustin (3) ? Il répond : L'homme est fidèle, en croyant aux promesses de Dieu ? Dieu est fidèle, en accomplissant ses promesses à l'égard des hommes : *Fidelis est homo, credens promittenti Deo ; fidelis Deus est, exhibens quod promisit homini*.

ŷ. 5. DILIGIT MISERICORDIAM ET JUDICIUM. Il fait éclater l'une et l'autre dans toute sa conduite. Il nous prévient par sa miséricorde ; il nous juge selon nos mérites ; il nous fait justice contre l'injustice des hommes. L'hébreu porte : Il fait éclater sa miséricorde envers les bons et sa justice envers les méchants. Il protège les uns ; il humilie les autres : il venge les premiers ; il châtie les seconds. Autrement (4) : Dieu aime la miséricorde et la justice dans les hommes ; il veut que nous soyons justes et miséricordieux

(1) Vide *Fsal.* xcvi. 1 ; xxxix. 4 ; xcviij. clxiii. 9 ; cxliv. 1. - *Isai.* xliij. 10. - *Apocal.* v. 9, etc.

(2) *August.* *Psall.* *Roman.* *Mediol.* *Carnut.* *Sancti Germani.* *Cassiod.* Les Septante : Εὐ ἠλαλτο.

(3) *August.* *Enarrat.* ii. in hunc *Psal.* Vide et *Hieronym.* hic. Opera ejus in fide, quia quod promittit Deus sanctis suis, non mentitur.

(4) *Euseb.* *Athanas.* *Theodoret.* *August.* i. *Expesit.*

6. Verbo Domini cæli firmati sunt; et spiritu oris ejus omnis virtus eorum.

7. Congregans sicut in utre aquas maris; ponens in thesauris abyssos.

6. Les cieux ont été affermis par la parole du Seigneur; et le souffle de sa bouche a produit toute leur vertu.

7. Il rassemble toutes les eaux de la mer, comme en une outre, et il renferme les abîmes, comme dans des trésors.

6. Verbo Domini cæli facti sunt, et spiritu oris ejus omnis exercitus eorum:

7. Congregans velut in acervum aquas maris, ponens in thesauris voragine.

COMMENTAIRE

comme lui. *Soyez miséricordieux comme votre Père céleste*, dit Jésus-Christ dans l'Évangile (1). Et ailleurs (2): *Soyez parfaits comme votre Père céleste*. Toute la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur. Cette vertu ne se trouve que là où il y a de la misère. Dans le ciel, il n'y a ni misère, ni miséricorde. Mais comme toute la terre est remplie de misère, aussi elle est toute remplie des miséricordes du Seigneur, dit saint Augustin. C'est principalement depuis la venue du Sauveur et depuis la prédication de l'Évangile, qu'on en a vu les plus éclatants effets.

ÿ. 6. VERBO DOMINI... C'est ce qui paraît dans la Genèse (3), où Dieu dit: *Que le firmament se fasse et qu'il sépare les eaux inférieures d'avec les eaux supérieures. Et il fut fait ainsi. Et il appella le firmament, le ciel*. Au même endroit, il est dit (4) que *l'Esprit était porté sur les eaux*; qu'il leur donnait en quelque sorte le mouvement et la vie. Le faux Sanchoniaton dit que les anciens Phéniciens appelaient le vent ou l'esprit, *Colpias*; c'est-à-dire, en hébreu (5), *le son de la bouche* de Dieu. Les pères (6) ont remarqué ici toute la sainte Trinité: *Dominus*, le Père; *Verbum*, le Fils; *Spiritus oris Dei*, le Saint-Esprit. Le Père a fait le monde par le Verbe, par le Fils, par sa parole (7). La parole de Dieu est efficace, dit Philon (8). Il n'y a point de différence en Dieu entre dire et agir. Sénèque semble avoir vu quelque lueur de ces vérités, lorsqu'en parlant de la création du monde, il dit (9): *Quisquis Formator universi fuit, sive ille Deus est polens omnium; sive incorporalis ratio, ingentium operum artifex; sive divinus spiritus per omnia maxima, minima, aquali intentione diffusus*.

Plusieurs interprètes (10) croient qu'en cet endroit, le *verbe* et le *souffle* de la bouche du Seigneur, signifient une même chose, c'est-à-dire,

la parole et le commandement de Dieu; et qu'à la lettre, tout ce passage dit simplement que le monde a été créé par l'ordre du Seigneur, par la parole qui est sortie de sa bouche. Dans l'Écriture, le souffle de la bouche de Dieu se prend souvent pour sa parole. Par exemple (11): *L'Esprit de Dieu m'a fait et la respiration du Seigneur m'a donné la vie*. Et dans Isaïe (12): *Le Seigneur frappera la terre par la verge de sa bouche, et il fera mourir l'impie par le souffle de sa bouche*. Et saint Paul (13) dit que l'antéchrist sera détruit par le souffle de la bouche de Jésus-Christ, par sa parole, par son commandement.

Quant à *virtus cælorum*, la vertu des cieux. Théodoret et quelques autres l'entendent des anges, des puissances, des vertus célestes, appelées en quelques endroits la force, ou les armées de Dieu (14). Mais la plupart (15) l'expliquent des astres, désignés si souvent dans l'Écriture sous le nom d'armées du ciel (16). On peut traduire l'hébreu (17) par l'armée, ou la milice, ou l'ornement, ou la force du ciel.

ÿ. 7. CONGREGANS SICUT IN UTRÉ AQUAS MARIS; PONENS IN THESAURIS ABYSSOS. Les eaux de la mer et les abîmes, en cet endroit, sont la même chose. Le Seigneur, par sa puissance, a renfermé comme dans une outre, dans un vase, les eaux de la mer; il les y retient et les y conserve, comme on conserve le vin et l'huile dans des *trésors*; car c'est ainsi que les Hébreux appellent les celliers, les magasins, les amas de grains, de vins, de fruits. Il tient donc les eaux de la mer enfermées sous sa puissance; il les comprime et arrête leur écoulement; ou il les lâche et les envoie sur la terre, comme il le juge à propos (18): *Qui vocat aquas maris et effundit eas super faciem terræ*. C'est ce qui arriva au temps du déluge. Il rompit les digues et ouvrit les abîmes (19): *Rupti sunt omnes fontes abyssi*

(1) Luc. vi. 36. — (2) Matth. v. 48.

(3) Genes. i. 6.

(4) Ibidem. ÿ. 2.

(5) כּוֹלְפִיאַס.

(6) Euseb. Athanas. August. alii.

(7) Johan. i. 2.

(8) Philo, de Sacrific. Abel et Cain. Ο γὰρ Θεός λέγων αἴα, καὶ ποιεῖ, μηδὲν μεταξὺ ἀμφοῖς τιθεῖς. Ἐἴ δὲ ἡρῆ δόγμα κινεῖν ἀληθέστερον. Οὗ λόγος; ἔργον αὐτοῦ.

(9) Senec. de Consolat. ad Helvid. cap. viii.

(10) Muis. Pisc. Ferrand. etc.

(11) Job. xxxiii. 4.

(12) Isaï. xi. 4.

(13) II. Thessal. ii. 8.

(14) Luc. ii. 13. — Matth. xxvi. 33.

(15) Muis, Geïcr, etc.

(16) Genes. ii. 1. — Deut. xvii. 3. — IV. Reg. xvii. 16. — Isaï.

xxiv. 21. — Sophon. i. 5.

(17) אַקוּל. Πασὰ στρατία αὐτῶν. Militia. Srm. Η' διακόσμησης; αὐτῶν. Les Septante: Πᾶσα ἡ δύναμις.

(18) Amos. v. 8.

(19) Genes. vii. 11.

8. Timeat Dominum omnis terra; ab eo autem commoveantur omnes inhabitantes orbem.

9. Quoniam ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt.

10. Dominus dissipat consilia gentium; reprobatur autem cogitationes populorum, et reprobatur consilia principum.

8. Que toute la terre craigne le Seigneur, et que tous ceux qui habitent l'univers le redoutent.

9. Car il a parlé, et toutes choses ont été faites; il a commandé, et toutes choses ont été créées.

10. Le Seigneur dissipe les desseins des nations; il rend vaines les pensées des peuples; et il renverse les conseils des princes.

8. Timeant a Domino omnis terra, ab eo paveant omnes habitatores orbis:

9. Quoniam ipse dixit, et fuit: ipse præcipit, et extitit.

10. Dominus irritum facit consilium gentium, irritas facit cogitationes populorum:

COMMENTAIRE

magna. Depuis ce temps, il leur a prescrit des limites, au delà desquelles elles n'osent passer (1): *Tu viendras jusqu'ici; mais tu ne passeras pas plus avant*. Les Hébreux pensaient que le niveau de la mer était supérieur à celui de la terre, et qu'elle serait toujours prête à l'inonder, si Dieu ne l'eût arrêtée, en la tenant enfermée comme dans une outre.

Les Septante (2) lisent: *Il rassemble les eaux comme une outre: Quasi utrem*. Mais saint Augustin et quelques anciens psautiers (3): *Quasi in utrem*. Les rabbins et la plupart des commentateurs modernes (4): *Il a assemblé comme un monceau les eaux de la mer*. Mais Symmaque et saint Jérôme, aussi bien que les Septante, ont pris *nêd* pour une outre. On verra encore cette diversité plus loin (5). Saint Athanase et Théodoret l'entendent des nues, dans lesquelles Dieu rassemble comme dans un vase, les eaux qu'il a tirées de la mer par l'évaporation. C'est en ce sens qu'ils expliquent le passage d'Amos, que nous avons cité. *Il appelle les eaux de la mer et les répand sur la face de la terre*. Mais le premier sens nous paraît meilleur.

Il tient les abîmes dans ses trésors. Il tient les eaux de la mer comme sous la clef; il en est le maître; il les laisse sortir et les retient quand il veut et comme il veut (6). Ces expressions sont majestueuses. Les plus profonds abîmes sont dans ses trésors. Il dit ailleurs que la grêle et les neiges sont dans ses trésors (7); qu'il fait sortir les vents et les tempêtes de ses trésors (8); et, dans Moïse (9), que les plus terribles fléaux de sa vengeance sont renfermés dans ses trésors. Plutarque (10) nous apprend que le roi de Perse conservait dans ses trésors de l'eau des plus grands fleuves du monde, comme du Nil, du Danube, etc., pour faire étalage de la vaste étendue de ses états et de la grandeur de ses forces.

ÿ. 8. TIMEAT DOMINUM OMNIS TERRA. Puisque Dieu est si grand, si puissant, si terrible, que toute la terre le craigne et soit saisie de frayeur en sa présence; que tous les peuples du monde l'adorent et lui rendent leurs hommages. Dieu mérite véritablement qu'on le craigne. Tous les dangers, tout ce que le monde offre de plus terrible, n'est rien, comparé à la colère de Dieu. Tout ce qui nous frappe et nous effraie dans le monde, doit nous rappeler à la crainte du Seigneur. Si Dieu est pour nous, qui pourra nous ébranler (11)?

ÿ. 9. IPSE MANDAVIT, ET CREATA SUNT. Ce laconisme est superbe. Il peint mieux la puissance divine que ne le feraient les phrases les plus pompeuses.

ÿ. 10. DOMINUS DISSIPAT CONSILIA GENTIUM. Il se joue de leurs projets; il renverse leurs vues et leurs résolutions. Ils proposent, ils s'agitent, ils menacent, ils forment de vastes desseins; le Seigneur les dissipe, les fait échouer. Mais pour lui, il prend des résolutions fixes et les exécute infailiblement. Il ne craint pas que personne ose s'y opposer. Il n'attend pas les circonstances, la faiblesse des uns, la division des autres, l'amitié de ceux-ci, la volonté de ceux-là, pour arrêter ses projets; il les forme dans l'éternité, sans crainte que le temps, que les hommes, amis ou ennemis, les renversent. Il use en maître, des temps, des lieux et des personnes. Dans le même temps qu'il dispose ses décrets, il prépare aussi les causes et les moyens qu'il doit mettre en œuvre pour les exécuter. (verset 11.) *Consilium autem Domini in æternum manet; cogitationes cordis ejus in generatione et generationem*. Saint Augustin: *In sæcula sæculorum*. Les anciens psautiers: *In sæculum sæculi*. Comparez Job, XII, 13, 14, et Isaïe, XL, 13, 14, et saint Augustin sur cet endroit, *Enarral.* 3, n. 14.

(1) Job. xxxviii. 11. Voyez aussi le *Psal.* lxxvii. 13. - *Prov.* xxx. 4.

(2) Les Septante: *Συνάγων ὡσεὶ ἀσχὸν ὕδατα θαλάσσης. Ita Basil. Theodoret. Euthym. Græci Codices, apud Ferrand. Æthiop. Arab.*

(3) *Psall. Carnul. et sancti German.*

(4) *הַיָּם בְּכַף יָדָיו סַיִם Sym. Συνηχθῆεν ὡς ἐν ἀστροῦ.*

(5) Voyez *Psal.* lxxvii. 13.

(6) *Athanas.*

(7) *Job.* xxxviii. 22.

(8) *Psal.* cxxxiv. 7.

(9) *Deut.* xxxii. 34.

(10) *Plutarch. in Alex. Ex Dinone. et Athenc. lib.* 11.

(11) *Vide August. in hunc locum.*

11. Consilium autem Domini in æternum manet; cogitationes cordis ejus in generatione et generationem.

12. Beata gens cujus est Dominus Deus ejus; populus quem elegit in hereditatem sibi.

13. De cælo respexit Dominus; vidit omnes filios hominum.

14. De præparato habitaculo suo respexit super omnes qui habitant terram.

11. Mais le conseil du Seigneur demeure éternellement; et les pensées de son cœur subsistent dans la suite de toutes les générations.

12. Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu; heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage;

13. Le Seigneur a regardé du haut du ciel; il a vu tous les enfants des hommes;

14. De la demeure qu'il s'est préparée, il a jeté ses regards sur tous ceux qui habitent la terre.

11. Consilium autem Domini in seculum stat, cogitationes cordis ejus in generationem et generationem.

12. Beata gens cujus Dominus est Deus ejus: populus quem eligit in hereditatem sibi.

13. E cælis respicit Dominus, videt omnes filios hominum.

14. Ex habitaculo sessionis suæ prospicit super omnes habitatores terræ.

COMMENTAIRE

ÿ. 12. BEATA GENS, CUJUS EST DOMINUS DEUS EJUS! Heureux celui qui possède Dieu! Heureux qui est possédé de Dieu! *Beata gens possessione sua! Beata hæreditas possessore suo*, dit saint Augustin! On pourrait traduire l'hébreu: *Heureux le peuple, qui a choisi Dieu pour son héritage!* Mais le premier sens est meilleur.

On voit tous les caractères du bonheur de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, dans ce beau passage de saint Pierre: *Vous êtes une nation choisie, un sacerdoce royal, un peuple saint, un héritage acquis; vous êtes destinés à annoncer la puissance de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière*, etc (1).

Personne n'est plus heureux, plus raisonnable, plus aimable qu'un vrai chrétien. Il allie deux qualités opposées en apparence, la hauteur des pensées et l'humilité des sentiments. Il sait concilier les maux de cette vie avec la joie intérieure et le contentement de l'âme. Il est riche dans la pauvreté même; et maître de tout, sans rien posséder. Il ne refuse pas de vivre, parce qu'en vivant il a le temps d'aimer Dieu; et il désire la mort, parce que c'est le moment de commencer à aimer Dieu éternellement et invariablement. Tout son trésor, toutes ses connaissances, tous ses amis sont dans le ciel. Il est utile à ses frères sur la terre, au moins en priant beaucoup pour eux. Sa nourriture est l'oraison et la sainte communion, l'une et l'autre, source d'une infinité de richesses. Il sait la vie de Jésus-Christ et il l'étudie sans cesse; cette étude le charme, l'élève, le console. Il parle peu et ce qu'il dit est toujours accompagné de douceur, d'honnêteté, de sagesse. Il est inconnu du monde, mais il ne méprise personne; il n'a qu'une vue: c'est de plaire à Dieu; qu'un désir: c'est de ressembler à Jésus-Christ; qu'un regret: c'est de ne l'avoir pas connu assez tôt et de n'avoir pas consacré à son amour tous les moments de sa vie.

ÿ. 13. DE CÆLO RESPEXIT DOMINUS... Ce verset et le suivant exprime les vues et les soins de la Providence. Deux réflexions ne doivent pas échapper aux fidèles; la première, que la providence divine ne se borne pas à une simple spéculation: Dieu voit tout et sait tout, il influe dans tout, il donne le mouvement à tout, selon le mot de saint Paul aux Athéniens, *nous sommes en lui, nous vivons en lui, nous avons nos mouvements en lui*. La seconde réflexion est que le séjour de Dieu n'est pas borné au ciel: le prophète dit, en plusieurs autres endroits, que Dieu est partout, qu'il remplit tout, qu'il sonde les cœurs des hommes et qu'il pénètre leurs plus secrètes pensées: il dit que Dieu opère partout, qu'il tient tout en sa main, mais la raison suffit même pour nous persuader ces grandes vérités. Si Dieu opère partout, il doit être présent partout: l'esprit humain peut bien se représenter les objets éloignés et absents, il n'opère pas sur ces objets. Représentons-nous un ami éloigné de cent lieues; nous ne faisons rien sur lui, nous ne lui donnons ni mouvement, ni impulsion; notre pensée seule l'accompagne, mais notre action ne va pas jusqu'à lui, au lieu que l'Être suprême non seulement se représente tout ce qui est, mais agit immédiatement sur tout ce qu'il se représente; il doit être présent partout, et non seulement présent par son opération, mais par son essence; car son essence n'est point distincte de son opération. On voit que la toute-puissance de Dieu est fondée sur sa toute-science et sa toute-puissance radicalement sur son infinité.

ÿ. 14. DE PRÆPARATO HABITACULO SUO (2). Du lieu qu'il a choisi pour sa demeure éternelle, du haut du ciel, il voit, il connaît, il distingue tous les enfants des hommes, il sait toutes leurs démarches, toute leur vie. Voy. *Psal.* XIII, 2 et *Psal.* CXXXVIII, 5, 6, 7 et III. *Reg.* VIII, 30, 43.

(1) I. *Pell.* II, 9, 10.

(2) *Aquil.* Ἄπὸ ἔδρας κατοικίας αὐτοῦ. *Symmach.*

Ἄπὸ ἔδρας κατοικίας αὐτοῦ. *Hieronym.* De firmissimo solio suo.

15. Qui finxit sigillatim corda eorum; qui intelligit omnia opera eorum.

16. Non salvatur rex per multam virtutem, et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ.

17. Fallax equus ad salutem; in abundantia autem virtutis suæ non salvabitur.

18. Ecce oculi Domini super mentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus;

15. C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux, et qui a une connaissance exacte de toutes leurs œuvres.

16. Ce n'est point dans sa grande puissance, qu'un roi trouve son salut; et le géant ne se sauvera point par sa force extraordinaire.

17. Le cheval trompe celui qui en attend son salut; et toute sa force, quelque grande qu'elle soit, ne le sauvera point.

18. Voilà que les yeux du Seigneur sont arrêtés sur ceux qui le craignent, et sur ceux qui mettent leur espérance en sa miséricorde,

15. Qui formavit simul cor eorum, considerans omnia opera eorum.

16. Non salvatur rex in multitudine exercitus: potens non evadet in multitudine potentia.

17. Mendacium est equus ad salutem, in multitudine roboris sui non eripit.

18. Ecce oculus Domini super mentes eum, in sperantes in misericordia ejus:

COMMENTAIRE

ÿ. 15. QUI FINXIT SIGILLATIM CORDA EORUM. Par conséquent, il en connaît toute la profondeur, tous les mouvements, toutes les inclinations. Il les a formés un à un et séparément. Il n'y en a pas un seul qui ne soit sorti de ses mains. David semble avoir voulu prévenir l'erreur, qui veut que Dieu ait formé toutes les âmes au commencement du monde et qu'il les ait toutes renfermées dans l'âme d'Adam (1). Ce passage n'est nullement favorable à cette opinion.

L'hébreu porte (2): *Il a formé ensemble leurs cœurs*. Il les a tous également formés et sans exception. *Ensemble*, en cet endroit, ne marque pas une unité de temps, ni une unité d'opération; comme si Dieu eût créé toutes les âmes à la fois et en même temps; mais seulement qu'il n'y a point d'autre créateur que lui; que nul autre n'a concouru à la production des âmes (3). Saint Augustin a souvent traité cette fameuse question de l'origine des âmes; et il paraît qu'il demeura flottant et incertain jusqu'à la fin de sa vie. Nos théologiens croient communément aujourd'hui que Dieu les crée tous les jours, à mesure que les corps sont formés.

ÿ. 16. NON SALVATUR REX PER MULTAM VIRTUTEM. Les rois, au milieu de leurs armées, ne sont point en sûreté, si Dieu ne les défend et ne les protège. En vain un prince se flatte de sa puissance, de sa valeur, du grand nombre de ses troupes; sans Dieu, tout cela ne le sauvera point. Sennachérib voit en une nuit une armée de cent quatre-vingt-cinq mille hommes mise à mort par l'ange exterminateur. Goliath, Og, Séhon, tant d'autres guerriers, d'une valeur reconnue, d'une

force extraordinaire, d'une grandeur démesurée, ont été vaincus et terrassés, pour ainsi dire, par des Pygmées: *Nec gigas in multitudine virtutis suæ*. On peut prendre ici le nom de *roi* en général pour un homme puissant, un héros, un prince (4); et celui de *géant*, pour un homme d'une force, d'une valeur extraordinaire, un guerrier, un homme très robuste, très aguerri.

ÿ. 17. FALLAX EQUUS (5) AD SALUTEM. Le cheval se prépare pour le jour du combat, dit Salomon (6); mais c'est le Seigneur qui donne le salut. Mais qu'est-ce donc qui peut nous garantir du danger? Ce sont les yeux du Seigneur, son secours, sa protection. verset 18. *Ecce oculi Domini super mentes eum*. Et *Psalm. xxxiii, 16. Oculi Domini super justos*.

Ce qui fait que les hommes comptent sur leurs forces, c'est qu'ils ne se connaissent pas; et ce qui fait qu'ils comptent si peu sur le secours de Dieu, c'est qu'ils ne connaissent pas Dieu. On dit d'ordinaire que Dieu est *toujours pour les gros bataillons*, maxime qui approche fort du déisme, ennemi de la Providence. Elle est démontrée fautive, cette maxime: 1° par une infinité, d'exemples: on citerait presque autant d'occasions où de petites armées en ont vaincu de grandes, qu'on pourrait en citer où de grandes en ont battu de petites; 2° par l'expérience qui apprend qu'à forces égales, à industrie égale, à bravoure égale, il arrive tous les jours qu'une des deux armées est battue: ce qui ne devrait pas arriver, si la Providence ne se mêlait point des choses humaines: car des forces parfaitement égales devraient se détruire mutuellement, sans aucun avantage de

(1) Hieronym. hic. Quidam hunc locum mendaciter ad illud referunt, quod animam ex anima existiment esse generatam, et in Adam omnium animas contineri.

(2) Les Septante: Οὐ πλάσας καταμόνας τῆς καρδίας; ἁπάντων. Aquil. et v. Edil. Ἄμα simul. Sym. Ομοῦ pariter.

(3) Comparez ce passage de l'Ecclésiastique: *Creavit omnia simul. xviii, 1.*

(4) Vide Ferrand. hic.

(5) Aug. Mendax equus. Les Septante: Ψευδής ἵππος.

(6) Prov. xxi, 31.

19. Ut eruat a morte animas eorum, et alat eos in fame.

20. Anima nostra sustinet Dominum, quoniam adiutor et protector noster est.

21. Quia in eo lætabitur cor nostrum, et in nomine sancto eius speravimus.

19. Pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans leur faim.

20. Notre âme attend le Seigneur avec persévérance, parce qu'il est notre protecteur et notre appui.

21. Parce que notre cœur trouvera sa joie en lui, et que nous avons espéré en son saint nom.

19. Ut eruat a morte animas eorum, et vivificet eos in fame.

20. Ideo anima nostra expectat Dominum : *nam* auxilium nostrum, et clypeus noster est.

21. Certe in eo lætabitur cor nostrum, quia in nomine sanctitatis eius speravimus.

COMMENTAIRE

part ni d'autre ; 3° quand les gros bataillons ont l'avantage sur les petits, c'est encore un effet de la Providence qui a donné plus de forces à l'une des deux parties, soit que la cause du plus fort soit plus juste, soit que, sans être juste, Dieu veuille humilier de plus en plus ceux qui sont déjà faibles, comme il arriva aux Israélites du temps de Nabucodonosor ; soit que, dans une occasion, Dieu favorise les plus forts, pour les abattre ensuite avec plus d'éclat. Si l'on avait de la foi, on prendrait toujours les sentiments du saint roi. Il dit ailleurs : *Dieu n'arrête point ses yeux avec confiance sur les armées où l'on se fie sur la force de la cavalerie, sur la valeur des fantassins ; mais sur celles où l'on le craint et où l'on n'attend rien que de sa bonté.* Il dit : *Dieu est terrible, il ôte aux princes l'intelligence et le courage, il exerce sur les rois de la terre un jugement redoutable.* Toute l'Écriture est remplie de principes et d'exemples qui réfutent pleinement les maximes de la politique mondaine ; mais la foi s'éteint, et l'Écriture parle en vain à des esprits et à des cœurs qui n'écoutent plus que les passions.

ÿ. 19. UT ERUAT A MORTE ANIMAS EORUM. Il faut nécessairement que le prophète ait en vue ici la vie et la nourriture de l'âme : car ceux qui craignent le Seigneur et qui se confient dans sa miséricorde, sont exposés à la mort temporelle, comme tous les autres hommes, et quelquefois ils éprouvent plus que tous les autres hommes, la pauvreté, la misère, les disgrâces de la vie. Le Seigneur toutefois a les yeux sur eux et les regarde avec complaisance, sans doute parce qu'il est touché de leurs sentiments, et qu'il les chérit à cause de la confiance qu'ils ont en lui. Or, ce regard du Seigneur leur annonce la possession des véritables biens, de la vraie vie, de la vraie nourriture, qui est l'éternité bienheureuse.

Ceux qui ont voulu établir la vertu pour l'unique fin de l'homme, pour la vraie récompense des gens de bien, pour le principe d'une paix solide en cette vie, se sont égarés en cherchant le vrai. La vertu est bien un principe de contentement pour l'âme vertueuse ; mais, réduite à elle seule, c'est un aliment bien peu capable de soutenir longtemps l'homme juste dans la souffrance. Une vertu qui n'a point d'autre espoir qu'elle-

même, se lasse, s'altère, s'aigrit et se dégoûte ; il lui faut une récompense réelle et une espérance pour d'autres temps ; il faut qu'elle puisse compter sur les attentions d'un être bienfaisant et plus puissant que les hommes, ou même que le monde entier ; car le monde entier ne remplirait pas les désirs d'un homme vertueux, et le monde entier n'a aucune proportion avec l'excellence de la vertu. Ce raisonnement montre la nécessité d'une vie future, article qu'il nous importe si fort de connaître et pour lequel nous ne pouvons trop travailler.

ÿ. 20-21. ANIMA NOSTRA SUSTINET DOMINUM.... QUIA IN EO LÆTABITUR COR NOSTRUM. On attend le Seigneur en cette vie, parce qu'on ne le possède pas encore. On se réjouit dans le Seigneur, parce qu'on sait qu'il est fidèle et qu'il ne peut jamais tromper. C'est un sentiment presque inexplicable que la confiance des âmes saintes dans le Seigneur ; elles ne craignent, ne désirent, n'attendent rien de ce qui est dans le monde, parce que le Seigneur leur est tout. Les incrédules se moquent de cette confiance ; ils disent qu'elle vient d'orgueil et de présomption, que l'homme s'imagine qu'il mérite les attentions du créateur, tandis que l'homme n'est qu'un atome dans cet univers. Qu'est-ce en effet que ce globe terrestre, si l'on le compare à l'immensité des cieux et au nombre presque infini des corps célestes ? Et qu'est-ce que l'homme sur ce globe qu'il habite ? Mais ces esprits rebelles ne considèrent pas que la petitesse de notre globe et la petitesse de chaque homme sur ce globe, n'empêchent pas la Providence d'étendre ses vues jusqu'à nous. S'il y a d'autres globes habités, s'il y a d'autres créatures capables de connaître et d'aimer Dieu, cet Être universel étendra ses vues sur elles. Mais en attendant que nous sachions cette partie du monde physique, nous sommes toujours en possession d'être connus, aimés et protégés de Dieu. Notre terre, quoique si bornée dans son étendue, est autant l'ouvrage de Dieu que les autres mondes ; et le Verbe de Dieu qui s'est communiqué à nous a bien pu étendre aussi sa Providence et ses mérites à ces autres mondes, sans cesser de nous combler de ses grâces et de ses bienfaits.

22. Fiat, misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.

22. Que votre miséricorde, Seigneur, soit sur nous, selon que nous avons espéré en vous.

22. Sit misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.

COMMENTAIRE

ŷ. 22. QUEMADMODUM SPERAVIMUS IN TE. Dès que nous mettons en Dieu notre confiance, nous avons droit en sa miséricorde ; et il ne trouve pas mauvais que nous l'exigions de lui : *Non dubilemus exigere de Domino Deo nostro misericordiam*, dit saint Augustin (1) ; *vult omnino exigi se*. Il n'appartient qu'à des hommes aussi parfaits que

David, de parler de cette sorte, dit Théodoret (2). Qui de nous oserait dire à Dieu : Seigneur, mesurez vos miséricordes envers moi, sur l'espérance que j'ai mise en vous ? Qui veut beaucoup recevoir, doit beaucoup espérer. Plus nous espérerons, plus il nous comblera de bienfaits.

(1) *Vide August. hic. Exposil. III.*

(2) *Theodoret. Τις γὰρ ὅπως ἠλπισεν, ὡς θαρσάλως εἶπεν, τῷ ἐμῇ ἐλπίδι τὸν ἔλεον μέτρον.*

PSAUME XXXIII

David rend grâces à Dieu de l'avoir délivré des mains du roi de Geth. Il relève le bonheur des justes et la protection dont Dieu les honore. Il donne des préceptes de morale, pour mériter celle protection.

Davidi, cum immutavit vultum suum coram Achimelech, et dimisit eum, et abiit.

Psaume de David, lorsqu'il changea son visage en présence d'Achimélech, et il le renvoya, et il s'en alla.

PSALMUS XXXIV. — 1. Davidis, quum mutavit ipse vultum suum coram Abimelech, et expulit eum et abiit.

ARGUMENT

CUM IMMUTAVIT VULTUM SUUM CORAM ABIMELECH. *Ou d'Achimélech*, comme portent grand nombre d'exemplaires imprimés et manuscrits (1). Mais l'hébreu, les Septante, le chaldéen, la plupart des mss. et des imprimés latins lisent *Abimélech* (2); et c'est la leçon qui paraît la mieux fondée. Mais qui est cet Abimélech? Eusèbe, saint Athanase, Théodoret, Théodore d'Antioche, saint Basile et saint Jérôme veulent que ce soit le grand prêtre *Achimélech*, nommé aussi *Abimélech*, à qui David s'adressa à Nobé, pour avoir de quoi manger dans sa fuite (3). Dans cette occasion, David déguisa la vérité, et cacha au grand prêtre le véritable sujet de son voyage : *Immutavit vultum suum*; et ayant reçu des pains, qui avaient été ôtés de devant le Seigneur, avec l'épée de Goliath, il se retira à Geth, auprès d'Achis : *Et dimisit eum, et abiit*.

D'autres (4) croient que ce psaume fut composé après que David fut sorti de la cour d'Achis, roi de Geth, nommé autrement *Abimélech*, d'un nom commun aux rois philistins de ce temps (5). David s'y étant retiré pour se mettre à couvert de la persécution de Saül, y fut reconnu par les gens de ce prince. Pour se sauver de cet embarras, il contrefit l'insensé : *Immutavit vultum suum*; et le roi le fit chasser de sa présence (6). *Immutavit os suum coram eis; et collabebatur inter manus eorum: Et impingebat in ostia portarum; defluebantque salivæ ejus in barbam, etc.* David ayant donc évité ce danger, se retira dans la caverne d'Odollam, où ses parents vinrent le trouver (7). C'est là qu'il composa ce psaume, que nous allons expliquer.

Il est acrostiche ou alphabétique dans l'hébreu; mais il y a quelque dérangement dans les lettres; car on ne voit point de verset qui commence par le *vav*, et il y en a deux qui commencent par le *phé*, savoir le 17 et le 23. On a déjà vu la même chose sur le psaume xxiv, 22, à l'égard du *phé*. Mais on peut aisément corriger ce défaut, en commençant le verset 7 par : *Et Dominus exaudivit*. Et à l'égard du verset 23 et dernier du psaume, on peut le considérer comme hors d'œuvre, n'appartenant plus aux versets acrostiches précédents, ou faisant partie du psaume suivant.

Ces mots : *Cum immutavit vultum suum*, lorsqu'il changea son visage, sont différents dans l'hébreu. Il porte à la lettre : *Lorsqu'il changea son goût* (8), sa raison, sa sagesse, son bon sens; lorsqu'il contrefit l'insensé et feignit d'avoir perdu la raison. Symmaque (9) : *Lorsqu'il changea sa manière*, son usage; qu'il se déguisa et se contrefit.

(1) Ita Bibl. Clement. viii. et pleraque impressa Vulgata; et ms. nonnulla.

(2) Hebr. נבִימֶלֶךְ. Les Septante: Aquil. et G. Edit. Α'βι-μελεχ. Hieronym. in versione, et in Comment. Abimelech. Ita Euseb. Basil. Theodoret. Hesych. August. Psalt. Rom. Gallie. Carnut. S. German. etc. Edilio tam græca, quam latina Sixti V. Manuscripta apud Ferrand. et impressa quam plurima, etiam post correctionem Rom.

(3) 1. Reg. xxi. 2.

(4) Basil. August. Beda, Muis, Rabb. et plerique recentiores.

(5) Vide Genes. xxi. 22. 33; xxvi. 1. et 8. Abimelech rex Palæstinorum. Basilius, Rabb. Sal. et Kim'hi. Muis, Ferrand. Grot. Geier. Pisc. alii passim.

(6) 1. Reg. xxi. 13.

(7) 1. Reg. xxii. 1. 2.

(8) Aquil. et G. Edit. Ο'τε ἠλλοίωσες τὸ γῆμα αὐτοῦ.

(9) Sym. Ο'τε μεμόρφωσεν τὸν τρόπον αὐτοῦ.

1. Benedicam Dominum in omni tempore; semper laus ejus in ore meo.

2. In Domino laudabitur anima mea: audiant mansueti, et lætentur.

3. Magnificate Dominum mecum; et exaltemus nomen ejus in idipsum.

4. Exquisivi Dominum, et exaudivit me; et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.

1. Je bénirai le Seigneur en tout temps; sa louange sera dans ma bouche.

2. Mon âme se glorifiera dans le Seigneur; que ceux qui sont doux et humbles m'écoutent, et se réjouissent.

3. Publiez avec moi combien le Seigneur est grand; et célébrons tous ensemble la gloire de son nom;

4. J'ai cherché le Seigneur; et il m'a exaucé; il m'a tiré de toutes mes peines.

1 2. Benedicam Domino in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.

2 3. In Domino laudabit se anima mea: audient humiles, et lætabuntur.

2 4. Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus simul.

2 5. Quæsi Dominum, et exaudivit me, et ex omnibus timoribus meis eripuit me.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. BENEDICAM DOMINUM IN OMNI TEMPORE. Puisque Dieu ne cesse point de nous combler de biens, nous ne devons pas cesser de le bénir et de lui en rendre grâces. Le juste bénit Dieu en tout temps et en toutes choses; dans la prospérité, comme dans l'adversité; dans la persécution, comme dans la paix (1). Après la faveur que David venait de recevoir de Dieu, ayant été délivré d'une manière si pleine de merveilles de la main de Saül, et ensuite de celle d'Achis et des Philistins, ses plus grands ennemis, il était juste qu'il consacrat toute sa vie à louer le Seigneur, et qu'il en fit paraître une reconnaissance éternelle.

ÿ. 2. IN DOMINO LAUDABITUR ANIMA MEA. Je n'ai garde, ô mon Dieu, de m'attribuer tout ce que vous avez daigné faire pour moi; je vous en rapporte toute la gloire. C'est uniquement par votre force, par votre protection, par votre miséricorde, que j'ai été garanti de la violence de mes ennemis. Sans vous, j'étais perdu. Je le reconnais devant vous, et je suis ravi que tout le monde soit informé de mes sentiments. Je désire que les justes qui prennent part à ma délivrance, joignent leurs louanges et leurs actions de grâces aux miennes: *Audiant mansueti, et lætentur*. Autrement: *Mon âme sera louée dans le Seigneur*. Les justes prendront un sujet d'édification, et tireront des motifs de bénir le Seigneur à mon occasion.

ÿ. 3. IN IDIPSUM. Joignez vos louanges aux miennes; imitez ma reconnaissance; aimez-le comme moi: *In idipsum*. L'hébreu (2): *Simul, ensemble*. Plusieurs exemplaires anciens lisaient: *In unum*. Une âme qui a une fois connu Dieu et goûté le don de sa grâce, n'a point de plus ardent désir que d'inspirer les mêmes sentiments, et de procurer le même bonheur à tout le monde. *Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei... rapite quos potestis hortando, portando, rogando... rapite ad amorem, ut si magnificent Deum, in unum magnificent*, dit saint Augustin. L'amour de

Dieu ne donne point de jalousie. Il ne craint point que l'objet aimé se partage, ni que la multitude diminue ses attentions ou sa tendresse.

ÿ. 4. EXQUISIVI DOMINUM. *Cherchez le Seigneur*, est un mot qui contient un grand sens; peu de gens en connaissent l'étendue. *Cherchez le Seigneur*, dit Isaïe, *tandis qu'il peut se trouver* (3). Tous sont obligés de *chercher* le Seigneur, mais cette obligation regarde particulièrement trois sortes de personnes.

1° Ceux qui doutent de la religion. L'affaire est d'une si grande conséquence, qu'il n'est pas raisonnable de demeurer à cet égard dans l'indifférence, et de se reposer tranquillement dans ce doute. Quand les preuves de la religion ne seraient que très probables, il faudrait encore se déterminer en sa faveur; car on ne risque rien à prendre ce parti, et l'on risque infiniment à se résoudre au parti de l'incrédulité. Si tous les hommes qui croient ne trouvaient à la mort que le néant, quel mal cela pourrait-il leur faire? Aucun, assurément, puisque le néant n'est susceptible d'aucun mal. Mais que les incrédules trouvent à la mort que la religion est véritable, ils n'ont rien à espérer et tout à craindre. Cet argument a été pressé et développé cent fois; cependant il ne le sera jamais assez, parce qu'il est une source infinie de réflexions; et quiconque le médite, y trouve toujours matière à réflexion.

2° La seconde sorte de personnes qui doivent chercher Dieu, sont les pécheurs; on les suppose croyants, et par conséquent dans un état continué de crainte sur l'état de leur âme; la mort peut les surprendre dans l'habitude du péché, et plus de ressource si cela arrive. En toute affaire délicate et dangereuse, comment se conduisent-ils? Ils prennent des mesures pour se tirer du danger ou pour le prévenir. N'y aurait-il donc que dans l'affaire du salut qu'on s'exposerait au danger de se perdre éternellement?

(1) Theodoret. Hieronym. Flamin. Genebr. Valab. alii. S. August. Quando ista dat, benedic; et quando ista tollit, benedic; quia ille dat, ille tollit; sed seipsum a benedicente se non tollit.

(2) וְיָדַע Les Septante: Ἐπί τὸ αὐτό. August. In idipsum; plurimi libri habent, in unum.

(3) Isaï. LV. 6.

5. Accedite ad eum, et illuminamini; et facies vestrae non confundentur.

6. Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum, et de omnibus tribulationibus eius salvavit eum.

7. Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum, et eripiet eos.

5. Approchez-vous de lui, afin que vous en soyez éclairés; et vos visages ne seront point couverts de confusion;

6. Ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses afflictions;

7. L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera.

π 6. Aspicient ad eum, et illuminabuntur, et facies eorum non afficientur pudore.

τ 7. Iste pauper clamavit, et Dominus audivit: et ex omnibus angustiis eius servavit eum.

π 8. Castrametatur angelus Domini circum timentes eum, et eripit eos.

COMMENTAIRE

3° La troisième sorte de personnes obligées de chercher Dieu, sont ceux qui se sentent pressés de servir Dieu parfaitement, de s'adonner à l'oraison, de fuir le monde, de s'avancer dans l'amour de Dieu. Ces sortes de personnes courent plus de risque qu'elles ne pensent, si elles négligent de suivre la voix qui les appelle; de la tiédeur elles tomberont dans le péché, du péché dans la réprobation.

EX OMNIBUS TRIBULATIONIBUS MEIS ERIPUIT ME. *Il m'a tiré de toutes mes peines*, de tous les pièges que Saül a dressés pour me perdre, et de tous les dangers auxquels je me suis vu exposé, et dans la guerre, et dans la paix, et au dedans, et au dehors.

ÿ. 5. ACCEDITE AD EUM, ET ILLUMINAMINI. Approchez-vous de Dieu, non par les pas du corps, mais par les mouvements du cœur, par votre foi, votre confiance, vos bonnes œuvres (1); et vous serez éclairés. Il vous regardera d'un visage favorable; il vous comblera de joie et de prospérités; il vous accordera ce que vous lui demanderez, et vous ne serez point dans la confusion. *La lumière du visage* marque la faveur, la prospérité. *La confusion* signifie le refus, la douleur (2).

Saint Jérôme: *Jetez les yeux sur lui, et courez à lui en foule; et que vos visages ne soient point dans la confusion*. Venez hardiment, et en foule. Ne craignez point que votre grand nombre l'embarrasse, et que la multiplicité de vos demandes le trouble ou l'appauvrisse. Il connaît tous vos besoins mieux que vous-mêmes, et il est plus riche, plus libéral, que vous n'êtes pauvres et dénués.

ÿ. 6. ISTE PAUPER. *Ce pauvre*; David lui-même. J'ai crié au Seigneur dans mon extrême nécessité, et il m'a exaucé. Je puis me citer pour exemple.

Le roi-prophète a soin de faire remarquer sa

pauvreté et sa misère, afin qu'on ne pût pas dire que son salut était venu de sa propre industrie, de ses soins, de son bonheur, de ses amis, enfin des ressources humaines qu'il aurait pu employer. C'est une grande disposition pour être écouté de Dieu, que de paraître devant lui comme un *pauvre*. Il semble que cette disposition devrait être bien facile à acquérir; car tout parle à l'homme de sa misère; mais il ne veut point en convenir, ou, s'il en convient, c'est encore avec vanité; il croit ne devoir cette connaissance qu'à ses recherches philosophiques sur la nature de l'homme; mais ces recherches n'opèrent rien pour le salut; la vraie et salutaire connaissance de l'homme, est une très grande grâce. Chacun de nous doit dire à Dieu: Faites-moi connaître, Seigneur, ma misère, afin que je puisse ne paraître que *pauvre* en votre présence.

ÿ. 7. IMMITTET ANGELUS DOMINI (3) IN CIRCUITU TIMENTIUM EUM. L'hébreu, les Septante (4) et les autres interprètes: *L'ange du Seigneur campera autour de ceux qui craignent le Seigneur*. Les serviteurs de Dieu dormiront en assurance, comme au milieu d'une armée d'anges, qui les gardera. Rien n'est plus commun dans l'Écriture, que le concours des anges pour la protection et la défense des saints. Il en est souvent parlé dans la Genèse. Agar trouva un ange, qui lui montra un puits, et qui lui dit de retourner vers Abraham (5). Dieu envoya des anges pour faire périr Sodome (6). Abraham promet à Éliézer que l'ange du Seigneur l'accompagnera (7). Jacob vit des anges à Béthel, en allant en Mésopotamie (8); et, à son retour, il en vit une armée à Mahanaïm ou Phanuel (9). Il reconnaît que son ange l'a délivré de tous les dangers de sa vie (10). Le Seigneur promet à Moïse de donner son ange, qui conduira son peuple dans le désert, et qui l'introduira dans la terre Pro-

(1) August. hic. Accedite fide sectando, corde inhiando, charitate currando. Et vultus vestri non erubescunt. Vide Hieronym. Accedite non loco, sed fide et opere.

(2) Voyez les psaumes LXVI. 2; CXVIII. 135. - Baruc. I. 12. - Psal. xxxiv. 4; xxxix. 15; LIX. 3. - Isai. I. 29. - Jerem. L. 12. etc.

(3) Hieronym. in Comment. et alii. Immittet angelum Domini.

(4) Les Septante: Παρεμβασῆ Αγγελο; Κυρίου κύκλω των φοβουμένων αυτου.

(5) Genes. xvi. 7. 9. et xxi. 19. 20.

(6) Genes. xix. 1. 15.

(7) Genes. xxiv. 7.

(8) Genes. xxviii. 12.

(9) Genes. xxxii. 1.

(10) Genes. xlviii. 16.

8. Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus; beatus vir qui sperat in eo.

9. Timete Dominum, omnes sancti ejus, quoniam non est inopia timentibus eum.

8. Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux; heureux est l'homme qui espère en lui.

9. Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints; parce que rien ne manque à ceux qui le craignent.

8 9. Gustate, et videte quod bonus Dominus: beatus vir qui sperat in eo.

10. Timete Dominum, sancti ejus: quoniam non est penuria timentibus eum.

COMMENTAIRE

mise (1). Tobie (2), Judith (3), Job (4), Daniel (5) et le psalmiste (6), parlent distinctement des anges protecteurs. Élisée est enveloppé d'une armée de Syriens dans Dothan, le Seigneur envoie à son secours une plus nombreuse armée d'esprits, qui parurent au-dessus des montagnes, en forme de cavaliers et de chariots de feu (7). Saint Augustin et saint Jérôme, par cet *ange du Seigneur*, entendent Jésus-Christ lui-même.

§. 8. GUSTATE, ET VIDETE QUONIAM SUAVIS EST DOMINUS. David souhaite que tout le monde éprouve ce qu'il a éprouvé lui-même de la bonté du Seigneur. *Goûter* est mis ici pour *expérimenter*. Ne vous en fiez point à ma parole; éprouvez si ce que je dis est vrai. Adressez-vous au Seigneur, et voyez s'il ne vous comblera pas de bénédictions. Saint Augustin, saint Athanase, Théodoret l'expliquent spirituellement de la nourriture du corps et du sang de Jésus-Christ.

Ce que dit ici le prophète, met une grande différence entre l'épreuve qu'on fait de Dieu, et celle qu'on fait des biens créés. En goûtant ceux-ci, on ne demeure pas convaincu de leur bonté, de là naît le dégoût qu'ils entraînent avec eux. Tout le plaisir des hommes qui recherchent les biens créés, se borne à l'espérance et à la recherche; la possession lasse et ennuie; c'est ce qui foment l'inquiétude des mondains, des voluptueux, des avarés, des ambitieux. A peine sont-ils parvenus à ce qu'ils désirent, que leurs inclinations se tournent vers d'autres biens, et, après ceux-ci, ils courent encore après de nouveaux objets, aussi peu capables que les premiers de les satisfaire. On pourrait donc leur dire: *Goûtez* ces biens, et *reconnaissez* qu'ils ne sont point *bons*. C'est le contrepied de ce que dit le prophète, en parlant de Dieu: *Goûtez Dieu, et reconnaissez qu'il est bon et aimable*. C'est que la jouissance de Dieu ne porte et n'entraîne aucun dégoût; c'est que plus on en jouit, plus on trouve, dans cet objet infini, des raisons d'aimer. Grande preuve tout à la fois et de l'infinité de Dieu, et de la dignité du cœur humain, et de l'immortalité de notre âme; car, quoique, dès cette vie, nous puissions *goûter le Seigneur, et reconnaître* qu'il est *aimable*, nous sentons toutefois

qu'il manque à notre goût et à notre connaissance, non seulement des degrés de perfection, mais ce qu'il y a de principal dans ce bonheur, savoir: La stabilité et la sécurité. Il nous reste toujours la crainte de perdre un objet si aimable, et d'ailleurs les misères de la vie sont une diversion continue dans nos affections. En un mot, nous ne sommes que dans la voie qui conduit au *goût* et à la *connaissance* parfaite de Dieu. Mais cela suffit pour répandre en nous une paix et un contentement que tous les biens créés ne peuvent produire. Le prophète ajoute: *Heureux l'homme qui espère en Dieu!* Ceci déclare assez que nous ne sommes pas au terme. En *goûtant* et en *connaissant* Dieu, nous n'avons encore que l'espérance de le posséder un jour pleinement. Cette exhortation du saint roi ne peut convenir à ceux qui jouissent de la vue de Dieu; on pourrait leur dire: *Goûtez le Seigneur, reconnaissez* qu'il est infiniment *bon* et aimable; mais on ne peut leur dire: *Heureux celui qui espère en Dieu*. Ces saints n'ont plus simplement l'espérance, ils possèdent et ils jouissent; on ne pourrait que leur dire: *Heureux, ô vous tous qui goûtez* invariablement, et qui *connaissez* intimement la bonté de Dieu!

§. 9. QUONIAM NON EST INOPIA TIMENTIBUS EUM. Si vous cherchez sérieusement le Seigneur, et si vous le craignez d'une crainte filiale et respectueuse, vous ne manquerez jamais des vrais biens. Il vous donnera la sagesse, la charité, la patience, qui sont des dons infiniment plus précieux que l'or, que l'argent, que les biens du monde. Il vous promet, outre cela, de vous donner même abondamment les choses nécessaires à la vie: *Cherchez premièrement le royaume de Dieu*, disait Jésus-Christ (8) et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. Sa Providence veillera à votre conservation; et il fera plutôt des miracles, que de vous laisser manquer de ce qui est véritablement nécessaire. Combien de preuves n'avons-nous pas, que Dieu ne délaisse jamais les siens? David chassé de sa maison, de son pays, poursuivi par son roi, abandonné de tout le monde, manqua-t-il de quelque chose dans sa fuite, et dans son exil?

Comme, sous l'Ancien Testament, la foi était

(1) Exod. xxiii. 20; xxxii. 24; xxxiii. 3.

(2) Tobias iii. 25. et passim.

(3) Judith. xiii. 20.

(4) Job iv. 18; xxxiii. 23.

(5) Dan. iii. 49; vi. 22; xiv. 17. 37. 38.

(6) Psal. xc. 11. Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

(7) iv. Reg. vi. 16. — (8) Matth. vi. 33.

10. Divites eguerunt, et esurierunt ; inquirentes autem Dominum non miuentur omni bono.

11. Venite, filii, audite me ; timorem Domini docebo vos.

12. Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos ?

13. Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum.

10. Les riches ont été dans le besoin, et ont eu faim ; mais pour ceux qui cherchent le Seigneur, ils ne seront privés d'aucun bien.

11. Venez, mes enfants, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur.

12. Qui est l'homme qui souhaite une vie heureuse, et qui désire voir des jours comblés de biens ?

13. Gardez votre langue de tout mal ; et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie.

11. Leunculi indigebunt, et famem patientur ; sed quærentes Dominum non deficient ullo bono.

12. Venite, filii, auscultate mihi, timorem Domini docebo vos :

13. Quis vir ille qui vult vitam, diligit dies, ut videat bonum ?

14. Custodi linguam tuam a malo, et labia tua a loquendo dolum.

COMMENTAIRE

plus faible, et les promesses du royaume du ciel moins expresses et moins communes ? Dieu était en quelque sorte plus obligé de donner des marques sensibles de sa protection à ses serviteurs, lorsqu'ils se trouvaient dans la pauvreté et dans les disgrâces. Mais, sous la loi nouvelle, et depuis qu'on a vu Jésus-Christ mourir nu sur la croix ; les apôtres et les martyrs souffrir la faim, la soif, la nudité, la pauvreté, les tourments pour Jésus-Christ ; et cela, non seulement sans peine, et sans impatience, mais avec plaisir ; peut-on dire que Dieu manque aux siens dans le besoin ? Saint Paul aurait-il changé ses souffrances et ses besoins pour tous les plaisirs et toutes les richesses du monde ? Et dans l'Ancien Testament, Tobie, Job, et la plupart des prophètes se sont-ils crus abandonnés de Dieu, parce qu'ils ont été livrés aux persécutions et aux souffrances ? Non sans doute. Il y a donc d'autres biens, auxquels doivent s'élever ceux qui craignent et qui aiment véritablement Dieu. Ce sont ces biens, dont le prophète dit ici que les justes ne manqueront jamais.

ÿ. 10. DIVITES EGUERUNT, ET ESURIERUNT... Les riches manqueront de biens dans leur abondance, et les pauvres seront riches dans leur pauvreté. Ceux-ci seront contents, heureux, tranquilles ; ceux-là seront rongés par l'ambition, par l'avarice, par des soins et des inquiétudes continuelles. Le riche est livré aux désirs déréglés d'une cupidité, qui ne dit jamais : C'est assez. Le pauvre, qui a la crainte du Seigneur, trouve en Dieu tout son plaisir. La crainte de Dieu est son trésor (1) ; *Timor Domini ipse est thesaurus ejus*. Le riche, dont parle l'Évangile (2), était vêtu de pourpre, et faisait tous les jours bonne chère ; ce riche était réellement pauvre, dit saint Jérôme ; et le Lazare qui était à sa porte, et qui demandait les miettes qui tombaient de sa table, était véritablement riche. Le premier souffre une soif insupportable dans les flammes de l'enfer ; et l'autre est

comblé de bonheur et de gloire dans le sein d'Abraham.

Dans l'hébreu, les riches (3) sont désignés sous le nom de lionceaux, à cause de leur force et de leur avidité. On peut aussi le prendre tout simplement : Les lionceaux seront plutôt réduits à manquer de nourriture, que les pauvres ne seront dans l'indigence des choses nécessaires.

ÿ. 11. TIMOREM DOMINI DOCEBO VOS. Il n'y a rien de plus suivi que les instructions contenues dans ce psaume. Le prophète avait dit que ceux qui craignent Dieu ne manquent de rien ; il passe de là à une instruction détaillée des devoirs de cette crainte ; mais auparavant, il exige l'attention de ses auditeurs ; et, parmi ces auditeurs, il préfère les hommes simples, droits et sincères. Au reste, la crainte dont parle ici le prophète est la crainte qui convient aux saints, par conséquent la crainte filiale, la crainte émanée de la charité, la crainte qui fait qu'un fils docile et obéissant ne veut jamais offenser son père.

ÿ. 12. QUIS EST HOMO QUI VULT VITAM, DILIGIT DIES VIDERE BONOS ? On peut l'expliquer d'une vie temporelle et des jours heureux suivant l'idée commune du monde. Il y a beaucoup d'apparence que la plupart de ceux à qui David parlait, ne portaient pas plus loin leurs vues et leurs pensées. Les moyens qu'il leur donne ici, tendent tous à procurer, même en ce monde, un bonheur solide et véritable, verset 13. Ne dire de mal de personne, et faire tout le bien que l'on peut, verset 15 ; demeurer en paix, et éviter tout ce qui peut la troubler : ce sont là les voies les plus sûres pour acquiescer à la béatitude naturelle, après avoir réglé son cœur et ses sentiments, et s'être affermi dans la crainte de Dieu et dans la religion. Mais les pères l'entendent communément de la vie éternelle et des jours heureux dans le ciel.

ÿ. 13. PROHIBE LINGUAM TUAM A MALO. Le psalmiste commence avec raison par les maux de la langue ; car, comme dit le Sage (4), *la mort et*

(1) *Isai.* xxxiii. 6.

(2) *Luc.* xvi. 20. et sequ.

(3) *Genebr. Flamin. Val. Muis, Geier. alii.*

(4) *Proverb.* xviii. 21.

14. Diverte a malo, et fac bonum ; inquire pacem, et persequere eam.

15. Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum.

16. Vultus autem Domini super facientes mala, ut perdat de terra memoriam eorum.

17. Clamaverunt justī, et Dominus exaudivit eos; et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.

18. Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde, et humiles spiritu salvabit.

19. Multæ tribulationes justorum; et de omnibus his liberabit eos Dominus.

14. Détournez-vous du mal, et faites le bien, recherchez la paix, et poursuivez-la constamment.

15. Les yeux du Seigneur sont attachés sur les justes; et ses oreilles sont ouvertes à leur prière.

16. Mais le Seigneur regarde d'un œil sévère ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de dessus la terre.

17. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés; et il les a délivrés de toutes leurs peines.

18. Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé; et il sauvera les humbles d'esprit.

19. Les justes sont exposés à beaucoup d'afflictions; et le Seigneur les délivrera de toutes ces peines.

15. Declina a malo, et fac bonum : inquire pacem, et persequere eam.

16. Oculi Domini super justos, et aures ejus ad clamorem eorum.

17. Vultus autem Domini contra facientes malum, ut succidat e terra memoriam eorum.

18. Clamant justī, et Dominus exaudivit, et ex omnibus angustiis eorum eripit eos.

19. Propinquus est Dominus contritis corde, et attritos spiritu servat.

20. Multa sunt mala justī : et a cunctis ipsis eruit eum Dominus :

COMMENTAIRE

la vie sont dans les mains de la langue. La langue est la source de tous les maux. C'est un feu, qui cause des embrasements terribles. C'est un membre indomptable et intraitable (1). Elle donne la mort à la fois à trois personnes; au lieu que le glaive ne cause qu'une plaie. Elle fait mourir celui qui prononce le mal, celui qui l'écoute, et celui dont elle parle. Soit qu'elle flatte, ou qu'elle dise des choses désobligeantes et fausses, elle est presque également dangereuse. Celui qui croit avoir de la religion, sans réprimer sa langue, se trompe; sa religion est vaine.

ÿ. 14. DIVERTE (2) A MALO, ET FAC BONUM. Le premier pas vers le bien, est de fuir le mal; mais dans la voie de la vertu, ce n'est point assez de ne pas mal faire; il faut faire le bien. Voyez Psal. XXXVI, 27.

INQUIRE PACEM, ET PERSEQUERE EAM. Vivez en paix avec tout le monde; évitez les discordes, les querelles, les procès; cédez et laissez passer la colère (3), plutôt que de lui résister. C'est le moyen d'être heureux et de vivre en paix dans le monde. On peut aussi l'expliquer ainsi: Appliquez-vous à conserver la paix et l'union publique de la ville, de l'état, de la communauté où vous vivez. La paix est un bien universel, auquel tout le monde doit s'intéresser; parce que les maux de la guerre et de la division se répandent sur tout le monde. Jérémie, parlant aux captifs de Babylone (4): Recherchez la paix de la ville où le Seigneur vous a transportés, et priez le Seigneur pour elle; car si elle est en paix, vous y serez vous mêmes. De sa tranquillité dépend tout votre bonheur.

ÿ. 16. VULTUS AUTEM DOMINI. Il oppose ici le visage du Seigneur à ses yeux, verset 15: Oculi

Domini super justos. En hébreu, la face se met souvent pour la colère; et tout le monde convient qu'en cet endroit, le visage signifie la sévérité, la justice, la vengeance. Comparez le psaume xx, 13: In reliquiis tuis præparabis vultum eorum. Saint Basile, par les yeux du Seigneur, entend les anges destinés à nous conduire et à nous protéger.

ÿ. 17. CLAMAVERTUNT JUSTI. L'hébreu ne lit pas justī; mais le chaldéen, les Septante, le syriaque le portent; et les interprètes conviennent qu'il faut le sous-entendre en cet endroit. On pourrait traduire par le futur: Les justes crieront, et le Seigneur les exaucera; afin de continuer dans ce verset les promesses que le prophète fait en faveur des justes. Ceux-ci ne sont pas toujours exaucés d'une manière sensible. Ils n'obtiennent pas toujours ce qui est exprimé dans les termes de leurs prières; mais ils ne sont jamais privés de l'objet principal de leur désir, qui est l'accomplissement de la volonté de Dieu. Si, dans le temps, ils ne reçoivent pas les biens et les secours qu'ils demandent, Dieu leur en réserve de plus grands dans l'éternité.

ÿ. 18. JUXTA EST DOMINUS HIS QUI TRIBULATO SUNT CORDE. Il est près par sa grâce, par son amour, par son assistance, de ceux qui ont le cœur contrit et humilié. Cum ipso sum in tribulatione, dit-il ailleurs (5). Voyez aussi le psaume L, 19: Cor contritum, et humiliatum, Deus, non despicies. Dieu n'est jamais plus près de nous, plus uni avec nous, que quand nous sommes dans la peine et dans l'humiliation. Jamais il n'en est plus loin, que quand nous sommes dans la prospérité et l'assurance.

ÿ. 19. MULTÆ TRIBULATIONES JUSTORUM. David

(1) Jacob. III, 5, 6, 8.

(2) August. hic, et S. Bened. in Reg. Prolog. Declina a malo.

(3) Rom. XII, 19. Non vosmetipsos defendentes, sed date locum iræ.

(4) Jerem. XXIX, 7. — (5) Psal. XC, 15.

20. Custodit Dominus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.

21. Mors peccatorum pessima ; et qui oderunt justum delinquent.

22. Redimet Dominus animas servorum suorum, et non delinquent omnes qui sperant in eo.

20. Le Seigneur garde tous leurs os ; un seul de ces os ne pourra être brisé.

21. La mort des pécheurs est très funeste ; et ceux qui ont de la haine pour le juste, périront ;

22. Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs, et tous ceux qui mettent en lui leur espérance, ne périront point.

21. Custodiens omnia ossa ejus, unum ex eis non est contritum.

22. Interimet impium malitia : et odio habentes justum devastabuntur.

23. Redimit Dominus animam servorum suorum, et non devastabuntur omnes sperantes in eo.

COMMENTAIRE

ne promet pas à son disciple une vie exempte de peines et de traverses ; il savait trop que c'était la voie par où le Seigneur conduit ceux qui sont à lui (1) : *Quem diligit Dominus castigat ; flagellat autem omnem filium, quem recipit* ; mais il leur promet que Dieu les en tirera : *Et de his omnibus liberabit eos Dominus*.

ÿ. 20. CUSTODIT DOMINUS OMNIA OSSA EORUM. S'ils souffrent quelque blessure, elle n'ira pas jusqu'à briser leurs os. Si Dieu a permis que les os des martyrs aient été brisés, dans l'Ancien et le Nouveau Testament ; il n'a pas permis que leur patience, que leur fermeté, que leur vertu, qui sont désignées par les os, leur aient manqué (2). Il leur a donné le courage et la force nécessaires pour résister à la fureur de leurs ennemis et à la malice du démon. C'est dans ce même sens que Jésus-Christ disait à ses disciples (3) de mépriser les persécutions et les tourments ; parce que les cheveux mêmes de leur tête étaient comptés, et qu'il n'en tombait pas un à terre sans la permission du Père céleste.

Rien de plus facile à comprendre que ces deux versets 19 et 20, si on les applique à Jésus-Christ, qui est le *juste* par excellence : personne n'a eu plus de tribulations que lui, personne n'en a été délivré avec plus de magnificence et de gloire ; personne n'a eu l'avantage de conserver comme lui l'intégrité de son corps sacré, puisqu'il est sorti du tombeau après y avoir été, sans corruption, et que, sur la croix, il n'essuya point ce que les autres personnes condamnées au même supplice, avaient coutume d'éprouver. L'Évangile ne rapporte pas cette circonstance sans raison, non plus que l'exemption de toute corruption dans le tombeau. Jésus-Christ était le premier né d'entre les morts et le chef des prédestinés ; sa résurrection glorieuse était le modèle de la nôtre. Quoique nos corps doivent être réduits en cendres, ils ne sont pas perdus pour cela ; Dieu les conserve dans leurs parties divisées ou dispersées, afin de leur rendre un jour toute leur intégrité, pour les établir même dans un état de gloire qui surpasse toutes nos idées.

La question du rétablissement des corps au temps de la résurrection, a révolté les incrédules ; ils ont disputé sur ce mystère, comme si Dieu, qui a toute puissance, ne pouvait pas réunir des parties de matière qu'il avait rassemblées pour en former des corps humains. Que ces corps aient été dévorés par des bêtes, consumés par le feu, réduits en poudre ; les parties qui les composaient ne sont cependant pas anéanties ; elles auront changé de formes, mais les éléments qui les constituent auront subsisté. Il est vrai que, pour conserver l'identité de ces corps, il faut que les premières parties composantes, que nous appelons *éléments*, demeurent les mêmes et qu'elles ne soient sujettes à aucune division ; autrement on n'expliquerait pas comment le corps de tel homme qui aurait servi d'aliment à une bête dont il aurait été dévoré, ou qui aurait contribué à la production des plantes semées dans le champ où il aurait été enterré ; on n'expliquerait pas, disons-nous, comment ce corps serait le corps du même homme ; il faudrait que Dieu formât de nouveau ce corps, à la vérité, d'une matière préexistante, car il ne se serait rien perdu ; mais d'une matière pourtant qui ne serait plus celle de ce corps, tel qu'il aurait existé plusieurs années ou plusieurs siècles auparavant. On ne pourrait donc pas dire que ce fût le même corps, si les éléments ou premières parties composantes, ne subsistaient pas. Si l'on suppose que ces éléments subsistent, on conçoit que Dieu, les réunissant par sa puissance, rétablira le même corps. Au reste, le sentiment des éléments ou parties composantes, indivisibles, au moins par rapport aux forces créées, est une opinion reçue de beaucoup de philosophes, et nous la croyons favorable à cet article essentiel de la résurrection future des corps. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les corps ressuscités ne seront plus grossièrement et lourdement matériels, comme ils l'étaient en cette vie. Ils posséderont alors les quatre qualités énoncées dans la théologie : la gloire, l'agilité, la subtilité et l'impassibilité.

ÿ. 21. MORS PECCATORUM PESSIMA ; ET QUI ODERUNT JUSTUM, DELINQUENT. C'est une espèce

(1) *August. Hieronym.* — (2) *Hebr.* xii. 6.

(3) *Malth.* x. 30.

de prophétie de la fin malheureuse de Saül. Les méchants semblent jouir de quelque bonheur en cette vie ; mais leur félicité n'est qu'apparente et passagère. Leur fin malheureuse n'est que le commencement de leurs supplices éternels.

La mort des pécheurs est mauvaise, dit saint Bernard, parce qu'ils quittent le monde auquel ils sont attachés ; elle est plus mauvaise, parce qu'ils se séparent de leur corps, dont ils sont idolâtres ; elle est très mauvaise, parce qu'ils sont condamnés aux supplices de l'enfer, contre lesquels il n'y a ni ressource ni espérance.

En suivant le texte hébreu, on trouve que la méchanceté, le crime, causent la mort du pécheur, ce qui se vérifie de bien des manières ; car c'est souvent le crime même, le libertinage, la corruption des mœurs, qui abrègent les jours du pécheur ; on en a l'exemple dans les jeunes libertins, dans

les intempérants, dans les duellistes, dans les joueurs de profession, dans les ambitieux déçus de leurs espérances. Mais c'est toujours le péché qui cause la mort éternelle de l'impie, et, en ce sens, la mort de l'impie est très mauvaise. Il est vrai que Dieu, comme souverain juge, porte les derniers coups à l'impie, qu'il le surprend dans l'état du péché et qu'il le réprouve pour toujours ; mais l'impie est lui-même l'artisan de son malheur, puisqu'il abuse de la bonté et de la miséricorde divine.

Jésus-Christ est le juste par excellence, les impies le haïssent et c'est la cause de leur malheur. Jésus-Christ est l'unique voie du salut ; quiconque s'écarte de cette voie, se perd infailliblement ; au contraire, ceux qui espèrent en lui, seront rachetés et leur fin sera précieuse aux yeux de Dieu.

PSAUME XXXIV

Prière de David persécuté, et en danger. Il se plaint vivement de l'injustice de ses ennemis. Il prédit leur disgrâce et leur perte.

Ipsi David.

A David, ou pour David.

PSALMUS XXXV.— I. Davidi.

ARGUMENT

IPSI DAVID. A David (1). D'autres (2) lisent : *Psaume de David* ; et d'autres (3) : *Pour la fin, Psaume de David*. On croit que ce psaume regarde les persécutions que David souffrit de la part de ses ennemis. La plupart (3) le rapportent à la persécution de Saül ; d'autres (4), au temps de la révolte d'Absalom. On peut suivre l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, avec une probabilité presque égale. Il y en a qui l'appliquent à Ézéchias attaqué par les Assyriens ; d'autres (5), à Jérémie maltraité par les Juifs ; quelques-uns, aux Juifs captifs à Babylone. Les pères y trouvent Jésus-Christ poursuivi par ses ennemis et accusé par eux faussement devant Pilate. Le Sauveur s'est fait à lui-même l'application du verset 24 de ce psaume : *Quia odio habuerunt me gratis* (6). Nous suivrons, dans le commentaire, le sentiment qui veut que David l'ait composé durant les poursuites injustes de Saül et de ses courtisans. Comparez le psaume LIV qui est assez semblable à celui-ci.

Ce psaume est écrit d'un style vif et énergique. L'auteur y dépeint la malice de ses ennemis. Il en parle avec assez d'aigreur, et semble demander leur perte et leur confusion. Pour justifier David et pour éviter le scandale que les faibles pourraient prendre de son exemple, en désirant du mal à ceux qui les persécutent et en faisant des imprécations contre leurs ennemis, Théodoret (7) dit que le prophète a vécu dans un temps et sous une loi, où la vengeance n'était pas condamnée de la manière qu'elle l'a été depuis sous l'Évangile. *Vous avez appris*, dit Jésus-Christ (8), *qu'il a été dit aux anciens : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi ; et moi je vous dis d'aimer vos ennemis et de bénir ceux qui vous maudissent.*

Théodoret ajoute qu'en ceci David n'a pas proprement désiré la perte de ses ennemis ; mais qu'il l'a simplement prédite par un esprit de prophétie. Enfin, il fait remarquer dans toute la conduite de ce prince une clémence et une douceur plus dignes de l'Évangile et de la grâce, que de la loi et de la dureté des Juifs. Ne dit-il pas de lui-même (9) : *Si j'ai rendu le mal pour le mal à mes ennemis, je veux bien tomber sous leurs pieds : Qu'ils me poursuivent, qu'ils me saisissent, qu'ils me foulent aux pieds et qu'ils réduisent en poussière toute ma gloire !* N'a-t-il pas eu Saül entre ses mains jusqu'à deux fois, sans lui avoir jamais fait la moindre violence ? Ne l'a-t-il pas toujours traité avec un profond respect ? N'en a-t-il point parlé en des termes pleins de déférence ? N'a-t-il pas répandu des larmes à sa mort ? N'a-t-il pas loué ceux qui avaient enlevé son corps outragé par les ennemis ?

Il a donc pu parler comme il fait ici, contre ses ennemis, pour plusieurs raisons (10). 1° Dans le désir sincère de leur correction : *Frappez-les, Seigneur, afin qu'ils cessent de mal faire et de vous offenser.* 2° Afin qu'étant châtiés en ce monde, ils aient moins à souffrir dans l'autre. 3° Afin que leur châtement serve à réprimer les méchants, qui s'autorisent de leur exemple. 4° Afin de délivrer les bons du scandale que les méchants leur donnent par leurs injustes vexations. 5° Pour venger la gloire de Dieu et la Providence attaquée par les impies, qui ne veulent pas reconnaître que Dieu prenne la défense des justes. 6° De peur que les justes ne se corrompent par le mauvais exemple des méchants. On aura besoin plus d'une fois de ces règles, pour n'être point frappé des discours du prophète, qui paraîtront pleins de trop de vivacité et d'aigreur contre ses ennemis.

(1) Hebr. לַדָּוִד *Ila Chald.* Les Septante : *Edit. Rom.* Τῷ Δαυὶδ.

(2) Les Septante : *Edit. Complut. Theodor. Beda.*

(3) *Hieronym. in Comment. D. Thom. Hugo Cardin.*

(4) *Cyroll. Alexand. Euseb. Theodoret. Euthym. Kim'hi, Valab. Muis. Meller.*

(5) *Ferrand. et alii nonnulli.*

(6) *Euseb. Theodor. Antioch. Beda.*

(7) *Johan. xv. 25. — (8) Matth. v. 44.*

(9) *Psal. vii. 5. 6.*

(10) *Asterius ad finem Psal. in Catena. Barbari, sed a Corderio pag. 641. emendatus.*

1. Judica, Domine, nocentes me; expugna impugnantes me.

2. Apprehende arma et scutum, et exurge in adjutorium mihi.

3. Effunde frameam, et conclude adversus eos qui persequuntur me; dic animæ meæ: Salus tua ego sum.

4. Confundantur et reverentur quærentes animam meam; avertantur retrorsum et confundantur cogitantes mihi mala.

1. Jugez, Seigneur, ceux qui me font injustice; désarmez ceux qui combattent contre moi.

2. Prenez vos armes et votre bouclier; et levez-vous, pour venir à mon secours.

3. Tirez votre épée, et fermez le passage à ceux qui me poursuivent; dites à mon âme: Je suis ton salut.

4. Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie, soient couverts de confusion et de honte; que ceux qui ont de mauvais desseins contre moi, soient renversés et confondus.

Litiga, Domine, cum litigantibus mecum: pugna cum iis qui pugnant mecum.

2. Apprehende clypeum et scutum, et surge in adjutorium meum.

3. Et educ lanceam, et interclude viam in occursum persequentium me: dic animæ meæ, salus tua sum.

4. Pudore afficiantur, et erubescant quærentes animam meam: convertantur retrorsum, et pudore afficiantur cogitantes malum meum.

COMMENTAIRE

Ŵ. 1. JUDICA, DOMINE, NOCENTES ME; EXPUGNA IMPUGNANTES ME. Soyez mon juge et mon défenseur; vengez-moi de mes ennemis; défendez mon innocence contre leurs injustes accusations. Je ne demande point que vous les condamnerez sans les entendre, ni que vous les punissiez sans les juger; jugez-les, voyez leurs injustices; et après cela, s'ils se trouvent coupables, punissez-les (1).

Ŵ. 2. APPREHENDE ARMA ET SCUTUM. Il abandonne la métaphore d'un jugement en règle, et continue celle d'une guerre déclarée. Mes ennemis m'environnent de toutes parts; prenez vos armes, accourez à mon secours. Dieu nous est souvent représenté sous l'idée d'un héros, d'un guerrier tout-puissant (2): *Dominus quasi vir fugnator, omnipotens nomen ejus*. L'hébreu (3): *Affermissez le bouclier, et la targe; ou saisissez le bouclier, et l'écu*. Les deux termes signifient un bouclier; l'un plus grand, et l'autre plus petit. Goliath avait un bouclier rejeté derrière ses épaules, et son écuyer le précédait, portant encore un autre bouclier (4). Le grand, nommé *tsinnâh*, était pour les batailles, où l'on combattait de pied ferme; le petit, nommé *mâgen*, était apparemment pour les marches, ou lorsqu'on poursuivait l'ennemi. Saint Jérôme traduit l'hébreu par: *Prenez votre bouclier, et votre lance*. Le bouclier du Seigneur, dit ailleurs le prophète, est sa bonne volonté, sa miséricorde (5).

Ŵ. 3. EFFUNDE FRAMEAM, ET CONCLUDE ADVERSUS EOS QUI PERSEQUUNTUR ME. Prenez-les, attaquez-les de toutes parts; en sorte qu'ils ne puissent fuir, ni vous échapper. Le mot de *framea* se trouve assez souvent dans les psaumes pour une épée (6).

Dans toutes les persécutions, dans toutes les calamités qu'éprouvent les justes, leur recours unique est à Dieu; ils en sont infailliblement assistés ou par des moyens extraordinaires, ou par

des voies qui, tout ordinaires qu'elles paraissent ou qu'elles sont en elles-mêmes, sont néanmoins de sa main, parce qu'elles sont tracées sous la direction de sa Providence. Enfin, lorsque tous les secours extérieurs paraissent leur manquer, Dieu y supplée par les consolations intérieures, par la paix de l'âme, par l'onction de la croix. Je dis que l'un de ces trois moyens est inmanquable, surtout le troisième qui, d'ailleurs, se trouve presque toujours joint aux secours extérieurs, quand la confiance est entière. Le prophète nous instruit pleinement à cet égard; il demande d'abord à Dieu, sous des expressions métaphoriques, qu'il prenne sa défense en main; car c'est ce que signifient ces armes défensives et offensives dont il est fait mention dans ces versets. Ensuite il se jette absolument dans le sein de Dieu; et, sans faire mention de secours extérieurs, il souhaite simplement que Dieu dise à son âme *qu'il est son salut*. Tel doit être le terme de toutes nos prières, dans tous les maux, soit temporels, soit spirituels, qui nous environnent: ce serait une illusion de négliger les moyens qui se présentent d'en être délivrés: ces moyens sont des dons de Dieu, pourvu qu'il ne se y trouve rien qui contredise sa sainte loi. Mais l'illusion ne serait pas moindre de s'abandonner au trouble et aux murmures, quand on n'éprouve pas sensiblement la protection de Dieu. On mériterait, par cela même et par cela seul, d'en être privé pour toujours.

Ŵ. 4. CONFUNDANTUR... AVERTANTUR... Qu'ils ne réussissent pas dans leurs mauvais desseins; qu'ils soient frustrés de leur espérance; qu'ils vous trouvent au devant d'eux; qu'ils soient chargés de confusion; qu'ils sachent que vous êtes mon Sauveur: *Dic animæ meæ: Salus tua ego sum*. Faites mentir mes ennemis, qui osent dire (7): *Non est salus ipsi in Deo ejus*.

(1) Theodoret. hic.

(2) Exod. xv. 3.

(3) הַחֹזֶק בְּיָדָיו

(4) 1. Reg. xvii. 6. 7

(5) Psal. v. 13. Ut scuto bonæ voluntatis tuæ, etc.

(6) Voyez Psal. ix. 7. — (7) Psal. iii. 2.

5. Fiant tanquam pulvis ante faciem venti, et angelus Domini coarctans eos.

6. Fiat via illorum tenebræ, et lubricum; et angelus Domini persequens eos.

7. Quoniam gratis absconderunt mihi interitum laquei sui, supervacue exprobraverunt animam meam.

8. Veniat illi laqueus quem ignorat, et captio quam abscondit apprehendat eum, et in laqueum cadat in ipsum.

9. Anima autem mea exultabit in Domino, et delectabitur super salutari suo.

5. Qu'ils deviennent comme la poussière devant la face du vent; et que l'ange du Seigneur les serre de fort près.

6. Que leur chemin soit obscur et glissant; et que l'ange du Seigneur soit attaché à les poursuivre.

7. Parce que, sans aucun sujet, ils ont voulu me faire périr dans le piège qu'ils m'ont dressé en secret, et qu'ils m'ont très injusieusement couvert d'outrages.

8. Qu'un piège dont il ne se doute pas vienne le surprendre; qu'il soit pris dans celui qu'il avait caché; et qu'il tombe dans le filet même qu'il avait tendu.

9. Mais mon âme tressaillera dans le Seigneur; et elle se réjouira de son salut.

5. Sint ut gluma ante ventum, et angelus Domini impellat eos.

6. Sit via eorum tenebræ, et lubricitates, et angelus Domini persequens eos.

7. Quoniam sine causa absconderunt mihi foveam retis sui, sine causa foderunt foveam animæ meæ.

8. Veniat ei contritio quam non cognoscit, et rete ipsius, quod abscondit, capiat eum, in desolationem ipsam cadat:

9. Anima autem mea exultet in Domino, gaudeat salute ejus.

COMMENTAIRE

Ces deux versets nous apprennent quelle doit être la fin des persécuteurs de l'homme juste : confusion, honte, fuite et déroute totale. Cela arrive souvent dès cette vie ; témoin les Juifs qui se déclarèrent avec tant d'animosité contre Jésus-Christ ; témoin les ennemis de l'Église naissante, dont les efforts n'aboutirent qu'à les décrier dans la postérité ; mais quel que soit le sort des méchants en ce monde, il y a un juge dans l'autre, et c'est là qu'ils seront infailliblement et éternellement confondus. Il est nécessaire même que leur punition n'arrive pas toujours dans cette vie. La prospérité temporelle dont ils jouissent, et le triomphe apparent qu'ils remportent sur les gens de bien, prouvent que tout n'est pas consommé dans le temps, et qu'il reste à attendre le moment de toute justice. La sanction des lois entre dans cet ordre de providence, comme nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois.

Cette sanction, au reste, exige que la récompense et le châtement, après cette vie, soient éternels, en prenant même ce mot dans le sens le plus précis pour une durée qui n'a point de fin. Sans cela, Dieu ne récompenserait, ni ne punirait point d'une manière digne de lui.

ŷ. 5. FIANT TANQUAM PULVIS. Qu'ils deviennent comme la poussière ; ou comme la menue paille, qui demeure avec le grain, après qu'on l'a battu, et qui se dissipe à l'air, lorsqu'on vanne le froment (1).

ET ANGELUS DOMINI COARCTANS EOS. L'on voit ici les mauvais anges employés par Dieu pour punir les impies, comme on a vu au psaume précé-

dent, verset 7, les bons anges envoyés au secours des saints. Quelques pères (2) ont donné à chaque homme son bon et son mauvais ange. Mais l'Église ne reconnaît le pouvoir des mauvais anges que contre ceux, en particulier, à qui Dieu leur permet de faire de la peine et de les tenter. Leur pouvoir est borné : *Tantum habet potestatem, quantum Dominus ei permittit*, dit saint Jérôme. Le démon est comme un chien enchaîné, dit saint Augustin : il peut bien gronder, japper, menacer ; mais il ne peut mordre que ceux qui s'approchent de lui, ou ceux après qui Dieu les lâche, pour les châtier. Par *ange* on peut aussi entendre, dans ce passage, les fléaux de Dieu.

ŷ. 7. QUONIAM GRATIS ABSCONDERUNT MIHI INTERITUM LAQUEI SUI. Saül et ses adhérents cherchent sans raison et le plus injustement du monde, à me faire périr. Ils forgent contre moi des accusations fausses, pour avoir des prétextes apparents de me persécuter. Le mot de *fosse*, qui est dans la première partie du verset en hébreu, doit être transporté dans la seconde. Symmaque (3) : *Sans raison ils m'ont creusé la porte de leurs filets ; sans raison ils ont creusé*, pour perdre mon âme.

ŷ. 8. VENIAT ILLI LAQUEUS QUEM IGNORAT (4). Qu'il se trouve pris sans y penser, dans le piège qu'il tend aux autres. L'hébreu : *Qu'un malheur imprévu vienne le surprendre*. Il prédit les malheurs de ceux qui le persécutaient, de Saül en particulier ; et il annonce la fin de ses propres disgrâces, en disant, verset 10 : *Mais mon âme se réjouira au Seigneur, qui est son salut et son bonheur*.

ŷ. 9. ANIMA AUTEM MEA EXULTABIT. Quand le

(1) Muis, Geier, Pisc. Vatab.

(2) *Hermas lib. II. Psalter. Mandat. 6.* - Origen. *homil. XXXV in Luc.* - Nyssen. *de Vita Mosis.* - Cassian. *Collat. VIII. cap. 17. et Collat. XIII. cap. 12.* - *Auctor operis imperfecti in Matth. homil. v.*

(3) Symmach. *Α'ναίτιος ὄρουσαν μοί διαφθοράν δικτύων αὐτόν. Α'ναίτιος ὄρουσαν τὴν ψυχὴν μου.*

(4) Saint Augustin lit tout le verset au pluriel. Veniat illis muscipula quam ignorant, et captio quam occultaverunt comprehendat illos, et in muscipula incidant in ipsa. Les autres psautiers lisent aussi au pluriel.

10. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ? Eripiens inopem de manu fortiorum ejus ; egenum et pauperem a diripientibus eum.

11. Surgentes testes iniqui, quæ ignorabam interrogabant me.

10. Tous mes os vous rendront gloire en disant : Seigneur, qui est semblable à vous ? Vous qui tirez le pauvre de la main de ceux qui sont plus forts que lui ; qui arrachez celui qui est abandonné et dans l'indigence, de la main de ceux qui le pillaient.

11. Des témoins injustes s'étant élevés, ils m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas.

10. Omnia ossa mea dicent : Domine, quis sicut tu, eripiens afflictum a fortiori eo, et pauperem et egenum a diripiente eum ?

11. Insurrexerunt testes mendaces : quæ non noveram interrogant me.

COMMENTAIRE

Seigneur se communique à l'âme, tout l'intérieur est dans la joie, et cette joie ne ressemble pas à celle que le monde donne à ses partisans, joie fausse, simulée, passagère, et toujours mêlée de crainte ou de dégoût. La joie du Seigneur est pure, et inonde tellement toutes les facultés de l'homme, que le corps même y prend part. C'est ce qui fait dire au prophète dans le verset suivant, que ses os s'écrieront : *Ah ! Seigneur, qui est semblable à vous ?* Cette expression est le cri d'une âme bien persuadée de la grandeur et de la bonté de Dieu ; bien convaincue, par son expérience, qu'il n'y a rien de plus doux que le service de Dieu. Tant qu'il reste dans l'homme quelque goût du monde et de ses plaisirs, il ne connaît point encore le Seigneur ; il ne sent point que rien n'est comparable au Seigneur. Il conviendra bien, en philosophe, que Dieu est au-dessus de tout ; mais ce sera une pure spéculation, et ce ne sera point son intérieur, ce ne seront point ses os, comme parle le prophète, qui s'écrieront : *Ah ! Seigneur, que vous l'emportez sur tout ce qu'il y a de créé ! Serait-il possible que je vous misse jamais en parallèle avec les biens et les plaisirs du monde ?* Ce sentiment manque souvent à ceux qui parlent, ou écrivent de Dieu : ils en raisonnent en philosophes ou en théologiens dogmatiques, presque jamais en hommes d'oraison ; et c'est ce qui répand tant de froid dans leurs discours, ou dans leurs écrits. *Seigneur, qui est semblable à vous ?* Le texte paraît encore plus énergique : *Seigneur, qui est comme vous ?* Nous interrogerions bien ici toute la nature, comme faisait saint Augustin, et nous ne trouverions nulle part aucun terme de comparaison. Ce que le prophète ajoute, que le Seigneur délivre le pauvre, le misérable, l'homme opprimé, des mains de ceux qui sont plus forts que lui, et qui le pillent, le dévorent, le consomment, paraît exprimer une espèce particulière de persécution ; mais dans l'état où sont les hommes, toujours obsédés d'ennemis au dedans et au dehors, cette persécution est générale, et s'étend à tout. Oui, dans tous les moments, nous avons besoin que le Sei-

gneur nous protège contre ces ennemis, dont les plus redoutables sont au dedans de nous ; leurs forces sont supérieures aux nôtres, et d'autant plus supérieures, que nous aidons encore ces ennemis, que nous sommes comme de concert avec eux. Hélas ! nos passions sont nous-mêmes, elles nous dévorent, elles nous réduisent à une extrême pauvreté ; si le Seigneur ne nous délivre, nous sommes sans espérance, et notre salut est dans le plus grand danger. Mais qui est comme le Seigneur ? S'il nous prête sa main puissante, nous serons vainqueurs de tous ces ennemis, quelque redoutables qu'ils soient. Nous devons donc nous jeter dans son sein, et lui répéter sans cesse : *Seigneur, qui est comme vous ?*

ÿ. 10. OMNIA OSSA MEA DICENT. Tout mon corps, tous mes membres s'écrieront dans le transport de leur joie : Qui est semblable à Dieu ? Qui est le Dieu ; qui est l'homme, qui puisse résister au Seigneur ? Quelques exemplaires (1) latins portaient autrefois deux fois : *Domine, Domine, quis similis ? etc.* Mais saint Jérôme remarque qu'il y avait des livres hébreux, qui ne lisaient pas même une fois : *Domine*. Seigneur, dit saint Augustin, refusez-moi si vous voulez, tout le reste ; mais ne vous refusez point à mon cœur : *Da, si vis dare, et in hac vita quod quæro : si autem non vis, tu esto vita mea, quem semper quæro.*

ERIPENS INOPEM. On peut l'entendre en général : Vous faites principalement éclater votre pouvoir infini dans la délivrance des pauvres et des faibles, qui sont dénués de tout secours. Ou en particulier : C'est vous, Seigneur, qui délivrez David pauvre, affligé, opprimé ; c'est vous qui m'avez fait trouver, chez Abimélech (2), des pains dont j'avais besoin dans mon extrême indigence.

ÿ. 11. SURGENTES TESTES INIQUI. *Des témoins injustes m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas ; dont j'étais innocent et auxquelles je n'avais jamais pensé.* Ils m'imputent d'avoir affecté la royauté et d'en avoir voulu dépouiller Saül. Ils m'accusent d'avoir attenté à sa vie, de

(1) Hieron. ad Suniam. et FreteLL.

(2) 1. Reg. XXI. 3.

12. Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ.

13. Ego autem, cum mihi molesti essent, induebar cilicio; humiliabam in jejunio animam meam, et oratio mea in sinu meo convertetur.

14. Quasi proximum et quasi fratrem nostrum sic complacebam; quasi lugens et contristatus sic humiliabar.

12. Ils me rendaient le mal pour le bien. Ils ont réduit mon âme dans un état de stérilité.

13. Mais pour moi, lorsqu'ils m'accablaient de cette sorte, je me revêtais d'un cilice; j'humiliai mon âme par le jeûne; et je répandais ma prière dans le secret de mon sein.

14. J'avais pour chacun d'eux de la complaisance, comme pour un proche, et pour un frère; j'étais abattu, comme étant touché d'une vraie douleur qui me portait à gémir contre eux.

12. Reddiderunt mihi malum pro bono, sterilitatem animæ meæ.

13. At ego quum ægrotarent ipsi, vestimentum meum erat saccus: affligebam in jejunio animam meam, et oratio mea in sinum meum revertebatur.

14. Tanquam amicus, tanquam frater meus, esset, sic ambulabam: tanquam lugens matrem, pullatus humiliabam me.

COMMENTAIRE

me soulever contre lui, d'entretenir des divisions dans l'état (1). Vous le savez, Seigneur; si je me suis retiré, je ne l'ai fait que dans la dernière extrémité, et seulement pour mettre ma vie à couvert des injustes violences qu'on voulait exercer contre moi. Il ne faut pas s'imaginer que David ait été appelé devant les juges et cité dans les formes. Ce passage ne le prouve pas davantage que le premier, où il prie Dieu d'être son avocat, de plaider sa cause et de prendre sa défense. Ce sont des manières de parler figurées. On applique admirablement ce passage et les suivants à Jésus-Christ accusé devant Pilate.

ÿ. 12. RETRIBUEBANT MIHI MALA PRO BONIS. Saül, pour récompense des services que je lui ai rendus, veut aujourd'hui me faire perdre la vie. J'ai sauvé son royaume attaqué par les Philistins; j'ai ôté l'opprobre d'Israël, en tuant Goliath; j'ai été le boulevard de mon pays par ma résistance et par les guerres que j'ai soutenues contre les ennemis de l'état, et aujourd'hui je me vois chassé, exilé, privé de toutes choses, poursuivi dans tous les lieux où je cherche à me sauver. Au lieu de *sterilitatem animæ meæ*, Symmaque lit (2), *le renversement de mon âme*. L'hébreu signifie proprement l'état d'une veuve qui a perdu son époux, ou d'un enfant qui a perdu son père ou sa mère. Voilà la situation où mes ennemis réduisent mon âme. Ils la plongent dans la douleur, dans la désolation. Ils lui ravissent, autant qu'ils peuvent, tout ce qu'elle a de plus cher: sa patrie, sa famille, l'exercice libre de sa religion, la paix, la réputation, l'honneur.

ÿ. 13. EGO AUTEM CUM MIHI MOLESTI ESSENT, INDUEBAR CILICIO. Voilà ce que j'opposais à leur malice et à leurs entreprises, ô mon Dieu: le sac, la cendre, l'humiliation, la pénitence. J'ai compris que je devais commencer par fléchir votre justice,

si je voulais venir à bout de mes ennemis: persuadé que, si je vous ai pour ami et pour protecteur, rien ne serait capable de me causer le moindre mal (3). Bien loin de me réjouir de leurs disgrâces, aussitôt que je les ai vus malades, je me suis revêtu d'un sac, tant pour fléchir votre miséricorde envers eux, que pour leur marquer combien je prenais de part à leur peine et combien je m'i. téressais à leur santé (4). Saint Jérôme: *Pendant qu'ils me rendaient malade, je me revêtais d'un sac*. Eux, au contraire, (verset 15) *Pendant ma maladie, se réjouissaient et s'assemblaient* contre moi.

ORATIO MEA IN SINU MEO CONVERTETUR. Je priais pour eux en secret; je faisais intérieurement des vœux pour leur rétablissement. Les Septante (5) et plusieurs anciens lisent: *Ma prière retournera dans mon sein*. Si ma prière n'a pu ni arrêter les effets de leur mauvaise volonté, ni fléchir votre justice en leur faveur, ni les persuader de la bonté de mon cœur, j'espère au moins, mon Dieu, que vous m'en tiendrez compte et que le fruit m'en reviendra (6). Vous ne permettrez point què, si j'ai travaillé en vain, pour eux, j'aie aussi travaillé inutilement pour moi-même. Il y a dans l'Évangile une expression à peu près pareille (7): *Lorsque vous entrerez dans une maison, dites d'abord: Que la paix soit ici. S'il s'y trouve quelque enfant de paix, elle reposera sur lui; sinon, elle retournera vers vous*.

ÿ. 14. QUASI PROXIMUM... SIC COMPLACEREM. David rappelle ici tout ce qu'il avait fait, pour tâcher de gagner les esprits de ses ennemis. Les bons offices, les complaisances, les témoignages d'amitié; rien n'avait pu les désarmer. J'ai vécu avec eux, autant qu'il m'a été possible, en frère et en ami. Je les ai prévenus inutilement par toutes les marques d'estime et d'amitié.

(1) Voyez ce qui a été remarqué sur le psaume VII. 4. et Euseb. Valab. Flamin. sur cet endroit.

(2) Sym. Ἀνεστραμμένα κατὰ τῆς ψυχῆς αὐτοῦ.

(3) Vide Theodoret. et August. in hunc loc.

(4) Aquil. Καὶ ἐγὼ ἐν ἀρρώστιά αὐτῶν, ἐνδύσεις μου σάκκος. Theod. et v. Edit. Ἐγὼ δὲ ἐν τῷ παρονοχλεῖσθαι αὐτοῦ, etc.

(5) Καὶ ἡ προσευχὴ μου εἰς κόλπον μου ἀποστραφῆσεται. August. et Psalter. Roman. et Mediol. In sinum meum revertetur.

(6) Flamin. Genebr. alii.

(7) Luc. x. 6.

15. Et adversum me lætati sunt, et convenerunt; congregata sunt super me flagella, et ignoravi.

16. Dissipati sunt, nec compuncti, tentaverunt me, subsannaverunt me subsannatione; frenduerunt super me dentibus suis.

17. Domine, quando respicies? Restitue animam meam a malignitate eorum, a leonibus unicum meam.

18. Confitebor tibi in ecclesia magna; in populo gravi laudabo te.

19. Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi inique, qui oderunt me gratis, et annuunt oculis.

15. Quant à eux, ils se sont réjouis sur mon sujet, et se sont assemblés contre moi; ils m'ont accablé de maux, sans que j'en connusse la raison.

16. Ils ont été dissipés; mais n'étant pas touchés de componction, ils m'ont tenté de nouveau; ils m'ont insulté avec moquerie; ils ont grincé des dents contre moi.

17. Quand sera-ce, Seigneur, que vous regarderez? Rendez-moi la vie, en me délivrant de leur mauvaise volonté; sauvez mon âme de la cruauté de ces lions.

18. Je publierai vos louanges dans une grande assemblée; je vous louerai au milieu d'un peuple nombreux.

19. Que je ne sois point un sujet de joie à ceux qui m'attaquent injustement, qui me haïssent sans aucun sujet, et feignent l'amitié par leurs regards.

15. Sed *ipsi* in claudicatione mea lætati sunt, et congregaverunt se, congregaverunt se adversum me claudi, nec sciebam:

Prosciderunt *me*, et non siluerunt. 16. *Congregaverunt se, inquam, cum hypocritis, et subsannatoribus, qui indulgent ventri, frendendo adversum me dentibus suis.*

17. Domine, usquequo videbis? eripe animam meam a desolationibus eorum, a leonibus unicum meam.

18. Celebrabo te in cœtu magno, in populo forti laudabo te.

19. Ne lætentur *qui* inimici mei sunt immerito: *neque* odio habentes me sine causa, innuant oculo.

COMMENTAIRE

QUASILUGENS, ET CONTRISTATUS, SIC HUMILIABAR. Je prenais avec eux, durant leur souffrance, toutes les marques d'un homme vraiment affligé, et je ressentais très vivement leur affliction. Je me suis vêtu de noir, comme dans le deuil de ma propre mère. Dans le deuil, les Hébreux prenaient des habits d'une couleur brune et sombre. On peut aussi traduire, comme a fait saint Jérôme: *Je marchais dans la douleur comme une mère qui a perdu son fils*. Un ancien interprète grec (1): *Je marchais tout courbé comme celui qui pleure son propre frère, né de la même mère*.

ŷ. 15. ET ADVERSUM ME LÆTATI SUNT, ET CONVENERUNT. Tout ce que j'ai pu faire pour les gagner et pour calmer leur haine, n'a servi de rien; ils n'en sont devenus que plus fiers et plus méchants.

CONGREGATA SUNT SUPER ME FLAGELLA, ET IGNORAVI. Ils se sont assemblés pour me perdre, sans que j'en aie eu connaissance et sans que je m'en sois défié. Les deux psautiers romains lisent: *Congregaverunt in me flagella et ignoraverunt*. Celui de Chartres: *Congregati sunt in me et ignoraverunt*.

ŷ. 16. DISSIPATI SUNT; NEC COMPUNCTI, TENTAVERUNT ME, SUBSANNAVERUNT ME. Ils n'ont pu réussir à me perdre; ils ont été déçus de leur espérance; ils ont été écartés par un effet de la Providence, qui veillait à ma conservation. Mais cela ne les a pas fait rentrer en eux-mêmes (2); ils en sont devenus plus ardents à me persécuter; à

défaut des premiers moyens, ils en ont cherché d'autres pour me perdre. Le chaldéen: Ils se sont assemblés contre moi, pour me déchirer par leurs mauvais discours, et je n'en ai point eu de connaissance; ils m'ont déchiré la peau et je n'ai point saigné; ils frémissent et grincent les dents contre moi, et profèrent des paroles de mensonge et de moquerie. Symmaque (3): *Ils ne cessaient point de me déchirer; ils grinçaient les dents contre moi, usant de déguisement et de paroles feintes pour me tromper*. Cette dernière traduction paraît une des meilleures.

ŷ. 17. DOMINE, QUANDO RESPICIES? RESTITUE... Jusqu'à quand dissimulerez-vous leur malice? Jusqu'à quand serez-vous sourd à ma voix? Ils ne cherchent qu'à me ravir la vie et à me perdre. Défendez-moi, Seigneur; tirez-moi de leurs mains.

A LEONIBUS UNICAM MEAM. Délivrez mon âme, moi-même, faible, désolé, abandonné que je suis; tirez-moi de la gueule de ces lions affamés; de mes ennemis, plus cruels que des lions. Symmaque (4): *Délivrez ma solitude*; les Septante, *ma fille unique*; Aquila, *ma solitaire*, mon âme desolée. Voyez les psaumes XXI, 21; XXIV, 16.

ŷ. 18. IN POPULO GRAVI (5). Les Septante (6): *Dans une assemblée nombreuse*. Je vous bénirai au milieu de votre peuple, dans le Tabernacle de votre alliance.

ŷ. 19. QUI ADVERSANTUR MIHI INIQUE. Saül et ses partisans.

(1) Ως πενθών ὁμομήτριον συθροπῶς ἐλύθη.

(2) Theodoret hic.

(3) Symmach. Ἀ'παρξήσαντες οὐκ ἠρέμουν, ἐν ὑποκρίσει: ῥήμασι πεπλασμένοις ἐπρίον κατ' ἐμοῦ ὁδόντας αὐτῶν. Aquil. Ἐ'ρξήσαν, καὶ οὐκ ἐσιώπησαν.

(4) Hebr. יהתי Les Septante: Τὴν μονογένη μου. Aquil. Μοναχὴν μου. Sym. Μονοτήτα μου.

(5) Aquil. Ἐ'ν λαῶ ὅστανῶ. In populo ossco, valido. Sym. Ἐ'ν λαῶ παμπληθεῖ. In populo plurimo.

(6) Les Septante: Ἐ'ν ἐκκλησίᾳ πολλῇ.

20. Quoniam mihi quidem pacifice loquebantur; et in iracundia terræ loquentes, dolos cogitabant.

21. Et dilataverunt super me os suum; dixerunt: Euge, euge! viderunt oculi nostri.

22. Vidisti, Domine, ne sileas; Domine, ne discedas a me.

23. Exurge, et intende iudicio meo; Deus meus, et Dominus meus, in causam meam.

20. Car ils me parlaient avec un esprit de paix; mais lorsqu'ils parlaient pour irriter le pays, ils ne pensaient qu'à des tromperies.

21. Et ils ont ouvert leur bouche contre moi, et ils ont dit: Courage, courage; nos yeux ont vu.

22. Vous l'avez vu, Seigneur; ne gardez pas le silence; Seigneur, ne vous éloignez pas de moi.

23. Levez-vous, et appliquez-vous à mon jugement, ô mon Dieu, et mon Seigneur, songez à la défense de ma cause.

20. Quia non pacem loquuntur, et contra humiles terræ verba fraudulenta cogitant.

21. Et dilataverunt adversum me os suum: dixerunt: Euge, euge, videt oculus noster.

22. Vidisti, Domine, ne taceas. Domine, ne elonges te a me.

23. Excita te, et evigila ad iudicium meum, Deus mi, et Domine mi, ad causam meam.

COMMENTAIRE

ANNUUNT OCLIS. Ils cherchent à me tromper par des mouvements des yeux concertés entre eux; par des signes malins qu'ils se donnent par un clin d'œil. *Annuere oculis*, cligner les yeux, se prend ordinairement en mauvaise part dans l'Écriture. Salomon met ce signe parmi ceux qui font connaître un insensé (1): *Vir inutilis graditur ore perverso, annuit oculis, terit pede*. Voyez aussi *Prov. x, 10. Eccli. xxvii, 25*.

ŷ. 20. IN IRACUNDIA TERRÆ LOQUENTES, DOLOS COGITABANT (2). Il a déjà dit au verset 19 que ses ennemis usaient quelquefois de déguisement avec lui, pour le surprendre plus aisément; il dit ici la chose avec plus d'étendue. Lorsqu'ils me parlaient, c'était toujours avec des marques d'amitié et de bienveillance; mais quand ils se trouvaient seuls, on les voyait rêveurs et parler quelquefois à la terre ou aux murailles, cherchant des moyens de me perdre. On sait que ceux qui sont occupés de quelque passion violente, mais secrète ou honteuse, parlent souvent seuls, comme s'ils s'entretenaient avec la terre ou avec les choses insensibles et animées. Les Septante (3), saint Augustin, Cassiodore, les anciens psautiers latins de Rome et de Milan, Eusèbe, saint Athanase, Nicéphore, Euthyme, de nombreux mss. grecs ne lisent pas ici le mot *terræ*, qui fait toute la difficulté de ce passage. Ils portent simplement: *Mes ennemis me parlaient comme dans un esprit de paix; mais, dans leur colère, ils pensaient à la tromperie*.

L'hébreu dit de même: *Mes ennemis ne profèrent point de paroles de paix; mais ils sont occupés de pensées trompeuses contre les humbles, les pacifiques de la terre, du pays*. J'ai affaire à des gens qui ne sauraient dire une parole de paix, d'amitié, de complaisance; à des gens durs, emportés,

violents, implacables, qui ne s'occupent que des moyens de tromper et de nuire à ceux qui vivent en paix et ne font tort à personne. Le chaldéen entend par ces *pacifiques de la terre*, les justes qui sont morts et qui se reposent dans la terre. Symmaque (4): *Leurs paroles ne sont point des paroles de paix; mais ils s'entretiennent des moyens frauduleux de pouvoir piller et ravager la terre*. Ils ne pensent qu'à s'enrichir des dépouilles des pauvres et des justes. La cinquième colonne des Hexaples porte à peu près de même (5): *Ils ne parlent que de détruire, d'exterminer le pays*. Aquila (6): *Ils ne pensent qu'à l'imposture dans les lieux les plus fréquentés du pays*. Dans toutes ces versions, ainsi que dans l'hébreu, on remarque le mot *de terre*, qui manque aujourd'hui dans les Septante. Mais Théodoret l'avait lu, comme on le remarque dans son commentaire, quoique ce terme ne soit pas dans le texte rapporté à la tête de son explication. L'arabe et le syriaque l'ont lu de même, aussi bien que l'ancien exemplaire des Septante, sur lequel la Vulgate a été faite.

ŷ. 24. DILATAVERUNT SUPER ME OS SUUM; DIXERUNT: EUGE, EUGE; VIDERUNT OCULI NOSTRI. Lorsqu'ils ont vu ma disgrâce et ma fuite, ils ont ouvert leur bouche pour m'insulter; ils ne se sont plus déguisés; ils n'ont plus dissimulé leur mauvaise volonté; ils ont crié tout haut: Nous sommes contents; le voilà abattu; nous l'avons vu de nos yeux. Autrement: Ils m'ont accusé faussement; ils ont dit avec fierté et insolence: Nous l'avons vu de nos yeux; nous n'avons rien contre lui, dont nos yeux ne soient témoins. Ce dernier sens revient assez à ce qui suit.

ŷ. 25. VIDISTI, DOMINE; NE SILEAS. Vous connaissez ce qui en est; vous savez mon innocence;

(1) *Prov. vi, 13*.

(2) *August. Et super iram dolose cogitabant. Ita Psalter. Roman. Mediol. Carnut. Sed Psalt. Sancti German. Super iram dolose agebant.*

(3) Les Septante: *Edil. Roman. et Complut.* Οἱ ἐμοὶ μὲν εἰρηνικά ἐλάλουν, καὶ ἐπ' ὀργῆ δόλου; δολίου; διελογίζοντο.

(4) *Sym.* Οὐ γὰρ εἰς εἰρήνην λαλοῦσι, ἀλλὰ περὶ τυφάρπαγης ἐν τῇ γῆ δολίου; λογίζονται.

(5) Οἱ οὐκ εἰρηνὴν λαλοῦσι, καὶ ἐπι συντελείᾳ γῆς ῥήματα δόλια λογίζονται.

(6) *Aquil.* Ἐπὶ ἀθρία γῆς ῥήματα ἐπιθέσιων λογίζονται.

24. Judica me secundum justitiam tuam, Domine Deus meus, et non supergaudeant mihi.

25. Non dicant in cordibus suis : Euge, euge, animæ nostræ ; nec dicant : Devoravimus eum.

26. Erubescant et reveantur simul qui gratulantur malis meis ; induantur confusione et reverentia qui magna loquuntur super me.

27. Exultent et lætentur qui volunt justitiam meam ; et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui volunt pacem servi ejus.

28. Et lingua mea meditabitur justitiam tuam, tota die laudem tuam.

24. Jugez-moi, selon votre justice, Seigneur mon Dieu ; qu'ils ne se réjouissent pas en triomphant de moi.

25. Qu'ils ne disent pas dans leurs cœurs : Courage, réjouissons-nous. Qu'ils ne disent pas : Nous l'avons dévoré.

26. Que ceux qui témoignent de la joie de mes maux, rougissent et soient confondus ; que ceux qui parlent avec orgueil contre moi, soient couverts de confusion et de honte.

27. Que ceux qui veulent ma justice et mon innocence, se réjouissent, et soient transportés de joie ; et que ceux-là disent sans cesse : Que le Seigneur soit glorifié, qui désirent la paix de son serviteur.

28. Et ma langue aussi publiera votre justice, et célébrera vos louanges durant tout le jour.

24. Judica me secundum justitiam tuam, Domine Deus mi, et ne lætentur de me.

25. Ne dicant in corde suo : Euge anima nostra : neque dicant : Disperdidimus eum.

26. Pudore afficiantur, et erubescant pariter læti malo meo : induantur pudore et erubescantia, magnificantes sese adversus me.

27. Laudent et exultent qui volunt justitiam meam : et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui vult pacem servi sui.

28. Et lingua mea loquetur justitiam tuam, omni die laudem tuam.

COMMENTAIRE

ne me laissez point dans l'oppression. *Ne silcas*, peut signifier : *Ne demeurez point dans le silence*, ou, *ne demeurez point en repos*. Je vous fait juge de mon affaire ; jugez, prononcez. Ou : Je vous ai choisi pour mon protecteur ; levez-vous, défendez-moi. Vous voyez jusqu'où va leur insolence.

ŷ. 24. JUDICA ME SECUNDUM JUSTITIAM TUAM. Plusieurs exemplaires lisent (1) : *Jugez-moi selon ma justice*, selon mon innocence ; défendez mon bon droit. L'hébreu est conforme à la Vulgate. Les psautiers romains de Chartres et de saint Germain : *Secundum magnam misericordiam tuam* ; ou simplement : *Secundum misericordiam tuam*.

ŷ. 25. EUGE, EUGE, ANIMÆ NOSTRÆ. Mon cœur, dilatez-vous, etc. vous avez ce que vous souhaitez ; David est proscrit ; c'est un homme perdu.

La joie des méchants est extrême, quand ils sont venus à bout d'accabler l'homme juste. Cette joie se manifeste dans leur air, dans leurs discours, dans leurs écrits ; et ceux qui seraient témoins de leurs entretiens secrets, verraient qu'ils se livrent à des transports presque incroyables. Dieu fait quelquefois justice dès ce monde de ce faux enthousiasme ; mais, selon les lois de sa sagesse, il laisse aussi assez souvent les méchants jouir de leur triomphe, il les attend au jour de ses vengeances, et c'est alors qu'ils seront couverts d'ignominie et de confusion. Toute la religion serait fausse et la loi même naturelle serait une

fable, si ce jugement ne devait pas arriver. Nous en avons dit les raisons en parlant tant de fois de la sanction des lois. Il est à croire que le prophète a eu principalement en vue ce dernier jour, en leur souhaitant la confusion ; car il n'ignorait pas que les méchants ne sont pas toujours punis en ce monde.

ŷ. 26. QUI MAGNA LOQUUNTUR. Voyez le verset 21. Saint Augustin : *Qui maligna loquuntur* (2) ; qui ne cherchent qu'à me nuire et à me perdre.

ŷ. 27. QUI VOLUNT JUSTITIAM MEAM... QUI VOLUNT PACEM SERVI EJUS. *Ceux qui désirent que ma justice soit reconnue ; ceux qui désirent ma paix*. Que ceux qui souhaitent que Dieu me rende justice, qu'il me venge de mes ennemis, et que je jouisse de la paix et du bonheur, après tant de disgrâces et de peines ; que ceux-là soient comblés de joie et de bénédictions. L'hébreu : *Que ceux qui désirent ma justification, soient dans la joie, et qu'ils disent sans cesse : Loué soit le Seigneur, qui a voulu la paix de son serviteur ; qui m'a rendu la paix et la tranquillité*.

ŷ. 28. LINGUA MEA MEDITABITUR JUSTITIAM TUAM. Elle s'occupera, elle s'entretiendra de votre justice ; elle en parlera, elle y réfléchira. Le terme de *méditer*, dans notre langue, ne se dit que de la pensée, du discours intérieur. En hébreu, il se dit du discours extérieur réfléchi ; du jugement qui s'exprime par des paroles et qui se fait avec attention.

(1) *August. Secundum justitiam meam. Euthym. et Codices reg. 1532. 1775. 2603. 2606. et Colb. 6051. legunt : Δικαιοσύνη μου, Apud. Ferrond. sed Cod. reg. 928. 2653.*

Colb. 4439. 6158. 6510. Justitiam tuam. Ex Vulgat. et Sept. Complut. et Rom.

(2) *Ita Psalter. Carnut. German. Gallic. etc.*

PSAUME XXXV

Impiété des méchants et des incrédules. Grandeur de la miséricorde, de la vérité, de la justice de Dieu. Prière pour obtenir la miséricorde du Seigneur, et pour éviter les pièges des méchants.

In finem, servo Domini ipsi David. Pour la fin, à David, serviteur du PSALMUS XXXVI. — 1. Victori, servo
Seigneur. Domini Davidi.

ARGUMENT

Quelques anciens lisent (1) : *In finem puero*, ou *servo Domini psalmus David*. Mais ni l'hébreu, ni les Septante (2), ne lisent point ce mot *psalmus*. Eusèbe dit que la raison pour laquelle on n'y lit ni *psalmus*, ni *canticum*, ni *ode*, c'est que c'est une pièce morale et dogmatique, et non un cantique à chanter. Cette preuve est peu solide. Le nom de psaume y est certainement sous-entendu, de même qu'aux autres endroits, où on lit simplement : *Ipsi David*.

Théodoret, Nicéphore et quelques autres auteurs (3), veulent que David ait composé ce psaume, lorsqu'étant allé la nuit dans le camp de Saül (4), et ayant trouvé ce prince endormi, il ne voulut pas le tuer, mais se contenta de prendre sa lance et un vase à boire qu'il rendit ensuite, après être sorti du camp. Saül lui promit alors de ne plus écouter ceux qui l'animaient contre lui, et de le regarder comme son fils. Ce fut, disent-ils, à cette occasion que le psalmiste chanta ce cantique, où il invective si fortement contre les méchants et les gens de mauvaise foi. Mais, en le comparant aux psaumes IX, versets 22 et suiv., qui est le x^e dans l'hébreu ; XI, XIII et LII, que nous croyons avoir été composés durant la captivité de Babylone, nous ne pouvons douter que celui-ci ne regarde le même temps. On y remarque les mêmes sentiments, les mêmes plaintes, les mêmes reproches, les mêmes prières, et à peu près les mêmes manières de parler. Il suffit de les comparer pour en être persuadé.

1. Dixit injustus ut delinquat in semetipso; non est timor Dei ante oculos ejus. 1. L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher; la crainte de Dieu n'est point devant ses yeux; 2. Dicit prævaricatio impio, in medio cordis mei, non est pavor Dei ante oculos ejus.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DIXIT INJUSTUS. L'injuste, dont il va nous faire la peinture, est le peuple de Babylone. Le désordre était extrême dans cette ville. La superstition, l'idolâtrie, la corruption des mœurs y étaient comme dans leur patrie. Dieu y était entièrement inconnu. Chacun y commettait impunément l'impunité. Non seulement elle y était soufferte; elle y était même honorée et commandée. On sait à quoi Daniel (5) fut exposé, pour n'avoir pas voulu obéir aux ordres impies de Nabucodonosor, qui voulait qu'il adorât une colonne. *L'injuste a dit dans son cœur qu'il pécherait*; il a pris cette résolution; il s'y est arrêté. Il s'est porté au crime par réflexion; il en a fait son étude et sa principale occupation. Babylone n'est

point une ville où l'on se cache pour faire le mal; on l'y commet hautement; la crainte de Dieu en est bannie. C'est à peu près la même chose que ce qu'on lit ailleurs (6) : *L'impie a dit dans lui-même : Il n'y a point de Dieu. Ils sont tout corrompus. Les désirs de leur cœur sont pervertis et abominables. Il n'y a personne parmi eux qui fasse le bien; il n'y en a pas même un seul.*

L'hébreu porte : *L'impie dit à l'impie au milieu de mon cœur* : Il est visible qu'il y a une faute dans le texte et qu'il faut lire, *son cœur* (7), avec les Septante et saint Jérôme, le syriaque et le chaldéen, au lieu de *mon cœur*, qui renverse le sens du passage. Symmaque (8) : *Mon cœur m'a dit au-dedans de moi-même, en parlant du dérègle-*

(1) Ita Ambrosius, hic et Hieronym. in Comment. et Cod. reg. 138. Colb. 158.

(2) Les Septante : Ἐ'ις τὸ τέλος τῶ παιδὶ Κυρίου τῶ Δαυιδ. Ita Euseb. Theodoret.

(3) Vide Euthym. et Bedam, Ferrand. hic.

(4) 1. Reg. xxvi.

(5) Dan. iii. 1. et seq.

(6) Psal. xiii. 1. 2.

(7) רבר Cor ejus, au lieu de בלי Cor meum.

(8) Symmach. Φησιν περὶ ἀτυχεστία; τοῦ ἀτυχοῦς ἐνδοθεν ἢ καρδία μου, οὐ πρόκειται φόβος; Θεοῦ ἀντικρυς τῶν ὀρθλαμῶν αὐτοῦ.

3. Quoniam dolose egit in conspectu ejus, ut inveniat iniquitas ejus ad odium.

3. Car il a agi avec tromperie en sa présence; en sorte que son iniquité l'a rendu digne de haine.

3. Quoniam blanditur ei in oculis ejus, ut inveniat iniquitatem suam ad odium.

COMMENTAIRE

ment de l'impie, qu'il n'y a point de crainte de Dieu devant ses yeux.

Quelque sens qu'on donne à ce verset, il contient une grande instruction.

L'hébreu peut s'entendre : *L'iniquité de l'impie dit à mon cœur, que la crainte de Dieu n'est point présente à ses yeux.* Si je suis touché de la crainte de Dieu, j'en conclurai aussitôt que la cause de tous les forfaits qui se commettent dans le monde, est dans le défaut de cette crainte. Que font les impies, avant que de blasphémer contre tous les mystères de la religion ? Ils commencent par nier la vie future et les jugements de Dieu. Ce frein une fois rompu, rien ne les arrête; tant que la foi des jugements de Dieu subsiste, tout n'est pas désespéré pour le pécheur. C'est pour cela que les livres saints recommandent si fort la crainte du Seigneur.

La résolution que prend l'impie d'offenser Dieu, touche mon cœur; car je sens que la crainte de Dieu n'est point présente à ses yeux. L'homme juste est extrêmement affecté des crimes qui se commettent contre la majesté de Dieu; ceux qui le touchent le plus, sont l'irréligion et l'incrédulité, les systèmes abominables des impies, les faux raisonnements qu'ils emploient pour séduire les simples. On voit la religion décliner peu à peu, et la perte des âmes afflige sensiblement ceux qui ont de la foi. C'est dans ces occasions qu'il faut faire des efforts pour s'unir de plus en plus à Dieu et à ceux qui le servent.

D'après la Vulgate : *L'impie s'est déterminé dans son cœur à pécher, la crainte de Dieu est loin de ses yeux.* Le cœur est la source du crime, c'est de la corruption du cœur que viennent tous les désordres, et le plus grand de tous est l'impiété, parce qu'elle franchit toutes les règles et qu'elle rompt tous les liens qui attachent l'homme à Dieu. Le cœur de l'homme est extrêmement dépravé; il a une volonté entièrement opposée à celle de Dieu, et c'est là une grande preuve du péché originel. Pour ne pas offenser Dieu, il faut tenir sans cesse son cœur en sa main, rappeler la crainte du Seigneur, prier, gémir aux pieds de la croix.

3. QUONIAM DOLOSE EGIT IN CONSPECTU EIUS. L'impie a cru tromper Dieu par son hypocrisie et par de fausses apparences de piété et de justice; mais Dieu ne souffre point qu'on se moque de lui. Plus on veut paraître juste en sa présence, lorsqu'on ne l'est point en effet, plus on l'irrite et plus on se rend digne de sa haine et de sa colère. Les Septante lisent (1) : *Il a agi avec tromperie en présence du Seigneur, pour rechercher et pour haïr son iniquité.* L'impie cherche son iniquité, il l'examine; mais il ne le fait pas sincèrement. Il craint de la rencontrer, parce qu'il l'aime encore et qu'il craint de la quitter. S'il la trouve, au lieu de la détester et de l'abandonner, il la soutient et la défend (2). Il se flatte; il se déguise à lui-même le fond de son cœur; il fait semblant de vouloir découvrir ses iniquités et les haïr (3); mais il serait très fâché de les trouver; il n'est nullement disposé à les détester. L'hébreu peut se traduire aussi (4) : *Il s'est flatté à ses propres yeux, que son iniquité ne serait ni trouvée, ni haïe de Dieu.* Ce passage est parallèle à celui du psaume 1x, 4. 11. *Le pécheur a irrité Dieu, en disant dans son cœur : Le Seigneur ne recherchera point mes crimes. Il a dit dans son cœur : Dieu les a oubliés; il en a détourné sa face pour toujours.* Dans le style de l'Écriture, visiter, ou trouver l'iniquité de quelqu'un, se met pour la punir : *Le Seigneur a trouvé l'iniquité de ses serviteurs,* disent les frères de Joseph (5), il s'en souvient; il en tire aujourd'hui vengeance.

En méditant sur le cœur de l'homme, on découvre une grande vérité, c'est qu'il n'y a que la crainte de Dieu qui l'empêche d'être fourbe, artificieux, menteur, hypocrite. Il y a sans doute des degrés dans la fourberie et dans le mensonge; mais imaginez l'homme d'ailleurs le plus droit et le plus sincère, s'il n'a pas la crainte de Dieu, il dira toujours et fera quantité de choses contre la vérité; quand il ne ferait que s'estimer lui-même et avoir grande opinion de sa prétendue vertu, ce sera dès lors un mensonge; car l'homme n'a aucun mérite par lui-même et tout lui est donné de Dieu. Les païens qu'on estime pour leur droi-

(1) Les Septante : Οτι ἐδόλοσεν ἐνώπιον αὐτοῦ, τοῦ εὐρεῖν τὴν ἀνομίαν αὐτοῦ, καὶ μισήσαι. *August.* Dolose egit in conspectu ejus, ut inveniret iniquitatem suam et odisset. *Ambros.* Psal. *Roman.* Carnul. *Mediol.* *German.* Ut inveniret iniquitatem suam, et odium. *Hieronym.* in *Comment.* Ut inveniat iniquitas ejus et odium.

(2) *Vide August. et Theodoret. hic, et Ambros. in v. seq. Vide et Syr. et Arab.*

(3) *Syr.* Οτι ἐζηλοσθαίνειν τὰ περι αὐτοῦ δοκεῖ, τοῦ εὐρεῖν τὴν ἀδικίαν αὐτοῦ, τοῦ μισηθῆναι αὐτὴν.

(4) *Rabb. Salom. Ezra. Bellarm.*

(5) *Genes.* XLIV. 16. *Vide et Exod.* XX. 5. - *Levil.* XVIII. 25 II. *Reg.* III. 8. - III. *Reg.* XVII. 28. - IV. *Reg.* VII. 4.

4. Verba oris ejus iniquitas, et dolus; noluit intelligere ut bene ageret.

5. Iniquitatem meditatus est in cubili suo; astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit.

6. Domine, in cælo misericordia tua, et veritas tua usque ad nubes.

4. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et tromperie; il n'a point voulu s'instruire pour faire le bien.

5. Il a médité l'iniquité étant dans son lit, il s'est arrêté dans toutes les voies qui n'étaient pas bonnes, et il n'a point eu de haine pour la malice.

6. Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel, et votre vérité s'élève jusqu'aux nues.

4. Verba oris ejus sunt iniquitas et dolus: desit intelligere ut bene ageret.

5. Iniquitatem cogitat in cubili suo, stat secus viam non bonam, malum non abicit.

6. Domine, usque ad cælos misericordia tua: veritas tua usque ad nubes.

COMMENTAIRE

ture, tels que Socrate, Caton, Marc-Aurèle, Épicète et quelques autres, ne furent pas sans quelque crainte de la divinité; encore, si l'on appréciait au juste leur vertu, on y trouverait bien des taches, bien des défauts de sincérité et de vérité; ce principe est donc sans exception. La vérité n'habite point dans une âme qui n'a point la crainte de Dieu.

ÿ. 4. NOLUIT INTELLIGERE, UT BENE AGERET. Il a renoncé à toutes ses lumières, lorsqu'il s'est agi de faire le bien. Éclairé et ardent dans tout le reste, il est aveugle et indifférent sur ses devoirs. Autrement: Il a fermé les yeux sur les misères de son prochain, et il n'a pas voulu lui faire le bien qu'il aurait pu. Il n'a pas voulu prendre connaissance des maux d'autrui, ni le secourir dans ses besoins. C'est le sens d'*intelligere et bene facere*, en cet endroit. Voyez psaume xl, 2: *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*.

Le prophète touche ici une raison que tous les hommes peuvent s'appliquer; quand ils font le mal, c'est qu'ils ont commencé par éteindre les lumières de leur raison. C'est bien du cœur que naît le péché, mais le cœur ne s'y détermine que parce que l'esprit cesse de l'éclairer. Combien de faux principes on se fait dans le monde, et quelquefois même dans les positions les plus saintes? On érige en maximes imprescriptibles les préjugés les plus déraisonnables. En voici un, par exemple, qui règne avec empire dans le monde; c'est que l'homme n'a que sa vie sur la terre et c'est le seul bien auquel il doit sacrifier tout; de là l'abandon total du salut et l'oubli de la vie future. Les impies déclarés la nient absolument et ceux qui font profession de la croie, vivent comme s'ils ne la croyaient pas. En voici deux autres qui sont très communes parmi les personnes de piété: le premier est qu'il suffit de pratiquer certaines bonnes œuvres, de réciter un nombre de prières, de s'abstenir de grands excès. Du reste, nulle attention à se recueillir, nul soin de réprimer sa langue, nuls combats contre l'amour-propre. Le second préjugé est, qu'on peut concilier la piété avec les

usages du monde, avec les divertissements du monde, avec les façons de penser du monde. Or, rien n'est plus faux que ce principe, et il faudrait renoncer à l'Évangile si l'on pouvait supposer qu'il fût vrai, dans le sens où l'entendent les mondains.

ÿ. 5. INIQUITATEM MEDITATUS EST IN CUBILI SUO. Quand un homme est entièrement livré à l'iniquité, il ne pense qu'au mal, même dans le temps consacré au repos. Le silence de la nuit est destiné à former des projets iniques, à chercher des moyens pour satisfaire une passion honteuse; on se lève encore plus coupable qu'on ne s'était couché; et le jour n'est employé qu'à mettre en pratique ce qui a été imaginé durant les ténèbres. Les saints regardent le temps du sommeil comme perdu pour le salut, et les méchants le regardent comme très utile pour les projets que forment leurs passions.

ASTITIT OMNI VIÆ NON BONÆ. L'hébreu ne lit pas *omni*. Il a suivi de mauvaises routes. Saint Augustin entend par les termes du texte, une malice persévérante: *Quid est, astitit? Perseveranter peccavit*. Voyez aussi saint Ambroise sur cet endroit.

ÿ. 6. USQUE AD NUBES. Que votre miséricorde et votre vérité sont grandes, ô mon Dieu! Votre miséricorde est élevée jusqu'aux cieux et votre vérité jusqu'aux nues. Voyez la même expression au psaume lvi, 11. *Quoniam magnificata est usque ad cælos misericordia tua et usque ad nubes veritas tua*; et psaume cvii, 5. *Magna est super cælos misericordia tua et usque ad nubes veritas tua*. Voyez aussi le psaume lxxxviii, 3. *In æternum misericordia ætificabilis in cælis, præparabilis veritas tua in eis*. Vous nous avez prévenu par votre miséricorde et vous exécuterez infailliblement par votre vérité, tout ce que vous nous avez promis. Nous ne craignons pas que nos crimes et nos malices épuisent votre miséricorde; elle est infinie et immense, et malgré tous les maux qui sont tombés sur nous, depuis la prise de Jérusalem et la ruine de notre pays jusqu'aujourd'hui, nous ne laisserons pas d'espérer en votre vérité; elle est aussi élevée que les nues. Quelques pères (1) ont cru que, par ce passage, le prophète voulait

(1) *Clement. Alexand. Strom. lib. v. Vide et Bernard.*

7. *Justitia tua sicut montes Dei; judicia tua abyssus multa. Homines et jumenta salvabis, Domine,*

8. *Quemadmodum multiplicasti misericordiam tuam, Deus. Filii autem hominum in tegmine alarum tuarum sperabunt.*

9. *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos;*

7. *Votre justice est comme les montagnes les plus élevées; vos jugements sont un abîme profond; vous conservez en vie, Seigneur, les hommes et les bêtes,*

8. *Selon l'abondance de votre infinie miséricorde, ô Dieu. Mais les enfants des hommes espéreront, étant à couvert sous l'ombre de vos ailes.*

9. *Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices.*

7. *Justitia tua sicut montes Dei: judicia tua, vorago multa: hominem et animal servas, Domine.*

8. *Quam pretiosa est misericordia tua, Deus: et filii hominum in umbra alarum tuarum sperant.*

9. *Inebriabuntur pinguedine domus tuæ, et torrente deliciarum tuarum potum dabis eis.*

COMMENTAIRE

montrer que, jusqu'à la venue de Jésus-Christ, la miséricorde et la vérité de Dieu étaient demeurées comme cachées dans le ciel et dans les nues. Elles n'en sont descendues qu'avec lui. Alors fut vérifiée cette parole du psaume (1): *Misericordia et veritas obviaverunt sibi*. La miséricorde et la vérité se sont rencontrées sur la terre.

ÿ. 7. *JUSTITIA TUA SICUT MONTES DEI*. Tout le monde sait que les Hébreux ajoutent l'épithète de divin aux choses les plus grandes, les plus excellentes, les plus belles. Ninive est nommée *une ville d'une grandeur divine* (2). Une grande frayeur est appelée *une terreur de Dieu* (3); une obscurité profonde, *des ténèbres de Dieu* (4); une flamme très vive, *un feu de Dieu* (5); de très hauts cèdres, *des cèdres de Dieu, etc.*, (6); Aquila (7): *Votre justice est comme les montagnes du Dieu fort*. Chez les profanes, les épithètes de divin et de sacré, marquent aussi une perfection et une grandeur extraordinaires. *Un poisson sacré*, dans Homère (8), pour un gros poisson; *sacra fames*, dans Virgile, une très grande faim: *os sacrum*, un gros os; *divina condimenta*, d'excellents assaisonnements, dans Plaute (9). Le psalmiste, après avoir relevé la grandeur de la miséricorde et de la vérité du Seigneur, loue sa justice et ses jugements. Sa miséricorde et sa vérité sont aussi élevées que le ciel. La justice est aussi ferme, aussi solide, aussi inébranlable que les plus grandes montagnes. Ses jugements, sa providence, sa conduite sont aussi profonds, et aussi impénétrables que les abîmes de la mer. Voyez *Rom. xi, 23*. Ces comparaisons sont grandes et nobles, et peignent bien ce que le prophète sentait.

HOMINES, ET JUMENTA SALVABIS. Votre providence et votre miséricorde infinie s'étendent sur

les hommes et sur les bêtes (10). Vous les avez créés, et vous les conservez également; mais avec cette différence, que tout ce que vous faites pour les bêtes, se borne au temps présent; mais pour les hommes, vous les élevez à un bonheur éternel. Verset 9: *Ils seront enivrés de l'abondance qui est dans votre maison, et vous les ferez boire dans le torrent de vos délices*. Si Dieu conserve les animaux, ce n'est que pour le service de l'homme; mais s'il conserve l'homme, c'est pour l'élever à une fin plus sublime et plus parfaite. Quelques auteurs (11) entendent par *homines*, les personnes spirituelles et intelligentes; et par *jumenta*, les hommes grossiers, charnels, matériels. D'autres (12), par *les hommes*, entendent les Juifs; et par *les bêtes*, les gentils. Dieu veut le salut et la conversion des uns et des autres.

ÿ. 9. *INEBRIABUNTUR AB UBERTATE DOMUS TUÆ*. Voilà ce que vous préparez aux hommes, et ce qui les distingue des bêtes; vous les prenez sous votre protection, et vous les comblez de joie intérieurement, de plaisirs chastes et innocents en ce monde, et de délices éternelles dans l'autre vie. Autrement: *Votre miséricorde est infinie, mon Dieu; elle s'étend sur tous les animaux et sur tous les hommes. Serions-nous les seuls qui n'en éprouverions pas les effets dans la dure captivité où nos péchés nous ont réduits? Non, Seigneur, nous avons l'honneur d'être à vous; nous demeurons à couvert sous l'ombre de vos ailes; nous espérons un jour retourner dans votre chère patrie, et goûter à longs traits, dans votre temple, le doux plaisir de vous louer et de vous posséder. Mais ce goût et ce plaisir ne sont que l'ombre de ceux que les vrais fidèles espèrent goûter dans l'éternité, après la fin de cette longue et pénible*

(1) *Psal. LXXXVI. 11.*

(2) *Jonas, III. 3.*

(3) *1. Rég. XIV. 15.*

(4) *Jerem. II. 31.*

(5) *Cant. VIII. 6.*

(6) *Psal. LXXIX. 11.*

(7) *Aquil. Δακτυλοῦται, σὺς ὁ, ὄρνις, ἰσχυροῦς.*

(8) *Iliad. XVI.*

(9) *Plaut. Pseudol.*

(10) *Ambros. August. Theodoret. Muis. Genebr. Bossuet. Ferrand. du Pin. Vide Genes. VIII. 29; IX. 10. 11. - Psal. CIII. 14.*

(11) *Hieronym. hic. et in Jerem. XXXII. ad finem. Vide et August. Euseb. Piscat.*

(12) *Arnob. contra gentes. Vide 1. Timot. IV. 10. Athanas. hic.*

10. Quoniam apud te est fons vitæ,
et in lumine tuo videbimus lumen.

10. Parce que la source de la vie
est en vous, et dans votre lumière
nous verrons la lumière.

10. Quoniam apud te est vena vitæ,
et in lumine tuo videbimus lumen.

COMMENTAIRE

captivité. On entend aussi, par cette maison, l'Église de Jésus-Christ, selon saint Ambroise.

Y. 10. QUONIAM APUD TE EST FONTS VITÆ; ET IN LUMINE TUO VIDEBIMUS LUMEN. Vous nous tirerez, s'il vous plaît, Seigneur, de cet exil, de cet état de mort, où nous sommes comme dans les ténèbres et dans le tombeau; et nous trouverons en vous, dans votre maison, en votre présence, la vie et la lumière (1). Mais cette vie et cette lumière ne sont qu'un gage et un avant-goût d'une autre vie infiniment plus heureuse, et d'une lumière infiniment plus pure, dont nous ne pouvons jouir durant l'exil de cette vie passagère. Nous n'en jouirons que dans l'éternité et dans le ciel. On sait que, dans le style de l'Écriture, la lumière et la vie se prennent très souvent pour le bonheur de la vie, la santé, la liberté, la prospérité. Les pères (2) ont trouvé dans ce passage toute la sainte Trinité. Le Père, auquel le prophète adresse sa parole; le Fils, désigné sous le nom de *source de vie* (3); le Saint-Esprit, marqué sous le nom de lumière émanée de la lumière: *In lumine tuo videbimus lumen*. Ou bien (4): Dans le Fils, qui est la lumière du Père, nous voyons le Saint-Esprit, qui est aussi une lumière vivifiante. Origène (5): Nous vous verrons père des lumières, dans votre Fils, qui est votre Verbe et votre sagesse. Ces deux versets 9 et 10 sont admirables et méritent qu'on s'y arrête spécialement.

Les saints, dès cette vie, sont quelquefois enivrés des délices du ciel; dès cette vie ils sont éclairés de lumières supérieures, qui ne peuvent venir que de Dieu. Mais ceci n'est qu'un avant-goût de la béatitude céleste; ce n'est qu'un léger écoulement de ce *torrent de volupté* dont Dieu abreuve ses saints; ce n'est qu'un rayon de la splendeur éternelle qui rejaillit sur eux dans le ciel.

Selon le prophète, le principe de ce bonheur, est que *Dieu possède la source de la vie*. Ce que nous aimons le plus, c'est la vie; cet amour nous a été donné de Dieu, pour nous avertir que nous sommes destinés à vivre toujours, et que le tombeau n'est pas le terme de notre durée. Or quand, après le peu de séjour que nous faisons ici-bas, nous sommes transportés dans la source de la vie,

dans l'océan de l'être, si nous osons nous exprimer ainsi, nous devons éprouver un contentement, une joie qui surpasse tout ce que nous pouvons imaginer. Il est évident que la source de la vie doit être une source inépuisable, une source permanente et toujours également féconde; si elle s'altérait, Dieu lui-même perdrait de son être, car son être est la vie; le fondement de toutes ses perfections et de toutes ses béatitudes, est la vie; s'il arrive donc que l'homme, à la fin de sa carrière en ce monde, soit transporté dans cette source de la vie, il doit contracter la bienheureuse immortalité, et sa vie doit être indestructible et infinie en durée; c'est la base de son bonheur, et, sans cela, il ne serait point inondé d'un torrent de délices; la crainte de perdre cet avantage, lui ferait perdre le goût de tous les biens dont il jouirait, au lieu que, plongé dans le centre de la vie, il jouit tout à la fois et de la vie et de la certitude d'en jouir toujours; de là cette ivresse délicate, ces transports inexprimables de joie. L'homme alors voit la lumière dans la lumière même de Dieu; par lui-même, il ne serait pas capable de fixer les yeux sur cette splendeur éternelle du souverain être; mais il est fortifié de la lumière divine, et il jouit de cette clarté ineffable qui n'est sujette à aucune obscurité, à aucune éclipse. C'est aussi dans cette lumière qu'il voit les perfections des autres créatures, qu'il juge de leur état, qu'il connaît les divers rapports des desseins de Dieu sur les hommes; le tout selon le degré des mérites qu'il a pu acquérir en ce monde, et selon l'ordre de providence que Dieu garde dans la récompense de ses saints. Nous sommes trop charnels, ô mon Dieu! pour pénétrer plus avant dans ces mystères de grâce et de gloire. Nous croyons que votre prophète en a eu une connaissance très sublime, quoique inférieure encore à ce qu'ils sont en eux-mêmes. Il s'est servi des termes les plus forts pour rendre sa pensée; c'est une ivresse, un torrent de délices, c'est la lumière de Dieu même. Pénétrez-nous, Seigneur, de cette pensée, que *vous êtes la source de la vie*, et que nous nous attachions invariablement à cette vie, dans laquelle seule nous pouvons trouver notre bonheur.

(1) *Isai*, l. 10. Quis ex vobis timens Deum? Qui ambulavit in tenebris, et non est lumen ei? Speret in nomine Domini: Ecce vos omnes accendentes ignem, accincti flammis, ambulate in lumine ignis vestri, etc.

(2) *Hieronym. Theodoret. Ambrosius.*

(3) *Euseb. Athanas. August.*

(4) *Ita Hieronym.*

(5) *Origen. de Princip. lib. 1. c. 1.*

11. Prætede misericordiam tuam scientibus te, et justitiam tuam his qui recto sunt corde.

12. Non veniat mihi pes superbiæ, et manus peccatoris non moveat me.

13. Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem; expulsi sunt, nec potuerunt stare.

11. Étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent; et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied du superbe ne vienne point jusqu'à moi, et que la main du pécheur ne m'ébranle point.

13. C'est là que sont tombés ceux qui commettent l'iniquité; ils ont été rejetés, et ils n'ont pu se soutenir.

11. Protrahe misericordiam tuam ad cognoscentes te, et justitiam tuam ad rectos corde.

12. Ne veniat mihi pes superbiæ, et manus impiorum ne migrare faciat me.

13. Illuc ceciderunt operarii iniquitatis. impulsus sunt, nec potuerunt surgere.

COMMENTAIRE

Ÿ. 11. PRÆTEDE MISERICORDIAM TUAM SCIENTIBUS TE, ET JUSTITIAM. On croit (1) que la miséricorde et la justice en cet endroit signifient la même chose : Seigneur, faites ressentir les effets de votre miséricorde à votre peuple captif; rendez-lui justice, vengez-le de tant de mauvais traitements, et de tant de peines que les Babyloniens lui ont fait souffrir. Ne bornez point votre faveur à un petit nombre de personnes; étendez-la à tout votre peuple, et faites-lui en sentir longtemps les effets : *Protrahe misericordiam tuam* : Procurez-leur un heureux retour dans leur pays.

Connaitre Dieu et avoir le cœur droit, c'est toute la science du salut. Cette science est un effet de la grâce; mais cette grâce exige aussi nos efforts; on peut connaitre Dieu, et n'avoir pas le cœur droit; mais il n'est guère possible d'avoir le cœur droit sans connaitre Dieu. La connaissance de Dieu purement spéculative, fait les philosophes et les théologiens : en y joignant la droiture du cœur, cette connaissance de Dieu fera de vrais chrétiens. Ceux qui ont le cœur droit, en savent toujours plus que les doctes spéculatifs. Dieu se communique très peu à ceux-ci, il prend plaisir à instruire ceux-là. La vraie connaissance de Dieu, fait qu'on méprise et qu'on hait le monde; la droiture du cœur fait qu'on tend sérieusement et constamment à l'amour de Dieu.

Ÿ. 12. NON VENIAT MIHI PES SUPERBIÆ, ET MANUS PECCATORIS NON MOVEAT ME. Ne permettez point, Seigneur, que je sois plus longtemps foulé au pied du superbe, de ces maîtres insupportables; et que la main des Babyloniens ne m'ébranle plus. Ou plutôt : Procurez-moi, mon Dieu, une liberté et un bonheur constant, en sorte que le pied du superbe, de l'ennemi, du puissant, ne vienne plus me troubler dans mon pays, et que sa main ne vienne plus m'ébranler et m'en arracher. Suivant saint Augustin et saint Ambroise, dans le sens moral, la main du pécheur, sont ses mauvais exemples et ses mauvais conseils : Que cela ne me frappe jamais, et ne fasse pas sur moi la moindre impression.

Le démon est proprement l'esprit d'orgueil et le père de toute impiété. Nous devons demander qu'il n'ait aucun empire sur nous, qu'il ne nous attaque ni par l'orgueil, ni par l'impie; ce *pied de l'orgueil* est fort énergique. Le démon, selon l'expression de Dieu même dans la Genèse, tend des embûches à notre *lalon*; il se glisse à travers les fleurs, pour nous porter le coup mortel qu'il médite. L'orgueil a souvent de très petits principes dans l'homme; une bagatelle nous enfle, comme si c'était une œuvre de la plus grande importance; l'orgueil se trouve dans les professions les plus obscures : on se dédommage par là, de leur obscurité même. La *main* des pécheurs ou des impies, nous ébranle par toutes sortes de moyens, par ses écrits, par ses complots, par ses persécutions. On cède par respect humain, par crainte, par imprudence, par complaisance; l'impie a toute sorte de traits dans sa main, et elle est capable de renverser les plus forts, s'ils ne recourent à l'auteur de toute vérité et de toute force.

Ÿ. 13. IBI CECIDERUNT QUI OPERANTUR INIQUITATEM. *C'est là*, c'est par l'orgueil que sont tombés tous les pécheurs, dit saint Augustin. *C'est là*, dans le ciel, que les mauvais anges sont tombés, par leur orgueil, dit saint Jérôme. *C'est là*, dans le paradis terrestre, que nos premiers pères sont tombés, par orgueil. *C'est là*, dans l'enfer, que les méchants seront précipités, suivant Eusèbe, saint Ambroise, Gédébrard, Flaminius, et d'autres : Enfin, *c'est là*, dans la persécution injuste que les méchants font aux gens de bien, qu'ils ont été détruits. Ils sont tombés dans le malheur, où ils voulaient faire tomber les autres. Il vaut mieux traduire par le futur (2) : *C'est là, que périront tous les pécheurs*. C'est dans Babylone que nos ennemis, que ces maîtres cruels, qui nous ont opprimés pendant si longtemps; c'est là qu'ils éprouveront les terribles effets de votre vengeance. Cette prophétie s'accomplit peu de temps après, par le renversement de la monarchie des Chaldéens, et par l'établissement de l'empire des Perses par Cyrus.

(1) *Bellarmin. Muis, Geier. Mar. etc. Sym.* Ἐ'λημισόνην σοῦ τοῦ ἀπλοῦς τὴν καρδίαν.

(2) Ἰνα ἴγρη ἴγρη = ψ *Sym.* Ὁ ποῦ πῖπτουσιν οἱ ἐργαζόμενοι τὴν ἀδικίαν.

PSAUME XXXVI

Instruction morale pour ceux qui sont dans l'adversité. Ne pas envier le bonheur du méchant, parce qu'il n'est qu'apparent, et de peu de durée. Mettre en Dieu son espérance et pratiquer la vertu; c'est un moyen pour être heureux en cette vie et en l'autre.

Psalmus ipsi David.

Psaume pour David.

PSALMUS XXXVII. — 1. Davidi.

ARGUMENT

L'hébreu lit simplement : *A David* (1). Ce psaume est acrostiche ou alphabétique; en sorte toutefois que chaque verset ne commence pas par une lettre, suivant l'ordre alphabétique et grammatical; mais seulement le premier de deux versets; et les deux versets contiennent ordinairement une sentence morale expliquée et éclaircie. Au verset 28, la lettre 'ain, qui devrait commencer le verset, ne se trouve plus dans l'hébreu; mais elle y était du temps des Septante, comme il paraît par leur texte.

Quelques auteurs (2) rapportent ce psaume au temps de la guerre d'Absalom, fondés sur ce que ce prince dit au verset 15 : *Qu'il a été jeune, et qu'il est déjà vieux*. Parce que David était déjà âgé, lorsqu'Absalom se révolta contre lui. Les rabbins croient que ce psaume contient une prophétie de la mort fatale de Saül. Mais la plupart des pères (3) et des commentateurs le prennent comme une instruction morale, qui renferme presque tous les devoirs de l'homme. Il y affermit les bons dans la patience et dans la vertu; il montre aux méchants les malheurs dont ils sont menacés. Il encourage les justes contre la crainte de la persécution et de la pauvreté, et fait voir que la prospérité des grands et des riches n'est nullement digne d'envie. Nous le prenons comme un cantique de consolation pour les captifs de Babylone. L'auteur les exhorte à la patience dans leurs maux; il prédit leur retour, et il répète jusqu'à dix fois, qu'ils posséderont leur pays. Il annonce la ruine et les malheurs des Babyloniens, et les menace jusqu'à dix ou douze fois des dernières calamités. Enfin il précautionne son peuple contre le scandale qu'il pouvait prendre, en considérant le bonheur des impies, pendant que le peuple du Seigneur était dans l'oppression, dans la pauvreté et dans la captivité.

1. Noli æmulari in malignantibus, neque zelaveris facientes iniquitatem;

2. Quoniam tanquam fœnum velociter arescent, et quemadmodum olera herbarum cito decident.

1. Gardez-vous de porter envie aux méchants; n'ayez point de jalousie contre ceux qui commettent l'iniquité;

2. Parce qu'ils se sècheront aussi promptement que le foin, et ils se faneront aussi vite que les herbes et les légumes.

Ne commoveare propter malignos, ne zelaveris in facientes iniquitatem:

2. Quoniam tanquam herba velociter succidentur, et sicut olus germinis decident.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. NOLI ÆMULARI IN MALIGNANTIBUS (4). N'ayez point de jalousie contre eux, comme si leur condition était meilleure que la vôtre. N'estimez point ce qui paraît brillant et agréable dans leur vie. Cet éclat est trompeur, et ce bonheur n'a rien de solide. Plusieurs (5) expliquent *æmulari*, par *imilari*. Gardez-vous de les imiter et de

suivre leurs traces. Symmaque, la VII^e et la VIII^e colonne dans les Hexaples (6) : *Ne contestez pas avec les méchants*. Aquila (7) : *Ne combattez point contre eux*. Théodotion (8) : *Ne les irritez point*.

ŷ. 2. QUONIAM TANQUAM FŒNUM VELOCITER ARESCENT. Origène rapporte ceci à ceux qui se laissent aller à la jalousie contre les méchants;

(1) 1177. *Edit. Roman.* Τῷ Δαυΐδ. *Edit. Complut.* Ὑάλμο; τῷ Δαυΐδ.

(2) *Ferrand. et alii quidam.*

(3) *Origen. Ambros. August. Theodoret. Hieronym. Beda. ita et Recentiores. Genebr. Flamin. Vatab.*

(4) *Ambros.* Noli æmulari inter malignantēs, neque

æmulatus fueris operantes iniquitatem.

(5) *Hieron. Beda. Euseb. Euthym. Chald. Genebr. Vatab. Flamin.*

(6) *Symmach. v. et vi. Edit.* Μη φιλονείκε κακοῦργοις.

(7) *Aquil.* Μη διαμάχοιου.

(8) *Theodot.* Μη παρερθεῖς σου.

3. Spera in Domino, et fac bonitatem; et inhabita terram, et pasceris in divitiis ejus.

4. Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui.

3. Mettez votre espérance dans le Seigneur, et faites le bien; et vous habiterez la terre, et vous serez nourris de ses richesses.

4. Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur demande.

3. Spera in Domino, et fac bonum: inhabita terram, et pasce veritatem.

4. Et delecta te in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui.

COMMENTAIRE

mais le commun des commentateurs le rapporte aux méchants eux-mêmes. Leur élévation, leur prospérité n'a pas plus de solidité et de durée, que l'herbe de la campagne, que l'on fauche et qui se fane dans un moment. L'Écriture aime à employer cette comparaison (1) qui, en effet, exprime admirablement la vanité, la faiblesse, et la courte durée des biens et des grandeurs du monde. *Toute chair n'est que comme l'herbe*, dit Isaïe (2), *et toute sa gloire est semblable à la fleur du jonc. Le riche passe comme la fleur de l'herbe*, dit l'apôtre saint Jacques (3). Le soleil s'est levé, et par son ardeur a desséché l'herbe; sa fleur est tombée, et sa beauté a péri.

C'est une tentation pour les hommes de bien, de voir la prospérité des méchants en ce monde. Le prophète nous avertit de ne pas juger de leur état par le faste et par les plaisirs qui les environnent; mais de considérer la fin qui leur est destinée. Quelquefois Dieu les renverse par des coups subits, ils périssent en un moment, et toute leur gloire s'éclipsé, comme l'éclat de la fleur se fane presque aussitôt après sa naissance; quelquefois il les laisse jouir de leur prétendue félicité; mais il les attend au moment de la mort, et c'est alors qu'ils périssent comme l'herbe des champs, et qu'ils sont moissonnés comme la plus vile plante. Toujours la vie future est la solution de toutes les difficultés que fait naître l'état présent du monde, et, sans ce dogme essentiel, on ne peut rendre raison de rien.

ÿ. 3. SPERA IN DOMINO, ET FAC BONITATEM; ET INHABITA TERRAM. Cette prière s'habite la terre, est très souvent répétée dans ce psaume. C'est ce qui nous a déterminé à dire que ces promesses regardaient le peuple captif à Babylone, qui soupirait avec ardeur de retourner à son pays; dans cette terre où coulaient les ruisseaux de lait et de miel; dans ce pays de bénédiction. C'est tout ce qu'on pouvait alors lui promettre de plus consolant et de plus agréable. Les pères entendent par cette terre, ou notre âme (4), ou la

sainte Église (5), ou le ciel, qui est la terre des vivants (6), ou les saintes Écritures, selon saint Athanase.

ÿ. 4. DELECTARE IN DOMINO, ET DABIT TIBI PETITIONES CORDIS TUI. L'impératif est mis ici pour le futur, de même qu'au verset précédent dont celui-ci est une suite, comme il paraît par l'arrangement des lettres de l'alphabet. Espérez dans le Seigneur et faites le bien, et vous demeurerez agréablement et pour toujours dans votre pays. *Le Seigneur vous y comblera de biens et de plaisirs, et vous accordera tout ce que votre cœur désire.* Voilà le vrai sens des versets 3 et 4. *Delectare in Domino.* Jouissez des plaisirs innocents que Dieu vous donne et qu'il vous permet. Demeurez tranquillement dans votre pays; reposez-vous sous votre figuier et sous votre vigne; goûtez-y les plaisirs et les douceurs de la paix; mais que ce soit dans le Seigneur, dans son culte, dans sa crainte, dans son amour. *Il vous accordera les demandes de votre cœur*, pourvu que ces demandes soient justes et bien réglées; que ce soit le cœur, l'esprit, la raison éclairée qui demandent, et non pas la chair, la cupidité, la passion (7).

Ces deux versets 3 et 4 contiennent toute la science de la vie spirituelle. On y entre par la confiance en Dieu, on s'y adonne aux bonnes œuvres, on établit sa demeure dans la céleste patrie, on se nourrit de ses délices; dans l'oraison, on met toute sa joie et tout le contentement de son âme à converser avec Dieu, à se conformer à sa sainte volonté, et l'on en obtient des grâces sans nombre.

C'est dans cette voie qu'on est *nourri en vérité*, non en idée, en spéculation, en frivoles désirs, en vains amusements, comme les partisans du monde dans la route d'iniquité où ils s'engagent. Mais pour bien sentir la solidité de cette réflexion, il faut de l'expérience; aussi le prophète ne parle point ici d'enseignement, de considération, de science, d'étude, mais de choses toutes de pratique. *Confiez-vous en Dieu, faites le bien, devenez*

(1) *Psalm. LXXXIX. 6. Mane sicut herba transeat, mane floreat et transeat, vespere decidat, induret et arescat. Psalm. XCI. 8. Cum exorti fuerint peccatores sicut fœnum. Psalm. CI. 5. Percussus sum ut fœnum. CII. 15. Homo, sicut fœnum dies ejus. Psalm. CXXXVIII. 6. Fiant sicut fœnum tectorum, etc. Eccli. XIV. 18. Isaï. XXXVII. 27. et c.*

(2) *Isai. XL. 6. 7. 8.*

(3) *Jacob. I. 10.*

(4) *Origen. et Ambros.*

(5) *Augustin.*

(6) *Hieronym. pluribus in locis. Euseb. alii passim,*

(7) *August. et Ambros. hic.*

5. Revela Domino viam tuam, et spera in eo, et ipse faciet.

6. Et educet quasi lumen justitiam tuam, et judicium tuum tanquam meridiem.

7. Subditus esto Domino, et ora eum. Noli æmulari in eo qui prosperatur in via sua, in homine faciente injustitias.

5. Découvrez au Seigneur votre voie, et espérez en lui ; il agira lui-même.

6. Il fera éclater votre justice comme une lumière, et l'équité de votre cause comme le soleil dans son midi.

7. Soyez soumis au Seigneur, et priez-le. Ne portez point envie à celui qui est heureux dans sa voie ; à l'homme qui fait des injustices.

5. Volve super Dominum viam tuam, et spera in eo, et ipse faciet :

6. Et educet sicut lumen justitiam tuam : et judicia tua sicut meridiem.

7. Tace Domino, et spera in eo : ne commoveare propter eum qui prosperatur in via sua, propter virum facientem abominationes.

COMMENTAIRE

habitants de la terre, possédez-en les richesses, mettez tout votre plaisir dans le service de Dieu.

ἦ. 5. REVELA DOMINO (1) VIAM TUAM, ET SPERA IN EO ; ET IPSE FACIET. Il exécutera tout ce que je viens de vous promettre en son nom ; ou il fera ce qui est porté au verset suivant (2) : *Il fera éclater votre justice comme la lumière, et votre équité comme le soleil en plein midi.* Ou tout simplement : Découvrez humblement votre voie au Seigneur ; offrez-lui vos actions (3) ; remettez-lui vos intérêts avec une parfaite confiance, et ne vous inquiétez point de tout le reste. Il aura soin de tout, il fera tout : *El ipse faciet.* Il vous défendra, il vous conduira, il vous comblera de biens. L'hébreu : *Roulez votre voie sur le Seigneur, et espérez en lui ; et il agira.* Reposez-vous sur lui de votre conduite ; mettez votre confiance en lui seul, et il aura soin de vos affaires. Cette expression : *Roulez vos soins, votre voie, vos œuvres* sur le Seigneur, signifie proprement : Remettez-lui tout le soin de ce qui vous regarde. Voyez le psaume LIV, 23. *Jacla* ; Hébr. *volve super Dominum curam tuam, et ipse te nutriet.* Et Prov. XVI, 3. *Revela Domino* ; Hébr. *volve super Dominum opera tua, et dirigentur cogitationes tuæ.*

ἦ. 6. ET EDUCET QUASI LUMEN JUSTITIAM TUAM, ET JUDICIUM TUUM TANQUAM MERIDIEM. Vous gagnerez votre cause contre ceux qui vous attaquent ; Dieu prononcera sa sentence en votre faveur ; il fera paraître votre innocence et votre justice aux yeux de tout le monde (4), comme les objets que l'on découvre en plein midi et dans le plus grand jour. C'est au jugement dernier, que la justice et l'innocence des bons paraîtront dans tout leur éclat, disent saint Augustin et saint Athanase.

ἦ. 7. SUBDITUS ESTO DOMINO, ET ORA EUM. Voici un nouveau précepte de morale ; la soumission aux ordres de Dieu, et la prière. L'hébreu peut se traduire : *Demeurez dans le silence au Seigneur, et attendez-le.* Ou plutôt : Attendez

dans le silence, dans la paix, dans la patience le secours du Seigneur. *Il est bon d'attendre dans le silence la salut du Seigneur,* dit Jérémie (5) : *Si vous retournez au Seigneur, et si vous demeurez en paix, vous serez sauvés,* dit Isaïe (6) ; *car votre force dépend de la paix et du silence.* Laissons aux dieux le soin de nos intérêts, disait un païen (7) ; car ils savent mieux ce qui nous convient, que nous-mêmes. L'homme leur est plus précieux et est plus à eux qu'il n'est à soi-même.

Permites ipsis expendere numinibus, quid
Conveniat nobis, rebusque sit utile nostris,
Nam pro jucundis aptissima quæque dabunt Di.
Carior est illis homo, quam sibi.

Symmaque (8) traduit d'une manière assez can- forme à la Vulgate, et aux Septante : *Demeurez dans le silence devant Dieu, et adressez-lui vos prières.* Le syriaque : *Adressez vos demandes à Dieu, et priez en sa présence.*

Le prophète a bien reconnu le cœur de l'homme, quand il a dit : *Soumellez-vous au Seigneur, ou laissez-vous en présence du Seigneur, acquiescez à ses volontés.* C'est là le grand principe du bonheur et de la paix, et c'est ce que l'homme ne connaît qu'en spéculation. Il est à l'égard de Dieu comme à l'égard de ses pareils, indocile et murmureur ; il prétend se gouverner seul, et ne dépendre que de lui-même. Vaines prétentions ; en ne voulant pas se soumettre à Dieu, il obéit à ses caprices, c'est-à-dire aux plus mauvais de tous les maîtres.

La politique enseigne à se taire, mais non à étouffer les murmures intérieurs ; la religion commande au cœur, et retranche toutes les révoltes de l'esprit ; *soumettons-nous* pleinement, et de bonne volonté à Dieu, recourons à lui par la prière, attendons son secours, ne nous laissons point d'être sous sa main, parce que c'est le moyen de n'être jamais troublé, de faire même tout ce que nous voudrions. Celui qui ne veut que ce que Dieu veut, est parfaitement libre ; il imite, dès

(1) August. Ambros. Origen. Revela ad Dominum.

(2) Hieronym. August. Bellarmin.

(3) Theodoret.

(4) Origenes in hunc Psal.

(5) Thren. III. 26. — (6) Isai. XXX. 15.

(7) Juvenal. Satyr. 13.

(8) Symm. Π'συλάτε τῷ Κυρίῳ, καὶ ἐκτεθεὶς αὐτῶν. A quib. Σίγησον τῷ Κυρίῳ.

8. Desine ab ira, et derelinque furorem; noli æmulari ut maligneris.

9. Quoniam qui malignantur exterminabuntur; sustinentes autem Dominum, ipsi hereditabunt terram.

10. Et adhuc pusillum, et non erit peccator; et quæres locum ejus, et non invenies.

11. Mansueti autem hereditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis.

12. Observabit peccator justum, et stridebit super eum dentibus suis.

13. Dominus autem iridebit eum, quoniam prospicit quod veniet dies ejus.

8. Quittez tous ces mouvements de colère et de fureur; ne vous laissez point aller à une émulation qui vous porte à imiter les méchants;

9. Car ceux qui agissent avec malice seront exterminés; mais la terre sera donnée en héritage à ceux qui attendent le Seigneur avec patience.

10. Encore un peu de temps, et le pécheur ne sera plus; et vous chercherez sa place, et vous ne la trouverez pas.

11. Mais la terre tombera en héritage à ceux qui sont doux; et ils se verront comblés de joie dans l'abondance de la paix.

12. Le pécheur observera le juste; et il grinçera des dents contre lui.

13. Mais le Seigneur se moquera de lui, parce qu'il voit que son jour viendra.

8. Desine ab ira, et missum fac furorem: ne movearis, verumtamen ad malefaciendum.

9. Quoniam maligni excidentur: at expectantes Dominum ipsi hæreditate accipient terram.

10. Et adhuc paululum, et non erit impius: et contempleris locum ejus, et non erit.

11. At humiles hæreditate capient terram, et oblectabuntur multitudine pacis.

12. Cogitat impius contra justum, et frendet adversus eum dentibus suis.

13. Sed Dominus ridebit eum: quia videt quod venit dies ejus.

COMMENTAIRE

cette vie, l'état des saints qui, dans le ciel, font toujours leur propre volonté, laquelle n'est autre que celle de Dieu. Le prophète ne se lasse point de nous tranquilliser sur les procédés des méchants, parce que c'est la tentation qui nous agite le plus dans cette vie, et qui nous conduit le plus souvent aux murmures.

ÿ. 8. NOLI ÆMULARI UT MALIGNERIS. Ne vous laissez point aller à l'indignation, jusqu'à mal faire, jusqu'à imiter les méchants qui font le mal, qui exercent toute sorte d'injustices envers les justes; ou jusqu'à murmurer contre la Providence.

Souvenez-vous, dit saint Augustin, que si vous souffrez, vous souffrez dans la voie de Dieu: *Laboras sed in via Dei*.

ÿ. 9. IPSI HEREDITABUNT TERRAM. Le ciel sera le partage des justes; eux seuls l'obtiendront comme un héritage de leur Père tout-puissant.

ÿ. 10. ADHUC PUSILLUM, ET NON ERIT PECCATOR; ET QUÆRES LOCUM EJUS. N'ayez point de jalousie contre le pécheur; son état n'est pas digne d'envie. Attendez encore un moment, et vous verrez ce qu'il deviendra; bientôt vous l'irez chercher dans le poste qu'il occupe aujourd'hui, et vous ne l'y trouverez plus. Ils périront de dessus la terre; la mort les enlèvera, ou Dieu, par une disgrâce éclatante, les fera tomber tout d'un coup de leur élévation. Vous voyez les Babyloniens au plus haut point de puissance et de prospérité où ils puissent aller; attendez encore un moment, et vous les verrez disparaître. Cette monarchie colossale sera renversée et il n'en paraîtra pas le moindre vestige. Les captifs furent témoins de ce changement, avant la fin de leur captivité. Origène (1) par *pusillum*, un peu de temps, entend

tout le temps qui s'écoule jusqu'au jugement dernier. Alors l'impie ne subsistera plus; sa place ne se trouvera plus ni sur la terre, ni dans le ciel; il sera précipité dans les ténèbres éternelles au fond de l'enfer.

ÿ. 11. MANSUETI AUTEM HEREDITABUNT TERRAM. *Mais la terre tombera en héritage à ceux qui sont doux*, qui sont affligés, pauvres, misérables. Vous donc qui êtes aujourd'hui dans l'oppression et dans la captivité, ne vous laissez point aller au découragement; vous rentrerez dans la possession de votre pays; vous reverrez votre chère patrie, et vous y demeurerez en paix. Le Sauveur faisait allusion à ce passage, lorsqu'il disait (2): *Beati miles, quoniam ipsi possidebunt terram*. On peut lui donner un très beau sens spirituel, en l'expliquant, avec les pères (3), de la terre des vivants, de la bienheureuse éternité, qui sera l'héritage de ceux qui sont doux et humbles de cœur.

ÿ. 12. OBSERVABIT PECCATOR JUSTUM, ET STRIDEBIT SUPER EUM, ETC. Il forme contre lui de noirs desseins; il cherche des moyens de lui nuire; *il grince les dents contre lui*, dans la rage qui le transporte; mais le Seigneur se moquera de lui: *Dominus autem iridebit eum*; il se rira de sa mauvaise volonté et de tous ses vains projets. Dieu ne se moque de personne. La moquerie ne convient point à sa majesté infinie. Ce n'est qu'improprement que l'on dit qu'il se moque. Mais le pécheur mérite qu'on lui insulte dans son malheur. *Numquid Deus aliquem iridet?* dit saint Jérôme. *Non: Sed quia digni sunt ut irideantur in vindicta*.

ÿ. 13. QUOD VENIET DIES EJUS. Le jour de son malheur, de sa perte (4), ou le jour du jugement (5); ce jour auquel on cherchera inutilement

(1) *Origen. in hunc. Psal. Ita et Ambros.*

(2) *Matth. v. 4. — (3) Origen. Ambros. Euseb. Aug. alii.*

(4) *Hieronym. hic.*

(5) *August. Ambros. Origen. alii passim.*

14. Gladium evaginaverunt peccatores, intenderunt arcum suum, ut deiciant pauperem et inopem, ut trucident rectos corde.

15. Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur.

16. Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas;

17. Quoniam brachia peccatorum conterentur : confirmat autem justos Dominus.

18. Novit Dominus dies immaculatorum, et hereditas eorum in æternum erit.

19. Non confundentur in tempore malo, et in diebus famis saturabuntur,

20. Quia peccatores peribunt. Inimici vero Domini mox ut honorificati fuerint et exaltati, deficientes quemadmodum fumus deficient.

14. Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau, il ont tendu leur arc, pour renverser le pauvre et l'indigent, pour égorger ceux qui ont le cœur droit.

15. Que leur épée leur perce le cœur, et que leur arc soit brisé.

16. Un bien médiocre vaut mieux pour le juste que les grandes richesses des pécheurs.

17. Parce que les bras des pécheurs seront brisés; mais le Seigneur affermit les justes.

18. Le Seigneur connaît les jours de ceux qui vivent sans tache; et l'héritage qu'ils posséderont sera éternel.

19. Ils ne seront point confondus dans le mauvais temps; et, dans les jours de famine, ils seront rassasiés;

20. Car les pécheurs périront; et les ennemis du Seigneur n'auront pas été plus tôt honorés et élevés, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.

n 14. Gladium evaginaverunt impii, et tetenderunt arcum suum, ut ruere faciant pauperem et inopem, ut jugulent rectos via.

15. Sed gladius eorum ingreditur cor eorum, et arcus eorum confringentur.

16. Melius est parvulum justo, quam divitiarum impiorum multarum.

17. Quia brachia impiorum confringentur: sustentat autem justos Dominus.

18. Novit Dominus dies perfectorum, et hæreditas eorum in seculum erit:

19. Non afficientur pudore in tempore malo, et in diebus famis saturabuntur.

20. Quia impii peribunt, et inimici Domini sicut pretiosum aznorum absumentur, sicut fumus deficient.

COMMENTAIRE

le méchant, verset 10. *Le jour se met souvent pour le temps de la vengeance, du supplice, de la mort. Chef impie d'Israël, dont le jour viendra au temps marqué*, dit Ézéchiel (1). *Dieu me garde de porter ma main sur l'oint du Seigneur*, dit David (2); *j'attendrai que le Seigneur le frappe, ou que son jour soit venu, etc.*

§. 16. MELIUS EST MODICUM JUSTO, SUPER DIVITIAS PECCATORUM MULTAS. Ce ne sont pas les grands biens qui rendent heureux; mais la vertu et la paix de l'âme. Plus le méchant a de biens, plus il est malheureux, puisque ce sont de nouveaux moyens, qui ne servent qu'à le perdre et à le corrompre de plus en plus. Le juste est plus heureux et plus content, dans le peu qu'il possède, que le méchant avec ses grands biens. Le juste possède plus de véritables richesses, que tous les riches mondains ensemble. *Il vaut mieux n'avoir que plein la main dans la paix, que plein les deux mains, avec peine et inquiétude d'esprit*, dit le Sage (3). Et ailleurs (4): *Le juste mange et se rassasie; mais le ventre des impies est insaliable.*

§. 18. NOVIT DOMINUS DIES IMMACULATORUM; ET HEREDITAS EORUM IN ÆTERNUM ERIT (5). Le Seigneur sait jusqu'où il doit pousser la patience des justes; il sait le terme de leurs souffrances et de leurs épreuves; il connaît le jour de leur récompense et la fin de leurs maux; il voit leurs

peines; il compte tous les moments de leur adversité, comme un père compte ceux de la fièvre de son fils. Il les récompensera, dans le ciel, d'un héritage éternel, et, sur la terre, il leur donnera un héritage permanent. Ils demeureront toujours en paix dans leur pays, sans être jamais transportés dans des terres étrangères. On peut aussi l'entendre en ce sens. *Le Seigneur connaît les jours de ceux qui vivent d'une manière irréprochable*; il les approuve, il les aime, il les voit avec complaisance et il les récompensera (6) par un heureux retour dans leur pays, où ils demeureront éternellement, c'est-à-dire, pendant tout le temps de leur vie, sans inquiétude et sans trouble. Les Septante (7), saint Augustin, saint Ambroise et les anciens psautiers lisent: *Novit Dominus vias immaculatorum*. Le Seigneur connaît les voies des hommes qui vivent dans l'innocence. Ce qui revient à l'explication que nous venons de donner, en prenant *les jours* pour la vie, la conduite, etc.

§. 20. INIMICI VERO. Tout ce psaume n'est presque qu'une antithèse continuelle entre le juste et le méchant, entre le bonheur de l'un et le malheur de l'autre. Dans les quatre versets précédents, il a parlé du juste; ici il signale les disgrâces des méchants. Aussitôt qu'ils seront élevés, on les verra périr. Leur chute suivra de près leur élévation. Saint Jérôme a lu l'hébreu un peu diffé-

(1) Ezech. xxi. 25. 29.

(2) 1. Reg. xxvi. 10. Voyez Job. xviii. 10.- Isai. ix. 4.- Jerem. l. 27.- Osee. i. 11.

(3) Eccl. iv. 6.

(4) Prov. xiii. 25.

(5) Ambros. Et hæreditas eorum immaculata erit. Ita Psaller. Roman. Metaph. Sancti Germ. n.

(6) Athanas. Euseb. Genebr. Vatabl. Flamin.

(7) Les Septante: Γνωσκει Κύριος τὰ ἡμέρας τῶν ἀνομίων. Ita Græci Cod. mss. apud Ferrand. Ambros. Tamen agnoscit græcum habere dies, ut Hebr.

21. Mutuabitur peccator, et non solvet, justus autem miseretur et tribuet;

22. Quia benedictentes ei hereditabunt terram : maledicentes autem ei disperibunt.

23. Apud Dominum gressus hominis dirigentur ; et viam ejus volet.

21. Le pécheur empruntera et ne paiera point ; mais le juste est touché de compassion, et donne du sien.

22. Parce que ceux qui bénissent Dieu, recevront la terre en héritage ; mais ceux qui le maudissent, périront.

23. Les pas de l'homme justeseront conduits par le Seigneur, et sa voie sera approuvée de lui.

21. Mutuum accipit impius, et non reddit : sed justus donat, et dat.

22. Quia benedicti ab eo, hæreditate accipient terram : et maledicti ab eo, excidentur.

23. A Domino gressus hominis diriguntur, et viam ejus vult.

COMMENTAIRE

remment de ce que nous voyons aujourd'hui. Voici comment il le traduit : *Les impies périront et les ennemis du Seigneur, qui se glorifient comme des monocéros, seront consumés ; ils seront consumés comme la fumée.* Le syriaque : *Les impies périssent et les ennemis du Seigneur sont comme des victimes engraisées, que l'on fait consumer par le feu ; ils s'en vont comme la fumée.* Le chaldéen : *Les ennemis du Seigneur sont comme les plus beaux des béliers engraisés, que l'on égorge à la fin.* De même, les impies mourront et seront consumés dans la fumée de l'enfer. Quelques auteurs traduisent : Ils périront comme la plus belle et la plus précieuse des prairies ; comme ces fleurs, qui passent si vite. Le poète Ibicus disait (1) : *Je crains que la gloire dont je jouis parmi les hommes, ne soit la peine de quelque faute que j'aurais commise contre les dieux.*

QUEMADMODUM FUMUS DEFICIENT. L'impie ne peut abuser des paroles du prophète pour compter sur l'anéantissement, quand le terme de sa vie sera arrivé. Rien de plus absurde que cette folle espérance. Si l'impie, l'ennemi de Dieu est anéanti à la mort, où sera la vengeance que Dieu tirera de lui et quel sera l'avantage de l'homme juste qui doit mourir aussi et dont la destinée serait pareillement d'être anéanti ? Or tout ce psaume est fait pour consoler le juste par des promesses et pour intimider l'impie par des menaces. Quand le prophète dit que les ennemis de Dieu seront dissipés comme la fumée, il entend que tous les biens de ce monde, seuls objets de leurs désirs, leur seront enlevés et qu'ils se trouveront au jugement de Dieu dans une nudité absolue ; que tout ce qu'ils auront fait sera de nul prix aux yeux de ce souverain juge.

ÿ. 21. JUSTUS AUTEM MISERETUR, ET TRIBUET (2). Le juste est sensible aux maux de ses frères et il a des biens suffisants, pour exercer envers eux sa libéralité et pour leur faire part de ses richesses, sans s'incommoder et sans attendre d'eux aucun

intérêt. Il faut opposer ceci à ce qui précède. Le méchant est obligé d'emprunter et n'est jamais en état de rendre ; mais le juste, bien loin d'emprunter, prête aux autres ; et cela, gratuitement, sans prétendre qu'on lui rende. Ce que dit ici le prophète de l'indigence des méchants et de l'abondance des justes, n'est pas toujours vrai. On voit souvent au contraire des justes dans le besoin et les impies comblés de biens. Mais il veut dire que Dieu, par sa puissance, permettra que ceux qui étaient riches, tombent dans la dernière disette et que ceux au contraire qui étaient dans la pauvreté, se voient dans l'abondance. Ainsi il faut le joindre au verset 20, comme une suite des menaces contre les méchants.

ÿ. 22. QUIA BENEDECENTES EI HEREDITABUNT TERRAM. Ceux qui bénissent le Seigneur, seront comblés de biens et ceux qui s'emportent jusqu'à proférer des blasphèmes ou des paroles d'impatience contre lui, périront. Ou bien : Ceux qui bénissent le Juste, jouiront de toutes sortes de bonheurs et ceux au contraire qui l'outrageront par leurs injures, seront exterminés.

ÿ. 23. APUD DOMINUM GRESSUS HOMINIS DIRIGENTUR, ET VIAM EJUS VOLET (3). Les Septante (4), les psautiers romains et Origène portent : *A Domino gressus hominis diriguntur ; saint Ambroise, corriguntur.* C'est Dieu qui conduit nos pas ; c'est lui qui nous fait suivre ses voies et qui donne tous les heureux succès que nous avons. Nos voies ne lui sont agréables, qu'autant qu'il les conduit. Toutes les démarches que nous faisons sans lui, hors de lui et contre lui, sont autant de chutes. Les justes et ceux que le Seigneur, bénira, seront comblés de biens. Il affirmera leurs pas ; il ne permettra pas que leurs pieds soient ébranlés, ni qu'ils fassent une fausse démarche. Il approuvera, il verra avec complaisance toute leur conduite. *C'est à l'homme à préparer sa voie, dit le Sage (5) ; mais c'est à Dieu à conduire les démarches de l'homme, et à faire réussir ses projets.* Nous pou-

(1) Δέδοικα μήτι πωρα θεός; ἀπ'πλαθόν, τῶν πρό; ἀνθρώπων ἀμείψω.

(2) Psalter. Roman. August. Carnul. Sancti German. Miseretur et commodat.

(3) Sept. et alii tam Græci, quam Latini addunt, valde. Σφόδρα.

(4) Les Septante : Παρά Κυρίου τὰ διαβήματα ἀνθρώπου, κατευθύνεται, καί τὴν ὁδὸν αὐτοῦ θέλησει σφόδρα.

(5) Prov. xvi, 9.

24. Cum ceciderit, non collidetur, quia Dominus supponit manum suam.

25. Junior fui, etenim senui; et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.

24. Lors même qu'il tombera, il ne se brisera point, parce que le Seigneur met sa main sous lui.

25. J'ai été jeune, et maintenant je suis vieux; et je n'ai point encore vu que le juste ait été abandonné, ni que sa famille ait cherché du pain.

24. Quum ceciderit, non proster-
netur: quia Dominus sustentat ma-
num ejus.

25. Puer fui, etiam senui, et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.

COMMENTAIRE

vons bien former des desseins; mais sans Dieu. comment pourrons-nous les exécuter?

Ÿ. 24. CUM CECIDERIT, NON COLLIDETUR. S'il commet quelque faute, elle ne sera point mortelle. C'est comme un athlète qui peut bien être abattu; mais qui ne perd jamais courage, suivant l'idée d'Origène, de saint Ambroise et d'Eusèbe sur cet endroit. Le chaldéen: *Si le juste tombe dans quelque maladie, il n'en mourra point, parce que le Seigneur le soutient par la main.* Les Septante (1), saint Augustin, saint Ambroise, Origène et les anciens psautiers lisent: *Lorsqu'il tombera, il ne sera point troublé, parce que le Seigneur lui soutient la main.* Les malheurs de cette vie ne l'effraient point, parce qu'il est appuyé sur le secours du Seigneur.

Ÿ. 25. JUNIOR FUI, ETENIM SENUI; ET NON VIDI JUSTUM DERELICTUM, NEC SEMEN EJUS QUÆRENS PANEM. J'en puis parler par expérience. Depuis ma jeunesse, jusqu'aujourd'hui que mon âge est fort avancé, je n'ai jamais vu de juste entièrement abandonné de Dieu, ni dont les enfants aient été réduits à mendier. Voilà le sens du texte et de toutes les versions. L'auteur de ce psaume ne nie pas absolument que, quelquefois, Dieu ne permette que le juste ou ses enfants soient réduits à la dernière nécessité, et contraints de demander leur pain; mais il déclare qu'il n'a jamais rien vu de semblable; en un mot, que rien n'est plus rare que de voir les gens de bien réduits à cette extrémité. Quoique dans l'ancienne loi, où la pauvreté et la mendicité étaient regardées comme de grands maux, et où Dieu promettait pour récompense à ses serviteurs et à ses amis des biens temporels, il fût plus extraordinaire de voir les justes manquer des choses nécessaires à la vie, que sous l'Évangile, où la pauvreté d'esprit est la première des Béatitudes; cependant qui oserait dire que, même en ce temps, les justes aient toujours été dans l'abondance, ou même dans la médiocrité? Moïse dit aux Hébreux qu'ils ne manqueront jamais de pauvres parmi eux (2) *Non deerunt pauperes in terra vestra.* Il est certain que sous la loi, comme sous l'Évangile, les biens temporels n'ont

jamais été régulièrement la récompense des gens de bien, ni la pauvreté le châtiment des impies.

La conduite de Dieu ne s'est jamais démentie envers ses fidèles serviteurs. Il les a toujours conduits par la voie étroite, par le chemin de la pauvreté, des afflictions, des humiliations, des croix. Où est le juste dans l'Ancien, ou dans le Nouveau Testament, qui n'ait pas été éprouvé par ce que le monde appelle maux et disgrâces? Plus ils ont été justes et chéris de Dieu, plus le Seigneur a voulu les porter au premier degré de la perfection, plus il les a éprouvés par les peines et les privations. Jusqu'à quel point Job n'a-t-il pas été tenté? Quelle a été la vie du patriarche Jacob, sinon une suite de travaux et d'afflictions? Joseph ne s'est-il pas vu dans l'esclavage, dans les liens, pour récompense de sa fidélité à son Dieu et à son maître? David lui-même, combien d'injustes persécutions n'a-t-il pas endurées? Qu'on examine la vie des prophètes: quelles ont été leurs souffrances et leurs travaux? Comment donc l'auteur de ce psaume avance-t-il ici que dans tout le cours de sa vie, il n'a vu aucun juste, ni aucun enfant des justes manquer des choses nécessaires? N'avait-il jamais vu de mendiants; ou s'il en avait rencontré quelques-uns, comme sans doute il devait en avoir trouvé un grand nombre, comment pouvait-il juger que, parmi ceux-là, il n'y en eût aucun de juste ni descendu d'un juste?

Pour répondre à ces raisons, on dit 1° Que si l'on remarque quelquefois les gens de bien manquer des choses nécessaires à la vie, ils ne sont pas pour cela abandonnés de Dieu (3). Or le psalmiste joint ces deux choses: être délaissé de Dieu et être réduit à la mendicité. 2° Les justes ne manquent jamais des secours intérieurs de la grâce, de la patience, de la vertu, qui leur tiennent lieu de tout, et dont ils font infiniment plus d'estime que de tous les biens et de toutes les richesses du monde. 3° De même qu'on pourrait assurer qu'une personne qui chercherait de l'argent, si elle venait à rencontrer de l'or ou des pierres, aurait trouvé ce qu'elle cherchait et plus qu'elle ne cherchait. Ainsi Saül, en cherchant

(1) Les Septante: Ὁταν πέσῃ, οὐ καταραχθήσεται, ὅτι Κύριος ἀντιστήσκει χεῖρα αὐτοῦ. Cum ceciderit non conturbabitur, quia Dominus confirmat manum ejus.

(2) Deut. xv. 11.

(3) Origen. homil. iv. in hunc Psal. Ita Ambros. hic. et Euseb.

20. Tota die miseretur et commo-
dat; et semen illius in benedictione
erit.

27. Declina a malo, et fac bonum,
et inhabita in sæculum sæculi;

26. Il passe tout le jour à faire la
charité et à prêter : et sa race sera
en bénédiction ;

27. Détournez-vous du mal, et
faites le bien : et vous aurez une de-
meure éternelle :

26. Omni die donat, et mutuam dat,
et semen ejus est in benedictione.

27. Recede a malo, et fac bonum :
et habitabis in seculum.

COMMENTAIRE

les ânesses de son père, trouva un royaume et s'en retourna fort content de ses recherches, quoiqu'il n'eût pas rencontré ce qui était le premier objet de son voyage. De même aussi ceux qui manquent de biens temporels, mais à qui Dieu donne avec affluence ses biens spirituels, et, après cela, la béatitude et le royaume éternel, ne sont-ils pas bien dédommagés de leur privation des biens de ce monde ? Et peut-on dire qu'ils manquent de quelque chose ? 4° S'il a été permis aux Stoïciens de croire que leur Sage était véritablement riche, quoique dans la dernière pauvreté, parce qu'il possédait la sagesse, qui contentait tous ses désirs ; pourquoi ne pourrions-nous pas dire la même chose du juste rempli de la grâce de son Dieu, assuré de ses promesses, appuyé de sa protection ? Job dépouillé de tous ses biens et chargé d'ulcères ; saint Paul exposé à la faim, à la soif, à la nudité, aux souffrances (1), auraient-ils voulu changer leur état contre celui des grands et des heureux du siècle ?

La plupart des pères (2), rebutés par la difficulté du sens littéral de ce passage, ont eu recours au sens spirituel. Ils l'ont expliqué de la faim spirituelle, dont parle un prophète (3) : *Je vous enverrai la faim et la soif; non la faim de pain, ni la soif d'eau, mais la faim de la parole de Dieu.* Le psalmiste avance qu'il n'a point vu, depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'à sa vieillesse, qu'aucun juste ait été privé du pain de la parole de Dieu. Dieu nous parle par toutes les créatures. Les justes voient Dieu, et écoutent sa voix en toutes choses. Sa loi est gravée dans le fond de leurs cœurs ; elle est dans leur bouche ; elle passe dans leurs actions. Si nous n'avions pas le cœur corrompu, et l'œil de l'âme obscurci, la parole du Seigneur ferait sur nous la même impression, qu'elle fait sur l'âme des saints. *Quanto audis, et quando legis; manducas*, dit saint Augustin.

Génébrard propose une autre explication, en prenant *justus* en cet endroit, pour celui qui fait la

miséricorde, et qui exerce la charité envers son prochain. Le nom de *justitia* se prend souvent pour la miséricorde (4) ; et Daniel (5) dit à Balthasar : *Rachetez vos péchés par des justices, et vos iniquités par des œuvres de miséricorde* : la justice est mise là encore comme synonyme de la miséricorde. Le psalmiste dit donc ici qu'il n'a jamais connu d'homme charitable et miséricordieux, dans l'indigence, ni ses enfants réduits à la mendicité. L'aumône n'appauvrit point ; et rien n'est plus rare que de voir des hommes sagement libéraux, et qui exercent une charité bien réglée envers leurs frères, tomber par là dans la dernière pauvreté. Mais cette explication paraît un peu trop subtile. La suite du discours montre que le psalmiste l'entendait tout simplement, et qu'à son avis, rien n'était plus extraordinaire qu'un vrai juste dans la dernière pauvreté ; en sorte que, si l'on en remarquait quelquefois de si misérables, c'était une exception aux lois ordinaires et un cas tout particulier ; ou même que ce prétendu juste avait commis quelque péché secret, qui lui avait mérité cette disgrâce.

§. 26. TOTA DIE MISERETUR, ET COMMODAT, ET SEMEN ILLIUS IN BENEDICTIONE ERIT. Bien loin d'être appauvri et réduit à la mendicité, il est dans l'abondance, lui et ses enfants. Il fait tous les jours la charité à ses frères ; et ses descendants sont comblés de bénédictions, de biens et de gloire. Les Septante (6) et les anciens pères (7), lisent : *Le juste exerce la miséricorde et prête à usure tout le jour.* Il est tellement opulent, qu'il donne libéralement ses biens aux pœuvres, et qu'il fait profiter son argent par des gains et des intérêts permis. Ou plutôt, selon le Sage : Il donne gratuitement à ses frères, et il prête à usure au Père des pauvres. Dieu lui rendra avec intérêt ce qu'il distribue libéralement aux indigents (8). *Fœneratur Deo, qui miseretur pauperis*, dit Salomon ; *et vicissitudinem suam reddet ei.* Quelques pères entendent ce prêt, de la parole de Dieu, que le juste répand partout avec profusion (9).

(1) II. Cor. xi. 27.

(2) Origen. Homil. iv. in hunc Psalm. - Basil. orat. II. de Junio. - Augustin. hic, Hieronym. Athanas.

(3) Amos. viii. 11. Mittam famem in terram; non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini.

(4) Voyez la remarque faite sur le psaume xxxii. 5.

(5) Dan. iv. 24.

(6) Les Septante : Οὐλὴν τὴν ἡμέραν ἐλάει καὶ δανείζει ὁ δίκαιος, καὶ τὸ σπέρμα αὐτοῦ εἰς εὐλογίαν ἔσται.

(7) Origen. Aug. Ambros. Theodoret. Psalter, Mediol. et S. German.

(8) Prov. xix. 17. August. hic. Da temporalia, accipe æterna : Da terram, accipe cælum.

(9) Origen. Euseb.

28. Quia Dominus amat iudicium, et non derelinquet sanctos suos; in æternum conservabuntur. Injusti punientur, et semen impiorum peribit.

29. Justi autem hereditabunt terram, et inhabitabunt in sæculum sæculi super eam.

30. Os justi meditabitur sapientiam, et lingua ejus loquetur iudicium.

31. Lex Dei ejus in corde ipsius, et non supplantabuntur gressus ejus.

28. Parce que le Seigneur aime l'équité et qu'il n'abandonnera point ses saints; ils seront éternellement conservés. Ceux qui seront injustes, seront punis; et la race des impies périra.

29. Mais les justes recevront la terre en héritage; et ils y demeureront durant tout le cours des siècles.

30. La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue parlera selon la justice.

31. La loi de son Dieu est dans son cœur; et il ne sera point renversé en marchant.

28. Quia Dominus amat iudicium, et non derelinquet misericordes suos, in seculum custodientur; semen autem impiorum succidetur.

(7) 29. Justi hæreditate accipient terram, et habitabunt in seculum super eam.

30. Os justi loquetur sapientiam, et lingua ejus loquetur iudicium.

31. Lex Dei ejus in corde ejus, ideo non nutabunt pedes ejus.

COMMENTAIRE

§. 28. NON DERELINQUET SANCTOS SUOS. *Il n'abandonnera pas ses saints*, son peuple, ses serviteurs; l'hébreu : *Ses miséricord'eux*, ses hommes de piété, ses amis. Il ne les laissera pas toujours dans la captivité et dans la misère où ils sont. Il les châtie, il les juge : *Amat iudicium*; mais il ne les abandonne jamais entièrement. Il les récompense suivant leurs œuvres : *Non derelinquet sanctos suos*.

INJUSTI PUNIENTUR, ET SEMEN IMPIORUM PERIBIT. Le psalmiste prédit le malheur des injustes et de leurs enfants, imitateurs de leurs crimes. Ou : Il châtiara les pères, en affligeant leurs enfants par des maux temporels et passagers, dont ils pourront faire usage pour l'éternité. Il veut marquer apparemment les Babyloniens, qui opprimaient alors les Juifs. Ces premières paroles : *Injusti punientur*, ne se lisent point aujourd'hui dans l'hébreu; et l'on croit avec beaucoup de fondement, que ce texte est défectueux en cet endroit, puisque la lettre 'ain, qui devrait se rencontrer ici selon l'ordre alphabétique, ne s'y remarque point. Mais en y mettant les deux mots hébreux (1), que les Septante ont rendus par : *Les injustes seront punis*, on restitue aisément ce qui manque, et le texte se trouve rempli. Au reste, il faut que ce défaut soit fort ancien dans le texte hébreu, puisque ni saint Jérôme, ni le chaldéen, ni le syriaque n'y ont pas lu ces paroles, qui y manquent encore aujourd'hui. Il y a même quelques exemplaires des Septante (2), où elles ne paraissent point; mais c'est apparemment de ces copies que l'on a revisées sur l'hébreu.

§. 29. INHABITABUNT IN SÆCULUM SÆCULI SUPER EAM. Saint Ambroise lit : *Honorificabunt Deum in sæcula sæculorum*.

§. 30. OS JUSTI MEDITABITUR SAPIENTIAM. Voyez le psaume XXXIV, 28 : *Lingua mea meditabitur iustitiam tuam*. Le juste ne profère que des discours d'équité et de sagesse.

§. 31. NON SUPPLANTABUNTUR GRESSUS EJUS. Le juste ne fera pas un faux pas dans la voie de la justice, ayant continuellement devant les yeux la loi de son Dieu. Le juste ne regarde jamais derrière, dit Origène; il ne pense qu'à s'avancer, de jour en jour, de vertu en vertu. L'hébreu : *Ses pas ne glisseront pas*; ou, il ne chancellera pas en marchant; ou, les pieds ne lui manqueront pas. Le démon n'aura point de prise sur lui. La loi de Dieu est sa lumière; elle est sa force et son soutien (3).

Tout est à considérer dans ces deux versets 32 et 33 : 1° la sagesse que le juste médite avant de parler; 2° la justice qui est l'objet et le motif de ses paroles; 3° la loi de Dieu, qui est profondément enracinée dans son cœur; 4° la fermeté qui paraît dans toutes ses démarches. Le pécheur, l'impie abandonné à ses lumières ou à sa passion, ne peut que commettre de grandes fautes en parlant. Il réfléchit peu, et il s'embarasse encore moins de consulter la loi de Dieu, avant de man fester ses pensées. De là tous les faux pas qu'il fait, soit dans la vie civile, soit dans la carrière du salut. Ce qui fait la sagesse et la sûreté du juste, c'est que la loi de Dieu est dans son cœur. Le prophète ne dit pas dans sa tête, dans ses pensées; cette connaissance se bornerait à la spéculation et ne ferait qu'un savant. Cette sainte loi est dans le cœur du juste; il la médite, il l'aime, il la prend pour règle de ses actions et de ses discours. Cette disposition du juste suppose qu'il est fort adonné à la prière et à la lec-

(1) יְעִשׂוּ יְעִשׂוּ Les Septante : Ἄνομοι δὲ ἐκδιωχθῆναι σονται. *Edil. Roman. Ἄνομοι ἐκδιωχθήσονται. Innocentes vindicabuntur. Ita Psalter. Æthiop. et Arab. Cyril. Ultramque lectionem cognoscit.*

(2) Ita Codex Colbert. 6518. *Apud. Ferrand. Et alii quidam apud Muis, hic. Alii omnes codices græci mss. regii et Colbert. a Ferrando visi Vulgatæ consentiunt.*

(3) August. *hic. Liberat a laqueo verbum Dei in corde; liberat a via prava verbum Dei in corde.*

32. Considerat peccator justum, et quærit mortificare eum.

33. Dominus autem non derelinquet eum in manu ejus, nec damnabit eum cum judicabitur illi.

34. Expecta Dominum, et custodi viam ejus; et exaltabit te ut hereditate capias terram; cum perierint peccatores, videbis.

35. Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani;

36. Et transivi, et ecce non erat; et quæsi eum, et non est inventus locus ejus.

37. Custodi innocentiam, et vide æquitatem, quoniam sunt reliquæ homini pacifico.

32. Le pécheur observe le juste, et il cherche à lui donner la mort.

33. Mais le Seigneur ne le laissera point entre ses mains, et ne le condamnera point, lorsqu'il sera jugé.

34. Attendez le Seigneur, et gardez sa voie; et il vous élèvera, afin que vous receviez la terre en héritage; et quand les méchants auront péri, vous verrez.

35. J'ai vu l'impie extrêmement élevé, égaré en hauteur aux cèdres du Liban.

36. J'ai passé, et il n'était plus; je l'ai cherché, et sa place ne pouvait plus être trouvée.

37. Gardez l'innocence, et n'ayez en vue que l'équité, parce que plusieurs biens resteront à l'homme pacifique.

32. Speculatur impius justum, et quærit interimere eum:

33. At Dominus non derelinquet eum in manu ejus, nec condemnabit eum quum judicatus fuerit ipse.

34. Expecta Dominum, et custodi viam ejus et exaltabit te, ut hæreditate capias terram: quum succisi fuerint impii, videbis.

35. Vidi impium fortem, et virescentem, instar lauri viridis:

36. Et transivi, et ecce non fuit; et quæsi eum, et non est inventus.

37. Observa perfectum hominem, et vide rectum: quia novissimum tali viro pax.

COMMENTAIRE

ture de saints livres; occupation qui fait les délices et le bonheur de sa vie.

§. 32. CONSIDERAT PECCATOR JUSTUM, ET QUÆRIT MORTIFICARE EUM. Les méchants sont toujours occupés à dresser des pièges aux justes, pour les faire périr; mais Dieu rendra leur malice sans effet.

§. 33. NEC DAMNABIT EUM, CUM JUDICABITUR ILLI. Le méchant pourra bien accuser et condamner l'innocent; mais le Seigneur réformera son injuste sentence (1). Ce souverain Juge en jugera autrement; il le tirera des mains de cet ennemi. Autrement: *Dieu ne le condamnera pas, lorsqu'il entrera en jugement avec lui.* Le juste n'a rien à craindre, dit Origène, soit que Dieu le juge, ou que les hommes le condamnent. Si Dieu le juge, son jugement sera juste et favorable; si les méchants le condamnent, il a son Dieu, à qui il en appellera.

§. 34. CUM PERIERINT PECCATOES, VIDEBIS. Vous verrez la vérité de ce que je viens de vous dire, lorsque Babylone sera livrée à ses ennemis, et que la monarchie des Chaldéens sera renversée. Vous comprendrez alors la vérité de mes menaces, et la certitude de mes maximes. Tout ce que je viens de vous dire, vous le verrez de vos yeux, si vous voulez y faire attention.

§. 35. VIDI IMPIUM SUPEREXALTATUM. Cet impie peut marquer Nabucodonosor, ou Balthasar, ou en général tous les impies, qui s'élèvent et abusent de leur autorité. On en voit tous les jours qui tombent du plus haut point de leur élévation,

avec une rapidité qui étonne tous ceux qui en sont témoins. Le texte hébreu (2) est aujourd'hui assez différent de ce qu'il était du temps des premiers interprètes grecs (3). Voici comment on le traduit: *J'ai vu l'impie plein de vigueur et de force, comme un laurier chargé de verdure.* Selon les rabbins, le mot *ezrà'h* signifie proprement les arbres pleins de sève, et toujours verts, comme le laurier, le buis, et d'autres semblables.

Saint Jérôme, le chaldéen, le syriaque, la VIII^e colonne des Hexaples (4), l'ont pris dans sa signification ordinaire de *naturel du pays.* *J'ai vu l'impie fort et puissant, semblable à un arbre qui est crû dans son propre fonds, dans un terrain qui lui est comme naturel, et qui est toujours vert.* J'ai passé, et il n'était plus. Il a été arraché, il a disparu en un moment, en sorte que je n'ai pas même pu remarquer le lieu où il était: *Et non est inventus locus ejus.* Ce dernier mot, *locus ejus*, n'est pas dans l'hébreu. Il porte simplement: *Je l'ai cherché, et il ne s'est point trouvé.* Le sens de la Vulgate et des Septante est beaucoup plus beau que celui de l'hébreu d'aujourd'hui. Quelques pères, sous le nom de *l'impie*, entendent le démon dans sa chute ou le traître Judas. Saint Augustin et saint Ambroise l'entendent ainsi: J'ai vu des yeux de la chair l'impie dans l'honneur et dans la prospérité; mais, en l'envisageant des yeux de la foi, tout cela est disparu et a changé de face.

§. 37. CUSTODI INNOCENTIAM... L'innocence et la droiture vous procureront en ce monde toute

(1) *Vatab. Genes. Flamin. Vide Or gen. et Ambros. et Augusl. hic.*

(2) כדורח רענן

(3) Les Septante: *Εἶδον τὸν ἀσεβῆ ὑπερῶς ὑψωμένον, καὶ ἐπαρόμενον ὡς τὰς κέδρους; Διβάνου.* Ils ont lu כדורח רענן au lieu de כדורח רענן

(4) VIII^e col. *Ἐἶδον ἀσεβῆ καὶ ἀνιδῆ, ἀνυποσύμενον ἐν σκληρότητι, καὶ λέγοντα εἶμι ὡς τυτόρθιον.* Vidi impium et impudentem, usurpantem in duritie, et dicentem: Ego sum ut indigena. *Hieronym.* Vidi impium robustum et fortissimum sicut indigenam virentem.

38. Injusti autem disperibunt simul ; reliquæ impiorum interibunt.

39. Salus autem justorum a Domino ; et protector eorum in tempore tribulationis.

40. Et adjuvabit eos Dominus, et liberabit eos ; et eruet eos a peccatoribus, et salvabit eos, quia speraverunt in eo.

38. Mais les injustes périront tous également ; et tout ce que les impies auront laissé, périra.

39. Le salut des justes vient du Seigneur ; et il est leur protecteur dans le temps de l'affliction.

40. Le Seigneur les assistera, et les délivrera ; il les arrachera d'entre les mains des pécheurs, et il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.

38. At prævaricantes dissipabuntur pariter : novissimum impiorum succidetur.

39. Salus vero justorum a Domino : qui fortitudo eorum est in tempore angustiarum.

40. Adjuvatque eos Dominus, et eruit eos : eruit eos ab impiis, et servat eos, quia speraverunt in eo.

COMMENTAIRE

sorte de bonheurs, et, après cette vie, vous aurez la consolation de laisser une nombreuse postérité, héritière de vos biens et de votre vertu. Ayez les yeux ouverts sur les voies de la justice, pour les suivre, sans vous en éloigner jamais, *parce que la postérité d'un homme* qui vit de la sorte, *sera heureuse* ; elle jouira d'une paix profonde et d'une constante prospérité. C'est le vrai sens du texte, comme il paraît, en le comparant au verset suivant, qui porte : *Mais les injustes périront, eux et leur postérité.*

D'autres l'entendent ainsi : Conservez l'innocence et la droiture, parce que ce sont les seuls biens que l'homme pacifique laisse à sa postérité ; ou bien, parce que la fin de l'homme est la paix. Symmaque (1) : *Gardez la simplicité et considérez la droiture, parce que l'homme pacifique a des espérances pour l'avenir.* Ses espérances ne meurent point avec son corps ; il attend la résurrection, l'immortalité, une béatitude éternelle (2).

γ. 38. INJUSTI AUTEM DISPERIBUNT SIMUL. Si l'homme juste ne voyait rien après cette vie, il abandonnerait la vertu ; si l'impie considérait ce qui l'attend après cette vie, il se convertirait.

C'est toujours la fin qu'il faut envisager. C'est là ce *reste* dont parle notre version, terme si expressif, et qui contient un si grand sens. Il *reste* tout au juste, et il ne *reste* rien à l'impie. C'est la croyance de ce *reste* qu'il faut persuader à l'incrédule, sans quoi il persévérera dans son impiété. Il n'y a proprement qu'une erreur dans la tête de l'incrédule : l'ignorance de la vie future, ou l'obstination à ne la pas croire. Il ne chicane sur les mystères que pour embarrasser les croyants, et pour faire diversion sur le point essentiel de son incrédulité. Il lui importe peu qu'un Dieu soit en trois personnes, ou que la seconde de ces personnes ait pris notre nature ; mais qu'il y ait un jugement futur et une éternité de supplices, c'est ce qu'il tâche de ne point croire, parce que cette croyance le troublerait dans le cours de ses plaisirs. L'homme juste pense volontiers à ce *reste* précieux qui lui est réservé ; c'est la récompense de ses travaux, et le dédommagement de ses traverses ; mais l'impie à qui il ne doit rien rester à la mort, abhorre cette pensée ; quand elle l'importune, il se réfugie dans l'hypothèse absurde de l'anéantissement.

(1) Symmach. Φύλασσε ἀπλότητα, καὶ ὄρα εἰθὺς, ὅτι ἐστὶ μέλλοντα ἀνδρὶ εἰρηνικῷ.

(2) Ambros. August. alii.

PSAUME XXXVII

David demande humblement pardon de ses péchés. Il se plaint de la fureur de ses ennemis; il implore instamment le secours de Dieu.

1. Psalmus David, in rememorationem de sabbato.

1. Psaume de David, pour le souvenir du sabbat.

PSALMUS XXXVIII. — 1. Psalmus David ad commemorandum.

ARGUMENT

Psalmus David in rememorationem, de sabbato (1). Psaume mémorable de David, pour le jour du sabbat. Ou : Psaume de David, que l'on chantait le jour du sabbat (2), et qui fut composé, pour conserver la mémoire de quelque événement remarquable ; par exemple, de la pénitence et du pardon (3), ou de la maladie et de la guérison de David. Ou simplement : Psaume pour instruire ceux qui sont tombés dans le péché, ou dans la maladie, et pour les faire souvenir de la nécessité de recourir à Dieu. On peut regarder ce psaume comme un modèle de prières dans la pénitence et dans la maladie (4). Ces paroles : *Pour le jour du sabbat*, ne sont point dans l'hébreu ; et on ne sait pas bien pourquoi on les a ajoutées ici. Quelques pères (5) les expliquent spirituellement du repos de la conscience, qui est troublée par les remords du péché ; d'autres (6), du repos du paradis, dont le péché nous prive, et où la pénitence nous fait retourner.

On est partagé sur l'origine de ce psaume. Les uns (7) veulent que David l'ait composé pendant la révolte d'Absalom, en reconnaissant que son crime lui avait attiré ce malheur. Le syriaque le rapporte au temps où David fut reconnu par les gens d'Achis, roi de Geth (8). Bède croit qu'on peut l'expliquer de la maladie et de la guérison d'Ézéchias. Quelques auteurs, dans Cassiodore, y croient remarquer les sentiments de Job affligé de Dieu. Nous l'expliquerons avec nos meilleurs commentateurs (9), d'une maladie qu'eut David après son péché avec Bethsabée. Il y reconnaît ses fautes, en demande pardon et implore avec instance le secours de Dieu.

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me ;

2. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère ;

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, nec in ira tua corripias me :

COMMENTAIRE

ÿ. 2. DOMINE, NE IN FURORE TUO ARGUAS ME, NEQUE IN IRA TUA CORRIPIAS ME. Dieu est incapable de colère, et beaucoup plus de fureur, si l'on prend la colère pour une passion, et un mouvement déréglé de l'âme qui repousse l'injure ; et la fureur pour une émotion violente et déraisonnable, jointe à une envie excessive de se venger (10). Tout est réglé et modéré dans Dieu. La passion et l'excès ne se rencontrent jamais dans sa vengeance. Mais souvent les hommes, par leur infidélité et par leur ingratitude, mériteraient que Dieu se mît en colère, et qu'il s'armât de toute

l'impétuosité qu'inspire la fureur, pour les châtier et les exterminer. C'est ce que David veut dire ici. J'ai bien mérité que vous me traitassiez dans votre rigueur, ô mon Dieu ! Je ne demande point que vous me pardonniez, et que vous me remettiez toute la peine de mon péché ; je dois quelque chose à votre justice, et je m'y sou mets de tout mon cœur. Mais je vous prie d'épargner ma faiblesse. Ne me traitez point selon toute la rigueur de votre sévérité ; traitez-moi en médecin, et non pas en juge (11).

Saint Augustin explique de l'enfer la première

(1) Duo codices mss. reg. legunt : In rememoratione sabbati. Ambros. In commemoracionem diei sabbati. August. In recordationem sabbati.

(2) Genebr. Ferrand. Mariana.

(3) Origen. Theodoret. Grotius, Jun.

(4) Kim'hi, Muis. Vatab. Vide et Hieronym. in Titul. et Euseb. et Basil.

(5) August. hic, et Gregor. Magn. in 7. Psalm. Pœnitent.

(6) Hieronym. August.

(7) Euthym. Bossuet.

(8) 1. Reg. xxi. 11. et sequ.

(9) Rabb. Muis, Vatab. Ferrand.

(10) Vide Hieronym.

(11) Theodoret, hic. Euseb. S. Basil. Origen.

3. Quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super memanum tuam.

4. Non est sanitas in carne mea, a facie iræ tuæ; non est pax ossibus meis, a facie peccatorum meorum :

5. Quoniam iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ sunt super me.

6. Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ, a facie insipientiæ meæ.

3. Parce que j'ai été percé de vos flèches, et que vous avez appesanti votre main sur moi.

4. A la vue de votre colère, il n'est resté rien de sain dans ma chair; à la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os;

5. Car mes iniquités se sont élevées jusqu'au-dessus de ma tête; et elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau insupportable.

6. Mes plaies ont été remplies de corruption et de pourriture, à cause de ma folie.

3. Quoniam sagittæ tuæ descenderunt in me, et descendit super me manus tua.

4. Non est integrum in carne mea propter iram tuam: non est pax ossibus meis propter peccatum meum.

5. Quoniam iniquitates meæ transierunt caput meum: sicut onus grave graviore fuerunt me:

6. Putruerunt, contabuerunt livores mei, propter stultitiam meam.

COMMENTAIRE

partie du verset, et la seconde, du purgatoire. *Ne in indignatione tua arguas me.* Ne me reprenez point dans votre indignation, et ne me mettez point du nombre de ceux à qui vous direz (1) : *Allez, maudits, au feu éternel. Neque in ira tua emendes me.* Et ne me corrigez point dans votre colère, comme ceux qui ne se sauvent qu'en passant par le feu (2). Purifiez-moi dans cette vie, par la pénitence, de ces fautes qui ne s'expient après la mort que par le feu du purgatoire : *In hac vita purges me, et talem me reddas, cui jam emendatorio igne non opus sit.* Car celui qui ne travaille point à sa sanctification dans cette vie, dit-il ailleurs (3), sera puni dans l'autre monde, ou par le feu éternel, ou par le feu d'expiation : *Qui agrum non coluerit, post hanc vitam habebit, vel ignem purgationis, vel pœnam æternam.*

ÿ. 3. QUONIAM SAGITTÆ TUÆ INFIXÆ SUNT MIHI. Vous m'avez accablé du poids de la maladie et percé des flèches de la douleur (4). C'est ainsi que Job disait, dans le fort de son affliction (5) : *Les flèches de Dieu sont en moi; j'en suis percé et pénétré.* Et ailleurs (6) : *Ayez pitié de moi, parce que la main du Seigneur m'a frappé.* D'autres (7) entendent par ces flèches, dont David était percé, les paroles que Nathan lui avait dites, en le reprenant de son péché (8) : *Vous êtes cet homme-là, dont je viens de vous faire la peinture.* C'est vous qui avez arraché du sein du pauvre sa brebis bien-aimée. Vous avez pris Bethsabée, et vous avez fait mourir Urie par l'épée des enfants d'Ammon; c'est pourquoi le glaive ne sortira point de votre maison. Saint Augustin explique ces flèches qui nous percent et nous pénètrent, des afflictions et des maux de ce monde, ou des paroles de Dieu,

qui percent le cœur et qui opèrent la conversion du pécheur.

ÿ. 4. NON EST SANITAS IN CARNE MEA A FACIE IRÆ TUÆ (9). Je suis accablé de douleur et pénétré de frayeur, en considérant mon péché qui a irrité votre colère. Je me regarde comme un homme que vous avez frappé dans votre fureur, en haine de ses crimes. Il n'y a rien de sain, ni d'entier dans moi. Toutes les parties de mon corps, tant intérieures qu'extérieures, sont frappées de quelque infirmité particulière. Saint Augustin entend tout ceci du péché originel et de ses effets. Saint Ambroise et Eusèbe l'expliquent des châtiments volontaires que David exerçait sur lui-même, pour expier son crime et pour fléchir la colère de Dieu.

ÿ. 5. INIQUITATES MEÆ SUPERGRESSÆ SUNT CAPUT MEUM. Le trouble et la douleur m'ont saisi, parce que je me suis vu enveloppé de mes crimes, comme d'un déluge, qui m'a inondé et qui s'est élevé jusqu'au-dessus de ma tête. Je suis chargé du poids de mes iniquités, comme d'un fardeau, qui est au-dessus de mes forces. L'iniquité peut aussi se prendre pour la peine du péché. Les châtiments dont vous me frappez, ô mon Dieu, sont comme une inondation, qui me couvre jusque par-dessus ma tête. C'est comme un fardeau qui m'écrase. Saint Augustin lit : *Iniquitates meæ sustulerunt caput meum, et sicut fascis gravis, etc.* Saint Ambroise et les anciens psautiers qu'on a souvent cités : *Superposuerunt caput meum.* Ce qui revient aux Septante (10).

ÿ. 6. PUTRUEUNT, ET CORRUPTÆ SUNT CICCATRICES MEÆ. L'Écriture, et le psalmiste en particulier, appellent souvent le péché, *folie* (11). La

(1) *Matth.* xxv. 41.

(2) *1. Cor.* iii. 15. *Salvi erunt, sic tamen quasi per ignem.*

(3) *Lib.* ii. de *Genes. contra Manich.* cap. xx.

(4) *Muis, Munst, Marian. Pisc. alii.* Vide *Ambros. hic.*

(5) *Job.* vi. 4.

(6) *Job.* xix. 21.

(7) *Euthym.* Vide *Origen. et Hieronym. et Euseb.*

(8) *II. Reg.* xii. 7. 8. 9.

(9) *August.* A vultu iræ tuæ. *Aquil. et Sym.* Ἀπό προσώπου ἐμῆς ἰμῆσεως; σὸῦ. Devant vos menaces. A facie fremitus tui.

(10) Les Septante : Ὑπερῆραν τὴν κεφαλὴν μου.

(11) *Psal.* xiii. 1; xxi. 2.

7. Miser factus sum et curvatus sum usque in finem; tota die contristatus ingrediebar.

8. Quoniam lumbi mei impleti sunt illusionibus, et non est sanitas in carne mea.

7. Je suis devenu misérable et tout courbé; je marchais accablé de tristesse durant tout le jour;

8. Parce que mes reins ont été remplis d'illusions, et qu'il n'y a dans ma chair aucune partie qui soit saine.

7. Incurvatus sum, inclinatus sum vehementissime: omni die pullatus ambulo.

8. Quoniam ilia mea plena sunt ardore: et non est integritas in carne mea.

COMMENTAIRE

vue de mon péché me perce de douleurs; mon mal s'est aigri et augmenté; mes plaies se sont remplies de pus et de corruption. Saint Augustin lit : *Compultruerunt, et pultruerunt livores mei* (1). Mes meurtrissures se sont pourries et remplies de puanteur. Saint Grégoire le Grand (2) : *Compultruerunt et delerioraverunt*. Elles se sont corrompues, et sont devenues plus funestes et plus dangereuses. Pendant que, par une mauvaise honte, je cache le fond de ma blessure, et que je diffère de confesser mon péché, mon mal s'est augmenté; et le pus, couvert au dedans, m'a causé de violentes douleurs, disent Eusèbe et saint Jérôme. Ils l'entendent de la maladie de l'âme. Et il est vrai dans ces sortes de maladies, comme dans celles du corps, que quand on les néglige, et qu'on ne veut pas les découvrir au médecin spirituel, le mal s'augmente par l'habitude et amasse de nouvelles humeurs, de nouveaux péchés, qui, venant à se corrompre, causent une puanteur insupportable, par le scandale qu'elle fait naître dans le public.

ÿ. 7. CURVATUS SUM USQUE IN FINEM. La douleur dont je suis pénétré, et la faiblesse où m'a réduit la maladie, me tiennent tout courbé. Une profonde mélancolie et de noires pensées occupent mon esprit tout le jour. Ou bien, en l'expliquant de la maladie de l'âme : La vue de mes péchés me trouble et m'afflige. Je n'ose me présenter devant vous que courbé, et comme un homme indigne de lever les yeux vers le ciel. Mon cœur et mon esprit se sont occupés tout le jour. La douleur et le repentir ne me laissent aucun repos (3); je marche comme un homme dans le deuil (hébreu), revêtu d'un sac ou d'un cilice. Chez les Hébreux (4), de même que chez les Grecs (5) et les Romains (6), le noir était la couleur du deuil. Quelques auteurs prennent cette noirceur de celle du visage, du teint basané, rendu livide, par le chagrin. Symmaque (7) : *Je marchais avec un visage triste, morne, abattu.*

L'état d'un pécheur qui sent sa misère, n'est pas désespéré; il ressemble à un malade qui éprouve de grandes douleurs, mais qui laisse encore des ressources à l'art de guérir, parce que le sentiment n'est pas éteint; au lieu que le pécheur endurci est comme un paralytique qui ne sent plus ses maux, parce qu'ils sont extrêmes. Le péché est cependant bien plus à craindre que tous les maux du corps; quand ceux-ci sont incurables, l'économie animale se dissout, et la mort met fin à toutes les douleurs; mais il faut que le pécheur sente tôt ou tard la misère de son état. Quelquefois il demeure insensible jusqu'au dernier soupir, et c'est ce qu'il y a de plus terrible pour lui; parce que la justice divine l'attend à ce moment où il n'y a plus ni grâces, ni espérance de conversion. En un mot, le péché est une plaie qu'il faut guérir en ce monde, ou dont il faut sentir la peine durant l'éternité. La peinture que fait ici le prophète des douleurs et des anxiétés du pécheur pénitent, n'est qu'une faible image du désespoir d'un réprouvé.

ÿ. 8. QUONIAM LUMBI MEI IMPLETI SUNT ILLUSIONIBUS. Les pères et la plupart des interprètes expliquent ceci des mouvements dérégés de la concupiscence, que David ressentait dans lui-même. Il se plaint à Dieu de ce désordre, qu'il regardait comme une suite et une punition de son péché. D'autres le prennent en un autre sens, selon l'hébreu, et ils traduisent : *Mes reins sont consumés par une ardeur brûlante*; ou, ils sont affligés d'une maladie honteuse. Je ressens dans mes reins les honteux effets de mon incontinence; ou, j'ai dans les reins un ulcère dangereux.

Les Juifs (8), aussi bien que les Grecs, plaçaient dans les reins les passions voluptueuses (9). *Plato triplicem finxit animam, cujus principatum in capite, iram in pectore, cupiditatem subter præcordia locavit*, dit Cicéron. Le syriaque traduit : *Mes talons sont tout tremblants*; je ne marche qu'avec peine.

(1) Les Septante : Ἰπρωσίχσαν, καὶ ἐπάπησαν ὅτι πύλω- πῆ; μού.

(2) Ita Psalter. Roman. Mediol. Carnut. German.

(3) Vide Origen. hic.

(4) Job. xxx. 28. Ex Hebr. Pullatus ambulavi absque sole. Vulgat. Mœrens incedebam sine furore. Vide Psal. xxxvii. 7; xli. 10; xlii. 2. - Jerem. viii. 21. - Malach. iii. 14. כי הלכתי בלי פני

(5) Euripid. Alceste.

Omnibus Thessalis quibus ego præsum,

Jubeo communem esse luctum hujus mulieris, Cæsarie rasa, et nigra veste.

(6) Tacit. lib. iii. Annal. Præcedebant incompta signa, versi falces, atque atrata plebs.

(7) Symmach. Συμβρωπός; περιεπάτου. Les Septante : Συμβρωπάζων.

(8) iii. Reg. viii. 19. Filius qui egredietur de renibus suis. Psal. viii. 10. Scrutans corda et renes, etc.

(9) Cicero Tuscul. quæst. lib. 1. Ex Timæo Platonis.

9. Afflictus sum, et humiliatus sum nimis; rugiebam a gemitu cordis mei.

10. Domine, ante te omne desiderium meum, et gemitus meus a te non est absconditus.

11. Cor meum conturbatum est, dereliquit me virtus mea, et lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum.

9. J'ai été affligé, et je suis tombé dans la dernière humiliation; et le gémissement de mon cœur me faisait pousser des rugissements.

10. Seigneur, tout mon désir est exposé à vos yeux; et mon gémissement ne vous est point caché.

11. Mon cœur est rempli de trouble; ma force m'a quitté; et la lumière même de mes yeux n'est plus avec moi.

9. Debilitatus sum, et attritus sum vehementissime, rugio præ fremitu cordis mei.

10. Domine, coram te est omne desiderium meum, et suspirium meum a te non est absconditum.

11. Cor meum circumit, derelinquit me fortitudo mea, et lumen oculorum meorum, etiam ipsi non sunt mecum.

COMMENTAIRE

Les Septante (1), saint Ambroise, saint Augustin, Apollinaire, saint Cyrille, les anciens psautiers latins, l'arabe et l'éthiopien lisent : *Mon âme est remplie d'illusions*. Mais l'édition de Complute (2), saint Basile, Théodoret, et plusieurs autres (3) lisent comme la Vulgate : *Mes reins, etc.*

Ÿ. 9. AFFLICTUS SUM, ET HUMILIATUS SUM NIMIS. Saint Augustin : *Infirmatus sum, et humiliatus sum usque nimis*. Saint Ambroise, saint Jérôme, les psautiers romains et les autres : *Incurvatus sum, et humiliatus*. Je suis courbé et humilié. L'hébreu : *Je suis accablé de fatigue et tout brisé*. Je suis dans la langueur, dans l'accablement, comme un homme à qui l'on a brisé tous les os.

Cette description si touchante de l'état du pécheur, est un avertissement que donne le prophète de ne pas se familiariser avec le péché, de ne pas le laisser séjourner dans l'âme, de guérir promptement une plaie si funeste et si accablante. Il y a dans le péché illusion des sens, affliction et humiliation de l'esprit, inquiétude du cœur. Si l'on transporte le psaume à la personne de Jésus-Christ, il nous apprend combien lui a coûté l'expiation de nos péchés. C'est le sujet d'une méditation continuelle pour le chrétien qui a de la foi.

Ÿ. 10. DOMINE, ANTE TE OMNE DESIDERIUM MEUM. Vous savez, Seigneur, ce qui fait l'objet de mes désirs; vous voyez le fond de mon cœur; vous connaissez l'état où mes péchés m'ont réduit, et le besoin que j'ai de votre secours pour ma guérison. Je ne puis m'adresser qu'à vous, ô mon Dieu! Vous seul êtes capable de me tirer de l'extrémité où je suis. Il est aisé d'appliquer aux maladies de l'âme, ce que le psalmiste dit ici de la maladie de son corps. Dieu est le souverain médecin des unes et des autres; mais plus encore de celles de l'âme, que de celles du corps. La guérison des premières est une sincère conversion, que nous ne pouvons obtenir sans le secours de sa grâce, qui nous prévienne et qui nous accompagne jusqu'à une heureuse fin.

Il faut être bien sincèrement touché et avoir dans le cœur une douleur bien profonde, pour oser en appeler à la connaissance de Dieu même. *Seigneur, vous connaissez mes désirs et la sincérité de mes gémissements*. Quand la pénitence est telle, les rechutes sont rares. Ces *désirs* dont le prophète dit que Dieu est témoin, ne peuvent être que ceux de l'amour pénitent. Ces *gémissements* qu'il dit être connus de Dieu, ne peuvent être que la douleur d'une âme concentrée dans le repentir de ses crimes. Ce bouleversement du cœur, ces yeux sans lumière dont parle le verset suivant, marquent le saisissement d'un pécheur qui a connu la grandeur de Dieu et l'excès de sa propre ingratitude. Ces expressions du saint roi devraient bien nous éclairer sur la difformité du péché. Ce n'était pas un esprit faible que ce prophète, et l'on ne peut le taxer d'avoir exagéré ses propres sentiments. D'ailleurs, c'était le Saint-Esprit qui guidait sa plume et qui voulait nous instruire par ces cantiques consacrés à la pénitence. En vérité, nous ignorons ce que c'est que le péché, et de là viennent des illusions dont la plus funeste est que nous ne redoutons pas les châtiments éternels, qui lui sont destinés dans l'autre vie. Combien de pécheurs osent même douter de ces vengeances divines! Les psaumes de la pénitence sont une preuve de ces vengeances; si elles ne menacent pas les pécheurs, disons plutôt, si elles n'existent pas, pourquoi un homme tel que David, s'est-il livré à une douleur si profonde?

Ÿ. 11. COR MEUM CONTURBatum EST. Je suis comme saisi d'un battement de cœur, ainsi qu'il arrive dans les frayeurs subites. Ou, en prenant *le cœur* pour la pensée : Mon cœur est flottant, inquiet, incertain.

DERELIQUIT ME VIRTUS MEA. Je suis comme un malade exténué par une longue maladie, par une langueur continuelle. Ou, en le joignant à ce qui précède : Mon cœur se fond, les forces lui manquent; je tombe en défaillance. Quelques

(1) Edit. Rom. Οἱ τὴ ψυχῇ μου ἐπλήσθη ἐμπαιγμῶν.

(2) Edit. Complut. Οἱ τὴ αἰ ψῆσαι μου. Ita Symmach. Οἱ τὴ αἰ ψῆσαι μου ἐπλήσθησαν ἐμπαιγματων. Aquil. Οἱ τὴ ἐπληρώ-

θησαν αἰ λαγῶνες μου ἀτιμίας. Femora mea impleta sunt turpitudine.

(3) Ita Codices regii, et Colbert. mss. apud Ferrand.

12. Amici mei et proximi mei adversum me appropinquaverunt, et steterunt; et qui juxta me erant, de longe steterunt.

13. Et vim faciebant qui querebant animam meam. Et qui inquirebant mala mihi, locuti sunt vanitates, et dolos tota die meditabantur.

14. Ego autem, tanquam surdus, non audiebam; et sicut mutus non aperiens os suum.

15. Et factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones.

12. Mes amis et mes proches se sont élevés et déclarés contre moi; et ceux qui étaient proches de moi, s'en sont tenus éloignés.

13. Ceux qui cherchaient à m'ôter la vie, usaient de violence à mon égard; et ceux qui cherchaient à m'accabler de maux, ont publié des mensonges contre moi, et ne pensaient durant tout le jour qu'à m'opprimer par des tromperies.

14. Mais pour moi, je n'entendais rien, comme si j'eusse été sourd; et je n'ouvrais point la bouche, comme si j'eusse été muet;

15. Et je suis devenu semblable à un homme qui n'entend point, et qui n'a rien dans la bouche pour répliquer.

12. Qui diligebant me, et sodales mei, a conspectu plagæ meæ stant, et propinqui mei a longinquo stant.

13. Et laqueos tetenderunt quærentes animam meam: et quærentes malum meum loquuntur pravitates, et dolos omni die meditantur.

14. Ego vero tanquam surdus non audio, et sicut mutus qui non aperit os suum:

15. Ego, inquam, sum sicut vir qui non audit, neque sunt in ore ejus redargutiones.

COMMENTAIRE

auteurs (1) l'expliquent de l'état où David se trouva depuis son péché avec Bethsabée, jusqu'à sa confession et sa pénitence. Je suis sans vertu; votre grâce et votre esprit se sont retirés de moi.

LUMEN OCULORUM MEORUM, ET IPSUM NON EST MECUM (2). La lumière de mes yeux n'est plus avec moi; n'est plus à moi (3). La maladie rend mes yeux languissants, faibles et obscurcis. D'autres croient que David se plaint que ses yeux sont affaiblis, à force de pleurer son péché. Saint Basile et Théodoret, par cette lumière, entendent la providence de Dieu. Votre lumière ne brille plus sur moi; vous m'avez abandonné à ma propre conduite. D'autres y voient la lumière de Dieu (4): J'ai quitté la lumière de la vérité et je suis tombé dans les ténèbres du crime. Eusèbe et saint Basile l'expliquent du don de prophétie. Cette lumière surnaturelle dont vous m'avez honoré, ne brille plus dans moi.

ÿ. 12. AMICI MEI, ET PROXIMI MEI ADVERSUM ME APPROPINQUAVERUNT. Mes amis et mes proches sont venus me charger de reproches et me couvrir de confusion. Ils se sont approchés, pour m'accuser et pour m'affliger. Au lieu de me consoler, ils ne cherchent qu'à augmenter ma douleur.

Mes amis m'ont considéré avec horreur, comme un homme frappé de lèpre; ils n'ont osé s'approcher de moi (5) et se sont contentés de me regarder de loin, et steterunt, de peur de contracter quelque souillure en m'approchant, ou de gagner ma maladie, en me touchant. Job fait à peu près les mêmes plaintes (6). Il dit que ses frères se sont éloignés de lui, comme d'un étranger; que ses proches l'ont abandonné et que ses amis l'ont oublié; que ses domestiques l'ont méconnu et

l'ont méprisé comme un homme qu'ils n'auraient jamais vu; que sa propre femme repoussait son haleine et que ses enfants ne daignaient pas l'écouter. Saint Jérôme et saint Augustin appliquent ceci à Jésus-Christ abandonné de ses apôtres; et Théodoret, à David trahi par Achitophel et abandonné par ses frères de la tribu de Juda, qui avaient suivi le parti d'Absalom.

ÿ. 13. VIM FACIEBANT QUI QUÆREBANT ANIMAM MEAM. Il vient de dire ce que faisaient ses amis: ils avaient horreur de sa personne; il marque ici et dans le verset suivant, les entreprises de ses ennemis contre lui, durant sa maladie. Ceux qui souhaitaient ma mort: Qui quærebant animam meam, m'attaquaient en quelque sorte à force ouverte, pour m'arracher la vie: Vim faciebant. Ils auraient volontiers porté leurs mains sur moi, pour hâter ma mort. Souvent, dans l'Écriture, on met l'acte commencé, ou simplement la résolution et la volonté de faire une chose, comme si on l'avait faite en effet. Voyez par exemple, psaume xxxix, 8. J'ai annoncé et j'ai raconté, pour j'ai essayé de raconter et de publier.

ÿ. 14. QUI INQUIREBANT MALA MIHI (7), LOCUTI SUNT VANITATES. Ceux qui faisaient des vœux pour ma perte, formaient déjà de vains projets aux dépens de ceux qui leur faisaient ombrage. Ils pensaient aux moyens de s'établir, en renversant le bon ordre de l'état. Les commentateurs appliquent ce passage aux Juifs, qui cherchaient les moyens de faire mourir Jésus-Christ et qui s'entretenaient des ruses qu'ils prendraient pour y réussir.

ÿ. 15. NON HABENS IN ORE SUO REDARGUTIONES. Saint Cyprien, saint Ambroise et les anciens psau-

(1) Vide Euseb. et August.

(2) Les Septante: Edil. Roman. et Origen. Lumen oculorum meorum non est mecum.

(3) Non est mecum, id est, non est mihi. Virgil. Æneid. ix. Mecum erit iste labor.

(4) Vide et August. et Ambros. et Hieronym.

(5) Sym. Οἱ φίλοι μου, καὶ ἑταῖροι μου ἐξ ἐναντίας τῆ πληγῆ μου ἕστησαν.

(6) Job. xix. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

(7) August. Mala mea. Sym. et Hebr. Malum meum.

16. Quoniam in te, Domine, speravi; tu exaudies me, Domine Deus meus.

17. Quia dixi: Nequando supergaudeant mihi inimici mei; et dum commoventur pedes mei, super me magna locuti sunt.

18. Quoniam ego in flagella paratus sum, et dolor meus in conspectu meo semper.

19. Quoniam iniquitatem meam annuntiabo, et cogitabo pro peccato meo.

16. Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, vous m'exaucerez, Seigneur, mon Dieu;

17. Parce que j'ai dit : Que mes ennemis n'aient point la joie de triompher de moi, eux qui, ayant vu mes pieds ébranlés, ont parlé avec orgueil contre moi.

18. Toutefois je suis préparé à souffrir, et ma douleur est continuellement devant mes yeux.

19. Parce que je déclarerai mon iniquité, et que je serai toujours occupé de la pensée de mon péché.

16. Quia te, Domine, expecto, tu respondebis, Domine Deus mi :

17. Quia dicebam : Ne forte lætentur de me : qui, dum declinat pes meus, adversum me magnificant os suum.

18. Quoniam ego ad claudicationem paratus sum, et dolor meus coram me est semper.

19. Quoniam iniquitatem meam annuntio, timeo propter peccatum meum.

COMMENTAIRE

tiers lisent : *Non habens in ore suo increpationes*. Quoique je n'ignorasse point leurs mauvais desseins, je suis demeuré dans un profond silence. Les pères font l'application de cet endroit à Jésus-Christ, accusé par les Juifs et interrogé par Pilate. Il lui aurait été facile de les confondre tous par une seule parole; il ne voulut pas ouvrir la bouche pour sa défense. Théodoret l'entend de David outragé par Séméï.

Le saint roi nous donne ici un exemple qui, dans tous les temps, a été peu suivi et qui le sera toujours très peu. La sensibilité des hommes fait qu'ils veulent répliquer quand on les attaque, et se défendre quand on les calomnie. Il y a fort peu d'occasions où cette manière d'agir soit prudente, utile, nécessaire. Le soin de se justifier cause presque toujours deux maux, le trouble de l'âme et la mauvaise édification du prochain. On se jette dans des discussions désagréables, et l'on persuade au public qu'on n'a ni patience, ni modération. En se justifiant même quant à l'essentiel, on se rend haïssable ou ridicule à cause de la manière dont on parle. Le monde, tout pervers qu'il est, n'approuve point les éclats et la loi de Dieu les réprouve positivement. Si l'on avait de l'humilité et de la conformité aux volontés du Seigneur, on s'épargnerait bien de l'embarras et bien des remords. On dissimulerait comme le prophète, on se réduirait au silence, on attendrait en paix le moment de la Providence; mais l'humilité et la soumission aux ordres de Dieu sont deux vertus qui ne s'apprennent qu'à l'école de Jésus-Christ. Les philosophes donnent bien quelques leçons de patience, mais la plupart fondées sur l'orgueil, et c'est un fondement qui n'est ni solide, ni sanctifiant.

ÿ. 16. QUONIAM IN TE, DOMINE, SPERAVI, TU EXAUDIES ME (1). J'ai lieu d'espérer que vous m'exaucerez, puisque j'ai mis ma confiance en

vous. J'ose même dire que j'ai droit d'attendre votre secours, puisque j'ai espéré en vous. Vous vous êtes engagé à écouter et à favoriser ceux qui, comme moi, n'ont point été chercher hors de vous du secours et de la consolation.

ÿ. 17. NEQUANDO SUPERGAUDEANT MIHI (2) INIMICI MEI. Il est à croire que le prophète n'a ici en vue que la gloire de Dieu, et non son propre avantage. Les saints ne sont point fâchés que leurs ennemis les raillent, les humilient, les méprisent. C'est là le fruit précieux de la vertu et de l'amour de Dieu; c'est la voie de la parfaite abnégation; mais ils peuvent demander, et ils demandent avec mérite que la gloire de Dieu ne soit pas en proie à la méchanceté des impies. Ces ennemis, au reste, sont surtout les puissances de l'enfer, qui ne tendent qu'à établir leur empire sur les ruines du royaume de Dieu.

ÿ. 18. QUONIAM EGO IN FLAGELLA PARATUS SUM. Ce n'est ni l'impatience, ni le découragement qui m'obligent à vous demander ma guérison. Je sais que mon péché mérite bien d'autres châtiments. Je suis prêt à souffrir tout ce que votre justice ordonnera contre moi (3). *Ma douleur est toujours devant mes yeux*; ou plutôt, elle est toujours au dedans de moi-même; j'en suis occupé et pénétré nuit et jour; et, quelle que soit la pesanteur de votre main sur moi, lorsqu'elle m'afflige par la maladie, le poids de mon péché est encore plus insupportable.

Être boiteux, comme porte le texte hébreu, signifie être affligé, humilié. Voyez le psaume xxxiv, 15. Tout ceci se vérifie admirablement dans la personne de Jésus-Christ, qui a pris sur lui nos infirmités, et qui s'est offert à son Père comme une victime d'expiation pour nos crimes : *Ego in flagella paratus sum*.

ÿ. 19. COGITABO PRO PECCATO MEO (4). David, dans sa maladie, va à la source du mal. Sa douleur

(1) L'hébreu, les Septante, Origène, saint Augustin ne lisaient pas *Me*.

(2) *August.* Nequando insultent in me. *Ambros.* Exultent

in me. *Origen.* Insultent mihi.

(3) *Origen.* *Ambros.*

(4) *August.* Curam geram pro peccato meo.

20. Inimici autem mei vivunt, et confirmati sunt super me; et multiplicati sunt qui oderunt me inique.

21. Qui retribuunt mala pro bonis detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem.

22. Ne derelinquas me, Domine Deus meus; ne discesseris a me.

23. Intende in adjutorium meum, Domine, Deus salutis meæ.

20. Cependant mes ennemis vivent, et se sont fortifiés de plus en plus contre moi; et le nombre de ceux qui me haïssent injustement, s'est beaucoup augmenté.

21. Ceux qui rendent des maux pour les biens, me déchiraient par leurs médisances, parce que je m'attachais au bien.

22. Ne m'abandonnez pas, Seigneur; mon Dieu, ne vous retirez pas de moi.

23. Hâtez-vous de me secourir, Seigneur, Dieu de mon salut.

20. Et *interca* inimici mei viventes roborantur, et multiplicantur qui odio habent me sine causa.

21. Et reddentes malum pro bono, adversantur mihi, eo quod sequor bonum.

22. Ne derelinquas me, Domine: Deus mi, ne elonges te a me.

23. Festina ad auxilium meum, Domine salutis meæ.

COMMENTAIRE

présente l'occupe bien moins que son péché, qui a irrité Dieu et qui l'a forcé à le frapper. Ce n'est point assez de reconnaître son péché, il faut le confesser, en faire pénitence et éviter les rechutes. David a péché; mais il n'a péché qu'une fois. *Ne securus sis, cum confessus fueris peccatum tuum, dit saint Augustin, tamquam semper paratus ad confitendum, et committendum peccatum. Sic pronuncia iniquitatem, ut curam geras pro peccato tuo.*

ÿ. 20. INIMICI AUTEM MEI VIVUNT, ET CONFIRMATI SUNT SUPER ME. Est-ce indifférence de votre part, ô mon Dieu! êtes-vous sourd à mes prières? Pendant que je suis accablé de maux et que je crie vers vous, mes ennemis triomphent. *Ils vivent, ils sont pleins de joie et de prospérité, et leur nombre s'augmente tous les jours contre moi.*

ÿ. 21. DETRAHEBANT MIHI, QUONIAM SEQUEBAR

BONITATEM. Ils continuent à me haïr, et à me faire tout le mal dont ils sont capables. Saint Ambroise témoigne qu'il y avait divers exemplaires grecs et latins, où l'on ajoutait en cet endroit ces paroles: *Ils m'ont rejeté comme un mort, et comme une chose abominable: mais vous, Seigneur, verset 22, ne m'abandonnez pas, etc.* On trouve ces paroles dans le grec de Théodoret, un peu différemment (1): *Ils m'ont rejeté, moi qui étais leur bien-aimé, comme un mort dont on a horreur.* Ce qui paraît pris ou imité du psaume LXXXVII, 4, 5. *V'la mea inferno appropinquavit; estimatus sum cum descendentibus in lacum, etc.* L'arabe a lu les mêmes paroles, et les a appliquées à Jésus-Christ attaché à la croix: *Ils m'ont rejeté, moi qui suis le bien-aimé, comme un mort qui fait horreur, et ils ont attaché mon corps avec des clous.*

(1) *Theodoret. hic. Καὶ ἀπερρίψαν με τὸν ἀγαπητὸν, ὡς νεκρὸν ἐβδελυγμένον.*

PSAUME XXXVIII

*Silence du juste au milieu de ses peines. Vanité et brièveté de la vie.
Inutilité des inquiétudes de l'homme. Le juste demande un peu
de relâche avant la fin de sa vie.*

1. In finem, ipsi Idithun, canticum David.

1. Pour la fin, à Idithun, cantique de David.

PSALMUS XXXIX. — 1. Victori ipsi Jeduthun canticum Davidis.

ARGUMENT

Idithun, dont il est parlé dans le titre de ce psaume, est le même qu'*Ethan*, marqué dans les Paralipomènes (1) parmi les fils de Mérari. C'était un des quatre maîtres de la musique du temple. On croit que David ayant composé ce psaume, le donna à Idithun et à sa bande, pour le chanter (2). On peut traduire l'hébreu par : *Psaume de David, à Idithun, maître de la musique*. Plusieurs anciens (3) lisent dans le texte latin : *In finem, pro Idithum, Canticum ipsi David*. Saint Augustin, Eusèbe et saint Athanase semblent croire qu'Idithun lui-même est l'auteur de ce psaume ; mais l'opinion contraire est beaucoup plus probable.

On n'est nullement d'accord sur le temps et sur l'occasion de ce cantique. Quelques Juifs veulent que David l'ait composé durant une maladie, sous le coup de peines et de douleurs. D'autres (4) le rapportent aux persécutions de Saül ou à celles d'Absalom (5) ; et en particulier, au silence que David garda, lorsqu'étant outragé de paroles par Séméï, non seulement il ne lui répondit pas, mais défendit même qu'on n'en tirât vengeance. Le rabbin Salomon Iar'hi croit que David avait dans l'idée la captivité de Babylone. Mais, en comparant ce psaume avec le précédent, il est manifeste que c'est le même sujet. Ce sont les mêmes plaintes, les mêmes prières. Nous l'expliquerons donc de David qui, dans une fâcheuse maladie, confesse ses péchés, en demande pardon, et reconnaît le néant et la vanité des choses de la terre. Théodoret, de Muis et les rabbins ont remarqué la liaison et le rapport de ce psaume avec le précédent, et même avec les deux suivants.

2. Dixi : Custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea. Posui ori meo custodiam cum consisteret peccator adversum me.

2. J'ai dit : Je veillerai sur mes voies, afin que je ne pêche point par ma langue ; j'ai mis une garde à ma bouche dans le temps où le pécheur s'élevait contre moi.

2. Dixi : Observabo vias meas, ne peccem lingua mea : custodiam os meum clausura, quando impius fuerit coram me.

COMMENTAIRE

Û. 2. DIXI : CUSTODIAM VIAS MEAS. UT NON DELINQUAM IN LINGUA MEA. Au milieu de douleurs dont je suis accablé et des ennemis dont je suis environné, ma résolution est prise de demeurer dans un profond silence. On a déjà remarqué au psaume précédent (6), la pratique de cette règle que David s'était prescrite : *J'étais comme un sourd qui n'entend point, et comme un muet qui n'ouvre point la bouche, et comme un homme qui*

n'a pas de quoi répondre. C'est une grande perfection que de savoir régler sa langue. *Celui qui ne pêche pas par ses paroles, est un homme parfait*, dit l'Écriture (7). *La mort et la vie sont entre les mains de la langue*, dit le Sage (8). *La pratique de la justice consiste dans le silence et dans la paix*, dit Isaïe (9). Quand le psalmiste dit qu'il observera ses voies, sa conduite, ses mouvements, en sorte qu'il ne commette aucune faute par sa langue, il

(1) 1. Par. vi. 44. Il est nommé Idithun. 1. Par. xvi. 41.

(2) Ita Chald. Origen. Ambros. lib. 1. Offic. cap. 7. et hic. Theodoret. hic. Kim'hi, Muis, Vatab. Grot. alii.

(3) Ambros. Euseb. August. Beda, Psalter. Gallic. et Edit. Sixti V. Genebr.

(4) Beda, Bossuet.

(5) Theodoret. et Ferrand. Flamin. Ambros. ad ÿ. 3.

(6) ÿ. 14. 15.

(7) Jacobi. III. 2. Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.

(8) Prov. xviii. 21.

(9) Isai. xxxii. 17.

3. Obmutui, et humiliatus sum, et silui a bonis ; et dolor meus renovatus est.

4. Concaluit cor meum intra me ; et in meditatione mea exardescet ignis.

5. Locutus sum in lingua mea : Notum fac mihi, Domine, finem meum, et numerum dierum meorum quæ sit, ut sciam quid desit mihi.

3. Je me suis tu, et je me suis humilié ; et j'ai gardé le silence, pour ne pas dire même de bonnes choses ; et ma douleur s'est renouvelée.

4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi ; et tandis que je méditais, un feu s'y est embrasé ;

5. Je me suis servi de ma langue, pour dire : Faites-moi connaître, Seigneur, quelle sera ma fin, et quel est le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui m'en reste.

3. Obmutui silentio, tacui a bono, et dolor meus turbatus est.

4. Incaluit cor meum in medio mei, in meditatione mea exarsit ignis, *tan-dem locutus sum lingua mea.*

5. Scire fac me, Domine, finem meum, et mensuram dierum meorum quæ sit, s ciam quam temporalis sum.

COMMENTAIRE

nous donne une excellente leçon de la vigilance avec laquelle nous devons nous étudier, et du danger qu'il y a de tomber dans l'excès, dans une matière si délicate et si dangereuse.

POSUI ORI MEO CUSTODIAM, CUM CONSISTERET PECCATOR ADVERSUM ME. J'ai souffert l'injustice sans rien dire, sans faire le moindre reproche. Ou : J'ai vu le méchant s'élever contre moi, et m'accuser injustement, sans que j'aie ouvert la bouche pour me défendre. *Faites à vos oreilles une haie d'épines, et faites à votre bouche des portes et des barres. Faites une balance pour vos paroles et des freins à votre bouche*, dit le Sage (1). Et ailleurs (2) : *Qui donnera une garde à ma bouche, et un sceau sur mes lèvres, afin que je ne commette aucune faute par mes discours*. Chilon, un des sept Sages (3) se vantait de pouvoir souffrir plus qu'un autre l'injustice, sans se plaindre ; et Ménandre (4) dit que le plus sage de tous les hommes, est celui qui est le plus capable de souffrir des traitements injustes.

ÿ. 3. OBMUTUI, ET HUMILIATUS SUM. J'ai cru qu'il valait mieux demeurer dans un silence complet, que de dire certaines vérités qui auraient pu choquer et irriter mes ennemis. J'ai mieux aimé me taire, que me justifier, et que défendre mon innocence (5). Mais mon silence, et l'effort que j'ai fait sur moi-même, n'ont fait qu'aigrir mon âme et irriter ma douleur : *Dolor meus renovatus est*. Dans la crainte de dire quelque chose de mauvais, je me suis abstenu même de dire le bien, dit saint Augustin ; mais je me suis bientôt aperçu de ma faute : j'ai eu plus de douleur de n'avoir pas dit ce que je devais dire, que je n'en aurais eu d'avoir dit ce qu'il ne fallait pas dire : *Cæpi plus dolere lacuisse me quæ dicere deberem, quam dolueram dixisse quæ dicere non deberem*.

Symmaque (6) : *Je me suis tu, parce que je n'étais point à mon aise*. Je suis demeuré dans le silence, quoique je fusse accablé de douleur. Ou, selon Eusèbe et saint Athanase : Je me suis tu, parce que ma conscience me reprochait mon crime. Autrement : Quoique je fusse mal, et que ma maladie s'augmentât, je n'ai point rompu le silence que je m'étais prescrit (7). Ou bien : Je me suis tu, et je me suis abstenu de tout ce qui pouvait me faire plaisir (8). *Se taire* signifie quelquefois s'abstenir.

ÿ. 4. CONCALUIT COR MEUM INTRA ME ; ET IN MEDITATIONE MEA EXARDESCET IGNIS. Quelques auteurs l'expliquent du feu de la charité et de la dévotion qu'il alluma dans lui-même, en méditant les vérités divines, particulièrement celles dont il va parler, la mort, les fins dernières, verset 5. *Nolum fac mihi finem meum*. Mais la plupart (9) l'entendent des sentiments de douleurs et d'indignation qu'il ressentit au dedans de lui-même, en repassant dans son esprit les injustices de ses ennemis. Pendant que je réprime mes paroles, que je me contente de gémir et de soupirer au milieu des maux que je souffre, mon cœur s'emflamme, et je me sens dévoré par un feu intérieur d'indignation. Symmaque (10) : *Mon cœur était échauffé au dedans de moi, et je brûlais d'un feu intérieur, pendant que je repassais ces choses dans mon esprit*. Origène, saint Ambroise, Eusèbe et saint Athanase l'expliquent du feu de la douleur, et du repentir que lui causait le souvenir de son péché.

ÿ. 5. NOTUM FAC MIHI, DOMINE, FINEM MEUM. Voici ce que je vous ai déclaré, Seigneur, dans le fort de ma douleur, lorsque j'étais résolu de ne rien dire aux hommes, et de ne point me plain-

(1) *Eccli.* xxviii. 28. 29.

(2) *Eccli.* xlii. 33.

(3) *Apud. Laert. lib.* 1. Ε'γώ μὲν γὰρ ἐπίσταμαι ἀδικεῖσθαι, σὺ δὲ οὐ.

(4) *Menander.*

Ὁὗτος κρατιστος; ἐστ' ἀνὴρ, ὃ γοργία,

Ὁστίς ἀδικεῖσθαι πλεῖς; ἐπίσταται βροτῶν.

(5) *Vide Hieronym. et Genebr. Muis, Marian. Ambros.* Bona conscientia non eget defensione verborum, quæ suo nixa testimonio. ipsa sui iudex.

(6) *Sym.* Μη ὄν ἐν ἀγαθῷ : Comme s'il y avait : Silui defectu boni. Comme au psaume cviii. 24. defectu olei.

(7) *Kim'hi.*

(8) *Grotius lic.*

(9) *Euthym. Muis. Val. Geier. Alti Confer. Jerem.* xx. 9. Et dixi : Non loquar amplius in nomine illius ; et factus est in corde meo, quasi ignis exæstians, etc.

(10) *Sym.* Exaruit cor meum intra me, et dum in animo veisarem, flagrabam igne, ἐξεδερμάθη ἡ καρδία μου ἐντό; μου, ἐν τῷ ἀναπολεῖν μέ, ἀνεκαύουην πυρῖ.

6. Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens.

7. Verumtamen in imagine pertransit homo ; sed et frustra conturbatur : thesaurizat, et ignorat cui congregabit ea.

6. Voici, vous avez rendu mes jours faciles à compter, et le temps que j'ai à vivre est devant vous comme un néant. En vérité, tout homme qui vit, et tout n'est que vanité ;

7. En vérité, l'homme passe comme une image ; et néanmoins il ne laisse pas de s'inquiéter, et de se troubler inutilement ; il amasse des trésors, et il ne sait pour qui il les aura amassés.

6. Ecce ut palmos posuisti dies meos, et ævum meum tanquam nihil coram te : profecto universa vanitas homo stans. Selah.

7. Profecto in imagine ambulat vir, profecto in vanum tumultuat : congregat, et nescit quisnam colliget ea.

COMMENTAIRE

dre d'eux. Je vous ai conjuré de finir bientôt ma vie, et de me dire combien de temps j'avais encore à vivre et à souffrir (1). Les prophètes ont souvent fait cette prière à Dieu (2) ; et il paraît, par les circonstances, que leur principal dessein était de le supplier de faire attention à la faiblesse de l'homme et à la brièveté de sa vie, afin que cette considération le portât à user envers eux de miséricorde ; et non de demander à Dieu qu'il les tirât promptement du monde. Ils demandaient au contraire qu'il les y conservât, pendant le peu de temps qui leur restait à vivre, afin d'avoir le loisir de le louer, et de voir l'accomplissement de ses promesses. Saint Jérôme croit que le psalmiste prie Dieu qu'il lui fasse connaître sa fin et les jours de l'éternité. Origène, saint Ambroise et saint Augustin l'entendent de la perfection. Faites-moi connaître, ô mon Dieu, à quel degré de perfection vous voulez que j'arrive, afin que je sache ce qui me manque.

Ÿ. 6. SUBSTANTIA MEA (3) TANQUAM NIHILUM ANTE TE. Ma vie, la subsistance de mon être n'est rien devant vous, en comparaison de votre éternité. Les exemplaires grecs et latins de cet endroit sont assez différents entre eux. Les uns portent (4) : *Vous avez réduit mes jours comme ceux d'un vieillard*. Vous m'avez donné de longs jours ; je suis d'un âge à n'espérer plus de vivre longtemps. D'autres lisent (5). *Vous avez mis mes jours de la longueur d'un palme*, ou d'une mesure de quatre doigts ; ou, vous m'avez donné plein la main de jours, une poignée de jours. Grotius et d'autres (6) traduisent : *Ecce contentiosos posuisti dies meos*. Vous m'avez réduit à vivre dans une guerre continuelle, comme un athlète, à qui l'on ne donne

point de repos, et qui est obligé d'être toujours à combattre dans l'arène.

Mais l'hébreu porte expressément : *Vous avez rendu mes jours de la longueur d'un palme*, ou quatre doigts. *et mon temps est comme n'étant rien en votre présence*. Symmaque (7) : *Vous avez réduit mes jours à la longueur d'une spilhame*, ou douze doigts. Drusius conjecture que ce traducteur a eu en vue un proverbe grec, qui porte : *Une spilhame de vie* (8), ou douze doigts de vie pour une vie fort courte.

VERUMTAMEN UNIVERSA VANITAS, OMNIS HOMO VIVENS. Tout homme vivant, de quelque condition, de quelque âge, de quelque état qu'il soit, n'est que vanité. Sa vie, sa santé, sa prospérité, ses biens, ses dignités, tout cela n'est que vanité, qu'inconstance, qu'amusement, que faiblesse. On peut lire le livre de l'Ecclésiaste, où le plus sage des rois montre en détail que tout ce qui est dans le monde, n'est que vanité (9). *Vanitas vanitalum et omnia vanitas*.

Ÿ. 7. VERUMTAMEN IN IMAGINE PERTRANSIT HOMO. La vie de l'homme passe comme une ombre, comme un fantôme, comme une vaine représentation. C'est plutôt une image de la vie, qu'une existence réelle et véritable. On peut la définir une vie chimérique et imaginaire. N'est-il donc pas fort inutile de s'inquiéter, et de se mettre en peine de tout ce qui arrive ici-bas ? Le bien ou le mal d'une si courte durée doit-il nous embarrasser ? Cependant on s'agite, on se tourmente, comme si l'on devait vivre éternellement. On court après des richesses ; on recherche des établissements ; on forme des projets, comme si l'on était assuré de plusieurs siècles de vie.

(1) Euseb. Genebr. Valab.

(2) Job. vii. 1. 16; viii. 9; ix. 25; x. 5; xiv. 5. et seq. Psal. lxxxix. 4. 9. 10. etc. Cl. 4. 12. 24.

(3) Psal. Carnut. Habitudo mea. S. Germ. Habitatio mea. Les Septante : Η' ὑπόστασις μου. Aq. Κατάδουσις μου. Habitatio demissa. Sym. Η βίωσις μου. Ma vie.

(4) Sept. Edit. Rom. Ἰδοὺ παλαιὰς ἔθου τὰς ἡμέρας μου. Aug. Apollinar. et Psalteria Rom. Carnut. Mediol. S. Germ. Arab. Æthiop. et Latina Edit. Complut. Didym. et Amb. utriusque lectionis meminere.

(5) Edit. Complut. et Patres Græci communiter : Ἰδοὺ πάλαιστα: ἔθου τὰς ἡμέρας μου.

(6) Origen. Ambros. Euseb. Euthym. Cyrill. Alex. in Catena. Utramque explicationem habet Chrysostom. Παλαιστὴν δὲ λέγει τὴν τῆς παλαιότητος ἔκτασιν. Idem alibi : Παλαιστὰς εἰρησθαι τὰς τῶν ἀνθρώπων ἡμέρας, διὰ τὸ πεπληρωθῆαι ἀγώνου καὶ πάλης.

(7) Sym. Ἰδοὺ ὡς σπιθαμὰς ἔδωκα τὰς ἡμέρας μου, καὶ ἡ βίωσις μου ὡς οὐδὲν ἀντικρὺς μου.

(8) Σπιθαμὴ τοῦ βίου. — (9) Eccl. i. 1.

8. Et nunc quæ est expectatio mea? Nonne Dominus? Et substantia mea apud te est.

9. Ab omnibus iniquitatibus meis erue me : opprobrium insipienti dedisti me.

8. Aussi quelle est maintenant mon attente ? n'est-ce pas le Seigneur ? Tout mon trésor est en vous.

9. Délivrez-moi de toutes mes iniquités ; vous m'avez rendu un objet de raillerie et de mépris pour l'insensé.

8. Et nunc quid expectavi, Domine? spes mea in te est.

9. Ab omnibus *igitur* prævaricationibus meis libera me : opprobrium stulti nō ponas me.

COMMENTAIRE

L'homme est comme ceux qui voyagent au milieu des ténèbres ; la moindre chose les effraye ; le mouvement d'une feuille, la chute d'une pierre, tout les fait trembler. Voilà ce que nous sommes dans le monde. Saint Ambroise, saint Grégoire le Grand (1), les anciens psautiers de Rome et de Chartres lisent : *Quantquam in imagine Dei ambulat homo, vane tamen lamē conturbatur*. Quoique l'homme porte l'image de Dieu, il se laisse néanmoins aller au trouble pour des choses de néant. Origène et saint Augustin lisent de même ; mais il n'ont pas *Dei*. Le syriaque : *L'homme passe comme une chose en peinture ; il se dissipe comme une vapeur*. L'arabe : *Sa vie est comme un fantôme, et elle passe comme une ombre*.

THESAURIZAT, ET IGNORAT CUI CONGREGABIT EA. Le Sage relève cette folie de l'homme, de se fatiguer si mal-à-propos à amasser du bien pour ceux qui viendront après nous (2). *J'ai détesté toute mon industrie, et tout le travail que j'ai pris à amasser sous le soleil, ne sachant si l'héritier que j'aurai, sera sage ou insensé*. Le verbe hébreu צבר *tsabar*, traduit ici par *thesaurizat*, signifie plutôt amasser des grains, des fruits, du vin, de l'huile, que de l'or ou de l'argent.

י. 8. ET NUNC QUÆ EST EXPECTATIO MEA? NONNE DOMINUS? ET SUBSTANTIA MEA APUD TE EST. Si les choses de ce monde sont telles que je viens de le dire, quel fonds peut-on faire sur toutes ses promesses, ou sur tout ce qu'il présente de plus spécieux et de plus séduisant. Je veux mettre en vous seul mon espérance, ô mon Dieu, et n'avoir pour tout le reste que du mépris. *Et à présent qu'espèrai-je, Seigneur? Mon espérance est en vous* (3). Je ne compte que sur vous, ô mon Dieu ! Tout le reste ne m'est rien. Saint Augustin lit : *Substantia mea ante te est semper*. Saint Ambroise et les psautiers romains : *Substantiam meam tamquam nihil ante te est* ; Origène, *a te est*.

Jusqu'à ce verset, celui que fait parler le prophète ne s'était point tourné vers Dieu, en le regardant comme son unique appui. Il avait eu recours à ses résolutions, il avait senti la misère de l'homme, il s'était comme ennuyé de sa vie ;

mais ici il se jette dans le sein de Dieu, en reconnaissant que tout le fond de son espérance est en lui seul. Quoique, par l'expérience qu'il avait des choses humaines, il pût juger de la frivolité des autres secours, appuis et consolations ; cependant il attend de Dieu une conviction encore plus parfaite de la même vérité ; c'est pourquoi il s'adresse au Seigneur lui-même : *Que dois-je attendre, Seigneur, quelle est mon espérance?* Et il répond comme s'il avait été éclairé sur le champ de la lumière divine. *Vous seul, mon Dieu ; vous êtes mon attente et le fond de mon espérance*. Il semblerait peut-être que ce prophète ne dit rien ici que de très connu, et que tous les hommes, sans être éclairés du Saint-Esprit, pourraient répondre que toute leur espérance est en Dieu ; mais il y a une grande différence entre faire cet aveu par une lumière purement naturelle, et le faire par l'inspiration de Dieu même. Autre chose encore de reconnaître spéculativement que tout ce que nous pouvons espérer est de Dieu ; et autre chose, d'en être convaincu au point de ne plus se confier dans les objets créés. Les hommes réfutent tous les jours, par la confiance qu'ils ont dans les moyens humains, la profession qu'ils font de mettre toute leur confiance en Dieu. Le prophète leur met ici dans la bouche, un acte de véritable confiance et d'espérance surnaturelle.

י. 9. AB OMNIBUS INIQUITATIBUS MEIS ERUE ME. OPPROBRIUM INSIPIENTI DEDISTI ME. La seconde partie du verset ne paraît pas bien liée à la première, suivant cette traduction. Mais l'hébreu est plus clair : *Délivrez-moi de tous mes péchés, et ne me livrez point aux insultes de l'insensé*, de mon ennemi ; de ceux qui souhaitent ma mort. Délivrez-moi de cette maladie, qui est la juste peine de mes péchés ; et que les méchants n'aient pas le plaisir d'insulter à ma mort et à ma disgrâce. Ou bien : Délivrez-moi de mes iniquités, et ne m'exposez point aux insultes du démon (4), le père de tous les méchants et les insensés. Ou simplement : Ne permettez point que je sois exposé aux malheurs des méchants, aux outrages que méritent les insensés qui vous offensent (5).

(1) Gregor. Magn. lib. x. Moral. in Job. cap. ix. et alias.

(2) Eccle. ii. 18. 19.

(3) הוֹיָה לִי כִּי אֵין אֵין הוֹתֵלֵתִי לִי הוֹיָה סַיִם : Sym. Καὶ ὅτι ἔγωγε :

προσδοκῶ, δέσποτα ; ἡ ἀναμονὴ μου εἰς σὲ ἐστίν.

(4) Hieronym. hic. et Origen. Ambros.

(5) Vide Geierum, Genebr. Flamin.

10. Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti;

11. Amove a me plagas tuas.

12. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus; propter iniquitatem corripuisti hominem. Et tabescere fecisti sicut araneam animam ejus: verumtamen vane conturbatur omnis homo.

10. Je suis demeuré en silence, et je n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait.

11. Détournez de moi vos plaies; 12. Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main, lorsque vous m'avez châtié. Vous avez puni l'homme, à cause de son iniquité; et vous avez fait dessécher son âme comme l'araignée; en vérité, c'est bien en vain que tout homme se trouble et s'inquiète.

10. Quia obmutui, non aperui os meum: quia tu fecisti istud.

11. Remove a me plagam tuam: A bello manus tuæ ego defeci. 12. Dum increpationibus propter iniquitatem corripis hominem, et liquescere facis ut tinea, desiderium ejus: profecto vanitas omnis homo. Selah.

COMMENTAIRE

ŷ. 10. NON APERUI OS MEUM, QUONIAM TU FECISTI. J'ai souffert tout ce qui m'est arrivé, tant de la part de la maladie, que de la part de mes ennemis, avec une entière résignation et dans un profond silence; parce que c'est par vos ordres et par votre permission que tout cela est arrivé (1). Les Septante (2) lisent: *Je n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est vous qui m'avez fait*. Ce qui est suivi par saint Augustin, saint Ambroise, et plusieurs anciens psautiers latins. Mais l'hébreu, et quelques éditions des Septante (3), et plusieurs pères sont semblables à la Vulgate.

ŷ. 11. AMOVE A ME PLAGAS TUAS. Je vous conjure, mon Dieu, d'épargner ma faiblesse. Relevez votre main appesantie sur moi; je meurs, je tombe en défaillance sous vos coups, au bruit terrible de vos menaces. D'un côté, la maladie; de l'autre, la vue de mes péchés et de votre colère, me jettent dans le découragement et ne me laissent pas respirer.

Plusieurs exégètes (4) joignent ces mots: *In increpationibus propter iniquitatem, corripuisti hominem*. Vous avez repris l'homme pécheur par de fortes réprimandes, à cause de son iniquité. Vous m'effrayez par la rigueur de vos menaces et par l'àpreté de vos reproches. J'avoue que j'ai bien mérité toute votre sévérité; mais, Seigneur, ayez pitié de ma faiblesse; pardonnez mon iniquité. Je succombe sous le poids de votre main vengeresse. Saint Augustin lit: *Ego defeci in argutionibus, pro iniquitate erudisti hominem*. Les châtimens que Dieu nous fait souffrir, ne sont pas pour notre perte; mais pour notre instruction. *Tantum cæde ul proficiam; non ul deficiam*, dit saint Augustin.

ŷ. 12. TABESCERE FECISTI SICUT ARANEAM ANIMAM EJUS (5). L'homme s'est follement attaché à

la vanité et à la fausse apparence des choses de ce monde; et vous avez permis que son âme s'est trouvée suspendue à un fil, comme une araignée (6). Et de même qu'un corps qui ne prend point de nourriture solide, mais qui se repait habituellement de choses trop légères, ne peut point acquérir d'embonpoint, ni conserver une santé vigoureuse; ainsi une âme qui ne se remplit que de choses qui n'ont ni réalité, ni consistance, ne peut acquérir ni conserver des forces. Le psalmiste conclut avec beaucoup de raison, que c'est bien en vain que l'homme s'inquiète pour les choses d'ici-bas: *Verumtamen vane conturbatur omnis homo*.

On peut aussi l'expliquer, avec quelques pères, d'une âme touchée de la douleur et de la confusion de ses péchés. Dieu la fait se morfondre comme l'araignée, en la privant de ses jouissances, en réprimant ses désirs, en remplissant son cœur d'amertume et de contrition. Il l'exténue et la porte jusqu'à la délicatesse et la subtilité des fils de l'araignée, en retranchant d'elle tout ce qu'elle a de superflu et de charnel (7).

L'hébreu porte: *Vous avez dissous comme un ver tout ce qu'il avait de plus désirable*. Vous avez en quelque manière réduit en poussière tout ce qu'il aimait le plus. Vous l'avez rongé comme un ver qui perce un habit, ou un morceau de bois. Et comme cet insecte ronge insensiblement le corps auquel il s'attache; ainsi le remords pique et tourmente par un déchirement invisible, un cœur qui s'est laissé aller au péché. Le chaldéen: *Son corps a été dissous comme un ver*, un reptile, un limaçon. C'est le vrai sens du texte. Vous avez repris fortement l'homme pour ses iniquités, et vous avez réduit sa vie, son âme, sa santé, à l'état d'un ver ou d'une araignée. Que l'homme est donc peu de chose et qu'il se tourmente inu-

(1) Origen. Athanas. Genebr. Valab.

(2) Les Septante: Οὐκ ἤνοιξα τὸ στόμα μου, ὅτι σὺ εἶ ὁ ποιητής; με. August. Quoniam tu es qui fecisti me. Ambros. Psalter. Roman. Sanct. German. Carnut. Arab. Æthiop. Quoniam ut fecisti me.

(3) Edit. Complut. Οὐκ ἤνοιξα τὸ στόμα μου, ὅτι σὺ ποιεῖς. Ita Hebr. וְשָׁמַח אֶת אֶתְנָן בִּי. Athanas. Apollin. Theo-

doret. Euthym. Regii et Colbert. Codices, apud. Ferrand. non habent. Me.

(4) Ita Hebræi, Hieronym. Chald. Origen. Ambros. Theodoret. Euthym.

(5) August. Animam meam.

(6) Origen. hic. homil. II.

(7) Origen. loc. citato. Hieronym. hic.

13. Exaudi orationem meam, Domine, et deprecationem meam; auribus percipe lacrymas meas. Ne sileas, quoniam advena ego sum apud te, et peregrinus sicut omnes patres mei.

14. Remitte mihi, ut refrigerer priusquam abeam et amplius non ero.

13. Exaucez, Seigneur, ma prière et mon humble supplication; rendez-vous attentif à mes larmes; ne gardez pas le silence, parce que je suis devant vous comme étranger et un voyageur, de même que tous mes pères l'ont été.

14. Accordez-moi quelque relâche afin que je reçoive quelque rafraîchissement avant que je parte, et que je ne sois plus.

13. Audi orationem meam, Domine, et clamorem meum auribus percipe, ad lacrymam meam ne ut surdum te exhibeas: quia peregrinus sum apud te, incola ut omnes patres mei.

14. Cessa a me, et roborabor, antequam vadam, et non sim.

COMMENTAIRE

tilement dans le monde! Si vous le frappez par vos plaies, par la maladie, il succombe, il périt: versets 12 et 13. Si vous l'épargnez au dehors et qu'au dedans vous l'effrayez par vos menaces et par les remords d'une conscience criminelle, il languit, il se dessèche, il meurt: verset 14. Le syriaque: *Vous avez dissipé comme un fêtu tout son désir.* Symmaque (1): *Vous faites dissoudre comme la pourriture tout ce qu'il aime le plus.*

VERUMTAMEN VANE CONTURBATUR OMNIS HOMO. Les hommes se troublent donc en vain, puisqu'ils sont si peu maîtres de tout ce qui se passe en ce monde, et si peu capables de se mettre au-dessus de ce qui leur fait de la peine. Nous ne sommes que néant, que faiblesse. Plusieurs anciens lisent (2): *Verumtamen universa vanitas omnis homo.* D'autres auteurs lisent (3): *Vane conturbatur omnis homo vivens.* Dans quelques exemplaires des Septante (4), on ne lit pas le verbe *conturbatur*; mais simplement: *Verumtamen vane omnis homo.* Certainement tout homme est vanité. Le chaldéen: *L'homme n'est rien.* Le syriaque: *Ce n'est qu'une vapeur.* L'arabe: *Ce n'est qu'une ombre.*

ÿ. 13. AURIBUS PERCIPE LACRYMAS MEAS. NE SILEAS, QUONIAM ADVENA. Rendez-vous attentif à mes prières, accompagnées de larmes. Répondez-moi; ne dédaignez pas mes humbles demandes, parce que, devant vous, je suis comme un homme

sans appui, sans secours: un étranger, un inconnu.

On peut traduire l'hébreu de cette manière, en le joignant à ce qui précède: *Seigneur, écoutez ma prière; soyez attentif à mes cris. Ne soyez point sourd à mes larmes, parce que je suis un étranger.* Cette ponctuation est marquée dans plusieurs textes (5) et est suivie par plusieurs commentateurs. Quelques latins lisent (6): *Ne sileas a me, quoniam advena, ou incola, ou inquilinus ego sum apud te.* D'autres auteurs (7): *Advena ego sum apud te in terra.* D'autres simplement: *Incola ego sum in terra* (8). Nous sommes des étrangers et des passants sur la terre, de même que nos pères, disait David peu avant sa mort (9); nos jours passent comme l'ombre et disparaissent aussitôt.

ÿ. 14. REMITTE MIHI, UT REFRIGERER, PRIUSQUAM ABEAM, ET AMPLIUS NON ERO. David malade prie Dieu de lui rendre la santé. Je meurs, ô mon Dieu! Retirez votre main qui est appesantie sur moi; afin qu'avant ma mort, je respire un moment, et que je jouisse d'un petit intervalle de repos et de santé. Saint Jérôme (10): *Parce mihi, ut rideam, antequam vadam et non subsistam.* Pardonnez-moi, Seigneur; donnez-moi un moment de joie, avant que je m'en aille et que je ne sois plus. On peut comparer à ce verset les passages de la Genèse, c. v, 24; Job, vii, 8, 21; x, 20; xiv, 5; psaumes xxxvi, 10; ciii, 16; etc.

(1) Sym. Καὶ διαλύεις ὡς εὐρωτα τὸ ἐπιθυμητὸν αὐτοῦ. Dissolvit ut cariem desiderabile ejus.

(2) Origen. et Psalter. Roman.

(3) August. Psalter. Caruut. et S. Germ.

(4) Sept. Edit. Complut: Πλὴν μάτην πᾶς ἄνθρωπος. Hieronym. ad Suniam. et Fretell. Hoc verbum conturbatur, in Sept. sub veru additum est. Nobil. Vox Ἰαράσσεται, deest. in multis libris.

(5) Chald. Arab. Quid. Sept. Theodoret. Psalter. Mediol. alii

(6) August. Ambros. Psalter. Roman. Sanct. German. Nicephor.

(7) Ambros. Psalter. Roman. German. Caruut.

(8) Afollinar. Edit. Sixti V. Arab. et Æthiop.

(9) I. Par. xliix. 15.

(10) Il a suivi Symmaque. Ἄπόσχοι μοῦ, ἵνα μειδιάσω, πρίν ἀπελθεῖν με, καὶ μὴ ὑπάρχειν.

PSAUME XXXIX

Le psalmiste rend grâces à Dieu de l'avoir tiré d'un très grand danger. Il dit qu'il ne lui offrira ni holocauste, ni victime ; mais qu'il s'offrira lui-même tout entier à son service. Il lui demande la continuation de son secours et de ses faveurs.

1. In finem, Psalmus ipsi David.

1. Pour la fin, psaume à David.

PSALMUS XL. — 1. Victori ipsius Davidis canticum.

ARGUMENT

Il y a diverses conjectures sur le sujet de ce psaume. Le rabbin Salomon veut que ce soit une action de grâces des Hébreux délivrés de l'Égypte. D'autres auteurs (1) le rapportent au temps de la révolte d'Absalom. Quelques anciens (2) l'attribuaient à Jérémie délivré de prison, ou à Daniel sauvé de la fosse aux lions, ou aux Juifs délivrés de la captivité de Babylone (3). Euthyme croit que le psalmiste exprime ici les sentiments de l'Église chrétienne délivrée des persécutions. Théodoret l'entend de la nature humaine, qui attend la résurrection générale. Saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme l'expliquent de Jésus-Christ, qui parle tantôt en sa propre personne et tantôt en celle de ses membres.

L'apôtre saint Paul, dans l'épître aux Hébreux (4), applique à Jésus-Christ les versets 7, 8, 9, de ce psaume. C'est ce qui nous détermine à le prendre de même ; sans toutefois abandonner le sens historique qui l'entend de David, car il est évident que ceci a une liaison toute naturelle au psaume précédent (5), et que le prophète y rend grâces à Dieu de l'avoir délivré de la maladie, pour laquelle il lui a offert ses prières dans les psaumes xxxvii et xxxviii. Dans tout cela David était la figure du Messie. Ainsi c'est avec raison qu'on attribue à Jésus-Christ ce que ce saint roi a dit de lui-même. Le premier et le principal objet du psaume est donc Jésus-Christ, qui est la fin de toutes les Écritures, et qui contient la réalité de ce que David ne faisait que représenter. La fin de ce psaume est presque la même chose que tout le psaume LXIX.

2. Expectans, expectavi Dominum, et intendit mihi.

2. J'ai attendu le Seigneur avec persévérance ; et il s'est abaissé vers moi ;

2. Expectando expectavi Dominum, et inclinavit aurem suam mihi, et audivit clamorem meum.

3. Et exaudivit preces meas, et eduxit me de lacu miseriarum et de luto fecis. Et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos.

3. Il a exaucé mes prières. Il m'a tiré de l'abîme de misère et de la boue profonde ; et il a placé mes pieds sur la pierre ; il a conduit mes pas.

3. Et ascendere fecit me e cisterna sonitus, e luto cœni, et statuit super petram pedes meos, direxit gressus meos.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. EXPECTANS EXPECTAVI DOMINUM ; ET INTENDIT MIHI. J'ai toujours espéré dans le Seigneur. Au milieu de mes plus grands maux, j'ai eu recours à lui ; et, sans me lasser de ses délais, j'ai continué à crier ; et il m'a enfin exaucé. Il a penché son oreille vers moi ; il a tourné les yeux vers moi ; il a descendu jusqu'à moi.

ÿ. 3. ET EDUXIT ME DE LACU MISERIE, ET DE LUTO FÆCIS. Ces expressions marquent les grands

dangers dont il a été délivré par la miséricorde du Seigneur (6) : L'abîme du péché, la boue de l'impénitence, le péril de mort, la maladie, la douleur. *Le lac de la misère*, ou la fosse de la misère, la prison, est ici la même chose que *lutum fæcis*, la boue de la fange, ou une boue profonde, une fosse fangeuse, sale et corrompue, telle qu'était la prison où Jérémie fut descendu avec la permission de Sédécias (7) : *Submiserunt Jere-*

(1) Bossuet, Choisy, Ferrand, Sacy.

(2) Quidam apud Theodoret.

(3) Beda, in hunc Psal.

(4) Hebr. x. 5, 6.

(5) Theodoret. ad ÿ. 1. Muis. Moller. alii.

(6) Theodoret. Οὐκ ἔτι δὲ μεγίστου; κινδυνόνου; συνίθε; ὄνομαζέειν τῆ; θεια; γραφῆ;.

(7) Jerem. xxxviii. 6.

4. Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo nostro. Videbunt multi, et timebunt, et sperabunt in Domino.

5. Beatus vir cujus est nomen Domini spes ejus, et non respexit in vanitates et insanias falsas.

6. Multa fecisti tu, Domine Deus meus, mirabilia tua; et cogitationibus tuis non est qui similis sit tibi. Annuntiavi et locutus sum, multiplicati sunt super numerum.

4. Il m'a mis dans la bouche un cantique nouveau, pour être chanté à la gloire de notre Dieu; plusieurs verront, et ils seront remplis de crainte; et ils mettront leur espérance dans le Seigneur.

5. He reux est l'homme qui a mis son espérance dans le Seigneur, et n'a point arrêté sa vue sur des objets pleins de vanités et d'extravagances trompeuses.

6. Seigneur mon Dieu, vous avez fait un grand nombre d'œuvres admirables; et il n'y a personne qui vous soit semblable dans vos pensées. Lorsque j'ai voulu les annoncer et en parler, leur multitude m'a paru innombrable.

4. Et posuit in ore meo canticum novum, laudem Deo nostro: videbunt multi, et timebunt, et sperabunt in Domino.

5. Beatus vir ille qui posuit Dominum spem suam, nec respexit ad superbos, et ad mendacium.

6. Multa fecisti tu, Domine Deus mi, mirabilia tua; et cogitationes tuas erga nos, nemo est qui ordinare possit tibi: si annuntiare et eloqui velim, plura sunt quam ut narrentur.

COMMENTAIRE

miam funibus in lacuum, in quo non erat aqua, sed lulum.

Saint Augustin, saint Jérôme et plusieurs autres (1) expliquent ceci du chrétien sauvé par la foi, tiré du borbier de ses péchés, et établi sur la pierre, qui est Jésus-Christ.

§. 4. IMMISIT IN OS MEUM CANTICUM NOVUM. Il m'a comblé de faveurs toutes nouvelles et toutes extraordinaires, il m'a engagé par là à lui chanter un nouveau cantique d'actions de grâces (2). Auparavant, je chantais un cantique lugubre, je lui adressais des cris de douleur; aujourd'hui je lui chante un cantique de joie et de louange. Ceci convient à David guéri de sa maladie, et aux chrétiens qui ont nouvellement reçu la lumière de la foi, ou la grâce de la conversion (3).

VIDEBUNT MULTI, ET TIMEBUNT. Plusieurs seront témoins de la grâce que vous m'avez faite; mes amis s'en réjouiront; mes ennemis en auront de la douleur; et tous seront saisis de crainte et de respect pour une majesté si terrible et si puissante, qui humilie et qui relève, qui frappe et qui guérit avec un pouvoir absolu. Saint Augustin lit: *Videbunt justis, et timebunt.* Comparez les psaumes xxxi, ii; xxxiii, 3; li, 8; lvii, ii; lxiii, ii; xcvi, 12; cxli, 8; où l'on voit la part que les justes prennent au bonheur de leurs semblables, et la gloire qu'ils en rendent à Dieu.

§. 5. BEATUS VIR QUI NON RESPEXIT IN VANITATES, ET INSANIAS FALSAS! Que je m'estime heureux, mon Dieu, d'avoir été détrompé des vanités du monde, et de n'avoir mis ma confiance qu'en vous seul! Voyez le psaume précédent, versets 8, 9, 11, 14, où il déclare que tout ce qui est sur la terre, n'est que vanité.

VANITATES, ET INSANIAS FALSAS; ou, comme lit saint Augustin, *insanias mendaces*, les vains amusements du siècle. *Disce amare*, dit-il, *in creatura Creatorem, et in factura Factorem; ne teneat te quod ab illo factum est, et amittas eum a quo et ipse factus es.* Quelques pères (4) l'entendent de l'idolâtrie, des superstitions, des divinations, des augures, de l'interprétation des songes.

Il faut deux choses pour le salut: mettre son espoir en Dieu, et se détourner de tout ce qui tend à l'orgueil et à la fausseté. Heureux véritablement l'homme plein de confiance dans le Seigneur, plein d'humilité, plein d'amour pour la vérité! Les choses vaines et les choses fausses sont dans le monde; tout ce qui appartient au monde, est vanité et fausseté. Celui qui veut servir Dieu, doit abattre ce colosse d'orgueil, et dissiper cette fumée de mensonge. Jésus-Christ n'a enseigné que l'humilité et la vérité; il a extirpé ces deux racines empoisonnées, l'orgueil et la fausseté.

§. 6. MULTA FECISTI TU, DOMINE... Vos pensées, vos desseins, vos jugements sont infiniment au-dessus des pensées et des jugements des hommes; nul n'est capable de les comprendre et d'en sonder la profondeur. Le syriaque: Seigneur, *vos merveilles et vos desseins sur nous sont en très grand nombre. Personne n'est comparable à vous.* Symmaque (5): *Nul ne peut vous raconter les pensées que vous formez sur nous.*

ANNUNTIAVI, ET LOCUTUS SUM: MULTIPLICATI SUNT SUPER NUMERUM. Symmaque et saint Jérôme (6): *Si je veux entreprendre de les raconter et d'en parler, ils sont en trop grand nombre, pour en pouvoir faire le récit.* Je souhaiterais, Seigneur,

(1) Euseb. Athanas. Ambros. alii.

(2) Theodoret. Euseb. Genebr. Flamin. Muis. Valab.

(3) Vide Hieronym.

(4) Cyrill. Chrysost. Ambros. Euthym.

(5) Symmach. Τούς διαλογισμούς σου τούς ὑπερ ἡμῶν, οὐκ ἔστιν ἐθέσθαι σοί. Euseb. Ἐπι σοῦ.

(6) Si narrare volucro et memorare, plura sunt quam ut narravi queant. Symmach. Ἐάν ἀπαγγέλω, καί ἐάν λέγω, πλείω ἐστὶ τοῦ διεγρηθῆναι.

7. Sacrificium et oblationem noluit; aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulasti;

7. Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation; mais vous m'avez donné des oreilles parfaites; vous n'avez point demandé d'holocauste, ni de sacrifice pour le péché.

7. Sacrificium et oblationem noluit; aures autem perfecisti mihi: holocaustum et sacrificium pro peccato non postulasti;

COMMENTAIRE

faire connaître à tout le monde combien vous m'avez fait de grâces, et combien je vous suis obligé; mais la multitude de vos bienfaits m'accecable; je me contente d'en conserver intérieurement la plus sincère gratitude. Voyez une expression pareille dans l'hébreu. *Psal. LXX, 15.*

ÿ. 7. SACRIFICIUM, ET OBLATIONEM NOLUISTI: AURES AUTEM PERFECISTI (1). MIHI. Je disais en moi-même: Puisque je ne puis marquer ma reconnaissance à mon Dieu, en publiant partout ses louanges et ses bienfaits, je m'efforcerai de lui offrir des sacrifices, pour reconnaître ses miséricordes; mais ce n'est point ce que vous exigez de moi, ô mon Seigneur! Vous m'avez donné des oreilles pour écouter vos ordres et pour obéir à vos lois. Voilà ce que vous demandez de votre serviteur: De la soumission et de l'obéissance.

Souvent Dieu a déclaré par ses prophètes (2), que ce n'était ni le sang des victimes, ni la graisse des taureaux, ni la multitude et la valeur des offrandes qu'il désirait, mais la soumission du cœur, la simple obéissance, la prat que exacte de ses lois saintes. Voilà le sacrifice de tous les temps, de toutes les nations, de toutes les conditions, qui comprend éminemment toutes les autres espèces de sacrifices (3). Les pères entendent ceci de l'abrogation des sacrifices de l'ancienne loi, de même que saint Paul, *Heb. x, 8.*

Saint Paul, dans l'épître aux Hébreux, et les éditions des Septante, ainsi que la plupart des pères grecs et latins, ont lu (4): *Vous n'avez voulu ni sacrifice, ni oblation; mais vous m'avez préparé un corps* (5). Nobiles remarque qu'il a trouvé la leçon de la Vulgate: *Vous m'avez donné des oreilles*, dans un de ses mss. grecs, dans deux scolies, et dans Eusèbe. Un scoliaste dit expressément (6) que quand saint Paul a lu: *Vous m'avez préparé un*

corps, il n'ignorait pas ce qui était dans l'hébreu; mais qu'il l'a mis exprès, pour le faire venir à son dessein. Un autre scoliaste porte (7): *Vous m'avez percé les oreilles, etc* (8); *vous m'avez préparé les oreilles*. Ce qui est tiré des anciens interprètes grecs. L'arabe joint les deux traductions: *Vous m'avez préparé un corps, et vous m'avez ouvert les oreilles*. L'éthiopien: *Il m'a purifié la chair; il m'a revêtu d'une chair pure*. Cappel traduit ainsi les Septante: *Vous m'avez rendu votre esclave* (9). Dans la langue grecque σώμα, un corps, se prend souvent pour un esclave. Pour appuyer sa traduction, il fait au texte grec un changement, léger à la vérité, mais qui n'est appuyé sur aucun exemplaire.

Tout cela revient au même. quant au fond, lorsqu'on l'explique de Jésus-Christ, puisque, dans son incarnation, il ne s'est revêtu d'un corps mortel, que pour obéir à son Père et pour satisfaire à sa justice. En prenant ce corps, il a pris aussi les oreilles, pour lui être obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. Dieu le Père lui prépare un corps, pour marquer la pureté infinie de son incarnation, qui est l'ouvrage de Dieu seul; il lui prépare des oreilles, pour marque de son assujettissement et de sa parfaite obéissance.

L'hébreu: *Vous m'avez creusé les oreilles; ou, vous m'avez percé les oreilles*. Cette expression s'explique en deux manières différentes. La première: *Vous m'avez ouvert les oreilles, vous m'avez rendu attentif et docile, vous m'avez délivré en quelque sorte de la surdité où j'étais auparavant; ou simplement: Vous m'avez donné de bonnes oreilles, pour vous écouter, et pour vous obéir* (10). La seconde: *Vous m'avez percé l'oreille* (11), comme on la perçait, parmi les Hébreux, aux esclaves qui ne voulaient point sortir de

(1) Ambros. Præparasti.

(2) *Isai. i. 11. Quo mihi multitudinem victimarum vestrarum? Dicit Dominus: Plenus sum. Holocausta arietum et adipem pinguium, . . . nolui. Vide 1. Reg. xv. 22. Numquid vult Dominus holocausta et victimas, et non potius ut obediatur voci Domini? Jerem. vii. 22. Non præcepi patribus vestris in die qua eduxi eos de terra Egypti, de verbo holocaustatum et victimarum, sed hoc verbum præcepi eis dicens: Audite vocem meam et ero vobis Deus.*

(3) *Porphyr. de Abstin. lib. 11. Θεοῖς δὲ ἀρίστη μὲν καταρχή, νοῦς καθαρὸς, καὶ ψυχὴ ἀπαθής. Οἱ μάλιστα δὲ, καὶ τὸ μετρίων μὲν ἀπάρχεσθαι τῶν ἄλλων, μὴ παρέργως δὲ, ἀλλὰ σὺν πάσῃ προθυμίᾳ.*

(4) *Hebr. x. 5. et Sept. Θυσίαν καὶ προσφορὰν οὐκ ἐθέλησα; σῶμα δὲ καταργήσω μοί.*

(5) *Ita Sept. Edit. R m. et Complut. Regii et Colbert. Codices græci, apud Ferrand. Ambros. August. Theodoret. Euthym. Psalter. Rom. Mediol. Carnut. S. German.*

(6) *Scolion apud Nobil. Ὡς τὰ δὲ καταργήσω μοί ὁ μακάριος Παῦλος; εἰς τὸ σῶμα μεταβαλὼν εἴρηκεν, οὐκ ἀγνοῶν τὸ Ἐβραϊκόν, ἀλλὰ πρὸς τὸν οἱ μάλιστα σιοπὸν τούτῳ χρησάμενος.*

(7) *Ὡς τὰ δὲ ἔκαψάς μοί.*

(8) *Ὡς τὰ κατεσκεύασάς μοί.*

(9) Comme si les Septante avaient lu: *Σῶμα δὲ καταργήσω με σοί.*

(10) *Ita Chald. Kim'li, Rab. Sul. Ezra. alii Muis, Vatab. Marian. alii. plerique.*

(11) *Geier. Grot. Piscat. Ainsworth. Muis, alii.*

8. Tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum est de me,

8. Alors j'ai dit : Me voici ; je viens. Il est écrit de moi dans tout le livre,

8. Tunc dixi : Ecce venio : in volumine libri scriptum est de me.

COMMENTAIRE

chez leurs maîtres en l'année sabbatique (1). L'une et l'autre de ces explications a son mérite ; et on peut fort bien les appliquer à Jésus-Christ. Jamais personne n'eut plus d'attention à exécuter les ordres de son Père, et personne ne porta l'obéissance plus loin que lui. Il fut à l'égard de son Père comme un serviteur perpétuel, qui s'est fait percer l'oreille, pour marque de sa servitude éternelle. Toutes les actions, toutes les démarches, tous les mouvements de sa vie ont été marqués au coin de l'obéissance, depuis le moment de son incarnation jusqu'à celui de sa mort. Son sacrifice n'a pas été interrompu d'un moment.

HOLOCAUSTUM ET PRO PECCATO NON POSTULASTI : TUNC DIXI : ECCE VENIO. Vous avez dès le commencement formé votre décret immuable, de ne recevoir pour le rachat de l'homme aucune hostie du genre des autres sacrifices. Alors votre Verbe, votre sagesse a dit : Me voici prêt à satisfaire pour les hommes, et à expier dans mon corps leur prévarication ; donnez-moi un corps pour souffrir, préparez-moi des oreilles pour entendre vos commandements, et je vous offrirai jusqu'au dernier soupir le sacrifice de ma vie, de ma volonté, de mon obéissance.

L'Écriture distingue ici avec raison l'holocauste, du sacrifice pour le péché. Le premier s'offrait quelquefois pour expier les péchés de la multitude (2) : quoique généralement sa destination fût pour reconnaître le souverain domaine de la majesté de Dieu. Mais le sacrifice pour le péché, ou le sacrifice d'expiation, était destiné à expier les péchés des particuliers (3). Saint Paul, dans l'épître aux Hébreux (4), et quelques anciens (5) ne reconnaissent ici qu'un seul sacrifice. *Holocaustomata pro peccato noluiti. Vous n'avez point voulu d'holocaustes pour le péché.* Mais l'hébreu, les Septante, et les autres versions lisent séparément : *Des holocaustes et des hosties pour le péché.*

¶ 8. IN CAPITE LIBRI SCRIPTUM EST DE ME, UT FACEREM VOLUNTATEM TUAM. C'est là le premier article de mon engagement. Je m'oblige à faire votre volonté dans tous les moments de ma vie.

C'est Jésus-Christ qui parle, et qui a accompli sa promesse dans toute son étendue. Le psalmiste semble vouloir nous donner ici l'idée d'un engagement solennel et par écrit, passé entre le Père et son Verbe, de toute éternité, par lequel le Fils s'engageait à satisfaire par son obéissance, à la justice du Père outragé. C'est une manière de parler figurée, imitée de ce qui se passe parmi les hommes, dans leurs contrats et dans leurs engagements réciproques.

Les pères expliquent diversement ces paroles : *A la tête du livre, il est écrit de moi.* Les uns (6) l'entendent du commencement de la Genèse, qui est le premier livre de l'Écriture, où il est dit : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.* Ce commencement n'est autre que le Fils de Dieu, sa sagesse, son Verbe, par lequel et dans lequel Dieu a fait toutes choses. Le psalmiste le marque clairement (7) : *C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis* ; et Jésus-Christ, dans l'Évangile (8), dit expressément qu'il est le commencement : *Ego principium.* D'autres le prennent (9) du commencement de l'évangile de saint Jean, qui nous développe la génération éternelle du Fils ; saint Augustin, du commencement du livre des Psaumes, où il est dit : *Heureux l'homme qui n'a point été dans le conseil des impies, et qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs ! etc.* Paroles qui semblent marquer la perfection de Jésus-Christ.

D'autres (10) prennent le texte des Septante (11), comme s'il signifiait, non le commencement du livre, mais le livre entier ; et qu'à la lettre *Képhals*, qu'on lit ici dans le grec, signifiait un volume, un rouleau (12) ; parce qu'anciennement on ne reliait point les livres, comme nous faisons aujourd'hui ; mais on les roulait autour d'un bâton, dont la tête s'appelait proprement *κεφαλις*, et ce nom a été donné à tout le volume. Les Juifs ont conservé cette ancienne forme des livres dans les Bibles dont ils se servent dans leurs synagogues. Ce sont de grands rouleaux composés de plusieurs pièces de parchemin collées ou cousues les unes aux

(1) *Exod.* xxi. 5. 6. - *Deut.* xv. 17.

(2) *Levit.* iv. 3. . . . 13.

(3) *Levit.* v. vi. vii.

(4) *Hebr.* x. 8.

(5) *August.* *Holocausta etiam pro delicto non postulasti* : ou simplement : *Holocausta pro delicto.*

(6) *Tertull.* *contra Praxeam, Ambros. et Hieron. hic, Hilar. in Psal.* 11.

(7) *Psal.* xxxii. 6.

(8) *Johan.* viii. 25.

(9) *Chrysost.*

(10) *Origen. Philocal. cap. v. - Theodoret. hic. Vide Euthym. et Nicephor. Euseb. Ambros.*

(11) Les Septante : Ἐν κεφαλῇ Βιβλίου γέγραπται περί μου.

(12) *Suidas.* Κεφαλίς, εἰλήμα. Volumen. Il se prend en ce sens. *Ezech.* 11. 9. et iii. 1. 2. et 1. *Esdr.* vi. 2. *Theodore!* Τὴν κεφαλῆα, εἰλήμα εἰρήμασι Ἀνάλας, καὶ Σόμαχος.

9. Ut facerem voluntatem tuam. Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei.

10. Annuntiavi justitiam tuam in ecclesia magna, ecce labia mea non prohibebo; Domine, tu scisti.

11. Justitiam tuam non abscondi in corde meo; veritatem tuam et salutarem tuam dixi; non abscondi misericordiam tuam et veritatem tuam a concilio multo.

9. Que je ferais votre volonté. C'est aussi ce que j'ai voulu, ô mon Dieu; et l'accomplissement de votre loi est le désir de mon cœur.

10. J'ai publié votre justice dans une grande assemblée; et j'ai résolu de ne point fermer mes lèvres; Seigneur, vous le savez.

11. Je n'ai point caché votre justice au fond de mon cœur; mais j'ai publié votre vérité et votre miséricorde salutaire; je n'ai point caché votre miséricorde et votre vérité à une grande multitude de peuple.

9. Ut facerem voluntatem tuam. Deus mi, volui: et lex tua in medio viscerum meorum est.

10. Annuntiavi justitiam in cœtu multo: ecce labia mea non prohibui, Domine, tu nosti.

11. Justitiam tuam non abscondi in medio cordis mei: veritatem tuam et salutem tuam dixi: non celavi misericordiam tuam, veritatem tuam in cœtu multo.

COMMENTAIRE

autres, écrites d'un seul côté et roulées autour d'un bâton. C'est donc dans ces rouleaux, dans le corps du livre de la Bible, et en particulier dans les livres prophétiques, qu'il est parlé de Jésus-Christ. *In capite libri scriptum est de me*. Et il paraît que c'est là le sens le plus naturel, et le plus conforme à l'hébreu (1), qui porte : *Il est écrit de moi dans le volume du Livre*.

Si l'on veut rapporter à David les versets 7, 8, 9, 10 de ce psaume, on peut les paraphraser ainsi : Que vous avez fait de merveilles en ma faveur, ô mon Dieu ! Et que vous rendrai-je pour tant de bienfaits ? Vous ne me demandez ni victimes, ni offrandes ; mais vous m'avez ouvert les oreilles, pour entendre vos ordonnances, et pour y obéir. Vous ne souhaitez ni holocaustes, ni hosties pour le péché ; mais aussitôt que vous m'avez appelé, j'ai dit : Me voici ; j'ai accouru, *ayant sur moi le volume de vos Écritures* (2). Je suis tout prêt à exécuter vos volontés, et je porte votre loi gravée au milieu de mon cœur, ou au-dedans de mes entrailles. Dans ce sens, il est encore très naturel de l'expliquer de Jésus-Christ, dont David était le symbole.

ŷ. 9. LEGEM TUAM IN MEDIO CORDIS MEI. Je l'aime avec tant d'ardeur, que je voudrais la mettre au milieu de mon cœur : comme ceux qui aiment éperdument quelqu'un, et qui voudraient le placer au fond de leurs entrailles (3).

ŷ. 10. ANNUNTIAVI JUSTITIAM TUAM IN ECCLESIA MAGNA. On peut l'entendre de David, selon Théodore, suivi de la plupart des interprètes modernes ; ou de Jésus-Christ, selon saint Jérôme et plusieurs des anciens. David, délivré du danger et rétabli en

parfaite santé, rend ses actions de grâces à Dieu, au milieu de l'assemblée de tout le peuple, au tabernacle du Seigneur. La justice du Sauveur est annoncée au milieu de son Église, appelée et rassemblée des quatre parties du monde, et répandue dans toute la terre (4). *La justice* en cet endroit, peut se prendre pour la *miséricorde*, comme en plusieurs autres passages.

Saint Augustin, saint Ambroise et les anciens psautiers lisent : *Bene nuntiavi*, au lieu d'*Annuntiavi*. Ni les Septante, ni l'hébreu (5), ne lisent pas ici *tuam* ; mais simplement : *Annuntiavi justitiam in ecclesia magna*. Jésus-Christ et, après lui, ses apôtres, ont annoncé la justice et la vérité au milieu des Juifs et des gentils. La foi chrétienne et la loi de Dieu sont encore aujourd'hui publiées dans toutes les parties du monde par les hommes apostoliques.

ŷ. 11. JUSTITIAM TUAM NON ABSCONDI IN CORDE MEO VERITATEM... La justice opposée ou comparée à la vérité, ne peut naturellement se prendre que pour la miséricorde, comme on l'a déjà vu au verset précédent et ailleurs (6) et comme il paraît dans les versets 12, 13, 14, qui ne sont que des répétitions de celui-ci. Vous êtes témoin de ma ferme résolution, ô mon Dieu ! Je n'oublierai jamais vos miséricordes, et je ne cesserai jamais de publier la fidélité inviolable de vos promesses : *Veritatem tuam*. Je ne les ai point cachées au fond de mon cœur. Je ne me suis pas contenté de connaître et de sentir les obligations infinies que je vous ai ; je suis résolu de les annoncer partout et d'engager les autres à se joindre à moi, pour vous rendre mille actions de grâces. Plusieurs (7)

(1) וְיִשְׁמַע ה' בְּכֹתֹב סֵפֶר בְּכֹתֹב סֵפֶר כְּתוּב עָלַי

(2) L'hébreu à la lettre : *Alors j'ai dit : Je viens, avec le volume du livre écrit sur moi*. Anciennement on portait les volumes sur l'épaule, *Job*. xxxi. 35. 36. 37, ou sur la tête. *iv. Reg.* xi. 12.

(3) *Theodoret*. Ἐν μεταφορᾷ; εἶρηκε τῶν εὖ περὶ τίνος διακειμένων, καὶ ἔγδοσ ἐφιερμένων ἐμβάλειν τὸν ποθοῦμενον.

(4) *Hieron. hic*. Gratias tibi ago salvator mundi quod magnam fecisti Ecclesiam tuam, a quatuor mundi partibus evangelica prædicatione vocatam, tua passione collectam, tua resurrectione mundatam.

(5) Les Septante : Ἐὐθηγγισάμεν δικαιοσύνην ἐν ἐκκλησίᾳ μεγάλῃ. *Ila Theodor. Heract. et Theodor. et Edit. Sixti V. et Complut. et Codic. reg. et Colb. apud Ferrand.*

(6) *Psal.* iv. 1; xxxiii. 5; lxxxviii. 14; *ch.* 6, etc.

(7) *Ila Sept. Edit. Roman.* Τὰ χεῖλη μου οὐ μὴ κολύσω. Κύριε, σὺ ἔγνωσ; τὴν δικαιοσύνην μου, οὐκ ἔκρυψα ἐν τῇ καρδίᾳ μου τὴν ἀλήθειαν σου, καὶ τὸ σωτέριον σου εἶπα. *Ila Euseb. Apollinar. et Æthiop.* Justitiam meam. Sic legunt Aug. Ambros. *Psalter. S. German.*

12. Tu autem, Domine, ne longe facias miserationes tuas a me; misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me.

13. Quoniam circumdederunt me mala quorum non est numerus; comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui ut viderem. Multiplicatæ sunt super capillos capitis mei, et cor meum dereliquit me.

14. Complaceat tibi, Domine, ut eruas me; Domine, ad adjuvandum me respice.

15. Confundantur et revereantur simul, qui quæerunt animam meam, ut auferant eam. Convertantur retrorsum et revereantur, qui volunt mihi mala.

16. Ferant confestim confusionem suam, qui dicunt mihi: Euge, euge!

12. Vous donc, Seigneur, n'éloignez pas de moi les effets de votre bonté; votre miséricorde et votre vérité m'ont toujours soutenu;

13. Car je me trouve environné de maux qui sont innombrables; mes iniquités m'ont enveloppé; et je n'ai pu les voir toutes. Elles ont surpassé par leur multitude le nombre des cheveux de ma tête, et mon cœur même m'a manqué.

14. Qu'il vous plaise, Seigneur, de me délivrer de tant de misères; Seigneur, regardez-moi pour me secourir.

15. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte, qui cherchent ma vie pour me l'ôter; que ceux qui veulent m'accabler de maux, soient obligés de retourner en arrière chargés de honte;

16. Que ceux qui me disent des paroles de raillerie et d'insulte, reçoivent promptement la confusion.

12. Tu ergo, Domine, ne prohibeas misericordias tuas a me: misericordia tua et veritas tua semper custodiant me.

13. Quoniam circumdederunt me mala innumera, comprehenderunt me iniquitates meæ, et non potui videre: multiplicatæ sunt præ capillis capitis mei, et cor meum dereliquit me.

14. Velis, Domine, eruere me: Domine, ad auxilium mei festina.

15. Pudore afficiantur, et erubescant pariter quæerentes animam meam, ut perdant eam: avertantur retrorsum, et pudore afficiantur volentes malum meum.

16. Desolentur in mercedem pudoris sui, qui dicunt mihi: Euge, euge.

COMMENTAIRE

lisent *justitiam meam*, ma justice, au lieu de *vostra justice* et ils ponctuent le texte de cette manière: *Seigneur, je n'ai point fermé mes lèvres; vous connaissez ma justice. Je n'ai point caché dans mon cœur votre vérité, j'ai annoncé le salut que vous m'avez procuré.* Mais l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et quelques éditions des Septante sont conformes à la Vulgate.

ÿ. 12. NE LONGE FACIAS MISERATIONES TUAS. Continuez, Seigneur, à me prévenir par vos miséricordes et à me protéger, suivant la vérité de vos promesses; mes ennemis ne sont point morts; ils sont toujours aussi animés contre moi. On pourrait traduire ainsi tout le verset: *Seigneur, n'éloignez point de moi les effets de votre bonté: que votre miséricorde et votre bonté me servent toujours d'appui.* Ou bien: *Seigneur, vous n'avez pas éloigné de moi les effets de votre bonté; j'ai toujours senti les preuves de votre miséricorde et de votre vérité.* L'hébreu peut souffrir ces trois sens divers. Le second paraît le mieux lié avec la suite du discours, et saint Jérôme l'a suivi dans sa traduction. On le remarque aussi dans Symmaque (1) et dans quelques exemplaires des Septante (2). Saint Augustin: *Attendo quia bonus es; attendo quia justus es: amo bonum, timeo justum. Amor et timor perducunt me, etc.*

ÿ. 13. QUONIAM CIRCUMDEDERUNT ME MALA QUORUM NON EST NUMERUS. Quoique par votre grâce je sois délivré de la maladie et du danger de mort, je ne suis pas pour cela garanti de tous mes maux. Tant que mes péchés subsisteront et que j'en serai

assiégé, comme je le suis, je ne dois pas m'estimer en sûreté. Ainsi, Seigneur, ne retirez pas de moi votre miséricorde et votre vérité. Qui peut compter nos iniquités, dit saint Augustin? Qui peut estimer les maux que nous commettons de notre chef, et ceux que nous faisons commettre aux autres? Je crains pour moi, ajoute-t-il; je crains pour mon frère, qui est bon; je souffre mon frère, qui est mauvais. *Parva erunt nostra peccata; imponuntur aliena. Timeo mihi: timeo bono fratri: tolero malum fratrem.* Danger de toutes parts. On peut l'expliquer de Jésus-Christ, qui se considère environné des péchés de tous les hommes et chargé de les expier tous. Il se voit environné de maux sans fin; de péchés innombrables et de tourments infinis. Le péché est souvent mis pour le châtiement qui le suit. *Comprehenderunt me iniquitates meæ.* Les péchés des hommes que j'ai pris sur moi.

COR MEUM DERELIQUIT ME. Jésus-Christ, dans son agonie, au jardin des oliviers.

ÿ. 14. AD ADJUVANDUM ME RESPICE. Depuis ce verset jusqu'à la fin du psaume, c'est presque mot pour mot la même chose que le psaume entier LXIX.

ÿ. 15. CONVERTANTUR RETRORSUM, ET REVEREANTUR. Les soldats envoyés pour prendre Jésus-Christ, tombèrent deux fois à la renverse dès qu'il leur eut parlé (3). Il prie pour leur conversion et pour leur salut. La honte et la confusion sont pour eux des remèdes salutaires (4).

ÿ. 16. FERANT CONFESTIM CONFUSIONEM SUAM, QUI DICUNT MIHI: EUGE EUGE. Au psaume LXIX, 4,

(1) Sym. Περιφρασσέτω μέ.

(2) Sept. Edit. Complut: Τὸ ἔλεος σου, καὶ ἡ ἀλήθεια σου ἕνεκα παντὸς ἀντιλάζουσιντο

(3) Johan. xviii. 6.

(4) Theodoret. Τουτοῖς καρπὸς ἡ αἰσχρυνή.

17. Exultent et lætentur super te omnes quærentes te, et dicant semper: Magnificetur Dominus, qui diligunt salutare tuum.

18. Ego autem mendicus sum et pauper; Dominus sollicitus est mei. Adjutor meus et protector meus tu es; Deus meus, ne tardaveris.

17. Mais que tous ceux qui vous cherchent, se réjouissent en vous, et soient transportés de joie; et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous, disent sans cesse: Que le Seigneur soit glorifié.

18. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence; mais le Seigneur prend soin de moi. Vous êtes mon aide et mon protecteur; mon Dieu, ne tardez pas à me secourir.

17. Gaudeant et lætentur in te omnes quærentes te: et dicant semper: Magnificetur Dominus, qui diligunt salutem tuam.

18. Ego autem pauper sum et egenus, at Dominus cogitat de me: auxilium meum, et liberator meus es, Deus mi, ne tardaveris.

COMMENTAIRE

on lit (1): *Qu'ils retournent en arrière, couverts de honte*. Qu'ils n'osent se montrer, qu'ils se cachent le visage de confusion. Cela s'est admirablement vérifié dans les Juifs incrédules, qui sont devenus l'opprobre des nations.

Il n'y a proprement qu'une confusion à craindre, c'est celle qu'entraînent l'oubli de Dieu et la révolte contre Jésus-Christ et son Évangile. Toutes les autres confusions temporelles sont des biens et des grâces, puisqu'elles nous rendent conformes à Jésus-Christ. La confusion du pécheur, au jugement de Dieu, sera extrême, parce qu'elle manifestera l'aveuglement de son esprit, la méchanceté de son cœur, la corruption de son corps;

ses idées fausses, ses inclinations basses, ses convoitises brutales.

Ÿ. 18. EGO AUTEM MENDICUS SUM, ET PAUPER: DOMINUS SOLLICITUS EST MEI. David a pu dire qu'il était un pauvre et un mendiant, en se regardant devant Dieu, en présence duquel tous les hommes sont des mendiants, suivant la pensée de saint Augustin. Le nom de *pauvre*, signifie quelquefois celui qui est affligé et humilié. Les mêmes épithètes conviennent à Jésus-Christ selon son humanité, surtout dans sa passion. Toute la fin du psaume, particulièrement depuis le verset 8, le regarde plus directement que David; de même que le psaume suivant, qui paraît une suite de celui-ci.

(1) *Psal.* LXIX. 4. ישבו au lieu de ישבו

PSAUME XL

Bienheureux ceux qui consolent et qui visitent les malades. Prières de David, où il se plaint de ses ennemis. Jésus-Christ dans sa Passion se plaint de la trahison de Judas, et prie Dieu son Père de le ressusciter.

1. In finem, Psalmus ipsi David.

1. Pour la fin, psaume à David.

PSALMUS XLI. — 1. Victori cantus Davidis.

ARGUMENT

Théodore d'Héraclée et le vénérable Bède expliquent littéralement ce psaume de la maladie du roi Ézéchias. Les rabbins et la plupart des commentateurs modernes (1) l'entendent d'une maladie de David, où il tomba après son péché, peu avant la déclaration de la révolte d'Absalom et dans un temps où la plupart de ses prétendus amis lui tournaient le dos. Mais les pères conviennent unanimement qu'il représente l'état de douleur, où Jésus-Christ fut réduit dans sa Passion ; la trahison de Judas, la lâcheté et l'abandon de ses autres disciples.

Le Sauveur lui-même fait l'application du verset 10 de ce psaume au traître Judas, qui le livra à ses ennemis (2). En sorte qu'il y aurait de la témérité à nier qu'il regardât la personne de Jésus-Christ et sa Passion (3). Nous croyons que c'est une suite des trois psaumes précédents, et que, principalement dans la fin du xxxix^e et dans tout celui-ci, le prophète a eu dessein de nous représenter les souffrances de Jésus-Christ, sous la figure de sa propre maladie et de l'infidélité de ses amis. Comparez les psaumes xxxiv et liv qui ont beaucoup de ressemblance avec celui-ci.

2. Beatus qui intelligit super egenum et pauperem: in die mala liberabit eum Dominus.

2. Heureux celui qui est attentif aux besoins du pauvre et de l'indigent ; le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais.

2. Beatus qui prospicit ad tenuem: in die mala liberabit eum Dominus.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. BEATUS QUI INTELLIGIT SUPER EGNUM, ET PAUPEREM ! David loue ici la charité et la fidélité de ceux de ses amis qui, durant sa maladie, ne l'avaient point abandonné, pour se tourner du côté d'Absalom, qui commençait à affecter la royauté. Il dit que le Seigneur les comblera de biens et qu'au jour de la disgrâce (4), il les garantira du danger.

Selon d'autres, il se dépeint lui-même et se réjouit d'avoir toujours eu beaucoup de compassion des pauvres et des affligés, persuadé que c'est en récompense de sa miséricorde, que Dieu l'a tiré du danger où il s'est vu durant sa maladie. Ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni le syriaque, ni l'arabe, ni les anciens interprètes grecs (5) ne lisent point ici *le pauvre* ; mais seulement : *Bienheureux celui qui est attentif*, qui considère, qui

est prudent *sur le malade*, sur celui qui est exténué, affaibli, appauvri ! *Le Seigneur le délivrera au jour du mal*, au temps de la disgrâce, de l'affliction. Les pères (6) : Heureux celui qui connaît Jésus-Christ fait pauvre pour nous ! il sera délivré du souverain malheur au jour terrible du jugement.

Il n'est point dit que celui qui méditera Jésus-Christ pauvre, ou qui assistera les indigents qui sont ses membres, sera préservé de tous maux ; cela ne se peut pas, puisqu'il est nécessaire de souffrir avec Jésus-Christ à cause de Jésus-Christ ; mais le prophète assure que cet homme occupé de Jésus-Christ ou du soin des pauvres, sera protégé du Seigneur dans les jours de l'affliction. Il doit souffrir, mais il ne doit point succomber à la douleur. Le terme dont se sert le prophète pour exprimer les *attentions* qu'on aura pour le *pauvre*,

(1) Rabb. Muis, Genebr. Jun. Pisc. Ferrand. Choisir, Bossuet. Vatab. Flamin.

(2) Johan. xiiii. 18.

(3) Theodoret. Θερασὺ νομιζῶσι τολμηρὸν ἀλλήν ἀυτῶν, καὶ μὴ προσήκουσαν ὑπόθεσιν διαπλάσαι.

(4) Sym. Εἰν ἡμέρᾳ κακώσεως. Ita Genebr. Vatab. Flamin. alii passim.

(5) Vide Euseb. et Theodoret.

(6) Ambros. August. Hieron. Theodoret. Euseb. Athanas.

3. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

4. Dominus opem ferat illi super lectum doloris ejus; universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus.

5. Ego dixi: Domine, miserere mei; sana animam meam, quia peccavi tibi.

3. Que le Seigneur le conserve et lui donne une longue vie; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis.

4. Que le Seigneur le soulage, lorsqu'il sera sur le lit de sa douleur. Vous avez, mon Dieu, remué tout son lit dans son infirmité.

5. Pour moi, j'ai dit: Seigneur, ayez pitié de moi; guérissez mon âme parce que j'ai péché contre vous.

3. Dominus custodiet eum, vivificabit eum: beatus erit in terra, neque trades eum in animam inimicorum ejus.

4. Dominus fulciet eum super lectum doloris, omne cubile ejus vertisti in infirmitate ejus.

5. Ego dixi: Domine, miserere mei, sana animam meam, quia peccavi tibi.

COMMENTAIRE

est fort énergique; il signifie *considérer* attentivement, avec réflexion, avec intérêt. O qu'il y a de lumières dans cette façon de parler! Celui qui s'occupe ainsi de Jésus-Christ pauvre, est l'homme qui fait l'usage le plus parfait de son intelligence.

ÿ. 3. DOMINUS CONSERVET EUM.... Que le Seigneur récompense celui qui est miséricordieux et compatissant, en lui donnant la santé et la vie, en le comblant de biens dans ce monde et dans l'autre, et en le délivrant du danger de tomber entre les mains de ses ennemis. Ou autrement (1): *Le Seigneur le conservera*, lui donnera une heureuse santé; et, s'il tombe malade, *il lui donnera la vie*, il le guérira, il le retirera des portes de la mort. Saint Ambroise, Cassiodore, et les anciens psautiers de Reims, de Chartres et de Saint-Germain ajoutent à la fin du verset: *Emundet in terra ou de terra, vitam ou animam ejus*. Que le Seigneur conserve sa vie pure sur la terre. Saint Augustin, saint Ambroise, l'édition de Sixte V, et les anciens psautiers lisent: *Non tradet eum in manus inimici ejus*; au lieu de: *In animam inimicorum ejus*, qu'on lit dans la Vulgate et dans l'hébreu.

ÿ. 4. UNIVERSUM STRATUM EJUS VERSASTI IN INFIRMITATE EJUS. Dieu agit comme une mère pleine de tendresse pour son fils malade; elle remue son lit, afin qu'il se couche plus doucement et qu'il repose plus tranquillement (2). Le Seigneur le prendra par la main, et l'aidera à se lever de dessus son lit; il lui rendra la santé et changera son lit de douleur, en un lit de repos. Vous l'avez rendu sain, de malade qu'il était: C'est ainsi que l'expliquent Eusèbe, saint Jean Chrysostôme, Théodoret (3), Euthyme et saint Augustin. Autrement: *Vous soutiendrez le malade par la main, et vous ferez emporter son lit*.

Dans l'Orient, on n'a point ordinairement de lits dressés dans la maison: le soir, on les étend sur le

pavé, et, le lendemain matin, on les enveloppe et on les ôte. Quand Jésus-Christ rendit la santé au malade couché depuis trente-huit ans, il lui ordonna de se lever et d'emporter son lit (4). Le psalmiste dit ici, que le Seigneur fera à peu près la même chose, à celui qui a exercé la miséricorde envers le malade. Quelques auteurs (5) l'expliquent moralement: Vous avez renversé son lit; vous l'avez arraché de tout ce qui l'attachait à la terre; vous lui avez ôté tous les objets de ses affections dangereuses.

ÿ. 5. SANA ANIMAM MEAM, QUIA PECCAVI TIBI. Je me suis adressé à vous dans ma maladie, ô mon Dieu! je vous ai dit avec une entière confiance: Guérissez mon âme des blessures qu'elle s'est faites par le péché, et mon corps de la maladie dont vous l'avez frappé, pour punir mon âme. Symmaque (6): *Lorsque je vous disais: Ayez pitié de moi, guérissez mon âme, quoique je vous aie offensé*. Verset 6: Mes ennemis ont parlé mal de moi; ils m'ont souhaité du mal, etc. Les pères expliquent ceci de Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers, où il prie son Père d'éloigner de lui le calice de sa Passion; il se considère devant la majesté souveraine, comme coupable de tous les péchés des hommes: *Quia peccavi tibi*.

Tout homme doit faire cette prière: *Seigneur, ayez pitié de moi; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous*. Mais il doit unir ses affections et son repentir aux sentiments de ce pauvre qui parle dans le psaume, et qui n'est autre que Jésus-Christ. Avoir péché en présence du Seigneur n'est pas un titre pour être reçu de lui favorablement, et pour en obtenir des bienfaits; mais faire l'aveu de son péché, reconnaître qu'on n'a d'autre espoir et d'autre asile que dans la miséricorde divine, c'est une disposition propre à toucher le cœur de Dieu. Quand on regarde ce

(1) Aquil. Sym. Theodoret. Hieron. Dominus custodiet eum et vivificabit eum. Symmach. Φυλάξει αὐτόν καὶ περισώσει αὐτόν. Καὶ μακρὸς ἔσται ἐν τῇ γῆ.

(2) Muis, Genebr. Flamin.

(3) Theodoret. Πάση; οὐδὲν ἀπαλλάξει τῆς ἀσθενείας, καὶ εἰς υἱείαν τὴν νόσον μεταβάλλει τὸ γὰρ ἔστρεψας, ἀντὶ τοῦ μεταβάλλεος τέθεικεν.

(4) Johan. v. 8.

(5) Gregor. Moral. in Job. lib. xxiii. cap. 15. Cassiodor. hic.

(6) Symmach. Ἐμοῦ λέγοντος, Κύριε, ὀπίσκειρον μέ, ἴασαι τὴν ψυχὴν μου. Καὶ εἰ ἡμαρτὸν σοί.

6. Inimici mei dixerunt mala mihi : Quando morietur, et peribit nomen ejus ?

7. Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur ; cor ejus congregavit iniquitatem sibi. Egrediebatur foras et loquebatur.

8. In idipsum adversum me susurrabant omnes inimici mei ; adversum me cogitabant mala mihi.

6. Mes ennemis m'ont souhaité des maux : Quand mourra-t-il, et quand son nom périra-t-il ?

7. Si l'un d'eux entraît pour me voir, il ne me tenait que des discours vains et trompeurs. Son cœur s'est amassé un trésor d'iniquités ; il sortait dehors, et il allait s'entretenir avec les autres.

8. Tous mes ennemis parlaient en secret contre moi ; et ils conspiraient contre moi pour me faire du mal.

6. Inimici mei dicunt malum de me : Quando morietur, et peribit nomen ejus ?

7. Et si veniebat quispiam ex eis ad visendum, mendacium loquebatur, cor ejus congregabat iniquitatem sibi : egressus foras loquebatur.

8. Simul adversum me murmurabant omnes odio habentes me, adversum me cogitabant malum mihi.

COMMENTAIRE

pauvre dont le psaume présente les humiliations et les douleurs, on ne trouve rien de trop dur et de trop rebutant dans la pénitence. Mais ce pauvre est le Dieu suprême, le maître de tout, et il se réduit à cet état de pauvreté, pour expier le péché, pour réconcilier les pécheurs avec Dieu. Qu'est-ce donc que le péché, et l'avons-nous connu jusqu'ici ?

Ÿ. 6. INIMICI MEI DIXERUNT MALA MIHI. Les ennemis de David le voyant dangereusement malade, et souhaitant un changement de domination, à cause de leur attachement secret à Absalom, disaient en eux-mêmes : Quand mourra-t-il ? Les Juifs, et surtout les prêtres et les pharisiens, jaloux de la gloire de Jésus-Christ et fatigués de ses reproches, disaient de même : Comment nous déférons-nous de cet homme (1) ? La suite du psaume regarde plus directement Jésus-Christ, que ce qui a précédé jusqu'ici (2).

Ÿ. 7. ET SI INGREDIEBATUR UT VIDERET, VANA LOQUEBATUR. Ceux de mes ennemis cachés qui venaient quelquefois, pour sauver les apparences, me visiter durant ma maladie, ne m'entretenaient que de choses vaines, frivoles, inutiles. Ils ne me tenaient que des discours trompeurs : ils me témoignaient une compassion feinte, pendant que leur cœur était loin de moi (3). Ils ne venaient que pour observer l'état de ma santé ; afin de prendre leurs mesures dans leur conspiration. Ils n'étaient pas plus tôt sortis de ma chambre, qu'ils se rassemblaient pour comploter contre moi.

EGREDIEBATUR FORAS, ET LOQUEBATUR IN IDIPSUM. On l'explique des Juifs et des pharisiens, qui s'approchaient quelquefois de Jésus-Christ pour le tenter, pour le faire parler, pour écouter ses discours, afin d'en tirer des occasions de l'accuser, de le rendre suspect aux princes, ou odieux aux peuples. Tantôt ils lui demandent s'il est permis de payer le tribut à César (4) ; tantôt, s'il est

permis de répudier sa femme (5) ; tantôt, s'il faut lapider une femme surprise en adultère (6) ; si la résurrection des morts est un article certain de foi, etc. (7). On l'entend aussi de Judas (8), qui suivait Jésus-Christ, et se trouvait en sa compagnie, avec un cœur rempli d'iniquité, ne cherchant que les occasions de le trahir et de contenter son avarice.

Il y a de la diversité dans la manière de ponctuer et de distribuer ce verset. Voici comment saint Jérôme traduit l'hébreu : *S'il vient pour me visiter, il parlera de choses vaines, son cœur se remplira d'iniquité ; s'il sort au dehors, il me déchirera par ses médisances.* Verset 8 : *De la même manière, mes ennemis murmuraient contre moi, etc.* Saint Augustin, Cassiodore, les anciens psautiers, lisent ainsi : *Et ingrediebantur ut viderent, vana locutum est cor eorum, congregaverunt iniquitatem sibi.* Verset 7 : *Egrediebantur foras, et loquebantur.* On voit qu'ils mettent au pluriel, ce qui est au singulier dans la Vulgate, et qu'ils omettent la particule *Si*. Saint Ambroise, Didyme, Euthyme l'omettent de même, aussi bien que plusieurs exemplaires des Septante (9). Mais elle est dans l'hébreu, et dans les meilleurs exemplaires grecs. Saint Jérôme (10) dit même qu'elle se trouve dans les Septante et dans tous les anciens interprètes. De plus, ils lisent de suite : *Vana locutum est cor ejus.* Ce qui est suivi par saint Ambroise, par Euthyme, par Nicéphore, et par la plupart des exemplaires des Septante. Au lieu que Didyme, saint Jean Chrysostôme, Théodore d'Héraclée, Hésychius, le joignent avec ce qui suit, de même que la Vulgate et saint Jérôme : *Cor ejus congregavit iniquitatem sibi.*

Ce que les hommes supportent le plus impatiemment, c'est le mépris, la raillerie, l'insulte ; parce qu'ils sont nés avec une inclination dominante pour la vanité, l'estime d'eux-mêmes, le

(1) Hieron. Theodoret.

(2) Euseb. et Athanas.

(3) Genebr. Muis, Flamin. alii.

(4) Matth. xxii. 17.

(5) Matth. xix. 3. 4.

(6) Johan. viii. 3. — (7) Matth. xxi. 24. 25.

(8) Athanas. Ambros. August.

(9) Sept. Edit. Rom. Καὶ εἰ ἐσπορεύετο τοῦ ἰδεῖν, μάτην ἐλάλει ἡ καρδία αὐτοῦ, συνήγαγεν ἀνομίαν ἑαυτοῦ, ἐξεπορεύετο ἐξῆν καὶ ἐλάλει ἐπὶ τὸ αὐτὸ (B.) Κατ' ἐμοῦ ἐπιθόρζον. Edit. Complut. et alii libri. Καὶ ἐσπορεύετο, etc.

(10) Hieron. aa Suniam et Fretell.

9. Verbum iniquum constituerunt adversum me : Numquid qui dormit non adjiciet ut resurgat ?

10. Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.

9. Ils ont formé contre moi un mauvais propos : celui qui dort ne pourrait-il pas ressusciter ?

10. Et même l'homme avec lequel je vivais en paix, en qui je me suis confié, qui mangeait mon pain, a fait éclater sa trahison contre moi.

9. *Dicentes* : Res impietatis adhæret ei : et qui decumbit, non addet ut surgat.

10. Etiam vir pacis meæ cui fidebam, et qui manducabat panem meum, magnificavit adversum me calcaneum.

COMMENTAIRE

désir de la prééminence, l'ambition de l'emporter sur les autres. Jésus-Christ venant au monde s'est soumis aux traits satyriques de ses persécuteurs, et jusqu'au dernier moment, il a été l'objet de leurs insolents propos. Il n'y a rien de plus atroce que la scène du prétoire ; jamais on n'a traité d'une manière si indigne le plus méprisable et le plus vil des malfaiteurs. L'exemple de patience que donna Jésus-Christ en cette occasion, est perdu pour la plupart des hommes. Ils sentent toute leur vertu s'éteindre, quand on leur parle de supporter le mépris, et ils croient qu'il est impossible d'aimer l'abjection. Et cependant nul homme juste n'est entré dans le ciel sans s'être élevé à ce degré de vertu. Tous les saints n'ont pas été méprisés, mais tous ont été dans la volonté réelle et efficace de supporter et d'accepter le mépris. L'occasion d'exercer ce sentiment a pu leur manquer ; mais ils ont eu le mérite de cet exercice par le bas sentiment qu'ils avaient d'eux-mêmes. Oh ! qu'un homme vraiment humble est un objet respectable, et qu'il a dû lutter contre lui-même pour parvenir à cette excellente vertu ! L'humilité n'est jamais le fruit de l'éducation : Tous les plans d'instruction publique et particulière ne tendent point à ce but. On apprend aux hommes à être honnêtes, polis, patients jusqu'à un certain point, dissimulés, politiques. On leur dit même d'être bienfaisants, compatissants, reconnaissants ; on leur dit quelque chose des devoirs de la piété chrétienne, et on leur recommande en général la pratique de l'Évangile ; mais les obligations, la nécessité, l'étendue et l'excellence de l'humilité sont des points sur lesquels on n'insiste pas, et la plupart des chrétiens parviennent à une extrême vieillesse sans avoir dompté leur amour-propre, et sans s'être uni à Jésus-Christ humilié et anéanti, raillé et insulté, réduit à l'état d'un ver de terre, et devenu, comme parle le prophète, l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.

γ. 9. VERBUM INIQUUM... Ici c'est Jésus-Christ qui parle. Mes ennemis m'ont accusé et condamné le plus injustement du monde. Ils ont cru me faire périr sans ressource, en me mettant à mort ; comme si je ne pouvais point me ressusciter.

Autrement : Les Juifs ont formé contre moi des desseins pleins d'injustice ; ils ont résolu ma mort ; ils ont dit dans leur complot : Il faut absolument le faire mourir. Un homme mort ressusciterait-il ? Si l'on se contente de le saisir, de l'emprisonner, ou de le châtier, il pourra quelque jour se sauver de nos mains ; mais quand une fois il sera mort, il ne viendra plus nous troubler. *Verbum iniquum*, cette parole, ou cette chose injuste, est, selon les pères (1), l'accusation que les Juifs formèrent contre Jésus-Christ, d'affecter la royauté, ou de chasser les démons au nom de Béelzébub, ou d'être un séditeux, qui empêchait qu'on ne donnât le tribut à César.

Ceux qui l'expliquent de David, le joignent au verset précédent. Mes ennemis complotaient ensemble, et faisaient des vœux pour ma mort. Ils disaient : S'il meurt une fois, pourra-t-il ressusciter ? Nous en serons délivrés pour toujours. Ou, suivant l'hébreu : Voici ce qu'ils disaient : *Il est attaqué d'une maladie mortelle, et il ne se relèvera jamais du lit où il est couché*. Ou bien (2) : Il s'est rendu coupable d'un crime énorme ; il ne se relèvera jamais de sa maladie. Ou bien : Un grand péché, ou un grand châtement est tombé sur lui ; il ne s'en tirera jamais. Le châtement se met très souvent pour le crime. Symmaque et saint Jérôme (3) : *Mes ennemis répandaient des discours injustes : Celui qui est tombé, ne se relèvera plus ; ou, celui qui est mort, ne ressuscitera pas*.

δ. 10. HOMO PACIS MEÆ, IN QUO SPERAVI. C'est du traître Judas que parle le psalmiste. Il le désigne d'une manière à ne s'y pas méprendre. Jésus-Christ lui-même nous en a avertis (4). Il est nommé *homo pacis meæ*, l'homme de ma paix, avec qui je n'avais rien à démêler, avec qui je vivais comme ami. Il me trahit, en donnant pour signal aux soldats qu'il amène, le baiser (5), le signe de la paix et de l'amitié. *In quo speravi*, à qui je me suis fié, jusqu'à lui donner le soin des aumônes et de ma propre subsistance. *Qui edebat panes meos* ; il mangeait à la table de Jésus-Christ. Il n'eut pas horreur de recevoir même la communion de son corps et de son sang adorables.

Absalom et ses adhérents avaient, plusieurs

(1) Ambros. Athanas. August. alii.

(2) Kabb. Salem. Kim'hi. Munst. Vatab. Pisc. Muis. Marian. Tigur. Ainsv. alii.

(3) Sym. Λόγος παράνομος ἐκλέγεται, καὶ πεισθὼν οὐδέτ' ἀνα-

στήσεται. Hieron. Verbum impietatis infundebant sibi : Qui dormivit, non addet ut resurgat. Aquil. Ο'ς κοιμήθη, οὐκ ἀρροσησει τοῦ ἀναστήναι.

(4) Johan, XIII. 18. — (5) Matth. XXVI. 48.

11. Tu autem, Domine, miserere mei, et resuscita me; et retribuam eis.

12. In hoc cognovi quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me.

13. Me autem propter innocentiam suscepisti; et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.

14. Benedictus Dominus, Deus Israel, a seculo, et usque in sæculum. Fiat, fiat.

11. Vous donc, Seigneur, ayez compassion de moi, et ressuscitez-moi; et je leur rendrai ce qu'ils méritent.

12. J'ai connu quel a été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira point sur moi;

13. Or vous m'avez pris sous votre protection, à cause de mon innocence, et vous m'avez affermi pour toujours devant vous.

14. Que le Seigneur Dieu d'Israël soit béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

11. At tu, Domine, miserere mei, et erige me, et reddam eis.

12. In hoc cognovi quod complacuisti in me; quod non jubilat inimicus meus super me.

13. Et ego, in perfectione mea sustentasti me, et statuisti me coram te semper.

14. Benedictus Dominus Deus Israel a seculo et usque in seculum. Amen, et amen.

COMMENTAIRE

siècles auparavant, représenté en leur personne la perfidie de Judas. David pouvait les avoir directement en vue, en prononçant ces paroles; mais l'Esprit saint qui l'inspirait, regardait un objet plus éloigné et plus important. On peut traduire ainsi l'hébreu: *Et même l'homme de ma paix, celui en qui je me confie, et qui mange mon pain, a levé le talon sur moi.* Il a voulu me frapper du pied, comme un cheval qui regimbe, et qui rue. Platon se servit d'une expression semblable, en parlant d'Aristote, qui l'avait quitté, pour faire une école à part. Il nous donne des ruades, comme les poulains en donnent à leurs mères (1). *L'homme de ma paix*, peut signifier mon ami, celui qui devrait le plus s'intéresser à mon bonheur, qui ne devrait chercher qu'à me faire plaisir; ou un homme qui me salue et qui m'embrasse lorsqu'il me rencontre. Cette action de saluer et de rendre le salut, était non seulement une marque d'amitié; c'était une espèce de devoir entre les personnes connues et amies. *Celui qui mange mon pain*, qui mange à ma table: cette particularité rend extrêmement odieuse l'action d'un homme qui trahit son ami. Les anciens (2) ne concevaient rien de plus indigne, que de violer les lois de l'hospitalité et de la table où l'on mangeait familièrement ensemble. Symmaque (3): *Mais l'homme qui vivait en paix avec moi, à qui je me fais, et qui mangeait mon pain avec moi, s'est élevé contre moi à ma suite.*

ÿ. 11. RESSUSCITA ME, ET RETRIBUAM EIS. C'est Jésus-Christ qui prie son Père de le ressusciter. Il a bien fait sentir aux Juifs incrédules et endurcis, qu'il pouvait se venger d'eux. Il a fait éclater sur

eux sa vengeance de la plus terrible manière, en détruisant leur capitale et leur royaume, et en les dispersant dans toutes les parties du monde.

ÿ. 12. IN HOC COGNOVI... La plus grande preuve que nous ayons de la divinité de Jésus-Christ, c'est que Dieu n'a pas permis que la malice des Juifs et la rage du démon aient pu prévaloir contre lui. Ils ont pu le persécuter, le maltraiter, le crucifier, le faire mourir; mais il les a confondus par sa résurrection glorieuse, et par la victoire qu'il a remportée sur l'enfer, sur le monde, sur le démon, sur l'idolâtrie, sur le péché, sur la mort.

ÿ. 13. ME AUTEM PROPTER INNOCENTIAM SUSCEPISTI. Jésus-Christ n'a jamais été capable de commettre la moindre faute. Il est l'Agneau de Dieu et la victime de propitiation, qui a expié les péchés du monde, nonobstant sa justice et son innocence. Il s'est humilié jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, pour réparer l'injure faite à la gloire de son Père. C'est ce qui lui a mérité un nom et une gloire au-dessus de tout nom et de toute gloire, tant dans le ciel que sur la terre (4).

ÿ. 14. A SÆCULO, ET USQUE IN SÆCULUM. FIAT. FIAT. Saint Augustin lit: *Dicet omnis populus. Fiat. Fiat.* Le chaldéen: *Que les justes disent: Amen. Amen.* Ici finit le premier livre des Psaumes, suivant la division des Juifs. Les termes (5): *Amen, Amen*, au commencement du discours, se prennent ordinairement pour affirmer. C'est ainsi que Jésus-Christ les emploie dans l'Évangile (6): *Amen, amen dico vobis*: Je vous dis en vérité. Mais à la fin du discours, ils se prennent pour une marque de consentement ou d'approbation. *Il est ainsi*; ou: *Ainsi soit-il* (7).

(1) Diogen. Laërt. in Aristol. lib. v. - Ælian. lib. iv. cap. 9. Ἀριστοτέλης ἤμας ἀπελάττισε καθ'απερεί τὰ πωλάρια γεννηθέντα τῶν μητέρων.

(2) Vide Plutarch. Sympos. lib. vii. qu. 4. - Athanas. lib. viii. cap. 16. - Archiloch. Ὅρκον δ' ἐνοσφίσθης μέγαν ἄλαστε, καὶ τράπεζαν.

(3) Sym. Ἀλλά καὶ ἄνθρωπος ὅς εἰρήνευεν μοί, ὃ ἔπεποι-

θειν συνέσθων μοί ἄρτον ἐμὸν κατεμεγάλυνθη μοῦ ἀκουλουθῶν.

(4) Vide Hebr. ii. 9. - Philipp. ii. 9.

(5) אמֵן אמֵן, Amen et Amen. Les Septante: Γένοιτο, γένοιτο. Aquil. Πειπιστωμένως, πειπιστωμένως. Fideliter, fideliter.

(6) Vide Matth. vi. 13; xxiv. 47. - Luc. xii. 44.

(7) Num. v. 22. - Deut. xxii. 15. - Psal. lxxi. 19. etc.

LES PSAUMES

LIVRE DEUXIÈME, D'APRÈS LES JUIFS

PSAUME XLI

L'auteur brûle du désir de revoir le temple du Seigneur. Il est pénétré de douleur de s'entendre dire : Où est votre Dieu ? Il se console dans l'espérance de revoir sa patrie, et le tabernacle de son Dieu.

1. In finem, intellectus filii Core.

1. Pour la fin, intelligence aux enfants de Coré.

PSALMUS. XLII. — 1. Victori intelligentia filius Corah.

ARGUMENT

Voici le premier psaume des enfants de Coré. Nous en verrons encore un assez grand nombre sous leur nom dans la suite (1). Le chaldéen, le rabbin Salomon, Eusèbe, Hésychius, semblent croire que ce psaume, et les autres qui ont le même titre, furent composés par les trois fils de Coré, Asir, Elcana et Abiasaph, qui furent miraculeusement garantis, lorsque leur père Coré fut englouti dans la terre, durant la sédition contre Moïse (2).

D'autres soutiennent que c'est l'ouvrage des descendants de ces trois fils de Coré, lesquels furent du nombre des lévites occupés dans le temple à publier les louanges du Seigneur (3). On veut aussi que David, ayant composé ce psaume, l'ait donné à la bande des Corites, pour le chanter dans le Tabernacle (4). Mais nous croyons, avec un bon nombre d'auteurs anciens et modernes, qu'il fut composé par les enfants de Coré captifs à Babylone, ou par quelqu'un d'entre eux, pour se consoler durant leur captivité (5) ; ou du moins, qu'il exprime les sentiments de ces captifs, quoique peut-être il ait été composé par quelque autre prophète. D'autres (6) prétendent que c'est David lui-même qui l'a écrit, pendant que, persécuté par Saül ou par Absalom, il fut obligé de demeurer éloigné de Jérusalem et du temple du Seigneur.

Saint Augustin, saint Jérôme, Cassiodore, et plusieurs autres, ont remarqué dans ce psaume les sentiments des chrétiens parfaits, désignés par les enfants de Coré, qui soupirent après leur céleste patrie, et qui se regardent en ce monde comme dans un exil. Origène (7), saint Jérôme (8), Génébrard, ont trouvé dans les auteurs de ces psaumes un certain caractère de douceur, et un esprit qui les inspirait à prédire des choses heureuses et agréables. Grotius (9) dit qu'ils avaient un talent particulier pour consoler, et que leur chant portait à la gaieté. En effet, la plupart des cantiques qui nous restent sous leur nom, contiennent des épanchements de joie sur l'espérance certaine de leur retour futur dans leur patrie et dans le temple du Seigneur. Ce sont de vrais cantiques de consolation pour les lévites captifs. Mais, néanmoins, on en voit où la tristesse et la douleur sont très bien peintes.

(1) Les psaumes XLIII, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, LXXXIII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII, portent aussi le nom des fils de Coré.

(2) Num. XXVI. 11.

(3) 1. Par. IX. 19 ; XXVI. 12, El II. Par. XX. 19.

(4) Atanas. Vatab. Pisc. Jun. Geïer. alii.

(5) Heraclot. Theodoret. Nicephor. Euthym. Hesych. Beda. Vide Rabb. Mol. Müs, etc.

(6) Jansen. Gandav. Moller. Bossuet. Vatab. Jun. Marian.

(7) Origen. Homil. unica in Libb. Reg.

(8) Hieron. in Psal. LXXXIV. et LXXXV.

(9) Grot. hic. Instruenti posteros Core, qui ad hilarandum animum, aptos modos habebant.

et où l'auteur représente divinement l'ennui d'une âme lassée d'une longue et triste captivité. Le psaume LXXXIII a un très grand rapport à celui-ci ; mais les psaumes XLIII et LXXXVII, qui sont aussi des fils de Coré, sont plutôt des chants lugubres, que des cantiques de joie. Le XLIV est un épithalame qui regarde apparemment le temps de Salomon.

2. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.

3. Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum ; quando veniam ? et apparebo ante faciem Dei ?

4. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ?

2. Comme le cerf soupire après les eaux, de même mon âme soupire après vous, ô Dieu.

3. Mon âme est toute brûlante de soif pour le Dieu fort et vivant : quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de Dieu ?

4. Mes larmes m'ont servi de pain le jour et la nuit, lorsqu'on me dit tous les jours : Où est ton Dieu ?

2. Quemadmodum cerva clamat ad torrentes aquarum, ita anima mea clamat ad te, Deus.

3. Sitivit anima mea ad Deum, ad Deum vivum, *dicens* : Quando veniam, et apparebo coram Deo ?

4. Fuit mihi lacryma mea panis die ac nocte : dum dicerent mihi omni die : Ubi est Deus tuus ?

COMMENTAIRE

Ÿ. 2. ITA DESIDERAT ANIMA MEA AD TE, DEUS ! Au milieu de Babylone, où nous vivons dans la misère et dans la plus rude captivité, nous soupirons après vous, ô mon Dieu ! nous soupirons après la paix et le bonheur dont nous jouissions autrefois, dans le service que nous vous rendions dans votre maison. Ce sont des lévites qui parlent, et qui regrettent les biens dont ils ont été privés par la captivité. Le cerf poursuivi des chiens, cherche avec ardeur une rivière ou un lac pour s'y rafraîchir. C'est un animal qui aime l'eau, et qui, surtout dans les pays chauds, a besoin de venir souvent aux sources ou aux ruisseaux voisins, pour se désaltérer.

Saint Augustin et saint Jérôme l'entendent des fidèles et des justes, qui soupirent après leur céleste patrie ; ou des catéchumènes, qui désirent ardemment les eaux du baptême. Saint Augustin dit qu'on le chantait solennellement dans la cérémonie du baptême des catéchumènes.

Ÿ. 3. SITIVIT ANIMA MEA AD DEUM FORTEM, VIVUM. QUANDO VENIAM... Paraître devant la face de Dieu, dans la bouche d'un Israélite ou d'un lévite, ne signifie autre chose que paraître dans son temple, pour lui rendre ses adorations et ses hommages (1). Rien n'affligeait davantage les captifs de Babylone, que de se voir privés de la douce consolation d'aller aux grandes fêtes se présenter dans les parvis de leur Dieu. Dans la bouche d'un chrétien : *Quand paraîtrai-je devant le Seigneur ?* signifie toute autre chose : *Quand verrai-je la céleste patrie, la gloire de mon Dieu, le bonheur de la vie éternelle ?* C'est là que les Israélites selon l'esprit, et les vrais fidèles portent tous leurs vœux.

Le syriaque, l'arabe et quelques exemplaires des Septante (2) lisent simplement : *Mon âme est altérée du Dieu vivant : Sitivit anima mea ad Deum vivum.* Ce qui est suivi par saint Augustin, saint Ambroise (3), saint Grégoire le Grand (4), saint Hilaire (5), Apollinaire, les psautiers de Rome, de Saint-Germain, de Chartres, et l'éthiopien. Mais d'autres exemplaires des Septante (6), et la plupart des pères, lisent conformément à la Vulgate : *Ad Deum fortem vivum* : Au Dieu fort et vivant. Les Grecs, surtout Aquila, traduisent quelquefois l'hébreu *El*, qui signifie Dieu, par le *Forl*. Avant la correction de Clément VIII, la plupart des exemplaires latins portaient (7) : *Ad Deum fontem vivum* : mais c'est une faute, qui est venue du verbe *sitivit* : mon âme a soif. On a cru qu'il était tout naturel de dire qu'elle était altérée de la fontaine de vie.

Ÿ. 4. FUERUNT MIHI LACRYMÆ... Je pleure jour et nuit, et je ne trouve de consolation que dans mes larmes, au milieu des Babyloniens qui me demandent tous les jours avec insulte : Où est ton Dieu ? Ces peuples insensés, qui montraient leurs dieux au doigt, qui les voyaient et les touchaient, ne pouvaient se figurer un Dieu invisible et dégagé de la matière. D'ailleurs, enivrés de leur prospérité et se voyant maîtres de tous les autres peuples, qui étaient autour d'eux, ils traitaient avec mépris les divinités des nations vaincues, comme n'ayant pu résister aux armes des Chaldéens et maintenir leurs propres adorateurs contre eux.

En général, il faut s'attendre à bien des contradictions, quand on entreprend de se donner pleinement et entièrement au service de Dieu. On doit compter sur les railleries des impies, sur

(1) Vide *Dcul.* xvi. 11. 15. 16. - *Exod.* xxiii. 17 ; xxxiv. 20. - *1. Reg.* i. 22. - *Psal.* lxii. 3.

(2) *Edil. Rom.* Ἡ δὲ ψῆσις ἢ ψυχῆ μου πρὸς τὸν Θεὸν τὸν ζῶντα.

(3) *Ambros. de Isaac. cap.* 1.

(4) *Gregor. Magn. Moral. in Job. lib. x, cap. 6. et alibi.*

(5) *Hilar. in Psal. lxii.*

(6) *Scpt. Edil. Complut.* Πρὸς τὸν Θεὸν τὸν ἰσχυρὸν, τὸν ζῶντα. Ita plures Græci.

(7) Ita Bernard. Isidor. D. Thom. Sixti V.

5. Hæc recordatus sum, et effudi in me animam meam, quoniam transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei, in voce exultationis et confessionis, sonus epulantis.

5. Je me suis souvenu de ces choses, et j'ai répandu mon âme au dedans de moi-même; parce que je passerai dans le lieu du tabernacle admirable, jusqu'à la maison de Dieu, au milieu des chants d'allégresse et des cris de joie de ceux qui sont dans un grand festin.

5. Horum recordabar, et effundebam super me animam meam, quod transibam in numero, insedebam cum eis usque ad domum Dei in voce exultationis et laudis, in multitudine tripudiante.

COMMENTAIRE

les fausses raisons du monde, sur les attaques de l'enfer, sur les vicissitudes et les trahisons de son propre cœur. On aura à combattre l'irréligion, la fausse prudence du siècle, les mauvais exemples, les révoltes intérieures, les artifices du démon. On se dira quelquefois à soi-même : mais où est donc mon Dieu ? On croira qu'il s'est éloigné, qu'il a retiré sa protection, qu'il a fermé les sources de sa grâce. On versera des larmes, et cet état si laborieux durera quelquefois pendant des années entières ; mais il faut se tenir ferme dans cette route si pénible et attendre le moment de Dieu : il viendra infailliblement, et l'on aura le mérite de s'être affermi dans l'humilité, dans la patience, dans la conformité au bon plaisir de la Providence.

Par les larmes, saint Augustin entend celles qui sont produites par le désir de la béatitude ; saint Jérôme, les larmes de la componction et de la pénitence. L'âme s'en nourrit, parce qu'elle espère qu'elles lui procureront la rémission de ses péchés.

5. HÆC RECORDATUS SUM, ET EFFUDI IN ME ANIMAM MEAM. Je me suis souvenu des paroles outrageuses à votre Majesté, ô mon Dieu ! que les Babyloniens m'ont dites si souvent, et qui m'ont fait répandre tant de larmes ; je m'en suis souvenu, et j'ai répandu mon âme ; je suis mort de douleur, j'ai rendu l'âme, je suis tombé en défaillance (1). Mais je me suis soutenu, j'ai repris mes forces aussitôt que j'ai pensé à vos promesses, qui nous assurent de notre retour à Jérusalem et dans votre temple auguste. C'est là que je vous louerai encore, ô mon Dieu ! et que je revivrai en votre présence.

Les rabbins et la plupart des interprètes modernes traduisent ainsi l'hébreu : *Je me pâme de douleur, lorsque je me souviens de ces cérémonies pompeuses, avec lesquelles autrefois nous allions au temple, au milieu d'une foule de peuple qui chantait*

et qui jetait des cris de joie. Ou bien : *Je me pâme de joie, dans l'espérance de revoir un jour ces belles troupes d'Israélites, qui allaient au temple au son des instruments et au chant des cantiques.* Dans les temps de paix, c'était un des plus agréables spectacles de voir toute la nation des Hébreux s'assembler à Jérusalem, aux trois principales fêtes de l'année. Ce n'était que cris de joie, que chants d'allégresse, que réjouissance. C'est la privation de ces innocents plaisirs qui afflige les enfants de Coré ; ou c'est l'espérance de les revoir un jour, qui les transporte de joie : car on explique le texte dans l'un ou dans l'autre sens.

Aquila traduit (2) : *Je me souviendrai de ces choses, en passant au milieu d'eux par un lieu ombragé, jusqu'à la maison de Dieu, etc.* Symmaque (3) : *Je passerai dans la tente ; je serai porté jusqu'à la maison de Dieu, etc.* Saint Jérôme : *Je me suis souvenu de ces choses, et j'ai répandu mon âme dans moi-même ; parce que je viendrai jusqu'au lieu couvert ; je me tairai jusqu'à la maison de Dieu.* On conçoit bien que toutes ces différences ne peuvent guère venir que de quelques variantes du texte. Le *lieu couvert* dont il est ici question, ne peut être que le vestibule où se tenaient les lévites de garde au temple.

IN VOCE EXULTATIONIS, ET CONFSSIONIS, SONUS EPULANTIS. On faisait quelquefois dans le temple des festins de charité ; et la loi même en commandait quelques-uns (4). Mais l'hébreu (5) marque plutôt ici l'assemblée du peuple dans le temple, pour célébrer la solennité au son des instruments et au chant des cantiques. Les anciens psautiers varient sur cet endroit. Les uns (6) : *Confessionis soni festa celebrantis, ou soni festum celebrantium* ; saint Augustin : *Soni festivitalem celebrantis* ; saint Grégoire le Grand (7) : *Sonus civilatis epulantis* ; saint Ambroise : *Sonitus epulantis* (8).

(1) Voyez Job. xxx. 16. - Jerem. Thren. II. 11. 12. et I. Reg. I. 15.

(2) Aquil. Ἐν συσλήνι παραβιβάσων ἑαυτοῦ εἰς οἶκου τοῦ Θεοῦ ἐν φωνῇ αἰνέσεως, καὶ εὐχαριστίας.

(3) Symmach. Ἐξελύσομαι εἰς τὴν σκηνὴν, διαβαταγήθησομαι εἰς τοῦ οἴκου μετὰ φωνῆς εὐφημίας, καὶ ἐξομολογήσεως.

(4) Vide Deut. XII. 12 ; XVI. 14 ; XXVII. 7. - II. Esdr. VII. 12. - Psal. LXXVII. 3.

(5) חגגו לפני ה' בתוך ביתו אקילה. Οὐχλοῦ ἑορτάζοντος. Symmach. Ἰδλῆτου: πανηγυρίζοντων.

(6) Ita Edit. Latin. Complut. et Sixti V.

(7) Gregor. Magn. in Job. lib. xxx. cap. 5.

(8) Ambros. de Interpell. David. lib. II. cap. 2.

6. Quare tristis es, anima mea ? et quare conturbas me ? Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei, 7. et Deus meus.

Ad meipsum anima mea conturbata est ; propterea memor ero tui de terra Jordanis, et Hermonii a monte modico.

6. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous ? Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer, comme celui qui est le salut et la lumière de mon visage, et 7. Mon Dieu.

Mon âme a été toute troublée en moi-même ; c'est pourquoi je me souviendrai de vous dans la terre du Jourdain, près d'Hermon et de la petite montagne.

6. Cur dejicis te, anima mea, et personas in me ? expecta Deum, quia adhuc confitebor ei propter salutes faciei ejus.

7. Deus mi, in me anima mea dejecta est : propterea quod recordor tui de terra Jarden, et Hermonitarum, a monte parvo.

COMMENTAIRE

ŷ. 6. QUARE TRISTIS ES, ANIMA MEA ? Pourquoi vous affligez-vous de la longueur de votre exil et des insultes des Babyloniens ? Doutez-vous de la vérité des promesses du Seigneur, qui vous a promis un retour heureux dans votre patrie ? Espérez en sa miséricorde, et assurez-vous qu'un jour nous lui rendrons, comme autrefois, nos adorations et nos louanges dans ses parvis sacrés. L'auteur appelle le Seigneur, *Salutare vultus mei, et Deus meus*, le salut de mon visage et mon Dieu, c'est-à-dire mon Dieu sur qui j'ai toujours les yeux et le visage tournés, et de qui seul j'attends mon salut. Comme on dit *l'ange de la face* (1), *le pain de la face* (2), pour marquer un ange qui voit le visage du Seigneur, et qui a l'honneur de paraître en sa présence ; et un pain que l'on offre devant lui, sur son autel. Ainsi, *le salut de la face* est celui que l'on attend du regard favorable du Seigneur, ou celui qui est continuellement devant nos yeux, et que nous attendons avec empressement.

Aquila traduit (3) : *Pourquoi baissez-vous les yeux ? Et pourquoi me troublez-vous ? Attendez le Seigneur, parce que je le louerai incessamment et le salut de son visage, ô mon Dieu !* Je louerai le Seigneur, et je lui rendrai grâces des faveurs dont il m'a comblé par ses regards bienfaisants. Symmaque (4) : *Pourquoi vous abaissez-vous, ô mon âme ! Et pourquoi me causez-vous du trouble ? Espérez au Seigneur, parce que je le louerai éternellement, pour le salut de son visage, pour la grâce qu'il m'a faite de me regarder favorablement.* Ce qui revient à Aquila et au sens de la Vulgate.

Les Septante de l'édition romaine, saint Augustin, Cassiodore et quelques anciens psautiers lisent : *Salutare vultus mei, Deus meus* ; et non pas : *Vultus mei et Deus meus*. L'hébreu peut se lire de l'une et de l'autre de ces deux manières (5) :

Salutes vultus ejus, Deus meus ; ou : *Salutes vultus mei et Deus meus*. Mais, pour l'ordinaire, les Juifs et les commentateurs joignent *Deus meus*, au commencement du verset suivant : *Deus meus, ad meipsum anima mea conturbata est*. Le sens de la Vulgate et la leçon qu'ont suivie les Septante, nous paraît meilleure que celle des Juifs d'aujourd'hui, quoique celle-ci soit suivie par saint Jérôme et par Symmaque ; mais non par Aquila.

ŷ. 7. PROPTEREA MEMOR ERO TUI DE TERRA JORDANIS, ET HERMONIIM, A MONTE MODICO. Les insultes des Babyloniens, qui me demandaient où était mon Dieu, ont troublé mon âme. Mais je l'ai rassurée et soutenue, en pensant que je dois encore vous servir dans votre temple et revoir le pays du Jourdain, les montagnes d'Hermon et la petite montagne de Sion, où votre temple est bâti. L'espérance de mon retour, ô mon Dieu ! est la seule chose qui ait pu remettre mon âme de son accablement. Par cette petite montagne, le chaldéen et les Juifs entendent le Sinaï, au pied duquel les Hébreux fabriquèrent et adorèrent le veau d'or. Or le Sinaï n'est certainement rien moins qu'une petite montagne, au rapport de tous ceux qui l'ont vu. D'autres veulent que cette petite montagne soit *Hermon* lui-même. Mais les monts Hermon sont très hauts. Quelques auteurs reconnaissent une montagne d'Hermon en deçà du Jourdain, mais il y a sujet de douter de l'existence d'une hauteur, connue anciennement sous le nom d'Hermon, dans l'endroit où on veut la mettre. Quelques rabbins croient qu'il y avait dans la Judée une montagne, ou même une ville, appelée *Mils'âr* ; c'est le nom qui est traduit par *petite* : mais ils n'en savent pas la situation ; et personne apparemment ne l'a jamais vue, puisqu'on n'a aucune preuve que ces lieux aient jamais existé.

(1) *Isai. LXIII. 9.*

(2) *Exod. XXV. 50 ; XXXV. 13. et alias.*

(3) *Aquil. Τι κατακύπτεις ; . . . ἀνήμενον τὸν Θεόν, ὅτι διγενεώς ἠμολογήσομαι αὐτῷ τὰς σωτηρίας τοῦ προσώπου αὐτοῦ, Θεὸς μου.*

(4) *Symmach. Τι κατακύπτει ἡ ψυχὴ μου, καὶ τί θορυβῆ καὶ ἐμῶ ; ἀνάμεινον τὸν Θεόν, ὃ ἰδιγενεώς ἔξομολογήσομαι αὐτῷ τὰς σωτηρίας τοῦ προσώπου αὐτοῦ.*

(5) *יהוה שׁבו וירצו שׁבו וירצו Salutes vultus ejus. Deus meus : ou יהוה שׁבו וירצו שׁבו וירצו Salutes vultus mei, et Deus meus.*

8. Abyssus abyssum invocat, in voce cataractarum tuarum : omnia excelsa tua, et fluctus tui super me transierunt.

9. In die mandavit Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus ; apud me oratio Deo vitæ meæ.

10. Dicam Deo : Susceptor meus es ; quare oblitus es mei ? et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus ?

11. Dum confringuntur ossa mea, exprobraverunt mihi qui tribulant me inimici mei, dum dicunt mihi per singulos dies : Ubi est Deus tuus ?

12. Quare tristis es, anima mea ? et quare conturbas me ? Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei, et Deus meus.

8. Un abîme appelle un autre abîme au bruit des tempêtes que vous excitez sur les eaux ; toutes vos eaux élevées et tous vos flots sont venus fondre sur moi.

9. Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour ; et la nuit j'ai célébré son secours par un cantique d'actions de grâces. Je prierai en moi-même le Dieu de ma vie.

10. Je dirai à Dieu : Vous êtes mon protecteur, pourquoi m'avez-vous oublié ? Et pourquoi faut-il que je marche accablé de tristesse, tandis que l'ennemi m'afflige ?

11. Pendant que mes os sont brisés, mes ennemis qui me persécutent m'accablent par leurs reproches, en me disant tous les jours : Où est ton Dieu ?

12. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me remplissez-vous de trouble ? Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer comme celui qui est le salut et la lumière de mon visage, et mon Dieu.

8. Vorago voraginem advocat ad sonitum fistularum tuarum : omnes inundationes tuæ, et fluctus tui super me transierunt.

9. Sic cogito : In die præcipiet Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus mecum, et oratio Deo vitæ meæ.

10. Dicam Deo petræ meæ : Ut quid oblitus es mei ? ut quid pullatus ambulo propter oppressionem inimici ?

11. Ut occisio est in ossibus meis, dum probris afficiunt me inimici mei, dicentibus ipsis ad me omni die : Ubi est Deus tuus ?

12. Cur dejecta es, anima mea ? et cur personas in me ? expecta Deum, quia adhuc confitebor ei, quod sit salutare vultus mei, et Deus meus.

COMMENTAIRE

§. 8. ABYSSUS ABYSSUM INVOCAT, IN VOCE CATARACTARUM TUARUM. Dans le style de l'Écriture (1), l'inondation et les grandes eaux signifient pour l'ordinaire de grandes calamités. Nous nous voyons inondés de malheurs qui ne finissent point. Ils se succèdent les uns aux autres ; ils semblent s'appeler et s'attirer l'un l'autre. A la ruine de notre patrie a succédé le transport dans une terre étrangère. Après cela est venue la captivité. La servitude entraîne la pauvreté, les insultes, les menaces, les outrages, des fatigues et des travaux infinis. Ainsi nous pouvons vous dire avec vérité, que *Omnia excelsa tua et fluctus tui super me transierunt*. Toutes vos tempêtes et tous vos flots ont fondu sur nous.

OMNIA EXCELSA signifie ou les eaux du ciel, ou le débordement des eaux quand elles s'élèvent au-dessus de leur lit.

§. 9. ET NOCTE CANTICUM EJUS. Malgré les tempêtes et les afflictions dont je suis comme accablé, je ne laisserai pas de publier les louanges du Seigneur, le jour et la nuit. Je ne cesserai jamais, dans l'adversité comme dans la prospérité, d'adorer sa providence, de louer sa miséricorde

et de signaler sa vérité. La nuit peut désigner le temps des disgrâces, et le jour, celui de la prospérité.

§. 10. QUARE OBLITUS ES MEI ? ET QUARE TRISTATUS INCEDO ? Saint Augustin, saint Ambroise, Cassiodore, les anciens psautiers de Rome, de Chartres et de Saint-Germain, ajoutent quelque chose : *Quare oblitus es mei, et quare me repulisti ? Quare tristis incedo ? etc.* Ce qui est tiré du verset 2, du psaume suivant.

§. 11. DUM CONFRINGUNTUR OSSA MEA, EXPROBRAVERUNT MIHI. Les Babylo niens nous accablent de travaux, et nous persécutent avec une cruauté inouïe. Mais de tous les maux qu'ils nous font souffrir, il n'en est point qui me soit plus insupportable, que les reproches qu'ils me font continuellement, en me demandant : Où est votre Dieu ? Il n'y a qu'une chose qui soit capable de me consoler ; c'est que je dois un jour vous louer dans votre saint temple, et revoir ma chère patrie. C'est ainsi que les persécuteurs traitaient les martyrs de Jésus-Christ. Ils ne se contentaient pas de les tourmenter, de leur briser les os ; ils les accablaient de reproches, d'insultes, de calomnies, etc.

(1) *Ps. xl. xxxi. 6. - Nahum. i. 8. - Isai. viii. 8 ; xvii. 13 ; xxviii. 2. - Dan. xi. 10. etc.*

PSAUME XLII

Continuation des plaintes et des prières que font au Seigneur les captifs de Babylone.

Psalmus David.

Psaume de David.

ARGUMENT

Ce psaume n'a point de titre dans l'hébreu, comme les Grecs eux-mêmes (1), qui y ont mis *Psalmus David*, en avertissent. Les rabbins croient que David le composa, lorsqu'il fut contraint de se sauver chez les Philistins (2). Le syriaque le rapporte au temps où Jonathas déclara à David, que Saül, son père, avait pris la dernière résolution de le mettre à mort. Il est évident, par la seule lecture, que c'est une suite du précédent. Le verset 2 de ce psaume, est le même que le 10^e du précédent ; et le 5^e de celui-ci, le même que le 6^e et le 12^e du xli. Nous l'expliquons avec Théodore d'Héraclée, Théodoret, Euthyme, Bède, et la plupart des interprètes, comme une prière des Juifs captifs à Babylone, qui se consolent par l'espérance de leur retour. C'est l'ouvrage des enfants de Coré, ainsi que le précédent, et que ceux qui suivent.

1. Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta; ab homine iniquo et doloso erue me.

2. Quia tu es, Deus, fortitudo mea, quare me repulisti? et quare tristis incedo, dum affligit me inimicus?

3. Emitte lucem tuam et veritatem tuam; ipsa me deduxerunt, et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua.

1. Jugez-moi, ô Dieu, et discernez ma cause de celle d'une nation qui n'est pas sainte; tirez-moi des mains de l'homme méchant et trompeur.

2. Car vous êtes ma force, ô Dieu; pourquoi m'avez-vous repoussé, et pourquoi me vois-je réduit à marcher dans la tristesse, étant affligé par l'ennemi?

3. Répandez sur moi votre lumière et votre vérité; ce sont elles qui m'ont conduit, et qui m'ont amené jusqu'à votre montagne sainte et à vos tabernacles.

PSALMUS XLIII. — 1. Judica me, Deus, et litiga litem meam a gente non misericorde, a viro doloso et iniquo eripe me.

2. Quia tu es Deus fortitudinis meae: ut quid repulisti me? ut quid pullatus ambulabo propter oppressionem inimici?

3. Emitte lucem tuam et veritatem tuam, ipse deducunt me, et introducent me ad montem sanctitatis tuae, et ad tabernacula tua:

COMMENTAIRE

ÿ. 1. DISCERNE CAUSAM MEAM DE GENTE NON SANCTA. J'en appelle à vous, ô mon Dieu? Jugez ma cause; défendez-moi contre les calomnies des Babyloniens, cette *nation non sainte*, ce peuple impie, perfide, méchant et trompeur. Ou bien: Prenez ma défense, ô mon Dieu! Soutenez ma cause contre les Babyloniens, cette nation impie et contre Nabucodonosor, cet homme injuste et trompeur.

Nous apprenons par là trois choses: 1^o à nous conduire de telle sorte avec nos ennemis, que nous ne nous rendions pas indignes de la faveur de Dieu; 2^o à ne point compter sur les moyens humains dans nos traverses et dans nos tribulations; 3^o à remettre tous nos intérêts entre les mains de Dieu, et à n'avoir confiance qu'en lui.

La nation cruelle, l'homme perfide et méchant, dont se plaint le prophète, ne sont que des ennemis médiocres, en comparaison de nos passions et de notre amour-propre. Il n'y a que Dieu qui

puisse nous défendre de la persécution que ces ennemis domestiques nous suscitent sans cesse. Nous avons sur ce point des preuves d'expérience qui doivent nous instruire, nous humilier, et ranimer notre confiance en Dieu seul.

ÿ. 2. QUARE ME REPULISTI. Dieu semble nous repousser quand il ne nous assiste pas d'une manière sensible dans nos tribulations; mais si nous avons de la foi, comptons que c'est le temps où il se tient plus près de nous.

Il n'est jamais plus notre force que quand nous sentons notre faiblesse. *La force*, disait l'Apôtre, *se perfectionne dans l'infirmité*. Dieu ne nous abandonne que quand nous l'abandonnons les premiers; c'est le péché qui rompt le lien de notre union avec Dieu. C'est là le véritable ennemi qui nous afflige; tous les autres sont des amis, puisqu'ils avancent l'affaire de notre salut.

ÿ. 3. EMITTE LUCEM TUAM, ET VERITATEM TUAM: IPSA ME DEDUXERUNT. Le texte des Septante (3)

(1) *Edit. Complut. Euseb. Theod. Euthym. Παλιός τῷ Δαυὶδ, ἀνεπίγραφος; παρ' Ἑβραίων.* Beda, *Theod. Hugo Cardin. legunt*: In finem Psalmus David.

(2) *Ita Mariana. Choisy. Noller. Bossuet. Valab.*

(3) Ἄϋτα μὲ ἀδὴγησαν καὶ ἤγαγον μὲ εἰς ὄρος ἅγιον σοῦ. *Hebr.* קטר הר לא יבוננו יבוננו יבנה *Vide Theodoret. Heracliot.* Τὸν χρόνον ἐνάλλαξαν οἱ Ἑβραίοι μὴ κόντα, καὶ ὧ; γεγεννημένα, εἰρήχασι τὰ ἰσόμενα.

4. Et introibo ad altare Dei, ad Deum, qui lætificat juventutem meam. Confitebor tibi in cithara, Deus, Deus meus.

5. Quare tristis es, anima mea? et quare conturbas me? Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi, salutare vultus mei, et Deus meus.

4. Et j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'à Dieu même qui remplit de joie ma jeunesse; je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Dieu, ô mon Dieu.

5. Pourquoi, mon âme, êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous? Espérez en Dieu, parce que je dois encore le louer, comme celui qui est le salut et la lumière de mon visage, et mon Dieu.

4. Et introibo ad altare Dei, ad Deum lætitiæ exultationis meæ: et confitebor tibi in cithara, Deus Deus mi.

5. Cur dejecta es, anima mea, et cur personas in me? Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor ei, quod sit salutes vultus mei, et Deus meus.

COMMENTAIRE

et de la Vulgate, porte au passé: *Elles m'ont conduit, et amené, etc.* Mais l'hébreu est au futur; et la suite du discours veut qu'on l'entende en ce sens: Seigneur, nous sommes dans de profondes ténèbres; envoyez-nous la lumière. Nous attendons avec impatience l'effet de vos promesses et de votre miséricorde. Envoyez-nous votre secours. Accomplissez ce que vous nous avez promis par vos prophètes. Faites-nous sortir de cette triste captivité. Rendez-nous la lumière de votre face et délivrez-nous. Les pères, par *la lumière et la vérité*, entendent Jésus-Christ (1). Saint Cyrille, par *la lumière*, entend le Fils; et par *la vérité*, le Saint-Esprit. Les anciens rabbins, au rapport de Jar'hi, expliquaient de même *la lumière*, du Messie.

La lumière et la vérité de Dieu, la lumière de la foi, et le goût de vérité que Dieu nous donne, sont notre guide et notre soutien. Tant que les hommes ne seront pas guidés par ce double flambeau, ils s'égareront, s'ennuieront, se désoleront et se perdront. La lumière de Dieu est comme la colonne qui conduisait les Israélites, claire d'un côté et obscure de l'autre; il faut la considérer sous ces deux points de vue, et se conformer en tout à ce que Dieu ordonne de nous. Le goût de vérité est bien plus persévérant que les inspirations divines; il subsiste jusque dans les temps d'épreuve et d'obscurité; mais il s'altère absolument par le commerce du monde; parce que le monde est tout dans la fausseté. Le goût de vérité est extrêmement pénétrant: il apprécie au juste toutes les frivolités qui occupent les hommes; s'il n'était pas gouverné par la charité, il s'élèverait sans cesse contre les faux principes qu'il entend, qu'il lit, qu'il voit érigés en maximes invariables. Ce goût de vérité est le résultat de la science de

Jésus-Christ. Celui qui connaît Jésus-Christ veut le voir partout; il n'est touché que de cet objet, et plus il s'unit à lui, plus tout le reste lui paraît vide, ennuyeux et insipide.

IN MONTEM SANCTUM. Jusqu'au temple de Jérusalem, situé sur le mont Sion. C'était le plus ardent désir des Israélites captifs, et surtout des prêtres et des lévites, de revoir le temple du Seigneur, et l'usage des sacrifices continué comme auparavant. Dans le sens mystique, la montagne sainte c'est l'Église de Jésus-Christ.

ÿ. 4. INTROIBO AD ALTARE DEI; AD DEUM QUI LÆTIFICAT JUVENTUTEM MEAM. Les lévites ne sacrifiaient point; ce privilège était réservé aux prêtres. Mais ils approchaient de l'autel du Seigneur, pour y chanter ses louanges, et pour jouer des instruments, pendant qu'on brûlait les hosties.

S'approcher de l'autel du Seigneur, c'est chercher la joie, la paix, le contentement. On y fait l'hommage de tout ce qu'on est; et Dieu, à son tour, y prodigue ses bienfaits. Tous les prêtres de la nouvelle alliance récitent ce verset en se présentant à l'autel, c'est comme le premier acte du sacrifice. Mais tous peuvent-ils dire que Dieu les remplit de joie durant et après cette grande action? Cette question pourrait faire la matière d'une longue dissertation, où l'on examinerait quelles sont les dispositions qu'il faut apporter au saint autel, pour y puiser la joie spirituelle, pour s'y établir dans la véritable paix intérieure.

CONFITEBOR TIBI IN CITHARA. C'était l'office des lévites de jouer des instruments dans le temple. Le principal emploi des fils de Coré, était celui de garder les portes de la maison de Dieu; mais ils faisaient aussi l'office de musiciens.

ÿ. 5. SPERA IN DEO. *Espérez en Dieu.* Voyez le psaume précédent, dernier verset.

(1) Ita August. Hieron. etc.

PŒAUME XLIII

Le psalmiste expose les merveilles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple. Il se plaint des calamités où il est réduit. Il espère une meilleure condition et demande instamment sa délivrance.

1. In finem, filiis Core ad intellectum.

1. Pour la fin, aux enfants de Coré, pour l'intelligence.

PSALMUS XLIV. — 1. Victori filiis Corah intelligentia.

ARGUMENT

Les pères ne sont pas d'accord sur le sujet de ce psaume. Les uns (1) le rapportent à la captivité de Babylone : Et certes, si la plupart des psaumes qui portent le nom des enfants de Coré, sont de ce temps, comme on l'a montré plus haut, c'est une grande probabilité que celui-ci regarde la même circonstance. Saint Basile, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Théodore d'Antioche, Euthyme, Bède et quelques interprètes modernes (2) le rapportent aux persécutions d'Antiochus Épiphane. Mais nous ne connaissons aucun auteur hébreu inspiré à cette époque et il est certain que, depuis Esdras, on ne mit plus aucune pièce dans le canon des saintes Écritures. Ce psaume ne peut donc pas être de ce temps. Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Hésychius, l'entendent des martyrs de la religion chrétienne ; et l'Apôtre en cite un passage, qu'il applique aux persécutions que souffraient les premiers fidèles (3). Toute la suite du psaume leur convient assez. Mais nous croyons qu'avant cela, il faut chercher dans l'Ancien Testament un sujet historique, à l'occasion duquel il ait été composé, avant que d'en faire l'application à nos martyrs. Ainsi nous l'expliquerons d'abord des captifs de Babylone et ensuite des saints persécutés.

2. Deus, auribus nostris audivimus, patres nostri annuntiaverunt nobis : opus quod operatus es in diebus eorum, et in diebus antiquis :

2. Nous avons, ô Dieu, entendu de nos oreilles ; nos pères nous ont annoncé ce que vous avez fait dans leurs jours et dans les jours anciens.

2. Deus, auribus nostris audivimus, patres nostri narraverunt nobis opus quod operatus es in diebus eorum, in diebus pristinis.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. DEUS, AURIBUS NOSTRIS AUDIVIMUS... OPUS QUOD OPERATUS ES... Nous le savons, Seigneur, et nos pères nous en ont informés. Vous avez fait autrefois en faveur de votre peuple une infinité de merveilles. Nous nous souvenons des prodiges faits dans l'Égypte, à la mer Rouge et dans le désert. Vous n'aviez pour nos pères que des bontés. Mais que les choses sont changées ! Vous n'avez plus aujourd'hui pour nous que des rigueurs.

Dieu a pourvu de deux manières à la conservation des faits qui composent l'histoire de la religion. Dans les premiers temps, ce fut par la tradition successive des pères aux enfants ; ensuite ç'a été par les saintes Écritures. Il fut aisé à Moïse de recueillir ce que les anciens avaient su des origines du monde, et des événements qui avaient rempli les siècles écoulés depuis le premier

homme jusqu'à lui. Entre Adam et Moïse il n'y avait, pour ainsi dire, que cinq têtes : car Lamech a vu Adam ; Sem a vu Lamech ; Abraham a vu Sem ; Jacob a vu Abraham ; les vieillards du temps de Moïse, ont vu Jacob. Et comme les hommes de ces temps reculés vivaient très longtemps, ils purent raconter à leurs enfants tout ce qu'ils avaient vu. Si Moïse avait imaginé ce qu'il raconte, tous les Juifs de son temps étaient capables de lui donner le démenti, car ils n'étaient pas plus éloignés que lui de l'origine du monde. Si ce législateur avait voulu faire une histoire fautive, il n'aurait pas mis si peu de générations entre Adam et Noé et entre Noé et Jacob ; car c'est dans la multitude des générations qu'il est possible d'accumuler les faussetés, au lieu que, dans un très petit nombre, il est aisé de reconnaître la vérité ou la fausseté. Et à quoi pouvait lui servir

(1) Origen. S. Cyrill. Vide et Kim'hi, Muis, Moller. Ferrand. du Pin.

(2) Lyran. Bossuet, alii.

(3) Rom. VIII. 36.

3. Manus tua gentes disperdidit, et plantasti eos; afflixisti populos et expulisti eos.

4. Nec enim in gladio suo possederunt terram, et brachium eorum non salvabit eos; sed dextera tua et brachium tuum, et illuminatio vultus tui, quoniam complacuisti in eis.

3. Votre main a exterminé les nations et vous avez établi nos pères en leur place; vous avez affligé et chassé ces peuples.

4. Car ce n'est point par leur épée, qu'ils se sont mis en possession de cette terre; et ce n'est point leur bras qui les a sauvés; mais votre droite et votre bras, et la lumière de votre visage, parce que vous avez mis en eux votre affection.

3. Tu manu tua gentes expulisti, et plantasti eos: afflixisti populos, et emisisti eos.

4. Quia non gladio suo possederunt terram, et brachium eorum non salvavit eos: sed dextera tua, et brachium tuum, et lux vultus tui, quia complacueras tibi in eis.

COMMENTAIRE

la longueur de la vie des patriarches dans un si petit nombre de générations, sinon à manifester la fraude, s'il avait été un faussaire? Tous les anciens de son temps auraient dit: Nos pères ont dû vivre avec Abraham, qui a dû voir Sem, et Sem Lamech, et Lamech Adam. Nos pères ne nous ont pourtant rien dit de ce que vous racontez d'Abraham, de Sem, de Lamech, d'Adam.

Quand la vie des hommes a été abrégée, Dieu a pourvu à la vérité des faits par les écritures. Mais il faut bien remarquer que ces écritures n'ont commencé que quand il était impossible de les taxer de fausseté. Moïse a écrit au vu et au su d'un grand peuple qui était à portée de le contredire, s'il eût écrit des choses fausses. Il raconte ou des faits arrivés de son temps, des faits qui ont dû être publics, des faits, dont plusieurs sont déshonorants pour la nation qui les a néanmoins cru très vrais, des faits consacrés par des cérémonies publiques, ou combinés avec des lois dont ne s'est point écarté le peuple qui avait été sous sa conduite. Il est impossible que de tels faits ne fussent pas vrais.

ÿ. 3. MANUS TUA GENTES DISPERDIDIT, ET PLANTASTI EOS. Vous avez exterminé les Cananéens et vous avez mis nos pères en leur place. Ou, pour conserver l'allégorie dans toute sa beauté: *Vous avez arraché les Cananéens, comme une plante inutile et dangereuse et vous avez planté nos pères, comme une bonne vigne.* L'Écriture emploie souvent cette figure d'une vigne plantée et cultivée de la main de Dieu, dans la terre de Canaan (1). Saint Ambroise le rapporte à la vocation des gentils.

AFLIXISTI POPULOS, ET EXPULISTI EOS. Vous avez envoyé contre eux des armées de monches dangereuses, qui les ont obligés de s'enfuir (2). Ceux qui ont voulu résister ont été passés au fil de l'épée. D'autres ont été saisis d'une frayeur panique, qui les a rendus immobiles et incapables de se défendre.

ÿ. 4. NEC ENIM IN GLADIO SUO POSSEDERUNT TERRAM. Les Cananéens furent frappés par une main invisible et vaincus par une terreur envoyée de Dieu, beaucoup plus que par la force des armes. *Nous savons que le Seigneur vous a livré ce pays, disait Rahab, aux espions (3). La terreur de votre nom nous a saisis, et tous les habitants du pays sont sans force et sans vigueur.* Et Josué, un peu avant sa mort, parlant aux Israélites assemblés (4): *Je vous ai abandonné les peuples Cananéens; j'ai envoyé devant vous des guêpes, et j'ai chassé de leur pays les deux rois des Amorrhéens. Ce n'est ni par votre épée, ni par votre arc qu'ils ont été vaincus.*

SED DEXTERA TUA, ET BRACHIUM TUUM, ET ILLUMINATIO VULTUS TUI. Voilà ce qui les a rendus victorieux de leurs ennemis; le secours de votre main, la force de votre bras, vos regards favorables, votre apparition, votre ange conducteur.

Le prophète nous apprend ici à attribuer tous les événements à Dieu. L'établissement des Israélites dans la terre Promise, fut son ouvrage de deux manières, et parce qu'il le prépara par une multitude de prodiges et parce qu'il choisit, pour conduire son peuple, des chefs capables de cette fonction. Dans ce qui arrive au commun des hommes, Dieu ne multiplie pas les miracles, mais il emploie pour la fin qu'il se propose des moyens infaillibles. Ce qui nous paraît l'ouvrage des hommes, du hasard, des circonstances, est l'ouvrage de Dieu qui dispose de tout, suivant ses desseins. Ainsi, dans tout événement, disons comme ce prophète: ce n'est ni l'industrie, ni la politique qui produit ces choses, c'est Dieu seul, et cette pensée éteindra les murmures au temps de l'adversité et réprimera l'orgueil au temps de la prospérité.

COMPLACUISTI IN EIS. *Il vous a plu de les aimer, de les favoriser.* Vous les avez choisis et prêtérés aux autres peuples du monde, sans aucun mérite de leur part. Saint Augustin, saint Ambroise, Cassiodore, le psautier romain lisent: *Quoniam complacuisti tibi in eis.*

(1) Vide Psalm. LXXIX, 9. - Isai. v. 1. et seq. - Jerem. II. 21; XII. 10. - Ezech. XVII. 6. - Matth. XXI. 33, 39.

(2) Exod. XXIII. 28. - Deut. VII. 20. - Josue. XXIV. 12. - Sap. XII. 8.

(3) Josue. II. 9. - (4) Josue, XXIV, 12.

5. Tu es ipse rex meus et Deus meus; qui mandas salutes Jacob.

6. In te inimicos nostros ventilabimus cornu, et in nomine tuo spernemus insurgentes in nobis.

7. Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me;

8. Salvasti enim nos de affligentibus nos, et odientes nos confudisti.

5. C'est vous-même, Seigneur, qui êtes mon Roi et mon Dieu, vous qui ordonnez le salut de Jacob.

6. Ce sera en vous que nous abattons nos ennemis; et en votre nom, nous mépriserons ceux qui s'élèvent contre nous;

7. Car je ne mettrai point mon espérance dans mon arc; et ce n'est point mon épée qui me sauvera.

8. Puisque c'est vous qui nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient, et qui avez confondu ceux qui étaient animés de haine contre nous,

5. Tu ipse rex meus, o Deus: præcipe salutes Jacob.

6. In te hostes nostros cornu petemus; nomine tuo conculcabitur inimicos nostros.

7. Quia non in arcu meo sperabo, et gladius meus non servabit me.

8. Sed servabis nos ab hostibus nostris, et odio habentes nos pudore afficies.

COMMENTAIRE

ÿ. 5. QUI MANDAS SALUTES JACOB. Vous êtes un roi tout-puissant, qui ordonnez et qui sauvez; vous n'avez qu'à dire un mot, pour rompre nos liens. Tirez-nous de la captivité, où nous gémissons.

ÿ. 6. IN TE INIMICOS NOSTROS VENTILABIMUS CORNU. Nous disperserons nos ennemis avec autant de facilité, qu'un taureau jette en l'air la terre ou la paille qu'il rencontre, lorsqu'il est en fureur. Ces expressions sont assez communes dans l'Écriture (1).

Israël avait des promesses à l'égard de la prospérité temporelle, et c'est ce qui fonde et anime la confiance du prophète, ou celle des Israélites au nom de qui il parle. Les peuples chrétiens n'en ont point de semblables, ce qui n'empêche pas qu'ils n'implorent le secours de Dieu dans leurs calamités; mais ils ont toujours à craindre les ennemis du salut; et ils sont sûrs de les dompter avec la protection divine. Le malheur est qu'ils ne se défient pas assez de ces ennemis et de leurs propres forces; qu'ils ne sentent pas l'importance de cette guerre et qu'ils ne redoutent ni leur défaite, ni les suites terribles qu'elle doit avoir.

ÿ. 7. NON ENIM IN ARCU MEO SPERABO. Je comprends bien, Seigneur, que, dans l'état où je suis, je ne dois attendre du secours que de vous. Ou, en traduisant par le passé: C'est vous, Seigneur, qui nous avez donné la victoire et la force, lorsque nous avons battu nos ennemis. Ce n'a été ni l'arc, ni l'épée qui nous a donné l'avantage sur eux. Ce n'a jamais été le sujet de notre confiance.

Si, dans la guerre contre les ennemis de la patrie, on ne peut espérer de succès sans le secours de la Providence, que sera-ce de la guerre contre les ennemis du salut? Il y a encore plus de proportion entre les forces d'un prince et celles de la puissance qui l'attaque, qu'entre les forces de notre âme et celles des adversaires qui veulent la perdre. *Nous n'avons pas*, dit l'Apôtre, à com-

battre la chair et le sang, mais les puissances de ténèbres et les esprits de méchancelé (2). Aussi les armes qu'il nous ordonne de prendre sont-elles, comme il l'ajoute au même endroit, *les armes de Dieu même, la vérité, la justice, le bouclier de la foi, le glaive du salut*, etc. Il ne met point dans cette armure nos propres efforts, nos études, nos résolutions, nos précautions. Ces choses nous sont nécessaires, mais elles seront sans effet, si l'armure de Dieu nous manque; et si nous avons cette armure, tout ce qui est en nous deviendra invincible. Toutes les pièces de cette armure, si j'ose m'exprimer ainsi, ont leur usage, toutes sont nécessaires dans la guerre spirituelle, mais la plus essentielle de toutes est *la foi*; aussi l'Apôtre nous avertit-il que c'est par la foi, qu'il nous sera possible d'éteindre tous les traits enflammés du plus redoutable et du plus méchant de nos ennemis. Notre victoire dépend de la foi, de la *vigueur de la foi*; et qu'est-ce que cette *vigueur*? C'est la persuasion intime que Dieu est avec nous, pour nous, dans nous. *Vigueur* de la foi, qui devrait être dans les chrétiens, bien supérieure à celle de tous les grands hommes de l'Ancien Testament, puisque Dieu nous a tout dit par son Fils, puisque ce Fils unique de Dieu a vaincu le monde et toutes les puissances des ténèbres.

ÿ. 8. SALVASTI ENIM NOS. Nous le reconnaissons, Seigneur, c'est à vous seul que nous rapportons la gloire de notre salut. Plusieurs (3) le rendent par le futur: Ce sera vous seul qui nous délivrerez de cette affreuse condition. Mais il vaut mieux suivre la Vulgate: C'est vous qui avez sauvé nos pères.

C'est au chrétien particulièrement qu'il appartient de se glorifier du salut que le Seigneur lui a donné. La rédemption opérée par Jésus-Christ est un bienfait supérieur à toutes les grâces prodiguées au peuple de Dieu, depuis Moïse jusqu'à l'avènement du Messie. Tous les ennemis d'Israël

(1) Deut. xxxiii. 17. - III. Reg. xxii. 11. - Psal. xci. 11. - Jerem. xlviii. 25.

(2) Ephes. vi. 12.

(3) Theodor. Heraclcol. Theodoret. alii.

9. In Deo laudabimur tota die, et in nomine tuo confitebimur in sæculum.

10. Nunc autem repulisti et confundisti nos; et non egredieris, Deus, in virtutibus nostris.

11. Avertisti nos retrorsum post inimicos nostros; et qui oderunt nos diripiebant sibi.

9. Ce sera toujours en Dieu que nous mettrons notre gloire; et nous donnerons éternellement des louanges à votre nom.

10. Mais maintenant vous nous avez repoussés, et couverts de confusion; et vous ne voulez plus, ô Dieu, marcher avec nos armées.

11. Vous nous avez fait tourner le dos devant nos ennemis; et nous sommes devenus la proie de ceux qui nous haïssaient.

9. *Propterea* in Deo laudabimus omni die, et nomini tuo in seculum confitebimur. Selah.

10. *Nunc autem* etiam repulisti, et erubescere fecisti nos, et non egredieris cum exercitibus nostris.

11. Reverti fecisti nos retrorsum ab hoste, et odio habentes nos diripuerunt sibi ipsis *nostras opes*.

COMMENTAIRE

ne se proposaient que l'affliction temporelle de ce peuple, et les ennemis de notre salut veulent nous perdre éternellement. Il n'y a que les saints dans le ciel, et les réprouvés dans l'enfer, qui sachent parfaitement quelle est l'importance du salut éternel, parce qu'eux seuls sont délivrés du faux enthousiasme que causent les objets terrestres. Mais les premiers adorent et bénissent sans cesse l'auteur de leur salut, et les seconds le blasphèment, parce qu'ils ont perdu l'espoir de le posséder. Tout aboutit à ce terme, et la plupart des hommes n'y pensent pas : à quoi pensent-ils ? Le spectacle du monde le dit assez, et c'est un sujet de larmes pour les âmes touchées de Dieu et pénétrées d'amour pour Jésus-Christ.

ÿ. 9. IN DEO LAUDABIMUR TOTA DIE. A Dieu seul nous rapporterons l'heureux succès de nos affaires. Nous le reconnaitrons seul auteur de notre délivrance. Les étrangers qui seront témoins de notre retour, en rendront à Dieu toute la gloire.

Se glorifier dans le Seigneur, est la vraie gloire du chrétien; cette gloire est compatible avec l'humilité la plus profonde, ou plutôt elle la suppose. Il faut nous glorifier, dit l'Apôtre, dans la croix de Jésus-Christ, et qu'il ne m'arrive jamais, ajoutait-il, de me glorifier dans un autre objet. Or, se glorifier dans la croix, suppose l'extinction des vanités, des prétentions, des hauteurs, des retours d'amour-propre.

ÿ. 10. NUNC AUTEM REPULISTI, ET CONFUDISTI NOS. Vous nous avez rejetés avec mépris; vous n'écoutez plus nos prières; vous nous traitez avec indifférence, parce que nous vous avons rejeté, et que nous avons mérité par là votre indignation. *Peccator non repellitur, quia ipse se repellit*, dit saint Ambroise. Vous ne daignez plus nous regarder. Si nous osons paraître devant nos ennemis, nous sommes mis en fuite, parce que vous n'êtes plus avec nous et que vous ne marchez plus à la tête de nos armées : *El non exibis, Deus, in virtutibus nostris* (1).

ÿ. 11. AVERTISTI NOS RETRORSUM POST INIMICOS NOSTROS. Autrefois nous les mettions en fuite; aujourd'hui ils nous font fuir. L'hébreu et les Septante à la lettre (2) : *Vous nous avez fait tourner le dos plus qu'à nos ennemis*. Vous avez fait contre nous en faveur de nos ennemis, plus que vous n'aviez fait autrefois contre eux en notre faveur. Saint Ambroise, saint Augustin, les psautiers de Rome, de Milan et de Saint-Germain : *Avertisti nos retrorsum præ inimicis nostris*. Symmaque (3) : *Vous nous avez mis après nos ennemis*. Vous les avez favorisés contre nous. Ils sont chargés de nos dépouilles; ou : Nous faisons nous-mêmes partie de leur butin. *Qui oderunt nos, diripiebant sibi*.

Dieu éprouve les siens par l'adversité, après les avoir comblés de biens; cette alternative de consolation et d'épreuve, ne marque aucune inconsistance en Dieu, mais seulement les attentions de sa providence, qui veut exercer et perfectionner la vertu de ses amis. S'il n'avait que des faveurs pour eux, ils tomberaient dans l'indifférence ou dans l'orgueil; et s'il les abandonnait toujours aux épreuves, ils perdraient courage. Il est de sa bonté de maintenir notre cœur dans la vigilance et dans la crainte, de le soutenir par des consolations et de l'avertir de sa faiblesse par des tempêtes. Le prophète, dans ces versets, donne un exemple que tous les fidèles doivent imiter. Ils doivent remercier le Seigneur de ses dons, et recourir à lui dans leurs peines. Nous voyons dans ce psaume, que l'adversité ne change point les dispositions de l'homme juste; il sent ses maux, mais il ne s'en plaint qu'au Seigneur; il ne se répand point en murmures, et ne va point déposer sa douleur dans le sein de ses semblables; il sait que la consolation des hommes est un remède impuissant, il se tourne vers l'auteur des biens et des maux, et il le fait seul dépositaire de son affliction. Qu'il s'agisse de maux temporels dans ce psaume, peu importe, l'exemple n'en est pas moins instructif pour les justes qui éprouvent des peines intérieures. Mais

(1) Symmach. Ὥν τοῖς στρατεύμασιν ἡμῶν. Hebr. בַּצְבָּאוֹתַי. Les Septante : Ἐν ταῖς δυνάμεισιν.

(2) Les Septante : Ἀπέστρεψα; ἡμᾶ; ὀπίσω παρὰ τοῦ;

ἐχθροῦ; ἡμῶν.

(3) Sym. Ἐταξᾶ; ἡμᾶ; ἐσχάτου; παντὸ; ἐναντίου; καὶ ὅτι μιζούντες; ἡμᾶ; διαρπάξουσιν; ἑαυτοῖς.

12. Dedisti nos tanquam oves escarum ; et in gentibus dispersisti nos.

13. Vendidisti populum tuum sine pretio : et non fuit multitudo in commutationibus eorum.

14. Posuisti nos opprobrium vicinis nostris, subsannationem et derisum his qui sunt in circuitu nostro.

15. Posuisti nos in similitudinem gentibus ; commotionem capitis in populis.

12. Vous nous avez livrés, comme des brebis à dévorer ; et vous nous avez dispersés parmi les nations.

13. Vous avez vendu votre peuple sans en recevoir de prix ; et dans la vente, il ne s'est presque trouvé personne qui daignât les acheter.

14. Vous nous avez rendus un sujet d'opprobre à nos voisins, et un sujet d'insulte et de moquerie à ceux qui sont autour de nous.

15. Vous nous avez fait devenir la fable des nations ; et les peuples secouent la tête, en nous regardant.

12. Posuisti nos ut pecudes cibi : et in gentes dispersisti nos :

13. Vendidisti populum tuum nullis divitiis, neque multiplicasti rem tuam pretiis eorum.

14. Posuisti nos opprobrium vicinis nostris, subsannationem et derisionem his qui sunt in circuitibus nostris.

15. Posuisti nos proverbium in gentibus, commotionem capitis in populis.

COMMENTAIRE

il est à croire qu'une prière faite pour toute l'Église et pour tous les temps, comprend aussi tous les besoins de l'homme, et principalement même ceux qui concernent le salut.

ÿ. 12. DEDISTI NOS TANQUAM OVES ESCARUM. Vous nous avez exposés comme des brebis qu'on mène à la boucherie, ou comme des brebis abandonnées en proie à des bêtes féroces (1) : *Quasi gregem ad vorandum*, dit saint Jérôme.

IN GENTIBUS DISPERSISTI NOS. Depuis les guerres des rois d'Assyrie et de Chaldée contre les rois de Juda et d'Israël, et depuis la dispersion des tribus sous Téglathphalasar, Salmanasar et Nabucodonosor, on vit des Hébreux dans toutes les provinces d'Orient. Et on peut dire que cette dispersion dure encore aujourd'hui, la plupart s'étant établis dans ces pays et n'en étant jamais revenus.

ÿ. 13. VENDIDISTI POPULUM TUUM SINE PRETIO. Vous avez livré votre peuple gratuitement à ses ennemis ; ou, vous l'avez vendu à vil prix, et vous n'avez rien demandé en échange. C'est ainsi qu'Isaïe disait (2) : *Venez acheter sans argent et sans échange du vin et du lait ; venez en prendre gratuitement. Vous avez livré les Hébreux comme de mauvais esclaves, dès la première mise, sans attendre qu'on enchérit (3). Vous avez agi comme ceux qui ne cherchent qu'à se défaire d'une mauvaise marchandise. Ils ne se soucient pas de gagner, pourvu qu'ils vendent et qu'ils se débarassent. Isaïe disait à peu près dans le même sens, en parlant aux Juifs (4) : Consolez-vous, vous avez été vendus gratuitement, et donné pour rien ; vous serez rachetés de même, et sans qu'il en coûte : *Gratis venundati estis, et sine argento redi-**

menini. Et ailleurs (5) : *Je vous ai vendus pour vos crimes, et j'ai répudié votre mère pour vos iniquités*. Je me suis défait de vous, comme de vils et inutiles esclaves ; et de votre mère, comme d'une débauchée, mère d'une race corrompue.

Les versions des Septante (6) ne sont pas uniformes, et leur diversité a causé de la variété dans les versions latines. Quelques exemplaires lisent : *Vous avez vendu votre peuple pour rien ; et il n'y avait point de multitude dans leurs cris de joie*. Saint Augustin lit conformément à ce texte : *Et non fuit multitudo in jubilationibus eorum*, c'est-à-dire, selon Diodore et saint Athanase : Vous nous avez livrés à un petit nombre d'ennemis, qui ont remporté sur nous une victoire aisée. Le grec ἀλλάγμα, signifie un cri de victoire. Ou bien : Il ne s'est trouvé personne parmi nous qui ait élevé sa voix et ses cris, pour vous demander miséricorde. Saint Athanase, Hésychius, et le psautier éthiopien suivent la même leçon. D'autres portent comme la Vulgate (7) : *Il n'y avait point de multitude dans leur échange*. Il ne se trouvait pas de marchands pour les acheter ; ou, on n'en offrait rien, et vous les abandonniez sans profit (8). Saint Cyrille d'Alexandrie, Théodore d'Héraclée et Diodore ont connu l'une et l'autre manière de lire ; mais la dernière est la bonne. Aquila, dans saint Ambroise : *Vendidisti populum, ut non esset*.

ÿ. 15. POSUISTI NOS IN SIMILITUDINEM GENTIBUS ; COMMOTIONEM CAPITIS IN POPULIS. Quand on parle d'un peuple malheureux, on nous cite pour exemple (9) : Voyez les Hébreux, dit-on ; voilà où Dieu réduit les peuples impies. Quand on souhaite à une nation des malheurs suprêmes, on dit : Puissiez-vous devenir aussi malheureux que

(1) Sym. Εἴδωκα; ἡμᾶς ὡς βοσκήματα βρώσεως.

(2) Isai. LV. 1.

(3) Diodor. Πέπρακας ἡμᾶς τοῖς ἔθνεσι τοῦ μηδενός, ὡς ἀβροστῶς δούλους, καὶ οὐδενός ἀξίους. Ita Grot.

(4) Isai. LIII. 3.

(5) Isai. I. 2.

(6) Edit. Rom. et Complut. Ἀπέδου τὸν λαὸν σου ἄνευ τιμῆς, καὶ οὐκ ἦν πληθὸς ἐν τοῖς ἀλλάγμασιν αὐτῶν.

(7) Alii libri ; Καὶ οὐκ ἦν πληθὸς ἐν ἀλλάγμασιν αὐτῶν. Ita Codd. reg. et Colbert. apud. Ferrand.

(8) Theodotion. Οὐκ ἦν πλεονάσμα ἐν τῷ ἀλλάγματι αὐτῶν. Sym. Ἀπέδου τὸν λαὸν σου οὐκ ὑπέρβρως, καὶ οὐ πολλὴν ἐποίησα; τὴν τιμὴν αὐτῶν. Tradidisti populum tuum absque substantia, et non magni fecisti pretium eorum.

(9) Vide Deut. XXVIII. 37. - III. Reg. IX. 7. - Jerem. XXIV. 9.

16. Tota die verecundia mea contra me est, et confusio faciei meae cooperuit me :

17. A voce exprobrantis et obloquentis, a facie inimici et persecutis.

18. Hæc omnia venerunt super nos ; nec obliti sumus te, et inique non egimus in testamento tuo.

19. Et non recessit retro cor nostrum ; et declinasti semitas nostras a via tua ;

16. J'ai devant les yeux ma confusion durant tout le jour, et la honte qui paraît sur mon visage, me couvre entièrement ;

17. Lorsque j'entends la voix de celui qui m'accable par ses reproches et ses calomnies, et quand je vois mon ennemi et mon persécuteur.

18. Tous ces maux sont venus fondre sur nous ; et cependant nous ne vous avons point oublié, et nous n'avons point commis d'iniquité contre votre alliance ;

19. Notre cœur ne s'en était point éloigné, se retirant en arrière ; et vous avez détourné nos pas de votre voie.

16. Omni die verecundia mea coram me est, et pudor faciei meae operit me.

17. Propter vocem probra jacentis, et contumelias afficientis, propter inimicum et ultorem.

18. Totum hoc venit nobis, nec *lumen* obliti sumus tui, nec mentiti sumus in pacto tuo.

19. Non vertit se retrorsum cor nostrum, neque declinavit gressus noster de semita tua,

COMMENTAIRE

les Juifs. En nous voyant, on secoue la tête par mépris et par étonnement (1). Peut on être réduit à un état si misérable ! Voilà jusqu'où Dieu pousse sa vengeance contre une race criminelle.

ŷ. 17. A VOCE EXPROBRANTIS, ET OBLOQUENTIS. Quand j'entends la voix de celui qui m'accable par ses reproches et ses calomnies. Pendant que les Chaldéens me disent : Où est ton Dieu ? et qu'ils me chargent de calomnies et d'outrages, ils m'accusent de sédition et de révolte. Ils nous traitent de nation perfide qui s'est attiré la guerre et le dernier malheur par son manque de parole. Symmaque et saint Jérôme traduisent l'hébreu (2) : *A voce exprobrantis et blasphemantis*. Quand j'entends les reproches et les blasphèmes de mes ennemis ; les reproches et les outrages sont contre moi ; les blasphèmes sont contre vous, ô mon Dieu !

ŷ. 18. NEC OBLITI SUMUS TE, ET INIQUE NON EGIMUS... Ce sont les enfants de Coré qui parlent en leur nom, et au nom de ceux des Juifs qui demeurèrent fidèles au Seigneur, au milieu de leur captivité. Ni les insultes, ni les reproches, ni les mauvais traitements de nos ennemis, ni leurs railleries, ni leurs outrages, ni leurs blasphèmes n'ont été capables de nous engager dans leur idolâtrie, dans leurs pratiques contraires à vos lois et vos cérémonies. Nous n'avons point manqué à nos engagements, ni à nos promesses. Symmaque (3) : *Nous n'avons point cherché de tours, de prétextes, de mauvais raisonnements, pour nous dispenser des lois de votre alliance*. A la lettre : *Nous n'avons point déçu votre alliance*.

ŷ. 19. ET NON RECESSIT RETRO COR NOSTRUM, ET DECLINASTI SEMITAS NOSTRAS A VIA TUA. Les textes hébreu, grec et latin portent à la lettre : Notre cœur ne s'est point retiré en arrière, *et vous avez détourné nos pas de votre voie*. Ce qui offre un sens dangereux. Mais la plupart des interprètes (4) suppléent dans le second membre la négation du premier : *Vous n'avez point détourné nos pas, etc.* Vous n'avez point permis que nous ayons abandonné votre loi, et que nous nous soyons retirés de la voie de vos commandements.

Heureux l'homme qui, dans le temps de l'affliction, peut se rendre témoignage qu'il n'a point oublié le Seigneur, qu'il n'a point violé son alliance ! Plus heureux celui à qui la conscience ne reproche point ces écarts au temps de la mort ! Tous doivent avouer qu'ils sont pécheurs, mais les saints ont l'avantage de ne voir dans leur conduite aucun de ces égarements qui rompent l'alliance du Seigneur ; ou, s'ils ont eu ce malheur, ils savent que la pénitence a été leur ressource, et la miséricorde de Dieu leur asile. Les réprouvés peuvent dire que le Seigneur les brise, les écrase dans le lieu de l'affliction, dans le séjour où habite le dragon infernal, et qu'ils sont enveloppés des ombres de la mort ; mais ils ne peuvent pas dire qu'ils n'ont point oublié le Seigneur. La prière du prophète est pleine de confiance, et les cris des damnés sont l'effet du désespoir.

Il y a un assez bon nombre de commentateurs, qui suivent littéralement l'hébreu (5) et les Septante (6) : Seigneur, vous savez que notre cœur ne s'est jamais éloigné de vous, quoique vous

(1) IV. Reg. xix. 21. - Thren. ii. 15. - Psal. xxi. 8.

(2) Sym. Ἀπό φωνῆς; ὀνειδιζόντος; καὶ βλασφημοῦντος.

(3) Symmach. Ὁ ὕδὲ παρελογησάμεθα τὴν συνθήκην σου. Hieron. Obliti non sumus tui, nec mentiti sumus in pacto tuo.

(4) Aben Ezra, Kim'hi, Valab. Muis, Pagn. Munst. Pisc.

Geier. Castal. Syr. Bullar. Sym. Ὁ δὲ μετατέθη τὰ ὑποθούνητα ἡμᾶς ἀπὸ τῆς ὁδοῦ σου. Hieron. Nec declinaverunt gressus nostri a semita tua.

(5) נֶחֱמָה לִבֵּנוּ מִלִּפְנֵי אֱלֹהֵינוּ בְּיָמֵינוּ

(6) Les Septante : Καὶ οὐκ ἀπέστη εἰς τὰ ὄπισθον ἡ καρδία ἡμῶν, καὶ ἐξέκλινας τὰς τρίβους ἡμῶν ἀπὸ τῆς ὁδοῦ σου.

20. Quoniam humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis.

21. Si obliti sumus nomen Dei nostri, et si expandimus manus nostras ad deum alienum,

22. Nonne Deus requirit ista? ipse enim novit abscondita cordis. Quoniam propter te mortificamur tota die; æstimati sumus sicut oves occisionis.

20. Car vous nous avez humiliés, dans un lieu d'affliction, et l'ombre de la mort nous a couverts.

21. Si nous avons oublié le nom de notre Dieu, et si nous avons étendu nos mains vers un dieu étranger,

22. Dieu ne recherchera-t il pas ce crime? Car il connaît ce qu'il y a de caché au fond du cœur. Puisque nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de vous, et que nous sommes regardés comme des brebis à égorger;

20. Quum contrivisti nos in loco draconis, et operuisti nos umbra mortis.

21. Si obliti essemus nominis Dei nostri, et expandissemus palmas nostras ad deum alienum,

22. Nonne Deus exquireret hoc? quia ipse novit abscondita cordis. Imo propter te occidimur omni die: æstimati sumus ut pecudes ad jugulandum destinatæ.

COMMENTAIRE

nous avez mis dans l'occasion de nous écarter de votre voie, par les malheurs où vous avez permis que nous tombassions (1). Tant de disgrâces auraient été capables de nous ébranler, et de nous faire perdre notre fidélité, si nous n'eussions été aussi attachés que nous le sommes à votre service. Autrement: *Vous avez détourné nos voies de vos sentiers*. Depuis que vous nous avez refusé votre protection et vos grâces, nos voies ont été malheureuses. Nous sommes tombés dans les dernières calamités, depuis que vous ne marchez plus avec nous, et que vous n'êtes plus à notre tête. D'autres (2): *Vous avez détourné nos pieds de vos voies; vous nous avez réduits en captivité, dans un pays tout corrompu par les désordres de ses habitants, et vous nous avez éloigné de la voie de votre temple, où nous avions coutume de nous rendre assidûment pour vous y servir.*

ÿ. 20. HUMILIASTI NOS IN LOCO AFFLICTIONIS, ET COOPERUIT NOS UMBRA MORTIS. Nous sommes ici, à Babylone, dans l'humiliation, dans l'affliction, dans les ténèbres, dans l'ombre de la mort, et en quelque sorte dans le tombeau; c'est-à-dire dans la captivité, dans l'exil, dans l'éloignement de notre patrie, dans la servitude. Ce sont les manières ordinaires de parler de l'Écriture.

D'après l'hébreu: Vous nous avez jeté jusque dans le plus profond de la mer, au milieu des grands poissons et des dragons marins. On veut marquer les Babyloniens. Vous nous avez réduits et confinés dans le tombeau, dans le royaume ténébreux de la mort. Les prophètes (3) ont souvent menacé Babylone et Jérusalem de les réduire en tel état, qu'elles ne serviroient que de retraite aux dragons marins; à peu près comme Sodome et Gomorrhe, qui furent submergées sous les eaux. Aquila traduit (4): *Vous nous avez froissés dans un lieu inhabitable; Symmaque (5), dans un lieu qui sert de demeure aux sirènes*. L'ombre de la mort peut

signifier des ténèbres pareilles à celles du tombeau ou de la mort, ou des afflictions qui sont l'ombre et la peinture de la mort (6); qui sont aussi insupportables que la mort même. Ou, dans un sens spirituel, l'ombre de la mort, est la mort des martyrs (7). Elle n'est accompagnée ni de l'horreur, ni des tristes suites de la mort ordinaire. Ce n'est point une mort véritable; mais une ombre de mort. Elle se termine à une vie heureuse et à un bonheur éternel.

ÿ. 22. PROPTER TE MORTIFICAMUR. Tous les jours on nous tourmente, on nous insulte, on nous inquiète sur notre religion. Les Babyloniens emploient la force, les menaces, la ruse, les promesses, pour nous engager dans leur idolâtrie; et, si nous leur résistons, nous sommes exposés aux tourments, au feu, aux bêtes. C'est ce qu'éprouvèrent Daniel et ses compagnons.

L'Apôtre rassemble tout ce qu'il y a de plus affligeant pour l'homme, la tribulation, la détresse, la faim, la nudité, les dangers, la persécution, le glaive, *selon qu'il est écrit*, ajoute-t-il, *nous sommes mis à mort chaque jour à cause de vous, et l'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie; mais, conclut-il, nous surmontons toutes ces choses à cause de Celui qui nous a aimés*. Saint Paul avait des motifs de consolations bien plus sensibles et plus efficaces que n'en avait le prophète. Il voyait toute l'œuvre de la rédemption accomplie, et il mesurait toute l'étendue de la charité de Jésus-Christ pour les hommes. Aussi ne demande-t-il point d'être délivré des dangers et des tempêtes qui l'environnaient. Il lui suffisait de savoir que rien ne pouvait le séparer de l'amour de Jésus-Christ. L'Esprit saint qui a dirigé le prophète, a eu toutes les pensées de l'Apôtre; mais il ne les a point développés dans le psaume: Il savait qu'un jour tout le fond de ce cantique serait manifesté par l'apôtre de Jésus-Christ. Il inspirait

(1) Theodorct. Πολλοῖς ἡμᾶς καὶ παντοδαποῖς περιέβαλες ἀλγυνοῖς, ἅπερ ἱκανὰ ἦν καὶ ἄπεστρέψα; τῆς ὁδοῦ σοῦ. Vide et Muis.

(2) Theodorct. Heracl. et Euthym.

(3) Vide Isai. xxxiv. 13; xxxv. 7. - Jerem. ix. 11; x. 22; Li. 37.

(4) Aquil. Συνέθλασας ἡμᾶς ἐν τόπῳ ἀσηκίῳ, καὶ ἐπεπώμασα; ἡμῖν σκιά.

(5) Sym. Ἐν τόπῳ σειρήνων.

(6) Nicephor. hic.

(7) Gregor. Moral. in Job. lib. iv. cap. 17.

23. Exurge; quare obdormis, Domine? exurge, et ne repellas in finem,

24. Quare faciem tuam avertis? oblivisceris inopiæ nostræ et tribulationis nostræ?

25. Quoniam humiliata est in pulvere anima nostra; conglutinator est in terra venter noster.

26. Exurge, Domine, adjuva nos, et redime nos propter nomen tuum.

23. Levez-vous, Seigneur; pourquoi paraissez-vous assoupi? Levez-vous, et ne nous rejetez pas toujours.

24. Pourquoi détournez-vous votre visage, et oubliez-vous notre pauvreté et notre affliction?

25. Car notre âme est humiliée jusqu'à la poussière; et notre ventre est comme collé à la terre.

26. Levez-vous, Seigneur, secourez-nous; et rachetez-nous, pour la gloire de votre nom.

23. Evigila, ut quid dormis, Domine, expergiscere, ne repellas nos in seculum.

24. Ut quid faciem tuam abscondis? oblivisceris afflictionis nostræ et oppressionis nostræ?

25. Quia incurvavit se usque ad pulverem anima nostra, adhæsit terræ venter noster.

26. Surge in auxilium nobis, et redime nos propter misericordiam tuam.

COMMENTAIRE

au prophète d'écrire pour le Nouveau Testament, et il inspira depuis à saint Paul de lier les sentiments de la nouvelle alliance à la lettre de l'ancienne. Nous devons lire les psaumes dans cet esprit, et remplir notre âme des rapports qui sont entre les deux Testaments, l'un plein de figures, et l'autre tout éclatant de lumière.

Ÿ. 23. NE REPELLAS IN FIDEM. Voulez-vous nous abandonner sans retour? Est-ce pour toujours

que vous nous avez livrés à nos ennemis? Ces maux n'auront-ils point de fin?

Ÿ. 25. HUMILIATA EST IN PULVERE ANIMA NOSTRA. Notre vie est comme réduite à la poussière du tombeau. Nous sommes devant vous prosternés sur la poussière et sur la cendre (1). Nous vous demandons miséricorde dans l'état de la plus profonde humiliation. Nous avons le visage et tout le corps collés à la terre.

(1) Vide Isai. XLIX. 23. - Mich. VII. 17.

PSAUME XLIV

Épithalame de Jésus-Christ, et de l'église chrétienne. Description de la beauté, des ornements, de la valeur, de la justice, de la vérité de cet époux divin. Beauté, magnificence, richesses de son épouse, qui doit devenir mère d'une postérité nombreuse et puissante.

1. In finem, pro iis qui commutabuntur, filiis Core, ad intellectum, canticum pro dilecto.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront changés ; intelligence aux enfants de Coré, cantique pour le bien-aimé.

PSALMUS XLV. — 1. Victori super Sosannim filiis Corah, intelligentia, canticum, amorum.

ARGUMENT

PRO HIS QUI COMMUTABUNTUR.... CANTICUM PRO DILECTO. *Pour ceux qui seront changés.... Cantique pour le bien-aimé.* Ceux qui ont suivi ce texte, ont entendu par ces mots : *Ceux qui seront changés*, les fidèles qui quittent les habitudes du vice, pour passer par un changement heureux à la pratique de la vertu ; d'autres (1), ceux qui quittent les ténèbres de l'ignorance ou de l'idolâtrie, pour embrasser la vraie religion. Saint Basile l'explique de tous les hommes, dont la vie est sujette à des vicissitudes et à des changements continuels.

Voici comment nous traduisons l'hébreu : Au coryphée, sur l'air des Lys, pour les enfants de Coré, chant d'amour. C'est un épithalame à peu près comme celui de Théocrite (2) sur le mariage d'Hélène et de Ménélaüs (si toutefois il est permis de comparer les choses profanes avec les sacrées) ; où les filles de la noce chantent les louanges de l'époux et de l'épouse, et leur souhaitent toute sorte de bonheurs. Cet époux est, à ce qu'on croit, Salomon ; et son épouse, est la fille du Pharaon. Salomon, ou quelqu'autre prophète de son temps, composa ce cantique, qui fut donné aux filles de la noce, pour être chanté à la cérémonie du mariage du roi ; et ensuite aux enfants de Coré, pour être chanté dans le temple, comme une pièce prophétique et divine.

Saint Jérôme traduit l'hébreu : *Cantique instructif du bien-aimé, donné au vainqueur sur les lys, pour les enfants de Coré.* Aquila (3) : *Cantique d'amour, adressé au vainqueur, sur les lys, pour les fils de Coré le savant.* Symmaque (4) : *Cantique d'instruction, de victoire sur les fleurs, pour les enfants de Coré, sur le bien-aimé.* Ce bien-aimé est Salomon, appelé *Jédidiah*, le bien-aimé du Seigneur (5). Mais l'hébreu porte *Jédidolh*, qui signifie plutôt *les amours*. Cantique d'amour, ou épithalame ; ou cantique des bien-aimées ; car c'était les filles de la noce qui chantaient le cantique du mariage. Le terme *Sosannim*, que l'on a traduit par *des lys*, ou *des fleurs*, peut aussi signifier un instrument à six cordes, ou un cantique de réjouissance (6).

Le chaldéen et le syriaque rapportent ce psaume au temps de Moïse. Ils veulent qu'il ait été chanté par les trois fils de Coré échappés du danger où leur père était tombé, en l'honneur de Moïse et des conseillers qu'il choisit, pour l'aider dans le gouvernement du peuple et dans le jugement des affaires. Générard n'est pas éloigné de ce sentiment. Quelques anciens rabbins, au rapport de Coccéus, en faisaient l'application à Abraham et à Sara ; d'autres, au mariage de David et de Bethsabée ; d'autres, à celui d'Assuérus et d'Esther. Mais le sentiment presque général des commentateurs, est qu'il fut composé à l'occasion des noces de Salomon avec la fille du roi d'Égypte ; et que, dans un sens plus relevé, il doit s'expliquer du mariage spirituel de Jésus-Christ avec son Église. C'est le sentiment unanime des pères et des commentateurs chrétiens ; avec cette différence néanmoins, que les uns

(1) Athanas. Cyrill. Euthym. — (2) Theocrit. Idyll. XVIII.

(3) Aquil. Ἦν νικοποῦν ἐπὶ τοῖς κρίνοις τῶν υἱῶν Κορὲ ἐπιστήμονος ἡ σμα σπρωγίλιας.

(4) Sym. Ἐπὶ πίνυσιον ὑπὲρ τῶν ἀνθῶν, τῶν υἱῶν Κορὲ, συνέσεισι σμα εἰς τὸν ἀγαπητὸν.

(5) II. Reg. XII. 25. Vocavit nomen ejus, amabilis Domino, eo quod diligeret eum Dominus.

(6) נשש signifie les réjouissances. Psal. XLV. 8 ; LI. 10. 14 ; CV. 43 ; CXVIII. 111.

l'entendent tellement de cette alliance spirituelle, qu'ils en excluent tout autre sens, même celui du mariage de Salomon (1). D'autres (2) y reconnaissent un double sens littéral : Le premier, historique et figuratif ; c'est le mariage de Salomon avec la fille du roi d'Égypte ; et le second, plus sublime, qui contient la vérité dont l'autre n'était que la figure, et qui s'exécuta réellement dans l'union de Jésus-Christ et de son Église. C'est ce dernier sentiment que nous suivrons dans le commentaire, en montrant sur chaque verset, d'abord ce qui convient à Salomon, et ensuite comment ce qui a précédé en figure dans la personne de ce prince, a été vérifié dans Jésus-Christ.

Les rabbins (3) conviennent avec nous, que ce psaume se rapporte au Messie. Mais il y a parmi eux, comme parmi nous, cette différence, que les uns l'expliquent du Messie seul, et les autres l'expliquent de Salomon ou de David, et du Messie. Nous profitons de leur aveu, pour montrer que Jésus est véritablement le Christ, puisque ce psaume lui convient admirablement dans toutes ses parties. L'Apôtre (4) lui fait l'application de ces paroles du psaume, versets 7 et 8. *Votre trône, ô Dieu ! subsiste dans tous les siècles ; votre sceptre est un sceptre de justice et de droiture. Vous avez aimé la justice, et avez eu horreur de l'iniquité ; c'est pourquoi le Seigneur vous a oint d'une huile de joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui y ont part avec vous.*

Le reste du psaume n'est pas moins clair, ni moins avantageux à la gloire de Jésus-Christ. Il y a même plusieurs endroits qui ne peuvent pas, suivant la lettre, s'entendre de Salomon. L'époux est un Dieu (versets 7 et 12), Fils de Dieu, et qui a reçu l'onction de Dieu même (verset 8). C'est un prince guerrier et conquérant (versets 4, 6). Or ces caractères ne conviennent nullement à Salomon, qui n'eut jamais de guerre, et qui ne fit que trop voir, par la fin de sa vie, qu'il était aussi homme et aussi faible que les autres mortels. L'épouse est une princesse, dont les fils doivent régner sur toute la terre (verset 17), et dont le nom doit être célèbre dans toutes les races futures (verset 18) ; et à qui les filles de Tyr, ou les villes sujettes de Tyr, doivent faire des présents et payer un tribut (verset 13). Or on sait que Roboam, fils et successeur de Salomon, n'était pas fils de la fille du Pharaon ; et que non seulement son empire ne s'étendit pas sur le monde entier, mais qu'il ne régna pas même sur tout Israël, puisque, par son imprudence, il donna occasion au schisme des dix tribus. De plus, ni Salomon, ni le roi d'Égypte, ni Roboam, n'eurent aucun empire, ni sur la ville de Tyr, ni sur celles qui étaient de sa dépendance. Il en est donc de ce psaume, comme de tous ceux qui regardent directement le Messie. Il y a certains traits particuliers, qui ne conviennent proprement qu'à lui seul, parmi un grand nombre d'autres, qui lui sont communs avec le sujet qui est la figure et l'objet historique de la prophétie. Le premier et le second versets sont comme le préambule de l'auteur. Depuis le verset 3 jusqu'au verset 11, les filles de la noce parlent à l'époux. Dans le reste du psaume, elles s'adressent à l'épouse. Tout le cantique est d'un style fleuri, élégant, gracieux, tel qu'il convient à une cérémonie de mariage, et à l'épithalame d'un grand prince.

2. Eructavit cor meum verbum bonum ; dico ego opera mea regi. Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.

2. Mon cœur produit une excellente parole ; c'est au roi que j'adresse mes ouvrages. Ma langue est comme la plume d'un écrivain qui écrit avec une grande rapidité.

2. Eructat cor meum verbum bonum : dico ego opera mea regi : lingua mea ut stylus scribæ velocis.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. ERUCTAVIT COR MEUM. Je me sens rempli d'une ardeur extraordinaire ; je suis saisi d'un enthousiasme divin ; mon cœur va dire de belles choses ; je vais chanter un excellent cantique ; c'est au roi que je vais réciter mon ouvrage ; c'est à vous, mon prince, que je consacre cet éloge.

L'hébreu à la lettre : *Mon cœur bouillonne une belle parole*, ou un beau discours. Cette expression de *bouillonner*, représente bien l'enthousiasme d'un prophète, qui se sent emporté par un feu intérieur auquel il ne peut résister, et qui le force, en quelque sorte malgré lui, à parler. Sym-

(1) Vide Gen. br. hi, et Calov. Anti.-Grol. Bezæ, Ferrand.

(2) Muis, Jansen. Gandav. le Blanc, ad ŷ. 11. - Bossuet. du Pin, Choisy, Grol. Rivet.

(3) Chald. ad ŷ. 2. 8. etc. - Tharg. ad. ŷ. 7. - Kim'hi, ad ŷ. 4. - Aben Ezzar, Rab. Sa'omo, Kabvenci, Muis, etc.

(4) Hebr. 1. 8.

3. Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis; propterea benedixit te Deus in æternum.

3. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes; la grâce est répandue sur vos lèvres, parce que Dieu vous a béni éternellement.

3. Pulcher es admodum præ filiis hominum: diffusa est gratia in labiis tuis: propterea dico quod benedixit tibi Deus in seculum.

COMMENTAIRE

maque (1): *Mon cœur est ému par un bon discours. Dico*, ne signifie point ici dédier, ni consacrer; mais simplement parler. C'est le prophète, qui décrit l'impétuosité de l'esprit qui l'anime et qui le pousse à se répandre au dehors (2). C'est un poète tout divin, dit saint Jérôme (3), qui, au lieu d'invoquer les muses, comme font les poètes profanes, s'adresse au commencement de son ouvrage, à celui dont il doit publier les louanges.

Les pères (4) ont expliqué ceci de la génération éternelle du Fils. Le Père Éternel produit son Verbe égal à lui, de son cœur, de lui-même, de sa substance; non comme il a produit les créatures au dehors de lui. C'est par son Verbe qu'il a créé toutes choses.

LINGUA MEA CALAMUS SCRIBÆ, VELOCITER SCRIBENTIS. Ma langue va prononcer un cantique avec la même rapidité, qu'un écrivain habile écrit ce qu'on lui dicte. Je suis plein de ce que je veux dire; je n'ai point à méditer; je n'ai qu'à m'abandonner à mon ardeur, et à l'esprit qui m'anime. Lorsque Jérémie dicta ses prophéties à Baruch (5), il les prononça comme s'il les eût lues dans un livre. L'Esprit qui était en lui les suggérait à mesure qu'il dictait. L'auteur du quatrième livre d'Esdras (6) dit qu'ayant bu dans une coupe ce qui lui fut présenté, il se sentit comme brûlé d'un feu intérieur. Il commença à dicter, et ne cessa ni nuit, ni jour, pendant l'espace de quarante jours. Les prophètes parlent avec impétuosité, et leurs discours sont fort bien comparés à un écrivain habile (7):

Quique notis linguam superet, cursumque loquentis.

Esdras est nommé dans l'Écriture (8) *un scribe habile*. Le stylet servait à écrire sur des tablettes enduites de cire; et la plume, ou plutôt, le roseau, *calamus*, sur du papier ou sur du velin (9).

Saint Augustin explique ceci de la production du Verbe. Le Père est comme la langue qui produit le Verbe; cette langue est comme le stylet qui rend ce Verbe permanent; de même que, par l'écriture, la parole intérieure, la pensée demeure

et se communique aux absents et aux siècles éloignés. Selon saint Jérôme, Jésus-Christ lui-même est la plume ou le stylet qui écrit dans les cœurs. Il y écrit la foi, l'espérance et la charité; et cela avec une rapidité incompréhensible. Saint Athanase et saint Ambroise (10) l'entendent de la promptitude avec laquelle le Fils exécute les ordres du Père.

Nous voyons, dans ce préambule du prophète, trois choses consacrées au Seigneur, le cœur, les œuvres, la langue. Sans les sentiments du cœur, les œuvres et la langue ne sont rien; sans les œuvres et la langue, les sentiments du cœur ne contribuent pas à l'édification publique. L'union de ces trois choses constitue le vrai fidèle. Quand le cœur est plein de Dieu, les œuvres et la langue suivent aisément ses impressions. On parle sous la dictée du Saint-Esprit, on agit selon ses mouvements, et tels sont les *enfants* de Dieu, comme s'exprime l'Apôtre. Quand le prophète dit que son cœur *pousse* au dehors la parole du salut, c'est-à-dire, l'annonce de l'alliance du Messie avec l'Église, il fait voir que son cœur était tout rempli de ce grand sujet; son âme ressemblait à une fournaise embrasée d'où sortent des flammes capables de dévorer tout ce qui se présente, et voilà l'image de quiconque se dévoue à la vie intérieure. On doit commencer par embraser le cœur: ce qui est assurément un effet de la grâce; mais cet effet n'aura point lieu dans une vie dissipée, dans le tourbillon des affaires, dans les rapports avec le monde. Le feu de l'amour divin n'opère pas plus dans un intérieur dissipé, que les feux légers qui voltigent dans l'air, n'opèrent sur les corps bruts.

V. 3. SPECIOSUS FORMA PRÆ FILIIS HOMINUM (11)! Ici commence proprement le cantique. Les filles de la noce adressent d'abord la parole à l'époux. Elles louent premièrement sa beauté, son bon air, ses charmes, et surtout les grâces et les agréments répandus sur ses lèvres; ou bien, la douceur de son langage, les charmes de son entretien, les grâces de ses paroles. Ces éloges conviennent

(1) Symmach. Εἰ' ἀνωθῆν ἢ καρδία μου λόγῳ ἀγαθῷ.

(2) Chrysost. Theodoret. Basil. Euthym. Cassiodor. Genabr. Vatab. alii.

(3) Hieron. ad Principiam.

(4) Athanas. August. Ambros. lib. de Bened. Patriarch. cap. 11. Quidam apud. Euseb. alii.

(5) Jerem. xxxvi. 18. — (6) Manilius Astronom. lib. iv.

(7) 1. Esdr. vii. 6.

(8) Hieron. hic.

(9) Ambros. in Luc. lib. v.

(10) Iv. Esdr. xiv. 39. 40.

(11) Tertull. advers. Jud. cap. ix. Tempestivus decore super filios hominum. Cyrilian. Testim. 11. Decorus specie super filios hominum.

4. Accingere gladio tuo super femur tuum. potentissime.

4. Vous qui êtes très puissant, ceignez votre épée sur votre cuisse ;

4. Accinge te gladio tuo super femur. o potens, gloria tua et decore tuo.

COMMENTAIRE

admirablement dans cette circonstance. Salomon avait tout ce qu'il fallait pour soutenir cette description et ces louanges.

Mais tout cela n'était rien en comparaison de la beauté réelle et véritable de Jésus-Christ, qui consistait beaucoup plus dans ses perfections intérieures (1), que dans les charmes extérieurs de sa personne. Jésus-Christ est beau dans toutes choses, pour ceux qui sont éclairés des lumières de la foi, dit saint Augustin. Il est beau dans le ciel, beau sur la terre, beau dans le sein de son Père, beau dans le sein de Marie, beau entre les bras de ses parents, beau dans ses miracles, beau dans ses souffrances et dans ses ignominies, beau sur la croix et dans sa mort, beau dans le tombeau et dans sa résurrection. Si la vraie et solide beauté consiste dans la justice, Jésus-Christ est toujours infiniment beau, puisqu'il est souverainement juste. *Summa enim, et vera pulchritudo justitia est : Si ubique justus, ubique decorus.* Il avait une force et une vertu de persuader toute divine. Il était puissant en œuvres et en paroles (2). Tout le monde admirait les paroles de grâces qui sortaient de sa bouche (3) ; et ses ennemis mêmes avouaient que *jamais homme n'avait parlé comme lui* (4). La vertu de sa parole a principalement paru dans la prédication de ses apôtres, puisque, dans si peu de temps, elle s'est répandue par tout le monde, suivant la réflexion de saint Jérôme (5). Quant à la beauté corporelle de Jésus-Christ, elle était idéale ; mais dans un sens plus large, la beauté de Jésus-Christ résulte de la dignité de sa personne qui est le Verbe de Dieu ; de la sainteté de son âme exempte de toutes taches ; de la douceur et de l'égalité de sa conduite, toujours conforme aux règles éternelles de la volonté divine ; des charmes de sa conversation qui entraînaient tout le monde, et qui lui soumettait tous les cœurs ; de sa bienfaisance sans bornes, de sa patience inaltérable, de sa sagesse sublime, de sa science inépuisable. En lui *étaient tous les trésors de la divinité*. Tel est l'objet de notre amour et de notre espérance.

PROPTEREA BENEDIXIT TE DEUS IN ÆTERNUM. Dieu vous a comblé de ses grâces, en considération de votre beauté. C'est une manière de parler populaire ; comme si Dieu, charmé de la beauté

et par les grâces de Salomon, lui eût donné des preuves de sa tendresse, par une effusion de toutes sortes de bénédictions et de faveurs. Mais il est bien plus vrai de dire que toutes ces grâces et ces bénédictions du Seigneur, répandues sur Salomon, sa beauté même et ses charmes naturels, étaient des présents dont il l'avait prévenu, avant aucun mérite. L'Écriture nous dit expressément que le Seigneur aima ce prince (6) dès sa naissance, et que, pour cette raison, Nathan lui donna le nom de *Jédidiah*, l'amî du Seigneur. De combien de grâces ne fut-il pas prévenu ? Dieu lui donna un excellent naturel (7), de l'aptitude à s'instruire (8) ; un esprit grand, élevé, pénétrant, aisé ; une sagesse prodigieuse (9), une puissance extraordinaire, et l'empire le plus étendu qui fut alors en Orient ; des richesses immenses, une affluence de toute sorte de biens (10). Voilà quel fut Salomon.

Mais tout cela n'était que l'ombre des bénédictions et des grâces dont Jésus-Christ a été comblé dans son humanité. Il a reçu la plénitude des bénédictions ; et c'est lui qui est la source et le canal par où elles nous sont communiquées.

Cette *bénédition* peut signifier l'union hypostatique du Verbe de Dieu avec la nature humaine ; car de cette union découlèrent tous les dons qui élevèrent cette humanité sainte à un si haut degré de perfection. Cette *bénédition* peut indiquer ces dons mêmes si parfaits et si excellents. L'un et l'autre sens sont bons et même littéraux, puisqu'ils sont dans l'analogie la plus précise de la foi, et que la lettre du prophète y est conforme. Cette *bénédition* a été pour toujours, pour toute l'éternité, parce que Jésus-Christ ne cessera jamais d'être ce qu'il est, vrai Dieu et vrai homme, un composé des deux natures dans l'unité de la personne divine.

ÿ. 4. ACCINGERE GLADIO TUO SUPER FEMUR TUUM, POTENTISSIME. Après avoir relevé la beauté et les grâces de Salomon, les filles de la noce louent ici sa valeur. Il n'est rien dont les princes soient plus jaloux que de la réputation de courage et de talents militaires. Nous ne lisons point que Salomon ait fait la guerre. L'Écriture ne remarque point ses actions de valeur. Mais il suffit qu'on pût raisonnablement présumer qu'il serait guer-

(1) *Chrysost. hic.*

(2) *Luc. xxiv. 19.*

(3) *Luc. iv. 22. Mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ejus.*

(4) *Johan. vii. 46. Numquam sic locutus est homo.*

(5) *Hieron. Omnis gratiæ multitudo in labiis Salvatoris*

effusa est, quæ in brevi tempore totum implevit orbem.

(6) *II. Reg. xii. 25.*

(7) *Sapient. viii. 20.*

(8) *Prov. xxxi. 1. 2. etc.*

(9) *III. Reg. iv. 29. 30. - Eccle. i. 16.*

(10) *Eccle. ii. 4. 5. 6. etc.*

5. Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede, et regna, propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam; et deducet te mirabiliter dextera tua.

6. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum regis.

5. Signalez-vous par votre gloire et votre majesté; avancez heureusement; réglez par la vérité, par la douceur et la justice; et votre droite vous conduira à des actions merveilleses.

6. Vos flèches sont pénétrantes; les peuples tomberont à vos pieds. Elles perceront le cœur des ennemis du roi.

5. Et in decore tuo prospere age, equita super verbum veritatis, et mansuetudinis, et justitiæ, et tunc docebit te terribilia dextera tua.

6. Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent: in cor inimicorum regis cadent.

COMMENTAIRE

rier, si l'occasion s'en présentait, pour lui adresser ce discours. Il marque assez son penchant à la guerre, par ce grand nombre de troupes, de chevaux et de chariots, qu'il avait toujours sur pied, et par les places qu'il fit fortifier (1). On peut assurer qu'il ne lui manqua que des ennemis, pour faire éclater sa sagesse et son courage dans la guerre.

L'épée dont Jésus-Christ se ceint pour combattre le démon, est, selon saint Jérôme, la chair dont il s'est revêtu; ou plutôt, selon les pères, après saint Paul (2), c'est sa parole qui est plus perçante qu'une épée à deux tranchants. C'est sa colère, dans laquelle il renverse l'impie par l'épée à deux tranchants qui lui sort de sa bouche, selon la vision de saint Jean dans l'Apocalypse (3).

ÿ. 5. INTENDE, PROSPERE PROCEDE, ET REGNA. On nous représente ici Salomon comme un jeune héros, dont la charmante beauté, rehaussée par l'éclat de ses armes, se fait voir sur son char de bataille, à la tête de ses escadrons. Les princes naturellement aiment la gloire, et la réputation de conquérants et de grands capitaines. Ils veulent passer pour fidèles dans leurs paroles et dans leurs promesses, pour doux et cléments dans leur gouvernement; pour équitables dans leurs jugements. L'auteur de cet épithalame a ramassé ici en peu de mots toutes ces qualités d'un monarque, dans l'éloge de Salomon. Il y a mêlé adroitement le récit de sa beauté, de sa majesté, des grâces qui conviennent à un nouveau marié et à la cérémonie d'une noce.

Les conquêtes de Jésus-Christ et son royaume s'étendent sur toutes les nations, et sur toute la terre. *Demandez-moi*, lui dit Dieu, son Père (4), *et je vous donnerai toutes les nations pour votre héritage, et toute la terre pour votre empire. Vous les gouvernerez avec un sceptre de fer, et vous les briserez comme un vase d'argile.* Les armes dont il s'est servi pour faire ses conquêtes et pour établir

sa monarchie, sont les grâces de son nom, l'éclat de ses miracles, la lumière de sa vérité, la douceur de sa miséricorde, la justice de son gouvernement.

ET DEDUCET TE MIRABILITER DEXTERA TUA. Votre main puissante vous servira à abattre vos ennemis. Il n'y aura rien d'impossible à votre valeur, rien qui ne cède à la force de votre bras. Vous verrez vos ennemis les plus terribles tomber sous votre main. La terreur de votre bras effrayera vos ennemis. Le syriaque: La force de votre bras fera respecter vos ordonnances; ou, la terreur de votre main imposera la loi à vos ennemis.

ÿ. 6. POPULI SUB TE CADENT, IN CORDA INIMICORUM REGIS. Les peuples que vous attaquerez succomberont aux efforts de vos armes; et les flèches que vous lancerez, perceront le cœur de vos ennemis. Ces descriptions sont nobles, et flattent agréablement l'inclination d'un jeune guerrier. Quelques auteurs prennent *in corda*, ou plutôt, *in corde*, comme portent l'hébreu, le chaldéen, les Septante (5), saint Augustin, et les anciens psautiers, pour, *volontairement*, librement, de bon cœur. *Vos flèches sont aiguës. Les peuples vous seront soumis volontairement. Vos ennemis viendront d'eux-mêmes se ranger sous votre obéissance.*

Ce sens est admirable, en l'expliquant de l'empire de Jésus-Christ, et des flèches de sa parole, des traits de sa grâce toute-puissante; des effets admirables de la prédication des apôtres, qui ont soumis au joug de l'Évangile, une infinité de peuples, auparavant ennemis et étrangers; et qui les y ont soumis sans violence et sans contrainte (6). Les peuples vaincus et percés de ces flèches divines, adorent la main qui les a blessés, et regardent leur assujettissement, comme leur plus grand bonheur et comme la plus parfaite liberté. Les Septante (7), et les anciens psautiers ajoutent ici:

(1) Vide III. Reg. IX. 23. et II. Par. VIII. 3. 4. 5. et seq.

(2) Hebr. IV. 12. — (3) Apocalypsis. XIX. 15.

(4) Psal. II. 8. 9.

(5) Ἐν καρδίᾳ τῶν ἐχθρῶν τοῦ βασιλέως. Aliis Κατὰ καρδίαι; ὅτι ἐχθροὶ τοῦ βασιλέως.

(6) Vide Euseb. Basil. Theodoret. alios.

(7) Les Septante: Ἐὰ βέλη σοῦ ἠγωνημένα δυνατῆ. Ita Chrysost. Euseb. Athanas. Theodoret. alii. Vide Hieron. ad Suniam. et Fretell.

7. Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi; virga directionis virga regni tui.

8. Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem; propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ, præ consortibus tuis.

7. Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement; le sceptre de votre empire sera un sceptre de droiture et d'équité;

8. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui ont part à votre gloire.

7. Solium tuum, Deus, in seculum et seculum: virga æquitatis est virga regni tui.

8. Diligis justitiam, et odio habes impietatem: propterea unxit te, Deus, Deus tuus, oleo gaudii præ participibus tuis.

COMMENTAIRE

Potentissime; de cette sorte: *Sagittæ tuæ acutæ, potentissime*: Vos flèches sont perçantes, ô héros! Saint Augustin: *Sagittæ tuæ acutæ, potentissimæ* (1): Vos flèches sont aiguës et très puissantes. Remarquez ici l'artifice de l'auteur qui, pour marquer la rapidité des victoires de son héros, se hâte de dire que les peuples se soumettront à lui, aussitôt qu'il aura bandé son arc, et sans attendre le coup: *Vos flèches sont perçantes (les peuples se jettent à vos pieds), elles perceront le cœur de vos ennemis, ô roi!*

ÿ. 7. SEDES TUA, DEUS, IN SÆCULUM SÆCULI. Ceux qui veulent appliquer tout le psaume à Salomon, sont embarrassés de cet endroit. Les uns (2) traduisent: *Votre trône, ô prince! est Dieu même*. C'est lui qui vous a établi, c'est sur lui que vous êtes fondé. Ou bien (3): *Votre trône, ô prince! est le trône de Dieu même*. Il est dit dans les Paralipomènes (4), que Salomon s'assit sur le trône du Seigneur, pour régner en la place de David son père. *Seditque Salomon super solium Domini, in regem pro David patre suo*. Et ailleurs (5): *Je lui servirai de père*, dit le Seigneur, *et il sera mon fils, et j'affermirai son trône sur Israël, pour toujours*. Et ailleurs (6): *Donnez vos jugements au roi, et votre justice au fils du roi*. Donnez-lui la grâce d'exercer votre autorité, et de rendre des jugements en votre nom. D'autres (7) veulent que ce soit ici une aspiration, où l'auteur s'adresse à Dieu, et lui dit: *Votre règne, ô mon Dieu! est un royaume éternel; votre trône est affermi dans tous les siècles*.

Mais pourquoi chercher des explications forcées et violentes de cet endroit, puisque les Juifs eux-mêmes conviennent que ce psaume regarde le règne du Messie? Que ne rendent-ils gloire à la vérité, en reconnaissant que le Messie doit être

Dieu? Pour nous, nous n'avons sur cela nulle difficulté, puisque nous adorons Jésus-Christ comme vrai Dieu et vrai homme, et que l'Apôtre nous a marqué distinctement que ceci ne devait s'entendre que de Jésus-Christ (8). *Ad Filium autem: Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi, etc.* Le terme hébreu *Élohim*, qui est ici dans le texte, désigne la qualité de juge et de souverain; comme si le psalmiste avait voulu, en joignant le nom d'*Élohim* à celui du trône du Messie, nous avertir que Jésus serait établi par son Père, juge des vivants et des morts (9); et qu'il posséderait le trône de David son père, et régnerait sur le véritable Israël, sur toute son Église; non trente ou quarante ans; non un, ou deux siècles; mais pendant toute l'éternité; et cela dans une parfaite justice, et sans se démentir jamais de la souveraine équité qui lui est propre (10). *Virga directionis, virga regni tui*. Votre sceptre est un sceptre de droiture. Quelques anciens psautiers lisent (11): *Virga recta est, virga regni tui*. Saint Cyprien (12): *Virga æquitalis, etc.*

ÿ. 8. PROPTEREA UNXIT TE, DEUS, DEUS TUUS OLEO LÆTITIÆ PRÆ CONSORTIBUS TUIS. On voit encore ici le Messie qualifié du nom de Dieu (13), et oint, non de la main des hommes, mais de la main de Dieu même, d'une huile de joie; c'est-à-dire, que Jésus-Christ, fils unique de Dieu, a reçu de Dieu son Père l'onction de la grâce et des dons du Saint-Esprit, d'une manière infiniment plus abondante et plus relevée que les anges, les patriarches, et les plus grands saints: *Præ consortibus tuis*. Plusieurs pères, par cette huile d'onction, ou par cette huile de joie dont le Fils a été oint, entendent son union hypostatique avec la nature humaine (14). Saint Pierre nous apprend (15) que le Père Éternel a donné au Fils

(1) Ita legit Firmicus.

(2) Quidam apud Bossuet et Est.

(3) Aben Ezra.

(4) I. Par. xxix. 23.

(5) I. Par. xxii. 10.

(6) Psal. lxxi. 1.

(7) Kim'hi, Chald.

(8) Hebr. 1. 8.

(9) Act. x. 42. Constitutus est a Deo iudex vivorum et mortuorum.

(10) Luc. i. 32.

(11) Psalter. Roman. Mediol. Gallic. S. Germ. Cassiodor. Arab.

(12) Cyprian. Testim. lib. ii.

(13) August. hic.-Justin. Dialog. cum Tryph.-Hieron. ad Princip.-Aquila Elohim verbum Hebraicum non nominativo casu. sed vocativo interpretatur. dicens. $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$, etc.

(14) Athanas. Nazianz. Basil. Cyrill. Alex. August.

(15) Act. x. 38.-Isai. lxi. 1.

8. Myrrha, et gutta, et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis; ex quibus delectaverunt te
10. Filiae regum in honore tuo.

8. Il s'exhale de vos habits et de vos maisons d'ivoire, une odeur de myrrhe, d'aloès et d'ambre,
10. Par lesquels les filles des rois vous ont réjoui dans votre gloire.

9. Myrrha, et aloe, casia, omnia vestimenta tua, ex ædibus eburneis educta. ex quibus lætificaverunt te.
10. Filiae regum inter honorabiles tuas :

COMMENTAIRE

l'onction par le Saint-Esprit, et par la vertu toute-puissante dont il l'a revêtu : *Unxit cum Deus spiritali sancto, et virtute* ; et cela par-dessus tous ses frères ; c'est-à-dire, que tous les saints n'ont reçu qu'une partie de l'onction spirituelle, dont Jésus-Christ a possédé la plénitude.

On loue Salomon de sa droiture, de son amour pour la justice et de son éloignement de toute iniquité. En récompense de ces belles qualités, Dieu vous a choisi du milieu de vos frères, pour vous établir roi de Juda, préférablement à eux. Dieu a rejeté Absalom ; il n'a pas eu pour agréable Adonias ; il n'a choisi que vous seul parmi les fils de David, qui avaient sur vous l'avantage de l'âge et de la naissance. On pourrait aussi l'entendre ici comme au verset 3. *Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, parce que le Seigneur vous a donné l'onction* de sa grâce, qu'il vous a prévenu de ses bénédictions, et vous a donné un attrait intérieur pour la vertu et la justice. La droiture de votre cœur et votre éloignement du désordre, sont un pur don de la bonté de Dieu. La particule que l'on traduit ordinairement par *c'est pourquoi*, se prend aussi pour *parce que* (1). Autrement : Dieu vous a donné l'onction de l'huile de joie ; il vous a fait sacrer roi de Juda (2), afin que vous aimassiez la justice et la vérité ; il vous a donné comme un riche et précieux présent à son peuple.

9. A DOMIBUS EBURNEIS. Ces maisons d'ivoire n'étaient autres que des coffrets d'ivoire, où l'on conservait les habits avec des odeurs, pour les parfumer et pour en éloigner les vers. Les anciens aimaient ces habits parfumés, comme on l'a déjà vu sur la Genèse, à l'occasion de ceux d'Ésaü (3). Amos (4) et Ézéchiël (5) parlent aussi de ces coffres d'ivoire, et ils ne sont point inconnus dans les auteurs profanes. Martial (6) et Juvénal (7) nous

apprennent qu'on y conservait les pierreries, l'or, l'argent et ce qu'on avait de plus précieux. Alceste, dans Euripide, donne aux coffres de cèdre, où l'on conservait les habits, le nom de *maison de cèdre* (8). Ces habits parfumés et ces coffres étaient des présents que l'on avait faits au roi Salomon, dans la cérémonie de son mariage ; car c'était autrefois la coutume de faire des présents dans ces sortes d'occasions, et c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui. L'auteur se sert d'une expression qui marque encore les mœurs anciennes : *Ex quibus delectaverunt te* : Avec quoi on vous a réjoui, pour dire : Ils vous en ont fait présent. Les anciens ne dissimulaient pas leur joie en recevant des présents, et c'était parmi eux une grossièreté de refuser ce qu'on offrait (9).

Quelques anciens psautiers latins (10) au lieu de : *A domibus eburneis*, lisent : *A gravibus eburneis*. Ce qui ne fait aucun sens. D'autres (11), voulant corriger cette faute, sont tombés dans une autre, en lisant : *A gradibus eburneis*, des degrés d'ivoire. Tout cela ne vient que d'un mot grec mal entendu. Les Septante (12) se sont servis ici de βαρεις, qui est un terme propre à la Palestine, pour signifier des tours ou des maisons bâties en forme de tours et fermées de tous côtés (13). Aquila et Symmaque ont traduit (14) : *Des temples de dents* ou des temples d'ivoire. L'hébreu : *Des palais d'ivoire*. Le chaldéen : *Des palais incrustés d'ivoire*, comme était apparemment celui d'Achab, roi d'Israël, qui fut nommé *la maison d'ivoire* (15). Mais nous croyons que l'explication que nous avons donnée, est la véritable, et qu'il faut l'entendre de ces coffres d'ivoire, faits en forme de maison, où l'on conservait les habits précieux.

Les habits d'excellente odeur, dont Jésus-Christ s'est revêtu, ne sont autres, selon les pères (16), que son humanité sainte, ses grâces,

(1) Vide Genes. xviii. 5 ; xix. 8. - Psal. xli. 7. - Genes. xxxviii. 26. etc. - Vide Muis, Val. Rivet.
(2) iii. Reg. i. 30. 40.
(3) Genes. xxvii. 27. Vide Cantic. i. 3.
(4) Amos. iii. 15. — (5) Ezech. xxvii. 24.
(6) Martial.
Hos nisi de flava loculos implere moneta,
Non decet. Argentum villa ligna ferant.
(7) Juvenal. Satyr. xiii. v. 136.
. Gemmaque princeps.
Sardonium loculis quæ custoditur eburnis.
(8) Euripid.
. Ε'χ δ' ἐλοῦσα κεδρίνων δόμων,
Ε'χθῆτα, κότμοντ' εὐπρεπῶς ἡσκήσατο.

(9) Homer. Odyss. Σ.
Οὐ γὰρ κάλον ἀνηνάσσει δόσον ἐστὶ.
(10) Psalter. S. German. et Carnut.
(11) Psalter. Roman. et Mediol.
(12) Les Septante : Α'πὸ βάρειων ἐλεφαντίνων.
(13) Hieron. ad Principiam. Quidam Latinorum ob verbi ambiguitatem, a gravibus interpretati sunt, cum Βαρεις verbum sit Ε'πιχώριον. Palæstinæ et usque hodie domus ex omni parte conclusæ et in modum ædificatæ turrium, Βαρειῖ; appellantur.
(14) Aquil. et Sym. Α'πὸ γασῶν δόδωντων.
(15) iii. Reg. xxii. 39.
(16) August. Basil. Cassiodor. Nicephor.

Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate.

11. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.

La reine s'est tenue à votre droite, ayant un habit enrichi d'or, environnée de ses divers ornements.

11. Écoutez, ma fille, et ouvrez vos yeux; et ayez l'oreille attentive; et oubliez votre peuple et la maison de votre père;

Astat conjux ad dexteram tuam in oro Ophir.

11. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populi tui, et domus patris tui.

COMMENTAIRE

ses vertus, ses exemples, sa vie toute sainte. La maison d'ivoire est la sainte Vierge, qui a donné naissance au Sauveur. C'est aussi l'Église chrétienne, justement appelée un palais ou un temple d'ivoire, à cause de sa pureté et de sa solidité. Enfin, on peut l'appliquer aux vierges chrétiennes et aux âmes saintes, qui sont la demeure de Jésus-Christ (1) : *Templum Dei sanctum est, quod estis vos.*

ÿ. 10. FILLE REGUM IN HONORE TUO. ASTITIT REGINA. Les filles des rois sont l'honneur de votre noce. Elles sont venues pour accompagner la reine votre épouse, et pour l'assister dans cette pompeuse cérémonie. La reine, au milieu d'elles, brille comme le soleil entre les astres, revêtue qu'elle est, de tout ce qu'il y a de plus riche, de plus éclatant et de plus précieux. On la voit à votre côté, magnifiquement parée, partageant avec vous la gloire de la royauté. L'hébreu porte : *Les filles des rois sont parmi vos chères épouses, ou dans vos riches palais.* Vous avez plusieurs épouses, toutes illustres par leur naissance et filles de rois; mais la fille du pharaon est beaucoup au-dessus d'elles, par la distinction que vous en faites et par le rang que vous lui donnez, en la plaçant à votre droite.

On sait que dans les cours des princes d'Orient, où la polygamie est permise, les rois choisissent une de leurs épouses, pour l'élever au-dessus de toutes les autres, et pour lui communiquer l'honneur et la qualité de reine (2). On peut aussi traduire : *Les filles des rois sont auprès de vous, revêtues des ornements magnifiques que vous leur avez donnés; mais la reine est à votre droite, toute couverte d'or d'Ophir.* Les filles de la noce et vos autres épouses, sont vêtues magnifiquement; mais pour la reine, on ne voit que l'or le plus fin briller sur ses habits. Aquila (3) : *Votre épouse est vêtue de teinture d'Ophir;* Symmaque (4) : *d'un or excellent;* Théodotion (5) : *d'un diadème d'or de Saphir.* *Circumdata varietate*, n'est pas ici dans l'hébreu, mais seulement au verset 14.

Le chaldéen, sous le nom des filles des rois qui se trouvent à la noce, entend les nations étran-

gères qui doivent venir recevoir la loi de la main du Messie. La plupart des pères (6) entendent par là aussi, les peuples gentils convertis au christianisme et réunis dans l'Église; et par la reine, qui est à la droite de l'époux, l'Église de Jésus-Christ, ornée de toutes les vertus et de toutes les grâces que Dieu répand sur elle et sur ses enfants. Quelques auteurs (7) appliquent à la sainte Vierge ce que nous venons de dire de l'Église.

ÿ. 11. AUDI, FILIA, ET VIDE, ET INCLINA AUREM TUAM, ET OBLIVISCERE POPULUM TUUM. Ici, les filles de la noce et les compagnes de l'épouse, lui adressent la parole. Il paraît qu'elle était étrangère, puisqu'on lui dit d'oublier sa patrie et ses parents. Dites adieu à votre pays et à vos pères et mères: n'ayez plus de tendresse et d'inclination que pour votre époux. Il faut qu'il vous tienne lieu de tout ce que vous venez de quitter. Il mérite toute votre attention, votre amour, vos déférences. *Écoutez-le, obéissez-lui; ouvrez vos yeux, soyez attentive à ses volontés; ayez l'oreille attentive à tout ce qu'il vous dira.* Il est devenu votre seigneur et votre appui : *Ipse est Dominus tuus*, verset 12. Quelques auteurs prennent ce verset comme si Salomon lui-même adressait ces paroles à son épouse, et qu'il lui déclarât les conditions et les lois du mariage.

On ne peut entendre ces paroles, comme adressées à la Synagogue, suivant la judicieuse remarque de Théodoret. On ne dira pas aux Juifs d'oublier leurs pères et leur patrie. Leurs pères sont d'excellents modèles de piété, de religion et de vertu. Leur patrie est une terre sainte et privilégiée. Mais on doit les appliquer aux gentils convertis à la foi de Jésus-Christ. On les exhorte à oublier leur patrie et leurs parents, parce que leur pays ne leur fournit que des exemples d'idolâtrie et de superstitions, et que leurs pères ont vécu dans le crime et dans le désordre; ils doivent oublier tout cela, s'ils veulent se rendre dignes de l'amour de leur divin époux. L'Église de Jésus-Christ et l'âme de chaque fidèle, sont tout à la fois la fille et l'épouse du Sauveur: La fille, par

(1) 1. Cor. III. 17. - Vide August. Euseb. Genebr.

(2) Cantic. VI. 7. 8. Sexaginta sunt reginæ et octoginta concubinæ et adolescentularum non est numerus; una est columba mea, perfecta mea, etc.

(3) Aquil. Ἡ'ν βάλυματι Ο'φείρο.

(4) Sym. Ἡ'ν χρύσειον πρωταίω.

(5) Th. Ἡ'ν διαδήματι χρυσοῦ ἐκ σουφείρο.

(6) Chrysost. August. Athanas. Euseb. etc.

(7) Athanas. Bernard. Ildefons.

12. Et concupiscet rex decorem tuum, quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.

13. Et filiae Tyri in muneribus vultum tuum deprecabuntur, omnes divites plebis.

12. Et le roi sera épris de votre beauté; parce qu'il est le Seigneur votre Dieu, et que les peuples l'adoreront;

13. Et les filles de Tyr viendront vous offrir des présents; tous les riches d'entre le peuple vous présenteront leurs humbles prières.

12. Et concupiscet rex decorem tuum: quoniam ipse est Dominus tuus, et incurva te ei.

13. Et filiae Tyri cum munere vultum tuum deprecabuntur, divites populi.

COMMENTAIRE

la régénération qu'elles ont reçue dans le baptême; l'épouse, par le don de la foi et de la grâce dont elles sont remplies (1).

ÿ. 12. QUONIAM IPSE EST DOMINUS DEUS TUUS, ET ADORABUNT EUM. Voici la troisième fois que l'on donne le nom de Dieu à l'époux sacré. Ce nom ne peut convenir qu'à Jésus-Christ. L'Église, son épouse, l'écoute, lui obéit, est toujours attentive à sa voix, et lui rend ses adorations et ses hommages, comme à son Seigneur et à son Dieu; c'est ce qui lui mérite l'amour et les faveurs de ce roi de gloire.

L'hébreu ne lit point le nom de Dieu en cet endroit; il porte simplement comme les Septante (2) et les anciens interprètes: *Et le roi aimera votre beauté, parce qu'il est votre Seigneur et vous l'adorerez*. Ce n'est point ici le nom de *Jéhovah*, le nom propre de Dieu, mais *Adon*, ou *Adonai*, seigneur ou maître; nom que les épouses donnaient à leur époux. Par exemple, Sara parlant d'Abraham, disait: Mon Seigneur est déjà vieux (3): *Dominus meus vetulus est*. Sur quoi saint Pierre (4) remarque que cette sainte femme lui était soumise et lui obéissait: *Ut Sara obediebat Abraham, Dominum eum vocans*. Les reines d'Orient n'approchaient des rois leurs époux, qu'avec de très profondes marques de respect. Bethsabée étant entrée en présence de David, par le conseil de Nathan (5): *Elle se prosterna le visage contre terre et adora le roi*. Et lorsqu'Esther voulut se présenter devant Assuérus, elle s'arrêta jusqu'à ce que le roi étendit sur elle son sceptre, qu'elle baisa; et alors elle osa approcher (6). Personne, pas même la reine, ne paraissait devant le roi, qu'il ne fût appelé (7).

Les Septante de l'édition romaine, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire, les anciens

psautiers de Rome et de Milan, et l'arabe, joignent la fin de ce verset au suivant, de cette manière: *Et adorabunt cum* (ÿ. 14), *filiae Tyri in muneribus*. Les filles de Tyr l'adoreront et lui offriront leurs présents. Aquila, Symmaque et Théodotion (8), de même que les rabbins, l'en séparent et lisent: *Et adorez-le*: Vous, épouse, adorez votre époux, prosternez-vous devant lui et reconnaissez son souverain domaine.

ÿ. 13. ET FILIÆ TYRI IN MUNERIBUS VULTUM TUUM DEPRECABUNTUR, OMNES DIVITES PLEBIS. On parle toujours à l'épouse, et on lui expose les honneurs et les avantages dont elle jouira dans sa nouvelle qualité de reine d'Israël. Vous verrez les filles de Tyr vous apporter leurs présents, et tous les riches et les princes d'Israël, ou ceux de Tyr, vous offrir leurs très humbles prières et vous demander l'honneur de votre protection. Quelques auteurs (9) entendent sous le nom de *filles de Tyr*, les villes dépendantes du royaume de Tyr, et sous le nom de *présents*, les tributs qu'elles payaient à Salomon et à son épouse.

L'Écriture donne souvent le nom de présents, aux tributs volontaires ou involontaires que les peuples payent à leurs souverains. Les livres des Rois et des Paralipomènes ne nous apprennent pas que les rois de Tyr aient été soumis à Salomon; mais on voit en général que tous les rois et les peuples des pays situés depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et de l'Égypte, lui obéissaient et lui faisaient des présents (10). Il y a donc toute apparence que les villes phéniciennes, nommées les filles de Tyr, vinrent offrir des présents à Salomon et à son épouse, au moins dans la cérémonie de son mariage. Les Septante de l'édition romaine lisent (11): *Les filles de Tyr vous adoreront avec des présents. Les riches du peuple*

(1) Hieron. et Theodoret hic.

(2) Les Septante: *Καὶ ἐπιθυμήσει ὁ βασιλεὺς τοῦ κάλλους σου, ὅτι αὐτός ἐστι Κύριος σου, καὶ προσκυνήσεις αὐτῷ.*

(3) Genes. xviii. 12.

(4) 1. Petri. iii. 6.

(5) iii. Reg. i. 16. 31. Summisso Bethsabee in terram vultu adoravit regem.

(6) Esther. v. 1. 2.

(7) Esther. iv. 11.

(8) Aquil. Sym. Theod. *Καὶ προσκυνήσων αὐτῷ.*

(9) Muis, Vatab. Bossuet, Ferrand. Geier. alii.

(10) ii. Paralip. ix. 26. Salomon exercuit potestatem super cunctos reges, a flumine Euphrate, usque ad terram Philistinorum et usque ad terminos Ægypti. *El. iii. Reg. ix. 25.* Singuli deferebant ei numera, vasa argentea et aurea, vestes et arma bellica, aromata quoque et equos et mulos per annos singulos.

(11) Sept. *Edit. Rom. Προσκυνήσουσιν αὐτῷ θυγατέρες Τύρου ἐν δώροις, τὸ πρόσωπον σου λιτανεύσουσιν ἡ πλοῦστοι τοῦ λαοῦ τῆς γῆς.*

14. Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus, in fimbriis aureis, 15. circumamicta varietatibus.

Adducentur regi virgines post eam, proximæ ejus afferentur tibi.

14. Toute la gloire de celle qui est la fille du roi, lui vient de sa beauté intérieure, au milieu des franges d'or 15. et des divers ornements dont elle est environnée.

Des vierges seront amenées au roi après elle; celles qui seront ses plus proches, vous seront présentées.

14. Tota inclyta est filia regis intrinsecus: ex vestibis auro ocellati indumentum ejus.

15. In vestibis Phrygionicis adducentur regi: virgines quæ post eam, et proximæ ejus adducentur tibi.

COMMENTAIRE

du pays supplieront votre visage. L'édition de Complute (1) est toute semblable à la Vulgate (2). Symmaque et saint Jérôme: La fille forte vous offrira des présents. L'hébreu: *La fille de Tyr*.

Les pères et les interprètes, sous le nom des filles de Tyr, entendent, dans le sens spirituel, les nations païennes et idolâtres, qui se sont converties à la foi de Jésus-Christ et qui lui ont offert leurs présents, conjointement avec tous les riches de la terre. Les empereurs, les rois, les princes, sont venus enfin reconnaître Jésus-Christ, pour leur souverain Seigneur; ils lui ont rendu leurs hommages et leurs adorations, et se sont fait honneur de se qualifier ses serviteurs et ses enfants. L'épouse elle-même est étrangère; l'Église est composée de peuples gentils, qui sont heureusement entrés dans l'alliance, en renonçant au crime et à l'erreur.

ÿ. 14. OMNIS GLORIA EJUS FILIÆ REGIS AB INTUS. La princesse, fille du roi d'Égypte et épouse de Salomon, dont nous faisons ici l'éloge, fait principalement éclater sa beauté et sa magnificence, au dedans de son palais (3). C'est là qu'il faut la voir parée de tout ce qu'il y a de plus riche, de plus précieux, de plus brillant. Les reines d'Orient ne paraissaient point, ou très rarement, au dehors; et lorsqu'elles se montraient, elles étaient toujours voilées, cachées dans des litières ou autrement; de sorte qu'on ne pouvait juger, ni de leur beauté, ni de leur air, ni même de leur taille. Les filles de la noce font donc remarquer ici que la princesse, épouse de Salomon, ne montrait toute sa beauté et toutes ses parures, qu'au dedans du palais, au milieu des autres épouses du roi, ou lorsqu'elle était mise à la droite de son époux.

La beauté de l'Église, qui est l'épouse de Jésus-Christ, est toute intérieure. Elle consiste dans les vertus et les grâces dont Dieu l'a revêtue; dans la connaissance des vérités célestes, dont elle est dépositaire; dans les sacrements, qui sont les

sources des grâces de Jésus-Christ; dans l'assistance invisible du Saint-Esprit, qui la conduit et qui la préserve de l'erreur; dans la protection de son divin époux, qui la protège contre ses ennemis. Les habits d'or dont elle est parée, sont sa charité, qui s'étend même aux étrangers, qu'elle invite à entrer dans son sein; son amour pour ses ennemis, pour qui elle offre ses prières à Dieu; sa tendresse pour ses enfants, qu'elle nourrit dans l'usage des sacrements, qu'elle élève dans la crainte et dans l'amour du Seigneur, et dans l'exercice des vertus, suivant l'esprit et l'exemple de son époux.

Les habits divers, ou les habits de différentes couleurs dont elle est revêtue, *circumamicta varietalibus*, sont les divers dons du Saint-Esprit (4), que Jésus-Christ lui communique; à l'un est donnée la science; à l'autre, le don de la prophétie; à l'autre, le don des miracles, etc.

Le chaldéen entend ce verset, et le suivant, des offrandes et des richesses que les peuples étrangers devaient offrir dans le temple du Seigneur; et des présents qu'ils devaient faire aux prêtres, dont les habits sont brochés d'or et ornés de broderies. Grotius, par la beauté intérieure de l'épouse, entend ses grâces naturelles, qui étaient encore relevées par l'éclat, la beauté et la richesse de ses habits.

ÿ. 15. ADDUCENTUR REGI VIRGINES POST EAM. On amènera au roi Salomon d'autres vierges choisies parmi les plus belles de ses états; mais il ne s'en trouvera point de pareilles à l'épouse dont on chante ici les louanges. Les filles que l'on amène au roi, et qui accompagnent son épouse, désignent les nations idolâtres, qui se convertissent à Jésus-Christ. Les proches ou les amies de l'épouse, *proximæ ejus*, désignent ceux des Juifs qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ. Les uns et les autres composent la cour et la maison de l'épouse.

(1) Edit. Complut. . . . Καὶ προσκυνήσεις αὐτῆ. (14.) Καὶ θυγατέρες Τύρου ἐν δώροις, τὸ πρωσιπὸν σοῦ λιτανεύσουσι οἱ πλούσιοι τοῦ λαοῦ.

(2) Symmach. Θυγάτηρ κρατίστη. Hieron. Filia fortis. Basil. Chrysost. Theodoret. Nicephor. Euthym. Regii et

Colbertini Codices. apud Ferrand. legunt. Filia Tyri. Θυγάτηρ Τύρου. Et Ita Hebr. בת צור

(3) Vide Kim'hi, Aben Ezra, Muis, Vatab. Bossuet.

(4) 1. Cor. xii. 4. - Vide Theodoret. hic.

16. Afferentur in lætitia et exultatione; adducentur in templum regis.

17. Pro patribus tuis nati sunt tibi filii; constitues eos principes super omnem terram.

18. Memores erunt nominis tui in omni generatione et generationem. Propterea populi confitebuntur tibi in æternum, et in sæculum sæculi.

16. Elles vous seront présentées avec des transports de joie; on les conduira jusque dans le temple du roi.

17. Vous aurez, ô reine, des enfants pour succéder à vos pères; vous les établirez princes sur toute la terre.

18. Ils se souviendront de votre nom dans la suite de toutes les races; c'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles.

16. Adducentur cum lætitiis et exultatione, ingredientur palatium regis.

17. Pro patribus tuis erunt filii tui; constitues eos principes in universa terra.

18. Memorare faciam nomen tuum in omni generatione et generatione: propterea populi confitebuntur tibi in seculum et perpetuo.

COMMENTAIRE

ÿ. 16. ADDUCENTUR IN TEMPLUM REGIS. On conduira l'épouse, ses filles d'honneur et ses compagnes, jusque dans l'intérieur du palais du roi, jusque dans l'appartement destiné à la reine. C'est la suite de la description qu'il a commencée au verset 15. On amènera l'épouse avec tout son magnifique et nombreux cortège, jusque dans l'appartement du roi. Cette cérémonie se faisait ordinairement la nuit, et les filles de la noce conduisaient l'épouse jusque dans sa chambre et la plaçaient dans le lit nuptial. Tout cela nous représentait la vocation des peuples gentils à la foi et à l'église de Jésus-Christ; ou le bonheur des âmes saintes dans le ciel (1).

ÿ. 17. PRO PATRIBUS TUIS NATI SUNT TIBI FILII; CONSTITUES EOS PRINCIPES SUPER OMNEM TERRAM. Au verset 11, les amies de l'épouse l'ont exhortée à oublier ses parents et son pays, et à ne plus penser qu'à plaire au roi son époux. Ici, elles lui disent que, pour un père et une mère qu'elle quittait, elle se verrait bientôt mère d'une nombreuse postérité; que ses fils seraient autant de princes et de rois puissants. Ces vœux et ces promesses sont tout à fait bien placées en cet endroit; mais il ne paraît pas qu'elles aient eu leur exécution, puisque la fille du roi d'Égypte n'eut point d'enfants de Salomon, que l'on sache; et l'on sait que le successeur de ce prince n'était certainement pas sorti d'elle.

Mais, dans le sens spirituel, l'église de Jésus-Christ heureusement féconde, a produit une race nombreuse et fidèle; et, au lieu d'un peuple impie et idolâtre qu'elle quittait, elle s'est vue la mère d'une infinité de saints et d'hommes parfaits.

Elle compte parmi ses enfants une quantité innombrable d'apôtres, de martyrs, de confesseurs, de vierges, de docteurs; et si l'éclat de la grandeur du siècle est capable d'ajouter quelque chose à sa gloire, elle peut encore se vanter d'avoir, de ce côté, plus qu'elle n'a quitté, puisqu'elle voit une foule d'empereurs, de rois, de princes, de grands, soumis à son empire, obéissants à ses lois, avec toute la soumission que pourraient avoir les plus simples et les plus humbles sujets (2).

ÿ. 18. MEMORES ERUNT NOMINIS TUI, IN OMNI GENERATIONE. Vos enfants se souviendront éternellement de vous, et porteront votre réputation dans les siècles futurs. On ne peut rien de plus obligeant ni de plus gracieux, que ce discours des filles de la noce à l'épouse; et toutes ces louanges se sont admirablement vérifiées dans l'église chrétienne, dont le nom, les avantages et les prérogatives ont été portés par ses enfants, dans tous les siècles et dans tous les pays du monde.

PROPTEREA POPULI CONFITEBUNTUR TIBI IN ÆTERNUM. Nous nous chargeons de faire passer à la postérité la mémoire de votre nom. Nous perpétuerons le souvenir de cet heureux mariage; nous en chanterons éternellement le bonheur et la pompe; et ceux qui viendront après nous, continueront de chanter cet épithalame dans tous les siècles. La vérité de cette prophétie est sensible. Depuis tant de siècles, on chante encore aujourd'hui dans toutes les nations le mariage de Salomon, en récitant ce divin cantique; et toutes les églises du monde publient, et publieront dans tous les temps, le bonheur du mariage spirituel de Jésus-Christ avec son épouse mystique.

(1) *Basil. Euseb.*

(2) *Vide Chrysost. Luc. et August.*

PSAUME XLV

Action de grâces, pour la délivrance des dangers de la guerre.

In finem, filiis Core, pro arcanis,
Psalms.

Pour la fin, aux enfants de Coré,
pour les secrets, psaume.

PSALMUS XLVI. — I. Victori filiis
Corah super Alamoth canticum.

ARGUMENT

Quelques anciens exemplaires grecs ne portaient point autrefois dans le titre : *Pro arcanis*. Saint Jean Chrysostôme ne le lit pas ; et Euthyme marque cette variante. Saint Augustin, saint Ambroise, Bède, lisent : *Pro occultis* ; et saint Ambroise ajoute : *Ipsi David*, qui n'est dans aucun autre texte. On peut traduire l'hébreu par : *Psaume donné au coryphée, de la famille de Coré, qui préside au chœur des jeunes filles*, qui chantaient dans le temple, ou dans les cérémonies publiques de religion.

Le chaldéen et quelques Juifs croient que ce psaume fut composé par les fils de Coré, lorsque leur père ayant été englouti dans la terre, en punition de son murmure et de sa révolte contre Moïse (1), ils furent miraculeusement préservés de ce malheur. On rapporte à cette circonstance ces paroles du verset 3 : *C'est pourquoi nous ne serons point troublés, lorsque la mer sera ébranlée*. Bède, et quelques anciens cités dans Théodoret, ont cru que c'était une action de grâces du peuple juif délivré de la crainte de Phacée, roi de Samarie, et de Rasin, roi de Syrie, sous le règne d'Achaz, roi de Juda (2). Ce sont apparemment les versets 3 et 4, qui ont donné lieu à cette explication. Voyez le Commentaire. Théodoret (3), et Théodore d'Héraclée (4) veulent qu'il ait été composé à l'occasion de la défaite des Assyriens, commandés par Sennachérib, sous le règne d'Ézéchias. D'autres (5) le rapportent aux guerres de Gog et de Magog. Ce dernier sentiment n'a rien que de fort plausible, en expliquant ces guerres de Gog et de Magog, de l'invasion scythe ; et la paix qui suivit, de celle que Darius, fils d'Hystaspe, donna à tout l'empire. De Muis, et plusieurs auteurs modernes le rapportent à David, lorsqu'il se vit paisible dans son royaume, après les victoires remportées sur tous ses ennemis (6).

Nous croyons que ce sont les enfants de Coré de retour de Babylone, tranquilles à Jérusalem, qui, dans la dédicace du second temple, chantèrent ce psaume et les deux suivants, pour rendre grâces à Dieu de leur délivrance et de la paix accordée à tout l'empire. Les allusions presque continuelles de ce psaume avec les chapitres xxxviii et xxxix d'Ézéchiel, qui contiennent le récit de la guerre de Gog et de Magog, prouvent en faveur de ce sentiment ; et la plupart des psaumes des enfants de Coré regardent la captivité de Babylone, ou le temps qui la suivit. Les pères (7) l'expliquent dans un sens plus relevé, de l'église chrétienne délivrée des persécutions, qui rend grâces à Dieu de la paix qu'il lui a donnée. Saint Jérôme l'entend de la vocation des gentils, et de la réprobation des Juifs. Par ces termes de l'inscription ; *Pro occultis : Pour les secrets* ; les uns (8) entendent le mystère ineffable de l'Incarnation ; d'autres, les mystères cachés de la Providence, et de la conduite de Dieu sur son Église.

2. Deus noster refugium et virtus ;
adjutor in tribulationibus quæ inve-
nerunt nos nimis.

2. Dieu est notre refuge et notre
force ; c'est lui qui nous a assistés
dans les grandes afflictions qui sont
venues fondre sur nous.

2. Deus nobis protectio et fortitudo,
auxilium in angustiis invenimus abunde.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. DEUS NOSTER REFUGIUM, ET VIRTUS. Jus-
qu'ici Dieu a été notre secours et notre défense ;

il nous a tirés de la captivité et de l'esclavage ;
que ne devons-nous point espérer de sa miséri-

(1) Num. xxvi. 11. 12.

(2) Iv. Reg. xvi. 5.

(3) Theodor. in Calen. Barbari.

(4) Heraclæota, in Calena Cordèrii.

(5) Quidam apud Theodoret et Kim'hi.

(6) Ii. Reg. viii. et I. Par. xviii.

(7) Basil. Chrysost. August. Theodorèl.

(8) Bedæ, Cassiodor. alii.

3. Propterea non timebimus dum turbabitur terra, et transferentur montes in cor maris.

4. Sonuerunt, et turbatae sunt aquae eorum; conturbati sunt montes in fortitudine ejus.

3. C'est pourquoi nous ne serons point saisis de crainte quand la terre serait renversée, et que les montagnes seraient transportées dans le milieu de la mer.

4. Ses eaux ont fait un grand bruit, et ont été tout agitées; les montagnes ont été ébranlées par la force des flots.

3. Propterea non timebimus etiamsi permutarit terram, et moverit montes in cor maris:

4. *El* fremant et turbentur aquae ejus, et contremiscant montes propter sublimitatem ejus. Selah.

COMMENTAIRE

corde pour la suite? Ce sont les captifs de Babylone de retour dans leur pays, qui parlent. Les anciens interprètes grecs (1): Le Seigneur s'est véritablement trouvé notre secours dans l'affliction.

C'est une excellente observation de saint Jean Chrysostôme, que le prophète donne à Dieu deux qualités qui nous instruisent et nous consolent dans toutes les tentations. Quand ces tentations sont telles qu'on ne peut s'en délivrer qu'en fuyant; Dieu est notre *refuge*, notre asile. Quand nous devons résister de pied ferme, Dieu est notre *force*.

Le prophète donne ici une instruction qui épargnerait bien du temps, des chagrins et des troubles aux hommes, s'ils s'y conformaient: c'est de recourir à Dieu dans toutes leurs peines. Que font-ils pour la plupart? Ils emploient les secours humains, ils s'affligent, ils se désolent; toute leur vie se passe ainsi dans l'inutilité et dans l'amertume: deux écueils qu'ils éviteraient en mettant leur confiance en Dieu qui ne leur manquerait jamais.

Toute la terre est couverte de maux, les hommes le savent assez, et ils sont éloquents sur cet article. Toute la terre ne fournit que des remèdes ou tout à fait inefficaces, ou d'une efficacité très médiocre, c'est un point dont on convient encore. Mais les hommes n'ont point ce que Jésus-Christ appelle *la foi de Dieu*. Ils croient, la plupart, ou que Dieu ne peut pas, ou qu'il ne veut pas les secourir. Quand on leur dit de compter sur la Providence, ils croient qu'on les renvoie à une puissance fabuleuse ou indifférente sur leurs maux. Ils voient d'ailleurs des gens de bien dans la détresse, et il leur vient en pensée que, s'il y avait une Providence, ces hommes vertueux seraient plus aidés qu'ils ne sont. Ils ne voient pas la consolation dont jouissent ces vrais chrétiens dans leurs peines, et ils ne savent pas que l'espérance d'une meilleure vie répand l'onction sur tous les maux. Ce qui fait donc que la plupart des hommes ne sentent point la vérité de ce verset du psaume, c'est qu'ils n'ont point de foi. Or le

prophète qui a écrit ces divins cantiques, était un homme plein de foi, et il les a écrits pour ceux qui auraient de la foi.

ÿ. 3. PROPTEREA NON TIMEBIMUS, DUM TURBABITUR TERRA. Après les marques éclatantes de la protection du Seigneur, rien ne sera capable de nous ébranler. Les tremblements de terre les plus terribles, le renversement des montagnes et leur chute au fond de la mer, ne nous causeront ni trouble, ni effroi, ayant le Seigneur pour nous (2). Sous le nom de tremblements de terre, il désigne les mouvements, les troubles des provinces, les guerres, les séditions, les renversements des empires, etc. Nous avons vu la chute de l'empire d'Assyrie, l'établissement de celui des Perses, le feu de la guerre allumé dans toutes les provinces; mais rien de tout cela ne nous a troublé, sachant que le Tout-Puissant était notre défenseur; et nous avons expérimenté que tous ces changements n'ont servi qu'à notre bonheur. Ézéchiël parlant de la venue de Gog, ou des Scythes, sur la terre d'Israël, la décrit comme une tempête, et comme un tremblement de terre qui renverse les montagnes et les murs les plus solides (3): *In die illa erit commotio magna super terram Israel;... subvertentur montes, et cadent sepes, et omnis murus corruet in terram.*

ÿ. 4. SONUERUNT, ET TURBATAE SUNT AQUAE EORUM. Il faudrait lire dans le latin, avec saint Ambroise, saint Augustin, et le psautier de Chartres, *aquæ ejus*, au lieu d'*aquæ eorum*. Les eaux de la mer ont été agitées. Ces eaux marquent les guerres, les soulèvements des peuples, les grandes armées. *Les montagnes ébranlées et renversées par la puissance du Seigneur*, sont les monarchies mis à mort, et les monarchies détruites et renversées. Les Perses ont renversé les royaumes de l'Asie Mineure, et détruit l'empire de Babylone. Cyrus est venu comme un torrent, qui a inondé toutes les provinces d'Orient. Il est entré à Babylone; et, au lieu d'un vainqueur cruel, les Juifs ont trouvé dans lui un père et un sauveur. Autrement, en le joignant à ce qui suit: Que les eaux de la mer soient dans l'agitation et dans le

(1) Εὐρεθη ἐπιβοηθούμενος; Inventus inventus est. Ils lisaient נמצא נמצא au lieu de נמצא בדרך Chrysost. Εὐν ἠλπίσειν ἐπιβοηθούμενος.

(2) Chrysost. Genabr. Flamin. Muis.

(3) Ezech. xxxviii. 19. 20.

5. Fluminis impetus latificat civitatem Dei : sanctificavit tabernaculum suum Altissimus.

6. Deus in medio ejus, non commovebitur; adjuvabit eam Deus mane diluculo.

7. Conturbatæ sunt gentes, et inclinata sunt regna : dedit vocem suam, mota est terra.

5. La rapidité du fleuve égale la cité de Dieu. Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle.

6. Dieu est au milieu d'elle ; elle ne sera point ébranlée ; et Dieu la protégera dès le grand matin.

7. Les nations ont été remplies de trouble, et les royaumes ont été abaissés ; le Seigneur a fait entendre sa voix ; et la terre a été ébranlée.

5. Fluminis rivi ejus exhilarabunt civitatem Dei, sanctum habitaculorum Altissimi.

6. Deus in medio ejus, non commovebitur : adjuvabit eam Deus appetente mane.

7. *Statim ut infremuerunt gentes, nutaverunt regna : dedit vocem suam, defluxit terra.*

COMMENTAIRE

mouvement ; que les plus hautes montagnes soient renversées dans le milieu des abîmes ; pendant ce temps, Jérusalem vivra dans la paix ; (verset 4) *Un fleuve qui coule doucement, la réjouira par l'abondance de ses eaux.*

Le psalmiste oppose le cours tranquille d'une eau pure et abondante, à l'inondation d'un déluge et aux flots d'une mer agitée, dont il a parlé au verset précédent ; et comme ces flots désignaient les troubles de la guerre, les eaux qui coulent doucement, signifient l'abondance et la paix.

Isaïe parlant de la guerre de Phacée et de Rasin contre Achaz, et reprochant à celui-ci de s'être adressé aux Assyriens, pour faire diversion et pour écarter les ennemis de dessus ses terres, se sert de la même comparaison que le psalmiste en cet endroit (1) : *Puisque ce peuple a abandonné les eaux de Siloë, qui coulent doucement et en silence, et qu'il a préféré Rasin et le fils de Romélie, le Seigneur va faire fondre sur eux les grandes eaux, et l'inondation du roi d'Assyrie, qui se répandra sur tous les ruisseaux, et couvrira tous ses bords.*

Quels que soient les événements passés, présents ou futurs que le prophète a en vue, il résulte toujours de ses pensées que rien n'intimide celui qui se confie en Dieu. Il y a des circonstances où l'intérieur de l'homme pourrait être aussi troublé que si toutes les tempêtes des éléments et de la mer venaient fondre sur lui ; que peut-il faire en cet état, si la confiance en Dieu ne vient à son secours ? Il y a surtout un moment, celui de la mort, où tout appui étranger et domestique nous manque. Il ne reste à l'homme que le souvenir de sa misère et l'épreuve de ses faiblesses. A qui recourra-t-il, soit pour éloigner cette heure fatale, soit pour adoucir la violence de ses maux ? L'impie se désespère, et le vrai fidèle se jette dans le sein de Dieu. Le premier se trouve écrasé du poids de ses crimes et de la vue du souverain juge. Le second dit, avec le prophète : Seigneur, vous êtes mon asile et ma force ; c'est vous seul qui

pouvez me secourir dans ce moment de tribulation.

Pour le sens spirituel, les peuples païens et les Juifs endurcis, désignés par les inondations et par le soulèvement des flots de la mer, ont attaqué l'église de Jésus-Christ. Ils ont bien pu l'agiter, la troubler, l'affliger ; mais non pas la faire périr. Après bien des agitations, elle est enfin arrivée au port. Elle jouit d'une paix profonde et d'une parfaite tranquillité de la part des ennemis du dehors. Si elle a quelques ennemis, ils sont tous au dedans. L'église est arrosée par un fleuve d'eau pure, qui coule paisiblement. C'est l'Esprit de Dieu, répandu dans l'âme des fidèles ; c'est la parole divine, contenue dans les saintes Écritures, ou les différents dons du Saint-Esprit, selon Eusèbe.

ÿ. 5. FLUMINIS IMPETUS LÆTIFICAT CIVITATEM DEI. Aquila, Symmaque, Théodotion et saint Jérôme traduisent (2) : *Les divisions des fleuves réjouissent la cité de Dieu.* Les ruisseaux d'un fleuve abondant arrosent et réjouissent la ville sainte. Ces ruisseaux, selon le chaldéen, marquent les peuples qui doivent venir en foule à Jérusalem, pour adorer le Seigneur dans son temple.

ÿ. 6. DEUS IN MEDIO EJUS; NON COMMOVEBITUR. *Le Seigneur est au milieu d'elle, et elle ne sera point ébranlée.*

ADJUVABIT EAM DEUS MANE DILUCULO. Il en prendra un soin très particulier. Il veillera continuellement à sa garde et à sa conservation. Le matin désigne ordinairement l'attention, la diligence (3). Saint Augustin, l'Église dans son office, au commun des Vierges, quelques exemplaires dans saint Ambroise, et le psautier romain, lisent : *Adjuvabit eum Deus vultu suo.* Le Seigneur le protégera par ses regards favorables. Ce qui paraît imité du ps. xx, 7, ou cxxxix, 14. Aquila (4) et l'hébreu : *Le Seigneur la secourra lorsque le malin regardera ; dès que l'aurore paraîtra.*

ÿ. 7. CONTURBATÆ SUNT GENTES. Le Seigneur a exercé sa vengeance contre les nations. Toutes

(1) *Isaï.* viii, 6. Comparez le psaume xxii, 2.

(2) *Aquil. Sym. Th. Hieron.* Τοῦ ποταμοῦ αἱ διαίρεσεις, εὐχραινοῦσι τὴν πόλιν τοῦ Θεοῦ.

(3) *Jerem.* xxv, 3 ; xxvi, 5 ; xxxix, 19. - *Psal.* c, 8 ; lxxii, 1. v. 5 ; lxxxvii, 14. etc. *Vide Chrysost. et Nicephor. et Genebr.*

(4) *Aquil.* Τῷ νεύσει πρῶταν.

8. Dominus virtutum nobiscum; susceptor noster Deus Jacob.

9. Venite, et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram,

10. Auferens bella usque ad finem terræ. Arcum conteret, et confringet arma, et scuta comburet igni.

11. Vacate, et videte quoniam ego sum Deus : exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra.

12. Dominus virtutum nobiscum; susceptor noster Deus Jacob.

8. Le Seigneur des armées est avec nous ; le Dieu de Jacob est notre défenseur.

9. Venez, et voyez les œuvres du Seigneur, les prodiges qu'il a fait paraître sur la terre,

10. En faisant cesser les guerres jusqu'aux extrémités de la terre. Il brisera l'arc, et il mettra en pièces les armes ; et il brûlera leurs boucliers dans le feu ;

11. Soyez dans un saint repos, et considérez que c'est moi qui suis Dieu ; je serai élevé au milieu des nations ; et je serai élevé sur toute la terre.

12. Le Seigneur des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est notre défenseur.

8. Dominus exercituum nobiscum : arx sublimis est nobis Deus Jacob. Selah.

9. Venite, videte opera Domini, qui posuit solitudines in terra.

10. Cessare facit bella usque ad extremum ipsius terræ : arcum conterit, et concidit hastam, plaustra comburit igni.

11. Cessate, et scitote quod ego sum Deus : exaltabor in gentibus, exaltabor, *inquam*, in terra.

12. Dominus exercituum nobiscum : arx sublimis est nobis Deus Jacob. Selah.

COMMENTAIRE

les provinces de l'Asie ont été dans le trouble. Nous avons été témoins du renversement des états, des républiques et des empires. Le Seigneur a fait entendre sa voix menaçante. Toute la terre a été dans la consternation. Mais ces maux ne sont pas venus jusqu'à nous ; Jérusalem a été en paix, et ce petit reste de peuple réuni depuis peu dans son pays du milieu des nations, est demeuré dans la tranquillité sous la protection du Seigneur. (ÿ. 8.) *Dominus virtutum nobiscum; susceptor noster Deus Jacob*. L'auteur semble marquer les troubles qui arrivèrent après la mort de Cyrus, sous Cambyse, qui porta la guerre en Égypte et qui mourut en Judée, lorsqu'il était, comme on croit, dans la résolution d'abandonner cette province à l'avidité de ses troupes et à la haine des ennemis des Juifs. Cette allusion peut aussi concerner l'invasion scythe. On peut l'expliquer littéralement de l'horrible tempête dont parle Ézéchiel, qui mit le désordre dans l'armée des Scythes et qui fit que les soldats se tuèrent l'un l'autre, ou périrent par la foudre et la grêle qui tomba sur eux. Voyez Ezech. xxxviii, 21, 22. On l'entend, dans le sens spirituel, du trouble des nations dans le temps de la prédication de l'Évangile.

ÿ. 9. VENITE, ET VIDETE OPERA DOMINI. Peuples étrangers, venez admirer la force toute-puissante du Seigneur et les prodiges qu'il a fait éclater sur la terre, en nous donnant la paix, après les troubles de la guerre, qui était allumée de tous côtés. Le même Dieu qui a permis les malheurs dont nous avons été affligés, a rétabli la paix dans toutes les provinces. Les pères expliquent ceci de la paix qui régna dans toute la terre, lorsque Jésus-

Christ naquit. D'autres l'entendent de la paix qui fut rendue à l'Église par Constantin.

ÿ. 10. ARCUM CONTERET, ET CONFRINGET ARMA ; ET SCUTA COMBURET IGNI. On peut traduire aussi par le passé et suivant l'hébreu : *Il a brisé l'arc, il a rompu la pique*, ou la lance, le dard, la pointe ; *Il a brûlé les chariots*. Le syriaque, un ancien interprète grec et la plupart des modernes, tiennent pour cette traduction : *Il a brûlé les chariots de guerre*. Mais le chaldéen, l'arabe, Hammond, Ferrand, aussi bien que les Septante et la Vulgate, sont pour *des boucliers ronds*. L'hébreu se prend ordinairement pour une roue ; mais il peut se mettre ici pour un bouclier ; peut-être à cause de sa rondeur. De plus il est naturel de joindre des boucliers aux arcs, aux flèches et aux dards. La matière du bouclier était ordinairement un bois ou de l'osier couvert de cuir ou de métal. Ainsi ils étaient combustibles, comme le marque Virgile, *Æneid. viii*.

Scutorumque incendi victor acervos.

Ézéchiel parle expressément des tas d'armes et de boucliers, qui furent brûlés par les Israélites, après la défaite de Gog. *Ezech. xxxix, 9, 10*.

ÿ. 11. VACATE, ET VIDETE QUONIAM EGO SUM DEUS. Considérez attentivement tout ce que j'ai fait et soyez bien persuadé de ma puissance souveraine. Quittez tout, pour vous entretenir de ces merveilles dont vous venez d'être témoins ; de cette paix que j'ai donnée au monde, dans le temps que tout paraissait disposé à la guerre et au trouble. Venez dans le temple de votre Dieu ; quittez vos travaux, pour venir célébrer la dédicace de son saint temple et pour vous entretenir de sa grandeur.

PSAUME XLVII

Le psalmiste invite les nations à louer le Seigneur, en considération de sa grandeur et de sa puissance infinie.

1. In finem, pro filiis Core, Psalmus.

1. Pour la fin, pour les enfants de Coré, psaume.

PSALMUS XLVII. — 1. Victori filiis Corah cantus.

ARGUMENT

Saint Augustin lit dans le titre : *In finem, pro filiis Core, psalmus ipsi David*. Le chaldéen et Nicolas de Lyre entendent ce psaume comme une action de grâces des enfants de Coré, pour les victoires que Josué devait remporter sur les Cananéens. Ils supposent, suivant leur système, qu'il fut composé par les fils immédiats de Coré, lesquels furent délivrés du malheur dont Dieu châtia leur père, en permettant que la terre s'ouvrit sous ses pieds et qu'elle l'engloutit. Théodore (1) l'expliquait comme un cantique des Maccabées, pour rendre grâces à Dieu de leur victoire contre les généraux d'Antiochus Épiphane. La plupart des interprètes modernes le rapportent à la cérémonie du transport de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem, sous le règne de David ; ou de la maison d'Obédédoum dans le tabernacle ; ou enfin du tabernacle de Sion, dressé par David, dans le temple bâti par Salomon. On ne voit rien contre ce sentiment, sinon qu'alors *les princes des nations étrangères* n'étaient point réunis avec le Dieu d'Abraham, comme il est porté ici, verset 10, et qu'en ce temps-là, on ne pouvait inviter les peuples infidèles à louer le Seigneur, comme présents à la cérémonie : *Omnes gentes, plaudite manibus*.

Les prophètes et les psaumes sont pleins de promesses de la conversion des gentils et de leur réunion avec le peuple du Seigneur. On promet même en plusieurs endroits à Israël, l'empire sur les peuples qui l'avaient autrefois soumis et dominé. Mais ces prophéties ne regardaient que le temps qui a suivi le retour de la captivité ; et encore n'en voyons-nous pas même alors le parfait accomplissement. Elles ne furent vérifiées à la lettre et dans toute leur étendue, qu'après la venue du Sauveur et la prédication de l'Évangile. C'est à ce temps qu'on doit rapporter ce psaume, avec les péres, qui l'ont expliqué de la vocation des gentils et de l'Ascension de Jésus-Christ. Les rabbins eux-mêmes l'entendent du Messie.

On peut le considérer, suivant Théodoret, comme une suite du psaume précédent. L'auteur, tout rempli de la magnifique idée de la grandeur et de la puissance de son Dieu, qui, après de longues luites, rendit la paix à l'Asie, invite ici toutes les nations à louer le Seigneur et principalement celles qui, sous Darius, fils d'Hystaspe, comblèrent de biens et d'honneurs le peuple juif, se convertirent et embrassèrent la religion des Juifs. Ce prince fut très favorable aux Hébreux. Il permit de continuer la construction du temple (2), interrompue sous les règnes précédents. Son fils, Xerxès, épousa Esther (3), éleva Mardochée ; et l'Écriture remarque expressément qu'alors plusieurs gentils se rangèrent du parti des Juifs et embrassèrent leur religion (4) : *In tantum, ut plures alterius gentis et sectæ, eorum religioni et ceremoniis jungerentur*.

Ainsi ce psaume put être composé à la cérémonie de la dédicace du second temple, laquelle fut très solennelle, comme le remarque Esdras (5). Il n'est pas hors d'apparence que les grands officiers du roi, qui avaient reçu ordre de Darius, fils d'Hystaspe, de favoriser les Juifs dans cette entreprise et de leur fournir les choses nécessaires pour les bâtiments et les sacrifices, et qui exécutèrent ces ordres avec beaucoup de diligence (6), comme l'Écriture leur en rend témoignage, ne se soient trouvés à cette cérémonie, et que plusieurs peuples étrangers ne les y aient accompagnés, soit par curiosité,

(1) *In Calena Baberiana*.

(2) 1. *Esdr.* vi. 1. 14.

(3) Voyez le commentaire sur Esther.

(4) *Esther.* viii. 17. — (5) 1. *Esdr.* vi. 15. 18.

(6) 1. *Esdr.* vi. 13. *Quod præceperat Darius rex, sic diligenter executi sunt.*

soit par dévotion. C'est à ces princes étrangers et à ces peuples que l'auteur s'adresse. Ce sont eux qu'il invite à louer le Seigneur dans cette occasion. Dans un sens plus relevé, il prédit la conversion des peuples gentils à la religion chrétienne.

2. Omnes gentes, plaudite manibus; jubilare Deo in voce exultationis :

3. Quoniam Dominus excelsus, terribilis, rex magnus super omnem terram.

4. Subjecit populos nobis, et gentes sub pedibus nostris.

5. Elegit nobis hereditatem suam; speciem Jacob quam dilexit.

2. Nations, frappez toutes des mains; témoignez à Dieu votre ravissement par les cris d'allégresse;

3. Parce que le Seigneur est très élevé et redoutable, et qu'il est le roi suprême de toute la terre.

4. Il nous a assujettis les peuples, et il a mis les nations sous nos pieds.

5. Il a choisi en nous son héritage, la beauté de Jacob, qu'il a aimée.

2. Omnes populi, plaudite manu, jubilare Deo in voce exultationis.

3. Quoniam Dominus altissimus, terribilis, rex magnus super omnem terram.

4. Ducit populos subtus nos, et nationes subtus pedes nostros.

5. Selegit nobis hæreditatem nostram, gloriam Jacob quem dilexit. Selah.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. OMNES GENTES, PLAUDITE MANIBUS. Le psaume précédent s'adresse principalement aux Juifs, celui-ci est une apostrophe aux peuples étrangers, accourus à la cérémonie de la dédicace du temple. Nations, venez reconnaître la grandeur et la force du Très-Haut, du Dieu d'Israël. Apprenez à le connaître et à le craindre. C'est une prophétie de la vocation des gentils. On peut le rapporter à ce qui suivit la perte de Gog et de son armée. L'Écriture inculque en plusieurs endroits, que Dieu en tirera une vengeance si terrible et si éclatante, que toutes les nations le craindront et le glorifieront (1).

ÿ. 3. QUONIAM DOMINUS EXCELSUS, TERRIBILIS. C'est le Dieu très haut et terrible. Admirez sa grandeur et sa majesté. Craignez les effets de sa colère. Vous avez été témoins de son souverain pouvoir, dans la protection qu'il nous a donnée; et vous connaissez combien il est terrible, par la manière dont il a traité les ennemis et les persécuteurs de son peuple. Le plus grand et le plus sensible effet de la puissance de Dieu, est la prédication de l'Évangile et la conversion des nations. Qu'on compare les moyens dont Dieu s'est servi pour cet effet, avec le succès prodigieux qu'elle a eu, malgré toute l'opposition de l'enfer, malgré les puissances de la terre et toute la corruption du cœur de l'homme; on avouera aisément que jamais Dieu ne parut, ni plus grand, ni plus puissant, ni plus terrible (2).

ÿ. 4. SUBJECIT POPULOS NOBIS, ET GENTES SUB PEDIBUS NOSTRIS. Autrefois Dieu détruisit les Cananéens, et nous rendit les maîtres de leur pays. Il continua à nous protéger sous David et

sous Salomon. Tant que nos rois ont cultivé la justice et la vraie religion, ils ont été les maîtres de leurs ennemis et des nations étrangères. Nous-mêmes, depuis notre retour de la captivité, n'avons-nous pas éprouvé les effets de la protection toute-puissante du Seigneur? Les nations liguées se sont opposées à notre rétablissement et à la construction du temple du Seigneur (3); nous les voyons aujourd'hui réduites au silence, et chargées de confusion. Cambyse, à son retour de l'Égypte, méditant le dessein de piller la terre des Juifs, est frappé de Dieu avec toute son armée, à la vue de toutes les nations, à qui ce terrible événement inspira une véritable frayeur, et un profond respect pour le Dieu d'Israël (4). Les prophètes (5) avaient expressément prédit, que les Hébreux se verraient maîtres de ceux qui les avaient assujettis et maltraités; et Ézéchiël, parlant de la mort de Gog et des troupes scythes, dit que les Juifs prendront les dépouilles de ceux qui les avaient dépouillés, et qu'ils pilleront ceux qui les avaient pillés. C'est apparemment ce que le psalmiste avait en vue en cet endroit.

Les pères expliquent tout ceci de la conversion des gentils et de leur assujettissement à l'Église.

ÿ. 5. ELEGIT NOBIS HEREDITATEM SUAM; SPECIEM JACOB, QUAM DILEXIT. Le Seigneur nous a choisis parmi toutes les nations, pour être son peuple; il a choisi sa demeure au milieu de Jacob. Le mot hébreu, que les Septante (6) ont lu en cet endroit, signifie une demeure, une maison champêtre et agréable. Mais l'hébreu d'aujourd'hui est différent (7): *Il a choisi pour nous notre héritage et la gloire de Jacob qu'il a aimée*. C'est lui-même qui

(1) *Ezech.* xxxviii. 16. 23. et xxxix. 7. et 21.

(2) Voyez saint Jean Chrysostôme sur cet endroit.

(3) 1. *Esdr.* iv. 1. et seq. v. etc.

(4) Voyez *Ezech.* xxxviii; xxxix.

(5) *Isai.* lx. 14. Venient ad te curvi filii eorum, qui humiliaverunt te, et adorabunt vestigia pedum tuorum, qui detrahebant tibi. *Idem* xiv. 2. Erunt capientes eos qui se ceperant, et subjicient exactores suos. *Ezech.* xxxix. 10. Diripient vastatores suos, etc.

(6) Ils ont lu נחמנו ונחמנו au lieu de נחמנו ונחמנו *Thy kal-loghny I'akob*. Quelquefois ils le rendent par ὡραϊότης, la beauté. *Psal.* lxxvii. 17. ou ὡραϊότητα, decor. ii. *Rég.* xv. 25. et ὡραϊότης. *Job.* xviii. 16. ou ὡραϊότης, speciosus. *Psal.* lxxiv. 13.

(7) יבחר לנו את נחלתנו את נחמנו ונחמנו *Les Septante*: Κληρονομίαν ἑαυτῶν, seu ἑαυτοῦ. *Ceteri.* *Interpp.* apud *Euseb.* Hæreditatem nostram.

6. Ascendit Deus in júbilo, et Dominus in voce tubæ.

7. Psallite Deo nostro, psallite; psallite regi nostro, psallite;

8. Quoniam rex omnis terræ Deus, psallite sapienter.

9. Regnabit Deus super gentes; Deus sedet super sedem sanctam suam.

6. Dieu est monté au milieu des cris de joie; et le Seigneur, au bruit de la trompette.

7. Chantez à la gloire de notre Dieu, chantez; chantez à la gloire de notre roi, chantez;

8. Car Dieu est le roi de toute la terre: chantez sa gloire avec intelligence.

9. Dieu règnera sur les nations; Dieu est assis sur son saint trône.

6. Ascendet Deus cum júbilo: Dominus cum voce tubæ.

7. Cantate Deo, cantate: cantate regi nostro, cantate.

8. Quoniam rex universæ terræ Deus: canite *quotquot* intelligitis.

9. Regnat Deus super gentes, Deus sedet super thronum suum sanctum.

COMMENTAIRE

nous a choisi ce pays où nous habitons; c'est lui qui nous l'a destiné dès le commencement, et qui, l'ayant promis à nos pères, nous en a mis en possession. C'est lui qui a choisi la beauté, la gloire, l'honneur de Jacob; son arche, son temple, son sanctuaire, qu'il a aimé et préféré à toutes les autres demeures.

Le temple du Seigneur est nommé la gloire et l'ornement de Jacob dans plus d'un endroit de l'Écriture. Le Seigneur dit dans Ézéchiël (1): *Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, desiderabile oculorum vestrorum, et super quo pavel anima vestra*. Le temple est encore appelé le lieu de la demeure de la gloire du Seigneur, *locum habitationis gloriæ lux*, dans le psaume xxv (2). Symmaque (3): *La gloire*; Aquila, *l'excellence*; la vii^e colonne des Hexaples, *le sujet de la gloire de Jacob*. Le psautier romain et Cassiodore lisent: *Elegit nobis hereditatem sibi*. Ce qui est conforme à l'édition de Complute.

Dans le sens spirituel, les peuples gentils convertis au christianisme, et ceux des Juifs qui ont reçu la foi de Jésus-Christ, sont devenus l'héritage du Seigneur. L'église chrétienne est la portion choisie; c'est la véritable beauté de Jacob, la gloire et le bonheur des vrais fidèles.

Û. 6. ASCENDIT DEUS IN JUBILO, ET DOMINUS IN VOCE TUBÆ. C'est une prédiction de l'Ascension de Jésus-Christ. Il monte triomphant dans le ciel, et en quelque sorte au bruit des acclamations et au son des instruments, après avoir vaincu la mort et le démon. Ces cris de joie et ce bruit de la trompette, figurent la voix des apôtres, qui publient Jésus-Christ partout; ou les concerts des anges, qui accompagnent le Sauveur dans le ciel; ou le discours que ces esprits bienheureux tinrent aux disciples et aux apôtres sur le mont des Oliviers (4): *Hommes de Galilée, pourquoi demeurez-vous les yeux attachés au ciel? Ce Jésus, que vous venez de voir monter au ciel, en reviendra de même que vous l'y avez vu monter*.

L'auteur du psaume a pu dire, dans la cérémonie de la dédicace du temple, que le Seigneur

y était venu habiter, *qu'il y était monté*, suivant le style des Hébreux, qui se servent de ce terme, lorsqu'ils veulent marquer la venue dans un lieu élevé. Il est venu au son des instruments de musique et au bruit des acclamations de tout son peuple, prendre possession de son nouveau palais. Nous ne croyons pas que l'arche ait été dans le second temple.

Û. 7. PSALLITE DEO NOSTRO, PSALLITE. Redoublez vos cris de joie et vos chants d'allégresse; le voici qui vient et qui arrive dans son temple. Les fils de Coré invitent principalement les autres lévites, à chanter avec ferveur les louanges du Dieu tout-puissant, du souverain roi d'Israël.

Û. 8. PSALLITE SAPIENTER (5). *Chantez avec sagesse*, avec intelligence. Le terme hébreu (6) *maschkil*, est le même qui est si souvent traduit dans le titre des psaumes, par: *Cantique instructif; intellectus*. Il y en a qui croient que c'est un terme de la musique des Hébreux, qui signifie proprement celui qui préside au chœur des musiciens, et qui est le plus habile de la bande. Que chacun de vous, qui savez la musique et jouez des instruments, s'emploie de son mieux à louer le Seigneur. La plupart l'entendent de l'attention, du respect, de la manière pleine de gravité et de sagesse, dont on doit parler à Dieu et publier ses louanges. La première qualité que l'on demande pour faire une chose avec sagesse, c'est de l'entendre et de la bien savoir. *Nemo quicquam sapienter facit, quod non intelligit*. Ceux qui ont l'honneur d'être consacrés par leur état au service du Seigneur, doivent mettre tout leur soin d'abord à bien savoir ce qui regarde les fonctions de leur ministère, et ensuite à le bien faire. *Psallite sapienter*. Saint Jean Chrysostôme et saint Augustin veulent que les louanges que l'on donne au Seigneur, soient soutenues de nos bonnes œuvres, de la foi, de la charité, de la bonne vie. C'est ce qui s'appelle *chanter sagement*.

Û. 9. REGNABIT DEUS SUPER GENTES. DEUS SEDET SUPER SEDEM SANCTAM SUAM. Le Seigneur

(1) *Ezech.* xxiv. 21.

(2) *Psal.* xxv. 8.

(3) *Sym.* Τὸν ἐνδοξασμόν. Aquil. Τὸ ὑπεροφές. v. *Edit.* Τὸ καύχημα Ἰακώβ.

(4) *Act.* i. 11.

(5) *August.* Psallite intelligenter. S. *Hieron.* Canite erudice.

(6) מִשְׁכִּיל Les Septante: Συναγωγῆς.

10. Principes populorum congregati sunt cum Deo Abraham, quoniam dii fortes terræ vehementer elevati sunt.

10. Les princes des peuples se sont assemblés avec le Dieu d'Abraham ; parce que les dieux puissants de la terre ont été extraordinairement élevés.

10. Principes populorum congregati sunt, ut sint populus Dei Abraham : quoniam Dei sunt scuta terræ, vehementer elevatus est.

COMMENTAIRE

notre Dieu exerce un empire souverain sur tous les peuples du monde. C'est dans Jérusalem qu'il réside et que son trône est placé. C'est dans son saint temple qu'il donne les marques les plus sensibles de sa présence. Ayez donc pour ce lieu saint une vénération profonde, ministres du Très-Haut, qui avez l'honneur d'approcher de ses autels ; apportez-y un respect mêlé de frayeur.

Jésus-Christ règne dans son Église ; il règne dans le cœur des fidèles. Son règne est de toute éternité. Il a régné sur tous les peuples et dans tous les siècles. Mais il exerçait sur les peuples gentils, qui ne le connaissaient point, un empire forcé et involontaire de leur part. Aujourd'hui il règne sur un peuple éclairé, qui l'adore en esprit et en vérité. Il domine sur les cœurs et sur les volontés. Il est assis à la droite du Père (1), qui lui a donné toute puissance au ciel et sur la terre (2).

ÿ. 10. PRINCIPES POPULORUM CONGREGATI SUNT CUM DEO ABRAHAM. Les princes qui gouvernaient les provinces en deçà de l'Euphrate, et en particulier la Judée, s'assemblèrent à Jérusalem, pour voir la cérémonie de la dédicace du temple, bâti pour la plus grande partie, aux dépens du roi de Perse, leur maître. Ces princes, nommés ici *les dieux* ou les juges du pays, étaient extrêmement élevés en dignité et en puissance, et exerçaient dans tout le pays une très grande autorité. Les Juifs dépendaient entièrement d'eux, étant sujets et tributaires au roi de Perse.

Dans le sens spirituel : Les princes des peuples étrangers, les empereurs et les rois des nations se sont réunis au Dieu d'Abraham, en embrassant la foi de Jésus-Christ. Dieu avait autrefois promis au patriarche Abraham que *toutes les nations seraient bénies dans sa race* (3). C'est ce qui fut réellement exécuté à la prédication de l'Évangile et dans la conversion des gentils.

L'hébreu, de la manière dont il est ponctué aujourd'hui, porte : *Les princes des peuples sont réunis au peuple de Dieu d'Abraham ; parce que ce Dieu est fort élevé au-dessus des dieux, boucliers de la terre.* Les princes étrangers se sont réunis au peuple du Seigneur. Ils ont enfin reconnu l'infinie supériorité de ce Dieu d'Abraham, au-dessus de toutes les puissances du monde. Les rois sont souvent nommés *les boucliers*, ou les protecteurs de leur peuple (4). Dieu lui-même prend quelquefois ce nom (5). Autrement : *Les princes, ou les magnifiques des peuples sont réunis, pour devenir le peuple du Seigneur d'Abraham ; parce que le Seigneur est le maître des princes, et des boucliers du pays, et qu'il est fort élevé au-dessus d'eux.* C'est le sens qu'ont suivi les Septante (6), et les pères grecs ; c'est la meilleure interprétation.

Par ces *forts de la terre*, la plupart (7) entendent les apôtres, qui, en effet, ont exercé sur la terre une puissance et une autorité de beaucoup supérieures à celles des plus grands potentats. Ils ont soumis par la force de la vérité et par la vertu de leurs miracles, plus de provinces ; ils ont subjugué plus de peuples, ils ont fait plus de changements dans le monde, dans le cœur, dans les mœurs, dans les sentiments, dans la conduite des hommes, que n'en aurait pu faire toute la puissance des monarques les plus absolus. D'autres (8) entendent les grands de la terre, dont tout le pouvoir, toute l'autorité, la vie, la mort, sont entre les mains de Dieu. Arnobe entend les faux dieux ; saint Augustin, les orgueilleux ou les riches du monde. Le Seigneur, le Dieu d'Abraham, est le maître, le roi de ces forts de la terre, de ces boucliers du pays ; il les domine par sa puissance infinie, et il règne dans leur cœur par sa grâce et par la foi.

(1) *Hebr.* 1. 3.

(2) *Matth.* xxviii, 18.

(3) *Genes.* xviii, 18 ; xxii, 18. - *Galat.* iii, 8.

(4) *Psal.* lxxxviii, 19. - *Osee.* iv, 18.

(5) *Genes.* xv, 1. - *Deut.* xxxiii, 29. - *1. Reg.* xxii, 3, 31. 30. - *Psal.* iii, 4 ; xviii, 3. *et passim.*

(6) Les Septante : Ἄρχοτες; λαῶν συνήχθησαν μετὰ τοῦ Θεοῦ Ἀβραάμ, ὅτι τοῦ Θεοῦ οἱ κραταῖοί τῆς γῆς; σφόδρα ἐπῆρθησαν. Il faudrait lire dans la Vulgate : Quoniam ipsius Dei fortes terræ, etc. Aquila, Θεοῦ τῆς γῆς v. Edit. ὑπερασπισμοί. Ita Th. et Sym. apud Theodoret.

(7) *Chrysost.* Theodoret. et Hieron. *hic.* — (8) Cassiodorus.

PSAUME XLVII

La grandeur du Seigneur éclate dans son saint temple et dans Jérusalem. Il les défend contre les entreprises des rois et des puissances de la terre. Il fait éclater sa gloire jusqu'aux extrémités du monde.

1. Psalmus cantici, fil. is Core, secunda sabbati.

1. Psaume de cantique, pour les enfants de Coré, le second jour de la semaine.

PSALMUS XLVII. — I. Canticum psalmi filii Corah.

ARGUMENT

Ces mots du titre : *Psalmus Cantici* ; ou, comme lit saint Augustin après les Septante (1), *Laus Cantici* ; ou, selon d'autres (2), *Canticum psalmi*, sont synonymes, et ne signifient autre chose que *Psaume*, ou *Cantique* ; ou bien ils marquent qu'il devait être chanté de la voix et au son des instruments. *Secunda sabbati*, ou le second jour de la semaine, ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans Eusèbe, ni dans saint Jean Chrysostôme. Saint Ambroise l'explique du dimanche ; saint Augustin et saint Jérôme, du lundi ; peut-être parce que, chez les Hébreux, on le chantait ce jour-là (3). Ce psaume a un rapport sensible avec les deux précédents ; et l'on voit dans les interprètes les mêmes diversités de sentiments ; les uns l'expliquent de David délivré de tous ses ennemis, et paisible dans son royaume ; d'autres, de Josaphat victorieux des Ammonites, des Moabites et des Syriens, qui se tuèrent les uns les autres (4) ; d'autres, d'Achaz délivré des rois de Syrie et de Samarie (5) ; et quelques-uns, de la défaite miraculeuse de l'armée de Sennachérib (6).

Les pères l'interprètent de même que le précédent, de la vocation des gentils, de la victoire de Jésus-Christ sur l'erreur et l'idolâtrie ; de la gloire, de la beauté, de la force de l'Église chrétienne. Saint Jean Chrysostôme, Nicéphore et Euthyme, le rapportent aux Juifs délivrés de la captivité de Babylone. Nous suivrons ce dernier sentiment dans le commentaire ; et nous l'expliquerons comme une continuation du cantique chanté à la dédicace du second temple, pour rendre grâces à Dieu de la paix qu'il a accordée à son peuple et de la protection dont il l'a honoré.

2. Magnus Dominus et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus.

2. Le Seigneur est grand et très digne de louange ; dans la cité de notre Dieu, sur sa sainte montagne.

2. Magnus Dominus, et laudandus valde in civitate Dei nostri, et monte sancto ejus.

COMMENTAIRE

Ⲛ. 2. LAUDABILIS NIMIS, IN CIVITATE DEI NOSTRI, IN MONTE SANCTO EJUS. Il faut reprendre le dernier verset du psaume précédent pour le joindre à celui-ci, qui en est la suite. *Le Seigneur est le roi des princes et des grands de la terre. Il est extrêmement élevé. Il est grand et digne de toute louange dans sa montagne sainte et dans la cité* ; dans la montagne de Sion et dans le temple de Jérusalem. Il donne ici le nom de cité au temple, de même qu'au verset suivant : *Civitas regis magni*. Et dans Ezéchiel (7) : *Le Seigneur, dit-il, me conduisit sur une montagne très élevée, sur laquelle était bâtie*

comme une ville, etc. Cette ville est le temple, comme il paraît par la suite de sa description. En effet, la maison du Seigneur paraissait comme une ville bien fortifiée, à qui les prêtres, les lévites et le concours du peuple qui s'y trouvait toujours, donnaient l'air d'une ville bien peuplée. Le temple du Seigneur et la cité sainte figuraient l'église de Jésus-Christ, fondée sur la pierre ou sur la montagne, qui est Jésus-Christ lui-même.

On ne connaît véritablement le Seigneur, on ne lui rend des hommages dignes de ses attributs et de ses bienfaits, que dans le sein de l'Église ;

(1) Ωΰη Ψαλμοῦ. שיר כזבור.

(2) Euseb. hic. et Cod. Memmian. 2.

(3) Vide Genabr. et Grot.

(4) II. Par. xx. — (5) IV. Reg. xvi. 5. et seq.

(6) IV. Reg. xviii ; xix. — II. Par. xxxii.

(7) Ezech. xl. 2.

3. Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion; latera aquilonis, civitas regis magni.

4. Deus in domibus ejus cognoscetur cum suscipiet eam.

3. Le mont de Sion est fondé à la joie de toute la terre; la ville du grand Roi du côté de l'aquilon.

4. Dieu sera connu dans ses maisons, lorsqu'il prendra sa défense;

3. Pulcher termino, gaudium universæ terræ mons Sion, qui est ad latera Aquilonis, civitas regis magni.

4. Deus in palatiis ejus, agnitus est in arcem sublimem.

COMMENTAIRE

comme on ne le connaît, on ne le louera parfaitement que dans le ciel, qui est sa sainte cité par excellence. Jérusalem fut la figure de l'Église, et l'Église est la figure de l'éternité bienheureuse. Les vrais Israélites appartiennent à la vraie église de Jésus-Christ, et les chrétiens, enfants de l'Église, ont droit à l'héritage céleste. Mais les vrais Israélites se contentaient-ils, pour répondre aux engagements que la nation avait pris avec Dieu, de fréquenter Jérusalem, la montagne de Sion, et le temple, quand il y eut été bâti par Salomon et rebâti par Zorobabel? De même les vrais chrétiens se contentent-ils de faire quelques actes de religion pour remplir les devoirs de leur vocation au christianisme? Non, sans doute; Dieu avait son temple dans le cœur des vrais Israélites, et il l'a encore d'une manière plus parfaite dans l'intérieur des vrais chrétiens. C'est dans ce sanctuaire qu'il est très grand et qu'il reçoit des hommages qui lui sont très agréables. Plus on se renferme dans cette sainte cité où Dieu habite par sa grâce, et plus on le connaît, plus on le révère, plus on célèbre ses grandeurs. C'est à ce point de vue que le psaume du prophète mérite nos attentions; c'est par là qu'il devient une source d'instruction pour nous.

Ÿ. 3. FUNDATUR EXULTATIONE UNIVERSÆ TERRÆ MONS SION. Le temple du Seigneur est enfin achevé de bâtir; la cité du grand Dieu, située au nord de Jérusalem, sur le mont de Moria, est inaugurée aujourd'hui au son des instruments, aux cris de joie de tout le pays et même des étrangers accourus à cette cérémonie. L'ancienne ville de Jérusalem, occupée d'abord par les Jésuséens, et ensuite prise par David, était au midi du mont de Sion, sur lequel était bâti le temple. Ainsi ces trois qualificatifs, le mont de Sion, le côté de l'aquilon, et la cité du grand Dieu, ne font qu'une même chose. Isaïe (1) désigne le temple du Seigneur par les deux expressions *la montagne du testament, et les côtés de l'aquilon*; et Ézéchiel (2) par le nom de *cité du grand Dieu*. Tout cela s'applique aisément à l'église de Jésus-Christ.

Le Seigneur est grand et adorable dans sa montagne sainte, dans ce charmant séjour, dans ce lieu, qui fait la joie et la gloire de tout le pays; dans Sion, qui est le palais de ce grand roi. C'est là qu'il fait éclater sa grandeur et sa majesté (3). Il paraît, par plus d'un endroit de l'Écriture (4), que le temple était la joie, la gloire, l'ornement de toute la Judée. Le chaldéen: *Montagne de Sion, vous êtes belle comme une épouse, vous êtes la joie de tous les habitants du pays*. Dans le Nouveau Testament, la nouvelle Jérusalem, l'église chrétienne, est représentée sous la figure d'une nouvelle épouse, descendue du ciel, ornée de tout ce que l'on peut imaginer de plus précieux (5).

Quand une âme est devenue la demeure du Saint-Esprit par la grâce, elle est solidement établie dans la vertu, elle est un objet de complaisance pour les anges et pour les saints, elle est à l'abri de la chaleur des passions; elle est comme la cité du grand Dieu; alors on peut dire d'elle, qu'elle est charmante par sa situation et par les œuvres qu'elle produit. Les mondains qui ne jugent des choses que par la considération temporelle qu'elles leur donnent, par les plaisirs qu'elles leur procurent, par les richesses qu'elles accumulent dans leur maison, n'ont pas même l'idée de la beauté d'une âme qui jouit de la présence et des faveurs de Dieu. Il faut attendre le moment de la consommation de toutes choses pour leur dessiller les yeux; mais ce moment est terrible, parce qu'il ne laisse plus de ressources pour construire en eux la cité de Dieu.

Ÿ. 4. DEUS IN DOMIBUS EJUS COGNOSCETUR, CUM SUSCIPIET EAM. Dieu est connu dans Sion, depuis qu'il en a pris si hautement la défense. Tout Israël et toutes les nations savent depuis longtemps, que le Seigneur est le salut et le protecteur déclaré de Sion. L'hébreu: *Le Seigneur est reconnu pour le défenseur de ses palais*, des palais de Sion; il s'est déclaré le protecteur de son temple. Ou bien: On reconnaît à la beauté de ses palais, qu'il en est le maître et le défenseur. C'est là qu'il fait éclater sa force et sa puissance. Les Septante (6):

(1) *Isai.* xiv. 13. — (2) *Ezech.* xl. 2.

(3) *Vide Psal.* xlix. 2.

(4) *Thren.* ii. 15. Hæc est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universæ terræ? *Vide Psal.* xxv. 8. Dilexi decorem domus tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ. *Psal.* xxviii. 9. In templo ejus omnes dicent glo-

riam. *Psal.* lxxvii. 61. Tradidit in captivitatem. . . . et pulchritudinem eorum in manus inimici.

(5) *Apocalyp.* xxi. 2. 9.

(6) Les Septante: Ο' Θεός; ἐν ταῖς βάρεσιν αὐτῆς γινώσκειται, ὅταν ἀντιλαβάνηται αὐτῆς. v. *Edil.* Ο' Θεός; ἐν τοῖς βασιλείοις αὐτῆς γνωσθήσεται εἰς ἰγύρωμα.

5. Quoniam ecce reges terræ congregati sunt, convenerunt in unum.

6. Ipsi videntes, sic admirati sunt, conturbati sunt, commoti sunt.

7. Tremor apprehendit eos : ibi dolores ut parturientis :

8. In spiritu vehementi conteres naves Tharsis.

9. Sicut audivimus, sic vidimus. in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri. Deus fundavit eam in æternum.

5. Car voici que les rois de la terre se sont assemblés, et ont conspiré unanimement.

6. Mais l'ayant vue eux-mêmes, ils ont été tout étonnés, tout remplis de trouble et d'une émotion extraordinaire.

7. Le tremblement les a saisis ; alors ils ont ressenti les douleurs d'une femme en travail d'enfant.

8. Vous briserez les vaisseaux de Tharsis par le souffle d'un vent impétueux.

9. Nous avons vu dans la cité du Seigneur des armées, dans la cité de notre Dieu, les mêmes choses que nous avons entendues ; Dieu l'a fondée pour toute l'éternité.

5. Quoniam ecce reges congregati sunt, transierunt pariter.

6. Ipsi viderunt, et sic admirati sunt, territi sunt, et festinaverunt.

7. Tremor apprehendit eos ibi, dolor tanquam parturientem.

8. Quasi vento Orientali, qui conterit naves Tharsis, dissipati sunt :

9. Sicut audivimus, ita vidimus in civitate Domini exercituum, in civitate Dei nostri : Deus firmabit eam usque in seculum. Selah.

COMMENTAIRE

Le Seigneur est connu dans les tours de Sion, ou dans ses maisons en forme de tours, lorsqu'il la prend sous sa protection.

Saint Ambroise, Cassiodore, saint Jérôme dans le corps de son commentaire, les psautiers de Rome et de Milan lisent : *Deus in gradibus ejus cognoscetur*. Dieu sera connu dans ses degrés. Arnobe et les psautiers de Saint-Germain et de Chartres : *In gravibus ejus*. C'est la même faute qui a été déjà remarquée au psaume XLIV, 9, et elle vient de la même source. Le grec βαρεισ signifie de grandes maisons, ou des choses lourdes. *Le nom du Seigneur est une tour imprenable*, dit le Sage (1) ; *le juste s'y réfugiera et il trouvera son salut*. Le Seigneur est la force et la défense de Jérusalem ; elle est par là même à couvert de toute la violence de ses ennemis. L'église de Jésus-Christ est une ville contre laquelle toute la fureur des hommes et toute la malice de l'enfer ne peuvent rien, parce qu'elle est fondée et défendue par le Tout-Puissant (2).

Ÿ. 5. REGES TERRÆ CONGREGATI SUNT, CONVENERUNT IN UNUM. Voici des preuves de ce qu'il vient de dire de la force de la cité sainte, défendue par le Seigneur. Cambyse et les rois des nations qui lui étaient soumises, se sont assemblés contre la Judée et contre Jérusalem. Magog, Rosch, Thubal, Mosoch (3), les Perses, les Kouschites, les Lybiens, Gomer, Thogorma, les princes du Nord (4), Séba, Dédan et les marchands de Tharsis (5), ont conspiré la perte de Sion. *Vous avez formé des desseins injustes*, dit Ézéchiël à Gog (6), *vous avez dit : Je viendrai dans un pays*

sans murs et sans défense ; j'attaquerai un peuple tranquille et qui ne se défie de rien, qui n'a ni forteresse, ni portes, ni barres ; vous porterez la main sur eux, pour piller et pour enlever des dépouilles, etc.

On applique tout ceci aux persécuteurs de l'Église, dont les sentiments sont si bien marqués au psaume II, versets 2, 3. *Les rois de la terre se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ ; brisons leurs liens, disent-ils, et jetons leur joug loin de nous. Celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, etc.*

Ÿ. 7-8. IBI DOLORES UT PARTURIENTIS : IN SPIRITU VEHEMENTI CONTERES NAVES THARSIS. Tout d'un coup la colère du Seigneur s'alluma contre eux. *Ibi* (7) marque la promptitude de la vengeance, de même que cette comparaison d'une femme surprise des douleurs de l'enfantement (8).

L'Apôtre (9) voulant exprimer l'étonnement des hommes, lorsque le jour du jugement arrivera, dit qu'ils seront surpris d'une terreur soudaine et inévitable, comme une femme enceinte qui est saisie des douleurs de l'enfantement.

Ÿ. 9. SICUT AUDIVIMUS, SIC VIDIMUS IN CIVITATE DOMINI VIRTUTUM... Nous avons vu par expérience, la vérité de ce que nos pères nous avaient dit tant de fois, que le temple du Seigneur subsisterait toujours, et qu'il le rendrait imprenable par la vertu de sa présence. Nous voyons aujourd'hui l'effet infallible de vos promesses, que ce temple auguste serait rétabli, et subsisterait éternellement (10). Après les attaques, les interruptions, les tra-

(1) *Prov.* xviii. 10.

(2) *Matth.* xvi. 18.

(3) *Ezech.* xxxviii. 2. 3.

(4) *Ibid.* Ÿ. 5.

(5) *Ibidem.* Ÿ. 13.

(6) *Ibid.* Ÿ. 11.

(7) *Vide Genes.* xiv. 10. - *Job.* xxxv. 12. - *Psal.* xxxv. 13. - *Mich.* iv. 9. 10. etc.

(8) *Isai.* xiii. 8. - *Jerem.* iv. 3 ; vi. 24. - *Osce.* xiii. 13.

(9) *1. Thessal.* v. 3.

(10) *Isai.* xxvi. 1. 2 ; xliv. 26. 28 ; xlv. 15. - *Jerem.* xlii. 10. - *Ezech.* xl.

10. Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.

11. Secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua in fines terræ. Justitia plena est dextera tua.

10. Nous avons reçu, ô Dieu, votre miséricorde au milieu de votre temple ;

11. Votre louange, ô Dieu, ainsi que la gloire de votre nom, s'étend jusqu'aux extrémités de la terre ; votre droite est pleine de justice.

10. Consideravimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui.

11. Secundum nomen tuum, Deus, sic laus tua usque ad fines terræ : justitia plena est dextera tua.

COMMENTAIRE

verses que ce bâtiment a souffertes, qui aurait cru qu'il serait enfin achevé, et que nous le dédions en paix, au milieu des transports de joie de tout votre peuple, avec l'applaudissement et la faveur des princes étrangers, qui se font un honneur d'y reconnaître votre présence et votre majesté, par les sacrifices qu'ils y font offrir (1) ?

On fait aisément l'application de tout ceci aux fidèles nouvellement convertis et entrés dans l'Église. Ils admirent avec plaisir les beautés de cette épouse de leur Dieu. Ils se persuadent de plus en plus qu'elle est inébranlable, par la force invincible des martyrs, et par la protection sensible du Seigneur, toujours attentif à ses besoins.

Mais il n'y a que les saints, jouissant de la gloire céleste, qui puissent dire, selon toute l'étendue de ce verset : *Oui, nous voyons tout ce que les livres saints nous avaient annoncé et promis ; nous connaissons toute la beauté et toute la splendeur de la cité du Dieu des armées ; nous sommes sûrs qu'elle est appuyée sur des fondements éternels.* Mais sur la terre même, et avant que d'entrer en possession de la gloire, les âmes qui ne s'occupent que du désir de plaire à Dieu, qui jouissent de ses faveurs dans l'oraison, peuvent s'écrier : Ah ! Seigneur, on nous avait annoncé cette heureuse nouvelle ; on nous avait dit que votre amour s'établissait dans le cœur, une cité sainte, où vous fixiez votre demeure, où vous preniez vos complaisances. Nous éprouvons toute la vérité de cette promesse, nous sentons que vous demeurez parmi nous, et que, si nous sommes fidèles à vous obéir, vous ne cesserez point de nous honorer de votre présence.

¶ 10. SUSCEPIMUS, DEUS, MISERICORDIAM TUAM IN MEDIO TEMPLI TUI. Nous reconnaissons au milieu de votre temple, les miséricordes que vous avez eues pour votre peuple ; nous vous y rendons nos très humbles actions de grâces. C'est ici que nous avons senti les plus grands effets de votre puissante protection. C'est ici que vous exaucez nos vœux. Nous regardons comme le gage certain de notre entière réconciliation, que vous ayez daigné nous procurer la liberté de continuer cet édifice, et de l'achever heureusement avec la libéralité du roi et par votre miséricorde infinie.

Au lieu de *in medio templi tui*, les Septante reproduisent Εἰν μέσση τῆς λαοῦ σοῦ. C'est une faute de copiste ; la ressemblance de λαός, *peuple* avec ναός, *temple* a introduit cette variante dans la plupart des exemplaires. Comme les Juifs, les peuples gentils convertis au christianisme, reçoivent la miséricorde du Seigneur au milieu de son temple, en y écoutant sa parole, en y participant à ses mystères, en y prenant part aux prières communes de l'Église, et en y offrant celles de leur dévotion particulière. Nous y recevons Jésus-Christ même (2).

¶ 11. SECUNDUM NOMEN TUUM, DEUS, SIC ET LAUS TUA IN FINES TERRÆ. Partout où vous êtes connu, ô mon Dieu, vous y êtes aussi loué et adoré. Il n'y a que les peuples qui ont le malheur de ne vous pas connaître, qui ne publient pas vos louanges. Mais qui est le peuple, quel est le pays, où votre nom ne soit pas connu ? Qui peut ignorer les prodiges que vous avez faits autrefois dans l'Égypte, dans l'Arabie, dans la terre de Canaan, au delà de l'Euphrate, à Babylone, à Ninive, à Suse ? La défaite de Sennachérib et celle d'Hopherne, sont célèbres dans le monde.

Ce sont là des événements trop publics, trop éclatants, et qui intéressent trop de peuples, pour ne pas se répandre dans tous les pays du monde. Et qui peut douter que vous ne soyez la cause de ces effets si miraculeux et si terribles ? Vous serez donc connu et adoré dans toutes les parties de la terre. Cette parole n'eut son parfait accomplissement qu'après la publication de l'Évangile, et après la conversion des peuples gentils à la foi de Jésus-Christ.

JUSTITIA PLENA EST DEXTERA TUA. Le nom de justice se met quelquefois pour la miséricorde (3). En cet endroit, il semble se prendre en ce sens à cause du rapport avec ce qui précède. *Nous avons attendu votre miséricorde au milieu de votre temple, et notre espérance n'a pas été vaine. Votre droite est pleine de justice ;* elle nous a vengés de nos ennemis ; elle a rendu justice à notre innocence ; elle nous a comblés de grâces. Ce qui est opposé à ce qui suit, verset 11 : *Que les filles de Juda se réjouissent à cause de vos jugements, et des châtiements que vous exercez contre leurs ennemis* (4),

(1) 1. Esdr. vi. 8. 9.

(2) Ita Ambros.

(3) Vide Psal. iv. 1 ; xxiii. 5 ; l. 15 ; cii. 18 ; cxl. 8.

(4) Nicephor. Eu'lym.

12. Lætetur mons Sion, et exultent filiaë Judæ, propter judicia tua, Domine.

13. Circumdate Sion, et complectimini eam; narrate in turribus ejus.

14. Ponite eorda vestra in virtute ejus, et distribute domos ejus, ut enarretis in progenie altera.

15. Quoniam hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi; ipse reget nos in sæcula.

12. Que le mont de Sion se réjouisse; et que les filles de Juda soient dans des transports de joie, à cause de vos jugements, Seigneur.

13. Faites le tour de Sion; regardez son étendue; comptez le nombre de ses tours;

14. Appliquez-vous à considérer sa force, et faites le dénombrement de ses maisons, afin que vous en fassiez le récit à la race future;

15. Car c'est lui qui est Dieu; il sera notre Dieu dans tous les siècles et dans l'éternité, il nous conduira lui-même durant tous les siècles.

12. Lætabitur mons Sion, exultabunt filiaë Jehudah propter judicia tua.

13. Circumdate Sion, et circuite eam, numerate turres ejus.

14. Ponite eor vestrum ad antemurale ejus, aspiciete palatia ejus: ut enarretis generationi posteræ.

15. Quoniam iste Deus, Deus noster in seculum et perpetuo: ipse deducet nos usque ad mortem.

COMMENTAIRE

contre les peuples assemblés pour perdre vos serviteurs. *Les filles de Juda* désignent *les villes de Juda*, suivant la manière ordinaire de parler des Hébreux, qui appellent filles du pays, les villes dépendantes de la capitale. On peut les prendre aussi pour les habitants de la province (1). Saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme, Eusèbe, saint Athanase, et les mss. de saint Augustin lisent : *Filia Judææ* (2), au lieu de *Filia Judæ*.

ŷ. 13. CIRCUMDATE SION, ET COMPLECTIMINI EAM; NARRATE IN TURRIBUS EJUS. C'est une apostrophe au peuple assemblé à la solennité de la dédicace du temple. Comparez l'état présent de Sion, à celui où elle était auparavant. Faites le tour du temple; promenez-vous autour de son enceinte; comptez les tours dont il est fortifié. Le temple de Jérusalem était comme la citadelle de la ville. La situation en était très avantageuse, et toutes ses portes étaient autant de tours très fortes et très élevées.

Au temps dont nous parlons, les murs de Jérusalem n'étaient pas encore rétablis. Ils ne le furent que sous Artaxerxès Longue-main, succes-

seur de Xerxès, par les soins de Néhémie (3). Aussi l'auteur du psaume ne parle point de Jérusalem; mais seulement de Sion et du temple, qu'il a nommée deux fois *la cité du grand Dieu*.

ŷ. 14. PONITE CORDA VESTRA IN VIRTUTE EJUS... Jetez les yeux sur la ville de Jérusalem, ou simplement, sur le temple du Seigneur; examinez-en la force, comptez-en les demeures et les appartements, mettez-les par écrit; afin que la postérité apprenne ce que le Seigneur a fait en faveur de son peuple, et qu'après avoir permis la ruine de sa maison par les Chaldéens, à cause de nos crimes, il nous a fait la grâce de la rétablir et de la mettre en l'état où vous la voyez.

ŷ. 15. IPSE REGET NOS IN SÆCULA. L'expression *in sæcula* (4), embarrasse les interprètes. Les Juifs lisent : *Il nous conduira dans la mort, ou à la mort, ou jusqu'à la mort, c'est-à-dire, pour toujours*. D'autres traduisent : *Il nous conduira dans le secret, par les règles impénétrables de sa providence*. On peut dire que Dieu nous dirige *jusqu'à la mort*, pour nous recevoir dans la bienheureuse éternité, *in sæcula*.

(1) Ita Sept. Symmach. Th. Λ': θυγατέρες; τῆς Ἰουδαίας.

(2) Vide Psal. XLIV. 13; CXXXVI. 8. - Thren. XI. 2. - Isai. III. 16. etc.

(3) II. Esdr. 1. 3, 4. et sequ.

(4) Les Septante: ἕως τοῦ ἄωνου. Sym. τὸ διεγχεῖς. Ils ont traduit comme s'il y avait ἐν τῷ sæculum.

PSAUME XLVIII

Inutilité des richesses. Elles ne peuvent ni conserver la vie à celui qui les possède, ni la donner à un autre. La mort est inévitable. Elle rend tous les hommes égaux. Les méchants se rendent semblables aux bêtes.

1. In finem, filiis Core, Psalmus.

1. Pour la fin, aux enfants de Coré, psaume.

PSALMUS XLIX. — 1. Victori filiis Corah Psalmus.

ARGUMENT

Le titre de ce psaume n'a rien de particulier. Saint Ambroise lit : *Psalmus David*. Le psaume est doctrinal et énigmatique. Les fils de Coré, ou celui d'entre eux qui est auteur des psaumes précédents, a composé celui-ci d'un style obscur et parabolique, à la manière des anciens, qui aimaient à cacher leurs instructions morales sous des figures et des énigmes. Il semble que son but était de consoler ses frères captifs, de leur inspirer du mépris pour les richesses, pour la gloire et pour les commodités de ce monde, et de les affermir contre les mauvais traitements des Babyloniens, par la considération des jugements de Dieu, et de la mort qui doit rendre tous les hommes égaux, et qui sera la fin du bonheur apparent, et le commencement de la décadence et du malheur éternel des méchants.

Ce psaume est un des plus obscurs et des plus difficiles. Les pères le regardent comme une instruction des apôtres et des prédicateurs à tous les hommes, sur la vanité des richesses, la brièveté de la vie, l'inconstance des choses de ce monde. Eusèbe et saint Athanase l'expliquent du jugement dernier. On y remarque même des prophéties sur la rédemption du genre humain, et sur la résurrection du Messie. Voyez les versets 9, 10, 16. Il y a ici plusieurs sentences pareilles à celle de l'Ecclésiaste. Ce psaume est composé sur le même goût que ce livre de Salomon.

2. Audite hæc, omnes gentes ; auri-
bus percipite, omnes qui habitatis
orbem ;

3. Quique terrigenæ et filii homi-
num, simul in unum dives et pauper.

2. Peuples, écoutez tous ceci ;
soyez attentifs, vous tous qui habitez
l'univers ;

3. Que vous soyez d'une basse ou
d'une illustre naissance, que vous soyez
riches ou pauvres.

2. Audite hoc, omnes populi : aus-
cultate omnes habitatores orbis.

3. Etiam vos filii hominis, etiam vos
filii viri, pariter dives et pauper.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. AUDITE HÆC, OMNES GENTES. Ce verset et les trois suivants sont un exorde pompeux, où l'auteur relève la grandeur et l'importance de ce qu'il a à dire, pour se concilier l'attention de l'auditeur. Il s'adresse non seulement aux Juifs, mais généralement à tous les hommes, de tout état, de tout pays, de toute condition.

ÿ. 3. QUIQUE TERRIGENÆ, ET FILII HOMINUM. Les Grecs et les Latins appelaient *Fils de la terre* (1), les personnes d'une naissance obscure. Symmachus (2) : *Tout le genre humain*, toute la nature humaine, et tous les hommes en particulier. Le

chaldéen : *Les enfants d'Adam le premier père, et les fils de Jacob*. Il n'y a personne qui n'ait besoin des avis que je vais vous donner. Que tout le monde s'y rende attentif. Les pères (3) entendent par *terrigenæ*, les hommes charnels et terrestres ; et par *filii hominum*, les justes, les âmes dégagées des affections terrestres. Saint Ambroise prend ces deux termes comme synonymes. Saint Athanase, par le premier, entend les peuples barbares ; par le second, les peuples civilisés. L'hébreu distingue l'homme du peuple *âdâm* de l'homme plus distingué *isch*.

(1) *Plato in Sophista. Persius Satyr. vi. v. 56.*
Præsto est mihi Manius hæres.
Progenies terræ, etc.

(2) *Symmach. Πῶτε ἀνθρωπότης, προσέτι δὲ καὶ οἱ υἱοὶ ἐκάστου ἀνδρός.*

(3) *Basil. Nyssen. August.*

4. Os meum loquetur sapientiam, et meditatio cordis mei prudentiam.

5. Inclinabo in parabolam aurem meam; aperiam in psalterio propositionem meam.

6. Cur timebo in die mala? Iniquitas calcanei mei circumdabit me.

4. Ma bouche profèrera des paroles de sagesse, et la méditation de mon cœur vous découvrira la prudence.

5. Je rendrai moi-même mon oreille attentive à la parabole, je découvrirai sur la harpe ce que j'ai à vous proposer.

6. Quel sujet aurai-je de craindre au jour mauvais? Ce sera si je me trouve enveloppé dans l'iniquité de ma voie.

4. Os meum loquetur sapientias; et meditatio cordis mei intelligentias.

5. Inclinabo ad parabolam aurem meam: aperiam cum cithara ænigma meum.

6. Utquid timebo in diebus malis, quum iniquitas calcaneorum meorum circumdabit me?

COMMENTAIRE

ÿ. 4. OS MEUM LOQUETUR SAPIENTIAM. L'auteur relève l'utilité et l'importance de ses leçons, pour s'attirer des auditeurs. Il dit qu'il ne profèrera que des discours de sagesse, et qu'il ne proposera que des sentiments pleins de prudence; que ses paroles seront les fidèles interprètes de la profonde sagesse dont son cœur est rempli. Je parlerai sagement et prudemment; je vous donnerai de solides leçons de sagesse et de prudence.

Quand on est obligé de parler des choses de Dieu, il faut imiter le prophète, ne se proposer que des objets capables d'instruire et de rendre meilleurs ceux qui entendent ces discours. On doit joindre les maximes aux vérités spéculatives, c'est-à-dire, les règles des mœurs aux mystères de la religion; on ne doit pas s'ingérer dans cette fonction, sans consulter le Seigneur, et sans lui demander qu'il éclaire lui-même notre esprit; ces matières sont profondes, il faut être dirigé par l'esprit de Dieu, pour ne rien dire que de très précis, et pour se tenir dans les bornes de la plus exacte vérité. Enfin il est à propos, pour intéresser ceux qui nous écoutent, de proposer ces vérités d'une manière insinuante et même agréable.

ÿ. 5. APERIAM IN PSALTERIO PROPOSITIONEM MEAM. Je vous enseignerai ce que j'ai appris moi-même à l'école des sages: je suis leur disciple; je vous exposerai ce qu'ils m'ont enseigné. Il ajoute qu'il proposera ses leçons sur la harpe ou sur la guitare. Les anciens, dans leurs instructions, joignaient, autant qu'il était possible, l'agréable à l'utile; la plupart de leurs leçons étaient en vers et se chantaient (1). On y joignait aussi le son des instruments, pour faire couler plus aisément dans l'esprit ces préceptes de morale.

Ils les enveloppaient sous des énigmes et des paraboles, afin de les faire plus estimer et plus respecter, par la difficulté que l'on éprouvait à les pénétrer, ou pour piquer la curiosité, en proposant des choses nouvelles et extraordinaires. On aime naturellement la réputation d'intelligence; on est

bien aise de creuser certaines vérités; on les goûte davantage, et on les aime davantage, lorsqu'on les a étudiées et qu'on en a découvert le vrai sens. On est jaloux de ses découvertes. Les préceptes ainsi connus, s'impriment plus fortement dans l'esprit et dans le cœur. On se les approprie, et ils nous intéressent davantage. L'agréable image de la parabole diminue l'austérité des préceptes, et égaie le sérieux des leçons de morale.

Le terme de *parabole* et d'*énigme*, dans l'Écriture, signifie à peu près la même chose (2). Les Hébreux donnaient ce nom, non seulement aux véritables énigmes, mais à tout discours sententieux, écrit d'un style poétique. Quelques pères (3) croient que le psalmiste dit ici qu'il écoutera attentivement l'Esprit saint qui lui parle: *Inclinabo in parabolam aurem meam*; et que, rempli de ses lumières et de son inspiration, il proposera ses instructions ou ses énigmes.

ÿ. 6. CUR TIMEBO IN DIE MALA? INIQUITAS CALCANEI MEI CIRCUMDABIT ME. Qu'ai-je à craindre au jour de ma mort, ou au jour de la vengeance et du jugement de Dieu? Rien autre chose que mes péchés. Ce sont les seuls adversaires dont je dois me défier (4). Si je me trouve juste et innocent aux yeux de Dieu, je n'aurai rien à craindre de la part de mes ennemis: *Nulla nocebit adversitas, si nulla dominetur iniquitas*. Le prophète commence ici à parler par énigme.

Pourquoi craindrai-je au jour de mon affliction et au jour de la colère du Seigneur? C'est qu'alors mon iniquité, *l'iniquité de mon talon*, le péché qui m'a supplanté et fait tomber comme un athlète qui saisit son antagoniste par le talon, et qui le renverse; cette iniquité, ou la peine de mon péché m'environnera et me surprendra, en sorte que je ne pourrai me tirer de ses mains. Autrement: Pourquoi ai-je tant de frayeur du jour du jugement du Seigneur, auquel mon iniquité s'élèvera contre moi et me surprendra? C'est qu'alors, verset 7, ni la puissance, ni les richesses, ni les parents, ni

(1) Vide Strabon. lib. 1. pag. 12. 13. 14.

(2) Vide Ezech. xvii. 1. 2.

(3) Heracleot. Chrysost. Basil.

(4) Hieron. Theodorct. Augus'. Chrysost. Basil. Athanas.

7. Qui confidunt in virtute sua, et in multitudine divitiarum suarum gloriantur.

8. Frater non redimit, redimet homo? Non dabit Deo placationem suam, 9. Et pretium redemptionis animæ suæ :

7. Que ceux qui se confient dans leur force, et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses entendent ceci :

8. Le frère ne rachète point son frère; l'homme étranger le rachètera-t-il? Il ne pourra pas pour soi-même rien donner à Dieu qui puisse l'apaiser, 9. Ni offrir le prix du rachat de son âme.

7. Ex illis qui fidunt opibus suis, et in multitudine divitiarum suarum jactant se.

8. Fratrem redimendo non redimet quisquam, nec dabit Deo pretium redemptionis ejus.

COMMENTAIRE

les amis ne seront plus capables de me tirer du danger où je me trouverai. Ou bien : Qu'ai-je à craindre au jour de ma disgrâce? Je ne crains rien autre chose que le méchant qui m'obsède, et qui observe toutes mes démarches, qui me talonne, qui épie mon talon pour me supplanter, comme le serpent épie le talon de la femme, suivant l'expression de Moïse (1) : *Tu insidiaberis calcaneo ejus.*

Quelques pères (2) par l'iniquité du talon, ou le péché de celui qui supplante, entendent le péché originel. Saint Ambroise semble l'entendre plutôt de la concupiscence, qui porte au péché, que du péché même : *Magis lubricum delinquendi, quam realium aliquem nostri esse delicti.* Saint Athanase, Eusèbe et saint Basile, du péché actuel; d'autres (3), de l'impénitence finale. Aben Ezra : Qu'ai-je à craindre dans le temps mauvais, dans ma vieillesse (4), sinon d'être surpris par la peine de mon iniquité? Le premier sens, qu'offre la Vulgate, est le plus simple.

ÿ. 7. QUI CONFIDUNT IN VIRTUTE SUA, ET IN MULTITUDINE DIVITIARUM. Avis aux riches; leçon pour les grands du monde, (verset 8). Ni votre frère, ni votre ami, ni aucun homme du monde ne vous délivrera du jour mauvais. Ainsi ne vous flattez point de vos richesses, et ne vous élevez point de votre fortune. C'est une vanité ridicule, et une faiblesse d'esprit digne de pitié, de s'enorgueillir de ses grands biens et de mettre sa confiance dans des choses périssables, qui ne peuvent nous être d'aucun secours dans le besoin, dans le temps de la disgrâce et à la mort.

Le prophète ne blâme point ici la possession de la puissance et des richesses; mais seulement la fausse confiance des puissants et des riches du siècle, qui comptent sur ces ressources humaines. Il nous apprend à envisager, dans l'acquisition et dans la possession des biens temporels, la fin de nos jours, afin de ne pas faire plus de cas de ces biens qu'ils ne méritent. Celui qui pense à la mort, s'enrichit sans ambition, et possède sans orgueil; il sait qu'un jour tout l'éclat inséparable

de l'opulence s'évanouira; il se rappelle l'exemple de tant de riches qui sont entrés dans la nuit du tombeau, et qui n'ont emporté avec eux que ce qui n'est pas refusé au plus misérable des mortels, un suaire, une bière, et l'étendue de six pieds de terre. Le riche plein de ces pensées, songe à accomplir le précepte de l'Apôtre, qui est de vivre dans la modestie (5), de tourner sa confiance vers Dieu seul, de faire du bien aux indigents, d'acquérir un trésor de bonnes œuvres, afin de se ménager par là une vie qui ne doit point finir.

ÿ. 8. FRATER NON REDIMIT; REDIMET HOMO? Que personne ne se glorifie dans ses richesses et dans son crédit; tout cela ne lui servira de rien au jour de la mort. Ni son frère, ni son meilleur ami, ni beaucoup moins un étranger, ne le tireront point de cette extrémité (6). Le riche ne s'en garantira pas, en offrant à Dieu des victimes d'expiation, des sacrifices, pour éviter le danger, ou des présents, pour le fléchir. La nécessité de mourir est inévitable; et le souverain juge ne se laissera alors, ni gagner par les présents, ni fléchir par les sacrifices. Il faut profiter du temps de la miséricorde, pendant qu'il dure. Faites promptement, et avec soin, ce que vous pouvez faire pendant la vie, dit le Sage (7); parce que dans le tombeau, où vous courez à grands pas, il n'y a plus rien à faire. Toute votre sagesse, votre industrie, votre savoir ne vous y serviront de rien. Saint Jérôme l'entend du pécheur, qui ne pense point à expier ses fautes par la pénitence, ni à les racheter par les aumônes.

Isaïe (8) parlant de la ruine de Babylone, dit qu'alors *l'homme sera plus rare que l'or, et plus précieux que les métaux les plus chers*, c'est-à-dire que l'ennemi préférera la mort de son ennemi, à toutes les richesses et à tous les trésors. Il en est de même en cet endroit. L'âme et la vie de l'homme sont trop précieuses. Rien n'est capable de les racheter et de les sauver des mains de Dieu. Pourquoi donc se tourmenter à amasser des richesses, puisqu'elles ne peuvent ni conserver la

(1) Genes. III. 15. — (2) Hieron.

(3) Rabb. Quidam.

(4) Vide Eccle. XII. 1.

(5) 1. Tim. VI. 17. 18.

(6) Ita Euseb. Chrysost. Genebr. alii.

(7) Eccle. IX. 10. Vide et Prov. XI. 5. Non proderunt divitiæ in die ultionis. Justitia autem liberabit a morte.

(8) Isaï. XIII. 12.

Et laborabit in æternum; 10. Et vivet adhuc in finem. 11. Non videbit interitum, cum viderit sapientes morientes.

Simul insipiens et stultus peribunt; et relinquunt alienis divitias suas;

12. Et sepulera eorum domus illorum in æternum. Tabernacula eorum in progenie et progenie; vocaverunt nomina sua in terris suis.

Et il sera éternellement dans le travail et la peine; 10. Et il vivra néanmoins jusqu'à la fin; 11. il se flatte qu'il ne verra point la mort, lors même qu'il verra les sages mourir.

Cependant l'insensé et le fou périront comme les autres; et ils laisseront leurs richesses à des étrangers.

12. Et leurs sépultures seront leurs maisons à jamais, leurs demeures dans la suite de toutes les races, eux qui ont donné leurs noms à leurs terres.

9. Nam pretiosa est redemptio animæ ipsorum: et desinet in seculum.

10. Et quod vivat ultra in seculum, nec videat foveam.

11. Quia quilibet videt quod sapientes moriantur, quodque simul stultus et insipiens pereant, et relinquunt alienis divitias suas.

12. Interiora eorum, quod mansura sint domus suæ in seculum: et tabernacula sua in generationem et generationem: vocaverunt nominibus suis terras.

COMMENTAIRE

vie, ni préserver de la mort? Saint Ambroise écrit: Votre frère ne vous rachètera point; mais Jésus-Christ, Dieu et homme, vous rachètera: *Frater non redimit; redimet homo, Christus scilicet.*

Ÿ. 9-10. LABORABIT IN ÆTERNUM, ET VIVET ADHUC IN FINEM. Les méchants, dans l'autre vie, souffriront des tourments infinis, sans pouvoir mourir (1). Ils désireront la mort comme un grand bien, et ne pourront l'obtenir. Les pères grecs (2) l'entendent tout au contraire. Le juste a souffert de grands travaux en cette vie, pour la piété et pour la justice, *laboravit in æternum*; il vivra éternellement, *vivet in finem*; et il sera témoin de la mort des faux sages du monde, dont saint Paul traite la sagesse de folie (3): *Non videbit interitum, cum viderit sapientes morientes.*

Quelques auteurs (4) expliquent les versets 9 et 10 du Messie. Sa vie sera une vie laborieuse et pénible (5): *Vir dolorum et sciens infirmitatem.* Mais il vivra éternellement et sera couronné d'une gloire infinie, en récompense de ses travaux et de ses souffrances. Sa mort ne sera pas comme celle des autres hommes (6). *Il ne verra point la corruption*; Dieu le ressuscitera pour lui donner un repos et une vie immortelle.

Saint Augustin, saint Jérôme, Bède et quelques autres prennent le verset 11, comme si l'impie se flattait dans son crime et s'endurcissait de plus en plus, jusqu'à nier la providence et la justice de Dieu, en considérant que les sages meurent comme les autres, et que leur condition en ce point n'est nullement différente; si ce n'est que souvent Dieu permet que les gens de bien sont opprimés par les méchants. On peut voir les sen-

timents des impies, marqués dans l'Écclésiaste, chap. III, 18, 19, 20.

Ÿ. 11. SIMUL INSIPIENS, ET STULTUS PERIBUNT. . . Le sage et l'insensé, le juste et le méchant, l'homme de bien et l'impie meurent également. La mort n'a nulle considération, ni pour le mérite, ni pour la qualité, ni pour les grandeurs, ni pour les richesses. Tout homme est également soumis à ses lois. Nous tendons tous au tombeau. C'est là notre destinée. Ce sera notre demeure jusqu'à la fin des siècles (7). Que restera-t-il à ceux qui ont consumé leur vie à amasser du bien, que la douleur de laisser à des étrangers le fruit de leurs travaux? *Et relinquunt alienis divitias suas.* On peut voir ce que dit l'Écclésiaste (8), sur la folie de ceux qui se fatiguent pour un héritier qui se moquera de leurs fatigues et qui jouira de leurs travaux. Rien n'est plus triste et plus douloureux à un homme, que de laisser en mourant ses richesses à un inconnu, dit Pindare (9). Mais ici le Sage ne paraît pas marquer un inconnu. Il dit simplement qu'ils les laisseront à d'autres, à leurs successeurs.

Ÿ. 12. VOCAVERUNT NOMINA SUA IN TERRIS SUIS. Ces hommes ambitieux, qui ont eu la vanité de donner leurs noms à leurs vastes terres (10); les Alexandres, les Pompées, les Césars, qui ont donné leurs noms à tant de villes et à tant de colonies, qui ont érigé tant de monuments à leur propre gloire, dans les provinces qu'ils ont parcourues et subjuguées, sont aujourd'hui confondus avec les autres morts, et leur tombeau même à peine est-il connu.

Saint Augustin, Cassiodore, les psautiers de Rome et de Milan lisent: *Invocabant nomina*

(1) *Ila Hieron. Genebr.*

(2) *Chrysost. Athanas. Euseb. Theodoret.*

(3) *1. Cor. 1. 19. 20. Nonne stultam fecit sapientiam hujus mundi?*

(4) *Vide Hammond. Bossuet. Rab. Mos. Hadarsan.*

(5) *Isai. LIII. 3.*

(6) *Psal. xv. 10.*

(7) *Eccle. XII. 5. 7. Ibi homo ad domum æternitatis*

suæ, . . . Et revertatur pulvis in terram suam, unde erat.

(8) *Eccle. II. 18. 19.*

(9) *Pindar. Olympiac. Od. x.*

Ἐπὶ πλοῦτο, ὁ λαχὼν ποιμένα ἑπακτὸν ἀλλότριον, θνάσκοντι συγερῶτατος.

(10) *Aquil. Ἐκάλῃσαν ἐν ὀνόματι αὐτῶν ἐπεχθόνας. Alius, ὀνομάσαντες; ἐπὶ ὀνόμασιν αὐτῶν τὰς γαίας.*

13. Et homo, cum in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.

14. Hæc via illorum scandalum ipsis; et postea in ore suo complacubunt.

13. Mais l'homme, tandis qu'il était élevé en honneur, ne l'a point compris; il a été comparé aux bêtes qui n'ont point de raison; et il leur est devenu semblable.

14. Cette voie dans laquelle ils marchaient, leur fut une occasion de scandale et de chute, ils ne laissaient pas néanmoins de s'en applaudir.

13. At homo in honore non pernoctabit: similis est jumentis quæ intereunt.

14. Hæc via eorum, nam incest stultitia ipsis: et tamen posteri eorum ore ipsorum ibunt.

COMMENTAIRE

eorum in terris ipsorum. Saint Ambroise : *Invocaverunt nomina eorum.* Les psautiers de Chartres et de Saint-Germain : *Invocavit, etc.* Ce que saint Augustin, saint Jérôme, Bède, Rufin, Remy, Haimon entendent de la coutume des païens, qui portaient des viandes aux tombeaux des morts, et qui invoquaient les mânes, comme si elles eussent été présentes. Des païens cette coutume passa aux chrétiens. Ils portèrent pendant longtemps du pain, du vin et des viandes aux tombeaux des martyrs. Saint Augustin eut besoin de toute sa sagesse et de toute son autorité, pour abroger cet usage en Afrique, où il était très fréquent. Mais nous avons peine à croire que ce passage ait le moindre rapport à cette ancienne superstition.

ÿ. 13. ET HOMO CUM IN HONORE ESSET, NON INTELLEXIT. Si l'homme comprenait la dignité de sa condition et les avantages de sa nature, il ne s'avilirait jamais, jusqu'à donner son estime à des choses viles et terrestres. Les plaisirs, les honneurs, les biens de cette vie ne le toucheraient point. Il regarderait avec indifférence tout ce qui est au-dessous de lui et n'aurait que du mépris, de l'horreur pour tout ce qui le rabaisse à la condition des animaux sans raison. Cependant le psalmiste a raison de dire que l'homme ne connaît point son honneur et sa dignité, qu'il se compare et se rend semblable aux animaux sans raison, par la bassesse de ses sentiments, par son avidité pour les choses terrestres et sensibles (1).

On peut aussi l'expliquer en ce sens, selon l'hébreu : *L'homme ne demeurera pas dans sa gloire. Il est comparé aux animaux qui périssent.* L'homme ne demeurera pas longtemps dans cette vie. Quelqu'élevée que soit sa fortune et quelque grande que soit sa puissance, elles ne le garantiront pas de la mort; il sera réduit au silence du tombeau et mourra ni plus, ni moins que les animaux sans raison. Voyez le verset 15 et *Eccle.* III, 18, 19. Ou, en suivant la leçon des Septante (2) et de la Vulgate, qui est confirmée par le dernier verset de ce psaume, tout semblable à celui-ci. *L'homme dans sa dignité n'a point eu l'intelligence;*

il n'a point fait attention à la nécessité de mourir; il s'est plongé dans toute sorte de dérèglements; il s'est rendu semblable aux bêtes, qui n'ont point l'usage de la parole et de la raison; aux animaux stupides, qui ne parlent point. Ou bien: Ils sont devenus semblables aux bêtes; ils demeureront dans un silence éternel, dans le tombeau.

Les rabbins et quelques pères (3) l'expliquent du premier homme, qui ne connut pas sa dignité et qui, étant déchu de son premier état, devint semblable aux bêtes, par la nécessité de travailler et de mourir. Les Juifs attachés à la lettre qui porte : *Il ne passera pas la nuit dans son honneur,* soutiennent qu'Adam fut chassé du paradis terrestre, le jour même qu'il y avait été introduit; il n'y séjourna point, il n'y passa point la nuit. Mais on peut assurer que ce n'est nullement là le vrai sens du texte.

ÿ. 14. HÆC VIA ILLORUM SCANDALUM IPSIS; ET POSTEA IN ORE SUO COMPLACUBUNT. La conduite des hommes, qui se rendent brutalement semblables aux bêtes, par leurs dérèglements, est la seule cause de leur malheur (4) et de leur dégradation; elle est pour eux un piège et un sujet de chute; et avec cela ils s'en font un sujet de vanité et de vaine complaisance. Cette vérité n'est que trop connue par l'expérience. Rien n'est plus ordinaire que de voir des hommes qui déshonorent la dignité de leur condition et la sainteté de leur religion par leurs crimes; et ils trouvent encore des flatteurs, qui les louent et qui les entretiennent dans ces sentiments. Ils trouvent des imitateurs qui les suivent dans leur dérèglement: enfin ils s'y plaisent et s'en applaudissent. *Quorum gloria in confusione ipsorum.* Philip. III, 19.

Quelqu'extravagante que soit leur conduite, elle sera louée et approuvée par ceux qui viendront après eux; ils n'auront que trop d'imitateurs de leurs crimes. On peut aussi traduire l'hébreu : *Voilà quelle est leur voie: c'est une pure folie et ceux qui leur succéderont, tireront complaisance de leurs maximes.* Les fausses maximes du monde ont bien plus de partisans et d'approubateurs, que

(1) Theodoret. Hieron.

(2) Les Septante: Κἀ: ἀνθρώπου; ἐν τιμῇ αὐτοῦ, οὐ συνήζε, Ils ont lu ici יבין, au lieu de ילי, de même qu'au ÿ. 21.

(3) Vide Chrysost.

(4) Theodoret.

15. Sicut oves in inferno positi sunt; mors depascet eos. Et dominabuntur eorum justi in matutino; et auxilium eorum veterascet in inferno a gloria eorum.

16. Verumtamen Deus redimet animam meam de manu inferi, cum acceperit me.

15. Ils ont été placés dans l'enfer, comme des brebis; la mort s'en repaîtra; et les justes auront l'empire sur eux au matin; et l'appui sur lequel ils se confiaient sera détruit dans l'enfer, y étant dépouillés de toute leur gloire.

16. Mais pour moi, Dieu rachètera mon âme de la puissance de l'enfer, lorsqu'il m'aura pris.

15. Sicut pecora, ut inferno ponentur, mors pascet eos: et dominabuntur eis recti mane: et figura eorum ut veterascat, egredietur ad foveam ab habitaculo quod erat sibi.

16. Verum Deus redimet animam meam de potestate inferni, quum acceperit me. Selah.

COMMENTAIRE

les justes sentiments des sages, fondés sur la vérité et sur la raison. Saint Jérôme et Théodoret expliquent ceci des pécheurs, qui sont tombés dans l'enfer par leur mauvaise conduite. Ils se repentiront et désapprouveront leurs anciennes voies; mais leurs regrets et leur confession ne leur serviront de rien; ils demeureront dans les tourments, comme des victimes éternelles de la colère de Dieu. *Sicut oves in inferno positi sunt.*

ŷ. 15. SICUT OVES IN INFERNO POSITI SUNT; MORS DEPASCET EOS.. Les méchants seront entassés dans l'enfer, par troupeaux; ils serviront de pâture à la mort. Ou bien, en prenant le tombeau pour l'enfer: Ils seront réduits au sépulcre et mourront comme des bêtes, auxquelles ils ont voulu se rendre semblables. La mort les enlèvera, comme un troupeau de brebis. Elle les mène au tombeau, comme on mène un troupeau de brebis à la boucherie; ils courent à la mort sans sentiment, sans douleur, sans repentir, sans réflexion. Symmaque (1): *Ils se sont rangés comme des brebis de l'enfer; la mort sera leur pasteur.* Ils se sont rendus par leurs crimes, comme un troupeau de victimes destinées à l'enfer.

ET DOMINABUNTUR EORUM.... Les méchants se verront tout d'un coup, et lorsqu'ils y penseront le moins (2), sous la puissance des justes, et leur appui, leur pasteur, leur conducteur, la mort à laquelle ils se sont livrés, (ŷ. 15) les abandonnera. Ils se verront soudain dépouillés de toute leur gloire, de l'éclat de leur dignité, déchus de l'élévation de leur grande fortune.

Dans l'autre vie, le monde est en quelque sorte renversé. Les justes qui sont ici opprimés, qui vivent dans la pauvreté et dans l'obscurité, y seront dans l'éclat, dans la gloire. Ils domineront ceux qui les ont dominés; ils maîtriseront ceux dont ils ont été maîtrisés et seront autant relevés en honneur, qu'ils ont été humiliés dans ce siècle. A la mort, les méchants seront témoins de ce changement, et, tout d'un coup, ils se trouveront assujettis,

pauvres, humiliés, tourmentés. Ils auront l'abjection en partage au lieu de l'empire qu'ils exerçaient, des dignités qu'ils possédaient et des plaisirs qu'ils goûtaient en cette vie. Souvent, même dès ce monde, Dieu permet des revers de fortune, qui mettent les méchants sous les pieds des justes; mais ces événements sont plus rares. Voyez Job, xx, 8, 9, 26, 27, 28 et xxi, 17, 30, 31, etc.

Les pères (3) par ces termes, *in matutino*, au matin, entendent la résurrection future. Les justes seront les juges des impies; ils seront élevés au-dessus d'eux et environnés de gloire, pendant que les méchants seront dans la confusion et dans le désespoir. Alors le riche qui a refusé au Lazare les miettes de pain de sa table, demandera inutilement une goutte d'eau, pour modérer les ardeurs de sa soif (4). Les prières, les regrets, les larmes ne serviront alors de rien aux pécheurs. Leur flamme ne s'éteindra point et leur ver ne mourra point (5). Le syriaque donne ce sens aux versets 15 et 16. *Leur voie est une voie de chute pour eux-mêmes. A la fin ils seront réduits à paître comme les bêtes, ils seront abandonnés à l'enfer et la mort sera leur pasteur. Les justes les domineront dès le matin; le tombeau gâtera leur beauté et ils se verront déchus de leur faste et de leur gloire.*

ŷ. 16. VERUMTAMEN DEUS REDIMET ANIMAM MEAM DE MANU INFERI, CUM ACCEPERIT ME. Les pères l'expliquent de Jésus-Christ. Dieu ne me laissera point entre les bras de la mort; il me tirera du sépulcre et me ressuscitera. D'autres (6) l'entendent des âmes des saints patriarches, qu'il tira des enfers après sa résurrection. Le chaldéen et quelques rabbins (7) semblent l'expliquer du Purgatoire: *Le Seigneur me tirera de l'enfer et me donnera une part dans sa demeure au siècle à venir.* On peut l'entendre simplement du juste, qui souffre en ce monde les mauvais traitements des impies. J'attends un meilleur sort dans une autre vie. *Lorsque le Seigneur m'aura pris* (8) et tiré de

(1) Sym. Ως πρόβατα ἄδου ἔταξαν ἑαυτοῦς, θάνατος ἐμεγέθει αὐτοῦς.

(2) Chrysost. Theodoret. Basil. Euseb. Athanas. Heracleot.

(3) August. Hieron. Theodoret. Chrysost. Ambros. Vide et Genebr. Valab. Flamin.

(4) Luc. xvi. 20. et sequ.

(5) Marc. ix. 43. 45. 49.

(6) Basil. Euthym. Cassiodor.

(7) Rab. Kabuenachi opud. Genebr.

(8) Vide Muis, hic et Genes. v. 24. - Jonas. iv. 3.

17. Ne timueris cum dives factus fuerit homo, et cum multiplicata fuerit gloria domus ejus ;

18. Quoniam, cum interierit, non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus.

19. Quia anima ejus in vita ipsius benedicetur ; confitebitur tibi cum benefeceris ei.

20. Introibit usque in progenies patrum suorum ; et usque in æternum non videbit lumen.

21. Homo, cum in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.

17. Ne craignez point, en voyant un homme devenu riche, et sa maison comblée de gloire ;

18. Parce que, lorsqu'il mourra, il n'emportera point tous ses biens, et sa gloire ne descendra point avec lui dans le tombeau ;

19. Car son âme recevra la bénédiction pendant sa vie. Il vous rendra grâce lorsque vous lui ferez du bien ;

20. Il entrera dans la demeure de tous ses pères ; et durant tout l'éternité, il ne verra plus de lumière ;

21. L'homme, tandis qu'il était en honneur, ne l'a point compris. Il a été comparé aux bêtes qui n'ont aucune raison ; et il leur est devenu semblable.

17. Ne timueris quum ditatus fuerit vir, quum multiplicata fuerit gloria domus ejus.

18. Nam quum morietur, non accipiet quidquam, neque descendet post eum gloria ejus.

19. Quoniam animæ suæ in vita sua benedicet ; et laudabunt te quum benefeceris tibi.

20. Introibit usque in progeniem patrum suorum : qui usque in seculum non videbunt lumen.

21. Homo qui in honore et non intelligit : similis est iumentis quæ intereunt.

COMMENTAIRE

ce monde, il me tirera de l'enfer ou du tombeau et me recevra dans le ciel. Voilà où je porte mes espérances.

ŷ. 17. NE TIMUERIS, CUM DIVES FACTUS FUERIT HOMO. Ne vous fâchez point ; n'ayez ni douleur, ni jalousie contre ceux que vous voyez riches et élevés. Ces biens et ces richesses ne dureront qu'un moment. Comparez le psaume xxxvi, où le psalmiste expose plus au long la vanité et le néant des richesses.

ŷ. 18. NEQUE DESCENDET CUM EO GLORIA EJUS. Elle ne le suivra point dans le tombeau. La mort le dépouillera de tout ce qui le rend si fier et si vain. Les richesses s'élèvent avec l'homme ; mais elles ne descendent pas avec lui, dit saint Ambroise : *Gloria hominis cum ascendente ascendit ; sed cum descendente non descendit.*

ŷ. 19. CONFITEBITUR TIBI, CUM BENEFECERIS EI. On loue les riches pendant leur vie ; on les bénit quand ils font du bien ; mais, après leur mort, on les oublie. Voilà donc le seul vrai et légitime emploi des richesses : c'est d'en faire du bien aux autres et de se faire des amis des richesses de l'iniquité, comme dit Jésus-Christ dans l'Évangile (1). Par là on se prépare des trésors dans le ciel, et on s'attire les bénédictions et les faveurs des hommes sur la terre. Autrement : On loue l'impie pendant sa prospérité ; on le comble de bénédictions, lorsqu'il fait du bien ; mais, après sa mort, il entrera dans la région des ténèbres et dans le royaume des morts. *Introibit usque in progenies patrum suorum et usque in æternum non videbit lumen.*

Selon l'hébreu, le méchant s'applaudit et se livre aux délices pendant sa vie. Il trouve des gens assez corrompus pour le louer, lorsqu'il se

donne tous les plaisirs dont il est capable. Voilà le goût du monde. On n'estime heureux que ceux qui vivent dans les délices et qui sont en état de ne se refuser aucun plaisir. Cette expression, *béni son âme*, signifie se procurer du plaisir. *Gardez-vous bien*, dit Moïse (2), *de vous bénir dans votre cœur et de dire : Je vivrai en paix, en suivant la dépravation de mon cœur.* Et Jésus-Christ, dans l'Évangile, nous dépeint un de ces riches qui bénissent leur âme et qui lui disent (3) : *Mon âme, vous avez de grands biens amassés pour plusieurs années ; reposez-vous, mangez, buvez et faites bonne chère. Mais Dieu lui dit : Insensé, Dieu te demandera ton âme celle même nuit ; et pour qui sera ce que tu as amassé ?* Ce qui revient au verset suivant.

ŷ. 20. INTROIBIT USQUE IN PROGENIES PATRUM SUORUM ; ET USQUE IN ÆTERNUM NON VIDEBIT LUMEN. Le méchant passera dans l'autre vie et sera mis dans le sépulcre, où règnent des ténèbres éternelles. Ou bien : Il se réunira à ses pères et à ses semblables, et entrera avec eux dans l'enfer, dans cet horrible séjour, où il n'y a que confusion, qu'horreur et que ténèbres. L'hébreu, Aquila, Symmaque, Théodotion et le syriaque lisent à la seconde personne : *Tu entreras jusqu'à la génération de tes pères ; ils ne verront jamais la lumière* (4). L'impie vivra aussi longtemps que ses pères, et sera réduit comme eux dans des ténèbres éternelles. Ou, selon le chaldéen : Le juste vivra aussi longtemps que ses pères ; il parviendra à une heureuse vieillesse ; mais les méchants ne verront point la lumière dans l'autre vie. Toutes ces diverses explications ont leur prix, la première est préférable.

ŷ. 21. HOMO CUM IN HONORE ESSET, NON INTELLEXIT. C'est la répétition du verset 13, à la

(1) *Luc.* xvi. 9.

(2) *Deut.* xxix. 19. — (3) *Luc.* xii. 19.

(4) *Aquil. Th.* vi. *Edit.* Οὐκ ὄψονται. *Sym.* Οὐ βλέποντες. *v. Edit.* Οὐκ ὄψεται.

réserve que celui-ci lit dans l'hébreu (1) *Iâbin* ; il n'a pas eu l'intelligence et le verset 13, *Iâlin* ; il n'a pas séjourné, ou passé la nuit.

Ce n'est pas un malheur pour les animaux sans raison de quitter la vie après avoir suivi l'instinct qui les porte à jouir des biens sensibles : ils n'ont aucune loi qui le leur défende ; ils ne sont destinés à aucune vie surnaturelle. Tout finit dans eux avec la vie du corps. Mais l'homme qui a les lumières de la raison, une liberté, une conscience,

une loi qui le guide, l'homme qui possède une âme immortelle et qui doit à son auteur tous les devoirs de la reconnaissance et de l'amour, sera infiniment malheureux, s'il s'aveugle sur les faux biens de cette vie, s'il borne tous ses désirs à ces biens, s'il n'élève pas ses pensées jusqu'à la vie future. Voilà ce qui le rend semblable aux animaux et ce qui le dégrade même au-dessous d'eux, puisqu'il mérite des reproches et des châtiments qui ne sont point faits pour eux.

(1) יָ. 13. בל ילִין יָ. 21. ולא יבִין

PSAUME XLIX

Dieu cite devant son tribunal tout son peuple, ses prêtres et ses juges. Il leur fait des reproches de leur vaine confiance dans leurs sacrifices, de leur hypocrisie, de leur injustice, de leur liaison avec les méchants ; il les menace de sa colère et de ses plus terribles châtements.

Psalmus Asaph.

Psaume d'Asaph, ou pour Asaph.

PSALMUS L. — I. Cantus ipsi Asaph.

ARGUMENT

Ceux qui attribuent tout le psautier à David et plusieurs de ceux mêmes qui ne le croient pas auteur de tous les psaumes, soutiennent que celui-ci fut composé par ce prince et donné à Asaph, pour le chanter dans le Tabernacle (1). D'autres (2) prétendent qu'Asaph est auteur des douze psaumes qui portent son nom (3). L'Écriture parle souvent d'Asaph. Il présidait à une fameuse bande de musiciens, du temps de David et de Salomon (4). Il était maître de la musique du roi David (5). Sa bande jouait du nable (6), et il paraît qu'il s'appliquait non seulement à donner l'air aux psaumes et à les chanter ; mais aussi à en composer. L'Écriture le met en quelque sorte en parallèle, pour cela, avec David. *Ézéchias ordonna aux princes des lévites de louer le Seigneur par les cantiques du roi David et d'Asaph* (7). Et du temps de Néhémie, on raconte que, sous David et sous Asaph (8), *in diebus David et Asaph ab exordio*, il y avait des princes des lévites établis pour chanter les louanges du Seigneur. Il n'y a donc aucun inconvénient qu'il puisse être auteur des psaumes, qui se trouvent sous son nom.

La difficulté qu'offre cette opinion, c'est que la plupart de ces psaumes paraissent avoir été composés dans des temps assez éloignés du siècle de David. Les uns sont du temps de la captivité ; d'autres après le retour de Babylone et quelques-uns sont des derniers règnes des rois de Juda. Or Asaph ne peut avoir vécu, au plus tard, que jusque vers la fin du règne de Salomon. Il faut donc ou que les titres de ces psaumes soient faux, ou qu'il y ait eu plus d'un musicien et d'un prophète du nom d'Asaph (9) ; ou que les descendants d'Asaph aient toujours donné aux cantiques qu'ils composaient, le nom de leur premier père. Cette dernière opinion nous paraît la plus probable. Nous avons vu plusieurs psaumes sous les noms des fils de Coré ; nous en verrons un plus loin (10), qui porte le nom de Moïse et qui est apparemment l'ouvrage de ses descendants, qui étaient lévites. Nous croyons que le psaume LXXVII, qui porte le nom d'Asaph, est du temps du roi Asa ; le LXXXII, du temps de Josaphat ; les LXXIII, LXXVIII, LXXIX, du temps de la captivité de Babylone. Le chaldéen rapporte celui que nous examinons ici, au retour de la captivité (11).

Le style des psaumes attribués à Asaph est assez différent de celui de David. David écrit d'une manière plus coulante, avec une certaine beauté, une certaine facilité attique, qui ne se rencontre pas dans les autres auteurs des psaumes. Asaph est plus serré et plus obscur. Moller (12) compare son style à celui de Perse et d'Horace. Générard (13) remarque que le talent particulier d'Asaph était de peindre des choses tristes, et de composer des cantiques lugubres et plaintifs. C'est que l'auteur de la plupart de ces psaumes vivait dans des temps fâcheux et sous des règnes corrompus. De là viennent ces invectives et ces plaintes amères.

(1) *Ambros. in tit. Psal. LXXII. Vatab. Pisc. Ferrand.*

(2) *Hieron. in Psal. LXXII. et in Matth. lib. XII. Chald. Muis. Bossuet. Genebr. Hammond.*

(3) *Psal. XLIX. LXXII. LXXIII. LXXIV. LXXV. LXXVI. LXXVII. LXXVIII. LXXIX. LXXX. LXXXI. LXXXII.*

(4) *I. Paral. VI. 39 ; XV. 17. 21 ; XVI. 5. 7. 37.*

(5) *I. Par. XXV. 2.*

(6) *I. Par. XV. 20.*

(7) *II. Par. XXIX. 30.*

(8) *II. Esdr. XII. 45.*

(9) *Muis, et Hammond. ad Psal. LXXII. et Boch. de Animal. parl. I. lib. II. cap. 29.*

(10) *Psalm. LXXXIX. Oratio Moysi hominis Dei.*

(11) *Vide Chald. ad. §. 8. 13. etc.*

(12) *Moller. ad. v. 1. - Psal. LXXII.*

(13) *Ad Psal. LXXII. 1.*

Grotius rapporte le psaume XLIX au temps de la famine envoyée de Dieu sous le règne de David, à cause de l'injuste persécution que Saül avait fait souffrir aux Gabaonites (1). D'autres (2) croient qu'il fut composé, lorsque Dieu déclara à David qu'il voulait qu'on lui bâtît un autel dans l'aire d'Ornan le Jébuséen : et que c'était là le lieu qu'il avait choisi pour son temple (3). Quelques docteurs juifs (4) l'entendent du jugement que doit exercer le Messie, qui est nommé ici *le Juge des Juges*, ou suivant la Vulgate, *le Dieu des Dieux*. La plupart l'expliquent du jugement dernier, ou du second avènement du Fils de Dieu, qui est en effet assez bien marqué aux versets 1, 3, 4, 5, 22. L'auteur oppose le silence du premier avènement de Jésus-Christ, à la vengeance qu'il exercera dans le second ; la miséricorde de l'un, à la rigueur de l'autre. On y voit aussi distinctement l'abolition des anciens sacrifices et leur inutilité, lorsqu'ils sont dépourvus de la justice et de la charité.

Plusieurs pères (5) le regardent comme une suite du précédent, comme une continuation de la peinture du jugement que Dieu doit exercer contre les méchants. Ici il semble principalement avoir en vue les siens, les Juifs ; au lieu qu'au psaume XLVIII il regardait les étrangers et les infidèles. Mais en le comparant avec le psaume L, il nous paraît qu'ils ont été composés l'un et l'autre au temps de la captivité de Babylone. Dans le XLIX^e, l'auteur introduit le souverain juge, qui appelle son peuple en jugement, et qui lui déclare que ce n'est point les sacrifices sanglants qu'il demande ; mais la justice, la piété, l'innocence et surtout le sacrifice de louange. Il était important, durant la captivité, de soutenir le peuple accablé et découragé, qui croyait tout perdu, parce qu'il n'offrait plus de sacrifices au Seigneur dans son temple, et désespérait d'obtenir le pardon de ses fautes et de fléchir la miséricorde de son Dieu. Il fallait lui montrer qu'il y avait d'autres sacrifices et d'autres moyens de se le rendre favorable, et lui apprendre à n'estimer les sacrifices sanglants que leur juste prix.

Dans le psaume L, l'auteur offre à Dieu le sacrifice de louanges, les prières, les adorations, l'hommage d'un cœur contrit, dont il a parlé au psaume précédent. C'est comme une formule de prières pour les captifs de Babylone. Ils y demandent pardon de leurs péchés. Ils prient Dieu de les purifier avec de l'hysope ; faisant allusion à l'eau d'expiation dont ils usaient dans leur pays. Ils le conjurent de leur donner un cœur et un esprit nouveau, de leur ouvrir la bouche, afin qu'ils lui offrent le sacrifice de louanges qu'il exige d'eux. Ils lui disent que, si les holocaustes lui étaient agréables, dans le pays où ils sont, ils lui en offriraient ; mais qu'ils lui présentent une hostie plus précieuse, en lui donnant un cœur brisé de douleur. Ils le supplient enfin de rétablir les murs de Sion et de les tirer de la captivité, lui promettant qu'alors ils sacrifieront réellement des hosties et des holocaustes. Voilà, ce semble, le vrai système littéral de ces deux psaumes. On proposera encore d'autres conjectures sur le psaume L.

1. Deus deorum, Dominus, locutus est, et vocavit terram a solis ortu usque ad occasum.

1. Le Seigneur Dieu des dieux a parlé ; et il a appelé la terre depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant.

Deus deorum Dominus locutus est, et advocabit terram, ab ortu solis usque ad occasum ejus.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. VOCAVIT TERRAM. Le Seigneur, le Dieu d'Israël appelle la terre, les Israélites, son peuple en jugement. Il les cite devant son tribunal, depuis l'orient jusqu'à l'occident, et en quelque endroit du monde qu'ils se rencontrent. Plusieurs interprètes veulent que Dieu, juge souverain de l'univers, appelle ici en jugement toute la terre et toutes les nations du monde ; mais la suite fait voir qu'il ne s'agit de juger en cet endroit que les Israélites ; et que c'est ce que l'on doit entendre

sous le nom de *terra*. Ou bien : Dieu appelle toute la terre, non pour être jugée, mais pour être témoin du jugement qu'il doit prononcer contre son peuple. En sorte que ce premier verset serait le même que le verset quatrième. *Il appellera le ciel et la terre, pour faire le discernement de son peuple. Ce dernier sens nous paraît le plus naturel.*

L'hébreu : *Le Dieu des Dieux*, peut se traduire le fort des forts, ou le Dieu des princes, des anges, des grands du monde.

(1) II Reg. XXI. 1. 2. et seqq. — (2) Jun. Marian.
(3) I. Par. XXI. 18. et XXII. 1.

(4) Rabb. apud. Munster.

(5) Chrysost. Theodoret. Euseb.

2. Ex Sion species decoris ejus :
3. Deus manifeste veniet ; Deus nos-
ter, et non silebit.

Ignis in conspectu ejus exardescet ;
et in circuitu ejus tempestas valida.

4. Advocabit cælum desursum, et
terram, discernere populum suum.

2. De Sion brillera l'éclat de sa
gloire ; 3. Dieu viendra manifeste-
ment ; notre Dieu viendra ; et il ne
demeurera point dans le silence.

Un feu brûlera devant sa face ; et
une tempête violente l'environnera.

4. Il appellera d'en haut le ciel, et
d'en bas la terre, pour faire le discer-
nement de son peuple.

2. Ex Sion perfectione decoris Deus
splenduit.

3. Veniet Deus noster, et non sile-
bit : ignis coram eo vorabit, et in cir-
cuitu ejus tempestate commovebitur
terra vehementer.

4. Advocabit cælos desuper, et ter-
ram, ut judicet populum suum.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. EX SION SPECIES DECORIS EJUS. Après avoir décrit la majesté et la puissance du juge, il marque le lieu d'où il paraîtra. C'est de Sion qu'il doit venir, pour juger son peuple captif à Babylone. C'est de Jérusalem qu'il viendra avec toute sa majesté et toute sa grandeur. Il paraîtra d'une manière visible et éclatante. Tout le monde sera informé de sa venue. L'éclat de sa majesté, le bruit des tonnerres et de la tempête, la lumière et l'activité du feu annonceront sa présence. Voyez le verset suivant. Tout cet appareil marque le Dieu vengeur. Il faut entendre ces expressions dans un sens figuré et métaphorique, si on les applique au jugement que Dieu doit exercer sur son peuple. Mais en l'expliquant de Jésus-Christ dans son second avènement, elles n'ont rien qui ne puisse s'entendre à la lettre. C'est en ce dernier sens que les pères l'ont pris.

Jésus-Christ, dans son premier avènement, a paru comme une lumière dans le monde ; il est sorti de Sion et a répandu les rayons de la vérité par toute la terre. Il est demeuré dans le silence et a déclaré qu'il ne jugeait personne (1). Mais dans son second avènement, il paraîtra comme un juge redoutable, environné de gloire et de majesté ; il ne se taira point ; il prononcera un arrêt terrible et irrévocable contre les méchants (2).

ÿ. 3. IGNIS IN CONSPECTU EJUS EXARDESCET. . . Voilà ce qui se fera remarquer à la venue de ce juge. Le feu, la tempête, la frayeur, le trouble. L'Écriture (3) nous dépeint souvent le Seigneur dans sa colère, tout environné de feu et précédé par la foudre, les éclairs et la tempête. Cet appareil convient à un juge tout-puissant, qui descend pour punir le crime et pour exercer sa vengeance. C'est ainsi qu'il descendit sur le Sinaï (4) et qu'il parut à Daniel, ayant le visage en feu, et comme

un torrent de flammes qui sortait de sa bouche (5). Les pères (6) l'entendent du feu de l'enfer.

ÿ. 4. ADVOCABIT CÆLUM DESURSUM, ET TERRAM DISCERNERE POPULUM SUUM. C'est le style des écrivains sacrés dans les choses importantes et odieuses, d'apostropher les êtres inanimés et surtout le ciel et la terre ; et de les prendre à témoin de ce qu'ils ont à dire : *J'atteste aujourd'hui le ciel et la terre*, dit Moïse (7), *que si vous vous livrez à l'impiété et à l'idolâtrie, vous périrez bientôt de dessus la terre, que le Seigneur va vous donner*. Et ailleurs (8) : *Cieux, écoutez ma parole, que la terre se rende attentive à ce que j'ai à dire*. Et Isaïe (9) : *Cieux, écoutez ; terre, prête l'oreille, car le Seigneur a parlé*. Et Jérémie (10) : *Cieux, soyez dans l'étonnement et que ses portes soient dans la désolation ; parce que mon peuple a fait deux grands maux ; ils m'ont abandonné, moi qui suis la fontaine d'eau vive et se sont creusé des citernes percées, qui ne peuvent contenir d'eau*. Sous le nom de *Cieux*, en cet endroit, les uns (11) entendent les anges, les vertus célestes ; d'autres (12), les apôtres. Et sous le nom de *terre*, ils entendent les hommes, habitants de la terre ; ou *les justes*, selon le chaldéen ; ou les hommes terrestres, suivant saint Jérôme. Il est plus simple de l'expliquer du ciel et de la terre, que l'auteur du psaume représente comme capables de sentiment et de raison. Le souverain juge les appelle pour voir le discernement qu'il fera au dernier jour (13), en séparant les boucs des agneaux et les justes des méchants (14).

Le jugement de Dieu sera d'une équité qui ne redoutera la présence ni des anges ni des hommes. Tout l'univers sera témoin de l'exacte justice qui sera rendue à toutes les générations et à tous ceux qui en auront formé la chaîne, depuis Adam jusqu'au dernier de ses descendants. Alors la

(1) *Johan.* III. 17 ; VIII. 15 ; XII. 47.

(2) *Vide Theodoret et Hieron.*

(3) *Deut.* XXXII. 22. - *Psal.* X. 10 ; XVII. 9 ; XX. 10 ; XCVI. 3.

(4) *Vide Exod.* XIX. 18.

(5) *Daniel.* VII. 10.

(6) *Athanas. August. Chrysost.*

(7) *Deut.* IV. 26.

(8) *Deut.* XXXII. 1.

(9) *Isai.* I. 2.

(10) *Jerem.* II. 12.

(11) *Chald. Rabb. Kim'hi et Aben Ezra et Athanas. et Theodoret. ad ÿ. sequ. Muis, Genebr. Vatab.*

(12) *Hieron. August.*

(13) *Idem in hunc loc.*

(14) *Matth.* XXV. 32. 33.

5. Congregate illi sanctos ejus, qui ordinant testamentum ejus super sacrificia.

6. Et annuntiabunt cæli justitiam ejus, quoniam Deus judex est.

7. Audi, populus meus, et loquar; Israel, et testificabor tibi. Deus, Deus tuus ego sum.

8. Non in sacrificiis tuis arguam te; holocausta autem tua in conspectu meo sunt semper.

5. Assemblez devant lui ses saints qui ont fait une alliance scellée par les sacrifices.

6. Et les cieus annonceront sa justice, parce que Dieu est le juge.

7. Écoutez, mon peuple, et je parlerai : Israël, écoutez-moi, et je vous attesterai que je suis Dieu, votre Dieu.

8. Je ne vous reprendrai point pour vos sacrifices; car vos holocaustes sont toujours devant moi.

5. Congregate mihi sanctos meos, qui pepigerunt pactum mecum super sacrificio.

6. Et annuntiaverunt cæli justitiam ejus: quoniam Deus judex est. Selah.

7. Audi, popule mi, et loquar: Israel, et testificabor tibi: Deus, Deus tuus, ego sum.

8. Non super sacrificia tua arguam te, nec super holocausta tua, quod non fuerint coram me semper.

COMMENTAIRE

Providence sera connue et justifiée dans tous ses rapports. Chacun des prédestinés reconnaîtra le bienfait de la miséricorde divine, dans le bon usage qu'il aura fait de la grâce, et chacun des réprouvés se verra condamné par ses propres lumières, par les raisons mêmes ou plutôt par les prétextes qu'il aura suivis pour se dispenser de la loi de Dieu. Cet appel du ciel et de la terre, pour être témoins du jugement de Dieu et pour juger même avec Dieu, suffit pour démontrer que toutes les créatures raisonnables auront eu des moyens de salut, quoiqu' nous ignorions souvent sur la terre quels sont ces moyens et en quoi ils consistent. Dieu ne craindra point, en quelque sorte, de mettre sa cause entre les mains des anges et des hommes. Il paraîtra infiniment équitable dans tout ce qu'il aura fait. Cette réflexion est la réponse à toutes nos inquiétudes sur l'ordre de Providence que Dieu garde envers les hommes. Soyons assurés qu'il est infiniment juste, et que toutes nos lumières se réuniront un jour avec les siennes, pour reconnaître la souveraine équité de ses décrets.

ÿ. 5. CONGREGATE ILLI SANCTOS EJUS... Ces paroles désignent visiblement les Israélites (1), qui sont nommés *les Saints* du Seigneur, parce qu'ils sont appelés à la sainteté et qu'ils sont le peuple choisi, consacré au Seigneur (2): *Gens sancta*. Moïse leur donne le même nom dans le Deutéronome (3) et en plusieurs autres endroits (4). Dans l'hébreu, c'est le terme *hasidim*, qui se rencontre si souvent dans les psaumes (5), pour désigner le peuple fidèle, par opposition aux gentils. Théodoret l'entend de Moïse, d'Aaron, d'Éléazar, de Phinéès et de ceux qui, après eux, ont exercé le ministère sacré dans le temple. Dieu les fait venir, non pour les condamner; mais pour leur apprendre à ne pas trop estimer les sacrifices sanglants qu'ils lui offraient.

Saint Jean Chrysostôme, Théodore d'Héraclée, Hésychius et quelques autres veulent qu'il s'adresse à ceux des Juifs et des prêtres, qui faisaient con-

sister toute la loi et toute la perfection dans les sacrifices d'animaux. Le Seigneur les élève ici à quelque chose de plus parfait. Il leur fait connaître en quoi consiste le vrai sacrifice, et l'idée qu'on doit avoir des observances extérieures. Eusèbe, saint Athanase, saint Augustin et saint Jérôme croient que le psalmiste veut marquer, en cet endroit, la même chose que ce qui est dit dans saint Matthieu, que le Fils de Dieu, dans son second avènement, *enverra ses anges (6), pour assembler au son de la trompette tous ses élus, des quatre parties du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.*

ÿ. 6. ET ANNUNTIABUNT CÆLI JUSTITIAM EJUS; QUONIAM DEUS JUDEX EST. Voici pourquoi le Seigneur a appelé le ciel; c'est afin qu'il lui servît à annoncer à toute la terre que le Très-Haut est juste, que c'est lui qui juge les vivants et les morts. Les cieus seront comme les hérauts, qui publieront partout que le jour du Seigneur est arrivé, que sa justice est infinie, qu'à lui appartient le jugement. Sous le nom de *cieus*, saint Augustin, et saint Jérôme entendent ici les apôtres, et ceux qui annoncent la justice du Seigneur. Saint Athanase, le chaldéen, les rabbins, et quelques commentateurs modernes entendent les anges ou les vertus célestes.

ÿ. 7. AUDI, POPULUS MEUS, ET LOQUAR: ISRAEL, ET TESTIFICABOR TIBI. Jusqu'ici c'est le préambule du psaume. Asaph y a disposé le lecteur à entendre le jugement du Seigneur; à présent, c'est le Seigneur lui-même qui parle, et qui commence à entrer en jugement. Il atteste son peuple; il le conjure de lui dire la vérité; comme un juge qui dit au coupable: Rends gloire à Dieu, dis-nous la vérité, je t'en conjure par le Dieu vivant. Ou bien, il atteste contre eux le ciel et la terre, et les prend à témoin de la vérité de son accusation, et des crimes qu'il va reprocher à Israël (7).

ÿ. 8. HOLOCAUSTA AUTEM TUA IN CONSPPECTU MEO SUNT SEMPER. Ne croyez pas que mes reproches

(1) *Nicéphor. Rabb. Muis.*

(2) *Exod. xiv. 6. 1. - Petri. ii. 9.*

(3) *Deut. xiv. 2. Quoniam populus sanctus es Domino Deo tuo. Vide et Num. xvi. 3.*

(4) *Num. xvi. 3. - Deut. vii. 6; xiv. 21; xxvi. 19; xxxiii. 3.*

(5) *Psal. iii. 4; xi. 2; xvi. 10; xvii. 26; xxix. 5; xxx. 24; xxxi. 6; xxxvi. 28; li. 11; lxxviii. 2; lxxxiv. 9; xcvi. 10. etc.*

(6) *Matth. xxiv. 30. 31.*

(7) Comparez le psaume lxxx. 9.

9. Non accipiam de domo tua vitulos, neque de gregibus tuis hircos ;

10. Quoniam meæ sunt omnes feræ silvarum, jumenta in montibus, et boves.

11. Cognovi omnia volatilia cæli ; et pulchritudo agri mecum est.

9. Je n'agrèrai pas les veaux de votre maison, ni les boucs de vos troupeaux ;

10. Parce que toutes les bêtes des forêts m'appartiennent, aussi bien que celles qui sont répandues sur les montagnes, et les bœufs.

11. Je connais tous les oiseaux du ciel ; et la beauté des champs est en ma puissance ;

9. Non accipiam e domo tua vitulencum, nec de septis tuis hircos.

10. Quoniam mea est omnis bestia silvæ, et animalia pascentia in montibus mille.

11. Novi omne volatile montium : et fera agri mecum est.

COMMENTAIRE

regardent vos sacrifices, ou les cérémonies de la loi ; j'ai d'autres choses plus importantes à vous objecter ; c'est que vous ne me rendez point l'honneur qui m'est dû, et que vous n'accomplissez point les promesses que vous m'avez faites. Verset 14. *Immola Deo sacrificium laudis, et recte Allissimo vota tua.* Voilà ce que je demande de vous. Les prophètes Isaïe (1) et Jérémie (2), et le psalmiste au psaume suivant (3), parlent à peu près de même des anciens sacrifices. Dieu disposait insensiblement les Hébreux à recevoir la loi nouvelle, et à voir l'abolition des figures de la loi de Moïse (4). Les prophètes travaillaient avec soin à leur donner une juste idée de la valeur de ces observances sensibles, pour les élever à quelque chose de plus parfait. La Vulgate traduit dans ce passage le texte hébreu avec précision. Le sens donné par Sante Pagnino n'est pas à dédaigner. Arias Montanus a cru devoir le rectifier dans son édition ; mais Leusden l'a reproduit textuellement, et ce sens nous paraît le plus naturel. Dans la captivité, les Juifs n'offraient point de sacrifices. Dieu ne leur en demandait point.

ÿ. 9. NON ACCIPIAM DE DOMO TUA VITULOS. Sous le nom de boucs, l'hébreu comprend aussi l'espèce des béliers et des brebis. Il est à remarquer que Dieu ne parle point ici des poissons, parce qu'on n'en offrait point en sacrifice ; mais il parle des animaux à quatre pieds, des oiseaux, et des plus beaux fruits de la campagne ; parce qu'on immolait des bœufs, des boucs, des béliers et des oiseaux ; et qu'on lui offrait des prémices et des offrandes des plus excellents fruits.

ÿ. 10. JUMENTA IN MONTIBUS, ET BOVES. Il semble opposer les bêtes qui paissent sur les montagnes, les chèvres et les brebis, aux animaux de la forêt, dont il a parlé auparavant. Saint Jérôme, le chaldéen, la plupart des rabbins et des interprètes modernes, traduisent ainsi l'hébreu : *Mille bêtes dans les montagnes sont à moi.* J'ai des mil-

liers de troupeaux dans les montagnes. Mais les Septante, le syriaque, le rabbin Moïse et Ferrand suivent la première traduction, qui fait un très bon sens.

ÿ. 11. COGNOVI OMNIA VOLATILIA CÆLI ; ET PULCHRITUDO AGRİ MECUM EST. Connaitre, dans cet endroit, signifie : être à moi. Et de même au psaume CXXXVIII, 2. *Seigneur, vous connaissez mon lever et mon coucher ; vous savez mes pensées, mes voies, etc.* Vous en êtes le maître ; vous en disposez souverainement. Ainsi dans Isaïe (5), le Seigneur parlant à Sennachérib, lui dit : *Je connais la demeure, l'entrée et la sortie, et la fureur contre moi.* Je suis en état de te réprimer et de te perdre, lorsque je le voudrai ; comme un homme qui est à la chasse, et qui connaît le passage et le gîte de son gibier.

Autrement : Je connais les oiseaux, je les possède, j'en tiens la liste et le dénombrement, comme un maître qui tient les noms de ses esclaves, ou un général qui a le dénombrement de ses troupes. On sent mieux la force de cette manière de parler, par celle qui lui est opposée : *Je ne vous connais point ; vous m'êtes étranger, indifférent. Un peuple que je ne connaissais point, m'a été obéissant* (6), dit David. Et Moïse, parlant aux Hébreux, leur reproche (7) d'avoir adoré des dieux qu'ils ne connaissaient point, et auxquels ils n'avaient point été donnés ; des dieux étrangers. Et ailleurs (8) : *Vous m'avez toujours été rebelles, depuis le jour que je vous ai connus, que je vous ai pris pour mon peuple.* En cet endroit, le Seigneur dit qu'il connaît tous les oiseaux du ciel ; c'est-à-dire, qu'ils ne lui sont point étrangers, ni hors de sa puissance.

Ce qui fait la beauté des champs, marque, selon Théodoret (9), toutes les sortes de fruits de la terre ; ou, selon saint Cyrille d'Alexandrie (10), tous les fruits mûrs de la campagne. Tout cela est avec moi, est en moi ; j'en suis le maître, j'en dispose.

(1) *Isai.* I. 11. et sequ.

(2) *Jerem.* VII. 20. et sequ.

(3) *Psal.* L. 17. 18. 19.

(4) *Vide Chrj sost. et August. hic.*

(5) *Isai.* XXXVII. 28. — (6) *Psal.* XVII. 44.

(7) *Deut.* XXI. 26.

(8) *Deut.* IX. 24.

(9) *Theodoret. hic.* Ὁ'ραϊότητα ἀγροῦ τοῦ παντοπαπῶς, καρποῦ τῆς γῆς λέγει.

(10) *Cyrill. Alex. lib. x. contra Julian.*

12. Si esuriero, non dicam tibi ; meus est enim orbis terræ, et plenitudo ejus.

13. Numquid manducabo carnes taurorum ? aut sanguinem hircorum potabo ?

14. Immola Deo sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua.

15. Et invoca me in die tribulationis ; eruam te, et honorificabis me.

16. Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas ? et assumis testamentum meum per os tuum ?

12. Si j'ai faim, je ne vous le dirai pas ; puisque toute la terre est à moi, avec tout ce qu'elle renferme.

13. Est-ce que je mangerai la chair des tauraux, ou boirai-je le sang des boucs ?

14. Immolez à Dieu un sacrifice de louanges ; et rendez vos vœux au Très-Haut.

15. Invoquez-moi au jour de l'affliction ; je vous en délivrerai, et vous m'honorerez.

16. Dieu a dit au pécheur : Pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi avez-vous mon alliance dans la bouche,

12. Si esuriero, non dicam tibi : quia meus est orbis, et plenitudo ejus.

13. Numquid comedam carnem taurorum, et sanguinem hircorum bibam ?

14. Immola Deo laudem, et redde Altissimo vota tua.

15. Et invoca me in die angustiarum : eruam te, et honorificabis me.

16. Impio autem dixit Deus : Quid tibi, ut enarres statuta mea, et assumas pactum meum in os tuum ?

COMMENTAIRE

Ÿ. 12. SI ESURIERO, NON DICAM TIBI. Je n'ai que faire de vous, pour me fournir de la nourriture, quand j'en aurai besoin. Toute la terre est à moi, et je suis maître de me donner tout ce que je veux, sans le secours de personne.

Ÿ. 14. IMMOLA DEO SACRIFICIUM LAUDIS. Voilà les sacrifices que je demande de vous ; voilà le culte qui n'est agréable. Rendez-moi vos vœux ; offrez-moi vos prières ; immolez-moi un sacrifice de louanges, *les vœux de vos lèvres*, comme s'exprime le prophète Osée (1). La véritable religion consiste dans le culte intérieur, dans la soumission que la créature doit à son créateur, dans l'adoration en esprit et en vérité, dans la prière du cœur, dans l'humble et sincère aveu de sa faiblesse, dans un rapport fidèle et continu de tous nos biens au Seigneur, qui en est l'auteur et la source. C'est le sacrifice de louange qui honore le Seigneur, dit Asaph à la fin de ce psaume ; c'est la fidélité à lui rendre ce qu'on lui a promis : *Car une promesse folle et infidèle lui déplaît souverainement*, dit le Sage (2). Saint Augustin lit : *Redde Altissimo preces tuas* (3), au lieu de : *vota tua*.

Ÿ. 15. INVOCA ME IN DIE TRIBULATIONIS ; ERUAM TE, ET HONORIFICABIS ME. Dieu se tient honoré de nos demandes. C'est une marque de confiance de notre part et un aveu de sa toute-puissance. La prière est un acte parfait de religion, qui renferme l'adoration, la foi, l'espérance et la charité. Dieu se plaint souvent dans ses prophètes, que son peuple ne s'adresse point à lui ; mais qu'il se confie en ses propres forces, qu'il a recours à des dieux étrangers, ou qu'il s'appuie sur un bras de chair. C'est l'insulte la plus sensible que l'on puisse faire à Dieu, que de manquer de confiance en lui. Un ancien disait que ce n'était ni le sta-

taire, ni l'orfèvre qui faisaient les dieux ; mais celui qui leur adressait ses prières (4) :

Qui finget sacros auro, vel marmore vultus,
Non facit ille Deos : qui rogat, ille facit.

On peut dire de même à proportion, que c'est en quelque sorte nier Dieu et faire outrage à sa divinité, de ne pas recourir à lui dans nos afflictions ; comme, au contraire, c'est l'honorer, c'est le reconnaître, que de le prier et d'implorer son secours. Il nous le promet : *Eruam te* : mais il exige que nous lui en rapportions l'honneur : *Et honorificabis me*. C'est de quoi il est très jaloux : *Gloriam meam alteri non dabo* (5). Dans la captivité où vous êtes réduits, adressez-vous à moi et je vous délivrerai. Je ne vous demande pour récompense que la louange et l'aveu que vous ferez de mon pouvoir infini.

Ÿ. 16. QUARE TU ENARRAS JUSTITIAS MEAS ? C'est une invective contre les hypocrites, qui ne cessent de parler de la loi du Seigneur et de son alliance, pendant que leur cœur est bien éloigné de lui et qu'ils ne cherchent qu'à opprimer leur prochain et à se plonger dans toute sorte de dérèglements. Les louanges du Seigneur ne conviennent pas dans la bouche du méchant, dit le Sage (6) : *Non est speciosa laus in ore peccatoris*. Le monde est plein de ces gens dont parle l'Apôtre (7), qui nient Dieu par leurs œuvres, pendant qu'ils le confessent de bouche ; et qui, suivant l'expression d'Isaïe (8), sont près du Seigneur, par leurs discours, et le glorifient du bout des lèvres, mais dont le cœur est bien éloigné de lui : *Labiis suis glorificat me, cor autem eorum longe est me* ; enfin, de ces hommes dont les mains sont les mains d'Ésaü et dont la voix seule est la voix de Jacob ; qui parlent comme des saints et qui

(1) Osee. xiv. Reddemus vitulos labiorum nostrorum.

(2) Eccle. v. 3.

(3) *Ita Se l.* Α' πῶδός; τῶ ὑψίστου τᾶ; εὐχᾶ; σπῶ.

(4) *Mart. lib. viii. Epigr. 24.*

(5) *Isai. XLIII. 8.*

(6) *Eccle. xv. 6.*

(7) *Til. i. 16.*

(8) *Isai. XXIX. 13.*

17. Tu vero odisti disciplinam, et projecisti sermones meos retrorsum.

18. Si videbas furem, currebas cum eo; et cum adulteris portionem tuam ponebas.

19. Os tuum abundavit malitia; et lingua tua concinnabat dolos.

20. Sedens, adversus fratrem tuum loquebaris, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum.

17. Vous qui avez haï la discipline, et qui avez rejeté derrière vous mes paroles ?

18. Si vous voyiez un larron, vous couriez avec lui, et vous faisiez alliance avec les adultères.

19. Votre bouche était remplie de malice; et votre langue tramait des tromperies.

20. Étant assis, vous parliez contre votre frère, et vous prépariez un piège pour faire tomber le fils de votre mère.

17. Tu vero odisti disciplinam, et projecisti verba mea post te.

18. Si vides furem, statim curris cum eo: et cum adulteris portio tua est.

19. Os tuum mittis in malum: et lingua tua concinnat dolum.

20. Sedes, et contra fratrem tuum loqueris, contra filium matris tuæ das probrum.

COMMENTAIRE

vivent comme des scélérats (1) : *Vox quidem, vox Jacob est; sed manus, manus sunt Esau*. Les vieillards de Babylone qui essayèrent de corrompre Suzanne et qui l'accusèrent si injustement (2), avaient grand besoin de ces avertissements.

ÿ. 18. SI VIDEBAS FUREM, CURREBAS CUM EO. Si vous voyiez un voleur, vous couriez avec lui, vous étiez d'accord avec lui, vous deveniez son ami et son associé, votre partage était avec les adultères; vous viviez avec eux comme frère et comme ami. Vous les louiez, vous les approuviez; et n'est-ce pas là concourir au mal? disent saint Jean Chrysostôme et saint Augustin.

Il semble qu'on voit ici le progrès de l'impiété; on commence par ne vouloir pas s'instruire de bonne foi (ÿ. 17), on ferme les yeux à la lumière qui éclate de toutes parts dans les preuves de la religion; de là on passe au mépris formel de la parole de Dieu, on l'examine avec des yeux déterminés à y découvrir des contradictions, des impossibilités, des indécentes, des faussetés; on exerce sur elle une critique pleine d'amertume, de supercherie, de hauteur. Mais quel intérêt a-t-on à déprécier ainsi les monuments de la religion? L'impie n'agit pas sans motif; il veut se décharger du joug de la loi et s'établir dans la liberté de vivre selon ses penchants. Le frein de la religion brisé, il n'épargnera dans l'occasion ni les biens, ni l'honneur du prochain; il sera voleur et adultère, quand il pourra se soustraire à la rigueur des lois humaines; et n'aurait-il pas raison, s'il n'y a point de Dieu vengeur? car ce que lui dictera la passion, sera la seule loi qu'il reconnaitra; et il serait en effet ennemi de lui-même, s'il réprimait ses penchants quand il peut les satisfaire impunément. Le fidèle peut bien s'écrier ici: Seigneur, voilà où conduit l'indocilité à votre sainte loi; la barrière de votre parole une fois rompue, il ne reste dans le monde que des principes de violence et de corruption.

ÿ. 19. OS TUUM ABUNDAVIT MALITIA; ET LINGUA TUA CONCINNABAT DOLOS. Vous ouvrez la bouche pour déchirer la réputation de votre frère, et votre langue fait comme une chaîne de tromperies, elle joint les tromperies l'une à l'autre, comme des anneaux d'une chaîne, ou comme deux animaux qu'on met ensemble sous le même joug. Saint Augustin l'explique de ceux qui dissimulent le mal qu'ils voient, pour n'être pas obligé de le censurer et de le reprendre.

Celui qui ne pêche point par la langue, est un homme parfait, dit l'apôtre saint Jacques; mais celui qui fait servir sa langue à toutes les espèces de malice, est un homme abominable. Il y a des gens d'une fécondité infinie pour multiplier et varier les péchés de la langue; c'est une sorte de talent que l'enfer semble leur avoir donné. Le prophète exprime cette malheureuse disposition par des termes très expressifs. Tout l'art qu'on met dans un ouvrage de broderie, est en quelque sorte imité par les mauvaises langues; elles se servent de tout pour tromper, et jamais on ne peut espérer de débrouiller le tissu de leurs fourberies. Ce caractère est odieux aux hommes, parce qu'il leur reste au moins l'idée et l'estime de la sincérité et de la droiture. Mais au jugement du Dieu de toute vérité, quelle est la noirceur d'une conduite si détestable!

ÿ. 20. ADVERSUS FILIUM MATRIS TUÆ PONEBAS SCANDALUM. Vous l'avez insulté, raillé, maltraité par vos paroles. J'ai vu tout cela, j'ai été témoin de votre malice et je me suis tu: *Hæc fecisti et tacui*. J'ai dissimulé, j'ai différé à vous punir, pour vous engager à vous convertir (3); mais ma patience n'a servi qu'à augmenter votre insolence. *Tacui, quia non statim vindicavi, sed sustinui*, dit saint Jérôme. Je me suis contenté de vous faire avertir par mes prophètes, et je n'ai point voulu vous châtier aussitôt: *Tacui a supplicio, non tacui a verbo*, dit saint Augustin (4).

(1) *Genes. xxvii. 22.*

(2) *Dan. xiii.*

(3) *Rom. ii. 4. Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit.*

(4) *August. in Psal. c.*

21. Hæc fecisti, et tacui. Existimasti inique quod ero tui similis : arguam te, et statuam contra faciem tuam.

22. Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum ; nequando rapiat, et non sit qui eripiat.

23. Sacrificium laudis honorificabit me ; et illic iter quo ostendam illi salutem Dei.

21. Vous avez fait ces choses ; et je me suis tu ; et vous avez cru, ô homme plein d'iniquité, que je vous serai semblable. Je vous reprendrai ; et je vous exposerai vous-même devant votre face.

22. Comprenez ces choses, vous qui tombez dans l'oubli de Dieu, de peur qu'il ne vous enlève tout d'un coup, et que nul ne puisse vous délivrer.

23. Le sacrifice de louange est celui par lequel l'homme m'honorera véritablement ; et c'est là la voie par laquelle je lui montrerai le salut de Dieu.

21. Hæc fecisti, et tacui : *propterea* existimasti *quod* futurus sum sicut tu : *sed* arguam te, et ordinabo in oculis tuis *quidquid* fecisti.

22. Intelligite, quæso, hoc, qui obliviscimini Dei : ne forte rapiam, et non sit qui eruat.

23. Qui sacrificat laudem, honorificabit me : et ponenti viam *Dei coram se*. ostendam salutem Dei.

COMMENTAIRE

ÿ. 21. EXISTIMASTI, INIQUE, QUOD ERO TUI SIMILIS ; ARGUAM TE, ET STATUAM CONTRA FACIEM TUAM. Je vous ferai voir la difformité et le dérèglement de votre conduite ; je vous chargerai de confusion : *Videbis fœditatem tuam, non ut corrigas, sed ut erubescas*, dit saint Augustin. Je vous reprocherai en face vos crimes à la vue de toutes les créatures, au jour de mon jugement. Ce sera pour les réprouvés le plus insupportable de tous les tourments, de se voir eux-mêmes et de voir leurs péchés divulgués aux yeux de tout le monde. Dans l'excès de leur désespoir (1), ils diront aux montagnes : *Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous*. Ils désireront en vain d'être anéantis ; ils ne pourront ni se cacher ni s'empêcher de vivre ; de voir et de sentir leur malheur infini.

ÿ. 22. NEQUANDO RAPIAT, ET NON SIT QUI ERIPAT. De peur que la mort ne vous ravisse du monde (2), sans que personne puisse vous délivrer ; ou, de peur que Dieu lui-même ne vous enlève du monde, pour vous faire comparaître à son jugement. Saint Augustin lit : *Nequando rapiat ut leo, et non sit qui eripiat*.

ÿ. 23. SACRIFICIUM LAUDIS HONORIFICABIT ME. Ce que j'exige de l'homme, c'est qu'il m'offre un sacrifice de louange. C'est par là qu'il méritera

que je le sauve et que je le comble de mes bienfaits. Dieu veut que l'homme s'adresse à lui par la prière, qu'il lui demande son secours, qu'il reconnaisse sa miséricorde et sa puissance, et qu'après avoir éprouvé sa bonté, il lui rende des sacrifices de louanges et d'actions de grâces. Rien de plus aisé, ni de plus juste.

L'hébreu (3), de la manière dont il est ponctué aujourd'hui, porte : *Celui qui immole le sacrifice de louange, m'honorera, et je ferai voir mon salut à celui qui règle sa voie*. C'est par l'aveu de ma puissance infinie et par les louanges de mon nom, que l'homme me glorifie. Voilà les sacrifices que je demande de lui. Je comblerai de biens et je garantirai du danger ceux qui règlent leur conduite sur mes ordonnances et sur mes lois. On peut aussi traduire comme a fait le syriaque : *Celui qui m'offre un sacrifice de louange, me glorifie, et c'est là que je lui ferai voir la voie de son salut*. Ce n'est point dans les hosties et dans les sacrifices sanglants que consiste le salut, c'est dans le sacrifice de louange, dans la prière, dans l'adoration intérieure, dans la juste reconnaissance des bienfaits de Dieu. Saint Jean Chrysostôme lit (4) : *Le sacrifice de louange me glorifiera, et ce sera là le chemin que je lui montrerai, c'est-à-dire mon salut*.

(1) Luc. xxxiii. 30. — Isai. ii. 19. — (2) Theodoret. Hieron.

(3) זבח תודה יכבדני ושמך דרך ארצנו בישע אלהים
 Θεωροῦντος ἡμᾶς ἕπερ αἰνεσέως δοξάσει μὲ, καὶ τῷ εὐτάδεως ὁδεύοντι
 δεῖξω σωτηρίων Θεοῦ. Celui qui sacrifie pour me louer, me

glorifie, et je ferai voir le salut du Seigneur à celui qui marche d'une manière réglée.

(4) Καὶ ἐκεῖ ὁδὸς ἣν δεῖξω αὐτῷ, τὸ σωτηρίων μου.
 Les Septante : Καὶ ἐκεῖ ὁδὸς ἣν δεῖξω αὐτῷ. etc.

PSAUME L

Prière ardente d'une âme affligée et pénitente. Cœur contrit et humilié, plus agréable à Dieu que les hosties et les holocaustes. On offrira des victimes au Seigneur, après que les murs de Jérusalem seront rétablis.

1. In finem, Psalmus David, 2. cum venit ad eum Nathan propheta, quando intravit ad Bethsabée.

1. Pour la fin, psaume que David composa, 2. lorsque le prophète Nathan vint le trouver parce qu'il avait péché avec Bethsabée.

PSALMUS LI. — 1. Victori Psalmus ipsius Davidis. 2. Quando venit ad eum Nathan propheta posteaquam intraverat ad Bathsaba.

ARGUMENT

Ce titre n'a nul besoin de commentaire, l'histoire dont il parle, est décrite plus au long, II. Reg. XII. Les Septante de l'édition de Complute, saint Jean Chrysostôme et Théodoret ajoutent après ces mots, avec Bethsabée, ceux-ci : Femme d'Urie. On croit (1) que ce fut après que Nathan fut sorti du palais, et qu'il eut repris David de son crime, que ce prince, touché de repentir, composa ce psaume et fit connaître à tout le monde, par une si humble confession, et la grandeur de son péché et la miséricorde infinie du Seigneur. On voit ici un parfait modèle de la douleur d'un vrai pénitent (2), et un préservatif pour ceux qui ont conservé l'innocence ou qui ont recouvré la grâce. Saint Augustin (3), saint Jérôme (4), Cassiodore (5), trouvent dans David et dans Bethsabée, la figure de Jésus-Christ et de l'Église chrétienne, composées des nations infidèles, lesquelles, malgré leur impureté et l'obscurité de leur origine, sont devenues l'Épouse de Jésus-Christ, le vrai fils de David, et nommé lui-même dans l'Écriture, David (6) et l'Oint du Seigneur.

Quelques auteurs ont attribué ce psaume à Manassé, roi de Juda, pendant qu'il était captif à Babylone. D'autres croient qu'il fut composé par quelqu'un des Juifs en captivité, après la prise et la destruction de Jérusalem et du temple. Théodore d'Héraclée, saint Jean Chrysostôme (7), saint Basile et Théodoret, ont cru que David était occupé, en composant ce psaume, de deux objets divers ; le premier était son péché avec Bethsabée et le meurtre d'Urie, et le second était la captivité du peuple à Babylone. Il exprime les sentiments de ces derniers, d'une manière qui peut lui être appliquée à lui-même et qui paraît assez naturelle. Il y a pourtant certains passages (8) qui semblent prouver qu'alors les murs de Jérusalem étaient détruits et qu'on n'y offrait plus les sacrifices accoutumés, circonstances qui ne conviennent nullement au règne de David. L'auteur prie le Seigneur de traiter favorablement Sion et de rebâtir les murs de Jérusalem. Il lui promet qu'alors, on lui offrira des victimes et des holocaustes sur son autel, versets 20 et 21.

Aben Ezra (9) dit qu'un sage de sa nation, Espagnol de naissance, croyait que les deux derniers versets de ce psaume, que nous venons de citer, y avaient été ajoutés par quelque Juif pieux, qui vivait durant la captivité de Babylone et qui récitait ce psaume pour sa dévotion. Conjecture qui n'est pas à mépriser, car il paraît certain qu'on a fait une addition à peu près pareille au cantique qui fut chanté dans la cérémonie du transport de l'arche à Jérusalem, sous le règne de David (10). Dans ce cantique, on prie le Seigneur de rassembler son peuple dispersé parmi les nations : prière qui n'a nul rapport au règne de David, non plus que celle que nous lisons à la fin de ce psaume. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on peut les ôter l'une et l'autre, sans rien déranger au sens du psaume. Au reste,

(1) *Chrysosl. et alii plerique.*

(2) *August. Hieron.*

(3) *Aug. l. xxii. contra Faust. c. 87.*

(4) *Hieron. in Amos, viii. — (5) Cassiodor. hic.*

(6) *Ezech. xxxiv. 23 ; xxxvii. 24. — Osee. iii. 5.*

(7) Il y a beaucoup de sujet de douter que saint Jean Chrysostôme soit l'auteur de l'Homélie sur le psaume L.

(8) *ŷ. 19. 20.*

(9) *Vide Muis, ad ŷ. ult. hujus psal.*

(10) *1. Par. xvi. 35 et Ps. cv. 47.*

si l'on ne veut point admettre la conjecture du rabbin, on pourra dire que le titre que nous lisons aujourd'hui à ce psaume, y a été mis après coup ; parce qu'on a remarqué que tout le reste convient admirablement à ce prince pénitent, à l'exception des deux derniers versets, qui, comme on l'a dit, regardent manifestement la captivité de Babylone.

À la tête du psaume précédent, nous avons proposé un système nouveau touchant le rapport qui se remarque entre les psaumes XLIX et L. Nous expliquerons celui-ci : Premièrement, de David pénitent, et ensuite des captifs, à l'imitation de saint Jean Chrysostôme et de Théodoret, qui n'ont pas de voir séparer ces deux objets.

3. Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam ; et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam.

4. Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me.

5. Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper.

3. Ayez pitié de moi, ô Dieu, selon votre grande miséricorde ; et effacez mon iniquité selon la multitude de vos bontés.

4. Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité ; et purifiez-moi de mon péché.

5. Parce que je connais mon iniquité, et que j'ai toujours mon péché devant les yeux.

3. Miserere mei, Deus, secundum misericordiam tuam, secundum multitudinem miserationum tuarum dele prævaricationes meas.

4. Multiplica lavare me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me :

5. Quoniam prævaricationes meas ego agnosco, et peccatum meum coram me est semper.

COMMENTAIRE

Ÿ. 3. MISERERE MEI, DEUS, SECUNDUM MAGNAM MISERICORDIAM TUAM. À un grand mal, il faut de grands remèdes ; ma plaie est profonde et dangereuse, ô mon Dieu ! mes crimes sont nombreux et invétérés ; j'ai besoin, pour me guérir, de votre grande miséricorde (1). Il est vrai que, par votre prophète, vous avez daigné me déclarer que vous aviez remis mon péché (2) ; mais cela doit-il me dispenser d'en gémir et de déplorer le dérèglement de mon cœur ? Dois-je cesser de laver dans mes larmes de si affreuses souillures ? Dois-je enfin me flatter que vous me pardonnerez sans pénitence, sans douleur, sans repentir (3), et que des plaies aussi profondes seront guéries ; qu'une si horrible corruption sera nettoyée, sans qu'il m'en coûte que quelques larmes, quelques soupirs et un simple aveu de ma faute (4). Il faut réparer le scandale que j'ai causé dans Israël ; il faut satisfaire à votre justice que j'ai outragée ; il faut guérir mon cœur que j'ai blessé si dangereusement. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, ne lisent point ici *magnam*, votre *grande* miséricorde, mais seulement *voire miséricorde*.

Ÿ. 4. AMPLIUS LAVA ME, AB INIQUITATE MEA. Que la source de mes larmes ne se tarisse point, et que mon cœur ne cesse de pousser des soupirs jusqu'à ce que j'aie obtenu un pardon entier. Ce n'est point assez de ne plus être criminel ; je veux, s'il est possible, effacer jusqu'au souvenir de mon

crime, en détruire jusqu'aux moindres traits, en arrêter toutes les mauvaises suites, tant dans ma personne que dans les autres. Une âme véritablement touchée, n'est jamais contente d'elle-même. Saint Pierre ne cessa jamais de pleurer le reniement qu'il avait fait de son Dieu. David expia jusqu'au dernier soupir son adultère et son homicide. Saint Paul s'humilia toujours devant Dieu et devant les hommes, pour avoir persécuté l'Église. La vraie pénitence ne se contente pas d'éviter les péchés futurs, elle pleure toujours les passés : *Perfecta penitentia est futura cavere peccata, et lugere præterita* (5). Le juste n'est pas sans inquiétude pour ses péchés remis (6) : *De propitiato peccato noli esse sine metu*. Si nous voulons que Dieu ne nous punisse point, punissons-nous nous-mêmes : *Ideo nolo ut me punias, quia ego peccatum meum punio*, dit saint Augustin ; *ideo pelo ut ignoscas, quia ego agnosco*. Les pères (7) ont entendu ceci : *Amplius lava me*, du baptême institué par Jésus-Christ pour effacer pleinement nos péchés.

Ÿ. 5. PECCATUM MEUM CONTRA ME EST SEMPER. Je ne l'oublie jamais, j'en porte continuellement la confusion, persuadé que le moyen de vous le faire oublier, est de m'en souvenir sans cesse et de vous en demander humblement pardon. *Si tu ponis illud ante te, Deus illud non ponit ante se*, dit saint Jérôme (8). On peut très bien appliquer tout ceci aux captifs de Babylone, qui recon-

(1) *Euseb. Ath. August. Theodoret. hic. Hieron. contra Jovinian. l. II.*

(2) *II. Reg. XII. 13. Dominus quoque transtulit peccatum tuum.*

(3) *Vide Ambros. Apolog. David.*

(4) *Vide Chrysost. et Theodoret. et Est. hic.*

(5) *Cassiodor. hic. — (6) Eccli. v. 5.*

(7) *Ambros. Apolog. David. Euseb.*

(8) *Vide Hieron. hic. et Chrysost. et Ambros. Apolog. David. c. IX. Bonæ mentis est vulnus sentire peccati Ubi enim doloris sensus, ibi etiam sensus est vitæ.*

6. Tibi soli peccavi, et malum coram te feci; ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris.

6. J'ai péché devant vous seul; j'ai fait le mal en votre présence; en sorte que vous soyez reconnu juste dans vos paroles, et que vous demeurerez victorieux dans les jugements que l'on fera de vous;

6. Tibi, tibi soli peccavi, et malum in oculis tuis feci: ut justificeris dum loqueris, et sis purus dum judicas.

COMMENTAIRE

naissent devant Dieu que leurs péchés sont la source de tous leurs malheurs et qui lui en demandent humblement pardon.

ÿ.6. TIBI SOLI PECCAVI, ET MALUM CORAM TE FECI. Mon crime ne servira qu'à faire éclater votre justice, et à vous rendre victorieux de ceux qui ont la présomption de s'ériger en juge de votre conduite (1). Lorsqu'on comparera mes fautes et mes égarements, aux bontés que vous avez eues pour moi, il n'y aura personne qui ne confesse que vous êtes plein de justice et de miséricorde, et qui ne me condamne comme coupable d'injustice et d'ingratitude. Autrement: J'avoue aujourd'hui mes fautes, ô mon Dieu! afin que tout le monde sache que vous êtes juste et que vous exécutez fidèlement les promesses que vous avez faites, d'accorder le pardon à tous ceux qui reviendraient à vous par la pénitence (2), et afin de couvrir de confusion ceux qui auraient la témérité de vous accuser de cruauté ou d'infidélité dans vos promesses.

On peut aussi joindre ces paroles: *Ut justificeris, etc.*, aux deux versets précédents. Ayez pitié de moi, Seigneur, et nettoyez-moi de mes souillures, afin que les promesses que vous me faites autrefois se trouvent véritables (3), et que ceux qui en jugent autrement, soient couverts de confusion. Enfin, plusieurs (4) l'entendent ainsi: Je vous fais une humble confession de mon péché, Seigneur, et je reconnais que les reproches que vous me faites par votre prophète, sont très justes, et que, si vous voulez entrer en jugement avec moi, je ne puis manquer d'être condamné. La particule *ut*, n'est pas toujours causale; souvent, elle marque la suite, l'événement, la conséquence. Ces paroles: *Et vincas cum judicaris*, se prennent ordinairement comme signifiant que Dieu gagne toujours sa cause, lorsqu'on entreprend de le juger. Mais la manière dont le texte est construit dans les Septante (5), peut aussi s'entendre en

sens actif; et saint Jérôme contre Jovinien (6), traduit: *Ut vincas cum judicabis*. Que vous soyez victorieux lorsque vous exercerez vos jugements. Saint Augustin l'explique de ces deux manières.

Mais comment David peut-il dire à Dieu qu'il a péché contre lui seul? *Tibi soli peccavi*. N'avait-il pas outragé Bethsabée et Urie? N'avait-il point scandalisé son peuple? N'avait-il pas fait blasphémer les ennemis du Seigneur (7)? Les pères (8) répondent que David, en qualité de roi, ne reconnaissait sur la terre aucune autorité supérieure à la sienne, et qu'ainsi il n'était responsable qu'à Dieu seul de sa conduite, il ne reconnaissait point d'autre juge en ce monde; au lieu que les particuliers qui pèchent, blessent en même temps la majesté de Dieu et l'autorité des lois. *De populo si quis erraverit, et Deo peccat et regi*, dit Cassiodore; *nam quando rex delinquit, soli Deo reus est, quia hominem non habet, qui ejus facta djudicet*. Ce n'est pas que les rois ne soient soumis aux lois de Dieu et à l'exercice de la justice, de la religion et de la charité envers leurs sujets, de même à proportion que les autres hommes; mais lorsqu'ils violent ces lois, personne n'a le pouvoir de les en reprendre, ni de les y contraindre, comme on y contraint les particuliers. C'est une maxime des Hébreux (9), que les rois ne jugent personne et ne sont jugés de personne. Ils n'ont que Dieu pour juge. De là vient que David disait dans le psaume xvi, 2: *Que mon jugement parte de votre face*, c'est-à-dire de vous-même. Prononcez ma sentence, nul n'a droit de le faire que vous seul. Ces considérations ne sont que spécieuses. Au-dessus des lois de leur royaume par position, les monarques sont soumis comme les sujets à la loi naturelle, et David ne pouvait pas dire qu'il n'avait péché que contre Dieu. En supposant que ses sujets regardassent sa passion pour Bethsabée comme peu de chose, le sang d'Urie criait toujours vengeance, et la loi naturelle était blessée dans ses

(1) Vide Theodoret. et Chrysost.

(2) Flamin. Valab.

(3) Genbr.

(4) Vide Nicephor. Euthym.

(5) Καὶ νικήσῃς ἐν τῷ κριθῆναι σέ.

(6) Hieron. contra Jovinian. Vide Genbr.

(7) II. Reg. xii. 14. Quoniam blasphemare fecisti inimicos Domini.

(8) Ambros. Apolog. David. c. 10. Rex utique erat, nullus ipse legibus tenebatur; quia liberi sunt reges a vin-

culis delictorum, neque ullis ad pœnam vocantur legibus, tuti sub imperii potestate. Homini ergo non peccavit, cui non tenebatur obnoxius. Arnob. in Psal. Omnis qui sub judicio vivit, peccat Deo, et legibus mundi; hic autem rex sub nullo alio, nisi sub Deo agens, ipsum solum super potestatem suam metuens, Deo soli peccavit. Vide Chrysostem. Isidor. Pelusiol. l. 5. Ep. 383. Didym. Nicephor. Euthym. Lyr. Aben Ezra, alios.

(9) Gemarr. Hierosolym. Grol. hic. Selden de Synedrüs, l. III. c. 9.

7. Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.

7. Car il est vrai que j'ai été formé dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché;

7. Ecce in iniquitate genitus sum, et in peccato calefacta est de me mater mea.

COMMENTAIRE

deux plus graves prescriptions : l'homicide et l'adultère.

D'autres auteurs (1), frappés de ce principe, l'expliquent ainsi : *J'ai péché contre vous seul et j'ai fait le mal en votre présence*. Vous êtes le seul témoin de mon crime, le seul vengeur de mon iniquité. Mon crime est grand, mais il est inconnu au reste des hommes. La seule personne qui pourrait exiger quelque satisfaction de moi, Urie, n'est plus. Mais cette explication suppose une chose qui me paraît insoutenable, c'est que le crime de David était encore inconnu près d'un an après qu'il fut consommé. Nathan, à la vérité, dit à David (2) : *Vous avez fait cette action dans le secret, mais la vengeance que j'en lirerai, sera vue de tout Israël* ; mais aussitôt après, il ajoute : *Parce que vous avez fait blasphémer le nom du Seigneur par ses ennemis mêmes, etc.* Ce qui prouve que non seulement les Israélites, mais que les étrangers même étaient informés de son action. Et comment son adultère aurait-il été inconnu ? Ne savait-on pas que le fils de Bethsabée, qui venait de naître, était le fruit de son crime ? Ignorait-on ce qui s'était passé, lorsque David envoya enlever la femme d'Urie ? Joab ne donne-t-il pas assez à connaître qu'il savait ce mystère d'iniquité, lorsqu'il dit à celui qu'il envoyait au roi, pour lui rendre compte du siège de Rabba (3) : *Si vous voyez qu'il se fâche et qu'il dise : Pourquoi vous approchiez-vous du mur ? etc. vous ajouterez : Votre serviteur Urie le Héthéen a aussi été tué*. Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme l'entendent ainsi : *J'ai péché contre vous, qui êtes le seul juste et exempt de reproches*.

Théodoret (4) l'explique d'abord de David, en disant : *C'est vous qui êtes le plus offensé par mon crime*. Ce qui m'afflige le plus, c'est d'avoir offensé une majesté si pleine de bonté et de miséricorde, et d'avoir si mal reconnu tant de grâces et de faveurs. Il l'explique ensuite des captifs de Babylone, qui pouvaient prendre Dieu à témoin de leur innocence envers les Chaldéens. Nous

avouons sans peine que nous sommes coupables devant vous, ô mon Dieu ! Mais qu'avons-nous fait aux Babyloniens, qui nous oppriment d'une manière si pleine d'injustice ? Ce sens est le seul plausible.

Û. 7. ECCE ENIM IN INIQUITATIBUS CONCEPTUS SUM, ET IN PECCATIS CONCEPIT ME MATER MEA. Vous savez, Seigneur, quelle est la faiblesse de l'homme et quelle est la violence du penchant qui nous porte au mal (5). Vous savez que nous naissons tous pécheurs et souillés par la communication du péché de notre premier père. Je ne dis point ceci pour accuser mes pères et mères ; le mal dont je me plains, est commun à tous les hommes. Je ne prétends pas non plus m'excuser, comme si j'étais porté au mal par une nécessité insurmontable. Vous m'avez donné, ô mon Dieu, les secours nécessaires pour résister à mon mauvais penchant, si j'avais voulu ne pas m'y abandonner. C'est ainsi que les pères (6) et le commun des interprètes l'entendent, du péché originel. Le chaldéen (7) et quelques rabbins semblent le rapporter à la mauvaise disposition actuelle des parents, dans le moment de la génération. Mais les Juifs, généralement parlant, entendent comme nous ce passage du péché originel (8), ou au moins de la concupiscence, qui en est une suite (9).

Grotius presque toujours singulier, et souvent dangereux dans ses opinions théologiques, veut que David, par ces paroles : *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le crime*, ne signifient autre chose, sinon : *Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai offensé votre majesté ; je l'ai souvent outragée dès ma plus tendre jeunesse (10) ; je suis un pécheur d'habitude ; je n'ai jamais cessé de faire mal*. Il soutient que le prophète emploie ici une hyperbole pareille à celles qu'on trouve dans d'autres endroits de l'Écriture. Par exemple, Job dit (11) : *La pitié et la miséricorde sont nées avec moi* ; et David (12) : *C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère ; j'ai été reçu entre vos mains au moment de ma naissance ; vous êtes mon Dieu dès*

(1) Vide Aug. Chald. Kim'hi, Mariana, Geneb. Ferrand. Bessuel.

(2) II. Reg. xii. 12.

(3) II. Reg. xi. 20.

(4) Vide et Chrysost. et Euseb. et Athan. et Flamin.

(5) Genes. vi. 5. Videns autem Deus quod multa malitia hominum esset in terra, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore.

(6) Origen. sapius. in Ep. ad Rom. c. vi. 5. et lib. iv. et vii. contra Cels. Homil. viii. in Levit. et Tract. ix. in Matt. - Athanas. hic, et Euseb. - Hilar. in Ps. LVIII. c. in Ps.

cxviii. v. 175. - Ambros. Apolog. David. c. xi. - Chrysost. in hunc Psal. - Hieron. Theodoret. Aug. hic, et Oper. imperfecti contra Julian. l. iv. c. 129. et lib. iii. c. 11. et lib. iv. c. 126. 128. 133. et li. vi. c. 12. etc.

(7) Chald. Ecce in iniquitatibus cogitavit pater meus generare me, et in peccato fomitis pravi incaluit de me mater mea. Ita et Rab. Joseph Ben-Sechaïv et Rab. Abaha.

(8) Vide Genebr. hic. et Calov. Antigrot.

(9) Muis in hunc loc.

(10) Vide Du Pin hic. - (11) Job. xxxi. 18.

(12) Psal. xxi. 10. 11. Vide et Ps. LXX. 5.

8. Ecce enim veritatem dilexisti ; incerta et occulta sapientiae tuae manifestasti mihi.

9. Asperges me hyssopo, et mundabor ; lavabis me, et super nivem dealabor.

10. Auditui meo dabis gaudium et lætitiâ, et exultabunt ossa humiliata.

8. Et il est vrai que vous aimez la vérité ; vous m'avez révélé les secrets et les mystères de votre sagesse.

9. Vous m'arrosez avec l'hysope, et je serai purifié ; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.

10. Vous ferez entendre à mon cœur une parole de consolation et de joie ; et mes os humiliés tressailliront d'allégresse.

8. Ecce, veritatem voluisti in renibus : et in occulto sapientiam scire fecisti me.

9. Purifica me hyssopo, et mundabor : lava me, et præ nive dealabor.

10. Audire fac me gaudium et lætitiâ : et exultent ossa *quæ* contrivisti.

COMMENTAIRE

le premier moment de ma vie. Et ailleurs (1) : *Les pécheurs se sont égarés dès le ventre de leur mère ; ils se sont révoltés dès le moment de leur venue au monde.* Et Isaïe (2) : *Je vous ai appelé prévaricateur dès le ventre de votre mère.* Tout cela ne veut dire autre chose, qu'une malice ancienne et invétérée, un mauvais penchant naturel. Et ce que dit Job, marque une bonté de tempérament, une compassion naturelle.

Saint Jean Chrysostôme, et Théodoret par, *maler mea*, entendent la première femme, Eve, mère de tous les hommes, par laquelle le péché est entré dans le monde, et qui est devenue la source de ce déluge de maux qui inondent le genre humain (3).

ÿ. 8. OCCULTA SAPIENTIÆ TUÆ MANIFESTASTI MIHI. Pour moi, Seigneur, je ne suis que péché et que corruption, dès le moment de ma naissance. Mais vous, mon Dieu, vous demandez de moi un amour sincère de la vérité ; vous m'avez rempli de l'esprit de prophétie, de la connaissance de vos mystères et de vos vérités les plus cachées. C'est ce qui rend mon crime plus énorme et mon ingratitude plus odieuse. Purifiez-moi donc de mes souillures : verset 9. *Asperges me hyssopo, et mundabor, etc.*

ÿ. 9. ASPERGES ME HYSSOPO, ET MUNDABOR. On arrosait les lépreux avec une branche d'hysope trempée dans l'eau lustrale, où l'on avait fait couler le sang d'un passereau. Cela servait pour la guérison de la lèpre (4). Seigneur, mes péchés m'ont réduit à l'état d'un lépreux. Je suis tout couvert de corruption. Mes crimes me rendent un sujet d'horreur devant vous. Arrosez-moi donc avec l'hysope, et rendez-moi la santé, l'innocence, la pureté. Les rabbins (5) avancent que David était réellement lépreux, et qu'il communiquait cette maladie à ceux qu'il regardait de travers. Il la donna ainsi à Goliath et à Joab. Mais ces anecdotes, fondées sur le récit des rabbins, ne méritent aucune attention. Parmi les Juifs, on

arrosait aussi avec une branche d'hysope, trempée dans une eau lustrale faite avec la cendre de la vache rousse, les maisons et les personnes souillées par la présence d'un mort.

David ne prétendait pas que de telles aspersions fussent capables de le purifier de ses crimes. Il n'attribuait pas même ce pouvoir aux sacrifices sanglants, comme il le déclare aux versets 13 et 19. Mais il fait allusion à une coutume, qui était toute figurative et symbolique. Nettoyez-moi par votre grâce, de mes taches intérieures ; de même que vous ordonnez à vos prêtres d'expié les lépreux, et ceux qui se trouvent souillés par la présence, ou par l'attouchement d'un mort. On employait l'hysope dans ces sortes d'aspersions, comme on emploie parmi nous le goupillon ; soit qu'on attribuât à l'hysope quelque vertu détersive, propre à purifier ; soit, ce qui paraît plus probable, que la conformation de ses branches et de ses feuilles la rendit plus propre à cet usage, qu'une autre plante.

Les pères, sous le nom de l'hysope, entendent dans le sens figuré ; les uns, le baptême (6) ; les autres, la passion de Jésus-Christ ; d'autres, son sang et ses sacrements ; d'autres (7), la pénitence et l'humilité. Si l'on veut appliquer ce passage aux captifs de Babylone, on peut croire que, manquant d'eau lustrale et des autres expiations dont ils usaient ordinairement dans leur pays, ils conjurent le Seigneur d'y suppléer par sa grâce, et de les purifier par lui-même de leurs souillures, puisqu'ils étaient hors d'état de le faire, par les voies légales ordinaires.

ÿ. 10. AUDITUI MEO DABIS GAUDIUM ET LÆTITIAM, ET EXULTABUNT OSSA HUMILIATA. Vous me parlerez au cœur (8), et vous me direz intérieurement : Vos péchés vous sont remis (9). Alors mes os, qui sont dans l'accablement, et en quelque sorte dans la mort et dans la poussière ; *qui sont brisés*, suivant l'hébreu (10), se relèveront, revivront, et tressailliront de joie.

Telle est la situation du pécheur réconcilié ; la

(1) Ps. LVII. 4.

(2) Isaï. LVIII. 8.

(3) Rom. v. 12. 19.

(4) Levit. XIV. 6.

(5) Voyez *Basnage, Hist. des Juifs, lib. IV. c. 19. art. 6.*

(6) *Theodoret. Chrysost. Ambros.*

(7) *Aug. Bernard.*

(8) *Genes. XXXIV. 3. - Isaï. XI. 2.*

(9) *Hieron. Theodoret.*

(10) *צַרְבֵּת דָּבִית*

11. Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.

12. Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.

13. Ne projicias me a facie tua, et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

14. Redde mihi lætitiā salutaris tui, et spiritu principali confirma me.

11. Détournez votre face de dessus mes péchés; et effacez toutes mes iniquités.

12. Créez en moi, ô Dieu, un cœur pur; et rétablissez de nouveau un esprit droit dans le fond de mes entrailles.

13. Ne me rejetez pas de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre Esprit saint.

14. Rendez-moi la joie de votre salut; et affermissez-moi en votre esprit de force.

11. Absconde faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele.

12. Cor mundum crea mihi, Deus: et spiritum rectum innova in visceribus meis.

13. Ne projicias me a facie tua, et spiritum sanctum tuum ne auferas a me.

14. Redde mihi gaudium salutis tuæ, et spiritus voluntarius confirmet me.

COMMENTAIRE

paix rentre dans son âme, le contentement et la joie occupent toutes ses facultés. Il sent l'avantage d'être dans l'amitié du Seigneur. Il conserve la crainte, parce qu'il n'est pas encore assuré de sa persévérance, parce qu'il peut perdre encore la grâce de Dieu, mais cette crainte est tempérée par la confiance; il compte sur la miséricorde de son père; il s'unit de plus en plus à lui, il en obtient des faveurs nouvelles, il croit tous les jours dans son amour. Heureux état que ne connaissent point les partisans du monde, que connaissent même très peu les âmes tièdes, et qui temporisent pour s'abandonner à l'esprit de Dieu.

On peut aisément faire l'application de cet endroit aux captifs de Babylone.

ÿ. 11. AVERTE FACIEM TUAM A PECCATIS MEIS. Si le pécheur ne les oublie pas, vous les oubliez; s'il les a toujours devant les yeux, vous en détournez votre face. *Bene rogas, ut Deus avertat faciem a peccato tuo, si tu inde non avertis faciem*, dit saint Augustin. Cette prière convient à tout le monde, aux plus justes même. Il n'en est aucun parmi eux, qui n'ait péché, aucun qui n'ait oublié dans l'examen de ses fautes, quantité de transgressions qui l'ont rendu coupable aux yeux de Dieu. Ils doivent donc tous demander à Dieu qu'il ne considère pas leurs iniquités, et qu'il les leur pardonne par sa très grande miséricorde. Le péché est pardonné par la grâce, dit saint Ambroise, il est effacé par le sang de Jésus-Christ; il est couvert par la charité.

ÿ. 12. COR MUNDUM CREA IN ME, DEUS. Je vous l'ai dit (1), Seigneur; mon cœur et mon esprit sont corrompus dès le moment de ma conception. J'ai encore ajouté à cette corruption par mes péchés actuels. J'ai fortifié par l'habitude, les mauvaises dispositions que je sentais en moi. Je ne puis trouver que dans vous seul la guérison de mes plaies. Formez au milieu de moi un cœur nouveau; donnez-moi un esprit pur; animez-moi

d'une âme nouvelle, dégagée de ce mauvais levain, purifiée de ces souillures. Ézéchiel (2) promettait de la part du Seigneur, aux captifs de Babylone, de leur donner un cœur nouveau; afin qu'ils marchassent dans ses voies et qu'ils véécussent dans la justice. *Je répandrai sur vous une eau pure et je vous purifierai de toutes vos souillures et de vos idoles. Je vous donnerai un autre cœur, et je mettrai dans vous un esprit nouveau.* Je vous ôterai le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Tout ceci revient admirablement aux paroles de ce psaume. Les captifs de Babylone semblent demander ici au Seigneur, l'accomplissement des promesses de son prophète.

Par : *Spiritum rectum innova*, plusieurs commentateurs entendent le Saint-Esprit, dont le prophète demande le renouvellement. Renouvelez ou augmentez dans moi l'Esprit saint, votre inspiration, vos lumières, vos grâces. Mais autant vaut le prendre simplement : Donnez-moi comme une âme, un cœur nouveau, mais qui soit pur et droit; au lieu du cœur et de l'âme souillée qui m'animent aujourd'hui.

ÿ. 13. SPIRITUM SANCTUM TUUM NE AUFERAS A ME. Ne me privez point de l'esprit de prophétie (3). Il demande que le Seigneur le lui conserve, ou qu'il le lui rende. Plusieurs exégètes (4) croient que Dieu l'avait retiré de lui pendant son péché, et qu'il ne lui rendit qu'après sa confession et sa pénitence. Saint Jean Chrysostôme et Théodoret soutiennent le contraire. Saint Augustin dit que quiconque commence à reconnaître son péché et à en demander pardon, n'est pas sans le Saint-Esprit, quoiqu'il prie Dieu de lui pardonner son péché (5). Il a déjà le Saint-Esprit, qui lui donne de bons mouvements, quoiqu'il ne l'ait pas encore demeurant dans son cœur : *Moventem, sed nondum inhabitantem*, comme disent nos théologiens.

ÿ. 14. REDDE MIHI LÆTITIAM SALUTARIS TUI, ET SPIRITU PRINCIPALI CONFIRMA ME. Remettez-moi

(1) Voyez le ÿ. 7.

(2) *Ezech.* xxxvi. 26.

(3) *Origen. Homil. vi. in Num. Theodoret. c' Hieron. hic. Ita et Chald. Rabb. Lyr. aliï.*

(4) *Vide Athanas.*

(5) *Aug. hic.* Cum quisque sibi irascitur et sibi displicet, sine dono Spiritus sancti non est, quamvis veniam deprecetur.

15. Docebo iniquos vias tuas; et impii ad te convertentur.

16. Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ, et exultabit lingua mea justitiam tuam.

15. J'enseignerai vos voies aux méchants; et les impies se convertiront à vous.

16. Délivrez-moi, ô Dieu, Dieu de mon salut, du sang que j'ai répandu; alors ma langue relèvera votre justice par des cantiques de joie.

15. Docebo prævaricatores vias tuas, et peccatores ad te convertentur.

16. Erue me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ, et prædicabit lingua mea justitiam tuam.

COMMENTAIRE

mon péché, et tirez-moi de l'abîme où je suis tombé; vous me rendrez la joie, le salut et la force. Je suis accablé de tristesse, exposé au danger de périr; aidez-moi et relevez mon courage. Au lieu de l'esprit de force, *spiritu principali*, l'hébreu porte: *par l'esprit de libéralité*. Le texte ne marque pas si David parle de la libéralité de Dieu ou de la sienne; s'il demande que Dieu lui donne son Esprit, par un effet de sa libéralité, et qu'il lui rende en quelque sorte la vie, en lui rendant la joie, et en le tirant du danger; ou s'il le prie d'augmenter en lui cet esprit de grandeur, de magnificence, de libéralité, qui est propre aux princes; car, parmi les Hébreux, il paraît que les rois s'appelaient magnifiques et libéraux (1), par une dénomination particulière, et qu'on les traitait de *Magnificence*, comme nous traitons nos rois de *Majesté*.

Ce dernier sens paraît le plus probable. David demande à Dieu qu'il lui rende cette grandeur, cette élévation d'âme qui est propre aux princes. L'Écriture remarque que Saül n'eut pas plus tôt reçu l'onction royale, qu'il fut changé en un autre homme, et que Dieu lui donna un cœur nouveau (2): *Immutavit ei cor aliud*. Et aussitôt qu'il eut été réprouvé de Dieu et exclus de la royauté, l'Esprit saint se retira de lui et se reposa sur David, qui avait reçu l'onction des mains de Samuel (3): *Directus est Spiritus Domini a die illa in David et deinceps... Spiritus autem Domini recessit a Saul*. David craignait que le Seigneur ne le réprouvât, ou ne l'eût déjà réprouvé, comme il avait fait son prédécesseur. C'est ce qui l'oblige à insister sur cette demande, qu'il répète en trois manières différentes. *ÿ. 12. Spiritum rectum innova in visceribus meis. ÿ. 13. Spiritum sanctum tuum ne auferas a me. ÿ. 14. Spiritu principali confirma me.*

Quelques pères (4), par ces trois répétitions de l'Esprit saint, de l'Esprit de droiture, de l'Esprit principal, entendent la sainte Trinité. *L'Esprit principal* désigne le Père; *l'Esprit droit*, le Fils;

l'Esprit saint ou l'esprit de prophétie, le Saint-Esprit, mais c'est chercher trop loin. Saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Nicéphore, Euthyme, par *l'Esprit principal*, entendent l'empire de la raison et son domaine sur les passions. C'est en effet la propre signification du grec *ἡγεμονικόν* (5) dans les philosophes (6). Dans Job, le terme de *principalis*, signifie l'âme (7): *L'ennemi poursuit mon âme*, ma principale, *comme une tempête*. On pourrait traduire ici: *Que l'esprit de ma principale me soutienne*. Saint Augustin, Eusèbe, saint Athanase, par *salutare*, entendent Jésus-Christ. Saint Jérôme traduit même: *Redde mihi lætitiã Jesu tui*.

ÿ. 16. DOCEBO INIQUOS VIAS SUAS. Je ne serai point insensible à vos miséricordes; je les publierai partout. J'instruirai les méchants; je les réprimeraï et je les porterai à retourner à vous. Je serai un exemple célèbre de votre miséricorde; et il n'y aura désormais aucun pécheur qui désespère de son salut, si vous daignez me recevoir et me faire grâce.

ÿ. 16. LIBERA ME DE SANGUINIBUS. Délivrez-moi de tout le sang que j'ai répandu; et surtout du meurtre d'Urie (8), dont le sang crie et demande vengeance contre moi. Ou bien: Délivrez-moi de la peine de mort (9) que j'ai si justement méritée. Ou enfin: Épargnez mon sang et celui de mes peuples. Par les versets 12, 13, 14, 15, 16, les captifs de Babylone demanderaient la sagesse, la paix de l'âme, la force de caractère pour faire apprécier la loi divine aux Babyloniens, et la grâce de n'être mis à mort par la vengeance de ces païens.

ET EXULTABIT LINGUA MEA JUSTITIAM TUAM. Elle publiera avec joie les faveurs dont vous l'aurez prévenue, et le pardon que vous lui aurez accordé. La justice se met assez souvent pour la clémence et la miséricorde (10). Il n'est pas naturel à un coupable d'implorer la justice de son juge; il a recours à sa miséricorde. Les Septante (11) rendent souvent par la miséricorde, le mot hébreu qui signifie la

(1) *Luc. xxiii. 25. Qui potestatem habent super eos, beneficii vocantur. 1. Reg. ii. 8. Ut sedeat cum principibus. Hebr. עֲדָתָם עֲדָתָם* Vide 1. *Par. xxix. 6. et 11. Par. xxxv. 8.-Job. xii. 21; xxi. 28.-Ps. xlv. 10. et passim.*

(2) 1. *Reg. x. 9.*

(3) 1. *Reg. xvi. 13. 14.*

(4) *Aug. Cassiodor. Hieron.*

(5) Les Septante: *ἡγεμονικῶν ἀρχαίων μὲν.*

(6) Vide *Libell. de Maccab. sen. Περί ἀυτοκράτορος λογιμῶν. Et Philon. de Nobilit. initio. Vide Chrysost. hic.*

(7) *Job. xxx. 15.*

(8) *Exod. xxii. 2. 3. - Deut. xii. 8. etc.*

(9) *It. Chrys. Athan. Amb. alii passim.*

(10) *Psal. iv. 1; xxi. 32; xxiii. 5; lxxviii. 32.*

(11) *Deut. vi. 25; xxiv. 13. - Psal. xxiii. 5; xxxii. 5; cii. 6. - Isai. i. 27; xxxviii. 17; lvi. 1; lix. 16. etc.*

17. Domine, labia mea aperies; et os meum annuntiabit laudem tuam.

18. Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique; holocaustis non delectaberis.

19. Sacrificium Deo spiritus contribulatus; cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias.

20. Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion, ut ædificentur muri Jerusalem.

17. Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres; et ma bouche publiera vos louanges.

18. Car si vous aviez souhaité un sacrifice, je n'aurais pas manqué de vous en offrir; mais les holocaustes ne sont pas ce qui vous plaît.

19. Un esprit brisé est un sacrifice digne de Dieu; vous ne mépriserez pas, ô Dieu, un cœur contrit et humilié.

20. Seigneur, traitez favorablement Sion, faites-lui sentir les effets de votre bonté, afin que les murs de Jérusalem soient bâtis.

17. Domine, labia mea aperi, et os meum annuntiabit laudem tuam.

18. Quoniam non vis sacrificium, et dedissem: holocaustum non vis.

19. Sacrificia Dei, spiritus contribulatus: cor contritum et confractum, Deus, non despicias.

20. Benefac in voluntate tua ipsi Sion, ædifices muros Jerusu'aim.

COMMENTAIRE

justice. Symmaque a lu en cet endroit *la miséricorde* (1). Et c'est dans ce sens que le prennent saint Basile, Théodoret et la plupart des interprètes. Mais sans cela, un pécheur qui s'est adressé à Dieu avec confiance et dans l'amertume de son cœur et qui a obtenu le pardon, a raison de publier la justice du Seigneur par des cantiques de joie, puisque cette justice a bien voulu relâcher de ses droits, pour faire place à la miséricorde.

ÿ. 17. DOMINE, LABIA MEA APERIES. Lorsque vous m'aurez pardonné, je prendrai la confiance de vous parler et d'annoncer vos louanges (2). En l'expliquant du peuple captif: C'est vous, Seigneur, qui m'ouvrirez les lèvres, et qui m'apprendrez à vous rendre le sacrifice de louanges, que vous demandez de moi dans cet exil. Voyez le psaume XLIX, 15, 23.

ÿ. 18. SI VOLUISSES SACRIFICIUM, DEDISSEM. Si mon crime était de la nature des fautes qui s'expiant par des sacrifices, je n'aurais pas manqué de vous en offrir; mais je sais que vous demandez autre chose que la mort des animaux. C'est le cœur qui vous a offensé; c'est la volonté qui s'est soulevée contre vous; il faut que l'un et l'autre vous soient immolés par la douleur et par la pénitence.

ÿ. 19. SPIRITUS CONTRIBULATUS. COR CONTRITUM, ET HUMILIATUM NON DESPICIES. Le prophète marque assez ici l'inutilité des anciens sacrifices en eux-mêmes, pour obtenir le pardon des péchés. Dieu demande quelque chose de plus que le sang des victimes; il veut un cœur contrit, brisé de douleur, un esprit affligé et pénitent, une âme humiliée et pénétrée d'horreur du péché. On ne retourne à Dieu que par une sincère conversion; il n'y a point de conversion sans charité; et plus la charité est parfaite, plus la conversion l'est

aussi. La douleur, la crainte, le brisement du cœur préparent à l'amour et méritent la grâce de la réconciliation.

Le prophète exprime en trois manières le brisement du cœur, pour le faire mieux comprendre. Dans Homère (3), *un cœur brisé*, marque un cœur découragé, abattu, déconcerté. Les captifs de Babylone pouvaient dire au Seigneur, de même que David, que ce n'était point les sacrifices qu'il demandait d'eux, mais un retour sincère et une véritable pénitence. *Faites-nous trouver grâces à vos yeux*, lui disaient Daniel et ses compagnons dans la fournaise ardente, *et recevez le sacrifice que nous vous faisons de nous-mêmes dans un cœur contrit et un esprit humilié; et que ce sacrifice vous soit aussi agréable que des holocaustes de bœufs, et que des milliers d'agneaux gras, etc.*

ÿ. 20. BENIGNE FAC, DOMINE, IN BONA VOLUNTATE TUA SION; UT ÆDIFICENTUR. Saint Jean Chrysostôme, Théodoret et quelques autres (4) appliquent ce passage à la destruction des murs de Jérusalem par les Chaldéens. David, prévoyant ce malheur en esprit de prophétie, priait dès lors le Seigneur de les rétablir, mais il faudrait prouver qu'il en fût ainsi. Il faut avouer que rien n'est plus clair que ce verset et le suivant, pour le temps de la captivité de Babylone. Les Juifs, après avoir confessé leurs péchés au Seigneur, le conjurent de jeter des yeux favorables sur Sion, et de rétablir les murs de Jérusalem. Ce sera alors, ajoutent-ils, que nous vous offrirons des sacrifices et que nous mettrons des holocaustes sur votre autel.

Ceux qui l'expliquent du temps de David (5), croient qu'alors Jérusalem n'était point fortifiée. Et en effet, les livres des Rois portent en deux

(1) Sym. apud Didym. Theodoret. Διαλαλήσει ἡ γλῶσσαι μου τὴν ἐλεημοσύνην τοῦ.

(2) Vide Ambros. et Chrysost.

(3) Homer. Odys. M. Κατεκλάσθη ψῆλον ἤτορ.

(4) Kim'hi apud Muis, et Cocc.

(5) Muis, Geier, Menoch. Tir. Ferrand. alii passim.

21. Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta; tunc imponent super altare tuum vitulos.

21. C'est alors que vous agréerez le sacrifice de justice, les oblations et les holocaustes; c'est alors qu'on offrira des veaux sur votre autel.

21. Tunc voles sacrificia justitiæ, holocaustum, et oblationem : tunc offerent super altare tuum vitulos.

COMMENTAIRE

endroits que Salomon bâtit les murs de Jérusalem (1). David, après son péché, craignait, dit-on, que Dieu ne retirât de lui ses miséricordes, et ne livrât Jérusalem à ses ennemis. La guerre qu'il avait actuellement contre les Ammonites rendait sa position fâcheuse; David se souvenait que Nathan, en le quittant, lui avait dit (2), *que le glaive ne sortirait jamais de sa maison*. C'est pourquoi il conclut sa prière, en conjurant le Seigneur de ne point abandonner la ville sainte, et de souffrir qu'on en achevât les murs et les fortifications. Voilà ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

Mais nonobstant ces raisons, on ne peut se persuader que Jérusalem ait été sans murs, lorsque Nathan vint reprendre David de son péché. On sait quelle était la force de cette ville, lorsque David la prit sur les Jébuséens (3). C'était la meilleure forteresse de tout le pays; et ce fut principalement pour cela que David la choisit pour sa capitale et pour sa demeure ordinaire. Comment donc était-elle devenue une ville sans murs, quatorze ans après sa prise? On dira peut-être que David, pour la rendre plus forte et plus vaste, avait démoli les anciennes fortifications, pour en faire de nouvelles. Mais un prince aussi habile aurait-il eu l'imprudence d'abattre les anciens murs, avant d'avoir mis la place en état de défense, au cas de quelque révolution imprévue? Et supposé même qu'il eût fait cette faute, aurait-il laissé Jérusalem en cet état pendant tout le reste de son règne, qui fut encore de vingt ans; en sorte que Salomon son fils aurait été obligé de la fermer et de la fortifier? C'est ce qui ne paraît nullement probable.

De plus, pourquoi promettre d'offrir au Sei-

gneur des sacrifices sur son autel, lorsqu'il aura rétabli les murs de Jérusalem; comme si, sans cela, il n'eût pu alors satisfaire sa dévotion? N'était-il pas en pleine liberté à cet égard? Et d'où lui vient tout-à-coup cet empressement de vouer des sacrifices à Dieu, puisqu'un moment auparavant, il a déclaré que, si le Seigneur avait voulu des hosties, il lui en aurait offert; mais que le sacrifice qui lui est agréable, est celui d'un cœur contrit et humilié? Mais, dira-t-on, il y a un fait certain, c'est que Salomon a bâti les murs de Jérusalem. On peut répondre qu'il augmenta de beaucoup cette ville, et qu'ayant bâti le temple et le palais royal sur le mont Sion, il voulut joindre cette partie de la ville, à l'ancienne Jérusalem; et pour cela, il fut obligé de l'envelopper de murailles, pour ne faire qu'une des deux villes. Nous croyons donc que les deux derniers versets de ce psaume ne peuvent s'entendre à la lettre, que des captifs de Babylone.

Ÿ. 21. TUNC ACCEPTABIS SACRIFICIUM JUSTITIÆ, OBLATIONES ET HOLOCAUSTA. Ils joignent le sacrifice de justice, aux sacrifices sanglants, persuadés que les uns, sans les autres, ne peuvent être agréables au Seigneur. *Les sacrifices de justice* peuvent marquer les sacrifices d'obligation; ceux qu'on a promis, auxquels on est obligé; ou simplement, les œuvres de justice et de piété (4). Mais il semble plutôt que *les sacrifices de justice*, en cet endroit, sont les mêmes que les holocaustes et les offrandes; et que tout cela désigne les sacrifices ordinaires qu'on offrait dans le temple. Après notre retour, Seigneur, nous vous rendrons ce que nous vous devons; on brûlera sur votre autel les holocaustes ordonnés par votre loi, et on fera les offrandes, selon les rites, avec les cérémonies prescrites.

(1) III. Reg. III. 1. Donec completeret murum Jerusalem per circuitum. Et III. Reg. IX. 15. Ad ædificandam Domum Domini et murum Jerusalem.

(2) II. Reg. XII. 10.

(3) II. Reg. V. 6. 7.

(4) Vide Psal. IV. 6.

PSAUME LI

Reproche contre Doëg l'Iduméen, qui avait irrité Saül contre David, et avait été cause de la mort des prêtres du Seigneur qui étaient à Nobé.

1. In finem, intellectus David, 2. Cum venit Doeg Idumæus, et nuntiavit Sauli : Venit David in domum Achimelech.

1. Pour la fin, intelligence à David, 2. Lorsque Doëg, l'Iduméen, vint annoncer à Saül, que David était venu dans la maison d'Achimélech.

PSALMUS LII. — 1. Victori intellectus ipsi Davidi.

2. Quum venisset Doeg Edomæus, et nunciasset ipsi Sauli, et dixisset ei : Venit David in domum Achimelech.

ARGUMENT

David ayant appris que Saül avait résolu sa perte, se retira chez Achis, roi de Geth. Dans son voyage, il passa à Nobé, où le Tabernacle était alors, et y prit l'épée de Goliath et quelques pains pour sa nourriture (1). Doëg, Iduméen, l'un des domestiques de Saül, l'ayant aperçu, donna avis à son maître de ce qui s'était passé. Le roi aussitôt manda les prêtres de Nobé, les fit mettre à mort en sa présence, et envoya saccager la ville de Nobé. Abiathar, fils du grand prêtre Achimélech, se sauva, et avertit David du malheur qui était arrivé à son occasion. Ce fut alors que David composa le psaume que nous lisons ici (2); c'est une invective contre Doëg. On donne à cet homme le nom d'*Iduméen*, ou parce qu'en effet il était de la race d'Ésaü, ou parce qu'il avait vécu longtemps dans l'Idumée.

Achimélech, dont il est parlé dans le titre, était alors grand prêtre; et ce fut lui qui donna à David l'épée de Goliath, et les pains de proposition, que l'on avait ôtés, la veille, pour en mettre de nouveaux. Les Septante, plusieurs exemplaires de la Vulgate (3), saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Athanase, Théodoret, saint Hilaire, saint Augustin, saint Jérôme, lisent *Abimélech*, au lieu d'*Achimélech*. Mais cette dernière leçon est la bonne. Dans les livres des Rois, et dans l'hébreu de ce psaume, il est constamment appelé *Achimélech*. Théodoret et Bède, outre le sens qui est marqué dans le titre, croient qu'on peut encore le considérer comme une réponse aux insultes et aux blasphèmes du Rabsacès (4). Plusieurs trouvent dans l'action de Doëg, une figure de la trahison de Judas; et dans le psaume composé à cette occasion, une invective contre ce traître. Cassiodore considère Doëg comme une figure de l'Antéchrist, qui doit persécuter Jésus-Christ dans ses membres, avant le dernier jour.

3. Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate?

3. Pourquoi vous glorifiez-vous dans votre malice, vous qui n'êtes puissant qu'en iniquité?

3. Cur jactas te de malitia, o potens? misericordia Dei omni die.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. QUID GLORIIARIS IN MALITIA, QUI POTENS ES IN INIQUITATE (5)? C'est une apostrophe à Doëg. Le beau triomphe, d'avoir fait périr les prêtres du Seigneur! Le beau sujet de gloire et de louanges, d'avoir réussi à perdre des innocents! Voilà un digne emploi que tu fais de ton crédit et de ton pouvoir, *Potens*, ô homme puissant, riche, accrédité! Doëg était le plus puissant des pasteurs de Saül, dit l'Écriture (6).

L'hébreu joint *tota die* du verset suivant à celui-ci, de cette manière : *Pourquoi le glorifies-tu dans la malice, ô puissant! La miséricorde du Seigneur est tout le jour.* Pourquoi abuser ainsi de ton crédit, pendant que la bonté du Seigneur se déclare tous les jours en tant de manières différentes envers ses serviteurs? Ne devais-tu pas respecter les prêtres du Seigneur, et craindre d'offenser la clémence du Tout-Puissant, qui les

(1) 1. Reg. xxii. 1. 9. 20.

(2) Ita Theodoret. Chrysost. Euseb. Euthym. Il est bon de remarquer que l'homélie de saint Jean Chrysostôme sur le psaume 11 est la même que le commentaire d'Eusèbe sur le même psaume.

(3) Ita Edit. Sixti V. et Compl. Ita Codd. reg. 769. et

Mmm. 2. apud Ferrand. et plures Codd. apud. Aug.

(4) 1v. Reg. xviii. 19.

(5) Aug. sic legit: Quid gloriatur in malitia, qui potens est? In iniquitate tota die injustitiam cogitavit, etc. Hilar. Quid gloriaris in malitia, potens iniquitatem tota die.

(6) 1. Reg. xxi. 7. 8. Doeg potentissimus pastorum Saul.

4. Tota die injustitiam cogitavit lingua tua ; sicut novacula acuta fecisti dolum.

5. Dilexisti malitiam super benignitatem ; iniquitatem magis quam loqui aequitatem.

6. Dilexisti omnia verba præcipitationis, lingua dolosa.

7. Propterea Deus destruet te in finem ; evellet te, et emigrabit te de tabernaculo tuo, et radicem tuam de terra viventium.

4. Votre langue a médité l'injustice durant tout le jour ; vous avez, comme un rasoir affilé, fait passer votre tromperie.

5. Vous avez plus aimé la malice que la bonté ; et vous avez préféré un langage d'iniquité à celui de la justice.

6. Vous avez aimé, ô langue trompeuse, toutes les paroles qui tendaient à précipiter et à perdre.

7. C'est pourquoi Dieu vous détruira pour toujours ; il vous arrachera, et vous enlèvera de votre tente, et vous déracinera de la terre des vivants.

4. Contritiones cogitat lingua tua, sicut novacula acuta, faciens dolum.

5. Diligis malum potius quam bonum : mendacium potius quam loqui justitiam. Selah.

6. Diligis omnia verba perditionis, lingua dolosa.

7. Etiam Deus destruet te in æternum : tollet te, et evellet te e tabernaculo, et eradicabit te e terra viventium. Selah.

COMMENTAIRE

protège d'une façon si visible ? Les Septante (1) ont pris en cet endroit l'hébreu *תפ'הסד*, qui signifie ordinairement la miséricorde, dans un sens contraire, pour la malice et la honte : ainsi qu'il se prend en quelques endroits de l'Écriture (2). On pourrait aussi rendre l'hébreu par une interjection de cette manière : *Pourquoi le glorifies-tu dans la malice, ô homme puissant ? Miséricorde du Seigneur !* (verset 4). *Ta langue ne pense qu'au mal tout le jour.* Autrement : *Pourquoi mets-tu la gloire dans la malice, ô homme puissant ? La grande miséricorde !* La belle action que tu as faite ! Tout le jour tu ne penses qu'à commettre l'injustice.

ÿ. 4. SICUT NOVACULA ACUTA FECISTI DOLUM. Votre langue est comme un rasoir aiguisé, mais trompeur, qui coupe la chair, qui fait des plaies profondes, au lieu de retrancher le poil superflu. Les Hébreux disent que la langue pense, qu'elle médite, qu'elle réfléchit, lorsqu'elle prononce avec réflexion des discours mauvais, dangereux, trompeurs, ou lorsqu'elle dit avec sagesse des discours pleins de sens et de justice.

Doëg aurait pu, sans trahir la fidélité qu'il devait à son prince, ne pas dire ce qu'il avait vu à Nobé, puisque David était alors dans un état étranger. L'injustice du roi qui le persécutait, était visible, et le grand prêtre Achimélech avait agi dans la simplicité de son cœur et de la meilleure foi du monde, croyant même qu'il était utile au roi de procurer à David tous les secours d'armes et de vivres dont il avait besoin. Si Doëg croyait qu'il fût de son devoir de découvrir au roi ce qu'il savait, fallait-il déguiser la vérité, et envenimer la chose comme il le fit, en disant sèchement qu'Achimélech avait consulté le Seigneur pour David (circonstance qu'on ne lit pas dans les livres des

Rois), qu'il lui avait donné des vivres et l'épée de Goliath ? Que ne rendait-il au grand prêtre la justice qu'il lui devait, en disant qu'il n'avait rien su, ni même soupçonné, du dessein de David, comme il paraissait par tout son discours et par toute sa conduite ? C'est donc pour cela que le psalmiste le compare à un rasoir trompeur, qui coupe la chair vive au lieu du poil ; et qu'il lui reproche d'avoir mieux aimé un discours d'iniquité, que des paroles de justice : Verset 5) *Dilexisti iniquitatem, magis quam loqui æquitatem.*

ÿ. 6. DILEXISTI OMNIA VERBA PRÆCIPITATIONIS. Vous vous êtes porté, de gaieté de cœur, à dire à Saül des choses qui ont précipité dans le dernier malheur les prêtres du Seigneur. Vous les avez volontairement jetés dans l'abîme de la mort ; vous leur avez fait faire naufrage. Les Septante (3), saint Augustin, saint Hilaire, saint Athanase, Théodoret, le psautier de Saint-Germain et d'autres anciens mss. (4) suivent ce dernier sens, et lisent : *Dilexisti omnia verba submersionis, linguam dolosam.* Le psautier romain : *In lingua dolosa.*

ÿ. 7. PROPTEREA DEUS DESTRUET TE IN FINEM. C'est une prophétie du malheur de Doëg. L'Écriture ne nous dit point ce qu'il devint ; mais les Juifs nous apprennent que Doëg mourut sur la montagne de Gelboé, et qu'il se tua avec Saül son maître ; David étant parvenu à la royauté, fit mourir ses fils, suivant ce qui est dit ici : *Il arrachera votre racine, votre postérité, de la terre des vivants.*

Communément les fourbes, les délateurs, les rapporteurs, les méchants, les mauvaises langues portent, dès cette vie, la peine de leurs méchancetés. Ils sont odieux à tous ceux qui les connais-

(1) *Sept. Compl. Τί ἐγλαυγῆ ἐν κακίᾳ ὁ δυνατός ; ἀνομίαν ὄλην τὴν ἡμέραν ἀδικίαν ἐλογίσαστο, etc.* Eusèbe lit de même ; si ce n'est qu'il met : *Ἀνομίαν ὄλην τὴν ἡμέραν, καὶ ἀδικίαν ἐλογίσαστο, etc.* L'édition romaine est toute semblable à la Vulgate.

(2) *Vide Levit. xx. 17. et Prov. xiv. 37.*

(3) Les Septante : *Ἡ γάπησας πάντα τὰ ῥήματα κατανοητισμοῦ, γλώσσαν δολίαν*

(4) *Ita Codices reg. et Colbert. apud Ferrand.*

8. Videbunt justi, et timebunt; et super eum ridebunt, et dicent :

9. Ecce homo qui non posuit Deum adiutorem suum; sed speravit in multitudine divitiarum suarum, et prevaluit in vanitate sua.

10. Ego autem, sicut oliva fructifera in domo Dei; speravi in misericordia Dei, in æternum et in sæculum sæculi.

8. Les justes le verront, et seront dans la crainte; et ils se riront de lui, en disant :

9. Voilà l'homme qui n'a point pris Dieu pour son protecteur, mais qui a mis son espérance dans la multitude de ses richesses, et qui s'est prévalu de son vain pouvoir.

10. Pour moi, je serai dans la maison de Dieu, comme un olivier qui porte du fruit; j'ai mis mon espérance dans la miséricorde de Dieu, pour l'éternité et pour tous les siècles des siècles.

8. Et videbunt justi et timebunt, et super eum ridebunt, dicentes :

9. Ecce vir, qui non posuit Deum fortitudinem suam : sed fudit multitudinem divitiarum suarum, roboratus est in pravitate sua.

10. Ego autem ero sicut olea viridis in domo Dei : speravi in misericordia Dei in seculum et seculum.

COMMENTAIRE

sent, et qui ont eu quelques rapports avec eux. Mais quand ils auraient l'adresse de conserver leur réputation, ils n'éviteront jamais le jugement sévère de Celui qui est la vérité et l'équité suprême.

Le prophète nous apprend par le détail qu'il y a des châtiments destinés aux fourbes et aux méchants, que la vengeance est entre les mains de Dieu et non dans celles des particuliers qui sont persécutés en ce monde. Les souffrances des gens de bien sont une des plus grandes preuves de la religion; et la défense qui leur est faite de se venger eux-mêmes, ajoute à la force de ces preuves, parce qu'elle montre que Celui qui l'a établi, est assez puissant pour rendre à la vertu la justice qu'elle mérite, et au crime le châtiment dont il est digne.

EMIGRABIT TE DE TABERNACULO TUO. Vous serez chassé de votre maison. L'hébreu ne lit pas *tu*, mais simplement : *Il vous chassera de la tente* (1), ou de votre maison, ou du palais de Saül, ou même du tabernacle du Seigneur (2), où vous avez pris occasion d'accuser les prêtres. Vous n'oserez jamais paraître devant les prêtres du Seigneur, dont vous avez si indignement traité et massacré les ancêtres. On sait que personne des gardes de Saül n'ayant osé porter ses mains sur les prêtres, Doëg seul eut cette hardiesse, et les égorga (3).

ÿ. 8. TIMEBUNT; ET SUPER EUM RIDEBUNT. Les justes verront la punition de Doëg, et ils craindront les effets de la vengeance du Seigneur, qui ne laisse jamais le crime impuni; ils riront de son malheur, non en lui insultant, ni en se réjouissant de sa disgrâce. Le juste ne mériterait plus ce nom, s'il manquait de charité et de compassion pour son prochain; mais il se réjouira de ce que la justice du Seigneur est manifestée et le crime vengé. Il craindra en ce monde et il se réjouira en l'autre, disent saint Jérôme et saint Augustin. Les juge-

ments du Seigneur nous effraient en cette vie, parce que nous sommes encore dans la voie, que nous pouvons tomber, et le méchant se relever. Mais au jugement dernier, nous nous réjouirons, en voyant la vengeance qu'il exercera contre les pécheurs; parce qu'alors il n'y aura plus de danger pour nous, ni d'espérance pour l'impie (4). Le châtiment de Doëg est passé en proverbe parmi les Hébreux.

ÿ. 9. SED SPERAVIT IN MULTITUDINE DIVITIARUM SUARUM. On a déjà remarqué que Doëg était le plus riche des pasteurs de Saül. C'était beaucoup dans un état où presque toutes les richesses consistaient en bétail.

ÿ. 10. EGO AUTEM SICUT OLIVERA FRUCTIFERA. David ne parle pas ici de son état présent; il était alors trop agité par les poursuites de Saül; mais il espère se voir un jour dans la paix et dans la prospérité, pendant que Doëg sera réduit en l'état qu'il a décrit aux versets 7, 8 et 9.

Le prophète se comparé ici à l'arbre dont les branches furent de tout temps le symbole de la paix, dont le fruit est salutaire, agréable, abondant, et ne croit que dans les pays chauds; il a voulu peindre par là l'état de son âme, et il se représente comme planté dans la maison de Dieu, pour nous faire entendre que c'est Dieu seul qui enflamme le cœur, qui le remplit d'onction, qui le fait fructifier pour la vie éternelle. Dieu, se plaignant de son peuple par la bouche de Jérémie (5), dit qu'il l'avait planté dans sa maison comme un olivier charmant à la vue et tout chargé de fruits; que c'était même le nom qu'il lui avait donné, mais qu'à cause de ses crimes, il a mis le feu dans cet arbre et qu'il l'a consumé. C'est le sort de tout chrétien infidèle à la grâce de sa vocation. Il était dans l'Église comme un bel olivier qui devait croître et porter des fruits de grâce et d'amour; devenu sec et infructueux, il sera jeté

(1) חָךְ בְּחַהֲלֵי Sept. Rom. Μεταναστεύσαι σὲ ἀπὸ σκηνοῦματός. Ita et Codices aliquot Vulgatæ. Sed Edit. Complut. ἀπὸ σκηνοῦματός σου.

(2) Greg. Nyssen. Ἀβὴν Ἐζρα, Muis. Gêler.

(3) 1. Reg. xxii, 18. — (4) Genebr. hic.

(5) Jerem. ii, 15, 16.

11. Confitebor tibi in sæculum, quia fecisti; et expectabo nomen tuum, quoniam bonum est in conspectu sanctorum tuorum.

11. Je vous louerai éternellement, parce que vous en avez usé ainsi; et j'attendrai l'assistance de votre nom, parce qu'il est rempli de bonté devant les yeux de vos saints.

11. Celebrabo te in seculum, quoniam fecisti: et expectabo nomen tuum, quoniam bonum est coram misericordibus tuis.

COMMENTAIRE

dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Pour se garantir de ce malheur, le prophète dit qu'il s'appuie sur la miséricorde du Seigneur, non pour un jour, mais pour quelques circonstances de la vie, mais pour tous les siècles des siècles, ce qui comprend le temps de l'éternité.

Ÿ. 11. CONFITEBOR TIBI IN SÆCULUM; QUIA FECISTI. J'espère me trouver un jour dans une paix profonde, où je bénirai votre Providence et votre justice. Je vous louerai de m'avoir garanti de tant de dangers et de m'avoir vengé de mes ennemis. Je repasserai dans la joie de mon cœur, tout ce que vous avez fait en ma faveur. Le verbe *facere*, se met quelquefois absolument et sans régime (1), comme en cet endroit. C'est la suite du discours qui détermine le sens dans lequel on doit le prendre.

EXPECTABO NOMEN TUUM. Cette expression j'attendrai votre nom, a bien des sens; elle signifie que l'âme, touchée des bienfaits de Dieu, attend encore de nouvelles grâces de son saint nom; qu'elle ne craint aucunes traverses, aucunes entreprises violentes, si elle est protégée de ce saint nom. Le nom de Dieu est Dieu lui-même: ainsi, attendre ce saint nom, c'est attendre la manifestation de Dieu, le moment où il découvrira son éternelle essence. Nous sommes tous sur la terre dans l'attente de ce moment; nous ne voyons le saint nom de Dieu qu'en énigme et par la foi. Quand il se découvrira à nous sans milieu et sans voile, nous saurons pleinement ce qu'il est et nous serons parfaitement heureux.

Les âmes vivement touchées de Dieu ne font aucun cas des grands noms qu'étaient les hom-

mes; elles savent que ces noms en eux-mêmes n'ont aucune réalité, qu'ils ne sont que l'enseigne de la vanité et qu'ils périront tous un jour, afin que le nom de Dieu seul subsiste et reçoive les hommages de toutes les créatures. Ces âmes fidèles attendent donc le nom de Dieu, comme l'objet unique de leur vénération et de leur amour. Elles s'occupent, en attendant, de toutes les grandes choses que les livres saints disent du nom de Dieu. A tout instant, ce saint nom est dans la bouche des prophètes et des apôtres. O nom, s'écrient-elles, au-dessus de tout nom, nom qui fait fléchir le genou aux puissances du ciel, de la terre et des enfers (2)! Nom qui est la cause et l'appui de nos espérances, manifestez-vous à ceux qui vous attendent et délivrez-les pour toujours de l'illusion des noms, des titres, des prétentions; mettez dans leur bouche ce langage nouveau qui ne contient qu'une pensée et qu'une expression: *Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles des siècles.*

QUONIAM BONUM EST IN CONSPECTU SANCTORUM TUORUM. Parce que ce nom est un nom doux et consolant pour vos amis et pour vos serviteurs, c'est là toute leur joie et toute leur espérance (3). Je mettrai dans votre nom, dans votre assistance, toute ma force, parce que vous êtes bon et miséricordieux envers vos saints et fidèles serviteurs. Quelques auteurs arrangent ainsi les paroles du texte: J'attendrai en la présence de vos saints le secours de votre nom, parce que cela est utile et avantageux: *Quoniam bonum est.* Mais le premier sens est meilleur.

(1) *Psalm.* xxxvi. 1. *Spera Deo et ipse faciet.* xxxviii. 10. *Non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* cv. 13. *Cito fecerunt, obliti sunt,* etc. cviii. 21. *Fac mecum propter nomen tuum.*

(2) *Philip.* ii. 10.

(3) *Sym.* Οἷτι Χρηστὸν τὸ ὄνομα ἐναντίον, etc. *Confer. Psalm.* l.iii. 8. *Confitebor nomini tuo, quoniam bonum est. Vide et xcix. 3. et cxxxiv. 3.*

PSAUME LII

Corruption et impiété des méchants. Leur frayeur panique, leur confusion Le Seigneur rappellera son peuple de la captivité.

1. In finem, pro Maeleth intelligentiae, David.

1. Pour la fin, sur les instruments de musique, intelligence à David.

PSALMUS LIII. — 1. Victori super Ma'halath, intelligentia ipsi Davidi.

ARGUMENT

IN FINEM PRO MAELETH, etc. Pour la fin, sur le Maéleth, etc. Nous traduisons ainsi l'hébreu : Au coryphée, sur le luth, ou au président, ou maître de la danse (1), hymne de David. Saint Jérôme, Bède, Cassiodore et plusieurs psautiers (2), lisent Amalec au lieu de Maéleth. C'est une pure faute de copiste. Ce psaume est le même que le XIII^e, à quelques petites différences près, que l'on remarquera dans le commentaire. Ce sont apparemment ces différences qui firent ranger ce psaume avec les autres de David, sans se mettre en peine d'éviter les redites, dans le dessein qu'on se proposa de recueillir en un corps toutes les pièces de poésie reçues comme inspirées. On aurait pu ranger ces deux psaumes l'un après l'autre, si on s'était étudié à les placer par ordre de temps ou de matière : mais on les mit ensemble à mesure qu'on les trouva et comme ils se rencontrèrent.

Théodoret, Euthyme et quelques commentateurs modernes croient que le psalmiste décrit ici l'impiété du Rabsacès. D'autres (3) l'appliquent à la persécution d'Antiochus Épiphane et au temps des Maccabées ; d'autres, aux maux que l'Antéchrist doit faire aux fidèles. D'autres le prennent en général comme une invective contre les athées et les impies qui vivaient du temps de David. Nous croyons qu'il regarde le temps de la captivité de Babylone, et que l'auteur y décrit l'impiété des Babyloniens. Le dernier verset marque distinctement qu'on attendait le retour et la fin de cette captivité. Les pères le regardent comme une peinture de la nature humaine avant la venue de Jésus-Christ.

Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus.

2. Corrupti sunt, et abominabiles facti sunt in iniquitatibus ; non est qui faciat bonum.

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

2. Tous se sont corrompus, et sont devenus abominables dans leurs iniquités ; il n'y en a point qui fasse le bien.

2. Dixit stultus in corde suo, non est Deus :

Corruerunt *viam suam*, et abominabilem fecerunt iniquitatem : non est qui faciat bonum.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DIXIT INSIPIENS IN CORDE SUO. L'insensé se met souvent pour l'impie. Il y a de la folie, de l'extravagance et de l'impiété à nier la Divinité et la Providence. Les preuves de la Divinité éclatent de toutes parts dans la nature. Toutes les créatures crient (4) : *C'est lui qui nous a faits : nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes.*

Ÿ. 2. CORRUPTI SUNT, ET ABOMINABILES FACTI

SUNT IN INIQUITATIBUS (5). Ils ont commencé à se corrompre le cœur ; puis ils sont tombés dans l'erreur et dans l'abomination ; dans l'incrédulité et dans l'endurcissement (6). Les impies, quoi- qu'ils ne nient pas expressément l'existence de Dieu, la nient par les œuvres, dit saint Augustin. Quelques anciens psautiers lisent (7) : *Abominabiles facti sunt in voluntatibus suis.*

(1) Aquil. Εἰ πὶ γορδα. Th. Ὑπὲρ τῆς γορδα. Pour la danse. Sym. Δὴ γόρδον. Par le cœur. הלח, signifie une danse : Psal. xxx. 12 ; cmlx. 3. — Judic. xxi. 13. — Cantic. vi. 12.

(2) Ita Codd. m. n. scripti reg. 138. 122. — Colb. 158. — Ita et Edit. Sixti v. etc.

(3) Rabb. Salom. Lyr. Muis.

(4) Psal. xcix. 3. — Vide August. Confes. lib. x. cap. 6.

(5) Psal. xiii. 1. In studiis suis. Hebr. התעבו עליהם Ils sont devenus abominables, avec réflexion. Ici התעבו עליהם Ils ont rendu l'iniquité abominable.

(6) August. hic. Crepit corruptio a mala fide. Inde itur in turpes mores. inde in accerrimas cupiditates. Gradus isti sunt. Theodoret. Ἄπιστος τῆς ἀσεβείας ὁ παράνομος βίος.

(7) Psalter. Rom. Carnul. S. German.

3. Deus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens, aut requirens Deum.

4. Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.

5. Nonne scient omnes qui operantur iniquitatem, qui devorant plebem meam ut cibum panis?

6. Deum non invocaverunt; illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor.

7. Quoniam Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent; confusi sunt, quoniam Deus sprexit eos.

8. Quis dabit ex Sion salutare Israel? Cum converterit Deus captivitatem plebis suæ, exultabit Jacob, et lætabitur Israel.

3. Dieu a regardé du ciel sur les enfants des hommes, pour voir s'il en trouvera quelqu'un qui connaisse ou qui cherche Dieu.

4. Mais tous se sont détournés de lui, et sont devenus inutiles; il n'y en a point qui fasse le bien; il n'y en a pas un seul.

5. Ne connaîtront-ils point la vérité, tous ces hommes qui commettent l'iniquité, et qui dévorent mon peuple, ainsi qu'un morceau de pain?

6. Ils n'ont point invoqué Dieu, ils ont tremblé et ont été effrayés là où il n'y avait aucun lieu de craindre;

7. Parce que Dieu a brisé les os de ceux qui veulent plaire aux hommes; ils sont tombés dans la confusion, parce que Dieu les a méprisés.

8. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël? Quand Dieu aura fait finir la captivité de son peuple, Jacob sera transporté de joie, et Israël d'allégresse.

3. Deus e cælo prospexit super filios hominum, ut videat an sit intelligens, et requirens Deum.

4. Omnes ipsi retrocesserunt, pariter facti sunt: non est qui faciat bonum, non est etiam unus.

5. Annon cognoverunt omnes operantes iniquitatem, comedentes populum meum ac si comederent panem,

6. Et Deum non invocant? Ibi timebunt timore, ubi non fuerit timor:

Quoniam Deus dispersit ossa castrametantis contra te: pudore affectisti illos, quoniam Deus sprexit eos.

7. Quis dabit ex Sion salutes Israel? quum converterit Deus captivitatem populi sui, exultabit Jacob, lætabitur Israel?

COMMENTAIRE

ÿ. 3. DEUS DE CÆLO PROSPEXIT. Sa providence a les yeux ouverts sur tout ce qui se passe sur la terre. Il juge et discerne tout ce qui se fait ici bas. Mais il n'y voit que dérèglement dans la conduite, qu'erreur dans les esprits, que corruption dans le cœur. Voilà la peinture de ce qui se passait à Babylone.

ÿ. 4. OMNES DECLINAVÉRUNT; SIMUL INUTILES FACTI SUNT. Ils ont quitté la voie de la justice, et de la vérité. *Ils se sont rendus inutiles.* Ils courent après la vanité et le mensonge; toutes leurs occupations sont vaines. Ils se fatiguent en vain; ils négligent l'unique nécessaire. L'hébreu les dépeint comme des êtres fétides, c'est-à-dire corrompus.

NON EST USQUE AD UNUM. Cela s'entend des Babyloniens. Il n'y en a pas un seul qui ne soit corrompu. Les bons sont rares partout. Mais il ne s'en trouvait pas un seul dans cette ville; si ce n'est quelque bon Juif, comme David et ses compagnons.

Rari quippe boni; numerus vix est totidem, quot Thebarum portæ, vel divitis ostia Nili.

ÿ. 5. NONNE SCIENT OMNES QUI OPERANTUR INIQUITATEM? N'ouvriraient-ils pas enfin les yeux, pour reconnaître que je suis leur Seigneur et leur souverain maître? Ou: Ne connaîtront-ils jamais ma providence, ma justice, et le malheur qui leur est réservé, s'ils persévèrent dans leur crime?

DEVORANT PLEBEM MEAM UT CIBUM PANIS. Les Babyloniens consomment mon peuple, ils le dévorent, ils le déchirent sans scrupule et sans pitié.

Ils en font, pour ainsi dire, leur nourriture ordinaire.

ÿ. 6. TREPIDAVÉRUNT TIMORE, UBI NON ERAT TIMOR. Ils ont été saisis d'une terreur panique et d'un trouble déraisonnable. Voyez le psaume XIII, 5.

ÿ. 7. DEUS DISSIPAVIT OSSA EORUM QUI HOMINIBUS PLACENT. Il n'y a ni conseil ni force contre le Seigneur; il dissipe les projets des hommes, et il abat leur puissance. Il n'a besoin pour cela que d'un acte de sa volonté. Plus ils paraissent avoir de protection et de forces, plus il les méprise. Le terme dont se sert le texte, signifie *rejeter avec dédain*. Il est le contraire de *choisir*, d'*élire*. Ainsi, comme les *élus* sont l'objet de l'estime de Dieu, les réprouvés sont l'objet de son *mépris*. Dieu estime les élus, parce qu'il les voit revêtus de sa grâce; il méprise les réprouvés, parce qu'il ne remarque en eux aucun sentiment d'amour: c'est ce qui fait leur confusion; au lieu que la gloire des élus vient de l'amour que Dieu voit et couronne dans eux.

ÿ. 8. CUM CONVERTERIT DOMINUS CAPTIVITATEM PLEBIS SUÆ. Lorsque Juda sera de retour dans son pays, ce sera alors qu'il sera dans la joie. Les Juifs captifs à Babylone ne doutaient nullement de leur prochaine liberté, fondés sur les promesses des prophètes Jérémie, Isaïe et Ézéchiël. Les pères entendent ceci comme un vœu des patriarches, qui attendent l'avènement du Libérateur.

PSAUME LIII

David implore le secours du Seigneur, contre ses ennemis. Il se promet la victoire contre eux. Il voue des sacrifices d'actions de grâces.

1. In finem, in carminibus, intellectus David,
2. Cum venissent Ziphæi, et dixissent ad Saül : Nonne David absconditus est apud nos ?

1. Pour la fin, sur les cantiques ; intelligence à David,
2. Lorsque les habitants de Ziph furent venus, et eurent dit à Saül : David n'est-il pas caché au milieu de nous ?

PSALMUS LIV. — 1. Victori in Negi-noth, intelligentia ipsius Davidis.
2. Quum venissent Ziphæi, et dixissent ad Saul: Nonne David absconditus est apud nos ?

ARGUMENT

Ziph était une bourgade de la partie méridionale de la Palestine. David s'étant réfugié dans les montagnes et dans les bois des environs de Ziph, les Ziphéens vinrent en donner avis à Saül. Celui-ci y accourut avec une armée. David était d'un côté de la montagne ; et Saül avec ses troupes, étaient du côté opposé. Le danger ne pouvait être plus grand ; et David n'espérait plus se sauver des mains de son ennemi. Dans ce moment, on vint avertir Saül que les Philistins avaient fait une irruption dans le pays. Il quitte aussitôt son entreprise, et s'en retourne, pour repousser les Philistins (1). David exprime ici l'embarras où il s'était d'abord trouvé ; puis il témoigne sa confiance au secours de Dieu ; et enfin il rend grâces pour le danger évité. La pièce fut composée après le péril, comme la plupart de celles de cette nature. De là vient qu'il y exprime sa frayeur, son inquiétude, sa confiance, sa tranquillité, ses actions de grâces (2). Le syriaque dit que c'est ici une prière de David, quand il donna ordre à Joab de livrer le combat à Absalom. Les pères l'expliquent des persécutions que l'Église souffre de la part de ses ennemis (3) ; ou de la passion de Jésus-Christ (4).

Les Néginoth étaient des instruments à cordes.

3. Deus, in nomine tuo salvum me fac ; et in virtute tua judica me.

4. Deus, exaudi orationem meam ; auribus percipe verba oris mei.

5. Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et fortes quæsierunt animam meam, et non proposuerunt Deum ante conspectum suum.

3. Sauvez-moi, ô Dieu, par la vertu de votre nom ; et faites éclater votre puissance en jugeant en ma faveur.

4. O Dieu, exaucez ma prière ; rendez vos oreilles attentives aux paroles de ma bouche ;

5. Parce que des étrangers se sont élevés contre moi ; des ennemis puissants ont cherché à m'ôter la vie, et ils ne se sont point proposé Dieu devant les yeux.

3. Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in fortitudine tua judica me.

4. Deus, audi orationem meam, auscultata sermones oris mei.

5. Quoniam alieni insurrexerunt adversum me, et formidabiles quærent animam meam, non posuerunt Deum coram se. Selah.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. DEUS, IN NOMINE TUO SALVUM ME FAC. Le nom du Seigneur, est le Seigneur même. Sauvez-moi par vous-même ; je vous en conjure par la vertu de votre nom. *Le nom du Seigneur est une tour très forte*, dit le Sage (5). Je ne mets point ma confiance en mes mérites, en ma force, dans le bras de l'homme ; mais en votre nom.

IN VIRTUTE TUA JUDICA ME. Soyez le juge entre Saül et moi, Seigneur ; vous savez l'innocence de ma conduite et l'injustice de mon persécuteur.

Vengez-moi des Ziphéens qui, sans raison et le plus injustement du monde, m'ont trahi et découvert à mon adversaire. Les anciens psautiers lisent : *Et in virtute tua libera me.*

ÿ. 5. QUONIAM ALIENI INSURREXERUNT ADVERSUM ME. Les Ziphéens, qui sont mes frères, et de la même tribu que moi (Ziph était dans la tribu de Juda) m'ont traité en ennemi, en étranger, en inconnu. Anciennement, sous le nom d'étrangers, on entendait un ennemi (6). David au psaume

(1) Vide 1. Reg. xxiii. 19. 26. 27.

(2) Voyez la règle que nous avons proposée sur le titre du troisième psaume.

(3) August. — (4) Hilar. Hieron.

(5) Prov. xviii. 10. Turris fortissima nomen Domini.

(6) Job. xv. 13. — Psal. cviii. 11. — Isai. i. 7 ; lxi. 5. — Jerem. li. 51. — Thren. v. 2. — Ezech. vii. 21. etc. — Cicero. lib. i. de Offic. Hostis apud majores nostros dicebatur, quem nunc peregrinum dicimus. Le mot latin *hostis*, vient du grec ὄστις, *quilibel*, un inconnu.

6. Ecce enim Deus adjuvat me, et Dominus susceptor est animæ meæ.

7. Averte mala inimicis meis ; et in veritate tua disperde illos.

8. Voluntarie sacrificabo tibi, et confitebor nomini tuo, Domine, quoniam bonum est.

6. Mais voilà que Dieu prend ma défense, et que le Seigneur se déclare le protecteur de ma vie.

7. Faites retomber les maux sur mes ennemis ; et exterminiez-les selon la vérité de votre parole.

8. Je vous offrirai volontairement un sacrifice ; et je louerai votre nom, Seigneur, parce qu'il est rempli de bonté ;

6. Ecce, Deus auxiliatur mihi : Dominus est inter sustentatores animæ meæ.

7. Reddet malum *istud* inimicis meis : in veritate tua succide illos.

8. Voluntarie sacrificabo tibi : celebrabo nomen tuum, Domine, quoniam bonum est.

COMMENTAIRE

xvii (1), appelle du même nom d'étrangers, ses frères, ses compatriotes, ses sujets, qui lui avaient manqué de fidélité, qui s'étaient révoltés contre lui, et qui avaient essayé de le livrer à son ennemi : *Filii alieni mentili sunt mihi*. Et les prophètes donnent souvent le nom de race étrangère, aux Juifs infidèles, qui s'abandonnaient au culte des idoles.

FORTES QUÆSIERUNT ANIMAM MEAM. Il s'agit de Saül et de son armée. L'hébreu signifie plutôt des hommes violents, terribles, cruels. Tous les ennemis du salut ont les caractères que marque ici le prophète ; ils sont des *étrangers* par rapport à nous, et au salut qui nous intéresse uniquement. Ils sont *forts et violents* ; ils ne se proposent rien de moins que de perdre notre âme ; ils sont toujours contraires à Dieu, bien loin de respecter sa présence et de craindre ses châtimens. Qui sont ces ennemis ? L'enfer, le monde et nos passions ; trois puissances maudites de Dieu, mais toujours en action pour nous séduire, pour nous écarter des voies de la justice. Le démon nous est assurément *étranger* ; il s'est perdu sans nous, mais il veut nous entraîner dans son malheur ; nous avons renoncé par le baptême à ses lois et à son empire, mais il met tout en œuvre pour nous rappeler à lui. Sa puissance est dépendante de celle de Dieu ; mais elle est grande contre nous ; et Jésus-Christ, soit par lui-même, soit par la bouche de ses apôtres, nous a ordonné de nous en défier. Ce tyran de nos âmes est depuis sa chute l'ennemi capital de Dieu, de Jésus-Christ et des saints. Il ne se souvient du Très-Haut que pour le blasphémer, et pour attirer les âmes dans le cachot affreux qui retentit de ses blasphèmes.

Le monde et nos passions sont des ennemis encore plus dangereux ; ils devraient nous être *étrangers*, parce qu'ils veulent nous perdre, mais ils ne le sont que parce qu'ils nous flattent pour nous détourner de Dieu. Quelle puissance n'ont-ils pas contre nous ! Quel éloignement du vrai bien ne nous inspirent-ils pas ! Par quels artifices n'osflusquent-ils pas la connaissance que nous avons de Dieu ! Oh ! que la prière du prophète

nous est nécessaire pour ne pas succomber sous les coups de ces tyrans !

ÿ. 6. ECCE ENIM DEUS ADJUVAT ME. David se rassure au milieu des plus grands dangers. Il admire la providence du Seigneur, qui le tire des mains de Saül d'une façon si inespérée, en permettant qu'une irruption des Philistins, annoncée dans le moment, oblige ce prince à se retirer, lorsqu'il n'avait plus qu'un pas à faire pour le prendre. Tout ceci s'explique de Jésus-Christ poursuivi par les Juifs ses ennemis, et s'échappant toujours de leurs mains, jusqu'à ce qu'il voulut bien se livrer à eux, pour consommer l'œuvre que son Père lui avait imposée ; ayant toujours fait voir qu'il était le maître de livrer son âme et de la reprendre (2) : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem habeo iterum sumendi eam*.

L'Apôtre dit : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous* (3) ? Ce n'est pas qu'il ne doive nous rester encore des ennemis ; mais ce sera comme si nous n'en avions point. Cette vie est une guerre continuelle, mais il ne s'agit que d'avoir Dieu pour soi ; on ne craindra rien avec un tel protecteur. Le malheur est que nous comptons peu sur lui, que nous recourons rarement à lui ; que nous avons même peu d'idée de son secours. La lecture des psaumes devrait guérir nos défiances, animer notre foi, et calmer nos craintes ; mais surtout la vue de Jésus-Christ et la connaissance de ce qu'il a fait, et de ce qu'il veut faire pour nous, devraient nous rendre invincibles dans nos combats.

ÿ. 7. AVERTE MALA INIMICIS MEIS. Il prédit leur future disgrâce. Il nous est permis de souhaiter la défaite des ennemis de notre salut, ils sont ceux de Dieu. La vérité dont parle ici le prophète, est la fidélité de Dieu qui a promis de détruire tous les obstacles qui se rencontrent dans la voie de notre salut ; Jésus-Christ est notre chef, tout doit céder à sa puissance ; et viendra le moment où l'enfer, le monde, le péché, la mort, seront sous ses pieds.

ÿ. 8. VOLUNTARIE SACRIFICABO TIBI. Je vous offrirai un sacrifice d'action de grâces, un sacrifice

(1) *Psal.* xvii. 46. — *Vide et Psal.* cxliii. 7.

(2) *Johan.* x. 18. — (3) *Rom.* viii. 31.

9. Quoniam ex omni tribulatione eripuisi me, et super inimicos meos despexit oculus meus.

9. Car vous m'avez délivré de toutes mes afflictions, et mon œil a regardé avec assurance mes ennemis.

9. Quoniam ex omni angustia erui me, et in hostibus meis *quod volui* vidit oculus meus.

COMMENTAIRE

volontaire (1), pour ma délivrance, et je vous l'offrirai de grand cœur, aussitôt que je serai en état d'exécuter ma promesse. Eusèbe l'explique du sacrifice du cœur, de la volonté, du sacrifice de louange. Le sacrifice de Jésus-Christ fut entièrement volontaire ; il s'offrit de lui-même et parce qu'il le voulut bien (2) : *Oblatus est, quia ipse voluit.*

CONFITEBOR NOMINI TUO, QUONIAM BONUM EST.

C'est un nom de consolation et de douceur pour moi. C'est le sujet de ma confiance et de mon amour. Voyez le psaume LI, II.

v. 9. SUPER INIMICOS MEOS DESPEXIT OCULUS MEUS. Je les ai regardés sans crainte, fort que j'étais de votre secours. Je les ai vus hors d'état de me nuire ; j'ai vu la vengeance de Dieu sur eux. Je les ai vus et ils n'ont pas approché jusqu'à moi : Dieu m'a délivré de leurs mains.

(1) *Levit. III. 1. et sequ.*

(2) *Isai. LIII. 7. - Vide Psal. XXXIX. 9. - Johan. X. 17. 18. - Hieron. hic.*

P S A U M E L I V

Prière de David dans un danger imminent. Il demande des ailes de la colombe pour se sauver. Il décrit la fourberie de ses ennemis. Il met toute sa confiance au Seigneur et prédit la perte de ceux qui le persécutent.

1. In finem, in carminibus, intellectus David.

1. Pour la fin, sur les cantiques, intelligence à David.

PSALMUS LV. — 1. Victori in Neginoth, intelligentia ipsius Davidis.

ARGUMENT

Ce psaume fut composé dans un temps de disgrâces et de persécutions. Quelques auteurs le rapportent à David persécuté par Saül (1) ; d'autres, à la révolte d'Absalom (2) et à la trahison d'Achitophel. Un ancien auteur grec (3) et le vénérable Bède l'expliquent d'Onias, fils du grand prêtre Onias, surnommé Ménélaüs (4), lequel, se voyant exclu de la souveraine sacrificature dans son pays, se retira en Égypte et y bâtit le temple d'Onion, sur le modèle de celui de Jérusalem. Les pères en font l'application à Jésus-Christ trahi par Judas et livré aux Romains par les Juifs ; ou à l'Église persécutée au dehors par les païens et trahie par les hérétiques. Nous suivrons à la lettre ceux qui l'entendent de David, sorti de Jérusalem, pour se dérober à la violence de son fils Absalom ; et dans le sens spirituel, de Jésus-Christ dans sa Passion. Ce psaume a beaucoup de rapport au xxxiv, que nous avons expliqué de la persécution de Saül ; et au xl, que nous entendons de David tombé dangereusement malade, après la révolte d'Absalom. On y voit plusieurs traits semblables ; particulièrement la mauvaise foi et la perfidie de ses faux amis.

2. Exaudi, Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam ;

3. Intende mihi, et exaudi me.

2. Exaucez, ô Dieu, ma prière ; et ne méprisez pas mon humble supplication ;

3. Prêtez-moi votre attention, et exaucez-moi.

2. Auribus percipe, Deus, orationem meam, et ne abscondas te a deprecatione mea.

3. Intende mihi, et exaudi me :

COMMENTAIRE

1. 2. EXAUDI, DEUS, ORATIONEM MEAM. Ce début du prophète montre qu'il ne priait pas, comme tant d'autres, par habitude, par routine et comme une simple machine qui proférerait des mots sans les entendre. Quand le cœur prie, il accumule des expressions quelquefois identiques, mais toutes pleines de ferveur et propres à pénétrer jusqu'au trône de Dieu. Ne reprochons point à l'Église de répéter souvent les mêmes prières ; le prophète lui en a donné l'exemple ; et si ses enfants étaient pleins de foi, ils trouveraient toujours un nouveau goût dans ces prières, quoique réitérées mille fois. Un des plus grands fruits de l'étude des livres saints, est d'y trouver une source abondante et même inépuisable de sentiments. On peut croire aussi que Dieu a permis

les variétés qui se rencontrent quelquefois entre le texte et les versions, pour remplir ceux qui ont approfondi les diverses leçons, de vues nouvelles, d'affections différentes, toutes néanmoins analogues à la foi et à la perfection des mœurs. Ces variantes ne sont presque jamais contradictoires ; c'est le propre de la critique sacrée de les concilier ; et quand elle est sans préjugés et sans esprit de parti, elle y réussit presque toujours. David marque l'inquiétude et l'embarras où il se trouve, par ces fréquentes répétitions : *Exaucez ma prière, ne vous cachez point de ma supplication, ne vous détournez pas de moi ; soyez attentif à ma demande et ayez pitié de moi.* Une prière si humble et si fervente, ne pouvait manquer d'être exaucée (5) : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit.*

(1) Theodoret. Euthym.

(2) Anonym. Paraphrasi, apud Corder. tom. II. pag. 41.

(3) Kin'hi, Rabb. alii. Muis. Ferrand. Bossuet.

(4) Vide II. Maccab. XIII. et IV. 30. . . 34. et Joseph. Antiquit. lib. XII. cap. 15. et XIII. cap. 6.

(5) Eccl. XXXV. 21.

Contristatus sum in exercitatione mea ; et conturbatus sum

4. A voce inimici, et a tribulatione peccatoris.

Quoniam declinaverunt in me iniquitates, et in ira molesti erant mihi.

5. Cor meum conturbatum est in me, et formido mortis cecidit super me.

6. Timor et tremor venerunt super me, et contexerunt me tenebræ.

7. Et dixi : Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam ?

J'ai été rempli de tristesse dans mon agitation ; et le trouble m'a saisi,

4. A la voix menaçante de mon ennemi, et à cause de l'oppression du pécheur ;

Car ils m'ont chargé de plusieurs iniquités ; et, dans la colère où ils étaient, ils m'ont affligé par leurs persécutions.

5. Mon cœur s'est troublé au-dedans de moi ; et la crainte de la mort est venue fondre sur moi :

6. J'ai été saisi de frayeur et de tremblement ; et j'ai été couvert de ténèbres.

7. Alors j'ai dit : Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je puisse m'envoler, et me reposer ?

Nam clamo in sermone meo, et tumultuor.

4. A voce inimici, et a facie angustia impii : quoniam conjiiciunt super me mendacium, et in furore adversantur mihi.

5. Propterea cor meum dolet in medio mei, et terrores mortis ceciderunt super me.

6. Timor et terror venit super me : et operuit me tremor.

7. Et dixi : Quis dabit mihi alas sicut columbæ ? avolarem, et requiescerem.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. CONTRISTATUS SUM IN EXERCITATIONE MEA, ET CONTURBATUS SUM. La vue du danger m'a d'abord troublé ; mon attention a été inquiétée et ma prière distraite, par le bruit de la révolte d'Absalom. Dans cette agitation j'ai dit, verset 7 : *Qui me donnera des ailes, comme à la colombe et je m'envolerai ?* Je me suis promptement sauvé dans le désert : *Eecce elongavi fugiens*. Mais bientôt je me suis rassuré : *Expectabam Dominum, qui salvum me fecit*. J'ai mis ma confiance au Seigneur, qui me garantira du péril. C'est ce qui arriva en effet, comme on le verra dans la suite. Saint Augustin, sous le nom d'*exercitatio*, entend les traverses que souffrent les bons au milieu des méchants ; Eusèbe et saint Athanase, la peine intérieure que David ressentait, en considérant les tourments que le Fils de Dieu devait un jour souffrir de la part des Juifs.

Symmaque (1) : *J'ai été abattu de douleur, pendant que je m'entretiens en moi-même ; j'ai été tout confus et agité par la voix de l'ennemi et par le trouble que me cause l'impie*. Cet impie est Absalom ou Achitophel. Dans un sens plus relevé, Jésus-Christ se trouble à la vue de sa Passion (2) : *Cæpit contristari etustus esse. Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem*.

ÿ. 4. QUONIAM DECLINAVERUNT IN ME INIQUITATES, ET IN IRA MOLESTI ERANT MIHI. Ils m'ont en quelque sorte inondé de faux crimes ; ils m'ont faussement chargé de tous les maux qu'ils ont pu imaginer, pour colorer leur rébellion et pour séduire les peuples inconstants et légers. Absalom ne manqua pas de faire valoir la prétendue nonchalance de son père et son peu d'application à rendre la justice au peuple (3) ; son âge avancé, qui ne lui permettait plus de faire la guerre, ni de

s'appliquer par lui-même aux affaires du gouvernement. Il joignit à cela quelque mécontentement personnel, qu'il pouvait avoir contre le roi ou contre ses ministres. Ainsi, tout d'un coup David se trouva changé en un prince imbécile, nonchalant et incapable de gouverner ; cruel, sanguinaire, enfin tout ce qu'on voulut ; car dès qu'on tombe dans la disgrâce et qu'on est malheureux, le monde ne manque pas aussi de nous faire méchant, ou du moins imprudent.

Symmaque (4) : *Ils ont jeté sur moi l'iniquité ; et dans leur colère ils se déclarent contre moi*. Jésus-Christ est accusé d'être un séducteur, un perturbateur du repos public, un violateur de la loi, un démoniaque, un blasphémateur. Les prêtres, les pharisiens, le peuple, le poursuivent avec chaleur et le font mourir dans les tourments. C'est ainsi que les pères entendent ce passage.

ÿ. 5. COR MEUM CONTURBatum EST IN ME, ET FORMIDO MORTIS. David continue à nous décrire la frayeur et le trouble où il se trouva, à la nouvelle de la révolte de son fils. Cette peinture convient admirablement à Jésus-Christ, dans le jardin des Oliviers, priant son Père d'éloigner de lui ce terrible calice. Tout ce que la guerre civile, la révolte, la division domestique, la mort, la captivité, ont d'affreux et de terrible, s'est présenté aux yeux de David. Jésus-Christ dans le jardin, voyait les tourments qu'il devait souffrir, la faiblesse et la lâcheté de ses disciples, la perfidie de Judas, le crime des Juifs, la malice de tous les hommes. C'est ce qui pénétrait son âme de douleur, et qui lui fit suer le sang et l'eau.

ÿ. 7. QUIS DABIT MIHI PENNAS SICUT COLOMBÆ ? La colombe a le vol très rapide. David, au milieu

(1) Symmach. Κατηγόρησεν προσλαλῶν ἑμαυτοῦ, καὶ συνεχύθη ὑπὸ φωνῆς ἐχθροῦ, ὑπὸ ἐνοχλήσεως ἀσεβοῦς.

(2) Matth. xxvi. 37. 38.

(3) II. Reg. xv. 2. 3. 4. et sequ.

(4) Sym. Ὅτι ἐπεβόησαν κατ' ἐμοῦ εἰς ἀσέβειαν, καὶ μετ' ὀργῆς ἐναντιώθησαν μοί.

8. Ecce elongavi fugiens ; et mansi in solitudine.

9. Expectabam eum qui salvum me fecit a pusillanimitate spiritus, et tempestate.

10. Præcipita, Domine, divide linguas eorum ; quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate.

11. Die ac nocte circumdabit eam super muros ejus iniquitas ; et labor in medio ejus,

12. Et injustitia ; et non defecit de plateis ejus usura et dolus.

8. Voilà que je me suis éloigné par la fuite, et j'ai demeuré dans la solitude ;

9. J'attendais là celui qui m'a sauvé de l'abatement de mon esprit, et de la tempête.

10. Précipitez-les, Seigneur, divisez leurs langues ; car j'ai vu la ville pleine d'iniquité et de contradiction.

11. L'iniquité l'environnera jour et nuit surses murailles ; le travail et l'injustice sont au milieu d'elle ;

12. L'usure et la fraude ne quittent pas ses places publiques ;

8. Ecce elongarem fugam, commorarer in deserto. Selah.

9. Festinarem eruere me a vento qui excitatur a turbine.

10. Perde, Domine, divide linguas eorum ; quoniam vidi violentiam, et contentionem in civitate.

11. Die ac nocte circumdant eam super muros ejus, et iniquitas et per-versitas est in medio ejus.

12. Pravitates sunt in medio ejus : et non recedit e platea ejus fraus et dolus.

COMMENTAIRE

de ses perplexités, souhaite de se retirer dans la solitude, pour se dérober à la fureur de ses ennemis et pour prévenir, par sa retraite volontaire, tous les maux qu'entraîne avec soi une guerre domestique. Que ne puis-je disparaître et m'envoler comme un oiseau, pour ne pas voir tant de maux, et n'être pas cause de tant de sang répandu ! David exécuta sa résolution, il se retira de Jérusalem et s'enfuit au delà du Jourdain. L'événement fit voir que ce dessein était bien concerté. Dans une autre occasion, ses amis vrais ou faux, lui conseillant de se sauver dans le désert, pour éviter les pièges que Saül lui tendait, il leur répondit (1) : *J'ai mis ma confiance au Seigneur ; pourquoi me dites-vous : Envolez-vous, et passez dans la montagne comme un passereau ?* Ici il tient une conduite toute contraire. C'est qu'alors il se sentait innocent et était assuré du Seigneur. Ici il savait les menaces de Nathan (2), qui lui avait dit qu'il verrait son propre sang s'élever contre lui ; que sa maison serait souillée, et que le glaive ne sortirait point de sa famille. Il adorait la main de Dieu et voyait humblement l'exécution de ses menaces ; il cédait et obéissait à l'arrêt du Tout-Puissant.

ÿ. 8. MANSI IN SOLITUDINE. C'est là que David attendit le secours de Dieu, et qu'il commença un peu à respirer. Car jusqu'alors il avait été dans des frayeurs continuelles. Mais depuis que Chusaï eut renversé le conseil d'Achitophel, et que David fut informé qu'Absalom ne marchait point contre lui, il passa le Jourdain (3), et ne douta plus que le Seigneur ne le secourût, et que le parti d'Absalom ne se dissipât. Il savait que ces sortes d'entreprises, surtout parmi un peuple inconstant et volage, n'ont que le premier feu : il ne s'agit que de gagner du temps et de laisser aux esprits le loisir de rentrer en eux-mêmes.

Il compare la révolte de son fils et de son peuple, à une tempête qui passe avec rapidité ; mais dont la première impétuosité est formidable. David jugea très prudemment qu'il devait pour un temps céder à la fureur d'un peuple mutiné, et se retirer dans la solitude.

ÿ. 10. PRÆCIPITA, DOMINE ; DIVIDE LINGUAS EORUM. Détruisez mes ennemis ; abîmez-les ; confondez leur langage, ainsi que vous fîtes à Babel (4) ; afin qu'ils ne s'entendent point l'un l'autre, et qu'ils ne puissent s'accorder dans leurs desseins. Dieu exauça la prière que David lui fait ici, et que nous lisons encore dans les livres des Rois (5) : *Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel.* Dieu permit qu'Absalom ne suivit pas l'avis d'Achitophel, et qu'il écouta celui de Chusaï, l'ami de David.

QUONIAM VIDI INIQUITATEM, ET CONTRADICTIONEM IN CIVITATE. Il parle peut-être de la ville d'Hébron, où la révolte d'Absalom avait commencé. Cette ville est gagnée par ce fils perfide. Tout y est plein de désordre, d'iniquité, de licence et de confusion. On peut aussi prendre ceci comme regardant Jérusalem, où David n'ignorait pas qu'Absalom n'eût un très grand nombre de partisans. J'ai vu l'iniquité et la discorde dans cette ville. C'est ce qui m'a déterminé à la quitter, et à me retirer dans le désert. En effet, on ne conçoit pas pourquoi David aurait quitté Jérusalem, sans y laisser au moins des troupes pour la défendre contre Absalom ; si ce n'est qu'il savait que la ville était pleine de sédition, gagnés par les amis d'Absalom. Il aime mieux s'en retirer, que de s'y exposer au danger d'être livré à son ennemi.

ÿ. 11. DIE AC NOCTE CIRCUMDABIT EAM SUPER MUROS EJUS INIQUITAS. L'iniquité et la discorde sont comme les gardes de cette ville malheureuse.

(1) *Psal.* x. 1.

(2) *II. Reg.* xii. 11. 12.

(3) *II. Reg.* xxi. 22. 23.

(4) *Genes.* xi. 7. Venite descendamus et confundamus ibi linguam eorum.

(5) *II. Reg.* xv. 31.

13. Quoniam si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo.

14. Tu vero homo unanimes, dux meus, et notus meus;

15. Qui simul mecum dulces capiebas cibos, in domo Dei ambulavimus cum consensu.

13. Car si celui qui était mon ennemi m'avait chargé de malédictions, je l'aurais plutôt souffert; et si celui qui me haïssait, avait parlé de moi avec mépris et hauteur, peut-être que je me serais caché de lui.

14. Mais c'est vous qui viviez dans un même esprit avec moi, qui étiez le chef de mon conseil et dans mon étroite confiance;

15. Qui trouviez tant de douceur à vous nourrir des mêmes viandes que moi, et avec qui je marchais avec tant d'union dans la maison de Dieu.

13. Neque enim inimicus probris allecit me, alioqui sustinuissem; neque odio habens me, adversum me magnificavit os suum; abscondissem enim me ab eo:

14. Sed tu homo juxta aestimationem meam, dux meus, et notus meus.

15. Qui simul dulciter communicabamus secretum, in domo Dei ambulabamus in societate.

COMMENTAIRE

Telle était la situation de la ville de Jérusalem infidèle à David. Cette peinture lui convenait beaucoup mieux au temps de Jésus-Christ, lorsqu'elle livra ce divin Sauveur à ses ennemis.

Ÿ. 13. QUONIAM SI INIMICUS MEUS MALEDIXISSET MIHI... Si ce qui m'arrive aujourd'hui, venait de la part d'un étranger, je le souffrirais sans me plaindre. On s'attend aux mauvais traitements d'un ennemi; on se précautionne contre lui. Mais contre un ami infidèle, contre un traître, on n'a point d'armes; on est pris, avant que de s'être mis en défense. On se tient en garde contre un ennemi; on s'en défie; mais comment parer les coups d'un traître?

Ÿ. 14. TU VERO HOMO UNANIMIS... On croit (1) qu'il veut parler d'Achitophel. On sait par l'histoire des Rois, qu'il était le conseiller ordinaire de David (2); et comme il passait pour l'homme le plus habile du pays (3), rien ne déconcerta davantage David, que d'apprendre qu'il s'était jeté dans le parti d'Absalom (4). Il y a apparence qu'il était mécontent depuis fort longtemps, et qu'il avait été l'âme de l'entreprise de ce jeune prince. Symmaque (5): *Vous qui êtes de même inclination, mon ami, l'homme de ma connaissance.* Tout cela s'explique de Judas, d'une manière dont tout le monde sent la justesse et la vérité.

Ÿ. 15. QUI SIMUL MECUM DULCES CAPIEBAS CIBOS: IN DOMO DEI... Vous qui mangiez familièrement à ma table avec moi, et qui m'accompagniez au Tabernacle, où nous allions ensemble rendre nos adorations au Seigneur, vous avez violé les lois les plus sacrées de l'hospitalité, de l'amitié et de la religion, abusant de ma confiance, qui allait jusqu'à vous recevoir à ma table, et à vous rendre participant de mes sacrifices et de mes exercices de piété. Le sens de l'hébreu est aussi très beau (6):

Nous avions ensemble des communications douces et familières de nos secrets.

Les hommes mettent une grande différence entre la perfidie d'un ami et les violences d'un ennemi manifeste et déclaré. Ils sont beaucoup plus touchés de l'ingratitude du premier, que de la sévérité du second. Dieu, de même, est plus irrité des chutes de ceux qu'il avait favorisés de grâces particulières que de celles des autres pécheurs qu'il avait, en quelque sorte, abandonnés à leur sens réprouvé. Les premiers étaient ses favoris; il voulait les élever à la perfection de son amour, il les destinait à être des lumières dans son église; et ils profanent ses dons, ils se révoltent contre sa main bienfaisante. Grande instruction pour toutes les personnes appelées à un état de sainteté, à la profession religieuse, ou aux fonctions du sanctuaire. Ces personnes sont honorées de tous les titres qu'exprime le psalmiste, et quelle est l'étendue de ces titres dans le christianisme! Au jugement de Dieu, ces reproches seront faits aux âmes infidèles et ingrates: vous qui aviez part à ma confiance, vous à qui j'avais confié la conduite de mon troupeau, vous qui m'étiez connus par la vocation particulière qui distinguait votre état, vous qui étiez assis tous les jours à ma table, vous qui étiez destinés à m'accompagner dans toutes les cérémonies de la religion: je vous trouve aujourd'hui les plus perfides de tous les hommes, les plus révoltés contre mes lois, les plus indignes de mes bienfaits, les plus mauvais de mes serviteurs.

Ceci bien médité est terrible. Le chef des apostats sera le perfide apôtre, et il sera suivi d'un grand nombre d'hypocrites qui auront fait illusion au monde, mais qui n'échapperont pas aux lumières infinies du souverain juge.

(1) *Chald. Kim'hi, Muis, Menoc. Tir. Geier. alii.*

(2) II. Reg. xv. 12 — (3) II. Reg. xvi. 23.

(4) *Vide* II. Reg. xv. 31.

(5) *Sym. Ἄλλὰ σὺ ἀνθρώπου; ὁμότροπος, καὶ συνίθη; μου, καὶ γνώριμος.*

(6) *Aquil. Οἱ ὁμοῦ ἐγλωττανάμεν ἀπόρρητον. Symmach. Οἱ ἅπαντες ἐκοινολογοῦμεθα γλυκεῖαν ὁμιλίαν. Qui avons eu ensemble des entretiens si doux! Idem. Ἐν τῷ ὄικῳ τοῦ Θεοῦ ἀναστρεφόμεθα σὺδιαιτούμενοι. Nous vivions ensemble, et nous mangions en commun dans la maison de Dieu.*

16. Veniat mors super illos, et descendat in infernum viventes, quoniam nequitia in habitaculis eorum, in medio eorum.

17. Ego autem ad Deum clamavi, et Dominus salvabit me.

18. Vespere, et mane, et meridie, narrabo et annuntiabo; et exaudiet vocem meam.

16. Que la mort vienne les accabler; et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer; parce que leurs demeures sont pleines d'iniquité, et qu'eux-mêmes en sont tout remplis.

17. Mais pour moi, j'ai crié vers Dieu, et le Seigneur me sauvera.

18. Le soir, le matin, et à midi, je raconterai et j'exposerai ma misère; et le Seigneur exaucera ma voix.

16. Exigat debitum mors ab eis, descendat in infernum viventes: quia mala sunt in societate eorum, in medio eorum.

17. Ego autem ad Deum clamabo, et Dominus servabit me.

18. Vespere, et mane, et meridie loquor et tumultuor, et exaudivit vocem meam.

COMMENTAIRE

ÿ. 16. VENIAT MORS SUPER ILLOS; ET DESCENDANT IN INFERNUM VIVENTES. Ils sont dignes, ces amis infidèles, d'être frappés d'une mort soudaine et d'être engloutis dans la terre, comme le furent autrefois Coré, Dathan et Abiron, qui se soulevèrent contre le Seigneur et contre Moïse, son serviteur (1). Ignorent-ils que le Seigneur m'a établi roi de son peuple, et qu'il m'a promis le royaume pour moi et pour ma postérité? Les prophéties ou les menaces de David furent accomplies. Achitophel, voyant que Chusaï l'avait emporté sur lui et que son avis avait été suivi préférentiellement au sien, se perdit de désespoir (2). Absalom perdit la bataille qu'il livra aux généraux de son père, et demeura suspendu à un arbre, où Joab le perça de trois coups de lance (3). Le peuple qui avait suivi ce jeune prince, périt ou par les armes des soldats de David, ou dans les précipices de la forêt où se livra le combat. L'Écriture remarque qu'il y en eut plus qui périrent dans le bois, qu'il n'y en eut de tués par l'épée (4): *Mullo plures erant quos sallus consumpserat de populo, quam hi quos consumpserat gladius in die illa.*

Les justes dont la mort est subite, ne descendent point tout vivants dans le tombeau, parce qu'ils se sont occupés sans cesse de ce dernier moment. Ils étaient déjà morts au monde, et quand ils le quittent, ce n'est à leur égard qu'un passage dans une meilleure patrie: les livres saints appellent leur mort un *sommeil*, et ce sommeil encore ne regarde que le corps, l'âme vit déjà dans le sein de Dieu. Du côté des pécheurs, c'est une mort totale; mort au monde qu'ils quittent à regret, mort à la grâce dont ils ne jouiront plus durant l'éternité; mort à toutes les espérances, puisqu'ils sont au terme où tous les maux fondent sur eux; mort à la considération qu'ils pouvaient avoir parmi les hommes, parce qu'au jour de la révélation, ils seront reconnus pour les ennemis de Dieu et que leur confusion sera éternelle.

QUONIAM NEQUITIAE IN HABITACULIS EORUM. Vous les punirez, à cause de la malice dont ils

sont remplis. Saint Augustin, saint Hilaire et les anciens psautiers lisent: *Quoniam nequitia in hospitibus eorum* (5).

ÿ. 17. EGO AUTEM AD DOMINUM CLAMAVI; ET DOMINUS SALVABIT ME. L'hébreu et les anciens interprètes: *Je crierai vers le Seigneur; et le Seigneur me sauvera.* Mes ennemis périront et Dieu les frappera d'une mort prompte et imprévue; mais pour moi, je mets toute ma force dans le Seigneur; et j'espère qu'il me garantira.

La plupart des hommes prient rarement, prient peu et prient mal. Et combien parmi eux ne prient point du tout! Plus ils ont de besoins, moins ils prient, et moins ils prient, plus leurs besoins augmentent. Quand on leur parle de l'efficacité de la prière, ils croient que c'est un langage d'enthousiastes, ou de gens dont la profession est de parler ainsi, sans être d'ailleurs persuadés de ce qu'ils disent. Il suffit de dire à ces hommes presque sans foi, d'essayer du moins d'un remède qu'ils ne connaissent pas, de rentrer un peu en eux-mêmes, de demander la grâce de prier, ils éprouveront bientôt que le Seigneur se rapprochera d'eux, leur communiquera ses lumières et qu'ils commenceront à estimer, à aimer ce moyen de salut. Ils ne seront pas loin de rentrer dans la voie, ou plutôt ils y seront déjà.

Pour ceux qui n'ont pas tout-à-fait abandonné la prière, mais qui en retirent peu de fruit, il faut leur montrer les défauts de leur prière; elle n'est ni assez fréquente, ni assez humble, ni assez fervente, ni assez constante.

Enfin, à l'égard des personnes qui s'adonnent à l'oraison et qui se plaignent du temps qu'elles croient y perdre, il faut les encourager à suivre cette voie, quelque pénible qu'elle leur paraisse. Dieu récompensera leur persévérance; elles en viendront au point de pouvoir dire avec le psalmiste: *Je méditerai, je prierai, j'exposerai mes peines et le Seigneur m'exaucera.*

ÿ. 18. VESPERE, ET MANE, ET MERIDIE NARRABO. Les Hébreux commençaient leurs jours au soir; de là vient que le prophète met *le soir* le premier.

(1) Num. xvi. 30. 31. 32.

(2) II. Reg. xviii. 23. — (3) II. Reg. xviii. 14.

(4) II. Reg. xviii. 8.

(5) Les Septante: Ἐν ταῖς παροικίαις αὐτῶν.

19. Redimet in pace animam meam ab his qui appropinquant mihi; quoniam inter multos erant mecum.

20. Et exaudiet Deus, et humiliabit illos, qui est ante sæcula. Non enim est illis commutatio, et non timuerunt Deum.

21. Extendit manum suam in retribuendo; contaminaverunt testamentum ejus:

19. Il me donnera la paix; et il rachètera mon àme de ceux qui s'approchent de moi; car ils étaient en grand nombre contre moi.

20. Dieu m'exaucera, et il les humiliera, lui qui subsiste avant tous les siècles; car il n'y a point de changement à attendre de lui; eux, parce qu'ils n'ont point la crainte de Dieu;

21. Il a étendu sa main pour leur rendre ce qu'ils méritaient. Ils ont souillé son alliance;

19. Redemit in pace animam meam a bello quod erat contra me: quoniam multi erant mecum.

20. Audiet Deus, et affliget eos: et manens ab initio, Selah: quibus non sunt mutationes, nec timent Deum.

21. Misit manus suas in eos qui pacifici erant cum eo: polluit pactum suum.

COMMENTAIRE

Ils priaient trois fois le jour; le soir, le matin et à midi. *L'homme doit prier trois fois chaque jour*, disent les rabbins (1); *parce que le jour se change et varie trois fois*. Daniel (2) observait exactement cette règle, dans le temps même de la captivité: *Tribus temporibus in die flectebat genua sua, et adorabat*. Cette règle a été suivie dans l'église chrétienne, quoiqu'avec assez de diversité. Il est fait mention des trois heures de prières par jour, dans les Constitutions apostoliques (3).

ÿ. 19. REDIMET IN PACE ANIMAM MEAM. Le Seigneur me garantira des mains de mon fils rebelle et de ses partisans; il me rétablira en paix et chargera de confusion ceux qui m'approchent (4), ceux qui m'attaquent, qui me combattent et qui sont en si grand nombre; car, suivant l'Écriture (5), tout Israël suivait Absalom de tout son cœur: *Toto corde universus Israel sequitur Absalom*.

D'autres (6) traduisent: Il rachètera mon àme, ou ma vie, de mes ennemis; *parce qu'il y a un grand nombre de défenseurs avec moi*. Il m'a envoyé ses anges, qui me défendront contre mes ennemis. Le prophète Élisée se servit d'une semblable expression, pour rassurer un de ses disciples, qui voyait le grand nombre de ses ennemis; mais qui ne découvrait point les anges, qui étaient venus à son secours (7): *Plures nobiscum sunt, quam cum illis*.

On peut même l'entendre des troupes qui vinrent à David et qui se rangèrent à leur devoir, avant l'arrivée d'Absalom; car Joab, général des troupes du roi, se trouva à la tête d'une armée suffisante, au jour de la bataille qu'il gagna contre Absalom. Le chaldéen: *Son Verbe a été mon secours dans mes fréquentes afflictions*. Le syriaque a lu un peu autrement dans l'hébreu: *Ils se sont brouillés avec moi*; ils sont entrés en dispute contre moi. Les Septante (8), saint Augustin et le psautier de Milan: *In multis erant mecum*: ils étaient

avec moi en plusieurs choses. Ce que saint Augustin entend des schismatiques, qui ont plusieurs choses communes avec l'Église et les vrais fidèles; comme les Écritures, les mêmes sacrements, la même croyance sur plusieurs articles. Mais ils diffèrent de communion; ils ont rompu l'unité. C'est ce qui fait leur crime et leur malheur. Symmaque (9): *Plusieurs sont venus vers moi*.

ÿ. 20. EXAUDIET DEUS, ET HUMILIABIT EOS. QUI EST ANTE SÆCULA. Le Seigneur a les oreilles attentives à tout ce que mes ennemis publient à mon désavantage. Il écoute leurs calomnies contre moi et leurs blasphèmes contre lui. Le jour viendra qu'il leur fera entendre sa voix, ce Dieu éternel et immuable. Il leur parlera dans sa fureur, à ces méchants qui ne le craignent pas.

Ce qui rend les vengeances de Dieu très redoutables, c'est qu'il existe avant tous les fidèles, et qu'il existera toujours. On peut survivre aux princes de la terre, et échapper à leur ressentiment; mais Dieu mesure tous les temps, et il tient compte de tous les événements; il est toujours, il voit toujours, il hait toujours le crime, il est toujours assez puissant pour le punir. Le prophète dit que les méchants *ne changent point*, et c'est ce qui fait leur malheur; car Dieu ne change point non plus, et il étendra sa main pour se venger de leur obstination. Oh! que l'éternité de Dieu contient de vérités, tant pour la consolation des justes, que pour la terreur des impies!

ÿ. 21. EXTENDIT MANUM SUAM IN RETRIBUENDO. David composa ce psaume après le danger, car on y voit les sentiments qui l'occupèrent avant sa sortie de Jérusalem, et à la première nouvelle de la révolte d'Absalom; sa confiance après qu'il eut passé le Jourdain, et sa reconnaissance après la victoire remportée par Joab. Il dit ici que le Seigneur a enfin étendu sa main sur Achitophel, sur Absalom et sur ses adhérents.

(1) Vide Muis, *hic*. — (2) Dan. vi. 10.

(3) Constitut. Apost. lib. vii. cap. 23.

(4) צרפ se prend quelquefois, pour attaquer et pour combattre. Voyez Job. xxxviii. 23. — Psal. lxxvii. 34. etc.

(5) II. Reg. xv. 13.

(6) Pagn. Valab. Muis. Abcn Eζra, Sym. Πολλοστοι: γαρ εγενοντο προς με.

(7) IV. Reg. vi. 16.

(8) Les Septante: Ε'ν πολλοις ἤσαν σὺν ἐμοί.

(9) Sym. Παλλοστοι: γαρ εγενοντο προς με.

22. Divisi sunt ab ira vultus ejus ; et appropinquavit cor illius. Molliti sunt sermones ejus super oleum ; et ipsi sunt jacula.

23. Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet ; non dabit in æternum fluctuationem justo.

22. Ils ont été dissipés par la colère de son visage ; et son cœur s'est approché de moi ; ses discours sont plus doux que l'huile ; mais ils sont en même temps comme des flèches.

23. Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde, et lui-même vous nourrira ; il ne laissera point le juste dans une éternelle agitation.

22. Leniora sunt magis quam butyrum verba oris ejus, at prælium in corde ejus : leniora verba ejus plus quam oleum, et ipsi sunt gladii.

23. Projice super Dominum pondus tuum, et ipse sustentabit te : non dabit in seculum nutationem justo.

COMMENTAIRE

CONTAMINAVERUNT TESTAMENTUM EJUS. Absalom et ses complices ont violé l'alliance du Seigneur ; ils ont foulé aux pieds les lois divines et humaines ; Dieu les a dispersés ; il les a regardés dans sa fureur, et les a fait disparaître, comme le soleil fait fondre la neige par sa chaleur. Il les a combattus, terrassés, vaincus par l'éclat terrible de son visage irrité. Il n'a employé pour les exterminer, que sa vue et sa présence. *Quem interficiet spiritu oris sui*, comme dit saint Paul (1), en parlant de la victoire que Jésus-Christ doit remporter sur l'antéchrist. Au jour du jugement, le souverain juge séparera les justes des méchants, par la lumière de son visage (2) : *Divisi sunt ab ira vultus ejus*. Ou, suivant Théodoret : Le visage des méchants est divisé, déguisé par la colère. Leur mauvaise volonté leur fait prendre tel visage qu'il convient à leur intérêt, pour perdre plus sûrement ceux qui leur font ombrage, et qu'ils ont résolu de faire périr. Eusèbe et saint Athanase l'expliquent de la dernière dispersion des Juifs, où ils sont encore aujourd'hui.

Dans le sens spirituel, profaner le testament de Dieu, c'est ne pas vivre selon sa sainte loi. Cette profanation est quelquefois punie en cette vie, par la perte du don de la foi ; malheur le plus grand qui puisse arriver à l'homme, puisqu'en perdant la foi, il est privé de toutes les ressources du salut. Ceux qui conservent encore la foi, sans en pratiquer les œuvres, sont presque aussi malheureux, parce que leur foi n'empêche pas qu'ils ne s'endurcissent dans le péché, et parce que les moyens du salut leur deviennent inutiles. Ceux qui sont appelés à un état saint, et qui y vivent sans ferveur, profanent aussi, en un sens, le testament de Dieu ; ils abusent de ses grâces, et ils parviennent au terme de la vie, non seulement sans mérites, mais avec des péchés sans nombre, et presque jamais ils ne se convertissent entièrement à la mort. Enfin, les âmes que Dieu touche beaucoup dans l'oraison, et à qui il demande de grands sacrifices, doivent veiller extrêmement sur elles-mêmes, pour

remplir tout ce que porte le testament de Dieu ; sans quoi elles s'exposeront à être dissipées comme les pécheurs.

ÿ. 22. MOLLITI SUNT SERMONES EJUS SUPER OLEUM ; ET IPSI SUNT JACULA. Absalom, pour se frayer un chemin à la royauté, et pour gagner les cœurs des Israélites par ses caresses, se trouvait tous les matins à la porte du palais (3) ; et s'adressant à ceux qui avaient quelque affaire, il leur disait : *De quelle ville êtes-vous ? Ceux-ci répondaient : D'une telle tribu d'Israël. Alors Absalom répondait : Votre affaire me paraît bonne et juste ; mais il n'y a personne d'établi par le roi pour vous entendre. Il ajoutait : Qui m'établira juge sur tout le pays, afin que tous qui ont des affaires, viennent à moi, et que je les juge dans la justice ? Et lorsque quelqu'un approchoit pour le saluer, il étendait la main, et l'embrassant, il le baisait.* Voilà ce que faisait Absalom pour parvenir à ses fins criminelles. Voilà des discours qui, sous une feinte douceur, cachaient un poison mortel. C'est ainsi que Judas donna pour signal de sa trahison, le salut et le baiser. *Saisissez-vous de celui que je baiserais*, dit-il aux soldats (4), *et conduisez-le avec précaution.* Symmaque (5) : *Ses discours sont plus coulants que l'huile, quoiqu'ils soient tranchants comme une épée.*

ÿ. 23. JACTA SUPER DOMINUM CURAM TUAM... Le prophète ayant si heureusement éprouvé la protection du Seigneur, exhorte tous les hommes à mettre en Dieu toute leur confiance, et à espérer tout de sa bonté.

L'apôtre saint Pierre paraît avoir eu en vue ce passage, quand il a dit : *Déposez en Dieu toutes vos inquiétudes, parce qu'il a lui-même soin de vous* (6). L'apôtre comprend dans son texte tous les besoins qui peuvent survenir aux fidèles ; il n'excepte rien, et il assure que Dieu prend soin de tout. Ces oracles de la vérité sont le fondement de la conformité pleine et entière à la volonté de Dieu ; ils portent la paix dans l'âme ; et quoiqu'ils n'excluent ni le travail ni les attentions raison-

(1) II. *Thessal.* II. 8.

(2) *Vide Hieron.* — (3) II. *Reg.* XV. 2. 3.

(4) *Marc.* XI. 44. — *Matth.* XXVI. 48.

(5) *Sym.* Α' παλιότεροι: ὁ: λόγοι αὐτοῦ λαλοῦ, ὄντες ἀνατριγυνοί.

(6) I. *Petr.* V. 7.

24. Tu vero, Deus, deduces eos in puteum interitus. Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos; ego autem sperabo in te, Domine.

24. Mais vous, ô Dieu, vous les conduirez dans les puits de la mort. Les hommes sanguinaires et trompeurs n'arriveront point à la moitié de leurs jours; mais pour moi, Seigneur, je mettrai en vous mon espérance.

24. Tu autem, Deus, descendere facies eos in puteum foveæ; viri sanguinarii et dolosi non dimidiabunt dies suos: ego autem fidam tibi.

COMMENTAIRE

nables qu'on doit avoir pour ses besoins et pour ses affaires, ils déchargent l'esprit et le cœur de toute sollicitude. Le prophète ajoute que Dieu *ne laissera pas toujours l'homme juste dans l'agitation*. Cela se vérifie de trois manières: 1° Il arrive souvent qu'après bien des traverses temporelles, les justes respirent enfin, et jouissent d'un état plus tranquille; 2° il arrive toujours que l'homme juste, bien résigné à la volonté de Dieu, goûte dans son âme la paix qui, selon l'Apôtre, *surpasse tout sentiment*, quelque exposé qu'il soit d'ailleurs aux persécutions du dehors, ou même aux épreuves intérieures; 3° il n'arrive jamais que le juste soit livré éternellement au trouble; c'est le partage des réprouvés.

ÿ. 24. DEDUCES EOS IN PUTEUM INTERITUS. Vous les réduirez au tombeau; vous les ferez périr; ils tomberont dans des maux dont ils ne pourront jamais sortir, dit Théodoret. Vous les conduirez *dans la géhenne*, dit le chaldéen, ou *dans l'enfer*, selon saint Jérôme. Dieu ne les y conduit point, dit saint Augustin, comme s'il était la cause, l'auteur de leur crime et de leur perte; mais il les y envoie comme juge, vengeur de leurs iniquités.

La fin des pécheurs est toujours déplorable, parce qu'elle aboutit à *l'abîme de perdition*. Tant qu'ils vivent, cette pensée ne les occupe pas, et c'est une sorte d'enthousiasme ou d'aveuglement inconcevable. Ce qui prouve le plus la misère de l'homme, c'est l'indifférence où il vit à l'égard de cette destinée future. Nous ne parlons pas des impies qui établissent, comme le fondement de leur croyance, qu'ils seront anéantis à la mort. Cette façon de penser est plutôt une fureur qu'une absurdité; car ils ne peuvent avoir tout au plus que des soupçons ou des doutes sur ce prétendu

néant; et, d'après ces doutes, s'exposer à une éternité de malheur, c'est le comble de l'aveuglement. Nous parlons donc de ceux ou qui croient à la vie future, ou qui du moins ne l'attaquent point, et qui laissent néanmoins couler le temps comme si elle n'existait pas. Ces gens-là savent que la mort peut les surprendre à tous les moments, et ils ne se disent point à eux-mêmes: *Qu'arrivera-t-il? que deviendrai-je?* Cette stupidité est la plus grande preuve de la misère des hommes, de leur assoupissement à l'égard de ce qu'il y a de plus personnel à leur égard, de l'illusion que leur font les choses sensibles. Si quelque chose démontre l'empire des sens sur la raison, c'est cela. Tout est dit, tout est écrit à cet égard, et le monde se précipite toujours dans l'éternité, comme s'il n'y en avait point. Cette pensée bien approfondie excite une grande compassion pour le genre humain, et inspire le désir de s'en séparer, pour ne vivre qu'avec Dieu et avec soi-même.

NON DIMIDIABUNT DIES SUOS. Ils n'auront point fourni la moitié de la carrière qu'ils devaient naturellement remplir, qu'une mort précipitée les enlèvera du monde. L'Écriture (1) emploie souvent ces menaces contre les pécheurs. Absalom, Achitophel, et tant d'autres, frappés du Seigneur avant leur temps, sont des preuves manifestes de la vérité de ces prédictions. Mais quand l'impie vivrait plusieurs siècles, la durée de sa vie est toujours courte, comparée aux supplices éternels auxquels Dieu les destine. Il ne vit point pour Dieu; et si Dieu permet qu'il vive en ce monde, c'est ou pour éprouver par son moyen les justes et les prédestinés, ou pour lui donner le loisir de se convertir. Voyez saint Augustin au commencement de l'exposition de ce psaume.

(1) Vide Job. XXI. 21. - Isai. LXV. 20. - Psal. CI. 25.

PSAUME LV

Prière ardente d'un homme dans l'affliction et au milieu de ses ennemis. Il espère dans le secours du Seigneur, et lui rend grâces de l'avoir exaucé et délivré.

1. In finem, pro populo qui a sanctis longe factus est, David in tituli inscriptionem, cum tenuerunt eum Allophyli in Geth.

1. Pour la fin, pour le peuple qui a été éloigné des saints. David mit cette inscription pour titre, lorsque des étrangers l'eurent arrêté dans Geth.

PSALMUS LVI. — 1. Victori super columbam mutam in remotis, ipsius Davidis ad Micham, quum comprehendissent eum Pelisthim in Gath.

ARGUMENT

David ayant appris de Jonathas, son ami, que Saül était résolu de le faire périr, se retira chez Achis, roi de Geth. Il ne fut pas longtemps à la cour de ce prince, sans être reconnu. On avertit Achis que David, le plus grand ennemi des Philistins, était chez lui. David, pour se tirer de ce danger, contrefit l'insensé ; et Achis le fit chasser comme un épileptique (1). Alors David se retira dans la caverne d'Odollam, où il fut suivi par quatre cents hommes de ses parents, et d'autres (2), qui s'attachèrent à sa personne. C'est, dit-on, dans cette caverne qu'il composa ce psaume, pour deux fins. La première, pour consoler le peuple qui était avec lui, et qui s'ennuyait de se voir éloigné de la participation des choses saintes : *Pro populo, qui a sanctis longe factus est*. La seconde pour rendre grâces à Dieu de l'avoir tiré de la main des Philistins, lorsqu'il était à la cour d'Achis dans Geth : *Cum tenuerunt eum Allophyli in Geth*. Le terme *Allophyli*, dans les Septante, se prend ordinairement pour les Philistins. Voilà ce que ce titre semble vouloir dire. Mais quand on examine ce psaume en lui-même, on n'y voit rien qui soit propre à consoler les compagnons de David dans leur éloignement des choses saintes.

Un ancien interprète grec, cité par Cordier, fait sur ce titre une remarque judicieuse. Il dit que ceux qui ont ajouté les titres aux psaumes, les y ont mis suivant leurs pensées et leurs lumières : Que l'un ayant cru remarquer dans ce psaume les sentiments des captifs de Babylone, qui déploraient leur longue captivité et leur éloignement du temple du Seigneur, mit ces paroles dans le titre : *Pour le peuple qui est éloigné des choses saintes*; et qu'un autre, jugeant que David y exprimait la frayeur dont il fut saisi, lorsqu'il se vit découvert dans la cour d'Achis, y mit cet autre titre : *Pour David, lorsqu'il fut arrêté par les Philistins dans la ville de Geth*. Les copistes ayant trouvé ces deux titres, les ont joints ensemble, laissant au lecteur le choix entre ces deux sentiments. Théodoret, Euthyme, et l'auteur du commentaire sur les psaumes, sous le nom de saint Basile, semblent avoir eu la même idée que cet auteur, puisqu'ils expliquent ce psaume des captifs de Babylone, et de David à la cour d'Achis.

D'autres (3), sans se mettre en peine du titre ni des conjectures des anciens sur le sujet du psaume, ont cherché des routes nouvelles, et l'ont entendu comme une oraison des Maccabées, sous les persécutions d'Antiochus Épiphane. D'autres (4) l'ont rapporté à David trahi par les Ziphéens, qui avertirent Saül qu'il était dans le désert (5). Les pères (6) trouvent dans ce psaume les sentiments de Jésus-Christ dans sa Passion. David, dans les persécutions qu'il eut à souffrir, en fut une des figures les plus sensibles.

Le texte hébreu du titre peut recevoir ce sens : *Au Coryphée sur l'air de la Colombe muette dans l'éloignement*; ou à l'étranger, ou encore : *Colombe des chênes lointains* (7). *Inscrit à David, ou*

(1) 1. Reg. XXI. 10. 11. 12. et seq.

(2) 1. Reg. XXII. 1. 2. 3.

(3) Ita Theodor. et ci al. Interp. Græc. apud Corder. et Beda Venerabil.

(4) Ferrand.

(5) 1. Reg. XXIII. 19. et seq. et xxvi. 2. etc.

(6) Hilar. Aug. Hieron.

(7) Si on lit אלהים au lieu d'אלהים

attribué à David, lorsque les Philistins l'arrêtaient dans Geth. Symmaque (1) : *Cantique de victoire sur la Colombe, pour l'étranger qui poussa rudement David, cet homme si humble et si innocent, lorsque les Philistins l'arrêtaient dans Geth.* Nous ne rapportons pas les sentiments des exégètes sur cette inscription ; elles sont en trop grand nombre, et ne feraient qu'embrouiller la matière. Nous expliquerons le psaume, comme concernant David échappé des mains des Philistins.

2. Miserere mei, Deus, quoniam conculcavit me homo; tota die impugnans, tribulavit me.

3. Conculcaverunt me inimici mei tota die; quoniam multi bellantes adversum me.

4. Ab altitudine diei timebo; ego vero in te sperabo.

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds; il n'a cessé de m'attaquer durant tout le jour, et de m'accabler d'affliction.

3. Mes ennemis m'ont foulé aux pieds durant tout le jour, parce que le nombre de ceux qui me font la guerre est très grand.

4. La hauteur du jour me fera craindre; mais j'espérerai en vous.

2. Miserere mei, Deus: quoniam absorbere voluit me homo, quotidie bellans opprimit me.

3. Absorbere voluerunt me inimici mei omni die: quoniam multi pugnant adversum me, o Excelse.

4. Die quo timebo, ego tibi fidam.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. MISERERE MEI, DEUS, QUONIAM CONCULCAVIT ME HOMO. Vous le voyez, Seigneur, je ne trouve qu'ennemis et que persécuteurs de toutes parts. Dans mon propre pays, j'ai contre moi Saül et ses courtisans; dans le pays des Philistins, j'ai tout le peuple pour ennemi, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Où irai-je, Seigneur, pour trouver la paix, et pour me dérober à tant d'adversaires, qui me cherchent de toutes parts, et qui me livrent des combats continuels? *Tota die impugnans tribulavit me*; ou, suivant saint Augustin, Cassiodore et les anciens psautiers: *Tota die bellans tribulavit me.*

ŷ. 3. CONCULCAVERUNT ME... QUONIAM MULTI BELLANTES ADVERSUM ME. Ce n'est pas seulement Saül ou Achis qui me poursuivent; il y a une infinité d'ennemis autour de moi, qui cherchent à m'ôter la vie. Aquila (2): *Il y a plusieurs ennemis qui combattent contre moi, ô Dieu très haut.* Symmaque (3): *Plusieurs plus élevés que moi me combattent.*

ŷ. 4. AB ALTITUDINE DIEI TIMEBO: EGO VERO IN TE SPERABO. Tout me cause de la frayeur. Le jour, qui console les autres, renouvelle mes inquiétudes, dans la crainte d'être découvert. La nuit, je tremble, dans un pays inconnu, où tout m'est contraire. Mon unique ressource est dans vous, ô mon Dieu! Si vous m'abandonniez, ô mon Dieu, au milieu de tant de dangers, que deviendrais-je; puisque l'on me tend des pièges en plein jour, et que mes ennemis ne se cachent plus pour m'attaquer?

Plusieurs exemplaires des Septante (4), Théo-

doret, saint Hilaire, le psautier de Milan, le syriaque, l'arabe lisent avec une négation: *Je ne craindrai point à la hauteur du jour*; ou, je ne craindrai rien, même en plein jour; parce que vous êtes mon appui et mon espérance. Quand mes ennemis seraient encore en plus grand nombre et que je me trouverais au milieu d'eux en plein jour, je ne craindrai rien de leur part, certain que je suis de votre secours. Mais ni l'hébreu, ni les anciennes versions ne lisent point cette négation; et saint Jérôme (5) la rejette expressément, comme une addition faite au texte des Septante. Il l'explique ainsi: *Je ne craindrai point ce nombre prodigieux d'ennemis qui m'attaquent de toutes parts; mais je craindrai la hauteur du jour, l'éclat de votre majesté, la lumière inaccessible qui vous environne.* Théodoret, par *la hauteur du jour*, entend la prospérité des hommes du monde.

Ceux qui séparent *ab altitudine*, de ce verset, sont encore partagés entre eux. Symmaque (6): *J'ai mis en vous mon espérance, dans le jour que je serai saisi de crainte.* Ceux qui admettent la négation: *Je ne craindrai point en plein jour; mais j'espérerai en vous.* D'autres: *Craindrai-je en plein jour?* Non: Mais je mettrai en vous ma confiance.

Les anciens psautiers latins ne sont pas uniformes. Saint Hilaire: *Ab altitudine dierum non timebo; quia multi qui debellant me, timebunt.* Je ne craindrai point la hauteur des jours; parce que ce grand nombre d'ennemis qui me font la guerre, seront alors saisis de crainte. Saint Augustin et

(1) Sym. Ἐπινίκιος ὑπὲρ τῆς περισσεῶς, ὑπὲρ τοῦ ἀλλοφύλου ἀπωσαμένου τοῦ Δαυὶδ, τοῦ ταπεινόφρονος, καὶ ἀμύμου, ὅτε κατὰ σῆμα αὐτὸν οἱ Φιλαστῖνοι ἐν Γ'ῆθ. Aquil. Ὑπὲρ περισσεῶς ἀλάλου.

(2) Aquil. Ὅτι πολλοὶ πολεμοῦσι μὲ, ὕψιστε.

(3) Sym. Ὅτι πολλοὶ οἱ πολεμοῦντές μὲ ὑψηλότεροι.

(4) Ἀπὸ ὕψους ἡμέρας ὅς φοβῆθήσομαι. Ita Edit. Complut. et reg. et Colb. Codd. apud. Ferr.

(5) Hieron. ad Suniam et Fretell.

(6) Sym. Ἦν ἡμέρᾳ φοβήσω, σοὶ πέποιθα. Ita fere Chald.

5. In Deo laudabo sermones meos ; in Deo speravi ; non timebo quid faciat mihi caro.

6. Tota die verba mea execrabantur ; adversum me omnes cogitationes eorum in malum.

7. Inhabitabunt, et abscondent ; ipsi calcaneum meum observabunt.

Sicut sustinuerunt animam meam, 8. pro nihilo salvos facies illos ; in ira populos confringes.

5. Je louerai en Dieu les paroles qu'il m'a fait entendre, j'ai mis en Dieu mon espérance, je ne craindrai point ce que les hommes pourront faire contre moi.

6. Ils témoignaient tout le jour avoir mes paroles en exécration ; et toutes leurs pensées ne tendaient qu'à me faire du mal.

7. Ils s'assemblent et ils se cachent ; ils observent toutes mes démarches.

Comme ils se sont attendus à m'ôter la vie, 8. Vous ne les sauverez en aucune sorte ; vous briserez ces peuples dans votre colère.

5. In Deo laudabo verbum ejus : Deo fidam, non timebo quid faciat caro mihi.

6. Tota die verba mea dolore afficiunt me : adversum me sunt omnes cogitationes eorum in malum.

7. Congregantur, delitescunt, ipsi vestigia mea observant, dum expectant animam meam.

8. Propter iniquitatem evasio erit eis : in furore populos dejice, Deus.

COMMENTAIRE

Cassiodore, les psautiers de Rome et de Saint-Germain : *Conculcaverunt me inimici mei tota die, ab altitudine dici; quoniam nulli qui debellant me, limebunt.* Le psautier de Milan : ... *Inimici mei tota die : Ab altitudine dici non limebo ; quoniam nulli qui debellant me. Ab altitudine dici non limebo ; quia in te sperabo.* Le psautier de Chartres ne lit pas : *Ab altitudine dici.* Pour le reste, il est conforme à saint Augustin.

ŷ. 5. IN DEO LAUDABO SERMONES MEOS... Je rendrai grâce à Dieu des promesses qu'il m'a faites, en me donnant l'onction royale. J'espère qu'il exécutera tout ce qu'il a dit à mon sujet ; et quoi que les hommes puissent faire contre moi, je ne cesserai point de mettre en lui toute ma confiance. Saül a beau me persécuter ; les Philistins cherchent en vain à me faire périr ; je ne cesserai de publier les assurances que Dieu m'a données de sa protection. Je ne crains rien de la part des hommes ; j'ai pour gage de mon salut la parole et les promesses de Dieu. Eusèbe dit que les paroles de louanges servirent à David, comme de préservatif contre la tristesse et le découragement.

NON TIMEBO QUID FACIAT MIHI CARO. Le prophète appelle ici *chair* ceux qu'il a appelés *hommes* au commencement de son psaume. Des deux côtés c'est *misère et faiblesse*. Dieu ne voulut plus demeurer avec le genre humain, parce qu'il était *chair*. Il n'y a rien de plus contraire à Dieu, que la *chair* et ses affections. Quand le Verbe de Dieu s'est fait *chair*, c'était pour apprendre aux hommes à sanctifier la *chair* par l'esprit. Les hommes font tout le contraire, ils affaiblissent l'esprit par la *chair*. Un homme vraiment spirituel, ne craint jamais ce que la *chair* peut lui faire, c'est-à-dire, le monde avec ses inclinations toutes

terrestres ; mais il craint sa propre *chair*, parce qu'elle peut le séduire, et il se croit obligé à la tenir dans une dépendance continuelle. Le combat de la *chair* et de l'esprit dure jusqu'à la fin de la vie ; l'Apôtre l'a senti et en a gémi ; mais Jésus-Christ lui a répondu que sa grâce lui suffisait, et c'est aussi ce qui soutenait le prophète.

ŷ. 6. TOTA DIE VERBA MEA EXECRABANTUR ; ADVERSUM ME OMNES COGITATIONES EORUM IN MALUM. En vain ils rejettent avec mépris tout ce que je dis ; ils emploient toute leur industrie à me faire du mal ; ils forment des assemblées secrètes pour me perdre ; ils n'y réussiront point ; ils se perdront eux-mêmes.

ŷ. 7. INHABITABUNT, ET ABSCONDENT. Ils s'assemblent en secret, pour délibérer sur les moyens de me perdre ; ils épient toutes mes démarches. On peut traduire ainsi l'hébreu, et le joindre à ce qui précède : Que mes ennemis me contredisent tout le jour, et qu'ils cherchent dans mes paroles et dans mes démarches de quoi me faire de la peine : *Qu'ils s'allroupent, et qu'ils se cachent ; qu'ils épient tous mes pas*, ils n'y gagneront rien.

ŷ. 8. SICUT SUSTINUERUNT ANIMAM MEAM ; PRO NIHILO SALVOS FACIES ILLOS. Ils cherchaient à me perdre et à m'ôter la vie ; vous les perdrez eux-mêmes, et vous leur donnerez la mort. *Pro nihilo salvos facies illos*, signifie, selon saint Augustin et Cassiodore : *Vous les sauverez* par un pur effet de votre grâce et de votre miséricorde : *Gratis data gratia tua*. Si vous couronnez en eux leurs mérites, vous couronnez aussi vos dons. D'autres (:) : Pour rien au monde vous ne les sauverez ; rien ne sera capable de leur mériter le pardon ; vous les abandonnez à leur endurcissement. Les Septante (2) dans quelques exemplaires, Théodoret,

(1) *Menoch.*

(2) *Sept. apud Theodoret.* Ὑπὲρ τοῦ μηδενός σώσεις αὐτούς, ἰδὲ ἐστὶν Ἐξιδίον σοὶ ψησί, καὶ λίαν εὐπετες ὡσαι αὐτούς

καὶ καταβαλεῖν, καὶ παραδοῦναι θανάτῳ. In aliis Codd. Les Septante : Ὑπὲρ τοῦ μηδενός σώσεις αὐτούς.

Deus, 9. vitam meam annuntiavi tibi; posuisti lacrymas meas in conspectu tuo, sicut et in promissione tua;

10. Tunc convertentur inimici mei retrorsum: in quacumque die invocavero te, ecce cognovi quoniam Deus meus es.

11. In Deo laudabo verbum; in Domino laudabo sermones.

In Deo speravi: non timebo quid faciat mihi homo.

12. In me sunt, Deus, vota tua, quæ reddam, laudationes tibi;

13. Quoniam eripuisti animam meam de morte, et pedes meos de lapsu, ut placeam coram Deo in lumine viventium.

O Dieu, 9. Je vous ai exposé l'état de ma vie; vous avez considéré mes larmes, comme vous vous y étiez engagé par votre promesse.

10. Mes ennemis seront enfin renversés, et obligés de retourner en arrière; en quelque jour que je vous invoque, je connais que vous êtes mon Dieu.

11. Je louerai en Dieu la promesse qu'il m'a faite; je louerai dans le Seigneur la vérité de sa parole.

J'ai mis en Dieu mon espérance, je ne craindrai point ce que l'homme peut me faire.

12. Je conserve, ô Dieu, le souvenir des vœux que je vous ai faits, et des louanges dont je m'acquitterai envers vous;

13. Parce que vous avez délivré mon âme de la mort, et mes pieds de la chute; afin que je puisse me rendre agréable devant Dieu, dans la lumière des vivants.

9. Migrationes meas numerasti, pone lacrymas meas in utroque tuo: nonne in libro tuo sunt?

10. Tunc convertentur inimici mei retrorsum, in die qua clamabo: in hoc cognoscam quod Deus pro me est.

11. In Deo laudabo verbum ejus, in Domino laudabo verbum.

Deo fido, non timebo quid faciat homo mihi.

12. Super me, Deus, sunt vota tua: reddam laudes tibi.

13. Quoniam eripuisti animam meam a morte: nonne et pedes meos a lapsu, ut ambulem coram Deo in lumine viventium?

COMMENTAIRE

Apollinaire, Euthyme: *Vous les ferez tomber pour rien; c'est-à-dire, vous les abattrez sans peine. C'est pour vous un jeu de les exterminer.*

Ÿ. 9. POSUISTI LACRYMAS MEAS IN CONSPECTU TUO, etc. Symmaque (1): *Tout ce qui est dans mon intérieur, vous est connu: vous avez reçu mes larmes dans vous-même; et lorsque vous les aurez mises en ligne de compte, ne rejetez-vous pas mes ennemis avec ignominie?* Cassiodore, et les psautiers de Rome et de Saint-Germain: *Posui lacrymas meas in conspectu tuo.*

Ÿ. 10. TUNC CONVERTENTUR INIMICI MEI RETRORSUM. Si vous daignez écouter mes prières et ne pas mépriser mes larmes, mes ennemis seront obligés de prendre la fuite et de tomber en arrière. Ou bien, en le joignant à ce qui suit: Mes ennemis prendront la fuite, et seront renversés, dès que vous aurez écouté mes prières: *Tunc convertentur,.... in quacumque die invocavero te.* Saint Augustin, et le psautier romain lisent: *Convertantur inimici mei retrorsum, in quacumque die invocavero te.* Que mes ennemis tombent à la renverse, dès que je vous aurai invoqué.

ECCE COGNOVI QUONIAM DEUS MEUS ES. On le joint pour l'ordinaire à ce qui précède: *En quelque jour que je vous invoque, je connais que vous êtes mon Dieu.* Je ressens toujours de nouveaux effets de votre bonté, et je m'aperçois en toute occasion, que vous êtes mon Dieu et mon protecteur. Je viens d'en recevoir tout récemment une preuve des plus remarquables,

ayant heureusement évité les mains de Saül et d'Achis.

Ÿ. 11. IN DEO LAUDABO VERBUM... Voyez le verset 5. Ceci est une espèce de refrain. La promesse et la parole de Dieu sont l'objet de mes louanges.

Ÿ. 12. IN ME SUNT, DEUS, VOTA TUA, QUÆ REDDAM LAUDATIONES TIBI. Je n'oublierai jamais les sacrifices que je vous ai voués dans mon malheur, ni les louanges et les actions de grâces que je vous dois. On n'a aucune connaissance par l'histoire, que David ait fait des vœux à Dieu, lorsqu'il se trouva découvert dans la cour d'Achis. Mais l'histoire marque rarement de pareilles circonstances. On peut aussi l'entendre tout simplement des sacrifices de louanges (2) qu'il promettait à Dieu, et dont il s'acquittait, en chantant ce psaume. *Je n'ai point oublié les sacrifices de louanges que je vous ai voués, ô mon Dieu!* En voici une preuve dans ce psaume que je chante aujourd'hui en votre nom.

Ÿ. 13. QUONIAM ERIPUISTI ANIMAM MEAM DE MORTE. Vous m'avez garanti du danger de mort auquel j'étais exposé. Vous n'avez pas permis que je fisse un faux pas, ni que je donnasse dans les pièges de Saül et des courtisans d'Achis. Les Septante de l'édition de Complute, saint Augustin, Cassiodore, les psautiers de Rome et de Chartres lisent: *Eripuisti animam meam de morte, oculos meos a lacrymis, pedes meos a lapsu.* Ce qui est pris du psaume cxiv, 8. Mais les Septante de

(1) Sym. Τὰ ἔνδον μοῦ ἐξηριθμητὰ σοί, ἔθου τὰ δάκρυά μοῦ ἔνδον σοῦ, μη σὺ γὰρ ἕταν ἐξαριθμηῖς, τότε ἀπόστραφήσονται

οἱ ἐχθροί μοῦ ὀπίσω; Vide Euseb. hic.

(2) Aug. Euseb. Mar. Pisc.

l'édition romaine, ni l'hébreu ne lisent point :
Oculos meos a lacrymis.

UT PLACEAM CORAM DEO IN LUMINE VIVENTIUM.
Vous m'avez fait la grâce de me tirer des mains
de mes ennemis, pour me rétablir un jour dans
mon pays, où je jouirai de la lumière et de la vie,
au milieu de votre peuple. Il appelle son retour

dans Juda, *la lumière de la vie* (1), pour l'opposer
à son exil, qu'il compare à une sombre nuit, et à
une espèce de mort, à cause des dangers conti-
nuels, auxquels il était exposé. Les pères (2) sous
le nom de cette lumière, entendent Jésus-Christ,
la lumière du monde ; ou le bonheur du ciel (3),
opposé aux ténèbres de cette vie.

(1) *Muis, Pisc. Ainsv. Ferrand. Vat. Hebr. apud Geneb. Flamin.*

(2) *Hieron. Euseb.*

(3) *Theodorct. Aug. Athanas.*

PSAUME LVI

David implore le secours du Seigneur dans le fort de son affliction. Il lui rend grâces de l'avoir délivré. Il promet de publier ses louanges parmi toutes les nations.

1. In finem, ne disperdas, David in tituli inscriptionem, cum fugeret a facie Saul in speluncam.

1. Pour la fin : Ne m'exterminiez pas. David a mis cette inscription pour titre, lorsqu'il s'enfuit devant la face de Saül dans une caverne.

PSALMUS LVII. — 1. Victori, ne disperdas, ipsius Davidis Michtham, quando fugit a facie Saul in speluncam.

ARGUMENT

Ces paroles : *Ne disperdas*, ne détruis point, se trouvent encore à la tête des psaumes LVII, LVIII et LXXIV. On s'accorde aujourd'hui à considérer ces mots comme le commencement d'une chanson, sur l'air de laquelle on chantait ces psaumes.

Quant à ce qui suit : *Lorsque David s'enfuit de devant la face de Saül dans une caverne* ; on peut le rapporter ou à sa retraite dans la caverne d'Odollam, après qu'il se fut échappé des mains des Philistins, ainsi qu'on l'a vu dans le psaume précédent ; ou à sa retraite dans la caverne d'Engaddi, où Saül se livra, sans le savoir, entre les mains de David. C'est à ce dernier système que nous nous fixerons. Théodore, Bède et quelques autres anciens le rapportaient au temps des Maccabées, de même que le précédent. Saint Augustin, saint Hilaire et saint Jérôme l'expliquent de la passion de Jésus-Christ.

2. Miserere mei, Deus, miserere mei, quoniam in te confidit anima mea. Et in umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas.

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi, parce que mon âme a mis en vous sa confiance, et j'espérerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité soit passée.

2. Miserere mei, Deus, miserere mei, quoniam in te sperat anima mea, et in umbra alarum tuarum spero, donec transierit contritio.

3. Clamabo ad Deum altissimum, Deum qui benefecit mihi.

3. Je crierai vers le Dieu très-haut, vers le Dieu qui m'a comblé de ses bienfaits ;

3. Clamabo ad Deum altissimum, ad Deum retribuentem mihi.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. MISERERE MEI, DEUS... QUONIAM IN TE CONFIDIT ANIMA MEA. Dieu aime que l'homme mette en lui sa confiance (1) : *Beneplacitum est Domino, in eis qui sperant super misericordia ejus*. Il est engagé, et par ses promesses, et par la gloire de son nom, à protéger et à secourir ceux qui ne cherchent point le secours humain, et qui mettent en lui toutes leurs pensées, et toute leur espérance (2) : *Jacla super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet*.

ET IN UMBRA ALARUM TUARUM SPERABO. Je suis attaqué de toutes parts, ô mon Dieu ! Mes ennemis m'observent et me dressent des pièges. En quelque lieu que j'aïlle, Saül et tous ses partisans n'ont d'attention que pour me surprendre ; où trouverai-je du secours et de la protection, que sous vos ailes, ô mon Dieu ! Je m'y

retire avec confiance, comme le poulet sous les ailes de sa mère (3), en attendant que l'iniquité soit passée ; ou, suivant l'hébreu (4), jusqu'à ce que la malice, les embûches, la perte ou la calomnie passent.

ÿ. 3. CLAMABO AD DEUM QUI BENEFECIT MIHI. L'expérience que j'ai faite de vos bontés, me donne la hardiesse de m'adresser à vous dans cette conjecture si périlleuse, où je vois Saül à la tête de ses troupes, aussi occupé à me poursuivre, que s'il s'agissait de chasser les ennemis, qui se seraient rendus maîtres de ses états. Le chaldéen : *Le Dieu fort qui a fait venir une araignée, pour faire sa toile à l'entrée de ma caverne*, et qui m'a par là dérobé à la connaissance de mes ennemis. Cette circonstance d'une toile d'araignée faite à l'entrée de la grotte où David s'était retiré, est

(1) *Psal.* XLVI. 11. — (2) *Psal.* XLIV. 23.

(3) *Vide Ruth.* II. 12. — *Psal.* XVI. 8; LX. 5; LXII. 8. — *Matt.* XXIII. 37. *c'c.*

(4) עַד יַעֲבֹר הַחַיְתָּה *Hieron.* Donec transeat insidiæ. *Ila Aquil.* ἕως πρὸς οὐλῆς. *Sym.* ἕως πρὸς αἰσθηῆς. *Obtrectator*, seu calumniator.

4. Misit de cælo, et liberavit me ;
dedit in opprobrium conculcantes me.

Misit Deus misericordiam suam et
veritatem suam,

5. Et eripuit animam meam de medio
catulorum leonum ; dormivi con-
turbatus.

Filii hominum dentes eorum arma
et sagittæ, et lingua eorum gladius
acutus.

6. Exaltare super cælos, Deus, et
in omnem terram gloria tua.

4. Il a envoyé son secours du haut
du ciel, et il m'a délivré ; il a cou-
vert d'opprobre ceux qui me foulaient
aux pieds.

Dieu a envoyé sa miséricorde et sa
vérité ;

5. Et il a arraché mon âme du
milieu des petits lions : j'ai dormi
plein de trouble ;

Les enfants des hommes ont des
dents qui sont des armes et des
flèches ; et leur langue est une épée
très aiguë.

6. Élevez-vous, ô Dieu, au-dessus
des cieux ; et que votre gloire éclate
dans toute la terre.

4. Mittet e cælo, et se vabit me a
probro deglutire volentis me. Selah :
mittet Deus miser cordiam suam et
veritatem suam.

5. Anima mea est inter leones,
jaceo *inter* urentes : inter filios homi-
num, quorum dentes *sunt ut* lancea et
sagittæ, et lingua eorum gladius acu-
tus.

6. Exalta te super cælos, Deus,
super omnem terram gloria tua.

COMMENTAIRE

une anecdote rabbinique, souvent reproduite dans
les légendes du moyen-âge.

ÿ. 4. MISIT DE CÆLO (1), ET LIBERAVIT ME : DEDIT
IN OPPROBRIUM... Qu'a-t-il envoyé ? Son ange (2),
sa main (3), son secours, ou plutôt sa miséricorde
et sa vérité, dont il parle plus bas. On a déjà
remarqué plus d'une fois que David composait
ordinairement ses psaumes après le danger, et
qu'il y exprimait d'abord sa crainte, ses inquié-
tudes, ses prières ; puis sa confiance, et enfin le
secours qu'il avait obtenu. Trahi par les Ziphéens,
et heureusement échappé des mains de Saül, je
me suis retiré dans le désert d'Engaddi. Saül m'y
a encore poursuivi. Mais le Seigneur m'a envoyé
du secours du haut du ciel ; il m'a tendu sa main
et m'a encore tiré de ce péril.

Saül est tombé dans la confusion et dans une
espèce d'opprobre : *Dedit in opprobrium concul-
cantes me*. Dieu l'a livré entre les mains de David
dans la caverne ; et il est obligé de reconnaître
malgré lui, qu'il ne tient sa vie que de la clémence
de son sujet, et de celui qu'il persécutait depuis si
longtemps. Il est forcé d'avouer que David était
plus juste que lui (4) : *Justior tu es, quam ego* ; et
qu'il lui rendait le mal pour le bien. Il lui demande
en quelque sorte pardon, et le prie, comme son
roi, d'épargner sa race, et de ne pas abolir sa
mémoire, quand il serait monté sur le trône. *Je sais
très certainement*, lui dit Saül (5), *que vous règnerez
sur Israël : Jurez-moi donc au nom du Seigneur
de ne point détruire ma race, et de ne pas effacer
mon nom de la maison de mon père*. Voilà ce qui
s'appelle un opprobre pour un homme aussi fier
que Saül.

MISIT DEUS MISERICORDIAM SUAM, ET VERITA-
TEM SUAM. Le Seigneur s'est souvenu de sa misé-

ricorde et de la vérité de ses promesses : il a
envoyé ces deux vertus, comme des ministres de
sa puissance ; elles m'ont arraché des griffes des
lionceaux, qui étaient prêts à me dévorer. On
voit ici le style sublime et animé de la poésie, qui
donne du mouvement et de la vie à toutes choses.
C'aurait été peu de dire que Dieu avait envoyé
son ange, ou qu'il était venu lui-même à son
secours. Il dit qu'il a déposé la miséricorde et la
vérité, pour venir délivrer son fidèle serviteur. Le
danger aurait été marqué trop faiblement, s'il eût
dit que Saül avait été forcé à s'avouer vaincu par
la clémence de David. Il dit qu'il a été tiré des
griffes et des dents des jeunes lions, prêts à le
dévorer. J'étais enfermé dans une caverne ; Saül
avec ses gens auraient pu y entrer, et m'y égorger
moi et les miens : Dieu a permis qu'il y soit entré
seul, qu'il ne m'y ait point aperçu, et que j'aie eu
le loisir de lui couper le bord de son manteau,
sans qu'il en ait rien su. Voilà en style simple et
historique, ce qu'il veut dire plus poétiquement.

ÿ. 5. FILII HOMINUM DENTES EORUM ARMA. Saül
et ses partisans sont enragés contre moi. Ils sont
comme des lions qui me cherchent comme leur
proie. Mais ce ne sont point des lions ordinaires.
Les dents de ceux-ci sont des piques et des flèches,
et leur langue est comme un glaive tran-
chant. Les Juifs étaient comme des lions qui pour-
suivaient Jésus-Christ, et qui demandaient sa
mort à Pilate.

ÿ. 6. EXALTARE SUPER CÆLOS, DEUS ; ET IN
OMNEM TERRAM GLORIA TUA. C'est une apostrophe
au Seigneur, qui sert comme de refrain dans ce
cantique. Elle est encore répétée au dernier ver-
set. On la trouve en plus d'un endroit des psau-
mes (6) comme une invocation, ou une prière au

(1) Saint Hilaire lit : *Misit e cælo*. Ce qu'il explique de
Jésus-Christ incarné.

(2) *Chald. Kim'hi. Ainsv. alii.*

(3) *Geier. Ainsv. Vide pares ellipses. - II. Reg. vi. 6. -
Exod. ix. 15. - Psal. xvii. 17.*

(4) 1. *Reg. xxiv. 18. - (5) Ibidem. ÿ. 21. 22.*

(6) *Vide Psal. vii. 7. Exaltare in finibus inimicorum
meorum. xx. 14. Exaltare, Domine, in virtute tua. xciii. 2.
Exaltare, qui judicas terram. Et cvii. 6. Exaltare super
cælos, Deus, et super omnem terram gloria tua.*

7. Laqueum paraverunt pedibus meis, et incurvaverunt animam meam. Foderunt ante faciem meam foveam, et incidierunt in eam.

8. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum; cantabo, et psallam dicam.

7. Ils ont tendu un piège à mes pieds, et ils ont fait plier mon âme. Ils ont creusé une fosse devant mes yeux; et ils y sont eux-mêmes tombés.

8. Mon cœur est préparé, ô Dieu; mon cœur est préparé, je chanterai vos louanges, et je les ferai retentir sur les instruments.

7. Rete paraverunt gressibus meis: incurvavit ille animam meam: foderunt ante me foveam, ceciderunt in medium eius. Selah.

8. Paratum cor meum. Deus, paratum cor meum: cantabo, et psallam.

COMMENTAIRE

Seigneur? Levez-vous, Seigneur; sortez de votre demeure céleste; montrez-vous à mes ennemis, désarmez-les, abattez leur orgueil; et que votre gloire éclate dans toute la terre. Ceci s'explique admirablement de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ (1).

Dieu est toujours grand dans le ciel et sur la terre; mais il ne déploie pas toujours d'une manière sensible, éclatante et particulière, les traits de sa grandeur. Il laisse souvent les hommes dans l'incertitude, n'ayant d'autre soutien que leur foi plus ou moins vacillante, mais quelquefois il opère des merveilles, ou il frappe des coups qui font dire que le *doigt de Dieu est là*. Les livres saints et l'histoire de l'Église sont remplis de faits éclatants qui prouvent à tous les fidèles qu'il y a une Providence, un maître suprême, un défenseur de la vertu, de la vérité, et un vengeur du crime.

§. 7. LAQUEUM PARAVERTUNT PEDIBUS MEIS. Il commence ici une autre allégorie. C'est celle d'un chasseur, qui tend des pièges aux animaux, et qui les abat par terre. Saül m'a creusé une fosse; mais il y a été pris lui-même. Il cherchait à m'enfermer dans une caverne, pour m'y surprendre et pour m'y faire mourir; il s'y est enfermé lui-même et il s'est livré entre mes mains, sans y penser. Dans le cours de ce verset, nous trouvons les trois sortes de dangers que court notre âme: celui de la séduction, celui du découragement, celui du scandale. Le démon nous séduit, les passions nous affaiblissent, le monde nous entraîne par ses mauvais exemples. Il faut de la vigilance pour ne pas tomber dans les pièges de l'enfer, de la force pour résister aux passions, de la solitude, pour ne point être renversé par les scandales du monde. Il faut tourner contre les démons, contre les passions, contre le monde, leurs propres armes; et c'est dans l'oraison que nous acquerrons l'adresse pour vaincre les démons, le courage pour triompher de nos penchants, le zèle d'imiter Jésus-Christ et les saints, pour détruire les scandales du monde. Allons aux pieds de Jésus-Christ, et nos ennemis tomberont dans le précipice qu'ils avaient préparé pour nous perdre.

§. 8. PARATUM COR MEUM. DEUS... CANTABO, ET PSALLAM DICAM. David, délivré du danger, fait éclater ici sa joie et sa reconnaissance. Je suis tout prêt, Seigneur; je ne perdrai pas un moment. Je vais à cette heure commencer à publier vos louanges. Je vous louerai par mes cantiques et par le son de mes instruments. Plusieurs exemplaires des Septante et de la Vulgate (2) lisent: *Psallam dicam in gloria mea: Je chanterai vos louanges sur ma gloire, ou sur mes instruments*. Ce qui paraît pris du psaume CVII, 1. Mais ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni l'édition des Septante de Rome, ne lisent point: *In gloria mea*. Saint Augustin, Arnobe, Cassiodore, Remy, les psautiers romains lisent: *Psallam dicam Domino*; et saint Hilaire: *Psallam dicam tibi*. Le psaume CVII, est composé de ce verset et des suivants. Saint Augustin l'applique à Jésus-Christ. Je suis prêt à souffrir tout ce que vous ordonnerez. Eusèbe et saint Athanase: Je suis prêt à recevoir l'esprit de prophétie.

Ce verset nous apprend à ne chanter jamais les louanges du Seigneur sans la préparation du cœur. Cette préparation consiste dans le désir de glorifier Dieu, et dans l'attention actuelle à l'hommage que nous lui rendons. Par là sont condamnées la tiédeur, la dissipation, l'indifférence; défauts si ordinaires à ceux qui prient. Quand le cœur est bien préparé, l'esprit se rend attentif, et la prière ne paraît jamais trop longue; l'ennui ne l'altère point, elle a toujours un goût nouveau, elle fait les délices de l'âme. Les mondains plaignent ceux que leur état oblige à de longues prières, à des offices qui partagent les temps de la nuit et du jour. Ils ont raison, si ces hommes destinés à prier beaucoup, n'ont pas la préparation du cœur, la bonne volonté, la ferveur de l'âme. Alors rien de plus insipide que le chant des psaumes, rien de plus intolérable que les assiduités dans l'église. La prière est un esclavage, si le cœur n'y prend point de part; aussi les tièdes et les imparfaits s'en dispensent-ils plus qu'ils peuvent. Ils ont toujours des prétextes pour s'absenter, ou des privilèges pour ne pas suivre l'exemple des autres. Seigneur, est-il possible

(1) Vide Euseb. Athan. Aug. S. Hilar.

(2) Ita Edit. Complut. tam. gr. quam lat. Psalt. Arab. Afollinar. et alii quidam.

9. Exurge, gloria mea ; exurge, spalterium et cithara ; exurgam diluculo.

10. Confitebor tibi in populis, Domine, et psalmum dicam tibi in gentibus ;

11. Quoniam magnificata est usque ad caelos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

12. Exaltare super caelos, Deus, et super omnem terram gloria tua.

9. Levez-vous, ma gloire ; excitez-vous, mon luth et ma harpe ; je me lèverai de grand matin.

10. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je chanterai votre gloire parmi les nations ;

11. Parce que votre miséricorde s'est élevée jusqu'aux cieux, et votre vérité jusqu'aux nues.

12. Élevez-vous, ô Dieu, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate dans toute la terre.

9. Exurge, gloria mea, exurge, nebel et cithara : exurgam diluculo.

10. Celebrabo te in populis, Domine, et canam tibi in gentibus :

11. Quoniam magna est usque ad caelos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

12 Exalta te super caelos, Deus, super omnem terram gloria tua.

COMMENTAIRE

qu'on vous prie si peu, si mal, et de si mauvaise grâce ? Ce n'est point la faute de votre prophète : il parle souvent de la préparation du cœur, et l'énergie de tous ses divins cantiques montre que son âme était toujours élevée vers vous quand il les composa. Mais ce n'est pas seulement dans la prière proprement dite, que nous devons nous écrier : *Notre cœur est prêt*. C'est dans tous les détails de notre vie, dans tous nos discours, dans toutes nos actions ; c'est au premier moment de notre réveil, c'est en terminant la carrière du jour, et en nous abandonnant au sommeil ; c'est surtout dans les occasions dangereuses pour le salut, et dans les tentations, que nous devons présenter notre cœur à Dieu comme une victime toujours prête à lui être immolée. Par cette préparation continue du cœur, nous serons en état de dire à l'heure de la mort : Seigneur, *notre cœur est prêt*, il ne désire que de se réunir à vous.

ŷ. 9. EXURGE, GLORIA MEA ; EXURGE, PSALTERIUM ET CITHARA ; EXURGAM DILUCULO. Tenez-vous prêts, mes instruments ; et qu'aussitôt que je me lèverai, vous soyez en état de chanter les louanges du Seigneur. On voit encore ici un trait de cette poésie, qui donne aux choses inanimées du sentiment et de l'action, pour soutenir et pour animer l'attention. Les rabbins n'ont pas compris cet art admirable. Ils ont eu recours, sans aucune nécessité, à une fiction ridicule, pour expliquer une chose très aisée. Le rabbin Salomon dit que David avait pendu au chevet de son lit, une lyre, qui jouait d'elle-même au milieu de la nuit, dès que le vent du nord commençait à souff-

ler ; et qu'alors le saint roi se levait et étudiait la loi du Seigneur. *Gloria mea*, peut signifier *mon âme*, ou *ma langue*, ou *mes psaumes* ; ou, selon saint Athanase, l'esprit de prophétie. Mais naturellement, en cet endroit, elle signifie plutôt *mes instruments*. Les pères expliquent tout ceci de la résurrection du Sauveur.

ŷ. 10. CONFITEBOR TIBI IN POPULIS. Je ne bornerai pas les sentiments de ma reconnaissance dans ma maison, au milieu de ma famille et de mes amis, ou même dans l'assemblée de mon peuple, je la ferai éclater au milieu des nations, et je publierai vos louanges et vos bienfaits par toute la terre. Nous voyons aujourd'hui la prophétie de David exactement accomplie dans ses psaumes, qui sont chantés dans toutes les langues, et dans tous les pays du monde. Ceci s'exécute encore plus parfaitement dans la personne de Jésus-Christ, et dans les louanges que toute l'Église chrétienne rend à Dieu, à cause de son incarnation, de sa résurrection, de son ascension et de son règne éternel.

ŷ. 11. MAGNIFICATA EST USQUE AD CAELOS MISERICORDIA TUA. Vos bontés envers moi, et votre fidélité à tenir vos promesses, sont infinies. Elles sont au-dessus de tout ce que le monde a de plus grand ; elles s'élèvent jusqu'aux cieux. Ces expressions se trouvent souvent dans l'Écriture (1). Jésus-Christ s'est élevé au-dessus des cieux dans son ascension, et il nous a communiqué ses vérités par le canal de ses apôtres, qui sont comme des nues, qui répandent les eaux sur la terre (2).

(1) Vide *Psal.* xxxv. 6. - *Ps.* cvii. 5. - *Psal.* lxxviii. 3.

(2) *Hieron. ad Psal.* cvii.

PSAUME LVII

Invective contre les mauvais conseillers qui irritaient Saül contre David. Prières et prédictions contre eux. Ils périront et tout le monde connaîtra la justice et la providence du Seigneur.

1. In finem, ne disperdas, David in tituli inscriptionem.

1. Pour la fin : N'exterminiez pas. David a mis cette inscription pour titre.

PSALMUS LVIII. — 1. Victori, ne disperdas, ipsius Davidis Mictham.

ARGUMENT

Le titre de ce psaume n'a rien qui n'ait été expliqué auparavant. Plusieurs auteurs (1) croient que c'est une suite du précédent et que David, après avoir épargné Saül dans la caverne d'Engaddi, voyant que ce prince ne cessait de le persécuter, composa ce cantique contre ses conseillers et ses courtisans, qui continuaient à l'animer contre lui et qui aigrissaient continuellement sa passion par leurs mauvais rapports. Il décrit leur malice et les menace de la vengeance du Seigneur, en des termes pleins de véhémence. Il varie son discours par plusieurs comparaisons et finit par la description des peines que Dieu leur prépare.

Quelques auteurs (2) le rapportent au temps qui suivit la descente de David dans le camp de Saül pendant la nuit. David trouva Saül endormi et ne permit pas qu'Abisaï le perçât de sa lance, comme il voulait le faire. Il se contenta de prendre la lance du roi et le vase d'eau qui était à son chevet (3). Ce trait de la clémence de David ne retint la fureur de Saül, que pendant fort peu de temps. Ses courtisans et ses conseillers, au lieu de calmer son mauvais esprit, l'irritaient tous les jours de plus en plus (4). C'est contre ces langues de serpent que le psalmiste investive ici.

Bède, Théodore et l'ancien paraphraste grec, donné par Cordier, le rapportent au temps des Maccabées, après la mort de Jonathas, de Simon et de ses fils. On peut l'appliquer aux prêtres et aux principaux des Juifs, qui résolurent la mort de Jésus-Christ, et qui le condamnèrent injustement ; ou le considérer simplement comme une invective contre les méchants et les hypocrites (5). Nous suivons l'hypothèse qui l'entend des conseillers de Saül, après l'affaire de la caverne d'Engaddi, dont on a parlé au psaume précédent.

2. Si vere utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum.

2. Si vous parlez véritablement selon la justice, jugez donc aussi selon l'équité, ô enfants des hommes.

2. Num vere, o congregatio, justitiam loquimini, æquitates judicatis filii hominum ?

COMMENTAIRE

Ÿ. 2. SI VERE UTIQUE JUSTITIAM LOQUIMINI, RECTA JUDICATE. Puisque vous vous mêlez de rendre la justice et que le roi écoute vos avis, jugez donc selon l'équité et défendez l'innocence opprimée. Pourquoi violez-vous les lois de la justice, en me persécutant et en écoutant les

calomnies que l'on publie contre moi, sans me donner lieu de me justifier ? On pourrait aussi traduire : *Vraiment vous êtes d'excellents juges ; vous jugez bien selon l'équité, ô enfants des hommes !* C'est une ironie contre les courtisans et les conseillers de Saül.

(1) Theod. Euthym. Niceph. Ferrand. Vide et Rab. Sal.

(2) Kim'hil. Muis. — (3) 1. Reg. xxvi. 7. 8.

(4) Vide 1. Reg. xxiv. 10. Quare audis verba hominum

loquentium : David quærit malum adversum te ? Vide et Psal. lvi. 5.

(5) Aug. Hilar.

3. Etenim in corde iniquitates operamini ; in terra in iustitias manus vestrae concinnant.

4. Alienati sunt peccatores a vulva ; erraverunt ab utero, locuti sunt falsa.

5. Furor illis secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdae et obturantibus aures suas,

6. Quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici incantantis sapienter.

7. Deus conteret dentes eorum in ore ipsorum ; molares leonum confringet Dominus.

8. Ad nihilum devenient tanquam aqua decurrens ; intendit arcum suum donec infirmentur.

3. Mais vous formez dans le fond de votre cœur des desseins injustes : vos mains s'appliquent à commettre avec adresse des iniquités sur la terre.

4. Les pécheurs sont corrompus dès leur naissance ; ils se sont égarés, dès qu'ils sont sortis du sein de leur mère ; ils ont dit des choses fausses.

5. Leur fureur est semblable à celle du serpent, et de l'aspic qui se rend sourd, en se bouchant les oreilles,

6. Et qui ne veut point entendre la voix des enchanteurs, et du magicien qui enchante avec adresse ;

7. Dieu brisera leurs dents dans leur bouche ; le Seigneur mettra en poudre les mâchoires des lions.

8. Ils seront réduits à rien, comme une eau qui passe ; il a tendu son arc, jusqu'à ce qu'ils tombent dans la faiblesse.

3. Quin potius in corde iniquitates operamini : in terra violentiam manuum vestrarum appenditis.

4. Abalienati sunt impii a vulva, erraverunt ab utero, loquentes mendacium.

5. Venenum est illis instar veneni serpentis, sicut aspidis surdae, quæ obturat aures suas.

6. Quæ non audit vocem incantantium : incantantis incantationum periti.

7. Deus, conterere dentes eorum in ore ipsorum : molares catulorum leonum confringet, Domine.

8. Colliquescant sicut aquæ, et abeant sibiipsis : intendat quisque eorum sagittas suas, sed sint, ac si essent excisæ.

COMMENTAIRE

ŷ. 3. ETENIM IN CORDE INIQUITATES OPERAMINI ; IN TERRA (1) INIUSTITIAS MANUS VESTRÆ CONCINNANT. Remplis que vous êtes de jalousie et de noirs desseins contre moi, vous exécutez hardiment, sous l'autorité d'un prince que vous séduisez, les mauvaises résolutions que vous avez prises dans le secret. David parle toujours aux conseillers de Saül. Saint Augustin remarque que le prophète dit : *In corde iniquitates operamini* ; parce que le cœur est la vraie cause du mal, et qu'il suffit de l'avoir voulu, quand même on ne pourrait l'exécuter, pour être coupable : *Quidquid vis et non potes, factum Deus computat*. Il dit de plus que les pécheurs ajoutent crimes sur crimes, et font un enchaînement d'iniquités liées les unes aux autres : *Iniustitias manus vestrae connectunt* : Car c'est ainsi qu'il lit. Ceux qui lisent *concinnant*, l'expliquent ainsi : Vous tâchez de donner à votre injustice un air d'équité ; vous cachez le crime sous les apparences de la vertu.

ŷ. 4. ALIENATI SUNT PECCATORES A VULVA. Mais c'est en vain que je vous exhorte à la justice ; vous êtes des pécheurs invétérés et incorrigibles. Je connais votre malice et votre dépravation dès le sein de votre mère ; vous n'avez jamais rien valu ; vous êtes une race corrompue dès sa première origine. Il désigne ainsi leur extrême malice.

ŷ. 5. SICUT ASPIDIS SURDÆ, ET OBTURANTIS AURES SUAS. Saül et mes autres persécuteurs sont comme des serpents en fureur, qui me poursuivent. Encore peut-on charmer les serpents ; mais ceux-ci sont sourds et réfractaires à la voix du psylle. Je les ai convaincus dans vingt occasions, que non seulement je n'en voulais pas à la vie et

au royaume de Saül ; mais que j'avais même pour sa personne un respect profond et une tendre amitié. Je l'ai forcé lui-même à le reconnaître. Mais, malgré ces preuves de mon innocence, on veut que je sois un criminel d'état, un rebelle, un homme dangereux et digne des plus grands supplices. Ce que le prophète dit ici de l'aspic, qui se bouche l'oreille, pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, est fondé sur l'usage où l'on était en Égypte d'enchanteur les serpents et de les empêcher de mordre.

ŷ. 6. QUÆ NON EXAUDIET VOCEM INCANTANTIUM, ET VENEFICI INCANTANTIS SAPIENTER. L'Écriture donne le nom de sagesse à l'art de charmer les serpents, comme elle le donne à tous les autres arts et aux choses qui demandent de l'industrie et de l'étude. Le mot de *sapienter*, ne signifie autre chose qu'habilement, finement, adroitement.

ŷ. 7. DEUS CONTERET DENTES EORUM IN ORE IPSORUM : MOLAS LEONUM... Il brisera les dents de ces serpents ; il mettra en poudre les molaires de ces lions. Au psaume précédent, verset 5, il a comparé ses ennemis à des lions ; ici il les compare à des serpents. Plusieurs traduisent par l'impératif (2) : *Seigneur, brise leurs dents dans leur bouche*. D'autres par le passé (3) : *Le Seigneur a brisé leurs dents, etc.* David, assuré du secours du Seigneur, ne doute pas que ses ennemis ne soient un jour abattus et réduits à ne pouvoir lui résister.

ŷ. 8. AD NIHILUM DEVENIENT, TANQUAM AQUA DECURRENS. Voici une autre comparaison, qui exprime admirablement l'anéantissement où seront réduits ses ennemis. Ils seront comme une eau

(1) La plupart comprennent ces paroles, *in terra*, dans le premier membre. Athan. Euseb. Aug. Vatab. alii.

(2) Ita Hieron. et alii plures.

(3) Ita Aug. Hilar. Psall. Germ. Carnul.

9. Sicut cera quæ fluit auferentur; supercecidit ignis, et non viderunt solem.

10. Priusquam intelligerent spinæ vestræ rhamnum, sicut viventes sic in ira absorbet eos.

9. Ils seront détruits comme la cire qui se fond; un feu est tombé sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil.

10. Avant que vos épines soient parvenues jusqu'à la force d'un arbrisseau, le Seigneur les engloutira, comme tout vivants, dans sa colère.

9. Sicut limax quæ liquescit, abcat quisque eorum, sicut abortivum mulieris, quæ non viderunt solem.

10. Antequam sentiant lebetes vestri ignem rhamni: sicut caro cruda, sic ira ut turbo perdat eum.

COMMENTAIRE

qui coule et qui se dissipe; comme l'eau d'un torrent qui se dessèche; comme une eau répandue sur la terre, qui est bientôt séchée par l'ardeur du soleil. Saint Augustin et saint Hilaire lisent: *Ils seront méprisés comme l'eau, etc.* Et les Septante (1) peuvent recevoir le même sens. Mais celui de la Vulgate est bien plus naturel.

INTENDIT ARCUM SUUM, DONEC INFIRMENTUR. Dieu ne cessera de tirer contre eux, jusqu'à ce qu'il n'en reste pas un seul qui ne soit abattu et percé de ses flèches.

ÿ. 9. SICUT CERA QUÆ FLUIT, AUFERENTUR. Ils se fondront comme la cire se fond au feu. Dieu fera tomber sur eux le feu de sa colère (2), et ils ne subsisteront plus, ils ne verront plus le jour. Ce sens est clair; mais l'hébreu tel que nous l'avons aujourd'hui, est différent (3): *Il s'en ira de même qu'un limaçon, qui se consume et s'épuise; comme un avorton d'une femme, ils ne verront point le soleil.* Ils périront comme ces limaçons qui se consomment en rampant; ils seront rejetés avec horreur, comme un avorton, qui n'a jamais vu le soleil.

Aquila (4): *Il s'en va comme un ver de terre desséché, à la lettre, comme l'intestin de la terre desséché; de même qu'un avorton, ils ne verront point le soleil.* Symmaque (5): *Qu'ils soient comme la membrane qui enveloppe le fœtus, qui est sans âme et sans vie; et comme l'avorton d'une femme, afin qu'ils ne voient point le soleil.* Théodotion est semblable aux Septante, pour la première partie du verset; et aux autres interprètes, pour la seconde: *Ils seront dissipés comme la cire qui se fond; et de même qu'un avorton, qui n'a jamais vu le soleil.* Toutes ces variantes viennent du mot hébreu שבלול schabloûl, qui ne se trouve qu'en ce seul endroit et dont on ne sait pas au juste la signification. Le chaldéen: Ils seront réduits à l'état d'un limaçon, qui mouille le lieu par où il passe; *comme un avorton et comme une taupe aveugle, qui ne voit point le soleil.* La version des

Septante, surtout quant à la première partie du verset, paraît beaucoup meilleure que celle des rabbins; car on ne peut pas dire que le limaçon se fonde en marchant.

Ce verset est d'un grand enseignement pour les impies à l'heure de leur mort. Les impies mourants sont comparés à la cire qui se fond, quand on l'expose au feu. Ce n'est pas qu'ils ne doivent subsister éternellement; mais leur vie est pire que la mort. *Un damné, dit saint Grégoire, est tourmenté et il n'est pas détruit; il meurt et il vit; il tombe en défaillance et il subsiste; il finit à tout instant et il est sans fin. On frémit au récit de ces choses, que sera-ce de les éprouver (6)?*

ÿ. 10. PRIUSQUAM INTELLIGERENT SPINÆ VESTRÆ RHAMNUM. Avant que les épines de mes ennemis soient parvenues à la grandeur du rhamnus, c'est-à-dire, du nerprun, le Seigneur les détruira tout vivants. Il les compare donc ici à des épines, toutes hérissées de pointes et dont on ne peut s'approcher. Mais il nous avertit que leur pouvoir ne durera pas longtemps, et qu'avant que ces épines s'élèvent à la hauteur du nerprun, Dieu les exterminera. Ce sens est assez clair et assez suivi (7). Saint Jérôme: Avant que vos péchés soient arrivés à leur fin, et que les épines de vos pensées soient parvenues à la hauteur des arbres du péché, le Seigneur vous châtiara.

D'autres (8) l'entendent ainsi: Avant que vos épines, vos productions, vos enfants soient devenus grands, Dieu vous fera périr.

L'hébreu: *Avant que vos pots aient senti la chaleur des épines allumées, la colère de Dieu, comme un tourbillon, les renversera et enlèvera la chair encore crue, ou vive.* Il ne vous laissera pas le loisir d'exécuter vos mauvais desseins; il vous enlèvera comme un homme affamé, qui saisit la chair du pot toute crue, avant qu'elle ait senti la chaleur du feu. Dans le midi de la Palestine, le bois était assez rare; et on y employait ordinairement les épines, pour faire du feu.

(1) Les Septante: Ἐξουθενωθήσονται ὡσεὶ ὕδωρ διαπορευόμενον.

(2) Euseb. Athanas. Hilar.

(3) Hieron. Quasi vermis tabefactus pertranseant; quasi abortivum mulieris quod non vidit solem. Rabb. et recentiores plerique: Quasi limax desfluens, etc.

(4) Aquil. Ὁμοίως γὰρ ἐντέρῳ ταχὲν πορεύεται, ἔκτρομα γυναικὸς ὅν μὴ ὀραματίσθωσεν ἥλιον.

(5) Ὡς σπεραὶ γόριον διαλυθὲν διαφώνει, ἢ ἔκτρομα γυναικὸς, ἵνα μὴ ἴδωσιν ἥλιον.

(6) Gregor. xv. in cap. Job.

(7) Ita Sym. Πρὶν ἢ ἀυξηθῶσιν αἱ ἀκανθαὶ ὑμῶν, ὡστε γίνεσθαι: ῥάμνον, ἔτι ζῶντα ὡς ὀλόζῃρον λαλᾶψ ἀρεῖ. Ita Theodoret. Euseb. Athanas. Genéb. Menoch. Val. Drus. alii fassim.

(8) Muis, Val. ex Chal. et Kim'hi.

11. Lætabitur justus cum viderit vindictam; manus suas lavabit in sanguine peccatoris.

12. Et dicet homo : Si utique est fructus justo, utique est Deus judicans eos in terra.

11. Le juste se réjouira, en voyant cette vengeance ; il lavera ses mains dans le sang du pécheur.

12. Et les hommes diront : Puisque le juste est récompensé, il y a sans doute un Dieu qui juge les hommes sur la terre.

11. Lætabitur justus quum viderit vindictam : pedes suos lavabit sanguine impij.

12. Et dicet homo : Vere est fructus justo : utique est Deus judicans in terra.

COMMENTAIRE

ŷ. 11. LÆTABITUR JUSTUS, CUM VIDERIT VINDICTAM; MANUS SUAS LAVABIT IN SANGUINE PECCATORIS. Le juste se réjouit, lorsqu'il voit le méchant châtié; non pas qu'il insulte au malheur de son frère; mais il est bien aise de voir que la providence du Seigneur ne néglige point ceux qui ont été exposés aux outrages (1). Il se réjouira, mais non dans cette vie, comme dit ailleurs saint Jérôme (2). Il lavera ses mains dans le sang, non pas dans un esprit de cruauté et de vengeance; mais le sang des impies sera répandu en si grande abondance, que l'on pourra y laver ses pieds, suivant l'hébreu. Saint Hilaire dit que le juste lave ses mains dans le sang du pécheur, en se conservant pur et exempt du sang parmi les impies, qui se souillent continuellement dans le sang de leurs frères. Il verra la vengeance que Dieu en tirera, sans que les saints s'en mêlent; et il s'en réjouira, parce qu'alors les bonnes œuvres seront couronnées de gloire dans l'éternité. Théodoret dit (3) que le juste lavera ses mains, non dans le sang des méchants; mais sur leur sang; comme pour déclarer qu'il n'a eu nulle liaison avec eux. Ces explications paraissent un peu subtiles; les premières sont plus simples.

Les justes se réjouissent sur la terre, quand Dieu frappe les pécheurs de fléaux salutaires qui les font rentrer en eux-mêmes, et qui les convertissent. C'est alors la charité qui est le principe de leur joie. Ils se réjouissent encore, quand Dieu délivre la terre des impies scandaleux, qui causaient la perte des âmes. Leur dessein n'est pas d'applaudir au malheur de ces impies, mais de bénir Dieu du repos qu'il donne à l'Église. Quand Julien l'Apostat périt dans l'expédition militaire qu'il avait entreprise, les évêques en rendirent grâce à Dieu, parce que les fidèles étaient délivrés d'un ennemi qui ravageait leur troupeau. Les justes exalteront aussi la justice divine au dernier jour, lorsque la séparation des bons d'avec les méchants aura été faite, parce que le bon plaisir de Dieu et les intérêts de sa gloire seront l'unique

objet de la volonté des saints. C'est le comble du malheur des damnés, que les âmes les plus élevées en mérites et en gloire, ne s'intéressent plus à leur état, qu'elles ne soient plus touchées de leurs souffrances et de leur désespoir; qu'ils se voient condamnés par le suffrage des personnes à qui ils étaient si chers durant leur vie, qui avaient témoigné tant de zèle pour leur salut. Tout est consommé de part et d'autre: plus de rapports d'amitié, plus de secours: tout est aux extrémités: bonheur infini d'un côté, malheur infini de l'autre. *Il y a un chaos entre nous*, disait Abraham au riche réprouvé. Que cette pensée est salutaire, tandis qu'on peut travailler encore à son salut! Qu'elle est désespérante, quand on se voit condamné à une éternité de supplices!

ŷ. 12. UTIQUE EST DEUS JUDICANS. Le mot hébreu *Élohîm*, qui se construit ordinairement avec le singulier, quand il signifie Dieu, se met ici avec le pluriel (4). Ce qui fait croire à quelques auteurs (5) qu'il s'agit ici des anges. Mais on a d'autres passages, où ce terme, dans la même construction, signifie le Seigneur; comme quand Abraham dit (6) que les dieux l'ont obligé de se mettre à voyager, et de quitter son pays. Et Josué, en parlant du Seigneur (7): *Ce sont des dieux saints*. Et dans les livres des Rois (8): *Y a-t-il un peuple semblable à vous, que les dieux ont été racheter de l'Égypte?*

Ce verset contient deux grandes vérités; la première, que les justes ont à espérer la récompense de leurs travaux et de leurs vertus; la seconde, que Dieu gouverne les choses humaines et qu'il juge toutes les actions des hommes. Ces deux vérités font taire les impies qui nient la Providence, et tranquillisent les justes qui sont quelquefois tentés de se décourager, en voyant la prospérité des méchants et les traverses des hommes vertueux. Attendons le moment de la moisson, et nous verrons quel est l'ordre qui règne dans la maison du père de famille.

(1) Theodorct. Ἡ ὑπερβαίνειν δὲ οὐκ ἐπιτοῦχζων ἐκείνη, ἀλλὰ τὴν θείαν ὁρῶν προσηθείαν παρορῶν οὐκ ἐνεγομένην τοῦ ὑπ' ἐκείνου ἀδικοῦμένου. Vide et Euseb.

(2) Vide ad Psal. i. 1. 8. et August. ibidem.

(3) Theodorct. Οὐ γὰρ, ὡς τινε; ὑπέλαβον, ἐν τῷ αἵματι

νίπτεται, ἀλλὰ ἐπὶ τῷ αἵματι νίπτεται, ὅ; οὐδεμίαν πρό; ἐκείνον ἐσχηκῶ; κοίνωσαν.

(4) בארץ שפשו כיהלם

(5) Kim'hi, Aben Ezra, Muis.

(6) Genes. xx. 13.—(7) Josue xxiv. 19.—(8) 1. Rég. vii. 23

PSAUME LVIII

Prière d'un homme exposé au dernier danger, et environné de ses ennemis. La miséricorde du Seigneur le prévient. Menace contre ses ennemis. Actions de grâces pour sa délivrance.

1. In finem, ne disperdas, David in tituli inscriptionem, quando misit Saul, et custodivit domum ejus, ut eum interficeret.

1. Pour la fin : N'extermez pas. David a mis cette inscription pour titre, quand Saül envoya des gens, et fit garder sa maison, pour le tuer.

PSALMUS LIX. — 1. Victori, ne disperdas, ipsius Davidis Micham, quum misisset Saul, ut observarent domum, ut interficerent eum.

ARGUMENT

Saül, possédé du mauvais esprit, ayant inutilement essayé de percer David, qui jouait de la harpe devant lui, résolut de le faire mourir, pendant la nuit, dans sa maison (1). Il envoya donc, le soir, des gardes, pour fermer les avenues, afin que, le lendemain matin, ils se saisissent de sa personne et le missent à mort. David, averti du péril par sa femme Michol, se fit descendre par une fenêtre, et se sauva. Ce fut, dit-on, après ce danger, qu'il composa le psaume que nous allons expliquer. C'est dans ce sens que les rabbins, et presque tous les commentateurs l'expliquent, conformément à l'inscription qui se lit dans l'hébreu, dans le chaldéen et dans les Septante. C'est apparemment les versets 7 et 15: *Ils reviendront vers le soir, et seront affamés comme des chiens, etc.*, qui ont donné lieu à ce sentiment. On s'est imaginé que ces paroles marquaient les satellites de Saül, envoyés pour se saisir de David.

Mais quand on envisage tout l'ensemble du psaume, on voit qu'il ne peut naturellement se rapporter à cette circonstance. On y remarque d'abord un homme environné d'ennemis puissants, qui en veulent à sa vie, quoiqu'il ne leur ait donné aucun sujet de lui vouloir du mal. Cette peinture convient assez à David. Mais ce qui suit ne peut lui être rapporté. Il prie Dieu de le venger des nations, de les visiter dans sa colère, et de ne pas pardonner à ces ouvriers d'iniquité. Verset 6. *Intende ad visitandas omnes gentes*. Il dit qu'ils viendront la nuit autour de la ville, et qu'ils l'environneront, en hurlant comme des chiens affamés, sans pouvoir entrer. Il répète jusqu'à deux fois cette prière ou cette prédiction. Il nous dépeint ces chiens, ces hommes de sang, comme proférant des blasphèmes, cherchant à le surprendre par leurs discours et par leurs mensonges. Il fait contre eux des souhaits, ou il prononce des prophéties fâcheuses, et prédit qu'ils seront dispersés comme des chiens affamés; et que, pour lui, il chantera la force et la miséricorde du Seigneur.

Il est certain que ceux dont David avait lieu de se plaindre, n'étaient pas des gentils. Ils n'environnaient pas la ville; mais seulement la maison où il était. Ces gens n'étaient que les exécuteurs des ordres de Saül et ne méritaient point qu'il fit contre eux de si terribles menaces. Ils ne cherchaient point à le surprendre par leurs ruses et par leurs mensonges; ils y allaient à force ouverte. Ils n'étaient point hors de la ville; mais au dedans.

Nous ne voyons aucune circonstance dans l'histoire sacrée, où ces détails puissent se rapporter plus commodément qu'à Néhémie, dans le temps qu'il entreprit de rétablir les murs de Jérusalem. Son entreprise fut d'abord regardée avec mépris par Sanaballat, par Tobie l'Ammonite, par les Arabes, les Philistins, les gentils, et les Samaritains, qui demeuraient dans la Palestine (2); mais ensuite, voyant que l'ouvrage était avancé considérablement, ils en frémissaient de rage et s'assemblèrent, dans la résolution de venir attaquer Jérusalem. Néhémie en ayant été averti, plaça des gardes partout, et ordonna au peuple d'avoir ses armes en travaillant, afin d'être toujours en état de recevoir les ennemis. Ceux-ci, voyant leur entreprise découverte, n'osèrent attaquer à force ouverte; mais essayèrent de tuer Néhémie, en l'attirant dans une embuscade à la campagne, sous prétexte de faire alliance avec lui (3). Néhémie

(1) 1. Reg. xix. 10. 11. — (2) II. Esdr. iv. 1. 2. 3.... 7.

(3) II. Esdr. vi. 1. 2. et seq.

pénétra leur dessein, et éluda leur demande. Ils en vinrent ensuite aux menaces, et dirent qu'ils écriraient au roi de Perse qu'il voulait se révolter contre lui, et se faire roi de Judée. Néhémie méprisa ces discours, renversa aisément ces calomnies, et acheva son travail. Alors les gentils qui demeuraient dans le pays, et les ennemis des Juifs entrèrent en fureur ; et on vit l'accomplissement de ce que dit ici le prophète : *Ils viendront le soir, en hurlant comme des chiens affamés ; ils environneront la ville, et chercheront à manger ; et lorsqu'ils n'en trouveront point, ils s'abandonneront aux plaintes et au murmure.* Ce psaume est donc apparemment l'ouvrage d'Esdras, qui vivait alors ; ou de Néhémie lui-même, pour encourager le peuple à travailler aux murs de Jérusalem, et pour le rassurer contre ses ennemis.

Théodore, cité dans l'auteur anonyme grec reproduit par Cordier, et le vénérable Bède le rapportent au temps des Maccabées. Le syriaque croit que David le composa, lorsqu'il eut appris que Saül avait fait mourir les prêtres de Nobé à son occasion. Les pères (1) ont reconnu ici Jésus-Christ dans le tombeau, gardé par les soldats, sous la figure de David gardé dans sa maison par les soldats de Saül. On y remarque des prophéties fort claires de la vocation des gentils, de la dispersion et de la réprobation des Juifs ; et enfin de leur retour à l'église de Jésus-Christ.

2. Eripe me de inimicis meis, Deus meus, et ab insurgentibus in me libera me.

3. Eripe me de operantibus iniquitatem, et de viris sanguinum salva me.

4. Quia ecce ceperunt animam meam ; irruerunt in me fortes.

2. Sauvez-moi, mon Dieu, de mes ennemis, et délivrez-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

3. Arrachez-moi du milieu de ces ouvriers d'iniquité, et sauvez-moi de ces hommes de sang ;

4. Car voilà qu'ils se sont rendus maîtres de ma vie ; des hommes puissants sont venus fondre sur moi.

2. Eripe me ab inimicis meis, Deus mi, ab insurgentibus contra me attolle me.

3. Eripe me ab operariis iniquis, et a viris sanguinum salva me.

4. Quia ecce insidiantur animæ meæ, congregati sunt adversum me fortes

COMMENTAIRE

ŷ. 2. ERIPE ME DE INIMICIS MEIS, DEUS MEUS. Vous voyez tout le pays, des nations entières, les Arabes, les Ammonites, les Philistins, les Samaritains élevés contre une poignée de gens, contre les restes de Juda, rassemblés depuis peu dans Jérusalem. C'est à vous seul, ô mon Dieu, que nous avons recours ; c'est de vous seul que nous attendons notre délivrance.

ŷ. 3. DE VIRIS SANGUINUM. Ils en voulaient principalement à la vie de Néhémie. Ils essayèrent jusqu'à quatre fois de le faire sortir de la ville, pour l'attirer dans leur embuscade et le faire périr (2).

On s'adresse toujours à Dieu avec confiance, quand on a la conscience tranquille. Saint Augustin disait (3) : « Gardez l'innocence dans votre cœur : c'est là le tribunal où personne ne peut vous opprimer. Que le faux témoignage prévale contre vous ; ce ne sera jamais que devant les hommes. Il n'aura aucune force devant Dieu à qui seul il appartient de vous juger. Quand vous serez cité devant ce souverain juge, il n'y aura point d'autre témoin contre vous que votre conscience. Entre ce juge et votre conscience, ne craignez que vos actions. Si vos actions sont bonnes, vous ne craindrez

aucun accusateur. » Et ailleurs : Tandis que Paul était persécuté au dehors, son cœur était plein de joie : *Détresse au dehors, latitude au dedans.* L'âme du prophète avait le même avantage ; il ne laisse pas de représenter à Dieu la méchanceté de ses ennemis, parce que ces *hommes de sang* étaient les ennemis de Dieu, parce qu'ils donnaient des scandales publics ; parce qu'ils représentaient les ennemis du salut contre qui nous devons toujours être en garde ; enfin, parce qu'il voulait donner à tous les siècles l'exemple de la confiance en Dieu et du recours qu'on doit avoir à sa souveraine protection.

ŷ. 4. CEPERUNT ANIMAM MEAM : IRRUERUNT IN ME FORTES. Les Septante (4) : *Ils poursuivent mon âme*, comme des chasseurs poursuivent le gibier. Ces expressions marquent bien l'empressement, l'avidité, la fureur des ennemis de Néhémie. Il les appelle *des hommes puissants*. Sanaballat était chef des Samaritains. Tobie et Gossem étaient aussi les princes, ou les chefs des Arabes et des Ammonites. Leur autorité était grande dans le pays et ils avaient même du crédit à la cour de Perse. Voilà quels étaient les ennemis dont Néhémie prie Dieu de le délivrer.

(1) August. Hieron. Theodoret.

(2) II. Esdr. vi. 2. 3. 4.

(3) August. in Psal. xxxvii.

(4) Les Septante : Ε'θίρεισαν τήν ψυχήν μου.

5. Neque iniquitas mea, neque peccatum meum, Domine; sine iniquitate cucurri, et direxi.

6. Exurge in occursum meum, et vide

Et tu, Domine, Deus virtutum, Deus Israel, intende ad visitandas omnes gentes; non miserearis omnibus qui operantur iniquitatem.

5. Ce n'est point, Seigneur, mon iniquité, ni mon péché, qui en est la cause; j'ai couru et j'ai conduit tous mes pas sans injustice;

6. Levez-vous pour venir au-devant de moi, et considérez l'état où je suis.

Vous Seigneur, Dieu des armées, Dieu d'Israël, appliquez-vous à visiter toutes les nations; ne faites point de miséricorde à tous ceux qui commettent l'iniquité.

Absque prævaricatione mea, et absque peccato meo, Domine. 5. Absque iniquitate mea accurrerunt, et paraverunt se :

Suscita te in occursum meum, et vide. 6. Et tu, Domine, Deus exercituum, Deus Israel, evigila ad visitandum omnes gentes : neque miserearis omnium prævaricatorum iniquorum. Selah.

COMMENTAIRE

Ÿ. 5. NEQUE INIQUITAS MEA, NEQUE PECCATUM MEUM. Je n'ai rien fait contre leur personne, ni contre leur intérêt. Je ne cherche ni à les détruire, ni à leur faire de la peine. Néhémie était l'homme du monde le plus juste, le plus droit, le plus désintéressé. Il cherchait ardemment le bonheur de sa patrie et la paix de ses frères; mais il ne la procurait qu'aux dépens de sa propre tranquillité et sans aucun intérêt.

On fait une application très heureuse et très juste de tout ceci à la personne de Jésus-Christ persécuté par les Juifs, hommes de sang, ennemis injustes et violents, qui ne payaient que d'ingratitude tout le bien qu'il leur avait fait. Personne n'a jamais pu dire avec une entière vérité : *Sine iniquitate cucurri et direxi* : Je me suis conduit et j'ai vécu sans iniquité. Ces paroles, dans la rigueur, ne sont vraies que dans la bouche de Jésus-Christ (1). Je ne leur ai donné aucun juste sujet de me poursuivre comme ils font. Ils s'empresment, ils courent de tous côtés, pour amasser des troupes et pour grossir leur parti; ils s'arment et viennent nous attaquer de gaieté de cœur et sans la moindre raison. Saint Augustin, Cassiodore et les anciens psautiers romains lisent *dirigebat*, au lieu de *direxi*; ceux de Saint-Germain et de Chartres, *dirigebant*.

Ÿ. 6. EXURGE IN OCCURSUM MEUM, ET VIDE. Accourez à mon secours; hâtez-vous de venir à ma rencontre; voyez leur malice et leur injustice; considérez la droiture de mon cœur et le péril où je suis. Tout ceci convient parfaitement à Jésus-Christ dans sa passion.

Tout ce que dit ici le prophète, convient également à l'état d'un juste tourmenté par les ennemis du salut, surtout par les révoltes de l'amour-propre. Cet ennemi domestique est toujours comme en embuscade pour surprendre ceux qui tendent à l'union avec Dieu. Pour peu qu'on le laisse en liberté, ou qu'on le favorise, il se jette avec impétuosité sur toutes les facultés de l'homme; il obscurcit l'esprit, il presse la volonté,

il trouble la mémoire par des fantômes odieux. L'homme le plus vertueux, dans ces circonstances, est bien affaibli, il a besoin d'un puissant secours. Il faut que le Seigneur, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël, vienne à sa rencontre, qu'il le prévienne de sa grâce, qu'il le prenne comme par la main. Alors ce juste désire que Dieu visite toutes les puissances de son âme, qu'il n'y laisse rien d'impur, qu'il ordonne le sacrifice de tout ce qui est purement humain : les croix, les humiliations, les épreuves lui paraissent même des moyens nécessaires pour contenir l'amour-propre et pour le subjuguier; il les accepte volontiers. Saint Paul s'est trouvé dans cet état, et il s'est glorifié dans toutes ses souffrances, afin que la vertu de Jésus-Christ dominât seule en lui.

INTENDE AD VISITANDAS OMNES GENTES. Faites éclater votre vengeance contre ces peuples si injustement animés contre nous; traitez-les dans toute votre rigueur. C'est une prédiction de leur malheur. Néhémie pria à peu près de même, en représentant à Dieu la malice de Sanaballat et de ses adhérents (2) : *Écoutez, Seigneur, leurs insultes et voyez le mépris qu'ils font de nous. Faites retomber sur eux leurs reproches et rendez-les un sujet d'opprobre dans une terre étrangère, où ils soient réduits en captivité, et que leur péché demeure toujours devant votre face.*

Le verbe *visiter*, se prend en bonne et en mauvaise part dans l'Écriture; il signifie récompenser et punir. En cet endroit, la suite du discours détermine à l'expliquer dans le second sens. Quand Néhémie prie le Seigneur de punir ses ennemis sans miséricorde, il suppose qu'ils sont impénitents et incorrigibles, dit saint Augustin. C'est ainsi qu'en différents endroits, David, prévoyant que Jésus-Christ sur la croix demanderait le pardon de ses ennemis, selon la remarque de Théodoret, prie Dieu de ne point écouter ses prières à cet égard; mais de punir dans toute la rigueur l'extrême iniquité de ses persécuteurs. Eusèbe remarque ici que, dans les commencements

(1) Vide Hieron. et Theodoret. hic. Vide et Hilar. et Athanas.

(2) II. Esdr. IV. 4. 5.

7. Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes; et circuibunt civitatem.

8. Ecce loquentur in ore suo, et gladius in labiis eorum; quoniam quis audivit?

7. Ils retourneront vers le soir; et ils souffriront la faim comme des chiens; et ils tourneront autour de la ville.

8. Ils parleront dans leur bouche, et ils ont une épée sur leurs lèvres; car qui a écouté?

7. Revertuntur ad vesperam, la-trant ut canis, et circumteunt civita-tem.

8. Ecce loquentur ore suo, gladii sunt in labiis eorum: quoniam dicunt: Quis audit?

COMMENTAIRE

de la prédication de l'évangile, Dieu visita les nations par divers fléaux, pour les disposer par là à rentrer en elles-mêmes et à recevoir la parole de l'Évangile. Saint Augustin sur ces paroles: *Non miserearis omnibus qui operantur iniquitatem*, remarque que tout péché doit être puni, ou par l'homme pénitent ou par le Dieu vengeur: *Iniquitas omnis parva, magnave sit, puniatur necesse est, aut ab ipso homine penitente, aut a Deo vindicante.*

ŷ. 7. CONVERTENTUR AD VESPERAM; ET FAMEM... Sanaballat et Tobie, avec leurs troupes, n'osant attaquer les Juifs en plein jour, voulaient les surprendre durant la nuit. Mais Néhémie avait eu soin de faire tenir une partie du peuple en état de défense pendant le jour, et une autre pendant la nuit, en ordonnant aux travailleurs de se reposer et de se relever alternativement. Pour lui et les gens de sa maison, ils étaient continuellement en action, sans se déshabiller jamais, pour n'être pas pris au dépourvu (1). Ainsi leurs ennemis, qui avaient concerté de les surprendre, furent eux-mêmes obligés d'abandonner leur injuste entreprise (2): *Dixerunt hostes nostri: Nesciant et ignorant, donec veniamus in medium eorum et interficiamus eos, et cessare faciamus opus... Et dissipavit Dominus consilium eorum.* Ainsi fut vérifié ce que dit ici l'auteur du psaume: Ils viendront le soir comme des chiens affamés, ils hurleront et feront le tour de la ville, sans y pouvoir entrer, parce que les endroits qui n'étaient pas encore fermés, étaient gardés par des gens en armes.

Quelques pères (3) l'entendent des Juifs, qui reconnaîtront à la fin leur erreur et qui retourneront à Jésus-Christ, après avoir vécu dans l'opiniâtreté pendant tant de siècles. D'autres (4) l'expliquent de la ruine totale des mêmes Juifs et de leur dispersion dans le monde, après la prise de Jérusalem et la ruine du temple par les Romains. Titus leur porta le premier coup (5); mais l'empereur Adrien ayant achevé de les abattre vers l'an 137 et les ayant tous chassés de la Palestine,

leur défendit, non seulement d'y rentrer, mais même de la regarder de loin et d'un lieu élevé. Cette défense subsistait encore du temps de Tertullien (6) et de saint Cyprien (7). Du temps de saint Hilaire (8), il leur était permis d'y voyager et d'approcher de Jérusalem, sans toutefois oser y entrer. Eusèbe (9) et saint Jérôme (10), en plus d'un endroit, remarquent qu'encore de leur temps cette défense subsistait à l'égard de Jérusalem. Tout cela représente admirablement ce que dit ici le prophète: *Ils tourneront comme des chiens affamés et environneront la ville, sans oser y entrer.*

La faim dont il est ici question représente bien leur envie d'y pénétrer. En continuant à appliquer le sens spirituel de ce psaume à l'amour-propre, comme nous l'avons fait au verset 6, nous trouvons dans celui-ci un nouvel enseignement: L'amour-propre, quoique réprimé durant plusieurs années, se révolte encore dans la vieillesse, qui est comme le soir de la vie; il est alors comme un chien affamé, parce qu'il a été privé longtemps de ses aliments qui sont les trop malheureuses convoitises de l'homme; il investit encore le cœur, il tâche d'y pénétrer et d'y exercer ses fureurs. Importante leçon qui nous apprend à être toujours en garde contre nous-mêmes.

ŷ. 8. ET GLADIUS IN LABIIS EORUM. Leur langue est comme une épée tranchante; leurs lèvres ne profèrent que des paroles de mort. Voyez des expressions semblables aux psaumes IX, 7, 26; XI, 5; LXIII, 4, et LVI, 5, CXIX, 2. Ils ne craignent personne: *Quis audivit?* Qui est-ce qui nous écoute, et qui peut pénétrer nos desseins? Ils nient la Providence, comme si Dieu ne pénétrait pas dans le fond de leur cœur, semblables à ceux dont il est parlé dans un autre psaume, qui disaient (11): *Le Seigneur a oublié le mal que nous faisons, il a détourné sa face pour toujours: Parlons hardiment, nous sommes maîtres de nos lèvres: qui est notre maître?* Symmaque (12): *Ils se répandent en paroles*, comme une source qui jette des

(1) II. Esdr. IV. 22. 23.

(2) II. Esdr. IV. 11. 12. 15.

(3) Vide August. Cassiodor.

(4) Hilar. Théodoret.

(5) Euseb. Histor. Eccle. lib. IV. c. 6.

(6) Tertull. contra Jud. cap. 13. et Apolog. cap. 21.

(7) Cyprian. de Idolol. vanit.

(8) Hilar. hic.

(9) Euseb. in Psal. XLVIII.

(10) Hieron. in Sophon. I. Ut possint ruinas suæ dedere civitatis pretio redimunt.

(11) Psal. X. secund. Hebr. ŷ. 4. 10. 11. et XI. 5.

(12) Sym. Αὐτοὶ μὲν ἀποβλύζουσι τοὺς στόμασιν αὐτῶν, ὡς μαχάρας; τοὺς χεῖλεσιν αὐτῶν, ὡς οὐδενὸς ἀκούοντες.

9. Et tu, Domine, deridebis eos; ad nihilum deduces omnes gentes.

9. Mais vous, Seigneur, vous vous rirez d'eux; vous regarderez toutes les nations comme un néant;

9. Tu autem Domine, deridebis eos, subsannabis omnes gentes.

10. Fortitudinem meam ad te custodiam, quia, Deus, susceptor meus es.

10. C'est en vous que je mets ma force, parce que vous êtes le Dieu qui me protégez.

10. Fortitudinem ejus tibi servabo: quoniam Deus elevatio mea est.

COMMENTAIRE

eaux en abondance; il sort comme des épées de leurs lèbres, comme si personne ne les entendait. On peut rapporter à cela ce que Sanaballat et ses associés disaient dans l'assemblée des Samaritains (1): *Que prétendent-ils faire ces misérables Juifs? Les nations les laisseront-elles faire? Espèrent-ils achever et sacrifier en un seul jour? Rétabliront-ils leurs murs avec ces pierres calcinées et ces monceaux de poussière? Tobie l'Ammonite, son parent, répondit: Laissons-les faire, qu'ils bâtissent; s'il vient un renard il sautera par-dessus leurs murailles.* Ou bien c'est une allusion aux paroles que Sanaballat envoya dire à Néhémie (2): *Venez avec nous à la campagne, et nous ferons alliance, etc.*

Il n'y a rien de plus dangereux qu'une tentation violente, jointe à l'occasion de pécher en secret et avec impunité. C'est ce qui rendit la femme de Putiphar si audacieuse, et ce qui relèva infiniment le mérite de Joseph. *Qui le verra, qui l'entendra, dit la passion? Cette parole est plus formidable que le glaive; elle a perdu plus d'âmes que le monde avec toutes ses illusions, que le démon avec tous ses artifices.* Pour réfuter cette parole, il faut se ressouvenir de celle qu'adresse saint Augustin à tous les hommes passionnés, surtout aux impudiques: *Où vas-tu le précipiter? Regarde Jésus-Christ dans toi: épargne à Jésus-Christ cet affront. Eh quoi! mépriseras-tu Jésus-Christ dont tu es membre? Mépriseras-tu le Saint-Esprit dont tu es le temple? Quelque part que tu ailles, tu es vu de Jésus-Christ qui t'a fait, qui t'a racheté, qui est mort pour toi* (3). Cette puissante apostrophe du saint docteur nous apprend que la voix de la conscience et le souvenir de la présence de Dieu, sont les seules dignes que nous puissions opposer au torrent d'une passion violente qui nous sollicite, et qui s'autorise du secret, du silence et de l'impunité.

ÿ. 9. ET TU, DOMINE, DERIDEBIS EOS; AD NIHILUM DEDUCES OMNES GENTES. Ou, suivant le grec (4): *Vous mépriserez toutes les nations; vous les regarderez comme un néant. Pro nihilo habebis, comme*

lisent les anciens psautiers (5). Malgré les insultes, les railleries, les efforts et la malice des Samaritains, des Arabes et des Ammonites, Jérusalem sera rétablie, et les adversaires de votre peuple seront réduits au désespoir et chargés de confusion. L'événement justifia ces prophéties. L'Écriture, assez souvent, dit que Dieu se raille des méchants (6); mais on doit l'entendre dans un sens fort différent de ce que le mot *railler* signifie en parlant des hommes: Dieu n'insulte à personne et ne se moque point. La supériorité infinie de sa nature ne lui permet pas de se rabaisser jusqu'à ces manières, qui marquent toujours quelque espèce d'égalité entre les personnes, et quelque joie du malheur d'un autre. Mais il permet qu'ils tombent dans un état d'humiliation, qui les rend dignes de moqueries de la part de leurs semblables et de leurs ennemis.

ÿ. 10. FORTITUDINEM MEAM AD TE CUSTODIAM. C'est de vous que je tiens ce que je suis; je vous fais un hommage de toute ma puissance. Nous ne voyons, dans l'Ancien Testament, aucun homme en qui il paraisse plus de défiance de ses propres forces et plus d'humilité que dans Néhémie. Jamais il ne raconte les choses qu'il a faites, qu'il n'ajoute que c'est par le secours de la main du Seigneur, qui était avec lui; et, dans l'entreprise du rétablissement des murs de Jérusalem, il ne s'appuie pas sur autre chose. Je dis à mes frères que la main de Dieu me favorisait pour faire cette entreprise (7): *Indicavi eis manum Dei mei, quod esset bona mecum.* Et lorsque Sanaballat et ses alliés voulurent l'intimider, en lui demandant s'il prétendait se révolter contre le roi de Perse, il leur répondit simplement (8): *Le Dieu du ciel est notre secours; nous sommes ses serviteurs; allons, bâtissons, etc.*

L'hébreu actuel porte מן 'ouzzô sa force. Les Septante, la Vulgate, le chaldéen ont lu מן 'ouzzî ma force. Il y a la confusion du מן 'av avec l' 'ioû. D'après l'hébreu actuel, il faudrait traduire: (Malgré) la force de l'ennemi, j'espère en vous.

(1) II. Esdr. IV. 2.

(2) II. Esdr. VI. 2.

(3) August. serm. CLXI.

(4) Ἡ'ξουθενώσεις πάντα τὰ ἔθνη. Symmac. Ἐ'πιπράξει πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν. Il fermera à toutes les nations.

(5) August. Arnob. Hilar. Hieron. in Comment. Cassiodor. Psalter. Roman. Mediol. Sanct. German.

(6) Psal. LIX. 13; LXXII. 20; LXXVIII. 65.

(7) II. Esdr. 11. 18. 19.

(8) Ibidem. 20.

11. Deus meus, misericordia ejus praveniet me.

12. Deus ostendet mihi super inimicos meos; ne occidas eos, nequando obliviscantur populi mei.

Disperge illos in virtute tua, et depone eos, protector meus, Domine;

13. Delictum oris eorum, sermonem labiorum ipsorum; et comprehendantur in superbia sua.

11. La miséricorde de mon Dieu me prévendra;

12. Dieu me fera voir la manière dont il faut traiter mes ennemis. Ne les faites pas mourir, de peur que mon peuple ne l'oublie.

Dispersez-les par votre puissance, et faites-les déchoir, Seigneur, mon protecteur.

13. Punissez le crime de leur bouche, et le discours de leurs lèvres, et qu'ils soient surpris dans leur propre orgueil.

11. Deus misericordiæ suæ praveniet me :

Deus videre faciet me *optata* in inimicis meis. 12. Ne occidas eos, ne forte obliviscatur populus meus : vagari fac eos fortitudine tua, et depone eos, clypeus noster, Domine :

13. *Propter* peccatum oris eorum, *propter* verbum labiorum ipsorum : et capiantur propter superbiam suam, et ob execrationem et mendacium eorum quod narrat.

COMMENTAIRE

§. 11. DEUS MEUS, MISERICORDIA EJUS PRÆVENIET ME. Le Seigneur, l'objet de mes espérances, le Dieu qui me console de ses miséricordes, me prévient de ses grâces. Il prévient mes demandes et mes désirs, dit Théodoret.

§. 12. NE OCCIDAS EOS, NEQUANDO OBLIVISCANTUR POPULI MEI. Faites-leur porter longtemps le poids de votre colère; qu'ils ne meurent pas d'une mort prompte. Faites-leur souffrir un long supplice (1), afin que ce peuple n'oublie jamais les effets de votre vengeance, et qu'il apprenne à vous craindre, à redouter vos jugements, et à mettre en vous son espérance. Car voilà à quoi servent les châtimens que Dieu exerce contre les méchants dans cette vie. Les pères (2) ont expliqué ceci comme une prière contre les Juifs. Seigneur, ne faites pas entièrement périr cette nation impie; conservez-en quelques membres pour servir d'exemple à votre peuple. Dispersez-les dans toutes les parties du monde, afin que vos fidèles n'oublient pas vos lois : car les anciens (3) lisaient : *Nequando obliviscantur legis tuæ*, au lieu de : *Nequando obliviscantur populi mei*. Or les Juifs dispersés partout, sont les témoins irrécusables de la loi de Jésus-Christ, de l'établissement de son Église et de la vengeance du Seigneur (4). *Ut ejus ipsius cujus fuerunt negotiores, persecutores, interfectores, ubique sint testes, per ipsam legem, quam non obliviscuntur; in qua est ille prophetatus, quem non sequuntur.*

L'hébreu אלההרהר selon qu'on le prononce *él thaharghem* ou *al thaharghem* signifie : Dieu,

détruisez-les, ou : Ne les détruisez-pas. *El* est un substantif qui signifie : force, puissance, Dieu; *al* est la négation, non, ne pas, ne point.

DISPERGE ILLOS IN VIRTUTE TUA. Ne les tuez pas, mais dispersez-les seulement, et humiliez-les, afin qu'ils reconnaissent leur faute et qu'ils retournent à vous. L'hébreu est plus fort : *Agitez-les par votre force*, renversez-les, mettez-les en fuite, qu'ils vivent errants et vagabonds. Symmaque (5) : *Transportez-les* dans un pays étranger, *par votre force, et détruisez-les, Seigneur, qui êtes notre protecteur.*

§. 13. DELICTUM ORIS EORUM... *A cause du crime sorti de leur bouche et des discours de leurs lèvres, qu'ils soient surpris dans leur orgueil.* C'est ainsi que le chaldéen et la plupart (6) des commentateurs prennent cet endroit. Ils suppléent, à cause, ou en punition de leur mauvais discours. D'autres (7) l'expliquent ainsi : Leur discours n'est que péché; ils font autant de péchés qu'ils prononcent de paroles. Cassiodore et les psautiers romains lisent : *Delicta oris eorum, sermo labiorum*. Symmaque (8) le joint à ce qui précède : *Détruisez-les en punition du crime de leur bouche et du discours de leurs lèvres, et que ceux qui prononcent le mensonge et l'imprécation soient surpris dans leur orgueil.* Eusèbe, saint Augustin, Théodoret, saint Jérôme l'expliquent des Juifs, dont le malheur est venu des discours insolents qu'ils prononcèrent devant Pilate, demandant avec menaces qu'il leur livrât Jésus, tout innocent qu'il le reconnaissait.

(1) *Chald.* Ne occidas eos subito, ne forte obliviscatur populus meus. *Ita Muis, Tig. Vat. Geier alti passim.*

(2) *Aug Hieron. Euseb.*

(3) *S. Hilar.* Deus ostendit mihi inter inimicos meos : Ne occidas eos, nequando obliviscantur legis tuæ. *August.* Deus meus demonstravit mihi inimicis meis : Ne occidas eos : nequando obliviscantur legis tuæ. *Psalter. Mediol.* Ostende me inter inimicos meos. . . . Nequando obliviscantur legis tuæ. *Psalter. Roman.* Deus meus, ostende mihi bona inter inimicos meos : Ne occideris eos, nequando obliviscantur legis tuæ. *Scpl. Edit. Rom. et Complut.* Μη ποτε ἐπιλάθωνται τοῦ νόμου σου. *Th.* Τοῦ λαοῦ σου. *Ita et*

Scpl. apud Hieron. ad Santiam. Syr. Τοῦ νόμου σου. *Euseb.* Τοῦ λαοῦ σου.

(4) *August.* Ep. c. xlix. n. 9.

(5) *Symmac.* Ἀναστάτωσαν αὐτοῦς τῇ δυνάμει σου, καὶ λάθελε αὐτοῦς, ὑπερασπιστὰ ἡμῶν, Κύριε. Les Septante : Διασκορπίσον, καὶ κατάγαγε, etc.

(6) *Ita Alhanas. Theodoret. Hieron. Muis, Valab. Pagn. Muust. Castal. Etra, alii.*

(7) *Geier. Hammond.*

(8) *Symmach.* Κάθελε αὐτοῦς. . . . τῇ ἀμαρτίᾳ τοῦ στόματος αὐτῶν, τῷ λόγῳ τῶν χειλέων αὐτῶν, συλληφθήτωσαν μετὰ τῆς ὑπερηφανίας αὐτῶν, ἄραν καὶ ψεῦδος λαλοῦντες.

Et de execratione et mendacio annuntiabuntur,

14. In consummatione, in ira consummationis; et non erunt.

Et scient quia Deus dominabitur Jacob, et finium terræ.

15. Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes; et circuibunt civitatem.

16. Ipsi dispergentur ad manducandum; si vero non fuerint saturati, et murmurabunt.

17. Ego autem cantabo fortitudinem tuam, et exultabo mane misericordiam tuam;

Quia factus es susceptor meus, et refugium meum in die tribulationis meæ.

Et on publiera l'exécration et le mensonge qu'ils ont proféré contre moi,

14. Au jour de leur consommation, lorsqu'ils seront consumés par votre colère, et qu'ils ne subsisteront plus.

Et ils connaîtront alors que Dieu possèdera l'empire, sur Jacob et sur toute l'étendue de la terre.

15. Ils retourneront vers le soir; et ils souffriront la faim comme des chiens; et ils tourneront autour de la ville.

16. Ils se disperseront, pour chercher de quoi manger; et s'ils ne sont point rassasiés, ils s'abandonneront au murmure.

17. Pour moi, je chanterai les louanges de votre puissance, et je rendrai gloire, dès le matin, à votre miséricorde par des chants de joie:

Parce que vous avez été mon protecteur et mon refuge au jour de mon affliction.

14. Consume in furore, consume, et ne sint: et sciant quod Deus dominatur in Jacob, et finibus terræ. Selah.

15. Et revertentur ad vesperam, latrabunt ut canis, et circumbunt civitatem.

16. Ipsi vagabuntur ut comedant: si non fuerint saturati, murmurabunt.

17. Ego autem cantabo fortitudinem tuam, et laudabo mane misericordiam tuam: quia fuisti elevatio mihi, et refugium in die angustiarum mearum.

COMMENTAIRE

ÿ. 14. ANNUNTIABUNTUR IN CONSUMMATIONE. On l'entend des Juifs, qui se rendirent coupables du plus grand de tous les crimes, en accusant faussement Jésus-Christ, en le faisant condamner injustement, et en disant dans l'excès de leur fureur (1): *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* On publiera dans tous les siècles leur injuste cruauté, leur exécration, leur blasphème, leur imprecation contre eux-mêmes, lorsqu'ils se déclarèrent hautement auteur de sa mort. L'énormité de leur crime parut principalement *au jour de la consommation* et de la vengeance: à la prise de Jérusalem par les Romains, et au temps de leur dispersion, qui subsiste encore aujourd'hui. On peut aussi l'entendre des ennemis de Néhémie et du peuple juif. Dieu les punira de leur mensonge, et toute la terre saura leur mauvaise foi.

ET SCIANT QUIA DEUS DOMINABITUR JACOB. Les ennemis de Néhémie ayant appris que, malgré leurs efforts, les murs de Jérusalem étaient achevés, furent saisis de frayeur, dit l'Écriture; toutes les nations furent consternées, et reconnurent que c'était l'ouvrage de Dieu (2): *Factum est, cum audissent inimici nostri, ut timerent universæ gentes, quæ erant in circuiu nostro; et conciderent intra semelipsos, et scirent quod a Deo factum esset opus hoc.* Les Juifs, après la résurrection de Jésus-Christ et l'établissement de l'Église, furent obligés de rendre gloire à Dieu et de reconnaître la puissance de sa main.

ÿ. 15. CONVERTENTUR AD VESPERAM. Voyez le verset 7. Lorsque Sanaballat vit que la ville de

Jérusalem était fermée et qu'il n'y avait plus de brèches, désespérant désormais de se rendre maître de Néhémie par force, il résolut de le faire mourir par trahison. Il envoya jusqu'à quatre fois le prier de se trouver à Ono (3), pour y faire alliance ensemble. Néhémie s'en excusa; Sanaballat lui écrivit alors que le bruit s'était répandu parmi les gentils, que lui et les Juifs voulaient se révolter; que c'était dans ce dessein qu'il avait fait réparer les murs de Jérusalem; qu'on l'accusait même d'avoir aposté des prophètes, pour dire parmi le peuple: La Judée a maintenant un roi. Il était à craindre que ces bruits ne parvinssent jusqu'aux oreilles du roi de Perse, et, pour prévenir ce danger, il fallait qu'il vint le trouver, pour renouveler leur amitié. Voilà ce que Néhémie appelle ici rôder autour de la ville comme un chien affamé, sans pouvoir ni entrer à l'intérieur, ni se rassasier; mais hurler et japper inutilement: *Si non fuerint saturati, et murmurabunt.* Ou, selon Symmaque (4): Ils sont comme *des chiens qui rôdent autour de la ville et qui courent de tous côtés, afin de ne pas passer la nuit sans manger.* On peut l'entendre dans le sens spirituel, des Juifs dispersés, qui cherchent inutilement à se rassasier dans la lecture des saintes écritures, dont ils ont perdu la vraie intelligence, en rejetant Jésus-Christ, qui est la fin, la réalisation de toute la loi et des prophètes.

Dans un autre sens, ce verset peut recevoir une application pratique: Le pécheur mourant est au dernier acte de sa scandaleuse histoire; en ce moment, il cherche encore à se nourrir des ali-

(1) *Matth.* xxvii. 25. — (2) *II. Esdr.* vi. 16.

(3) *II. Esdr.* vi. 2. 3. 4. *et seq.*

(4) *Sym.* Ως κύνες περιερχόμενοι πόλιν. Ίεμβόμενοι ἵνα μὴ ἀγόραστοι ἀυλιθῶσι.

18. Adjutor meus, tibi psallam, quia
Deus susceptor meus es; Deus meus,
misericordia mea.

18. Je chanterai votre gloire, ô mon
défenseur, parce que vous êtes le
Dieu qui me protégez; vous êtes,
mon Dieu, ma miséricorde.

18. Fortitudo mea, tibi cantabo :
quia Deus elevatio mea, Deus mise-
ricordiæ meæ.

COMMENTAIRE

ments du monde; il appelle à son secours tout ce qu'il peut imaginer pour retenir le souffle de vie qu'il va rendre. Il forme des projets pour satisfaire ses passions, surtout celle qui a tenu le premier rang dans son âme, soit l'orgueil, soit l'avarice, soit la volupté; inutiles efforts, tout lui manque; il éprouve une disette générale. Dieu le rejette et le monde l'abandonne; *il ne lui reste, dit saint Grégoire le Grand, que le souvenir du mal qu'il a fait, du bien qu'il a omis, des reproches qu'il mérite, des vertus qui lui manquent, des châtements qui lui sont réservés.*

EXULTABO MANE MISERICORDIAM TUAM. Après tant de preuves de votre miséricorde toute-puissante, ô mon Dieu, et tant d'effets de votre protection sur moi, et sur votre ville sainte, que vous avez garantie des insultes de nos ennemis, ne dois-je pas vous en rapporter toute la gloire et annoncer partout votre force et vos miséricordes? Je l'annoncerai *dès le matin*. Je me hâterai de m'acquitter d'un si juste devoir.

ÿ. 18. DEUS MEUS, MISERICORDIA MEA. *Mon Dieu, ma miséricorde.* Grand Dieu, de qui j'ai reçu tant de preuves de bonté et de miséricorde.

PSAUME LIX

Plaintes du psalmiste à Dieu, de ce qu'il a affligé son peuple. Il le conjure de le délivrer. Il se promet, avec le secours du Seigneur, de se rendre maître de Sichem, de Galaad, de Manassé, d'Éphraïm, de Moab, de l'Idumée, et des Philistins.

1. In finem, pro his qui immutabuntur, in tituli inscriptionem ipsi David, in doctrinam, 2. cum succendit Mesopotamiam Syriæ, et Sobal, et convertit Joab, et percussit Idumæam in valle Salinarum duodecim millia.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront changés. Ceci est l'inscription du titre, pour servir d'instruction au sujet de David, 2. Lorsqu'il brûla la Mésopotamie de Syrie et la province de Sobal, et que Joab étant revenu frappa l'Idumée dans la vallée des Salines par la défaite de douze mille hommes.

PSALMUS LX. — 1. Victori super Susan - eduth, Mictham ipsi Davidi ad docendum. 2. Quum bellum gereret contra Aram Naharaim, et contra Aram Sobah : et quum reversus esset Joab, et percussisset Edom in valle Salis duodecim millia.

ARGUMENT

On croit communément que David composa ce psaume, après qu'il eut conquis la Syrie, le pays de Moab et celui des Philistins, et dans le temps que Joab alla faire la guerre dans l'Idumée. Mais quand on examine de près les paroles du titre, et qu'on les compare aux histoires des Rois et des Paralipomènes, on y trouve des diversités considérables. 1° Il est dit ici que David brûla la Mésopotamie ; ce qui n'est point distinctement marqué dans les livres des Rois. Mais on y lit qu'il battit les troupes auxiliaires, qui étaient venues d'au delà de l'Euphrate, au secours d'Adadézer et des Ammonites ; et que ce pays lui demeura tributaire (1). Et le texte hébreu (2), qui est traduit par : *Il brûla*, signifie plutôt, *il combattit*, il vainquit. 2° On dit que Joab défit les Iduméens dans la vallée des Salines, et qu'il leur tua douze mille hommes ; ce qui est contraire au premier livre des Paralipomènes, qui porte que ce fut Abisaï, fils de Sarvia, qui remporta cette victoire, et qui tua non douze mille, mais dix-huit mille Iduméens (3). Dans les livres des Rois, on attribue même cette victoire à David (4) ; comme c'est la coutume d'attribuer aux princes, les avantages que leurs généraux remportent sur leurs ennemis. Mais cela n'empêche pas que Joab n'ait eu un pareil avantage sur ces peuples ; et l'Écriture dit expressément que Joab ayant été envoyé pour ensevelir les morts de l'Idumée, y tua tous les mâles qu'il trouva (5). Ainsi il peut se faire que la victoire dont il est parlé ici, soit celle de Joab, qui est marquée dans l'endroit que nous venons de citer. Le chaldéen, pour concilier la différence des nombres de douze mille et de dix-huit mille, veut que ces douze mille hommes, soient des Hébreux, qui furent tués de l'armée de David et de Joab.

Ce ne serait donc pas précisément sur les difficultés qui se rencontrent dans le titre, qu'il conviendrait d'abandonner le sens que présente l'inscription. Celles qui se tirent du corps même du psaume, paraissent bien plus importantes ; et on ne peut guère s'empêcher de le prendre avec Euthyme et Théodoret, comme un cantique, qui fut chanté par les captifs de Babylone. 1° On remarque une grande conformité entre ce psaume, et les XLIII, 10, LXXIII, 1, LXXXVIII, 39, CVII, et CXXXVI, 8, 9, qui sont du temps de la captivité. 2° On décrit ici Israël dans un état d'agitation, de trouble, de désolation ; ce qui ne convient nullement au temps où David entreprit les guerres, dont il est parlé dans le titre. 3° David, lorsqu'il fit cette guerre contre l'Idumée, était maître de Sichem, de Socoth, d'Éphraïm, de Manassé ; au lieu que l'auteur de ce psaume se promet seulement la jouissance et la possession de ces pays. 4° Enfin il demande au Seigneur qu'il délivre ses bien-aimés, et qu'il les tire de l'oppression ; qu'il daigne marcher comme autrefois à la tête des armées d'Israël. Ce qui se rapporte tout naturellement au peuple captif, qui demande sa liberté et son retour.

(1) II. Reg. x. 16. 19. et I. Par. XIX. 19.

(2) בהצרתו את ארם

(3) I. Par. XVIII. 12. — (4) II. Reg. VIII. 13.

(5) III. Reg. VI. 15. 16.

Quant aux paroles qui composent le titre, voici le sens que nous leur donnons, suivant l'hébreu : Au Coryphée : *Sur l'air* : Le lis du témoignage. Élégie de didactique pour David, lorsqu'il ravagea la Syrie mésopotamienne et la Syrie de Sobah, et que Joab revint battre douze mille Iduméens dans la vallée du Sel. Celui qui a fait la collection des psaumes, a inscrit celui-ci au nom de David, et a conjecturé qu'il avait été composé dans les circonstances qu'il a exprimées dans le titre. Mais son autorité seule n'est point irréfutable ; et saint Hilaire, saint Augustin et Théodoret n'ont fait aucune difficulté d'avouer que l'inscription n'avait nul rapport à la matière du psaume. Selon le titre, ce devrait être un cantique de victoire et de réjouissance ; et presque partout l'auteur se plaint que Dieu a abandonné son peuple, et ne le traite plus comme autrefois (1).

Le vénérable Bède le rapporte au temps des Maccabées. Le syriaque veut que David l'ait composé lorsque, fatigué des poursuites de Saül, il se retira chez les Philistins (2). Saint Hilaire croit qu'il fut écrit quand le prophète Nathan prédit que le Messie naîtrait de la race de David. Or Nathan fit ces prédictions dans le temps des victoires marquées dans l'inscription. Saint Augustin et saint Jérôme le rapportent à Jésus-Christ et à son église. Eusèbe et saint Athanase le regardent comme contenant les plaintes du peuple juif dispersé parmi les nations, à cause de son crime contre Jésus-Christ.

3. Deus, repulisti nos, et destruxisti nos; iratus es, et misertus es nobis.

3. O Dieu, vous nous avez rejetés, et vous nous avez détruits; vous avez été en colère, et vous avez eu pitié de nous.

3. Deus projecisti nos, dissipasti nos, iratus es : *proinde* revertere ad nos.

4. Commovisti terram, et conturbasti eam; sana contritiones ejus, quia commota est.

4. Vous avez ébranlé la terre, et vous l'avez troublée; guérissez en elle ce qu'il y a de brisé, parce qu'elle a été ébranlée.

4. Tremere fecisti terram, scidisti eam : sana fracturas ejus, quia nutat.

COMMENTAIRE

ÿ. 3. DEUS, REPULISTI NOS, ET DESTRUXISTI NOS... Nous le confessons, Seigneur ; nos péchés ont attiré sur nous les effets de votre juste colère. Vous nous avez livrés aux nations, et vous nous avez détruits. Juda et Israël, peuples autrefois si nombreux et si puissants, sont aujourd'hui réduits à l'état de captifs. Mais vous-même, ô mon Dieu, qui nous avez frappés, vous nous guérirez ; vous nous recevrez dans votre miséricorde, après nous avoir humiliés dans votre justice. Vous êtes notre Sauveur ; vous nous avez fait mourir, et vous nous ressusciterez (3) : *Ego occidam, et ego vivere faciam : Perculiam, et ego sanabo*. Dans le sens spirituel : Dieu s'est mis en colère, en condamnant tous les hommes pour le péché d'un seul ; mais il leur a fait miséricorde, en leur donnant Jésus-Christ, qui a réparé ce mal, et nous a donné une surabondance de grâce et de justice. Voyez saint Hilaire sur cet endroit, et saint Paul. *Rom.* v, 9, 10, et suivants.

ÿ. 4. SANACONTRITIONES EJUS, QUIA COMMOTA EST. L'auteur, par un trait hardi d'une poésie sublime, représente la Judée comme une personne qui a été violemment renversée, et qui est toute brisée de sa chute. Les Assyriens et les Chaldéens ont ravagé la Judée ; ils ont détruit Jérusalem et le

temple ; ce misérable pays est aujourd'hui inculte et ruiné. La Judée, autrefois si florissante, gémit aujourd'hui, et ne peut se relever à cause des blessures profondes qu'elle a reçues.

La prière que fait ici le prophète, regarde le genre humain en général, et tous les hommes en particulier. Le péché étant entré dans le monde, Dieu a frappé la terre et tous ses habitants ; la terre est devenue le séjour de tous les maux, et tous les habitants de la terre ont été comme les malades qui n'attendent que leur dernier moment. *Il fallait*, dit saint Augustin, *un grand médecin pour guérir un grand malade, et ce grand malade était toute la race d'Adam* (4). Ce que le prophète n'a vu qu'en esprit, nous le voyons depuis bien des siècles. Jésus-Christ est venu *réparer les ruines* de la terre ; c'est-à-dire, panser les blessures du genre humain, et guérir tous ses maux. Quels remèdes nous présente-t-il ? la connaissance de notre infirmité, le mépris de nous-mêmes, la confiance en Dieu. Quelle méthode nous prescrit-il pour nous appliquer ces remèdes ? L'oraison et la fuite du monde. Quels aliments nous donne-t-il pour rétablir nos forces ? Les divines écritures et l'adorable eucharistie. Quelles précautions nous ordonne-t-il pour nous garantir des rechutes ? La

(1) *Vide Euseb. hic.*

(2) *1. Reg. xxvii.*

(3) *Deut. xxxii. 39.*

(4) *Aug. serm. c. l. iv.*

5. Ostendisti populo tuo dura ; potasti nos vino compunctionis.

6. Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus ; ut liberentur dilecti tui,

5. Vous avez fait éprouver à votre peuple des choses dures ; vous nous avez fait boire du vin de compunction,

6. Vous avez donné à ceux qui vous craignent, un signal, afin qu'ils fuient devant l'arc. Afin que vos biens aimés soient délivrés,

5. Videre fecisti populum tuum dura, propinasti nobis vinum soporiferum.

6. At dedisti metuentibus te vexillum ad elevandum propter veritatem. Selah. 7. Ut liberarentur dilecti tui :

COMMENTAIRE

pensée de la mort et la crainte de ses jugements. Quel régime nous recommande-t-il pour nous maintenir en santé ? L'exercice de son amour.

5. OSTENDISTI POPULO TUO DURA ; POTASTI NOS VINO COMPUNCTIONIS. Vous nous avez fait ressentir les vifs remords de nos crimes. Vous nous avez traités comme des enfants rebelles, comme des esclaves désobéissants. Vous nous avez vendus à des peuples étrangers, et vous nous avez mis dans les liens. Vous nous avez enivrés du vin de votre colère ; de ce calice que vous faites boire à tous les méchants (1). C'est ce vin qui est destiné aux grands criminels ; on les force à le boire jusqu'aux lies, jusqu'à la dernière goutte (2) au lieu que, dans le festin délicieux que Dieu fait à ses amis, il leur sert un vin pur, et dégagé de ses lies (3) : *Convivium vindemice deſcalæ*. Quelques auteurs l'expliquent d'un vin assoupissant qu'on donnait aux criminels avant leur supplice, pour leur ôter le sentiment de la douleur. Voyez ce que nous avons dit sur Amos, II, 8, et sur saint Matthieu, XXVII, 34 ; Marc, XV, 23 : *Myrrhatum vinum*. D'autres traduisent : *Du vin vénéneux*, ou du vin qui donne la mort ; à la lettre, *du vin qui agit, qui fait trembler* (4).

On pourrait citer des exemples des personnes frappées de tant de fléaux, accablées de tant de misères, en butte à tant de persécutions, que les expressions du prophète, dans ces trois premiers versets, leur conviennent parfaitement. Dieu semble les avoir rejetées et détruites ; sa colère paraît n'avoir point de bornes à leur égard. Tous leurs appuis ont été ébranlés ; elles ont perdu, en quelque sorte, les principes de la vie, leur état, leur patrie, leur fortune, leur considération, leur tranquillité, leur santé ; on dirait qu'elles sont destinées à boire le calice d'affliction jusqu'à la lie. Ces hommes sont-ils malheureux ? oui, s'ils oublient que toutes ces disgrâces leur viennent de la main de Dieu ; car ils doivent alors s'abandonner aux murmures, aux lamentations, au désespoir. Le prophète ne met pas sans raison toutes les calamités dont il parle, sur le compte de la Providence : il indique le remède en parlant des maux.

Il suffit, pour être soulagé et même guéri de tout ce qu'on souffre, de penser que Dieu est l'auteur de ces souffrances. En buvant le calice d'amertume, on dit au Seigneur : Ah, mon Dieu ! tandis que vous m'abreuvez de fiel, enivrez-moi de la liqueur délicieuse de votre amour.

6. DEDISTI METUENTIBUS TE SIGNIFICATIONEM... Autrefois, Seigneur, et dans les temps heureux où nous avons l'avantage de jouir de votre faveur, nous ne craignons rien de la part de nos ennemis ; vous les écarteriez de nous par votre puissance, ou vous donniez à votre peuple de prédilection, un signal pour se sauver et pour se mettre à couvert des flèches de leur fureur. Faites aujourd'hui quelque chose pour nous, ô mon Dieu ; déployez votre bras et sauvez-nous : *Salvum fac dextera tua, et exaudi me*. Le prophète semble faire ici allusion à ce qui se pratiquait en temps de guerre parmi les Hébreux. On dressait sur les montagnes des espèces de mâts ; et en cas d'alarmes et d'irruption des ennemis, on élevait un signal au haut de ce bois (5), afin que le peuple pût se sauver et se mettre en sûreté dans les montagnes, ou dans les forteresses. Saint Jérôme explique ce signe de celui que nous recevons au baptême ; Eusèbe, Théodoret et saint Athanase, de la confirmation ou du signe de la croix que l'on imprime sur nos fronts.

L'hébreu offre un sens différent, mais la différence consiste non dans la manière de lire *qeschet* ; mais dans la manière de l'écrire. Avec un *lath* à la fin, il signifie *la vérité* ; avec un *thav*, *l'arc* (6).

Le signal que Dieu donne aux justes pour se prémunir contre les atteintes des ennemis du salut, c'est la vigilance sur eux-mêmes et le souvenir de sa sainte présence. Ils savent que leur mort peut arriver à chaque moment, et que Dieu leur demandera compte de tout ce qui se passe en eux, de tout ce qu'ils pensent, de tout ce qu'ils disent, de tout ce qu'ils font. Cet œil éternel toujours ouvert et ce dernier jour toujours menaçant, les tiennent sans cesse attentifs ; et que pourrait alors sur eux l'ennemi du salut avec tous ses artifices ? Quand nous parlons ici de la vigilance sur soi-même et

(1) Vide Jerem. xxv. 25. — Isai. li. 7. — Psal. lxxiv. 9.

(2) Psalm. lxxiv. 9. 10. — (3) Isai. xxv. 6.

(4) רעל dans les langues orientales signifie proprement trembler.

(5) Vide Isai. v. 26 ; xi. 12 ; xviii. 3 ; xxx. 19 ; xxxiii. 23. Sic erit malus tuus, ut dilatare signum non queas.

(6) קשת Veritas, חרב arcus.

7. Salvum fac dextera tua et exaudi me.

8. Deus locutus est in sancto suo; lætabor, et partabor Sichimam; et convallem tabernaculorum metabor.

7. Sauvez-moi par votre droite, et exaucez-moi.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire; je me réjouirai, et je ferai le partage de Sichem, et je rendrai les mesures de la vallée des Tentés.

Salvum fac dextera tua, et exaudi me.

8. Deus locutus est per sanctitatem suam, unde lætabor, quod dividam Sechem, et vallem Succoth metiar.

COMMENTAIRE

du souvenir de la présence de Dieu, nous n'indiquons pourtant encore que le *signal* levé contre l'ennemi; il y a une sorte de *signal* intérieur, qui avertit de veiller sur soi-même et de penser à Dieu. Il n'y a que les âmes adonnées à l'oraison, qui ont continuellement ce *signal* en elles-mêmes; comme elles vivent de l'amour, ce feu divin les avertit, les presse de veiller sur elles-mêmes et de s'élever perpétuellement à leur bien-aimé. L'avare pense sans cesse à son argent; cette préoccupation, voilà bien en lui un *signal* pour le conserver, pour le mettre à l'abri des voleurs; mais ce qui excite sa pensée, c'est l'amour qu'il porte sans cesse à cet argent. Ce feu domestique, cette passion effrénée ne permet pas à son esprit de se porter à d'autres objets; durant le sommeil même, il en est tout occupé. O mon Dieu! celui qui vous aime peut-il ne point s'élançer perpétuellement vers vous? et pourquoi cherche-t-il la solitude, sinon pour traiter plus intimement avec vous? pourquoi abhorre-t-il le monde? parce qu'on n'y parle point de vous. O *signal* de l'amour! que tu es élevé, que tu es visible, que tu as d'attraits pour rassembler toutes les puissances de l'âme autour de toi!

UT LIBERENTUR DILECTI TUI. La prière des justes est si agréable au Seigneur, qu'elle a souvent détourné les fléaux de sa colère. L'Écriture est remplie d'exemples qui prouvent cette vérité. Dans les Actes des apôtres, on voit que saint Paul obtint de Dieu la conservation de deux cent soixante-seize personnes qui naviguaient avec lui. L'Histoire ecclésiastique fait mention d'un grand nombre de saints dont les prières ont délivré des peuples, des villes et des particuliers, tantôt de la famine, tantôt de la peste, tantôt de la fureur des ennemis, tantôt de la captivité du péché. Nous ne voyons pas toujours l'influence qu'ont les bonnes œuvres des amis de Dieu sur les événements publics et particuliers, sur les affaires temporelles et sur celles du salut; mais elle n'en est pas moins réelle. La communion des saints est un des articles de notre foi, et cette communion consiste dans le lien qui unit tous les fidèles entre eux, en sorte que leurs bonnes œuvres deviennent communes à tous. Saint Paul et les autres apôtres se recom-

mandaient sans cesse aux prières des fidèles; l'Église, dans tous les siècles, a prié et prie encore pour tous les membres qui la composent. Ses saints offices et sa liturgie, sont au nom de tout le corps mystique de Jésus-Christ. Enfin ce divin Sauveur nous ayant ordonné de prier pour ceux mêmes qui nous persécutent, fait voir évidemment que nos prières sont utiles à nos frères, puisqu'elles ne sont pas stériles à l'égard même de nos ennemis. En général, on n'a ni assez d'estime, ni assez de confiance dans les prières des âmes saintes; on n'a pas assez d'empressement pour entrer en société de bonnes œuvres avec elles; on est trop indifférent sur l'offre qu'elles font si souvent de s'intéresser à notre salut. Les exemples et les lettres qui nous restent des saints de tous les siècles, devraient ranimer notre foi sur ce point important.

V. 7. SALVUM FAC DEXTERA TUA, ET EXAUDI ME. Sauvez votre peuple, ce peuple de votre droite, que vous avez racheté de l'Égypte par la force de votre bras; ce peuple que vous avez choisi et protégé. Ou: Sauvez de la captivité celui qui doit être l'homme de votre droite. C'est ici la même prière que celle que faisait Asaph dans la captivité (1): *Fiat manus tua super virum dexteræ tuæ, et super filium hominis, quem confirmasti tibi*. Que la force de votre main éclate sur l'homme de votre droite, et sur le fils de l'homme que vous vous êtes choisi. Ce libérateur du peuple était ou Cyrus, ou Zorobabel. Dans un sens plus relevé, c'est Jésus-Christ, appelé dans l'Écriture *la droite du Père*. Voyez Eusèbe.

V. 8. DEUS LOCUTUS EST IN SANCTO SUO. Ici l'auteur du psaume relève ses espérances, sur l'assurance que les prophètes ont donnée à Juda qu'il retournerait un jour dans son pays, et qu'il rentrerait en possession de ses anciens héritages. Je me souviens, Seigneur, de ce que vous avez dit à vos prophètes, que, dans un certain nombre d'années, votre peuple serait rétabli dans ses terres (2): *Cum cœperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos, et suscitabo super vos verbum meum bonum, ut reducam vos ad locum istum*. Par ces paroles: *In sancto suo*, on peut entendre le sanctuaire, le temple, le prophète,

(1) *Psal.* LXXIX, 18.

(2) *Jerem.* XXV, 11, 12; XXIX, 10.

9. Meus est Galaad, et meus est Manasses; et Ephraïm fortitudo capitis mei. Juda rex meus;

10. Moab olla spei meæ. In Idu-mæam extendam calceamentum meum; mihi alienigenæ subditi sunt.

9. Galaad est à moi, Manassé est à moi; et Éphraïm est la force de ma tête; Juda est mon roi.

10. Moab est comme un vase qui nourrit mon espérance; je m'avancerai dans l'Idumée, et je la foulurai aux pieds; les étrangers me seront assujettis.

9. Meus erit Gilead, et meus erit Menasseh, et Ephraïm fortitudo capitis mei, Jehudah legifer meus.

10. Moab olla ablutionis meæ: super Edom projiciam calceamentum meum, super me Peleseth jubila.

COMMENTAIRE

ou Jésus-Christ même, selon Eusèbe et saint Jérôme (1).

Les hommes animés de foi, n'attendent pas l'accomplissement des promesses du Seigneur, pour ranimer leur confiance, pour se réjouir de sa protection, pour l'en remercier; dès qu'ils sont sûrs de cette promesse, ils sont tranquilles et jouissent déjà par avance de la paix qu'on goûte toujours, quand on ne peut douter de la faveur du ciel. Dans l'état où nous sommes aujourd'hui, nous n'avons que les promesses contenues dans l'Évangile, et très rarement des révélations particulières: autant nous devons compter sur ce que Notre Seigneur nous a promis, autant devons-nous être en garde contre les prétendues prophéties dont on nous flatte. Quand Dieu éclaire les saints de lumières supérieures, il ne laisse aucun doute sur la révélation et sur la certitude de sa parole. Mais jusqu'à ce qu'il soit prouvé que cette révélation et cette parole existent, il faut suspendre son jugement. De cette manière, on évite les illusions, et l'on réserve à Dieu seul l'hommage d'une obéissance qui n'est dûe qu'à lui.

PARTIBOR SICHIMAM, ET CONVALLEM TABERNACULORUM METIBOR. Partager et mesurer un terrain, sont des termes qui indiquent le droit de propriété. Je me rendrai maître du pays de Samarie, où était Sichem; et de celui de la rive gauche du Jourdain, où était la vallée de *Soccolh*, ou des Tentes. Juda sera non seulement rétabli dans Jérusalem et dans ses anciennes limites; il étendra même sa domination sur Samarie et sur le pays à l'est du Jourdain. En un mot, la séparation de Juda et d'Israël cessera, on ne verra plus de division entre les tribus; elles seront toutes réunies sous Juda: *Juda rex meus*. On vit l'accomplissement littéral de tout ceci, après le retour de la captivité; et les prophètes l'avaient promis fort distinctement (2). Tout cela marquait en figure la conversion des peuples étrangers à la foi de Jésus-Christ et leur réunion dans l'église chrétienne.

Ÿ. 9. MEUS EST GALAAD, ET MEUS EST MANASSES; ET EPHRAÏM FORTITUDO CAPITIS MEI. Galaad dési-

gne le pays à l'est du Jourdain. Les montagnes de ce nom bornaient les terres d'Israël du côté de l'orient. Manassé et Éphraïm sont mis pour toutes les tribus, qui furent si longtemps séparées de Juda. Au retour de la captivité, les Juifs possédèrent l'ancien pays qui avait été soumis à leurs pères, et y ajoutèrent de nouvelles conquêtes. Ce fut principalement depuis les Maccabées, que leur domination s'étendit dans la Samarie, au delà du Jourdain, dans l'Idumée, dans le pays de Moab et des Philistins, ainsi qu'il est marqué plus bas. L'auteur du psaume dit qu'*Éphraïm est la force de sa tête* (3). C'est-à-dire, que cette tribu lui fournissait tout ce qu'il y avait de plus brave dans ses armées, de plus vaillant et de plus expérimenté parmi ses capitaines. Ou bien, qu'Éphraïm était la force et l'appui de son royaume. Cela marque une parfaite union et une entière subordination. Depuis la captivité, il n'y eut plus de distinction d'Éphraïm et de Juda. Quant au domaine et au gouvernement, Juda fut toujours à la tête de tout le peuple qui revint de Babylone.

JUDA REX MEUS. L'auteur du psaume se considère comme représentant le corps de la nation. Juda est à la tête de toutes les tribus, il donne des lois, il commande, il gouverne avec un pouvoir absolu. Zorobabel, chef de la tribu de Juda et de la maison de David, se mit à la tête du peuple qui revint de Babylone. Le psalmiste semble faire ici allusion à ce qui est dit dans la Genèse (4): *Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le législateur du nombre de ses enfants, jusqu'à la venue de celui qui est l'attente des nations*. Juda marquait Jésus-Christ, suivant les pères. Ce divin Sauveur est sorti de cette tribu, il est le roi du peuple autrefois captif, et depuis racheté et réuni. C'est lui qui nous met véritablement en possession de la terre Promise. Aquila traduit (5): *Juda est mon examinateur exact*. Théodotion de même (6). Symmaque (7): *Juda est mon commandant*. Il commande en mon nom.

Ÿ. 10. MOAB OLLA SPEI MEÆ. Quelquefois on jetait les sorts au fond d'un vase plein d'eau. Le sort qui

(1) Euseb. et Hieron. in Psal. cvii. 7.

(2) Isai. xi. 13; LII. 11. - Jerem. xxxi. 8. 16. 17. 21. et passim.

(3) שרר ביהוה Symmach. Κραταυώσις τῆς ἀρχῆς μου.

(4) Genes. xlix. 10.

(5) Aquil. Ἰούδας ὁ ἀκριβοστάτης μου.

(6) Theodor. Ἰούδας ἀκριβοστάτης μου.

(7) Sym. Ἰούδας πρωτοστάτης ὁ ἐμός.

11. Quis deducet me in civitatem munitam? quis deducet me usque in Idumæam?

12. Nonne tu, Deus, qui repulisti nos? et non egredieris, Deus, in virtutibus nostris?

13. Da nobis auxilium de tribulatione, quia vana salus hominis.

11. Qui est-ce qui me conduira dans la ville fortifiée? Qui est-ce qui me mènera jusqu'en Idumée?

12. Ne sera-ce pas vous, ô Dieu, vous qui nous aviez rejetés? et ne marcherez-vous pas maintenant, ô Dieu, à la tête de nos armées?

13. Donnez-nous votre secours pour nous tirer de l'affliction; car c'est en vain qu'on espère son salut de l'homme.

11. Quis deducet me ad civitatem munitam? quis deducet me usque ad Edom?

12. Nonne tu, Deus, qui projeceras nos, et non egrediebaris, Deus, cum exercitibus nostris?

13. Da nobis auxilium de angustia: nam mendax salus hominis.

COMMENTAIRE

venait le dernier était le meilleur. Moab est le bon lot qui m'est venu et qui a été tiré du fond du vase. On raconte qu'un individu, au lieu d'y jeter une pierre marquée de son nom, comme les autres, n'y jeta qu'une petite boule de terre molle. La boule se fondit et ne revint plus: il gagna le gros lot. C'est peut-être à cet ancien usage que l'auteur du psaume fait ici allusion.

L'hébreu (1): *Moab est la chaudière de mon lavoir*. C'est le vase où je me lave, c'est le bassin de mon bain. Dans le temple du Seigneur, les prêtres se lavaient dans de grands bassins de cuivre. D'autres l'entendent d'une cuvette à laver les pieds, comme il se pratiquait antrefois communément, surtout après les voyages. D'autres (2) l'entendent d'un vase de nuit. Tout cela marque qu'il assujettira les Moabites, et qu'il les traitera comme les derniers des esclaves. Symmaque (3) a suivi le même sens que les Septante: *Vous êtes le vase de mon assurance*. Le verbe *râ'hals*, qui en hébreu signifie *laver*, se prend en syriaque (4), pour *avoir confiance*. Les Moabites furent soumis à Juda depuis les Maccabées (5).

IN IDUMÆAM EXTENDAM CALCEAMENTUM MEUM. J'y porterai mes armes, j'en ferai la conquête. *Tous les lieux où vous porterez vos pieds vous seront soumis*, disait le Seigneur à Josué et aux Israélites (6). Selon le chaldéen: *Je mettrai le pied sur la gorge aux Iduméens*. D'autres: Je présenterai mes souliers à délier aux Iduméens; ils me déchausseront et me rendront les services des plus vils esclaves. Ce fut Hircan qui se rendit maître de l'Idumée et qui obligea les Iduméens à recevoir la circoncision (7).

MIHI ALIENIGENÆ SUBDITI SUNT. Sous le nom d'étrangers, les Septante et les traductions latines,

qui sont faites sur leur texte, entendent les Philistins. Au psaume CVII, 10, qui est pareil à celui-ci; ils traduisent: *Mihi alienigenæ amici facti sunt*. Les étrangers ou les Philistins sont mes amis ou mes alliés. C'est le vrai sens de l'hébreu en cet endroit. Ces peuples furent assujettis par les Maccabées et par leurs successeurs (8).

Ÿ. 11. QUIS DEDUCET ME IN CIVITATEM MUNITAM? Chacun essaye suivant son système, de dire ce qu'était cette ville fortifiée. Les uns veulent que ce soit la capitale d'Idumée, la ville de Pétra, fameuse par la force de sa situation. D'autres l'expliquent de Bosra en Arabie, vers les montagnes de Galaad; d'autres de Rabbath, capitale des Ammonites; le chaldéen, de Tyr, capitale de Phénicie. Nous l'expliquons simplement de Jérusalem et des autres lieux dont il est parlé plus haut. Les pères (9), sous le nom de *ville forte*, entendent ici l'Église. Saint Hilaire, saint Augustin et les psautiers (10) lisent: *Quis deducet me in civitatem circumstantiæ?* Une ville environnée de murailles.

Ÿ. 12. NONNE TU, DEUS, QUI REPULISTI NOS? De qui devons-nous attendre ces succès, sinon de vous, ô Dieu des armées? Oui, Seigneur, vous-même qui nous avez rejetés et réduits dans cette fâcheuse captivité, vous nous en délivrerez, vous exécuterez vos promesses, et nous vous verrons, comme autrefois, à la tête de nos armées: *Et non egredieris, Deus, in virtutibus nostris?* Ou bien: *Ne sera-ce pas vous-même, qui nous avez précédemment rejetés et qui n'avez pas voulu marcher à la tête de nos armées?* Mais aussitôt que vous daignerez nous conduire et nous accompagner, nous serons invincibles; *In Deo faciemus virtutem, etc.*

Ÿ. 13. DA NOBIS AUXILIUM... QUIA VANA SALUS HOMINIS. Les hommes seront toujours persuadés

(1) מואב כיר רחצי Aquil. Λέβη; λουτροῦ μου.

(2) *Nide Geier. Plaut. Mestell. act. II, scen. 1. v. 40. Ego vos pro matula habeo, nisi, etc. Idem, in Pers. act. IV, scen. 3. v. 64. Numquam ego te tam esse matulam credidi.*

(3) Sym. Νωάζβ λέβη; ἀμεριμνίας μου.

(4) רחצי. Vide Dan. III, 28.

(5) Vide I. Maccab. v. 6. 25. 26. 36. et seq. Vide et IV. Maccab. cap. 11. - Et Joseph. Antiquit. lib. XIII, cap. 17.

(6) Deul. XI, 24. - Josuc. I, 3.

(7) Joseph. Antiq. lib. XIII, cap. 17.

(8) Vide I. Marc. IV, 15; v. 68; XIII, 43; XIV, 7; XVI, 9, 10. II. Maccab. XII, 6. et seq. - Vide et Joseph. Antiquit. lib. XIII, et lib. IV. Maccab.

(9) Euscb. Albanas.

(10) Psalter. Roman. Mediol. S. Germ. Carn. Les Septante: Ὡς πόλιν περιούρης. Sym. Ἐς πόλιν περιεργαγμένην. זיר כצור

14. In Deo faciemus virtutem ; et ipse ad nihilum deducet tribulantes nos.

14. Avec Dieu nous ferons des actions de vertu et de courage, et il réduira lui-même au néant ceux qui nous persécutent.

14. In Deo faciemus fortitudinem, et ipse conculcabit inimicos nostros.

COMMENTAIRE

que la protection de leurs semblables est comme la fumée qui s'évanouit, et ils y auront toujours recours. Les courtisans mêmes sont éloquents sur la frivolité et la bassesse de leurs assiduités, de leurs complaisances, et ils ne peuvent jamais se déterminer à sortir de l'esclavage. Ceux qui mettent uniquement leur appui en Dieu, sont dans des principes tout contraires. Ils savent que cette confiance est la source de tous les biens, et ils en attendent paisiblement le succès. *Je sais*, disait l'Apôtre, *entre les mains de qui j'ai déposé mes espérances, et je suis sûr qu'elles ne seront pas frustrées* (1).

La pensée du prophète ne se borne pas à nous apprendre qu'en vain on compte sur les hommes ; elle nous apprend aussi que, quand ils nous secourraient, leur protection est encore *vanité*. Ainsi, que l'homme nous manque, c'est vanité que d'espérer en lui ; qu'il ne nous manque pas, c'est en-

côre vanité que le bien qu'il nous fait. Dieu seul peut nous secourir véritablement.

Ÿ. 14. IN DEO FACIEMUS VIRTUTEM. Si l'on prend ce verset dans le sens spirituel, on en sentira la vérité dans tous les temps, pour tous les temps et pour quelque guerre que ce soit où le salut est intéressé. Dieu n'a pas promis la victoire à tous les guerriers chrétiens qui implorent son secours : cet ordre de providence fut pour la Synagogue et non pour le christianisme. Mais la victoire est promise à tous les fidèles qui ont à combattre contre les ennemis du salut, et qui se tournent vers Dieu dans le temps de la tribulation et du danger. Cette promesse est sans exception : le défaut de foi fait que nous y sommes peu sensibles. Les saints ont compté sur elle comme sur toutes les autres vérités de la révélation ; aussi, ont-ils *fait des prodiges de valeur et de force* dans leurs combats spirituels : *Mirabilia operati sunt*.

(1) n. *Timoth.* 1. 12.

PSAUME LX

Prière du peuple relégué aux extrémités de la terre. Dieu l'a exaucé et l'a rétabli dans son héritage. Il souhaite une longue vie à son roi, et promet de chanter éternellement la miséricorde et la vérité du Seigneur.

1. In finem, in hymnis David.

1. Pour la fin, sur les cantiques de David.

PSALMUS LXI. — 1. Victori super Neginoth, ipsi Davidi.

ARGUMENT

Le terme hébreu (1), qui est traduit dans le titre par : *In hymnis*, dans les cantiques, signifie ou des joueuses d'instruments de musique ou les instruments eux-mêmes. Voyez le psaume IV, 1. Kim'hi, de Muis et quelques autres soutiennent que celui-ci fut composé par David durant les persécutions de Saül, lorsqu'il était éloigné du tabernacle, et qu'il n'avait pas la liberté de venir aux cérémonies religieuses. On oppose à ce sentiment qu'alors David ne prenait point le nom de roi, comme on veut qu'il le prenne ici au verset 7. Mais les défenseurs de ce système soutiennent le contraire. Abigaïl lui donne cette qualité (2), et ils prétendent qu'il la prend lui-même au psaume LXII, 12 (3). Ferrand et quelques autres enseignent que ce fut pendant son éloignement, sous la révolte d'Absalom, qu'il l'écrivit. Ils prétendent que le prophète marque sa retraite à Mahanaïm au delà du Jourdain, par ces paroles : *J'ai crié vers vous des extrémités de la terre.*

Théodoret le joint au psaume précédent. Il croit que c'est une prière des Juifs captifs à Babylone ; ou plutôt, que c'est une prière de ces Juifs déjà délivrés de captivité, ou du moins assurés de leur délivrance et de leur retour. Cette opinion est suivie par Théodore d'Héraclée, saint Athanase, Euthyme, l'ancien paraphraste grec publié par Cordier et par le vénérable Bède, toujours attaché à ces anciens auteurs grecs. Nous ne voyons rien dans ce psaume qui ne convienne à cette hypothèse et qui nous empêche de la suivre dans notre commentaire. Selon saint Augustin et saint Jérôme, c'est l'église chrétienne qui demande à Dieu son secours, au milieu des afflictions qui l'accablent de toutes parts. Saint Hilaire l'entend simplement de l'homme qui espère les biens éternels.

2. Exaudi, Deus, deprecationem meam : intende orationi meæ.

2. Exaucez, ô Dieu ; soyez attentif à ma prière.

2. Audi, Deus, clamorem meum, attende orationi meæ.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. EXAUDI, DEUS, DEPRECATIONEM MEAM. Au milieu de la plus dure captivité, accablé de peines et de labeurs, environné d'ennemis cruels, sous le joug de maîtres insolents, je vous adresse ma très humble prière, ô mon Dieu ; exaucez-la.

L'ardeur du prophète condamne presque toutes nos prières, parce que nous n'y portons qu'un cœur lâche, insensible, vide de vrais désirs. Vous priez, dit saint Augustin : *ayez donc le cœur élevé vers Dieu. Je dis le cœur élevé vers Dieu, non contre Dieu. Si vous avez le cœur plein d'orgueil, il est élevé contre Dieu et non vers Dieu. Celui qui élève sincèrement son cœur vers Dieu, le dépose*

entre les mains de Dieu. Dieu reçoit ce cœur, le tient en sa puissance et l'empêche de retomber vers la terre (4). La plupart de nos distractions ne viennent que de ce défaut d'élévation vers Dieu : la bouche prononce des prières et le cœur est encore rampant parmi les objets terrestres. Retenons ce beau mot de saint Jean Chrysostôme : *Celui qui fait une prière défectueuse, est semblable à un homme qui fait naufrage au port* (5). La prière est en effet le port du salut, puisque c'est le moyen le plus sûr de nous procurer les secours du salut ; si nous abusons de ce moyen, quelle sera notre ressource ? Crions donc vers le Seigneur, à l'exemple du pro-

(1) לְבַיְתָא דְּבַיְתָא דְּבַיְתָא Hilari. legit. In finem hymni David

(2) 1. Reg. xxv. 25.

(3) On doute que ce psaume soit de David. Voyez

notre commentaire.

(4) Aug. serm. xxv.

(5) Chrys. serm. non esse desperandum, etc.

3. A finibus terræ ad te clamavi, dum anxietur cor meum; in petra exaltasti me. Deduxisti me,

4. Quia factus es spes mea, turris fortitudinis a facie inimici.

5. Inhabitabo in tabernaculo tuo in sæcula; protegar in velamento alarum tuarum.

6. Quoniam tu, Deus meus, exaudisti orationem meam; dedisti hereditatem timentibus nomen tuum.

3. J'ai crié vers vous des extrémités de la terre, lorsque mon cœur était accablé de tristesse, vous m'avez placé sur la pierre dans un lieu élevé. Vous m'avez conduit,

4. Parce que vous êtes devenu mon espérance, une forte tour contre l'ennemi.

5. Je demeurerai pour toujours dans votre tabernacle; je serai en sûreté, à couvert sous vos ailes;

6. Parce que vous avez exaucé, ô mon Dieu, ma prière; vous avez donné un héritage à ceux qui craignent votre nom.

3. Ab extremo terræ ad te clamabo, dum in mœrore est cor meum; ad petram quæ celsior est me, deduc me.

4. Quia fuisti spes mihi, et turris fortitudinis a facie inimici.

5. Habitabo in tabernaculo tuo in secula, sperabo in abscondito alarum tuarum. Selah :

6. Quoniam tu, Deus, audisti vota mea : dedisti hæreditatem timentibus nomen tuum.

COMMENTAIRE

phète; ne nous laissons pas de lui représenter nos misères; tenons notre cœur élevé vers la sainte montagne. L'amour est le grand maître de la prière; il enflamme les désirs, il donne des ailes à l'âme, il rompt les liens qui l'attachent à la terre. La prière languit sans l'amour, et l'amour ne répand ses feux que dans la prière.

ÿ. 3. A FINIBUS TERRÆ AD TE CLAMAVI. Éloigné de son pays et de l'héritage de ses pères, relégué dans une terre inconnue, au milieu d'un peuple ennemi, dispersé dans la Chaldée, au delà de l'Euphrate et dans les diverses provinces du vaste empire des Chaldéens, le peuple juif se considérait comme au bout du monde. L'amour de leur patrie la faisait encore concevoir aux captifs de Babylone beaucoup plus éloignée qu'elle ne l'était en effet. Au psaume LXIV, 6, 9, le pays à l'est de l'Euphrate est désigné par le nom d'*extrémités de la terre*.

C'est toujours des *confins de la terre*, que nous criions vers le Seigneur. Il est infiniment élevé au-dessus de nous, et nous sommes infiniment éloignés de lui : ce qui doit s'entendre néanmoins du lieu où il règne avec les anges et les saints; car son immensité le rend d'ailleurs présent partout, il est en nous et nous en lui. Les hommes d'oraison en sont bien plus près que les pécheurs ou les âmes tièdes; il se communique aux premiers, il se fait leur défenseur, leur *forteresse*. Ces hommes unis à Dieu sont des espèces d'avares dont saint Augustin disait : *Les avares du monde ne possèdent que les richesses de la terre, et les avares de Dieu possèdent Celui qui a fait la terre et les cieux* (1).

DUM ANXIARETUR COR MEUM, IN PETRA EXALTASTI ME. Vous avez daigné écouter ma prière, ô mon Dieu; vous m'avez tiré de l'anxiété et de l'oppression où j'étais; vous m'avez rendu la liberté, et vous avez inspiré à Cyrus de nous renvoyer dans notre patrie. Cette roche où ils désespéraient de parvenir, est la liberté que Cyrus leur rendit et le

retour dans leur pays. Dans le sens spirituel, c'est Jésus-Christ (2) qui est notre libérateur, notre rédempteur, notre consolateur, notre espérance, notre force.

ÿ. 5. INHABITABO IN TABERNACULO TUO IN SÆCULA. La plupart des psaumes qui ont été composés durant et après la captivité de Babylone, ont les lévites et les prêtres pour auteurs; de là vient qu'on y voit si souvent leur ardent désir de revoir le temple, d'y louer le Seigneur, d'y demeurer toute leur vie, d'y faire les saintes fonctions de leur ministère. Je séjournerai, je ferai ma demeure ordinaire dans votre maison, ô mon Dieu, en qualité de votre domestique; j'y serai en repos et à *couvert sous vos ailes*, comme un petit oiseau dans son nid sous les ailes de sa mère. Ces comparaisons simples et tirées de la nature, sont plus douces et plus consolantes dans les circonstances dont il s'agit, que des allégories tirées de sujets plus relevés. Les pères appliquent ces paroles aux tabernacles éternels, au bonheur du ciel.

Le *tabernacle* de Dieu est la patrie des justes. Ils se regardent dans ce monde comme des étrangers : tout ce qui les environne ici-bas, leur paraît une ombre fugitive : ils ont des désirs, mais pour le ciel; ils ont des prétentions, mais pour la gloire qui ne se flétrira jamais. *Je cherche*, disait saint Augustin, *ce qui est simple, véritable, durable, et il ne se trouve que dans la sainte Jérusalem, l'épouse de mon Dieu. Il n'y a dans ce séjour ni mort, ni défaut, ni jour qui passe; mais un jour permanent, parce qu'il n'est ni précédé du jour d'hier, ni chassé par le jour de demain* (3).

ÿ. 6. DEDISTI HEREDITATEM TIMENTIBUS NOMEN TUUM. Vous avez rendu à votre peuple l'héritage de ses pères; vous l'avez tiré de la captivité, et vous l'avez renvoyé dans son pays. On a déjà remarqué que ce psaume avait été composé après la captivité, ou dans le temps que Cyrus publia l'édit, qui donnait aux Juifs la liberté de s'en

(1) Aug. in psal. LV. — (2) Euseb. Aug. Theodorct. Jerem.

(3) Aug. in psal. XXXVIII.

7. Dies super dies regis adjicies ;
annos ejus usque in diem generationis
et generationis.

7. Vous multiplierez les jours du
roi ; vous ferez durer ses années de
race en race ;

7. Dies super dies regi adjicies,
et *crunt* anni ejus ut generatio et
generatio.

COMMENTAIRE

retourner en Judée. On y voit d'abord les sentiments du peuple captif ; puis ceux du même peuple délivré.

C'est aux chrétiens surtout que l'héritage des cieux est promis. Rien de plus solennel dans l'Évangile, rien de plus oublié dans le monde. On y pense à toutes sortes d'héritages hors à celui que Jésus-Christ nous a mérité. Et qu'arrive-t-il au dernier moment ? On perd les héritages terrestres, et l'on n'acquiert point l'héritage éternel ; ainsi, l'on est privé de tout : le désir de posséder reste au fond du cœur, et le désespoir de ne rien posséder, rongé toutes les facultés de l'homme. Ce vide est effroyable : les *possesseurs des richesses*, dit ailleurs notre prophète, *se sont endormis* (1), c'est-à-dire, qu'ils sont tombés dans le sommeil de la mort, *et ils n'ont rien trouvé dans leurs mains*. Tout leur est échappé, tout s'est évanoui à leurs yeux ; et ils existent encore avec leurs désirs. Dieu seul pourrait les satisfaire, mais ils n'ont jamais cherché Dieu, et Dieu les rejette, non pour quelques moments, mais pour toute l'éternité. *Ah !* disait saint Jean Chrysostôme, *mille enfers ne sont rien en comparaison du malheur d'être exclus de l'héritage céleste, d'être éternellement odieux à Jésus-Christ, d'entendre de sa bouche : Je ne vous connais pas* (2).

ÿ. 7. DIES SUPER DIES REGIS ADJICIES. Vous nous donnerez un roi (3), dont le règne sera long et heureux. Ce sont les vœux et les prières des captifs, qui se promettaient, suivant la parole des prophètes, un empire florissant et glorieux. Dieu ne permit pas que les effets sensibles répondissent alors à leurs espérances et à l'idée qu'ils s'en étaient formée ; afin qu'ils s'accoutumassent à porter leur vue plus loin, et de peur que, s'ils eussent vu dans Zorobabel, par exemple, tout l'éclat, la puissance et la majesté qu'on leur avait promis, ils ne se fussent imaginé qu'il ne leur restait plus rien à espérer, que ce prince avait épuisé toute la grandeur des prophéties et toute l'étendue des promesses. Mais n'ayant rien vu de pareil, ils devaient naturellement comprendre que cela s'exécuterait dans le règne du Messie, qu'ils attendaient depuis si longtemps. Et en effet, le chaldéen et les anciens rabbins avouent que les paroles du texte, prises dans la rigueur, ne se vérifient que dans la personne du Messie. C'est aussi le

sentiment des pères (4), qui l'entendent de Jésus-Christ, à l'exclusion de tout autre.

Un des principaux caractères du Messie était qu'il devait régner éternellement dans la maison de Jacob. Les Juifs connaissaient ce caractère, mais ils le prenaient dans un sens charnel : ils se figuraient un roi puissant, environné de gloire comme les autres monarques, gagnant des batailles, domptant les nations, et rendant son peuple maître de l'univers. Comme ils ne remarquèrent point cette grandeur temporelle en Jésus-Christ, ils refusèrent de le reconnaître pour le Messie. Jésus-Christ leur parlait de sa mort, et ils lui objectaient que le Messie devait toujours subsister : expressions qui se trouvent en effet dans les Écritures, et dans ce psaume en particulier. Jésus-Christ leur disait ensuite qu'il était avant Abraham, qu'il était le Seigneur de David, quoiqu'il fût son fils, et ces Juifs charnels ne comprenaient point ces choses. Ils croyaient que leur Messie ne mourrait point ; mais ils ne concevaient pas qu'il dût être éternel. Ils se figuraient apparemment un Messie qui entrerait dans le monde comme les autres hommes, qui n'aurait pas plus d'antiquité que le premier moment de sa naissance, et qui toutefois ne cesserait jamais d'être sur la terre, qui y règnerait jusqu'à la fin des siècles. Étrange assortiment de pensées ! Ils voulaient que leur Messie fût un pur homme, et qu'il ne mourût point. Ils voyaient Jésus-Christ qui se disait plus ancien qu'Abraham, et même Fils de Dieu, mais sujet à la mort, et destiné ensuite à ressusciter et à régner éternellement dans ce nouvel état de gloire ; ces hommes bornés aux idées terrestres, le regardaient comme un menteur, un blasphémateur, un démoniaque. Voilà où conduit l'attachement aux choses sensibles. On ne peut s'élever aux vérités intellectuelles, on veut voir tout, on traite la foi de rêverie et d'enthousiasme. C'est encore le partage des incrédules d'aujourd'hui. Ils en viennent jusqu'à ne point croire à l'existence de Dieu, parce que Dieu est invisible. Ils ne concluent rien, ni de l'ordre admirable de cet univers, ni des principes de la loi naturelle qui est en eux-mêmes, ni du désir de l'immortalité qu'ils éprouvent sans cesse, ni de la distinction du mal et du bien que la raison démontre, ni de la nécessité d'une Providence qui

(1) *Psal. Lxxv. 6.*

(2) *Chryst. Eclog. de futur. Jud.*

(3) Voyez le psaume précédent, ÿ. 9.

(4) *Vide Hieron. Theodoret.*

8. Permanet in æternum in conspectu Dei. Misericordiam et veritatem ejus quis requiret ?

9. Sic psalmum dicam nomini tuo in sæculum sæculi, ut reddam vota mea de die in diem.

8. Il demeurera éternellement en la présence de Dieu. Qui cherchera et approfondira sa miséricorde et sa vérité ?

9. Ainsi je chanterai dans toute la suite des siècles des cantiques à la gloire de votre nom, pour m'acquitter chaque jour des vœux dont je vous suis redevable.

8. Habitabit in seculum coram Deo : misericordiam et veritatem præpara, quæ conservent eum.

9. Sic enim nomini tuo in seculum, ut reddam vota mea de die in diem.

COMMENTAIRE

punisse le crime et qui récompense la vertu. Ces hommes fixés à la terre, comme les brutes, nient tout ce qui ne frappe pas leurs sens, et ils ne laissent pas de forger des systèmes où la raison ne voit rien, et où tous les principes des mœurs se trouvent ensevelis.

Ÿ. 8. PERMANET IN ÆTERNUM IN CONSPECTU DEI... L'auteur fait allusion aux promesses que Dieu avait faites à la maison de David, de lui donner des rois, dont la race ne manquerait jamais (1). *Je lui donnerai une postérité qui demeurera dans tous les siècles, et son trône subsistera aussi longtemps que le ciel. Je ne retirerai pas de lui ma miséricorde ; et ma vérité ne l'abandonnera point ; et je ne violerai point l'alliance que j'ai faite avec lui.* Le roi que vous nous donnerez, ô mon Dieu, possèdera un royaume éternel dans sa personne, et ensuite dans celle de ses enfants. *Il subsistera toujours en la présence du Seigneur, sans que Dieu le rejette de devant sa face, ni que le roi abandonne son Dieu par ses infidélités. Et qui pourra comprendre les grâces dont vous le comblerez, ô mon Dieu, et la fidélité avec laquelle vous exécuterez ce que vous avez promis à ses pères ?* Saint Augustin lit : *Misericordiam, et veritatem ejus quis requiret ei ?* Les Septante (2), et les psautiers romains : *Quis requiret eorum ?* Le psautier de Saint-Germain : *Quis requiret eum ?*

Tout ceci s'explique admirablement de Jésus-Christ et de son règne éternel, tout plein de justice, de miséricorde et de vérité.

Si le règne du Messie doit être éternel, ce ne peut être que parce que ce Messie sera éternellement en la présence de Dieu ; car en Dieu seul est le règne de l'éternité. Si ce Messie doit régner éternellement, les effets de sa miséricorde et de ses promesses seront ineffables, et nul homme ne pourra les pénétrer, puisqu'ils se répandront de génération en génération, et en mille manières différentes. Toutes ces conséquences se suivent.

Les Juifs qui croyaient que leur Messie subsisterait toujours sur la terre, et qu'il serait néanmoins un pur homme, auraient pu assigner les limites de sa miséricorde et de sa fidélité, puisque ces qualités, dans un homme, sont nécessairement bornées. Il n'en est pas ainsi de notre Messie. Son règne, sa miséricorde, sa fidélité n'ont point de bornes, parce qu'en qualité de Fils de Dieu il a un pouvoir infini. David, les prophètes et les saints de l'Ancien Testament l'ont bien connu, et c'est pour cela qu'ils en ont parlé avec tant de dignité et de précision, qu'ils ont su réunir les extrémités qui étaient en lui, la grandeur et les faiblesses, l'éternité et la mort, la gloire et les humiliations, les richesses et la pauvreté, l'empire absolu sur toutes choses et la dépendance.

Ÿ. 9. SIC PSALMUM DICAM NOMINI TUO. Je continuerai, Seigneur, dans toute la suite des temps, à faire ce que je fais aujourd'hui, lorsque nous verrons l'effet de vos promesses et de nos espérances. C'est un lévite qui parle, et qui s'engage à passer le reste de ses jours à louer le Seigneur dans son temple, pour s'acquitter du vœu qu'il lui en a fait, étant captif à Babylone.

Il y a dans ce verset trois points de vue importants : le nom de Dieu, l'obligation de lui rendre hommage tous les jours, le souvenir des engagements que nous avons pris avec lui au baptême. Le nom de Dieu est saint, admirable et au-dessus de tout nom : lui rendre hommage, c'est commencer, dès cette vie, la fonction qui doit faire notre gloire pendant l'éternité : les engagements pris au baptême avec Dieu, sont, comme le joug de Jésus-Christ, pleins de douceur. Il ne s'agit que d'aimer, et l'amour est la vie de notre âme. Opposons à ces trois choses, le monde et son service. Son nom est condamné de Jésus-Christ qui ne prie point pour lui. Ses lois sont dures et honteuses, son joug entraîne dans le précipice.

(1) *Psal. LXXXVIII. 30. 34. 37. 38.*

(2) *Sept. Edit. Romani. Ἐὐλοῖο; καὶ ἀλήθειαν αὐτοῦ τίς ἐκζητήσει αὐτῶν.*

PSAUME LXI

David, dans un éminent danger, s'excite à la patience. Il met toute sa confiance en Dieu, qui est plein de miséricorde et de puissance, et qui rend à chacun selon ses œuvres.

1. In finem, pro Idithun, Psalmus David.

1. Pour la fin, pour Idithun, psaume de David.

PSALMUS LXII. — 1. Victori ipsi Jeduthun, Psalmus ipsi Davidi.

ARGUMENT

On peut traduire l'hébreu de l'inscription de ce psaume par (1) : *Psaume de David, adressé au coryphée pour les instruments, ou à la famille d'Idithun*. On sait qu'Idithun était un des premiers musiciens du temps de David (2). Sa famille subsista toujours depuis dans la même charge au temple. Eusèbe semble croire qu'il est l'auteur de ce psaume. Saint Basile, Théodore, l'ancien paraphraste grec, publié dans la Chaîne de Cordier, Théodoret, Euthyme, Bède croient que ce psaume représente les sentiments des Maccabées, sous les guerres d'Antiochus Épiphané. D'autres le rapportent au temps des persécutions de Saül contre David, ou de la fuite de David, chassé par Absalom. Il y a dans le psaume quelques traits qui favorisent ce dernier sentiment. 1° David, ou l'auteur du psaume, dit verset 5, *qu'il a couru dans l'ardeur de sa soif*. Ce qui peut marquer sa fuite précipitée de Jérusalem. 2° Il dit que ses persécuteurs *veulent le dépouiller de sa dignité*. C'était en effet le dessein d'Absalom. C'est le système que nous suivrons dans le commentaire.

Le syriaque le rapporte au combat qui se livra entre les partisans d'Isboseth commandés par Abner, et ceux de David conduits par Joab, lorsqu'Azaël, frère de Joab, fut tué par Abner (3). Nicolas de Lyre croit qu'il fut composé, lorsque David revint du pays de Moab, où il s'était retiré. Saint Jérôme et quelques autres le prennent comme un psaume purement moral, où le prophète donne d'excellentes règles de conduite, à ceux qui sont dans l'affliction. On peut aussi le rapporter de Jésus-Christ, et à son Église persécutée.

2. Nonne Deo subjecta erit anima mea ? ab ipso enim salutare meum.

2. Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu, puisque c'est de lui que j'attends mon salut ?

2. Tantum Deo silet anima mea : nam ab ipso salus mea.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. NONNE DEO SUBJECTA ERIT ANIMA MEA ; AB IPSO ENIM SALUTARE MEUM ? David, sentant s'élever sur son cœur des sentiments d'indignation contre son fils et contre ceux de son parti, les réprime par ces paroles : Hé quoi ? mon âme, ne vous soumettez-vous pas à Dieu, lui qui est votre protecteur et votre Sauveur ? Ignorez-vous que ce qui arrive soit ordonné par sa Providence ? Ne vous en a-t-il pas averti par son prophète, en vous disant (4) : *Je susciterai contre vous des maux de votre maison même ?* Et doutez-vous de sa puissance et de sa bonté ? N'est-ce pas de lui que vous devez attendre votre secours et votre salut ? Le juste n'est point insensible aux maux et aux

injures, mais il résiste à son ressentiment et à sa douleur.

Ou, selon l'hébreu : Mais enfin, mon âme, demeurez dans le silence. Que mon fils me persécute et me chasse de ma maison ; qu'un enfant de Bélial, comme Séméï, me maudisse ; que mes amis me trahissent et m'abandonnent ; que tout cela, mon âme, ne vous jette pas dans le murmure et dans l'impatience ; taisez-vous, et attendez le secours du Seigneur. *Se taire*, signifie demeurer en repos, souffrir en patience. *Taisez-vous devant le Seigneur, et priez-le*, dit ailleurs le prophète (5). Et Jérémie (6) : *Il est utile d'attendre en silence le salut du Seigneur*.

(1) Aquil. Ἐπεὶ τοῦ ἸδِيثΟΥ. Sym. Διὰ ἸδِيثΟΥ εἰς Δαυὶδ.

(2) 1. Par. xxv. 3. et sequ.

(3) II. Reg. XII. 11.

(4) II. Reg. XII. 11.

(5) Psal. xxxvi. 7. — (6) Thren. III. 26.

3. Nam et ipse Deus meus, et salutaris meus; susceptor meus, non movebor amplius.

4. Quousque irruitis in hominem? interficitis universi vos, tanquam parietem inclinatum et maceriem depulsam?

5. Verumtamen pretium meum cogitaverunt repellere; cucurri in siti; ore suo benedicebant, et corde suo maledicebant.

3. Car c'est lui-même qui est mon Dieu et mon Sauveur; c'est lui qui est mon protecteur, je ne serai plus ébranlé.

4. Jusqu'à quand vous jetterez-vous sur un homme comme sur une muraille qui penche déjà, et sur une mesure tout ébranlée, vous joignant tous ensemble pour le tuer?

5. Ils ont entrepris de me dépouiller de ma dignité; j'ai couru dans ma soif; ils bénissaient de bouche, et maudissaient dans leur cœur.

3. Tantum ipse est petra mea, et salus mea, elevatio mea, non labascam multo lapsu.

4. Usquequo cogitabitis prava contra unumquemque? interficiemini universi vos, *crilis* tanquam paries inclinatus, et maceria impulsus.

5. Tantummodo a magnitudine ipsius Dei consultant repellere alter alterum: diligunt mendacium: ore suo benedicunt, et in intimo suo maledicunt. Selah.

COMMENTAIRE

ŷ. 3. NAM ET IPSE DEUS MEUS. Il suffit que je sache que Dieu est mon appui et mon protecteur, pour me rassurer dans tous mes dangers. Si la vue du péril cause en moi quelque légère émotion, si la malice de mes ennemis me touche et m'afflige, cela n'ira point jusqu'à me jeter dans le murmure et jusqu'à troubler la paix de mon âme. Le chaldéen: *Je ne serai point troublé dans le jour de ma plus grande affliction*. Quoi qu'il arrive, je demeurerai ferme. Les versets 6, 7, 8, sont presque les mêmes que ces deux premiers.

ŷ. 4. QUOUSQUE IRRUITIS IN HOMINEM. Et vous, mes injustes persécuteurs, jusqu'à quand vous jetterez-vous sur moi, comme des chiens sur leur proie, pour me dévorer? Jusqu'à quand viendrez-vous tous ensemble contre un homme seul, pour me faire mourir et pour me renverser; comme des gens qui poussent avec violence une muraille déjà penchée, et prête à tomber?

Il les accuse de le tuer, parce qu'ils en avaient toute la volonté, et qu'ils étaient altérés de son sang (1). Il se compare à un mur en ruine, pour charger de confusion ses ennemis, qui avaient la lâcheté d'attaquer un homme si peu capable de leur résister. L'hébreu donne un autre sens.

ŷ. 5. VERUMTAMEN PRETIUM MEUM COGITAVERUNT REPELLERE. Saint Hilaire, saint Augustin et les anciens psautiers (2) lisent: *Verumtamen honorem meum cogitaverunt repellere*. Ce qui est conforme aux Septante. Absalom et ses partisans n'avaient point d'autre but que de dépouiller David de sa dignité, et de colorer leur indigne entreprise par les calomnies qu'ils répandaient contre lui, pour montrer, s'ils avaient pu, qu'il était indigne de la souveraine autorité.

Si l'on prend ce verset dans le sens moral et spirituel, qui est celui que le Saint-Esprit a eu probablement en vue plus que tous les autres, il y aura dans cet endroit un grand fond d'instruction. Il s'agira des ennemis du salut et surtout

des mondains qui veulent faire illusion à l'homme juste. Ils lui tendent des embûches, comme le porte le texte, dans le verset précédent, ils tâchent de l'entraîner dans leurs sociétés qui sont comme des *murailles dégradées* et des *mesures qui menacent ruine*; pour peu que cet homme juste se prête à leurs invitations, ils viennent bientôt à bout de lui faire perdre la vie de la grâce; c'est là cette *dignité*, ce *mérite*, ce *prix* inestimable dont ils veulent le dépouiller, mais si l'homme juste prévoit leurs complots, et s'il est fidèle à la voix de Dieu, il s'enfuit promptement; il court tout altéré aux sources du salut. Les mondains ne se rebutent point pour cela, ils font semblant d'applaudir; ils donnent en apparence des éloges à ses pieux desseins; mais dans le fond de leur cœur, ils les détestent, et, dans leurs sociétés secrètes, ils le déchirent sans pitié. Le remède général est celui que le prophète indique, et qui consiste à *courir* vers le Seigneur, à se réfugier dans son amour. Les versets suivants appuient cette explication.

CUCURRI IN SITI. ORE SUO BENEDICEBANT, ET CORDE SUO MALEDICEBANT. Aussitôt que David eut appris qu'Absalom s'était fait déclarer roi à Hébron, il ne douta plus que le parti de ce fils rebelle ne fût fort puissant à Jérusalem, et qu'un grand nombre de ses courtisans, qui le comblaient de bénédictions, et qui lui paraissaient les plus attachés, ne fussent secrètement dans le parti de son fils, et qu'ils ne l'abandonnassent lui-même dans la première occasion. Il savait la légèreté, l'infidélité, l'ingratitude de la plupart des hommes. Il prit donc sur le champ la résolution de se retirer de la ville, et de se sauver dans quelque lieu fort à la campagne, où il ne pût être suivi que de ceux qui seraient véritablement à lui, et où il n'aurait du moins rien à appréhender des traîtres et des faux amis. Il n'obligea personne à l'accompagner; il ne fut suivi que de ceux que leur bonne volonté et leur attachement à sa personne, portèrent libre-

(1) Vide Theodoret. et Euthym. Hieron. Qui habet voluntatem occidendi, estiamsi non percutiat, occidit.

(2) Cassiod. Psaller. Roman. Mediol. S. Germ. Carnut. Les Septante: $\Pi\lambda\eta\gamma\ \tau\eta\gamma\ \tau\epsilon\mu\lambda\eta\gamma\ \mu\omicron\sigma\ \epsilon\beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\sigma\alpha\nu\tau\omicron\ \acute{\alpha}\pi\omega\sigma\alpha\sigma\theta\alpha\iota.$

6. Verumtamen Deo subjecta esto, anima mea, quoniam ab ipso patientia mea ;

7. Quia ipse Deus meus et salvator meus, adjutor meus, non emigrabo.

8. In Deo salutare meum et gloria mea ; Deus auxilii mei, et spes mea in Deo est.

9. Sperate in eo, o nis congregatio populi ; effundite coram illo corda vestra ; Deus adjutor noster in æternum.

6. Mais, ô mon âme, tenez-vous soumise à Dieu ; puisque c'est de lui qui vient ma patience ;

7. Car c'est lui-même qui est mon Dieu et mon Sauveur ; c'est lui qui prend ma défense ; je serai inébranlable.

8. En Dieu je trouve mon salut et ma gloire ; c'est de Dieu que j'attends du secours ; et mon espérance est en Dieu

9. Espérez en lui, vous tous qui composez l'assemblée de son peuple ; répandez vos cœurs en sa présence ; Dieu est notre protecteur pour jamais.

6. Tantum Deo tace anima mea : quoniam ab ipso est quod præstolor.

7. Tantum ipse est petra mea, et salus mea : elevatio mea, non nutabo.

8. In Deo est salus mea, et gloria mea, robor fortitudinis meæ, et spes mea in Deo est.

9. Sperate in eo omni tempore, o populi, effundite coram illo cor vestrum : Deus est spes nostra. Selah.

COMMENTAIRE

ment à l'accompagner. *Sauvons-nous*, leur dit-il (1) ; *hâtez-vous de sortir, de peur qu'il ne nous surprenne, et qu'il ne nous accable sous les ruines de cette ville, et qu'il ne la fasse passer au fil de l'épée. Le roi et sa maison sortirent donc à pied, etc.* D'après l'hébreu David ne se plaint pas de la soif, mais des mensonges que l'on employait pour le perdre de réputation.

ÿ. 6. VERUMTAMEN DEO SUBJECTA ESTO. C'est la même chose qu'on a déjà vue au verset 2.

ÿ. 7. ADJUTOR MEUS, NON EMIGRABO. Je ne craindrai point les attaques de mes ennemis. Ce sont les mêmes termes qu'au verset 3 : *Susceptor meus, non movebor amplius*. Dieu est ma forteresse ; je n'en serai point chassé.

ÿ. 8. DEUS AUXILII MEI ; ET SPES MEA IN DEO EST. C'est le propre des cœurs embrasés de l'amour de Dieu, d'accumuler des titres pour témoigner leur confiance à cet auteur suprême de tous les biens. Les cœurs froids et languissants ne savent rien dire au Seigneur ; ils ont besoin de formules toutes dressées, qu'ils récitent sans intérêt. Les saints n'épuisent jamais leurs sentiments, et quand la langue est trop peu abondante pour les exprimer tous, ils répètent les mêmes dénominations, ajoutant à chacune un nouveau degré de ferveur. Quand l'apôtre bien-aimé veut représenter les hommages que les esprits bienheureux rendent à Dieu, il dit que tous ensemble ils s'écrient : *Bénédition, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, vertu, force au Seigneur dans tous les siècles* (2). Quand saint Augustin répand son âme devant le Très-Haut : *O Dieu, s'écrie-t-il, Dieu suprême, très bon, très puissant, très miséricordieux, très juste, très profond et présent partout, très beau et très fort, immuable et changeant toutes choses : ô vous qui n'êtes jamais nouveau et jamais ancien, qui agissez toujours et demeurez toujours*

tranquille, qui rassemblez tout et n'avez besoin de rien ; qui portez tout et remplissez tout ; qui créez, conservez et perfectionnez : ô vous qui aimez sans passion, qui êtes jaloux et tranquille, qui vous mettez en colère et ne vous troublez jamais... Que dirai-je enfin ? ô mon Dieu, ma vie, mon bonheur. Qui peut exprimer ce que vous êtes, et qui peut se taire sur la multitude de vos perfections (3) ?

Dans tous les autres sujets qui touchent la religion, les saints sont d'une fécondité admirable. Saint Éphrem est inépuisable dans les éloges qu'il donne à la solitude et à la chasteté. Saint Jean Chrysostôme dans ceux qu'il donne à saint Paul ; saint Chrysologue dans les titres qu'il accumule en parlant de Jésus-Christ. Écoutons un moment saint Ambroise sur le même sujet : *Jésus-Christ, dit-il, est notre vie en tout. Sa divinité est notre vie, son éternité est notre vie, sa chair est notre vie, sa mort est notre vie, ses blessures sont notre vie, son sang est notre vie, sa sépulture est notre vie, sa résurrection est notre vie et la vie de tous* (4). Voilà le langage de l'amour ; l'art n'y est pour rien, l'éloquence n'y a point de part, le cœur parle et c'est assez ; les sentiments s'énoncent, et il n'en faut pas davantage pour s'élever jusqu'au trône de Dieu, qui est tout amour et qui n'est jaloux que de notre amour.

ÿ. 9. SPERATE IN EO, OMNIS CONGREGATIO POPULI. Vous tous, qui m'avez suivi et qui m'avez conservé une inviolable fidélité, demeurez constamment attachés au Seigneur, mettez en lui toute votre confiance, répandez vos cœurs en sa présence, représentez-lui vos besoins, demandez-lui pardon de vos fautes, reconnaissez ses faveurs, attendez tout de sa bonté.

EFFUNDITE CORAM ILLO CORDA VESTRA. L'effusion du cœur devant Dieu se fait en deux manières ; premièrement, quand on le vide de toutes

(1) II. Reg. xv. 14.

(2) Apocal. v. 12.

(3) Conf. l. II. c. 4.

(4) Ambr. in Psal. xxxvi.

10. Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum.

11. Nolite sperare in iniquitate, et rapinas nolite concupiscere. Divitiarum si alluant, nolite cor apponere.

12. Semel locutus est Deus; duo hæc audivi: Quia potestas Dei est,

10. Mais les enfants des hommes sont vains; les enfants des hommes ont de fausses balances; ils s'accordent ensemble dans la vanité, pour user de tromperie.

11. Gardez-vous bien de mettre votre espérance dans l'iniquité, et de désirer d'avoir du bien par violence. Si vous avez beaucoup de richesses, gardez-vous d'y attacher votre cœur.

12. Dieu a parlé une fois; et j'ai entendu ces deux choses: Que la puissance appartient à Dieu;

10. Tantum vanitas sunt filii hominum: mendacium, filii viri: in stateras si ascendant ipsi, leviores erunt vanitate simul.

11. Ne fidatis calumniarum et rapinarum, neque evanescatis: substantia si multiplicetur, ne apponatis cor.

12. Semel locutus est Deus, bis hoc audivi, quod fortitudo est Deo.

COMMENTAIRE

les affections terrestres, pour recevoir ensuite les impressions de l'amour divin; secondement, quand on expose à Dieu tous ses besoins, toutes ses misères, afin qu'il y remédie par sa grâce. Ces deux manières de prier sont excellentes et par conséquent très rares. La première est la plus difficile, parce qu'il faut dépouiller l'âme de ses passions, lui disputer ses goûts, la contrarier dans ses penchants. Le chaos n'a point résisté au Seigneur, parce qu'il était vide: l'âme remplie d'elle-même ne recevra point l'opération divine, parce qu'elle est déjà toute occupée; il faut la vider, afin que la main de Dieu y opère de grandes choses. Ce mot du prophète, *répandez vos cœurs devant le Seigneur*, doit être médité. Il comprend toute la science de l'oraison, qui n'est que l'effusion du cœur dans le sein de Dieu.

ADJUTOR NOSTER IN ÆTERNUM. Ces mots *in æternum*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans le grec, ni dans saint Hilaire, ni dans saint Augustin. On a voulu rendre par là l'hébreu *Sélah*, qui ne fait rien au sens du texte et qu'on ne traduit même pas toujours.

ÿ. 10. MENDACES FILII HOMINUM IN STATERIS. Ne vous laissez point aller à l'impatience et au découragement, quelque injustice que vous remarquiez dans les hommes. Je sais qu'on ne voit qu'infidélité parmi eux. Mais le Seigneur sera votre protecteur. Tous leurs efforts ne feront rien contre vous. *Les fausses balances* peuvent se prendre ici à la lettre, pour l'infidélité dans le commerce et pour les fausses mesures; ou, dans un sens figuré, pour les jugements faux que l'on porte, les injustices que l'on commet, les préjugés injustes que l'on conçoit contre son prochain (1). *Le Seigneur*

a horreur des balances trompeuses, dit le Sage (2), *il déteste celui qui a poids et poids, mesure et mesure* (3). Théodotion traduit (4): *Les enfants des hommes, du commun, ne sont qu'une vapeur; les enfants des hommes illustres ne sont que mensonge, semblables au mouvement de la balance*. De même qu'une balance n'a rien de fixe dans ses mouvements, que tantôt elle hausse et tantôt elle baisse, pour le moindre poids qu'on y ajoute; ainsi l'homme n'est que légèreté et qu'inconstance. Saint Jérôme (5): *Les fils d'Adam ne sont que vanité; les fils de l'homme ne sont que mensonge; ils commettent tous ensemble la fraude dans leurs fausses balances*.

ÿ. 11. DIVITIE SI AFFLUANT (6), NOLITE COR APPONERE. Après avoir prévenu son peuple contre l'impatience dans les persécutions de ses ennemis, David donne ici des leçons contre l'envie de s'enrichir par de mauvais moyens. Ces instructions n'étaient point inutiles au milieu de la guerre, qui était allumée dans le centre de la Judée, entre les Israélites des diverses tribus, où le frère se trouvait armé contre son frère, et l'ami contre son ami. De quelque manière que la guerre tournât, il y avait danger que l'avidité du gain n'engageât les uns et les autres à commettre bien des violences. Il leur dit donc d'éviter tous ces moyens injustes d'acquérir du bien, de garder leurs mains pures de toutes rapines et de toutes violences. Enfin, il exhorte à user libéralement des biens que Dieu leur a donnés. Ce dernier avis regarde les riches. Que ceux-ci fassent part aux autres des richesses dont ils jouissent, qu'ils n'y attachent point leur cœur.

ÿ. 12-13. QUIA POTESTAS DEI EST, ET TIBI, DOMINE, MISERICORDIA. Dieu n'a parlé qu'une fois à son

(1) Vide Basil. Theodoret. Euthym. Euseb.

(2) Prov. xi. 1.

(3) Prov. xx. 10.

(4) Theodotion. Πλὴν ἀτιμὸς ὡς τοῖν ἀνθρώπων, ψευδεις ὡς ἀνθρώπων, ὡς ροπή ζυγοῦ. Symmach. Ἄνθρωποι ματαιοῦνται ὁμοῦ.

(5) Verumtamen vanitas filii Adam, mendacium filii viri. In stateris dolosis fraudulenter agunt simul.

(6) Ambros. Hilar. August. Divitiarum si fluant. Les Septante: Πλοῦτος ἐάν ῥέῃ. Les richesses sont d'une nature fluide et passagère, dit Eusèbe, elles viennent et s'écoulent comme l'eau d'un fleuve. Ne vous y attachez point et ne les regardez point comme des effets de la faveur de Dieu, il ne vous les donne point afin que vous y mettiez votre félicité.

13. Et tibi, Domine, misericordia : quia tu reddes unicuique juxta opera sua.

13. Et qu'à vous, Seigneur, appartient la miséricorde ; parce que vous rendez à chacun selon ses œuvres.

13. Et quod tibi, Domine, misericordia, quia tu reddis unicuique secundum opus suum.

COMMENTAIRE

peuple, en lui donnant sa loi au Sinaï ; mais il nous découvrit alors deux grandes vérités, que j'ai bien retenues et qui sont gravées bien avant dans mon esprit ; c'est qu'il est également puissant et miséricordieux, et qu'il rend à chacun selon ses œuvres. En effet, lorsque Dieu donna le décalogue à Moïse, il lui dit (1) : *Je suis un Dieu jaloux, un Dieu fort, qui châtie l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération, pour ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations, envers ceux qui m'aiment et qui observent mes commandements.* Il est visible que, dans ces paroles, sont enfermées les deux choses dont parle ici le prophète ; savoir : 1° Le souverain pouvoir et l'infinie miséricorde du Seigneur ; et 2° Sa justice à rendre à chacun selon ses œuvres. David veut conclure de là, que son peuple doit vivre dans une grande réserve et éviter toute action injuste, même les plus secrètes, et que Dieu défend souvent ce que la guerre tolère ou autorise.

Saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret et plusieurs autres (2) croient que ces termes : *Semel locutus est Deus*, Dieu a parlé une fois, marquent la vérité infaillible et invariable de la parole du Seigneur. Dieu, dont les paroles sont immuables, a déclaré qu'il traiterait l'homme selon ses œuvres et qu'il ferait éclater sa justice et sa

miséricorde envers lui, à proportion qu'il serait bon ou mauvais. Il le traitera dans toute la rigueur de sa justice toute-puissante, s'il l'offense par ses crimes, et il lui fera ressentir tout l'effet de sa miséricorde, s'il lui est fidèle et obéissant.

D'autres (3) veulent que *semel* et *duo*, marquent que Dieu a souvent parlé. Il nous a déclaré plus d'une fois dans ses Écritures, qu'il était plein de justice et de miséricorde, également miséricordieux pour les bons et sévère pour les méchants. En effet, toute l'Écriture nous prêche ces deux vérités en cent endroits. Cette explication paraît la plus littérale. Comparez Job (4) : *Unum locutus sum, quod utinam non dixissem et alterum, quibus ultra non addam.* J'ai parlé une fois et plût à Dieu que je n'eusse rien dit ; j'ai parlé une seconde fois et je ne dirai plus rien. Je n'ai que trop parlé et je voudrais n'avoir jamais ouvert la bouche. Voyez aussi II. *Esd.* XIII, 20 et I. *Macc.* III, 30. *Philipp.* IV, 16 où *semel et bis*, se mettent pour plus d'une fois, indéfiniment. On peut rapporter au même sens ce qui est dit si souvent dans Amos (5) : *Super tribus sceleribus et super quatuor non convertam* ; où *trois et quatre*, sont mis pour plusieurs.

Saint Augustin et Cassiodore expliquent : *Semel locutus est Deus*, de la génération du Verbe. Dieu n'a produit qu'un Verbe.

(1) *Exod.* XX, 5.

(2) *Genebr. Tir. Men. Geier. etc.*

(3) *Valab. Nuïs. Castal. Geier. alii.*

(4) *Job.* XXXIX, ult. — (5) *Amos.* I, 3 ; II, 1 ; IV, 6.

PSAUME LXII

Le prophète exprime l'ardent désir qu'il a de revoir le tabernacle du Seigneur. Il se soutient par l'espérance du secours de son Dieu. Il prédit la perte de ses ennemis et son propre bonheur.

1. Psalmus David, cum esset in deserto Idumææ.

1. Psaume de David, lorsqu'il était dans le désert de l'Idumée.

PSALMUS LXIII. — 1. Cantus ipsius Davidis quum esset in deserto Jehudah.

ARGUMENT

On ne lit pas que David se soit jamais retiré dans aucun désert de l'Idumée. Mais il a vécu assez longtemps dans les montagnes de Juda, frontières de l'Idumée, et qui furent même possédées par les Iduméens, depuis la captivité de Babylone, comme on le voit par les livres des Maccabées. L'hébreu, le chaldéen, l'édition des Septante de Complute, et plusieurs mss. (1) lisent *Judææ* dans le titre. au lieu d'*Idumææ*. Mais l'édition romaine, saint Hilaire, saint Augustin, saint Jérôme, Bède, Cassiodore, l'arabe, les anciens psautiers (2) et les éditions communes de la Vulgate, lisent *Idumææ*, et non pas *Judææ*. Cette leçon, qui porte *Judææ*, est pourtant sans contredit la meilleure. Il s'agit de savoir en quelle occasion David composa ce cantique, car dire qu'il l'écrivit dans les déserts de Juda, cela est trop vague, puisqu'il y demeura si longtemps, et en tant d'endroits divers.

La plupart des exégètes (3) veulent qu'il l'ait composé après qu'il se fut sauvé de la cour d'Achis, dans le désert de Ziph. D'autres (4) croient qu'il le fit dans la solitude, *in campestribus deserti*, où il s'était retiré après la révolte d'Absalom (5). Ceux qui soutiennent ce dernier sentiment, remarquent qu'au verset 10, David prédit la mort de ses ennemis, et qu'au dernier verset, il se donne le nom de roi : *Rex vero lætabitur in Deo*, qualité qu'il ne s'est jamais donnée du temps de Saül. Ceux qui soutiennent l'opinion contraire, prétendent que David avait en vue la défaite de Saül et sa mort, dans ce qu'il dit au verset 10, et qu'au dernier verset, il usait de son droit, en disant qu'il était roi, et qu'en cette qualité, il louerait le Seigneur après la mort de Saül. Enfin ils disent qu'alors il n'était pas dans le désert de Juda, mais dans celui de Benjamin ou d'Éphraïm. Il n'est pas aisé de concilier des prétentions si opposées. Mais le premier sentiment paraît mieux fondé.

Bède et l'ancien paraphraste grec du père Cordier, que l'on a cité assez souvent, ont envisagé ce psaume sous un autre point de vue. Sans se mettre en peine de l'inscription, ils le rapportent aux Juifs captifs à Babylone. Ce système se soutient très bien, surtout si l'on suppose que c'est un lévite ou un Juif pieux, qui, sûr de sa liberté déjà accordée par Cyrus, ou étant déjà en chemin pour s'en retourner, témoigne son ardeur de revoir bientôt le temple de son Dieu. La seule difficulté qu'il y paraît, c'est qu'on ne sait qui est ce roi, dont l'auteur parle au dernier verset. Mais le paraphraste grec l'entend de Zorobabel, que nous avons déjà vu désigné sous le nom de roi, aux psaumes LIX, 9, et LX, 7. Nous suivrons ce système dans le commentaire. C'est une suite du précédent. Saint Jérôme l'explique de la venue de Jésus-Christ. Saint Jean Chrysostôme (6) témoigne qu'on l'appelait dans l'Église, *Psaume matutinal*, cantique du matin.

(1) *Ila Codices regii et Colbert. plerique, apud Ferraud. hic. Ita et Euseb. Athanas. Theodoret. Euthym. et Corderii Paraphrast.*

(2) *Psalter. Rom. et alia. Item Codices reg. 138. 222. — Colbert. 1. et 1339.*

(3) *Theodoret. Athanas. Theodorus, Euseb. Kim'hi, Mu'is. Munster. Geier. alii.*

(4) *Ferraud. du Pin.*

(5) *Vide 11. Rég. xv. 28. et xvii. 16. 20.*

(6) *Chrysost. in Psal. cxi. — Vigouroux.*

2. Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo. Sitivit in te anima mea; quam multipliciter tibi caro mea!

2. O Dieu, ô mon Dieu, je veille et j'aspire vers vous, dès que la lumière paraît. Mon âme a soif de vous; et en combien de manières ma chair même se sent-elle aussi pressée de cette ardeur?

2. Deus, Deus meus es, quæro te mane, sitit te anima mea, desiderat te caro mea

3. In terra deserta, et in via, et in aquosa, sic in sancto apparui tibi, ut viderem virtutem tuam et gloriam tuam.

3. Dans cette terre déserte où il n'y a ni chemin, ni eau, je me suis présenté devant vous, comme si j'eusse été dans votre sanctuaire, pour contempler votre puissance et votre gloire.

In terra deserti, et sitibunda, in qua non est aqua.

3. Sic ut in sanctiis vidi te, ut videam fortitudinem tuam et gloriam tuam.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. DEUS, DEUS MEUS, AD TE DE LUCE VIGILO. Le souvenir de votre majesté, ô mon Dieu, et l'amour dont je suis transporté pour vous, m'ôte le sommeil et m'éveille de grand matin, pour m'entretenir de vos grandeurs et de vos miséricordes. Je me lève dès que l'aurore paraît, pour vous adorer et pour vous louer. Dieu veut être cherché le matin, et avec soin, comme la manne, qui ne se recueillait qu'avant le lever du soleil. Les paresseux, qui attendaient plus tard à l'aller ramasser, la trouvaient fondue. Le terme hébreu (1) que nous traduisons par : *Je veille*, dérive de l'aurore, et se prend pour *chercher ardemment et de grand matin*.

SITIVIT IN TE ANIMA MEA : QUAM MULTIPLICITER TIBI CARO MEA ! L'ardeur qui consume mon âme, passe jusqu'à mon corps et fait impression sur ma chair. Je languis, je me meurs, je suis épuisé de chaleur, brûlé de la soif. Je cours à vous, et je vous goûte avec toute l'avidité et tout le plaisir d'un homme consumé par une vive altération, lorsqu'il rencontre une fontaine. Le sentiment de la soif est beaucoup plus vif et plus insupportable que celui de la faim. L'auteur ne pouvait donc marquer son ardeur en des termes plus significatifs. Le lieu où il se trouvait, dans un désert aride, et la disposition où il était alors, pressé de la soif, lui fournissaient naturellement ces comparaisons. Les pères entendent cette soif du désir que les justes ont du bonheur du ciel. C'est le cœur, c'est l'esprit qui a soif de ces biens, dit saint Jérôme, mais c'est par les œuvres qu'on y arrive : *Anima quidem desiderat Deum; sed ad desideratum finem carnis laboribus pervenitur*.

ÿ. 3. IN TERRA DESERTA, INVIA ET IN AQUOSA, SIC IN SANCTO APPARUI TIBI. Dans l'éloignement où je me trouve de votre tabernacle, ô mon Dieu, ne pouvant me présenter réellement et en personne devant vous, je m'y transporte en esprit; et, au milieu de ce désert, je me représente votre gloire, votre arche et vos cérémonies, comme si j'y étais

déjà présent, et si je les voyais de mes yeux. Je me fais en quelque sorte au milieu de moi un tabernacle, où je vous adore. Comme un homme altéré au milieu d'un désert, rencontre une fontaine et s'y rafraîchit avec plaisir; ainsi je reverrai votre tabernacle au retour de mon exil.

Il n'y a pas de mot dans ces trois premiers versets qui ne contienne une instruction. D'abord le prophète nous apprend à chercher le Seigneur *dès le matin*, c'est-à-dire dès les premières années de notre vie et dès les premiers moments de nos jours. Les délais dans le service du Seigneur marquent tout au moins de l'indifférence pour lui, et l'on mérite de ne le trouver jamais quand on n'a aucun empressement pour le chercher.

La *soif* dont est brûlé le prophète, marque le désir ardent qu'il a de s'unir à Dieu; ce n'est pas seulement son âme, c'est sa *chair*, c'est-à-dire toute sa personne qui recherche cette sainte union. Le prophète connaissait les besoins de son âme et de son corps; il savait que son âme ne pouvait être satisfaite que de la possession de Dieu; que son corps ne pouvait être purifié, délivré de ses misères, que par l'influence de la grâce divine.

Il était dans un désert, dans un pays aride, inculte, sauvage, figure de cette vie où tout est laborieux et insipide, où les dangers nous environnent de toutes parts. Il ne se plaint pas de son exil, il profite même de cette solitude, pour s'élever à Dieu avec autant de confiance et d'amour, que s'il avait été près de l'arche. La plupart des hommes ignorent les avantages de la retraite; c'est là que se manifestent la *force et la gloire de Dieu*, c'est-à-dire que, loin des hommes, on goûte le Seigneur, on jouit de ses bienfaits. *O solitude*, s'écriait saint Ephrem, *échelle du ciel, mère de la componction, miroir où l'on voit ses péchés, source de la douceur, compagne de l'humilité et de la crainte de Dieu, lumière de l'âme! O solitude, école de la prière, paix des esprits, port de l'âme, joug agréable, fardeau léger! O solitude, tu es la mère*

(1) אשחרך de שחר l'aurore.

4. Quoniam melior est misericordia tua super vitas, labia mea laudabunt te.

5. Sic benedicam te in vita mea; et in nomine tuo levabo manus meas.

6. Sicut adipe et pinguedine repleatur anima mea, et labiis exultationis laudabit os meum.

4. Car votre miséricorde est préférable à toutes les vies; mes lèvres seront toujours occupées à vous louer.

5. Ainsi je vous bénirai tant que je vivrai; et je lèverai continuellement mes mains en invoquant votre nom;

6. Que mon âme soit remplie et comme rassasiée et engraisnée; et ma bouche vous louera dans des transports de joie;

4. Quoniam melior est misericordia tua quam vita: *proplerea* labia mea laudabunt te:

5. Sic benedicam tibi in vita mea: in nomine tuo levabo manus meas.

6. Sicut adipe et pinguedine saturatur anima mea, et labiis jubilationum laudat te os meum:

COMMENTAIRE

de la piété, la gardienne des yeux, des oreilles, de la langue, la coopératrice de toutes les vertus, le champ fertile en toute sorte de bons fruits, le rempart de tous ceux qui combattent pour le royaume des eieux.

UT VIDEREM VIRTUTEM TUAM, ET GLORIAM TUAM. Sous le nom de gloire et de puissance du Seigneur, il entend son arche. L'Écriture lui donne assez souvent ces noms (1). Jésus-Christ est aussi appelé la vertu et la gloire du Père (2); et le plus grand désir des patriarches était de jouir de sa vue et de sa présence.

ÿ. 4. QUONIAM MELIOR EST MISERICORDIA TUA SUPER VITAS. Je préfère votre miséricorde et vos faveurs à tous les biens du monde; la vie même et la lumière ne me font rien sans votre miséricorde. Tant que je ne verrai pas votre tabernacle, et que je ne serai pas retourné à Jérusalem; tant que vous ne me rendrez pas vos bonnes grâces et votre faveur, la vie me sera dure et insupportable; je me considérerai dans cet exil comme un homme mort et réduit au tombeau. Pardonnez-moi donc mes péchés; faites-moi sentir votre miséricorde, et mes lèvres ne cessent de vous louer. Quelques auteurs traduisent: *Votre miséricorde vaut mieux que toute celle des hommes vivants*. Théodoret et le chaldéen l'entendent de la vie délicieuse des riches et des méchants. Votre miséricorde vaut mieux que tous les plaisirs du monde. Saint Hilaire: *Plus in misericordia Dei spei est, quam in vita*. La miséricorde de Dieu vaut mieux que la vie présente, puisque celle-ci est suivie de la mort, qui est la peine du péché, et que la miséricorde de Dieu nous procure le bonheur de l'éternité. Eusèbe et saint Athanase l'entendent à peu près de même.

ÿ. 5. IN NOMINE TUO LEVABO MANUS MEAS. C'est un geste naturel à ceux qui invoquent Dieu et qui

le prennent à témoin, de lever les mains vers le ciel (3). Les lévites, dans le temple, levaient les mains vers le ciel durant la nuit, en bénissant le Seigneur (4): *In noctibus extollite manus vestras in saneta, et benedite Dominum*. Les Juifs, hors du temple, élevaient aussi leurs mains vers ce saint lieu, en priant (5). Saint Paul veut que les chrétiens élèvent en tous lieux leurs mains pures vers le ciel (6): *Volo viros orare in omni loco, levantes puras manus*. Les pères entendent par là les bonnes œuvres, désignées par les mains pures.

ÿ. 6. SICUT ADIPE, ET PINGUEDINE REPLEATUR ANIMA MEA. Tout ceci convient admirablement à un lévite qui, au sortir de Babylone, se trouve dans le désert, en chemin pour revenir dans sa patrie. Dans votre temple, ô mon Dieu, vous complèz votre serviteur de toutes sortes de biens; il sera rassasié et dans la joie de son cœur. Alors je n'aurai d'autre occupation que celle de vous louer. Ma reconnaissance sera d'autant plus sensible et mon plaisir d'autant plus grand, que l'état d'où vous m'avez tiré, était plus triste et ma captivité plus insupportable.

Les deux termes du texte signifient de la graisse; mais les Hébreux mettent cette expression pour signifier ce qu'il y a de plus exquis en toutes choses dans la viande, dans le pain (7), dans le vin, dans l'huile, dans les champs (8). Se nourrir de graisse, dans leur langage, signifie manger des viandes délicieuses (9). *Qui amat vinum, et pinguis, non dilabitur*, dit le Sage. *L'âme des prêtres sera enivrée de graisse*, dit Jérémie (10). Ce passage a un très grand rapport à ce que dit ici l'auteur du psaume, qu'il publiera les louanges du Seigneur dans l'abondance de la graisse, dont il sera rassasié dans son temple.

LABIIS EXULTATIONIS LAUDABIT OS MEUM. Saint Hilaire, saint Augustin, Arnobe, Cassiodore et

(1) *Psal.* LXXVII. 61. Tradidit in captivitate virtutum eorum et pulchritudinem eorum in manus inimici. - *I. Reg.* IV. ult. Translata est gloria ab Israel, eo quod capta esset arca Dei. - *I. Par.* VI. 41. Consurge, Domine, tu, et arca sanctificationis tuæ. Vide et *Psal.* CL. 1.

(2) *I. Cor.* I. 24.

(3) *Tertull.* De oratione Dominica.

(4) *Psal.* CXXXIII. 3.

(5) *Psal.* XXVII. 2. - Vide *Eccli.* XLVIII. 22

(6) *I. Timoth.* II. 8.

(7) *Psal.* LXXX. 17; CXLVII. 14.

(8) *Genes.* XXVII. 28.

(9) *Prov.* XXI. 17.

(10) *Jerem.* XXXI. 14. - Vide et *Ezech.* XXXIX. 19.

7. Si memor fui tui super stratum meum, in matutinis meditabor in te.

8. Quia fuisti adjutor meus, et in velamento alarum tuarum exultabo.

9. Adhæsit anima mea post te ; me suscepit dextera tua.

10. Ipsi vero in vanum quæsierunt animam meam : introibunt in inferiora terræ ;

11. Tradentur in manus gladii ; partes vulpium erunt.

7. Si je me suis souvenu de vous, étant sur mon lit, je serai tout occupé le matin de la méditation de votre grandeur,

8. Parce que vous avez pris ma défense. Et je me réjouirai à l'ombre de vos ailes,

9. Mon âme s'est attachée à vous suivre ; votre droite m'a soutenu.

10. Quant à eux, c'est en vain qu'ils ont cherché à m'ôter la vie ; ils entreront dans les parties les plus basses de la terre.

11. Ils seront livrés entre les mains de l'épée ; ils deviendront le partage des renards.

7. Quum recordor tui in cubilibus meis, et in vigiliis meditor de te.

8. Quia fuisti auxilium mihi, et in umbra alarum tuarum exulto.

9. Adhæsit anima mea tibi, me sustentat dextera tua.

10. Ipsi autem qui ad desolationem quærunt animam meam, introibunt in inferiora terræ :

11. Occident eum gladio, pars vulpium erunt.

COMMENTAIRE

les anciens psautiers : *Labia exultationis laudabunt nomen tuum*. Mes lèvres loueront avec joie votre saint nom.

ÿ. 7. IN MATUTINIS MEDITABOR IN TE. Je ne serai pas plus tôt éveillé le matin, que je penserai à vous sur mon lit. Ou bien : Lorsque la mémoire de votre nom me viendra dans l'esprit, le matin sur mon lit, à mon réveil, je ne la négligerai point comme une pensée indifférente, que le sommeil dissipe ; je la conserverai, je m'y entretiendrai, j'en ferai le sujet de ma méditation. Ou bien : Lorsque je me souvenais de vous, je m'en entretenais pendant toutes les veilles de la nuit ; je passais la nuit entière à repasser dans mon esprit votre grandeur, vos prodiges. Je ne me laisserai jamais de méditer un sujet si doux et si grand (1).

On pourrait demander à la plupart des hommes quelles sont les pensées qui les occupent, en terminant et en commençant la journée ? Leurs affaires, leurs projets, leurs chagrins, leurs ressentiments, leurs craintes les suivent au lieu de leur repos, et viennent les assaillir au premier moment de leur réveil. L'ennemi du salut est fort attentif à s'emparer de ces instants où nous cessons, en quelque sorte, de vivre, et où nous reprenons aussi, en quelque sorte, la vie que nous avons quittée. Et qu'arrive-t-il ? c'est que la suite de nos jours n'est qu'un cercle de pensées étrangères au salut, et que nous roulons jusqu'à la fin dans des vicissitudes de désirs qui ne nous conduisent à rien de vrai, de solide, d'utile pour la vie future. Méditons la pratique du prophète, apprenons à porter le souvenir du Seigneur jusqu'au moment de notre sommeil, et à le reprendre aux premiers instants du réveil. Nous éprouverons, comme lui, que le Seigneur est notre appui, notre refuge,

notre soutien, et notre âme se liera de plus en plus à son amour.

ÿ. 8. IN VELAMENTO ALARUM TUARUM EXULTABO. Je n'oublierai jamais la grâce que vous m'avez faite, de m'avoir tiré de la captivité et de m'avoir reçu sous votre protection. Je publierai vos louanges dans votre saint temple ; j'y demeurerai tranquille et en assurance.

ÿ. 9. ADHÆSIT ANIMA MEA POST TE ; ME SUSCEPIT DEXTERA TUA. Mon âme s'est attachée à vous par un ardent désir de vous posséder. Je vous ai déclaré le désir que j'avais de vous servir et de demeurer toute ma vie attaché à votre temple ; vous avez écouté mes vœux, vous m'avez reçu sous vos ailes, vous m'avez pris sous votre protection.

ÿ. 10. IPSI VERO... Les Babyloniens m'ont persécuté avec la dernière fureur ; ils ont cherché à m'ôter la vie, par les travaux dont ils m'ont accablé ; mais Dieu m'a donné la force de résister à toutes les afflictions ; je suis sorti des mains de mes ennemis ; et pour eux, la colère du Seigneur les écrasera ; ils périront et seront réduits au tombeau ; ou même, la terre les engloutira tout vivants (2). C'est une exagération. Les Chaldéens, et en particulier les Babyloniens, souffrirent une infinité de maux de la part de leurs ennemis, lorsque la monarchie passa aux Perses. Mais ils ne furent pas exterminés, comme l'avaient été les Cananéens.

Les pères entendent ceci de Jésus-Christ après sa passion. Il parle à Dieu son Père, verset 8. Mon âme est demeurée attachée à vous, et votre droite m'a tiré du tombeau, verset 9. Mais les Juifs mes ennemis, qui m'ont donné la mort, seront précipités dans l'enfer (3) : *In inferiora terræ*. Ils deviendront la proie des renards, c'est-

(1) Vide Athanas. hic. et Aquil. Εὐν φυλακᾶς φθέγγομαι ἐν σοί.

(2) Confer Num. xvi. 30. 31. - Psal. lrv. 16.

(3) Euseb. Hieron. August.

12. Rex vero lætabitur in Deo ;
laudabuntur omnes qui jurant in eo,
quia obstructum est os loquentium
iniqua.

12. Mais pour le roi, il se réjouira
en Dieu ; tous ceux qui gardent le ser-
ment qu'ils lui ont prêté, recevront
des louanges, parce que la bouche de
ceux qui disaient des choses injustes
a été fermée.

12. Rex vero lætabitur in Deo,
gloriabitur omnis qui jurat per eum :
quia obstructetur os loquentium men-
dacium.

COMMENTAIRE

à-dire des démons (1) : *Partes vulpium erunt*. Ils seront livrés à l'épée des Romains : *Tradentur in manus gladii, etc.* Les Hébreux disent *la main du glaive* (2), pour *la puissance du soldat*.

¶ 12. REX VERO LÆTABITUR IN DEO. Les Babylo-niens ont voulu détruire le royaume de Juda et rendre ainsi inutiles les promesses du Seigneur, qui avait dit à David que le sceptre demeurerait éternellement dans sa famille. Mais Dieu s'est joué de leur entreprise. Il a conservé la race de David. Zorobabel, rejeton de cette illustre tige et chef des captifs délivrés de Babylone, se réjouira dans le Seigneur, en voyant le trône de ses ancêtres relevé. Les Juifs qui l'ont suivi, qui retournent avec lui en Jérusalem, qui le regardent comme leur roi et qui jurent par sa vie, comme c'était la coutume parmi eux, se glorifieront et loueront le Seigneur, en voyant les Chaldéens leurs ennemis et leurs calomniateurs, confondus et réduits au silence.

Quoique Zorobabel n'ait jamais porté la couronne, ni exercé la souveraine autorité dans Juda, cependant parmi les siens il était considéré comme tel. Aggée (3) lui dit que le Seigneur l'a pris, pour le mettre comme un anneau à son doigt, et qu'il l'a choisi pour chef de son peuple. Nous

l'avons vu dans les psaumes LIX, 9 et LX, 7, désigné sous le nom de législateur ou de roi, et, dans Zacharie (4), il est souvent nommé *le germe*, ou le rejeton de la maison de David, comme représentant de Jésus-Christ, à qui seul convient, dans la rigueur de la lettre, toutes les qualités que les prophètes ont données à Zorobabel.

Les pères (5), en cet endroit, entendent Jésus-Christ sous le nom de *roi*, et c'est le vrai sens du passage. Dieu, par une providence pleine de sagesse, ne permit pas que Zorobabel possédât réellement la qualité de roi, de peur que les Juifs n'en prissent occasion de rejeter Jésus-Christ et de s'arrêter uniquement à la figure, au lieu de recourir au grand roi désigné, au Messie.

L'usage de jurer par la vie du roi parmi les Hébreux, est connu par toute l'Écriture (6). Théodoret, de Muis et quelques autres (7) entendent en ce sens ces paroles : *Laudabuntur omnes qui jurant in eo*. Mais d'autres (8) les rapportent à Dieu. Ceux qui jurent au nom du Seigneur, qui l'adorent, qui professent la religion, seront dans la gloire. Jurer au nom d'une divinité, c'est la reconnaître et suivre sa religion (9). Le premier sens nous paraît plus littéral et plus naturel.

(1) *Hilar. Euseb.*

(2) *Jerem. xviii. 21. - Ezech. xxxv. 5.*

(3) *Agg. ii. 24.*

(4) *Zachar. iii. 8 ; vi. 12.*

(5) *Euseb. Hilar. August. Hieron.*

(6) *1. Reg. i. 26 ; xx. 3. - II. Reg. xv. 21.*

(7) *Vide Hamm. Castal. Bossuet, du Pin.*

(8) *Chald. Kim'hi, Aben Ezra, Rab. Salom. Genebr. Geier. Men. Tirin.*

(9) *Deut. vi. 13. - Isai. xlv. 23 ; lxv. 12. - Sophon. i. 5.*

PSAUME LXIII

Le prophète demande à Dieu qu'il le préserve contre la malice et la violence de ses ennemis. Il dépeint leur fureur et leurs artifices. Il prédit leur malheur et leur ruine.

1. In finem, Psalmus David.

1. Pour la fin, psaume de David.

PSALMUS LXIII. — I. Victori cantus ipsius Davidis.

ARGUMENT

Les rabbins expliquent ce psaume de Daniel jeté dans la fosse aux lions ; et leur sentiment ne déplaît pas à nos commentateurs (1). Cependant, comme le texte du cantique est très vague, la plupart (2) l'attribuent à David persécuté par Saül ou par Absalom (3). Mais nous y remarquons plusieurs traits, qui nous déterminent à le prendre, de même que le précédent, comme une plainte des captifs de Babylone. La peinture que l'auteur fait de ses ennemis, est entièrement conforme à celle que nous avons vue si souvent des Babyloniens persécuteurs des Juifs. Leur impiété, leur cruauté, leur insolence, les maux dont l'auteur les menace, l'effet que la vue de leur punition doit faire sur l'esprit de tout le monde ; tout cela se remarque presque dans tous les psaumes, qui ont été composés par les prophètes de la Captivité. Les pères l'entendent dans un sens plus relevé, de Jésus-Christ persécuté par les Juifs ; ou de l'église chrétienne au milieu des persécutions. Saint Hilaire soutient qu'il n'a rapport à nul événement de l'histoire de David, ou d'aucun autre ; mais que c'est une simple prière du juste dans les dangers de la vie présente.

2. Exaudi, Deus, orationem meam cum deprecor ; a timore inimici eripe animam meam.

2. Exaucez, ô Dieu, la prière que je vous offre avec ardeur ; délivrez mon âme de la crainte de l'ennemi.

2. Audi, Deus, vocem meam in oratione mea, a timore inimici custodi vitam meam.

3. Protexisti me a conventu malignantium, a multitudine operantium iniquitatem.

3. Vous m'avez protégé contre l'assemblée des méchants, et contre la multitude de ceux qui commettent l'iniquité.

3. Absconde me a secreto malignorum, a congregatione operantium iniquitatem :

COMMENTAIRE

ÿ. 2. EXAUDI, DEUS, ORATIONEM MEAM. Ce qui rendait les prières du prophète si agréables à Dieu et si efficaces, c'est qu'elles avaient leur principe dans l'humilité du cœur et dans la ferveur des sentiments. La vraie prière, dit saint Grégoire le Grand, ne consiste pas dans les cris de la bouche, mais dans les affections du cœur. Ce ne sont pas nos paroles, mais nos désirs qui fortifient nos prières auprès de Dieu. Si nous demandons de bouche la vie éternelle sans la désirer dans le cœur, nous ne disons rien, quoique nous paraissions crier ; au lieu que, si nous avons le désir dans le cœur, en ne disant rien, nous crions vers le trône du Très-Haut. Plusieurs croient désirer en priant, mais s'ils développaient eux-mêmes leurs affections, ils verraient que ce sont des volontés stériles, froides, inefficaces ; des volontés qui se portent peut-être au

salut et point du tout aux moyens de l'obtenir. Les désirs que l'avare, le voluptueux, l'ambitieux forment pour les objets de leur passion, sont tout autrement animés, constants et empressés, que toutes nos prétendues instances auprès de Dieu pour devenir meilleurs. Examinons-nous sur ce point, nous trouverons qu'en toute notre vie nous n'avons peut-être pas formé une seule prière qui mérite ce nom.

A TIMORE INIMICI ERIPE ANIMAM MEAM. Délivrez mon âme de l'ennemi terrible qui me persécute. Mettez-le hors d'état de me faire du mal ; tirez-moi de ses mains, en me délivrant de captivité.

ÿ. 3. PROTEXISTI ME A CONVENTU MALIGNANTIIUM. Jusqu'ici, Seigneur, vous m'avez protégé contre mes ennemis, vous m'avez soutenu contre les Babyloniens qui m'ont affligé ; ne permettez

(1) Voyez Muis, Geier, Lyran.

(2) Euseb. Theodorct. Euthym. Bede, Kim'hi, Muis, etc.

(3) Vide Ferrand. hic.

4. Quia exaceruerunt ut gladium linguas suas; intenderunt arcum rem amaram,

5. Ut sagittent in occultis immaculatum.

6. Subito sagittabunt eum, et non timebunt; firmaverunt sibi sermonem nequam.

Narraverunt ut absconderent laqueos; dixerunt: Quis videbit eos?

7. Scrutati sunt iniquitates; defecerunt scrutantes scrutinio.

Accedet homo ad cor altum;

4. Car ils ont aiguisé leurs langues comme une épée; ils ont tendu leur arc, instrument amer,

5. Afin de percer l'innocent dans l'obscurité.

6. Ils le perceront tout d'un coup, sans aucune crainte, s'étant affermis dans la résolution impie qu'ils ont prise.

Ils ont concerté ensemble les moyens de cacher leurs pièges, et ils ont dit: Qui pourra les découvrir?

7. Ils ont cherché en moi des crimes; mais ils se sont épuisés inutilement dans cette recherche.

L'homme veut pénétrer dans l'abîme du cœur;

4. Qui acuerunt ut gladium linguam suam: tetenderunt sagittam suam, verbum amarum:

5. Ut jaculentur in absconditis in integrum,

Subito sagittas jaciunt in eum, et non timent.

6. Corroborant sibiipsis verbum nequam, narrant de abscondendis laqueis: dicunt: Quis videbit eos?

7. Scrutantur iniquitates, perficiunt scrutinium scrutatum, et intimum uniuscujusque, et cor profundum.

COMMENTAIRE

pas que je sois opprimé sous leur injuste tyrannie. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque, les Septante (1), l'arabe, l'éthiopien et les traducteurs grecs lisent au futur ou à l'impératif: *Vous me protégerez*, ou *protégez-moi contre la conspiration des méchants, contre les assemblées tumultueuses des ouvriers d'iniquité*. L'Écriture donne souvent, dans les psaumes, ce dernier nom d'*ouvriers d'iniquité* aux Babyloniens (2).

On voit ici l'effet de la prière. Dieu étend sa main et protège le juste contre les entreprises des méchants, quelque nombreux et quelque artificieux qu'ils soient. Cette protection n'est pas toujours visible, elle est quelquefois différée jusqu'au dernier moment de la vie, et la condition des hommes de bien n'en est que plus avantageuse, parce que leurs longues épreuves embellissent leur couronne. Mais, dès cette vie, ils éprouvent les bienfaits de la Providence par le calme dont ils jouissent au milieu de leurs afflictions.

Le joug des tribulations est bien léger, quand l'âme est en paix avec Dieu et avec elle-même. *Vojez*, dit saint Augustin, *comment Paul appelle les plus grandes persécutions, des souffrances légères et momentanées. Il avait sous les yeux le prix qui leur est réservé, et son âme se glorifiait dans les chaînes, dans les naufrages, dans les périls de toute espèce* (3).

Ÿ. 4. QUIA EXACUERUNT UT GLADIUM LINGUAS SUAS; INTENDERUNT ARCUM REM AMARAM. Le psalmiste a souvent accusé les Babyloniens de fraude, de calomnies; il a souvent comparé leurs langues à des épées tranchantes, à des flèches perçantes et empoisonnées (4). Saint Jérôme,

Eusèbe et saint Hilaire appliquent tout ceci aux hérétiques, dont les discours sont aussi dangereux et aussi corrompus qu'une flèche abreuvée de poison.

Ÿ. 5. UT SAGITTENT IN OCCULTIS IMMACULATUM. Ils se cachent pour frapper plus sûrement. Ils portent un coup mortel, lorsqu'on y pense le moins. Ils ne craignent rien ni de la part de l'homme, ni de la part de Dieu. L'impunité les autorise à continuer dans leurs désordres. Ils s'y affermissent, ils s'y endurecissent: *Firmaverunt sibi sermonem nequam*; ou, comme lit saint Hilaire, *verbum malum*; Arnobe, *verbum injustum*. Saint Augustin: *Obfirmaverunt sibi sermonem malignum*. On peut l'expliquer ainsi: *Ils s'affermissent l'un l'autre dans leurs mauvais desseins*, ou par leurs mauvais discours (5).

Ÿ. 6. NARRAVERUNT UT ABSCONDERENT LAQUEOS. Souvent les méchants se cachent pour faire le mal, moins dans la crainte d'être repris, ou châtiés par les hommes, que pour les surprendre plus aisément, en leur ôtant toute défiance, par la manière secrète dont ils les attaquent (6). Ils ne veulent point passer publiquement pour des hommes dangereux; ils désirent conserver quelque réputation d'honneur au milieu de leurs plus grandes injustices. Ils se déguisent eux-mêmes, en cachant leurs pièges. Mais sont-ils inconnus aux yeux de Dieu? *Dixerunt: Quis videbit eos?*

Ÿ. 7. DEFECERUNT SCRUTANTES SCRUTINIO. Pour colorer leur injustice de quelque prétexte d'équité, ils ont voulu me faire passer pour un méchant; mais leurs accusations sont tombées d'elles-mêmes. C'est ainsi que les Juifs se fatiguaient en vain à

(1) Les Septante: *Σκέπασον με ἀπό συστροφῆς πονη-
ρευομένων*.

(2) *Psal.* v. 7; xiii. 5; xxxv. 13; lii. 5; lviii. 3, et 6.

(3) *Aug. serm.* lxx.

(4) *Psal.* xlii. 3; xxxvi. 14; cix. 3, etc.

(5) *Sym. E'κράτουναν λόγον πονηρόν, εἰσηγήσαντο τοῦ
κρύψαι παγίδα.*

(6) *Vide Euseb.*

8. Et exaltabitur Deus.
Sagittæ parvulorum factæ sunt
plagæ eorum;

8. Et Dieu en sera glorifié.
Les plaies qu'ils font, sont comme
celles des flèches des petits enfants;

8. Et jaculatus est in eos Deus
sagittam subito : mox fuerunt plagæ
eorum.

COMMENTAIRE

chercher de faux témoignages contre Jésus-Christ. Leur malice se trahissait ; la fausseté se découvrirait de toutes parts. Les Babyloniens, pour justifier la guerre qu'ils avaient faite aux Juifs, et les mauvais traitements dont ils les accablaient à Babylone, les accusaient de révolte, d'infidélité, d'inconstance, de désobéissance, d'impiété. On connaît le traitement qu'on fit subir à Daniel, sous prétexte qu'il n'obéissait point aux ordres du monarque, qui commandait l'idolâtrie. Comparez les psaumes XIII, XXIV, XXV.

DEFECERUNT SCRUTANTES. *Ils se sont consumés à chercher.* Qu'il y a de différence entre les soins que se donnent les méchants pour nuire, et les attentions que donne l'homme de bien à se connaître lui-même ! Saint Grégoire fait à ce sujet une observation qui mérite d'être recueillie, et plus encore de servir de modèle à tous les chrétiens.

Les saints, dit-il, ne cessent point de sonder les replis de leur cœur ; ils s'examinent avec une sorte de subtilité, ils abandonnent le soin des affaires temporelles, pour apprendre à se connaître. Quand ils ont développé toutes leurs pensées, et qu'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime, ils se reposent avec une pleine sécurité sur leur propre cœur. Leur ambition est de s'éloigner du tumulte des hommes, afin de se considérer de plus près ; et quand ils ne sont pas tenus de gouverner les autres, ils s'abstiennent fidèlement de les juger (1). On peut croire que les recherches qui occupent les hommes de bien dans l'examen d'eux-mêmes, égalent pour l'activité et pour l'étendue celles des méchants empressés de nuire aux autres ; mais la vertu est dans les premiers, et le crime dans les seconds. La crainte des jugements de Dieu guide ceux-là, et l'oubli de ces jugements aveugle ceux-ci.

ACCEDET HOMO AD COR ALTUM ; ET EXALTATUR DEUS. Quelque effort que l'homme fasse pour s'élever au-dessus de ses semblables, et pour se dérober à la juste vengeance du Seigneur, sa malice et son orgueil sont vains. Dieu sera toujours maître de l'humilier et de lui faire sentir le poids de sa main vengeresse. Eusèbe, saint Hilaire et saint Athanase, par *cor altum*, entendent l'homme éclairé, le sage, le docteur.

L'observation que fait ici le prophète, est très vraie et très instructive. Les hommes méditent

profondément pour nuire aux autres, mais que peuvent-ils contre Dieu ? Il s'élève au-dessus d'eux, et il prend en main la cause de ses serviteurs. Les impies méditent des systèmes détestables contre la religion ; mais le Seigneur l'emporte infiniment sur toutes leurs pensées. Il les écrase du poids de sa grandeur suprême. Les pécheurs rapportent tout à eux-mêmes et font de leur cœur le centre de leur bonheur. Insensés ! ils ont au-dessus d'eux un maître qui vengera ses lois, qui imposera son joug à ces rebelles, qui les fera repentir éternellement de leur révolte. Dans la vie spirituelle, rentrons en nous-mêmes, sondons notre intérieur, mais n'en laissons pas sortir le souvenir de Dieu ; que la pensée de cet Être tout-puissant et immense ne nous échappe pas. Soyons toujours avec Dieu, puisqu'il daigne être toujours avec nous.

ÿ. 8. SAGITTÆ PARVULORUM FACTÆ SUNT PLAGÆ EORUM. Dieu a rendu tous leurs efforts inutiles contre moi. Leurs traits n'ont pu parvenir jusqu'à moi ; ou, s'ils y sont venus, ils ne m'ont fait aucune blessure. Ce sont des flèches tirées par des enfants (2). Ou bien : Des flèches tirées par des enfants ont été mortelles à mes ennemis ; elles leur ont fait des plaies profondes (3). Le premier sens est plus naturel.

Un des grands remèdes contre les maux de cette vie et surtout contre les persécutions que nous suscitent les méchants, serait cette pensée du prophète : *Qu'est-ce que tous ces traits lancés contre moi ? Quel mal peuvent-ils me faire, si je suis pleinement et invariablement à Dieu ? Je les compare à des flèches que lanceraient des enfants.* De même que tout l'effort d'un enfant ne peut blesser les hommes faits qui l'environnent, ainsi tous les maux de la vie et toute la méchanceté des persécuteurs ne peuvent nuire à l'homme de bien. Il est en butte à leurs calomnies, mais ces discours injurieux retomberont un jour sur eux-mêmes. Ce n'est point sur ses propres vengeances que compte le prophète ; il ne dit point : Je ferai en sorte que leurs discours insultants deviennent la matière d'un jugement sévère contre eux, que leurs langues deviennent des instruments de mort à leur égard. Le psalmiste s'en rapporte à Dieu seul, il demeure lui-même dans l'inaction à l'égard de ses ennemis.

(1) Greg. 1. x. in cap. 1. Job.

(2) Vide Theodoret, hic. — (3) Vide Hieron.

9. Et infirmatæ sunt contra eos linguæ eorum.

Conturbati sunt omnes qui videbant eos;

10. Et tímuit omnis homo.

Et annuntiaverunt opera Dei; et facta ejus intellexerunt.

11. Lætabitur justus in Domino, et sperabit in eo; et laudabuntur omnes recti corde.

9. Et leurs langues ont perdu leur force en se tournant contre eux-mêmes;

Tous ceux qui les voyaient, ont été remplis de troubles;

10. Et tout homme a été saisi de frayeur.

Et ils ont annoncé les œuvres de Dieu; et ils ont eu l'intelligence de ses ouvrages.

11. Le juste se réjouira dans le Seigneur, et espérera en lui; et tous ceux qui ont le cœur droit, seront loués.

9. Et impingere fecerunt in semetipsos ipsam linguam suam, fugient omnes videntes eos.

10. Et timebunt omnes homines, et annuntiabunt opus Dei, et opus ejus intelligent.

11. Lætabitur justus in Domino, et sperabit in eo: et gloriabuntur omnes recti corde.

COMMENTAIRE

Ÿ. 9. INFIRMATÆ SUNT CONTRA EOS LINGUÆ EORUM. Les langues de mes ennemis, qui étaient aiguës comme des épées et perçantes comme des flèches (1), se sont trouvées sans force contre moi. Elles n'ont blessé que ceux qui s'en servaient. Mes ennemis eux-mêmes en ont reçu des blessures profondes. Les anciens psautiers grecs et latins varient sur cet endroit. Les uns portent (2): *Leurs langues n'ont eu que du mépris pour eux*. Les autres (3): *Leurs langues ont été affaiblies contre eux*. L'hébreu à la lettre (4): *Leurs langues ont été pour eux une pierre d'achoppement*.

CONTURBATI SUNT OMNES QUI VIDEBANT EOS. Lorsque le Seigneur fera éclater sa vengeance contre les Babyloniens, tous les peuples seront saisis de trouble et d'effroi. Lorsque ce colosse sera abattu, toutes les nations rendront gloire au Dieu de Jacob, et publieront ses grandeurs et sa puissance infinie: *Et annuntiaverunt opera Dei, etc.* Tout cela est au futur dans l'hébreu, dans le chaldéen, dans saint Jérôme et dans les autres interprètes.

Ÿ. 10. ANNUNTIAYERUNT OPERA DEI. On parle de Dieu volontiers, quand on est bien convaincu de l'Évangile. Cette conviction doit être dans le cœur, et elle ne se trouve que dans les âmes qui conversent souvent avec Dieu. *Nous connaissons Dieu*, disait saint Grégoire, *par la foi, comme par une sorte de relation publique, mais la contemplation*

fait que celui qui nous est connu par la relation publique, se révèle à nous par sa présence (5). Le commun des chrétiens parle peu de Dieu, parce qu'il s'en occupe rarement dans la méditation. Ces hommes qui se disent fidèles, ne connaissent point les œuvres de Dieu; aussi ne les annoncent-ils point. Ils ont la foi historique et point du tout la foi vive, pratique, éloquente. Il n'y a que les hommes d'oraison qui possèdent cette foi. Elle les presse de parler de ce qu'ils aiment.

Ÿ. 11. LÆTABITUR JUSTUS IN DOMINO. Nous serons comblés de joie dans le temps que vous exercerez votre vengeance contre nos ennemis. Le commencement de leur disgrâce sera celui de notre bonheur et de notre liberté. *Tous ceux qui ont le cœur droit seront loués*. Toutes les nations combleront votre peuple de bénédictions et de louanges. On nous regardera avec estime et avec respect, comme un peuple favorisé du Tout-Puissant (6): *Laudabuntur omnes recti corde*. L'hébreu (7): *Tous ceux qui ont le cœur droit, se glorifieront*, se vanteront d'être à vous. Ils se feront un honneur de porter le nom de peuple du Seigneur; comme les serviteurs d'un grand prince se glorifient du nom et des qualités de leur maître. Il oppose cet état de gloire à celui de la captivité, où ils étaient dans l'opprobre et dans le mépris.

(1) *Sup.* Ÿ. 3.

(2) *Edit. Sept.* Ἐξουθένησαν αὐτῶν αἱ γλῶσσαι αὐτῶν. Despexerunt Deum linguæ eorum. *Hilar.* Nihil habuerunt contra ipsos linguæ eorum. *Psalt. Rom. et Carnul.* Pro nihilo habuerunt contra eos, etc. *Psalt. S. Germ.* Pro nihilo habuerunt eum, et infirmatæ sunt super ipsos linguæ eorum. Il joint les deux leçons.

(3) *Edit. Complut.* Καὶ ἐξηθλήθησαν ἐπ' αὐτοῦ αἱ γλῶσσαι αὐτῶν. *Ita August.* Infirmatæ sunt super ipsos.

(4) ויכשלהו עליבו לשונם

(5) *Greg.* in lib. *Reg.* 1. 1. III. p. 102.

(6) *Vide Deut.* IV. 6. 8; XXXII. 43. - *Psal.* XLIII. 9; LXII. 12; CIV. 3. et V. 12. etc.

(7) ויהללו כל ישרי לב

PSAUME LXIV

Actions de grâces du prophète, pour la pluie que Dieu a donnée, et pour la fertilité qu'il a rendue à la terre, après une longue sécheresse.

1. In finem, Psalmus David, canticum Jeremiæ et Ezechielis, populo transmigracionis, cum inciperent exire.

1. Pour la fin, psaume de David. Cantique de Jérémie et d'Ézéchiël, pour le peuple qui a été transféré, lorsqu'il commençait à sortir.

PSALMUS LXV. — 1. Victori psalmus ipsius Davidis, canticum.

ARGUMENT

Ces paroles du titre : *Cantique de Jérémie, et d'Ézéchiël : Pour le peuple qui a été transporté, lorsqu'il commençait à partir pour Babylone*, ne se lisent ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. Les anciens exemplaires des Septante, qui étaient dans les Hexaples d'Origène, ne les lisaient point, selon Théodoret (1) ; et encore aujourd'hui les exemplaires où ce titre se trouve, varient entre eux ; les uns y ajoutent Aggée (2), et d'autres (3) insinuent que ce psaume fut composé au retour de la captivité, et non pas lors du départ des captifs, comme portent le plus grand nombre des exemplaires. Enfin il y en a un bon nombre (4) qui omettent entièrement cette addition, et qui se contentent de ces mots : *In finem, psalmus cantici David* ; ou simplement : *Psalmus David*.

Ce qui est certain, et dont tous les commentateurs conviennent, est que ce titre n'est pas d'une grande autorité ; Théodoret dit nettement que celui qui l'a mis, ignorait l'histoire et l'occasion de ce psaume. En effet, soit qu'on l'explique du peuple prêt à partir pour aller à Babylone, ou du même peuple sur le point d'en revenir ; on enfin des Juifs déjà de retour à Jérusalem ; on ne peut s'accommoder du titre en question. Jérémie ne résida jamais à Babylone ; Ézéchiël y fut, mais n'en revint point : Jérémie était avec le peuple qui devait être mené captif ; mais non pas Ézéchiël. Ainsi ces deux prophètes n'ont pu se trouver ensemble pour composer ce cantique, ni avant, ni pendant, ni après la captivité. Il faut donc rejeter ce titre, quelque hypothèse que l'on suive entre les trois que nous venons de proposer. Aussi la plupart des commentateurs l'abandonnent entièrement, et expliquent ce psaume, sans faire aucune attention au titre.

Saint Augustin, saint Jérôme et Bède l'expliquent du retour des captifs de Babylone à Jérusalem. Théodore d'Héraclée, des Juifs déjà certains de leur retour et qui se préparent au voyage. Ferrand l'attribue à Aggée, qui le composa, dit-il, dans la conjoncture dont on vient de parler, sur le point de se mettre en chemin, pour revenir en Judée. Quelques rabbins, et quelques-uns de nos interprètes (5) croient que David le composa, pour rendre grâce à Dieu de la pluie et de l'abondance qu'il avait rendue au pays, après une forte sécheresse et une grande disette. Le psaume xxviii : *Afferte Domino, filii Dei, etc.*, est sur un sujet semblable. Le syriaque le fixe au temps du transport de l'arche à Sion. Saint Hilaire et les autres pères (6) y remarquent quelques prophéties touchant la vocation des gentils.

Voici le système que nous suivons dans notre commentaire sur ce psaume. Après le retour de la captivité, le peuple ayant rétabli l'autel des holocaustes et quelques bâtiments du temple ; il arriva une défense de la cour de Perse de continuer cet édifice (7). Les Juifs quittèrent donc cet ouvrage, et ne songèrent plus qu'à se bâtir à eux-mêmes des maisons, et à s'établir dans le pays, qui avait été si longtemps abandonné. Cela dura assez de temps ; mais le Seigneur, irrité de leur négligence pour son culte et pour le rétablissement de sa maison, les affligea par la disette et la sécheresse. Les prophètes (8)

(1) Theodoret. *ita et Græc. Paraphr. a Corderio editus.*

(2) *Ita Basil. Arnob. Lyr. Genebr. Psalter. antiq. Reg. 222. - Colbert. i. 158. 1339. - Memm. ii. et Carnul. Canticum Jeremiæ et Aggæi de verbo peregrinationis, quando incipiebant proficisci.*

(3) *Ita Hieron. in Comment. Canticum Jeremiæ et Ezechiel, de Captivitate.*

(4) *Ita Psalter. Roman. Gallican. Euseb. Hilar. Ita Edit. Scpt. Rom.*

(5) *Muis, ex Aben Ezra.*

(6) *Euseb. Athanas.*

(7) *1. Esdr. iv. 5.*

(8) *Vide 1. Esdr. v. 1. et Agg. i. 6. et 11. 10. - Zachar. viii. 11. 12. - Malac. iii. 9. 10.*

Aggée, Zacharie et Malachie, remontrèrent aux Juifs, que ces fléaux étaient une suite de leur indifférence, ils les exhortèrent à travailler ; et enfin le gouvernement leur étant plus favorable sous Darius, fils d'Hystaspe (1), ils recommencèrent à bâtir ; ce prince les favorisa (2), et bientôt Dieu leur fit ressentir les effets de sa bienveillance accoutumée. Il leur envoya de la pluie, et rendit la fertilité à leur terre (3). C'est dans cette occasion que ce cantique fut composé, apparemment par un prêtre, ou un lévite, ainsi qu'on le verra sur les versets 5 et 6. Il semble qu'il fut chanté dans une des grandes solennités, à cause de ce qui est dit au verset 3 : *Toute chair viendra vers vous*. Nous montrerons dans la suite du commentaire, le rapport qu'a ce psaume aux circonstances dont on vient de parler.

2. Te decet hymnus, Deus, in Sion, et tibi reddetur votum in Jerusalem.

3. Exaudi orationem meam ; ad te omnis caro veniet.

4. Verba iniquorum prævaluerunt super nos ; et impietatibus nostris tu propitiaberis.

2. Il est digne de vous, ô Dieu, qu'on chante dans Sion des hymnes à votre louange, et qu'on vous rende des vœux dans Jérusalem,

3. Exaucez ma prière ; toute chair viendra à vous.

4. Les paroles des méchants ont prévalu contre nous ; mais vous nous accorderez le pardon de nos impiétés.

2. Te expectat laus, Deus, in Sion, et tibi reddetur votum.

3. Audis orationem, *propterea* ad te omnis caro veniet.

4. Res iniquæ prævaluerunt mihi ; et prævaricationibus nostris tu propitiaberis.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. TIBI REDDETUR VOTUM IN JERUSALEM. Ce dernier mot, *Jérusalem*, ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans le syriaque, ni dans l'édition romaine des Septante. Ce verset et le suivant sont une espèce de préambule du prophète, auteur de ce psaume. Il est juste, ô Dieu de bonté, de venir à Sion vous rendre nos actions de grâces, après la faveur que vous avez faite à votre peuple, de rendre à sa terre la fécondité et l'abondance. Nous venons, Seigneur, nous acquitter de ce devoir dans votre saint temple, au milieu de l'assemblée de tout votre peuple.

ÿ. 3. EXAUDI ORATIONEM MEAM : AD TE OMNIS CARO VENIET. Exaucez la prière que je vous fais aujourd'hui dans l'assemblée générale de tout votre peuple. O Dieu, qui ne méprisez point les vœux et les humbles prières de ceux qui viennent à vous : que tous les peuples du monde sa hâtent de vous rendre leurs hommages dans votre temple ; qu'ils joignent leurs voix aux nôtres, pour célébrer vos grandeurs (4). C'est une prédiction de la vocation des gentils à l'église de Jésus-Christ, dans laquelle sont rassemblés des hommes de toutes les conditions et de tous les pays ; ou une prophétie du jugement général, dans lequel tous les hommes comparaitront devant le souverain juge.

ÿ. 4. VERBA INIQUORUM PRÆVALUERUNT SUPER NOS. Les Samaritains, nos ennemis, ont obtenu par leurs sollicitations, la révocation du pouvoir que

Cyrus nous avait donné de rétablir votre temple (5). Nous avons déferé aux ordres du prince, et nous avons interrompu la construction de votre maison. Notre négligence vous a irrité, Seigneur, et vous nous avez frappés dans votre colère. Mais enfin vous nous pardonnerez notre iniquité, puisque nous avons obéi aux ordres de vos prophètes, et que nous avons recommencé à travailler à votre sainte demeure. Saint Augustin, saint Hilaire, Eusèbe et saint Athanase attribuent ces paroles aux nations converties au christianisme. Elles reconnaissent ici les égarements et les crimes de leurs ancêtres.

Voici le sens que l'on peut donner à l'hébreu : Nous reconnaissons, Seigneur, que le péché nous a dominés. Nous avons témoigné trop de nonchalance pour votre culte, et pour la gloire de votre maison ; et pendant que chacun de nous travaille à se loger commodément et proprement (6), votre temple demeure imparfait. Pendant que chacun cherche à amasser, vos ministres demeurent dans l'indigence ; parce qu'on ne paye pas fidèlement les prémices de votre maison (7). Mais, mon Dieu, votre peuple est enfin rentré dans lui-même et vous lui avez pardonné. Vous avez ouvert le ciel, que vous aviez tenu fermé pendant si longtemps ; vous avez donné la pluie et rendu l'abondance à nos terres.

(1) 1. Esdr. v. 2. 3. 4. et Agg. i. 14. et ii. 1. 2. 3. - Zach. iv. 9.

(2) 1. Esdr. vi. 1. 2. et sequ.

(3) Vide Agg. ii. 17. 18. 19.

(4) Vide Isai. lxxvi. 23. Erit mensis ex mense et veniet omnis caro ut adoret coram facie mea.

(5) 1. Esdr. iv. 5. 6. et sequ.

(6) Agg. i. 4. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis et domus ista deserta ?

(7) Malach. iii. 9. 10. Inferte omnem decimam in horreum et sit cibus in domo mea.

5. Beatus quem elegisti et assumpsisti : inhabitabit in atriis tuis.

Replebimur in bonis domus tuæ ; sanctum est templum tuum,

6. Mirabile in æquitate.

Exaudi nos, Deus, salutaris noster, spes omnium finium terræ, et in mari longe.

7. Præparans montes in virtute tua ; accinctus potentia ;

8. Qui conturbas profundum maris, sonum fluctuum ejus.

Turbabuntur gentes,

5. Heureux celui que vous avez choisi et pris à votre service. Il demeurera dans votre temple ;

Nous serons remplis des biens de votre maison ; votre temple est saint ;

6. Il est admirable à cause de l'équité qu'il inspire.

Exaucez-nous, ô Dieu notre Sauveur, espérance de toutes les nations de la terre, et de celles qui sont les plus éloignées dans la mer.

7. Vous qui êtes tout rempli de force, qui affermissiez les montagnes par votre puissance ;

8. Qui soulevez le fond de la mer, et le bruit de ses flots.

Les nations seront troublées ;

5. Beatus quem elegeris, et appropinquare feceris tibi, ut habitet in atriis tuis : saturabimur bono domus tuæ, loco sanctiore templi tui.

6. In terribilibus miraculis, in justitia exaudies nos, Deus salutis nostræ : spes omnium finium terræ, et insularum maris distantium.

7. Qui firmat montes potentia sua, qui accinctus est fortitudine.

8. Qui compescit sonitum marium, sonitum fluctuum eorum, et strepitum gentium.

COMMENTAIRE

Ÿ. 5. BEATUS QUEM ELEGISTI. C'est un prêtre ou un lévite qui parle, et qui rend grâces à Dieu de la faveur qu'il lui a faite de le choisir et de le recevoir à son service. Il continue au verset suivant. Saint Hilaire, Eusèbe et quelques autres entendent ceci de l'élection ou de la prédestination que Dieu fait de ses fidèles.

REPLEBIMUR IN BONIS DOMUS TUÆ. Vos serviteurs, ô mon Dieu, les prêtres et les lévites qui servent dans votre temple, seront comblés de biens ; ils vivront dans l'abondance. Mais surtout depuis que vous avez daigné regarder favorablement votre peuple et rendre à ses campagnes la fertilité, chacun apporte abondamment les dimes, les prémices et les offrandes pour le service de votre autel, pour l'entretien et la nourriture de vos ministres. Une des causes qui avaient irrité le Seigneur, c'est que le peuple avait négligé d'apporter au temple les prémices et les autres choses qu'il devait, et que la maison du Seigneur manquait de nourriture. *Inferte omnem decimam in horreum, et sil cibus in domo mea*, disait Malachie (1) ; *et probate me super hoc, si non aperuero vobis cataraclas cæli, etc.* Saint Hilaire par ces biens de la maison de Dieu, entend les grâces extérieures que Dieu y répand sur les fidèles : la science, la prophétie, la foi, les miracles. Saint Augustin et Eusèbe l'expliquent des grâces de l'humanité de Jésus-Christ, qui est le temple de la Divinité : *In quo habitat omnis plenitudo Divinitatis*. Coloss. 11, 9.

SANCTUM EST TEMPLUM ; MIRABILE IN ÆQUITATE. Oh ! que votre maison est sainte ! Qu'elle est terrible ! Quelle doit être la sainteté de vos ministres ? Quel doit être leur respect en la présence de votre Majesté ? Quelle doit être leur équité, leur

innocence ? Les fléaux dont Dieu avait frappés depuis peu son peuple, en punition de sa négligence à rétablir le temple, arrachent cette réflexion à l'auteur du psaume. Que vous faites bien voir, ô mon Dieu, la profonde vénération qu'on doit avoir pour votre temple, par la rigueur que vous exercez contre ceux qui en négligent la beauté !

Ÿ. 6. SPES OMNIUM FINIUM TERRÆ, ET IN MARI LONGE. Vous qui êtes le sujet de l'espérance de votre peuple, dispersé aux extrémités de la terre et des mers : Car depuis la ruine de Jérusalem par Nabucodonosor et la destruction du royaume d'Israël par les rois d'Assyrie, les Hébreux étaient dispersés dans toutes les parties du monde (2). On explique ceci de la conversion des gentils à la foi de Jésus-Christ.

Ÿ. 7. PRÆPARANS MONTES IN VIRTUTE TUA ; ACCINCTUS POTENTIA. Le psalmiste commence ici à relever la puissance du Seigneur et à nous décrire les effets de sa bonté, par la pluie qu'il donna après une longue sécheresse. C'est vous, grand Dieu, qui, par votre puissance infinie, avez donné aux montagnes leur solidité et leur immobilité (3). Quelques auteurs l'entendent des bois dont Dieu revêt les montagnes ; d'autres, des pluies dont il les arrose et par le moyen desquelles il leur donne la fécondité (4). Nous avons montré sur la fin du psaume xxviii, que souvent la pluie était nommée la force de Dieu. Le chaldéen : *Lui qui prépare à manger aux chevreuils des montagnes par sa puissance, et qui se ceint d'un baudrier dans sa force.*

Ÿ. 8. QUI CONTURBAS PROFUNDUM MARIS ; SONUM FLUCTUUM EJUS. C'est vous, Seigneur, qui excitez les tempêtes sur la mer, et qui agitez cet élément jusque dans ses profondeurs ; c'est vous qui élevez

(1) Malach. III. 10.

(2) Voyez Jerem. xxxi. 8. - Isai. xlii. 10. 11. 12 ; l. xvi. 19.

(3) Ita Sym. Ο'ς ἠδρασας, ὁρη τῆς δυνάμει αὐτοῦ.

(4) Vide Muis, hic. Et Psalm. ciii. 13 ; cxlvi. 8.

9. Et timebunt qui habitant terminos a signis; tuis exitus matutini et vesperæ delectabis.

10. Visitasti terram, et inebriasti eam; multiplicasti locupletare eam.

Flumen Dei repletum est aquis; parasti cibum illorum; quoniam ita est præparatio ejus.

9. Et ceux qui habitent les extrémités de la terre seront effrayés par vos prodiges; vous répandrez la joie sur le lever et le coucher du soleil.

10. Vous avez visité la terre, vous l'avez enivré de vos pluies; et vous l'avez comblée de richesses.

Le fleuve de Dieu a été rempli d'eaux; et vous avez préparé aux habitants de cette terre de quoi les nourrir abondamment; car c'est ainsi que vous préparez la terre pour leur nourriture.

9. Et timent habitatores finium terræ a signis tuis; exitus auroræ et vesperæ exultare facis.

10. Visitas terram *fluvia*, postquam desiderare fecisti eam, plurimum locupletas eam: rivus Dei repletus est aquis: præparas frumentum eorum, quia sic præparas eam.

COMMENTAIRE

ses flots et qui en faites retentir le bruit d'une manière terrible. Les Septante de l'édition de Complute (1), Théodoret, Apollinaire, Euthyme, saint Augustin et plusieurs anciens mss. grecs et latins lisent: *Vous troublez le fond de la mer: Et qui pourra soulever le bruit de ses flots?* Mais ni l'hébreu, ni le chaldéen, ni le syriaque, ni les Septante de l'édition romaine, ni saint Hilaire, ni les psautiers éthiopiens et arabes ne lisent point cette addition: *Quis sustinebit?* Au fond, elle ne change rien au sens, L'hébreu ajoute: *Le tumulte des peuples.* Ces derniers mots sont au commencement du verset suivant dans la vulgate: *Turbabuntur gentes.*

ÿ. 9. TIMEBUNT QUI HABITANT TERMINOS A SIGNIS TUIS. Les peuples étrangers et ceux mêmes qui sont les plus éloignés, ont été dans l'étonnement en voyant les effets de votre puissance, lorsque tout d'un coup il vous a plu de donner de la pluie à la terre desséchée. Tous les peuples ont vu ce prodige avec étonnement, et on a pu l'attribuer au hasard, puisque vos prophètes (2) l'avaient prédit longtemps auparavant, et avaient distinctement marqué la cause de la sécheresse et de la stérilité. Sous ces paroles: *Ceux qui habitent l'extrémité de la terre*, les Hébreux entendent souvent les Babyloniens et les peuples qui sont au delà de l'Euphrate (3). Les Perses, nos dominateurs et ceux de nos frères qui sont encore dans le pays de Babylone, verront avec étonnement et avec frayeur ces effets de votre toute-puissance, et ils apprendront à vous craindre.

EXITUS MATUTINI, ET VESPERE DELECTABIS. A la vue de vos merveilles, l'Orient et l'Occident se réjouiront. Il n'y a aucune nation quelque éloignée qu'elle puisse être, qui ne ressente les effets

de vos bontés. Le psalmiste veut parler de la fécondité que Dieu donne à la terre par les pluies qu'il répand sur tous les pays. D'autres croient qu'il veut décrire un pays heureux et tranquille, où le peuple, sans crainte et sans inquiétude, va et vient, entre et sort, va le matin à son travail et en revient le soir, dans une paix profonde et une entière liberté. D'après l'hébreu: *Vous serez loués des peuples qui habitent l'orient et le couchant; ou, vous mettez vos louanges dans la bouche des hommes le soir et le matin.* Vos louanges seront célébrées nuit et jour. Nous pensons que c'est le vrai sens du texte. Symmaque (4): *On loue le lever du matin et le soir.* Les pères, saint Hilaire, Eusèbe, saint Jérôme l'expliquent des prières que l'Église offrait à Dieu, le soir et le matin.

ÿ. 10. INEBRIASTI EAM; MULTIPLICASTI LOCUPLETARE EAM. Après une si longue et si fâcheuse stérilité, vous avez enfin visité la terre; vous l'avez arrosée, et comme enivrée des eaux de vos pluies; vous l'avez comblée de toutes sortes de fruits et de richesses. Ce sens est clair dans l'hypothèse que nous avons proposée. Symmaque (5): *Visitez la terre et vous l'abreuverez; vous l'enrichirez par une abondance de fruits.*

FLUMEN DEI REPLETUM EST AQUIS. Le Jourdain (6) a regorgé par l'abondance des pluies qui sont tombées. Le Jourdain s'enfle ordinairement vers le temps de la moisson, vers la Pentecôte (7), à cause de la fonte des neiges qui couvrent le Liban, les montagnes d'Hermon et de Galaad. L'Écriture parle assez souvent de ces inondations, sous le nom d'*orgueil du Jourdain* (8). D'autres entendent par *flumen Dei*, les grands fleuves (9); comme l'Euphrate, le Nil, l'Oronte, etc. La pluie que vous avez envoyée, a été si

(1) *Sept. Complut.* Ο'συνταράσσων τὸ κῆτος τῆς θαλάσσης, ἤχου; κυμάτων αὐτῆς τῆς ὑποστήσεται. *August.* Qui conturbas fundum maris, sonum fluctuum ejus quis sufferet? *Psoller. Rom. Cassiod. S. German. Carol.* Quis sustinebit?

(2) *Azq.* 1. 9. 10. 11. 17. 18. - *Malach.* III. 10. 11.

(3) *Vide Psal.* LXVII. 26; CXX. 8; LX. 2.

(4) *Sym.* Τὰ; προελεύσεις τοῦ ἔσθρου, καὶ τὴν ἐσπέραν ὑμνολογοῦσι.

(5) *Sym.* Ἐπίστεψαι τὴν γῆν, καὶ ποτιεὶς αὐτὴν, πολυκαρπία πλουτιεὶς αὐτὴν.

(6) *Theodor. et Paraphr. Græc. Cord. in Ca'en. Euthym. Genebr.*

(7) *Josue.* III. 15.

(8) *Jerem.* XII. 5; XLIX. 19; I. 44. - *Zach.* XI. 3.

(9) *Syr. Arab. Sym.* Ο'χρητοὶς Θεοῦ μεστοὶς ὑδάτων. *Menoc. Tir.*

11. Rivos ejus inebria, multiplica genimina ejus; in stillicidiis ejus lætabitur germinans.

12. Benedices coronæ anni benignitatis tuæ, et campi tui replebuntur ubertate.

11. Enivrez ses sillons; multipliez ses productions; elle se réjouira dans ses pluies des fruits qu'elle produira.

12. Vous comblerez de bénédictions tout le cours de l'année par votre miséricorde; et l'abondance remplira vos champs.

11. Liras ejus inebrias, descendere facis pluviam in sulcos ejus, imbribus liquefacis eam, germini ejus

Benedicis. 12. Coronas annum bono tuo, et semitæ tuæ stillant pinguedinem.

COMMENTAIRE

forte, qu'elle a gonflé les plus grands fleuves, les fleuves de Dieu. Le chaldéen rend ainsi tout le verset : *Vous l'avez enrichie par cette fontaine de Dieu, qui a sa source dans le ciel, et qui est pleine des pluies de bénédictions. Vous préparerez leurs moissons, après que vous l'aurez ainsi fondée.* Saint Hilaire et Eusèbe, par ce fleuve, entendent le Saint-Esprit; saint Athanase, la parole évangélique.

PARASTI CIBUM ILLORUM; QUONIAM ITA EST PRÆPARATIO EJUS. Comme un père plein de bonté, vous arrosez la terre et vous lui donnez la fécondité, pour fournir aux hommes de quoi se nourrir. Vous avez donné la pluie à la terre; et ainsi vous nous avez assuré une moisson abondante; car jusque-là nous voyons toutes les marques d'une récolte pleine et parfaite. Symmaque (1) : *Vous avez donné la fécondité à tout ce qu'ils ont jeté en terre; et ainsi vous l'avez affermi.* Dans le style des Hébreux, affermir, soutenir, préparer, quand il s'agit de froment et de fruits de la terre, signifie en donner en grande quantité. Ils appellent par exemple, *briser le bâton du pain* (2), pour dire, amener la stérilité. Isaac dit à Ésaü (3) : *J'ai affermi votre frère Jacob par le froment et par le vin.* Par cette nourriture, le psalmiste désignait la sainte Eucharistie, selon saint Hilaire, saint Athanase et saint Jérôme.

ÿ. 11. RIVOS EJUS INEBRIA... Que les eaux de la pluie soient si abondantes, que tous les ruisseaux du pays en soient remplis, et que la terre, pleinement arrosée et comme enivrée des eaux du ciel, produise en abondance des herbes dans la campagne et toute sorte de fruits.

Le sens moral caché sous les expressions poétiques du prophète, est d'une abondance que les hommes d'oraison sentiront bien.

Quand Dieu se communique à une âme, il l'enivre, en quelque sorte de son amour : il multiplie ses sentiments et ses bonnes œuvres; alors cette terre, *arrosée des influences du ciel, est dans la joie*; ses années roulent comme dans un cercle de bénédictions. Le ciel toujours libéral pour elle,

semble *distiller* l'abondance; elle croit en vertu, à mesure que les jours de cette vie s'accroissent. Il y a des temps d'épreuves, de sécheresse, de tempêtes même; mais, au milieu de ces orages, le cœur demeure toujours inviolablement uni à Dieu, et il faut bien que la joie et le contentement que l'âme prend dans cette union, l'emportent sur ses peines; sans cela l'union ne subsisterait pas. Il faut, parmi les privations même, que la consolation de la grâce soit plus forte que les sentiments de la nature. L'amour de Dieu enraciné dans le cœur, est toujours l'hôte le plus aimable que nous puissions admettre chez nous; quoique nous soyons privés quelquefois de ses caresses, nous ne le sommes jamais du sentiment qu'il nous inspire, du goût qu'il nous donne; ce sentiment et ce goût sont les liens qui nous attachent à lui.

ÿ. 12. BENEDICES CORONÆ ANNI BENIGNITATIS TUÆ; ET CAMPI TUI REPLEBUNTUR UBERTATE. Vous couronnerez, pour ainsi dire, cette année par une profusion de fruits et de faveurs. Ce sera pour nous une année de bénédictions et d'abondance. Les biens se suivront et se succéderont l'un à l'autre sans aucune interruption. C'est ainsi que le Seigneur promet à son peuple (4) que, s'il lui demeure fidèle, il le comblera de ses bénédictions; qu'il mangera les fruits des années précédentes, mis en réserve depuis longtemps; et qu'il en aura en si grande quantité que, ne sachant où loger les nouveaux, il sera obligé de jeter les vieux : *Comeditis vetustissima veterum; et vetera, novis supervenientibus, projicietis.* Et encore (5) : Je vous donnerai la pluie en son temps. La terre produira ses biens, et les arbres seront chargés de fruits. La moisson sera suivie immédiatement par la vendange, et les semences succéderont aux vendanges sans interruption. Voilà ce qui s'appelle *une couronne d'année de bénédictions*; un enchaînement de biens. Aggée avait prédit cette fertilité même avant les semences (6) : *Ex die ista benedicam.*

Ici le psalmiste veut dire que l'abondance sera si grande, que tous les chemins seront chargés de chariots qui conduiront du froment, du vin, de

(1) Sym. Τελεσφορήσεις τὴν πανσπερμίαν αὐτῆς, οὕτως ἤθρασας αὐτὴν.

(2) Levit. xxvi. 26. - Psal. civ. 16. - Ezech. iv. 16.

(3) Genes. xxvii. 37.

(4) Levit. xxvi. 10. - (5) Ibid. ÿ. 5.

(6) Agg. ii. 20.

13. Pinguescent speciosa deserti, et exultatione colles accingentur.

14. Induti sunt arietes ovium, et valles abundabunt frumento; clamabunt, etenim hymnum dicent.

13. Les lieux déserts seront agréables et engraisés; et les collines seront revêtues de joie.

14. Les béliers des brebis seront chargés de riches toisons; et les vallées seront pleines de froment; tout retentira de cris: ce sont des hymnes à votre gloire.

13. Stillant pascua deserti, et exultatione colles accinguntur.

14. Induerunt se campi pecudibus, et valles operuerunt se frumento, unde clamant, etiam canunt.

COMMENTAIRE

l'huile, des fruits et toute sorte de biens; en un mot, que *la graisse coulera dans tous les sentiers*. C'est ainsi qu'Amos disait (1): *Le temps viendra, dit le Seigneur, que le laboureur atteindra le moissonneur, et que le vendangeur succèdera immédiatement à celui qui sème les terres. Alors les montagnes découleront de graisse, et toutes les collines seront cultivées*. Ces hyperboles sont admirables dans une conjoncture comme celle-là. Le psalmiste les continue dans le verset suivant.

ÿ. 13. PINGUESCENT SPECIOSA DESERTI, ET EXULTATIONE COLLES ACCINGENTUR. Les Hébreux appellent désert, ce que nous appellerions prairies; les lieux que l'on ne cultive point, et qui ne servent qu'à la pâture des animaux. En Orient, on ne ramasse que peu, ou point de foin; parce que les animaux peuvent aller presque en tout temps à l'herbe dans les champs. L'auteur nous décrit les effets de la pluie, dont il a parlé. Les campagnes et les montagnes incultes deviendront riantes par la verdure et les fleurs dont elles seront revêtues.

Les campagnes désertes seront remplies d'herbes, et les montagnes seront chargées de biens, de raisins, d'olives, de toutes sortes d'autres fruits. Il sortira *des montagnes*, suivant l'expression de Joël (2), *des torrents de douceurs, et les collines produiront des ruisseaux de lait et de miel*.

Les pâturages, ou les parcs des brebis, comme porte l'hébreu, *dégoûteront de graisse*; le beurre et le lait y couleront, pour ainsi dire, par ruisseaux: *Torrentes mellis et butyri*, suivant l'expression de Job (3).

ÿ. 14. INDUTI SUNT ARIETES OVIUM... On verra des nombreux troupeaux de brebis, ayant à leur tête des béliers, qui leur serviront comme de chefs. Les campagnes seront revêtues de riches moissons. Tout cela, Seigneur, est une suite de votre bénédiction, et de la pluie que vous avez donnée à votre terre. Saint Augustin supplée: *Induti sunt (exultatione) arietes ovium*. Les béliers du troupeau bondissent de joie.

L'hébreu est traduit un peu différemment.

(1) Amos. ix. 13. — (2) Joël. iii. 18.

(3) Voyez Job. xx. 17.

PSAUME LXV

Exhortation à louer le Seigneur, et à célébrer les merveilles qu'il fit autrefois en faveur de son peuple. Actions de grâces pour la délivrance de la captivité de Babylone. Sacrifices solennels offerts en reconnaissance de cet insigne bienfait.

1. In finem, canticum Psalmi resurrectionis.

1. Pour la fin, cantique du psaume de la résurrection.

PSALMUS LXVI. — 1. Victori canticum Psalmi.

ARGUMENT

Ni le texte hébreu, ni le chaldéen, ni les anciens interprètes grecs, ni même les Septante, qui étaient dans les Hexaples, ni Eusèbe, ni saint Hilaire n'ont point lu ces mots : *De la Résurrection*. Mais les exemplaires des Septante que nous avons aujourd'hui, saint Augustin, saint Basile, Euthyme, Nicéphore, Théodoret, Cassiodore, et la plupart des mss. les portent. Quelques anciens psautiers (1) ajoutent même le nom de David au texte, de cette manière : *Psaume de David : Pour la résurrection*. D'autres simplement (2) : *Pour la fin : Psaume de David*, sans parler de résurrection. Ce dernier terme y a été ajouté apparemment par les chrétiens grecs, à cause de ces paroles du verset 9 : *Qui posuit animam meam ad vilam*. Il a rendu la vie à mon âme. Et en effet, tout le psaume peut fort bien s'appliquer à la résurrection de Jésus-Christ, et à celle des hommes à la fin des temps, ainsi que les pères l'ont montré (3).

Mais outre ce sens, qu'on peut appeler principal et plus relevé, les pères (4) et les commentateurs (5) en ont remarqué un autre plus littéral, plus immédiat et plus historique : C'est celui de la délivrance des Juifs captifs à Babylone. Nous croyons que ce psaume et le LXVI sont la suite du psaume LXIV. On voit ici un peuple rempli de joie, louant le Seigneur, et lui rendant grâces de la liberté dont il jouit. Il décrit ses anciens maux, comme une épreuve où il a passé par le feu et l'eau, et où il a été assujéti à des maîtres durs et violents. Il rend ici les vœux et les sacrifices qu'il a promis, étant encore dans l'oppression. Il semble qu'au psaume précédent, c'était un prêtre qui rendait ses actions de grâces au Seigneur. Ici c'est tout le peuple. Au psaume suivant, c'est une continuation des louanges et des remerciements. Mais l'auteur y parle expressément (6) de la fécondité de la terre, qui était un effet de la pluie, dont il a été parlé au psaume LXIV, et dont il n'est question dans le LXV, que d'une manière vague et générale. C'est le système que nous suivons ici, et au psaume LXVI. On croit (7) que ces deux cantiques ne sont point de David ; son nom ne paraît point à leur tête dans le texte original.

Jubilate Deo, omnis terra ;

Toute la terre, réjouissez-vous en Dieu ;

Jubilate Deo omnis terra.

2. Psalmum dicite nomini ejus ; date gloriam laudī ejus.

2. Chantez des cantiques à l'honneur de son nom ; rendez-lui par vos louanges la gloire qui lui est due.

2. Cantate gloriam nominis ejus : ponite gloriam laudem ejus.

COMMENTAIRE

ÿ. 1-2. JUBILATE DEO, OMNIS TERRA. Vous tous qui êtes aujourd'hui heureusement de retour dans votre patrie, et qui jouissez de la liberté, venez dans le temple du Seigneur : Venez lui témoigner votre reconnaissance par vos cris de joie, et par

vos cantiques : *Date gloriam laudī ejus*. Rendez-lui la gloire qui lui est due.

Le prophète fait comme tous les saints de tous les temps ont fait, ils ne se sont pas contentés de louer Dieu dans leur intérieur, ils ont invité tous

(1) Ita Cassiodor. et Codex Colbert. 158. et Carnul.

(2) Ita Psaller. Gallie. et Roman. an. 1508. et Cod. 138.

(3) Vide August. Hieron. Cassiod. Heracleot. Euseb. Athanas.

(4) Ita Theodoret. Heracleot. Euthym. Græv. Corderii Paraphrast. Beda.

(5) Muis, du Pin, alii, plerique.

(6) Psal. LXVI. 5. — (7) Aben Ezra, Muis, alii.

3. Dicite Deo : Quam terribilia sunt opera tua, Domine ! in multitudine virtutis tuæ mentientur tibi inimici tui.

4. Omnis terra adoret te, et psallat tibi ; psalmum dicat nomini tuo.

5. Venite, et videte opera Dei ; terribilis in consiliis super filios hominum.

3. Dites à Dieu : Que vos ouvrages sont terribles, Seigneur ! la grandeur de votre puissance forcera vos ennemis à vous rendre hommage.

4. Que toute la terre vous adore, et chante vos louanges ; qu'elle chante des cantiques à la gloire de votre nom.

5. Venez, et voyez les œuvres de Dieu. Il est terrible dans ses desseins sur les enfants des hommes ;

3. Dicite Deo : Quam terribilia sunt opera tua ! propter magnitudinem fortitudinis tuæ mentientur tibi inimici tui.

4. Omnes *habitatores terræ* incurvabunt se tibi, et psallent tibi, psallent nomini tuo. Selah.

5. Venite, et videte opera Dei : terribilis opere super filios hominum.

COMMENTAIRE

les hommes à se joindre à eux, pour célébrer cet Être suprême. Il y a un grand amour dans ces âmes qui ne parlent que de la gloire de Dieu et des hommages qui lui sont dûs ; par une raison contraire, on peut conclure des discours frivoles de la plupart des hommes, et de leur indifférence à parler de Dieu, que leur cœur est occupé de tout autre objet. L'Apôtre voulait que les fidèles *s'instruisissent et s'animassent les uns les autres par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à l'honneur de Dieu du fond de leurs cœurs, avec un esprit de reconnaissance* (1). Voilà le véritable emploi des chrétiens.

ÿ. 3. DICITE DEO : QUAM TERRIBILIA SUNT OPERA TUA, DOMINE (2) ! Quand je repasse les merveilles que vous fîtes autrefois pour votre peuple en Égypte et dans le désert, et quand je les compare à ce que vous avez fait tout récemment en notre faveur, en nous tirant de la captivité, en nous ramenant dans notre patrie, en nous protégeant contre l'envie de nos ennemis, et enfin en rendant à notre terre sa fécondité, par l'abondance de vos bénédictions et de vos pluies, je ne puis m'empêcher de dire : Que vos œuvres, ô mon Dieu, sont terribles ! Que les ressorts de votre puissance sont élevés au-dessus de nos connaissances !

IN MULTITUDINE VIRTUTIS TUÆ MENTIENTUR TIBI INIMICI TUI. Ce verset est interprété de trois manières : Que ceux qui osent nier votre providence et votre sagesse, fassent attention à vos œuvres merveilleuses, et qu'ils soient chargés de confusion. Vous les convaincrez de mauvaise foi et de mensonge, par l'éclat de vos prodiges. S'ils ne croient pas, ils sont inexcusables : ils n'ont qu'à ouvrir les yeux. Ou bien : Ils sont tels, ces prodiges, ils sont si extraordinaires, qu'à moins de les voir, on ne peut s'en persuader. Vos ennemis n'en croient rien ; mais pour nous, Seigneur, qui les avons éprouvés, nous vous rendons la

gloire qui vous est due. Ou bien encore : L'évidence de vos prodiges est telle, que vos ennemis mêmes ne sauraient en disconvenir : Forcés par la force de la vérité, ils confessent de bouche, ou du moins ils n'osent nier votre puissance, quoique leur cœur et leur esprit soient encore dans les ténèbres et dans l'incrédulité (3).

On peut encore l'entendre ainsi : Les Babylo-niens, les Samaritains, et les autres ennemis de votre peuple, *vous mentiront à cause de votre puissance* ; ils dissimuleront leur mauvaise volonté, et feindront d'être de nos amis (4) ; mais dans le cœur ils ne changeront point de sentiment ; ils sont toujours aussi animés contre nous, et aussi jaloux de nos avantages. En effet, nous voyons par Esdras (5) que les Samaritains ayant appris que les Juifs avaient obtenu la permission de bâtir le temple de Jérusalem, voulurent se joindre à eux, et demandèrent qu'ils pussent contribuer pour leur part à cette construction, comme étant de la même religion : *Ædificemus vobiscum, quia ita ut vos, quærimus Deum vestrum*. Mais bientôt ils mentirent au Seigneur, en sollicitant une défense de continuer cet ouvrage (6). Saint Augustin entend ceci des Juifs qui, par leurs calomnies et leurs mensonges, firent condamner Jésus-Christ à mort, et contribuèrent, malgré eux, à sa gloire et à son élévation.

ÿ. 4. OMNIS TERRA ADORET TE. Que non seulement toute la race d'Israël ; mais que tous les peuples du monde reconnaissent votre grandeur et votre majesté, et publient les prodiges dont ils ont été témoins. Symmaque (7) : *Tous ceux qui sont sur la terre, vous adoreront ; ils chanteront et publieront vos louanges*. Les Septante, saint Hilaire, saint Augustin, et les anciens psautiers ajoutent à la fin du verset : *Allissime : Psalmum dicant nomini tuo, Allissime*.

ÿ. 5. TERRIBILIS (8) IN CONSILIIS SUPER FILIOS HOMINUM. Le prophète invite les hommes à venir,

(1) Coloss. III. 16.

(2) Domine, n'est ni dans l'hébreu, ni dans les Septante.

(3) Vide Theodoret. Chrysost. Kim'hi, Genebr. Flamin.

(4) Voyez 1. Esdr. VIII. 36. — (5) 1. Esdr. IV. 1. 2.

(6) 1. Esdr. IV. 20, 21, 22.

(7) Sym. Πάντες οἱ ἐπὶ τῆς γῆς προσκυνήσουσι σέ, καὶ ᾄδουσιν ἕσους τὸ ὄνομα σου.

(8) Les Septante : Ὡς φοβερός. Quam terribilis ! Ita Theodoret. Futhym. Cassiod.

6. Qui convertit mare in aridam, in flumine pertransibunt pede : ibi lætabimur in ipso.

6 Lui qui a changé la mer en une terre sèche ; qui a fait que les hommes ont passé le fleuve à pied sec ; c'est là que nous nous réjouissons en lui ;

6. Convertit mare in aridam : per flumen transierunt pede, ibi lætati sumus in ipso.

COMMENTAIRE

à s'approcher de Dieu, à considérer ses œuvres, à méditer ses grandeurs. Excellente instruction que saint Augustin sentait parfaitement quand il disait : *Retirez-vous vers Dieu toujours présent, de peur que vous n'éprouviez ses vengeances quand il viendra vers vous* (1). Le fils de Dieu disait : *Venez tous à moi*, et c'était une invitation de douceur ; ensuite il disait que le fils de l'homme viendrait ; et c'était une annonce de justice et de rigueur.

Dieu est terrible dans ses conseils, dans ses décrets sur les enfants des hommes. Ce mot bien médité, peuplerait encore les déserts, et ferait de tous les hommes des pénitents, des hommes d'oraison. Dieu est terrible dans le choix des élus, terrible dans le châtement des réprouvés, terrible dans sa conduite à l'égard du premier homme prévaricateur et de toute sa race, terrible dans le délai du Messie durant quatre ou cinq mille ans, terrible dans la multitude des peuples qui ne parviennent point à la lumière de l'Évangile, terrible dans ses scandales, dont il permet que le monde soit rempli ; terrible dans les coups dont il frappe ses amis pour les éprouver, terrible dans la prospérité qu'il accorde aux méchants, terrible dans les voies d'obscurité par où il conduit ceux qui le cherchent.

Ses vues sur les hommes en général, et sur chacun de nous en particulier, sont terribles (2). Saint Jérôme explique ceci de la réprobation et de la prédestination : *Terribile est, dum de una massa fuerunt creati, et alii eliguntur et alii reprobantur* ; saint Augustin, de la vocation des gentils et de la réprobation des Juifs.

D'autres l'entendent de la providence du Seigneur dans le gouvernement du monde ; de l'élévation et de la chute des monarchies ; de la dispersion des peuples, et du rappel des peuples dispersés. Israël, un peu auparavant dans l'oppression et dans la servitude, est en un moment rétabli en liberté et renvoyé dans sa patrie.

Ÿ. 6. QUI CONVERTIT MARE IN ARIDAM, IN FLUMINE PERTRANSIBUNT PEDE. Il compare le retour de Babylone à la sortie de l'Égypte, et il insinue qu'on vit alors des prodiges, à peu près les mêmes que ceux que Moïse avait faits, en tirant Israël de ce pays. On aurait dit que les mers se reti-

raient, que les fleuves se desséchaient, que les montagnes s'aplanissaient, que les vallons se rehaussaient, que les solitudes étaient cultivées, arrosées et ombragées, tant le Seigneur donna de facilité à son peuple, lors de son retour de Babylone.

Isaïe aime à se servir de pareilles expressions. Par exemple (3) : *Le reste de mon peuple, à son retour de captivité, lorsqu'il reviendra d'Assyrie, trouvera un chemin pareil à celui qu'il trouva à sa sortie de l'Égypte*. Et au verset précédent : *Le Seigneur desséchera la langue de la mer d'Égypte, le golfe ou le fond de la mer Rouge ; il élèvera sa main sur le fleuve, par la force de son esprit, ou par la violence de son vent ; en sorte que l'on pourra passer les sept branches du Nil à pied*. On comprend bien que tout cela ne doit pas se prendre à la rigueur, non plus que ce qu'il dit ailleurs, en parlant de la même délivrance du peuple captif à Babylone (4) : *Ma main est-elle affaiblie ou mon bras raccourci, en sorte que je ne puisse plus me sauver ? Je vais par ma parole menaçante dessécher la mer et faire tarir les fleuves. Les poissons mourront et seront asphyxiés faute d'eau ; ils se pourriront dans les lils de la mer et des fleuves desséchés*. Et Zacharie, parlant du même événement (5) : *Je vais faire revenir ce qui reste de mon peuple dans l'Égypte et dans l'Assyrie. Je les ramènerai dans les cantons de Galaad et du Liban. Ils seront en si grand nombre, que le pays ne pourra les loger. Alors ils passeront au travers de la mer, les flots seront calmés et la profondeur du fleuve sera mise à sec*.

Ce sont probablement ces expressions figurées des prophètes, qui ont donné lieu à une fable qui se lit dans le quatrième livre d'Esdras (6), que les Hébreux captifs au delà de l'Euphrate, voulant se séparer des souillures des nations, au milieu desquelles ils vivaient, passèrent l'Euphrate et se retirèrent au pays d'Arsareth. Dieu fit alors en leur faveur, le même miracle qu'il avait fait auparavant en faveur du peuple qui entra dans la terre Promise. Le fleuve s'arrêta et leur donna libre passage. Il devait leur faire la même grâce à leur retour dans la terre Promise. Mais comme nous prenons les expressions des prophètes dans un

(1) Aug. serm. LXIX.

(2) Vide Hilar. et Euseb.

(3) Isai. XI. 16.

(4) Isai. L. 3.

(5) Zachar. X. 10. 11.

(6) IV. Esdr. XIII. 41. 42.

7. Qui dominatur in virtute sua in æternum, oculi ejus super gentes respiciunt; qui exasperant non exaltentur in semetipsis.

8. Benedicite, gentes, Deum nostrum; et auditam facite vocem laudis ejus;

9. Qui posuit animam meam ad vitam, et non dedit in commotionem pedes meos.

7. Lui qui a par lui-même un empire souverain et éternel, et dont les yeux sont attentifs sur les nations, pour que ceux qui irritent sa colère, ne s'élèvent point en eux-mêmes.

8. Nations, bénissez notre Dieu, et faites entendre le bruit de ses louanges.

9. C'est lui qui a conservé la vie à mon âme, et qui n'a point permis que mes pieds aient été ébranlés;

7. Dominatur fortitudine sua in seculum, oculi ejus gentes speculantur: rebelles non exaltabunt se. Selah.

8. Benedicite, populi, Deo nostro, et audire facite vocem laudis ejus:

9. Qui posuit animam nostram in vitam, et non permisit ut declinaret pes noster.

COMMENTAIRE

sens figuré, nous ne croyons pas que le passage du psaume que nous examinons, doive être pris à la rigueur. L'auteur dit que lui et ses frères se sont réjouis au passage de l'Euphrate, pour revenir en Judée : *Ibi lætabimur in ipso*; et que ce fleuve si profond, si impétueux et si rapide, ne leur fit pas plus de peur à passer, que la mer Rouge et le Jourdain n'en firent aux Hébreux sous Josué.

Le syriaque, les Septante et l'arabe joignent ces paroles : *Ibi lætabimur in ipso*, à ce qui suit : *Qui dominatur in virtute sua in æternum*. Nous nous sommes réjouis dans cette occasion, en Celui dont le règne est éternel, en Jésus-Christ, disent les pères (1). Mais d'autres le rapportent au fleuve lui-même. Nous nous sommes réjouis dans ce fleuve. Loin de nous effrayer en le passant, ce n'a été pour nous qu'un jeu et un divertissement. Quelques pères (2) l'entendent du baptême, où nous sommes régénérés.

ÿ. 7. OCULI EJUS SUPER GENTES RESPICIUNT. QUI EXASPERANT, NON EXALTENTUR IN SEMETIPSIS. Peuples ennemis et rebelles au Seigneur, songez que le Tout-Puissant a les yeux ouverts sur vous et gardez-vous de vous enorgueillir. Le psalmiste parle principalement aux Babyloniens, aux Samaritains et aux autres ennemis du peuple de Dieu. Peut-être aussi parle-t-il aux Juifs qui violaient les lois du Seigneur, ou même aux prêtres qui négligeaient son service; car on voit par Aggée (3), par Zacharie (4) et par Malachie (5), qu'il y avait alors de grands abus dans Juda. Esdras (6) même et Néhémie (7), nous découvrent bien des misères dans le peuple et dans les principaux personnages de la nation.

ÿ. 8. BENEDICITE GENTES. Bénir le Seigneur, c'est penser à ses perfections, en parler, les célébrer par des cantiques et par des actions de grâces; le reconnaître pour l'auteur de tous les biens, lui remettre tous ses intérêts, toute sa

destinée, aimer à dépendre de lui, le consulter dans toutes ses actions. Si nous avions de la foi, ce serait-là notre unique occupation, et nous craindrions tout ce qui nous en détournerait. Que d'instructions la Bible et les écrits des saints nous donnent sur la vie d'oraison, sur la contemplation des choses de Dieu! Mais les objets créés nous entraînent, nous séduisent, et nous passons une vie misérable, pour passer dans une éternité encore plus funeste.

ÿ. 9. QUI POSUIT ANIMAM MEAM AD VITAM. Il m'a rendu la vie et la liberté et n'a pas permis que, dans ce pays tout infecté d'idolâtrie, je me sois abandonné aux souillures des nations, comme un grand nombre d'autres: car il ne revint de captivité, suivant l'expression d'Esdras, *que ceux (8) qui s'étaient séparés des impuretés des nations, pour chercher le Seigneur*. Il appelle la liberté, une nouvelle vie, une résurrection; de même qu'ordinairement il nomme la captivité, une mort. L'hébreu et les anciens interprètes lisent, *notre vie et nos pieds*, au lieu de *ma vie et de mes pieds*. Les pères l'entendent des apôtres, que Dieu arma de force et de courage au milieu des dangers.

Dieu a destiné l'âme de tout homme à la vie en la créant immortelle; il l'a destinée dès le commencement à la vie bienheureuse en la créant dans la grâce sanctifiante; en lui promettant un Rédempteur, il l'a destinée à recouvrer cette vie bienheureuse qu'elle avait perdue. Enfin quand l'homme juste meurt, Dieu donne la vie à l'âme de ce juste, en couronnant ses vertus; et il promet même de la réunir un jour à son corps pour que tout l'homme soit glorifié. Dieu, par lui-même, ne veut nous donner que la vie, c'est le péché qui a introduit la mort dans le monde, il n'a pas détruit l'âme, mais il l'a réduite à un état pire que la mort, puisque c'est la privation de Dieu et le désespoir éternel de l'avoir perdu. Les

(1) *Euseb. Athanas. August. Hilar. c. c.*

(2) *Euseb. Hilar.*

(3) *Agg. I. 4. 9. 11. 15.*

(4) *Zachar. VII. 5. 6. 9. 10. 11.*

(5) *Malach. I. 12. 13. 14; II. 11. 12. 13.*

(6) *I. Esdr. IX. X.*

(7) *II. Esdr. V; VIII; XIII.*

(8) *I. Esdr. V. 21.*

10. Quoniam probasti nos, Deus; igne nos examinasti, sicut examinatur argentum.

11. Induxisti nos in laqueum; posuisti tribulationes in dorso nostro;

12. Imposuisti homines super capita nostra.

Transivimus per ignem et aquam; et eduxisti nos in refrigerium.

13. Introibo in domum tuam in holocaustis; reddam tibi vota mea,

14. Quæ distinxerunt labia mea; et locutum est os meum, in tribulatione mea.

15. Holocausta medullata offeram tibi, cum incenso arietum; offeram tibi boves cum hircis.

10. Car vous nous avez éprouvés, ô Dieu; vous nous avez éprouvés par le feu, comme on éprouve l'argent.

11. Vous nous avez fait tomber dans le piège; vous avez chargé nos épaules de toutes sortes d'afflictions;

12. Vous avez mis sur nos têtes des hommes qui nous accablaient.

Nous avons passé par le feu et par l'eau; et vous nous avez enfin conduits dans un lieu de rafraîchissement.

13. J'entrerai dans votre maison avec des holocaustes; je m'acquitterai envers vous des vœux,

14. Que mes lèvres ont proférés, et que ma bouche a prononcés durant mon affliction.

15. Je vous offrirai en holocaustes des victimes grasses, avec la fumée des bœliers; je vous offrirai des bœufs avec des boucs.

10. Quoniam probasti nos, Deus, conlasti nos sicut conlatur argentum.

11. Induxeras nos in rete, posueras angustiam in lumbis nostris;

12. Imposueras hominem super caput nostrum, ingressi eramus ignem et aquam: et eduxisti nos in terram irriguam.

13. Ingrediar domum tuam in holocaustis, et reddam tibi vota mea,

14. Quæ voverunt labia mea, et locutum est os meum dum esset angustia mihi.

15. Holocausta agnorum pinguium offeram tibi, cum suffitu arietum. faciam boves cum hircis. Selah.

COMMENTAIRE

hommes ne connaissent ni la véritable vie, ni la véritable mort; ils appellent vivre, jouir des faux biens de ce monde, et c'est une mort véritable; ils appellent mourir, sortir de ce monde, et c'est pour les justes le commencement d'une véritable vie. La plupart des hommes sont habituellement dans la mort, par la privation de l'amour de Dieu, et ils aboutissent à la mort, qui est la damnation éternelle. Les saints sont les seuls qui jouissent de la vie en ce monde par la grâce, et qui parviennent à la vie par la possession de Dieu.

ŷ. 10. PROBASTI NOS, DEUS. Cette manière de parler est commune, pour désigner les maux et les afflictions de la vie, auxquelles Dieu expose les siens, pour éprouver leur vertu. Voyez le verset 11. Nous avons passé par le feu et l'eau; *Psal.* xvi, 3; xx, 10. - *Prov.* xvii, 3. - *Eccli.* ii, 5. - *Zach.* xiii, etc. La captivité de Babylone, de même que la servitude d'Égypte, sont comparées à un creuset, où l'on épure les métaux. Voyez *Deul.* iv 20 et iii. *Reg.* viii. *Eduxisti populum tuum de terra Ægypti, de medio fornacis ferreae.* Daniel à Babylone, avec ses compagnons, passèrent réellement par le feu de la fournaise, où ils furent jetés, pour n'avoir pas voulu adorer la statue d'or (1).

ŷ. 11. INDUXISTI NOS IN LAQUEUM. Vous avez permis que nous soyons tombés entre les mains des Chaldéens, qui nous ont pris comme des chasseurs prennent le gibier dans leurs pièges. Nous avons été accablés d'afflictions; nous avons souffert la famine dans Jérusalem, et, après la prise de notre patrie, tous les maux qui accompagnent la captivité. Enfin, pour comble de malheurs, vous nous avez livrés à des maîtres impitoyables, qui nous ont traités avec la dernière

inhumanité. Tout ceci s'explique des apôtres et des martyrs, qui ont passé par tous les tourments, pour la défense de la religion.

ŷ. 12. TRANSIVIMUS PER IGNEM ET AQUAM, ET INDUXISTI NOS IN REFRIGERIUM. Le feu marque ordinairement les plus rudes épreuves (2); l'eau, le déluge, l'inondation, désigne aussi les afflictions, la guerre, la tribulation (3). Le psalmiste joint ici ces deux choses, pour marquer d'une manière plus forte les maux que les captifs souffrirent à Babylone. Vous nous avez délivrés du feu et des grandes eaux, pour nous conduire dans la Palestine, où nous jouissons de la paix et de la liberté.

ŷ. 13-14. REDDAM TIBI VOTA MEA, QUÆ DISTINXERUNT LABIA MEA. Les Juifs enseignent qu'il n'y a que ces vœux qui engagent (4): il ne suffit pas de vouer devant Dieu, et intérieurement; il faut proférer des lèvres, et exprimer ce que l'on voue. Je vous ai promis pendant ma captivité, de vous offrir des holocaustes et de vous faire des offrandes; je m'en acquitte aujourd'hui dans votre temple.

ŷ. 15. HOLOCAUSTA MEDULLATA OFFERAM TIBI, CUM INCENSO ARIETUM. Malachie (5) reprochait aux Juifs de retour de la captivité, qu'ils offraient sur l'autel, des victimes faibles, languissantes, maigres et mal conditionnées, et qu'ils présentaient des offrandes de ce qu'ils avaient volé à leurs frères. Mais ici le psalmiste déclare qu'il n'offrira que des victimes grasses et telles que la loi les demande: *Holocausta medullata.*

Le sacrifice est le témoignage le plus parfait de la dépendance où la créature est de Dieu; par le sacrifice, la créature s'offre tout entière, elle reconnaît que Dieu peut la détruire comme la

(1) *Dan.* iii, 21. — (2) *Ezech.* xv, 7; xxx, 8.

(3) *Psal.* xxxi, 6; lxxviii, 2.

(4) Voyez ce qui a été dit sur *I cvit.* v, 4.

(5) *Malach.* i, 13, 14.

16. Venite, audite, et narrabo, omnes qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ.

17. Ad ipsum ore meo clamavi; et exaltavi sub lingua mea.

16. Venez, écoutez, vous tous qui avez la crainte de Dieu, et je vous raconterai combien il a fait de grâces à mon âme;

17. Ma bouche a crié vers lui; et ma langue a relevé sa grandeur.

16. Venite, audite, et narrabo, omnes timentes Deum, quæ fecit animæ meæ.

17. Ad ipsum ore meo clamavi, et exaltatus est lingua mea.

COMMENTAIRE

victime qu'on offre est détruite sur l'autel. Si l'église chrétienne n'avait pas un sacrifice toujours subsistant, toujours visible, toujours à portée d'être offert par tous les fidèles, même les plus pauvres et les plus misérables; cette église serait moins parfaite que celle des Juifs où l'on offrait tant de sacrifices à Dieu. Cette multitude de sacrifices montrait, à la vérité, l'imperfection des victimes, et du rit selon lequel on les immolait, mais enfin c'étaient des sacrifices, des témoignages publics et sensibles de la grandeur et de la puissance de Dieu. L'église de Jésus-Christ n'aurait rien qui pût être comparé à ce culte, si elle était dénuée de sacrifice, si elle n'avait une excellente victime qu'elle pût offrir à Dieu; car que Jésus-Christ se soit offert une fois pour nous, c'est bien la source de tous nos mérites, et le fondement de toute notre religion; mais les Juifs avaient au fond le même avantage, puisque le Messie futur donnait le prix à tout le culte qu'ils rendaient à Dieu, puisque le sacrifice de ce Messie était l'objet réel et unique que figuraient tous les anciens sacrifices. Les Juifs auraient eu au-dessus de nous l'avantage de manifester par des cérémonies sensibles, l'existence et la valeur de ce sacrifice futur, au lieu que nous n'aurions rien qui nous rappelât, dans le même genre de culte, le sacrifice du Rédempteur immolé pour nous. Le sacrifice des prières serait commun aux Juifs et aux chrétiens; l'Eucharistie n'aurait pas, comme l'agneau pascal le double rapport de sacrifice et de sacrement. Bénissons la miséricorde divine qui nous a laissé le sacrifice même de Jésus-Christ, sacrifice unique, mais qui subsistera jusqu'à la fin des siècles; il ne se multiplie pas en se renouvelant, il est toujours le même, et nous y trouvons tout à la fois le moyen le plus parfait d'honorer Dieu, de nourrir nos âmes, d'obtenir les grâces dont nous avons besoin, et de satisfaire pour nos péchés.

Ÿ. 16. NARRABO QUANTA FECIT ANIMÆ MEÆ. En me tirant de la captivité, en me ramenant dans ma patrie, en me comblant de ses bénédictions et de ses biens. L'auteur du psaume parle ici comme de lui-même, et au singulier; mais il se considérait comme représentant toute sa nation; il exprime

mais les sentiments que devait avoir chaque Israélite en particulier.

Le prophète veut raconter les bienfaits du Seigneur, non à tout le monde, mais à ceux qui sont capables de profiter d'un tel récit. C'est une grande consolation dans cette vie, que de pouvoir s'entretenir des choses de Dieu et des merveilles de sa grâce; mais peu de personnes sont capables de cette confiance; il vaut mieux se renfermer en soi-même, et ne point se communiquer, que d'exposer les dons de Dieu à la raillerie des impies, à l'indifférence des mondains, ou à l'indiscrétion des imprudents. Parlons de Dieu à Dieu même, quand nous ne pouvons en parler aux autres avec fruit.

La conduite que le prophète exige pour parler des grâces qu'il a reçues de Dieu, c'est que ceux à qui il en parle, craignent le Seigneur. Cette crainte est le commencement de la sagesse; elle rend les hommes respectueux envers Dieu, zélés pour sa gloire, attentifs à toutes les occasions de le connaître et de le servir. Avec ces dispositions, on aime à converser des choses de Dieu; on prend plus de plaisir aux discours des hommes de bien, que les mondains n'en prennent à tout ce qui flatte leur amour-propre.

Ÿ. 17. AD IPSUM ORE MEO CLAMAVI, ET EXALTAVI SUB LINGUA MEA. Dans le temps de mon exil, j'ai eu recours au Seigneur; je lui ai ouvert mon cœur et je lui ai adressé mes très humbles prières. Il a écouté ma supplication, et m'a rendu ma liberté, parce qu'il a vu que mon cœur était pur et sans iniquité: *Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudivit Dominus*. Quelques auteurs (1) croient que cette expression, *exaltavi sub lingua mea*, opposée à celle-ci: *ore meo clamavi*, marque le cri intérieur, la prière du cœur, cachée sous la langue et renfermée dans l'âme; par opposition à la prière de la bouche, exprimée par les lèvres et par la langue. D'autres (2) veulent que le psalmiste insinue par-là la promptitude avec laquelle Dieu l'a exaucé. J'ai ouvert la bouche pour crier vers lui; ma parole était encore sous ma langue, et n'était point encore sortie de mes lèvres, qu'il m'a écouté. Symmaque paraît favoriser ce sentiment (3). *Je l'ai invoqué par les paroles de ma*

(1) *Aben Ezra, Muis.*

(2) *Athanas. Theodoret. ex Symmacho.*

(3) *Symmach. Ἀὐτὸν τῷ στόματι μου ἐπεκαλέσαμην, καὶ ὑψώθη, παραχρῆμα ἢ γλώσσα μου.*

18. Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus.

19. Propterea exaudivit Deus, et attendit voci deprecationis meæ.

20. Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me.

18. Si j'ai senti l'iniquité au fond de mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point ;

19. C'est pour cela que Dieu m'a exaucé, et qu'il a été attentif à la voix de mon humble supplication.

20. Que Dieu soit béni, lui qui n'a point rejeté ma prière, ni retiré sa miséricorde de dessus moi.

18. Iniquitatem si spectassem in corde, non exaudisset Dominus.

19. Sed exaudivit Deus, attendit voci orationis meæ.

20. Benedictus Deus qui non amovit a conspectu suo orationem meam, et misericordiam suam a me.

COMMENTAIRE

bouche, et aussitôt ma langue s'est élevée. Mais il est plus simple de traduire, comme a fait saint Jérôme : *Exaltavi in lingua mea.* Je l'ai glorifié par ma langue ; j'ai publié ses louanges et ses grandeurs (1).

On a, dans ce verset, la nécessité et les qualités de la prière ; en vain comptons-nous sur la miséricorde divine si nous ne la sollicitons avec instance, avec les cris du cœur et de la langue, si nous ne célébrons les grandeurs de Dieu. Cet Être suprême n'a pas besoin de nos louanges, mais il ne peut y renoncer. Il s'aime infiniment et nécessairement lui-même, il fait toute sa gloire, il ne nous a créés que pour recevoir nos hommages. Si nous sommes négligents à son égard, toute la source des grâces est tarie. *Nous abandonnons Dieu,* dit saint Augustin, *et il nous abandonne à nous mêmes* (2). Et qu'arrive-t-il ? alors nous tombons dans les ténèbres, dans l'impuissance de connaître et d'obtenir ce qui peut nous rendre heureux.

¶ 18. INIQUITATEM SI ASPEXI IN CORDE MEO, NON EXAUDIET DOMINUS. Comme je lui ai offert mes prières avec un cœur pur et dans l'innocence, il m'a exaucé : *Propterea exaudivit Deus.* Ou bien, en lisant comme les Septante, Symmaque, saint Augustin, Cassiodore et plusieurs anciens psautiers : *Non exaudiat Dominus.* Si j'ai vu le crime dans mon cœur, je veux bien que le Seigneur ne m'exauce point. Si j'ai dans le cœur quelques mauvais desseins, si je parle avec hypocrisie, que le Seigneur me punisse. Vous savez, mon Dieu, avec quelle sincérité et avec quelle droiture je vous ai parlé ; c'est pourquoi vous m'avez exaucé. Le syriaque : *Si vous avez vu l'iniquité dans mon cœur, ne m'exaucez point, ô mon Dieu !* Aquila (3) : *Si je vois l'inutilité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera point.*

Dieu exauce toujours les prières qui lui sont faites avec des dispositions droites et sincères. L'iniquité et l'hypocrisie sont des obstacles qui rendent nos prières inutiles, souvent même odieu-

ses et désagréables à Dieu. Il est sûr, dans un certain sens, comme le dit l'aveugle-né dans saint Jean (4), que le Seigneur n'exauce point les pécheurs ; mais seulement ceux qui servent Dieu, et qui font sa volonté. Il faut, selon saint Paul (5), que celui qui invoque le nom du Seigneur, commence à quitter l'iniquité : *Discedat ab iniquitate, omnis qui nominat nomen Domini.* Mais il n'est pas moins vrai que celui qui déteste son iniquité, et qui confesse ses crimes au Seigneur, en est favorablement écouté, comme le publicain (6), qui monta au temple pour prier et pour demander pardon.

¶ 19. PROPTEREA EXAUDIVIT ME, DEUS. Nous ne devons pas perdre de vue ce que le prophète dit au verset 16 : *Venez, entendez les grandes choses que le Seigneur a faites en mon âme.* Il ne s'agit pas de biens temporels, du moins ils ne sont pas le seul objet de cette annonce ou de cette prière. C'est l'âme qui a été comblée de bienfaits ; et ce sont ceux qui craignent le Seigneur, qu'on invite à connaître et à estimer le prix de ces faveurs. Quand le prophète ajoute, après cela, que le Seigneur l'a exaucé, il met sous les yeux de ces justes à qui il parle, tout ce qu'ils peuvent imaginer de plus grand, puisqu'il s'agit de tous les biens spirituels, surtout de l'amour de Dieu qui en est la base et le fondement. C'est comme si le prophète avait dit : J'ai demandé toutes les vertus, la foi, la patience, la constance, la paix de l'âme, l'union avec Dieu, la confiance en ses miséricordes, le détachement de tous les biens créés, en un mot, tout ce qui fait le bonheur de l'âme ; et le Seigneur m'a tout accordé, en se rendant attentif à ma prière. Que reste-t-il à désirer ? Que reste-t-il à expliquer ! *Heureuse l'âme,* s'écrie saint Augustin, *que la miséricorde de Dieu regarde, que l'humilité soumet, que l'obéissance conduit, que la persévérance accompagne, que la piété soutient jusqu'à la fin, que la charité unit inviolablement à Dieu* (7) !

(1) Ita Euthym. Syr. Kim'hi, Pagn. Piscal. Ferrand. Castal. Tir. Vide Psal. ix. 29; xiv. 3; lxxv. 16.-Cant. iv. 11.

(2) S. August. serm. iv. de verb. Dom.

(3) Aquil. Α'νωφελές ἰδὼν ἐν καρδίᾳ μου, οὐκ εἰσακούσεται.

(4) Johan. ix. Scimus autem quia peccatores Deus non

audit : sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

(5) II. Timoth. II. 19.

(6) Luc. xviii. 14.

(7) Aug. de spir. et anim.

PSAUME LXVI

Le prophète prie Dieu de bénir son peuple. Il souhaite que toutes les nations connaissent et louent le Seigneur. Il lui rend grâces de la fécondité qu'il a donnée à la terre.

1. In finem, in hymnis, Psalmus cantici David.

1. Pour la fin, sur les hymnes ; psaume du cantique de David.

PSALMUS LXVII. — 1. Victori in Neginoth Psalmus cantici.

ARGUMENT

Le texte hébreu lit simplement dans le titre (1) : *Au maître de la musique, qui préside sur les joueuses d'instruments, psaume ou cantique*. Le nom de David ne s'y lit point, non plus que dans le chaldéen, le syriaque, et même dans quelques exemplaires des Septante (2). Les pères (3) l'expliquent comme une prophétie de la venue du Messie, et de l'incarnation de Jésus-Christ. Dom Calmet pense que le mystère de la Trinité est marqué dans les trois *Deus* des versets 7 et 8 ; la vocation des gentils à la connaissance du vrai Dieu, se voit aux versets 3, 4, 5, 6. Quant au sens littéral et historique, nous croyons, comme nous l'avons déjà dit sur le psaume précédent, que celui-ci est du même temps, et regarde le même sujet ; c'est-à-dire, qu'il fut chanté par les Juifs revenus de la captivité (4), et que c'est une action de grâces des fruits que le Seigneur donna à la terre, par la pluie et par la bénédiction qu'il y répandit après une longue stérilité. Il a une très grande conformité avec le psaume LXXXIV ; et il paraît qu'on les chantait, en apportant les prémices au temple à la fête de Pâque ou de la Pentecôte ; ou même après les moissons, dans la fête des Tabernacles.

2. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis ; illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri ;

2. Que Dieu ait pitié de nous, et qu'il nous bénisse ; qu'il répande sur nous la lumière de son visage, et qu'il fasse éclater sur nous sa miséricorde ;

2. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis, lucere faciat vultum suum nobiscum. Selah.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. DEUS MISEREATUR NOSTRI. Ces derniers mots du verset *et misereatur nostri* ne se lisent ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans les Septante de l'édition romaine, ni dans saint Augustin, ni dans Apollinaire. Mais la plupart des exemplaires grecs des Septante, saint Hilaire, presque tous les psautiers latins, et l'arabe, lisent cette addition : *Et misereatur nostri*. L'éthiopien : *Et nous vivrons*. Cette expression : *Qu'il répande sur nous la lumière de son visage*, est commune dans l'Écriture, pour marquer les regards favorables, la bienveillance. *La lumière du visage du roi donne la vie*, dit le Sage (5). Les patriarches et les prophètes gémissaient au milieu de leur exil, et demandaient à Dieu qu'il leur fit voir *la lumière de son visage*, son Messie, son Fils, qui est nommé (6) *la splendeur de la gloire et la figure de la substance du Père*. Voyez le

psaume LXXXIX, 17 : *Sit splendor Domini Dei nostri super nos*.

Le prophète désire trois choses dans ce verset : la première, que Dieu ait pitié de lui et de son peuple ; la seconde, qu'il les comble de ses bénédictions ; la troisième, qu'il répande sur eux sa lumière. C'est une sorte de gradation ; il faut d'abord rentrer en grâce avec Dieu, et c'est l'effet de la miséricorde : il faut ensuite avancer dans les vertus, et c'est l'effet de ses abondantes bénédictions : il faut enfin s'approcher de lui, s'unir à lui intimement, et c'est l'effet des lumières supérieures qu'il répand dans l'âme. Jésus-Christ a opéré ces trois merveilles en se manifestant au monde : il a eu pitié du genre humain, il l'a comblé de bénédictions, il lui a révélé des mystères sublimes. C'est donc proprement la venue du Messie que le prophète désire dans ce

(1) *Luc.* xviii. 14.

(2) *Ila Euthym. Euseb.*

(3) *Hieron. Theodoret.*

(4) *Ila Rabb. Muis, Ferrand. Græc. Cordorii paraphrast. Beda.*

(5) *Prov.* xvi. 15. — (6) *Hebr.* i. 3.

3. Ut cognoscamus in terra viam tuam, in omnibus gentibus salutare tuum.

4. Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes.

5. Lætentur et exultent gentes, quoniam iudicas populos in æquitate, et gentes in terra dirigis.

6. Confiteantur tibi populi, Deus, confiteantur tibi populi omnes.

3. Afin que nous connaissions, Seigneur, votre voie sur la terre, et que le salut que vous procurez soit connu de toutes les nations.

4. Que les peuples publient, ô Dieu, vos louanges; que tous les peuples vous louent;

5. Que les nations se réjouissent et soient transportées de joie; parce que vous jugez les peuples dans l'équité, et que vous conduisez dans la droiture les nations sur la terre.

6. Que les peuples, ô Dieu, publient vos louanges; que tous les peuples vous louent :

3. Ut cognoscant in terra viam tuam, et in omnibus gentibus salutem tuam.

4. *Tunc* celebrabunt te populi, Deus, celebrabunt te populi omnes.

5. Lætabuntur, et ovabunt gentes : quoniam iudicabis populos in æquitate, et gentes in terra duces. Selah.

6. Celebrabunt te populi, Deus, celebrabunt te populi omnes.

COMMENTAIRE

verset : nous possédons ce bien inestimable, comment en profitons-nous? Quel sujet de larmes pour la plupart des chrétiens!

ÿ. 3. **UT COGNOSCAMUS IN TERRA VIAM TUAM : IN OMNIBUS GENTIBUS SALUTARE TUUM.** Pussions-nous connaître vos desseins, vos lois, votre voie, afin que nous la suivions avec une fidélité toujours parfaite. Que toutes les nations de la terre se joignent à nous, pour reconnaître et pour publier la grâce que vous nous avez faite, en nous tirant de la captivité et en nous comblant de biens dans ce pays. En un sens plus relevé, les Juifs demandent que Dieu leur fasse voir *sa voie*, son Christ, qui est la seule voie par laquelle on va à lui. *Je suis la voie, la vérité, la vie*, dit le Sauveur (1); *nul ne peut venir à mon Père, sinon par moi*. Nul ne peut être sauvé que par ce divin Sauveur, dont il est dit (2) : *Son nom sera Jésus, parce qu'il sauvera son peuple de leurs péchés*.

Rien n'est mieux suivi que la prière du prophète; il demande que Dieu fasse briller sur nous la splendeur de son visage, afin que nous connaissions sur la terre ses voies, ses desseins par rapport à notre salut. Sans cette lumière divine, nous ne voyons rien sur les routes de la sainteté, mais quand elle nous éclaire, tout s'éclaire, tout s'aplanit devant nous. Jésus-Christ est la *voie*, et c'est par lui que nous entrons dans la carrière de la vie. Cette carrière est *nouvelle*, dit l'Apôtre; *nouvelle* (3), parce qu'elle ne fut point manifestée clairement et pleinement au peuple de Dieu; *nouvelle*, parce qu'elle est toute contraire aux voies où était entré le vieil homme; *nouvelle*, parce qu'elle ne ressemble point à celle que nous fraie le monde et à laquelle nous invitent les passions; *nouvelle*, parce qu'elle conduit à cette *nouvelle terre*, à ces *nouveaux cieux* où la justice habite (4), et qui est promise par Jésus-Christ.

ÿ. 5. **LÆTENTUR ET EXULTENT... QUONIAM IUDICAS POPULOS IN ÆQUITATE, ET GENTES IN TERRA DIRIGIS.** Le prophète fait ici ce que l'Apôtre fit tant de siècles après lui; il exhorte à la joie et à l'allégresse les peuples éclairés de la lumière divine, les nations instruites des voies du salut. L'un et l'autre étaient bien éloignés des idées du monde, qui regarde le service de Dieu comme un engagement à la tristesse et à la mélancolie, renoncement à toute espèce de consolations. Les saints, au contraire, ne voyaient dans les routes du salut que la paix intérieure, source des vrais plaisirs, des solides satisfactions. Le Seigneur est le juge et le conducteur des âmes justes : elles ne peuvent craindre sous sa conduite ni injustice ni égarement.

Que tous les peuples du monde viennent rendre gloire à votre justice, en voyant les jugements équitables que vous avez exercés contre les Babyloniens, qui avaient si violemment opprimé les autres nations. Que tout le monde vienne adorer son libérateur, son vengeur et son juge (5). Qu'il vienne reconnaître son pasteur, son père, son roi, qui conduit et qui console toutes les nations et qui gouverne dans la droiture. Que votre empire, ô mon Dieu, s'étende sur toutes les nations : Que votre justice soit connue de toute la terre : Que votre Christ paraisse, et qu'il établisse sur tous les mortels sa douce et aimable domination. Voyez Zach. VIII, 21, 22, 23. *En ce temps-là, dit le Seigneur, les peuples se diront les uns aux autres : Allons adorer le Seigneur, le Dieu des armées; j'y veux aller avec vous. Et plusieurs peuples puissants et étrangers viendront à Jérusalem adorer la face du Seigneur. Et il viendra un temps où dix hommes de différentes langues prendront un Juif par le bord de son habit et lui diront : Nous irons avec vous, car nous savons que le Seigneur vous favorise.*

(1) *Johan.* XIV. 6. — (2) *Matth.* I. 21.

(3) *Hebr.* X. 20.

(4) *II. Petri.* III. 13.

(5) Comparez les psaumes XCIV. 13. et XCVII. 9.

7. Terra dedit fructum suum. Benedicat nos Deus, Deus noster !

8. Benedicat nos Deus, et metuant cum omnes fines terræ.

7. La terre a donné son fruit. Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse ;

8. Que Dieu nous comble de ses bénédictions et qu'il soit craint jusqu'aux extrémités de la terre.

7. *Tunc* terra dabit fructum suum : benedicet nobis Deus. Deus noster.

8. Benedicet nobis Deus : et *tunc* metuent eum omnes fines terræ.

COMMENTAIRE

Ÿ. 7. TERRA DEDIT FRUCTUM SUUM. Après une sécheresse et une stérilité qui avait réduit votre peuple à l'extrémité et votre terre en l'état d'une affreuse solitude, vous avez enfin daigné répandre vos bénédictions, donner la pluie et la fécondité à nos champs. Voyez le psaume LXIV et le LXXXIV. Ce fruit de la terre, dans le sens spirituel, est Jésus-Christ, nommé en plus d'un endroit des prophètes, le germe de la maison de David (1). La terre qui le produit, est la sainte Vierge qui l'a conçu et enfanté sans aucune tache de sa virginité, et sans aucun commerce avec l'homme. *Terra, sancta Maria* : dit saint Jérôme, *de terra*

nostra, de hoc lulo, de hoc limo, de Adam, dedit fructum suum. Vultis scire quis sit iste fructus? Virgo de virgine, Dominus de ancilla, Deus ex homine, filius ex matre, etc.

Ÿ. 8. BENEDICAT NOS DEUS, DEUS NOSTER ; BENEDICAT NOS DEUS. Les pères et les commentateurs remarquent dans cette triple répétition du nom de Dieu, le mystère de la sainte Trinité. Elle marque plutôt l'ardeur de celui qui parle et l'envie qu'il a que Dieu soit connu, aimé, adoré de toute la terre, et qu'il répande ses bénédictions sur son peuple.

(1) *Isai.* IV. 2 ; XLV. 8 ; XI. 1. - *Jerem.* XXIII. 5 ; XXXIII. 15. - *Ezech.* XXXIV. 27. 29. - *Zachar.* VIII. 12.

PSAUME LXVII

Le prophète demande au Seigneur qu'il paraisse devant son peuple et qu'il dissipe ses ennemis par sa présence. Il décrit la pompe de sa marche et les merveilles qu'il opéra dans le désert. Il excite tout le peuple à bénir et à louer ce souverain Seigneur.

1. In finem, Psalmus cantici ipsi David.

1. Pour la fin, psaume et cantique à David.

PSALMUS LXVIII. — 1. Victori Davidis Psalmus cantici.

ARGUMENT

Voici le psaume le plus difficile de tout le psautier et celui qui a le plus exercé les interprètes et les commentateurs. De Muis (1) ne craint point de dire que chaque verset, que chaque mot, sont autant d'écueils et de labyrinthes : *In hoc psalmo tot ferme scopuli, tot labyrinthi, quot versus, quot verba*; et qu'on peut justement l'appeler la croix des esprits et la honte des interprètes : *Non immerito crux ingeniorum, et interpretum opprobrium dici possit*. Le style en est sublime, et Aben Ezra dit que c'est un très excellent, ou, pour me servir de ses termes (2) un très glorieux cantique. Les pères grecs et latins se sont contentés de l'expliquer suivant l'allégorie et les sens mystiques. Ils l'appliquent à la venue, à la résurrection, à l'ascension de Jésus-Christ, à la prédication des apôtres et à la conversion des gentils (3). Si quelques auteurs, comme Théodore rapporté dans la Chaîne, et Bède, lui donnent un objet littéral et historique, ils ne le suivent pas dans le détail, et s'abandonnent dans le corps de leur commentaire aux interprétations spirituelles. On doit respecter ces explications, d'autant plus que la plupart paraissent très naturelles, et que l'apôtre saint Paul lui-même en a rapporté un passage à l'ascension du Sauveur (4).

Les critiques qui s'attachent principalement au sens littéral, se sont partagés sur le sujet de celui-ci. Le chaldéen et quelques rabbins (5) l'entendent ordinairement de la sortie d'Égypte, ou de la publication de la loi au Sinaï. D'autres (6) l'expliquent comme un cantique de triomphe composé par David, après quelque victoire mémorable remportées sur ses ennemis; comme serait celle qu'il remporta sur les Syriens et sur les Iduméens. Plusieurs rabbins et autres interprètes (7) le rapportent à la victoire miraculeuse qu'Ézéchias remporta sur les Assyriens, l'ange du Seigneur ayant fait mourir en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de ce prince. D'autres (8) veulent qu'il ait été composé dans la cérémonie de l'arrivée de l'arche de Cariathiarim dans la maison d'Obédédôm, ou de là dans le temple.

On peut accorder aux rabbins et à ceux qui les suivent, que la plus grande partie du psaume est occupée à nous décrire les merveilles de la sortie de l'Égypte et de la publication de la loi; mais il est évident que c'est à l'occasion d'autre chose, puisqu'il est parlé ici du temple de Jérusalem, de la conquête du pays de Canaan et de la victoire remportée sur Jabin, roi de Canaan, par Débora. L'opinion qui le rapporte au temps d'Ézéchias, est insoutenable. Le psaume a été composé avant la séparation des dix tribus, et lorsque Zabulon et Nephthali étaient encore avec Juda et Benjamin. On ne peut le placer qu'au temps de David. On y voit tout Israël en paix et dans la joie. C'est une marche solennelle que l'on décrit. De là vient qu'on y parle souvent du char du Seigneur, qu'on exhorte les peuples à lui préparer le chemin, qu'on le prie de donner à ses serviteurs un heureux voyage. L'arche du Seigneur était dans cette pompe. C'est pour cela que David répète souvent que le Seigneur est dans son sanctuaire. S'il parle du temple ou du palais du Seigneur à Jérusalem, il en

(1) Muis ad finem Comment. in hunc Psalm.

(2) כבוד כבוד

(3) Vide Hilar. Euseb. Athanas. etc.

(4) Ephes. iv. 8. - Vide ŷ. 19. huj. Psalm.

(5) Chald. Rabb. Sal. Aben Ezra. - Vide et Grot.

(6) Vide Muis, Rivet. et Moller.

(7) Kim'hi, Ferrand.

(8) Theodor. in Catena. Beda, hic. Bossuet.

parle comme d'une chose future, ou il désigne sous ce nom le tabernacle que lui-même avait dressé. Toute cela nous détermine au sentiment qui entend ce psaume comme un cantique de triomphe composé par David, dans la cérémonie du transport de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem, ou de la maison d'Obédédom, dans le tabernacle dressé à Sion.

Le premier verset est le même que ce qu'on disait dans le désert sous Moïse (1), lorsqu'on levait le tabernacle et qu'Israël commençait à marcher. L'auteur parle ensuite des prodiges arrivés dans le désert lorsque Dieu y donna la loi (2); puis de la glorieuse victoire remportée sur Jabin par Déborah et Barac (3), et ensuite de la conquête du pays de Canaan et de Basan. Le reste du psaume est employé à louer le Seigneur et à lui rendre grâces de sa protection contre les ennemis d'Israël. On justifiera dans le commentaire tout ce qui vient d'être avancé.

2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus; et fugiant qui oderunt eum a facie ejus.

3. Sicut deficit fumus, deficiant; sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei.

4. Et justi epulentur; et exultent in conspectu Dei, et delectentur in lætitia.

2. Que le Seigneur se lève, et que ses ennemis soient dissipés; et que ceux qui le haïssent, fuient devant sa face.

3. Comme la fumée s'évanouit, qu'ils disparaissent de même; comme la cire fond devant la face du feu, que les pécheurs périssent aussi devant la face de Dieu.

4. Mais que les justes soient comme dans un festin; et qu'ils se réjouissent en la présence de Dieu, et qu'ils soient dans des transports de joie.

2. Exurgat Deus, et dispergentur inimici ejus, et fugient qui odio habent eum, a facie ejus :

3. Sicut propellitur fumus, propelles eos : sicut liquescit cera a facie ignis, sic peribunt impii a facie Dei.

4. Justi autem lætabuntur, et exultabunt coram Deo, et gesticent præ lætitia.

COMMENTAIRE

§. 2. EXURGAT DEUS, ET DISSIPENTUR INIMICI EJUS. C'est par ces termes que l'on commençait les marches dans le désert (4). Les Hébreux réunis sous la domination de David et délivrés du joug des Philistins, qui les avaient opprimés pendant si longtemps, résolurent d'amener de Cariathiarim à Jérusalem l'arche du Seigneur, pour la placer dans le tabernacle, qui lui avait été préparé par David. On commença la marche de cette pompeuse cérémonie par les mêmes paroles que l'on employait dans le désert, lorsque le peuple décampait, et que la nuée qui conduisait Israël, s'élevait et s'avancait pour leur montrer le chemin. Autrefois, dans l'Église, on se servait de ces paroles, pour chasser les démons (5). Saint Augustin explique ceci de la résurrection de Jésus-Christ. *Les ennemis du Seigneur*, suivant Eusèbe et saint Augustin, sont les Juifs; ou les démons, selon saint Hilaire et saint Athanase.

§. 3. SICUT DEFICIT FUMUS DEFICIENT... PECCATORES. Que les Philistins et les autres ennemis de votre peuple se dissipent comme la fumée; qu'ils se fondent comme la cire, etc.

Les deux grands ennemis de Dieu, dans l'âme du pécheur qui pense à se convertir, sont la vanité de son esprit et la dureté de son cœur. Quand la grâce de Jésus-Christ se fait sentir à ce pécheur,

sa vanité disparaît comme la fumée que dissipe le vent : la dureté de son cœur s'amollit comme la cire à la présence du feu. Ce cœur, dit saint Grégoire (6), auparavant insensible et glacé, reçoit enfin la chaleur du divin amour et commence à se fondre par la ferveur de l'esprit; alors il brûle du désir des choses éternelles, qui auparavant ne faisaient sur lui aucune impression. Ce même feu qui le rend susceptible de l'amour divin, le fortifie également pour les œuvres de charité. Il croit et annonce aux autres ce qu'il ne daignait pas même entendre. Voilà donc, selon ce saint docteur, le plus grand ennemi de Dieu, vaincu par la présence du saint amour. La vanité cède également à ce conquérant des esprits. L'orgueil, dit saint Jean Chrysostôme, ne vient que de l'ignorance de Dieu. Celui qui se tourne vers Dieu, commence à le connaître; tout son faste péricule, toute sa présomption s'anéantit. Cette fumée malheureuse se dissipe, et il ne reste dans l'esprit que la saine appréciation de Dieu qui est tout et des créatures qui ne sont rien.

§. 4. JUSTI EPULENTUR. Il est remarqué dans l'Écriture, que David et son peuple furent transportés de joie et offrirent une infinité de victimes dans cette occasion, et qu'on en fit des festins de réjouissance. 1. Par. xv. xvi.

(1) Num. x. 35. — (2) §. 8. 9. 10. 11.

(3) §. 12. 13. 14. 15. 16.

(4) Num. x. 35. Surge Domine, et dissipentur inimici

tui, et fugiant qui oderunt te a facie tua.

(5) Vide Quæst. ad Antioch. apud Athanas. tom. II.

(6) Greg. I. 18. in Job.

5. Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus; iter facite ei qui ascendit super occasum.

Dominus nomen illi; exultate in conspectu ejus. Turbabuntur a facie ejus :

6. Patris orphanorum, et judicis viduarum; Deus in loco sancto suo.

7. Deus qui inhabitare facit unius moris in domo; qui educit vincitos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris.

5. Chantez les louanges de Dieu; faites retentir des cantiques à la gloire de son nom; préparez le chemin à celui qui s'élève sur le couchant;

Le Seigneur est son nom; soyez dans des transports de joie en sa présence; ses ennemis seront remplis de trouble à la vue de son visage;

6. Il est le père des orphelins et le juge des veuves; Dieu est présent dans son lieu saint.

7. Dieu fait habiter dans sa maison ceux qui sont unis d'affection et de mœurs; par sa puissance, il fait sortir de captivité ceux qui sont dans les liens; comme aussi il précipite dans le sépulchre et y fait demeurer ceux qui irritent sa colère.

5. Cantate Deo, psallite nomini ejus, exaltate eum qui equitat super cælos, in Jah nomen ejus, et exultate coram eo.

6. Pater est pupillorum, et judex viduarum : Deus ille qui presidet in habitaculo sanctitatis suæ.

7. Deus habitare facit unicos in domo : educit vincitos compedibus : re-belles autem habitant in siticuloso loco.

COMMENTAIRE

Il y a dans la nouvelle alliance un banquet qui remplit de joie les âmes justes. Ce n'est plus un repas en la présence de l'Arche, c'est le Dieu même des deux Testaments, qui se donne en nourriture à ses enfants. Quelles délices inondent les saints assis à la table de Jésus-Christ ! Eux seuls peuvent expliquer leurs transports, encore leur langue est-elle souvent trop peu éloquente pour dire ce qui se passe dans leur cœur. *Jetons les yeux*, disait saint Ambroise (1), *sur le vénérable sacrement. C'est de cette source du Sauveur que sort l'eau du salut, l'eau qui remplit de délices; c'est là que nous est préparée la table céleste, et, sur cette table, la coupe qui produit une sainte ivresse. Voilà les richesses dont Jésus-Christ comble les pauvres et les simples.*

Û. 5. ITER FACITE EI QUI ASCENDIT SUPER OCCASUM. C'est une apostrophe aux habitants des lieux par où l'arche et la cérémonie devaient passer. Qu'on prépare les chemins au Seigneur, dont le char, dont l'arche marche à notre tête. Ayez soin que les routes soient bien aplanies pour ce Dieu qui a conduit nos pères dans le désert, et qui a su trouver un chemin aisé au milieu de la plus affreuse solitude (2). *Le Seigneur préparera une voie à son peuple qui reviendra d'Assyrie; comme autrefois il en a préparé à Israël lorsqu'il sortit d'Égypte*, dit Isaïe. Le chaldéen : *Louez celui qui est assis sur le trône de sa gloire au neuvième ciel.* Ces neuf cieus correspondent aux neuf chœurs des anges.

TURBABUNTUR A FACIE EJUS. Ces mots, *turbabuntur a facie ejus*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque. En les omettant, on peut traduire ainsi : *Soyez transportés de joie en sa présence, lui qui est le père des orphelins, le juge et le vengeur des veuves.* Dieu

se donne souvent ces qualités, si dignes de sa miséricorde infinie. Les Israélites sortis de l'Égypte, se considéraient comme des orphelins, dont le Seigneur avait pris soin, et qu'il avait tirés des mains de leurs plus grands ennemis.

Sur la terre, nous sommes tous à l'état d'orphelins et de veuves. Notre père et notre époux est au ciel; il s'intéresse à nous, mais nous ne jouissons pas de sa présence, et nous sommes toujours en danger de le perdre et de ne le posséder jamais. Cette pensée nous inspire les deux sentiments qu'insinue le prophète; sentiment de *joie*, parce que nous avons au ciel un père et un époux; sentiment de *trouble*, parce que nous pouvons être privés de lui pendant l'éternité; mais ce trouble doit être subordonné à la confiance et à l'amour. L'Apôtre qui nous dit d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement, nous dit aussi de nous réjouir dans le Seigneur. *Je vous bénis, Seigneur*, disait saint Augustin, *parce que l'amour que j'ai pour vous, ne m'empêche pas de vous craindre, et parce que cette crainte ne m'empêche pas de vous aimer* (3).

Û. 7. DEUS QUI INHABITARE FACIT UNIUS MORIS IN DOMO. Louez le Seigneur, qui réside dans son tabernacle, ou dans son sanctuaire; ce Dieu qui réunit son peuple dans sa maison, ou qui le fait demeurer en paix dans le pays, délivré de la crainte de ceux qui l'opprimaient. Il désigne Israël par ces mots, *unius moris*, de mêmes mœurs, de même coutume, de même esprit. Saint Augustin lit, *unius modi*, de même sorte; les anciens psautiers (4), *unanimis*, parfaitement d'accord, unis dans les mêmes sentiments, dans les mêmes intérêts, dans la même religion.

L'hébreu peut recevoir un autre sens (5) : *Le*

(1) Ambros. Psal. xxxix.

(2) Isaï. xi. 16.

(3) Aug. Serm. xxiv.

(4) Cassiod. Psalter. Rom. S. Germ. Carnut. Unanimis. Μονοτρόπος.

(5) Vide Val. Flavin. Muis, alios passim.

8. Deus, cum egredereris in conspectu populi tui, cum pertransires in deserto,

9. Terra mota est, etenim cæli distillaverunt, a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel.

8. O Dieu, quand vous marchiez devant votre peuple, quand vous traversiez le désert ;

9. La terre fut ébranlée, les cieux se fondirent en eaux, à la présence du Dieu de Sinaï, à la présence du Dieu d'Israël.

8. Deus, quum egredereris coram populo tuo, quum incederes per desertum, Selah :

9. Terra tremuit, etiam cæli distillaverunt a facie Dei : iste Sinai tremuit a facie Dei, qui est Deus Israelis.

COMMENTAIRE

Seigneur fait demeurer dans la maison ceux qui étaient seuls, et sans enfants. Il leur bâtit une maison, suivant l'expression de l'Écriture (1) ; il leur donne une famille nombreuse. Ce passage est assez semblable à cet autre des psaumes (2) : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lælantem*. Il donne une famille, une maison, des enfants, à celle qui était naturellement stérile. Dieu promet à David, par son prophète Nathan (3), qu'il lui bâtilra une maison, qu'il lui donnera une postérité florissante. Symmaque (4) : *Il donne une maison à ceux qui étaient seuls*. La septième colonne des Hexaples (5). *Il fait demeurer dans une maison ceux qui vivaient seuls*. Aquila (6) : *Il établit dans une maison le fils unique*. Mais les premières versions sont meilleures. Les Juifs étaient en Égypte, sous le Pharaon, comme des gens sans ressource et sans lignée ; mais le Seigneur les multiplia et leur donna un très grand nombre d'enfants (7).

QUI EDUCIT VINCTOS IN FORTITUDINE. Il a tiré nos pères de l'Égypte par la force toute-puissante de son bras.

Cette vie est un lieu de captivité et un désert. Dieu doit nous en délivrer un jour, et nous craignons le moment de cette délivrance ! *Nous voulons, dit saint Augustin, toujours accumuler des jours, et ne parvenir jamais à la fin de cette carrière. Nous voulons toujours marcher et n'arriver jamais ; cela est épouvantable et contradictoire* (8). Quel sera enfin notre sort ? Celui que décrit le prophète. Nous mourrons en rebelles, et nous habiterons éternellement les lieux arides où la miséricorde divine ne répand point ses influences ; nous aboutirons à ces tombeaux, où la lumière ne pénètre point. Malheureux de ne pas profiter du désert de cette vie pour entrer dans la terre Promise !

SIMILITER EOS QUI EXASPERANT, QUI HABITANT IN SEPULCRIS. On l'explique assez heureusement dans le sens spirituel, des gentils que Jésus-Christ a délivrés de la mort du péché et du tombeau de

l'ignorance où ils étaient. Il les en a tirés par une bonté toute gratuite, et quoiqu'ils l'offensassent continuellement, et n'eussent pour tout mérite que beaucoup de crimes et de misères.

L'hébreu est différent : *Mais les rebelles sont demeurés dans le désert*. Les Égyptiens (9) qui ont été rebelles à vos ordres, et qui se sont endurcis contre vos fléaux, ont poursuivi votre peuple jusqu'à la mer Rouge ; et là, votre main puissante les a fait périr. Leurs cadavres, repoussés par les flots, n'ont point eu d'autre sépulture que le désert, où ils ont pourri. Ou bien : Vous avez tiré vos fidèles et vos enfants de l'Égypte ; mais vous avez puni avec rigueur ceux d'entre eux qui, dans le désert, ont murmuré contre vous, et ont violé votre alliance ; vous les avez frappés, et leurs cadavres sont demeurés dans le désert (10). Les pères entendent ceci des hommes délivrés par Jésus-Christ du joug du péché. Saint Athanase, sous le nom de *ceux qui sont rebelles*, entend les esprits qui étaient dans l'enfer, qui avaient été autrefois incrédules et auxquels Jésus-Christ prêcha, selon saint Pierre. 1. *Petr.* III, 20.

ÿ. 8. DEUS, CUM EGREDERERIS IN CONSPPECTU POPULI TUI... L'auteur du psaume commence à décrire les merveilles que le Seigneur fit éclater dans le désert, après la sortie d'Égypte. Moïse ne nous apprend pas précisément que la terre ait tremblé au Sinaï, ni qu'il y soit tombé de l'eau. Il nous dépeint seulement la montagne du Sinaï toute en feu, chargée de nuages et retentissante de coups de tonnerre (11). Toute cette tempête amena sans doute de grandes pluies. Les prophètes suppléent souvent, en un endroit, ce qui avait été omis dans un autre. Débora, dans son cantique (12), et Habacuc (13) décrivent à peu près de même, la pompe du Seigneur marchant dans le désert et descendant au Sinaï. Saint Hilaire, saint Augustin, Cassiodore, les anciens psautiers, qu'on a souvent cités, lisent : *Cæli distillaverunt a facie Domini : mons Sina a facie Dei Israel*. Le psautier de Milan : *... A facie Dei qui est in Sina ; a facie Dei Israel*.

(1) *Exod.* I, 21. *Ædificavit eis domo.*

(2) *Psal.* CXLII, 9.

(3) II. *Reg.* VII, 11.

(4) *Sym.* Δίδωσι μοναχοῖς ὄνειν οἰκίαν.

(5) *v. Edit.* Κατοικίη μονοζώου, ἐν ὄρει.

(6) *Aquil.* Κατίζει μονογενεῖς, ἐν ὄρει.

(7) *Aug. serm.* XIII.

(8) *Vide Exod.* I, 7, 12.

(9) *Chald.*

(10) *Heb.* III, 17. - *Num.* XIV, 3. *Vestra cadavera jacebunt in solitudine.*

(11) *Exod.* XIX, 16, 18.

(12) *Judic.* V, 4, 5.

(13) *Habac.* III, 6, 10.

10. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hereditati tuæ; et infirmata est, tu vero perfecisti eam.

11. Animalia tua habitabunt in ea; parasti in dulcedine tua pauperi, Deus.

12. Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa.

10. Vous réserverez, ô Dieu, pour votre héritage une pluie de bienveillance; il était tombé dans la défaillance, mais vous l'avez parfaitement fortifié;

11. Votre troupeau y demeurera; vous avez, ô Dieu, préparé une nourriture pour le pauvre par un effet de votre douceur.

12. Le Seigneur remplira de sa parole les hérauts de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force.

10. Pluviam abundantem elevabas, Deus, *super* hereditatem tuam: et si fatigata fuit, tu confirmasti eam.

11. Congregatio tua habitat in ea, præparas bonitatem tuam pauperi, Deus.

12. Dominus dedit sermonem: eorum quæ nunciabant, exercitus magnus erat.

COMMENTAIRE

ÿ. 10. PLUVIAM VOLUNTARIAM SEGREGABIS. Ce fut dans cette occasion, Seigneur, que vous donâtes à votre peuple une pluie abondante, qui le rafraîchit dans l'accablement et dans la lassitude où il était réduit. Cette pluie peut marquer deux choses: la pluie réelle ou la manne. Le verset suivant distingue fort bien ces deux choses. Les pères expliquent cette pluie, de la doctrine évangélique, dans le sens spirituel; et de la manne (1), dans le sens littéral. L'héritage du Seigneur est son église. Saint Augustin, par la *pluie volontaire*, entend aussi la loi de Moïse, laquelle a été affaiblie, *El infirmata est*, en rendant faibles et infirmes ceux à qui elle fut donnée; *non quod ipsa infirma sit; sed quod infirmos facit, minando pœnam, nec adjuvando per gratiam*. Jésus-Christ est venu pour la perfectionner: *Non veni legem solvere, sed adimplere*. Matt. v, 17.

ÿ. 11. ANIMALIA TUA HABITABUNT IN EA. En donnant la pluie à votre peuple dans les déserts d'Arabie, vous avez eu égard aux besoins des animaux. La terre humectée a produit des herbes; et vous avez fourni par là à votre peuple de quoi nourrir son bétail, dans un pays presque entièrement stérile. Votre bonté attentive aux nécessités des pauvres, leur a procuré, au milieu du désert, une nourriture délicieuse et abondante. C'est la manne qui tombait tous les jours comme la rosée. Dans le sens spirituel, *les animaux de Dieu* sont les âmes saintes, les humbles, ceux qui ont goûté le don de Dieu.

ÿ. 12. DOMINUS DABIT VERBUM EVANGELIZANTIBUS, VIRTUTE MULTA. Dieu donne à ses ministres, aux apôtres, aux prédicateurs qu'il envoie pour annoncer sa parole, la lumière, l'éloquence, la science nécessaires. Il met dans leur bouche ce qu'il veut qu'ils annoncent, et répand dans leurs discours la force et l'efficacité pour toucher et

pour persuader. Quand Jésus-Christ envoie ses apôtres prêcher l'Évangile, il leur dit (2): *Quand vous serez devant les rois et les gouverneurs des provinces, ne vous mettez point en peine de ce que vous aurez à dire; car il vous sera donné à l'heure même*, et Dieu vous mettra dans la bouche *ce que vous aurez à leur répondre*. Je vous donnerai alors (3) *une éloquence et une sagesse, à laquelle tous vos adversaires ne pourront résister*.

Le texte hébreu se prend dans un autre sens: *Le Seigneur a donné aux annonceuses, aux chanteuses, aux femmes qui chantent des cantiques de victoire, de grands sujets de discours, ou de chants*. Dans les fêtes publiques comme dans les triomphes, les femmes avaient coutume de louer la valeur des victorieux par des cantiques d'allégresse. Après le passage de la mer Rouge (4), Marie, sœur de Moïse, à la tête des autres femmes, entonna le *Cantemus Domino*. Et après la victoire remportée sur Jabin, Débora composa le beau cantique que nous avons dans le livre des Juges (5). Lorsque David eut vaincu Goliath, les femmes chantaient dans toutes les villes (6): *Saül en a tué mille; mais David en a vaincu dix mille*. Enfin Judith, après la défaite d'Holopherne, chanta un cantique de triomphe en mémoire de ce grand événement (7). Le psalmiste dit ici que David mit dans la bouche des chanteuses un excellent cantique, après la défaite des rois de Canaan qui s'étaient ligués avec Jabin, pour exterminer les Hébreux. Il fait si visiblement allusion à cette victoire mémorable, et même aux paroles du cantique de Débora, qu'il est étonnant que les interprètes n'y aient pas fait attention avant Dom Calmet. Voici donc ce que disaient les chanteuses: *Une grande armée s'est assemblée; des rois puissants, des princes guerriers se sont ligués, etc*. Voyez le verset suivant.

(1) *Ila Hilar. Athanas. Euseb. Aug.*

(2) *Matth. x. 18. 19.*

(3) *Luc. xxi. 15.*

(4) *Exod. xv. -- (5) Judic. v.*

(6) *1. Rég. xviii. 6. 7.*

(7) *Judith. xvi.*

13. Rex virtutum dilecti dilecti ; et speciei domus dividere spolia.

13. Si dormiatis inter medios clericos, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsî ejus in pallore auri.

13. Le roi des puissances tombera sous celui qui est chéri et bien-aimé, et il donnera à la beauté de la maison de partager les dépouilles.

14. Quand vous dormiriez au milieu des plus grands dangers, vous deviendriez brillants comme la colombe dont les ailes sont argentées, et dont l'extrémité du dos représente l'éclat de l'or.

13. Reges exercituum fugerunt, fugerunt : et habitatrix domus divisit spolia.

14. Si dormieritis inter tripodes, eritis sicut pennæ columbæ quæ tecta est argento, et ejus alæ sunt velut lectæ flavo auro.

COMMENTAIRE

ῥ. 13. REX VIRTUTUM DILECTI, DILECTI ; ET SPECIEI DOMUS DIVIDERE SPOLIA. Les rois de la terre avec toute leur force, seront réduits sous l'obéissance de Jésus-Christ, ce Fils *bien-aimé* du Père, et les dépouilles de ces princes ne serviront qu'à orner les églises et à les enrichir. C'est en effet ce que l'on vit peu de siècles après la résurrection de Jésus-Christ. Les empereurs et les rois ayant embrassé la religion chrétienne, firent éclairer leur munificence à orner les temples et à enrichir les églises. Le terme *dilecti*, ne se trouve qu'une fois dans la plupart des anciens exemplaires grecs et latins (1). Saint Hilaire porte : *Rex virtutum dilecti ; et pulchritudinis domus dividere spolia*. Les sentiments sont si partagés sur cet endroit, qu'il est presque impossible de les réduire en système. Cette phrase embrouillée a excité bien plus les imaginations que les intelligences. On a voulu expliquer ce qui était intelligible, on a trouvé des sens mystérieux à ce qui n'en avait aucun.

Voici le sens que nous donnons à l'hébreu : Les chanteuses ont dit : *Une armée nombreuse ; des princes guerriers, des rois à la tête de leurs armées se sont enfuis, se sont enfuis ; et celle qui demeure dans la maison, a partagé les dépouilles*. Jabin, roi d'Hasor et les princes ses alliés (2), s'assemblèrent à Thanac, à Mageddo et au pied du Thabor, où Barac et Débora s'étaient campés avec leurs troupes, forte de dix mille hommes seulement. Tout d'un coup, le Seigneur frappa d'une terreur panique l'armée de Jabin, commandée par Sisara. Le ciel se déclara en faveur de son peuple : Débora remporta une victoire complète. Sisara fut mis à mort par Jahel, femme d'Héber le Cinéen ; ainsi toute la gloire de cette célèbre journée, fut donnée à deux femmes, à Débora et à Jahel. C'est ce que le prophète veut marquer ici par ces paroles :

Celle qui demeure dans la maison partagera les dépouilles.

Jahel, enfermée dans sa maison, participe à la victoire et partage les dépouilles, suivant l'ancien usage de la guerre (3). Dans son cantique, Débora désigne la femme d'Héber, par la même expression, qui la désigne ici elle-même (4). *Bénie soit Jahel, femme d'Héber le Cinéen, par-dessus les femmes, par-dessus celles qui demeurent dans la maison, ou dans la tente*. Symmaque (5) : *Les princes des armées se sont alliés, ils sont devenus amis ; et la gouvernante de la maison a partagé les dépouilles*.

ῥ. 14. SI DORMIATIS INTER MEDIOS CLEROS (6), PENNÆ COLUMBÆ DEARGENTATÆ. Les interprètes se tourmentent inutilement ici, pour donner un sens distinct, à ce texte, qui est d'une obscurité presque impénétrable. On peut lui appliquer ce que dit saint Jérôme sur un autre endroit (7) : *Neque enim quod male versum est ex Hebræo, ulla ratione explanari potest*. Nous abandonnons donc absolument les commentateurs, persuadés de l'inutilité de leurs efforts : *Non inclinemur ad falsos commentatorium conatus, qui de interpretationis errore venerunt*. Nous ne serons peut-être pas plus heureux qu'ils l'ont été, mais du moins en n'aura pas le dégoût de ne lire ici rien de nouveau, et de n'y trouver que ce qu'on a déjà vu ailleurs, sans avoir pu s'en contenter.

Débora, dans le cantique qu'elle fit après sa victoire contre Jabin, reproche aux tribus de Ruben et de Gad, qui demeuraient au delà du Jourdain, d'avoir abandonné la défense de leur nation et de ne s'être pas trouvés à la bataille contre Jabin. Elle se sert, en leur parlant, à peu près des mêmes termes qui sont ici dans l'hébreu (8) : *Dans les partages de Ruben, il y a des hommes d'une prudence consommée. Pourquoi êtes-vous demeurés entre vos parcs, ou dans vos partages,*

(1) Vide August. hic. Cassiod. Theodoret. Psalter. Roman. Mediol. Caruit. S. German.

(2) Voyez Judic. iv. et v. 19. Venerunt reges, et pugnaverunt ; pugnaverunt reges Chanaan in Thanac.

(3) Voyez Num. xxxi. 27. et i. Reg. xxx. 24.

(4) Judic. v. 24.

(5) Sym. Βασίλεις τῶν στρατιῶν ἠγαπηθίσαν, ἀγαπήτοι ἐγενόντο, καὶ ἡ διαίτα τοῦ οἴκου διανεμεί λάφυρα.

(6) Psa. ter. Sancti German. In medio fortium.

(7) Hieron. in Zachar. vii. — (8) Judic. v. 15. 16.

pour entendre les sifflements des bergers, ou les cris des troupeaux ? Cette tribu si remplie de guerriers valeureux, est demeurée tranquille dans son partage, au milieu des rivières qui arrosent son pays, au lieu d'accourir au secours de ses frères opprimés par Jabin. L'Arnon, le Jabok et le Jourdain, sans compter beaucoup de fontaines, y fournissent des eaux en abondance.

Ici l'auteur du psaume relève cette même négligence, mais en des termes plus piquants. Voici l'hébreu : *Pendant que vous demeurez tranquilles et comme endormies au milieu de vos bergeries ou de vos partages, ô colombes aux ailes argentées et aux plumes dorées ; lorsque le Seigneur a dispersé les rois, vous vous êtes fondus comme la neige de Selmon.* Ces derniers mots semblent renfermer un reproche de lâcheté et de manque de vigueur, et être une allusion piquante à ces paroles, que Jacob dit à Ruben, un peu avant sa mort (1) : *Ruben, vous êtes mon fils aîné, vous devriez être le premier dans les dons et le plus avantagé dans l'empire ; mais vous vous êtes écoulé comme l'eau ; vous ne croîtrez point.* Selmon était une montagne du lot d'Éphraïm (2), où la neige ne pouvait pas demeurer longtemps, à cause de la chaleur du climat.

Autrement : *Quoique vous soyez demeurées comme endormies entre vos parcs, ô colombes aux ailes argentées et aux plumes dorées, lorsque le Seigneur eut mis en fuile les rois ligués : vous êtes devenues blanches comme la neige.* Ce sens paraît le plus naturel. 1° La circonstance de la fête où ce psaume fut composé, ne permet pas qu'on y mêle des reproches et des outrages, contre deux puissantes tribus. 2° Il est naturel de relever la beauté des colombes, par leur blancheur ; c'était la couleur ordinaire des colombes de Syrie. L'épouse du Cantique compare les yeux de son époux à des colombes qui sont sur les rivages des eaux, et qui sont aussi blanches que si elles avaient été lavées dans le lait. *Cant.* v, 12. 3° Enfin le mot hébreu qu'on lit en cet endroit, signifie certainement, *être blanc comme la neige*, et non pas, *se fondre comme la neige* ; dans les trois endroits où il se trouve. *Isai.* 1, 18. *Psal.* L, 9 et ici. Voici donc ce que veut dire le psalmiste. Il est vrai, ô tribus de Ruben et de Gad ; ô colombes aux ailes argentées, que, dans cette occasion, vous êtes

demeurées dans vos partages et que vous n'avez point eu de part à la victoire de Débora ; mais depuis ce temps, vous vous êtes rendues illustres par votre valeur et par vos grandes richesses ; vous êtes demeurées sur vos ruisseaux et vous vous y êtes lavées et blanchies, comme la neige de Selmon.

Il compare Ruben et Gad à des colombes ; ces comparaisons sont communes dans l'Écriture. Isaïe compare les Juifs à des colombes, qui gémissent dans leurs disgrâces (3). Et ailleurs, à des colombes qui reviennent à leurs colombiers (4). Jérémie se sert de la même comparaison en parlant de Moab (5) ; de même qu'Ézéchiël en parlant de Juda (6). Osée en parlant d'Éphraïm (7), Nahum en parlant de Nivive. Les ailes dorées et argentées, désignent les richesses de ces deux tribus de Gad et de Ruben, et le nom de colombes, leur convient d'autant mieux ici, qu'ils habitaient un pays fertile, arrosé, isolé de la Palestine ; le psalmiste leur reproche d'être demeurées au milieu des parcs, au lieu d'accourir au secours de leurs frères. *La pâleur ou la verdure de l'or*, qui est marquée dans le texte : *In pallore, ou in viriditate auri* (8), sont des épithètes qui sont données à ce métal, dans les auteurs les plus purs : *Inaurata pallidior statua*, dit Catulle et Martial (9).

Miratus Scythicas virentis auri,
Flammas Jupiter.

Par ces mots, *Inter medios cleros*, entre les deux sorts, les deux lots, les deux partages ; (c'est la signification du grec *κληρος*.) Les pères (10) entendent communément les deux Testaments ; l'Église et les fidèles fixés entre ces deux partages, quelques persécutions qu'ils souffrent, demeureront toujours plus purs et plus blancs que la neige. La colombe marque le Saint-Esprit et ses dons, ou l'église de Jésus-Christ. Les ailes de la colombe désignent les prédicateurs ; l'argent figure la beauté, l'éloquence ; l'or, la charité et la profondeur des mystères. Dans ces sortes d'applications, chacun peut abonder en son sens. Saint Athanase par les deux sorts, entendent les Juifs et les gentils. L'abbé Bertrand traduit : *Resterez-vous couchés au milieu des bergeries, sous les ailes de la colombe nuancées d'argent, sous ses penes d'un blond d'or natif ?*

(1) *Genes.* XLIX, 3, 4.

(2) *Judic.* IX, 48.

(3) *Isai.* LIX, 11.

(4) *Isai.* LX, 8.

(5) *Jerem.* XLVIII, 28.

(6) *Ezech.* VII, 13.

(7) *Osée.* VII, 11 ; IX, 11.

(8) Les Septante : *Εἰν γλωρότην χρυσοῦ*, S. August. et S. Hilar. In viriditate auri.

(9) Martial. lib. XII, Ep. 15.

(10) Vide Theodoret. August. Hieron. - Origen. Homil. XXVII. in Luc. - Ambros. lib. de Parad. cap. III, et lib. de Tobia. cap. 5. - Euseb. hic.

15. Dum discernit cælestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon.

16. Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus, mons pinguis :

17. Ut quid suspicamini montes coagulatos ? Mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo ; etenim Dominus habitabit in finem.

18. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium ; Dominus in eis in Sina in sancto.

15. Lorsque le Roi du ciel exercera son jugement sur les rois armés contre son héritage, ils deviendront blancs comme la neige du mont de Selmon ;

16. La montagne de Dieu est une montagne grasse ; c'est une montagne grasse, une montagne fertile.

17. Pourquoi croyez-vous qu'il y ait d'autres montagnes grasses ? c'est là la montagne où il a plu à Dieu d'habiter ; en effet, le Seigneur y demeurera jusqu'à la fin.

18. Le char de Dieu est plus que dix mille chariots de guerre ; des millions d'anges, l'environnent avec joie ; le Seigneur est au milieu d'eux, dans son sanctuaire, comme autrefois au Sinaï.

15. Quum dissipavit Omnipotens reges in ea, quum albescit velut nix in Salmon.

16. Mons Dei est ut mons Basan : mons excelsus, ut mons Basan.

17. Ut quid exilitis montes excelsi ? mons ille est quem desideravit Deus inhabitare, certe Dominus hunc inhabitabit in seculum.

18. Currus Dei, viginti millia, millia angelorum : Dominus inter eos, in Sinai in sanctitate.

COMMENTAIRE

§. 15. NIVE DEALBABUNTUR IN SELMON. En faisant une légère correction au texte hébreu, en lisant *בההשלי*, au lieu de *בה השלי*, on aurait le sens : *Quand le Tout-Puissant brisa les rois sur le Mont de neige, sur Salmon*, qui fait allusion à un fait historique et rentre plus, comme forme, dans la poétique des Hébreux (1).

§. 16-17. MONS DEI, MONS PINGUIS ; MONS COAGULATUS (2), MONS PINGUIS. UT QUID SUSPICAMINI... Cette montagne grasse, est le Sinaï, suivant le paraphraste chaldéen. Selon d'autres, c'est Sion. Dans le sens spirituel, c'est l'Église ou Jésus-Christ lui-même. L'hébreu de ce verset et du suivant, demande une explication plus littérale. *Montagne de Dieu, montagne de Basan ; montagnes élevées* (3), *montagne de Basan ; pourquoi formez-vous de mauvais desseins ?* ou *pourquoi contestez-vous, pourquoi résistez-vous* (4) ? C'est la *montagne, que le Seigneur a choisie pour sa demeure et où il demeurera éternellement*.

L'auteur du psaume va nous décrire la conquête du pays de Canaan et celui de Basan, sur Séhon et Og, rois des Amorrhéens, qui régnaient au delà du Jourdain. Il apostrophe les montagnes de ces deux pays, comme représentant leurs rois et les habitants ; il leur dit, qu'en vain elles forment des desseins de résister à la volonté du Tout-Puissant, qui a choisi dans elles sa demeure. Malgré vos efforts et vos résistances, il y demeurera éternellement. Voyez l'explication du verset 19. Il nomme les montagnes de Canaan ; *Montagnes de Dieu et montagnes élevées*, à cause de leur antiquité, de leur fertilité, de leur hauteur. Les Hébreux ajoutent le nom de Dieu aux choses

dont ils veulent rehausser la grandeur ou la beauté. Il appelle les montagnes à l'est du Jourdain simplement, *Montagnes de Basan* ; parce que le canton de Basan était le plus fameux et le plus fertile du pays, et que le roi Og, si connu par sa grandeur et par sa force extraordinaire, y commandait. Ces conquêtes sont antérieures à la guerre de Jabin, dont il a parlé dans les versets précédents. Mais dans ces sortes de pièces, on ne se contraint point à suivre l'ordre du temps.

Symmaque (5) distribue ces versets autrement que les autres interprètes : *Lorsque le Seigneur a partagé son héritage : ou simplement, lorsque le Tout-Puissant l'a partagée, elle a été blanche comme la neige. Selmon montagne de Dieu, montagne fertile, montagne très élevée, montagne abondante en toutes sortes de biens : Pourquoi résistez-vous, montagnes si élevées ?* Pourquoi se glorifient-elles de leur hauteur et de leur fertilité ? Il y a une autre montagne bien plus privilégiée : c'est celle où le Seigneur a choisi sa demeure. L'abbé Bertrand traduit : *La montagne de Basan est une haute montagne, la montagne de Basan est une montagne escarpée. Pourquoi être jalouse, ô montagnes escarpées ! du mont où Dieu a voulu résider ?* Cette traduction nous paraît la meilleure.

§. 18. CURRUS DEI DECEM MILLIBUS MULTIPLEX, MILLIA LÆTANTIUM ; DOMINUS IN EIS, IN SINA, IN SANCTO. Ici commence la description de la marche du Tout-Puissant, qui vient se rendre maître des montagnes, dont on a parlé et où il a choisi sa demeure. Il vient du Sinaï, au milieu de tout son peuple, de son armée, de ses saints ; il est monté sur son char, sur son arche, porté sur les ché-

(1) Cf. *Journ. Asiat.* VIII, XIII, 283.

(2) *Hilar.* Mons consecratus.

(3) A la lettre : Montagne de fromages, ou montagne de hauteurs, de plusieurs collines.

(4) *Sym.* Ἰναὶ περισπουδάζετε. Pourquoi disputez-vous avec chaleur ? *Aquil.* Ἐνῆς τί ἐρίζετε, ὄρη ὀρρουμένεα.

Pourquoi contestez-vous, montagnes orgueilleuses ? A la lettre : Sourcilleuses.

(5) *Sym.* Ὅποτε κατεμέρισεν ὁ Ἰανος βασιλεύειν αὐτήν, ὡς γιονθεῖσα ἦν. Σελμὼν ὄρος Θεοῦ, ὄρος εὐτροφίας, ὄρος ὑψηλῶτατον, ὄρος εὐτροφίας : εἰς τί περισπουδάζετε τὰ ὄρη, τὰ ὑψηλά ;

19. Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus; etenim non credentes, inhabitare Dominum Deum.

19. Vous êtes monté en haut; vous avez pris un grand nombre de captifs, vous avez reçu des présents pour les distribuer aux hommes; de sorte que ceux qui ne croyaient pas, ont reconnu que Dieu habite parmi nous.

19. Ascendisti in altum, captivam duxisti captivitatem, accepisti dona in hominibus; et etiam rebelles, ut inhabitent in tabernaculo Jah Dei.

COMMENTAIRE

rubins; il marche en ordre de bataille et vient en personne soumettre les montagnes de Basan et dompter les rois Og et Séhon, qui osèrent lui résister. C'est ce qui est marqué au verset suivant.

L'hébreu : *Le char du Seigneur est accompagné de vingt mille milliers d'anges; le Seigneur est au milieu d'eux; le Dieu du Sinaï est dans son sanctuaire*, sur les chérubins qui couvrent son arche. L'Écriture nous représente souvent le Seigneur porté sur un char, comme le Dieu des armées. Moïse le décrit en ces termes, venant du Sinaï dans la terre Promise (1) : *Le Seigneur nous est venu du Sinaï; il nous a apparu du mont de Séir. Il s'est fait voir du mont Pharan et des milliers de saints avec lui. Il avait en main une loi de feu.* Ces saints dont parle Moïse, sont le peuple du Seigneur, la nation choisie, la multitude des serviteurs de Dieu, l'armée du Tout-Puissant, qui l'accompagna dans le voyage du désert. Tout cela revient admirablement à ce que dit ici l'auteur du psaume. Zacharie (2) prédisant le retour des Juifs dispersés, met à leur tête le Seigneur : *Veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.* Enfin Habacuc (3) représente le voyage du Seigneur venant du Sinaï et de Pharan, dans la terre Promise, à peu près dans les mêmes expressions que le psalmiste. Ce qui ne permet pas de douter que ce ne soit le vrai sens de cet endroit, et que ces troupes innombrables qui accompagnent le char du Seigneur, ne soient les Hébreux qui suivaient son arche dans le désert.

ÿ. 19. ASCENDISTI IN ALTUM; CEPISTI CAPTIVITATEM; ACCEPISTI DONA IN HOMINIBUS. Vous avez marché contre ces fières montagnes de Basan et de Canaan; vous les avez soumises; vous y avez fait une infinité de captifs et de prisonniers de guerre; vous avez imposé des tributs aux Amorrhéens; vous avez reçu leurs hommages. David continue dans l'allégorie d'un conquérant, qui

dompte ses ennemis et les emmène captifs. *Recevoir des présents*, dans le style de l'Écriture, quand il s'agit d'un prince, signifie recevoir des tributs des nations soumises (4). *Prendre une captivité*, est la même chose que prendre des captifs et assujettir un peuple (5). *S'élever en haut*, se dit souvent, en parlant de Dieu, lorsqu'il fait éclater sa gloire, qu'il s'élève en quelque sorte au-dessus de la terre, pour manifester sa puissance (6). Ici on peut le prendre en ce sens, ou dans celui que nous avons proposé.

Saint Paul (7) applique ce passage à l'ascension de Jésus-Christ, et il le cite autrement que nous le lisons ici. *Le Seigneur montant en haut*, dit-il, *a conduit les captifs qu'il a faits; il a donné des présents aux hommes.* Saint Justin, martyr (8), saint Hilaire et les anciens psautiers de Rome et de Chartres (9) le citent de même. Pour concilier cette différence, les interprètes remarquent que le verbe hébreu *קָבַץ* *lāqā'h* qui signifie *recevoir*, se met aussi pour *offrir, donner*, en plusieurs rencontres (10). Le chaldéen, Aben Ezra, le syriaque, l'éthiopien et l'arabe le prennent dans le même sens en cet endroit; et on l'explique fort bien du Sauveur qui, en montant au ciel, a mené avec lui comme en triomphe, les âmes des patriarches, qui attendaient sa venue dans le sein d'Abraham. Jésus-Christ après son Ascension, a envoyé aux hommes son Saint-Esprit, qui les a comblés de ses biens et de ses dons.

ETENIM NON CREDENTES INHABITARE DOMINUM DEUM. Les Amorrhéens et les Cananéens, ces peuples *incrédules*, ont éprouvé malgré eux que le Seigneur était au milieu de nous; ils ont ressenti la force de votre main puissante.

Plusieurs anciens (11) distribuent ainsi les versets 19 et 20. *Etenim non credentes inhabitare* (20). *Dominus Deus benedictus; benedictus Deus die quolidie.* Mais l'hébreu, le chaldéen et le syriaque sont conformes à la Vulgate.

(1) Deut. xxxiii. 2. 3.

(2) Zachar. xiv. 5. 6. — (3) Habac. iii. 6. 9. 10.

(4) Vide Judic. iii. 15. 17. — Reg. x. 27. — iii. Reg. iv. 21; x. 25. — ii. Paralip. ix. 24; xvii. 5. 11; xxvi. 8; xxxii. 23. etc.

(5) Judic. v. 12.

(6) Psal. vii. 8; lvi. 7. 14; cvii. 6; cxii. 6. — Vide Theodoret. hic.

(7) Ephes. iv. 8. Ascendens in altum, captivam duxisti captivitatem, dedit dona hominibus.

(8) Justin. Dialog. cum Tryphone.

(9) Hilar. Ascendit in altum, cepit captivitatem, dedit dona hominibus. Mais dans son Commentaire il lit : *Accepit dona, etc.* Saint Augustin approuve l'une et l'autre leçon.

(10) Voyez Genes. xxxviii. 6. 21; xxxiv. 4. — Exod. xxi. 10; xxv. 2; xxxii. 20. — Judic. xiv. 3. — Osée. xiv. 2. — iii. Reg. iii. 24; xvii. 10. Vide Geier. Rivet. Pecoc. Miscell. c. 2.

(11) Ita Sept. August. Psalter. Rom. Mediol. Cornul. Arab.

20. Benedictus Dominus die quotidie ! Prosperum iter faciet nobis Deum salutarium nostrorum.

21. Deus noster, Deus salvos faciendi ; et Domini Domini exitus mortis.

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum, verticem capilli perambulantium in delictis suis.

23. Dixit Dominus : Ex Basan convertam, convertam in profundum maris ;

24. Ut intingatur pes tuus in sanguine, lingua canum tuorum ex inimicis, ab ipso.

20. Que le Seigneur soit béni dans toute la suite des jours : le Dieu qui nous sauve en tant de manières, nous rendra heureux le chemin où nous marchons ;

21. Notre Dieu est le Dieu qui a la vertu de sauver ; et il appartient au Seigneur, au souverain Maître, de délivrer de la mort.

22. Mais Dieu brisera les têtes de ses ennemis, les têtes superbes de ceux qui marchent avec complaisance dans leurs péchés ;

23. Le Seigneur a dit : Je les arracherai de Basan ; je les précipiterai dans le fond de la mer ;

24. En sorte que vous rougirez vos pieds dans leur sang, et que la langue de vos chiens en sera teinte.

20. Benedictus Dominus qui quotidie confert nobis bona, et Deus salus nostra. Selah.

21. Deus iste, nobis est Deus in salutes : et Domino, Domino, ad mortem sunt exitus.

22. Verumtamen Deus transiget caput inimicorum suorum, et verticem capilli ambulantis in delictis suis.

23. Dixit Dominus : Ex Basan reducam meos, reducam de profundis maris :

24. Ut rubescat pes tuus sanguine, et lingua canum tuorum, sanguine dico inimicorum, et ipsius.

COMMENTAIRE

Ÿ. 20. PROSPERUM ITER FACIET NOBIS DEUS SALUTARIUM NOSTRORUM. Ici le psalmiste revient à son premier dessein. Il demande à Dieu un heureux voyage. Il fait parler le peuple qui accompagne l'arche. Que le Seigneur notre Dieu daigne nous conduire et nous accompagner dans cette cérémonie, entreprise pour sa gloire ; qu'il ait pour agréable notre dévotion, et qu'il bénisse le pieux dessein de David, qui veut placer son arche dans la capitale de Juda.

Ÿ. 21. DEUS NOSTER, DEUS SALVOS FACIENDI ; ET DOMINI (1) DOMINI EXITUS MORTIS. Le Seigneur donne la vie et la mort ; il blesse et il guérit ; il est tout-puissant pour affliger, comme pour consoler : *Domnus mortificat et vivificat ; deduct ad inferos et reducit*, dit la mère de Samuel dans son cantique (2). Il nous a livrés à nos ennemis, et nous a assujettis aux Philistins ; ensuite il a eu pitié de nous, et nous a tirés de leur domination.

Ÿ. 22. VERUMTAMEN DEUS CONFRINGET CAPITA INIMICORUM SUORUM ; VERTICEM CAPILLI... C'est probablement une allusion à quelque meurtre éclatant, comme celui de Sisara, par exemple.

Dans l'Écriture, la menace des châtements suit d'ordinaire la promesse des grâces et des récompenses ; c'est pour retenir, par la crainte, ceux que l'espérance ne touche pas. Ici le Saint-Esprit annonce la destruction des orgueilleux et des endurcis ; deux sortes de pécheurs qui sont en abomination aux yeux de Dieu ; les premiers, parce qu'ils disputent en quelque sorte à Dieu sa souveraineté, et les seconds, parce qu'ils abusent de sa patience et de ses miséricordes. Saint Augustin (3) disait que la joie du monde est un libertinage impuni ; et

il entendait la joie du monde entier, la joie prise en général, et se succédant de génération en génération : Elle est *impunie*, parce que Dieu ne fera justice du tout ensemble qu'au jour du jugement universel ; mais il punit les hommes en détail, à mesure qu'ils sortent de ce monde. Le même saint docteur expliquait sa pensée : *Ne demandez pas quand sera le dernier jour à l'égard de tout le genre humain, ce dernier jour peut être encore fort éloigné, mais pour chaque homme, il est près, parce que ce dernier jour est le jour où chacun de nous meurt* (4).

Ÿ. 23. DIXIT DOMINUS : EX BASAN CONVERTAM ; CONVERTAM IN PROFUNDUM MARIS. Il a dit au verset précédent que le Seigneur a brisé la tête de ses ennemis. Ici, Dieu promet à son peuple choisi, que, comme il l'a tiré du fond de la mer, il le garantira aussi de toute la puissance des rois de Basan. Ou bien : De même que je vous ai délivrés du fond de la mer Rouge, et que j'ai abattu Og et Séhon, ces deux terribles adversaires ; ainsi je vous garantirai de tous vos ennemis. Vous les verrez à vos pieds ; vous les écraserez, etc. *Ut intingatur pes tuus*.

Ÿ. 24. UT INTINGATUR PES TUUS IN SANGUINE ; LINGUA CANUM... Le carnage des Amorrhéens sera tel, que vos pieds seront teints dans leur sang, et que la langue de vos chiens en sera ensanglantée. Le sang coulera par ruisseaux. On peut voir dans Moïse (5) les guerres qu'il fit contre Og, roi de Basan, et contre Séhon, roi des Amorrhéens, qui furent les premiers rois assujettis par Israël. On passa tous les sujets de ces deux princes au fil de l'épée : *Percusserunt univer-*

(1) Saint Hilaire, saint Augustin, les deux psautiers romains, celui de Chartres, ne lisent qu'une fois *Domini*. C'est une faute, car l'hébreu porte : *Jehorah Adonai*, que l'on doit traduire par *Jehorah Dominæ* ou *Domino Domino*.

(2) 1. Reg. II. 6.

(3) Aug. serm. CLXXI.

(4) Idem. serm. CLXX.

(5) Num. XXI. 23. 24. 33. 34. 35.

25. Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei, regis mei, qui est in sancto.

26. Prævenerunt principes conjuncti psallentibus, in medio juvenularum tympanistriarum.

27. In ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israel.

25. Ils ont vu, ô Dieu, votre entrée, l'entrée triomphante de mon Dieu, et de mon Roi qui réside dans son sanctuaire.

26. Les princes, conjointement avec ceux qui chantent de saints cantiques, se hâtèrent de venir au-devant de lui au milieu des jeunes filles qui battaient du tambour.

27. Bénissez, dans les assemblées, Dieu le Seigneur qui est sorti des sources d'Israël.

25. Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei, et regis mei qui est in sanctitate.

26. Præcedebant cantores, post pulsantes musica instrumenta : in medio, puellæ tympanistriæ.

27. In congregationibus benedicite Deo, et Domino, vos qui estis ex vena Israel.

COMMENTAIRE

sum populum ejus usque ad interneccionem. On peut aussi l'entendre en général des ennemis du peuple du Seigneur, qui furent vaincus dans la suite par David, en exécution de cette prophétie.

ÿ. 25. VIDERUNT INGRESSUS TUOS, DEUS. Ces rois endurcis, qui ont refusé de vous reconnaître et de livrer passage à votre peuple (1) ont été témoins de votre marche, et de la magnificence de votre char de guerre. (Voyez les versets 18, 19). Ils ont éprouvé la force du bras de mon Dieu, de mon roi, qui demeure dans son sanctuaire. Cette forme poétique peint noblement l'entrée d'Israël dans le pays ennemi, et la victoire qu'il remporta contre deux grands rois, sous les auspices du Seigneur, dont l'arche, comme le gage de sa présence, marchait au milieu de son peuple. Il dit que tous ces peuples furent témoins de l'entrée du Seigneur, et qu'effrayés à la vue de cette redoutable majesté, ils prirent la fuite et n'osèrent tenir tête à son armée.

Les voies et les démarches du Seigneur, sont son incarnation, sa vie, sa passion, sa résurrection, etc. Eusèbe et saint Hilaire supposent ici que, dans l'Ancien Testament, c'était Jésus-Christ qui apparaissait aux patriarches, et qui parlait à Moïse et aux prophètes.

ÿ. 26. PRÆVENERUNT PRINCIPES... Le psalmiste continue d'une manière poétique la description de la marche du Tout-Puissant. Il a dit (2) que le Seigneur était monté sur son char, et accompagné de plusieurs millions de saints ; il entre ici dans un plus grand détail, et fait voir quelle était l'occupation de ces troupes qui accompagnaient son char de triomphe.

L'Église imite dans ses offices et dans ses cérémonies l'exemple que lui a donné David ; et elle répète en présence du Seigneur les cantiques de ce saint roi. Les vierges consacrées à Dieu remplissent le même devoir dans leurs sociétés religieuses, quelquefois même dans l'assemblée des

prêtres. Ces usages sont saints : il ne s'agit que de remplir ce qu'ajoute l'Apôtre, quand il exhorte les fidèles à chanter des psaumes et des cantiques : Faites ces choses, dit-il, dans le fond de vos cœurs (3), c'est-à-dire, joignez les sentiments du cœur aux mouvements de la bouche et au son des instruments. Cette condition manque très souvent dans les prières vocales, dans le chant des psaumes ; faut-il être surpris du peu de fruit qu'on retire de ces saints exercices ?

ÿ. 27. IN ECCLESIIS BENEDICITE DEO ; DOMINO, DE FONTIBUS ISRAEL. Bénissez Dieu dans les assemblées ; bénissez le Seigneur, vous qui êtes des ruisseaux sortis de la source d'Israël. C'est ainsi que la plupart des interprètes, après les rabbins, expliquent ces paroles, de fontibus Israel. Les fontaines ou les eaux d'Israël, marquent sa postérité, dans plusieurs endroits de l'Écriture (4). Le psalmiste s'adresse à cette troupe de chanteurs et de chanteuses, et les exhorte, comme s'il était présent, à louer le Seigneur. Dans le sens spirituel, ces fontaines d'Israël désignent ou le Messie, ou les apôtres ou le Saint-Esprit, ou les saintes Écritures, ou la doctrine évangélique, selon les pères.

C'était un grand éloge pour les Hébreux, que de les appeler enfants d'Israël, ruisseaux descendus de cette source tant de fois bénie par le Seigneur. Mais depuis que Jésus-Christ, descendu aussi d'Israël et l'objet des promesses faites à ce patriarche, est venu nous faire part de son alliance, nous sommes tous les descendants d'Israël, nous appartenons tous aux patriarches. C'est ce que l'Apôtre explique, avec tant d'énergie, aux Juifs vainement jaloux d'une origine qu'ils déshonoraient par leur incrédulité. Si nous ne sommes pas de vrais chrétiens, nous ne sommes pas plus que ces Juifs incrédules dits enfants d'Israël ; et quelle idée avait saint Augustin d'un vrai chrétien ? O vous, disait-il, qui portez ce nom, vous qui avez votre origine dans le ciel, vous qui n'êtes que des

(1) Vide Num. xxi. 21. 22. 23.

(2) Voyez les versets 18. 19. — (3) Eph. v. 1.

(4) Muis. Vatab. alii plerique. Vide Deut. xxxiii. 28. Oculis Israel in terra frumenti. — Hebr. Fons Israel ; id

est Israelitæ. — Isai. xlviii. 1. Vos qui vocamini nomine Israel, et de aquis Juda existis. — Num. xxiv. 7. Fluet aqua de situla ejus, et semen illius erit in aquas multas. Vide et Prov. v. 15. et Psal. lxxxvi. ult.

28. Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu; principes Juda, duces eorum; principes Zabulon, principes Nephthali.

29. Manda, Deus, virtuti tuæ; confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

30. A templo tuo in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

28. Là se réunissaient le petit Benjamin, qui était dans des transports de joie, les princes de Juda, leurs chefs, les princes de Zabulon, les princes de Nephthali.

29. Faites, ô Dieu! éclater votre puissance: ô Dieu, affermissez ce que vous avez fait en nous,

30. Du milieu de votre temple qui est dans Jérusalem. Les rois vous offriront leurs présents.

28. Ibi erat Benjamin parvulus, dominator eorum, et principes Jehudah congregatio eorum, principes Zabulon, principes Nephthali.

29. Præcepit Deus tuus fortitudinem tuam: roborata, o Deus, hoc quod operatus es nobis.

30. A templo tuo quod est in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

COMMENTAIRE

voyageurs sur la terre; comprenez donc que vous êtes venus en ce monde pour en sortir. Élevez donc votre cœur, cherchez votre trésor dans le sein de Dieu, ne le cherchez pas sur la terre: ce serait enfouir un cœur qui ne doit aspirer qu'au ciel (1).

Ÿ. 28. IBI BENJAMIN ADOLESCENTULUS IN MENTIS EXCESSU. PRINCIPES JUDA. . . . Il ne spécifie que ces quatre tribus; mais, sous leur nom, il les comprend toutes. Benjamin, le dernier des enfants d'Israël, et le chef de la plus petite tribu d'Israël, Benjamin adolescentulus, s'y distinguait par sa pétulance; il marchait à la tête selon l'hébreu. Juda marchait en corps, avec les princes de Zabulon et de Nephthali. Dans les marches du désert, Juda avait toujours la première place; à sa droite, était Zabulon; à sa gauche, Issachar et Nephthali (2).

Les pères entendent sous le nom de Benjamin, l'apôtre saint Paul, qui était de cette tribu.

Ÿ. 29. MANDA, DEUS, VIRTUTI TUÆ; CONFIRMA HOC, DEUS, QUOD OPERATUS ES IN NOBIS. D'ici à la fin du psaume, ce ne sont plus que des actions de grâces des Juifs qui conduisent l'Arche à Jérusalem. Seigneur, exécutez par votre force toute-puissante ce que vous avez commencé en nous; achevez l'ouvrage de votre droite. Vous nous avez tirés de l'Égypte, et introduits dans votre héritage; vous nous avez rendus victorieux des Cananéens, des Philistins et des Jébuséens; continuez à nous secourir. Tout le verset n'est pas à l'impératif dans l'hébreu.

Les pères expliquent ceci comme un désir des justes et des prophètes de l'Ancien Testament, qui demandent à Dieu qu'il leur envoie son Verbe, sa force, sa vertu, et qu'il exécute les promesses qu'il leur a faites depuis si longtemps, de leur donner un libérateur tout-puissant. On peut aussi l'expliquer comme une prière des apôtres, ou des justes de l'église chrétienne, qui demandent à Dieu qu'il perfectionne par sa grâce ce qu'il a

commencé dans eux; qu'il leur donne la grâce de la justification et de la persévérance, comme il leur a accordé celle de la vocation à la foi; enfin qu'il soutienne son église contre les attaques des impies, des hérétiques et des infidèles; et qu'il répande l'esprit de lumière et de force dans l'âme de ses ministres.

Ÿ. 30. A TEMPLO TUO IN JERUSALEM. Il faut joindre la première partie de ce verset avec ce qui précède. Affermissez, Seigneur, ce que vous avez fait en nous, du milieu de votre temple. Vous avez fait éclater en notre faveur votre force toute-puissante, du milieu de votre sanctuaire. Achevez, Seigneur, ce que vous avez fait en nous. Ou bien: Achevez ce que vous avez fait en nous, et faites éclater, du milieu de votre temple, votre puissance pour nous secourir. Mais ce texte ainsi exprimé ne convient point à David, surtout dans la cérémonie où nous supposons que ce psaume fut composé. Eusèbe (3) et l'arabe lisent autrement: Les rois vous apporteront des présents dans votre temple de Jérusalem. Après que vous nous aurez délivrés de toute crainte, et que votre arche sera placée à Jérusalem, les rois étrangers viendront vous y offrir des présents. Symmaque (4): Seigneur, affermissez ce que vous avez fait en nous, en considération de votre temple qui est à Jérusalem.

Votre tabernacle ne sera pas plus tôt établi à Sion, que les rois de la terre viendront vous rendre leurs adorations et leurs hommages. C'est une prophétie de ce qui devait arriver sous les règnes de David et de Salomon, où l'on vit tant de rois assujettis à ces princes, venir leur payer le tribut et leur rendre leurs hommages, comme aux rois établis par le Seigneur. Ces promesses s'accomplirent d'une manière infiniment plus parfaite dans l'établissement de l'église de Jésus-Christ. Les empereurs et les plus puissants princes du monde vinrent rendre leurs adorations, et offrir leurs pré-

(1) Aug. serm. LXXXI et LXXXVI.

(2) Num. II. 3. 4. 5. et seq.

(3) Euseb. Ἐπὶ τὸν ναὸν σὺ, τὸν ἐν Ἱερουσαλήμ, σοί

ἤισουσι βασιλεῖς δῶρα.

(4) Sym. Ἐνίσχυσον ὁ Θεός; τοῦτο ὁ ἐποίησας ἡμῖν, διὰ τὸν ναὸν σοῦ ἐπάνω τῆς Ἱερουσαλήμ.

31. Increpa feras arundinis; congregatio taurorum in vassis populorum; ut excludant eos qui probati sunt argento: dissipa gentes quæ bella volunt.

31. Réprimez ces bêtes sauvages qui habitent dans les roseaux, cette assemblée de peuples, semblable à un troupeau de taureaux qui dominent la foule des vaches. ils ont conspiré de chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent; dissipez ces nations qui ne respirent que la guerre.

31. Disperde congregationem calamii, congregationem taurorum cum vitulis populorum, quisque eorum conculcatus cum fragmentis argenteis: dispersit populos qui bella volunt.

COMMENTAIRE

sents au souverain Seigneur de l'univers, de qui dépend toute puissance, et à qui appartient toute domination sur la terre.

Ÿ. 31. INCREPA FERAS ARUNDINIS... Ces bêtes furieuses qui paissent au milieu des roseaux, et ces taureaux qui sont au milieu des troupeaux de vaches, désignent les ennemis d'Israël; les Philistins, les Cananéens, les Égyptiens. David les compare à des taureaux en furie, trop gras et trop puissants. L'abondance de leurs pâturages et la bonté de leur pays sont désignées par les roseaux, ou l'herbe au milieu de laquelle ils paissent. Le grand nombre de leur peuple et la force de leurs armées sont figurés par les troupeaux de vaches, au milieu desquelles ils dominent. Réprimez, Seigneur, ces puissants ennemis; arrêtez leur envie; ne permettez plus que votre peuple tombe sous leur domination, ni qu'ils viennent troubler la paix que vous nous avez donnée. Les Philistins étaient alors très puissants. David soutint encore depuis contre eux de grandes guerres; et ce ne fut que longtemps après le transport de l'Arche à Jérusalem, que ce prince parvint à cette haute puissance, qui le rendit si redoutable à tous ses voisins. Israël tremblait encore, quand David transporta l'Arche à Jérusalem.

Réprimez le roi d'Égypte, ce redoutable crocodile, cet animal farouche, qui demeure au milieu des roseaux du Nil. Réprimez ces princes éthiopiens qui, comme autant de taureaux, dominent au milieu d'un peuple insolent et superbe; ainsi que des veaux trop gras, qui bondissent dans l'herbe, et qui frappent de leurs cornes tout ce qu'ils rencontrent. Humiliez ces peuples trop riches, qui foulent aux pieds les pièces d'argent, tant ce métal est commun dans leur pays. Isaïe (1), Ézéchiël (2), le psalmiste (3) ont exprimé en plus d'un endroit, le roi d'Égypte, sous le nom de crocodile, ou de grand poisson. Ce qui paraît synonyme à la bête des roseaux. Le crocodile vit ordinairement dans le Nil; il se cache dans les roseaux qui sont au bord de ce fleuve; il dort sur le sable de son rivage. Les taureaux peuvent dési-

gner les princes d'Éthiopie, ou les officiers du roi d'Égypte. Il est ordinaire dans les auteurs sacrés d'employer ces sortes de comparaisons, en parlant des princes et des ennemis puissants. Cette explication nous paraît d'autant plus probable, qu'immédiatement après, David prédit que les Égyptiens et les Éthiopiens viendront reconnaître le souverain domaine du Seigneur, et lui donneront les mains en signe de soumission. Il peut se faire qu'alors les Philistins, craignant la valeur de David, aient essayé d'engager dans la guerre contre lui les rois d'Égypte, d'Arabie et d'Éthiopie, leurs voisins; ou même qu'ils aient pris à leur solde beaucoup de soldats de ces deux nations.

DISSIPATA GENTES QUÆ BELLA VOLUNT. Il n'y a point de moment où le chrétien ne puisse demander à Dieu qu'il dissipe les ennemis qui s'opposent au salut, soit en général, parmi tous les hommes, soit en particulier, dans le cœur de chaque fidèle. Nos passions sont toujours armées, toujours prêtes à faire la guerre. Job a dit que *la vie de l'homme sur la terre est un combat continué* (4); étrange aveuglement de l'homme, dit saint Augustin; il aime cette vie, et qu'est-ce que cette vie? *naître, souffrir, mourir* (5).

La lumière de l'Évangile a éclairé presque tous les peuples: cela suffit pour justifier la mission et les promesses de Jésus-Christ. Ceux qui ont perdu cette divine lumière, sont un exemple de terreur pour ceux qui la conservent encore. Ce saint dépôt de la vérité est exposé à mille orages; est-il bien surprenant qu'il se perde entre les mains de tant d'hommes si peu attentifs à le garder? Les livres bibliques et les écrits des saints nous recommandent sans cesse la vigilance, la défiance de nous-mêmes, la fuite du monde corrompu, la prière, la pénitence, les soupirs vers le ciel; et nulle de ces choses n'entre dans le plan de notre conduite. Saint Augustin disait: *Voulez-vous conserver la lumière de la vérité, conservez la chaleur de l'esprit* (6). Ce mot comprend toute la science du salut.

(1) *Isai.* LI. 9. *et* XXX. 7. *et* XXVII. 1.

(2) *Ezech.* XXIX. 3. *Ecce ego ad te, Pharao, rex Aegypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum.*

(3) *Psal.* LXXII. 13. 14.

(4) *Job.* VII. 1.

(5) *Aug. serm.* CLXX.

(6) *Aug. serm.* CXC.

32. Venient legati ex Ægypto ;
Æthiopia præveniet manus ejus Deo.

33. Regna terræ, cantate Deo ;
psallite Domino ; psallite Deo,

32. Alors il viendra de l'Égypte des
ambassadeurs ; l'Éthiopie sera la pre-
mière à tendre ses mains vers notre
Dieu.

33. Royaumes de la terre, chantez
les louanges de Dieu ; faites retentir
des cantiques à la gloire du Seigneur.

32. Venient magni principes ex
Ægypto, Æthiopia currere faciet ma-
nus suas Deo.

33. Regna terræ, cantate Deo, canite
Domino. Selah.

COMMENTAIRE

Ÿ. 32. VENIENT LEGATI EX ÆGYPTO. ÆTHIOPIA PRÆVENIET MANUS EJUS DEO. Aussitôt que vous aurez réprimé ces nations ennemies, qui ne cherchent que la guerre, on verra l'Égypte et l'Éthiopie se soumettre à votre majesté souveraine, et vous donner les mains pour marque de soumission. Tout cela était une prédiction de la conversion des gentils, et en particulier, de l'Égypte et de l'Éthiopie, qui furent des premières à reconnaître Jésus-Christ et à recevoir l'Évangile. Isaïe (1) et Sophonie (2) ont prédit la même chose ; et on voit par les Actes des Apôtres (3), la conversion de l'eunuque de la reine Candace, d'Éthiopie. Eusèbe et saint Hilaire disent qu'il se trouva des Égyptiens à Jérusalem, qui furent témoins de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte (4). Étant retournés en Égypte, ils publièrent l'évangile et devinrent comme les ambassadeurs de Jésus-Christ dans ce pays : circonstance dont l'Écriture ne parle point. Saint Hilaire semble croire que les Mages qui vinrent comme les prémisses de la gentilité, reconnaître Jésus-Christ dans son berceau, étaient venus de ces contrées.

Symmaque (5) : *Que les Égyptiens viennent se montrer : Que l'Éthiopie se hâte de donner la main au Seigneur. Aquila : Ils se hâteront d'apporter des présents de l'Égypte ; l'Éthiopien présentera promptement sa main à Dieu.* Saint Jérôme, à son ordinaire, a suivi la version de Symmaque. L'hébreu : *Il viendra des 'haschmanim de l'Égypte ; Kousch fera courir ses mains vers le Seigneur.* Le chaldéen : *Les noirs fils de Cham viendront de l'Égypte se faire prosélytes ; et les fils de Kousch viendront élever leurs mains dans la prière devant le Seigneur.* Le terme hébreu חַשְׁמָנִים 'haschmanim, ne se trouve qu'en cet endroit du texte. Saint Jérôme et Aquila l'ont rendu par *promptement ; Symmaque, ceux qui apparaissent tout d'un coup ; le rabbin Salomon, des présents.* La plupart des rabbins et des hébraïsants modernes l'expliquent par des princes, des grands, des hommes riches et puissants. Les

Juifs d'Italie donnent le nom de 'haschmanim aux cardinaux. Le nom des Asmonéens, donné à Mattathias et à ses fils, surnommés Maccabées, est le même que 'haschmanim. On ne peut guère douter que ce ne soit un terme de dignité ; mais il est malaisé d'en fixer au juste la signification. La racine arabe indiquerait *des hommes riches.*

Kousch, que l'on traduit communément par l'Éthiopie, se prend tantôt pour l'Éthiopie proprement dite, et tantôt pour le pays qui est entre la Palestine et l'Égypte, sur les rives occidentales de la mer Rouge, et mieux encore pour l'Yémen, où les Kouschites avaient longtemps habité avant de passer en Afrique. La prophétie de David eut son accomplissement littéral sous Salomon, quand l'Égypte devint alliée à ce prince par son mariage avec la fille du pharaon (6), et par le commerce qui fut ouvert entre les deux peuples (7), lorsque l'Arabie lui fut assujettie (8), et que la reine de Saba vint écouter sa sagesse et lui faire des présents (9). Mais elle n'eut son exécution parfaite que depuis la prédication de l'Évangile, par la conversion de ces nations à Jésus-Christ.

Ÿ. 33. REGNA TERRÆ, CANTATE DEO. Saint Hilaire lit ainsi ce verset : *Æthiopia præveniet manus ejus. (35) Deo, regna terræ, cantate Domino, et psallite Domino ; psallite Deo nostro, qui ascendit super cælum cæli.*

PSALLITE DEO, (34) QUI ASCENDIT SUPER CÆLUM CÆLI, AD ORIENTEM. On explique ceci de l'ascension de Jésus-Christ, qui monta au ciel de dessus la montagne des Oliviers, à l'orient de Jérusalem. C'est peut-être de là que les chrétiens ont pris la coutume de prier tournés vers l'orient. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque et la plupart des exemplaires grecs des Septante ne lisent pas ces paroles : *Psallite Deo* (10). C'est une répétition de *Psallite Domino*, qui précède immédiatement. Mais saint Augustin, saint Hilaire, tous les anciens psautiers l'ont lue, de même que la Vulgate. L'hébreu (11) : *A celui qui conduil son chariot sur*

(1) Isai. xix. 19.

(2) Sophon. iii. 10.

(3) Act. viii. 27. et seq. — (4) Act. ii. 10.

(5) Sym. Β' ἠθέτωσαν ἐκζητῶντες ὅτι ἐξ Ἀ' γ' ἰγ' ἰπτου, Ἀ' θιοπ' ἰα σπασάτο διδοῦσα χεῖρα τῷ Θεῷ. Aquil. Ο' ἰουσουν ἐσπευμένους ἐξ Ἀ' ἰγ' ἰπτου. Ἀ' ἰθι' ἰψ' ἀρορούσει χεῖρα αὐτοῦ τῷ Θεῷ.

(6) iii. Reg. iii. 1.

(7) iii. Reg. x. 18. 19.

(8) iii. Reg. iv. 23. et ii. Par. ix. 26. 14.

(9) iii. Reg. x. 2. 3.

(10) Vide Hieron. ad Suniam et Frellam, et nolas Nobiliti. in Edil. Rom.

(11) = קד = שבשי בשרי קד = Aquil. Τῷ ἐπιβεβηκότι ἐν οὐρανῷ ἀρχήθεν. A celui qui monte sur les cieux des cieux, dès le commencement. Sym. Τῷ ἐπιγοιμμένω ἐπὶ τὸν οὐρανὸν τοῦ οὐρανοῦ ἐκ πρώτης.

34. Qui ascendit super cælum cæli, ad orientem : ecce dabit voci suæ vocem virtutis.

35. Date gloriam Deo super Israel ; magnificentia ejus et virtus ejus in nubibus.

36. Mirabilis Deus in sanctis suis ; Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ. Benedictus Deus !

34. Chantez en l'honneur de Dieu qui est monté au-dessus de tous les cieux vers l'orient. Voilà qu'il rendra sa voix, une voix forte et puissante.

35. Rendez gloire à Dieu de ce qu'il a fait en faveur d'Israël ; sa magnificence et sa force paraissent dans les nuées.

36. Dieu est admirable dans ses saints ; le Dieu d'Israël donnera lui-même à son peuple une vertu et une force invincible ; que Dieu soit béni !

34. Equitanti super cælos cælorum antiquitatis : Ecce edit in voce sua vocem fortitudinis.

35. Date fortitudinem Deo : super Israel magnificentia ejus, et fortitudo ejus in cælis.

36. Terribilis es Deus a sanctuariis tuis ; Deus Israel, ipse dat fortitudinem et robora populo : benedictus Deus.

COMMENTAIRE

les cieux : sur les cieux dès le commencement. Si l'on veut conserver la version qui porte *ab oriente*, au-dessus des cieux, *vers l'orient*, on pourra l'expliquer comme ayant rapport à ce qui est dit au verset 5 : *Préparez le chemin à celui qui est monté vers le couchant.* Le Seigneur marche sur le haut des cieux, depuis l'orient jusqu'au couchant. Voyez *Deut.* xxxiii, 26. *Ascensor cæli auxiliator tuus ? magnificentia ejus discurrunt nubes.*

Ÿ. 34. ECCE DABIT VOCI SUÆ VOCEM VIRTUTIS. Son tonnerre se fera entendre avec une force merveilleuse. Il effraiera les mortels par l'éclat de cette voix terrible. Saint Hilaire, saint Augustin, les anciens psautiers et plusieurs exemplaires grecs (1) lisent : *Ecce dabit vocem suam, vocem virtutis.* Ce qui est plus conforme à l'hébreu. Le chaldéen entend par cette voix de Dieu, la prophétie ; saint Athanase, la voix des anges, qui appelleront les hommes au jugement ; cette trompette terrible, dont parle l'Apôtre (2) : *In novissima tuba* ; Eusèbe, la parole de Dieu, ou le Verbe divin.

Ÿ. 35. DATE GLORIAM DEO SUPER ISRAEL. Ou, suivant l'hébreu : *Donnez la force au Seigneur* ; reconnaissez sa puissance ; sa magnificence éclate sur Israël ; sa force paraît dans les nues. Saint Hilaire, saint Augustin, Eusèbe et saint Athanase suivent cette dernière division, qui paraît la plus naturelle.

La gloire de Dieu ne dépend pas des louanges que nous pouvons lui donner : cependant les saints livres disent que nous lui donnons de la gloire,

quand nous célébrons ses grandeurs. La raison de cela c'est que Dieu nous a créés, pour que nous lui rendions l'hommage qui est dû à sa souveraine majesté. Il n'a pu nous créer que pour obtenir de nous cette gloire extérieure qui fait en même temps notre mérite et notre bonheur. Les rois de la terre ne récompensent pas toujours par des bienfaits les respectueux hommages que leurs sujets rendent à leur dignité ; mais Dieu, en exigeant notre vénération et notre obéissance, nous comble de biens, quoique nous ne nous acquittions envers lui que d'un devoir indispensable. *Tournez-vous vers vous, Seigneur*, disait saint Augustin, *et nous serons heureux de vous et par vous ; tout ce qui nous arrive de mal, vient de nous. Nous nous relirons de vous et vous nous abandonnez* (3).

Ÿ. 36. MIRABILIS DEUS IN SANCTIS SUIS. Le Seigneur est admirable dans toutes ses œuvres ; mais sa grandeur, sa puissance, sa miséricorde ne paraissent nulle part avec plus d'éclat, que dans la sanctification de ses fidèles et de ses serviteurs. C'est là qu'il développe toutes les richesses de sa grâce et toute la magnificence de ses libéralités. L'hébreu : *Le Seigneur, le Dieu d'Israël, est terrible du fond de son sanctuaire. Il donnera à son peuple la force et la puissance.* C'est du Seigneur qu'Israël tient toute sa force ; c'est de lui qu'il doit tout espérer. Dieu lui donnera la victoire sur ses ennemis et la force pour leur résister ; il l'exaucera du fond de son sanctuaire.

(1) Sept. In multis libb. Ἰδοὺ δώσει φωνὴν αὐτοῦ φωνὴν δυναμείω. Edit. Rom. Ἰδοὺ δώσει ἐν τῇ φωνῇ αὐτοῦ, etc. Edit. Complut. Ἰδοὺ δώσει τῇ φωνῇ αὐτοῦ, etc.

(2) 1. Cor. xv. 52.

(3) August. de verb. Dom. serm. iv.

PSAUME LXVIII

Prière d'un juste opprimé injustement, par des ennemis puissants et cruels. Il prend Dieu à témoin de son innocence. Il l'intéresse à le secourir par la vue de sa propre gloire. Il prédit le malheur de ses persécuteurs, le retour de son peuple, le rétablissement de Jérusalem et des villes de Juda.

1. In finem, pro iis qui commutabuntur, David.

1. Pour la fin, pour ceux qui seront changés, psaume de David.

PSALMUS LXIX. — 1. Victori super Sosannim, ipsi Davidi.

ARGUMENT

Le titre de ce psaume a été expliqué au quarante-quatrième, où il se trouve pour la première fois. On traduit l'hébreu par (1) : *Au chef de la musique, au coryphée, psaume de David, sur l'air des Lis.* On ne connaît pas le sujet de ce psaume, pris dans son sens littéral et historique ; mais les pères et les commentateurs sont d'accord sur son sens spirituel et prophétique. Ils reconnaissent unanimement qu'il regarde le Messie, et qu'il contient des prophéties très claires et très expresses sur la venue de Jésus-Christ, sur sa passion, sa résurrection, l'établissement de l'Église, la vocation des gentils et la réprobation des Juifs. Il y a même certains endroits, qui sont tellement clairs et qui conviennent si parfaitement à Jésus-Christ, qu'on ne peut que difficilement en faire l'application à d'autres. Le prophète, en peignant les afflictions des justes, a formé, par un effet de la Providence, le portrait de Jésus-Christ, le premier de tous les justes et la source de toute justice (2).

Quelques auteurs ont cru que David s'y plaignait des persécutions de Saül. D'autres veulent qu'il y décrive l'infidélité et la révolte d'Absalom (3). Quelques rabbins (4) le regardent comme un modèle de prière pour tous les justes affligés. Kim'hi veut qu'il désigne l'état présent des Juifs. Théodore, cité dans la Chaine, et Bède l'appliquent aux Maccabées et aux persécutions qu'ils souffrirent. Le chaldéen le rapporte aux temps de la captivité de Babylone, lorsque le sanhédrin fut transporté de Jérusalem en cette ville, sous Nabucodonosor. Théodore d'Héraclée, Théodoret, Euthyme, et l'ancien paraphraste grec, donné par le Père Cordier, le fixent au même temps. L'auteur, qui était apparemment un lévite captif à Babylone (5), adresse à Dieu ses très humbles prières contre les vexations et les cruautés des Babyloniens. Il dépeint leur malice sous les plus noires couleurs. Il décrit son état humilié dans les termes les plus touchants et avec la plus vive éloquence ; car ce psaume est un des plus beaux et des mieux écrits.

Dans les versets 2, 3, 4 et 15, 16, l'auteur compare sa captivité à un abîme d'eaux, à un borbier sans fond, à un puits dont on ne peut sortir, à une tempête violente. Dans les versets 36 et 37, il se promet de la bonté de Dieu, que Sion sera rebâtie, que les villes de Juda seront rétablies ; que Juda y rentrera et possèdera de nouveau la terre de ses pères, comme son héritage ; que sa race y établira sa demeure et la possèdera pour toujours. C'est ce système que nous suivons dans le commentaire pour le sens historique ; mais en même temps, nous en ferons l'application à la vie, à la passion et à la résurrection de Jésus-Christ, suivant l'exemple des apôtres, des évangélistes et du Sauveur lui-même, qui en ont rapporté plusieurs passages et qui en ont montré l'accomplissement dans sa personne.

(1) למנצח על שושנים לדוד Hieron. Victori pro liliis ; David. Aquil. ἰσ'πὶ λιλύων. Sym. Ἰσ'περ τῶν ἀνθῶν.

(2) Voyez saint Augustin sur ce psaume et de Muis.

(3) Bossuet, *hic*.

(4) Kabuenaki. Vide et Muis.

(5) Voyez les versets 31, 32.

2. Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam.

3. Infixus sum in limo profundî, et non est substantia. Veni in altitudinem maris; et tempestas demersit me.

4. Laboravi clamans, raucæ factæ sunt fauces meæ; defecerunt oculi mei, dum spero in Deum meum.

2. Sauvez-moi, ô Dieu, parce que les eaux sont entrées jusque dans mon âme.

3. Je suis enfoncé dans une boue profonde où il n'y a point de fond; je suis tombé dans la profondeur de la mer; et la tempête m'a submergé.

4. Je me suis lassé à force de crier, ma gorge en a été enrouée; mes yeux se sont épuisés, dans l'espérance que mon Dieu viendrait à mon secours;

2. Serva me, Deus: quoniam intraverunt aquæ usque ad animam.

3. Demersus sum in limo profundum, et non est firmatus: veni in profunda aquarum, et fluxus aquarum operit me.

4. Delassatus sum clamando, siccatum est guttur meum, defecerunt oculi mei dum spectarem Deum meum.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. INTRAVERTUNT AQUÆ USQUE AD ANIMAM MEAM. Les eaux, l'inondation, la tempête, dans le style des prophètes, marquent de grandes calamités (1). *Les eaux sont entrées jusque dans mon âme*; je suis prêt à me noyer; les eaux ont pénétré jusqu'au dedans de moi-même; je suis dans un danger évident de périr. Tout cela ne signifie autre chose que les afflictions, dont les Juifs captifs à Babylone étaient accablés (2). Voyez dans Jonas une expression pareille: *Circumdederunt me aquæ usque ad animam*. Il marque l'état où il se trouva dans le ventre du poisson qui l'engloutit. *Jonas*, III, 6.

ÿ. 3. INFIXUS SUM IN LIMO PROFUNDI. C'est un bourbier profond et tenace, dont je ne puis trouver le fond et d'où je ne puis me dégager. On applique (3) tout cela à Jésus-Christ, qui, s'étant chargé de nos péchés, se vit exposé aux plus terribles supplices et à la mort la plus ignominieuse.

VENI IN ALTITUDINEM MARIS; ET TEMPESTAS DEMERSIT ME. Il tourne la même pensée en différentes manières, pour exprimer plus vivement le danger où il se trouvait. Je me suis exposé en pleine mer et j'y ai été battu d'une violente tempête, qui m'a fait faire naufrage.

ÿ. 4. LABORAVI CLAMANS; RAUCÆ FACTÆ SUNT FAUCES MEÆ; DEFECERUNT OCULI MEI. Depuis que je suis dans ma captivité, ô mon Dieu, je ne cesse de crier jour et nuit, jusqu'à m'enrouer et m'épuiser; j'ai continuellement les yeux élevés au ciel, en attendant votre secours, et, à force de regarder en haut, mes yeux sont tout abattus, ma vue en est affaiblie. Mais vous paraissez sourd à mes prières et indifférent à mes maux, vous ne m'écoutez point et vous ne vous hâtez point de venir à mon secours. Jésus-Christ, dans son agonie, prie Dieu son Père avec les dernières instances, de détourner de lui le calice de sa passion. Il réitère sa prière jusqu'à trois fois (4). Mais Dieu, plus attentif aux cris des péchés des hommes et à la résolution de son Fils de satisfaire à sa justice offensée, qu'à la douleur passagère dont son âme était saisie, lui laisse à valoir ce calice dans toute son amertume.

Saint Paul dit que Jésus-Christ, dans les jours de sa vie mortelle, *offrit à celui qui pouvait le sauver de la mort, ses prières et ses supplications, accompagnées de grands cris et de larmes, et qu'il fut exaucé à cause de sa soumission respectueuse* (5).

Voilà les *cris* dont parle le prophète; voilà la *confiance* qui ne l'abandonna jamais durant sa douloureuse passion. Jésus-Christ ne fut pas cependant délivré de la *mort*: aussi ce dernier terme ne signifie pas ici la séparation de l'âme d'avec le corps, mais la délivrance du tombeau, la résurrection qui fut accordée à cet Homme-Dieu en conséquence de ses prières et de sa soumission respectueuse. L'Apôtre, dans tout cet endroit, veut animer la confiance et la vigilance des Hébreux par l'exemple de Jésus-Christ qui, tout Dieu qu'il était, eut recours aux larmes et à la prière pour obtenir ce qu'il désirait.

Une âme qui réfléchit sur ce que les prophètes et les évangélistes racontent des douleurs et des opprobres de Jésus-Christ, tombe dans un étonnement extrême, non pas tant à cause des circonstances de ce grand mystère, qu'à cause du peu d'attention qu'y donnent la plupart des chrétiens. Si l'état de Jésus au calvaire est une vérité qui surpasse toute notre intelligence, il semble que le peu d'intérêt que nous y prenons, n'est pas moins inconcevable. On a cru cette vérité dès l'enfance, on y a pensé en divers temps de la vie, on en a même rappelé le souvenir tous les jours, on a vu un million de fois l'image de Jésus crucifié, et il se trouve que, dans un âge très avancé, si l'on se met à réfléchir profondément sur cet objet sublime, on se reconnaît coupable de ne l'avoir pas connu, beaucoup plus encore de ne l'avoir ni révééré, ni aimé, ni imité. Quand on se compare ensuite avec les saints, on voit que Jésus-Christ souffrant et mourant fut leur occupation journalière, et qu'ils n'épuisaient jamais ce grand sujet, et l'on se dit à soi-même: Ces hommes que j'estime avaient-ils plus d'obligations que moi à

(1) *Job*. XXII. 11. - *Psal.* XVII. 17; XXXI. 6; CXLIII. 7. et *passim*.

(2) *Confer* *Psal.* CXXIII. 4. 5; CXLIII. 7. - *Thren.* III. 54.

(3) *Athanas. Hilar. August. Hieron. alii passim*.

(4) *Matth.* XXVI. 44.

(5) *Heb.* v. 7.

5. Multiplicati sunt super capillos capitis mei qui oderunt me gratis.

Corfortati sunt qui persecuti sunt me, inimici mei injuste; quæ non rapui, tunc exsolvebam.

5. Ceux qui me haïssent sans sujet, sont en plus grand nombre que les cheveux de ma tête;

Mes ennemis qui me persécutent injustement, se sont fortifiés contre moi; et j'ai payé ce que je n'ai pas pris.

5. Plures sunt quam capilli capitis mei qui odio habent me sine causa: roborati sunt qui disperdunt me inimici mei absque causa: quæ non rapui, tunc reddidi.

COMMENTAIRE

Jésus-Christ ? Étaient-ils touchés d'un plus grand intérêt; espéraient-ils des biens plus excellents ? L'histoire de Jésus-Christ n'est-elle pas sous mes yeux comme elle le fut sous les leurs : ne suis-je pas aussi instruit qu'eux de la multitude des tourments, de l'étendue des opprobres, de l'excès des souffrances auxquelles Jésus-Christ fut soumis ? ne sais-je pas pourquoi il a bu volontairement cette coupe si pleine d'amertume ? Après ces questions et une infinité d'autres pareilles, je ne trouve d'autre solution que celle-ci : les saints réfléchirent et ils eurent un cœur reconnaissant ; ils prièrent et ils furent pleins d'ardeur pour s'appliquer les fruits de leurs oraisons. Je n'ai jamais réfléchi, jamais prié, jamais aimé ce qui est uniquement aimable. Je me suis contenté d'une foi historique en Jésus-Christ, et je suis demeuré dans une indifférence mortelle sur cet unique modèle de ma vie, sur cet unique fondement de mon espérance. J'ai connu Jésus-Christ comme on connaît les grands hommes des siècles passés ; on en parle, on les loue et on ne s'intéresse point à eux.

§. 5. MULTIPLICATI SUNT SUPER CAPILLOS CAPITIS MEI. Les Babyloniens me traitent en ennemi, sans que je leur en aie jamais donné le moindre sujet. Ils nous ont fait une guerre injuste et cruelle ; ils ont ruiné nos villes et notre temple ; ils nous ont réduits en captivité. Vous l'avez permis, ô mon Dieu, pour punir nos crimes. Mais qu'avions-nous fait à Nabucodonosor ? Ici, à Babylone, tout le monde nous insulte et nous opprime, uniquement parce que nous sommes malheureux. Jésus-Christ le plus clément, le plus juste de tous les hommes, est persécuté, haï, outragé par ceux mêmes qu'il avait comblés de biens. Les Juifs, ses frères, le saisissent, l'accusent, le condamnent, le font attacher à la croix, insultent à son malheur. Quel était son crime ? quels biens pouvait-il faire aux Juifs, ses ennemis, qu'il ne leur ait point faits ? Il souffre pour des péchés étrangers (1) : *Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit... Vulneratus est propter iniquitates nostras; allritus est propter scelera nostra.*

Jésus-Christ voyait, dans son intelligence très parfaite, encore plus d'ennemis de sa personne,

de sa gloire, de sa mission, qu'il n'en paraissait dans Jérusalem. Il voyait tous les péchés du monde, toute l'ingratitude du monde, tout l'endurcissement du monde ; il voyait le prix de son sang méconnu ou profané. Tous les siècles étaient présents à son esprit, et, dans ce nombre infini d'hommes, il s'en trouvait peu qui dussent mettre à profit ses mérites et son amour. Qu'a donc vu enfin cet Homme-Dieu ? Il est aisé de le dire d'un seul mot, il a vu que la plupart des hommes *n'ont point de cœur*, comme l'observait si bien saint François de Sales. *Hélas ! s'écriait un autre saint, l'amour n'est point aimé !* Cependant cet amour se tournera un jour en vengeance ; plus il a sollicité, pressé, attendu, plus il sera inexorable dans sa colère. *Celui-là est digne de mort*, disait saint Bernard en répandant des larmes, *qui refuse, ô Jésus, de vivre pour vous ; celui-là est insensé qui ne vous goûte pas ; celui-là n'est rien qui croit être quelque chose sans vous. Vous avez tout fait pour vous, Seigneur, et celui qui veut être à soi-même, non à vous, commence à n'être rien parmi tous les êtres créés pour vous.*

QUÆ NON RAPUI, TUNC EXSOLVEBAM. C'est une espèce de proverbe, comme celui-ci : Les battus paient l'amende (2) ; et cet autre de Jérémie (3) : *Nos pères ont mangé la grappe verte et nos dents en ont été agacées ; c'est-à-dire (4) : Nos pères ont commis l'iniquité et nous en portons la peine.* Les captifs de Babylone pouvaient fort bien faire ces plaintes au Seigneur ; car, bien que la plupart fussent criminels, il y en avait un bon nombre qui n'étaient point aussi coupables que leurs pères, qui étaient morts en paix dans leur pays. Plusieurs mêmes étaient innocents des crimes qui avaient irrité la colère de Dieu et qui leur avaient attiré les derniers malheurs, comme Daniel et ses compagnons, et un grand nombre de prêtres et de lévites, dont on voit les sentiments dans les psaumes, et qui ne laissèrent pas d'être enveloppés dans le malheur de leur nation. Tel était apparemment l'auteur de ce cantique. Cet endroit convient admirablement à Jésus-Christ, qui a voulu, par un pur effet de sa bonté infinie, se rendre notre victime et notre répondeur auprès de son Père (5) : *Christus nos redemit de*

(1) *Isai. LIII. 4. 5.*

(2) *Muis, hic.*

(3) *Jerem. XXXI. 29. 30.*

(4) *Jerem. Thren. v. 7. — (5) Galat. III. 13.*

6. Deus, tu scis insipientiam meam; et delicta mea a te non sunt abscondita.

7. Non erubescant in me qui expectant te, Domine, Domine virtutum. Non confundantur super me qui quærunt te, Deus Israel.

8. Quoniam propter te sustinui opprobrium; operuit confusio faciem meam.

6. O Dieu, vous connaissez ma folie; et mes péchés ne vous sont point cachés.

7. Seigneur, Seigneur des armées, que ceux qui vous attendent ne rougissent point à mon sujet; que ceux-là qui vous cherchent, ô Dieu d'Israël, ne soient pas confondus à mon sujet;

8. Puisque c'est pour votre gloire que j'ai souffert l'opprobre, et que mon visage a été couvert de confusion;

6. Deus, tu nosti stultitiam meam, et delicta mea a te non sunt abscondita.

7. Ne pudore afficiantur in me qui expectant te, Domine Domine exercituum: ne erubescant in me qui quærunt te, Deus Israel:

8. Quoniam propter te sustinui opprobrium, operuit confusio faciem meam.

COMMENTAIRE

maledicto legis, factus pro nobis maledictum. Et ailleurs (1): *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit, ut nos efficeremur justitia Dei in ipso.*

ÿ. 6. DEUS, TU SCIS INSIPIENTIAM MEAM; ET DELICTA MEA A TE NON SUNT ABSCONDITA. C'est le captif de Babylone qui parle. Je ne prétends point ici me donner pour juste et pour sage. Je connais ma folie et mes péchés; et vous connaissez, Seigneur, mieux que personne mes égarements. Je l'avoue humblement devant vous; j'ai péché, j'ai commis le crime: car c'est ce que veut dire le nom de folie en cet endroit (2). Mais si je suis coupable, je ne le suis qu'envers vous seul: *Tibi soli peccavi* (3). Mes ennemis n'ont rien à me reprocher; je suis innocent à leur égard; leur haine envers moi et leurs mauvais traitements sont les plus injustes du monde. Plusieurs pères (4), par cette folie, entendent la passion de Jésus-Christ, qui est une folie aux yeux des gentils, suivant l'expression de l'Apôtre (5).

ÿ. 7. NON ERUBESCANT IN ME QUI EXPECTANT TE, DOMINE VIRTUTUM. Ma captivité et les maux que je souffre me touchent encore moins, ô mon Dieu, que la gloire de votre nom, l'honneur de votre temple et l'attente de vos serviteurs. Votre nom auguste est outragé par nos ennemis; votre temple est enseveli sous ses ruines et vous n'y êtes plus honoré. Enfin vos serviteurs, vos fidèles, tomberont dans le découragement et dans l'impatience, si vous différez plus longtemps à nous secourir. Voyez les versets 9, 10, 12. Ne permettez donc point, ô mon Dieu, que mon attente soit vaine et que mes prières soient inutiles, de peur que ceux qui espèrent en vous, n'en prennent occasion de s'abandonner au désespoir. Jésus-Christ prie Dieu, son Père, de le ressusciter, de peur que ceux qui avaient été témoins de ses souffrances et de sa mort, ne le regardassent

comme un simple mortel, et que sa Passion ne leur devint un sujet de chute et de scandale.

ÿ. 8. QUONIAM PROPTER TE SUSTINUI OPPROBRIUM. Mon attachement à vos lois saintes et à vos cérémonies, m'a attiré mille insultes de la part des Babyloniens, qui m'ont demandé cent fois où était mon Dieu et mon espérance; comme si un Dieu invisible était une chimère, ou si un peuple malheureux était une preuve de l'impuissance de son Dieu. Si j'avais été assez faible pour me prosterner devant les idoles et leur offrir de l'encens, comme quantité d'autres, j'aurais pu m'épargner toutes ces railleries et ces mauvais traitements; mais rien n'a été capable de me détacher de vous, ô mon Dieu! Ne permettez donc point que je succombe à mes ennemis, ni que mes espérances soient vaines. Jésus-Christ a souffert toutes sortes d'opprobres pour la gloire de son Père (6). Il s'est exposé volontairement à la confusion, pour expier notre orgueil. Il a essuyé les affronts et a voulu passer pour pécheur, tout innocent qu'il était, pour satisfaire à la justice de son Père. Et ce n'est pas encore tout.

On rougit tous les jours de Jésus-Christ, soit parce qu'on ne veut pas déplaire au monde qui est son ennemi, soit parce qu'on n'a pas le courage de renoncer aux habitudes vicieuses que Jésus-Christ condamne. Mais qui sont ces esclaves du monde et ces lâches? Le prophète les caractérise par le contraste des vrais fidèles, de ceux qui attendent le Seigneur et qui le cherchent. Aussi, le Seigneur est à leur égard le *Dieu des armées*, c'est-à-dire, revêtu de force et de puissance; il est le *Dieu d'Israël*, c'est-à-dire, le protecteur, comme il le fut du peuple descendu des patriarches. Chercher le Seigneur sans se lasser, et l'attendre, c'est tout ce que l'homme de foi a de plus important en ce monde; c'est même son unique affaire. Il faut le chercher durant la vie présente

(1) II. Cor. v. 21.

(2) Vide Psal. XIII. 1; LXXIII. 18; XXXVII. 6. - Baruch. III. 28. - 1. Par. XXI. 8. et passim.

(3) Psal. I. 6.

(4) Athanas. Euseb. Hilar. August.

(5) I. Cor. I. 23. — (6) Rom. XV. 3. et Hebr. XII. 2.

9. Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ.

9. Je suis devenu étranger à mes frères, et inconnu aux enfants de ma mère,

9. Alienus factus sum fratribus meis, et extraneus filiis matris meæ :

10. Quoniam zelus domus tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.

10. Parce que le zèle de votre maison m'a dévoré, et les outrages de ceux qui vous insultaient, sont tombés sur moi ;

10. Quia zelus domus tuæ exedit me, et probra eorum qui probris alluciant te, reciderunt super me.

COMMENTAIRE

et l'*attendre* pour la vie future ; il faut le *chercher* par l'oraison et par les bonnes œuvres ; il faut l'*attendre* parmi les tribulations et les épreuves. Les mondains ne *cherchent* ni n'*attendent* Dieu ; ils le *fui*ent, et ils *redoutent* le jour auquel il les trouvera malgré eux. *Chercher* Dieu, *attendre* Dieu, ne point *rougir* de Jésus-Christ, ou plutôt se glorifier en lui et dans sa croix, c'est toute la vie des saints.

Ÿ. 9. EXTRANEUS FACTUS SUM FRATRIBUS MEIS. J'ai été arraché de ma patrie ; ma famille a été dispersée ; mes frères et mes proches ont été transportés dans des provinces éloignées, et nous sommes les uns à l'égard des autres, comme des gens inconnus qui n'auraient jamais eu de liaison ensemble. Autrement : On nous a séparés les uns des autres comme de malheureux esclaves ; et nous sommes les uns à l'égard des autres comme des étrangers (1). Ou bien : Ceux de mes frères qui se sont abandonnés aux superstitions et aux impiétés des Babyloniens, me regardent comme un étranger et un ennemi ; et de ma part, je ne puis avoir aucun commerce avec eux : de manière que nous vivons séparés et éloignés les uns des autres. On peut donner ces trois sens au texte, en l'expliquant des Babyloniens. Voyez le psaume xxxvii, 12 et 13, où se trouvent les mêmes plaintes. Mais en le rapportant à Jésus-Christ, l'application en est beaucoup plus heureuse (2). Les Juifs, ses frères, l'ont abandonné, l'ont rejeté, l'ont crucifié, ont méprisé sa doctrine, ont persécuté son église ; et, à son tour, il les a réprouvés et rejetés ; il les a livrés à leur sens pervers et à leur endurcissement. Les disciples du Sauveur, au temps de sa Passion, se sont sauvés et n'ont point osé paraître, pour le défendre. Judas, l'un d'entre eux, l'a trahi et livré à ses ennemis.

Ÿ. 10. ZELUS DOMUS TUÆ COMEDIT ME ; ET OPPROBRIA EXPROBRANTIUM TIBI CECIDERUNT SUPER ME. Je n'ai pu voir qu'avec une très vive douleur la désolation de votre temple. Je n'ai pu entendre sans frémir et sans horreur, les insultes que mes ennemis faisaient à votre nom. Mon zèle pour votre maison sainte et mon éloignement des impiétés des Babyloniens, m'ont rendu odieux

même à mes frères, qui ont considéré mon attachement à votre service et ma délicatesse sur votre gloire, comme un entêtement blâmable, ou un zèle à contre-temps.

Jésus-Christ ayant remarqué que les Juifs profanaient la maison de son Père, par le commerce sordide qu'ils y exerçaient, les en chassa à coups de fouet, en leur disant : Ne faites point de la maison de mon Père, une caverne de voleurs. Alors, dit l'évangéliste (3), les disciples se souvinrent de ce qui est écrit : *Le zèle de votre maison m'a dévoré*. Il n'a pas moins de zèle et de jalousie sans doute pour son église, qui est son épouse, et qu'il veut conserver dans toute sa beauté et sa pureté. Il traitera dans toute la vivacité de son zèle ceux qui en corrompent la sainteté, l'unité, ou la doctrine, par leur mauvaise vie ou par la singularité de leurs sentiments.

Les versets 9 et 10 contiennent un grand fonds d'instruction.

1° Nous ne devons point nous étonner d'être en butte aux persécutions, aux réprimandes, à l'oubli de nos compatriotes, de nos proches et de ceux qui devraient être nos meilleurs amis. Jésus-Christ ne faisait que du bien à sa nation, et il en fut méconnu, il ne reçut d'elle que des outrages et des injures.

2° On doit avoir le zèle de la maison de Dieu, c'est-à-dire, s'intéresser à sa gloire, à son culte, selon le degré d'autorité, de lumière ou de facilités qu'on peut avoir pour empêcher les scandales. Quand on ne peut pas y remédier, il faut au moins en gémir, prier avec ardeur, et réparer, par de bonnes œuvres, les outrages faits à la majesté divine.

3° Il y a des occasions où l'on doit servir le prochain aux dépens même de ses propres intérêts. Les personnes en place, les pasteurs surtout, sont tenus de remplir ce devoir. L'Apôtre déclare bien formellement que l'oracle du prophète ne regarde pas Jésus-Christ seul, et qu'il renferme une instruction générale qui regarde tous les fidèles : *Car, ajoutez-il, toutes les choses qui ont été écrites, l'ont été pour notre instruction*. Ceci est d'une grande étendue, et doit nous convaincre

(1) Vide Theodoret.

(2) Vide Hilar. Euseb. August. Hieron. Athanas.

(3) Johan. II. 14. 15. 16.

11. Et operui in jejunió animam meam, et factum est in opprobrium mihi.

12. Et posui vestimentum meum cilicium ; et factus sum illis in parabola.

13. Adversum me loquebantur qui sedebant in porta, et in me psallebant qui bibebant vinum.

11. Et je me suis couvert d'un sac, en jeûnant ; et cela a été pour moi un nouveau sujet d'opprobre.

12. J'ai pris pour mon vêtement un cilice ; et je suis encore devenu le sujet de leur raillerie.

13. Ceux qui étaient assis à la porte de la ville, parlaient contre moi ; et ceux qui buvaient du vin, me prenaient pour le sujet de leurs chansons.

11. Et flevi, et jejunió affixi animam meam ; et fuit in opprobrium mihi.

12. Et posui vestimentum meum saccum : et fui eis in parabola.

13. Loquebantur contra me sedentes in porta : et cantiones factus sum bidentibus sechar.

COMMENTAIRE

qu'il n'y a rien, dans les psaumes et dans les autres livres saints, dont nous ne puissions tirer avantage pour la conduite de nos mœurs et pour le règlement de notre vie. Nous ne faisons pas assez d'attention à ce principe. Nous lisons quelquefois les saintes Écritures avec un esprit de curiosité, et sans penser à nous en appliquer le fruit. *Nous nous nourrissons*, comme dit un saint père, *de l'écorce du livre et non du pain de la parole.*

ŷ. 11. ET OPERUI IN JEJUNIO ANIMAM MEAM ; ET FACTUM EST IN OPPROBRIUM MIHI. On s'est raillé de ma douleur, et on a insulté à ma piété. Les Septante (1) : *J'ai courbé mon âme par le jeûne.* Mais les Septante de l'édition de Complute, et la plupart des exemplaires grecs et latins portent (2) : *J'ai couvert mon âme par le jeûne.* Aquila (3) : *J'ai pleuré mon âme dans le jeûne ;* je me suis pleuré comme un mort. Symmaque (4) : *Et comme je pleurais mon âme en jeûnant, on m'en a fait des reproches.*

Jésus-Christ fut calomnié, quand il fit du bien à ses concitoyens ; il fut encore calomnié, quand il parut devant eux dans un état de souffrance et d'humiliation. Il faisait des miracles et on les attribuait au démon ; ces prodiges étaient sans réplique, et l'on avait recours à toutes sortes de subterfuges pour les infirmer. Il instruisait les peuples, et on lui en faisait un crime ; il gardait le silence devant ses juges, et on le traitait d'insensé ; il payait le tribut à César, et l'on publiait qu'il était ennemi de l'autorité publique. Ses disciples étaient pauvres : pressés de la faim, ils tiraient quelques grains des épis de blé pour se soulager, et on lui reprochait de ne pas garder le jour du sabbat ; il mangeait quelquefois avec ses disciples chez des publicains, pour les attirer au royaume de Dieu, et on l'accusait d'aimer la bonne chère, et de fréquenter les pécheurs. Enfin ce Sauveur du monde, si saint, si bienfaisant et si

irréprochable, était véritablement parmi les siens comme un *signe de contradiction.* Quel exemple pour ceux qui éprouvent des contrariétés durant leur vie, qui sont en butte à la calomnie, à la vexation, aux injures, aux persécutions ! Ont-ils droit de se plaindre en se comparant à Jésus-Christ ?

ŷ. 12. POSUI VESTIMENTUM MEUM CILICIUM. Les Septante, saint Hilaire et saint Augustin : J'ai pris des habits de deuil. J'ai pleuré la ruine de ma patrie et du temple du Seigneur, comme j'aurais pleuré la mort de mon propre père. Les Babyloniens s'en sont moqués, et je suis devenu la fable et la risée du peuple. Par ce sac ou ce cilice, saint Augustin entend l'humanité de Jésus-Christ.

ŷ. 13. ADVERSUM ME LOQUEBANTUR QUI SEDEBANT IN PORTA ; ET IN ME PSALLEBANT QUI BIBEBANT VINUM. Tous les conteurs de nouvelles, et les fainéants qui s'assemblent sur la place, et même les juges qui siégeaient aux portes ne s'entretenaient que de moi : et les buveurs qui s'assemblent dans les cabarets (5), chantaient des chansons sur moi. J'étais la fable de la ville. Anciennement, les lieux d'assemblées et les places publiques étaient à la porte des villes. Jérémie (6) se plaint de même que l'auteur de ce psaume, d'être le sujet des chansons de son peuple : *Factus sum in derisum omni populo meo, canticum eorum tota die.*

C'est le comble de la persécution ; quand les juges de la terre, ceux à qui le dépôt des lois est confié, s'accordent à condamner l'homme juste ; il n'y a plus de ressources alors parmi les hommes, et Dieu seul est chargé de protéger la vertu. Jésus-Christ éprouva cette humiliation. Les chefs de sa nation le livrèrent à la mort ; son Père ne le secourut point contre ses cruels ennemis, et il but le calice d'amertume tout entier. La nécessité

(1) Sept. Edit. Rom. Καὶ συνέλαμψα ἐν νηστείᾳ τὴν ψυχὴν μου. Ita Æthiop. et Arab. Apollin. Κατέλασα. J'ai brisé mon âme par le jeûne.

(2) Les Septante : Καὶ συνέλαμψα ἐν νηστείᾳ τὴν ψυχὴν μου.

(3) Aquil. Ἐλάουσα ἐν νηστείᾳ τὴν ψυχὴν μου, καὶ ἐγενήθη εἰς ονειδισμούς ἐμοί, καὶ ἔδωκεν ἐνδοσίην μου σάκκον.

(4) Symmach. Καὶ κλαίοντι μὲ τὰ νηστείας τὴν ψυχὴν μου, ἐγενετο εἰς ὕνειδος ἐμοί, καὶ τάσσων τὸ ἐνδυμὰ μου σάκκον.

(5) Vide Chald. hic. — (6) Jerem. - Thren. iii. 14.

14. Ego vero orationem meam ad te, Domine : tempus beneplaciti, Deus. In multitudine misericordiae tuae exaudi me, in veritate salutis tuae.

15. Eripi me de luto, ut non infigar ; libera me ab iis qui oderunt me, et de profundis aquarum.

14. Pour moi, Seigneur, vous offrant ma prière, je vous disais : Voici le temps, ô Dieu, de faire éclater votre bonté ; exaucez-moi, selon la grandeur de votre miséricorde, et selon la vérité de votre salut.

15. Retirez-moi de cette boue, afin que je n'y demeure point enfoncé ; délivrez-moi de ceux qui me haïssent, et des profondeurs des eaux.

14. Et ego orationem meam *converto* ad te, Domine, tempore beneplaciti : Deus, propter multitudinem misericordiae tuae exaudi me, propter veritatem salutis tuae.

15. Eripi me e luto, et ne infigar ; eripiar ab odio habentibus me, et e profundis aquarum.

COMMENTAIRE

d'un jugement futur se prouve invinciblement par l'oppression qu'endure si souvent la vertu en ce monde, et par les succès qu'ont tout aussi souvent le crime et l'injustice. Sous un Dieu juste, il n'est pas possible que la vertu demeure toujours opprimée, et que les méchants jouissent toujours du fruit de leur iniquité. Il doit donc y avoir un temps où l'ordre soit rétabli, où la vertu triomphe et où le crime soit puni : Ce ne peut être que dans une autre vie, puisque cela arrive si rarement dans celle-ci. Cet argument est d'une force infiniment supérieure, quand on considère la vie de Jésus-Christ. Il fut opprimé par les Juifs et par les gentils, il fut traité comme le dernier des scélérats, et il mourut au milieu des plus cruels supplices : cependant il était la justice et la sainteté même. Il dut donc y avoir pour lui, au sortir de ce monde, un retour de gloire et de récompense. Ce retour fut prompt, comme l'histoire de ce qui se passa après sa mort nous l'apprend ; la dignité de sa personne et la grandeur de sa mission méritaient toutes les attentions du ciel. Nul homme juste ne peut se comparer à lui, ni se promettre que sa cause sera vengée aussi promptement, aussi glorieusement, aussi pleinement que celle de Jésus-Christ. Mais tous les justes persécutés jusqu'à la mort, doivent se reposer sur les promesses de cet Homme-Dieu ; et ce qui est arrivé à Jésus, est un gage de ce qui arrivera infailliblement à quiconque persévérera dans la justice jusqu'à la fin.

Les impies, qui blasphèment encore aujourd'hui dans leurs réunions, dans leurs parties de débauche, contre Jésus-Christ, ressemblent à ces viveurs que peint le prophète. L'Homme-Dieu, le saint des saints, était l'objet des chansons insolentes d'un peuple effréné, d'une soldatesque débauchée. Les livres de nos incrédules modernes ne sont-ils pas encore plus détestables, que ne pouvaient l'être les propos et les chants des bourreaux de Jésus-Christ ? Mais cette fureur passera avec les im-

pies. Jésus-Christ existera toujours, il saura venger ses droits, et, dans le siècle futur, toute iniquité sera réduite au silence.

Ÿ. 14. EGO VERO ORATIONEM MEAM AD TE, DOMINE. Au lieu de me plaindre de ces mauvais traitements, et de chercher à m'en venger ; je m'adresse à vous, ô mon Dieu ; je vous prends à témoin de mon innocence et de l'injustice de mes ennemis : je vous remets le jugement de ma cause et la défense de ma faiblesse.

TEMPUS BENEPLACITI. Il est temps, ô mon Dieu : La malice des impies est à son comble ; la patience de vos serviteurs a été éprouvée assez longtemps ; le terme marqué par vos prophètes n'est pas loin. Souvenez-vous de vos promesses ; regardez avec compassion votre peuple opprimé.

On peut appliquer cette prière à Jésus-Christ sur la croix : il s'adresse à son Père, pour le salut des Juifs, ses persécuteurs. Pardonnez-leur, Seigneur, ils ne savent ce qu'ils font ; voici le temps de la réconciliation et du pardon général.

Ÿ. 15. ERIPI ME DE LUTO, UT NON INFIGAR. Il exprime ici sa captivité et son affliction dans les mêmes termes qu'aux versets 2, 3, 4. C'est un abîme d'eau, une boue sans fond, une tempête qui m'a submergé. On peut remarquer sur ces mots : *Et de profundis aquarum*, que les Hébreux, et la plupart des anciens plaçaient l'enfer au fond des eaux. Job, par exemple, dit (1) *que les géants gémissent sous les eaux*. Ici le psalmiste semble marquer qu'il était comme un homme mort, et déjà descendu dans les lieux où demeurent les âmes après leur décès. Je suis dans la région de ceux qui ne voient plus le jour. La captivité, l'esclavage est comme un état de mort. Les pères l'expliquent comme une prière de Jésus-Christ à son Père : qu'il ne le laisse point dans le tombeau, mais qu'il l'en tire par sa résurrection. On peut aussi la considérer comme une excellente prière de tout chrétien exposé à pécher, surtout dans les tentations sensuelles.

(1) Job. xxvi. 5. Voyez notre Commentaire sur cet endroit. Et Jonas II. 6. 7. et saint Hilaire et Eusèbe sur

le Ÿ. 4. et ici. Surtout saint Hilaire sur le Ÿ. 39.

16. Non me demergat tempestas aquæ ; neque absorbeat me profundum ; neque urgeat super me puteus os suum.

17. Exaudi me, Domine, quoniam benigna est misericordia tua ; secundum multitudinem miserationum tuarum respice in me.

18. Et ne avertas faciem tuam a puero tuo ; quoniam tribulor, velociter exaudi me.

19. Intende animæ meæ, et libera eam ; propter inimicos meos eripe me.

16. Que la tempête ne me submerge point ; que l'abîme ne m'absorbe point ; et que l'ouverture du puits ne se ferme point sur moi.

17. Exaucez-moi, Seigneur, parce que votre miséricorde est remplie de douceur ; regardez-moi favorablement, selon l'abondance de vos bontés.

18. Ne détournes point votre visage de votre serviteur ; exaucez-moi promptement, parce que je suis accablé d'affliction.

19. Soyez attentif sur mon âme, et délivrez-la ; tirez-moi de cet état, pour humilier mes ennemis.

16. Ne inundet me decursus aquarum nec absorbeat me profundum, neque claudat super me puteus os suum.

17. Exaudi me, Domine, quoniam bona est misericordia tua : secundum multitudinem miserationum tuarum respice ad me.

18. Et ne abscondas faciem tuam a servo tuo, quoniam angustia est mihi : festina, exaudi me.

19. Appropinqua animæ meæ, redime eam : propter inimicos meos redime me.

COMMENTAIRE

ÿ. 16. NEQUE URGEAT SUPER ME PUTEUS OS SUUM. Celui qui est tombé dans une fosse ou dans un puits, a toujours quelque espérance d'en sortir tant que l'orifice en demeure ouvert. Il peut crier, et on peut lui donner du secours. Mais si le puits se ferme par le haut, il ne lui reste plus que le désespoir et la mort (1). L'exil et la servitude sont le comble des malheurs ; mais, ô mon Dieu, ne retirez point de nous vos miséricordes, ne révoquez point vos promesses, accomplissez ce que vous nous avez prêté par vos prophètes ; mettez fin à nos maux. Le chaldéen, par le puits, entend l'enfer. Les pères l'expliquent du tombeau, où Jésus-Christ fut mis, et dont il sortit glorieux ; ou de l'enfer où il descendit après sa mort et avant sa résurrection.

ÿ. 17. EXAUDI ME... Saint Ambroise, parlant de la prière, pose un principe très remarquable et très consolant : C'est que *Dieu donne toujours plus qu'on ne lui demande* (2). Ce principe nous étonne, parce que nous n'avons que des lumières médiocres sur les promesses faites à la prière. Jésus-Christ a dit : *Demandez et vous recevrez* ; il n'a fait aucune exception ; la prière bien faite est toujours suivie du succès ; et, comme les dons de Dieu portent toujours le caractère de sa grandeur et de sa bonté, ce qu'on obtient est bien supérieur à ce qu'on désire.

Les versets que nous lisons ici, confirment la pensée de saint Ambroise. Jésus-Christ, dans sa Passion, implora le secours son Père, il parut même se plaindre, sur sa croix, d'en être abandonné. Il avait tous les droits possibles d'être exaucé, et il le fut, non dans l'objet qui paraissait être le terme de sa prière : Son Père ne détourna pas de lui le calice d'amertume qui se présenta à sa mémoire et à ses sens, mais sa Passion et sa mort furent suivies de la gloire la plus digne du fils de Dieu. *Il obtint plus qu'il ne demandait*. Si l'on

pouvait supposer que ses prières eussent été exaucées dans la rigueur précise des termes qu'elles présentaient, le genre humain n'eût pas été racheté ; Jésus-Christ ne fût pas sorti du tombeau vainqueur de la mort ; il ne se fût pas élevé au ciel, chargé des dépouilles de l'enfer. En un mot, tout le grand mystère de la réconciliation des hommes avec le ciel n'eût pas été accompli. Portons un esprit de foi dans la prière, et la parole de saint Ambroise sera vérifiée. Ne demandons pas des miracles, à moins que Dieu ne nous en donne l'inspiration, comme il l'a toujours fait, quand les saints ont opéré des prodiges supérieurs aux forces de la nature : autrement, ce serait tenter le Seigneur, qui ne prodigue pas sa puissance pour satisfaire nos caprices. Ne demandons pas la destruction de nos ennemis, nous sommes obligés de les aimer et de leur vouloir du bien. Ne demandons les biens temporels qu'autant qu'ils sont nécessaires à notre subsistance et au progrès de la gloire de Dieu ; encore soyons persuadés que la privation de ces biens est un grand moyen de salut. Ne demandons pas d'être délivrés de toutes sortes de tentations, mais désirons seulement d'être protégés de Dieu dans ces combats. Demandons l'esprit de foi, de prière, de recueillement, de patience, d'humilité, de pureté. Le Seigneur nous accordera ces grâces dans un degré digne de sa magnificence, et supérieur à ce que nous pouvons penser et désirer. Il nous laissera cependant des combats, pour perfectionner notre vertu et augmenter nos mérites.

ÿ. 18. NE AVERTAS FACIEM TUAM A PUERO TUO. Ne rejetez point mes prières, et ne me refusez point la grâce que je vous demande.

ÿ. 19. PROPTER INIMICOS MEOS ERIFE ME. Vous connaissez leur malice et leurs injustes persécutions contre moi. Si mes crimes me rendent indigne de votre miséricorde, ceux de mes ennemis ne les

(1) Voyez Théodoret sur cet endroit.

(2) Ambros. in Luc. lib. vii.

20. Tu scis improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam.

21. In conspectu tuo sunt omnes qui tribulant me.

Improperium expectavit cor meum et miseriam ; et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit ; et qui consolaretur, et non inveni.

22. Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto.

20. Vous connaissez les opprobres dont ils m'ont chargé, la confusion et la honte dont je suis couvert ;

21. Tous ceux qui me persécutent, sont exposés à vos yeux.

Mon cœur ne s'attend qu'à des opprobres et des misères. Et j'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi, mais nul ne l'a fait ; que quelqu'un me consolât, mais je n'ai trouvé personne.

22. Au contraire, ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture ; et dans ma soif, ils m'ont présenté du vinaigre à boire.

20. Tu nosti probrum meum, et pudorem meum, et ignominiam meam : coram te sunt omnes hostes mei.

21. Probrum contrivit cor meum, et dolui : et expectavi qui condoleret, et non fuit : et consolatores, et non inveni,

22. Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea propinaverunt mihi acetum.

COMMENTAIRE

rendront-ils pas dignes de toute la rigueur de vos châtements ? Ne permettez point qu'ils triomphent de ma patience, ni qu'ils insultent plus longtemps à mes malheurs.

Ÿ. 20. TU SCIS IMPROPERIUM MEUM... ET REVERENTIAM MEAM. Vous êtes témoin de la manière insultante dont ils me demandent : Où est votre Dieu ? Vous connaissez les outrages qu'ils me font endurer, et la honte à laquelle ils m'exposent. Ce sont toujours les captifs de Babylone qui parlent. On l'explique (1) aussi des insultes et des outrages auxquels Jésus-Christ fut exposé dans sa passion, de même qu'au verset 6.

Ÿ. 21. IN CONSPECTU TUO SUNT. Vous les connaissez mieux que moi-même ; ils agissent sous vos yeux.

IMPROPERIUM EXPECTAVIT COR MEUM. Je me suis bien attendu, dans l'état où vous nous avez réduits, ô mon Dieu, que je n'avais à espérer que des peines et des outrages de la part de mes ennemis. Je m'étais disposé à tout ; mais j'ai trouvé que mon attente était beaucoup au-dessous de ce que j'ai éprouvé. Symmaque (2) : *Les outrages ont brisé mon cœur, et j'ai ressenti de la douleur.* Aquila (3) : *Les reproches ont brisé mon cœur, et je suis tombé dans le découragement.* Les pères l'entendent du désir dont Jésus-Christ brûlait, de souffrir et d'être rassasié d'opprobres.

SUSTINUI QUI SIMUL CONTRISTARETUR, ET NON FUIT. Voilà en quoi je me suis trompé ; je m'étais flatté qu'au moins mes frères seraient touchés de ma disgrâce, et entreraient dans mes peines ; mais ils n'en ont rien fait : je n'ai trouvé en eux ni compassion, ni consolation. Voyez les versets 9, 10, 11. Le Sauveur, dans ses souffrances, n'a reçu aucun soulagement, ni de ses proches, ni de ses amis, ni de ses disciples, ni même de Dieu, son Père. Il but le calice de la douleur, sans adoucissement.

Il n'y a aucun verset de ce psaume qui ne doive guérir l'homme du désir d'être heureux en cette vie. On y voit le Messie, le Fils de Dieu, en proie aux opprobres, à la douleur, et sans consolation. Quel doit donc être le sort des hommes nés dans le péché, et coupables de péché presque dans tous les moments de leur vie ? *C'est un grand bien*, disait saint Augustin, réfléchissant sur la Passion de Jésus-Christ, *c'est un grand bien que le bonheur ; mais il a une région qui lui est propre, et ce n'est pas celle-ci. Jésus-Christ est descendu de la région du bonheur, et il n'a plus trouvé le bonheur sur la terre ; il a été moqué, injurié, enchaîné, flagellé, souffleté, couvert de crachats, couronné d'épines, attaché à la croix ; enfin ce maître de toutes choses a été soumis à la mort. O homme ! qui n'es que l'esclave, pourquoi cherches-tu donc le bonheur dans une région où le maître a trouvé la mort (4) ?*

La vraie sagesse de l'homme sur la terre, est renfermée dans ces mots du prophète : *mon cœur a attendu l'opprobre et la misère*, l'humiliation et la douleur. En effet, la sagesse consiste à penser juste sur les objets qui se rencontrent, et à se conduire par des règles qui ne sont pas sujettes à l'erreur : or, en comptant sur les humiliations et sur les souffrances, on ne court aucun risque de se tromper : on est sûr que, tôt ou tard, ce qu'on attend arrivera ; et quand le moment de l'épreuve est venu, on n'en est point surpris, on en est moins touché et moins affligé. Le comble de la sagesse est même d'aimer les humiliations et les souffrances, afin de ressembler à Jésus-Christ qui les a sanctifiées en sa personne et adoucies par ses exemples.

Ÿ. 22. DEDERUNT IN ESCAM MEAM FEL, ET IN SITI MEA POTAVĒRUNT ME ACETO. Tertullien lit (5) : *Dederunt in polum meum fel.* Ils m'ont donné du fiel à boire. En effet, le fiel est plutôt une boisson

(1) Hilar. Euseb. August. Hieron.

(2) Sym. Ονειδισμός; κατέαξε τὴν καρδίαν μου, καὶ ἠνιώμην.

(3) Aquil. Συνέτριψε τὴν καρδίαν μου, καὶ ἀπεργώσθη.

(4) Aug. serm. xix.

(5) Tertull. lib. contra Judæos, cap. 10.

23. Fiat mensa eorum coram ipsis in laqueum, et in retributiones, et in scandalum.

24. Obscurentur oculi eorum, ne videant; et dorsum eorum semper incurva.

23. Que leur table soit un piège devant eux; qu'elle leur soit une juste rétribution, une pierre de scandale.

24. Que leurs yeux soient obscurcis, pour qu'ils ne voient point; et faites que leur dos soit toujours courbé.

23. Sit mensa eorum coram eis laqueus: et *quod* ad paces, in offendiculum.

24. Obscurentur oculi eorum ne videant: et lumbos eorum semper nutare fac.

COMMENTAIRE

qu'une chose à manger; mais on peut l'expliquer en disant qu'ils ont mêlé du fiel à sa nourriture et du vinaigre à sa boisson. Ou bien, que ses ennemis l'ont traité d'une manière si dure et si impitoyable, qu'ils ont en quelque sorte changé sa nourriture en fiel, et sa boisson en vinaigre. Ils lui ont rendu la vie insupportable, en sorte que le chagrin dont il était pénétré ne lui faisait trouver qu'amertume dans son manger, et que dégoût dans sa boisson. Cette explication est figurée, et on ne peut l'entendre autrement, si l'on s'arrête aux captifs de Babylone.

Mais, en la rapportant à la personne de Jésus-Christ, l'accomplissement précis et littéral en est sensible. On lui donna, dit saint Matthieu, du vin mêlé avec du fiel (1): *Dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum*. Les quatre évangélistes (2) disent de plus, qu'on lui présenta, étant attaché à la croix, une éponge remplie de vinaigre: *Spongiam plenam acelo, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus*.

L'hébreu souffre quelque difficulté, parce qu'on ne sait pas précisément la signification du terme qui est traduit par *le fiel*; les uns croient qu'il signifie proprement le suc venimeux que l'on tire de la tête des serpents, et surtout de l'aspic; aussi le chaldéen l'appelle le fiel de la tête de l'aspic. D'autres (3) le prennent pour une herbe amère, nommée *fiel de la terre*, ou *petite centaurée*. Jérémie emploie en plus d'une occasion des expressions pareilles à celles-ci, et particulièrement en parlant de la captivité de Babylone. Par exemple (4): *Le Seigneur nous a réduits au silence, et nous a fait boire de l'eau de fiel*. Et ailleurs (5): *Je leur ferai boire de l'absinthe, et je les abreuverai de fiel*. Et dans ses Lamentations (6): *Il m'a rempli d'amertume, et il m'a enivré de fiel, ou d'absinthe*. Et un peu plus bas: *Souvenez-vous de mon humiliation et de mon péché, de l'absinthe et du fiel que vous m'avez donné à boire*.

ÿ. 23. FIAT MESA EORUM CORAM IPSIS IN LAQUEUM, ET IN RETRIBUTIONES, ET IN SCANDALUM.

Ceci est une prédiction du malheur des Babylo-niens. Que la table qu'ils m'ont dressée, et le repas qu'ils m'ont préparé (?); que ce fiel et ce vinaigre dont ils ont voulu me nourrir, leur servent de poison à eux-mêmes; que cela leur devienne un piège pour les prendre, une pierre d'achoppement pour les faire tomber, la juste peine de leur malice et de leur cruauté. Le chaldéen: *Que la table qu'ils m'ont préparée durant mon deuil, leur serve de piège; et que leurs sacrifices soient pour eux un sujet de scandale*. Il vaudrait mieux l'expliquer ainsi: Que la table, qui devrait être le symbole et le gage de la paix, devienne pour eux un piège et une pierre d'achoppement; que leurs meilleurs amis les trahissent, que leurs alliés leur manquent de parole; que ceux qu'ils reçoivent à leur table, leur fassent porter la juste punition de leurs crimes. Symmaque (8): *Que la table qui est dressée devant eux, leur devienne un piège et un châliment, en sorte qu'ils soient pris*.

Saint Hilaire, Eusèbe et saint Jérôme entendent ceci comme une prédiction de l'état où les Juifs ont été réduits depuis la passion de Jésus-Christ. Leur table, leurs saintes Écritures, les pratiques extérieures de leur loi, sont devenues pour eux un piège et un sujet de chute. Ils ne cherchent et ne rencontrent dans les livres saints, que des motifs d'endurcissement et d'incrédulité. Les pères (9) expliquent ce passage et les suivants, dans le sens d'une prophétie, et non pas d'une malédiction ou d'une imprécation. Voyez les psaumes v, 11; LIV, 16, etc.

ÿ. 24. OBSCURENTUR OCULI EORUM... ET DORSUM EORUM SEMPER INCURVA. Les Babylo-niens s'aveugleront et ne comprendront point leurs véritables intérêts, ni le danger auquel ils s'exposent en résistant à Cyrus. Ce prince les prendra, les assujettira, renversera leur monarchie, et les réduira en servitude, comme ils y ont réduit les autres (10); c'est ce que veut dire l'auteur du psaume par ces mots: *Que leur dos soit toujours courbé*; qu'ils soient accablés de fardeaux. Xénophon (11) re-

(1) *Matth.* xxvii. 34.

(2) *Matth.* xxvii. 48. - *Marc.* xv. 36. - *Luc.* xxiii. 36. - *Johan.* xix. 29.

(3) *Vid.* Muis, et *Bochart. et Comment. nostr. in Dcul.* xxix. 18.

(4) *Jerem.* viii. 14.

(5) *Jerem.* xxiii. 15.

(6) *Thren.* iii. 15. 19.

(7) *Genebr. Muis. Tirin.*

(8) *Sym.* *Éνοιτο ή τράπεζα αυτών έμπροσθεν αυτών εις παράδοξα, και εις τιμωρίαν, ώστε συλληψήσονται.*

(9) *August. Euseb.*

(10) *Theodoret. Eulhym.*

(11) *Xenophon. Cyropæd. lib. vii pag. 114.*

25. Effunde super eos iram tuam ;
et furor iræ tuæ comprehendat eos.

26. Fiat habitatio eorum deserta ;
et in tabernaculis eorum non sit qui
inhabit.

25. Répandez sur eux votre colère ;
et que la violence de votre fureur les
enveloppe.

26. Que leur demeure devienne
déserte, et qu'il n'y ait personne qui
habite dans leurs tentes ;

25. Effunde super eos iram tuam,
et furor iræ tuæ comprehendat eos.

26. Sit palatium eorum desolatum,
in tabernaculis eorum non sit qui ha-
bitet :

COMMENTAIRE

marque que Cyrus, ayant pris Babylone, ordonna aux Babyloniens de regarder les Perses comme leurs maîtres. Suivant l'hébreu, on peut traduire⁽¹⁾: *Que leurs côtés soient toujours chancelants*; que leurs reins soient toujours faibles, sans pouvoir se soutenir; comme ceux qui succombent sous un trop grand poids, dont ils sont chargés. Quelques auteurs l'entendent comme s'il y avait: *Détruisez leur postérité*; ou, rendez-les stériles et impuisants.

Rien ne convient mieux aux Juifs, dans l'état où ils sont réduits depuis tant de siècles; enveloppés de profondes ténèbres, ils ne marchent qu'à tâtons au travers de l'obscurité; aveugles dans le vrai sens des Écritures; soumis, dépendants, méprisés partout où ils sont.

Il ne faut pas croire toutefois que les menaces contenues dans ces deux versets, regardent seulement les Juifs. Tous ceux qui auront abusé du grand bienfait de la rédemption, seront en proie aux mêmes malheurs; toutes les lumières de leur esprit se tourneront en ténèbres contre eux; ils donneront dans une multitude d'erreurs; ils ne porteront leurs désirs que vers la terre; Jésus-Christ sera tout à la fois leur accusateur et leur juge. *Il est terrible*, disait saint Grégoire de Nazianze, *de tomber entre les mains du Dieu vivant. Le visage du Seigneur est terrible pour ceux qui font le mal; l'oreille du Seigneur est terrible, elle entend jusque dans le secret la voix d'Abel; les pieds du Seigneur sont terribles, ils atteignent l'impie, quelque part qu'il se cache*, etc. Jésus-Christ possède tout à la fois une clémence sans bornes et une justice inviolable; de même qu'il a versé son sang pour le salut des pécheurs, il déploiera toutes ses vengeances contre les endurcis. Lui seul a pu dire ce que le prophète déclare en son nom. Avec la même volonté qui lui a fait embrasser les horreurs de la croix, il menace des plus sévères châtimens les opiniâtres et les rebelles. Jetons-nous dans les bras de sa miséricorde, et craignons sa justice.

Son Père lui a remis le trésor de ses grâces et celui de sa colère. Entre l'un et l'autre, il n'y a pour nous que le temps et l'usage du temps. Réfléchissons sur ce milieu, et considérons toujours les deux termes.

ÿ. 25. FUROR IRÆ TUÆ COMPREHENDAT EOS. La fureur, dit Théodoret⁽²⁾, marque la promptitude et l'impétuosité du châtement. La colère en marque la durée et la persévérance. Faites éclater tout d'un coup la force de votre colère, et que votre main vengeresse demeure longtemps appesantie sur eux.

ÿ. 26. FIAT HABITATIO EORUM DESERTA. Babylone, après bien des révolutions, est aujourd'hui tellement déserte, qu'on ignorait même, il y a quelques années, le lieu où elle était autrefois. Depuis de longs siècles elle est abandonnée et ensevelie sous ses propres ruines. Sous l'empire des Perses, Suse prit le dessus, et peu à peu Babylone déchet de sa grandeur. Les successeurs d'Alexandre le négligèrent encore davantage; et, dès le commencement de l'empire romain, elle n'était presque plus qu'une grande mesure. Darius, fils d'Hystaspe, en abattit les murailles⁽³⁾. Xerxès, son successeur, ruina le fameux peuple de Bélus, qui en faisait le plus riche ornement⁽⁴⁾. Les rois macédoniens, sous l'empire des Grecs, l'épuisèrent presque entièrement, pour remplir Séleucie, que Nicanor avait fait bâtir. *Babylon ad solitudinem rediit, exhausta vicinilate Seleuciarum*⁽⁵⁾. Du temps de Strabon⁽⁶⁾, elle n'était presque plus qu'une solitude. Elle n'était habitée que dans une petite partie de son terrain, dit Diodore de Sicile⁽⁷⁾, contemporain de Strabon. Pausanias⁽⁸⁾, qui écrivait sous les Antonins, assure qu'elle n'avait debout que ses murs. Voilà comme furent accomplies les prophéties, qui portaient la ruine de Babylone. Voyez Isaïe, XLVII.

En expliquant ceci des Juifs⁽⁹⁾, l'accomplissement en paraîtra encore plus sensible; parce qu'il a été plus prompt et plus connu. Jérusalem fut

(1) Aquil. Τοὺς νότους αὐτῶν ἐνδελχῶ; ἀτόνωσον. Dorsa vel lumbos eorum indiesinenter enerva, Sym. Τα; ὄσφῦ; αὐτῶν διαπαντῶ; ἐξάρθρωσον. Brisez leurs reins.

(2) Theodoret. Διὰ γὰρ τοῦ θυμοῦ, τὸ ταχὺ δεδήλωσε, τοιοῦτος γὰρ ὁ θυμὸς. Διὰ δὲ τῆς ὀργῆς τὸ ἐπίμονον. Τοιαύτη γὰρ τῆς ὀργῆς ἡ φύσις.

(3) Herodot. lib. iii. cap. 159.

(4) Strabo. lib. xvi. pag. 508.

(5) Plin. lib. vi. cap. 26.

(6) Strabo. lib. xvi. pag. 508. Ἐρημος ἡ πολλῆ.

(7) Diodor. lib. ii. cap. 9.

(8) Pausan. Arcadic. cap. 31. Βαβυλωνιο; οὐδὲν ἔτι, εἰ μὴ τείρο;.

(9) Euseb. Athanas. Hilar. August. Hieron. atii.

27. Quoniam quem tu percussisti persecuti sunt, et super dolorem vulnerum meorum addiderunt.

28. Appone iniquitatem super iniquitatem eorum, et non intrent in justitiam tuam.

27. Parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé; et qu'ils ont ajouté à la douleur de mes plaies.

28. Faites qu'ils ajoutent iniquité sur iniquité; et qu'ils n'entrent point dans votre justice;

27. Quoniam eum quem percussisti, persequuntur, et de dolore vulnerum tuorum narrant.

28. Pone iniquitatem super iniquitatem eorum: nec ingrediantur ad justitiam tuam:

COMMENTAIRE

détruite environ trente-sept ans après la résurrection de Jésus-Christ, et tellement détruite, qu'on n'y laissa pas pierre sur pierre, comme l'avait prédit le Sauveur (1). Les Juifs furent plusieurs siècles sans oser, nous ne disons pas y demeurer, mais s'en approcher et la regarder de loin. Voyez ce qui a été dit sur le psaume LVIII, 7. Dans les commencements, la Jérusalem rebâtie sous les empereurs romains, porta le nom d'*Ælia Capitolina*. Eusèbe et saint Jérôme la marquent encore sous ce nom. Il n'a jamais été au pouvoir des Juifs de revoir son rétablissement. Ce furent les chrétiens qui lui rendirent le nom de Jérusalem, et qui la remirent en honneur.

ÿ. 27. SUPER DOLOREM VULNERUM MEORUM ADDIDERUNT. C'est le dernier effet de la cruauté, d'ajouter douleur sur douleur à un affligé. C'est un ancien proverbe, qu'un misérable est une chose sacrée: *Res sacra miser*; et qu'il n'est permis ni d'insulter à son malheur ni d'ajouter à ses peines. Les Babyloniens, loin d'être touchés de compassion pour les Juifs captifs, les avaient chargés d'outrages et d'outrages. Voyez les versets 10, 12, 13, 20, 21, 22.

Ils se réjouissent des maux de ce peuple, que Dieu a frappé dans sa colère. Ou, suivant saint Jérôme: *Ils délibèrent des moyens d'ajouter quelque chose à la douleur de ceux qu'il a affligés. Le chaldéen: Ils parlent mal de celui qui s'afflige et qui est en deuil; de ceux des vôtres qui sont mis à mort.* C'est ainsi qu'on persécutait Tobie, à cause de son application à rendre les derniers devoirs aux morts (2). En rapportant ceci à Jésus-Christ, on peut dire que les Juifs affectèrent malicieusement, pendant sa Passion, d'ajouter douleur sur douleur, et de le rassasier de toutes sortes d'outrages. Ils le poursuivirent même après sa mort. Ils firent garder son corps dans le tombeau, et répandirent de faux bruits dans le public contre sa personne et contre ses disciples. Dieu permit que ce corps sacré fût percé au côté d'une plaie mortelle, même après sa mort, comme surcroît de douleur, de souffrance et d'ignominie, s'il eût été

capable alors d'en souffrir. Ces rigueurs insensées ont servi à mettre sa mort hors de doute.

ÿ. 28. APPONE INIQUITATEM SUPER INIQUITATEM EORUM; ET NON INTRENT IN JUSTITIAM TUAM. Dieu, pour punir les grands pécheurs, les abandonne quelquefois à eux-mêmes, et permet qu'ils tombent de précipice en précipice, de crime en crime; et enfin dans l'endurcissement et dans l'impénitence. L'Écriture s'exprime comme si Dieu lui-même les faisait tomber dans l'iniquité, et qu'il travaillât à leur faire combler la mesure de leurs péchés; non qu'il y concoure d'une manière directe et positive, mais seulement en s'éloignant d'eux, en leur refusant les grâces qu'ils ont si souvent méprisées: *Non vulnerando, sed non sanando*, dit ici saint Augustin; en les abandonnant à la corruption de leur cœur (3): *Cum peccatum pœna peccati est, non Deus peccatum facit opere iniquo; sed ut peccatum sit pœna peccantis; facit opere justo.* S'il endurecit le pécheur, ce n'est point en lui donnant la malice; mais en retirant de lui ses grâces. Il ne le pousse pas au mal; mais aussi il ne lui donne pas la grâce, qui est un pur effet de la miséricorde (4): *Ob hoc dicitur obdurare peccantes quosdam, quia non eorum miseretur; non quia impellit ut peccent.*

Quelques auteurs (5) prennent ici l'iniquité pour la peine de l'iniquité. Accablez-les de maux, et faites-leur sentir tout le poids de votre colère. Punissez-les suivant la grandeur de leurs fautes. Ou bien: Qu'ils mettent le comble à la mesure de leurs péchés, et qu'ils en portent toute la juste peine (6). En sorte que le premier nom d'iniquité marquerait le crime, et le second, le châtement.

Les Juifs allèrent d'iniquité en iniquité, en poursuivant Jésus-Christ; et ils tombèrent de malheur en malheur, après l'avoir fait mourir. Ils ne sont point entrés dans la justice du Seigneur, ils ont été réprouvés; un très petit nombre seulement crut en Jésus-Christ, et entra dans l'Église. On peut aussi, sous le nom de justice, entendre la miséricorde. Permettez qu'ils tombent d'iniquité en iniquité, et ne leur accordez aucune part à

(1) *Malth.* xxiv. 2.

(2) *Tobia.* i. 22, 23; ii. 16, 17.

(3) *August.* lib. iv. *Operis imperfecti contra Julian.* cap. xxxiv.

(4) *August.* *De diversis quæst. ad Simplic.* n. 16. *Vide et Muis. hic.*

(5) *Athanas.* *Theodoret.*

(6) *Vide Isidor. Pelus. lib. iii. Ep. xcii.*

29. Deleantur de libro viventium, et cum justis non scribantur.

29. Qu'ils soient effacés du livre des vivants ; qu'ils ne soient point écrits avec les justes.

29. Deleantur e libro viventium, et cum justis non scribantur.

COMMENTAIRE

votre miséricorde (1), ni aux biens que vous préparez aux justes (2). Le verset suivant a beaucoup de rapport à celui-ci ; et voici comment on pourrait les entendre tous deux : Seigneur, abandonnez les Babyloniens à eux-mêmes : Qu'ils combent la mesure de leurs crimes ; qu'ils meurent dans l'impénitence ; qu'ils ne retournent point à vous, et ne jouissent jamais de vos bonnes grâces : *Non intrent in justitiam tuam* : Qu'ils soient effacés du nombre des vivants ; qu'ils périssent dans leur iniquité ; qu'ils ne soient point écrits avec les justes au livre de vie : Que leur chute et leur disgrâce soient éternelles et sans ressource ; mais que *les justes*, qu'Israël votre peuple, se relèvent de tous leurs malheurs, et jouissent enfin d'une longue et heureuse vie.

ÿ. 29. DELEANTUR DE LIBRO VIVENTIUM, ET CUM JUSTIS NON SCRIBANTUR. Il faut entendre tout ceci dans le sens d'une prophétie et non pas d'une imprécation ; autrement, on ne pourrait lui donner qu'un sens impie et dangereux ; surtout si l'on entend ceci du livre de la prédestination : car en quel sens pourrait-on souhaiter qu'un homme fût réprouvé, et qu'il n'eût jamais de part au royaume et aux bonnes grâces de son Dieu ? Ce souhait serait injurieux à Dieu même, qui veut sincèrement que tous les hommes soient sauvés. Il n'efface jamais du livre de vie ceux qui y ont été une fois écrits. Il permet bien quelquefois que les prédestinés tombent dans le crime et perdent la justice ; mais il sait bien exécuter ses décrets sur eux. Il ne souffre jamais qu'ils périssent par l'impénitence finale (3). L'auteur prédit ici le malheur, l'endurcissement, l'impénitence des Babyloniens. On ne verra dans eux que des caractères de réprobation.

Plusieurs auteurs (4) l'expliquent simplement de la vie présente : Qu'ils soient effacés du nombre des vivants, et qu'on ne les trouve point dans le catalogue des justes, à qui Dieu conserve une longue et heureuse vie. On croit qu'il fait allusion à la coutume ancienne de certains royaumes, où l'on tenait registre de tous les sujets vivants, que l'on effaçait du livre, aussitôt qu'ils étaient morts. Moïse, dans deux occasions (5), fit le dénombre-

ment et l'inscription de tous les enfants d'Israël. David en voulut faire de même (6) ; mais n'ayant pas consulté le Seigneur, son action fut désapprouvée et châtiée sévèrement. Voyez *Exod.* xxxii, 33, 34. — *Ps.* cxxxviii, 16.

Saint Jérôme l'applique aux Juifs. Il remarque que le psalmiste désigne ici deux livres : *Le livre des vivants, et le livre des justes*. Le premier est celui où les prophètes et les saints de l'Ancien Testament étaient écrits ; et le second est celui qui contient les noms des justes qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ. Les Juifs persécuteurs de Jésus-Christ, sont effacés du premier livre, et ne sont point écrits dans le second : *A primo libro deleti sunt, et in secundo non sunt scripti*.

L'histoire des Juifs nous apprend que ces effrayantes prédictions ont été exactement accomplies. Ils ont ajouté crimes sur crimes, en persécutant les apôtres, les premiers fidèles et l'Évangile ; ils ont été privés de la justice de la foi, en s'obstinant à conserver les cérémonies de leur foi, ils ont été rayés du livre des vivants, soit par rapport au temporel, puisque, dans la catastrophe effroyable de Jérusalem, il en périt tant de milliers ; soit dans le sens spirituel, puisqu'ils n'ont plus commis que des œuvres de mort, et qu'ils ont cessé d'être le peuple de Dieu ; soit enfin par rapport à l'éternité, puisque, n'étant point entrés dans l'alliance du Messie, ils n'ont pu avoir part à sa gloire.

Ce qui est arrivé aux Juifs réprouvés à cause de leur obstination, est l'image de ce qui arrive à chaque âme coupable d'ingratitude envers Dieu, qui lui a offert tant de fois sa grâce. Il y a un moment où Dieu l'abandonne à elle-même, où elle accumule péchés sur péchés, où elle ne se reproche plus ses égarements ; elle parcourt ainsi la carrière de cette vie, et elle parvient au terme où Dieu l'efface pour toujours du livre des vivants, et l'exclut de l'assemblée des justes.

Ce châtement s'accomplit aussi dans les âmes lâches et infidèles que Dieu appelait à la perfection ; elles multiplient leurs infidélités, elles perdent enfin la justice, et elles n'ont point de part

(1) *August.* *De diversis quæst. ad simplic.* n. 15. Ut obduratio Dei sit nolite misereri, ut non ab illo irrogetur aliquid quo sit homo deterior, sed tantum quo sit melior non erogetur.

(2) *Vide Theodoret. hic.*

(3) *Vide August. hic. n. 19. et Est. hic. Genebr. Mariana,*

Muis, Bellarm.

(4) *Theodoret. in Calen. Corder. pag. 411. Vide et Heraclot. et Græc. Paraphrast. Corder. Ferrand. Hammon. Geïer. Grol.*

(5) *Exod. xxx. 12. 13. — Num. 1. 2. et seq. — xxvi. 2.*

(6) *II. Reg. xxiv. Vide et Psal. lxxxvi.*

30. Ego sum pauper et dolens ;
salus tua, Deus, suscepit me.

31. Laudabo nomen Dei cum can-
tico ; et magnificabo eum in laude ;

32. Et placebit Deo super vitulum
novellum, cornua producentem et
ungulas.

33. Videant pauperes, et lætentur ;
quærite Deum, et vivet anima vestra,

34. Quoniam exaudivit pauperes
Dominus, et vincetos suos non des-
pexit.

30. Pour moi, je suis pauvre, et
dans la douleur ; votre secours, ô
Dieu, m'a sauvé.

31. Je louerai le nom de Dieu, en
chantant un cantique ; et je relève-
rai sa grandeur par mes louanges.

32. Et cela sera plus agréable à
Dieu que le sacrifice d'un jeune veau
à qui les cornes et les ongles ont
commencé à pousser.

33. Que les pauvres en soient
témoins, et qu'ils se réjouissent ; cher-
chez Dieu, et votre âme vivra.

34. Parce que le Seigneur a exaucé
les pauvres, et qu'il n'a point méprisé
ses serviteurs qui étaient dans les
liens.

30. Ego autem sum afflictus et do-
lens : salus tua, Deus, in loco alto
statuet me.

31. *Tunc* laudabo nomen Dei cum
cantico, et magnificabo illud cum ce-
lebritate.

32. Gratius erit Domino, quam bos,
aut vitulus cornua producens et ungu-
las.

33. Videbunt hæc humiles, et gaude-
bunt, quærentes Deum, et vivet cor
vestrum.

34. Quoniam audit pauperes Do-
minus, et vincetos suos non despicit.

COMMENTAIRE

à l'héritage des saints. Saint Augustin était fort touché de l'état d'une âme que Dieu abandonne à elle-même. *Il semble, disait-il, lui épargner ses fléaux, mais ils n'en seront que plus terribles un jour. Ne vaut-il pas mieux, ajoutait-il, qu'il vous frappe pour vous rappeler, que de vous abandonner pour vous perdre* (1).

ÿ. 30. EGO SUM PAUPER... SALUS TUA, DEUS, SUSCEPIT ME. Ou plutôt, suivant l'hébreu au subjonctif : *Que votre salut, ô mon Dieu, m'enlève, ou me protège* (2).

Ce que dit ici le prophète, est d'une grande consolation pour nous. Il n'est aucun homme sur la terre qui ne puisse dire : *Je suis pauvre et dans l'affliction ; car cette vie est une région de larmes, c'est la terre des mourants, comme s'exprime saint Augustin. Mais celui qui a la foi peut dire avec confiance : La main salutaire de Dieu me relèvera, m'exallera, me consolera de toutes mes peines. Si ce monde est la terre des mourants, il doit donc y avoir une terre des vivants. La vie est quelque chose d'antérieur à la mort. Dieu a donné la vie avant de punir par la mort. Jésus-Christ a dit qu'il était la vie, et qu'il était venu l'offrir au monde. Du sein de la mort, il a passé dans la vie, pour me montrer la route. Je n'ai qu'à le suivre ; de cette région des morts, je passerai aussi dans la terre des vivants, et ce sera pour lors que Dieu me recevra, me relèvera, m'exallera. Les conséquences de ces réflexions sont de suivre Jésus-Christ. Il est, dit saint Augustin, la patrie où nous allons, et le chemin par où nous marchons ; allons à lui par lui, nous ne pouvons nous égarer. Jésus-Christ est la patrie, parce qu'il est Dieu ; il est le chemin, parce qu'il est l'Homme-Dieu. Attachons-*

nous à lui, nous parviendrons à la patrie par le vrai chemin (3).

ÿ. 31. LAUDABO NOMEN DEI CUM CANTICO. Ceci semble montrer que l'auteur était un lévite, dont l'office était de chanter les louanges du Seigneur dans son temple. Aussitôt que je serai de retour dans ma patrie, je ferai éclater ma reconnaissance et ma joie par des cantiques solennels.

ÿ. 32. PLACEBIT DEO SUPER VITULUM. Les Juifs (4) enseignent que l'on n'offrait point de sacrifices de veau, qui n'eût trois ans et qui n'eût déjà des cornes. Les auteurs profanes nous décrivent de même les veaux propres au sacrifice. Virgile (5) :

Jam cornu petat, et pedibus qui spargat arenam.

Et Juvénal, d'une manière encore plus claire (6) :

Quippe ferox vitulus, templis maturus, et aræ,
Spargendusque mero, quem jam pudet ubera matris
Ducere, qui vexat nascenti robora cornu.

ÿ. 33. VIDEANT PAUPERES, ET LÆTENTUR. Que les Juifs captifs réduits à la pauvreté, voient les effets de votre miséricorde et qu'ils en soient réjouis. Qu'ils soient témoins de votre vengeance sur les méchants, et qu'ils s'en réjouissent ; non à cause du malheur de ceux-ci, mais parce que votre gloire en éclatera davantage, et que les outrages faits à votre nom seront vengés. Voyez *Psal.* xxxix, 4 ; li, 8 ; lvii, ii ; xc, 8 ; cvi, 42 ; cxviii, 74.

ÿ. 34. VINCTOS SUOS NON DESPEXIT. Il a écouté les prières de son peuple captif. On pourrait traduire par le futur : Il exaucera ses serviteurs, qui sont dans les liens et dans la captivité. Ce sens paraît le plus juste, à cause de ce qui suit.

(1) S. Aug. serm. lv.

(2) Sept. Edit. Complut. Η' σωτηρία σου, ὁ Θεός, ἀντιλά-
βοιτο μού.

(3) S. August. serm. xcii.

(4) Kim'hi in hunc loc. apud. Muis.

(5) Virgil. Eclog. iii. et Æncid. ix.

(6) Juvénal. Satyr. xii.

35. Laudent illum cæli et terra ; mare, et omnia reptilia in eis.

36. Quoniam Deus salvam faciet Sion, et ædificabuntur civitates Juda. Et inhabitabunt ibi, et hereditate accipient eam.

37. Et semen servorum ejus possidebit eam ; et qui diligunt nomen ejus habitabunt in ea.

35. Que les cieux et la terre le louent, aussi bien que la mer, et tous les animaux qu'ils contiennent ;

36. Parce que Dieu sauvera Sion, et que les villes de Juda seront bâties ; et ses serviteurs y demeureront, après qu'ils l'auront acquise comme leur héritage.

37. Et la race de ses serviteurs la possèdera ; et ceux qui aiment son nom, y établiront leur demeure.

35. Laudent eum cæli et terra, maria, et omne repens in eis.

36. Quoniam Deus servabit Sion, et ædificabit civitates Jehudah : et habitabunt ibi, et hereditate accipient eam.

37. Et semen servorum ejus hereditate accipient eam : et diligentes nomen ejus habitabunt in ea.

COMMENTAIRE

Ÿ. 35. OMNIA REPTILIA IN EIS. Les Hébreux comprennent tous les poissons sous le nom de reptiles. Les créatures louent le Seigneur, en ce qu'elles fournissent aux hommes des motifs de le louer (1) : *Creatura sola ista laudat Deum, cum considerata ea laudatur Deus.*

Ÿ. 36. DEUS SALVAM FACIET SION ; ET ÆDIFICABUNTUR CIVITATES JUDA. On ne peut rien de plus clair pour le retour de la captivité. Sion sera

sauvée ; ses habitants retourneront dans leurs héritages ; les villes de Juda seront rebâties et repeuplées comme auparavant. Tout cela se fera, Seigneur, aussitôt que vous aurez parlé. Ce retour de la captivité était une figure de la rédemption du genre humain, et une espèce de promesse de la vocation des gentils à l'église chrétienne, figurée par Sion (2).

(1) *August. hic. Hilar. Laus universa ex rerum admirabilitate proficiscitur.*

(2) *Athanas. Euseb. August. alii.*

PSAUME LXIX

*Le prophète demande à Dieu une prompte assistance contre la malice,
et les insultes de ses ennemis.*

1. In finem, Psalmus David, in rememorationem, quod salvum fecerit eum Dominus.

1. Pour la fin, psaume de David, en mémoire de ce que Dieu l'avait sauvé.

PSALMUS LXX. — 1. Victori ipsi David, ad commemorandum.

ARGUMENT

L'inscription de ce psaume n'est point uniforme chez les anciens. Saint Hilaire, saint Athanase, Cassiodore et les psautiers qu'on a souvent cités lisent : *In finem, psalmus David : Quod salvum me fecit Dominus* (1). Saint Augustin n'y a point lu de titre. Théodoret remarque que ces dernières paroles : *En mémoire de ce que Dieu l'avait sauvé* (2), ne se trouvaient ni dans l'hébreu, ni dans les anciens interprètes grecs, ni même dans un certain nombre d'exemplaires des Septante. Cet auteur rapporte ce psaume au temps de la révolte d'Absalom. Ce sentiment est proposé par Théodore d'Héraclée, par Bède, par l'ancien paraphraste du père Cordier, par Kim'hi, par Ferrand et par quelques autres. On peut le rapporter à cette circonstance, ou à telle autre que l'on voudra, où un juste sera exposé aux vexations et aux insultes des méchants. C'est presque mot à mot le même que les derniers versets du psaume xxxix, à commencer au verset 14.

On peut traduire le titre suivant l'hébreu de cette manière : *Psaume de David, adressé au coryphée, pour servir de monument*. Ou bien : *Psaume digne de mémoire, adressé par David au maître de la musique*. Le chaldéen : *Psaume pour louer Dieu par les mains de David, sur la poignée d'encens* (3). Nous ne donnerons point d'explication suivie de ce psaume, pour ne pas répéter ce qui a déjà été dit sur le xxxix. Voici seulement quelques variantes, qui se rencontrent dans les différents textes. Le psaume suivant est une suite de celui-ci, qui semble avoir été une formule de prières fort commune parmi les Juifs, comme elle l'est encore parmi nous.

2. Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad adjuvandum me festina.

2. Venez à mon aide, ô Dieu; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir.

2. Deus, ut eruas me, Deus, ad auxilium mei festina.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. DEUS, IN ADJUTORIUM MEUM INTENDE : DOMINE, AD ADJUVANDUM ME FESTINA. Saint Hilaire, saint Augustin, les anciens psautiers, Apollinaire et quelques exemplaires des Septante (4) ne lisent point : *Domine, ad adjuvandum me festina*. L'hébreu ne porte point *intende* dans le premier membre de ce verset.

Le fidèle qui récite cette prière, a quatre sentiments, ou est censé les avoir : sentiment de sa misère et des dangers qu'il court : sentiment de l'impossibilité où il est de s'aider lui-même : sentiment de la puissance de Dieu, qui seul peut le secourir et le délivrer : sentiment de la bonté

divine; car en vain serait-on persuadé du pouvoir qui est en Dieu, si l'on ne comptait sur sa miséricorde et sur sa bonté. L'Église, animée de ces quatre sentiments, met à tout instant ce verset dans la bouche de ses ministres et de ses enfants; si elle pouvait réussir à convaincre foncièrement et radicalement tous les fidèles de leur misère et du besoin qu'ils ont de l'assistance divine, cette prière serait encore plus souvent dans leur cœur que dans leur bouche : elle les occuperait sans cesse; mais, après tout ce qu'on a dit et écrit de la misère de l'homme, la plupart des hommes sont encore aux premiers éléments de cette science. Ils

(1) Ita Psalter. Rom. Gallican. seu Carnut. mss. reg. 222. - Colbert. 1. et 1339. et Memm. II. apud. Ferrand.

(2) Eusèbe ne les a point lues.

(3) הַזְבִּיר se prend quelquefois pour offrir l'encens. Levit. II. 9. 16. - Num. V. 18. 20.

(4) Ita Sept. Edit. Rom.

3. Confundantur, et revereantur, qui quærunt animam meam.

4. Avertantur retrorsum, et erubescant, qui volunt mihi mala. Avertantur statim erubescentes qui dicunt mihi : Euge, euge !

5. Exultent et lætentur in te omnes qui quærunt te ; et dicant semper : Magnificetur Dominus, qui diligitur salutare tuum.

6. Ego vero egenus et pauper sum ; Deus, adjuva me.

Adjutor meus et liberator meus es tu ; Domine, ne moreris.

3. Que ceux-là soient confondus et couverts de honte qui cherchent à m'ôter la vie ;

4. Que ceux qui veulent me nuire soient obligés de retourner en arrière, et qu'ils soient chargés de confusion. Que ceux qui me disent des paroles de railleries et d'insulte soient renversés aussitôt avec honte.

5. Mais que tous ceux qui vous cherchent, se réjouissent en vous, et soient transportés de joie ; et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous, disent sans cesse : Que le Seigneur soit glorifié dans sa grandeur.

6. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence ; ô Dieu, aidez-moi ;

C'est vous qui êtes mon protecteur et mon libérateur ; Seigneur, ne tardez pas davantage.

3. Pudore afficiantur, et erubescant quærentes animam meam :

4. Convertantur retrorsum, et erubescant volentes malum meum. Convertantur pro mercede pudoris sui, qui dicunt : Euge, euge.

5. Gaudeant et lætentur in te omnes quærentes te : et dicant semper : Magnificetur Deus, qui amat salutem tuam.

6. Ego autem afflictus et pauper sum, *propterea*, Deus, festina ad me : auxilium meum, et erutor meus es, *propterea*, Domine, ne tardaveris.

COMMENTAIRE

croient toujours être et pouvoir quelque chose. Le pélagianisme pratique fut de tout temps, et il se trouve jusque dans ceux qui combattent le pélagianisme spéculatif.

ÿ. 3. CONFUNDANTUR ET REVEREANTUR QUI QUÆRUNT ANIMAM MEAM. Les ennemis du salut sont les plus dangereux de tous. Ces ennemis, on ne peut trop le répéter, sont le démon, le monde et nous-mêmes. *Le démon*, dit saint Augustin, *est un lion et un serpent. C'est un lion qui nous attaque avec fureur ; c'est un serpent qui nous tend des embûches. Pouvons-nous jamais être en sûreté vis-à-vis d'un tel ennemi ? Quand tous les hommes seraient chrétiens, jamais le démon ne le sera. Il ne cessera jamais d'attaquer et de séduire* (1).

Le monde qui nous environne, dit saint Ambroise, *est couvert de pièges. On ne peut y faire un pas sans danger : vous ouvrez les yeux, et l'attention sur vous-même se dissipe. Vous prêtez l'oreille aux discours du public, et vos inclinations se dépravent. Vous marchez dans des lieux semés de fleurs, et vos pensées s'envolent ; vous goûtez les mets qu'on vous présente, et le poison de la sensualité y est caché ; vous étendez la main, et c'en est assez pour causer dans vous un embrasement* (2).

Mais c'est dans nous-mêmes que réside le plus grand ennemi. *Nous portons avec nous*, dit saint Grégoire, *nos pièges et nos filets. Nous vivons avec*

notre ennemi qui est notre chair. Elle est née du péché, elle a été nourrie dans le péché, elle est corrompue dès son origine, et elle est devenue encore plus vicieuse par l'habitude. Elle est toujours en guerre avec l'esprit ; elle murmure contre la loi ; elle suggère ce qui n'est pas permis, elle n'obéit point à la raison, et elle n'est pas même retenue par la crainte (3).

ÿ. 4. AVERTANTUR STATIM ERUBESCENTES, QUI DICUNT MIHI : EUGE, EUGE. Ceux qui persécutent la vertu et la piété en ce monde, s'applaudissent souvent de leurs succès ; mais le moment du juste n'est pas venu. Il jouira éternellement du fruit de ses travaux, et ses persécuteurs seront éternellement couverts de honte. *Mauvais arbre*, disait saint Augustin, *n'insulte pas à celui qui l'a planté, parce qu'il ne se venge pas encore des mauvais fruits que tu portes. La cognée est prête, elle frappera son coup. L'arrêt est porté, tu n'échapperas pas à ton juge* (4).

ÿ. 6. DEUS, ADJUVA ME. ADJUTOR MEUS. Paraissions devant Dieu comme des pauvres, il nous écouterait. Recevons ses dons comme des pauvres, il les multipliera. Soyons humbles comme des pauvres, après les avoir reçus, il nous les conservera. Mourons comme des pauvres, il nous couronnera.

(1) Aug. in Psal. XLIX.

(2) Ambros. de fug. sæc. c. 1.

(3) Greg. Moral.

(4) S. Aug. serm. cx.

PSAUME LXX

Le prophète, déjà sur l'âge, implore le secours du Seigneur contre ses ennemis. Il dit qu'il espèrera toujours en lui, et qu'il ne cessera de publier ses louanges ; surtout, lorsqu'il sera délivré de la main de ceux qui le poursuivent.

1. Psalmus David, filiorum Jonadab, et priorum captivorum.

1. Psaume de David, des enfants de Jonadab, et des premiers captifs.

ARGUMENT

Ce psaume n'a point de titre dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans l'arabe. Dans un bon nombre d'exemplaires des Septante (1), après ces mots : *Des enfants de Jonadab et des premiers captifs*, on ajoute : *Il est sans inscription parmi les Hébreux*. Cette remarque a dû avoir été mise ou par le même traducteur, qui y avait placé le titre que nous y lisons, ou par quelqu'autre critique après lui : car il n'est nullement certain que les titres des psaumes soient de la main des premiers auteurs, ou de ceux qui en ont fait le recueil ; si ce n'est ceux qui se trouvent aussi dans l'hébreu. Saint Augustin et, à son exemple, presque tous les interprètes, abandonnent l'inscription, qui porte que ce psaume a été chanté par les Réchabites, *enfants de Jonadab et par les premiers captifs*. Il n'y a dans le corps du cantique aucun trait qui leur convienne absolument, ni qui détermine à l'interpréter sous leur nom. La plupart des anciens et des modernes le rapportent, quant au sens littéral, à David chassé de Jérusalem par son fils Absalom (2), et abandonné par plusieurs de ceux qui avaient toujours passé pour ses amis. Tout le psaume lui convient assez ; et ce qui fait le plus pour cette opinion, c'est qu'il y marque en deux endroits (3), qu'il était d'un âge déjà avancé.

Le syriaque l'entend des persécutions de Saül contre la maison de David ; Théodoret et Bède, des captifs de Babylone, qui demandent à Dieu leur retour. On peut suivre ce dernier sentiment, en expliquant, avec Théodoret, la jeunesse dont le psalmiste parle, du temps auquel le peuple hébreu, nouvellement sorti de l'Égypte, voyageait dans le désert ; et sa vieillesse, du temps de sa captivité. Bellarmin tâche de justifier le titre de ce psaume. Il croit que les Réchabites s'étant retirés à Jérusalem, comme il est dit dans Jérémie (4), se rendirent volontairement à Nabucodonosor, avec les autres Juifs, sous le règne de Joakim ; et c'est là la *première captivité*, dont il est parlé ici, par opposition à la seconde, qui arriva sous le règne de Sédécias.

Saint Jérôme (5) explique la chose autrement. Les fils de Jonadab, qui demeuraient ordinairement à la campagne et sous des tentes, ayant été contraints par l'irruption des Chaldéens, de se retirer à Jérusalem, y demeurèrent comme en captivité et en prison ; au lieu qu'auparavant ils jouissaient d'une entière liberté dans la solitude : *Hanc primam captivitatem subiisse dicuntur, quod post solitudinis libertatem, urbe quasi carcere, sint reclusi*. C'est la première captivité qu'ils souffrirent, avant la grande captivité de Babylone, où les Juifs furent réduits quelques années après par Nabucodonosor.

On reconnaît ordinairement trois captivités de Juda sous Nabucodonosor. La première arriva, l'an 606 ou 605 avant l'ère chrétienne sous le règne d'Éliakim ou Joakim, roi de Juda : La seconde, en l'an 598, lorsque Joachin ou Jéchonias, fut emmené à Babylone : La troisième et dernière, sous Sédécias, lorsque la ville et le temple furent brûlés en 587 (6). Les Réchabites entrèrent dans Jérusalem, un peu avant que Nabucodonosor prit la ville sur Joakim ; et par conséquent, ils purent être du nombre des

(1) Sept. Edil. Complut. Theodoret. Ἀνεπιγραφὸς παρ' Εὐβραίοις. Il n'y a rien du tout dans Eusèbe.

(2) Kim'hi, Aben Ezra, Muis, Vatab. Ferrand. du Pin, Bossuet. Vide Argumentum Psalmi Lxix. et Bellarmin. hic. Vide et Euseb.

(3) Voyez les versets 5. 6. 9. 17. 18.

(4) Jerem. xxxv. 11.

(5) Hieron. ad Paulin, de Institut. Monach. Vide eundem Epist. ad Rustic.

(6) iv. Reg. xxiv. xxv.

premiers captifs, emmenés à Babylone. Mais on n'a sur cela aucune certitude ; et le psaume que nous allons expliquer, ne donne aucun détail pour s'en éclaircir.

Nous croyons que ce psaume est une suite du précédent, et que l'un et l'autre regardent d'abord la guerre d'Absalom contre David ; et, dans un sens plus sublime, la passion de Jésus-Christ. C'est une prière qu'il fait à son Père au milieu de ses souffrances ; il se plaint de la trahison de Judas et de la cruauté des Juifs. Le psaume LXIX est comme le préambule de celui-ci ; et les trois premiers versets du LXX sont presque mot à mot les mêmes, que les premiers versets du psaume xxx. Ces sortes de demandes, renfermées par exemple aux psaumes LXIX et XXXIX, 18 et suivants ; ici, versets 1, 2, 3 et au commencement du psaume xxx, étaient des formules générales de prières, qu'on appliquait dans l'occasion et qu'on joignait à d'autres cantiques, où elles pouvaient convenir. De là vient qu'on les rencontre en plus d'un endroit.

In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum ;

2. In justitia tua libera me, et eripe me : inclina ad me aurem tuam, et salva me.

3. Esto mihi in Deum protectorem, et in locum munitum, ut salvum me facias ; quoniam firmamentum meum et refugium meum es tu.

4. Deus meus, eripe me de manu peccatoris, et de manu contra legem agentis, et iniqui :

C'est en vous, Seigneur, que j'ai espéré ; que je ne sois pas confondu pour toujours.

2. Délivrez-moi, par un effet de votre justice, et défendez-moi ; rendez votre oreille attentive pour m'écouter, et sauvez-moi.

3. Soyez pour moi un Dieu protecteur, et un asile assuré, afin que vous me sauviez ; parce que vous êtes ma force et mon refuge.

4. Tirez-moi, ô mon Dieu, d'entre les mains du pécheur, et de la puissance de celui qui agit contre votre loi, et de l'homme injuste ;

PSALMUS LXXI. — 1. In te, Domine, speravi, ne pudore afficiar in æternum.

2. In justitia tua eripe me, et erue me : inclina ad me aurem tuam, et serva me.

3. Esto mihi in petram habitaculi, ut illud ingrediatur jugiter : præcipisti servare me, quia petra mea, et munitio mea es tu.

4. Deus mi, erue me e manu impii, e manu perversi et violenti :

COMMENTAIRE

ÿ. 1. IN TE, DOMINE, SPERAVI ; NON CONFUNDAR IN ÆTERNUM. David poursuivi par un fils perfide, trahi par ses meilleurs amis, abandonné par ses propres sujets, met en Dieu seul sa confiance, et ne craint point tous les efforts de ses ennemis. Son espérance le rend inébranlable : *Non confundar in æternum*. En vain l'homme se confie en la créature (1) : *Vana salus hominis*. Il n'y a de confiance solide que dans le Seigneur (2) : *Spes autem non confundit*. L'espérance est le plus doux de tous les biens, disait un ancien philosophe (3). Sa sentence aurait eu toute la solidité dont elle est capable, s'il avait connu la confiance en Dieu, dont parle ici David.

ÿ. 2. IN JUSTITIA TUA LIBERA ME. Je sais, mon Dieu, que je suis pécheur, et que ce malheur n'est tombé sur moi que pour me punir de mes crimes. Vous m'en avez averti vous-même par votre prophète (4). Mais qu'ai-je fait à Absalom, qu'ai-je fait à Achitophel, qu'ai-je fait à mon peuple rebelle ? Soyez mon juge, et prenez ma défense contre eux. Il y en a qui prennent ici la justice, pour la miséricorde, ainsi qu'en plusieurs autres endroits de l'Écriture. Voyez le psaume xxx, 2.

ÿ. 3. ESTO MIHI IN DEUM PROTECTOREM, ET IN LOCUM MUNITUM, UT SALVUM ME FACIAS. Dans ma fuite, ô mon Dieu, et dans l'accablement où je suis, protégez-moi, soutenez-moi, et donnez-moi un asile contre mes ennemis. L'hébreu porte : *Vous êtes mon rocher*. On a remarqué déjà en plus d'un endroit, que les Hébreux donnaient à Dieu le nom de rocher, de refuge, de forteresse. David pouvait avec plus de raison, dans sa fuite qu'en toute autre rencontre, lui donner cette qualité. Il dit que Dieu a donné ses ordres pour le sauver ; qu'il a ordonné à ses anges de le mettre à couvert contre ses ennemis (5). Il parle comme déjà hors du danger, tant il est assuré du secours de son Dieu. Le passage parallèle du psaume xxx, 2, paraît plus clair : *Soyez pour moi comme un rocher fortifié, et comme une demeure imprenable pour me sauver ; car vous êtes ma pierre et ma forteresse*.

ÿ. 4. DE MANU PECCATORIS, ET DE MANU CONTRA LEGEM AGENTIS. Ne permettez point que je tombe entre les mains d'Absalom, qui viole à mon égard toutes les lois divines et humaines. Délivrez-moi des pièges d'Achitophel ; de cet impie, qui foule aux pieds vos plus saintes lois, en poursuivant son

(1) *Psal.* LIX. 13. — (2) *Rom.* v. 5.

(3) *Laert. lib.* 1. in *Biante*. Εἰρωτηθεὶς τί γλυκὺ ἀνθρώποις ; ἐλπὶς, ἔφη.

(4) II. *Reg.* XII. 11.

(5) Comparez le psaume xc. 11. Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis.

5. Quoniam tu es patientia mea, Domine; Domine, spes mea a juventute mea.

6. In te confirmatus sum ex utero; de ventre matris meae tu es protector meus; in te cantatio mea semper.

7. Tanquam prodigium factus sum multis; et tu adjutor fortis.

5. Parce que vous êtes, Seigneur, l'objet de mon attente; Seigneur, vous êtes mon espérance dès ma jeunesse.

6. Je me suis appuyé sur vous dès que je suis venu au monde; vous avez été mon protecteur dès le ventre de ma mère; vous avez toujours été le sujet de mes cantiques.

7. J'ai paru comme un prodige à plusieurs; mais vous êtes mon protecteur tout-puissant.

5. Quoniam tu es expectatio mea, Domine, Domine, fiducia mea ab adolescentia mea.

6. Tibi innixus sum ab utero, e visceribus matris meae tu extractor meus es: de te laus mea semper.

7. Tanquam portentum fui multis: et tamen tu fiducia mea praevalida.

COMMENTAIRE

prince, pour favoriser un fils rebelle et ambitieux. Au point de vue spirituel, ce texte s'applique au démon.

ŷ. 5. QUONIAM TU ES PATIENTIA MEA. Dieu est l'objet de mon attente. Ce mot devrait chasser toutes mes inquiétudes. Qu'est-ce que je crains? la pauvreté, l'humiliation, la calomnie, la maladie, la mort? Dieu est toujours au delà; ces traverses, quelque cruelles et quelque longues qu'elles puissent être, ne peuvent ôter à Dieu sa bonté et son éternité; sa bonté soulagera ou dissipera tous mes maux; son éternité me recevra pour me donner tous les biens.

Celui qui peut dire en toute vérité qu'il a mis constamment sa confiance en Dieu dès sa tendre jeunesse, doit avoir passé saintement sa vie; car s'il eût offensé grièvement le Seigneur, il aurait mis sa confiance dans les objets de son péché, il aurait perdu de vue le Seigneur et ses biens. Mais il est arrivé à des saints, tels que David, de mettre d'abord leur confiance en Dieu, de lui être fidèles dans leur première jeunesse et de l'oublier ensuite, jusqu'à ce que les mouvements de la grâce les aient fait rentrer en eux-mêmes. En pleurant leurs égarements, ils peuvent dire encore que, dès leurs premières années, ils ont mis leur confiance en Dieu. Ce souvenir ajoute à leurs remords et leur rend plus précieux les dons de la miséricorde divine, qui a daigné les rappeler aux voies de la justice.

ŷ. 6. IN TE CONFIRMATUS SUM EX UTERO. J'ai été en quelque sorte reçu sur vos genoux, comme un enfant sur les genoux de son père. Il fait allusion à l'ancienne coutume, dont on a parlé ailleurs (1), de mettre les enfants nouveau-nés sur les genoux de leurs pères, qui les reconnaissaient par cette cérémonie pour être de leur véritable race.

Un des plus grands prodiges, dans le monde physique, est la constance et la régularité des mouvements célestes et un des plus grands prodiges dans le monde moral, est la constance des

saints au milieu des traverses, des épreuves, des contrariétés, des persécutions. Le commun des hommes n'admire cependant ni l'un ni l'autre de ces prodiges. Ils sont accoutumés au premier, et ils ne savent pas juger du second; ceux qui réfléchissent se servent du premier, pour en conclure l'existence, la sagesse, la puissance d'un premier Être, et ils profitent du second, pour reconnaître la force de la grâce et de la supériorité qu'elle donne au cœur humain dans les orages de cette vie. C'est la saine raison qui tire les conséquences du mouvement des cieux, et c'est l'esprit de foi qui conclut que Dieu seul peut soutenir les justes dans toutes les tempêtes qui les environnent. Quoique la foi soit toujours mêlée d'obscurité, on peut dire cependant qu'elle répand de très grandes lumières, dans l'esprit de ceux qui savent développer tous les caractères de la constance des justes. On comprend que l'ambition peut affermir l'âme d'un conquérant contre beaucoup de dangers; mais on ne conçoit pas que les passions humaines puissent armer les justes contre toutes les disgrâces qui viennent quelquefois les affaiblir toutes à la fois. On imagine qu'Alexandre a pu entreprendre et exécuter ce que l'histoire raconte de lui; mais on n'imagine pas que Paul, abandonné à lui-même, ait pu faire ce que les monuments de la religion rapportent de lui depuis sa conversion jusqu'à sa mort.

DE VENTRE MATRIS MEAE TU ES PROTECTOR MEUS. Le psalmiste continue dans sa comparaison. Symmaque (2): Vous m'avez regardé du sein de ma mère.

IN TE CANTATIO MEA SEMPER. Je vous ai toujours considéré comme mon souverain bienfaiteur, comme mon père et mon roi:

Prima dicte mihi, summa dicende camena. Hor. Je me suis toujours glorifié d'être à vous; je me suis fait un bonheur de publier vos grandeurs ineffables et de me reconnaître votre serviteur.

ŷ. 7. TANQUAM PRODIGIUM FACTUS SUM MULTIS; ET TU ADJUTOR FORTIS. On a regardé mon élévation à la

(1) Genes. L. 22. et Psal. xxi. 11. In te projectus sum ex utero. CXXXVIII. 13. Suscepisti me de utero matris meae.

(2) Symmach. Ἀπὸ τῶν ἐνδοσθίων τῆς μητρὸς μου, σὺ ἐπειδὴς μὲ.

8. Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam, tota die magnitudinem tuam.

9. Ne projicias me in tempore senectutis; cum defecerit virtus mea, ne derelinquas me.

10. Quia dixerunt inimici mei mihi, et qui custodiebant animam meam consilium fecerunt in unum;

8. Que ma bouche soit remplie de vos louanges, afin que je chante votre gloire, et que je sois continuellement appliqué à publier votre grandeur.

9. Ne me rejetez pas dans le temps de ma vieillesse, ne m'abandonnez pas lorsque ma force s'est affaiblie;

10. Parce que mes ennemis ont parlé contre moi; et ceux qui veillaient pour me conserver la vie, ont tenu ensemble conseil,

8. Repleatur os meum laude tua, tota die gloria tua.

9. Ne abjicias me tempore senectutis: quum defecerit fortitudo mea, ne derelinquas me:

10 Quia locuti sunt inimici mei de me: et observantes animam meam, consilium inierunt pariter,

COMMENTAIRE

royauté comme un prodige. On a vu avec étonnement que je me fusse garanti des poursuites de Saül. Toute ma vie a été comme un prodige continuel. Mais qu'y avait-il en cela de surprenant, puisque je vous avais pour protecteur? Rien n'est impossible à un défenseur tout puissant. David rapporte tout à Dieu et lui rend la gloire de tous ses heureux succès. C'est le moyen d'obtenir de lui de nouvelles faveurs. Rien n'est plus capable de tarir la source de ses bontés, que de s'en attribuer la gloire. Voyez une expression à peu près pareille dans Isaïe (1) : *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus in signum et in portentum Israel a Domino exercituum*. Et ailleurs (2) : *Radix Jesse, qui stat in signum populorum*.

Quelques auteurs l'entendent en un autre sens : Tout le monde me regarde comme un exemple de votre sévérité et un prodige de votre justice ; un homme sur qui vous exercez toute la rigueur de votre vengeance, afin d'inspirer, par un exemple si éclatant et si terrible, de la frayeur aux méchants. C'est ainsi que Dieu faisait quelquefois porter à ses prophètes, les signes de ce qu'il devait faire aux autres, afin de rendre ses promesses ou ses menaces plus sensibles. Voyez Isaï. xix, 20 ; xx, 3. Ézech. iv, 3 ; xxiv, 24. Eusèbe, saint Augustin et saint Jérôme rapportent ceci à la personne de Jésus-Christ, qui a paru dans le monde comme un prodige et un homme contraire aux autres.

ÿ. 8. REPLEATUR OS MEUM LAUDE. Donnez-moi de nouveaux sujets de publier vos louanges. Tirez-moi de ce péril, et jamais je ne cesserai de publier vos grandeurs. Il semble ne désirer sa délivrance, que pour avoir le plaisir et le bonheur de louer Dieu.

Telle est l'occupation des saints en cette vie. Louer Dieu, célébrer sa gloire, exalter ses grandeurs. Ils portent partout avec eux leur temple et leur autel, suivant la belle expression de saint Jean Chrysostôme. Au milieu des affaires qu'ils entreprennent pour le prochain, ils sont unis à Dieu ; le cœur prie tandis que la bouche est en

silence, et, dès que le soin des âmes leur laisse un moment de solitude, ils en profitent pour se répandre en soupirs devant Dieu ; cette prière continuelle est le fruit d'une grande foi. Quand la foi se refroidit, le cœur ne dit plus rien, et si la bouche récite encore les louanges de Dieu, c'est par habitude et sans esprit intérieur.

ÿ. 9. NE PROJICIAS ME IN TEMPORE SENECTUTIS. Puisque vous êtes mon père et mon protecteur depuis le moment de ma naissance jusqu'aujourd'hui (verset 6), pourriez-vous m'abandonner, à présent que la vieillesse a affaibli mes forces et m'a rendu moins capable de résister à la violence de mes ennemis? La révolte d'Absalom arriva durant la vieillesse de David.

Si l'on a besoin de protection divine dans tous les temps, c'est dans la vieillesse surtout que ce secours est nécessaire ; alors on éprouve plus de traverses, d'infirmités, d'adversités ; on est plus abandonné des hommes ; on n'a ni le goût d'entreprendre, ni la force d'exécuter. La faiblesse de cet âge aigrit le caractère, et l'oubli ou le mépris dans lequel on tombe, révolte l'amour propre. Quand on a été de bonne heure dans les exercices de la piété, on se trouve consolé au temps de la vieillesse ; les bonnes habitudes se soutiennent, et le divorce qu'on a fait depuis longtemps avec le monde, fait qu'on ne s'inquiète pas de ses froideurs ou de ses mépris. Mais, si l'on a attendu cette dernière saison de la vie, pour rentrer en soi-même, on a beaucoup à combattre, et les passions ont encore un grand ascendant sur toutes les facultés de l'âme. Il faut donc se jeter entièrement dans le sein de Dieu, et n'attendre que de lui des secours abondants contre la multitude des ennemis dont on est assailli. En général, quel qu'ait été le cours de la vie, on ne peut trop conjurer le Seigneur de prendre soin d'une vieillesse languissante. Plus le terme de la carrière est proche, et plus on a besoin d'être éclairé, guidé, soutenu et fortifié.

ÿ. 10. QUI CUSTODIEBANT ANIMAM MEAM. Nous croyons qu'il veut marquer ses ennemis, ceux qui

(1) Isaï. viii. 18.

(2) Isaï. xi. 10.

11. Dicentes : Deus dereliquit eum ; persequimini et comprehendite eum, quia non est qui eripiat.

12. Deus, ne elongeris a me ; Deus meus, in auxilium meum respice.

13. Confundantur, et deficiant detrahentes animæ meæ ; operiantur confusione et pudore, qui quærunt mala mihi.

14. Ego autem semper sperabo, et adjiciam super omnem laudem tuam.

15. Os meum annuntiabit justitiam tuam, tota die salutare tuum.

Quoniam non cognovi litteraturam,

16. Introibo in potentias Domini ; Domine, memorabor justitiæ tuæ solius.

11. En disant : Dieu l'a abandonné ; attachez-vous à le poursuivre et à le prendre ; parce qu'il n'y a personne pour le défendre.

12. O Dieu, ne vous éloignez point de moi ; regardez-moi, mon Dieu, pour me secourir.

13. Que ceux qui répandent des calomnies contre ma personne, soient confondus et frustrés de leur espérance, que ceux qui cherchent à me nuire soient couverts de confusion et de honte.

14. Mais pour moi, je ne cesserai jamais d'espérer ; et je vous donnerai toujours de nouvelles louanges.

15. Ma bouche publiera votre justice, et racontera tout le jour votre assistance salutaire.

Parce que je ne connais point la science,

16. Je me renfermerai dans la considération de la puissance du Seigneur ; Seigneur, je me souviendrai seulement de votre justice.

11. Dicendo : Deus dereliquit eum, persequimini, et comprehendite eum : quia non est qui eruat.

12. Deus ne elongeris a me : Deus mi, ad auxilium meum festina.

13. Pudore afficiantur, pereant adversarii animæ meæ : operiantur probro et pudore quærentes malum meum.

14. Ego autem semper expectabo, et adjiciam super omnem laudem tuam.

15. Os meum narrabit justitiam tuam, tota die salutem tuam : tametsi non noverim numeros.

16. Ingrediar in potentias Domini : recordabor justitiæ tuæ solus.

COMMENTAIRE

l'épiaient pour le perdre, qui lui dressaient des pièges. Quelques auteurs (1) l'entendent de ses gardes ; de ceux dont l'emploi était de veiller à sa conservation. Mais le parallélisme d'*Inimici mei*, avec *Qui observant animam meam*, nous détermine au premier sens (2).

ÿ. 11. DICENTES : DEUS DERELIQUIT EUM. Ils concluent des malheurs qui m'arrivent, que vous m'avez abandonné, ô mon Dieu. C'est ainsi que les hommes ont coutume de juger. Ils condamnent sans examen ceux qui sont malheureux ; comme si une chose aussi équivoque que les maux de cette vie, pouvait les autoriser à juger et à condamner leur prochain. On savait que David avait péché, il est vrai ; mais on ignorait si Dieu ne lui avait pas accordé le pardon, et si les disgrâces qui étaient arrivées dans sa famille, étaient des épreuves de sa vertu, ou des moyens dont Dieu se servait pour le purifier et pour expier son péché. *N'insultez jamais à un malheureux*, disait un ancien (3) ; *c'est assez que la colère des dieux soit appesantie sur lui*.

ÿ. 13. CONFUNDANTUR... DETRAHENTES ANIMÆ MEÆ. Ce sont des prophéties et non des imprécations, disent les pères. Voyez les psaumes xxxiv, 4 ; xxxix, 15 ; lxix, 3, 4. Saint Augustin lit : *Confundantur... committentes animam meam* ; ceux qui m'irritent, qui m'agacent. Les Septante : *Les calomnieurs de mon âme*. L'hébreu signifie la partie adverse dans un procès : *mes salans*.

ÿ. 15. OS MEUM ANNUNTIABIT JUSTITIAM TUAM. Il demeure dans l'objurgation commencée au ver-

set 13. Que ceux qui m'ont injustement attaqué et poursuivi en jugement, soient condamnés et chargés de confusion. Pour moi je publierai partout l'équité de votre sentence, et la justice que vous m'aurez rendue.

QUONIAM NON COGNOVI LITTERATURAM, (16) INTROIBO IN POTENTIAS DOMINI. Je laisse à d'autres la finesse de la politique et les détours de la prudence humaine. Qu'Achitophel et ses semblables trouvent, dans la profondeur de leurs conseils, de quoi faire réussir les plus noires entreprises ; que, par les ressorts de leur politique, ils sachent remuer à leur gré le cœur et l'esprit des peuples : Pour moi, Seigneur, toute ma science consiste à adorer votre providence, à m'y soumettre aveuglément, à reconnaître votre justice et votre puissance infinie. Autrement : Mes lumières sont si bornées, ô mon Dieu, et ma science comparée à la vôtre est si remplie d'incertitudes et d'obscurités, que je puis bien dire que je ne sais rien. Je me contente d'adorer et de considérer avec respect votre justice et votre puissance infinie. C'est ainsi que Salomon, le plus sage des mortels, disait autrefois (4) : *Je suis le plus insensé de tous les hommes ; la sagesse ne m'appartient point ; je ne l'ai jamais apprise, et je ne connais point la science des saints*.

D'après l'hébreu, je ne puis faire le dénombrement de toutes les faveurs que j'ai reçues de vous. Mais, pour m'acquitter en quelque manière de mes devoirs de reconnaissance, j'emploierai tous

(1) *Kim'hi, Ferrand.*

(2) Comparez II. Reg. xi. 16. - Job. x. 14. - Psal. lv. 7.

(3) *Thales apud Stob. serm. III. Δυσπραγούδινα μὴ ὀνειδίξεις, ἐπὶ γὰρ τούτοις νέμεις θεῶν καθήται.*

(4) *Prov. xxx. 2.*

17. Deus, docuisti me a juventute meæ; et usque nunc pronuntiabo mirabilia tua.

18. Et usque in senectam et senium, Deus, ne derelinquas me, donec annuntiem brachium tuum generationi oïani quæ ventura est; potentiam tuam,

19. Et justitiam tuam, Deus, usque in altissima; quæ fecisti magnalia, Deus, quis similis tibi?

17. C'est vous-même, ô Dieu, qui m'avez instruit dès ma jeunesse, et je publierai vos merveilles que j'ai éprouvées jusqu'à présent;

18. Et je les publierai jusque dans ma plus grande vieillesse. Ne m'abandonnez pas, ô Dieu, jusqu'à ce que j'aie annoncé la force de votre bras à toute la postérité qui doit venir; votre puissance

19. Et votre justice, ô Dieu, jusqu'au plus haut des cieux, pour les grandes choses que vous avez faites. O Dieu, qui est semblable à vous?

17. Deus docuisti me ab adolescentia mea, et hactenus annuntiavi mirabilia tua.

18. Quin et usque ad senium et canitiem, Deus, ne derelinquas me: donec annuntiem brachium tuum generationi huic, omni qui venturus est fortitudinem tuam:

19. Et justitiam tuam, Deus, quæ est usque in excelsum, quia fecisti magna: Deus, quis sicut tu?

COMMENTAIRE

les jours de ma vie à les publier et à vous en rendre grâces. Ce passage, pris en ce sens, a assez de rapport à cet autre (1): *Vous avez fait un grand nombre de merveilles, ô mon Dieu: et nul homme ne peut pénétrer vos desseins. J'ai voulu en parler et les publier; mais elles sont au delà de tout nombre; elles sont innombrables: Multiplicati sunt super numerum.* Symmaque (2): *Car je ne sais compter.*

Il est certain que David connaissait la littérature, car les morceaux qui sont certainement de lui, sont admirablement écrits; de plus il savait compter, puisqu'il tenait à savoir combien il avait d'hommes près de lui, combien son royaume pourrait fournir de troupes. Mais il veut dire ici que les grâces dont il a été favorisé sont innombrables.

Génébrard fait porter cette ignorance sur la connaissance des saintes Écritures. Je n'en puis sonder la profondeur, ni en découvrir les mystères. C'est à vous, Seigneur, à m'éclairer et à m'en révéler le vrai sens. C'est pour vous demander vos lumières, que j'entre dans votre sanctuaire, et que je m'applique à considérer les effets de votre puissance. Comparez le psaume LXXII, 16. *Existimabam ul cognoscerem hoc. Labor est ante me, donec intrem in sanctuarium Dei.* David avait en main les lois de Moïse, qui faisaient le sujet de son étude et de ses méditations continuelles, ainsi qu'il nous l'apprend dans plusieurs endroits de ses psaumes (3). Cependant il ne croyait pas y être assez habile; et il avoue ici qu'il n'en comprend pas toute l'étendue. Eusèbe, saint Athanase et saint Augustin l'entendent de l'utilité des cérémonies et de la lettre de la loi de Moïse pour le salut. *Domini Domini*, hébr. *Adonai Jehovah.*

ÿ. 17. DEUS, DOCUISTI ME A JUVENTUTE MEA; ET USQUE NUNC PRONUNTIABO. Je ne suis de moi-même qu'ignorance et que ténèbres. Tout ce que

je sais, je le tiens de vous. Je veux employer toutes mes connaissances à vous servir et à vous louer.

Dieu avait pris soin d'instruire le prophète dès sa jeunesse, et il l'avait continuellement éclairé de ses lumières. C'était un engagement pour lui à célébrer continuellement les grandeurs et les bienfaits de ce maître intérieur qui lui avait toujours parlé. Mais ceux qui s'égarent dès la jeunesse, et qui n'ouvrent les yeux à la lumière divine que dans l'âge mûr ou dans la vieillesse, sont-ils moins obligés que David de consacrer le reste de leur vie à la gloire de Dieu? *Ah!* disait éloquemment saint Pierre Chrysologue, *admirons la miséricorde de Jésus-Christ qui n'a desliné un jour pour nous juger, et qui nous accorde tout le temps de notre vie pour faire pénitence. Si l'enfance et la jeunesse nous en dérobent une partie, que la vieillesse du moins corrige ces écarts; qu'elle se repente des péchés passés, lorsqu'elle n'est plus en état d'en commettre; qu'elle abandonne ses mauvaises habitudes, lorsque les forces l'abandonnent; qu'elle fasse de nécessité vertu, et que l'homme enfin meure pénitent, après avoir vécu longtemps coupable* (4).

ÿ. 19. JUSTITIAM TUAM USQUE IN ALTISSIMA, QUÆ FECISTI MAGNALIA. Conservez-moi la vie, ô mon Dieu, et donnez-moi le loisir de relever la grandeur de votre justice et de vos merveilles. Malgré la vieillesse qui se faisait déjà sentir, David demande à Dieu de nouvelles forces pour transmettre aux âges futurs le témoignage de la suprême justice et de la munificence de Dieu.

Voici un prophète et un saint qui demande à Dieu d'être assisté et protégé dans sa vieillesse, afin de pouvoir faire connaître aux races futures les perfections et les grandeurs divines. C'était vouloir glorifier le Seigneur aux dépens de son propre repos; car il avait éprouvé, durant toute sa vie, des traverses et des contradictions, et il

(1) *Psalm.* XXXIX. 6.

(2) *Symm.* O'v γὰρ οὐδα ἐξαρτηθήσαι.

(3) *Psalm.* I. 2; LXII. 7. etc.

(4) *Chrysost.* serm. XLII. de jejun. et tent. Christ.

20. Quantas ostendisti mihi tribulationes multas et malas ! et conversus vivificasti me, et de abyssis terræ iterum reduxisti me.

21. Multiplicasti magnificentiam tuam ; et conversus consolatus es me.

22. Nam et ego confitebor tibi in vasis psalmi veritatem tuam, Deus ; psallam tibi in cithara, sanctus Israel.

23. Exultabunt labia mea cum cantavero tibi ; et anima mea quam redemisti.

24. Sed et lingua mea tota die meditabitur justitiam tuam, cum confusi et revertiti fuerint qui quæerunt mala mihi.

20. Combien m'avez-vous fait éprouver d'afflictions différentes et très pénibles ! et lorsque vous vous êtes tourné de nouveau vers moi, vous m'avez redonné la vie, et retiré des abîmes de la terre ;

21. Vous avez multiplié à mon égard la magnificence de votre gloire ; et, en me regardant de nouveau, vous m'avez rempli de consolation,

22. Je vous glorifierai donc encore, ô Dieu ; je publierai votre vérité au son des instruments de musique ; je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Saint d'Israël.

23. Mes lèvres feront retentir leur joie lorsque je chanterai vos louanges ; et mon âme que vous avez délivrée *tr. saillira d'allégresse.*

24. Enfin ma langue sera appliquée tout le jour à annoncer votre justice, lorsque ceux qui cherchent à m'accabler seront couverts de confusion et de honte.

20. Qui ostendisti mihi angustias multas et malas, reversus vivificasti me : et ex voraginibus terræ conversus ascendere fecisti me :

21. Auxisti magnitudinem meam, et conversus consolatus es me.

22. Etiam ego celebrabo tibi instrumento nebel veritatem tuam, Deus mi : cantabo tibi in cithara, sancte Israelis.

23. Exultabunt labia mea quum canam tibi, et anima mea quam redemisti.

24. Insuper lingua mea tota die loquetur de justitia tua : quia pudore affecti sunt, quia, *inquam*, ignominia affecti sunt quæerentes malum meum.

COMMENTAIRE

retardait le moment d'entrer dans la paix du Seigneur. Tels furent les saints : Ils préférèrent le service de Dieu à leurs propres avantages. L'Apôtre savait qu'il était meilleur pour lui de terminer sa carrière, afin d'être avec Jésus-Christ. Mais le zèle du salut des âmes contrebalançait ce désir, et il acquiesçait à souffrir les épreuves d'un plus long exil, afin de pouvoir étendre de plus en plus le royaume de Jésus-Christ. Si nous n'avons à travailler que sur nous-mêmes, acceptons tout ce qu'il plaira au Seigneur d'ordonner de nous. Disons avec ce prophète : *Mes jours et mes destinées sont entre vos mains, Seigneur ! Faisons éclater continuellement et jusqu'à la mort ce beau sentiment : O Dieu, qui est semblable à vous ; qui peut vous être comparé ?*

ÿ. 20. CONVERSUS VIVIFICASTI ME. Je me suis vu, dans cent rencontres différentes, conduit jusqu'aux portes de la mort, en quelque sorte réduit au tombeau ; et tout d'un coup vous êtes revenu à moi, vous m'avez pris par la main, et vous m'avez comme ressuscité. Toutes ces manières de parler marquent les dangers que David a courus, et la grâce que Dieu lui a faite de l'en garantir. *Les abîmes de la terre*, signifient ici l'enfer, le lieu de la demeure des morts (1), le tombeau. C'est la même chose qu'au psaume LXVIII, 15. *De profundis aquarum*. On l'explique de la résurrection de Jésus-Christ, et de son retour de l'enfer, où il descendit, avant sa résurrection, pour visiter ceux qui y étaient détenus.

ÿ. 21. MULTIPLICASTI MAGNIFICENTIAM TUAM. Vous avez fait plusieurs prodiges en ma faveur. L'hébreu, le chaldéen, le syriaque lisent : *Vous avez multiplié ma grandeur* ; vous m'avez rétabli dans ma première gloire ; vous m'avez tiré des dangers auxquels j'ai été exposé dans la guerre ; vous m'avez garanti des persécutions de Saül ; vous m'avez placé et conservé jusqu'ici sur le trône, malgré l'envie de mes ennemis. Serait-il possible que vous m'abandonnassiez dans cette occasion ?

ET CONVERSUS CONSOLATUS ES ME. Les psautiers de Rome et de Milan lisent : *Conversus, exhortatus es me*. On peut traduire de même les Septante (2). Ces interprètes, saint Augustin et les anciens psautiers romains répètent à la fin de ce verset ces paroles du verset précédent : *Et de abyssis terræ iterum reduxisti me*.

ÿ. 22. IN VASIS PSALMI VERITATEM TUAM. Je publierai partout les effets de votre vérité et l'accomplissement de vos promesses. Le psalmiste exprime, dans ce verset, les deux principaux instruments à cordes qu'eussent les Hébreux : *le nable* et le *kinnor*.

ÿ. 24. LINGUA MEA MEDITABITUR JUSTITIAM TUAM. Suivant notre manière de parler, la langue ne médite pas ; mais elle prononce ce que l'esprit a médité. Dans le style des Hébreux, *méditer*, se met souvent pour parler avec réflexion.

La différence des âmes ferventes d'avec les âmes tièdes, consiste principalement en ce que

(1) Vide Euseb et Rom. x. 7.

(2) Les Septante : Ἡ'πιστρέψας παρεκάλεισας με.

les premières remplissent avec joie leurs exercices de piété, au lieu que les autres s'en acquittent comme d'un tribut onéreux. Le prophète ne parle que d'allégresse et d'occupation intérieure, prolongée durant tout le jour ; il sent le bienfait de sa délivrance, c'est son âme que le Seigneur a *rachetée*, c'est la méchanceté de ses ennemis qu'il voit *confondue* par la protection dont le Ciel l'a

favorisé. Tout respire, dans cette prière, la reconnaissance, la ferveur, la volonté pleine et entière de servir le Seigneur sans partage. Tous ces sentiments sont au suprême degré dans les saints délivrés des misères de cette vie ; mais ils se trouvent aussi proportionnellement dans ceux qui, dans cette vie même, ne mettent leur confiance qu'en Dieu.

PSAUME LXXI

David prie le Seigneur de combler Salomon, qui venait de monter sur le trône, de ses lumières et de ses grâces. Il prédit la grandeur et la félicité de son règne; et, sous la figure du règne de Salomon, il nous décrit celui de Jésus-Christ.

1. Psalmus, in Salomonem.

1. Psaume, pour Salomon.

PSALMUS LXXII. — 1. Ipsi Selomoh.

ARGUMENT

Quelques exemplaires grecs (1) et latins (2) ajoutent au titre de ce psaume le nom de David, pour marquer qu'il a été composé par ce saint roi. Ce fut un peu avant sa mort, lorsqu'ayant établi son fils Salomon roi en sa place, il bénit le Seigneur, qui lui avait fait la grâce de voir son héritier assis sur son trône (3). Alors, tout transporté de joie et de reconnaissance, il adressa à Dieu ce cantique, dans lequel il le prie de combler de ses bénédictions le jeune roi et tout son peuple; et, s'élevant ensuite par un enthousiasme divin à un objet supérieur, il chante la grandeur du Messie et la magnificence de son règne. De là vient qu'on remarque dans ce cantique un si grand nombre d'expressions qui ne peuvent convenir à Salomon que dans un sens hyperbolique et figuré; au lieu que, rapportées à Jésus-Christ, elles se vérifient à la lettre et dans toute leur rigueur. Voyez les versets 5, 11, 12, 17. Eusèbe et le chaldéen attribuent le psaume à Salomon lui-même, comme en étant l'auteur.

La plupart des commentateurs (4) le considèrent sous un double point de vue, comme représentant le bonheur du règne de Salomon; et, dans un sens plus relevé, comme décrivant celui de Jésus-Christ. Les rabbins eux-mêmes (5), ne nient pas qu'il ne convienne au Messie, quoiqu'ils nient qu'il se rapporte à Jésus-Christ. Mais les pères et les commentateurs montrent une si parfaite conformité entre les caractères de Jésus-Christ et ceux qui sont attribués au Messie dans ce psaume, du consentement même des Juifs, qu'il faut être ou aveugle ou de mauvaise foi, pour ne pas les reconnaître. Les pères l'entendent communément de Jésus-Christ seul, dont Salomon était la figure. De Muis (6) conjecture avec assez de vraisemblance, que les deux derniers versets ont été ajoutés à ce psaume, par ceux qui en ont fait le recueil. Ils sont comme la conclusion de ce second livre du psautier, et elle ressemble à celle qui se lit à la fin des quatre autres livres. En effet, il serait assez singulier que les conclusions des cinq livres du psautier (7) se trouvassent à peu près de même, par pur hasard et sans aucun dessein de la part de celui qui les a recueillis. Celui-ci est le dernier de tous ceux que David a composés, comme il paraît par ces mots, qui se lisent à la fin : *Ici finissent les cantiques de David, fils de Jessé*. La circonstance du temps auquel il fut composé, pour le sacre de son fils Salomon, confirme ce détail, car David ne survécut que fort peu de temps à cette cérémonie, qui combla tous ses désirs.

(1) *Sept. Edit. Complut.* Β'ις Σαλομών ψαλμός τῷ Δαυίδ. *Ila Alhanas.*

(2) *Cod. Reg.* 138. *Colbert.* 158. *apud Ferrand.*

(3) *III. Reg.* 1. 47. Adoravit rex in lectulo suo, et locutus est : Benedictus Dominus, Deus Israel, qui dedit hodie sedentem in solio meo, videntibus oculis meis.

(4) *Heracleol. Beda, Muis, Bossuet, Ferrand, du Pin, Grot. Menoch. Cocc. Flamin. Henry and Scott, D'Allioli.*

(5) *Cuald. Rab. Salom. Ezra, Kim'hi, Obadias, Midras, Thullim. Vide et Theodoret. l'ic.*

(6) *Muis. l'ic ad 8. penult. et ad Psal. xl. 14.*

(7) Le premier livre finit par ces mots : *xl. 14. Benedictus Dominus Deus Israel a sæculo, et usque sæculum : Fiat, fiat.* Le second par ceux-ci : *lxxxi. 18. 19. Benedictus Dominus Deus Israel, qui facit mirabilia solus : et benedictum nomen majestatis ejus in æternum : et replebitur majestate ejus omnis terra : Fiat, fiat.* Le troisième par ceux-ci : *lxxxviii. 53. Benedictus Dominus in æternum : Fiat, fiat.* Le quatrième, par ces paroles du psaume *cv. 48 : Benedictus Dominus Deus Israel, a sæculo et usque in sæculum, et dicit omnis populus : Fiat, fiat. En fin le cinquième et dernier, par : Omnis spiritus laudet Dominum. Alleluia.*

2. Deus, iudicium tuum regi da, et
iustitiam tuam filio regis ;

Judicare populum tuum in iustitia,
et pauperes tuos in iudicio.

2. O Dieu, donnez au roi la droi-
ture de vos jugements, et au fils du
roi la lumière de votre justice ;

Afin qu'il juge votre peuple selon
cette justice, et vos pauvres selon
l'équité de ces jugements.

Deus, iudicia tua regi da, et iustitiam
tuam filio regis :

2. Judicabit populum tuum in iusti-
tia, et pauperes tuos in iudicio.

COMMENTAIRE

Ÿ. 2. DEUS, JUDICIUM TUUM REGI DA. David, dans cet excellent cantique, marque admirablement et les obligations des princes et ce qu'ils doivent demander à Dieu, pour remplir dignement l'étendue de leurs devoirs. Le premier devoir d'un roi, est de juger ses peuples. Il leur doit la justice, comme ils lui doivent l'obéissance. *Donnez-nous un roi qui nous juge*, disaient les Israélites à Samuel (1). Et Salomon dans la prière qu'il fit à Dieu (2) : *Seigneur, donnez-moi la sagesse et l'intelligence, pour entrer et sortir devant votre peuple : Car qui pourra dignement juger un peuple si grand et si nombreux ?*

Salomon s'assit sur le trône du Seigneur, dit l'Écriture (3), en la place de David son père. Et ailleurs, Dieu, parlant de Salomon, dit (4) : *Je lui servirai de père ; et il sera mon fils ; et j'affermirai son trône sur Israël pour toujours*. Enfin tout Israël ayant appris le jugement que ce jeune prince avait prononcé entre les deux femmes, qui s'accusaient mutuellement d'avoir étouffé leur enfant (5), *fut saisi de crainte et de respect, voyant que la sagesse de Dieu était en lui pour exercer le jugement*.

Jésus-Christ, roi des rois, et Fils du souverain Dominateur de l'univers, reçoit de Dieu son Père le jugement et la justice. *Tout pouvoir lui est donné au ciel et sur la terre* (6) ; le Père lui a remis le jugement de toutes les créatures (7) : *Omne iudicium dedit Filio*. Il ne jugera point sur le rapport des yeux, ni sur le témoignage des oreilles, dit Isaïe (8), mais il jugera dans la justice les pauvres de la terre, et vengera dans l'équité ceux qui sont doux de cœur.

JUDICARE POPULUM TUUM IN JUSTITIA ; ET PAUPERES TUOS IN JUDICIO. David inculque jusqu'à quatre ou cinq fois, dans ce psaume (9), que son fils jugera les pauvres, qu'il les protégera, qu'il les vengera, qu'il les défendra de l'injuste oppression des riches et des puissants, pour faire comprendre à ce jeune monarque que c'était là un de ses principaux devoirs. Le jugement est à Dieu (10) : *Dei iudicium est* ; et les princes ne sont que les vicaires et les lieutenants du Seigneur dans les jugements

qu'ils rendent (11) : *Non enim hominis exercetis iudicium ; sed Dei*. Les pauvres sont sous la protection particulière du Tout-Puissant, de là vient que David les appelle ici les pauvres du Seigneur : *Pauperes tuos*. Dieu se déclare en toute occasion leur père et leur défenseur. Les peuples, les petits, les faibles appartiennent à Dieu d'une manière spéciale : *Populum tuum*. C'est sous cette idée que les princes doivent les considérer. Les monarques ont au-dessus d'eux un juge, à qui ils sont obligés de rendre compte de leur jugement.

Ce qui domine le plus dans le monde, c'est l'injustice dans tous ses rapports : injustice de l'homme par rapport à Dieu qui n'est ni servi, ni aimé, comme il a droit de l'être ; injustice de l'homme à l'égard de ses semblables, qui sont à tout instant en butte à la fraude, à la violence et à l'oppression ; injustice de l'homme à l'égard de lui-même, qui ne réfléchit presque jamais sérieusement sur ses devoirs, sur ses intérêts et sur ses espérances. Le Messie venant au monde devait abolir cette triple injustice ; c'est pourquoi le grand éloge que lui donne le psalmiste, dans un autre cantique qui ne regarde que lui, est d'*avoir aimé la justice et haï l'iniquité* (12). Jésus-Christ a donné des leçons et des exemples de toute justice, mais il n'a pas rétabli toute justice parmi les hommes ; aussi le prophète ne parle pas seulement de justice, il parle aussi de *jugement*, c'est-à-dire, du pouvoir de juger, et c'est ce pouvoir que Jésus-Christ exercera contre tous les ennemis de la justice. Il vengera les *pauvres*, selon l'expression du prophète, de tous les oppresseurs injustes ; il les venge dès à présent dans le jugement particulier qu'il exerce au moment de la mort, et ils les vengera à la vue de l'univers entier, dans le jugement universel qu'il exercera à la fin des temps. Jésus-Christ, dit saint Augustin (13), a apporté la *vérité* comme maître, la *bonté* comme rédempteur, la *justice* comme vengeur. Ceux qui auront méprisé ses leçons et qui auront abusé de sa clémence, éprouveront la rigueur de ses jugements.

(1) 1. Reg. viii. 5.

(2) II. Par. i. 10.

(3) 1. Par. xxix. 23.

(4) 1. Par. xxii. 10.

(5) III. Reg. iii. 27.

(6) Matth. xxvii. 18.

(7) Johan. v. 22.

(8) Isaï. x. 3. 4.

(9) Voyez les versets 2. 4. 12. 13. 14.

(10) Deut. i. 17.

(11) II. Par. xix. 6. — (12) Psal. xliv. 9.

(13) Aug. tract. xxxiii. in Joan.

3. Suscipiant montes pacem populo, et colles justitiam.

4. Judicabit pauperes populi, et salvos faciet filios pauperum, et humiliabit calumniatorem.

5. Et permanebit cum sole, et ante unam, in generatione et generationem.

3. Que les montagnes reçoivent la paix pour les peuples, et les collines la justice.

4. Il jugera les pauvres d'entre le peuple ; il sauvera les enfants des pauvres ; et il humiliera le calomniateur ;

5. Et il demeurera autant que le soleil et plus que la lune, dans toute la suite des générations.

3. Afferent montes pacem populo, et colles in justitia.

4. Judicabit pauperes populi, servabit filios pauperis, et confringet calumniatorem.

5. Timebunt te cum sole, et ante lunam, in generatione generationum.

COMMENTAIRE

Ÿ. 3. SUSCIPIANT MONTES PACEM POPULO, ET COLLES JUSTITIAM. Les montagnes et les collines, dans un sens figuré, se prennent quelquefois pour les grands et les princes. *Levez-vous*, dit le Seigneur à Michée (1), *et accusez les montagnes ; appelez les collines en jugement. Que les montagnes coulent les jugements du Seigneur, et que les puissants fondements de la terre y soient attentifs*. En cet endroit, David prie le Seigneur de donner aux princes l'équité ; afin qu'ils jugent les peuples dans la justice et qu'ils les conduisent dans la paix. Ou, d'une manière plus simple : Répandez, Seigneur, une si grande abondance de paix et de justice sous ce nouveau règne, que les montagnes et les collines en soient remplies : que la justice et la paix s'élèvent jusqu'au haut des montagnes ; qu'elles inondent en quelque sorte les campagnes et montent jusque sur les hauteurs du pays. C'est en ce sens qu'on lit au psaume xxxv, 6, 7 : *Seigneur, votre miséricorde s'élève jusqu'au ciel et votre vérité jusqu'aux nues. Votre justice égale les montagnes de Dieu, et vos jugements sont un abîme sans fond*.

Tout le pays jouira d'une paix profonde ; on y exercera partout une exacte justice. Les fruits de la paix et de l'équité seront aussi communs, que si les collines et les montagnes les produisaient. C'est une figure à peu près semblable à celle-ci (2) : *En ce temps-là, les montagnes produiront la douceur ; et les collines s'épancheront en ruisseaux de lait*. Salomon fut un roi pacifique, comme son nom même le porte, et comme le Seigneur l'avait promis, en prédisant sa naissance (3) : *Filius qui nascetur tibi, erit vir quietissimus ; ... et ob hanc causam pacificus vocabitur. Et pacem et otium dabo Israel cunctis diebus ejus*. Ces qualités dans Salomon n'étaient que figuratives de celles que l'on voit en Jésus-Christ, d'une manière infiniment plus relevée. C'est lui qui

est *notre paix*, comme dit saint Paul (4) ; *qui a rompu le mur de séparation qui nous divisait de Dieu*, en nous réconciliant par sa mort. C'est lui qui nous a donné la paix (5) ; mais une paix solide et bien différente de la paix que le monde nous offre. Ses apôtres nous publient la paix (6), nous annoncent toutes sortes de biens. Ils nous prêchent le salut, en disant à Sion : *Le Seigneur votre Dieu va régner*.

Ÿ. 4. JUDICABIT PAUPERES POPULI, ... ET HUMILIABIT CALUMNIATOREM. Il prendra connaissance des causes du pauvre et de l'orphelin ; il le vengera de ceux qui l'oppriment ; il prendra sa défense contre ses ennemis. Il exterminera le calomniateur, le tyran, celui qui outrage, qui afflige, qui opprime le pauvre. C'est la signification propre de l'hébreu. Il ne sera point de ces mauvais princes, dont il est dit (7) : *Vos princes sont infidèles et amis des voleurs ; ils aiment les présents ; ils ne jugent point l'orphelin, et la cause de la veuve ne paraît point en leur présence*.

Un des principaux caractères de Jésus-Christ, est la justice. *Il jugera les pauvres dans l'équité, et prendra la défense de ceux qui sont humbles et doux de cœur* (8). Le démon est ce calomniateur (9), qu'il a humilié, qu'il a brisé et dont il a détruit l'empire. Il nous a procuré la vraie liberté (10), en liant le fort armé et en enlevant ses dépouilles (11).

Ÿ. 5. ET PERMANEBIT CUM SOLE, ET ANTE LUNAM, etc. (12). Il subsistera autant que le soleil ; et il est avant la lune. Son règne subsistera éternellement ; et il est lui-même éternel et avant tous les temps. Cela ne se vérifie qu'en l'expliquant de Jésus-Christ, engendré du Père de toute éternité et avant la production des étoiles (13) : *Ante luciferum genui te*. Il est le vrai soleil de justice, qui éclaire tous ceux qui viennent en ce monde. Le psalmiste dit qu'il subsistera autant que le soleil ; non pas,

(1) Mich. vi. 1. 2.

(2) Joel. iii. 18.

(3) 1. Par. xxii. 9.

(4) Ephes. ii. 14.

(5) Johan. xiv. 27.

(6) Isai. i. 11. 7.

(7) Isai. i. 23.

(8) Isai. xi. 4.

(9) Johan. viii. 44. - 1. Johan. iii. 8.

(10) Galat. v. 1. et iv. 31.

(11) Luc. xi. 21.

(12) Les Septante : Καὶ συμπαραμενεῖ τῷ ἡλίῳ, καὶ πρό τῆς σελήνης.

(13) Psal. cix. 3.

6. Descendet sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram.

7. Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis, donec auferatur luna.

6. Il descendra comme la pluie sur une toison, et comme l'eau qui tombe goutte à goutte sur la terre.

7. La justice paraîtra de son temps avec une abondance de paix, tant que la lune durera.

6. Descendit sicut pluvia super defectam herbam, sicut imbres stillantes super terram.

7. Florebit in diebus ejus justus, et multitudo pacis, donec non sit luna.

COMMENTAIRE

dit Théodoret (1), qu'il prétende mettre des bornes à sa durée ; mais parce qu'il n'y avait rien dans la nature, plus propre à donner quelque idée de son éternité que le soleil, qui est tout à la fois le plus excellent, le plus brillant et le plus durable des corps qui tombent sous nos sens.

L'Écriture emploie à peu près les mêmes expressions dans d'autres endroits, en parlant du règne de David et de Salomon (2) : *Le Seigneur a juré par sa sainteté ; et il ne manquera point à sa promesse : il a dit à David que sa race demeurera éternellement, et que son trône sera éternel en sa présence, comme le soleil et comme la lune dans son plein.* Et au même endroit, en parlant de Salomon (3) : *Je l'établirai au-dessus des rois de la terre ; je ferai subsister sa race dans tous les siècles, et son trône autant que les cieux.* Ces expressions sont hyperboliques, entendues de ces deux princes ; mais il était de la sagesse de Celui qui gouverne la langue de ses prophètes, de nous fournir, sous ces expressions exagérées, des preuves de la vérité des prophéties appliquées à Jésus-Christ. D'ailleurs la poésie admet ces manières de parler : un langage plus simple serait froid et languissant. Ovide n'a pas prétendu qu'Aratus fût une divinité, en disant :

Cum sole et luna semper Aratus erit.

D'après l'hébreu, les peuples vous craindront et vous rendront leurs hommages, tant que le soleil et la lune subsisteront ; c'est-à-dire, tant que le monde durera. Saint Jérôme traduit : *Ils vous craindront tant que le soleil durera et au delà de la durée de la lune.* Le chaldéen : *Ils vous craindront dès le lever du soleil, et ils vous prieront à la lumière de la lune ;* c'est-à-dire, ils vous serviront jour et nuit.

§. 6. DESCENDET SICUT PLUVIA IN VELLUS, ET SICUT STILLICIDIA STILLANTIA SUPER TERRAM. Les pères (4) expliquent ceci de l'incarnation du Verbe. Il descendra dans le sein de la sainte Vierge, comme la rosée qui tombe sur la terre,

doucement, sans bruit et dans un secret si profond, que Joseph même, l'époux de la sainte Vierge, n'en était pas informé. *Il v'endra à nous, dit Osée (5), comme une pluie du printemps, et comme celle de l'arrière saison, qui rafraîchit la terre.* Ce mystère avait déjà été figuré auparavant par la rosée qui tomba sur la toison que Gédéon exposa dans son aire (6). Les pères, par cette toison, entendent communément la nation des Juifs, marquée dans l'évangile sous le nom de brebis égarée de la maison d'Israël. Il est venu premièrement pour eux, et ensuite pour tous les hommes, marqués ici sous le nom de terre : *Stillicidia stillantia super terram.* Dans les âmes, Jésus descend encore par sa grâce comme une rosée bienfaisante.

§. 7. ORIETUR IN DIEBUS EJUS JUSTITIA, ET ABUNDANTIA PACIS, DONEC AUFERATUR LUNA. Le règne de Salomon fut un règne de paix et de justice. Sous son règne, dit l'Écriture (7), *Juda et Israël demeurèrent sans aucune crainte, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pendant tous les jours de Salomon.* Ce fut alors que Dieu donna une paix parfaite à son peuple (8), et qu'il le mit au-dessus de tous ses ennemis.

Mais cette tranquillité et cette justice, ce règne heureux et florissant, n'étaient qu'une faible image de ce qu'on vit sous celui de Jésus-Christ. Lorsque ce divin Sauveur vint au monde, toute la terre était dans une paix profonde. Auguste ayant pacifié toutes les provinces de l'empire romain, avait fermé le temple de Janus. Les anges qui annoncèrent la naissance de Jésus-Christ, publièrent la gloire au Dieu tout-puissant et la paix aux hommes (9). Sous son règne, *la paix et la justice s'em brassèrent* (10). Les peuples, comme l'avait prédit Isaïe (11), forgèrent des socs de charrues avec le fer de leurs épées, et firent de leurs lances des instruments pour cultiver la terre. Ce prince de paix exerça son empire non sur une province ou

(1) Theodoret hic. Οὐκ ἐπειδὴ ὁ ἥλιος διαρκὲς ἔχει τὸ εἶναι, ἀλλ' εἰκόνα διαρκεστέραν οὐκ εὐρόν, ἐπίσημον δὲ τοῦτον εἶδός, καὶ γρόνων, καὶ ἡμερῶν δημοουργόν, τοῦτο παρέβαλε τὴν ἀπό σφότους εἰς φῶς τῶν πραγμάτων μεταβολῆν.

(2) Psal. LXXXVIII. 37. 38. — (3) Ibidem. §. 28. 29.

(4) Euseb. Theodoret. Athanas. Euthym. Hieron. hic. Chrysost. in Psal. i. alii.

(5) Osee. vi. 3.

(6) Judic. vi. 37. 38.

(7) III. Reg. iv. 25.

(8) I. Par. xxxiii. 25.

(9) Luc. ii. 14.

(10) Psal. LXXIV. 11.

(11) Isai. ii. 4.

11. Et adorabunt eum omnes reges terre, omnes gentes servient ei.

12. Quia liberabit pauperem a potente, et pauperem cui non erat adjutor.

13. Parcet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet.

14. Ex usuris et iniquitate redimet animas eorum, et honorabile nomen eorum coram illo.

11. Et tous les rois de la terre l'adoreront : toutes les nations lui seront assujetties,

12. Parce qu'il délivrera le pauvre des mains du puissant, le pauvre qui n'avait personne qui l'assistât.

13. Il aura compassion de celui qui est pauvre et dans l'indigence ; et il sauvera les âmes des pauvres.

14. Il rachètera leurs âmes des usures et de l'iniquité ; et leur nom sera en honneur devant ses yeux.

11. Et incurvabunt se ei omnes reges, omnes gentes servient ei :

12. Quia eruet pauperem clamantem, et afflictum, cui non est auxiliator.

13. Miseretur pauperis et inopis : et animas egenorum servabit.

14. A dolo, et ab iniquitate *divilum* redimet animas eorum, et pretiosus erit sanguis eorum in oculis ejus.

COMMENTAIRE

reine de Saba (1) vint exprès à Jérusalem chargée de présents, pour voir Salomon et pour être témoin de sa sagesse. L'Écriture dit expressément (2) que la flotte de Salomon allait tous les trois ans à Tharsis et qu'elle en rapportait beaucoup de richesses.

Sous le nom d'îles, les interprètes enseignent qu'on doit entendre tous les pays maritimes, où l'on ne va de la Palestine que par mer. C'est pourquoi l'Écriture donne le nom d'île à l'Asie mineure (3), et aux îles qui sont près de ses côtes.

Sous les noms de rois d'Arabie et de Saba, les pères entendent les nations qui se convertirent à Jésus-Christ.

ÿ. 11. ET ADORABUNT EUM OMNES REGES TERRÆ; OMNES GENTES SERVIENT EI. Dans la rigueur, ceci ne convient qu'à Jésus-Christ (4), qui porte écrit sur son habit et sur sa cuisse : Roi des rois, et Seigneur des seigneurs ; à qui toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre (5), et devant lequel tout genou doit fléchir dans le ciel, sur la terre et dans les enfers (6). Mais, dans un sens historique, on peut dire que tous les rois du pays, et toutes les nations voisines de la Judée rendaient hommage à Salomon, et reconnaissaient son empire par des tributs. Ce prince (7) se vit élevé au-dessus de tous les rois par ses richesses et par sa sagesse. Toute la terre désirait le voir et entendre la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur ; et chacun d'eux lui offrait annuellement des présents, des vases d'or et d'argent, des habits, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets. On a déjà remarqué plus d'une fois que, sous le nom de présents, on doit entendre des tributs. Nous avons montré sur le verset 8 quelle était l'étendue de sa domination.

ÿ. 12. LIBERABIT PAUPEREM A POTENTE ; ET PAUPEREM CUI NON ERAT ADJUTOR. David savait parfaitement en quoi consistait la vraie gloire des rois, et quel était le vrai moyen de se rendre illustre

parmi les nations : c'est de secourir les faibles, d'aider les misérables, de protéger les pauvres. Il signale ces belles qualités de Salomon en plusieurs endroits de ce psaume, pour en inspirer l'amour à son fils et aux autres rois. Rien ne les rend plus dignes de l'estime et de l'amour des peuples ; rien ne les approche plus de la ressemblance du Père céleste, que cet amour, cette compassion, cette attention pour les pauvres. Jésus-Christ a aimé la pauvreté dans les autres ; il l'a aimée dans lui-même ; il a vécu dans la pauvreté, et il a mis la première des béatitudes de ses disciples dans la pauvreté d'esprit. Il a délivré le pauvre de la main du puissant ; c'est-à-dire, selon les pères (8), la nature humaine de la puissance du démon.

ÿ. 13. PARCET PAUPERI, ET INOPI. Il les épargnera ; il les traitera doucement et avec clémence. Il gouvernera en père, plutôt qu'en roi. Dieu, dans sa loi, défend d'avoir une indulgence injuste pour le pauvre (9) ; mais il ne défend pas moins l'extrême rigueur et la dureté envers les faibles.

ÿ. 14. EX USURIS, ET INIQUITATE REDIMET ANIMA EORUM ; ET HONORABILE NOMEN EORUM CORAM ILLO. Il les délivrera de l'oppression des usuriers et de la vexation des méchants. Sous son règne, l'usure et l'avarice seront sévèrement réprimées ; ou les pauvres ne seront point forcés par la nécessité d'emprunter à usure, et les riches ne chercheront point ces moyens injustes et illicites de s'enrichir. Salomon conservera les pauvres comme ses amis. Leur nom sera précieux en sa présence.

Il ne permettra pas qu'ils tombent dans les pièges de leurs ennemis, ni qu'ils soient accablés par leur malice. Leur sang, leur vie, leur conversation est chère à ses yeux. Il les vengera et humiliera leurs ennemis. Saint Paul dit dans un sens conforme à l'hébreu (10) : Je ne regarde pas ma vie comme quelque chose de plus précieux que moi-même. Et le psalmiste dit ailleurs (11), que la

(1) III. Reg. x. 1. 2. et seq.

(2) III. Reg. x. 22. Classis regis per mare, cum classe Hiram, semel per tres annos ibat in Tharsis.

(3) Genes. x. 5. - Isai. LXVI. 19. - Dan. XI. 18.

(4) Apocalyp. XIX. 16.

(5) Matth. XXVIII. 18.

(6) Philipp. II. 10.

(7) III. Reg. x. 13. 24. 25.

(8) Theodoret. August. Hieron.

(9) Exod. XXIII. 3. Pauperis non misereberis in iudicio.

(10) Act. XX. 24.

(11) Psal. CXV. 14.

15. Et vivet, et dabitur ei de auro Arabiæ; et adorabunt de ipso semper, tota die benedicent ei.

15. Et il vivra; et on lui donnera de l'or de l'Arabie; et les peuples seront dans des adorations continues à son sujet; et ils le béniront durant tout le jour.

15. Et vivet *pauper*, et dabit ei *rex* de auro Seba *Arabiæ*, et orabit pro eo semper, tota die benedicet ei.

16. Et erit firmamentum in terra in summis montium; superextolletur super Libanum fructus ejus, et flore-bunt de civitate sicut fœnum terræ.

16. Et il y aura abondance de blé dans la terre, sur le haut des montagnes; son fruit s'élèvera plus haut que le Liban; et la ville produira une multitude de peuple semblable à l'herbe de la terre.

16. Erit pugillus frumenti in terra *satus* capite montium, et contremis-cet sicut Libanon fructus ejus: et flore-bunt de civitate sicut herba terræ.

COMMENTAIRE

mort des saints est précieuse aux yeux de Dieu. Saül rend grâces à David de ne l'avoir pas mis à mort, et d'avoir regardé son âme avec estime (1): *Eo quod pretiosa fuerit anima mea in oculis tuis hodie.* Dans le sens spirituel, Notre Seigneur délivre l'âme du *peuvre* pécheur, de *l'usure* et de *l'iniquité*, en l'affranchissant du péché.

¶ 15. ET VIVET, ET DABITUR EI DE AURO ARABIE, ET ADORABUNT DE IPSO SEMPER. Si on prend le terme d'*adoration* pour un simple respect extérieur, en présence d'un roi, ou d'une personne d'un rang fort élevé, comme il s'emploie assez souvent dans l'Écriture, il n'y aura nul inconvénient d'expliquer ceci de Salomon. Les peuples ses sujets, et même les étrangers, lui rendaient ce que la coutume voulait qu'on rendit aux rois. Mais en l'expliquant de Jésus-Christ, le texte se prend dans toute sa rigueur. Tous les peuples qui ont l'avantage de le connaître, lui rendent l'adoration et le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu. Il vit dans tous les siècles, et tout ce qui a vie, la tient de lui seul. On lui offre non seulement de l'or d'Arabie; mais toutes les richesses du monde sont entre ses mains. Il les distribue à qui il lui plaît. C'est par lui que nous adressons nos prières et nos adorations au Père céleste (2): *Quoniam per ipsum habemus accessum in uno spiritu ad Patrem.* Les pères (3) le rapportent à l'adoration des Mages. Jésus-Christ, malgré les poursuites d'Hérode, qui le cherchera pour le faire mourir, vivra et recevra des Mages de l'or d'Arabie et des adorations.

L'hébreu peut recevoir plusieurs sens; celui qui figure au haut de la page est généralement adopté.

¶ 16. ET ERIT FIRMAMENTUM... Quelques auteurs (4) croient qu'il y a erreur dans le texte latin, et qu'au lieu de *firmamentum*, il faut lire *frumentum*. D'autres (5) veulent que la faute vienne originairement du grec, où l'on aurait mis *στῆριγμα*,

un appui, au lieu de *δράγμα*, une poignée. Mais ces conjectures n'ont aucun fondement solide. Les Septante ont pris l'hébreu, comme signifiant la force du pain ou du froment; suivant une manière de parler fort commune dans l'Écriture, où le froment est appelé la force, l'appui ou le bâton de l'homme. *Je briserai le bâton du pain* (6), disent les prophètes; et le psalmiste, en parlant de la famine qui arriva sous Joseph, dit que le Seigneur brisa tout l'appui du pain (7): *Omne firmamentum panis contrivit.* Le chaldéen a suivi le même sens; et quelques habiles interprètes (8) rendent l'hébreu par *l'abondance*, la multiplication, la quantité *du froment*. Ce qui revient à l'interprétation des Septante et de la Vulgate, et qui produit un sens acceptable en cet endroit.

Mais les rabbins, et les hébraïsants modernes qui les suivent ordinairement, traduisent ainsi: *On verra une poignée de froment jetée en terre sur le haut des montagnes, fructifier, et s'élever comme les cèdres du Liban; et les hommes sortiront de la ville, ou des villes, comme l'herbe de la terre.* Ou: Un petit espace de terre, large comme la paume de la main, ou comme le pied d'un homme, semé de froment au haut d'une montagne, produira un fruit qui s'élèvera à la hauteur des cèdres du Liban; et les hommes seront aussi nombreux dans les villes, que les brins d'herbe dans les campagnes. Toutes ces exagérations marquent la fertilité extraordinaire, et le grand nombre de sujets que l'on verra sous le règne heureux de Salomon. *L'honneur et la gloire du prince consistent dans la grande multitude de son peuple*, dit le Sage (9); et l'Écriture, parlant du règne de Salomon, nous assure que (10) *Juda et Israël étaient innombrables comme le sable de la mer; qu'ils vivaient tranquillement dans les festins et dans la joie.* Les Juifs charnels et grossiers prennent à la lettre les expressions du prophète en cet endroit,

(1) 1. Rég. xxvi. 21.

(2) Ephes. ii. 18. - Vide et Rom. v. 1. 2.

(3) Euseb. Athanas.

(4) Vide Lyr. et Muis.

(5) Grot. Hammond.

(6) Isai. iii. 1. - Ezech. iv. 9; xiv. 13.

(7) Psal. civ. 16.

(8) *Fœlix* ex Rab. Salom. derivat. פסח ex Chald. פסון extensio, diffusio. - Geier. ex פור abundare. - Jerem. i. 11. - Habacuc. i. 8. - Job. xxxv. 15. Erit abundantia frumenti.

(9) Prov. xiv. 28.

(10) III. Rég. iv. 20.

17. Sit nomen ejus benedictum in sæcula; ante solem permanet nomen ejus.

Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ; omnes gentes magnificabunt eum.

18. Benedictus Dominus, Deus Israel, qui facit mirabilia solus.

17. Que son nom soit béni dans tous les siècles; son nom subsistera plus longtemps que le soleil;

Et tous les peuples de la terre seront bénis en lui, toutes les nations rendront gloire à sa grandeur.

18. Que le Seigneur Dieu d'Israël soit béni, lui qui seul opère des merveilles;

17. Erit nomen ejus in seculum; quandiu fuerit sol, propagabitur nomen ejus: et benedicent se in eo omnes gentes, et beatum dicent eum.

18. Benedictus Dominus Deus Israel, qui facit mirabilia solus:

COMMENTAIRE

et ils enchérissent encore sur ses promesses. Ils croient qu'au temps du Messie, le froment croîtra à une telle hauteur, qu'il égalera les cèdres du Liban; et que, quand le vent soufflera, les épis venant à battre l'un contre l'autre, briseront leurs grains, qui produiront des tas de fleur de farine, dont les Juifs se rassasieront.

Mais si tout cela est hyperbolique, expliqué du règne de Salomon, et chimérique dans le sens des rabbins, qui attendent en vain la venue d'un autre Messie; il est très juste et très véritable dans le sens que lui donnent les pères, en l'expliquant de la solidité de l'Église, bâtie sur la pierre inébranlable, qui est Jésus-Christ (1), de l'excellence de ses fruits et du nombre innombrable des fidèles qui la composent. Ses fruits sont les actes de piété et de religion qui s'y pratiquent, les instructions qu'on y donne, la doctrine qu'on y enseigne, les sacrements qu'on y administre.

ÿ. 17. SIT NOMEN EJUS BENEDICTUM IN SÆCULA. ANTE SOLEM PERMANET NOMEN EJUS. Le nom de Jésus-Christ est béni dans tous les siècles, et le sera dans toute l'éternité. Son nom est éternel. Il est engendré du sein du Père avant le soleil et avant tous les astres (2). Sa mémoire subsistera éternellement. Toutes les nations le loueront et le glorifieront, dans le temps et dans l'éternité. On ne peut pas dire la même chose de Salomon. Si on loue sa sagesse, ses lumières et la piété de ses premières années, on blâme avec raison ses égarements et sa chute. Jamais prince n'a eu une si belle et si haute réputation, considéré sous un point de vue; mais aussi jamais prince n'a fait une plus triste figure dans l'histoire, considéré sous un autre aspect. On ne se souvient jamais de de Salomon comme d'un prince sage, éclairé, riche et puissant, qu'on ne pense en même temps à un prince qui a fait des fautes énormes et une chute presque incroyable.

L'adjectif *benedictum*, ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans aucune traduction ancienne. Théodoret

assure même qu'il n'était point dans les Hexaples d'Origène.

BENEDICENTUR IN IPSO OMNES TRIBUS TERRÆ: OMNES GENTES MAGNIFICABUNT EUM. Tous les peuples du monde reçoivent la bénédiction de Dieu par Jésus-Christ, notre Sauveur, ainsi que le Seigneur l'avait promis à Abraham (3), et que saint Paul nous l'a expliqué dans l'épître aux Galates (4). Dieu promit au patriarche que toutes les nations de la terre seraient bénies dans sa race: il ne dit pas dans ses races ou dans ses enfants; mais dans sa race, dans son fils, qui était Jésus-Christ. C'est par lui que nous sommes délivrés de l'esclavage du démon et du péché. C'est lui qui nous éclaire et qui nous rend la vie. C'est par lui que nous avons reçu la grâce de l'adoption et l'espérance de jouir de l'heureuse éternité.

Salomon peut être regardé comme le plus heureux prince du monde, et comme le plus privilégié de Dieu que nous connaissons. Il fut prévenu des bénédictions et des faveurs du Ciel avant sa naissance (5); et Dieu l'enrichit de grâces qu'il n'a données à aucun autre homme. En ce sens, on peut assurer que *tous les peuples de la terre béniront en lui*, selon l'hébreu; c'est-à-dire, qu'il sera regardé comme un modèle de bénédictions, et que les peuples, pour souhaiter toute sorte de bonheur à un prince, se serviront de cette formule: Puissiez-vous être aussi heureux, aussi sage, aussi favorisé de Dieu, que Salomon.

ÿ. 18. BENEDICTUS DOMINUS. Ce verset et le suivant sont la conclusion de ce deuxième livre des psaumes. On doute qu'ils soient de David. Ils ont pu être ajoutés par Esdras, ou par quelque autre prophète. L'hébreu lit: *Béni soit le Seigneur, le Seigneur Dieu d'Israël*. Les exemplaires de Septante dont se servait saint Jérôme (6), portaient deux fois le *Seigneur*, de même que l'hébreu. Aujourd'hui ils sont tout semblables à la Vulgate.

(1) Vide Euseb. Hieron. Athanas.

(2) Psal. cix. 3.

(3) Genes. xxii. 18.

(4) Galat. iii. 8. 16.

(5) II. Reg. vii. 12. 13. 14. 15. etc.

(6) Hieron. ad Suniam et Fretell.

19. Et benedictum nomen majestatis ejus in æternum, et replebitur majestate ejus omnis terra. Fiat ! fiat !

20. Defecerunt laudes David, filii Jesse.

19. Et que le nom de sa majesté soit béni éternellement ; et que toute la terre soit remplie de sa majesté : Qu'il soit ainsi ; qu'il soit ainsi !

20. Ici finissent les cantiques de David, fils de Jessé.

19. Et benedictum nomen gloriae ejus in seculum, et repleatur gloria ejus universa terra. Amen, et amen.

20. Finem habent orationes Davidis filii Isai.

COMMENTAIRE

Ÿ. 19. ET BENEDICTUM NOMEN MAJESTATIS EJUS IN ÆTERNUM. Les Septante, saint Augustin, et les anciens psautiers ajoutent : *Et in sæculum sæculi.*

FIAT, FIAT. L'hébreu (1) : *Amen et Amen.* Aquila (2) : *Fidèlement, fidèlement* ; ou : *Vraiment* ; ou : *Il est ainsi.* Les Septante : *Ainsi soit-il, ainsi soit-il.* Voyez le psaume XL, 14.

Ÿ. 20. DEFECERUNT LAUDES DAVID, FILII JESSE. Voilà le dernier psaume que David composa avant sa mort, car, comme on l'a remarqué dans l'argument, il le chanta lorsqu'il vit de ses yeux son fils Salomon assis sur son trône. On ne peut don-

ner aucune raison certaine pourquoi ces paroles se trouvent en cet endroit, plutôt qu'ailleurs ; ni pourquoi on ne les a pas mises à la fin de tout le psautier, où était leur place naturelle, puisque nous trouverons encore plus loin des psaumes attribués à David. Il est probable que les psaumes furent recueillis à plusieurs reprises, et peut-être par différents auteurs ; ce psaume étant tombé entre les mains des premiers auteurs du recueil, ils le placèrent à la fin de ce qu'ils en avaient trouvé, et ceux qui sont venus après n'ont point osé l'ôter.

(1) אָמֵן וְאָמֵן

(2) Πιστευμένως, πιστευμένως.

APPENDIX

I

DISSERTATIO DE PSALMIS

AUCTORE BOSSUETIO

Antequam singulos Psalmos aggrediamur; ut nostra expeditior, neque ullis interrupta quaestionibus fluat explanatio; hæc quæ intelligentiæ aperirent viam, totoque passim opere suborturas difficultates solverent, attente ac pio lectori universim proponi oportere duximus.

CAPUT I. De Psalmorum ratione et instituto.

CAPUT II. De grandiloquentia et suavitate Psalmorum.

CAPUT III. De variis Psalmorum generibus.

CAPUT IV. De profunditate et obscuritate Psalmorum.

CAPUT V. De textu ac versionibus.

CAPUT VI. De titulis aliisque notis : ac de argumentis, auctoribus et ordine Psalmorum; deque choreis et pia saltatione, ac metrorum ratione.

CAPUT VII. De ratione legendi et intelligendi Psalmos.

CAPUT VIII. De usu Psalmorum in quocumque vitæ statu.

CAPUT I

De Psalmorum ratione et instituto.

I. — CARMINUM VIS : PSALMI IN PIORUM CÆTIBUS DECANTATI.

Omnis quidem *Scriptura divinitus inspirata* est, easque habet dotes quas Paulus commemorat : ut sit *utilis ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitia, ut perfectus sit homo Dei ad omne opus bonum instructus* (1). Cæterum Psalmorum liber cum hæc universa complectitur, tum obtinet imprimis singularem mirificamque vim, qua humanos affectus omnes in Deum transferat; ut quandoquidem animus corporea mole pressus languet ac deficit, medullatissimi eruditissimique carminis potentia erigatur.

Est autem Psalmorum liber, ut vel inde ordiamur, vetustissimorum hymnorum et odarum vetus-

tissima collectio, quibus prisci illi Hebræi, Dei laudes et a Deo traditæ legis veritatem sanctitatemque, ad hæc gesta majorem, divinaque beneficia privatim ac publice, atque inter ipsa sacra solemnesque conventus, concinebant. Et horum quidem hymnorum cum plurimi laudentur auctores, ut suo loco memorabimus, tum illud certissimum, a sancto Davide potissimum esse conscriptos. Antiquus enim et ab ipsius Davidis temporibus deductus usus obtinuit, ut quæ ipse psalleret, in sacris conventibus canerentur. Neque ipse David canebat sibi. Sed raptus in Deum, quo ipse trahebatur, cæteros pertrahebat, dicens : *Magnificate*

(1) II. *Tim.*, III. 16. 17.

Dominum mecum; et exaltemus nomen ejus pariter (1): Et illud, unde quotidie nocturnas ordimur laudes: *Venite, exullemus Domino; jubilemus*

Deo salulari nostro (2). Quæ dum sancto Davide in verba præeunte canimus, quid aliud quam priscis piorum choris, spiritu ac mente conjungimur?

II. — IN DAVIDE CURA CANTUS, SACRÆQUE MUSICÆ.

Certe viro Dei præcipuam fuisse curam, de hymnis in domo Domini coram arca concinendis, sacra testatur historia: *Constituit enim coram arca Domini de levitis, qui ministrarent, et recordarentur operum ejus, et glorificarent atque laudarent Dominum Deum Israel* (3). Quem autem canebant Psalmum, sacro textu referente, divinorum operum beneficiorumque memorem, is ab ipso Davide compositus. Neque vero dubium est, quin alios bene multos instinctu divino ipse conscripserit: quo factum est, ut fidentissime de se ipso diceret: *Dixit David filius Isai... egregius psalles Israel: Spiritus Domini locutus est per me, et sermo ejus per linguam meam* (4). Quod quidem de Psalmis dictum nemo non videt, cum præsertim nullum aliud opus Davidis memoretur. Jam, Salomone rege, initiato templo, levitæ carmina Domini concinebant, *quæ fecit David rex ad laudandum Dominum... hymnos David canentes per manus suas* (5): adhibitis scilicet organis musicis, et quidem illis quæ ipse comparaverat, vel etiam invenerat atque adornaverat, ut sacra refert historia. Quo ritu Ezechias jussit, ut levitæ laudarent Dominum sermonibus David, et Asaph videntis

ubi (6), etiam diserte notatum, stetisse Levitas *tenentes organa David*: atque etiam clarius inter ipsa holocausta cecinisse Dei laudes *tubis et diversis organis, quæ David rex Israel præparaverat* (7): tanta pio regi cantuum cura: tantus amor inerat sacræ musicæ, qua laudaretur Deus.

Iisdem instrumentis musicis, Davidis studio comparatis, ejusdem Davidis hymnos Israelitæ reduces intaurato templo, duobus etiam choris constitutis iterabant, quingentis fere annis postquam David obiit: ut tot post sæcula, non modo sacræ ejus voces, verum etiam citharæ, nablia (8), aliaque instrumenta quibus ipse usus erat, piorum in cœtibus audirentur: quæ ideo memoravimus, ut constaret apud omnes, sanctum Davidem divino numine unum fuisse excitatum, quo auctore non modo sacra cantica, sed etiam ipse canendi psallendique ritus ad tam longinqua tempora propagaretur. Nam secuta sæcula commemorare quid attinet, cum omnes sciant et ab Hebræis, et a Christianis Psalmos Davidicos fuisse celebratos: quibus non modo urbes pagique, sed etiam deserta et invia personarent, et pias in lacrymas agrestes etiam animi colliquescerent.

III. — MUNIMENTA FIDEI IN PSALMIS: PRIMUM EX COMMEMORATIONE RERUM ANTIQUARUM; TUM DECURRENTIUM.

Nec immerito. Cum enim, teste Augustino, *nullum aliud canticum nos doceat Deus, nisi fidei, spei et caritatis* (9), nihil Psalmis utilius ut fides roboretur, spes efferatur altius, caritas inardescat. Et fidem quidem quæ fulciant, hæc sunt. Primum commemoratio beneficiorum ac miraculorum Dei, ex quo miseratus homines ignorantia mersos, et falsis plerumque addictos numinibus, patrem fidei nostræ Abraham pacto fœdere sibi copulavit, ejusque familiæ in magnum jam populum excrescenti, pastorem se, ac peculiarem regem præbuit. Quo factum est, ut a servitute Ægyptiaca liberatam, ac per Mosen mediatorem ornatam legibus, firmatam imperiis, castissimis sanctissimisque religionibus ac ceremoniis consecratam, confirmato amplificatoque fœdere, in terram Chanaan

itidem ex veterum promissorum fide inducere: seque Abrahami, Isaaci, Jacobique Deum, eundem cæli ac terræ conditorem, quem Abramidæ colerent, esse testaretur.

Quin etiam suo tempore Davidem, ex pastore ovium regem, nec minus pietate atque clementia, quam fortitudine victoriisque nobilem suscitavit, quo duce Abramidarum imperium longe lateque propagaretur, pulsisque Jebusæis, illa Jerusalem ac mater nostra Sion, divino nomini initiaretur; princeps urbium scilicet, sacrorumque juxta ac legum majestatisque custos, regnique pariter et sacerdotii caput. Quid quod eundem Davidem inclytum regem, uti jam memoravimus, divino actum instinctu, vatem ac poetam psaltemque Israeli, eundemque ut rerum gerendarum ducem,

(1) Ps. xxxiii. 4.

(2) Ps. xciv. 1.

(3) 1. Par., xv. 16; *Ibid.*, 7.

(4) 2. Reg., xxiii. 1. 2.

(5) 2. Par., vii. 6; 1. Par., xxiii. 5.

(6) 2. Par., xxix. 30.

(7) 2. Par., 26. 27.

(8) 1. Esd., iii. 10. 11; *Neh.*, xii. 35. 39.

(9) *Enarr. in Ps. xci. n. 1.*

ita etiam canendarum auctorem præconemque finxerit? Unde potissimum nobis hic Psalmorum liber prodiit, quo sua pariter majorumque, imo

vero ipsius Dei gesta, vates divinissimo atque excelsissimo præditus spiritu, sempiternæ memoriæ consecravit.

IV. — VETUS APUD OMNES GENTES CARMINUM CANTICORUMQUE INSTITUTUM : MOSIS ALIORUMQUE EXEMPLA.

Sane apud omnes populos ille ritus vetustissimus longeque sanctissimus inolevit, ut suas majorumque res carmine celebrarent, ipsisque numeris, ipsa suavitate cantus auribus commendatas, animo etiam ac memoriæ altius infigerent. Quo ritu primus Moyses, cum divino numine duo quædam præstitisset, ut Israelitas et per mare Rubrum traduceret, et ab hostibus liberos sanctissimis legibus informaret, gemino carmine hæc duo commendavit, suumque illud protulit: *Cantemus Domino: gloriose enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare* (1): cum undis obruti hostes adhuc in conspectu essent, et marinis fluctibus jactata cadavera volverentur. Nec minus excelsum illud quod moriturus cecinit: *Audite, cæli, quæ loquor* (2): ut legem tot signis portentisque firmatam, hominum mentibus inculcaret. Quo etiam fonte manarunt ea cantica, quorum in libro Numerorum initia legimus (3). Nec piis fœminis defuit ille cantandi prophetandique spiritus. Itaque illa Debbora (4) superbissimum Sisaram fœminea manu cæsum, ac profligatos hostes currusque diruptos, et subjecit

oculis, et posteriorum memoriæ tradidit, victoremque laudavit, non hominem, sed Deum. Notum quoque Annæ præstantissimæ fœminæ concepto Samuele, canticum (5), haud minore grandiloquentia et exultatione prolatum ut frustra Græcia jactet Lesbiam illam suam: nobis quoque præsto sunt nostræ poetides, quæ non infandos amores, sed castissimos juxta ac vehementissimos in Deum affectus promant. His igitur David exemplis animatus, eodemque spiritu afflatus, quæ in se Deus beneficia contulit, quæque sibi armis exequenda mandavit, ea pulcherrimis suavissimisque constricta versibus, lyræque seu psalterio apta concinuit, Alcæumque et Pindarum et Flaccum, quam dignitate rerumque gestarum gloria, tam suavitate et magniloquentia vicit. Secutus Ezechias Davidem, rex regem, patrem filius (6): secuti alii vates, Isaias (7), Jonas (8), Habacucus (9), rerumque mirabilium historiam cantibus illustratam, ac temporum signatam notis, posteris reliquerunt. Quæ cantica nos, ne quid huic operi deesset, et hic commemoravimus, et ad calcem hujus libri exponimus (10).

V. — RES ANTIQUÆ IN PSALMIS RECENSITÆ.

Hic vero juvat Israelitis impense gratulari, quibus historiam Moses ipse legislator princepsque contexuit; quibus odas, dramata, idyllia pastoralesque lusus; quibus sententias versibus distinctas informandis moribus composuere reges; quibus denique, pro Simonide, Theocritoque et Theognide et Phocilide, David et Salomon inclyti reges, fuere. Atque horum opera id consecuti sumus, ut quod postea præcipit Plato, poetici modi, divinissimum scilicet loquendi et scribendi genus, non nisi divinis divinorumque virorum laudibus celebrandis, inculcandisque legibus inserviret. Quippe David, noster Pindarus, aliique lyrici nostri, non agones olympicos et pugnas umbratiles, sed Abrahami, Isaacique ac Jacobi fidem et beata Josephi vaticinia ac somnia, plagasque Ægyptiacas, ultricemque Dei manum, atque ipsius auspiciis decer-

tata prælia, populique etiamnum profugi ac per deserta vagantis errores, seditiones, flagitia atque supplicia, atque inter hostiles insidias successus mirabiles; legem etiam in monte Sinaï tam conspicua divini numinis præsentia in ipso fugæ initio promulgatam; denique totam a Mose conscriptam historiam, ipsiusque adeo Mosis dubitantis hæsitantisque lapsum; quæque inde secuta sunt inculcanda ac repetenda posteris, versibus alligarunt, iisdem quoque verbis quæ in Mosis historia continentur. Hinc illud a Numerorum libro in Psalmos translatum: *Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos* (11). Quid quod sanctus David, illata arca fœderis in Sionis arcem, illud iterabat quod est in eodem Numerorum libro proditum: *Cum elevaretur arca dicebat Moyses: Surge, Domine, et dissipentur inimici*

(1) *Exod.*, xv. 1.

(2) *Deut.*, xxxii. 1.

(3) *Num.*, xxi. 17. 27.

(4) *Judic.*, v.

(5) 1. *Reg.*, ii.

(6) *Ps.* xxxii. 10.

(7) *Ibid.*, xi.

(8) *Jon.*, ii.

(9) *Hab.*, ii.

(10) Horum canticorum expositio in decursu hujusce operis propriis in locis reperitur.

(11) *Psal.* lxxvii. 30. 31. — *Num.* xi. 33.

tui, et fugiant qui oderent te, a facie tua (1). Unde nemo non videt promanasse hæc Davidis arcam attolentis: *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus* (2), et cætera totidem verbis, quot Moses proterebat. Nec minus insigne illud mandatum Aaroni ac filiis, ut plebi benedicerent: *Benedicat tibi Dominus, et custodiat te: ostendat Dominus faciem suam tibi, et misereatur tui* (3); quæ translata a Davide in hunc Psalmum: *Deus misereatur nostri, et benedicat nobis: illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri* (4). Atque hæc, aliaque id genus, cum ex libris a Mose conscriptis atque ex antiquissimis sub eodem Mose frequentatis ritibus repetebant, nihil aliud quam Mosen, resque a Mose gestas tanquam sub oculis repræsentabant, ad confirmandam rerum antiquarum fidem.

Omitto cætera in Psalmis ejusdem plane spiritus, quæ veterem historiam referant. Neque prætermisum illud, unde orsus est Moses: nempe orbem universum non machina, non manu, non aliunde conquisita aut anxie elaborata materia, non denique atomorum concursationibus atque conflictibus, sed statim Dei nutu ac verbo constitisse, datasque cælo ac sideribus, terræque ac mari, quas servarent leges: quo ex capite Moses præclara illa ac mira contexit, quæ Abrahamo, patriarchis, sibique ipsi, atque universo populo contigissent: ut nempe constaret eum, a quo tanta miracula profluxissent Deum, non alium esse quam ipsum cujus voce jussuque, nullo alio subsidio, universus orbis in lucem emergerit. His igitur inhærens David eundem ubique prædicavit Deum, qui *verbo* velut *misso*, ac voce prolata, tot ac tanta gessisset: cujus deinde legibus omnia tenerentur: unde illud: *Extendens cælum sicut*

pellem, qui legis aquis superiora ejus (5): quo loco qui non videt allusum ad illud Mosis: *Fiat expansio in medio aquarum, et dividat aquas ab aquis* (6), plane cæcutiat. Neque minus luculentum illud in eodem Psalmo: *Qui fundavit terram super stabilitatem suam: non inclinabitur in sæculum sæculi. Abyssus sicut vestimentum amictus ejus: illud denique: Ascendunt montes, et descendunt campi in locum quem fundasti eis: terminum posuisti, quem non transgredientur, neque convertentur operire terram* (7). Et alio in Psalmo clarius, disertisque verbis: *Verbo Domini cæli firmati sunt: et spiritu oris ejus omnis virtus eorum: congregans sicut in ulre aquas maris, ponens in thesauris abyssos* (8). Ubi quid aliud repetitum, quam illud sancti Mosis: *Congregentur maria* (9)? subditumque illud, unde omnia orta sunt: *Quoniam ipse dixit, et facta sunt: ipse mandavit, et creata sunt: atque additum velut corollarii loco: Staluit ea in æternum, et in sæculum sæculi: præceptum posuit, et non præteribit* (10). Quis ergo negaverit Davidem a Mose doctum, ad illud initium cuncta revocasse? Jam odæ seu Psalmi, eruditissimum scilicet poematis genus non modo ad antiquam novamque historiam, sed etiam ad festos dies et sacrificiorum ritus, ac majorum instituta semper alludunt. Quis autem nesciat apud Hebræos, leges, mores ritusque ita intextos historiæ, ut hæc a se invicem avelli nequeant? neque unquam futurum fuit, ut David hæc omnia, totamque adeo majorum historiam ab ipsa genesi mundique initiis repetitam caneret, populoque, ut vulgatam notamque canendam traderet, nisi eam quam nunc quoque legimus a Mose contextam historiam et in manibus habuissent, et animo penitus imbibissent.

VI. — CONFUTATI EX PSALMIS, QUI PENTATEUCHUM AB ESDRAS ALIISVE CONFICTUM CREDUNT.

Quo magis admirari libet eorum hominum amentiam, qui Mosis nomine semper insignita ac celebrata volumina, recentioris ætatis auctoribus tribuunt: pars Esdræ; pars insulsum commentum aversati antiquioribus aliis circa Salmanasaris tempora scriptoribus, ut nuper apud Batavos quidam, nullo historiarum traditionisve suffragio, somniant. Atque illi, si Deo placet, bene christianos se haberi putant, si Christum nomen, a

Christo commendata instrumenta contemnant: præposterii homines, quibus nihil pensi est evertere omnia, dummodo cæteris doctiores acutioresque videantur, ac sine more modoque, gravissimo in argumento ludant. Qui quidem, ut hic omittamus tot scriptores, tot prophetas, totumque adeo Hebræicæ reipublicæ statum, cum Mosis historia librisque connexum: ut hæc, inquam, omittamus, unius Davidis vetustissimi regis testimonio, et

(1) Num., x. 35.

(2) Psalm. LXVII. 2.

(3) Num., vi. 24. 25.

(4) Psalm. LXVI. 2.

(5) Psalm. CIII. 2. 3.

(6) Gen., i. 6.

(7) Psalm. CIII. 5. 9.

(8) Psalm. XXXII. 6. 7.

(9) Gen., i. 9.

(10) Psalm. CXLVIII. 5. 6.

hymnis a toto pridem populo decantatis, cumulatisse refelluntur (1). Huc accedunt alia cantica, Psalmorum libro comprehensa. Canit enim ipse Salomon dedicato templo (2), a parente Davide institutos sanctissimi juxta ac nobilissimi ædificii apparatus : canunt alii alia piorum rerum gesta : canunt profligatam captivamque gentem, ac Mose contempto impletas a Mose intentatas minas. Canit Ethan Ezraïtes (3) datam Davidi, Davidisque

soboli de regno obtinendo fidem velut in irritum abiisse. Deumque piis cantibus ad pristina promissa revocat. Quid plura? quæ ante templum conditum, quæque templo stante, everso, restituitoque recentissima memoria gesta essent, ea suis distincta notis atque temporibus canimus, ut antiquissimis interesse conventibus, prisca sacra intueri, atque in his cum sancto Davide aliisque sacris vatibus, Christum cogitare videamur.

VII. — FIRMATA FIDES EX VATICINIIS DAVIDICIS DE CHRISTO : HINC QUOQUE SPEI INCITAMENTA.

Nam et illud confirmandæ fidei luculentissimum argumentum in Psalmorum habemus volumine, ut de Christo venturo a Davide edita oracula audiamus. Cum enim antiqua per Abrahamum ac Mosen gesta, uni Christo suis temporibus adventuro prælucere; designatus est David, utraque inter tempora medius, qui quidem vetusta memoraret, iisque firmandis nova ipse gereret : tum, quod erat vel maximum, futura præcineret. Neque immerito : quippe cum prognatus e Davide Christus, Davidis filius appellandus esset. Itaque ob eam causam evector est in regnum, ut Christi regno præluderet; datusque Salomon ille pacificus, in quo intueretur Christum pacis principem. Hinc David universas res Christi executus, et ante Luciferum geniti originem sempiternam, et inter homines nati, regnum, sacerdotium, gloriam acque dedecora cecinit, Judæorum ac Gentium coitiones conjurationesque, crucem denique ipsam ac resurrectionem et ascensum in cælos, secutasque victorias (4), et ad finem Abrahæ traductas omnes

gentes, in ejus scilicet semine Christo benedictas; magnamque Ecclesiam toto jam orbe diffusam (5), revocatosque tandem tanquam postliminii jure, ad sui generis nominisque primordia mortales, per tot sæcula divinitatis oblitos. Neque vero quidquam est, quo se Christus commendet magis quam Psalmorum libro. Se Davidis filium, Davidis quoque Dominum, Davidis ipsius auctoritate decernit (6). In ipsa etiam cruce, Davidis Psalmo pronuntiato (7), tantum sacrificium atque humani generis propitiationem initiat : Davidis intentus oraculis, profitetur sitim felle acetoque sedandam (8). Quis ergo est tam languidus, quem ista non moveant? Quis non fide viva Davidicos sonet Psalmos rerum gestarum memores, præsentium testes, præscios futurarum? cumque tot ac tanta super Christum et Ecclesiam olim a Davide prædicta, jam repræsentata videat; quis non futura præmia, qui postremus est denique divinarum promissionum fructus, animo complectatur?

VIII. — SPES INCITATA IN PSALMIS; FUTURE VITÆ FELICITAS SUB FIGURIS ADUMBRATA.

Atque hæc illa spes est, quam secundo loco diximus incitari Psalmis. Quo enim exurgat divinæ bonitatis atque potentiæ, Christique adeo fide fretus animus, nisi ad res divinas atque sempiternas? Unde ipse sanctus David : *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* (9). Atque iterum : *Beati qui habitant in domo tua, Domine : in sæcula sæculorum laudabunt te* (10)... *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (11); quam sane exuberantiam

sanctæ et a Deo præstitæ voluptatis, fragilis hujus et egenæ mortalitatis conditio non capit.

Sane confitemur futuri sæculi felicitatem non perspicuis disertisque verbis, sed sub figurarum involucris, pro Veteris Testamenti ratione, a sancto Davide, ut a sancto Mose, fuisse adumbratam. Quemadmodum enim, teste Paulo ad Hebræos, Abraham cum Isaac et Jacob *repromissionis cohæredibus* (12), in promissa terra tanquam in aliena, extractis tantum casulis demoratus,

(1) Multo plura hodierni rationalistæ ex Bossuetii tempore circa recentem librorum Mosis compositionem somniarunt; quæ quidem omnia pariter argumentis ibi allatis solide confutantur. Non enim recens censerî potest opus, quod integre in antiquioribus monumentis reperitur. (Not. Bib. Allioli).

(2) *Psalm.* CXXXI.

(3) *Psalm.* LXXXVIII. 20 et seq.

(4) *Psalm.* CIX. II. XXI. XLVI. LXVII. LXXI. XV. etc.

(5) *Psalm.* XXI. 26. 28.

(6) *Matth.* XXII. 43. 44. *Psalm.* CIX.

(7) *Matth.*, XXVII. 46; *Ps.* XXI. I.

(8) *Joan.*, XIX. 28; *Psalm.* LXVIII. 22.

(9) *Psalm.* LXXVII. 26.

(10) *Psalm.* LXXXIII. 5.

(11) *Psalm.* XXXV. 9. — (12) *Hebr.* XI.

ibique se hospitem ac peregrinum recognoscens, sub ejus figura cælestem patriam, ac paratam a Deo civitatem permanentem inquirebat: ita beatus David dum repromissam terram, populo Dei armis asserit; dum Jerusalem extruit, atque sanctuarium,

celebresque cœtus divino numini consecratos, totis anhelat præcordiis: quid aliud in eis nisi Christum, et aperta per Christum æterna illa nec manu facta sancta, atque illam beatissimam in cælis sanctorum societatem recogitat:

IX. — LOCI QUIDAM IN PSALMIS, QUIBUS SPES OMNIS AD PRÆSENTEM VITAM REDACTA VIDEATUR.

Neque vero quemquam movere debet, quod hæc David aliive cecinerint: *Non mortui laudabunt te, Domine* (1); et: *Non est in morte, qui memor sit tui; in inferno autem quis confitebitur tibi* (2)? Et illud: *Exibit spiritus ejus, hominis scilicet, et ipse revertetur in terram suam: in illa die peribunt omnes cogitationes eorum* (3). Et illud: *Numquid confitebitur tibi pulvis, aut annuntiabit veritatem tuam* (4)? Illud denique cujuscumque sit: *Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam: aut cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua, in terra oblivionis* (5)? qui-

bus homini post mortem, non cantus, non Dei laus, non denique memoria aut cogitatio ulla relinquitur; quin ipsi mortui Deo penitus excidisse, et a manu ejus omnino repulsi, hoc est, in nihilum abiisse videntur, cum dicitur: *Sicut vulnerati dormientes in sepulcris: Quorum non est memor amplius: Et ipsi de manu tua repulsi sunt* (6): quibus ad cumulum additur: *Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino... in regione vivorum* (7): Ut qui hac in vita degunt, soli canere, soli placere Deo, soli in Deum sperare judicentur.

X. — HORUM LOCORUM EXPLICATIO, ATQUE INDE QUOQUE VITÆ FUTURÆ SPES FIRMATA.

Hæc inter meminerimus quæ illorum temporum conditio fuerit: Nondum enim affulsisse plene cæleste lumen illud, quo futuram vitam intueri detur: *Nondum propalatum esse sanctorum viam* (8), ut ait Apostolus: Evangelio denique et Christo servatum, cælestia arcana reserare: Neque rudem populum ad animarum statum, aut ad spirituales illas castasque delicias, quæ sensum omnem exsuperant, assurgere potuisse: Quas proinde in vivorum cœtibus festisque adumbrare, et crassam adhuc gentem hoc sensibus objecto pabulo inescare oporteret. Quare Davidem aliosque hujus ævi vates, dum hæc et alia supra memorata de mortuis referunt, nihil aliud in mortuis attendisse constat, quam naturalem mortuorum statum, quo omnia hujus vitæ consilia cœptaque intereant; non sacris, non profanis cœtibus interesse, aut festos dies cum populo agere liceat; quod est verissimum. Neque enim in sepulcris exaudiebatur ulla vox Domino lætantium, aut ulla templi videndi in sepulcro spes erat: quæ cum ingemiscerent, neque quidquam aliud moriendo deplorarent; nempe illud ostendebant, in his omnem sibi vitæ jucunditatem repositam, neque videri quidquam in morte tetrius, aut in sepulcris

tristius, quam quod ibi Dei laus, et illa animi in Deum exultantis gratulatio conticesceret.

Hinc spiritualibus verisque Judæis, hoc est, veris laudatoribus, qui in rudi licet gente ad excelsiora animos attollebant, vitæ melioris certa spes affulgebat. Qui enim solo Deo ejusque laudibus delectarentur, qui fieri posset, ut eos Deus ipse desereret: neque curaret mortuos, qui ad extremum usque halitum omnem in ipso gloriam ac voluptatem collocarent? an ipse eorum ora in æternum clauderet, animas ad suam imaginem ac similitudinem factas extingueret? Absit hoc a tanta Dei benignitate: imo veris illis sanctisque Judæis spirituales oculos aperiebat intus, quibus in sempiterna gaudia mentem intenderent. Hinc illud: *In Deo salutare meum, et gloria mea: Deus auxiliï mei, et spes mea in Deo est*: tum adhortatio: *Sperate in eo, omnis congregatio populi; effundite coram illo corda vestra: Deus adjutor noster*, et quidem, *in æternum* (9). Ne adversarios, ne insidias, ne ipsum interitum servi Dei metuant: imo vero beatos se futuros, inter immortales Dei laudes exclament his verbis: *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te* (10): qualia passim in Psalmis occurrunt. Quin

(1) *Psalm.* CXLIII.

(2) *Psalm.* VI.

(3) *Psalm.* CXLV.

(4) *Psalm.* XXIX.

(5) *Psalm.* LXXXVII. 12. 13.

(6) *Ibid.*, 6.

(7) *Psalm.* CXLIII. CXLIV.

(8) *Hebr.* IX. 8.

(9) *Psalm.* LXI. 8. 9.

(10) *Psalm.* LXXXIII. 5.

igitur, inquires, sanctus David hæc futuri sæculi bona exponebat planis disertisque verbis ? nempe quia hæc parce commemoranda erant, quæ crassioribus ingeniis risui, aut etiam offendiculo futura essent : quippe cum in mortuorum animabus, more gentilium, nihil nisi impios cultus, falsos Deos scilicet ex hominibus consecratos, aut pla-

candis manibus inferias, ac divinationes, umbrarumque citationes, sive, ut vocant, necromantias, aliaque perinde inania, imo etiam noxia et infanda cogitarent. Itaque animarum ac futuri sæculi arcana, crasso adhuc populo tecta sub figuris, quibus et perfecti doceri, nec rudiores gravari possent (1).

XI. — CARITATIS INCITAMENTA IN PSALMIS.

Jam nihil est cur amplius de summo Davidis erga Deum amore quæramus : effulget ubique in Psalmis, primum quidem ipsa res simplicibus ac familiaribus verbis : *Diligam te, Domine* (2) : deinde amandi causæ, Dei veritas, sapientia, sanctitas, pulchritudo, majestas, induti decore, invecti nubibus, insidentis cælos, atque inde coruscantis, elocantis montes, maria increpantis, liquefacientis terram, totumque orbem nutu commoventis : tum, hæc inter magna et admirabilia, effusa bonitas, omnibus provida. nec dedignata corvos : quantumvis aspera voce Deum invocantes ; in homines vero propensa benevolentia, inexhausta liberalitas ; deinde in electos plebemque dilectam paternus animus, promissorum fides, tutaque amicitia, nihil curæ, nihil officii prætermittens : studium erga pios, erga impios quoque patientia, denique indulgentia erga pœnitentes : horumque omnium vivax, ipsisque visceribus atque ossibus insidens sensus, unde ille clamor : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi* (3) ?

Qua in re quandoquidem Israelitarum sancta gens, non ritu cæterarum, visibiles ac deauratos deos coleret ; David Mosen secutus, singularem operam adhibuit, ut per se inconspicuum, neque tantum sensus omnes, sed ipsam etiam mentis aciem supergressum operibus, beneficiis, miracu-

lis conspicuum præsentemque redderet. Hinc illa in Psalmis amori inflammando assidua consideratio operum Dei : horum præstantia, ordo, varietas, immensæ sapientiæ industriæque testis : atque inter opera Dei, illud præclarissimum, nempe in populo israelitico, humanæ gentis fœdus cum Deo initum : atque hic nobilissimum ac perfectissimum opus, quo se Deus exhiberet, ipsa lex omni auro purior ac pretiosior (4). Hanc ergo beatus David amat, amplectitur, deosculatur, Dei veritate ac decore plenam hanc nocte dieque versat : huic intelligendæ inhiat : non a manibus unquam, non ab ore dimittit : hanc gestat in oculis : hanc imo pectori medullisque infigit ; hujus admiratur speciem, arcana scrutatur ; in ea spem, gaudia, gloriam, divitias, amicitias, consilia omnia denique reponit : hujus æquitati ac rectitudini se aptat : ea se regit, se tuetur, se exornat ; arma hæc, hunc clypeum, hos ornatus, venustatemque cogitat (5) : sic amat, sic fruitur. Quorum omnium hoc caput : *Scitote, quia Dominus ipse est Deus : ipse fecit nos, et non ipsi nos* (6) : quod ubique in Psalmis, quam graviter, tam varie ac suaviter inculcatum, ut ei a quo sumus nos nostraque omnia, corpus, animum, cogitationes, sensus, voluntatesque penitus addicamus.

XII. — IN PSALMIS ADMIRABILIS SENSUS CARITATIS IN DEUM.

Hæc amoris incitamenta : hæ causæ : tum effectus mirabiles : Dei admiratio : exultatio in Deum : tanta illa quidem, ut ex animo in corpus redundet : unde illud : *Sitivil in te anima mea : quam multipliciter tibi caro mea* (7) : et : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum* (8). Tum Dei canendi mira suavitas, quæsitumque in citharis amori solatium : dulcesque atque uberes ex vera pietate fletus. Hi Davidis sensus : at postquam voluptate amens a lege aberravit, insecuti gemitus tristiores, iique continui : tum ex imo pec-

tore non modo suspiria, verum etiam fremitus : non aves solitariae flebilis sonant ; non leo rugit violentius ; tum ipso luctu contabescentes artus ; nec modus lacrymis his cibos, his lectum irrigat : versi in fontes oculi ; excavatæ propemodum genæ : deductique in sinum rivi ne ipsa quidem venia inarescunt. Quis non exardescat ad tantos Davidis ignes ? His auditis carminibus, hoc amore perspecto, quis tam durus atque immitis animus, qui non gustet ac videat quam suavis sit Dominus ?

(1) Conf. *Psal.* 6. n. 6. *Heb.*, 11. - Vid. insuper in hæc § IX. x. ex Psalmis loca allata animadversiones, et præsertim *Psal.* VI. n. 7.

(2) *Psal.* XVII.

(3) *Psal.* XXXIV. 1.

(4) *Psal.* XVIII.

(5) *Psal.* CXVIII.

(6) *Psal.* XCIX. 3.

(7) *Psal.* LXII. 2.

(8) *Psal.* LXXXIII. 3.

XIII. — CARITAS QUOQUE ERGA PROXIMUM, ETIAM ERGA INIMICOS.

Nec minor in sancto rege fraternæ caritatis sensus : quippe cum inter alias tanti principis dotes, mansuetus ejus ac misericors animus a Salomone filio imprimis commendetur : *Memento enim David, inquit, et omnis mansuetudinis ejus* (1). Quo animo et Sauli necem machinanti parcit, et mortuum ulciscitur : imo etiam deflet amarissimis ac verissimis lacrymis, quanquam ejus nece regnum ad se translatum videbat (2). Quod idem in Isobetho Saulis filio contigit, cujus percussores rex optimus merito supplicio affectus (3), testatumque voluit non gratum facturos, qui sibi adversantes cæde compescerent. Toto denique Israele conquirit e Saulis domo quos beneficiis cumularet (4) : tam excelso erat animo, tam erecto supra omnem injuriarum memoriam. Sane cum ipse Nabalum, ferum hominem, interfectorus esset, mitissimo Abigailis alloquio placatus, has edidit voces, invictæ immortalisque clementiæ testes : *Benedictus Dominus... et benedictum eloquium tuum : et benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie, ne irem ad sanguinem, et ulciscerer me manu mea* (5) : tantam voluptatem vir mitissimus ex misericordia ceperat. Quid Semei ille nequissimus, a quo non modo probris, verum etiam lapidibus impetitus tantus rex ; et tamen dedit veniam, suosque a nefarii villissimique hominis cæde prohibuit : neque Salomonem in eum commovisset (6), nisi novo regno sub adolescentulo rege, aula inquietissima, turbarum aliquid a præfracto turbulentoque ingenio metuisset. Cæterum ubi hæ causæ aberant, indulgentissimum se præbuit. Cujus rei gratia non immerito hæc de se ipse prædicat : *Opprobrium insipienti, o Deus, dedisti me : obmului et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* (7). Satis enim intelligebat nihil licere impiis adversus bonas, nisi Deus furentibus habenas permitteret : atque in illatis injuriis, non eorum malevolentiam, sed Dei justissimi ac providentissimi considerabat manum. Itaque iram suam premebat tacitus : *Ego autem,*

inquit, tanquam surdus non audiebam, et sicut mulus non aperiens os suum : Et factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones (8) : tot licet petitus insidiis, tot maledictis lacessitus, tam inultus indefensusque, ut etiam inimici insolescerent, et silentium conscientiæ imputarent. Virum enim innoxium *oppugnabant gratia ac pro eo, inquit, ut diligerent, detrahebant mihi : posuerunt adversum me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea* (9) : et tamen semper mitis atque benevolus, etiam adversus ingratos, nihil cuiquam intentabat mali, et ab omnibus proditus, et ad Deum se convertebat, atque omne præsidium, omne solatium in oratione reponerebat : *Ego, inquit, orabam ; tantos inter dolos atque nequitas : et iterum retribuere mihi mala pro bonis ; sterilitatem animæ meæ : id est, ut me orbem, egenum, cassum omnium facerent : at ego, cum mihi molesti essent, non arma, non odia, non ultiones cogitabam : quin potius : induebar cilicio ; humiliabam in jejuniis animam meam, et oratio mea in sinum meum revertebatur : quasi ad amicum, quasi ad fratrem meum, sic ambulabam* (10) : hoc est, tacitas indebam in sinu meo preces, ac fraternæ societatis memor, intuebar in hoste quamvis, amicum et fratrem. His inimicorum injurias propulsabat : *Oratio, inquit, mea in beneplacitis eorum ; vel, ut habet Hebræus, oratio mea pro malitiis eorum* (11). Itaque medias inter frendentium iras, attollebat ipse puras ad cælum manus, clara voce testatus : *Si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis : persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vilam meam ; et gloriam meam in pulverem deducat* (12). Sic ille præveniebat evangelicam lucem, quasi jam audisset dominicum illud : *Diligite inimicos vestros ; benefacite his qui oderunt vos : orate pro persequentibus et calumniantibus vos* (13). Et illud : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum* (14).

XIV. -- INIMICORUM COMMEMORATIO, ATQUE ADVERSUS EOS IMPRECATIONES IN PSALMIS QUAM A VULGARI SENSU ABHORREANT.

Sane cum in omnibus fere Psalmorum versibus de inimicis querentem Davidem audiamus, operæ pretium erit semel intelligere quos ille inimicos habere se putet. Sunt autem inimici Dei, hoc est,

violenti quique, injusti, oppressores ; uno verbo scelerati atque impii. Hinc illa vox : *Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam ? perfecto odio oderam illos ; et inimici*

(1) *Psal. cxxxvi.*(2) *II. Reg. i.*(3) *Ibid., IV. IX. et seqq.*(4) *Ibid., IX.*(5) *I. Reg., xxv. 32. 33.*(6) *III. Reg., II. 8 et 9.*(7) *Psal. xxxviii. 9. 10.*(8) *Psal. xxxviii. 14. 15.*(9) *Psal. cviii. 3. 4. 5.*(10) *Psal. xxxiv. 12. 13. 14.*(11) *Psal. cxi. 3.*(12) *Psal. vii. 5. 6.*(13) *Matth., v. 44.*(14) *Rom., xii. 21.*

facti sunt mihi : cujus rei testem invocans Deum, hæc subdit : *Scrutare me, Deus, et cognosce cor meum : proba me, et scito cogitationes meas* (1).

Quæ cum ita sint, neminem commoveri oportet tot execrationibus, quibus Veteris Testamenti scriptores, et ipse sanctus David, hostes Dei suosque diris devovere, infaustaque omnia impre- cari videntur. Non enim in animum tam mitem, tamque ab ultione purum, hæc, ut sonant, incidunt. Sed ita intelligenda, primum ut conditionalia sint : hoc est, ut mali male pereant, nisi resipuerint. Non enim David benignissimus perditissimorum hominum sanguine delectatur, pro quibus se jeju- niis, cilicioque afflictabat. Hæc ergo comminantis potius quam imprecantis sint. Certe cum impios videbat se superbe efferentes, quo studio in Deum erat, extabescebat animo, et in lacrymas diffluebat : *Vidi enim prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt : Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam* (2). Neque alia causa suos etiam detestatur inimicos, quam quod dolis, contumeliis, ac cædibus excogitatis, Dei conculcabant leges. *Tabescere me fecit zelus meus, quia oblitus sunt verba tua inimi- ci mei* (3). Hæc igitur causa erat, cur eos quoque execratus, infausta minitaretur ; qua in re clementiæ potius quam iræ indulgebat. Id enim agebat exemplo ipsius Dei, ut gravibus minis a scelere deterreret. Hinc illa precatio : *Erubescant, et conturbentur vehementer omnes inimici mei : convertantur, et erubescant valde velociter* (4). Accele- rari petit pœnas, quibus fracti contumaces, cito revertantur ad Deum, seque ad pœnitentiam inflectant. Quo etiam illud pertinet : *In malulino interficiebam omnes peccatores terræ, ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem* (5) : ne aut impunes ipsi magis superbirent, aut pros- tratis legibus vitia grassarentur : quod si nec pœnis deterriti, destinato animo in Deum insanire porro pergunt ; tum justitiæ ardentissimum studium seu zelum, imo ipsam Dei justitiam induti David

aliique sancti, deponunt ad supplicia præfractam et omnia ausuram insolentiam, ne Deus ipse alere scelera videatur. Hoc illud est, quod David modo prædicabat, perfectum odium : *Perfecto*, inquit, *odio oderam illos* (6) : non ultionis libidine, aut animi explendi studio ; sed ex perfecta regula veritatis, qua homines diligimus, scelera odimus, et coerceri volumus.

Huc accedit harum imprecationum sensus excelsior (7) : namque, teste Chrysostomo, quæ execrationes videntur, execrationis specie vaticinia sunt. Sic Judæ proditoris Judæorumque pœnas, imprecationis specie David exequitur : extorres, profugos, vagos, ad hæc errore atque amentia percitos fore denuntiat : quæ non optat, sed prævidet : neque hæc execramenta, sed oracula sunt prophetici spiritus. Hæc igitur omnia, duabus de causis facile excusantur : justitiæ zelo, ac pro- phetandi auctoritate : quæ duo paucissimis com- plexus Augustinus : *Hæc*, inquit (8), *sanctus David futura prædixit, non quasi ut evenirent optavit. Quanquam et in spiritu Dei propheta sic ea dicat, quomodo illa Deus facit, certo judicio, bono, justo, sancto, tranquillo, non perturbatus ira, non amaro zelo, non animo inimiliarum exercendarum, sed iustitia viliorum puniendorum : verumtamen prophetia est.* Hactenus Augustinus. Cæterum meminerimus multa in Veteri Testamento pro eorum temporum ratione dici : quibus temporibus frangendæ contumaciæ ac duris cervicibus edoman- dis, Dei severitatem ostentari et eminere oportebat : quibus temporibus Moyses, hominum mitis- simus, ad tot ac tanta supplicia inferenda cogebatur : quibus Elias in duces ac milites superbientes de cælo eliciebat ignem (9) : quibus Elisæus immissis ursis ulciscabatur etiam parvulos licentius debacchantes (10) : quæ nunc si quis cogitet, audiet a bono Domino : *Nescitis cujus spiritus estis* (11) : cum alia poscat ab eo *qui arundinem confrac- tam non conlerit, neque exlinguit linum fumi- gans* (12).

XV. — DE VETERIS POPULI SACRAMENTIS, PIOQUE ERGA EA DAVIDIS AFFECTU.

Atque hæc de ratione et instituto, ipsoque adeo, ut ita dicam, Psalmorum spiritu, deque animis ad fidem, spem, et caritatem inflammandis, in ante- cessum colligere placuit : quod sparsa in Psalmis, validiora et incitatoria visa sint, si uno velut aspectu intuenda proponerentur. Quem ad locum

pertinet de veteribus sacramentis, deque miro erga ea Davidis affectu dicere. Sacramentorum autem veterum nomine, latiore significato hic intellecta volumus, arcam, templum, Sionem, sanctam civitatem, terram ipsam Israelitis hære- ditati datam, denique ea omnia quibus Christus,

(1) *Psal.* CXXXVIII. 21. 22. 23.

(2) *Psal.*, CXXVIII. 136. 158.

(3) *Ibid.*, 139.

(4) *Psal.* VI. 11.

(5) *Psal.* C. 8.

(6) *Psal.* CXXXVIII. 22.

(7) *Psal.* LXVIII. CVIII.

(8) *In Psal.* XXIV. *Serm.* I. n. 9.

(9) *IV. Reg.* I. 12.

(10) *Ibid.*, II. 24.

(11) *Luc.* IX. 55.

(12) *Isai.*, XLII. 3 ; *Matth.*, XII. 20.

Ecclesia, atque ea quam expectamus, beata et æterna civitas, designantur. Sane duabus de causis hæc, veterum Hebræorum animis penitus inhæsisse notum, et quod prisca memorarent, et quod ventura nuntiarent. Ac primum ea erat arca fœderis, quæ a Mose fabricata, jam inde ab initio Israeliticæ peregrinationis testis, populo profugo ac per invia deerranti, ac deinde posteris præstitisset præsentiam Dei (1). Et intus quidem Decalogi tabulæ, in ipso Sinai Dei digito exaratæ, non modo præsentem, verum etiam imperantem, ac tantum non fulminantem Deum referebant. Desuper vero impositum propitiatorium sive opertorium, *scabellum pedum Dei* (2), attestante Davide, ejusque sedes erat : vacua illa quidem, si oculos consuleres : neque enim ulla forma quam videres, insidebat : sed, si intelligeres, puræ menti exhibebat invisibilem Israelis Deum. Cæterum tanta tamque occulta majestas, fuis inde clara voce oraculis, atque explendescente virtute divina, se præsentem dabat. Quo cum accederent, inhabitantem Deum, ac sub ejus numine refluxum Jordanem, ut in quodam Psalmo canitur (3) : collapsa Jericuntis, neque unquam resurrectura mœnia : collapsa deum delubra, ipsumque Dagonem : ac hæc Philisthæos insanabili percussos plaga, aliaque miracula recentissima memoria per arcam edita, coram intueri videbantur. Ad hanc igitur David miris desideriis suspirabat : exultabat ad sanctuarium in quo collocata erat. Hic vultum seu faciem Dei, hic Deum ipsum assidue requirebat, cum diceret : *Faciem tuam, Domine, requiram* (4). Hanc alii vates his verbis reposcebant : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum!* unde subdunt : *Cor meum et caro mea exullaverunt in Deum vivum* (5). Hanc pulchritudinem, gloriam, decus, sanctitatem Israelis quotidianis vocibus appellabant : hinc ille solemniter adorandæ arcæ ritus, propter insidentem Deum, juxta Davidicum illud : *Adorate scabellum pedum ejus* (6). Nec minoris erat cultus, arca prodeunte, tanquam triumphante Deo, Davidis exultatio et tripudium ; nequicquam succensente regina (7). Is inerat pio regi affectus in arcam : cujus rei gnari, cum Absalomum fugeret, universi levitæ arcam attulerunt, tanta in calamitate solatio futuram. At *dixit rex ad Sadoc : Reporta arcam Dei in urbem. Si invenero gratiam in oculis Domini, reducet me, et oslen-*

det mihi eam et tabernaculum suum. Si autem dixerit mihi : Non places : præsto sum : faciat quod bonum est in oculis suis (8). Quæ verba perpendentibus nihil incredibile habere videbuntur affectus mirabiles in arcam, quantos passim in Psalmis ardescere videbimus.

Auxit religionem ipsa structura templi auctore Salomone : illata videlicet arca fœderis in locum suum (9) : quem locum Dominus a se designandum per Mosen edixerat (10) : a se designatum tot signis editis firmaverat (11) : quo in loco sacri cætus, castæ religiones, sancta convivia, pii cantus a majoribus traditi celebrarentur. Hinc Jerosolyma Deo dilecta civitas : servebant viæ ad urbem ac donum Dei ferentes, ingente lætitia ac plausu, ut sæpe in Psalmis legitur : terra ipsa Palæstinæ summæ voluptati erat : quippe tot divinis manifestationibus consecrata : tot inibi vigentibus avitæ fidei ac divinæ beneficentiæ monumentis. Ad eam ergo David exul incredibili cupiditate ferri : populus vero universus in Babyloniam transportatus, eam assidue cogitare, extra eam gemere, non lætitiæ unquam indulgere, non cantibus : *Quomodo enim cantabimus canticum Domini in terra aliena* (12). Quin etiam urbe diruta, templo in cineres redacto, locum tamen ipsum venerari ac diligere : unde illud in Psalmis captivitatis tempore piis cum fletibus decantatum : *Quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus : placuerunt ipsa rudera eversæ civitatis ac templi : et terræ ejus miserabuntur* (13) : id est, excisam, desolatam indefesso lucto prosequuntur. Ac præsentem quidem eo deferre munera ac thus, ut est a Jeremia proditum (14) : absentes vero, e loco captivitatis eo intendere oculos, ac verso in patriam vultu ex præscripto majorum (15) preces fundere ; exemplo Danielis flectentis genua, Deumque adorantis *contra Jerusalem* (16) : eo quod jam inde a Davidis Salomonisque temporibus, Dei nomen ac titulus ibi collocata essent : tanta loci reverentia, tanto templi desiderio, tanta caritate patrii soli tenebantur.

Hæc inter, veri ac spirituales Judæi, hoc est ante Christum Christi discipuli, altiora cogitabant, et rerum cælestium sacramenta venerati, novam Jerusalem, novum templum, novam arcam intuebantur. Ut enim reliqua aperta et obvia præter mittam, arca testamenti, Christi Ecclesiæ

(1) *Exod.*, xxv. xxxvii.(2) *Psal.* cxiii. 5.(3) *Psal.* cxiii. 3. 5.(4) *Psal.* xxvi. 8.(5) *Psal.* lxxxiii. 1. 2.(6) *Psal.* xcvi. 5.(7) *II. Rég.* vi. 20. 21.(8) *Psal.* xv. 25. 26.(9) *III. Rég.* viii. 6.(10) *Deut.*, xiv. xv. xvi.(11) *III. Rég.*, viii. 10.(12) *Psal.* cxxxvi. 4.(13) *Psal.* cl. 15.(14) *Jerem.* xli. 5.(15) *III. Rég.*, viii. 48.(16) *Dan.*, vi. 10.

est : vera Dei sedes, in qua pro Decalogi tibulis, evangelici mandati cæleste depositum. Arca in deserto, arca capta a Philisthæis et inter eos victrix, arca in campis sylvæ, et variis in domibus vaga, peregrinantem, afflictam, ab inimicis oppressam, et tamen ubique victricem et semper Deo plenam demonstrat Ecclesiam. Arca elevata in Sionis arcem ac deinde in sanctuarium, eandem Ecclesiam monstrat, sed jam triumphantem, et ad cælos translata. Quin etiam sublimiore sensu arca, ipse Christus, quo velut oraculo Deus insidens, quid velit edicit : arca, ipsa Christi caro, quam plenitudo divinitatis inhabitat ; quod Dei scabellum olim apostoli in terris, et nos quotidie in mysteriis adoramus (1), in qua carne, ut in arca, descendit et ascendit Deus. Et quidem descendit ad multitudinem filiorum Israel, quod est de arca in Numeris proditum (2) ; cum in terris visus est, et cum hominibus conversatus (3). Rursus autem ascendit in requiem suam (4), ad paternum sinum unde exiverat, et ubi semper erat unigenitus filius. Huc ergo ascendit, cum arca sanctificationis

suæ (5), cum carne quam suscepit. Sic arca illa fœderis, sic antiquum illud templum, in quod illata est, ad Novum quoque Testamentum pertinent, ideoque Joanni per illam beatissimam visionem in cælo apparuere (6). Quo exemplo nos quoque et templum et arcam videmus in cælo cum in his cælestia mysteria contemplantur. Quæ omnia si exequi nunc pergimus, imus in longum : sed hæc tamen commemorari e re fuerit, cum ut vel præcipuus ac frequentissimus in Psalmis illustraretur locus, tum ideo maxime, ut quoties ejusmodi occurrerint, occurrunt autem sæpissime, statim intelligeremus quo nos deducerent. Ergo arrige aures, christiane lector, et ubi talia in Davide legeris, tu mihi fac cogites, non arcam, fragile lignum, aut tabernaculum contextum pellibus, non urbem lapidibus compositis, non templum divinæ majestati angustum : sed Christi et Ecclesiæ sacramenta ; sed vivos lapides, Christo angulari lapidi coaptatos ; sed ipsam Eucharistiam præsentis Dei testem ; denique cæleste regnum et æternam felicitatem.

CAPUT II

De grandiloquentia et suavitate Psalmorum.

XVI. — PSALMORUM STYLUS AC PRIMUM GRANDILOQUENTIA EX RERUM AC SENSUUM MAJESTATE.

Nunc de stylo Psalmorum. His inesse dicimus grandiloquentiam summa cum suavitate conjunctam. Et quidem grandiloquentiam hæc faciunt : primum rerum granditas : de Deo : *Elevata est magnificentia tua super cælos* (7). *Cæli enarrant gloriam Dei* (8) : *Qui facit mirabilia magna solus* (9) : tum tantis rebus apta verba, non inflata, non vana ; persæpe simplicia, sed altissimo sensu : qualia ista sunt : *Deus meus es tu ; bonis meis non eges* (10), non sacrificiis, non muneribus, non laudibus ; tibi magnus, tibi beatus : sæpe tamen splendida et ornata : *Dominus regnavit, decorem induit : Dominus fortitudinem* (11). *Laudem et decorem induisti, amictus lumine sicut vestimento* (12). His congrui sensus motusque. *Tu terribilis es, et quis resistet tibi* (13) ? *Quam magna opera tua,*

Domine ! valde profundæ sunt cogitationes tuæ ; vir insipiens non cognoscit, neque stultus intelligit istud (14). Nec aliter de Christo. Quam enim magnum illud : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis* ; tum illud : *Ex utero ante luciferum genui te* (15) ; et illud : *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi ; propterea unxit te Deus, Deus tuus* (16) ! Quid enim sublimius quam Deus a Deo unctus ? Illud vero quam simplex : *Speciosus forma præ filiis hominum : diffusa est gratia in labiis tuis !* Rursus autem quam ornatum, quam splendidum : *Specie tua et pulchritudine tua, et decore tuo prospere age* (17) ! His, inquit succinctus, invehere curru, ac debella hostes vultus tui verborumque gratia ; id enim iste locus intelligenti sonat ; quo quid sublimius ?

(1) Vide inf. ad Psalm. xcvi. 5.

(2) Num., x. 35. 36.

(3) Bar., vi. 38.

(4) Psalm. cxxxv. 8. — (5) Ibid.

(6) Apoc., xi. 19.

(7) Psalm. viii. 2.

(8) Psalm. xviii. 1.

(9) Psalm. cxxxv. 4.

(10) Psalm. xv. 2.

(11) Psalm. xcii. 1.

(12) Psalm. ciii. 1. 2.

(13) Psalm. lxxv. 8.

(14) Psalm. xci. 6. 7.

(15) Psalm. cix. 1. 3.

(16) Psalm. xlii. 7. 8.

(17) Psalm. xlii. 3. 5.

XVII. — SUBJICERE OCLIS, QUAM VIVIDUM IN PSALMIS.

Sed nihil in Psalmis aut frequentius, aut vividius, quam illud quod vocant, subjicere oculis, ac ponere ad vivum expressam imaginem. En pingendi hostes propemodum infensi ad rabiem: uno verbo rem transigit: *Frenduerunt super me dentibus suis* (1): alibi: *Viderunt me, et moverunt capita sua* (2): quo simul dedignant, comminantes, insultantesque videas. Ponendus maledicus? Huic præsto sunt arma, sagittæ, venenati dentes et ad vivum infixi (3). Sin amici infidi: *Amici mei et proximi mei quasi ad leprosum steterunt* (4); procul scilicet ac velut aversis oculis, nec alloquio dignati: en ipsa res nativis suisque depicta coloribus. Quid si efformandus æger! patent viscera, necdum obductæ cicatrices: jam inquietudo jacentis in lecto, seque hac illacque versantis, et acutis doloribus ut spina confixi (5). Quid si in carcere positus? En ille apparet *in lacu inferiori, in tenebrosis, et in umbra mortis, in obscuro sicut mortui* (6): horret animus non carcerem, sed sepulcrum. Ista quoque quam ad vivum! *Sagittis appetunt in abscondito virum simplicem: abscondunt laqueos: scrutantur iniquitates* (7): ubi in eadem veluti tabula, ex una parte videas virum bonum, nec quidquam mali cogitantem; ex altera, fraudum artificem cæcis intentum machinationibus. Quis autem pictor crucifixum Jesum tam ad vivum expressit, quam est ille apud Davidem, confossis manibus pedibusque: effusa virtute omni, distractis denudatisque ossibus suspensi ac dilaniati corporis; ad hæc, ne quid desit, circumfusus immani cum strepitu vitulis lascivientibus atque insultantibus, tauris vero pinguibus ac ferocientibus, canibus denique, ac leonibus: uno verbo inimicis, qui nudum et inermem non modo inverecundis maledicisque vocibus, tanquam latratibus, verum etiam iteratis ictibus tanquam cornibus morsibusque impetant (8). Atque hæc omnia brevibus depicta verbis atque sententiis, uno intuitu conspicienda dantur: quæ qua tabula expressiora non sunt? Sic corporea pingit, quin etiam incorporalia. Nonne ipsa pax his in verbis

velut corporata cernitur? *Arcum conteret, et confringet arma, et scuta comburet igni* (9). Quid justitia? nonne subjicitur oculis, cum illud dicitur: *Justitia de cælo prospexit* (10)? Non vides tamquam ab excelso supremoque solio rebus omnibus præidentem, bonorumque ac malorum inspectricem, et pro eo ac debeat, animadversuram justitiam? quibus quidem officiis vis ejus continetur. Quid hujus cum clementia indivulsa societatis, quam elucet! *Misericordia et veritas obviaverunt sibi: justitia et pax osculatae sunt* (11). Quid enim illo occurru lætius, aut osculis suavius? Quin ipsa divina majestas, in immensum quamvis submota a sensibus, quam conspicua, quam præsens, dum Deus invectus nubibus, superi pennas ventorum coruscans atque intonans; tum intendens oculos, protendens brachia, manum ab alto mittens inducitur (12)! At forte metuas, ne membra corporea affingantur Deo; haud magis quam gladius, quam jacula et arcus. Sicut ergo non cogitant Deum bene instructum militem, cum his accingitur, sed vim eminus et cominus ex æquo invadentem, eaque inevitabilem; ita cum manus, et aures, et ora tribuuntur. Quare hanc incorpoream inconspicuamque vim, alia sub imagine sic David posuit: *Ipse dixit, et facta sunt: ipse mandavit, et creata sunt* (13); prorsus ex dignitate atque ex sublimitate Mosis. Quo loco intuemur non jam brachia aut valentes manus, sed vocem, sed imperium, atque ad unius immobilis jussum, naturam universam dicto audientem, stabilique et æterna lege constrictam. *Stratuit enim ea in sæculum sæculi: præceptum posuit, et non præteribit* (14). Quæ quidem ita se ingerunt sensibus, ut simul ducant ad ea quæ sensum omnem exsuperent. Unde etiam illud: *Si ascendero in cælum, tu illic es: si descendero in infernum, ades: si habitavero in extremis maris, illuc manus tua deducet me* (15): ut prorsus insaniat, qui enormem gigantæamque formam, non vero Deum ipsum quaquaversus, nulla jam corporea mole nedum humana specie, diffusum intelligat.

XVIII. — COMPARATIONES IN PSALMIS: MIRA AC SUBLIMISSIMA BREVIITAS.

Huc accedunt ex rebus notissimis ductæ comparationes, atque illæ quidem non ambitiose velut

ad pompam ostentatæ, sed uno verbo transactæ ad intelligentiam: quale est illud: *Sicut fluit cera*

(1) *Psal.* xxxiv. 16.(2) *Psal.* cviii. 25.(3) *Psal.* lvi. 5.(4) *Psal.* xxxvii. 12.(5) *Psal.* xxxi. 4.(6) *Psal.* lxxxvii. 7.(7) *Psal.* lxiii. 5. 6. 7 et *passim*.(8) *Toto Psal.* xxi.(9) *Psal.* xlv. 10.(10) *Psal.* lxxxiv. 12.(11) *Ibid.*, 11.(12) *Toto Psal.* xvii et ciii. et *passim*.(13) *Psal.* cxlviii. 5.(14) *Psal.* cxlviii. 5. — (15) *Psal.* cxxxviii. 8. 9. 10.

a facie ignis; sic pereant peccatores a facie Dei (1); et illud: *Custodi me, ut pupillam oculi* (2): quo non graves ictus, verum etiam levissimus quisque contactus, atque ipsa, ut ita dicam, festuca depellitur. Quid illud: *Et ipse tanquam sponsus* (3): quo uno verbulo solis orientis pulchritudo ornatusque adeo nitet, nihil ut addi possit. Jam illud: *Exiliit ut fortis* (4): quo subjiceretur oculis tanta ejusdem celeritas stadium decurrentis, et uno veluti saltu immensa cæli spatia peragrantis. Neque præmittendum illud, quod etiam tardissimi sentiunt: *Vidiimpium... sicut cedros Libani: et transivi, et ecce non erat* (5): quo non modo ruina ingens, sed subita atque improvisa conspicitur. Et quidem fatendum est vates nostros, omnibus in rebus effingendis artifices egregios; tum in exponenda rerum humanarum vanitate præcipuos. Quid enim fluxum magis quam illud, *tanquam flos agri, sic effloret* (6): hortorum dicere potuit; agri maluit; ne cura, ne locus tenuem; illam vitam protraherent. At illud etiam levius: *Sicut umbra cum declinat* (7): et tamen alibi rem accelerat: *Velut somnium surgentium, Domine* (8): ut parum sit impios, qui sibi florentes fortunatique videntur, ad somnii inanitytatem redactos; nisi etiam illud somnium tale sit, non quale intempesta nocte aliquanto temporis spatio dicitur, sed ut *somnium surgentium*, quod statim evanescat: quo quid rapidius? et tamen habuere divini poetæ, quod præcipitentius curreret, dum *mille annos, diem hesternam quæ præterit* (9), reputant; ut non modo vita humana tota, verum etiam longissima tempora nihil esse, ac cœpta vix, jam avolasse videantur. Quo loco præmittenda non est illa brevitatis, sacris scriptoribus, atque imprimis Davidi familiaris. Neque enim ut scriptorum vulgus, in figendis rerum imaginibus minustissima quæque persequitur, sed in rebus effigiandis, velut in humano vultu, quæ magis emineant lineamenta seligit, quæ una vel altera linea exprimat: ex quibus existere, non tam imago, quam res ipsa videatur. Sit exempli loco illa tempestas: *Dixit, et adstilit spiritus procellæ: intumuerunt fluctus: ascendunt usque ad cælos, et descendunt usque ad abyssos* (10): sic undæ susquedeque volvuntur, quid homines? *Turbati sunt, et moti sunt, sicut ebrius: et omnis eorum sapientia absorpta est* (11): quam profecto fluctuum animo-

rumque jactationem, non Virgilius, non ipse Homerus tanta verborum copia æquare potuerunt. Jam tranquillitas quanta! *Et staluit procellam ejus in auram* (12). Quid enim suavius, quam mitem in auram desinens gravis procellarum tumultus, ac mox silentes fluctus post fragorem tantum? Jam quod nostris est proprium, majestas Dei quanta in hac voce: *Dixit, et procella adstilit!* non hic Juno Æolo supplex, non hic Neptumus in ventos tumidis exageratisque vocibus sæviens, atque æstus iræ suæ vix ipse interim premens; uno ac simplici jussu statim omnia peraguntur.

Et tamen illa descriptio paulo fusior, ut illum locum decebat; aliæ breviores ut ista: *Fallax equus ad salutem* (13); et hæc: *Cadent a latere tuo mille, et decem millia a dextris tuis: ad te autem non accedet interitus* (14). Denique in nostris scriptoribus ipsius orationis tanta est tamque circumcisa brevitatis, ut eam assequi vulgari sermone vix liceat: quale est illud: *Respicias terram, et tremil: langis montes, et fumant* (15): quo loco quis dixerit non jam verba rebus, quæ vis sermonis est, sed verbis substitutas res? Nec absimile illud: *Das eis, colligunt: aperis manum tuam, salurantur bonis: abscondis faciem tuam, conturbantur: aufers spiritum eorum, deficiunt* (16): nempe sancto prophetæ, divino, ut videre est, agente spiritu, nec tantum otii est, ut vel indicet id statim ac momento fieri: quin ipsum illud statim ex ipso sermonis cursu cernitur; nec vacat particulas conjunctivas, quæ vincula sunt orationis, ponere; nisi quod in extrema clausula sic scribitur: *Et in pulverem suum revertuntur* (17): ut tandem oratio in ipsa tam veri nihili, si ita loqui fas est, consideratione paulum immoretur, creataque omnia fateantur tandem, nihil esse vere suum præter pulverem.

Illud quoque quam breve, quam magnum: *Ponens in thesauris abyssos* (18). Ingentem domum videas orbem universum, in qua non modo multa conspicua, nobilia, illustria, sed etiam alia recondita, inaccessa, ipsius domini aut familiarum forsitan oculis reservata. Tum illud ejusdem fere generis: *Educens ventos de thesauris suis* (19): en vim ventorum mirabilem; latentem sane, et tamen cum libuit, vel ut ex altissimo naturæ penu erutam occultissimis causis, unde existant nubes, pluviae,

(1) *Psal.* XLVII. 3.(2) *Psal.* XVI. 8.(3) *Psal.* XVIII. 6.(4) *Ibid.*(5) *Psal.* XXXVI. 35. 36.(6) *Psal.* CII. 15.(7) *Psal.* CVII. 23.(8) *Psal.* LXXII. 10.(9) *Psal.* LXXXIX. 4.(10) *Psal.* VI. 25. 26.(11) *Psal.* VI. 27.(12) *Psal.* VI. 29.(13) *Psal.* XXXII. 17.(14) *Psal.* XC. 7.(15) *Psal.* CIII. 32.(16) *Psal.* CIII. 28. 29.(17) *Psal.* CIII. 29.(18) *Psal.* XXXII. 7. — (19) *Psal.* CXXXIV.

ac per dies noctesque nunc serenitas expansi ac perspicui ætheris, nunc obscuri et contracti horridior, ac suo quodammodo venerabilior species.

Deficiet me dies, si talia e Psalmis enarrare pergam: relata quædam quæ ingeniorum acuerent diligentiam.

XIX. — RAPIDI CONCITATIQUE MOTUS.

Quid illi in tanta sermonis brevitate rapidi concitatique motus, qui attentum lectorem languescere non sinunt: ex quibus efflorescit illa figurarum tam concinna, tam læta, tam propemodum immensa et inexhausta varietas: unde personarum ac rerum subitæ commutationes. Sumamus enim unum vel brevissimum Psalmum de senatorum ac iudicum majestate: *Deus stetit in synagoga Deorum* (1). En subjicitur oculis augustissimus ille consessus: tum Dei allocutio, atque increpatio primum: *Usquequo judicabit iniquitatem?* deinde adhortatio: *Eripile pauperem: de manu impiorum eruite.* Quo Dei increpantis sermone finito, jam propheta sanctus tacite apud se cogitans quam parum attenderint, in has erumpit voces: *Nihil norunt, nihil intelligunt: in tenebris ambulant.* Hæc de perversis iudicibus: mox autem: *Nutant omnia fundamenta terræ:* conversis jam oculis ad ipsos eventus iudiciorum corruptelam consecutos. Neque hic conquiescit: nam ecce ipse Deus iterum: *Ego dixi: Dii estis:* ut animum erigant, et confestim, ne supra modum efferantur: *Verumtamen sicut homines moriemini.* Sic enim decebat Deum pro majestate sua, nunc erigere, nunc deprimere, velut e nutu pendentibus suo, homines excelsissimo etiam loco constitutos. Denique ad Deum sermone converso: *Surge, Deus, judica terram:* tanquam diceret: hominum perversa iudicia tu ipse judica, quoniam omnes gentes tuæ sunt, nec imperium tuum ullo fine claudatur. Quanta igitur in octo versibus rerum personarumque commutatio! tum quanta suppressa sunt, quæ si verbis expresseris, frigesceat oratio: sed ipso erumpendi impetu testantur, quam ex imo prosiliant, tanquam e fornace prorupti flammæ globi. Jam celeres animi motus quanta verborum vis sequitur! Non enim ait tantum: *Liberate egenum;* sed, *eripile:* vim enim adhiberi oportet, non frigida et lenta officia. Neque concussa regna memorat, quod erat obvium: sed terræ totius fundamenta labefacta, emotamque

molem, atque alia in hunc morem: quæ qui non senserit, aut frigide legerit, stipes saxumque sit. Quid illud? Juvat enim aliquot exempla ponere, quibus lector instructus ad similia cogitanda sua sponte assuescat: *Deus ultionum, Domine! Deus ultionum, appare* (2). Increpito scelera gentis humanæ nullum aptius dicendi exordium occurrebat, quam adversus impios invocatio Dei sub hoc titulo, *Deus ultionum*, eoque ingeminato ad incutiendum terrorem. Quam vivida esse oportet, quæ tali compellatione incipiunt! Nec abluunt sequentia per admirationem et interrogationem: *Usquequo impii, Domine, usquequo impii superbient?* Tum subjectæ oculis velut ex hoc superbiam fonte exortæ rapinæ, cædes, fanda atque infanda omnia: *Domine, plebem tuam conterunt: hereditatem tuam affligunt.* Tum personæ inductio: *Et dixerunt: Non videbit Dominus: mox, quam pressus ille argumentandi modus: Intelligite, insipientes: stulti, aliquando sapite: qui plantavit aurem, non audiet?* Deinde exclamatio: *Beatus homo quem tu erudieris, Domine!* Tum indignatio: *Quis consurget mihi adversus maleficos?* Tum sui allocutio ad seipsum: *Si dicebam: Motus est pes meus: misericordia tua, Domine, sustentavit me.* En uno tenore, suæ infirmitatis conscius animus, ac statim auxilio divino confirmatus: tanta est, tamque præsens opitulantis Dei efficientia ac virtus. Jam vero cogita quo ab initio ista profecta sint, utque ab invocatione Dei, ad hominum corruptelas, ad increpationem, ad indignationem, postremo ad fiduciam poeta decurrit: quod erit perlegenti obvium. Omnino concitatus semel animus, nihil languescere sinit in stylo. Hi Psalmorum motus: quibus locis lectorem per sese animadvertere oportet; quis poetices, ac præsertim quis odarum genius, qui impetus, quam alii ex aliis motus existant, quam volucres transitus; uno verbo, quam ipse sermo totus in motu sit.

XX. — SUAVITAS IN PSALMIS QUANTA.

Cæterum hi properi incitatique motus, ita sunt sua quadam æquabilitate temperati, ut singulis rebus etiam immorari liceat. Hinc illud vulgare in Psalmis, totaque adeo Scriptura, ut eadem semel iterumque, uno etiam in versu repetantur, ut illud:

In omnem terram exivit sonus eorum: et in fines orbis terræ verba eorum (3). *Non secundum peccata nostra fecit nobis, neque secundum iniquitates nostras retribuit nobis* (4): et alia ejusmodi, quæ omnino ad inculcandam, meditandam, amandam

(1) *Psal. LXXXI. per totum.*

(2) *Psal. XCIII. per totum.*

(3) *Psal. XVIII. 5.*

(4) *Psal. CII. 10.*

veritatem pertinent. Hæc tamen verba, plerumque ut simillima sint, non tamen ejusdem sensus nec prorsus synonyma, exempli gratia : *Manus tua deducet me : tenebit me dextera tua* (1) : quæ si quis perpenderit, sane illud *tenere*, quod est sustentantis, ab illo, *deduci*, quod est præeuntis, longissime distare reperietur : et quidem quod summæ artis est, postrema sæpe augent (2) ; quale illud est, breve licet, miræ tamen amplificationis : *Qui fecit magna in Ægypto, mirabilia in terra Cham, terribilia in mari Rubro* (3). Ac si vim verborum excutimus, aut hebraici sermonis virtutem et gratiam omnem assequi daretur, forsitan in simillimis ac gemellis quamvis, aliquid diversitatis qua internosci possent, subtilis et accurata inspectio deprehenderet ; et tamen utcumque sit, in eadem veritate hæreret ; eam mente revolvere atque animo infigere ; ea delectari et frui, bonæ mentis est. Quod agebat David cum diceret : *Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecla sunt peccata. Bealus vir, cui non imputavit Dominus peccatum* (4). Qua meditatione, quo fructu voluptatis, quo veritatis gestu, nihil est efficacius aut suavius. Ex his enim fere existit illa Psalmorum, quam commemoravimus, mira suavitas. Nam præter illos incitatissimos motus quos diximus, sunt quidam leniores, animi in Deum paulatim defluentis, ac veluti liquescentis, queis nihil est dulcius. Quam enim suave, quam delicatum illud : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia, quæ intra me sunt, nomini sancto ejus : qui propitiatur omnibus iniquitatibus tuis ; qui sanat omnes languores tuos* (5) : quæque alia commemorat beneficia prævenientis Dei et ultro miserantis. Prosequitur enim : *non secundum peccata nostra fecit nobis : unde secu-*

*ritas : quanto cælum terra excelsius, tanto confirmata est misericordia ejus. Jam peccata quam procul ! quantum distat ortus ab occidente ! tum ipse indulgendi modus : quomodo miseretur pater filiorum : nihil prætermisit quo amantem Deum, seque redamantem faceret. Quo loco exclamaverim melius quam ille quondam : Spirat adhuc amor ; vivunt Davidicæ lyræ, ac sacris hymnis commissi calores sive amantis Dei, sive redamantis hominis. Hinc illa suavitas, cujus tanta vis est in Davidicis carminibus, ut etiam perrumpat ad nos, ac penetret inter versionem nostrarum phrases inconditas et semibarbaras. Prorsus enim necesse est, ut quasi arrepta cithara Deum canamus, statim atque illud assonat : *Bonum est laudare Dominum et psallere nomini tuo, Allissime, ut annuntiemus mane misericordiam tuam, et veritatem tuam per noctes* (6) : *in decachordo psalterio ; cum cantico, in cithara. Hic vero totus animus colliquescit : Cantabo Domino in vita mea ; psallam Deo meo, quamdiu sum. Jucundum sit ei eloquium meum : ego vero delectabor in Domino* (7). Quæ si commemorare aggrediar, huc denique omnes Psalmos transferri oportebit. Nec immerito Ambrosius, ut tanti viri verbis desinam : *Psalmus omni dulcis ætati, omni aptus est sexui... Psalmus cantatur ab imperatoribus, a populis jubilatur ;... domi canitur, foris recensetur... Psalmus nocturni pavoris solatium, diurni laboris requies... Psalmum et saxa respondent ; Psalmus canitur, et saxea pectora molliuntur : vidimus flere præduros, flecli immisericordes. Certat in Psalmo doctrina cum gratia simul. Cantatur ad delectationem, discitur ad eruditionem... nec consuevit elabi, quod cum voluptate percepis* (8).*

CAPUT III

De variis Psalmorum generibus.

XXI. — VARIORUM GENERUM IN PSALMIS RATIO ET VIS.

Varia Psalmorum genera : sunt enim vel morales, sive adhortatorii, sive increpatorii, vel deprecatorii, vel historici, vel prophetici : et per omnes quidem fusa suavitas cum grandiloquentia ;

sed in moralibus, hæc singularem habent gratiam, sententiarum pondus, ac dicentis auctoribus, styli denique gravitas. Sidera in cælo citius quam in Psalmis sententias numeraveris. Quasdam, exem-

(1) *Psal. cxxxviii. 10.*

(2) Hoc in librorum poeticorum, et maxime Psalmorum versibus, usitatum artificium, quo eadem sententia, duplici vel triplici membro sibi invicem correlativo continuata, alteri opposita, aut alio quocumque modo modificata iteratur et repetitur, dicitur *Parallelismus*. ejusque est in hisce libris explanandis momenti, ut qui huic non attenderet, sæpe sæpius pede offendat et devius aberret

necesse est. Voyez *Glaire, Introd., tom. II. pag. 259.* (Not. canonici Gimarey).

(3) *Psal. cv. 21. 22.*

(4) *Psal. xxxi. 1. 2.*

(5) *Psal. cii. 1. 3. etc.*

(6) *Psal. cxi. 2. 3. 4.*

(7) *Psal. ciii. 33. 34.*

(8) *Præf. in Psal. 1. n. 9. 10.*

pli gratias, commemorabimus : *Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion* (1) : sunt sic excelsi, et imperturbabiles ; et : *Beatus qui cogitat de paupere* (2) ; et : *Oculi Domini super justos* (3) ; et : *Noli amulari male agentes* : qui Psalmus, quot verba, tot habet sententias : has insignes : *Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas* ; et : *Mutuo accipiet peccator, et non solvet : justus autem miseretur, et tribuet* (4). Jam auctoritas : *Attendite, popule meus, legem meam* (5) ; et : *Venite, filii, audite me : timorem Domini docebo vos* (6) ; et : *Audite hæc, omnes gentes* (7) : jam a populo Dei ad omnes quaquaversus populos auctoritate propagata. Quo etiam pertinet toties interpositus Dei sermo, et quidem lectore interdum admonito, Deum esse qui loquatur, ut : *Peccatori autem dixit Deus* (8). Huc accedit styli gravitas, inculcata veritate ac miris verborum veluti aculeis infixæ mentibus. Deprecatorios commendat fides, ac reliqua omnibus nota, maxime humilitas : *Humiliata est in pulvere anima nostra : conglutinalus est in terra venter noster* (9) ; et : *Adhæsit pavimento anima mea* (10) : aliaque ejusmodi. Historicos appellamus, sive eos qui veteres revolvunt historias, quales sunt : *Attendite* ; et : *Confitemini* (11) : sive eos qui a Davide aliisque, de rebus suis com-

positi ; ut est quinquagesimus, post quam Davidi Nathan exprobravit adulterium et cædem. In his prætermisssa non modo nomina, verum etiam fere particulares circumstantiæ, quæ personam Davidis aliorumque proprie designarent : credo, ut omnibus Psalmos decantaturis facilius aptari possent.

Quibus vero priscas historias repetit, tres sunt præcipui : LXXVII, CIV, CV ; id autem in illis cum primis notabile : ipse narrationis cursus, nec omnia enarrata, sed summa ; certo orationi scopo constituto, quo omnia referantur ; insertis etiam quæ historiam illustrent, lectorem doceant, animum afficiant, atque in optatum finem quasi manu ducant ; quæ nos sigillatim in cujusque Psalmi expositione notabimus.

Propheticos vero dicimus, ut ratio nominis præfert, qui futuras præcinnunt sive Christi et Ecclesiæ, sive aliorum quoque res : suntque hi duplicis generis ; alii mere prophetici, ut qui de solo Christo ; alii mixti : iique iterum duplicis generis, sive David verbi causa, de rebus suis locutus animo repente in futura raptus, res Christi interserit ; sive de se multa dicit in figura Christi, quorum in ipsum Christum sit sensus illustrior ; quæ hic commemorare nihil attinet, cum suis tradantur locis.

CAPUT IV

De profunditate et obscuritate Psalmorum.

XXII. — PROFUNDA PSALMORUM ; HUIUS REI PRIMA CAUSA, EX RERUM CELSITUDINE.

Psalmorum mira profunditas : cujus hæ sunt causæ : primum quidem ratio communis eloquiorum Dei, quæ Spiritus Sanctus ita vult constituta, ut animos non tantum manifesta pascant, sed etiam secreta exercent veritate (12). Sic Augustinus. Quo fit ut præter obvios sensus, alii intus, et in ipsa veluti medulla delitescant. Quid enim planius quam illud : *Deus, in adjutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina* (13) ? Et tamen videre est, quam hunc locum versando et scrutando penitus, sanctus ille abbas apud Cassianum viros verosque sensus, velut reconditos thesauros eruerit ? *Habet ille versiculus adversus discrimina*

invocationem Dei ; habet humilitatem piæ confessionis ; habet sollicitudinis ac timoris perpetui vigilantiam ; habet considerationem fragilitatis suæ, exauditionis fiduciam, confidentiam præsentis præsidii : habet amoris ardorem, insidiantium formidinem, quibus perspicuens se noctu diuque vallatum, confiteatur se non posse sine sui defensoris auxilio liberari (14). Hactenus Cassianus ; tu ipse vide reliqua : et unius versiculi divitias inexhausta fatebere. Cujus generis profunditatem in omnibus Psalmis, non commentatorum diligentia, sed recitantium pietas, et in meditatione exardescens ignis inveniet.

(1) *Psal.* CXXIV. 1.

(2) *Psal.* XL. 2.

(3) *Psal.* XXXIII. 16.

(4) *Psal.* XXXVI. 1. 16. 21.

(5) *Psal.* LXXVII. 1.

(6) *Psal.* XXXIII. 12.

(7) *Psal.* XLVIII. 2.

(8) *Psal.* XLIX. 16.

(9) *Psal.* XLIII. 25.

(10) *Psal.* CXXVII. 25.

(11) *Psal.* LXXVII. CIV. CV. CVI.

(12) *Epist. ad Volus.* CXXXVII. n. 18.

(13) *Psal.* LXIX. 2.

(14) *De Oral. collat.* x. cap. 10.

XXIII. — ALTERA CAUSA, RATIO PROPHETICI SERMONIBUS; TERTIA, EX
SUBLIMITATE POESEOS.

Atque hæc profunditas summa cum perspicuitate conjuncta est. Sunt alia in divinis eloquiis obscura, cum Dei majestas ad reverentiam sui velut nube se involvit. Quam profunditatem auget ratio prophetiæ, ubi ille *Spiritus* propheticus *scrutatur omnia, etiam profunda Dei* (1), futuraque expedit interdum per ambages, quæ non nisi summo studio summaque diligentia, alia ex aliis eruendo, recludantur. Huc accedit vis poetices sensuumque sublimitas, ac pernitas motuum: tum brevitatis, atque undique emicantia fulgura, quæ segnes oculi non ferant: tum is quem diximus, odarum genius, sublimis, eruditus, rapidus, tam subitis rerum personarumque commutationibus, plerumque nec lectore admonito. Neque enim sacri vates

dum Deum inducunt loquentem, id semper præfigunt: *Hæc dicit Dominus*; aut, ut ipse Psalmistes: *Peccatori aulem dixit Deus* (2); hæc enim adhibent cum oscitantem quoque ac stertentem auditorem tanquam e gravi somno excitant: cæterum plerumque id aliaque ejusmodi prætermittunt ne velut cursu suo profluens retardetur ac languescat oratio. Attentas enim aures postulant quæ per se nec admonitæ, rerum gustum sensuumque capiant. Atque id ex consuetudine sermonis illius, quem vocant incitatum vehementemque; cui ad res ipsas citius properanti, verborum circuitus impedimento sint. Quæ vis vigilantes, aut etiam assuetos, adjuvat et arrigit; tardos desidesve aut prætervolat, aut etiam obruit.

XXIV. — ALIA CAUSA, EX LINGUÆ SACRÆ RATIONE.

Atque hæc obscuritas plerumque oritur ex linguæ hebraicæ brevitate et genio. Sane qui diversarum gentium indolem inspexerint, intelligunt ut ingeniis, ita linguis inesse tarditatem, aut levitatem mobilitatemque quamdam. Et quidem Hebræi, Arabes, alii, fervido sub cælo nati, quæ volunt rapido sermone significant, plura gestibus nutibusque, quam verbis conficiunt: in sermone multa supplent. Hinc illa in Jobo, ac persæpe in Davide obscuritas pene inextricabilis: non quod illa lingua per sese ambigua, sed quod antiquissima, atque a vicenis eoque amplius sæculis obsoleta, fere nos fugiat, sintque inaccessa prorsus, quæ ipse usus aperire, quæ ipsa familiaris sermonis ratio mollire ac supplere consueverat. Quo etiam

factum est, ut verborum virtus intercideret, particularum vero quibus oratio continetur, solo usu nota proprietas, atque ideo fere ignota nobis, pendentem abruptumque sermonem relinqueret. Denique occurrunt, ut in antiquissima lingua imperfecta multa, atque in aliis linguis ipso usu perpolita. Quæ ut sacrorum librorum antiquitatem auctoritatemque commendant; ita necesse est, ut nobis maximas ac propemodum insuperabiles difficultates pariant: ac revera testatur non modo explanationum, sed versionum etiam propemodum infinita varietas, quam in exculpendis penitus hebraicarum vocum significationibus clarissima ingeni laborarint.

CAPUT V

*De textu ac versionibus.*XXV. — MONITUM NECESSARIUM: IN VARIIS LECTIONIBUS AC VERSIONIBUS EAMDEM INESSE RERUM
ET DOCTRINÆ SUMMAM; TUM DE TEXTU AC VERSIONIBUS REGULÆ. PRIMA REGULA.

In his difficultatibus superandis, id primum: has diversitates nihil ad fidei morumque normam pertinere; namque in originali textu, inque interpretationibus Ecclesiarum usu celebratis, atque ideo in Vulgata nostra eandem esse doctrinæ summam, ne uno quidem apice detracto, tum confutandis erroribus, ac stabiliendis, asserendisque dogmatibus idem robor: denique auctorita-

tem summam, veramque pietatem. Quare cum nos, reliquorum expositorum exemplo, ad hebraicos fontes, aut etiam cum opus est, ad alias versiones recurrimus, id omnino valet non ad rerum summam, atque, ut aiunt, substantiam, sed ad illustrandam confirmandamque veritatem; tum ad investigandos illustriores aptioresque sensus; totam denique orationis seriem suis nexibus me-

(1) 1. Cor. II. 10.

(2) Psal. XLIX. 16.

lius componendam ; quod præfari oportuit, ne quis dubitationi aut calumniæ pateret locus.

His constabilis, de textu ac versionibus duas ponemus regulas ; primam : *Qui litteralem sensum sectentur, eis ad fontes hebraicos recurrendum.* Id enim Patres omnes, id Theodoretus, id Chrysostomus ubique faciunt. Hieronymus vero adeo favit *hebraicæ veritati*, ut post Septuaginta, quos vocant interpretes, non modo catholicæ Ecclesiæ usu, verum etiam evangelicis apostolicisque litteris consecratos, novam versionem quarto demum Ecclesiæ sæculo, ex hebraicis fontibus instruere non dubitaret : *cujus ex hebræo Scripturam interpretantis tam litteratum laborem*, teste Augustino (1), etiam *Judari* fatebantur *esse veracem.* Quo factum ut Ecclesia latina universa, duce etiam romana, omnium Ecclesiarum matre, hebraici textus fiducia, novam hanc versionem antiquæ et vulgatæ, quam tunc vocabant, tandem anteponeret ; in omnibus quidem Scripturæ libris præter unum Psalterium, ea forte causa quam postea referemus. Tum vero evenit id, quod evenire posse nec Augustinus providerat (2), ut tot Ecclesiæ Christi quæ latinam sonarent linguam, Septuaginta interpretibus *unum interpretem* Hieronymum anteferrent. Nec puduit romanam universamque latinam Ecclesiam, aliter legere quam Lucas, quam Paulus aliique scriptores sacri retulissent, aut Ecclesiæ ab ipsa Christianitatis origine retinuisent : *cujus rei exempla si referre incipiam, næ ego in re certa et comperta nimis diligens videar.* Sed latini nostri his permoti non sunt, cum intelligerent totam hanc legendi varietatem, uti prædiximus nihil omnino pertinere ad rerum doctrinæque summam. Quin ipse Augustinus, Septuaginta in-

terpretum tantus fautor, ut etiam Prophetis eos æquare videatur, textum tamen hebraicum, etiam a Septuaginta interpretibus dissonantem, haud minus propheticum atque integrum esse fatebatur (3). Denique idem doctor, propter Septuaginta interpretum auctoritatem, Hieronymianæ versioni initio parum æquus, postea in libris *de doctrina Christiana* (4), ubi interpretandis Scripturis præfigit regulas, ita decernit : *elucidari eas, facta familiaritate cum originalibus linguis ; hebræos græcosque fontes necessario requirendos, atque exemplaria linguæ præcedentis ; recurrendum ad ipsas linguas ex quibus sacra Scriptura, atque interpretationes profluxerunt : qui has linguas nesciant, frequentandas illis interpretationes eorum, qui se verbis nimis abstrinxerunt* (5). Quibus etiam factum est, ut doctor eximius, dum Scripturæ sacræ elegantiam et vim, ex quodam loco Amos demonstrare aggreditur, locum prolixissimum referendum duxerit, prout Hieronymus ex hebræo verterat ; qui locus ab Augustino refertur ad verbum, prout nunc in nostra Vulgata legitur.

His efficitur, juxta Patrum sententiam, hebræo textui inesse aliquid verius ac certius : porro in eo textu, nihil grave commutatum ab Hieronymi Augustinique temporibus apud eruditos fere constat (6), dempto uno Psalmi XXI versiculo 17, de quo suo loco dicemus. Quare quo jure Patres eo recurrebant, eodem quoque jure uti nos oportet, licebitque nobis exemplo Hieronymi dicere : *Sic omnino psallendum ut fit in Ecclesia, et lamen sciendum quid hebraica veritas habeat ; atque aliud esse propter vetustatem, in Ecclesia decantandum, aliud sciendum, propter eruditionem Scripturarum* (7).

XXVI. — ALTERA REGULA, DE ANTIQUIS VERSIONIBUS.

Altera regula : ad antiquas etiam versiones necessario recurrendum. Hebraico enim textui longo temporum tractu irrepsisse dubia, vel ipsæ ab antiquo variæ lectiones probant : nec deesse menda constat ; atque ut cætera omittamus, unum illud ineluctabile in Psalmo acrosticho CXLIV, ubi versum integrum deesse Hebræis, ipsa ratio acrostichi dubitare non sinit, prætermissa littera *Nun* : quem hebraici textus defectum, græcæ et latinæ versiones plene et accurate supplent.

Huc accedit vocum hebraicarum obscuritas, nullo alio modo elucidanda clarius quam per anti-

quissimas versiones (8), ubi melius et tutius tanquam ex propinquo, originalis linguæ servatur ingenium et spiritus. Tum quibusque linguis sua inest proprietas, nec vox voci respondet ex æquo, ut notum est. Quare dum variant interpretes, aliusque alio collimat, originalis linguæ vim, atque, ut ita dicam, amplitudinem ex ipsa interpretationum varietate percipimus : unde sancti Patres, quique inter eos, vel exquisitissimi iudicii, limatissimique ingenii sunt, Chrysostomus ac Theodoretus, variantes versiones, illumque originalem textum assidue memorant ; non ut lectoris confun-

(1) *De Civit., lib. xviii. cap. 43.*

(2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

(4) *Ibid., lib. ii. cap. 9, 10, 11, 12, 13,* edit. Bened., n. 16, 17, 18, 19 et seq.

(5) *Edit. Bened., lib. iv. cap. 7, n. 15, 16, 17, 18, 19, 20.*

(6) Dissimilis interpretatio quorundam locorum oritur

ex varietate punctorum massoreticorum aut confusione litterarum pene similium.

(7) *Ep. ad Sunn. et Prætel.* Edit. Bened., t. ii. p. 626. *quæst. de Ps. LXXIII.*

(8) Aut linguas hebraicæ germanas. v. g. chaldaicam, aramæam, et præsertim arabicam.

dant intelligentiam, sed potius ut juvent : atque omnino vigilanter suoque more Augustinus : *Adjuvat legentes ipsa varietas* (1); ut illa discrepantia versionum, quæ nil nisi ambiguitatem paritura videbatur, intelligentiæ ac perspicuitati vertat. Quin ipsa Ecclesia catholica dissonantes versiones

adeo indifferenter habet, ut cum Psalmo xciv Vulgata legat : *Quadraginta annis offensus fui*; nos contra in nocturno canamus : *proximus* : diversissimo sensu, sed utrobique sano : quod exempli loco ponimus, ne cum lectoris fastidio omnia persequamur.

XXVII. — HARUM REGULARUM USUS; VERSIO HIERONYMI EX HEBRÆO.

Has igitur secuti regulas, varias versiones adhibemus; parce illud quidem, ne superfluis lectorem oneremus : hebraicos vero fontes, quam possumus late pandimus, idque ut felicius præstemus ac securius, Hieronymianam versionem, eam, quam ex hebraica veritate edidit, magno emolumento futuram legentibus, e regione Vulgatæ ponimus (2). Quod dum facimus, non nostrum, sed Ecclesiæ catholicæ iudicium sequi nos credimus : quippe quæ et in *interpretandis Scripturis doctorem maximum* (3) Hieronymum prædicet, et ejus versionem in cæteris Scripturæ libris sequendam judicarit; idem, ut videtur, factura in Psalmis, nisi ex quotidiano usu tenacius inhærent memoriæ, quam ut alteri versioni loco cederent.

Neque enim ulla ratio excogitari potest, cur in cæteris Scripturæ libris, duce Hieronymo, hebraicam veritatem magis approbaret, in Psalmis vero minus : nisi forte suspicemur ipsum Hieronymum in Psalmorum versione indiligentius esse versatum,

contra quod ipse profitetur præfatione *ad Sophronium*, quam suæ versioni præfixam esse voluit, et nos hic præposuimus.

Sane confitemur Vulgatæ nostræ, quæcumque illa sit, Psalmorum versioni, certe vetustissimæ, ac vetustissimarum Ecclesiarum auctoritate fultæ, inesse quemdam pietatis spiritum, persæpe etiam in verbis efficaciam singularem. Cæterum Hieronymianam, quam commemoravimus, versionem planiorem aptioremque esse, ac limpidius fluere, lector diligens facile animadvertet : quare in notis nostris, pars expositionis erit Hieronymianam interpretationem, hoc est, hebraicam veritatem digito indicare. Nec prætermittimus, sicubi Hieronymus pro verborum ac phrasium obscuritate, ab hebraico fonte nonnihil deflexisse videatur. Atque hæc de versionibus, quantum ad institutum nostrum, dicta sufficiunt : cætera in eam rem vulgata enarrare non est animus, nullo laboris fructu, nec dicendi modo.

CAPUT VI

De titulis aliisque notis : ac de argumentis, auctoribus et ordine Psalmorum : deque choreis et pia saltatione, ac metrorum ratione.

XXVIII. — TITULI PSALMORUM AUTHENTICI.

Psalmorum titulos divinitus inditos conservatosque dicimus, ut Psalmorum auctores et argumenta noscerentur : quam Psalmorum clavim Hieronymus merito pronuntiat, nec magis licere sine titulo Psalmum, quam sine clavi domum ingredi (4). Nihil enim magis adjuvat intelligentiam, quam rerum, personarum ac temporum notæ, et ipse auctoris scopus cognitus. Nec abludit Augustinus : *Inde* (ex titulo scilicet) *pendet omnis versus qui cantatur*. Tum : *Si quis cognoscat quod*

in domus fronte positum est, securus intrabit. Nec cum intraverit, errabit : hoc enim in ipso poste prænotatum est, quomodo interius non erretur (5). Neque vero ulla ratio sinit, ut titulos a reliquo Scripturarum corpore amputemus, cum eodem tenore legantur cum reliquis; atque in textu pariter, et in omnibus versionibus positi reperiantur : denique ab omnibus expositoribus sive christianis, sive etiam judæis, pari cum Psalmis ipsis religione explicentur. Qui enim titulos non

(1) *Lib. II. Doct. Christ. 12.*

(2) Illa hieronymiana versio reperitur quidem in libro Psalmorum a Bossuetio edito, non autem in nostra ejusdem libri editione; recentioribus Pagnini et Leusdeni versionibus usi sumus, ut recentiorem hebraici textus sensum proponeremus.

(3) *Coll. fest. S. Hieronym.*

(4) *Præf. Comment. in Ps.* qui in edit. *Bened. lib. in Exposition. Psal. Proëm. et Breviarium S. Hieronym. in Psalterium* inscribuntur. Utrumque librum vide in *Appendice*, t. II, p. 121 et 523.

(5) *In Psal. LIII. n. 1.*

uno modo intelligant, video esse quam plurimos, qui de titulorum auctoritate dubitarit, ex antiquis omnino neminem. Et quidem expositores plurimi Psalmos non eorum esse volunt, quorum nomine inscribuntur, Asaphi, Idithuni, Mosis ipsius; de quibus dicemus postea: at illi non rejiciunt titulos, sed sententiæ suæ accommodant, et cur eorum notentur nomine, causas alias quærunt, illæsa interim tituli auctoritate: quo inviolabilem sacrosanctamque esse oportet. Quin etiam Augustinus de titulo Psalmi L sic habet: *Hoc non in Psalmo legitur, sed in titulo: in libro autem Regnorum plenius legitur: utraque autem Scriptura canonica est* (1). En titulos pari jure vocat canonicos, quo ipsos regum libros: quo quid clarius? Nec aliter in Psalmum LXIV, cujus expositio sic incipit: *Agnosceda est vos sanctæ prophetiæ, ex ipso titulo Psalmi hujus, similia passim. Quid autem Theodoretus?* Eo ab Augustino differt, quod hic quidem intentus allegoriis aut moribus, ut solebant in concionibus ad populum, titulos qui in Septuaginta tantum, quique in hebræo etiam habeantur nullo refert discrimine. At Theodoretus ubique historiæ ac litteræ memor, non ita. Nam ipsi septuaginta seniorum codices quos tractabat, ita quosdam titulos addebant iis quos Hebræus habet,

ut etiam annotarent in hebræo deesse, Psalmosque his titulis notatos esse anepigraphos, seu sine titulo. Id vero Theodoretus, secutus ut solet Chrysostomus, assidue notat (2): *ex quo effici illos non in antiquis inventos codicibus, sed a studiosis quibusdam appositos: atque adeo dubios, falsos, rejectilios, quod in hebræo non sint: quod nec in antiquis septuaginta seniorum codicibus; quod non denique in hexaplis: quare septuaginta senum versio, una sit accuratissima, atque hebræis codicibus convenientissima. De titulis vero absolute hoc asserit, eos eodem cum Psalmis dictatos spiritu, eodemque instigante, et ex æquo ab Esdra restitutos, et a Septuaginta senibus translatos: piaculumque esse, dubitare de titulis seque Spiritu Sancto anteferre. Quo profecto testatur, id omne esse sanctum, quod illi seniores ex hebraico fonte transtulerint, adeoque titulos eodem jure censerit, quo Psalmi habentur. Ex quo illud efficitur, in titulis quidem, ut in reliquo textu, esse potuisse diversas interpretationes, variasque lectiones; quasdam etiam studiosorum notas de latere in corpus adscriptas: cæterum titulos quos in originalibus libris fuisse constaret, a nullo unquam antiquo doctore in dubium revocatos fuisse* (3).

XXIX. — ITEM DE TITULIS, DEQUE ALIA NOTA AD PS. LXXI.

Est alia nota insignis in fine Psalmi LXXI: *Defecerunt laudes David filii Jesse: ex qua suo loco pro certo statuemus aliam Psalmorum collectionem fuisse ante istam Esdræ, quam nunc habemus: quo etiam clarum fit, ab Esdra in nova collectione veteres notas studiose retentas, in antiquitatis memoriam: unde prudens lector*

eliciet, ab Esdra nihil mutatum fuisse, præter Psalmorum ordinem: cæterum notas omnes adeoque et titulos vetustiores esse, Psalmisque ipsis coævos atque congeneres, aut certe paulo post recentissima memoria scriptos, neque a quoquam sine piaculo contemnendos.

XXX. — DE PSALMORUM AUCTORIBUS.

Hinc videtur solvi quæstio de Psalmorum auctoribus: cum aliqui Davidi, aliqui Hemano, Ethano, aliis, ipsique adeo Moysi imputentur. Nam de Asapho Idithunoque alia est ratio; quibus attribui potuere, non ut auctoribus, sed ut cantorum præfectis: quod suo perpendemus loco. De Moyse autem quis tale quid dixerit (4)? Præterea persæpe in ipsis Psalmis videas quæ non ad Davidis, sed ad diversissima tempora manifeste pertineant, puta captivitatis aut desolati

templi: in quibus proinde nulla jam arcæ mentio, quæ in antiquioribus Psalmis vel familiarissima est: quippe cum exusto templo amissa fuerit, neque unquam populo restituta. Hos Psalmos Davidi tribui, vix ratio sinat. Quæ tamen nihil prohibent, quominus Patres varient. Quidam enim Davidi omnes attributos volunt: qui Moysi inscribatur, eum a Davide in Mosis persona compositum: quæ posteriora tempora spectent, eos a Davide prophetico spiritu conscriptos. Nos cum

(1) *In Psal. L.*

(2) *Ad Psal. XXVI, XXVIII, LXIV, LNV, LXIX, LXX, LXXII, XCV, XCVI, CXXXVI, CXLIII.*

(3) *Vide Not. I in Psal. CXI. Plurimi tamen optimæ*

notæ interpretes asserunt titulos Psalmorum, etiam in hebraico textu, non esse ut partem Scripturarum habendos, quia non ut tales in Ecclesia leguntur. (Not. Gimarey).

(4) *Inf. ad Psal. LXXXIX.*

Hieronymo (1) planiorem secuti viam, nihil obstare videmus, quominus a diversis auctoribus scripti esse existimentur, iisque tribuantur, quorum nomen præferunt. Neque inde aliquid auctoritati detractum est, cum ea non a Davidis nomine, sed a Spiritu Sancto dictantur repetatur: quin etiam accedat et auctoritas et gratia, ex aliorum aucto-

rum, puta Mosis, nomine. Quod autem de prophetia dicunt, ut non refugimus, si certa ratio addicat, ita gratis dici nolumus; aut facile referimus ad prophetiæ rationem, id quod nihil involutum, nihil arcanum aut mysticum, sed puram planamque historiam continet, quod Prophetæ non solent.

XXXI. — ITEM DE TITULIS, AUCTORIBUS ET ARGUMENTIS PSALMORUM; HORUM UTILITAS.

Hinc certa paratur via ad argumenta Psalmorum; quippe quæ sæpe in ipso titulo declarentur: quo exemplo ad quærenda cætera, piorum studia accenduntur. Et quidem Psalmos aliquot sine titulo, puta secundum, Davidi tribuendos vel ex Actis constat (2); sive tituli exciderent, sive alia causa subest. In his aliquid auxilii præsto esse videbatur ex ea regula quam Hieronymus tradidit: ut *omnes Psalmi, qui cujus sint titulum non habent, iis depulentur quorum in Psalmis nomina continentur* (3); quam regulam ad argumenta Psalmorum doctores Hebræorum patere volunt. Verum hanc regulam nec Patres reliqui secuti sunt, et nos ex rebus ipsis non satis certam esse comperimus. Ecce enim, verbi gratia, secundus Psalmus non

habet titulum: ejus ergo sit, cujus est primus: at et primus anepigraphus. Fallit ergo regula, jam inde ab initio. Neque in decursu tutior, ut consideranti perspicuum fiet. Quare ubi certa in titulis argumenta desunt, Chrysostomi, Theodreti, aliorumque Patrum et interpretum exemplo conjecturas adhibemus, ex rerum, personarum, ac temporum notis, sacra etiam historia, qua diligentia possumus, recensita. Certe in eo maxime laboramus, ut ad certum scopum lectoris dirigamus animum: quo uno maxime intelligimus adjuvari memoriam, mentemque revocari, ne per inania divagetur. Atque hæc erant, quæ de titulis et argumentis generatim diceremus: particularia suis loci posita melius intelliguntur.

XXXII. — DE « SELA » NIHIL AD SENSUM PERTINENTE.

De *sela*, uno verbo. Est quidem ea nota sæpe intertexta Psalmis, interdum etiam in fine posita: quam vocem Septuaginta et Theodotion, et Symmachus, *diapsalma* vertunt, eaque designari volunt canendi vices aut flexus: Aquila vero, quem Hieronymus sequitur, ubique vertit, *semper*: tanquam nota illa sit rei sempiternæ, ut idem Hieronymus interpretatur: quod tamen sensui non congruit, ut suis in locis videre est. Nos cum

Theodoreto plures interpretes secuti, diapsalma intelligimus (4): neque ad res, sed ad rationem cantus pertinere arbitramur: interim indicamus, quid sit illud, *semper*, quod in Hieronymiana versione a reliquo sermone divulgum, sæpe reperitur: in Vulgata vero nostra ubique prætermittitur: neque immerito, quippe quod nihil ad sensum faciat.

XXXIII. — DE CHOREIS AC METRIS.

Sane in sacris hymnis diversissimos modos fuisse adhibitos; varia etiam instrumenta musica, seu Psalmi graviores, seu lætiores erant, et res ipsa probat, et ex Psalmorum titulis indicari videtur. In canendo quoque priscum illum populum sacras egisse choreas, easque choreas in ipso maris Rubri transitu a Maria sorore Aaron, piisque mulieribus primum celebratas (5), transiisse ad posteros, atque ab ipso David fuisse frequentatas, sacra narrat historia (6). Qua de saltatione præclare Gregorius

ille Theologus: non eam dissolutam indecoris incompositisque motibus, qualis erat Herodiadis; sed agilis et modesti, variisque motibus atque progressibus ad Deum incedentis animi esse mysterium: *εὐκίνητου καὶ πολύστροφου κατὰ Θεῶν πορείας μυστήριον* (7). Cantus autem et choreas strophis antistrophisque, variisque vocum motuumque flexibus atque reflexibus constituisse, ad Psalmum LXVII ex Philonis quoque testimonio referremus (8). Cui etiam rei inservisse ipsum *sela*, de quo modo

(1) *Præf. ad Sophronium*, vide infra.

(2) *Act.*, IV, 25.

(3) *Epist. cxxxix ad Cyr. presb.* Edit. Bened. *inter Epist. criticas*, t. II, p. 695.

(4) *Theod. Præf. in Psal.*

(5) *Exod.*, xv. 20, 21.

(6) II. *Reg.* VI. 14.

(7) *Orat.* IV.

(8) *Lib. de Vit. contemp. sub finem.*

diximus, suspicamur. Sed horum omnium vis ritusque pridem intercidit. Quin etiam excidit ipsa metri ratio : nisi quod antiquos hymnos, quos Psalmos interpretamur, plerumque trimetros fuisse idem Philo memorat : sed quæ horum ratio fuerit, ut rem vulgo notam præterit, ea de re Hebræorum magistri quidquam idoneum, quod sciam, tradiderunt. Clemens Alexandrinus, vir doctissimus, idemque priscae reconditæque doctrinæ studiosissimus, ac multarum rerum scientia clarus, de Psalmis Davidicis sic memorat (1) : eos potissimum ad gravitatem dorici cantus fuisse compositos, qui et antiquissimus fuerit, et spondæis stabilis, et ad

celebrandam Dei majestatem numerosis illis sonorisque vocibus, ac deinde consecutis gravissimis motibus aptissimus. Hujus gravitatis specimen deprehendere mihi videor in ipso *hallelu-ia*, longissimis quatuor constante syllabis ; si quidem antiquissimis interpretibus credimus, ita vertentibus : ἠλλήλοια : quæ vox, cum populo in Dei laudes exclamanti familiarissima fuerit, ejus rei gratia præfigitur Psalmis, has laudes personantibus : gravitate pariter atque exultatione in unum temperatis, ac lætitiæ intermixto tantæ majestatis metu, juxta illud Davidicum : *Exultate ei cum tremore* (2).

XXXIV. — DE INSTRUMENTIS MUSICIS.

De instrumentis musicis, id certum, apud Hebræos usitata in sacris sive quæ flatu aut anima, ut tubam : sive quæ percussione sola, ut cymbalum : sive quæ etiam fidibus constitissent : quod genus a tangendo seu pulsando *neghinoth* vocabatur. Hujus sunt species *kinnor* seu *sinjra* aut *cithara* ; et *nebel* seu nablium, aut psalterium : quod utrumque cum voce conjunctum memoratur Psal. lvi, 9 : *Exurge, lingua mea, exurge, psalterium et cithara*, et alibi passim. Psalterium autem fuisse decachordum patet Ps. xxxii, 2. *In psalterio decem chordarum psallite illi* : aliisque in locis : ut illud Ps. xci, 4, *In decachordo psalterio*, quod in Hebræo legitur, non ad distinguenda organa, sed ad unum idemque organum describendum perti-

nere intelligatur ; nam *citharam*, quæ in eodem versu memoratur, octochordam fuisse tradunt. Certe reperitur in titulis Psalmorum, *scheminith* (3), quod nostri *pro octava* vertunt : Chaldæus, eumque secuti gravissimi auctores, octo chordarum citharam interpretantur ; quanquam alii ad tonos magis quam ad numerum chordarum referunt. Pulsabant autem digitis, non plectro, ut videtur, de quo nulla mentio in Scripturis. Atque id genus quod fidibus constaret, duplex recensetur : alterum quod ex superiori parte, tonorum modulus discriminaret : ac posterioris generis psalterium sive nablium fuisse, Basilius (4) aliique ex traditione referunt : nobis ea omnia, ut parum necessaria, ita non plane comperta ingenue profiteamur.

XXXV. — PSALMORUM ORDO INCOMPERTUS.

De Psalmorum ordine fixum illud, in collectione nostra, nullam temporis haberi rationem. De rerum ordine, nihil certi compertum habemus, præter illud Chrysostomi : Tristiores Psalmos fere primo ordine collocatos ; lætiores et qui lau-

dem sonent, ad finem reservatos ; ut laboribus doloribusque exercitatus animus, in Dei laudes, inque ipsum *halleluia* desineret, ibique facto fine conquiesceret (5).

CAPUT VII

De ratione legendi et intelligendi Psalmos.

XXXVI. — UTILIS OBSCURITAS ; EX FIDE INTELLIGENTIA.

Psalmos ut et cæteras Scripturas, divino Spiritu id agente, ita compositos esse constat, ut plana et aperta obscuris implicitisque interjecta sint : quam in rem egregie Augustinus : *Locis apertis fami : obscuris fastidio occurritur* (6). Id

ergo agat vir pius, ut claris et apertis fidem, spem caritatem alat : hæc infigat memoriæ : his se extollat ad Deum. In obscuris id primum cogitet, quod idem Augustinus ait : *Si parum intelligit populus christianus Psalmos quos cantat, credit bonum esse*

(1) *Lib. iv. Strom.*

(2) *Psal. ii. 11.*

(3) *Psal. vi et xi.*

(4) *Basil., homil. in Psal. i. n. 2.*

(5) *Ps. Chrys. in Ps. li. f. 1621. Edit. Bened., t. v.*

(6) *Lib. ii. de Doct. chr., c. 6. n. 7 et 8.*

quod cantat (1). Hac fide viam parat ad intelligentiam, eodem Augustino teste : *Gradus intellectus fides ; fidei fructus intellectus* (2). Hinc

reconditos sensus pio labore quærat : et quasi medullam fracto nucleo suavius gustet.

XXXVII. — RATIO LEGENDI PSALMOS ; PAUCA DE AUCTORIBUS QUOS MAXIME SECUTI SUMUS ; AC DE COMMENTARIO HIERONYMI IN PSALMOS.

Nos pium hunc laborem adjuvandum suscepimus : dum constitutis argumentis scopum attentioni fugimus : dum scrutamur litteram, et ex sacra historia, quantum possumus, omnia repetimus : dum interdum annotamus quæ pietatem inflamment ; alia eo exemplo quærenda indicamus. Occurrunt sane in Psalmis magnæ difficultates. Tu his superandis nostras notas adhibe, breves illas ac parabiles, quoad ipso usu doctus, meliora assequare. Nec tamen hic subsistas velim : non enim delectabit Psalmus per singulos versiculos anxie excussus, ac velut articulatim incisus : tu mihi Psalmi scopum, tu tenorem universum mente complectere. Ac si quidem in Psalmorum titulis præfixa argumenta repereris, recte : sin minus, vel nostris utere, vel horum exemplo alia ipse conquire ; huc deinde collima, huc omnia refer. Neque hic gradum figito ; quin Davidem secutus, ac pias in laudes effusus, sancto amori vela pandas : ibi agente intus Spiritu, tanta illa, tam mira, tam beata fient, quanta nos nec docere nec scribere, ac ne quidem animo providere possumus.

Huc ut te perducamus, optimos quosque ac sanctissimos interpretes sequimur : e Græcis Chrysostomum, Theodoretum ; e Latinis Ambrosium, Augustinum ; alios ejusdem notæ : certe Hieronymum hac in re eminentissimæ auctoritatis virum, nos modo perpetuum interpretem, ac per

aspera quæque ducem damus ; verum etiam ex doctissimis ejus lucubrationibus atque ex ipsis Commentariis in Psalmos, selectissima quæque proferimus (3).

Neque nos fugit hos Commentarios a Sixto Senensi et aliis, sancto viro abjudicatos. Nos ejus esse dicimus, qui quadringentesimo fere Christi anno scriberet : qui nullam memoraret hæresim quæ non quarto sæculo extitisset, qui monachi proposito viveret : qui Hierosolymitanum solum rusque Bethlemicum præsepi Dominico delectatus, incoleret : qui ea, quæ ex hebraica eruditione promeret, Hieronymo proferret ubique gemina. Sin autem sæpe allegorica, et alia quæ ab Hieronymi consuetudine ac sensu abhorreere viderentur : nihil mirum, cum in ipsa præfatione testetur, a se quidem tradi magis Origeniana quam sua (4) : quod et ipsum Hieronymum sæpe fecerit, ne quidem admonito lectore (5). Quin etiam in Psalmum xciii, longam interpretationem referemus, quam ipse Augustinus ex Hieronymi commentariis in Psalmos sumptam esse testetur, tam reliquis similem, ut nihil supra. Refert et Gregorius ex eo Commentario quædam sub Hieronymi nomine. Quin ipse Hieronymus eas interpretationes a se in Psalmos editas memorat (6), quæ in hoc libro reperiantur. His victi fatentur hos Commentarios ex Hieronymo potissimum esse consarcinatos ; quod nobis sufficit.

XXXVIII. — ORDO VERSUUM, VULGATÆ GLOSSEMATA, QUORUM HIC PLERAQUE REFERUNTUR.

Cæterum ad intelligendam Vulgatam versionem, non parum hæc conferant. Primum, si resituas, ut fecimus, versuum distinctionem interdum perturbatam (7) : alterum, si annotaveris quædam Vulgatæ glossemata, ut est, benedicere Dominum, pro laudare, celebrare : item, exultare, eodem fere sensu : ut *exultabit lingua mea justitiam tuam* : et *exultabo mane misericordiam tuam* (8) ; pro laudabo, celebrabo cum gaudio ; quo fere sensu confiteri, pro laudare : confessio pro laude ; quanquam suo quoque sensu, ponitur

pro confiteri peccata : mortifico pro morti dedo : mortificati pro cæsis : malignari pro male agere : zelare pro invidere, sive æmulari : redimere pro liberare ; aut etiam pro emere, comparare seu sibi vindicare : furor pro ira vehementi : salute Domini, pro salute quæ ab ipso sit : cornu pro superbia, sive etiam pro robore : in idipsum pro simul, ut est, *exallemus nomen ejus in idipsum* (9), id est, simul, pariter : peccatores pro impiis, interdum pro inimicis : in finem, pro admodum, alias pro in perpetuum : legem dare, statuere,

(1) *Tract.* xxii. in *Johan.*, n. 5.

(2) *Ibid.*, n. 1 et 2.

(3) Adeo succrescit miseria temporum, ut presbyteris non sufficiat hodie brevis annotatio ad confutandos errores. Multa dicenda sunt de quocumque versiculo.

(4) *Præfat.* in *Psalm.*

(5) *Lib.* 1. *adv.* *Ruf.*

(6) *Comm.* in *Psalm.* 11.

(7) In hac nostra Psalmorum editione distinctio versuum fuit juxta Vaticanam editionem hebraico textu accommodata, sicut in pluribus sacræ Bibliæ editionibus.

(8) *Psalm.* l. 56 ; *lviii.* 17. — (9) *Psalm.* xxxiii. 4.

ponere, pro docere : moveor pro cado vel labasco : calix pro portione alicui attributa : funes seu funiculi, pro eodem, comparatione ducta ab agris metandis et dividendis : ossa pro viribus, sæpe pro interioribus : quo ultimo sensu, et venter et renes : adinventiones pro studiis, cogitationibus : mansueti pro piis, pauper pro afflicto et calamitoso ; interdum pro viro bono ac modesto, nec inflato opibus. Jam illa notoria, usquequaque pro semper : infernus pro sepulcro : framea pro gladio : scandalum pro offendiculis : spiritus pro flatu et ventu : humilis pro vili, atque eodem exemplo humilitas pro vilitate atque infirmitate : reverentia pro ignominia et confusione : necessitates pro angustiis : exercitatio pro meditatione passim. Jam, dirigere pro rectum facere : corrigere pro regere vel dirigere : quod est ipsum persæpe appendere, ut *correxil orbem terræ* (1), id est, direxit, libravit quasi utrinque appenso pondere, atque eodem sensu correctio directionis ac firmamenti loco : convertere pro reverti, sæpe pro avertere, aut simpliciter vertere, vix ullo persæpe præpositionum descrimine, non modo in verbis compositis, sed etiam in universa phrasi : quale est illud, *averte mala inimicis meis* (2), hoc est, adversus inimicos. Denique causales particulæ, quia, quoniam ; sæpe pro etenim, pro tamen, pro quamvis, pro cum ; quale est illud specie obscurissimum, re planissimum : *El omnes vias meas prævidisti : quia non est sermo in lingua mea* (3) : quo quid obscurius ? at verte sic : Tu quidem, o Deus ! omnes cogitationes meas propexisti, cum ne verbum quidem proferrem ullum : plana sunt omnia, significaturque nihil opus verbis, arcana omnia in ipso mentis nostræ sinu intuenti. Interjectiones quoque : euge, quod est animantis, pro vah, quod magis est indignantis et exprobrantis. Atque hæc ex eo orta, quod ejusmodi in hebraica

lingua suam proprietatem habent, cui latina non respondeant. Mitto hebraismos in sacris versionibus frequentissimos, dum interpretes anxie metuunt, ne verbo Dei aut addant, aut detrahant vel apicem unum, suaque interserant ; atque ideo obscura malunt quam aliena tradere. Hinc ergo hebraismi suis annotandi locis : frequentiores hi : verbum, pro ipsa re : anima, pro persona tota, seu pro supposito, ut aiunt, atque ipso individuo, anima simul et corpore, ut cum de Josepho scribitur ; *ferrum pertransiit animam ejus* (4) : id est, personam, corpus. Sic est anima *nephesh* ; aliud est, *rouach*, spiritus, mens ipsa sive anima rationalis. Alius hebraismus frequens ; *hæc facta est mihi* (5) : absolute ut nos dicimus : hoc factum est mihi : Latini negotium subintelligunt, ac neutro vertunt : Hebræi feminino. Item tabernaculum pro domo, frequens : forte ex antiquo ac pastoritio ritu habitandi sub pellibus : decōr pro templo, seu tabernaculo, pro arca, pro sacro monte in quo collocata erat : quod ea terræ sanctæ, ipsisque Israelitis, decori et ornamento essent. Pariunt etiam obscuritatem in verbis conjugandis, temporum non satis observata discrimina, cum præteritum pro futuro, aut vicissim ponunt : præsentis quoque temporis ambigua plerumque apud Hebræos nota. His qui insueverit, non levi in Psalmis exponendis labore levabitur. Illud interim admoneo, ne solæcismos nimis horreant. Nostri enim interpretes, quod fatendum est, dum se plebeio sermoni ac vulgi captui accomodant, nihil barbarismos ut solæcismos veriti, atque omnino ex græco malo latinum pejus fecere : quem in locum præclare Augustinus : *Qui sunt in stylo delicatioris salidii, eo sunt infirmiores quo doctiores videri volunt... Bonorumque ingeniorum insignis est in dolens, in verbis verum amare, non verba* (6).

CAPUT VIII

De usu Psalmorum in quocumque vitæ statu.

XXXIX. — UT IN DAVIDIS REBUS, SEIPSUM QUISQUE COGITET ; EX SANCTO ATHANASIO.

Jam eo devenimus, cujus gratia cætera instituta sunt, nempe ut Psalmis recte et ex Spiritus sancti magisterio utamur. Eum in locum extat magni Athanasii epistola ad Marcellinum, cujus hæc summa est : Psalmos ad omnem pietatis usum esse accommodatos, tribus maxime causis : pri-

mum, quod reliqui libri singulare quoddam argumentum habeant, cum Psalmi omnia complectantur, historiam, mores, legem universam ; Christum, ejusque gesta ac mysteria : Veteris denique Novique Testamenti partes omnes, quotquot essent, ut supra vidimus : alterum, quod in Psalmis

(1) *Psal.* xciv. 10.

(2) *Psal.* liii. 7.

(3) *Psal.* cxxxviii. 4.

(4) *Psal.* civ. 18.

(5) *Psal.* cxviii. 56.

(6) *De Doct. chr.*, II. 13. n. 20 et IV. n. 20.

omnem humanam vitam, omnes casus adversos prosperosque videas. Recte omnino, cum David proponatur unus omnium exemplum : pastor ignobilis : rex a Deo designatus : tum singulari prælio victor ; duc belli, regis gener atque aulæ miraculum : postea infesto rege vagus, inops, nulla apud exteros sede. Quin etiam idem David jam rex, stabili jam imperio, totque victoriis propagato, iterum insectante Absalomo filio, profugus ac despectus, ubique spectaculum rerum humanarum, atque ut ipse de se cecinit, ut portentum factus (1) : unus omnia expertus, regum fluxam gratiam et acerba odia : plebem instabilem : infidos amicos : filium quoque inensum : hoc est, domi forisque intuta omnia et adversa ; animo interim divinis

imperiiis ubique obsecundante, atque ideo inconcusso. In hoc ergo intuere, tanquam in speculo, omnes fortunæ vices ; fortunam autem atque humanas res quid loquor ? Sunt et rebus divinis suæ vicissitudines, non Deo sed homine variante, atque ad mutationes suas quodammodo inflectente divinum illud. Ecce enim sanctus David, ab innocentia in peccatum, a peccato ad pœnitentiam versus, te docebit, castæ ac puræ animæ quam se amicum Deus præbeat : quam offensus terret, et quas intentet minas : quanto solatio sit peccata deploranti ac deprecanti veniam. Hæc igitur meditare, resque Davidis tuis rebus accomoda : sic ad veram pietatem, et ad veram rerum divinarum humanarumque notitiam, proficere poteris.

XL. — CUM DAVIDE EXPURGANDI ET AD DEUM TRANSFERENDI AFFECTUS :
EX EODEM ATHANASIO.

Huc accedit tertium, his fere consecraneum : in uno Davide, animi affectus omnes, quicumque scilicet fortunæ accommodati. Neque enim David, aut ullus vere pius, affectavit unquam stultam illam fictitiamque *apathiam*, hoc est, imperturbabilitatem, sive potius indolentiam aut insensibilitatem, si ita loqui fas est, quam stoici jactant. Vis metum ? *Considerabam ad dexteram, et videbam ; et non eral, qui cognosceret me : periit fuga a me ; et non est, qui vilæ meæ curam gerat* (2). Vis animum dolore mersum ? *Tribulationes inferni invenerunt me : præoccupaverunt me laquei mortis* (3). Vis post pericula exultantem ? *Circumdantes circumdederunt me : et in nomine Domini ultus sum eos*. Et : *Aperite mihi portas justit'æ, ingressus in eas, confitebor Domino* ; et, *Hæc dies quam fecit Dominus* (4) : talia ubique inveneris : ubique spes, metus, dolores, gaudia, eaque omnia ad summum. Quorsum igitur ista ? nempe huc : ut affectus purgentur, ac Deo serviant : spes ab humanis rebus ad eum traducatur : metus ac tristitia gravibus in periculis frangant superbiam, Deumque ultorem in animum reducant : gaudia ad verum revocentur usum, quod est gaudere in Domino, exultare in Deo salutari suo : ut quocumque in affectu verseris, sive læteris, sive metuas, sive supplices, sive gratias agas, exemplum habeas quid canas : Psalmorumque verba tibi aptes : imo non alium, sed te ipsum loqui sentias. Hæc suadet Athanasius : eam enim Psalmorum esse vim, ut

cum cæteri libri diligendum Deum, orandum atque ad veniam inflectendum, deploranda peccata, eorumque agendam pœnitentiam doceant : sit in Psalmis formula orandi, pœnitendi, exultandi in Domino, et in quocumque statu acceptæ, amissæ, recuperatæ gratiæ, ea exequendi quæ Deo placeant ; quo nihil promptius ad corrigendos mores, atque affectus omnes submittendos Deo : hinc illud effici, ut animus diversis affectibus veluti chordis intensis et in perfectissimum concentum temperatis, homo ipse sub Dei manu sit organum musicum, in quo nihil inveniatur dissonum ac discordans : non idem recte sentiat, ac prave agat ; vel in uno genere rectus, in alio pravus sit : in quo denique nulla sit perturbatio, nullus inordinatus affectus, sed totus homo recta ratione ductus, ac divinæ serviens voluntati : ex quo existat illa *eulhymia*, sive recta et æquabilis animi compositio, de qua Apostolus : *Æquo animo* aliquis in vobis *est ? psallat* (5) : quo etiam intelligimus Deo psallere, aut canere posse neminem, qui non in Deum tendat, omnibus animi affectibus ex rationis præscripto aptis et ordinatis.

Hæc fere Athanasius ille magnus, quæ a sene quodam viro venerabili accepisse se refert : cætera quæ ad singulorum Psalmorum in quocumque vitæ statu vim usumque memorat, hic prætermitimus, quod in singulis quibusque Psalmis observare ea, magis e re arbitramur.

XLI. — VERA PSALMODIA EX SANCTO AUGUSTINO.

His consentanea scripsit Augustinus : *Qui sunt, inquit, qui psallunt ? qui operantur. Parum est. Qui*

operantur cum tristitia, nondum psallunt. Qui sunt qui psallunt ? qui cum hilaritate faciunt bene. In

(1) *Psal. LXX. 7.*

(2) *Psal. CXLII. — (3) Psal. XVII. 6.*

(4) *Psal. CXVII. II. 19. 24.*

(5) *Jac., v. 13.*

psallendo enim hilaritas est. Et quid dicit Apostolus? Hilaritatem enim datorem diligit Deus (1). Is igitur est uberrimus sanctæ psalmodiæ fructus, ut bene facientes, cum beato Davide lætemur in Domino; quod a sancto viro præstitum in summis etiam calamitatibus. His institutus, christiane lector, perge ad intelligendos canendosque Psalmos: perge ad psallendum Domino, quæ vel maxima pars est christianæ pietatis. Atque ut id præstes, Davidem induito, ejusque intimis sensibus imbuare. Ac primum quidem verba perpende, singulisque teipsum apta. Exemplum demus vel unum cujus ad normam exigas reliqua: Jaces in miseris, qui frequentissimus est vitæ humanæ status: arripito Psalterium solatii loco. Ibi occurrat illud: *Obmutui, et non aperui os meum* (2): quibus in verbis quanta vis? Non enim obmutui tantum, sed ne os quidem *aperui*: non verba, non querelæ, non denique gemitus, aut inconditæ voces erumpunt doloris testes: cohibita intra pectus suspiria. Hæc extra; intus autem, *humiliatus sum*: non superbia, aut contemptu conticesco, quod est dedignantis; nec metu, quod est prementis magis ac dissimulantis, quam continentis iram; sed reverentia ulciscantis Dei. Causa enim tam humilis silentii, *quoniam tu fecisti*: non Saul, non alii obtractores: sed tu qui hominum voluntates perversas regis. Nec interim patientissimo quamvis deest accerrimus doloris sensus, quo victus exclamat: *Amove a me plagas tuas*: abstine manum, cujus impetum jam ferre non possum: nam *a fortitudine manus tuæ ego defeci*: nec vires ullæ suppetunt. Nec tamen succenseo sævientem quamvis: nam in *inreparationibus, propter iniquitatem corripuisti hominem*: non ira, non odio, aut libidine abreptus, increpas homines; sed justissimo quidem, licet

intolerando iudicio. *Et posuisti ut lineam omnia desiderabilia ejus*: omnes spes, opesque ejus corrupisti; quibus malis propulsandis homines frustra laboramus: omnino enim *vane conturbatur omnis homo*, neque ulla ratio expediendæ salutis, aut nullum a te nisi ad te perflugium. Quare ad divinam benignitatem totum se convertit: *Exaudi... Domine... auribus percipe lacrymas meas*, est namque vox in lacrymis: sunt tibi aures luctuum lamentorumque audientes. Atque hinc spes solatii: *remitte ut refrigerer, priusquam abeam*; non a te voluptatem, non felicitatem postulo in hac umbra vitæ fragilis; sed statim abituro breve refrigerium. Vita enim evanescit: vix respiravero cum ecce mors aderit, *et amplius non ero*. Hujus exemplo cæteros non jam interpretare, sed imitare Psalmos, translatis ad te sancti Davidis sensibus. Hæc autem et similia si meditando et orando ex Psalmis exculpseris, fiet illud quod ait Paulus: *Psallam spiritu, psallam et mente* (3): fiet illa sancta et perfecta psalmodia, quam Augustinus docuit, ad quam te manu ducimus.

Quis autem nobis dederit, ut cantando liceat suave illud experiri quod est apud Joannem: *Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum* (4), quodque est his consecrarium: *et quidquid petierimus, accipiemus ab eo: quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo, facimus*: qua fiducia exclamemus cum beato Davide: *ab omni via mala prohibui pedes meos* (5): et illud: *et retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam, et secundum puritatem manuum mearum in conspectu oculorum ejus* (6): neque interim in nobis, sed caste et sincere gloriemur in Domino, cujus misericordia stamus.

XLII. — OPTIMUS PSALMODIÆ USUS, EX EODEM AUGUSTINO.

Neque prætermittendum illud ejusdem Augustini passim; tunc Psalmos videri suavissimos, ac divinissima luce perfusos, cum in his caput et membra, Christum et Ecclesiam, sive aperte propalatos, sive latenter designatos intelligimus. Neque propterea ab historico, sive literaliter atque immediato, ut aiunt, sensu aberrare nos oportet: quin eo erit clarior ac fundatior secretioris illius intelligentiæ sensus, quo typum ipsum, hoc est, historiam ac litteram figemus certius. Quare iterum atque iterum erigamus animos: atque ubi

Davidem atque Salomonem, tum Davidis hostes, Saulem, Achitophelem, et alios: ubi bella et pacem, captivitatem, libertatem, ac cætera ejusmodi audimus; tum animo infigamus Christum, et Ecclesiam laboribus periculisque exercitam, atque inter adversa et prospera peregrinantem; tum sanctorum persecutores, non modo visibiles, sed etiam invisibiles illos atque aereas potestates, pugnasque in hac vita perpetes, ac securitatem postea pacem sempiternam.

(1) In *Psalm.* xc. n. 5.

(2) In *Psalm.* xxxviii. 10. *et seqq.*

(3) 1. *Cor.* xiv. 15.

(4) 1. *Joan.* iii. 21. 22.

(5) *Psalm.* cxviii. 101.

(6) *Psalm.* xvii. 25.

II

DE LIBRO PSALMORUM

AUCTORE HUETIO

I. — DISPUTATUR DE AUCTORE LIBRI PSALMORUM. VARIAE OPINIONES PROPONUNTUR.

Scianus errare eos, qui omnes Psalmos David arbitrantur, et non eorum quorum nominibus inscripti sunt. Verba sunt Hieronymi ad Cyprianum scribentis, et in ejus gratiam Psalmum octogesimum nonum explanantis; quem Psalmum cum sequentibus decem a Mose scriptum esse docet. Clariora etiam hæc ex ejusdem Epistola ad Sophronium: *Psalmos omnes eorum testamur auctorum, qui ponuntur in titulis, David scilicet, Asaph, et Idithun, filiorum Core, Eman Ezraithæ, Moysi, et Salomonis, et reliquorum quos Esdras primo volumine comprehendit.* Eadem tuetur doctrinam auctor Synopseos, quæ Athanasio tribuitur; eandem et Hilarius (1): Par est sententia R. Da-

vidis Kimchi, et magnæ rabbinorum partis. Contradicit vero Theodoretus, alique complures, qua veteres, qua nuperi: iique unicum Psalmorum omnium auctorem, Davidem agnoscunt. Philastrius (2) etiam inter Hæreticos locat, qui secus senserit. At titubat Augustinus, nunc totum Psalterii opus uni Davidi adscribens, velut in libris de Civitate Dei (3); nunc solum Davidis proprios esse statuens, reliquos quatuor Cantorum, quos ipse ad id se legerat: velut in dissertatione ad titulum Primi Psalmi. Variæ utrimque afferuntur rationes, quarum præcipua pars in sequentibus excutietur.

II. — PLURES VARIIS TEMPORIBUS FUISSE VIDENTUR LIBRI HUIUS SCRIPTORES.

Certum est jam inde a vetustissimis temporibus, ipso etiam N. achico Diluvio antiquioribus, homines Dei præconia, victorias suas, et si quæ sibi prospera evenissent, hymnis, psalmis, choris, ac tripudiis, tympanis etiam, tubis, cytharis, alioque musico choragio celebrare fuisse solitos. Certum quoque carminum illorum compositionem viros aliquos ingenio, ac eruditione præstantes in se recepisse; id quod de Mose non semel, ac de ipsius sorore Maria legimus. Certum etiam hoc hominum genus divino sæpe afflatum numine multa prædixisse. Talis Moses, talis et David, et Jeremias, et Ezechiel, et Aggæus, et Zacharias. Inde est, quod apud profanas gentes a prisca ætate musicam exercebant futurorum vaticinatores, et musica Deo homines conjungere credebatur. Itaque vocabulo eodem Romanis dicebantur *Vates*, et qui funderent carmina, et qui futura prædicarent. Certum præterea carmina hujusmodi apud Hebræos, eaque potissimum quæ essent sacra, crebra recitatione ita fuisse pervulgata, ut ea sibi

plurimi describerent; curæque præsertim levitis fuisse, uti exemplaria eorum, quæ Dei celebrarent laudes, in Templi tabulariis servarentur inter sacra Volumina, quæ in Templo fuisse recondita, et custodita non uno loco Josephus (4) asseverat. Hinc deprompta Cantica pleraque, quæ in Libris sanctis vel descripta sunt, vel memorata. Hinc certa quædam pro tempore selecta a levitis, quæ Symphoniaci in Templo cantarent. Singulis porro Hymnis auctorum nomina crediderim fuisse adscripta, eorumque nominum partem aliquam temporum lapsu, et hominum oblivione, aut librorum oscitantia interciderit. Atque hinc porro evenit, ut Psalmi aliquot sint ἀνεπίγραφοι, et ἀδέσποτοι (inscriptione, et auctoris nomine carentes). Cum autem penum hunc Psalmorum locupletare satageret, quisquis poetica erat arte instructus, valde eum crevisse probabile est; quem deinde in immensum auxerunt David, et Salomon, collato illuc magno carminum numero; ne videlicet tantis impensis fundata ab eis domus Dei, tot ditata

(1) Prol. in Psal.

2) Hæc. cxxxv.

(3) Lib. xvii. cap. 14.

(4) Antiq. lib. iii. cap. 1. et lib. v. cap. 1.

donariis, hac quoque parte liberalitatem eorum, ac munificentiam desideraret. Ipse potissimum David in veterum Hymnis recognoscendis, ac digerendis, suis adjungendis, choris Symphonicorum instruendis, melodiæ, ac concentuum temporibus determinandis, cantoribus ipsis deligendis, omnique apparatu musico comparando, egregiam operam navavit. Quod et a Salomone deinde factum est. Non parum etiam sacram hanc apothecam a sequenti ætate canticis dissertam reor, quoad Templum a Chaldæis direptum, et igne absumptum est. Quo incendio maximam quoque congestarum cantionum partem conflagrasse dubium non est. Postquam ventum est Babylonem, cum Deum pro ea quæ suppetebat facultate, laudare vellent Hebræi, tum vero collectas existimo paucas tot Psalmorum reliquias, vel ex memoria, vel ex aliquorum, si forte, privatorum hominum codicillis. Atque hæc carmina illustri aliqua pietatis significatione, aut artificio specimine insignia, aut ad ea, quæ essent ex usu populi, postulanda a Deo, videntur præ aliis fuisse accommodata; ut quæ ex cantu frequenti inhæssissent memoriæ, aut digna fuissent habita a quibusdam, quæ in litteras referrentur. Facit ad nostram sententiam insigne hoc Philastri dictum (1): *Qui interpretati sunt studio-dissime, hoc dixerunt, quod sæpe existente captivitate in Judæorum populo a Gentilibus propter Idolatriam (quia cum illis colebant Judæi, et idola), inque his etiam Scripturæ divinæ inquirebantur, et comburebantur, agentibus: si quis autem abscondisset de Psalmis aliquid existente dare, postmodum requirebantur a paucis Sanctis eadem divinæ Scripturæ: cumque invenirentur, accipientes postea, qui erant illo tempore Sapientes (quia non erant Prophetæ jam, sed Sacerdotes timore delenti), juxta quod accipiebant a quibusdam, ita componebant et lectulum Psalmorum, et ita ordine exponi jubebant.* Quamvis autem ad quinque supra mille carmina lucubrasse Salomonem in Sacris Codicibus proditum sit; attamen aut nulla eorum, aut perexigua pars servata est: sive quod vulgi superarent captum, ut ex Cantico Canticorum existimare licet, sive quod ad usum chororum minime essent concinnati, sive quod tam clari in iis non apparerent, neque tam expressi pietatis sensus, quam in illis Davidis, quem *egregium Psallen Israel* fuisse sanctæ Litteræ testantur (2). Ad hos præterea Hymnos, qui ex Templi excidio, sic tanquam reliquæ e naufragio tabulæ, emerferunt, alii accesserunt, qui in vinculis Babylonicis, ad calamitates Israeliticæ gentis coram Deo deplorandas, a piis viris compositi sunt: qualis ille est qui numero habetur centesimus tricesimus sextus, et quem titulus indicat esse Jeremiæ: *Super flumina Ba-*

bylonis, illic sedimus, et flevimus, cum recordaremur Sion. Nam quamvis subjunxerit Psaltes. *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena?* non id tamen ita accipiendum est, quasi in Babylonia Deo Hymnos canere nefas ducerent Israelitæ, nec omnino per tot annos cecinerint ullos; sed quod eo apparatu ac splendore, id ipsi facere non liceret, quod olim Hierosolymæ fieri solitum erat: nec ad jussum Chaldæorum, auresque profanæ gentis demulcendas sacras Deo cantiones recitare, ac disperdere sustinerent. Sexagesimus quartus in fronte gerit hoc lemma: *Canticum Jeremiæ, et Ezechielis populo transmigrationis, cum inciperet exire.* Mala etiam apud Chaldæos tolerata quæritur Psalmus septuagesimus: *In te Domine, speravi, non confundar in æternum: in justitia tua libera me, et eripe me.* Sic et septuagesimus tertius: *Ut quid, Deus, refulisti in sinem? iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ.* Talis est et septuagesimus octavus: *Deus, venerunt gentes in hæreditatem tuam, polluerunt Templum sanctum tuum, posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam.* Ejusdem etiam generis est octogesimus septimus: *Domine, Deus salutis meæ, in die clamavi, et nocte coram te, quem a Joachimo editum tradunt aliqui, dum Babylone in custodia attineretur: et octogesimus octavus: Misericordias Domini in æternum cantabo, quem ab eodem in libertatem restituto compositum ferunt. Talis et centesimus primus: Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat.* Adjectos esse et alios post solutam Captivitatem Psalmos minime dubium est. Hujusmodi est centesimus vicesimus quintus: *In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati: et centesimus tricesimus septimus: Confiteor tibi, Domine, in toto corde meo quoniam audisti verba oris mei: et centesimus quadragessimus septimus: Lauda, anima mea, Dominum; laudabo Dominum in vita mea, psallam Deo meo quamdiu fuero.* Quid quod, et totos quadraginta postremos, ab eo videlicet, cui titulus est: *Reversionis Aggæi, et Zachariæ,* in gratiam reditus Israelitarum e Babylonico exilio in patriam scriptos nonnulli arbitrati sunt. Intolerabilis vero fuit Pauli Samosetani, vecordis et impuri Hæretici supinitas, cum Psalmos novitatis arguere ausus est, et post Christum elaboratis asseverare. Quem errorem vix persuaderi possem amplexos esse nonnullos de grege Anabaptistarum, uti factum ab iis esse fertur, nisi ab illorum impudentia, pari inscitia, et stupore conjuncta, omnia expectanda esse scirem. At opinionis hujus ineptiam et fatuitatem declarabit hæc a nobis instituta dissertatio.

(1) Hæc. CXXVI.

(2) II. Reg. XXIII. I.

III. — ESDRAS NUMERUM PSALMORUM DETERMINAVIT, EORUMQUE VOLUMEN
IN CANONEM DEDICAVIT.

Exemptis Babylonico servitio Israelitis, et in integrum restitutis, post instauratum Templi cultum. suadet nobis ratio Psalmos quoque in templo cantari solitos collegisse Esdram, et ex Synagogæ magnæ auctoritate recognovisse, numerumque eorum ad centum quinquaginta determinasse, sepositis fortasse aliquot, vel quorum incerta erat auctoritas, vel quos ad præsentem rerum statum minus congruere censebat; eos in unum rede- gisse

volumen, et in Canonem sacrorum Librorum dedicasse; neque illuc postea ullos accessisse Psalmos; quod fuisse creditum video aliquibus, qui septuagesimum quartum, septuagesimum octavum, et septuagesimum nonum Antiochi temporibus adscribunt. Nam totidem, quot nunc extant, interpretati sunt septuaginta Senes Antiocho vetustiores, uti priscis traditionibus, teste Hilario (1), ferebatur,

IV. — PROBATUR ARGUMENTIS.

Opinionis, quam hic proponimus, præcipua capita sacræ ipsius Scripturæ testimoniis confirmantur. Quæ quoniam fere sunt in propatulo, et obvia unicuique, supervacaneum foret ea colligere. Reliqua vero probantur ex ipsis Psalmorum lemmatis, quibus eorum Auctores indicantur; aut ex disertis Psalmorum verbis, rebusque illic aperte narratis, unde ipsorum ætas deprehenditur. Tales ii sunt, quorum capita proxime attulimus; eos si quis perlegat accurate, rerum, quarum gratia scripti sunt, a Davidicis temporibus longe dissitarum clarissima cernet monumenta. Centesimum tricesimum sextum adducam in exemplum. Qui enim Davidis ævo accommodari ea possunt: *Super flumina Babylonis, illic sedimus, et flevimus, cum recordaremur Sion*: ac sequentia etiam, quæ palam edocent, et qui loquantur, captivi nempe; et cujates, Hierosolymis nempe, et Sione profecti; et a quibus capti, nempe a Babylonis; et quo deducti, nempe Babylonem. Quæ si quis ad Davidis ætatem referre nitatur, idem Ararim in Parthia, Tigrim in Germania reperire possit. Par de centesimo vicesimo quinto, atque aliis porro, quos supra indicavimus, esto iudicium. Augustinus, qui in libris de Civitate Dei (2) totum Psalmorum opus uni Davidi acceptum refert, hæc eum prophetice vaticinatum fuisse ait; quemadmodum Josiæ regis non futurum duntaxat ortum, et regnum, sed nomen quoque Propheta quidam trecentis ante eventum annis prænuntiavit. Sed quorum ad propheticas vaticinationes, et miracula recurremus, cum nulla nos eo cogat necessitas? Existimet Lector æquus, utra præferenda sit sententia, vel quæ rationibus pugnet, vel quæ excogitatis miraculis se tueri cogatur. Sed et ex Psalmorum plurimorum lemmatis, ut dixi, de eorum quoque ætate fieri arbitrium potest.

Velut ex illo, quod centesimo tricesimo sexto præfixum est: *Psalmus David, Jeremix*: apud Septuaginta, τῷ Δαβιδ, Γερεμιου, manifestum est Psalmum hunc David adscribi non posse, et Jeremiæ temporibus compositum fuisse. Verum quæsierit aliquis, qui hæc Babylone concini potuerint a Jeremia, quem illuc cum aliis captivis deportatum non fuisse constat? Equidem a Jeremia ad captivos transmissum opinor, quam calamitati eorum deplorandæ lucubraverat. Psalmo sequenti hoc lemma præscribunt editiones Septuaginta Interpretum: Ψαλμός τῷ Δαβιδ, Ἀγγαίου καὶ Ζαχαρίου. Per genitivum casum plane videntur Psalmi Auctores significari. Quid hoc est igitur. Τῷ Δαβιδ; Hebraica habent, *ledavid*; Vulgata, *Ipsi David*, Sic alibi, *lehasaph*, τῷ Ἀ'σά: et *lebene Quore*; Septuaginta, τοῖς υἱοῖς Κορέ; Vulgata, *Filiis Core*. Existimat Synopseos Auctor, quicumque Psalmi inscripti sunt, τῷ Δαβιδ, hoc est, *Ipsi David*, ab aliis lucubratos, Davidis personæ fuisse aptatos. Sententiam hanc refellit Augustinus (3), Sospitatoris ipsius oraculo, qui Psalmum centesimum nonum Davidi tribuit, cum inscriptus sit, *Ipsi David*. Censuerunt vetustiores Magistri (4), quicumque Psalmus præfixum haberet hoc lemma, *ledavid*, Davidem auctorem habuisse: verum hanc quoque opinionem rejicit Aben Ezra, et a Davide scriptum, aut Davidi adscriptum statuit: quibus addi velim, aut ex ejus formula et exemplo lucubratum esse. Id si sit, quod veri sane perquam simile est, jam liquet cur Psalmus centesimus tricesimus sextus ita inscriptus sit: τῷ Δαβιδ, Γερεμιου; nimirum ut a Jeremia scriptus significetur ad Psalmorum Davidis exemplum; ac si diceres: Psalmus Davidicus Jeremiæ. Ita *Syracosiso versu* ludere se dicebat Virgilius (5), cum ad exemplum Theocriti Eclogas scriberet: ita et *Ascrvum carmen* (6) se

(1) *Prolog. Explan. in Psal.*

(2) *Lib. xvii. cap. 14.*

(3) *De Civit. Dei. loc. cit.*

(4) *Matt. xxii. 42. et seq.*

(5) *Ecl. vi.*

(6) *Georg. lib. ii.*

per oppida Romana canere, cum ad Hesiodi imitationem Georgica componeret : ita et *Cæcæ naviæ* munera retractare se aiebat Horatius (1), cum Simoniden Ceum imitaretur, Psalmum centesimum undecimum Aggæo et Zachariæ tribuit Vulgata Editio ; nec non et centesimum quadragessimum quintum. Hunc et sequentes duos iisdem adscribunt Interpretes Septuaginta. Psalmo sexagesimo quarto hunc præfigit titulum Vulgata Editio : *Psalmus David. Canticum Jeremiæ et Ezechielis populo transmigrationis, cum inciperent exire*. Hunc et quædam Septuaginta Interpretum editiones præferunt. Psalmi septuagesimi lemma hoc est : *Psalmus David, filiorum Jonadab et priorum captivorum* ; quod et apud Septuaginta Interpretes reperitur, et ad Joachinum regem Juda Babylonem a Nabucodonosore deportatum sine dubio refertur. Hebræi Salomonem septuagesimi secundi Psalmi auctorem esse ferunt, quidam Psalmorum trium, plurium etiam alii ; Origenes (2), Psalmorum graduum. Psalmi octogesimi noni titulus hic est : *Oratio Moysi hominis Dei, quem et Septuaginta Senum interpretatio, et Hebraica exemplaria exhibent* ; et Psalmum ipsum Hebræi magno consensu volunt a Mose fuisse cantatum, cum Deum placare vellet, Israelitis iratum propter excitatam inter eos ab exploratoribus Terræ sanctæ seditionem. Accedit ad hanc sententiam Hieronymus in Epistola ad Cyprianum. Mosi itidem sequentes decem Psalmos adscribunt Hebræi ; adscribunt et Hilarius (3), et Hieronymus (4) ; cum tamen de nonagesimo octavo Psalmo verum id esse non possit, utpote in quo sit Samuelis mentio. Nisi Moses ille fortasse unus fuerit ex cantoribus Davidis, ut visum est Aben Ezræ ; cui ne assentiar facit additum illud elogium, *Hominis Dei*, quod et in sacris Litteris alias Mosi tribui solet, et virum pietate insignem notat.

V. — QUÆRITUR CUR ORDO PSALMORUM A TEMPORUM ORDINE DISCREPET.

Quod ad ordinem Psalmorum attinet, qui a serie temporum palam discrepat existimasse quosdam refert Philastrius (9), eo ordine dispositos fuisse Psalmos a Sapientibus post Captivitatem, quo a sanctis viris reperti sunt ; fortuito nempe, et tumultuario, cum Ethnici antea, cum rerum potirentur, conquisitos eos cremassent, et funditus abolere tentassent. Mihi vero ea incessit suspicio, hoc ordine fuisse ab Esdra a Synagoga magna digestos, quo in templo caneantur, prout nempe vel anni-

Nam quod respondent Hilarius, Hieronymus et Augustinus (5), propheticè id a Mose scriptum, salvo sanctorum Patrum honore, sine causa mihi videtur dictum. Promptius enim ettolerabilius est, Psalmum illum contra Hebræorum auctoritatem adjudicare Mosi, quam nulla urgente necessitate miracula et divinos vaticiniorum afflatus comminisci. Psalmum nonagesimum secundum, Adami canticum appellant Hebræi, et ab Adamo decantatum somniant matutinis primi sabbati horis, cum serotinis diei antecedentis esset creatus. Auctor R. David Kimchi. Adde reliquos adscriptos Idithuni, filiis Core, Asapho, Emami Ezrahitæ, et Ethani Esrahitæ, quem ἐπι τῆς μετωνασίας Βαβυλωνος ; (*temporibus Babylonica migrationis*) vixisse quidam suspicati sunt, sed falso, ut docent Interpretes, quos ne longior sim, adiri jubeo. Valde etiam falleretur, si quis crederet hunc esse Ethanem Levitem, Casaïæ filium, quem ex instituto ac jussu Davidis musicam artem tractasse Paralipomena (6) asseverant : hic enim Levites fuit ; ille de tribu Judæ. Huc facit insigne Thalmudis (7) et Masoræ testimonium, quo Psalmi omnes ab Adamo, Melchisedecho, Abrahamo, Mose, Emame, Idithuno, Asapho, et tribus Core filiis, Asere, Elcana, et Abiasapho, Mosis consanguineis et æqualibus, dicuntur elaborati ; a Davide vero in unum volumen collecti. Kimchio ad eandem sententiam præluxerunt Thalmudistæ. Is autem addit a Davide ipso in quinque libros divisum esse Psalterium, ὡστε εἶναι καὶ αὐτὸ ἄλλῃ Πεντάτευχον, adeo ut sit *aller Pentateuchus* : inquit Epiphanius (8). Psalmi vero ἀνεπίγραφοι (*sine inscriptione*) cui tribuendi sint, non levem esse inter Rabbinos controversiam testatur Aben Ezra. Hæc cum ita sint, liquidum est optima me ratione dixisse, Davidis nimirum, Psalmos omnes, sed cantorum plurium.

versariæ festivitates, vel sacrorum ratio postulabat. Inde est quod collocatæ ab Esdra in ordinandis Psalmis operæ Hebræi non meminerunt : quippe Psalmos neque ipse, neque Synagoga magna digessit, sed quem in iis servari solere comperit ordinem, eundem retinuit. At cum ait Auctor Synopseos Esdram in ordinem Psalmos disposuisse, eum intellige, quem usus Templi, non temporum series desiderabat. Inde est etiam quod nullas numerorum notas his Psalmis Hebræi veteres

(1) *Carm. lib. II. Od. 1.*
 (2) *Lib. III. Περὶ ἀρχαίων.*
 (3) *Prol. in Psal.*
 (4) *Epist. ad Cypri.*

(5) *De Civil. Dei. lib. XVII. cap. 14.*
 (6) *Ibid., xv. 17. 19.*
 (7) *Bab. batr. cap. 1.*
 (8) *De pond. et mens. — (σ) Hæc. CXXVI.*

præfigebant; et quod priscae traditiones ferunt, auctore Hilario (1), in compositos eos, nec pro temporum diversitate digestos, Esdræ in unum volumen retulisse. Quod autem ex iisdem traditionibus subjungit Hilarius, Septuaginta Senes in numerum et ordinem Psalmos redigisse, singulos quosque iis numeris adjungentes, quorum efficientia et vis argumento suo responderet, parum solidum est, quod cum pace et reverentia sanctissimi viri dictum velim. Nihilo credibilius est quod subnectit, priores quinquaginta Psalmos iis convenire, qui a vitis sese ad meliorem frugem recipiunt; sequentes quinquaginta iis, qui jam aliquos fecerunt in pietate progressus; iis denique reliquos, qui ad summum virtutis apicem evasere.

VI. — PROBATUR LIBRI PSALMORUM $\gamma\psi\alpha\lambda\mu\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\tau\alpha$, ET ANTIQUITAS.

Quod attinet ad Libri hujus $\gamma\psi\alpha\lambda\mu\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\tau\alpha$ et antiquitatem, ea juxta principia nostra facile statuitur: genuinum quippe ab omnibus proxime et continuata serie sequentibus ætatibus esse habitum, probatur primum capite vicesimo secundo libri secundi Samuelis (5), quo totus Psalmus decimus septimus repræsentatur, et Davidi Auctori tribuitur. Tum capite sequenti egregium se ipse Israelis Psalten appellat, quod non temere ab eo jactari docet Saulis historia. Psalmum item quartum supra centesimum, et deinde nonagesimum quintum capite decimo sexto (6) libri Paralipomenon prioris repetitos, ac in unum conjunctos reperias; quemadmodum Origenes observavit in Prologo Tomorum, in Canticum Canticorum, et in Epistola ad Africanum. Posterioris vero libri Paralipomenon septimo capite (7), extat Canticorum Davidis apertissima mentio: *Sacerdotes autem stabant in officiis suis, et levitæ in organis carminum Domini, quæ fecit David rex ad laudandum Dominum: Quoniam in æternum misericordia ejus, hymnos David canentes per manus suas.* Psalmum indicat centesimum quintum, cujus hoc est exordium: *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus*: quod et capite quinto (8), atque item vicesimo liber ejusdem (9), et capite tertio libri prioris Esdræ (10), et decimo tertio libri Judith (11), et tricesimo tertio Jeremiæ (12), et tertio Danielis (13) exhibetur. Cantica quoque Davidis vicesimo tertio capite libri se-

Variis itidem virtutis ac pietatis gradibus vulgata ac celebrem Psalmorum in quinque partes divisionem fusa dissertatione accommodat Gregorius Nyssenus (2), et ad animorum emendationem, non ordinem temporum respexisse vult, qui Psalmos ita digesserunt. At hæc quantumvis pie cogitata, vel sola eorum lectio aperte refellit. Sed nec inter classium singularum Psalmos ullam temporum rationem habitam videmus; quod facere potuisset Esdras, etiamsi varios pietatis gradus spectasset. Cæterum partitionem illam Psalterii in partes quinque, quam ab Hebræis usurpari aiunt Hilarius (3) et Hieronymus (4), et quæ in eorum Libris hodieque adnotatur, Machabaicis temporibus haudquaquam vetustiore reor.

cundi Paralipomenon (14) memorantur: ejus vero organa atque sermones, hoc est hymni, vicesimo nono capite (15). Notabilis imprimis ille locus libri prioris Esdræ (16), quem mox attigi: *Fundato igitur a cæmentariis Templo Domini, steterunt Sacerdotes in ornatu suo cum tubis, et Levitæ filii Asaph in cymbalis, ut laudarent Deum per manus David regis Israel, et concinebant in hymnis, et confessione Domino; Quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus.* Notabilis et ille libro Ecclesiastici (17): *David de omni corde suo laudavit Dominum, et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.* Nec non et stare secundo Machabæorum (18): *Inferebantur aurem in descriptionibus et commentariis Nehemiæ hæc eadem, et ut construens Bibliothecam congregavit de regionibus libros, et prophetarum, et David*: quibus Davidici hymni haud dubie significantur. Toti etiam Psalterii versiculi in posteriorum Prophetarum, aliorumque sacrorum Scriptorum libris, tacito Auctoris nomine occurrunt. Initium Psalmi primi retulit his verbis Jeremias (19): *Benedictus vir qui confidit in Domino, et erit Dominus fiducia ejus. Et erit quasi lignum, quod transplantatur super aquas, quod ad humorem nullit radices suas, et non timebit cum venerit aestus. Et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum.* Istud Isaiæ (20): *Quoniam non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te; germa-*

(1) Prol. in Psal.

(2) In Psal. lib. 1. cap. 5. et lib. 11. cap. 11.

(3) Prol. in Psal.

(4) Epist. ad Sophr. et ad Cyrpr.

(5) 1.

(6) 18. et seqq.

(7) 6.

(8) 15.

(9) 21.

(10) 11.

(11) 21.

(12) 11.

(13) 89.

(14) 18.

(15) Ibid., 26.

(16) III. 10. 11.

(17) XLVII. 15.

(18) II. 13.

(19) XVII. 7.

(20) XXXV. II. 18.

num est illius e Psalmo sexto (1): *Quoniam non est in morte qui memor sit tui; in inferno autem quis confitebitur tibi?* Ex his decimi septimi Psalmi (2): *Et comminam eos ut pulverem ante faciem venti: ut lutum platearum delebo eos, manifeste manavit illud libri secundi Samuelis (3): Delebo eos ut pulverem terræ; quasi lutum platearum comminam eos atque confringam.* Est in libro Proverbiorum (4): *In initium viæ bonæ facere justitiam; accepta est autem apud Deum magis quam immolare hostias: cui consimile est hoc Ecclesiastæ (5): Mullo enim melior est obedientia, quam stultorum victimæ: hæc suppeditavit Psalmus quinquagesimus (6). Unde illa Isaïæ (7): Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri? nempe ex illis Psalmi nonagesimi septimi (8): Salvavit sibi dextera ejus et brachium sanctum ejus. Viderunt omnes termini terræ salutare Dei nostri. Unde et ista transtulit Jeremias (9): Tu autem Domine in æternum permanebis, solium tuum in generationem et generationem? ex his nimirum centesimi primi Psalmi (10): Tu autem, Domine, in æternum permanes, et memoriale tuum in generationem et generationem. Ait Isaïas (11): Ecce omnes quasi vestimentum conterentur: deinde (12): Cæli sicut fumus liquescent, et terra sicut vestimentum atteretur: quippe scriptum legerat in centesimo primo Psalmo (13): In initio tu, Domine, terram fundastis, et opera manuum tuarum sunt cæli. Ipsi peribunt, tu autem permanes, et omnes sicut vestimentum veterascent, et sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur. Id et in librum Ecclesiastici translatum est (14): Omnis caro sicut fœnum veterascent. Ait Amos (15): Si descenderint usque ad infernum, inde manus mea educet eos: et si ascenderint usque in cælum, inde detraham eos: jam ante id cecinerat Psaltes (16): Si ascendero in cælum, tu illic es: si descendero in infernum, ades. Comma hoc Psalmi centesimi quadragesimi secundi (17): Collocavit me in obscuris, sicut mortuos seculi, sic expressit Jeremias in Threnis (18). In tenebrosis collocavit*

me, quasi mortuos sempiternos. Plura hujusmodi adnotarunt Interpretes: sed hæc viro veritatis amanti, neque nimis pertinaci satis sane sint. Longe vero clarioribus testimoniis libro huic fidem conciliant Novi Testamenti Scriptores. Quid his Matthæi disertius (19): *Ut impleretur quod dictum erat per Prophetam dicentem: Aperiam in Parabolis os meum, eruclabo abscondita a constitutione mundi: quæ e Psalmo septuagesimo septimo (20) deprompta sunt? Quid et illis (21): Ut impleretur quod dictum est per Prophetam dicentem: Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem: quæ habentur Psalmo supra vice-simum primo (22)? Verum omni penitus ambage præcisa sic ipse alibi (23): *Quomodo ergo David in spiritu vocal eum Dominum, dicens: Dixit Dominus Domine meo: Sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum?* quæ apud Marcum (24), et Lucam iisdem verbis (25) referuntur. Alio loco apud Lucam sic Christus (26): *Necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in Lege Moysi, et Prophetis, et Psalmis de me.* Item Petrus Actorum primo (27). *Scriptum est enim in libro Psalmorum: Fiat commoratio eorum deserta, et non sit qui inhabitet in ea, et episcopatum ejus accipiat alter.* Capite vero sequenti (28) quatuor e Psalmo decimo quinto commatia recitat; duo e Psalmo secundo, capite quarto (29); unum indidem capite decimo tertio (30). Davidis quoque suffragio Paulus se tuetur Epistolæ ad Romanos capite undecimo (31), et Epistolæ ad Hebræos capite tertio (32); ejusdem vero sententiam capite sequenti (33) usurpat.*

Jam si Ethnicorum ambiamus suffragia, hinc etiam nobis aliquid opis proveniet Philopatridos Auctor, qui Luciano tribuitur, respexit ad verba isthæc e Psalmo centesimo tertio (34): *Extendens cælum sicut pellem, cum dixit: κατερχόμενος πέθου παρ' ἐμοῦ, εἴπερ ζῆν γράξει: εἰς τὸν αἰῶνα, εἰ οὐρανὸν ὡς δέξιν ἐξήπλωσε.* *Fidem habe documentis, quibus ad religionem Christianam a me erudiris, siquidem vitam æternam concupiscis: si cælum unquam*

(1) 6.
 (2) 43.
 (3) xxii. 43.
 (4) xvi. 5.
 (5) iv. 17.
 (6) 18. et seqq.
 (7) lii. 10.
 (8) i. 4.
 (9) Thr. v. 19.
 (10) 13.
 (11) l. 9.
 (12) li. 6.
 (13) xxv. et seqq.
 (14) xiv. 18.
 (15) ix. 2.
 (16) Psal. cxxxix. 8.
 (17) 4.

(18) iii. 6.
 (19) xiii. 35.
 (20) 2.
 (21) Matth. xvii. 35.
 (22) 10.
 (23) Matth. xxii. 43. 44.
 (24) xii. 30.
 (25) xx. 42.
 (26) xxiv. 44.
 (27) 20.
 (28) 25. et seqq.
 (29) 25.
 (30) 33.
 (31) 9.
 (32) 7.
 (33) 12.
 (34) 5.

pellem expandit. Ex eodem Psalmo, in quo omnem styli sui ἀδρότητα καὶ ὕψος (*granditatem et sublimitatem*) Propheta explicavit, nonnulla transtulit Numenius, quæ ab Eusebio (1) adnotata sunt. Translata sunt e Psalmis in Orphica, quædam alia, quæ nec Eusebii diligentiam effugerunt. E celebri Psalmsi quinquagesimi (2) effato, supra a nobis commemorato, Charondæ Thuriorum legislatoris petium illud reor, quod refert Porphyrius (3): θεῶν οὐ γάρουσι τῶν πονηρῶν θυσίας τε καὶ δαπά-

νας, ἀλλὰ ταῖς τῶν ἀγαθῶν ἀνδρῶν δικαίαις τε καὶ καλαῖς ἐπιτηδεύεσσι. *Dii non gaudent improborum sacrificiis et impensis, sed iustis et reclus bonorum virorum institutis.* Commati huic e Psalmo quinquagesimo sexto (4): *Filii hominum, dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum gladius acutus,* gemina est sententia ista Solonis, qui linguam hominis nequam gladio esse acutiorem sciscit, et inter ejus effata fertur imprimis.

VII. — REFELLUNTUR ARGUMENTA ADVERSARIORUM. PRIMUM ARGUMENTUM.

His satis, ni fallor, comprobatis, superest ut aliqua diluamus pro more nostro argumenta, quæ adversus propositas opiniones vel objecta jam sunt, vel objici certe possunt. Primum inde petitur, quod uni Davidi Psalmorum opus inscribi solet, ac proinde ab uno Davide auctore profectum esse dicendum est. Id probant auctoritate Christi ipsius, qui cum ait apud Lucam (5): *Ipse David dicit in libro Psalmorum: Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis,* totum Psalterium Davidi videtur tribuere. Cui argumento sic occurritur. Davidis nomine Librum inscribi, qui ad plures pertinet; vel quod præcipuam Libri partem ipse condiderit, quemadmodum Ciceroniarum Epistolarum volumen, et si aliorum plurimorum Epistolis constat, uni tamen Ciceroni, cujus est major Epistolarum pars, tribuitur; vel quod in priscorum hymnorum delectu, novorum adjec-tione, totoque musico instrumento adornando, Davidis ita enituerit cura et industria, uti de ejus

nomine tota Psalmorum congeries appellata sit. Qua responsione eo libentius utimur, quod eidem retundendo argumento ab Auctore Synopseos adhibetur. Quod autem scribit alio loco, amicos Ezechiae regis, ex ter mille Davidis Psalmis, centum et quinquaginta selegisse, reliquos vero occuluisse, id ita accipio, tria illa Psalmorum millia non a Davide lucubrata fuisse universa, sed ab aliis scripta, ipsum in ordinem, suis etiam additis, disposuisse. Quanquam et id mihi parum videtur verisimile: cum certum sit Psalmos plerosque illuc deinde fuisse adjectos, qui nunc supersunt, ut demonstravimus; unde conficitur totidem priori numero detrahendos fuisse, ut semper numerus idem centum et quinquaginta constaret: quod vix sane credibile est. Adde Hilarium in Prologo, non Psalmos Davidis, sed librum Psalmorum appellandum decernere, atque ita ab Hieronymo (6), et Augustino (7) appellari.

VIII. — SECUNDUM ARGUMENTUM.

Minime fugit Anabaptistas id argumentum, psalmorum librum hac ratione oppugnare solitos, quod Davidis sibi nomen non præscriberet: quod argumentum quam parum adversus nos valeat, perspicuum est; qui librum uti Davidi adscriptum non esse fatemur, ita adscribi non debuisse pertendimus; quippe qui non eum solum, sed alios plerosque auctores habeat. Quod autem addunt,

unicum Psalmum decimum septimum vere esse Davidis: quippe qui ipsi tribuatur libro secundo Regum, capite vicesimo secundo, nos id non admittimus: nec enim minus vere Davidis est centesimus nonus, quem Davidis esse Christus ipse docet (8); et alii quos eidem lemmata in codicibus hebraicis, græcis et latinis præfixa assignant.

IX. — TERTIUM ARGUMENTUM.

Conflatur tertium argumentum ex hac clausula in qua desinit psalmus septuagesimus primus: *Defecerunt laudes David filii Jesse:* unde efficitur videtur superiores psalmos esse Davidis, sequen-

tes vero aliorum. Hoc telo libri psalmorum dignitatem impugnabat Johannes Bodinus (9), ex persona Salomonis Judæi, in tetro et exitiali opere de abditis rerum sublimium arcanis. Cui argu-

(1) *Præf. Ep. lib. xi. et xii.*

(2) 18. *et seqq.*

(3) *Περὶ ἐπιτ. ἀπογ. lib. ii.*

(4) 5.

(5) xx. 42.

(6) *Epist. ad Sophr.*

(7) *De Civ. Dei, lib. xvii. c. 14.*

(8) *Matt. xxii. 43. 44. — (9) De arcan. lib. 5.*

mento simile cudi potest ex his verbis, quæ capite vicesimo tertio libri secundi Regum psalmum Davidis decimum septimum capite præcedenti descriptum excipiunt: *Hæc autem sunt verba David novissima*: unde non absque similitudine veri aliqua concludi potest, non plures quam septemdecim psalmos Davidem lucubrasse. Prius argumentum sic discutimus, postremum quidem psalmum septuagesimum primum a Davide fuisse

compositum, cum regnum Salomoni filio jam jam moriturus transcriberet; at extra ordinem in psalmorum serie fuisse collocatum. Posterius vero sic excipitur, vel ex clausula psalmi illius septuagesimi primi apparere non in decimo septimo Davidem loquendi vel canendi finem fecisse; neque vero adnotationem illam: *Hæc autem sunt verba David novissima*, ad antecedentia, verum ad sequentia pertinere.

X. — DISPUTATUR DE PSALTERIO SALOMONIS A JOHANNE LUDOVICO DE LA CERDA EDITO.

De Psalmorum collectione agentibus nobis, minime prætermittendum est Salomonis Psalterium, ex Augustanæ Bibliothecæ vetustissimis membranis in Andrea Schotto descriptum, a Johanne Ludovico de La Cerda e græco sermone latine redditum, et cum ejusdem Scholliis editum. Constat illud Psalmis octodecim, græce scriptis! ita tamen ut Hebraismum et Septuaginta Senum stylum referant. Salomonis nomen præfixum gerunt, his verbis: ψαλμὸς τοῦ Σαλομών (Psalmus Salomonicus). Quid de his statuatur Cerdanus incertus hæret, atque eo demum inclinatur, ut vel Salomonis, vel viri sacrarum litterarum peritissimi, ex Salomonis persona disserentis, factum esse statuatur. Ego vero Salomonis esse præcise nego: nec enim tam augustum sacræ antiquitatis monumentum, tamdiu, tantisque in tenebris jacuisse posse puto, ut aut Judæorum recentiorum, ac veterum diligentiam effugeret, aut priscorum Ecclesiæ Patrum, aut piorum hominum, aut doctorum denique, tam sedula cura scrutantium quæcumque ad sacra studia promovenda pertinerent. Nam quis putet tam venerandas sacrarum Codicum reliquias nulla aura afflavisse Origenem, aut Pamphilium, aut Eusebium, aut Hieronymum, qui tanto studio prisca sanctorum Voluminum exemplaria et interpretationes undique comparaverant? Tutius utique credi potest, Hellenistæ alicujus opus esse, hominis in Librorum sacrarum lectione detriti, plurimæque cum ex Davidicis Psalmis, tum ex Isaia,

et Ezechiele, et aliunde etiam ad id opus mutuati. Ejusmodi enim figmentis sæpe industriam suam exercuisse Hellenistas eruditi sciunt. Tempus assignare promptum non est: aliquanto tamen post Christi tempora scriptum reor; alioquin ad notitiam sanctorum Patrum pervenisset. Salomonis autem personam Auctor assumpsit, quod Psalmos complures a Salomone scriptos intercidisset sciret: non ut Lectoribus faceret fucum, et ab incautis pro genuina Salomonis lucubratione haberi vellet, sed ut se ad imitationem Salomonis componeret, et ea ex illius persona proferret, quæ ipse proferre potuisset. Id indicat lemma istud, ψαλμὸς τοῦ Σαλομών (Psalmus Salomonicus). Non enim hic titulus, ut dixi, Salomonis hunc esse Psalmum ostendit, cui præfixus est, sed Salomoni esse adscriptum, ejusque personæ accommodatum. Quod autem a Judæo proficisci hoc opus potuisse negat Cerdanus, quia quæ de Christo vaticinatur, religionem Christianam adversus Judæos firmant, de nihilo est; nam et ei quem expectant Messias eadem Judæi tribuunt, et in Prophetarum libris similia reperiuntur. Quod de octodecim illis Psalmis a me dictum est, idem de eo Psalmo dicendum arbitrator, quem extra centum et quinquaginta Canonicorum numerum exhibent editione Septuaginta interpretum, et Horologia Græcorum, quemque Synopseos Auctor commemoravit, aliis de eo alium silentibus.

DISSERTATION SUR LE PSAUME *EXSURGAT*

LXVII SELON LA VULGATE, LXVIII SELON L'HÉBREU.

Voulant, autant qu'il est possible, être complet, nous avons reproduit les dissertations de Bossuet et de Huet sur les psaumes. Le lecteur aura ainsi à sa disposition les preuves pour et contre les opinions que nous avons émises dans notre commentaire : il ne nous reste plus qu'à reproduire, dans l'Appendice III, les dissertations de la Bible de Vence, sur l'*Exsurgat*, le *Venite exultemus*, le *Dominus regnavit*, les psaumes graduels et l'ordre des psaumes. Ces dissertations figurent également, à cause de leur importance, dans la Bible du célèbre rabbin Drach. Nous les reproduisons d'après son texte, sans y changer un seul mot. Les quatre dernières, logiquement, devraient figurer à la fin du second volume des psaumes. Nous avons cru ne pas devoir les séparer, afin de n'avoir plus à revenir sur ce sujet.

Le psaume *Exsurgat* est regardé comme le plus difficile. Il faut avouer, disait Siméon de Muis, que dans ce psaume il y a presque autant d'écueils et de labyrinthes, qu'il y a de versets ou même de mots : *Falendum in hoc psalmo tot ferme scopuli, tot labyrinthi, quot versus, quot verba* (1); et ce ne serait pas sans raison, ajoutait-il, qu'on pourrait l'appeler la croix des esprits et l'opprobre des interprètes. *Non immerito crux ingeniorum et interpretum opprobrium dici posset*. La difficulté vient premièrement des variantes qui en obscurcissent la lecture ; de la diversité des sens que les traducteurs ont donné aux mêmes expressions ; de la concision du style qui renferme en peu de mots les objets les plus grands et les plus vastes ; de la vivacité des idées qui vous transportent rapidement d'un objet à un autre. Vous croyez être avec le prophète au milieu des Israélites dans le désert ; et déjà il est avec eux au milieu de la terre Promise ; enfin la difficulté vient des mystères qui sont ici présentés sous des expressions énigmatiques dont l'intelligence n'est pas donnée aux Juifs incrédules, mais aux disciples de Jésus-Christ ; vous croyez qu'il parle de l'arche du Seigneur et d'Israël son peuple ; et

c'est de Jésus-Christ, c'est de l'Église même qu'il parle.

Saint Paul nous découvre dans ce psaume le mystère de l'ascension de Jésus-Christ, lorsque parlant de ce mystère, il rapporte à Jésus-Christ ces paroles : *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus* ou plutôt *in homines* (2). Les pères grecs et latins tirent communément de là le développement de tout le psaume, et n'y considèrent que Jésus-Christ et son Église. Mais parce que la lettre du texte est visiblement relative à l'histoire des enfants d'Israël, la plupart des interprètes modernes y cherchent un sens historique qui convienne à ce peuple. Les merveilles de la sortie d'Égypte y sont visiblement rappelées ; mais à quoi se rapportent toutes les autres parties du texte ? Quelle fut l'occasion de ce psaume ? quel en est le sujet ? C'est sur quoi les interprètes sont extrêmement partagés.

L'inscription du psaume l'attribue à David : cependant on a cru y découvrir certains traits relatifs au temps de Sennachérib, ou au temps de Cyrus ; mais David était prophète ; et rien n'empêcha qu'en annonçant les triomphes de l'Église représentés par ceux de Jérusalem, il n'ait paru

(1) *Siméon de Muis, Comm. in Psalmos, sub fin. Comm. in ps. 67.* — (2) *Psal. LXVII, 19. Ephes. IV, 8.*

marquer ceux-ci qui étaient en effet la figure de ceux-là. Ainsi nous n'avons aucun sujet de ravir à David ce psaume inscrit de son nom.

Mais à quelle occasion David le composa-t-il, ou plutôt à quelle occasion lui fut-il inspiré ? Les idées belliqueuses qui y règnent, font présumer que ce fut à l'occasion de quelqu'une de ses expéditions militaires ; mais d'un autre côté, le début qui est imité des paroles que Moïse prononçait dans le désert lorsqu'on élevait l'arche du Seigneur pour se transporter d'un campement à un autre, donne lieu de soupçonner que ce psaume fut inspiré à David au sujet de quelque translation de l'arche. Il y en a deux célèbres au temps de David ; l'une qui eut lieu de Cariathiarim à la maison d'Obédédôm, et l'autre de la maison d'Obédédôm à la montagne de Sion ; et la plupart des interprètes pensent que ce fut à l'occasion de cette dernière translation ; c'est le sentiment de dom Calmet, du père de Carrières et de l'abbé de Vence. Mais parce que les idées belliqueuses paraissent moins convenir à ces deux translations qui furent faites dans des jours de paix, on a cherché une translation de l'arche sous le règne de David dans un temps de guerre ; et on a cru la trouver dans le temps de la guerre de David contre les Ammonites. L'Écriture ne dit pas expressément que l'arche y ait été transportée ; mais elle dit qu'Urie étant revenu de l'armée pour se rendre aux ordres de David, et refusant d'aller prendre du repos dans sa maison, dit : *L'arche de Dieu, Israël et Juda, habitent sous des tentes ; et j'irai dans ma maison ! je n'en ferai rien* (1). Plusieurs interprètes en ont conclu que véritablement l'arche fut alors portée au camp d'Israël et de Juda devant la ville de Rabbah. Ladvoeat, docteur et professeur de Sorbonne, prétend démontrer que ce fut là l'occasion de ce psaume, qu'il suppose être une ode de triomphe et d'actions de grâces chantée par David et par toute son armée, lorsque après la prise de Rabbah et la conquête du pays des Ammonites, il s'en retourna avec l'arche d'alliance et son armée à Jérusalem. En conséquence, il combat ceux qui ont prétendu rapporter ce cantique à l'une des deux autres translations de l'arche, et spécialement à la première qui se fit de Cariathiarim à la maison d'Obédédôm.

Ladvoeat ayant communiqué ses réflexions au savant père Houbigant qui ne fut pas entièrement de son avis, il y eut de part et d'autre différentes lettres écrites sur ce sujet ; elles ont été depuis recueillies et imprimées. Le père Houbigant re-

connaissait que ce psaume ne pouvait convenir à la première translation de l'arche ; mais il le rapportait à la seconde, et ne voulait pas admettre la troisième. Ladvoeat persistait à soutenir cette troisième translation, et à prétendre que le retour de l'arche après la prise de Rabbah fut non seulement l'occasion, mais le sujet même de ce cantique. Le père Houbigant ne se rendit point au sentiment de Ladvoeat, mais lui dit en dernier lieu cette parole pleine de sens : « Je trouve fort bonnes et fort solides toutes les réflexions que vous faites contre ceux qui pensent que David a pris pour *sujet* du psaume *Exurgat* la translation de l'arche de Cariathiarim ; ce n'en pouvait être que l'occasion. »

Il est important d'observer que le père Houbigant distingue ici très judicieusement l'occasion du psaume, d'avec le sujet ; ce sont en effet deux points forts différents ; et communément les interprètes modernes ne les distinguent point assez. Le soulèvement des Philistins contre David au commencement de son règne peut bien avoir été l'occasion du psaume II, mais le sujet est l'établissement du règne de Jésus-Christ, malgré le soulèvement de tous les peuples : ce n'est pas à David, mais à Jésus-Christ que Dieu son père dit : *Vous êtes mon fils ; je vous ai engendré aujourd'hui* (2). La persécution que David a soufferte de la part de Saül peut bien avoir été l'occasion du psaume XV ; mais la passion, la mort et la résurrection de Jésus-Christ en sont le sujet ; ce n'est point de David, mais de Jésus-Christ, qu'il est dit : *Vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption* (3). Les victoires multipliées de David sur ses ennemis ont certainement été l'occasion du psaume XVII, qui se trouve placé à la fin de l'histoire de ce prince, au second livre des Rois ; mais le sujet de ce cantique admirable, ce sont les victoires mêmes de Jésus-Christ et de son Église qui ne forme avec lui qu'un seul homme, dont il est le chef et dont les psaumes sont la voix ; ce n'est point David, mais Jésus-Christ même, qui dit par la bouche de ce prince : *Vous me délivrerez des contradictions de mon peuple ; vous m'établirez chef des nations ; et je publierai parmi elles vos louanges* (4). Le plus grand danger où David ait pu se trouver, a pu être l'occasion du psaume XXI ; mais le sujet de ce psaume, c'est l'extrémité même où Jésus-Christ a voulu être réduit pour nous sur la croix ; ce n'est point David, c'est Jésus-Christ qui, par la bouche de ce prophète, dit : *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont divisé entre eux mes*

(1) II. Reg. XI. 11.

(2) Psal. II. 7.

(3) Psal. XV. 10.

(4) II. Reg. XXII. 44. 50. Psal. XVII. 44. 50.

vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe (1). Le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon a pu être l'occasion du psaume XLIV; mais le sujet, c'est l'alliance de Jésus-Christ avec l'Église son épouse. Ce n'est point de Salomon, mais de Jésus-Christ, qu'il est dit : *Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siècles des siècles. O Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie plus que ceux qui ont parlé à votre gloire* (2). De même quelque translation de l'arche a bien pu être l'occasion du psaume LXVII; mais le sujet, c'est la translation de l'arche vivante du Seigneur, l'ascension même de Jésus-Christ, s'élevant de la terre jusqu'au plus haut des cieux pour s'y asseoir à la droite de son Père, et y exercer de là son règne, jusqu'au jour où il reviendra dans l'éclat de sa gloire pour juger les hommes; c'est de lui qu'il est dit : *Vous êtes monté en haut; vous avez emmené vos captifs; vous avez reçu des dons pour les répandre sur les hommes* (3).

Mais quelle fut cette translation de l'arche à l'occasion de laquelle ce psaume put être inspiré à David? Fut-ce la première, ou la seconde, ou peut-être même une troisième? Le saint Esprit a voulu nous le laisser ignorer; et cela seul devrait assez nous faire comprendre combien au fond cela doit nous être indifférent. Rien de plus incertain que ce qu'on débite communément sur l'occasion des psaumes; en vain donc se fatiguet-on à des recherches qui n'aboutissent qu'à des conjectures. Ce qui est certain et indubitable, c'est que le grand et principal objet des psaumes, c'est Jésus-Christ et son Église; voilà ce qui mérite toute notre attention.

Le père Houbigant et Ladvoat s'accordent pour soutenir que la translation de l'arche de Cariathiarim à Jérusalem ne fut point l'occasion du psaume *Exsurgat*. Le père Houbigant veut que l'occasion de ce psaume soit la seconde translation, lorsque l'arche fut conduite de la maison d'Obédédôm à la montagne de Sion. Ladvoat soutient que ce fut une troisième translation qui se prend de la ville de Rabbah, devant laquelle l'arche, selon lui, avait été portée. Cela peut fort bien être; et il faut avouer qu'il fait très bien valoir l'argument qu'il tire des paroles d'Urie.

Mais de prétendre que cette translation est non seulement l'occasion, mais le sujet même de ce psaume; de vouloir que toutes les expressions de ce psaume se rapportent à cet événement; nous craignons que ce ne soit s'avancer trop, et se fatiguer beaucoup peut-être à pure perte: parce que l'Esprit saint qui a laissé ce point dans une si grande obscurité, vraisemblablement n'a pas prétendu qu'il nous fût fort utile d'en acquérir la connaissance. Le point essentiel est de voir si en voulant appliquer ce psaume à tel ou tel événement, on n'est point en risque de nuire au sens principal qui a pour objet Jésus-Christ et son Église. Le point essentiel est de ne point confondre l'occasion du psaume avec le sujet; c'est de ne pas perdre de vue le sens prophétique, lors même qu'on s'applique à considérer le sens historique qui n'en est que l'ombre; car il faut toujours qu'il y ait quelque rapport entre l'ombre et la réalité; et lorsqu'on s'égare en cherchant l'ombre, on est en grand risque de se méprendre sur la réalité; au contraire, lorsqu'on est assuré de la réalité, on est bien plus à portée de reconnaître l'ombre qui la représente.

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur les deux principales versions latines de ce psaume, c'est-à-dire, la version Vulgate faite sur le grec des Septante, et la version de saint Jérôme faite sur l'hébreu. Ces deux versions représenteront ainsi le texte hébreu et la version grecque des Septante. Le texte contribuera à l'éclaircissement des versions, et les versions même contribueront à l'éclaircissement du texte. Nous rechercherons dans les expressions du psaume le sens principal, c'est-à-dire le sens prophétique que saint Paul nous y découvre. Ce sens nous servira de pierre de touche pour juger du sens historique, soit qu'on veuille appliquer ce psaume à la seconde translation de l'arche, suivant l'opinion commune suivie par le père Houbigant; soit qu'on veuille l'appliquer à la troisième, selon le sentiment de Ladvoat. Dans cette discussion, nous profiterons également et des notes du père Houbigant et des remarques de Ladvoat, en continuant de montrer toujours une égale impartialité.

PSAUME LXVII

VERSION VULGATE

1. In finem, Psalmus Cantici, ipsi David.
2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus: et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus.
3. Sicut deficit fumus, deficiant: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei.
4. Et justi epulentur, et exsultent in conspectu Dei, et delectentur in lætitia.

VERSION DE SAINT JÉRÔME

1. Victori, David, psalmus Cantici.
2. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus.
3. Sicut deficit fumus, deficiant: sicut tabescit cera a facie ignis, sic pereant impii a facie Dei.
4. Justi autem lætentur et exsultent in conspectu Dei, et gaudeant in lætitia.

(1) *Psal.* XXI. 17. 19. — (2) *Psal.* XL v. 7. 8.

(3) *Psal.* LXVII. 19.

REMARQUES

ŷ. 1. *In finem*; selon saint Jérôme, *victori*; selon la plupart des interprètes modernes, *præcentori*. Le même mot hébreu *lammalseahh*, se prend en ces différents sens, comme on l'a vu dans la dissertation qui concerne ce mot.

Ipsi David, ou simplement *David*. Cet *ipsi* de la Vulgate vient du grec, et ne sert qu'à marquer le datif que les Grecs expriment par l'article, τῷ Δαυΐδ. Ce cantique appartient à David qui l'a écrit, et a rapport au Libérateur promis, désigné depuis par les prophètes sous le nom même de *David*.

Psalmus Cantici, ou comme l'exprime assez ingénieusement Ladvoat, *Psalmo-Canticum*; c'est-à-dire, cantique accompagné du son des instruments, de manière que les instruments prélu- daient.

ŷ. 2. *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus: et fugiant qui oderunt eum, a facie ejus*. Cela est donc imité de ce que Moïse disait lorsqu'on levait l'arche pour commencer une marche, selon ce que nous lisons au livre des Nombres: *Lorsqu'on levait l'arche, Moïse disait: Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis soient dissipés (dispersés), et que ceux qui vous haïssent fuient devant vous* (1). C'est ce qui fait conjecturer que ce psaume a été composé à l'occasion de quelque translation de l'arche. Au lieu de *dissipentur*, quelques exemplaires de la Vulgate disaient *dispergantur*; il paraît que saint Augustin lisait ainsi; ce qui lui donne lieu de dire: « Cela est accompli; Jésus-Christ qui est Dieu élevé au-dessus de tout, et « béni dans tous les siècles, s'est levé, et les Juifs « ses ennemis ont été dispersés dans toutes les « nations. » *Jam factum est, exsurrexit Christus, qui est super omnia Deus benedictus in sæcula; et dispersi sunt inimici ejus per omnes gentes Judæi* (2). Cela convient parfaitement aux expressions même de l'hébreu; en sorte que dès le premier verset, ce psaume nous offre dans l'énergie de ses expressions, le sens profond et mystérieux qui se trouve ici caché sous la lettre du texte. Le père Houbigant a conservé l'expression de la Vulgate, *dissipentur*, en supprimant la conjonction *et* que l'hébreu n'exprime pas; Ladvoat rend le sens

énergique de l'hébreu en disant *dispergantur*.

ŷ. 3. *Sicut deficiit fumus, deficiant: sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores* (ou comme le traduit saint Jérôme, *impïi*) *a facie Dei*. Comme le verset précédent caractérisait expressément la dispersion des Juifs après l'ascension de Jésus-Christ, celui-ci pourrait de même marquer particulièrement la ruine du paganisme, et la perte éternelle de ceux d'entre les gentils qui ont refusé de croire en Jésus-Christ qui leur était annoncé par les apôtres et par leurs successeurs; selon ce qui est dit au psaume 1X: *Vous avez frappé les nations, et vous avez fait périr l'impie* (3). Le texte hébreu peut signifier à la lettre, *Sicut dispellitur fumus, dispelles*, תִּפְּרֵט; mais tous les anciens interprètes ont traduit, comme la Vulgate et saint Jérôme, au pluriel, *dispellantur*, soit qu'ils aient lu תִּפְּרֵט, *dispellantur*, comme le conjecturent Ladvoat et le père Houbigant, ou peut-être תִּפְּרֵטִי, *dispellant se*, comme le soupçonne encore le père Houbigant, fondé sur ce qu'en effet cette dernière leçon approche encore mieux de la leçon présente; ce pluriel s'accorde parfaitement avec celui qui suit, *sic pereant*; l'un et l'autre se rapportant au nominatif pluriel *impïi*; le mot תִּפְּרֵטִי est celui que la Vulgate exprime ordinairement par *impïi*; qui étant mis en opposition avec l'expression *qui oderunt eum*, il convient particulièrement pour caractériser les gentils infidèles, de même que l'expression *qui oderunt eum*, relativement à Jésus-Christ, caractérise particulièrement les Juifs incrédules. Ladvoat et le père Houbigant ont très bien mis ici *impïi*.

ŷ. 4. *Et justi epulentur* (ou selon saint Jérôme, *Justi autem lætentur*) *et exsultent in conspectu Dei, et delectentur* (ou selon saint Jérôme, *et gaudeant in lætitia*). Les justes mis ici en opposition aux Juifs incrédules et aux gentils infidèles peuvent ici marquer particulièrement ceux qui, ayant été justifiés par la foi en Jésus-Christ, ont trouvé en lui le principe de cette joie pure et sainte à laquelle l'Apôtre les invite en leur disant: *Réjouissez-vous dans le Seigneur, je vous le répète; réjouissez-vous* (4).

VERSION VULGATE.

5. Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus: ite: facite ei qui ascendit super occasum: Dominus nomen illi: Exsultate in conspectu ejus.

Turbabuntur a facie ejus.

6. Patris orphanorum, et judicis viduarum: Deus in loco sancto suo.

7. Deus, qui inhabitare facit unius moris in domo: qui eduxit victos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulcris.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

5. Cantate Deo, canite nomini ejus: præparate viam ascendenti per deserta: in Domino nomen ejus, et exsultate coram eo:

6. Patre pupillorum, et defensore viduarum: Deus in habitaculo sancto suo.

7. Deus inhabitare facit solitarios in domo, educet victos in fortitudine: increduli autem habitaverunt in siccitatibus.

(1) Num. x. 35. — (2) Aug. Enarr. id psal. lxxvii. n. 2.

(3) Psal. ix. 6. — (4) Phil. iv. 4.

REMARQUES

ÿ. 5. *Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus*, ou selon saint Jérôme, *canite nomini ejus*; ou plus littéralement encore, *psallite nomini ejus*, comme le traduisent le père Houbigant et Ladvocat. C'est-à-dire que l'hébreu renferme en un mot précisément la même idée que la Vulgate exprime en deux, *psalmum dicite*. Jésus-Christ notre Sauveur a reçu un nom qui est au-dessus de tout nom, et qui est digne de toutes nos louanges, comme étant le seul par lequel nous puissions être sauvés. *Cantate* marque le son de la voix; *psallite*, celui des instruments. Nos instruments, selon la pensée des saints pères, sont nos corps qui nous servent à louer Dieu et à lui rendre hommage par la pratique des bonnes œuvres; en même temps que notre voix lui rend gloire par la profession publique de notre foi. *Cantate Deo, psallite nomini ejus*.

Iler facile ei qui ascendit super occasum, ou selon saint Jérôme, *Parate viam ascendenli per deserta*. Les Septante disent à la lettre *super occasus* au pluriel; ce qui prouve qu'ils ont lu comme aujourd'hui dans l'hébreu le pluriel. Le père Houbigant et Ladvocat préfèrent *Viam sternite equitanti per deserta*. Ladvocat se prévaut beaucoup du mot hébreu עֲרִיבָה, qui signifie proprement *deserta*, et qui n'a pu être pris pour *occasus* que relativement au mot מִיָּרֵב, qui signifie *occasus* au singulier. Il observe que ni dans l'un ni dans l'autre sens, cette parole ne peut convenir à la translation de l'arche de Cariathiarim, ou de la maison d'Obédédôm, parce que, ni dans l'un, ni dans l'autre, elle n'eut de déserts à traverser, et ne s'avança point à l'occident, mais à l'orient. Il croit pouvoir en conclure que cette parole convient beaucoup mieux à la translation de l'arche de Rabbah à Jérusalem, parce qu'alors elle eut des déserts à traverser, et qu'elle s'avança de l'orient vers l'occident. Mais le mot hébreu יָרֵב, qu'il traduit par *equitanti*, n'est pas ainsi restreint à l'image d'un homme qui est à cheval; ce mot s'applique également à celui qui est monté sur un char; et Ladvocat convient lui-même que c'est ici le vrai sens, lorsqu'il traduit en français: *Aplanissez le chemin à celui qui, porté sur son char, traverse les déserts*. Le mot *equitanti* écarte entièrement cette idée que les Septante et saint Jérôme expriment beaucoup mieux par *ascendenli*. L'arche représente ici Jésus-Christ même. Les nations au milieu desquelles il allait établir son règne, étaient comme de vastes déserts dont la voie allait lui être préparée par la prédication des apôtres, comme elle lui avait été préparée dans la Judée par la prédication de saint

Jean-Baptiste de qui Isaïe avait dit: *Voici la voie de celui qui crie dans le désert: Préparez la voie au Seigneur* (1). De plus le centre de la vraie religion allait être transféré de l'Orient dans l'Occident; et c'est peut-être à quoi l'on pourrait appliquer l'expression des Septante, *super occasus*, ou comme le rend la Vulgate, *super occasum*. Mais ce *super* exprimé dans la Vulgate et dans les Septante renferme le vestige d'une autre leçon qui conviendrait parfaitement bien ici, et dont les rabbins mêmes nous ont conservé l'idée, en observant très bien que ce texte est parallèle à celui du verset 34, *qui ascendit super cælum cæli*; d'où ils ont conclu que celui-ci peut signifier dans le même sens, *qui ascendit super cælos*.

Dominus nomen illi. Ou selon saint Jérôme, *In Domino nomen ejus*. C'est qu'en effet on lit dans l'hébreu, ביה, à la lettre *in Ia*; cette syllable *Ia* que l'on voit à la fin du mot *Alleluia*, est regardée comme l'abrégé du grand nom יְהוָה, en hébreu יהוה, que les Septante et la Vulgate expriment communément par *Dominus*. Ce grand nom יְהוָה ou même le simple IH, qui en est l'abrégé, attribué ici à Jésus-Christ, est une preuve de sa divinité.

Exsultate in conspectu ejus, ou selon saint Jérôme, *Et exsultate coram eo*. La conjonction est exprimée dans le grec comme dans l'hébreu; ainsi c'est par une omission de copiste qu'elle manque dans notre Vulgate; elle marque que c'est le dernier membre du verset. Cette invitation s'adresse, comme celle du verset 4, aux justes, à ceux qui ont le bonheur de croire en Jésus-Christ. C'est à eux qu'il est réservé de se réjouir devant le Seigneur.

ÿ. 6. *Turbabuntur a facie ejus*. Ces mots qui se trouvent dans la version des Septante et dans notre Vulgate, ne sont, ni dans la version de saint Jérôme, ni dans l'hébreu. Ils conviennent parfaitement pour exprimer l'ébranlement que causa chez les Juifs et chez les gentils la prédication de l'Évangile; les uns et les autres en furent troublés; ceux qui n'y crurent pas, s'élevèrent contre les apôtres et leurs disciples, et tombèrent dans un trouble extrême lorsque la vengeance de Dieu éclata sur eux.

Pater orphanorum et iudicis viduarum, ou selon saint Jérôme, *Patre pupillarum et defensore viduarum*. C'est-à-dire, que les Septante et saint Jérôme ont lié cela au pronom qui précède; mais il est peu dans le génie de la langue sainte de lier ainsi des noms à des prénoms; et ceci paraît se lier beaucoup mieux avec ce qui suit: *Pater orpha-*

norum (ou *pupillorum*) et *judex* (ou *defensor*) *viduarum*, *Deus in loco* (ou, selon saint Jérôme, *in habitaculo*) *sancto suo*. Houbigant et Ladvoat ont en effet préféré cette construction. Cela n'empêche pas que cette phrase ne puisse être intimement liée avec celle qui précède. Voilà ce qui causera le trouble de tous ceux qui s'élèveront contre Jésus-Christ et contre ses disciples ; c'est que du haut du sanctuaire céleste où il réside, il est le père des orphelins et le juge, le défenseur des veuves. Les orphelins dont il est le père, ce sont ses disciples mêmes qui, livrés aux persécutions, semblent être ici-bas comme des orphelins abandonnés. Les veuves dont il est le défenseur et le juge sont les Églises que ses apôtres ont fondées et qui semblaient être sans défense au milieu des persécuteurs. Comme les Hébreux ont un autre mot שׁוֹפֵט , pour signifier *judex*, il y a lieu de présumer que le mot דָּן est mieux rendu par *defensor* de saint Jérôme, mais cependant toujours relativement au tribunal du jugement, en sorte que c'est le défenseur de la cause des veuves, c'est leur avocat, selon l'expression même dont se sert saint Jean, lorsqu'il dit que Jésus-Christ est notre *avocat* (1) auprès du Père. Les Septante en traduisant, *in loco*, ne diffèrent pas de *in habitaculo*, que nous lisons dans saint Jérôme ; le sens est le même ; le lieu saint, l'habitation sainte où Jésus-Christ réside, en y faisant éclater sa gloire, c'est le ciel où il est assis à la droite de son Père, et où il ne cesse d'intercéder pour ses disciples et pour les Églises que ses apôtres ont formées.

§. 7. *Deus, qui inhabitare facit unius moris* (on lisait autrefois *unanimis*) *in domo*. Ou, selon saint Jérôme, *Deus inhabitare facit solitarios in domo*. L'hébreu dit à la lettre : *Deus inhabitare faciens*, bien rendu par *qui inhabitare facit*. Dieu dans son sanctuaire est le père des orphelins et le défenseur des veuves ; ce Dieu qui fait habiter, qui établit dans sa maison ceux qui sont seuls ou abandonnés, ceux qui sont unis entre eux, étant tous de même sentiment et de même conduite. C'est précisément le caractère des disciples de Jésus-Christ qui, appartenant tous au même corps, et devant tous être animés du même esprit, n'ont tous, et ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme. C'est ce que marque ici particulièrement cette expression יחידים , *unicos*, bien rendue dans les

Septante par *unius moris* ; ou par *unanimis*, dans les anciens exemplaires de la Vulgate. Le mot *unanimis* répond moins au grec, mais rend également l'hébreu. Saint Jérôme s'en écarte par *solitarios* ; Ladvoat, beaucoup plus par *unicos*, pris au sens de *dilectos*, qu'il préfère dans sa version. Au reste tous ces caractères pourraient également convenir aux disciples de Jésus-Christ. Ce sont ceux que Jésus-Christ rassemble et établit dans sa maison qui est son Église.

Qui educit vinclos in fortitudine. Saint Jérôme après avoir dit *inhabitare facit*, continue en disant *educit* ; mais l'hébreu porte *educens*, bien rendu par *qui educit*. Les prisonniers que Jésus-Christ délivre, sont les pécheurs qu'il convertit, en les délivrant de l'esclavage où ils étaient sous la puissance du démon. Il les délivre par sa puissance, *in fortitudine* ; et en même temps il les fait entrer dans les droits sentiers de la justice, *in rectitudines*, ou *in itinera recta*. C'est ce que Jésus-Christ fit principalement à l'égard des gentils sur lesquels il répandit le don de la foi.

Similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris. Ou selon saint Jérôme, *Increduli autem habitaverunt in siccitatibus*. Les Septante en traduisant au sens de *similiter* semblent avoir lu אֲרָא , *etiam*, au lieu de וְאִי , *sed*, que nous y lisons et que saint Jérôme exprime par *autem*. Le mot hébreu סוֹדֵרִים , *qui exasperant*, peut signifier *rebelles* et *increduli* ; saint Jérôme préfère *increduli* ; le père Houbigant, *rebelles*. Ces hommes rebelles et incrédules ont été réduits à habiter dans la sécheresse, *habitaverunt in siccitatibus*, selon l'expression de saint Jérôme. La version de la Vulgate *qui habitant in sepulchris* vient du grec *habitantes in sepulchris*. Le père Houbigant et Ladvoat traduisent, *loca arenia* ou *in arenibus locis*. Mais l'expression de saint Jérôme, *in siccitatibus*, est encore préférable, parce que relativement au sens principal qui regarde Jésus-Christ, c'est-à-dire relativement aux Juifs incrédules qui ont attiré sur eux sa vengeance, il ne s'agit point ici de lieux arides, mais de la sécheresse même dans laquelle il les a laissés en les privant des pluies salutaires de sa grâce, selon ce qu'il dit lui-même dans Isaïe en annonçant la réprobation de cette vigne perfide : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem* (2). Voilà la cause de cette sécheresse ici caractérisée.

VERSION VULGATE.

8. Deus, cum egredereris in conspectu populi tui, cum pertransires in deserto :

9. Terra mota est : etenim cæli distillaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

8. Deus, cum egredereris ante populum tuum, et ambulares desertum :

9. Terra commota est : et cæli stillaverunt a facie tua, Deus, hoc est Sinai, a facie Dei Israel.

(1) 1. Jean. II. 1.

(2) Isaï. V. 6.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

10. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ : et infirmata est, tu vero perfecisti eam.

11. Animalia tua habitabunt in ea : parasti in dulcedine tua pauperi, Deus.

VERSION VULGATE.

10. Pluviam voluntariam elevasti, Deus : hæreditatem tuam et laborantem tu confortasti.

11. Animalia tua habitaverunt in ea : præparasti in bonitate tua pauperi, Deus.

REMARQUES

ŷ. 8. *Deus, cum egrederis in conspectu populi tui*, ou selon saint Jérôme, *ante populum tuum*. L'hébreu à la lettre, *ante faciem populi tui*. Le père Houbigant préfère l'expression de saint Jérôme ; Ladvoat, celle de la Vulgate. Cela est égal. Le point essentiel est d'observer que le prophète en rappelant ce que Dieu fit autrefois en faveur des Israélites lorsqu'il les tira de la servitude où ils étaient dans l'Égypte, nous trace ici, selon la remarque de saint Augustin (1), les merveilles de la rédemption des hommes. C'est par son ascension même que Jésus-Christ s'élève de l'Égypte de ce monde, et se met à la tête de son peuple pour le conduire à la véritable terre de promission.

Cum pertransires in deserto, ou selon saint Jérôme, *et ambulares per desertum* ; et selon le père Houbigant et Ladvoat, *cum incederes per desertum*. Le désert par lequel Jésus-Christ va faire marcher son peuple, c'est, comme le remarque ici saint Augustin, la gentilité ; car les nations étaient alors comme un désert, dit ce père : *Desertum erant gentes* (2).

ŷ. 9. *Terra mota est* (ou selon saint Jérôme, *commota est*), *elenim cæli distillaverunt a facie Dei Sinai, a facie Dei Israel* ; ou selon saint Jérôme, *et cæli stillaverunt a facie tua, Deus : hoc est Sinai, a facie Dei Israel*. Ladvoat observe très bien que ce verset est imité du cantique de Debhora, où nous lisons selon la Vulgate : *Domine, cum exires de Seir, et transires per regiones Edom, terra mota est, cælique ac nubes distillaverunt aquis. Montes fluxerunt a facie Domini, et Sinai a facie Domini Dei Israel* (3). Dans les deux premiers membres, le prophète compare la terre qui est ébranlée, avec les cieus qui répandent leurs eaux en la présence de Dieu ; dans les deux derniers, il compare les montagnes qui sont ébranlées, avec le mont Sinaï qui, plus particulièrement honoré de la présence de Dieu, est ébranlé plus que les autres.

Terra mota est, etiam cæli distillaverunt. Ladvoat observe très bien que Moïse ne dit point que la terre ait tremblé lorsque Dieu fit éclater sa présence sur le mont Sinaï, ni que le ciel ait répandu alors sur la terre ses eaux. Mais tout le monde sait que la prédication de l'Évangile a causé un ébranlement universel dans toute la terre : *Terra*

mota est ; et ceux qui entendent le langage énigmatique des prophètes, reconnaissent, avec saint Augustin, que les apôtres sont, selon le témoignage même de David interprété par saint Paul, les cieus spirituels de ce monde nouveau, et qu'à la présence de Jésus-Christ dont ils étaient les envoyés ils ont répandu sur la terre les eaux salutaires de sa grâce ; *etiam cæli distillaverunt a facie Dei*.

Montes trepidaverunt, a facie Domini, iste Sinai, a facie Domini Dei Israel. Dans le cantique de Debhora, la Vulgate dit : *Montes fluxerunt* ; et ce serait en effet le sens de l'hébreu *נזלו*, si on le prenait de *נזל*, *fluxit* ; mais les Septante en l'exprimant au sens de *trepidaverunt*, semblent l'avoir pris de *נזלו*, ou *זלו*, qui, selon l'interprète arabe, signifie *commovit*, au passif *נזלו*, *commoli sunt* ou *trepidaverunt*, expression qui paraît convenir beaucoup mieux aux montagnes. Les montagnes, dans le style énigmatique des prophètes, représentent les royaumes et les peuples. A la prédication de l'Évangile, tous les peuples ont été ébranlés ; voilà l'ébranlement des montagnes ; le peuple juif à qui Dieu avait confié sa loi, fut lui-même plus ébranlé que tous les autres : voilà l'ébranlement de Sinaï. La montagne sur laquelle Dieu publia sa loi, peut ici représenter le peuple auquel il avait confié sa loi : *Montes trepidaverunt a facie Domini : iste Sinai, a facie Domini Dei Israel*. Il y a lieu de présumer qu'en grec même l'expression *τῶν Σινᾶ*, Sinaï avec l'article au génitif, vient de *iste τῶν Σινᾶ*, Sinaï, conformément à l'hébreu ; et Bossuet pensait que la Vulgate même pourrait se prendre en ce sens, en la ponctuuant ainsi : *etenim cæli distillaverunt a facie Dei : Sinai, a facie Israel*. Le nom de Sinaï serait alors au nominatif, en sous-entendant *distillavit*, ou *trepidavit*, conformément à l'hébreu éclairci par le texte du livre des Juges.

ŷ. 10. *Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ, et infirmata est, tu vero perfecisti eam*. Ou selon saint Jérôme, *Pluviam voluntariam elevasti, Deus : hæreditatem tuam et laborantem tu confortasti*. La différence vient de ce que dans l'hébreu la préposition que les Septante lisaient avant le mot *נחלתך*, *hæreditas tua*, a été omise ; en sorte que comme alors ce mot semble ne plus tenir au premier membre, saint Jérôme l'a rapporté

(1) Aug. enarr. in hunc Ps. n. 9 et seqq.

(2) Aug. ubi supra. — (3) Judic. v. 4 et 5.

au second ; mais la conjonction *et* qui le suit, est le commencement du second membre, et renvoie au premier le mot *נחלתך*, *hæreditas tua*, ou *נחלתך*, *hæreditati tuæ*.

Pluviam voluntariam segregabis, ou selon saint Jérôme, *elevasti*. Le même mot peut signifier l'un et l'autre. Le père Houbigant traduit, *Pluviam beneficentiæ sparsisti*; et Ladvoat, *Pluviam liberalitatum sparsisti*. On traduirait peut-être mieux encore ainsi : *Pluviam voluntariam distribues hæreditati tuæ*. Ladvoat pense que ceci regarde la manne que Dieu fit tomber comme une pluie sur son peuple dans le désert. Le père de Carrières avait aussi lui-même suivi ce sens qu'il prétendait sans doute fondé sur ce qui est dit au psaume cxxvii, 24. *Pluit illis manna ad manducandum*; ou l'on voit la manne comparée à une pluie. Mais ces deux interprètes ne considéraient peut-être pas assez que *l'héritage du Seigneur* sur lequel tombe cette pluie, est celui-là même dans lequel, comme on va le voir, il a préparé une demeure à son peuple; c'est la terre même de promission, dans laquelle il a établi son peuple; selon ce que Moïse avait dit dans son cantique : *Vous les introduirez et les planterez sur la montagne de votre héritage* (1); cette terre à laquelle il avait expressément promis les pluies du printemps et de l'automne : *Dabit Dominus pluviam terræ vestræ temporaneam et serotinam* (2). Cette pluie qu'il répand sur son héritage, par un effet de son amour pour son peuple, c'est donc, selon la lettre, les pluies abondantes qui fertilisent les terres de son peuple. Ou plutôt, dans le sens prophétique qui est ici le principal, *l'héritage du Seigneur*, c'est son Église répandue dans toutes les nations, selon cette promesse faite à Jésus-Christ de la part de Dieu son père : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage* (3); c'est la gentilité chrétienne. La pluie que Jésus-Christ répand sur cet héritage qui lui est donné, c'est sa grâce, comme le remarque très bien saint Augustin (4). Il la répand d'une main libérale et par un effet de son amour qui en fait une pluie volontaire, comme l'expriment les Septante, la Vulgate et saint Jérôme : *Pluviam voluntariam*; « c'est qu'en effet « (dit saint Augustin, en rappelant les expressions « de saint Jacques), c'est par le mouvement de « sa bonne volonté que Dieu nous a engendrés « par la parole de la vérité : » *Hæc est pluvia voluntaria : voluntarie quippe genuit nos verbo veritatis*. « C'est une pluie volontaire, dit encore « saint Augustin, parce que la grâce est gratuite- « ment donnée sans aucuns précédents mérites

« de nos œuvres; car si c'est par grâce, ce n'est « donc pas à cause de nos œuvres; autrement la « grâce ne serait plus grâce : » *Pluvia voluntaria intelligitur ipsa gratia, quia nullis præcedentibus operum meritis gratis datur : si enim gratia, jam non ex operibus : alioquin gratia jam non est gratia*.

Et infirmata est, tu vero perfecisti eam. Ou selon saint Jérôme, *et laborantem tu confortasti*; selon le père Houbigant, *lassata erat, sed tu eam confirmabas*; celui-ci transpose la conjonction, et au lieu de l'exprimer par *et*, il la rend par *sed*. Ladvoat traduit : *Tunc lassata fuit, sed tu eam confirmasti*; il suppose avec les Septante deux conjonctions, il rend l'une par *tunc*, et l'autre par *sed*. Mais il pense que ceci regarde le peuple d'Israël fatigué de ses marches dans le désert, au lieu que cela s'applique bien plutôt à la terre même d'Israël fatiguée par les divers fléaux dont Dieu la frappait pour châtier son peuple; et ensuite rétablie dans son premier état lorsque Dieu renouvelait sur son peuple les marques de sa protection; comme cela arriva plusieurs fois sous le gouvernement des juges depuis Josué jusqu'à Samuel. Cette alternative de biens et de maux, de maux et de biens, qu'éprouvait la terre d'Israël, est l'image de celle qu'éprouve ici-bas l'Église de Jésus-Christ, répandue dans toutes les nations, comblée des bénédictions du ciel dans les premiers siècles, ensuite successivement affligée de divers maux, et consolée par de nouveaux biens en exécution de la promesse que Jésus-Christ a faite à son Église d'être toujours avec elle jusqu'à la fin des siècles, et de ne jamais souffrir que les portes de l'enfer puissent prévaloir contre elle : *Et laborantem tu confortasti*, selon l'expression de saint Jérôme : *Et infirmata est, tu vero perfecisti eam* selon les Septante et la Vulgate.

ÿ. 11. *Animalia tua habitabunt* (ou selon saint Jérôme, *habitaverunt*) *in ea : parasti in dulcedine tua* (ou selon saint Jérôme, *præparasti in bonitate tua*) *pauperi, Deus*. Le même mot *יבני* peut également signifier *habitaverunt* ou *habitabunt*; le futur paraît ici mieux convenir. Ladvoat traduit (*quæ*) *præparabas*, il sous-entend *quæ* en le rapportant à *animalia*. Comme il a cru que la pluie dont le prophète vient de parler, était la manne, il en a conclu que ces animaux devaient être les caillies que Dieu donna en même temps à son peuple. Sous un autre point de vue, il a pris aussi ces animaux pour tout le bétail que possédaient les Israélites, et que Dieu leur conserva en les tirant de l'Égypte. Mais dans ce verset, comme dans le précédent, il ne s'agit point des Israélites dans le

(1) *Exod.* xv. 17.

(2) *Deut.* xl. 14.

(3) *Psal.* ii. 8.

(4) *Aug. Enarr. in ps.* lxxvii. n. 12.

désert, mais des Israélites dans la terre promise où Dieu dans sa bonté prépara une demeure à ce peuple qu'il appelle cent fois le *troupeau* dont il est le pasteur, et *les brebis* qu'il conduit dans ses pâturages : *Nos autem populus tuus et oves pascuæ tuæ* (1). L'Église, et particulièrement l'Église des gentils, qui par la foi est devenue l'héritage du Seigneur d'une manière bien plus excellente que la terre d'Israël, est aussi la demeure que Dieu

dans sa bonté a préparée à son peuple, c'est-à-dire, au peuple fidèle, à ce peuple qui se reconnaît pauvre de son propre fonds, et qui attend de Dieu tous les biens spirituels qui seuls sont ses richesses ; à ce peuple dont l'affliction et les tribulations sont le partage en cette vie ; à ce peuple qui est vraiment le troupeau dont il prend soin : *Animalia tua habitabunt in ea : parasti eam in bonitate tua pauperi, Deus.*

VERSION VULGATE.

12. Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa.

13. Rex virtutum dilecti, dilecti : et speciei domus dividere spolia.

14. Si dormiatis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri.

15. Dum discernit cælestis reges super eam, nive dealbabitur in Selmon.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

12. Domine, dabit sermonem annuntiatricibus fortitudinis plurimæ.

13. Reges exercituum fœderabuntur : fœderabuntur, et pulchritudo domus dividet spolia.

14. Si dormieritis inter medios terminos pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora ejus in virore auri.

15. Cum divideret Robustissimus reges in ea, nive dealbata est in Selmon.

REMARQUES

ÿ. 12. *Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute mulla* (ou selon saint Jérôme, *Domine, dabis sermonem annuntiatricibus fortitudinis plurimæ*). Les Septante et saint Jérôme en traduisant au datif, *evangelizantibus* ou *annuntiatricibus*, semblent avoir lu avec préposition, למבשרות, au lieu que nous lisons sans préposition, הכבשרות, *annuntiatrices* ; ce féminin est un hébraïsme comme *Ecclesiastes*, qui signifie *concionatrix*, et comme en latin, *Evangelista, Propheta*, qui ont la terminaison féminine, quoiqu'on les prenne au masculin. L'expression צבא רב, rendue par *virtute mulla* ou *fortitudinis plurimæ*, n'a rien dans l'hébreu qui la lie avec le mot précédent : elle peut signifier *exercitus multus*, ou *turba mulla* ; et dans le style des Grecs l'expression même *virtute mulla*, peut signifier *exercitu multo*. Le prophète annonce ce qui arrivera au temps de l'établissement de l'Église dont il vient de parler : *Le Seigneur donnera alors une parole à annoncer* ; et il est évident que c'est précisément ce que Jésus-Christ a fait en mettant dans la bouche de ses apôtres et de ses disciples la parole évangélique ; Ladvocat suppose que le mot ici employé pour désigner ceux à qui cette annonce est confiée, peut se traduire simplement par *annuntiantium* ; mais les Septante y ont vu *evangelizantium*, ou comme ils le traduisent, *evangelizantibus*. Le terme que l'on trouve ici est en effet celui que les Hébreux emploient lorsqu'il s'agit d'heureuses annonces ; et les ministres du saint Évangile ne pouvaient être mieux caractérisés que par ce terme qui dès lors devient ici essentiel : *Dominus dabit verbum evangelizantibus*.

Il est vrai que dans l'hébreu, rien ne décide ici pour le datif ; la particule qui pourrait le désigner,

n'y est pas ; mais aussi rien ne décide pour le génitif ; au contraire, la première partie de ce verset finissant sur *verbum*, ne peut régir au génitif le mot suivant. Dans l'hébreu, l'expression *verbum evangelizantium* ne pourrait être coupée. Ce n'est donc ici dans l'hébreu, ni *evangelizantibus*, ni *evangelizantium*, mais simplement *evangelizantes*. Les Septante ont lu *virtute mulla*, ou *exercitu multo* ; le mot hébreu peut également signifier *turba mulla*, soit à l'ablatif en sous-entendant une préposition, soit au nominatif même, en sorte que le sens de l'hébreu se réduit à ces termes : *Dominus dabit verbum : evangelizantes, turba mulla* ; c'est-à-dire : Le Seigneur donnera une parole à annoncer ; et ceux qui l'annonceront, formeront une grande troupe. Jésus-Christ choisit d'abord non seulement douze apôtres, mais encore soixante-douze disciples ; et ceux-là en formèrent beaucoup d'autres qui se répandirent dans toute la terre comme une troupe puissante et nombreuse, qui portait partout l'heureuse nouvelle du salut. *Dominus dabit verbum : evangelizantes, turba mulla*. La suite donne lieu de présumer que selon la lettre les versets 12 et 13 se rapportent à la défaite de Sennachérib ; le verset 14 à la captivité de Babylone et au retour sous Cyrus ; le verset 15 à l'expédition de Gog.

ÿ. 13. *Rex virtutum dilecti, dilecti : et speciei domus dividere spolia* ; ou selon saint Jérôme, *Reges exercituum fœderabuntur : fœderabuntur, et pulchritudo domus dividet spolia*. Le père Houbigant dit : *Reges exercituum fugerunt : fugerunt, et habitatrix domus spolia dividebat* : Ladvocat traduit de même, excepté ce dernier mot au lieu duquel il traduit littéralement *dividet*. Il confond ces

(1) *Psal. xciv. 7 ; xliv. 3.*

armées avec celle dont le prophète vient de parler ; il suppose que dans ces deux versets il s'agit de l'armée ennemie ; mais l'armée du verset précédent est bien différente de celles qui sont marquées ici ; la seule différence du singulier au pluriel l'insinue assez. La *grande armée* du verset précédent est celle du Seigneur ; c'est l'armée d'Israël, la milice sainte des prédicateurs évangéliques ; les *armées* dont il est parlé dans celui-ci sont celles des ennemis du Seigneur, celles qui formaient ce monde pervers que les prédicateurs évangéliques allaient combattre ; les rois de ces armées mis en fuite par l'armée du Seigneur, c'est, selon la lettre, Sennachérib et les rois tributaires qui marchaient à sa suite avec leurs troupes ; dans le sens spirituel, ce sont les princes des ténèbres, dont Jésus-Christ est venu détruire l'empire, et qui ont été réellement mis en fuite par les prédicateurs de l'Évangile, *Reges exercituum fugerunt*, ou plutôt *fugient*, comme porte le texte ; et ce futur convient parfaitement au sens prophétique. Ladvoat suppose que l'on peut traduire : *cito fugerunt*, pour rendre par ce mot *cito* ce que quelques-uns croient être l'énergie d'une lettre paragogique, c'est-à-dire, de la lettre י ajoutée à la fin du mot ; mais vraisemblablement cette lettre paragogique n'est en hébreu, comme en grec, qu'une élégance de prosodie pour éviter le choc des voyelles, comme quand on dit en grec, δέδωκεν ἀντι, pour δέδωκε ἀντι, *dedit ipsi* : cette lettre n'ajoute rien au sens, mais adoucit le choc des voyelles. De même quand on dit en français. *Aime-t-on le Seigneur ?* ce *t* n'ajoute rien au sens, mais sauve le choc des voyelles. De même ici dans l'hébreu au lieu de dire ידון ויהי, le psalmiste dit ידון ויהי ידון, ces deux ו n'ajoutent rien au sens, mais sauvent le choc des voyelles. Rien ne serait plus arbitraire que l'interprétation de ces lettres paragogiques, si elles ajoutaient au sens ; la même lettre signifierait tout ce que l'on voudrait ; les Septante et saint Jérôme n'ont regardé ces lettres que comme de pures élégances de prononciation. Au lieu de בלכי, *Reges*, les Septante ont apparemment lu ברך, *Rex* ; et chez eux l'expression *virtutum* se prend pour *exercituum*. Ce nominatif singulier *Rex exercituum* les a empêché de reconnaître pour un verbe pluriel le mot ידון, ils l'ont pris pour un nom répété au sens du génitif *dilecti, dilecti* ; cette répétition dans le style des Hébreux, pourrait tenir lieu du superlatif *dillectissimi* ; et pour ne pas s'écarter du sens de l'hébreu, le sens serait que le roi des armées ennemies tombera sous la main de celui qui est le *bien-aimé* par excellence, c'est-à-dire, de David dont le nom signifie le *bien-aimé*, et beaucoup mieux encore de Jésus-Christ désigné par les prophètes sous le nom même de *David*, comme étant bien plus parfaitement le *bien-aimé* de Dieu son

père. Saint Jérôme a très bien lu comme nous dans l'hébreu *Reges exercituum* ; et alors il a reconnu le mot ידון, pour un verbe pluriel ; mais il l'a supposé appartenir à un verbe ידו inusité, qui serait la racine de ידו, *dilectus*, et qui signifierait *amicus esse* ou *feri* ; de là sans doute est venu qu'il l'a traduit par *fæderabuntur* : les rois des armées ennemies ont fait alliance, ont conspiré contre Israël, et bien plus particulièrement encore contre l'Église de Jésus-Christ. Ainsi ces diverses interprétations rentrent à peu près dans le même sens. Mais le mot ידון se prend beaucoup mieux comme dérivé de ידו, *fugere* ; le sens alors est donc *reges exercituum fugient*.

Lorsque ce mot est ici répété, *fugient, fugient*, ce n'est pas un simple pléonasme, une répétition inutile du même mot dans le même vers ou hémistiche ; de ces deux mots, le premier termine le premier hémistiche, et le second commence le suivant, en cette manière :

Reges exercituum fugient :

Fugient, et habitatrix domus dividet spolia.

Ladvoat obscurcit le sens de ces derniers mots, lorsqu'il dit : *et nos femmes qui sont restées dans nos maisons partageront leurs dépouilles*. Cela pourrait convenir au sens historique qu'il avait en vue ; mais cela ne convient pas également au sens prophétique. Il ne s'agit point ici de plusieurs femmes, mais d'une seule, caractérisée par ces deux mots, *habitatrix domus*, celle qui habite dans la maison ; expression mystérieuse qui désigne la Jérusalem d'en-haut, l'Église du ciel, qui jouit du repos dans la maison de Dieu, et qui recueille dans le ciel le fruit des victoires que ses enfants remportent ici-bas sur l'empire du démon, en lui enlevant les âmes qu'il tient captives, et les faisant passer au ciel où cette heureuse habitante de la maison de Dieu les reçoit : *Et habitatrix domus dividet spolia*. Le même mot hébreu בית se prend également pour *habitatrix*, comme dérivé de ביה, *habitavit*, ou pour *pulchritudo*, comme dérivé de בנה, *pulchrum fuit*. Les Septante et saint Jérôme l'ont pris en ce derniers sens, avec cette différence que ce père l'a conservé au nominatif, *et pulchritudo domus*, au lieu que les Septante l'ont pris au sens du datif *et pulchritudini domus* ; c'est le sens que la Vulgate exprime par *et speciei domus* ; la beauté de la maison est cette heureuse habitante de la maison de Dieu, à qui il est réservé de partager dans le ciel les dépouilles des ennemis contre lesquels ses enfants combattent sur la terre : *Et speciei domus dividere spolia*.

ŷ. 14. *Si dormieritis inter medios clericos, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri*. Voilà le verset le plus difficile de ce psaume, et peut-être de tout le Psautier ; tâchons d'en pénétrer le sens. Saint Jérôme traduit : *Si dormieritis inter medios terminos, pennæ columbæ*

deargentatæ et posteriora ejus in virore auri. Cela n'est guère plus lumineux. Le *cleros* de la Vulgate vient du grec, et signifie *sortes*; ainsi *inter medios cleros*, signifie *inter medias sortes*, et c'est ce que saint Jérôme exprime par *inter medios terminos*. Le sens de l'hébreu est fort obscur et ne décide pas plus pour l'un que pour l'autre. Le *posteriora dorsi* de la Vulgate répond à un seul mot du grec et de l'hébreu, que saint Jérôme a cru être suffisamment rendu par *posteriora*. Voici en deux mots ce qui paraît être l'objet de ces deux versets : L'extrémité du péril où Israël pourra se trouver et la gloire éclatante avec laquelle il en sortira. Pour ne rien confondre au milieu d'une si grande obscurité, reprenons chaque expression séparément.

Le texte hébreu ne dit point, *dum subsistebatis*, mais très-bien *si dormieritis*, ou si l'on veut, *si decubueritis*. Le même mot en hébreu et même en grec se prend pour *decumbere*, et *dormire*; et la Vulgate met communément l'un pour l'autre. *Quand vous seriez réduits à être couchés entre*, etc. Voilà ce que l'on voit communément dans ce texte; et c'est fuir la lumière que de s'écarter de cette idée qui frappe ici le commun des interprètes.

Inter duas acies, selon Ladvoat. La Vulgate dit d'après les Septante *Inter medios cleros*, c'est-à-dire, *inter medias sortes*, au milieu de deux sorts ou partages; ce qui pourrait ici s'entendre de ces extrémités dangereuses qui mettent l'homme entre la vie et la mort, *inter medias sortes*; et c'est encore une idée dont il ne faut point s'écarter, si l'on veut entendre ce texte. L'expression de l'hébreu שְׁנֵי שַׁבָּתִים peut bien être différente; mais au fond l'idée est la même: il s'agit des dernières extrémités où Israël puisse être réduit. Saint Jérôme traduit, *inter medios terminos*; et cela pourrait encore s'expliquer de l'extrémité dangereuse où Israël fut réduit lorsqu'il fut emmené captif à Babylone, au milieu de deux peuples ennemis, les Assyriens et les Chaldéens, réunis alors sous la même puissance, *inter medios terminos*. L'expression de l'hébreu peut encore être différente; mais au fond c'est la même idée; car il paraît qu'il s'agit ici de la captivité de Babylone. Ceux qui traduisent, *inter tripodes*, ou *inter ollas*, s'écarteront trop visiblement de l'objet du psalmiste; il n'est point ici question de *trépieds*, de *marmiles*. Ladvoat traduit *inter duas acies*; nous ne rejetterions point cette idée, si elle pouvait s'entendre uniquement des deux peuples assyriens et chaldéens, entre lesquels les enfants d'Israël et de Juda furent dispersés et captifs. Mais il ne s'agit point ici d'armées rangées en bataille; ce n'est

point ici Jérusalem assiégée par Sennachérib; c'est Jérusalem subjuguée par Nabucodonosor; c'est Juda captif à Babylone. Quelques auteurs traduisent, *inter lapides focarios*, entre les pierres du foyer; et cette idée n'est point mal prise, ou plutôt elle convient parfaitement avec ce qui va suivre. *Quand vous seriez réduits à être couchés entre les pierres du foyer*, sur les cendres du feu, dans la noirceur du charbon et de l'âtre, au milieu de deux peuples infidèles qui seront pour vous comme les pierres du foyer, au milieu desquelles vous éprouverez toute l'ardeur du feu le plus vif de la justice divine en ce monde, vous en sortirez néanmoins avec l'éclat de la colombe aux plumes argentées et dorées. Il nous semble que les peintures de ce tableau n'ont rien de forcé, et nous croyons qu'on ne peut s'écarter de ces idées, sans perdre entièrement de vue le vrai sens du texte.

Il est aisé de sentir combien Ladvoat s'éloigne de ces idées, lorsqu'il traduit (*inter*) *alas columbæ*. Le texte ne répète point le mot *inter*; Ladvoat en convient; et rien n'oblige ici de sous-entendre ce mot. La phrase néanmoins paraît être décousue; c'est possible. Que sous-entendrons-nous donc enfin? Souvenez-vous qu'au verset 9 il manquait deux mots que nous retrouvons heureusement dans le cantique de Debbora, mais dont l'omission fait disparaître la liaison des paroles qui précèdent et qui suivent :

Terra commota est, etiam cæli distillaverunt :

(Montes trepidaverunt) a facie Jehovæ, Iste Sinai, a facie Jehovæ Dei Israel.

Otez les mots, *Montes trepidaverunt*, vous aurez la leçon présente de l'hébreu, où vous ne savez plus à quoi tient *Iste Sinai*; car il est évident que ces mots ne peuvent pas se rapporter à ce *distillaverunt* qui précède, et qui ne convient qu'au seul mot *cæli*; ce n'est donc point là le mot qu'il faut ici sous-entendre. Mais rétablissez ces deux mots que nous empruntons du cantique de Debbora : *Montes trepidaverunt a facie Jehovæ*; et alors vous entendez *iste Sinai*; vous le rapportez à ce *trepidaverunt* qui précède, et dont l'idée y convient parfaitement : *Iste Sinai (trepidavit) a facie Jehovæ Dei Israel*. Ladvoat reconnaît cela. Partez de là, et vous aurez le dénouement de la difficulté qui nous arrête tous.

Il ne faut point chercher là une ellipse qui n'y est pas, et qui ne peut pas y être. Mais il faut, s'il est possible, retrouver une phrase qui y manque évidemment. Nous la tirons d'Isaïe même qui, annonçant le retour des Israélites dans leur patrie, le peint précisément sous cette image : *Qui sunt isti qui ut nubes volant, et quasi columbæ ad fenestras suas* (1) ? « Qui sont ceux-ci qui volent comme

(1) *Isai. LX. 8.*

« les nuées, et comme des colombes qui retournent à leurs demeures ? » On retrouve encore la même idée dans Osée, au moins selon les expressions de la Vulgate : *Avolabunt quasi avis ex Ægypto, et quasi columba de terra Assyriorum; et collocabo eos in domibus suis, dicit Dominus* (1). « Ils s'envoleront de l'Égypte comme un oiseau, et de l'Assyrie comme une colombe; et je les rétablirai dans leurs maisons, dit le Seigneur. » On retrouve cette idée jusque dans les psaumes où David dit : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam* (2) ? « Qui me donnera les ailes de la colombe, et alors je m'enverrai et me reposerai ? » Nous saisissons donc cette idée, et alors nous croyons voir dans le texte du psalmiste ces paroles :

Si decubueritis inter lapides focarios
(Evolando exhibitis inde,
Et alæ vestræ sicut) alæ columbæ tectæ argento,
Et pennæ ejus pallore auri.

C'est-à-dire : « Quand vous seriez réduits à être couchés entre les pierres du foyer, vous en sortirez avec des ailes semblables aux ailes de la colombe, couvertes d'une blancheur argentine, et à ses grandes plumes dont le blond éclat imite celui de l'or. » On s'aperçoit aisément que le même éclaircissement est également applicable au sens de la Vulgate pris des Septante, et au sens de saint Jérôme pris de l'hébreu. *Si dormialis inter medios cleros* (ou *terminos*) (evolando exhibitis inde, et pennæ vestræ sicut) *pennæ columbæ de argentea, et posteriora dorsi* (ou simplement *posteriora ejus in pallore* (ou *virore*) auri. Quand vous seriez réduits à coucher et à dormir entre les deux sorts de la vie et de la mort, entre les confins de vos ennemis, Assyriens et Chaldéens, vous en sortirez avec des ailes semblables aux ailes de la colombe, couvertes d'une couleur argentine, et au grand plumage de sa queue dont le blond éclat imite la pâle verdure de l'or. Le mot hébreu בִּירְקָק, se prend pour *in pallore* ou *in virore*. On sent aisément que cela s'entend de ce vert pâle et jaunâtre qui caractérise la couleur de l'or.

Revenons maintenant au verset 15. Ladvoocat le traduit donc ainsi : *In dissipando Omnipotentem* (ou *Fulminatorem*) *reges cum ea* (columba) *nives* (ou peut-être *nivei*) *apparuitis sicut Selmon*. Le texte ne dit point *cum ea*; et le sens n'est nullement *cum ea columba*; il ne s'agit point ici de la prétendue colombe des Ammonites; on vient de le voir. Le texte dit *in ea*, précisément de même qu'au verset 11, il dit : *Animalia tua habitabunt in ea*; c'est-à-dire, dans cette terre, que vous avez donnée pour héritage à votre peuple; et l'on va voir que c'est bien le sens du texte. Ce troupeau

dont vous daignez être le pasteur, il a trouvé une demeure que vous lui avez préparée par votre bonté; et ses ennemis y trouveront leur perte; ils y seront exterminés lorsqu'ils auront osé venir y troubler vos enfants. Ézéchiël nous explique cela par les anathèmes qu'il prononce contre Gog et Magog, qui, après le retour d'Israël dans ses terres, viennent troubler le repos de ce peuple, et périssent avec leur armée composée de différentes nations, sur les montagnes d'Israël; en sorte qu'Israël sort du milieu de cette tempête encore plus éclatant qu'il n'était sorti de la fournaise de Babylone. Voilà donc précisément ce que dit le psalmiste en annonçant cet événement : *Cum dissipaverit* (ou peut-être mieux encore *Cum destruxerit*), *Omnipotens reges in ea, nive dealbabimini sicut Selmon*. L'expression que Ladvoocat rend par *In dissipando Omnipotentem*, peut également signifier *Cum dissipaverit Omnipotens*; et il est évident que c'est ce que Ladvoocat a voulu dire. Il aurait pu traduire également, *Cum diviserit*, ou *Cum destruxerit*; car ce mot בָּרַץ est celui qui se trouve au psaume LIX, verset 3, où saint Jérôme traduit, *Deus, projecisti nos, scidisti nos*; et où la Vulgate dit : *Deus, repulisti nos, et destruxisti nos*. Au lieu de *nive dealbabuntur*, l'hébreu n'offre qu'un seul mot dérivé de *nix, nivis*, en sorte que pour l'exprimer en un seul mot, il faudrait dire *nivescent*. Les exemplaires hébreux varient; les uns lisent חֲשִׁיבִי, *nivesces*; les autres יִשְׁבִּי, *nivescent*.

Le verset 14, tel qu'il est, offre un sens fort naturel : *Cum dissipaverit* (ou *destruxerit*) *Omnipotens reges in ea* : *nivesces* (ou *nivescelis*) *sicut Selmon*. Si à la première vue on a peine à reconnaître à quoi se rapporte *in ea*, parce qu'en effet il ne peut se rapporter à cette colombe du verset 14, il est bien évident qu'alors il se rapporte à cet héritage du Seigneur, dont il est parlé au verset 10. La plupart des interprètes l'ont assez bien compris. Si l'on trouve que cet antécédent est rappelé de bien loin du verset 10 au verset 15, on peut remarquer que même dans les récits historiques il y a quelquefois des pronoms dont l'antécédent est encore plus éloigné. Celui qui parle étant rempli de son objet, suppose que ceux qui l'écoutent en sont remplis comme lui, et que le pronom seul suffit pour en rappeler l'idée. C'est ainsi que Madeleine cherchant Jésus-Christ au tombeau, dit à celui qu'elle prenait pour un jardinier : *Si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam* (3). Trois fois elle le désigne par le seul pronom *eum*, sans l'avoir nommé une seule fois, parce que, comme elle ne pense qu'à lui, elle suppose que les autres y pensent comme elle. C'est un effet de sa vive affection

(1) Osée. x. 11. — (2) Psalm. LIV. 7.

(3) Joan. xx. 15.

pour celui dont elle parle. De même ici le psalmiste, après avoir parlé de *l'héritage du Seigneur* jusqu'à quatre fois aux versets 10 et 11, y revient au verset 15, par le seul pronom, supposant que ceux auxquels il parle en sont aussi occupés que lui. *Cum destruxerit Omnipotens reges in ea, nives-celis sicut Selmon.*

Reprenons donc ces deux versets ainsi interprétés par les textes parallèles d'Isaïe, d'Osée et d'Ézéchiel : « Quand vous seriez réduits à être
« couchés entre les pierres du foyer, vous en sor-
« tirez avec des ailes semblables aux ailes de la
« colombe, couverte d'une blancheur argentine,
« et à ses grandes plumes dont le blond éclat
« imite celui de l'or. Lorsque le Tout-Puissant
« aura détruit les rois en elle, vous serez couvert
« d'un éclat semblable à celui de la neige qui
« couvre la montagne de Selmon. »

Voilà précisément ce que tous les prophètes ont annoncé à Israël : Quand vous seriez réduits aux plus grandes extrémités dans la captivité que vous éprouverez sous l'empire de Babylone, vous en sortirez couverts de gloire par la protection du Seigneur qui vous ramènera dans la terre de vos pères, où vous reviendrez comme des colombes qui retournent à leurs demeures ; et lorsque après votre retour, Gog et son armée viendront dans ces terres pour y troubler votre paix, la main de Dieu les y brisera ; et du milieu de cette tempête qui vous menaçait, vous sortirez couverts d'un nouvel éclat de gloire. Tout cela convient non-seulement à Israël dans ce premier sens que pré-

sente la lettre du texte, mais encore à l'Église même de Jésus-Christ dans le sens prophétique couvert sous ce voile ; car tous les prophètes s'accordent avec saint Jean pour annoncer que les derniers temps de l'Église sur la terre seront semblables à ceux qu'éprouvera la maison de Juda captive à Babylone, et que l'irruption de Gog et de son armée représente la persécution universelle qu'exercera dans les derniers jours l'Antéchrist contre l'Église répandue dans toute la terre. Quand donc vous seriez réduits, comme les enfants de Juda, aux plus tristes extrémités sous la domination des peuples infidèles, semblables aux Assyriens et aux Chaldéens, vous en sortirez couverts de gloire par la protection du Seigneur, qui jamais ne laissera périr son Église, et qui dans ces derniers temps lui donnera un nouvel éclat sur la terre par la conversion de la nation entière des Juifs, et d'une multitude innombrable de gentils qu'il appellera, par sa grâce, de toutes les nations répandues sur toute la terre. Lorsque après cela l'Antéchrist et ses suppôts soulèveront contre elle les rois et les peuples, et les rassembleront de toute la terre pour combattre contre Jésus-Christ et contre son peuple en persécutant son Église dans toute la terre, viendra enfin le grand jour du Dieu tout-puissant, où exterminant dans sa colère tous ceux qui seront élevés contre son Église, il la fera sortir de cette tempête couverte d'un éclat de gloire dont la blancheur de la neige qui couvre la montagne de Selmon est l'image.

VERSION VULGATE.

16. Mons Dei, mons pinguis : mons coagulatus, mons pinguis.

17. Ut quid suspicamini montes coagulatos ? mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo : etenim Dominus habitabit in finem.

18. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium : Dominus in eis, in Sina, in sancto.

19. Ascendisti in altum : cepisti captivitatem : accepisti dona in hominibus : etenim non credentes, inhabitare Dominum Deum.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

16. Mons Dei, mons pinguis : mons excelsus, mons pinguis.

17. Quare contenditis, montes excelsi, adversus montem quem dilexit Deus, ut habitaret in eo ? siquidem Dominus habitabit semper.

18. Currus Dei innumerabilis, millia abundantium ? Dominus in eis, in Sinai, in sancto.

19. Ascendisti in excelsum : captivam duxisti captivitatem : accepisti dona in hominibus : insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum.

REMARQUES

§. 16. *Mons Dei, mons pinguis : mons coagulatus* (ou selon saint Jérôme, *excelsus*), *mons pinguis*. Au lieu de *mons pinguis*, on lit dans l'hébreu, *mons Basan*. C'est qu'en effet ce sont deux phrases toutes différentes, qu'il ne faut point confondre. L'une regarde la montagne de Dieu, *Mons Dei*, comme l'expriment la Vulgate et saint Jérôme en conservant l'expression de l'hébreu ; l'autre regarde d'autres montagnes : *Ut quid contendebatis* (ou *ou subsilitis*), *montes gibbosi*, ou *excelsi* ? Le *mons Dei* du verset 16 n'est point un vocatif, mais un nominatif ; c'est le sujet même de la phrase ; le *mons Basan* ou *pinguis* en est

l'attribut ; le verbe *est* demeure sous-entendu ; rien n'est si commun que de sous-entendre ce verbe dans l'hébreu ; et c'est bien le sens de la Vulgate qui en cela ne s'écarte nullement de l'hébreu : *Mons Dei, mons pinguis*, dit saint Jérôme, *mons excelsus, mons pinguis*. Le père Houbigant dit aussi très bien dans le même sens : *Mons Dei, mons pinguis, mons altitudinum, mons pinguis*. Le père Houbigant suppose que les Septante et saint Jérôme ont lu יִשְׂרָאֵל , *pinguis*, au lieu de יִשְׂרָאֵל ; mais les montagnes de Basan étaient aussi un pays gras et fertile ; ainsi on a pu aisément prendre l'un pour l'autre. La montagne de

Dieu est une montagne grasse et fertile ; c'est le vrai Basan par sa fertilité ; c'est une montagne élevée au-dessus de toutes les autres par les prérogatives qui la distinguent ; c'est une montagne vraiment grasse et fertile par l'abondance des bénédictions que Dieu y répand ; c'est le vrai Basan. Cette montagne de Dieu, c'est le mont de Sion, c'est l'Église de Jésus-Christ. Le *mons coagulatus* de la Vulgate vient du grec dont l'expression peut signifier, *montagne fromageuse*, abondante en lait.

ŷ. 17. *Ut quid suspicamini montes coagulatos? mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo: etenim Dominus habitabit in finem.* Autre embarras pour Ladvoat ; car après avoir d'abord traduit : *Ut quid contendebatis, o montes gibbosi, adversus hunc montem?* Il préfère ensuite le sens du paraphraste chaldéen, qui semble avoir lu dans l'hébreu : *Ut quid subsilitis, montes gibbosi?* Mais la difficulté est de joindre cela avec ce qui suit ; dans le premier sens, il avait ajouté le mot *adversus* qui n'est pas dans le texte ; dans ce second sens il est obligé de paraphraser son texte en disant : « Pourquoi tressaillez-vous de joie, et envieez-vous « la gloire de posséder l'arche du Seigneur? Il est « une autre montagne que Dieu préfère, et qu'il a « choisie pour y habiter. » Mais la Vulgate bien entendue nous conduit à un sens beaucoup plus simple, qui ne s'écarte nullement de l'hébreu. Le *mons* de ce verset n'est point régi par le verbe qui précède ; c'est la suite de la phrase contenue au verset précédent en ce sens : « La montagne de « Dieu est une montagne grasse et fertile ; c'est « une montagne élevée, une montagne grasse et « fertile. Pourquoi vous autres, montagnes éle- « vées, tressaillez-vous ? (pourquoi disputez-vous ? « pourquoi formez-vous de noirs soupçons ?) c'est « la montagne où Dieu a désiré d'habiter (où « Dieu veut bien habiter) ; oui, l'Être suprême y « habitera éternellement. » Ce passage est paral- « lèle à celui du psaume cxiii, versets 4 et 6 : *Montes subsilierunt quasi arietes: colles, quasi filii gregis... Montes, subsaltastis quasi arietes: colles, quasi filii gregis*, où le psalmiste explique la cause de cet ébranlement des montagnes et des collines : *A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.* C'est la présence du Seigneur qui les ébranle ainsi. Cet ébranlement des montagnes et des collines causé par la présence du Seigneur, à l'entrée d'Israël dans la terre promise, est dans le psaume cxiii l'image de cet ébranlement universel que causa parmi les nations la prédication de l'Évangile, lorsque Jésus-Christ, dans la personne des apôtres, vint renverser le règne de l'idolâtrie, et soumettre les peuples à l'obéissance de la foi.

Il en est de même ici. Voici l'Église qui s'élève comme une montagne dont l'étendue va embrasser tout l'univers ; alors toutes les autres montagnes, même les plus élevées, sont ébranlées, et plus elles sont élevées, plus leur ébranlement est sensible : tous les peuples s'agitent ; les Juifs et les gentils, les Grecs et les Romains, les barbares et les Scythes ; tous s'irritent à la vue des progrès de l'Évangile, tous se soulèvent contre les disciples de Jésus-Christ. Mais pourquoi les peuples sont-ils ainsi agités : *Quare fremuerunt gentes* (1) ? Pourquoi les montagnes sont-elles ainsi ébranlées : *Quare subsilitis, montes excelsi?* Cette montagne qui s'élève au-dessus de toutes les autres, est celle où Dieu a désiré d'habiter, où il a bien voulu fixer sa demeure ; et en effet l'Être suprême y habitera éternellement : *Quare subsilitis, montes excelsi? mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo: etenim Dominus habitabit in finem* ; ou, comme dit saint Jérôme, (*mons*) *quem dilexit Deus ut habitaret in eo: siquidem Dominus habitabit semper* ; ou comme l'exprime le père Houbigant, *quem etiam Deus in perpetuum inhabitabit* ; car il est remarquable que le pronom relatif est souvent sous-entendu dans l'hébreu, et qu'en effet, il n'est pas même exprimé dans le membre précédent, de sorte qu'il est également sous-entendu dans les deux membres : *mons (in quo) beneplacitum est Deo habitare in eo, (quem) etiam Dominus habitabit in perpetuum.*

ŷ. 18. *Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium* (ou selon saint Jérôme, *Currus Dei innumerabilis, millia abundantium*) : *Dominus in eis: in Sina (saint Jérôme, Sinai), in Sancto.* Ladvoat traduit : *Currus Dei est viginti millium, millium iteratorum* (ou, selon le syriaque, *exercitus sui*) : *Dominus in eis est in Sancto (sicut in) Sinai.* Cet hébraïsant observe très bien que le mot רבבים, mis au duel par les rabbins pour signifier *deux myriades*, c'est-à-dire deux fois dix mille, qui forme vingt mille, peut également se prendre au pluriel pour *plusieurs myriades* indéfiniment, plusieurs fois dix mille, ce que notre Vulgate exprime assez bien par *decem millibus multiplex*, et saint Jérôme par *innumerabilis*. Ladvoat ajoute *millium iteratorum* ; sur quoi il observe encore très bien que יסוּשׁ, pris pour *iterationis*, ou en terminaison chaldéenne, *iteratorum*, serait fort irrégulier ; que l'expression des Septante rendue dans la Vulgate par *lætantium*, au lieu de quoi saint Jérôme dit *abundantium*, suppose qu'ils ont lu ici comme saint Jérôme, le mot יסוּשׁ que l'on trouve dans le psaume cxxii, verset 4, où la Vulgate dit : *opprobrium abundantibus* ; ou plutôt ils ont pu lire simplement יסוּשׁ, *lætantis* ou *abundantis*, d'où sera

(1) *Psalm.* II. I.

venu le pluriel *lætantium* ou *abundantium*. Ladvo-cat explique ceci de l'arche environnée des prêtres, des lévites et de toute l'armée d'Israël; et il suppose que le char de Dieu est l'arche même; c'est ce qui lui donne lieu de traduire : *Le char de Dieu est environné de vingt mille et des milliers de son armée*. Mais ce n'est point là ce que dit la phrase hébraïque, dont le sens est beaucoup mieux rendu dans le grec des Septante et dans la Vulgate : *Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium, ou abundantium, ou si l'on veut, exercitus sui*. Le char de Dieu est composé de plusieurs myriades; il est composé de plusieurs milliers des esprits bienheureux qui forment son armée. C'est son armée même qui compose son char; et cette armée, c'est la multitude des anges qui, environnant Jésus-Christ lorsqu'il monta de la terre au ciel, furent pour lui comme son char. Le père Houbigant traduit : *Vehitur Deus super mille millium unanimes*. Il reconnaît aussi que c'est cette multitude même qui forme le char du Seigneur. Il confond les deux phrases lorsque de *myriades millia*, il forme l'expression *mille millium*.

Dominus in eis, in Sina (ou, selon saint Jérôme, *in Sinai*), *in sancto*. Le mot *Dominus* n'est pas ici exprimé dans l'hébreu par le grand nom Jehova, mais par le mot Adonaï, que le père Houbigant rend ici par *Deus meus*; ce mot se prend communément pour *Dominus*, le souverain Maître, comme l'exprime très bien Ladvo-cat.

ÿ. 19. *Ascendisti in altum* (ou, selon saint Jérôme, *in excelsum*) : *cepisti captivitatem* (ou, selon saint Jérôme, *captivam duxisti captivitatem*) : *accepisti dona in hominibus*. Ladvo-cat a sans doute cru conserver la simplicité des expressions du texte en disant : *Ascendisti in altum, captivos eduxisti, accepisti dona pro hominibus*; mais il supprime une idée que saint Jérôme a fort bien conservée en disant : *captivam duxisti captivitatem*; les Septante l'avaient aussi très bien rendue, et on la trouvait dans les anciens exemplaires de notre Vulgate même, où on lisait *Captivasti captivitatem* : Vous avez emmené captifs ceux qui étaient captifs. Saint Paul reconnaît dans ces paroles le mystère de l'ascension de notre Seigneur; et ce lieu haut où Jésus-Christ est monté, n'est pas celui où habitaient ses ennemis, mais celui où Dieu son Père fait éclater sa gloire au plus haut des cieux, lequel était représenté par le tabernacle dressé sur la montagne de Sion. Si donc cette parole a un premier sens relatif à l'arche du Seigneur, le lieu haut vers lequel elle monte, est la montagne même de Sion, où on la ramène.

Cepisti captivitatem, ou, selon l'ancienne leçon, *captivasti captivitatem*, ou, comme dit saint Jérôme, *captivam duxisti captivitatem*. Le Seigneur monte vers Sion, et il emmène ces captifs du pays des Ammonites; ou plutôt Jésus-Christ monte au ciel, et c'est des lieux bas de la terre qu'il emmène

ces captifs qui y avaient été détenus jusqu'à sa venue.

Accepisti dona in hominibus : « Vous avez reçu « des dons pour les distribuer aux hommes. » C'est de son propre trésor, de ses propres richesses, que Dieu prend les dons qu'il répand sur les hommes; c'est de Dieu son Père que Jésus-Christ reçoit les dons qu'il distribue aux hommes, en répandant sur eux son Esprit qui est l'Esprit de Dieu son Père.

Il faut cependant observer que Ladvo-cat n'a point méconnu dans ce texte le sens prophétique que saint Paul nous y découvre; il a même pris soin d'en tirer une preuve de la divinité de Jésus-Christ. « Saint Paul, dit-il, entend ces paroles « du Messie, et il les lui applique; ce qui prouve « clairement la divinité de Jésus-Christ; car il « est évident que ces paroles : *Vous êtes monté en « haut*, s'adressent à Dieu; et puisque, selon « saint Paul, elles s'adressent à Jésus-Christ, il « suit nécessairement que, selon saint Paul, Jésus-« Christ est Dieu; ce que nous prouverons plus « amplement en expliquant le sens prophétique de « ce psaume. » Il serait bien à souhaiter que Ladvo-cat eût acquitté sa promesse, en expliquant ce sens prophétique; il aurait sans doute vu lui-même combien ce sens prophétique contredit son *interprétation historique*. Il peut bien arriver que l'interprétation historique soit en certains points fort différente de l'interprétation prophétique; mais pourrait-elle y être contraire? Le sens spirituel ne doit-il pas être fondé sur la lettre même du texte, et conséquemment ne doit-il pas y avoir un certain rapport de ressemblance entre le sens historique et le sens prophétique?

Etenim non credentes inhabitare Dominum Deum; ou selon saint Jérôme : *Insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum*. Il faut avouer qu'à la première vue, on ne sait à quoi cela tient; et comme le texte ne dit pas à la lettre *non credentes*, mais *rebelles, contumaces*, Ladvo-cat en prend occasion de traduire : *Etiā infractores fœderis ad inhabitandum, Domine Deus*. Les Septante et saint Jérôme, au milieu même de leurs obscurités, nous offrent une interprétation beaucoup plus naturelle. Nous lisons donc dans la Vulgate, d'après la version des Septante : *Accepisti dona in hominibus : etenim non credentes inhabitare Dominum Deum*. Saint Jérôme dit aussi : *Accepisti dona in hominibus : insuper et non credentes inhabitare Dominum Deum* : « Vous avez reçu des dons pour les répandre « parmi les hommes, et parmi ceux mêmes « qui refusaient de croire que le Seigneur Dieu « habitât sur cette montagne. » C'est ce qu'a fait Jésus-Christ en accomplissant cette prophétie. Il a reçu de Dieu son Père les dons de son Esprit pour les répandre sur les hommes, et non seulement sur ceux qui étaient alors ses disciples, mais

jusque sur ceux mêmes qui avaient refusé de croire que le Seigneur Dieu fût au milieu de ses disciples, et qui ouvrant les yeux à la lumière de la foi, et croyant à l'Évangile qui leur était annoncé, recevaient eux-mêmes les dons de l'Esprit de Dieu. Le prophète vient de nous dire que la montagne de Dieu, qui est l'Église même de Jésus-Christ, est la montagne où il plaît à Dieu de fixer sa demeure, et où il habitera en effet éternellement. Ici il nous dit que Jésus-Christ répandra les dons de son Père jusque sur ceux mêmes qui refusaient de croire cela. C'est non seulement ce que Jésus-Christ a fait dès le temps des apôtres ; mais c'est aussi ce qu'il continuera de faire jusqu'à la fin des siècles à l'égard de tous ceux qui abandonnent leur incrédulité pour se soumettre au joug de la foi. Jésus-Christ en les recevant au nombre de ses

disciples, répand sur eux les dons qu'il a reçus de son Père pour les répandre sur les hommes. Ce que la Vulgate et saint Jérôme expriment ici en deux mots *non credentes*, est exprimé dans le grec des Septante et dans l'hébreu par un seul mot יִשְׁרָיִים, ἀπειθοῦντες; c'est ce que saint Jérôme a rendu au verset 7, par *increduli*. Le sens à la lettre est donc : *increduli ad habitandum Dominum Deum*, bien rendu par saint Jérôme et dans la Vulgate, par *non credentes inhabitare Dominum Deum*. Le verset 7 regarde les incrédules qui sont demeurés dans leur incrédulité ; celui-ci regarde ceux qui ont renoncé à leur incrédulité en embrassant la foi ; c'est sur ceux-là que Jésus-Christ étend les dons qu'il a reçus de Dieu son Père pour les répandre sur tous ceux qui croiront en lui jusqu'à la fin des siècles.

VERSION VULGATE.

20. Benedictus Dominus die quotidie : prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum.

21. Deus noster, Deus salvos faciendi : et Domini Domini, exitus mortis.

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem capilli perambulantium in delictis suis.

23. Dixit Dominus : Ex Basan convertam : convertam in profundum maris :

24. Ut intingatur pes tuus in sanguine : lingua canum tuarum ex inimicis ab ipso.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

20. Benedictus Dominus per singulos dies : portabit nos Deus salutis nostræ.

21. Deus noster, Deus salutis : et Domini Dei mortis egressus.

22. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem crinis perambulantis in delictis suis.

23. Dixit Dominus : De Basan convertam : convertam de profundis maris.

24. Ut calcet pes tuus in sanguine : lingua canum tuorum ex inimicis a temetipso.

REMARQUES

γ. 20. *Benedictus Dominus*. *Ladvocat* traduit très bien en français ces mots par : *Béni soit le souverain Maître*, parce que, dans l'hébreu, ce n'est point ici le grand nom *Jéhova*, communément rendu par *Dominus*, le Seigneur ; mais *Adonai*, qui se rend aussi en latin par *Dominus* ; mais que nous pouvons distinguer en français, en le rendant par *le souverain Maître* ; et réservant *le Seigneur* pour exprimer le grand nom *Jéhova*.

Die quotidie. Cela vient du grec des Septante, ἡμέραν καὶ ἡμέραν ; l'hébreu dit simplement *die die*, et l'expression de l'hébreu ainsi que celle des Septante seraient suffisamment rendues par le simple *quotidie*, ou par *per singulos dies*, comme traduit saint Jérôme, ou par *de die in diem*, comme traduit le père Houbigant. Cette parole peut se lier à ce qui précède ou à ce qui suit, et communément on la joint à ce qui précède, comme pour couper le verset en deux parties plus égales. Le père Houbigant pense que cette parole se joint encore mieux à ce qui suit ; et cela ne nuit point à l'harmonie du verset qui alors se partagera en trois membres :

Benedictus Dominus :

Per singulos dies prosperum iter faciet nobis,
Deus salutarium nostrorum

Prosperum iter faciet nobis, ou, selon saint Jérôme, *Portabit nos*. Cela suppose assez évidem-

ment deux leçons différentes. *Ladvocat* a très bien remarqué que saint Jérôme, en traduisant ainsi, paraît avoir lu comme on lit aujourd'hui, יִשְׁרָיִים, qui signifie plus littéralement *onerabit nobis*, ce que le père Houbigant explique en disant *onera nostra suscipiens*, et ce sens est encore fort différent de celui de saint Jérôme ; ce qui montre assez combien il est difficile de tirer de cette leçon un sens qui puisse convenir ici. La Vulgate et les Septante offrent un sens beaucoup plus naturel : « Chaque jour Dieu nous donnera de nouveaux succès. » C'est précisément ce que Jésus-Christ promet à son Église en lui disant qu'il sera tous les jours avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle ; par quelque épreuve qu'elle puisse passer, elle en sortira toujours victorieuse : *Prosperum successum dabit nobis*.

Deus salutarium nostrorum, ou, selon saint Jérôme, *Deus salutis nostræ*, c'est-à-dire qu'il a lu comme on le lit aujourd'hui au singulier יִשְׁרָיִים, au lieu du pluriel יִשְׁרָיִים, que lisaient les Septante : le sens au fond est le même : *Le Dieu de notre salut* est le Dieu qui nous sauve, et *le Dieu de nos saluts* est le Dieu qui nous sauve des divers dangers auxquels nous pouvons être exposés. Le père Houbigant forme de ces deux mots une phrase séparée de la précédente, qu'il joint au premier

membre du verset, au lieu de la joindre à celui-ci ; il dit donc : *Benedictus Dominus, de die in diem onera nostra suscipiens : Deus est nostra salus*. Mais rien n'oblige d'expliquer ainsi le texte : on peut même dire que si c'était là le sens, le verbe *est* serait suppléé dans cette phrase par le pronom *ipse*, on y lirait, selon le style des Hébreux : *Deus salus nostra ipse, pour salus nostra est*, mais comme ce pronom n'y est point, les anciens interprètes ont fort bien réuni ces deux mots à la phrase précédente : *Prosperum iter faciet nobis Deus salutarium nostrorum*. Ladvocat dit aussi dans le même sens : *Deus fortis salutis nostræ* ; et ce *Deus fortis* rend aussi très-bien le sens de l'hébreu, où l'on distingue, Elohim, *Deus clemens*, et El, אֱלֹהִים, *Deus fortis* ; nous pourrions dire en français, *notre puissant Sauveur* ; attribut qui convient parfaitement à Jésus-Christ.

ŷ. 21. *Deus noster, Deus salvos faciendi* : ou selon saint Jérôme, *Deus salutis*. Le père Houbigant dit : *Deus nobis Deus in salutem*. Ladvocat paraphrase en disant : *Deus ille fortis nobis adfuit, Deus in salutes*. Le texte ne dit point cela ; il est vrai que l'on trouve encore ici deux fois le même mot El, qui signifie proprement *Deus fortis* ; mais en ce sens même le texte dit simplement : *Deus fortis nobis (est), Deus fortis ad salutes* : « Le Dieu « puissant est pour nous un Dieu puissant pour « sauver en toutes manières ; » et c'est bien là le caractère de Jésus-Christ qui a voulu être appelé spécialement Jésus, c'est-à-dire *Sauveur*, parce qu'il sauve son peuple en le délivrant de ses péchés et de tous les maux qui sont les suites du péché : *Deus ad salutes*.

Et Domini Domini exitus mortis. Cette répétition du mot *Domini* vient de ce qu'on trouve ici dans l'hébreu les deux noms Jéhova Adonaï, qui se rendent communément par *Dominus*. C'est ce que nous pourrions exprimer en français par *le Seigneur, le souverain Maître*, ou mieux encore, *l'Être suprême, le souverain Maître* ; car le grand nom Jéhova signifie proprement *l'Être suprême* ; et ce nom encore ici appliqué à Jésus-Christ nous montre qu'il est Dieu égal à Dieu son Père. Saint Jérôme dit : *Et Domini Dei mortis egressus*. On pourrait remarquer que selon la leçon présente de l'hébreu, ce n'est pas *exitus* ou *egressus a morte*, mais *exitus* ou *egressus ad mortem*. C'est ce que le père Houbigant exprime par ces mots : *Domini Dei nostri erunt ad afferendam mortem exitus*. Le texte dit simplement : « Et c'est à l'Être suprême, « au souverain Maître qu'il appartient de faire des « sorties pour frapper de mort. » Ce caractère convient encore particulièrement à Jésus-Christ qui est en même temps Sauveur et Juge. Il est un Sauveur plein de bonté pour ceux qui croient en lui et qui gardent ses préceptes ; mais il est un Juge terrible pour ceux qui refusent de croire en

lui ou qui violent ses préceptes. Quelles sorties terribles n'a-t-il pas faites contre les Juifs incrédules, contre les Romains idolâtres, contre les chrétiens même prévaricateurs en différents siècles ? et quelle sortie terrible ne fera-t-il pas encore au dernier jour contre le monde réprouvé ? Il sauve ses disciples, mais il frappe de mort ses ennemis : *et Jehovah Domini ad mortem exitus*.

ŷ. 22. *Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum*. Saint Jérôme conserve les mêmes expressions ; on pourrait observer que la conjonction hébraïque אֲנִי, ne signifie par toujours *verumtamen*. La Vulgate même, d'après les Septante, l'exprime deux fois par *ulique*, à la fin du psaume LVIII, où nous lisons : *Et dicet homo : Ulique est fructus justo : ulique est Deus judicans eos in terra*. Il y a lieu de présumer que c'est l'équivoque de l'expression *exitus mortis* ou *mortis egressus*, qui a fait mettre ici *verumtamen* ; car si le sens était *exitus* ou *egressus a morte*, cette sortie de la mort ferait une expression de salut qui serait opposée au coup de vengeance marqué dans le verset qui vient ensuite : *Verumtamen Deus confringet*. Ladvocat change le futur en prétérit : *Ulique (etiam) Deus confregit caput inimicorum suorum* ; mais le futur est essentiel dans le sens prophétique. Le *vulnerabil* du père Houbigant est trop faible. Quand Dieu frappe dans sa colère la tête de ses ennemis, ce n'est pas seulement pour les blesser, mais pour les briser : *Deus confringet*. C'est ainsi que Dieu a brisé les chefs des Juifs incrédules en détruisant leur république ; c'est ainsi qu'il a brisé les chefs des Romains idolâtres, en détruisant leur empire.

Verticem capilli, ou selon saint Jérôme, *crinis, perambulantium* (ou *perambulantis*) *in delictis suis*. Le père Houbigant craignant, ce semble, qu'on ne prit *verticem capilli* pour le sommet ou la pointe des cheveux, a préféré le sens de l'interprète chaldéen, qui a cru voir ici *evellet capillos*, en prenant le mot אֶבְלַע, *verticem*, au sens du verbe אֶבְלַע, qui signifierait *evellet*. Ladvocat adopte la même idée ; en ajoutant néanmoins qu'alors il faudrait lire au futur אֶבְלַע. qu'il traduit cependant par le prétérit *avulsit*. Mais Dieu dans ses vengeances ne s'amuse pas à couper des cheveux. Ladvocat, avant de proposer cette idée peu digne du sujet, avait très bien remarqué que l'expression de l'hébreu, *verticem capilli*, signifie *verticem capillosum*, tête chevelue. Dieu brise dans sa vengeance les têtes chevelues comme les têtes rasées. Le texte ajoute, selon la Vulgate, d'après les Septante, *perambulantium in delictis suis*, ou selon saint Jérôme, d'après le texte hébreu, *perambulantis in delictis suis*. Le père Houbigant traduit : *eorum qui incedunt in delictis suis*. Ladvocat en conservant *perambulantis*, traduit : « La tête che- « velue de celui qui persistait obstinément dans « ses crimes. »

ŷ. 23. *Dixit Dominus : Ex Basan convertam, in convertam profundum maris, ou selon saint Jérôme, de profundis maris.* La différence vient du grec où on lit ἐν βυθοῖς; *in profundis*, pour ἐκ βυθῶν, *e profundis*. Les interprètes sont communément fort embarrassés de cette parole ; ils conviennent assez généralement que cela fait allusion à la victoire des Israélites sur le roi de Basan, et à la merveille du passage de la mer Rouge. Mais la difficulté est de savoir comment ces deux événements anciens ont pu être ici rappelés. Pour entendre ceci relativement au sens prophétique, il faut se rappeler que, comme les Égyptiens furent les premiers ennemis dont Dieu délivra son peuple en le faisant passer au milieu de la mer Rouge, les Amorrhéens du royaume de Basan furent les derniers dont ils eurent à triompher avant d'entrer dans la terre promise. Ces deux sortes d'ennemis peuvent ainsi représenter les premiers et les derniers dont l'Église doit triompher. La mer Rouge où les Égyptiens périrent, et d'où Dieu fit sortir son peuple triomphant, peut représenter cette mer d'infidélité qui couvrait la terre lorsque Dieu y fit passer son Église, qui en sortit triomphante tandis que ces ennemis y périrent. De même les Amorrhéens du royaume de Basan, dont Israël eut à triompher à la fin de sa course, peuvent représenter le parti puissant de l'Antéchrist dont l'Église triomphera à la fin des siècles. « Le Seigneur a donc dit : Je « retirerai mon peuple de Basan, comme je l'ai « retiré du fond de la mer. » Je ferai

que mon Église triomphera de ses derniers ennemis comme des premiers.

ŷ. 24. *Ut intingatur (ou selon saint Jérôme, calcel) pes tuus in sanguine, lingua canum tuorum ex inimicis ab ipso, ou, selon la version de saint Jérôme, a temetipso.* On lit dans l'hébreu, וְהִתְחַלְּצָה, *confringatur ou confringatur*, d'où saint Jérôme a tiré *calcel*. On se souvient des jugements terribles que Dieu a exercés sur les Juifs incrédules et sur les derniers restes des Romains idolâtres ; comment il a répandu sous les yeux des fidèles le sang des Juifs par la main des Romains, et celui des Romains par la main des barbares. Au dernier jour, Dieu exercera ses vengeances sur les ennemis de son Église par le glaive de sa justice aux yeux des saints élevés avec lui dans la gloire, et il livrera les méchants en proie aux démons qui se rassasieront de leur sang, selon ce qui est dit dans l'Apocalypse, que tous ceux qui auront suivi la bête, c'est-à-dire l'Antéchrist, *seront tués par le glaive de celui qui est assis sur le cheval blanc et qui est appelé le Verbe de Dieu*, et que tous les oiseaux se rassieront de leurs chairs (1). On peut encore observer que le verset 24 *Ut intingatur* semblerait se joindre plus naturellement au verset 22 *Deus confringet*, en sorte que le verset 23 formerait une parenthèse ; mais au fond le sens serait le même, les trois versets regarderaient toujours les vengeances du Seigneur sur les derniers ennemis de son Église.

VERSION VULGATE.

25. *Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei, Regis mei qui est in sancto.*
 26. *Prævenērunt principes, conjuncti psallentibus, in medio juvenularum tympanistiarum.*
 27. *In Ecclesiis benedicite Deo, Domino, de fontibus Israel.*
 28. *Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu ; principes Juda, duces eorum, principes Zabulon, principes Nephthali.*

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

25. *Viderunt itinera tua Deus, itinera Dei mei, Regis mei in sancto.*
 26. *Præcesserunt cantores eos qui post tergum psallebant, in medio puellarum tympanistiarum.*
 27. *In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israel.*
 28. *Ibi Benjamin parvulus, continens eos : principes Juda in purpura sua, principes Zabulon, principes Nephthali.*

REMARQUES

ŷ. 25. *Viderunt ingressus tuos Deus*, ou selon saint Jérôme, *itinerata tua*. Ce prétérit *Viderunt* embarrassé le père Houbigant et Ladvoat. Le père Houbigant dit : *Videant incessum tuum, Deus*. Ladvoat : *Videntur incessus tui*. Mais dans le langage prophétique le prétérit se mêle avec le futur, parce que l'Esprit de Dieu présente au prophète les événements futurs comme s'ils étaient déjà passés ; ainsi rien n'empêche de conserver ici ce prétérit *Viderunt*. Le père Houbigant et Ladvoat ont très bien remarqué que le mot hébreu rendu ici par *ingressus et itinera*,

signifie proprement *incessus* : « On a vu vos pas ; « on a vu votre marche. » Il ne s'agit ici ni d'une entrée ni d'un voyage, mais d'une marche qui est celle de l'arche transportée d'un lieu dans un autre, soit de la maison d'Obédédôm, dans le tabernacle qui lui est préparé, sur la montagne de Sion, soit de Rabbah à Jérusalem ; ou plutôt c'est la marche de Dieu, *incessus tuos, Deus*, c'est-à-dire la marche de Jésus-Christ qui, se mettant à la tête de son peuple, le fait passer de la terre au ciel où il est allé lui préparer le lieu qui lui est destiné.

Ingressus Dei mei ; selon saint Jérôme, *itinerata* ;

selon le père Houbigant, *incessum*; selon Ladvocat littéralement, *incessus* au pluriel. C'est le même mot répété, et exprimant la marche de l'arche, ou plutôt celle de Jésus-Christ même. Le pluriel y convient, parce qu'autant de révolutions que l'Église éprouve sur la terre, sont comme autant de stations par lesquelles Jésus-Christ la fait passer pour la conduire de la terre au ciel.

Regis mei qui est in sancto. Saint Jérôme à la lettre, *Regis mei in sancto.* Ladvocat suppose que ces mots *in sancto*, signifient, *sur son sanctuaire*, c'est-à-dire, *sur son arche*. Mais il est évident que l'arche n'est pas le sanctuaire. S'il a cru devoir entendre ainsi le texte, parce que l'arche n'était pas actuellement dans le sanctuaire vers lequel on la conduisait, il eût peut-être été mieux d'observer que l'expression de l'hébreu, שָׁרָה, pourrait signifier *in sanctum*: La marche de mon Dieu et de mon roi vers le sanctuaire où il a fixé sa demeure. Le sanctuaire terrestre représente ici le sanctuaire céleste vers lequel Jésus-Christ est monté, où il fait éclater sa gloire, et d'où il attire à lui son Église. On verra la même préposition dans le même sens au verset 34.

γ. 26. *Prævenerunt principes*; ou, selon saint Jérôme, *Præcesserunt cantores*. Le même mot hébreu שָׂרָה, diversement prononcé, peut signifier l'un et l'autre. Le père Houbigant et Ladvocat préfèrent *cantores*, comme s'accordant mieux avec la suite. Les *chantres* qui tiennent ici le premier rang, et qui célèbrent la gloire du Seigneur en publiant ses œuvres, et selon l'expression des Septante et la Vulgate, les *princes* ou les chefs du peuple de Dieu, peuvent ici représenter, selon la pensée de saint Augustin, les apôtres mêmes et les autres ministres de l'Évangile, qui conduisent le peuple fidèle, et dont la voix annonce les œuvres du Seigneur et attire à leur suite la multitude des fidèles qui croient à leur parole. La suite va confirmer cette idée.

Conjuncti psallentibus; ou, selon saint Jérôme, *eos qui post tergum psallebant*; ou plus littéralement rendu par *postea citharizantes*, comme l'exprime le père Houbigant; ou par *instrumenta pulsantes*, comme le traduit Ladvocat. Les Septante semblent avoir pris l'hébreu au sens de *post psallentes*, comme si les chantres eussent marché après ceux qui jouaient des instruments. Mais l'hébreu paraît signifier plus naturellement qu'au contraire les chantres marchaient devant, et étaient suivis de ceux qui jouaient des instruments, comme l'exprime saint Jérôme. Ces joueurs d'instruments, qui suivent les chantres, peuvent représenter, selon la pensée des pères, la multitude des fidèles, qui louent Dieu non-seulement de la voix, mais encore par les bonnes œuvres auxquelles servent nos corps, qui sont comme les instruments

que nos âmes touchent pour faire retentir ces sons harmonieux, en marchant à la suite des apôtres et des autres ministres de l'Évangile: *Prævenerunt apostoli*, dit saint Augustin, *ut populi sequerentur*. Sous un autre point de vue, ces joueurs d'instruments peuvent représenter plus particulièrement encore les martyrs et ceux qui à leur suite embrassent les austérités de la pénitence; les uns louent Dieu en livrant leur corps aux tourments pour la défense de la foi, et les autres en le macérant pour dompter leurs passions; la suite va confirmer cette idée.

In medio juvenularum (ou, selon saint Jérôme *puellarum*) *lympanistriarum*. Ladvocat conserve cette expression en observant cependant que l'hébreu pourrait aussi signifier, *in medio, puellæ tympanistriv*; c'est-à-dire, que ces jeunes filles auraient pu marcher entre les chantres et les joueurs d'instruments, ou au milieu de ceux qui jouaient des instruments; mais il pense qu'elles étaient encore plus avantageusement placées autour de ceux-ci, en sorte qu'ils étaient au milieu d'elles: *in medio puellarum tympanistriarum*; c'est bien aussi le sens le plus naturel de l'hébreu; le son des instruments de ces jeunes filles devait produire plus d'éclat autour de cette troupe. Le père Houbigant préfère aussi ce sens en disant: *In medio puellarum tympana pulsantium*. Les jeunes filles ainsi séparées des hommes, et louant Dieu par le son de leurs timbales, peuvent représenter les vierges qui sont la portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ et qui, séparées des hommes par état, louent Dieu par la mortification de leurs sens; car, selon la pensée de saint Augustin, c'est ce que marque le son de ces timbales qui ne résonnent que lorsqu'on les frappe: *Tympanistriarum, hoc est, edomita Deum laudantium*.

γ. 27. *In Ecclesiis benedicite Deo Domino, de fontibus Israel*; ou, comme on le lit dans la version de saint Jérôme: *In Ecclesiis benedicite Deo: Domino, de fontibus Israel*; en sorte que *Deo* appartient au premier vers, et *Domino*, au second. Ladvocat traduit: *In choris benedicunt Deo, Domino, (qui sunt) ex fonte Israel*. Mais le texte hébreu ne parle point ici de *chœurs*, et rien n'oblige de changer ici l'impératif *benedicite*, pour y subsister *benedicunt*. Le père Houbigant dit très bien: *In conventibus benedicite Deo*. Il s'agit ici des troupes formées par chaque tribu rassemblée. L'expression *de fonte Israel* paraît assez bien convenir. Cette invitation s'adresse à tous ceux qui sont nés d'Israël, ou plutôt cette expression extraordinaire paraît ici mystérieuse. Cette source d'Israël, *de fonte Israel*, paraît être précisément celle que le prophète Zacharie annonce comme devant être un jour ouverte pour la purification du pécheur; *Erit fons patens in ablutionem pec-*

catoris (1). C'est celle des eaux sacrées du baptême, où nous renaissions en devenant enfants d'Israël selon l'esprit. C'est donc à tous ceux qui ont reçu dans cette source une nouvelle naissance que s'adresse cette invitation. Le mot *Domino* répond encore ici au mot *Adonai*, que le père Houbigant exprime ici par *Domino meo*, mais qui se traduit plus communément par *Dominus*, le souverain Maître : « Bénissez Dieu dans les assemblées ; « bénissez le souverain maître, vous tous qui « sortez de la source d'Israël ; » c'est-à-dire, vous tous qui, régénérés dans les eaux sacrées du baptême, êtes devenus enfants d'Israël selon l'esprit.

γ. 28. *Ibi Benjamin adolescentulus* (ou, selon saint Jérôme, *parvulus*) *in mentis excessu*, ou, selon saint Jérôme, *continens eos*. Ladvocat et le père Houbigant traduisent aussi dans le même sens, *imperans eis*. Le mot hébreu רדב peut produire ces différents sens en le prenant selon deux leçons différentes. Les Septante le prenaient du verbe רדב, qui paraît inusité à l'actif, mais dont le passif גרדב, signifie *soporatus fuit*, ou *fuit in extasi*, ce que notre Vulgate exprime par *in mentis excessu*. Comme ce sens paraît ici fort extraordinaire, Aquila a cru que ce mot רדב pouvait se prendre de רדה, *dominatus est*, avec le pronom ב, *eorum*; il traduit donc *dominans eorum*; d'où saint Jérôme a formé *continens eos*, et d'où le père Houbigant et Ladvocat tirent *imperans eis*. On suppose donc que dans cette marche de l'arche, la tribu de Benjamin avait une prééminence qu'elle partageait avec la tribu de Juda; peut-être à cause de l'union intime de ces deux tribus.

Principes Juda, duces eorum, ou, selon saint Jérôme, *in purpura sua*. On lit dans l'hébreu le mot רגבם, *leur pourpre*, qui ne se trouve qu'ici.

Principes Zabulon, principes Nephthali. Cela est clair; mais la difficulté est de savoir pourquoi ces quatre tribus sont ici nommées par préférence aux autres. Tout ce que l'on peut dire relativement au sens littéral, n'est que pure conjecture. On conçoit bien que *Juda* y est à cause de sa prééminence entre les autres tribus, et *Benjamin* peut être à cause de sa liaison intime avec *Juda*;

mais pourquoi *Zabulon* et *Nephthali*? Le sens prophétique semble nous offrir la raison de ce choix.

Les saints pères ont reconnu ici dans *Benjamin* saint Paul qui était de cette tribu : il paraît ici le premier comme apôtre des gentils; car comme le royaume de Dieu fut alors enlevé aux Juifs qui s'en étaient rendus indignes, et transporté aux gentils qui y furent appelés par la miséricorde de Dieu, le Saint-Esprit nous découvre ici particulièrement les gentils appelés à la foi par la prédication des apôtres; et à leur tête il nous montre saint Paul leur apôtre, issu de la tribu de Benjamin. L'épithète *parvulus* lui convient, parce que sa tribu était la dernière des douze, et qu'il s'appelle lui-même le dernier des apôtres (2). *Minimus apostolorum*. L'expression même *in mentis excessu*, c'est-à-dire *in extasi*, lui convient aussi parfaitement à cause de ce ravissement dans lequel il fut enlevé jusqu'au troisième ciel. Il est remarquable que le terme hébreu רדב ou גרדב, à la lettre *soporatus*, ou גרדב, *in sopore*, fait précisément allusion au mot הרדבה dont Moïse se sert dans la Genèse pour marquer le sommeil mystérieux d'Adam et celui d'Abraham (3); en sorte que rien ne pouvait mieux caractériser saint Paul que ces trois expressions réunies : *Benjamin parvulus in sopore* ou *in extasi*. La tribu de Juda produisit trois apôtres entre les douze; ce sont ceux qui sont appelés *les frères de Jésus*, comme étant ses parents selon la chair : Jacques, Simon et Jude. Les autres étaient Galiléens; et l'Évangile nous marque positivement que ce fut en prêchant dans cette partie de la Galilée où était le pays de *Zabulon* et de *Nephthali* (4) que Jésus-Christ appela à sa suite Pierre et André, Jacques et Jean. Ainsi à la tête des fidèles appelés particulièrement d'entre les gentils, on voit saint Paul issu de la tribu de Benjamin, et les douze apôtres issus des tribus de Juda, de *Zabulon* et de *Nephthali*. Bossuet, dans ses notes sur les psaumes, ne manque pas de faire cette remarque d'après Théodoret : *His tribuum nominibus vult Theodoretus apostolos designari : fratres Domini ex Juda, reliquos e Galilæa, ubi Zabulon et Nephthali, addi in Benjaminio Paulum*.

VERSION VULGATE.

29. Manda, Deus, virtuti tuæ : confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.

30. A templo tuo in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

31. Increpa feras arundinis, congregatio taurorum in vallis populorum : ut excludant eos qui probati sunt argento : dissipa gentes quæ bella volunt.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

29. Præcepit Deus tuus de fortitudine tua : conforta, Deus, hoc quod operatus es in nobis.

30. De templo tuo quod est in Jerusalem, tibi offerent reges munera.

31. Increpa bestiam calami, congregatio fortium in vultis populorum calcitrantium contra rotas argenteas : disperse populos qui bella volunt.

(1) *Zach.* xiii. 2.

(2) *Cor.* xv. 9.

(3) *Gen.* ii. 21. Immisit Dominus Deus soporem in Adam. *Ibid.*, xv. 12. Sopor irruit super Abram.

(4) *Matt.* iv. 13. et seqq.

REMARQUES

ŷ. 29. *Manda, Deus, virtuti tuæ*, ou, selon saint Jérôme, *Præcepit Deus tuus de fortitudine tua*. C'est ainsi qu'on lit aujourd'hui dans l'hébreu ; mais comme cela détruit le parallèle de ce membre avec le suivant, et qu'il est peu naturel que le psalmiste apostrophe, dans celui-ci, Israël, sans le nommer, pour apostropher ensuite dans le suivant, Dieu même, en le nommant ; le père Houbigant et Ladvoat pensent avec beaucoup de vraisemblance, qu'il y a ici faute de copiste. Ils diffèrent seulement en ce que le père Houbigant suppose qu'au lieu de אלהיך זיך, *Deus tuus fortitudini tuæ*, il faudrait lire אלהיך לזיך, *Deus meus fortitudini tuæ*, en exprimant la préposition ; au lieu que Ladvoat s'en tient à la leçon des Septante אלהים זיך, *Deus, fortitudini tuæ*, sans préposition. L'un et l'autre conviennent que le mot זיך doit se prendre à l'impératif *Manda* ; ce verbe n'exige pas la préposition ; et le parallèle du membre suivant suppose que c'est bien אלהים, *Deus*, sans pronom dans les deux membres.

Confirma hoc, Deus (ou, selon saint Jérôme, *Conforta, Deus, hoc*), *quod operatus es in nobis* ; ou plus littéralement selon l'hébreu *nobis*, au datif, comme l'expriment Ladvoat et le père Houbigant. Les deux sens conviennent également. Dieu agit pour son peuple en agissant dans son peuple ; il agit pour nous en agissant en nous par sa grâce qui fait en même temps éclater sa puissance et sa miséricorde. L'œuvre de Jésus-Christ en nous et pour nous, c'est l'œuvre de notre rédemption.

ŷ. 30. *A templo tuo in Jerusalem*, ou, selon saint Jérôme, *quod est in Jerusalem*. L'hébreu n'exprime pas ces deux mots *quod est*, mais permet de les sous-entendre. La difficulté ici est de savoir à quoi se rapporte ce membre ; c'est sur quoi les interprètes varient. Les uns le joignent au membre suivant, de manière que ces deux vers forment ensemble une strophe entièrement séparée de la précédente ; c'est le sentiment du père Houbigant qui traduit : *Propter templum tuum, afferant Jerusalem ad te munera reges*. Les autres séparent ces deux vers et prétendent que le premier appartient du moins en partie à la strophe précédente ; c'est le sentiment de Ladvoat qui traduit : *Confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis de sanctuario tuo. In Jerusalem reges afferent ad te munera*. Dans sa remarque, il propose aussi de traduire avec Symmaque, *propter templum tuum supra Jerusalem*, laissant à sous-entendre, *adificandum*, et alors cela se joindrait au vers suivant. Mais rien n'oblige de s'écarter du sens des Septante et de la Vulgate : *A templo tuo in Jerusalem*, ou, selon saint Jérôme, *De templo tuo quod est in Jerusalem* ; ou selon l'hébreu, *supra Jerusalem*, parce que le temple du Seigneur était sur la montagne de Sion,

et ainsi élevé au-dessus de Jérusalem. Comme le temple n'était point encore bâti du temps de David, Ladvoat a voulu y substituer *de sanctuario tuo* ; il va même plus loin, car il prétend que ce sanctuaire est l'arche, comme il l'a déjà dit ; mais il est évident que l'arche n'est ni le sanctuaire ni le temple. Le temple fut le palais de Dieu ; le tabernacle était son palais avant que le temple fût bâti, et en effet il fut quelquefois désigné sous le nom de temple. Ladvoat, dans sa récapitulation, semble rapporter ces mots à ceux qui précèdent immédiatement, comme si le sens était *quod operatus es nobis a templo tuo* ; mais cela peut encore mieux se rapporter au mot *confirma* qui précède : *confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis a templo tuo quod est super Jerusalem*. « O Dieu, com-
« mandez à votre puissance, et affermissez, ô
« Dieu, ce que vous avez opéré en notre faveur ;
« affermissez-le de votre temple qui est au-des us
« de Jérusalem. » Déjà le prophète a élevé deux fois nos yeux vers le sanctuaire céleste où Jésus-Christ est entré ; Dieu, dit-il, est dans son sanctuaire : *Deus in loco sancto suo*. C'est mon Dieu, c'est mon roi qui est dans mon sanctuaire : *Regis mei in sancto* ou *in sanctum*. C'est donc de là, c'est de ce temple céleste que nous devons, avec le prophète, attendre et solliciter le secours de Jésus-Christ qui y réside : *Confirma, Deus, hoc quod operatus es nobis, a templo tuo quod est super Jerusalem*. Jérusalem peut ici représenter l'Église du ciel au-dessus de laquelle Dieu fait éclater sa gloire infiniment supérieure à celle des anges et des saints.

Tibi offerent reges munera. C'est ce qu'on a vu chez les Juifs, lorsqu'en certaines circonstances, néanmoins assez rares, les rois des nations ont envoyé des offrandes au temple du Seigneur dans Jérusalem. Mais c'est ce que l'on a vu bien plus parfaitement accompli dans l'Église, lorsque les empereurs, et après eux les rois des différentes nations, ont successivement embrassé la foi, et rendu hommage à Dieu par les dons qu'ils ont faits à son Église.

ŷ. 31. *Increpa feras arundinis*, ou, selon saint Jérôme, *bestiam calami*. Ce sont assurément ici des ennemis d'Israël ; mais quels sont-ils ? Ladvoat, qui ne pense qu'aux Ammonites, croit que ce sont eux ; mais le coup était porté ; ils étaient vaincus, et l'armée d'Israël revenait victorieuse ; ce n'était plus le temps de demander que Dieu frappât ses peuples. Le père Houbigant pense que ce sont les Égyptiens, parce que la bête qui se plaît dans les roseaux, c'est surtout l'hippopotame ou le crocodile, qui se plaisent l'un et l'autre dans les roseaux du Nil ; mais David n'avait alors aucun sujet de se plaindre d'eux ; et dans la suite

ces peuples ne furent pas les plus grands ennemis d'Israël, pour que le prophète conjure Dieu de les frapper et de les réprimer. D'autres pensent, avec assez de vraisemblance, que ce sont bien plutôt les Assyriens et les Chaldéens, qui furent en effet les plus grands ennemis d'Israël, et qui habitaient des pays arrosés par de grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate. Mais dans le sens prophétique, cette bête féroce qui se plaît dans les roseaux, est assez visiblement ce *béthémolh* qui, selon Job, repose en effet au milieu des roseaux (1), et dont le nom signifie en hébreu la bête; c'est cette bête monstrueuse dont parle saint Jean, et dont il dit (2) qu'elle était, qu'elle n'est plus et qu'elle remontera de l'abîme. Elle était au temps des empereurs païens; c'était l'empire romain idolâtre, qui pendant trois siècles a persécuté Jésus-Christ. Ce monstre n'est plus depuis que le paganisme est détruit, et que les empereurs mêmes ont embrassé la foi; mais il remontera de l'abîme, il renaîtra du milieu des nations infidèles qui s'uniront un jour pour former ensemble l'empire antichrétien. C'est donc contre ces persécuteurs et ces oppresseurs du peuple fidèle que le prophète réclame ici la justice du Seigneur. *Increpa bestiam calami*.

Congregatio taurorum in vaccis populorum, ou selon saint Jérôme, *Congregatio fortium in vitulis populorum*. Comme le prophète a commencé par une similitude prise des animaux, il est assez vraisemblable qu'il continue dans le même sens : *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum*. Les prophètes embrassant souvent en peu de mots une vaste étendue de siècles, distinguée par différentes révolutions, il est assez vraisemblable que dans le sens prophétique ce monstre unique, *bestiam calami*, est fort différent de cette assemblée de taureaux, *congregationem taurorum* : ce monstre habitant des roseaux peut ici marquer particulièrement l'empire romain idolâtre, qui comme l'égyptien a été le premier ennemi d'Israël, c'est-à-dire, de l'Église; et Dieu l'a frappé, en détruisant cet empire idolâtre. Mais à la fin des temps ce monstre, selon saint Jean, remontera de l'abîme, il reparaitra dans l'empire antichrétien; et saint Jean nous découvre (3) que dans les derniers jours ce monstre excitera les rois de toute la terre à se rassembler, c'est-à-dire, à s'unir à lui, pour le combat au grand jour du Dieu tout-puissant. Cette conspiration des rois de toute la terre avec l'Antéchrist à la fin des temps, pourrait donc être représentée par cette assemblée de taureaux joints à ce monstre qui habite les roseaux. *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum*.

In vaccis (ou selon saint Jérôme, *in vitulis*) popu-

lorum. La différence dans l'hébreu n'est que du masculin au féminin. Les Septante ont apparemment lu au féminin *בנציות*, *in vaccis*, au lieu que saint Jérôme a lu comme nous au masculin *בנציו*, *in vitulis*. Le père Houbigant traduit *coitionem fortium simul et currus populorum*; il suppose que le mot *נציו* est pris ici pour *currus*; mais outre que ce serait *plaustra*, il faut encore observer que dans ce sens même il faudrait revenir au féminin *נציות*. *Ladvoat* a d'abord présenté le même sens; il revient ensuite au sens naturel du masculin *נציו*, en traduisant *cum vitulis*; mais il suppose que ces veaux sont des idoles. C'est perdre de vue la similitude que le prophète a commencée avec le verset, et qu'il continue jusqu'à la fin. *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum cum vitulis populorum*. S'il a bien pu comparer le peuple ennemi d'Israël à un monstre habitant des roseaux, *bestiam calami*, il a bien pu comparer à des taureaux les rois alliés de ce peuple et marchant avec lui contre Israël, *congregationem taurorum*; et s'il a comparé ces rois infidèles à des taureaux, il a bien pu comparer leurs armées à des veaux, *cum vitulis populorum*: cela se suit si naturellement, qu'il n'y a pas lieu d'y chercher un autre sens. Cette conspiration des ennemis d'Israël est l'image de celle que saint Jean nous découvre vers la fin des temps.

Ut excludant eos qui probali sunt argento, ou selon saint Jérôme, *calcitrantium contra rotas argenteas*. Pour entendre cela, il faut se rappeler les violences exercées par les Assyriens et les Chaldéens sur les enfants d'Israël et de Juda. Ces peuples infidèles renversèrent ces deux royaumes, les brisèrent, les mirent en pièces, en enlevèrent les fragments, les dispersèrent parmi eux, et les foulèrent aux pieds en les tenant sous l'oppression; les justes tels que Tobie, Daniel et les autres, étaient comme des fragments d'argent sous les pieds de ces monstres cruels. Ainsi lorsqu'à la fin des siècles les ennemis de l'Église joints à l'Antéchrist feront éclater contre ses fidèles la plus vive persécution, les fidèles ainsi opprimés sous la puissance de leurs ennemis seront comme des fragments d'argent foulés aux pieds par ces peuples. C'est contre ces violences que le prophète animé par l'esprit de Dieu sollicite la justice de Dieu : *Increpa bestiam calami, congregationem taurorum in vitulis populorum conculcantium fragmenta argenti*.

Dissipa gentes quæ bella volunt; ou selon saint Jérôme : *Disperge populos qui bella volunt*. Le père Houbigant conserve l'expression de la Vulgate. *Ladvoat* dit : *Dissipa gentes quæ bellis delectantur*. C'est le même sens. Au lieu de *gentes*,

(1) Job. xl. 16. — (2) Apoc. xvii. 8.

(3) Apoc. xvi. 14 et 16.

on lit dans l'hébreu *populos*, comme l'exprime saint Jérôme. Le prophète demande que Dieu fasse cesser les violences dont il vient de parler, et c'est ce que Dieu achèvera d'accomplir au der-

nier jour, en dissipant cette dernière confédération que l'Antéchrist aura suscitée contre l'Église, et frappant d'un anathème éternel tous les ennemis de son peuple.

VERSION VULGATE.

32. Venient legati ex Ægypto : Æthiopia præveniet manus ejus Deo.
 33. Regna terræ, cantate Deo : psallite Domino.
 34. Psallite Deo, qui ascendit super cælum cæli ad orientem : ecce dabit voci suæ vocem virtutis.
 35. Date gloriam Deo : super Israel magnificentia ejus, et virtus ejus in nubibus.
 36. Mirabilis Deus in sanctis suis : Deus Israel ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ : benedictus Deus.

VERSION DE SAINT JÉRÔME.

32. Offerantur velociter ex Ægypto : Æthiopia festinet dare manus Deo.
 33. Regna terræ, cantate Deo ; canite Domino.
 34. Qui ascendit super cælum cæli a principio : ecce dabit voci suæ vocem fortitudinis.
 35. Date gloriam Deo : super Israel magnificentia ejus et fortitudo ejus in cælis.
 36. Terribilis Deus de sanctuario suo : Deus Israel ipse dabit fortitudinem et robur populo : benedictus Deus.

REMARQUES

γ. 32. *Venient legati* (ou selon saint Jérôme, *Offerantur velociter*) *ex Ægypto*. Le même mot hébreu יבית peut également se prendre à l'actif *Venient* ou *Veniant*, ou au passif *Offerentur* ou *Offerantur*. Le mot suivant יבית, que les Septante ont pris ici au sens de *legati*, ne se trouve point ailleurs ; on suppose qu'il signifie des princes ou des grands ; on prétend que c'est de ce même mot qu'est dérivé le nom d'*Asmonéens*, qui fut donné aux princes des Juifs sous les successeurs d'Alexandre. Le père Houbigant traduit, *Veniant optinales ex Ægypto*. Ladvoat traduit plus littéralement, *Venient*. Cependant comme, dans le sens historique, il n'ose dire que ce soit une prophétie, il revient dire que ce pourrait n'être qu'un souhait. Il observe très bien que saint Jérôme en traduisant *velociter*, n'a fait que suivre l'exemple d'Aquila, et que vraisemblablement l'un et l'autre ont cru voir ici un dérivé du mot יבית, *festinavit*.

Æthiopia præveniet manus ejus Deo, ou selon le grec, *prætelendel manum suam Deo*, ou selon saint Jérôme, *festinet dare manus Deo*. Le même mot hébreu יבית peut également signifier *festinet* ou *festinabil dare*. Le père Houbigant qui a pris l'optatif dans le premier membre, le prend aussi dans le second : *Æthiops afferat cito ad Deum manus suas*. Ladvoat traduit : *Chus accurrere faciel manus suas Deo*. Il conserve ici le terme hébreu *Chus*, parce que ce mot paraît équivoque ; on le prend communément pour *Æthiopia* ; mais il semble quelquefois désigner certains peuples d'Arabie qui habitaient à l'orient de la mer Rouge ; et Ladvoat croit que ce sont précisément ceux-là dont il s'agit ici comme plus voisins de la Palestine, les Éthiopiens lui paraissant trop éloignés. Mais c'est peut-être précisément parce qu'ils sont éloignés, qu'il s'agit ici d'eux par préférence, relativement au sens prophétique ; car la même difficulté qui embarrasse également Ladvoat et le père Houbigant dans le membre précédent, revient encore dans celui-ci. Quand on ne consi-

dère ici que la lettre ou le sens historique, on a peine à croire que ce soit ici une prophétie ; et on est porté à n'y reconnaître qu'un souhait : *Veniant optinales ex Ægypto* ; *Æthiops afferat cito ad Deum manus suas*. Ladvoat, après avoir traduit littéralement, revient aussi lui-même à l'optatif : *Veniant magnates ex Ægypto* : *Chus accurrere faciel manus suas Deo*. Mais dans le sens prophétique, le futur est ici essentiel ; c'est une vraie prophétie qui annonce la conversion des gentils sous le règne du Messie, c'est-à-dire de Jésus-Christ ; et alors le *velociter* d'Aquila et de saint Jérôme dans le premier membre, s'accorde parfaitement avec cet *accurrere faciel* ou *festinabil dare* du second membre.

Ces deux expressions marquent également le saint empressement avec lequel les gentils se rendraient à la prédication de l'Évangile, et embrasseraient la foi : *Venient velociter ex Ægypto* : *Æthiopia festinabil dare munus suas Deo*. On a vu à la lettre l'Égypte se soumettre à la foi, dès le temps des apôtres, à la prédication de saint Marc, disciple de saint Pierre ; et lorsque le règne du paganisme fut détruit dans l'empire romain, l'Éthiopia fut aussi elle-même une des premières conquêtes de l'Évangile au temps de l'empereur Constantin. Mais sous un point de vue beaucoup plus étendu, l'Égypte où Joseph exerça la souveraine autorité, peut aussi représenter particulièrement l'empire romain, où Jésus-Christ a établi son règne en la personne des empereurs chrétiens. L'Éthiopia, située au-delà des frontières de l'Égypte, peut représenter les peuples qui étaient au-delà des frontières de l'empire romain, qui étaient alors tous compris sous le nom de *Barbares*. Cette parole mystérieuse peut donc annoncer que les Romains et les barbares s'empresseront également de recevoir l'Évangile et de se soumettre à Jésus-Christ ; et c'est ce que l'événement a vérifié.

γ. 33. *Regna terræ, cantate Deo, psallite Domino*.

C'est une suite de la prophétie précédente ; car la victoire remportée sur les Ammonites n'est pas le seul motif de cette invitation. Mais Jésus-Christ établissant son règne au milieu des nations, tous les royaumes de la terre sont invités à célébrer ses louanges et à lui rendre hommage, à lui et à son Père. Au lieu de *psallite*, saint Jérôme dit *canite* ; mais Ladvoat et le père Houbigant ont très bien conservé l'expression de la Vulgate : *Cantate Dei, psallite Domino* ; le premier de ces deux mots marque le son de la voix ; le second, le son des instruments ; et selon la pensée des pères, comme nous l'avons déjà observé, nos instruments sont nos corps par lesquels nous rendons gloire à Dieu en les faisant servir à la pratique des bonnes œuvres ; de même que notre voix lui rend hommage par la profession publique de notre foi. Ce mot *Domino* répond encore ici au mot *ADONAÏ*, le souverain Maître ; dans l'hébreu il est privé de la préposition qui caractérise le datif.

§. 34. *Psallite Deo*. Cette répétition, qui se trouve dans la version des Septante, n'est ni dans la version de saint Jérôme, ni dans l'hébreu. Elle n'est pas nécessaire ; mais elle ne nuit pas, puisque ce qui suit se rapporte, en effet, à ce mot *psallite*, ici répété, ou tout au moins exprimé au verset précédent. Comme cette parole n'est pas exprimée dans l'hébreu, on la joint au verset précédent ; mais elle se lie encore plus naturellement au verset suivant.

Qui ascendit super cælum cæli ad orientem, ou selon saint Jérôme, *a principio*. Le même mot hébreu עָרַךְ peut signifier l'un et l'autre. Le père Houbigant traduit : *Ei qui vehitur super cælos, cælos antiquos*. Cela est fondé sur la leçon présente de l'hébreu, qui signifierait encore plus littéralement, *Ei qui ascendit ad cælos cælorum antiquorum*. Ladvoat traduit : *Ei qui vehitur super supremos cælos ad orientem*. Le mot hébreu que Ladvoat et le père Houbigant traduisent par *Ei qui vehitur*, est celui que l'on a déjà vu au verset 5 et qui signifie proprement *qui curru vehitur* ; c'est ce que saint Jérôme et notre Vulgate expriment par *Qui ascendit* ; et comme la préposition qui suit dans l'hébreu, ne signifie pas précisément *super*, mais *in*, le sens pourrait être, *qui ascendit in cælos cælorum ab oriente*, qui s'élève de l'orient vers le plus haut des cieus ; expression qui convient si particulièrement à Jésus-Christ, qu'elle n'est applicable qu'à lui ; de là vient que ceux qui ne considèrent dans ce psaume que le sens historique et littéral, y méconnaissent ce sens qui n'a lieu que dans le sens prophétique.

Ecce dabit voci suæ vocem virtutis, ou selon saint Jérôme, *vocem fortitudinis*. Le père Houbigant dit, *sonum admirabilem* ; mais ce n'est plus conserver l'expression du texte. Ladvoat dit : *Ecce ille dedit voci suæ sonum fortissimum*. Ce *fortissimum* est très bien ; et il faut convenir que le même mot hébreu qui signifie *vox*, se prend aussi pour *sonus* ; mais le futur est essentiel au sens prophétique. Ladvoat y a substitué le prétérit, parce qu'il a cru que cela regardait encore la victoire remportée sur les Ammonites. Mais cela regarde bien plus la voix puissante du Fils de Dieu, selon ce qu'il dit lui-même dans l'Évangile : *Le temps vient, et il est venu, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu ; et ceux qui l'auront entendue, vivront* (1). La voix puissante du Fils de Dieu, qui dès le siècle présent ressuscite les morts, c'est la voix intérieure de sa grâce qui convertit les âmes en les retirant de la mort où le péché les a plongées, en les rendant participantes de la vie qu'il leur communique, en répandant en elles son amour par l'effusion de son Esprit.

§. 35. *Date gloriam Deo*. Saint Jérôme l'exprime de même. Le père Houbigant traduit : *Tribuite Deo laudem*. Ce verset a été omis dans la version latine de Ladvoat ; mais dans ses remarques il observe que l'hébreu mot à mot dit : *Donnez la force au Seigneur* ; il eût été mieux de dire ici à Dieu, car c'est bien *Deo*. Donnez la force à Dieu non seulement parce qu'il a subjugué les Ammonites ennemis d'Israël, mais bien plus parce que la voix puissante du Fils de Dieu ressuscite les pécheurs, en leur communiquant la vie de la grâce.

Super Israel magnificentia ejus. Les exemplaires varient sur ces deux mots : *Super Israel* ; les uns joignent cela à ce qui précède : *Date gloriam Deo super Israel* ; les autres le joignent à ce qui suit : *Super Israel magnificentia ejus* ; et il paraît que c'est bien le sens du texte. Le père Houbigant l'exprime ainsi : *Super Israel magnificentia ejus est*. Le prophète, après avoir annoncé la conversion des gentils, marque ici la conversion future d'Israël, c'est-à-dire, du peuple juif, selon ce que dit expressément saint Paul, que *l'aveuglement est tombé en partie sur Israël* pour y demeurer jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Église, et qu'alors tout Israël sera sauvé (2). La magnificence du Seigneur éclatera sur Israël lorsque sa grâce ramènera le peuple à la foi de ses pères, et le soumettra à l'Évangile.

Et virtus ejus in nubibus, ou selon saint Jérôme, *et fortitudo ejus in cælis*. Mais l'expression de

(1) Joan. v. 25.

(2) Rom. xi. 25 et 26.

l'hébreu employée ici n'est pas celle qui signifie communément *in caelis*; elle est bien rendue par *in nubibus*. Le père Houbigant conserve en effet l'expression de la Vulgate: *virtus ejus in nubibus*; Ladvocat traduit: *Il a fait éclater sa magnificence sur Israël, et sa puissance au milieu des nues*. Il continue de rapporter cela à la défaite des Ammonites; et il suppose que c'est par son tonnerre que Dieu a fait éclater sa puissance au milieu des nues. Mais le sens prophétique nous découvre ici ce que Jésus-Christ annonce lui-même dans l'Évangile: Au dernier jour *on verra le Fils de l'homme venir sur les nues du ciel avec une grande puissance et une grande majesté* (1). C'est alors que sa puissance éclatera sur les nues. Et il est bien remarquable que le prophète joint ici ces deux grands objets: *Super Israel magnificentia ejus, et virtus ejus in nubibus*; c'est qu'en effet, selon l'opinion commune des saints pères et de toute la tradition, la conversion future des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles et sera bientôt suivie du dernier avènement de Jésus-Christ.

ÿ. 36. *Mirabilis Deus in sanctis suis*; ou, selon saint Jérôme, *Terribilis Deus de sanctuario suo*. On lit dans l'hébreu, *de sanctis suis*, pour *de sanctuario tuo*. *Sanctis* ne vient pas du pluriel masculin *sancti*, mais du pluriel neutre *sancta*. Le sens ici est donc: Le Seigneur est admirable dans son sanctuaire; et mieux encore, selon saint Jérôme: *Il est terrible dans son sanctuaire*. Le père Houbigant traduit: *Metuens Deus e sanctuario suo*. C'était du sanctuaire de Jérusalem que Dieu faisait éclater ses jugements terribles contre les ennemis de son peuple. Mais Jésus-Christ sera bien plus terrible encore à l'égard de ses ennemis, lorsqu'il descendra du sanctuaire céleste pour les frapper du dernier anathème.

Deus Israel, ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ, ou selon saint Jérôme, *fortitudinem et robur populo*. Le pronom manque dans l'hébreu. Le sens prophétique nous découvre ici ce que Daniel annonce, que quand le Fils de l'homme viendra exercer son jugement, il détruira toute

puissance ennemie de son peuple; et alors *le règne et la puissance seront donnés au peuple des saints du Très-Haut* (2). Voilà précisément ce que dit ici le prophète. Dieu dans ce grand jour se montrera terrible à ses ennemis; mais alors il donnera la puissance et la force à son peuple; les saints dans ce grand jour jugeront le monde, et ils régneront éternellement avec Jésus-Christ; on peut même remarquer que le mot *וְהָיָה*, traduit ici dans la Vulgate par *virtus*, est celui qu'elle exprime par *imperium* au psaume *LXXXV*, verset 16, de manière que l'on pourrait traduire ici: *Ipse dabit imperium et fortitudinem plebi suæ*. « Il donne l'empire et la force à son peuple; » il le rend participant de son règne et de sa souveraine puissance.

Benedictus Deus. Ces deux mots qui terminent le psaume ne souffrent aucune difficulté; mais on peut dire que comme tout le psaume dans le sens prophétique se rapporte à Jésus-Christ, c'est aussi particulièrement à lui que s'applique cette parole: *Benedictus Deus*. C'est lui qui, aux yeux de ses apôtres, s'est élevé aux cieux, porté sur les nues comme sur son char; c'est lui qui, à la fin des siècles, reviendra des cieux comme il y est monté en faisant éclater sa puissance au milieu des nues. C'est lui qui, après s'être élevé aux cieux, a répandu sur les hommes les dons de son Esprit, a dispersé les Juifs ses ennemis, a converti les nations, les a choisies pour son héritage, et fera un jour éclater sa magnificence sur Israël, en ramenant ce peuple à l'obéissance de la foi; c'est lui qui, après avoir dispersé les Juifs, a détruit le règne de l'idolâtrie, a soumis au joug de l'Évangile les empereurs romains et les rois barbares, et exterminera à la fin des siècles l'empire antichrétien. C'est lui qui, après avoir introduit avec lui dans le ciel les saints qui étaient morts avant sa venue, continue d'y attirer ses élus dans toute la suite des siècles, et les rendra tous participants de son règne dans l'éternité. Voilà les grands objets que renferme ce psaume qui embrasse ainsi toute l'étendue des siècles depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avènement.

(1) *Matth.* xxiv. 30; *Marc.* xiii. 26; *Luc.* xxi. 27.

(2) *Dan.* vii. 27.

DISSERTATION SUR LE PSAUME VENITE

XCIV SELON LA VULGATE, XCV SELON L'HÉBREU

ET SUR L'USAGE QUE L'ON EN FAIT DANS LES BRÉVIAIRES

Le chant des Psaumes et la lecture des livres saints sont le fond essentiel et primitif de nos offices divins ; et le psaume *Venite* n'y fut d'abord employé que comme les autres, dans le corps de l'office, à son rang entre les autres Psaumes, ou relativement à l'objet particulier de quelque solennité.

De là vient qu'encore aujourd'hui à Rome et à Paris, le jour de l'Épiphanie, il n'y a point d'invitatoires à matines, et que le psaume *Venite* se chante à son rang comme les autres dans l'un des trois nocturnes. C'est que l'office de ce jour se trouvant ainsi réglé lorsque l'on commença l'usage des invitatoires, on jugea plus convenable de n'en point mettre au commencement de cet office, pour ne pas répéter deux fois le même psaume dans le même office. Au contraire, les bénédictins et les chartreux n'ayant point mis ce psaume dans les nocturnes de l'Épiphanie, le chantent avec invitatoire en ce jour-là comme en tous les autres.

Nous avons encore dans la dernière semaine du carême trois offices sans invitatoire et sans *Venite*, parce que véritablement la joie sainte à laquelle ce psaume invite : *Venite, exultemus Domino*, ne convient pas à la tristesse de ces trois jours. On ne l'y chante donc ni au commencement de l'office, ni dans les nocturnes.

Dans l'office des morts pour les sépultures et pour les anniversaires, il n'y a point de *Venite* (1), parce qu'on a cru que cette joie, toute sainte qu'elle est, ne convenait pas avec la tristesse de ces cérémonies. Cependant on a admis ce psaume pour invitatoire dans l'office de la commémoration des Morts au second jour de novembre ; c'est qu'en effet la mort qui afflige la nature et qui frappe d'un coup terrible les ennemis de Dieu, est aux yeux de la foi et selon l'expression de

saint Paul, un gain précieux pour ceux qui vivent en Jésus-Christ : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* (2). Ainsi dans cet office solennel, l'Église nous invite comme dans tous les autres à nous réjouir dans le Seigneur, *exultemus Domino* ; mais à nous réjouir du salut que nous trouvons en lui, et qu'il nous procure en délivrant nos âmes des misères et des dangers de cette vie pour les introduire dans le séjour de l'éternelle félicité : *jubilemus Deo salutaris nostro*. Voilà la joie sainte qui vraiment n'est point incompatible avec la pensée de la mort. Il est vrai que, dans ce jour solennel, nous nous intéressons auprès de Dieu pour des âmes souffrantes, mais des âmes qui entreront un jour dans le bonheur ; nous sommes donc invités à nous réjouir de l'espérance du salut qui leur est réservé et auquel leurs souffrances mêmes les préparent ; nous sommes invités à nous réjouir de pouvoir encore, même après la mort de nos frères, nous intéresser pour leur salut auprès de celui qui est leur Sauveur et le nôtre : *jubilemus Deo salutaris nostro*.

Lorsque l'on commença de mettre le *Venite* avec invitatoire à la tête des offices, ce ne fut d'abord qu'aux jours où le peuple venait à l'office ; c'était au peuple que cette invitation était adressée ; c'était pour lui qu'on l'avait instituée. On voit dans les *ordo* romains, qu'aux grandes fêtes, il y avait deux offices dans la nuit ; le premier se disait dans la chapelle du pape, et était chanté par ses chapelains sans invitatoire, et le second commençait par l'invitatoire, parce que c'était celui auquel le peuple se trouvait. Amalric marque que de son temps il n'y avait d'invitatoire qu'à l'office du dimanche et des fêtes (3) ; jamais aux jours de simples fêtes, parce que le peuple ne venait pas ordinairement aux offices nocturnes de

(1) Depuis l'introduction de la liturgie romaine, le psaume *Venite* se chante à tous les offices des Morts, avant les Matines, pourvu que l'on chante les trois nocturnes.

(2) *Philip.* 1. 21.

(3) Il est à remarquer que les juifs commencent dans leur synagogue l'office du sabbat, le vendredi soir, par le psaume *Venite* en forme d'invitatoire. (DRACH).

ces jours, et que le clergé et les moines étant obligés par état de s'y trouver, on croyait qu'ils n'avaient pas besoin d'y être invités.

Le peuple ayant insensiblement cessé de venir aux offices nocturnes, l'invitatoire s'adressa à ceux qui y venaient, au clergé et aux moines comme au reste des fidèles ; et cet usage de l'invitatoire s'étendit alors à tous les offices, aux fêtes comme aux dimanches et aux fêtes.

Le *Venite* que l'on joint à l'invitatoire, diffère de celui que nous avons dans notre Vulgate, parce qu'il nous vient du psautier romain différent du psautier gallican. Le psautier romain faisait partie de l'ancienne Vulgate usitée à Rome et en Italie avant saint Jérôme, et que l'on a depuis appelée par cette raison *version italique*. Saint Jérôme étant à Rome fut invité par le pape Damase à revoir et à corriger l'édition latine des Psaumes sur le grec des Septante ; il le fit, et le pape agréa son travail ; mais le peuple accoutumé à chanter les Psaumes selon l'édition alors usitée, ne se prêta pas volontiers à cette réforme, et dans un temps où l'on ne pouvait se servir que de manuscrits, un petit nombre de manuscrits ne put prévaloir sur l'habitude d'un peuple nombreux accoutumé à ne faire usage que de sa mémoire pour suivre le chant des Psaumes. Saint Jérôme ensuite retiré à Bethléhem fut prié par sainte Paule et par sainte Eustoquie, de faire une nouvelle révision de la version latine des Psaumes ; il la fit, et l'on prétend qu'il la communiqua à quelques Gaulois ; ce qui est certain, c'est que cette révision pénétra dans les Gaules, et y fut reçue ; c'est ce qu'on a depuis appelé le *psautier gallican*, pour le distinguer du psautier romain qui était tiré de l'ancienne italique. Ce psautier ainsi revu par saint Jérôme fut joint aux autres livres de la Bible traduits sur l'hébreu par le même père. Ce saint docteur avait aussi traduit sur l'hébreu le livre des Psaumes ; mais on préféra encore sa révision à sa traduction. Le psautier gallican fut donc reçu dans la Bible, et fit ainsi partie de notre Vulgate. Le psautier romain subsista dans l'office romain, jusqu'au temps du pape Pie V, qui y fit recevoir le psautier de la Vulgate ; il a depuis encore continué d'être chanté dans l'église du Vatican, dans celle de Milan et dans celle de Saint-Marc de Venise. C'est de ce psautier romain que nous est venu le *Venite* que nous chantons avec l'invitatoire, au commencement de nos offices.

Pour ne pas trop multiplier la répétition de l'antienne qui sert d'*invitatoire*, on a divisé ce psaume, non par simples versets comme les autres, mais par espèces de strophes qui réunissent plusieurs versets ; et nos anciens chantres ont suivi pour la distinction de ces strophes le même goût qui les avait dirigés dans la distinction des versets ; car la plupart des versets du Psautier

n'ayant que deux membres, comme sont généralement tous les versets du psaume *CXXVIII*, nos anciens chantres crurent devoir étendre à tout le Psautier cette mesure commune ; ils distribuèrent ainsi la plupart des versets par couples de membres à peu près égaux, sans considérer si le sens et la construction se prêtaient à cette division. Ainsi, dans le psaume *V*, *Verba mea*, de deux versets ils en avaient fait trois, en disant :

*Odisti omnes qui operantur iniquitatem : * perdes omnes qui loquuntur mendacium.*

*Virum sanguinum abominabilis Dominus : * ego autem in multitudine misericordiarum tuarum,*

*Intraibo in domum tuam : * adorabo ad templum sanctum tuum in limore tuo.*

La virgule qui termine le second de ces trois versets, montre assez que le sens s'oppose à cette distinction ; cependant cette distinction avait été reçue jusqu'à ces derniers temps où un meilleur goût a corrigé ces défauts. Dans le bréviaire de Paris on a réformé plusieurs de ces fausses divisions ; mais il en est encore resté quelques-unes, et spécialement dans le *Venite*.

Nos anciens chantres voulant réduire à cinq strophes un psaume qui contient onze versets dans notre Vulgate, et onze et demi dans le psautier romain, ont commencé par réunir les deux premiers, et ensuite les deux suivants, dans lesquels se trouvait le demi-verset qu'ajoute le psautier romain ; les trois versets suivants ont formé la troisième strophe ; et les deux dernières ont été composées chacune de deux versets. Cela ne pouvait être mieux pour l'harmonie du chant.

Mais nos chantres ne considéraient pas que ce psaume se divise en deux parties principales qui commencent chacune par *Venite* ; ce sont deux invitations distinctes qui ont chacune leurs objets et leurs motifs particuliers.

Venite, exsultemus, ... quoniam, etc.

Venite, adoremus, ... quia.

La première invitation est adressée généralement à tous les peuples, et elle est appuyée sur trois motifs tous tirés de l'œuvre de la création ; la seconde est adressée particulièrement aux enfants d'Israël, et elle est établie sur un seul motif tiré de l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple. C'est ce qui est très bien distingué dans la plupart des traductions vulgaires.

« Venez, réjouissons-nous au Seigneur ; chan-
« tons en l'honneur de Dieu notre Sauveur ; hà-
« tons-nous de nous présenter devant lui pour lui
« rendre grâces, et chantons sur les instruments
« des cantiques à sa gloire ;

« Parce que le Seigneur est le grand Dieu et
« le grand roi élevé au-dessus de tous les dieux ;
« parce que la terre dans toute son étendue est
« en sa main, et que les plus hautes montagnes
« lui appartiennent ; parce que la mer est à lui,

« qu'elle est l'ouvrage de ses mains, et que ses
« mains ont formé la terre sèche qui l'environne.

« Venez, adorons-le, prosternons-nous, et
« pleurons devant le Seigneur qui nous a créés :
« parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, et que
« nous sommes son peuple et les brebis qu'il
« nourrit dans ses pâturages.

» Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endur-
« cissez point vos cœurs, comme il arriva au
« temps du murmure qui excita ma colère. et au
« jour de la tentation dans le désert, où vos pères
« me tentèrent, etc. »

Il est aisé de sentir que voilà la division natu-
relle fondée sur le sens même du texte. Nos an-
ciens chantres s'en sont donc écartés en ren-
voyant à la troisième strophe un *Quoniam*, etc.,
qui appartenait à la seconde ; le sens demandait
que la troisième strophe ne commençât qu'au mot
Venite ; et il serait très facile de revenir à cette
division simple et naturelle, qui donnerait à nos
invitatoires une harmonie fondée sur le sens même
du texte.

Il est vrai que le demi-verset ajouté dans le
psautier romain, semblerait alors surcharger la
seconde strophe. Ce demi-verset consiste dans
ces mots : *Quoniam non repellet Dominus plebem
suam*. Mais ces mots ne sont ni dans la Vulgate,
ni dans l'hébreu ; et il y a grande apparence qu'ils
viennent du psaume précédent, où on lit : *Quo-
niam non repellet Dominus plebem suam, et hære-
ditatem suam non derelinquet*. Ces mots, *Quoniam
non repellet Dominus plebem suam*, n'étant donc,
ni dans l'hébreu, ni dans la Vulgate, rien n'oblige
de les conserver ; et en les supprimant, on ren-
drait à la seconde strophe l'harmonie qui lui con-
vient ; elle serait formée de trois versets composés
chacun de deux membres, comme l'est actuelle-
ment la troisième ; car ce psaume ayant onze ver-
sets, il faut nécessairement qu'une des strophes en
contienne trois ; mais au lieu de mettre ces trois
dans la troisième, il ne s'agit que de les mettre
dans la seconde, pour y réunir les trois motifs
qui appartiennent au premier *Venite*.

La Vulgate et le psautier romain s'accordent à
dire, *jubilemus Deo salutaris nostro*. Saint Jérôme
traduit, *jubilemus petra Jesu nostro*. Cela est
fondé sur ce que le mot hébreu *בֵּית*, ici employé,
signifie proprement *petra* ou *rupes*, une pierre, un
rocher ; mais il s'applique figurément à Dieu
pour montrer qu'il est pour nous comme une
pierre élevée, comme un rocher invincible où nous
trouvons un asile assuré. Le père Houbigant pour
allier ces deux idées traduit, *fortissimo Deo salutaris
nostræ* ; et au fond cela rend très bien le sens du
texte ; mais cela dégénère en paraphrase ; l'usage
est de rendre ce terme par le simple mot *Deus*
lorsqu'il est appliqué à Dieu. Les Septante le ren-
dent simplement ainsi, et de là vient l'expression

de notre Vulgate : *Deo salutaris nostro*. Mais ce
qui est ici beaucoup plus important à remarquer,
c'est que dans le style prophétique, cette expres-
sion *Deo salutaris nostro*, caractérise particulière-
ment notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu égal à
son Père, et en même temps notre Sauveur
comme le marque le nom même de *Jésus* ; de là
vient que saint Jérôme dit ici *petra Jesu nostro* ;
il aurait pu dire également, *Deo Jesu nostro* ; mais
quoique le mot hébreu *בֵּית* puisse signifier *Jesu
nostræ*, il est plus communément exprimé par *salus
nostra*, ou *salutare nostrum* ; c'est pourquoi le
père Houbigant dit ici *fortissimo deo salutis
nostræ*.

Nous disons ensuite : *Præoccupemus faciem
ejus in confessione*. C'est ce que saint Jérôme
exprime très bien par *in gratiarum actione*. Le
père Houbigant dit *in laudatione*. Mais les Hé-
breux ont un autre terme pour signifier la louange.
Celui qui est ici employé, *הִלֵּל*, marque particu-
lièrement l'action de grâces ; et c'est ce qu'ex-
prime dans le latin de notre Vulgate le mot *con-
fessio*, lorsqu'il s'agit comme ici de la louange due
à Dieu.

Nous disons ensuite, *et in psalmis jubilemus ei*.
Saint Jérôme dit, *in canticis* ; et le père Houbigant
l'a préféré. Il est cependant certain que les
Hébreux distinguent très bien, *canticum* et *psal-
mus*, *cantare* et *psallere* ; les mots *cantare* et *can-
ticum* se disent du son de la voix ; les mots
psallere et *psalmus* se disent particulièrement du
son des instruments qui accompagnent les voix,
ou des paroles accompagnés du son des instru-
ments ; en sorte que l'expression de l'hébreu,
בְּכִנֹּרֹת, est ici très bien rendue par *in psalmis*.

Lorsqu'il est dit que le Seigneur est le grand roi
au-dessus de tous les dieux, *Rex magnus super
omnes deos*, cela regarde encore particulièrement
Jésus-Christ, qui a été établi roi de la part de
Dieu son père sur Sion et sur toutes les nations.
Pour comprendre en quel sens il est dit qu'il est
grand au-dessus de tous les dieux, *super omnes
deos*, il faut se souvenir que l'Écriture appelle
dieux, non-seulement les faux dieux des nations,
mais tous ceux d'entre les hommes mêmes qui,
par leur autorité suprême, sont les images de
Dieu sur la terre ; et ce nom *אֱלֹהִים*, est aussi attri-
bué dans l'hébreu aux anges mêmes. La grandeur
de Jésus-Christ consiste donc à être élevé non-
seulement au-dessus de tous les faux dieux des
nations, mais au-dessus de tout ce qu'il y a de
plus grand et de plus élevé parmi les hommes et
parmi les anges.

Nous disons : *Quia in manu ejus sunt omnes
finis terræ* ; le mot *omnes* n'est ni dans l'hébreu,
ni dans le grec. Le mot *finis* exprime le sens des
Septante : saint Jérôme traduit, *fundamenta terræ*.
Mais les Hébreux ont un autre mot pour expri-

mer *fundamenta*. Celui qui se trouve ici, בַּחֲרֵי, ne se trouve point ailleurs ; mais comme il dérive de חָרַר, *scrulari*, le père Houbigant l'a traduit par *penetrata terræ*. Cette expression, qui marque les parties les plus basses de la terre, est en opposition avec la suivante, *et altitudines montium ipsius sunt*.

Au lieu de *ipsius sunt* que l'on trouve également dans la Vulgate et dans la version de saint Jérôme, on lit dans notre invitoire pris du psautier romain, *ipse conspicit*. Cet *ipse conspicit* n'étant ni dans l'hébreu, ni dans la Vulgate, rien n'oblige de le conserver. L'*ipsius sunt* de la Vulgate fondé sur l'hébreu mérite la préférence.

De même, dans cette expression du psautier romain, *et aridam fundaverunt manus ejus*, ce mot *fundaverunt* n'étant appuyé ni sur le grec, ni sur l'hébreu, est assez visiblement pour *formaverunt*, que nous lisons dans la Vulgate, et qui répond également au grec et à l'hébreu. Saint Jérôme dit *plasmaverunt* qui dérive plus immédiatement du grec ; le père Houbigant préfère *formaverunt*.

Le psautier romain dit encore : *Venite, adoremus, et procidamus ante Deum*, peut-être pour *ante eum* ; car le grec met seulement ἀνεστη, *ei*, comme on le lisait dans l'exemplaire latin dont se servait saint Augustin. La Vulgate ne met ni l'un ni l'autre ; on n'en trouve rien dans la version de saint Jérôme, et le père Houbigant l'a également négligé. C'est qu'en effet cette expression n'est pas dans l'hébreu, et peut fort bien rester sous-entendue. L'expression en est plus vive : *Adoremus et procidamus*.

Au lieu de *ploremus*, l'hébreu porte *genusflectamus*, comme l'explique le père Houbigant, qui ne fait aucune note sur ce mot, supposant apparemment que c'est la vraie leçon. Saint Jérôme traduisait aussi dans le même sens. *flectamus genua* ; cependant dans sa révision des psaumes sur le grec, même dans celle qu'il fit à Bethléhem, et qui, après avoir été notre psautier gallican, est devenue notre Vulgate, il a conservé *ploremus*, ce qui prouve qu'on lisait alors dans le grec des Septante, ἄλκυσθήμεν, *ploremus*, comme on lit aujourd'hui. Reste à savoir laquelle de ces leçons est la mieux fondée. Les défenseurs du texte hébreu disent que les larmes ne conviennent point dans un psaume qui invite à la joie ; mais ils ne considèrent peut être pas assez qu'il y a ici deux invitations, deux *venite*. Le premier *venite* invite à la joie, *exullemus* ; mais il serait très possible que le second invitât aux larmes, *ploremus*. Le premier s'adresse généralement à tous les peuples, qui sont invités par trois motifs généraux pris de l'œuvre seule de la création ; ici tous les peuples de la terre sont invités à se réjouir du salut que Dieu leur offre et leur procure en Jésus-Christ, le sauveur de tous, et principalement des

fidèles qui les invitent, *jubilemus Deo salulari nostro*. Mais le second *venite* s'adresse particulièrement à un peuple dont les pères ont été rebelles dans le désert au temps de Moïse, et qui a mis le comble à sa révolte au temps de Jésus-Christ ; à un peuple qui était avant nous le peuple du Seigneur, et qui est appelé à partager avec nous cet auguste titre, mais qui par son incrédulité a mérité jusqu'à présent d'être exclu de l'alliance nouvelle, faite avec tous les peuples de la terre par Jésus-Christ ; les larmes sans doute conviennent particulièrement à ce peuple coupable d'une si grande infidélité ; et le prophète Zacharie décrit de la manière la plus expresse les larmes amères qu'ils répandront un jour, lorsqu'ils jetteront les yeux sur celui qu'ils ont percé : *Plangent eum planctu quasi super unigenitum, etc. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, etc. Et plangent terra, etc.* David s'accorde donc parfaitement avec Zacharie, lorsqu'il invite aux larmes un peuple qui en versera de si abondantes. Le *ploremus* des Septante et de la Vulgate se trouve donc ainsi pleinement justifié, et mérite d'être conservé comme représentant la leçon primitive.

La Vulgate et le psautier romain disent également, *quia ipse est Dominus Deus noster*. Le mot *Dominus* n'est ni dans le grec, ni dans l'hébreu ; et saint Jérôme ne l'exprime point dans sa version ; il y a lieu de présumer qu'il répond au grand nom JÉHOVA ; et comme ce nom vient d'être exprimé dans ces mots *ploremus coram Domino*, on pourrait croire qu'il suffirait de dire *quia ipse est Deus noster*. Cependant il est possible que le prophète ait expressément insisté sur ce mot en le répétant. Ce nom attribué ici à Jésus-Christ est une preuve de sa divinité ; et comme au psaume LXXX, verset 1 ;, il dit lui-même au peuple juif : *Ego sum Dominus Deus tuus*, il est assez vraisemblable qu'ici le prophète a dit également de lui en s'adressant au même peuple : *Ipse est Dominus Deus tuus*. Ainsi la leçon de notre Vulgate mérite encore ici d'être conservée comme le vestige de la leçon primitive.

Au lieu de ces mots *nos autem populus ejus et oves pascuæ ejus*, on lit dans la Vulgate, dans le grec des Septante et dans l'hébreu, *et nos populus pascuæ ejus et oves manus ejus*. On a prétendu que l'expression du psautier romain pouvait venir du psaume XCIX, où on lit en effet dans la Vulgate, dans le grec des Septante et dans l'hébreu : *Populus ejus et oves pascuæ ejus*. On lit de même encore au psaume LXXVIII, verset 1 ; : *Nos autem populus tuus et oves pascuæ tuæ*. Mais du moins ces deux passages prouvent que voilà l'expression naturelle du texte ; et que si dans ce psaume le prophète ajoute *manus ejus*, vraisemblablement ce n'est pas en le joignant avec *oves*, mais bien plutôt avec *populus* : Nous sommes le peuple qu'il conduit de

sa main, et les brebis qu'il nourrit dans ses pâturages : *Nos autem populus manus ejus et oves pascuæ ejus.*

Au lieu de *sicut in exacerbatione*, On lit dans la Vulgate, *sicut in irritatione* ; l'un et l'autre rendent l'expression des Septante. Le terme hébreu pourrait également signifier *sicut in contradictione*. Saint Jérôme préfère cette expression et le père Houbigant la conserve. C'est ainsi que la Vulgate traduit au livre des Nombres où il est parlé des *eaux de contradiction*. La même expression se trouve employée dans l'Exode, dès le commencement des murmures des Israélites dans le désert, au chapitre XVII, verset 7, où on lit dans l'hébreu : *Vocavit nomen loci illius, Contradictio et Tentatio, propter contradictionem filiorum Israel, et quia tentaverunt Dominum. Ce sont précisément les deux mots que le psalmiste emploie ici, sicut in contradictione secundum diem tentationis in deserto. Cette double infidélité éclata lorsque les Israélites commencèrent à manquer d'eau, à la station de Raphidim.*

Au lieu de *probaverunt et viderunt opera mea*, on lit dans la Vulgate et dans l'hébreu *probaverunt me, et viderunt opera mea* ; on trouve encore ainsi ces mots dans quelques anciens exemplaires du grec même des Septante et dans le grec de saint Paul, (*Hebr.* III. 9.) Comme les Israélites avaient déjà vu les œuvres du Seigneur avant de mettre à l'épreuve sa puissance, cette phrase, *probaverunt me, et viderunt opera mea*, pourrait signifier, ils m'éprouvèrent, quoiqu'ils eussent déjà vu mes œuvres.

Au lieu de *proximus fui*, on lit dans la Vulgate *offensus fui* dans les Psaumes, et *infensus fui*, dans l'Épître aux Hébreux, III, 10. C'est bien le sens du grec, *περσός θισα*, *infensus fui*, en le faisant dériver de *ἠγθῆω*, *indignor* ; mais si on le fait dériver de *ἠγθῆν*, *ripa*, il signifiera *appropinquavi, proximus fui*. Voilà ce qui a donné lieu à deux leçons si différentes. L'hébreu peut signifier *Pertæsus fui generationis hujus*, comme l'exprime le père Houbigant ; saint Jérôme traduit, *displicuit mihi generatio illa*. Tout cela montre que le *proximus fui* est étranger à ce texte. L'*offensus fui* de la Vulgate serait préférable ; *perplexus* serait encore mieux.

Au lieu de *Semper hi errant corde*, saint Jérôme traduit : *Populus errans corde est* ; c'est le sens de l'hébreu. Il y a lieu de présumer qu'au lieu de *פפולוס*, *populus*, les Septante ont lu dans l'hébreu *פפ* qu'ils ont pris au sens de *semper*. Mais le mot hébreu signifie plutôt *æternum*, et serait ici une exagération ; en sorte que *פפולוס*, paraît beaucoup plus naturel ; on pourrait donc ici prendre la version de saint Jérôme, ou traduire plus littéralement l'hébreu en disant : *Populus errans corde isti sunt* : ce pluriel se joint mieux avec la suite.

Au lieu de *quibus juravi*, la Vulgate porte *ut juravi*. On le lit ainsi dans le grec des Septante, *ὡς. ut* ; mais on pourrait aussi avoir lu *ὡς. quibus*. L'hébreu peut signifier l'un et l'autre. On lit dans la version de saint Jérôme, selon l'édition des bénédictins, *et juravi*. Bossuet y lisait, *quibus juravi*. Le père Houbigant préfère cette expression ; ce n'est dans l'hébreu qu'une particule conjonctive qui souvent tient lieu du pronom relatif. Nous dirions en français : « C'est un peuple « dont le cœur est toujours égaré ; ce sont des « hommes qui ne connaissent point mes voies ; « et j'ai juré dans ma colère qu'ils n'entreront « point dans mon repos. »

Quibus juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam. On sous-entend *dicens : Si introibunt* ; car cette expression, *si introibunt*, est un hébraïsme qui, en laissant la phrase suspendue, laisse à sous-entendre le serment : *S'ils entrent dans mon repos...* C'est-à-dire, je proteste qu'ils n'entreront point dans mon repos ; de là vient que saint Jérôme convertit ce *si* en *ut*, avec négation : *Quibus juravi in furore meo ut non introirent in requiem meam.* Le père Houbigant traduit aussi dans le même sens : *Quibus juravi in ira mea, non eos intraturos esse in requiem meam.* Cette version rend bien le sens, ainsi que celle de saint Jérôme ; mais la Vulgate a l'avantage de conserver littéralement l'expression propre du texte : *Si introibunt in requiem meam.*

Après avoir ainsi discuté les variantes de ce psaume, nous allons proposer l'idée de ce que l'on pourrait faire pour perfectionner cette partie de nos bréviaires.

Version nouvelle du psaume XCIV proposée pour servir aux invitatoires.

Venite, exultemus Domino : jubilemus Deo salutari nostro. Præoccupemus faciem ejus in confessione, et in psalmis jubilemus ei.

Quoniam Deus magnus Dominus, et Rex magnus super omnes deos. Quoniam in manu ejus sunt penetralia terræ, et altitudines montium ipsius sunt. Quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud : et aridam manus ejus formaverunt.

Venite, adoremus et procidamus : ploremus coram Domino, qui fecit nos : quia ipse est Dominus Deus noster, nos autem populus manus ejus et oves pascuæ ejus.

Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, sicut in contradictione, secundum diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt me, et viderunt opera mea.

Quadragesima annis pertæsus fui generationis hujus, et dixi : Populus errans corde isti sunt : et isti non cognoverunt vias meas : quibus juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam.

DISSERTATION SUR CES PAROLES DU PSAUME XCV

VERSET 10 : *DOMINUS REGNAVIT A LIGNO*

Il y a longtemps que les chrétiens, les Juifs, les Samaritains et les mahométans s'accusent réciproquement d'avoir corrompu les Écritures sacrées. Les Samaritains ont un texte hébreu ancien du Pentateuque, écrit en caractères hébraïques, tels qu'ils étaient en usage parmi les Juifs avant la captivité de Babylone. Ce texte diffère en beaucoup de choses de l'hébreu dont nous nous servons et que nous avons reçu des Juifs ; les Samaritains y lisent que ce fut sur le mont *Garizim* que l'on prononça les bénédictions ordonnées par Moïse (1), après que Josué eut conquis une partie de la terre de Chanaan (2), et que ce fut sur le mont *Hébal* qu'on prononça les malédictions. Les Juifs lisent dans leur texte tout le contraire, et prétendent que les bénédictions furent prononcées sur le mont *Hébal*, et les malédictions sur le *Garizim*. Les Samaritains soutiennent que *Garizim* est le lieu que le Seigneur a choisi pour l'exercice public et solennel de sa religion (3) ; les Juifs croient que ce lieu est le temple de Jérusalem, détestant *Garizim* comme une montagne maudite, et les Samaritains comme des schismatiques avec lesquels ils ne veulent avoir aucun commerce (4) ; les Samaritains, de leur côté, regardent les Juifs comme des prévaricateurs, et les accusent d'avoir corrompu le texte sacré en y mettant *Hébal*, au lieu de *Garizim*.

Les anciens pères du christianisme (5) ont de même souvent reproché aux Juifs d'avoir supprimé dans leurs livres divers passages qui favorisaient les chrétiens et prouvaient que Jésus-Christ était le vrai Messie. Le passage que nous avons entrepris d'examiner ici, *dicte in nationibus, quia Do-*

minus regnavit a ligno, est du nombre de ceux que saint Justin le Martyr les accuse d'avoir altérés, en retranchant de leurs exemplaires ces mots *a ligno*, qui désignaient la mort de Jésus-Christ sur la croix. Saint Jérôme (6) prétend même que les septante interprètes ont omis exprès dans leur traduction les épithètes qu'Isaïe donne au Messie, dans ce fameux passage : *Et vocabitur nomen ejus Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis* (7) ; et cela par une espèce de ménagement, et comme éblouis par l'éclat de ces magnifiques promesses qu'ils ne croyaient pas devoir divulguer aux yeux des gentils, entre les mains desquels leur traduction pourrait tomber.

Les mahométans imputent aux Juifs d'avoir corrompu l'Ancien Testament (8), et aux chrétiens d'avoir altéré les livres du Nouveau, pour y faire trouver de la contradiction entre ce que portent ces saints livres, et ce qu'en a rapporté Mahomet ; par exemple, quand il confond par une ignorance grossière *Marie*, sœur de Moïse, avec *Marie* mère de Jésus-Christ ; et qu'il prétend qu'Ismaël était le vrai fils de la femme libre, et Isaac le fils de l'esclave (9) ; et que le prophète *Zacharie*, fils de *Barachie*, est le même que *Zacharie* père de saint Jean-Baptiste. Il est vrai que les plus habiles interprètes de l'Alcoran (10) disent que la sainte Vierge est descendue, de même que *Marie* sœur de Moïse, de la famille d'*Amram*, père de Moïse et d'*Aaron* ; et nous apprenons en effet par l'Évangile de saint Luc (11), que la vierge *Marie* était par sa mère de la famille d'*Aaron* ; mais les mêmes mahométans donnent à la sainte Vierge pour père

(1) *Deut.* xi. 29 ; xxvii. 4. 13.

(2) *Josue.* viii. 38. 33.

(3) *Joan.* iv. 20. 21.

(4) *Joan.* iv. 9 ; et viii. 48.

(5) *Jus. in. Dialog. cum Tryphon.* - *Iren. lib.* iii. cap. 24. et *lib.* iv. cap. 25. - *Origen. contra Celsum, et Homil.* xii. in *Jerem.* *Epiphon. de Ponderib. et Mens. cap.* xv. 10, etc.

(6) *Hieronym. In Isai.* ix.

(7) *Isai.* ix. 6.

(8) *Vide d'Herbelot. Bibl. oriental.*, p. 476, col. 2.

(9) *D'Herbelot, Bibl. orient.*, p. 420. In *Agiat, et idem.* p. 922. col. 1.

(10) *Idem.*, p. 583. col. 2.

(11) *Luc.* i. 5. Le texte que l'on cite ici, ne dit point que la sainte Vierge fût par sa mère de la famille d'*Aaron*, mais seulement qu'*Élisabeth* était de la race d'*Aaron*. Il est vrai que saint Luc dit encore (chap. 1, v. 36), que *Marie* était cousine d'*Élisabeth* ; mais il ne s'ensuit pas de là que *Marie* descendit par sa mère de la famille d'*Aaron* ; car sa parenté avec *Élisabeth* pouvait venir de ce que le grand-père d'*Élisabeth* aurait épousé la sœur du grand-père de *Marie*. C'est ce qu'a très bien remarqué le père *Alexandre (Histor. ecclesiast., sæcul.* i. cap. 1. art. 3) : *Dicitur namque cognata Elizabeth, quia aliquis ex Elizabethæ majoribus uxorem ex tribu Juda duxerat et ex familia David.*

immédiat *Amram*, fils de Mathée, en sorte que selon eux Amram serait le même que *Joachim* ; ce qui ne sauverait pas la contradiction et l'ignorance grossière de Mahomet.

Enfin les Juifs ne manquent pas de rétorquer contre nous les reproches que nous leur faisons ; ils nous imputent d'avoir altéré les textes des saintes Écritures, pour favoriser Jésus-Christ, et pour appuyer nos dogmes et nos prétentions ; et ils prétendent que c'est nous qui avons ajouté *a ligno* dans le passage qui fait le sujet de cette dissertation.

Pour juger sainement et certainement de la vérité de ces accusations si sérieuses, et dont la connaissance serait si importante à la religion, il faudrait des preuves tirées des livres mêmes qu'on prétend avoir été falsifiés. Il faudrait que les chrétiens accusateurs des Juifs, produisissent des exemplaires authentiques, anciens et véritables des Juifs, pour les confronter avec les nouveaux, suspects d'altération ; et c'est ce qu'il est impossible de faire ; nous n'avons plus, et il n'y a en aucun endroit du monde, des exemplaires hébreux assez anciens et assez authentiques, pour servir de règle dans cette matière, et pour qu'on puisse en appeler à leur authenticité.

Les textes samaritains sont à la vérité écrits en caractères hébraïques anciens ; mais comme ils ont été copiés plusieurs fois, et par des hommes assez nouveaux et intéressés à y soutenir leurs préjugés et leurs prétentions contre les Juifs, on ne peut s'en servir contre ces derniers qui en contestent toujours la vérité et la pureté.

Les pères des premiers siècles du christianisme qui ont formé contre les Juifs cette accusation d'avoir corrompu les exemplaires de l'Ancien Testament, ne savaient pas assez la langue hébraïque, et ne connaissaient pas assez les livres des Juifs, pour les convaincre par leurs propres ouvrages et par leurs exemplaires qu'il aurait fallu compiler afin de confronter les exemplaires anciens et non suspects, avec les nouveaux retouchés et altérés, ou du moins suspects de corruption et d'altération. Aujourd'hui nous n'avons plus à cet égard la même facilité qu'avaient les anciens pères ; nous sommes trop éloignés de la source primitive, quoique nous ayons peut-être un peu plus de connaissance de la langue et des livres des Juifs.

On vante un exemplaire hébreu, écrit, dit-on, de la main d'Esdras, et qui se conservait à Boulogne, dans le couvent des dominicains (1) ; mais le père Bernard de Montfaucon, qui l'a vu et examiné, ne croit pas qu'il soit d'une antiquité à beaucoup près aussi grande qu'on le dit ; il paraît

seulement très ancien, et prouve qu'il y a des livres de l'Écriture écrits en hébreu, beaucoup plus anciens que ne le croient communément nos critiques qui n'en reconnaissent point d'antérieurs au douzième siècle. Au reste ce prétendu original d'Esdras ne contient que le Pentateuque, et est écrit sur un rouleau de peaux de veau, bien passées ; ainsi cet exemplaire ne servirait que très peu aux Juifs contre les Samaritains qui pourraient en produire peut-être d'aussi anciens que celui-là, et ne servirait de rien aux chrétiens accusateurs des Juifs, ni aux Juifs accusateurs des chrétiens, pour les passages prétendus altérés dans d'autres livres que le Pentateuque, quand même ils reconnaîtraient l'antiquité de cet exemplaire.

Origène (2), qui est peut-être le seul des pères des premiers siècles, qui ait su l'hébreu, et qui en ait étudié le texte selon les règles de la critique, ne fut point assez hardi pour accuser les Juifs d'avoir corrompu leurs livres sacrés ; quoiqu'il reconnaisse qu'il y a de très grandes différences entre le texte grec des Septante et des autres interprètes grecs, et l'original hébreu. Il se contenta de remarquer dans ses Hexaples ces différences, en distinguant par une étoile, ou *astérisque*, ce qui manquait dans les Septante, et par une broche, ou *obèle*, ce qui y était de trop, et qui ne se trouvait pas dans l'hébreu ; et il conclut qu'il faut bien se garder de rejeter et d'abandonner nos exemplaires grecs, et de flatter les Juifs en recourant à leurs exemplaires hébreux, comme étant plus certains et plus purs que les nôtres. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que je refuse de prendre la peine de confronter nos Écritures avec celles des Juifs, et de marquer les diversités qui se remarquent entre les unes et les autres ; je l'ai fait avec tout le soin possible ; je me suis appliqué surtout à marquer la différence qui se trouve entre l'hébreu et la version grecque des Septante, afin de ne pas donner aux églises chrétiennes des choses fausses ou douteuses, pour des choses vraies et certaines. Nous nous attachons à connaître les écritures qui sont entre les mains des Juifs, afin que quand nous disputons avec eux, nous ne nous servions que de ce qui est dans leurs exemplaires, quand même cela ne serait pas dans les nôtres, de peur qu'ils n'en prennent sujet de nous railler, comme ayant cru trop légèrement et sans savoir ce qui est contenu dans leurs livres.

Quand au fond de l'accusation que se font mutuellement les Juifs, les Samaritains, les chrétiens et les Mahométans, d'avoir altéré et corrompu volontairement et malicieusement les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, on en est demeuré à la simple imputation. On ne

(1) *Diar. Italicum*, pag. 399 et 407.

(2) *Origen. ad African.* tom. 1. pag. 15 et 16, nov. edit.

peut raisonnablement disconvenir que les livres sacrés n'aient été sujets, à peu près comme les autres livres d'une haute antiquité, à certaines altérations qui sont venues ou de la négligence des copistes, ou de l'ignorance des interprètes, ou de quelque prévention d'un copiste qui a fait passer dans le texte une glose marginale, ou qui y a glissé quelque mot pour favoriser son préjugé. D'un autre côté comme il arrive assez souvent dans la langue hébraïque qu'il y a ressemblance de quelques lettres, par exemple entre le *daleth* et le *resch* ד, ר, entre le *guimel* et le *nun* ג, נ, entre le *zaïn* et le *vav* ז, ו, il se peut que cette ressemblance, ou que le même mot lu diversement, parce qu'en hébreu on ne met pas de voyelles dans l'Écriture, ait donné un sens tout différent au texte ; enfin, il est possible que volontairement et sans mauvaise intention, on ait glissé dans le texte quelque explication sur un nom de lieu, sur une date, sur un endroit obscur ; ou que l'on ait substitué un nom nouveau et plus connu, à un autre plus ancien et moins usité : toutes ces causes, ou quelques-unes d'entre elles, ont pu faire naître des variétés considérables dans les différents textes, et ensuite dans les versions.

Mais d'imaginer que les Juifs aient de propos délibéré retranché quelques prophéties concernant le Messie, et cela en haine de Jésus-Christ et des chrétiens, ou que ces retranchements aient été faits et autorisés par les chefs de la nation ; que ces falsifications, supposé qu'elles se soient faites, aient passé dans tous les exemplaires originaux, c'est une chose incroyable et impossible ; ces altérations n'ont pu se faire, ni avant, ni depuis la venue de Jésus-Christ. Avant sa venue, les Juifs n'avaient garde de toucher aux prophéties concernant le Messie qu'ils attendaient et qu'ils regardaient comme leur Sauveur, leur ressource et leur libérateur. Depuis sa venue, une partie d'entre eux s'est convertie au christianisme, et cette partie non seulement n'aurait pas consenti à cette falsification, elle s'y serait opposée de toutes ses forces, et aurait hautement crié à la fraude.

Les autres Juifs obstinés et ennemis de Jésus-Christ et des chrétiens, étaient trop dispersés, trop intimidés, trop peu d'accord pour oser faire une telle entreprise. Elle leur était impossible, eu égard à l'éloignement des lieux, et à la diversité de leurs inclinations et de leurs intérêts ; et puis comment garder le silence dans une nation entière, pour l'exécution d'un tel projet ?

De plus, s'ils avaient voulu nous dérober les prophéties favorables à Jésus-Christ, ils auraient ôté de leurs livres les plus claires, les plus formelles et les plus incontestables ; or ce sont celles-là même qu'ils nous ont laissées. Le peu qu'on les accuse d'en avoir retranché s'est con-

servé, ou dans leurs textes même, ou dans les anciennes traductions. Au contraire, celles que des chrétiens animés d'un zèle qui n'était pas réglé par la science et la bonne foi, avaient pu faire glisser dans le texte sacré, ou ont été supprimées par l'Église même et par ses pasteurs, ou les livres qui contenaient ces additions ont été déclarés apocryphes, et sans autorité dans l'Église ; tels par exemple le prétendu Testament des douze patriarches, les deux derniers livres d'Esdras, le livre d'Énoch, et autres qui ont été manifestement composés par des chrétiens, pour engager les Juifs à embrasser le christianisme.

La difficulté est plus grande à l'égard des Samaritains. Il paraît incontestable qu'ils ont à dessein inséré *Garizim* au lieu d'*Hébal* dans leur Pentateuque, pour soutenir leur système qui était que *Garizim* était le lieu que le Seigneur avait choisi pour y établir l'exercice de son culte ; et cette altération du texte leur était d'autant moins difficile à faire dans un temps où les livres étaient extrêmement rares, qu'eux-mêmes étaient moins dispersés et en plus petit nombre, ne s'étendant guère au-delà de Samarie et des lieux voisins, et étant tous généralement intéressés à faire et à autoriser ce changement ; au lieu que les Juifs étaient répandus dans presque tous les pays du monde, désunis entre eux, les uns ayant embrassé le christianisme, et les autres étant demeurés opiniâtement attachés au judaïsme ; les uns étant sadducéens, les autres, pharisiens, les autres, hérédiciens.

De plus les livres des Samaritains écrits en anciens caractères hébraïques, n'étaient connus que de très peu de personnes. Les Samaritains en étaient seuls dépositaires, et par conséquent moins exposés à la censure des étrangers, moins surtout à celle des Juifs avec lesquels ils n'avaient que peu ou point de relation, non plus qu'avec les chrétiens qui étaient seuls capables de les convaincre de falsification, si elle était venue à leur connaissance, et qu'elle les eût intéressés.

Les livres des Samaritains nous ont été inconnus jusqu'au dix-septième siècle ; et peut-être ne se serait-on jamais aperçu de la différence qu'il y a entre leur Pentateuque et celui des Juifs, sans la curiosité de quelques savants d'entre les chrétiens, qui ont fait venir des Pentateuques samaritains, et les ont fait connaître en Europe par l'impression. Mais nous ne voyons pas que les Samaritains dans leurs livres aient affecté de nous dérober les prophéties qui regardent Jésus-Christ.

Quant aux Mahométans, le reproche qu'ils font aux Juifs et aux chrétiens, d'avoir corrompu les saintes Écritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, pour contredire Mahomet, les convaincre d'imposture et d'ignorance, ou pour donner la préférence à Isaac sur Ismaël ; cette

accusation est si mal concertée, si mal soutenue et si peu probable, qu'elle ne mérite pas une sérieuse réfutation. Les plus sensés et les plus raisonnables des Mahométans sont obligés de la désavouer et de l'abandonner, voyant bien qu'elle renferme des absurdités sensibles ; car en quel temps, comment et avec qui aurait-on pu s'accorder pour faire dans les livres sacrés de pareilles altérations, les Juifs et les chrétiens étant, surtout depuis Mahomet, si fort séparés d'intérêts, et ayant eu si peu de liaison ensemble ?

Venons à présent au passage du psaume xcvi, verset 10, qui fait l'objet de cette dissertation. Il est question de savoir si ces mots *a ligno* ont été ajoutés par les chrétiens, ou retranchés des textes originaux par les Juifs. Il est certain : 1° qu'on ne trouve aujourd'hui aucun texte hébreu, ni imprimé, ni manuscrit, où se trouvent ces mots ; 2° Il est également certain qu'on ne connaît aucun exemplaire grec des Septante, ni des autres interprètes grecs, ni imprimés, ni manuscrits, où on les lise ; 3° Il n'y a aucune paraphrase chaldaïque, ni aucune version orientale, ni imprimée, ni manuscrite, où ces mots se trouvent aujourd'hui ; 4° Il est de même certain qu'on les lisait autrefois dans plusieurs exemplaires latins, mais qu'aujourd'hui on ne les lit plus presque nulle part, ni dans les imprimés, ni dans les manuscrits latins ; 5° Dans un passage parallèle du premier livre des Paralipomènes (1) on lit simplement : *Dicant in nationibus : Dominus regnavit* ; 6° Ces mots *a ligno* paraissent ici hors d'œuvre et sentent la glose et l'addition, n'ayant nulle liaison avec le reste du psaume. *Regnavit a ligno*, ne dit pas même proprement que Jésus-Christ ait établi son empire par le bois de la croix ; l'expression est dure, insolite, et n'est point du génie de la langue hébraïque, qui dirait plutôt *Regnavit per lignum*, ou *in ligno*, קַדְמָה, que *a ligno*, קַדְמָה.

Dire avec Générard (2) que les Septante, trois cents ans avant Jésus-Christ, ont ajouté ces paroles au texte par un esprit de prophétie, c'est ce qui ne paraît guère probable. Pour établir cela, il faudrait prouver trois choses : 1° Que les Septante ont été inspirés du Saint-Esprit ; 2° que l'addition se trouvait anciennement dans tous ou presque tous les exemplaires des Septante ; et 3° que ces mots n'ont jamais été dans l'hébreu. Générard suppose la première et la troisième ; mais il ne prouve pas la seconde. Or si ces mots avaient été dans le commun des exemplaires des Septante, comment, même après la révision d'Origène, auraient-ils été si généralement bannis des bibles

grecques, qu'on ne les trouve plus dans aucune, quoiqu'on sache que, malgré la correction d'Origène, il s'y trouve encore aujourd'hui tant d'autres passages et des chapitres entiers qu'Origène avait marqués d'une *broche* ou d'une *obèle*, comme n'étant pas dans l'hébreu ?

Origène même, comme nous l'avons vu dans ce qu'il écrit à Jules Africain, n'était pas d'avis qu'on supprimât, ni qu'on changeât, ce qui était de trop ou de trop peu dans la version grecque. Et dans ce même verset du manuscrit alexandrin, de Cyrille Lucar (3), qui passe pour le plus ancien, ou un des plus anciens exemplaires grecs des Septante qui soient dans le monde, Origène a mis une obèle ou une broche devant קַדְמָה, *quia*, parce qu'il n'est pas dans l'hébreu ; mais pour *a ligno*, on ne l'y voit point du tout. Il n'était donc pas dans les exemplaires grecs corrigés par Origène. C'est donc sans fondement qu'on avance qu'il supprima *a ligno*, ou qu'il le marque d'une obèle ; il n'en a rien dit, parce qu'il ne le lisait pas dans les Septante ; s'il l'y avait trouvé, il l'aurait laissé, mais marqué d'une obèle. Les autres interprètes grecs n'en disent rien non plus, parce qu'il n'était pas dans le texte hébreu. Les pères grecs qui marquent ordinairement les variétés notables des anciens interprètes grecs, n'en ont marqué aucune sur cet endroit.

Cette dispute s'est renouvelée en 1733, à l'occasion d'une lettre du R. P. Tournemine, jésuite, qui prétendait que saint Éphrem avait lu dans ses exemplaires *a ligno*, parce qu'on le trouve dans son premier sermon de la sainte croix, imprimé en latin, par les soins de Vossius. Mais on a fait remarquer (4), que ces mots, *a ligno*, n'étaient pas dans le grec de ce sermon imprimé en 1709, et que nous ne connaissons aucune version syriaque où cette addition se trouve.

Assemani (5) remarque que les Syriens ont deux versions de l'Écriture, l'une ancienne, qu'ils nomment *la simple*, faite sur l'hébreu ; et l'autre plus moderne, faite sur le grec des Septante. Ils donnent à la première une antiquité excessive, en disant qu'elle fut faite ou du temps de Salomon, roi des Juifs, et d'Hiram, roi de Tyr, ou, selon les autres, du temps du prêtre Asa qui fut envoyé à Samarie par le roi d'Assyrie ; ou, enfin selon d'autres, sous Abgare, roi d'Édesse, par saint Thaddée, qui fut envoyé par Jésus-Christ vers ce prince pour lui annoncer l'Évangile. C'est cette version ancienne que les Syriens emploient communément dans leur office divin ; elle a été imprimée tout entière dans la polyglotte d'Angleterre

(1) 1. Par. xvi. 31.

(2) Générard. Comment. in Psalm. xcvi.

(3) MS. Alexand. edit. Oxon. an. 1701.

(4) Mercure de France, mois d'août et de septembre 1733.

(5) Assemani, tom. II, Biblioth. Orient. pag. 279, et t. III, pag. 312 et 133. Vide Valtoni Proleg. lib. xiii. pag. 89.

en 1657, et on convient qu'elle est très ancienne.

L'autre version syriaque de l'Ancien Testament faite sur le grec des Septante, fut composée par Paul, évêque de Téla; et celle des quatre évangiles dont se servent les Syriens nestoriens, fut composée par *Mar-Abbas*, surnommé le Grand, patriarche des Nestoriens; et ensuite retouchée du temps de Philoxène, et enfin encore perfectionnée par Thomas, évêque d'Éraclée. Les jacobites se servent ordinairement de cette version dans leur liturgie; elle n'a pas encore été imprimée, au moins tout entière.

Depuis que ces deux versions, l'une faite sur l'hébreu dès le commencement du christianisme, et l'autre faite sur le grec au sixième siècle, furent en usage parmi les Syriens, ils commencèrent à se partager sur la chronologie de l'Ancien Testament, les uns suivant la supputation de l'hébreu, et les autres celle des Septante, qui est beaucoup plus longue que la première. Ceux qui suivent les Septante, le font d'une manière assez peu uniforme, et accusent les Juifs d'avoir raccourci exprès les temps antérieurs à la venue de Jésus-Christ, pour n'être pas obligés de reconnaître que le temps de la venue du Messie est arrivé.

Mais ce qu'il y a de fort remarquable dans cette question, c'est que le même Assemani (1) assure que saint Éphrem, qui a vécu avant la traduction syriaque faite sur le grec des Septante, non seulement ne suit pas la version grecque des Septante, mais n'en fait pas même mention. Et dans la préface de la nouvelle édition de saint Éphrem procurée par le cardinal Quirini, il est dit que saint Éphrem suit ordinairement la version syriaque ancienne, faite sur l'hébreu, et qui en représente le sens dans sa simplicité, d'où vient que les Syriens l'appellent *la simple*; mais que de temps en temps le même saint Éphrem se sert aussi de la version grecque des Septante; d'où l'on conclut que ce saint connaissait le grec et l'hébreu. Mais on sait d'ailleurs qu'il savait peu le grec, et que la version syriaque, surtout de l'Ancien Testament, faite sur le grec des Septante, n'était pas encore faite du temps de saint Éphrem. Ce saint n'en fait mention en aucun endroit, mais seulement du grec des Septante; comme quand, en parlant de Jonas, il marque la différence du grec qui porte, que *dans trois jours Ninive sera détruite*, et de l'hébreu qui lit, *dans quarante jours* (2).

Il n'est donc pas étonnant que nous avançons que ce saint n'a jamais lu dans son texte ces mots *a ligno*, puisqu'on ne les voit ni dans l'ancienne

version syriaque dont il s'est servi, ni dans l'hébreu, où il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'ont jamais été. On ne les voit pas non plus dans la version syriaque faite sur le grec; ce qui prouve qu'ils n'étaient pas dans les exemplaires grecs qu'on traduisit en syriaque au sixième siècle.

On n'a jusqu'ici produit aucune preuve, et nous ne croyons pas qu'on puisse en produire jamais, pour montrer que ces mots *a ligno*, étaient autrefois dans l'hébreu, sinon que saint Justin le Martyr (3) les lisait dans ses exemplaires grecs traduits sur l'hébreu, et qu'il soutient au juif Tryphon, son interlocuteur, que les Juifs les ont retranchés de leurs exemplaires. Tryphon lui répond qu'il n'y a que Dieu qui puisse savoir si les chefs des Juifs ont fait quelque changement dans les livres sacrés; mais que la chose lui paraît incroyable, un tel retranchement étant un plus grand péché, que n'ont été l'adoration du veau d'or, et le sacrifice que les Juifs ont fait de leurs enfants aux divinités étrangères.

Saint Justin aurait pu pousser son argument, et en appeler aux livres mêmes, en comparant ceux qui étaient falsifiés, avec ceux qui étaient encore entiers. Il ne le fit pas; et Tryphon qui soutint que la chose était impossible, et que ce crime de falsification aurait été comme irrémédiable, fit assez voir par sa réponse, qu'il regardait cette accusation comme une pure calomnie, dont l'absurdité et l'impossibilité étaient une réfutation suffisante.

On cite encore Cassiodore qui, dans son commentaire sur le psaume xcv, dit qu'à la vérité les interprètes grecs ne portent pas *a ligno*, mais qu'il suffit qu'on le lise dans la version des Septante: *A LIGNO alii quidem non habent translatores, sed nobis sufficit quod septuaginta interpretum auctoritate firmatum est*. Il a supposé la chose; il ne l'a pas prouvée. L'aveu qu'il fait que les anciens interprètes grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion, ne lisait point *a ligno* dans l'hébreu, montre que de leur temps, c'est-à-dire au second et au troisième siècle de l'Église, le texte original ne le portait point. La paraphrase chaldaïque d'Onkelos, que les Juifs croient plus ancienne que Jésus-Christ, ne l'a pas lu non plus. Les Juifs avaient donc dès lors retranché ce mot *a ligno*; à propos de quoi? Apparemment parce qu'ils prévoyaient que les chrétiens s'en serviraient dans la suite pour relever le triomphe de la croix du Sauveur. Et qui croira sur la foi de Cassiodore, qui vivait au sixième siècle, que de son temps le texte des Septante portait uniformément *a ligno*,

(1) Vide Assemani, tom. III, pag. 61 et 70, 312, 313. In *Salome Epist. Bassoræ*, et tom. I, pag. 65.

(2) Jonas. III. x. 4.

(3) Justin. *Dialog. cum Tryphone*, pag. 298. Dans la page suivante, où il rapporte le psaume xcv tout entier, il ne lit pas *a ligno*; mais il le lit dans la seconde Apologie, pag. 30.

tandis que tous les exemplaires grecs d'aujourd'hui, dont quelques-uns approchent de l'âge de Cassiodore, et les autres sont copiés sur des plus anciens, tandis que tous les pères grecs qui ont écrit avant lui, Origène, saint Clément d'Alexandrie, saint Irénée, saint Athanase, Eusèbe, saint Jean Chrysostôme et saint Cyrille, les Chânes des pères grecs et les autres qui citent ce passage, sans y lire *a ligno*, n'ont marqué aucune diversité de leçon sur ce verset ? L'autorité de Cassiodore ne peut contrebalancer cette foule de témoins.

Ni Jésus-Christ, ni les apôtres, ni les hommes apostoliques, ni les anciens apologistes de notre religion, excepté saint Justin, n'ont cité ce passage : *Dominus regnavit a ligno*, comme étant de l'Écriture et comme une preuve capable de convaincre les Juifs. Nul autre que saint Justin n'a accusé les Juifs d'avoir retranché ces mots de leurs exemplaires ; et Tryphon lui dit avec beaucoup de raison, que la chose était incroyable, comme elle l'est en effet.

Mais d'où vient donc que dans l'Église latine, depuis les premiers siècles jusqu'aux douzième et treizième, on a lu dans diverses Églises, dans divers missels et dans plusieurs anciens psautiers : *Dominus regnavit a ligno* ? L'Église d'Afrique, comme on le voit dans Tertullien (1), dans un ancien auteur imprimé sous le nom de saint Cyprien (2), dans Arnobe (3) et dans saint Augustin (4); l'Église romaine, comme il paraît par saint Léon (5), par saint Grégoire-le-Grand (6), par Cassiodore (7) et par le bienheureux Pierre de Damien (8), par l'antiphonier et par les missels romains ; l'Église gallicane, comme on le voit par les psautiers gallicans, de Saint-Germain et de l'Abbaye de Saint-Pierre de Chartres, par Théodulphe, ou Fortunat, auteur de l'hymne *Vexilla regis*, par saint Bernard (9), etc. ; toutes ces Églises lisaient, *Dominus regnavit a ligno* ; d'où avaient-elles pris cette leçon, sinon de l'ancienne italique qui était traduite sur les Septante dès les premiers siècles de l'Église ? Le cardinal Thomas a publié à Rome en 1683 cette ancienne italique ; le révérend père dom Pierre Sabbatier l'a publiée à Reims en 1740 ;

ils y ont lu *a ligno*. Mais, ni Nobilius, ni le père Morin, ni Bos ne l'ont lu dans le texte grec des Septante. Et quant aux exemplaires latins, cette leçon n'y a jamais été uniforme. Il s'en trouve un grand nombre où elle ne se voit point ; plusieurs anciens ne l'ont point lue ; l'auteur du commentaire sous le nom de saint Jérôme ne l'a pas lue ; Notker, dans le texte latin de sa paraphrase teutonique, ne la lit pas ; du moins on a mis dans l'édition, après *a ligno*, ce mot (*abest*). Brunon d'Ast la lit (10) ; mais Odon d'Ast ne la lit pas. Les liturgies ne sont pas plus uniformes ; on lit *a ligno* dans l'antiphonier romain de saint Grégoire, aux jours de l'Exaltation et de l'Invention de la sainte Croix ; on le lit dans le missel romain à la messe du vendredi de la semaine de Pâques, et de même dans le missel de Verdun ; mais non dans le missel ambrosien, ni dans ceux de Metz et de Toul.

Ainsi on ne peut rien conclure de cette variété d'exemplaires, sinon que, même dans l'antiquité, cette manière de lire était douteuse, et qu'enfin on l'a entièrement supprimée des exemplaires latins de la Bible : et cette suppression seule est une preuve que l'Église ne l'a jamais reconnue pour authentique, n'étant pas croyable qu'elle dût se dépouiller volontairement d'une preuve si claire et d'un texte si formel pour la mort de Jésus-Christ sur la croix.

Il est donc très probable, selon la conjecture de Justiniani, de Le Fèvre d'Étaples et de Simon de Muis, que la leçon *a ligno* ayant d'abord été mise par quelqu'un à la marge de son psautier, à l'endroit du *regnavit*, fut ensuite inconsidérément insérée dans le texte ; d'où ensuite elle passa dans divers exemplaires ; mais l'erreur ayant été reconnue, et les savants ayant remarqué que c'était une glose qui ne se voyait ni dans le texte hébreu, ni dans les textes les plus purs et les plus authentiques des Septante, la retranchèrent aussi des exemplaires latins, dans la plupart desquels elle ne paraît plus depuis plusieurs siècles : et on ne la trouve nulle part aujourd'hui dans les bibles corrigées, approuvées et imprimées (11).

(1) *Tertull. contra Judæos, cap. 11-13.*

(2) *Cyprian. de Montib. Sina et Sion.*

(3) *Arnob. in Psalm. — (4) August. in Psalm.*

(5) *S. Leo. Sermo iv, in Passione Domini.*

(6) *Gregor. Mag. in Ezéch. l. 1. Homil. vi pag. 12. 18. In 1. Reg. v. pag. 242. — (7) Cassiod. in Psalm.*

(8) *Damiani tom. III. Dialog. inter Judæ. et Christian. p. 20.*

(9) *Bernard. Serm. 1. de Resurrect.*

(10) *Tom. xx. Bibl. Patr. Lugdun.*

(11) Tel est le sentiment de dom Calmet, contre lequel il reste cependant une difficulté ; c'est qu'il est peu probable que quelqu'un se fût avisé d'ajouter cela à la marge de son psautier ; plus cette parole paraît étrangère dans ce psaume, moins il est vraisemblable qu'on l'y eût mise, si on ne l'y eût pas trouvée. Il y a bien lieu

de croire qu'ayant été omise dans plusieurs exemplaires, soit par la négligence des copistes, soit par la fausse critique de ceux qui n'en comprenaient pas le mystère, ou qui ne voulaient pas le reconnaître, elle a depuis été successivement retranchée de ceux mêmes dans lesquels elle était restée, comme cela est réellement arrivé dans notre Vulgate où elle était autrefois, et où elle n'est plus. Ce qui est arrivé en ce point à notre Vulgate, a pu également arriver à la version grecque des Septante et au texte hébreu. Il est plus facile d'omettre et de retrancher, que d'ajouter : l'un est beaucoup plus fréquent que l'autre. — Oui, mais il est certain qu'il y a plusieurs exemples de gloses ou de notes introduites ainsi dans certaines versions ; et ici le fait s'impose, puisqu'on ne trouve *a ligno* dans aucun exemplaire antique. (J.-A. P.)

Notre premier dessein était de publier ici la *Dissertation sur les Psaumes graduels* ; mais il nous a paru préférable de l'insérer en tête du psaume cxix, à l'exemple de dom Calmet. Nous changeons donc, dans l'intérêt même du lecteur, l'ordre admis par l'abbé de Vence et l'ex-rabbin Drach.

DISSERTATION SUR L'ORDRE DES PSAUMES

CONSIDÉRÉS DANS LE SENS PROPHÉTIQUE

QUI A POUR OBJET JÉSUS-CHRIST ET SON ÉGLISE

Les principes que nous établissons dans la dissertation sur l'objet des Psaumes, considérés dans le sens littéral et dans le sens prophétique, nous conduisent à l'éclaircissement d'une difficulté qui embarrasse tous les interprètes, et est capable d'arrêter tous les lecteurs ; c'est celle qui a pour objet l'ordre des Psaumes, et sur laquelle on a peut-être quelquefois un peu trop négligé de suivre les ouvertures très utiles que nous offraient les saints docteurs de l'Église, qui étaient frappés eux-mêmes de cette difficulté.

Si l'on ne considère que le premier sens des Psaumes, c'est-à-dire, le sens littéral et immédiat qui a pour objet *David* ou *Israël*, il faut avouer qu'on ne voit dans l'arrangement de ces saints cantiques aucun ordre. Ceux qui peuvent intéresser *David* y sont mêlés avec ceux qui intéressent tout *Israël*. Ceux qui peuvent regarder la persécution que *David* éprouva de la part de *Saül* avant de monter sur le trône, y sont quelquefois placés après ceux qui pourraient regarder plutôt celle qu'il éprouva à la fin de son règne de la part d'*Absalom*, son propre fils. De même ceux qui peuvent convenir à la délivrance d'*Israël* sous *Cyrus* s'y trouvent confondus avec ceux qui conviennent à *David* persécuté par *Saül* ou par *Absalom*, ou à *Israël* captif à *Babylone* avant que *Cyrus* vint le délivrer. En un mot, tout y semble confondu. Voilà ce qui a pu donner lieu de dire qu'il ne faut chercher dans la collection des Psaumes aucun ordre, soit de matières, soit de temps, soit des solennités et des jours où ces psaumes devraient être chantés : *Nullus in Psalmorum collectione quærendus est ordo, sive materiæ, sive temporum, sive solemnitalum et dierum quibus Psalmi canebantur* (1). On a même été plus loin ; et de ce qu'il ne paraît point d'ordre dans les Psaumes considérés selon ce premier sens, on a cru pouvoir conclure qu'en vain saint Hilaire, saint Augustin

et autres cherchaient un ordre de matières dans le présent arrangement des Psaumes : *Frustra igitur in Psalmorum hodierna dispositione materiæ ordinem quærebant SS. Hilarius, Augustinus, etc.* (1). Quelque affirmatives que soient ces propositions avancées dans une thèse publique, nous voulons nous persuader qu'elles ne sont l'effet que d'une de ces distractions et de ces méprises où se laissent quelquefois entraîner les plus savants hommes. Fortement occupé d'un objet, on ne voit pas l'objet le plus voisin et le plus évident. Aussi arrive-t-il que sur une question même importante on prend le change, et qu'avec les meilleures intentions on engage insensiblement les autres dans la même illusion.

Non, ce n'est pas dans le premier sens des psaumes que les saints docteurs cherchaient un ordre de matières qui évidemment n'y est pas. Ils étaient trop éclairés et trop judicieux, pour s'obstiner à chercher de l'ordre où manifestement il n'y en a point. Ils cherchaient cet ordre dans le sens principal, c'est-à-dire, dans le sens spirituel de ces saints cantiques ; c'est-à-dire, ou dans le sens moral qui nous regarde tous, ou dans le sens allégorique qui a pour objet Jésus-Christ et son Église ; et il pourrait bien être qu'en cela leurs recherches ne fussent point si vaines. L'ordre des Psaumes, disait saint Augustin, me paraît renfermer le secret de quelque grand mystère : *Ordo Psalmorum mihi, magni sacramenti videtur continere secretum* (3). Cet ordre ne m'a point encore été révélé, ajoute ce père : *Quamvis nondum (ordo iste) mihi fuerit revelatus*. Nous n'avons point encore pénétré, continue-t-il, toute la profondeur de l'ordre entier de ces saints cantiques : *Totius ordinis eorum altitudinem adhuc acie mentis non penetravimus*. Il ne doutait donc point qu'il n'y eût dans l'arrangement des Psaumes un ordre, mais un ordre profond, difficile à pénétrer, un ordre qui lui paraissait renfermer le

(1) *In quædam thesi publica anni 1767.* — (2) *Ibidem.*

(3) *Aug. enarr. in psal. xl. n. 1. l. iv. col. 1693. edit. Ben.*

secret de quelque grand mystère : *Ordo Psalmorum mihi magni sacramenti videtur continere secretulum.*

En effet, si nous considérons le principal objet des Psaumes, qui est *Jésus-Christ et son Église*, nous y apercevrons cette suite mystérieuse, cet ordre profond que saint Augustin et les autres saints docteurs cherchaient, persuadés que l'Esprit saint, qui est l'auteur de l'ordre, et qui dispose tout avec ordre, n'a certainement pas laissé ces saints cantiques mêlés et confondus sans aucun ordre. La recherche d'un secret profond demande sans doute quelque travail ; mais ne nous décourageons point ; suivons l'ouverture que les saints pères nous présentent, et nous parviendrons peut-être à découvrir dans l'arrangement des Psaumes, l'ordre qu'ils y cherchaient. Leurs observations mêmes nous y conduiront : voilà la route qu'il faut suivre dans l'étude des sciences, surtout de celles qui ressortissent à la religion ; profitons des observations de ceux qui nous ont précédés ; c'est en suivant le fil qu'on parvient à se tirer de tous les défilés du labyrinthe.

Pour saisir l'ordre que nous cherchons, il faut s'attacher d'abord aux *grands traits de lumière* qui se trouvent répandus dans ce livre divin, et qui ont frappé les yeux de tous les saints docteurs et des plus savants interprètes ; ce sont des signaux qui doivent diriger notre marche ; alors tout le travail se réduira à suivre le fil qui conduit de l'un à l'autre.

Ce n'est point ici un objet de pure curiosité ; cet ordre mystérieux peut beaucoup contribuer à l'intelligence des Psaumes ; il peut également servir à en développer le sens mystérieux et à déterminer même le sens littéral. En effet, voici les avantages qui résultent de la méthode que nous proposons. Les traits de lumière qui caractérisent le sens prophétique des Psaumes, nous feront connaître l'ordre qui règne dans ce livre ; cet ordre connu nous servira à tirer de ces traits de lumière les secours nécessaires pour pénétrer jusque dans les parties les plus obscures de ce

sens mystérieux qui a pour objet Jésus-Christ et son Église ; ce sens mystérieux étant ainsi fixé, pourra lui-même contribuer à déterminer le premier sens qui lui sert d'emblème, et qui est souvent si incertain que les uns attribuent à Israël ce que les autres attribuent à David, et que les uns croient voir la persécution de Saül où les autres croient trouver la conspiration d'Absalom, ou la captivité de Babylone.

Il n'en est pas des Psaumes comme des autres parties de l'Écriture, où il faut commencer par fixer le sens littéral et immédiat pour s'élever au sens spirituel et mystique dont il est la base. Ici le sens littéral et immédiat est demeuré dans une si grande incertitude, qu'il ne peut servir de base au sens spirituel ; il ne peut être regardé que comme un emblème dont le sens spirituel est le sens principal ; et comme ce second sens a ici un objet bien plus facile à déterminer, c'est par celui-là que l'on détermine plus facilement et plus sûrement le premier.

Nous osons avancer que le livre des Psaumes peut se diviser en vingt-deux sections, dont chacune est composée d'un certain nombre de psaumes qui ont entre eux une liaison intime. Si l'on veut prendre la peine d'examiner sans préjugé cette division des psaumes, nous espérons qu'on apercevra dans chacune de ces sections cette suite et cet enchaînement dont nous parlons ; et lorsqu'on aura la suite de ces vingt-deux sections, on aura l'ordre entier de tout le livre des Psaumes.

Les bornes de cette dissertation ne nous permettent pas de justifier cette idée par l'analyse du livre entier des Psaumes considéré sous ce point de vue. Mais nous allons donner d'abord pour essai l'analyse des six premiers psaumes, qui paraissent former la première de ces vingt-deux sections, ensuite nous présenterons le développement sommaire de ces vingt-deux sections, c'est-à-dire, un tableau qui présentera l'objet des cent cinquante psaumes considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre. C'est ce qui va former les deux parties de cette dissertation.

PREMIÈRE PARTIE

ANALYSE DES SIX PREMIERS PSAUMES, OU ANALYSE DE LA PREMIÈRE DES VINGT-DEUX SECTIONS QUI PEUVENT DIVISER LE LIVRE DES PSAUMES, CONSIDÉRÉS DANS LE SENS PROPHÉTIQUE QUI PEUT EN DÉCOUVRIR L'ORDRE.

Pour parvenir à découvrir l'ordre qui règne dans les psaumes, nous nous attacherons aux grands traits de lumière qui s'y trouvent répandus, et qui ont frappé les yeux des saints docteurs et des plus savants interprètes ; de manière que notre travail se réduit à observer ces traits lumineux ; et à

suivre la trace qui conduit de l'un à l'autre. C'est en nous attachant à la lumière de ces textes principaux, que nous apercevons la nécessité de reconnaître dans les psaumes vingt-deux sections, et de borner la première aux six premiers.

En effet, sur ce dernier point, deux raisons nous

déterminent : 1° A la fin du *psaume* vi se trouve l'*anathème* dont Jésus-Christ doit frapper au dernier jour les réprouvés, selon qu'il nous en assure lui-même dans l'Évangile : *Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem* (1); en sorte que cette parole nous conduit au dernier jugement. 2° Le *psaume* vii nous ramène, selon les saints pères et selon les meilleurs interprètes, à la *Passion de Jésus-Christ* accusé et calomnié devant ses juges;

ainsi voilà une seconde suite qui commence au septième. De là nous concluons que la *première section se réduit aux six premiers*. Il faut maintenant chercher la *liaison qui unit ces six psaumes*. Souvenons-nous que nous ne devons la chercher que dans le *sens principal qui a pour objet Jésus-Christ et son Église* (2), et nous espérons qu'en fixant de ce côté-là nos regards, nous ne tarderons pas à y découvrir cette suite que nous y cherchons.

PSAUME I (3).

Beatus vir qui non abiit, etc.

Le *psaume* 1^{er} contient, selon le sens littéral et immédiat, l'éloge de l'homme juste; mais selon le sens principal de ce divin livre, les saints pères nous découvrent que cet homme juste, ici opposé seul à toute la multitude des méchants, est Jésus-Christ même, chef et modèle de tous les justes; c'est ce qu'enseigne particulièrement saint Augustin : *De Domino nostro Jesu Christo accipiendum est* (4). Un livre dont toutes les parties doivent retentir du grand mystère de *Jésus-Christ* et de son *Église*, considérés comme ne formant qu'un seul corps, peut-il commencer mieux que par l'éloge de *Jésus-Christ* et de *tous les justes* considérés comme ne formant tous avec lui qu'un seul homme? L'ordre qui doit régner dans ce divin livre, ne s'annonce-t-il pas par un début si naturel?

volonté de son Père, et que la loi de son Dieu repose au milieu de ses entrailles (10).

Cet homme unique, chef et modèle de tous les justes, qui ne formeront tous avec lui qu'un seul homme, sera semblable à un arbre planté sur le bord des eaux courantes (11), qui donnera son fruit dans son temps, et dont la feuille ne tombera point. Jésus-Christ est lui-même l'arbre de vie planté dans le paradis de Dieu (12); il est lui-même dans ses saints, cet arbre de vie que saint Jean vit planté sur les deux bords d'un fleuve d'eau vive qui sort du trône de Dieu (13); tous les justes sont semblables à ces arbres qu'Ézéchiel vit plantés sur les bords d'un torrent qui sortait de la maison de Dieu (14). Jésus-Christ, chef et modèle de tous les justes, est donc semblable à cet arbre dont parle David; et tout ce qu'il fera aura un heureux succès; tous ses desseins sur son Église s'accompliront; tout contribuera au bien de ses élus.

Il n'en sera pas ainsi des méchants, des pécheurs, ni des moqueurs (15); car tous sont ici renfermés sous le nom d'*impies* ou *méchants* par opposition à ce juste parfait en qui se trouvent réunis tous les justes; les méchants seront comme ces petites pailles que le vent emporte; le démon, à la puissance duquel ils sont livrés, les entraîne avec lui dans l'abîme; eux-mêmes s'abandonnent au souffle impétueux qui les emporte. Aussi les

(1) Ps. vi. 9. - Matth. vii. 23. et xxv. 41. - Luc. xiii. 27.

(2) Voyez, dans l'introduction au livre des Psaumes, ce que nous avons dit sur les principaux objets qui se font le plus remarquer dans l'ensemble de ces saints cantiques.

(3) Ce *psaume* n'a point de titre. On ignore quelle en fut l'occasion. Comme David y parle de la ruine des méchants, il pourrait l'avoir composé à l'occasion de la défaite de Saül.

(4) Aug. *Enarr. in hunc. ps. n. 1.*

(5) *ÿ 1. Beatus vir (vel Hebr. ille vir) qui, c'c.*

(6) *Ibid. Impiorum pour improborum. hébraïsme.*

(7) *Ibid. In cathedra pestilentiv. lxx. pestilentium. Hebr. austr. In consessu derisurum, comme au psaume civ. 32. In consessu seniorum. Nous traduirons toujours ici selon l'hébreu. Les bornes de cette dissertation ne nous per-*

mettront pas de faire remarquer toutes les différences de l'original.

(8) *Isai. liii. 9. - 1. Petr. ii. 22.*

(9) *ÿ 2. Domini.* Le mot *Dominus* répond proprement au mot hébreu *ADONAI*, qui signifie le *souverain Maître*; mais très souvent comme ici, il est substitué au grand nom de *JEHOVA*, qui signifie l'*Être suprême*; nous les distinguons partout en appliquant à chacun l'idée qui lui est propre.

(10) *Ps. xxxix. 9.*

(11) *ÿ 3.*

(12) *Apoc. ii. 7.*

(13) *Apoc. xxii. 2.*

(14) *Ezech. xlvi. 12.*

(15) *ÿ 4.*

méchants ne pourront-ils se soutenir (1) au jugement que Jésus-Christ prononcera à la fin des siècles, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes qui jugeront alors avec lui le monde.

Car l'Être suprême connaît la voie des jus-

tes (2); leurs œuvres approuvées de Dieu seront alors récompensées; mais la voie des méchants périra; leurs œuvres réprochées de Dieu attireront sur eux un anathème éternel.

PSAUME II (3).

Quare fremuerunt gentes, etc.

L'Esprit saint, après avoir fait le portrait et l'éloge de Jésus-Christ et de tous les justes qui ne forment tous avec lui qu'un seul juste, va nous montrer, dans le psaume II, l'établissement et les progrès du règne de ce divin libérateur qui est vraiment ce *Christ du Seigneur* contre qui les Juifs et les gentils ont conspiré, comme l'Église de Jérusalem le remarque au livre des Actes (4). Il est certain que c'est Jésus-Christ qui parle dans ce psaume, puisque, selon saint Paul, il n'y a aucun autre homme, ni même aucun ange, à qui Dieu ait jamais dit ce qu'il lui dit ici : *Vous êtes mon fils; je vous ai engendré aujourd'hui* (5). Enfin Jésus-Christ même nous déclare jusqu'à trois fois dans l'Apocalypse, que c'est lui qui a reçu de son Père le pouvoir de gouverner les nations avec un sceptre de fer (6), selon la promesse que son père lui en fait ici.

Ce Christ du Seigneur, ce fils du Dieu vivant, ce roi des rois, considérant donc le soulèvement général de tous les peuples contre l'établissement de son règne, s'écrie : Pourquoi les nations se sont-elles émues (7), et pourquoi les peuples ont-ils médité de vains projets? Pourquoi les rois de la terre se sont-ils élevés, et pourquoi les princes ont-ils conspiré ensemble contre l'Être suprême et contre son Christ (8)? Le soulèvement a commencé à Jérusalem dès que les apôtres eurent commencé d'y annoncer hautement l'Évangile de Jésus-Christ ressuscité; de là il s'est étendu dans toutes les nations où l'Évangile a été annoncé, et il a duré près de trois siècles dans le seul empire

romain. Rompons, ont-ils dit (9), leurs chaînes, et rejetons loin de nous leurs liens; secouons le joug auquel veulent nous soumettre ces hommes qui se disent les apôtres et les disciples de celui qu'ils appellent l'oint de l'Être suprême, le Christ, le Messie.

Celui qui habite dans les cieux, se rira d'eux (10); le souverain Maître se moquera d'eux. Il exécutera son œuvre malgré leurs oppositions; il y fera servir leurs oppositions mêmes. Et après que, malgré eux, il aura consommé son œuvre, alors il leur parlera dans sa colère (11), et il les remplira de trouble dans sa fureur. Il fera éclater successivement sa vengeance, d'abord sur les Juifs incrédules, sur Jérusalem coupable du sang de l'Homme-Dieu; ensuite sur les gentils idolâtres, sur Rome païenne, coupable du sang des apôtres et des disciples du Fils de Dieu fait homme.

Pour moi, j'ai été oint pour être son roi sur Sion sa montagne sainte (12), sur son Église, dont Sion a été la figure, et dont elle est devenue le berceau. C'est sur cette montagne même que l'Église de Jésus-Christ a pris naissance. J'exposerai le décret de l'Être suprême. L'Être suprême m'a dit (13) : Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui. Je vous ai engendré de mon propre sein dans l'éternité : du sein de la Vierge votre mère dans la plénitude des temps; du sein du tombeau, au jour de votre résurrection, où je vous reconnais et je vous déclare hautement comme vrai et unique Fils de Dieu (14). Demandez-moi, et je vous donnerai les nations

(1) \hat{y} 5. *Non resurgent*. Hebr. autr. *Non stabunt*. Le mot hébreu signifie l'un et l'autre comme on le voit au psaume xvii. 39. *Confringam illos, nec poterunt stare*.

(2) \hat{y} 6.

(3) Ce psaume n'a point de titre. David peut l'avoir composé à l'occasion du soulèvement des Philistins contre lui au commencement de son règne, image du soulèvement de toutes les nations contre l'établissement du règne de Jésus-Christ.

(4) *Psal.* II. 1. *et 2.* - *Act.* IV. 25. *et seq.*

(5) *Ps.* II. 7. - *Hebr.* I. 5. *Cui enim dixit aliquando angelorum : Filius meus es tu : ego hodie genui te ?*

(6) *Ps.* II. 9. - *Apoc.* II. 27. *et 28.* XII ; 5. *et XIX.* 15.

(7) \hat{y} 1.

(8) \hat{y} 2. On le lit ainsi avec le signe de l'interrogation répété à chacun des deux premiers versets dans saint

Augustin, selon l'édition des Bénédictins. Les Hébreux n'ont aucun signe d'interrogation; mais le sens peut bien ici réunir ces deux versets sous l'interrogation *Quare* qui est à la tête.

(9) \hat{y} 3.

(10) \hat{y} 4.

(11) \hat{y} 5.

(12) \hat{y} 6. *Hebr.* *Ego autem unxi regem meum super Sion montem sanctum meum*. Mieux selon les LXX et la Vulg. *Ego autem unctus sum Rex ejus super Sion montem sanctum ejus*.

(13) \hat{y} 7.

(14) Saint Paul l'applique ainsi à la résurrection de Jésus Christ au livre des *Actes*. XIII. 37. *Resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scriptum est : Filius meus es tu : ego hodie genui te*.

pour votre héritage (1), et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre ; en vous amenant successivement tous les peuples, et les soumettant à ce joug évangélique qu'ils ont d'abord voulu secouer. Vous les gouvernerez (2) avec le sceptre de fer de votre justice invincible ; et vous les réduirez en poudre comme le vase du potier, en brisant parmi eux tout ce qui vous résistera, exterminant les uns, et convertissant les autres, comme le potier fait de son argile tout ce qu'il veut.

Maintenant donc, rois, devenez sages et intelligents (3) ; réformez votre conduite, vous tous, juges de la terre ; empereurs, monarques, et vous tous qui exercez sur la terre l'autorité souveraine que Dieu vous a confiée. Soumettez-vous à l'Être suprême avec crainte (4), et réjouissez-vous en lui

avec tremblement. Craignez de lui déplaire plus longtemps par votre résistance ; goûtez le bonheur de lui être soumis, et tremblez dans la crainte de perdre ce précieux avantage. Rendez hommage au Fils (5), au Christ Fils du Dieu vivant, de peur que l'Être suprême ne s'irrite, et que vous ne périssiez hors de la voie juste, dans laquelle il vous presse d'entrer, et qui seule peut vous conduire au royaume éternel qu'il vous fait annoncer ; car dans peu sa colère s'enflammera contre ceux qui auront refusé d'obéir à la voix de ses envoyés ; heureux alors tous ceux qui auront mis leur espérance en lui ; qui, s'élevant également au-dessus de toutes les menaces et de toutes les promesses des hommes, n'auront attendu que de lui seul le souverain bonheur auquel ils aspiraient.

PSAUME III (6).

Domine, quid multiplicati sunt, etc.

A peine Jésus-Christ a-t-il fait triompher son Église sous le règne de Constantin, après trois siècles de persécution, que sous le même règne commence, dans le sein même de l'Église, une conspiration puissante de ses propres enfants contre Jésus-Christ, contre sa vérité, contre ses plus fidèles disciples ; conspiration représentée par celle d'Absalom contre David son père ; conspiration qui commence d'éclater dans l'Église au temps de l'arianisme, mais qui sera plusieurs fois renouvelée sous différentes formes dans la suite des siècles. A la vue de ce nouveau genre de persécution, Jésus-Christ adresse à son Père, au nom de son Église et de ses membres, dans le psaume III, la même prière que lui adresse David persécuté par la conspiration d'Absalom (7). En

effet, ce psaume, selon saint Augustin, doit s'entendre de la personne de Jésus-Christ : *Ex persona Christi accipiendum* (8) ; et ce saint docteur reconnaît qu'on peut même l'entendre de telle manière, que ce soit le Christ entier qui y parle, *ut totus loquatur* (9) ; c'est-à-dire, le chef et les membres : *totus dico, cum corpore suo, cui caput est*. C'est donc ici l'Église même qui parle comme unie avec Jésus-Christ son chef : *Loquitur ergo apud prophetam simul Ecclesia et caput ejus* (10).

Être suprême, combien il est grand (11) le nombre de ceux qui me persécutent dans mes membres les plus saints ! Presque tout Israël suit Absalom de tout son cœur : une multitude d'ennemis s'élève contre moi (12). Une multitude d'ennemis disent de mon âme, c'est-à-dire, de moi (13) : il n'a

(1) v. 8.

(2) Le mot hébreu *נָחַם* peut également signifier *Conterès eos* ou *Pascès eos*, comme on le lit dans les Septante, et d'où est venu dans la Vulgate *Reges eos*. De même dans l'Apoc. II. 27 ; XII. 5 ; XIX. 15, dans le grec, *Pascet*, dans la Vulg. *Reget*. Le mot *virga* pour *sceptrum* est un hébraïsme.

(3) v. 10.

(4) v. 11.

(5) v. 12. Hebr. litt. *Osculamini* (c'est-à-dire, *Adorate*) *Filium*. Chez les Orientaux, le baiser est un signe d'adoration, comme on le voit au 3^e livre des Rois, XIX. 18 où l'hébreu dit : *Omne os quod non osculatum est eum*, ce que la Vulgate exprime par cette périphrase : *Omne os quod non adoravit eum, osculans manus*. Dans l'hébreu le mot *בָּרַךְ* peut également signifier *puritatem*, ou en chaldéen, *filium*. Le sens de *puritatem* a produit dans les Septante et dans la Vulgate *discipinam*. Le chaldéen *בָּרַךְ* a pu se confondre avec l'hébreu *בָּרַךְ*, *filium*. Le mot *קָשְׁוּ* peut également signifier *amplēctimini*, d'où *apprehēditē* ; et *osculamini*, d'où *adulate*.

(6) Le sujet principal de ce psaume qui convient aux

maux intérieurs de l'Église représentés par la conspiration d'Israël sous Absalom contre David, confirme la vérité du titre qui attribue ce psaume à David poursuivi par Absalom son fils. II. *Reg. xv. et seq.*

(7) *Ps. III. v. 1. Psalmus David, cum fugeret a facie Absalom filii sui.*

(8) *Aug. hic. n. 1.*

(9) *N. 9.*

(10) *Ibid.*

(11) v. 2. *Quid* (Hebr. *Quam*) *multiplicati sunt.*

(12) II. *Reg. xv. 13. Venit nuntius ad David dicens : Tolo corde universus Israel sequitur Absalom. S. Hieron. adv. Lucif. t. IV. part. 2. col. 300. Edt. Ben. Ingenuit totus orbis, et Arianum se esse miratus est.* On sent bien qu'il y a de l'exagération dans ces deux paroles ; mais elles montrent quels progrès étonnants fit la conspiration d'Absalom au temps de David, et la séduction des ariens au temps de saint Jérôme ; elles montrent combien dans ces deux circonstances, il fut vrai de dire : *Quam multiplicati sunt qui tribulant me !*

(13) v. 3. *Anima mea*, pour *de anima mea*, c'est-à-dire, *de me* ; hébraïsme.

point de salut à espérer de son Dieu. Mes plus fidèles disciples semblent être réduits à une poignée d'hommes à qui il ne reste aucune ressource.

Mais vous, Être suprême, vous êtes le bouclier qui me couvre (1), en couvrant mes disciples qui sont mes membres ; vous êtes ma gloire ; et comme vous me glorifiez en vous, vous glorifierez ainsi en vous mes membres ; déjà vous avez élevé ma tête, en m'élevant au plus haut des cieux, en me faisant asseoir à votre droite, en m'établissant sur tous les ouvrages de vos mains, en me donnant pour chef à votre Église (2). J'ai poussé mes cris vers l'Être suprême ; je lui ai offert mes prières avec larmes dans les jours de ma chair ; et il m'a exaucé de sa montagne sainte, du haut des cieux où il a placé son sanctuaire. Je me suis couché sur la croix (3) ; je m'y suis endormi du sommeil de la mort ; et je me suis réveillé vainqueur au jour de ma résurrection, parce que l'Être suprême m'a soutenu de sa droite et m'a fait triompher de mes ennemis (4). Le triomphe du chef est le gage

du triomphe des membres. Je ne craindrai donc point ces milliers d'hommes (5) qui m'assiègent de toutes parts, en assiégeant mes serviteurs, mes disciples, mes membres ; car si quelqu'un les méprise, c'est moi-même qu'il méprise ; et si quelqu'un les persécute, c'est moi-même qu'il persécute.

Levez-vous, Être suprême ; faites éclater votre puissance : sauvez-moi, mon Dieu, en sauvant vos serviteurs qui sont mes membres ; car vous avez frappé ignominieusement à la mâchoire (6) tous ceux qui étaient devenus mes ennemis ; et vous avez brisé les dents des méchants, en rendant inutiles tous les efforts des infidèles, des hérétiques et des autres mauvais chrétiens qui se sont élevés successivement contre vos enfants. C'est à l'Être suprême qu'appartient le salut (7) ; que votre bénédiction se répande sur votre peuple, en le délivrant successivement de tous les scandales et de tous les maux.

PSAUME IV (8).

Cum invocarem, exaudivit me, etc.

David, poursuivi par Absalom, reçut dans les déserts les secours que ses amis lui apportèrent (9) ; symbole de ceux que Dieu donne à ses serviteurs au milieu de ces conspirations qui se forment parmi les chrétiens même contre Jésus-Christ, contre sa vérité, contre ses disciples. C'est à la vue de cette marque de la protection de Dieu sur son peuple, que l'Église unie à Jésus-Christ fait éclater dans le psaume IV sa reconnaissance et sa vive confiance ; car, selon saint Augustin (10), nous devons ici considérer ou les paroles de l'Homme-Dieu, *aut verba Domini-hominis*, ou les paroles de l'homme fidèle qui, membre de son Église, croit et espère en lui, *aut hominis in Ecclesia credentis et sperantis in eum*. C'est donc ici la voix de chaque fidèle ; c'est la voix du corps entier de l'Église au nom de ses enfants.

Le Dieu qui est l'auteur et le principe de ma justice m'a exaucé lorsque je criais vers lui (11) ; lorsque j'étais pressé de maux, vous m'avez mis au large par les secours admirables que vous m'avez donnés au milieu des scandales qui m'environnent. Ayez pitié de moi, et écoutez ma prière en continuant de me donner des marques de votre protection, et en consommant mon entière délivrance.

Enfants des princes, chefs d'Israël (12), jusques à quand aurez-vous le cœur pesant ? Pourquoi aimez-vous la vanité, et pourquoi cherchez-vous le mensonge en courant après les vaines erreurs que l'esprit de l'homme se fabrique (13) ? Reconnaissiez que l'Être suprême a fait éclater sa miséricorde sur moi en me donnant les secours qui m'étaient nécessaires ; l'Être suprême m'écouterà

(1) v. 4.

(2) v. 5.

(3) v. 6.

(4) *Aug. hic. n. 1. Magis enim hoc ad passionem et resurrectionem Domini congruenter sonat, quam ad illam historiam in qua David, etc. Voyez aussi dans l'office du jour de Pâque selon le bréviaire.*

(5) v. 7.

(6) v. 8.

(7) Saint Augustin remarque très bien que de ces deux phrases, dans le texte, la première est affirmative, et la seconde optative. *Aug. hic. n. 8. In una sententia et præcepit hominibus quid crederent, et pro credentibus oravit.*

(8) Le sens principal de ce psaume, qui convient, comme le précédent, aux maux intérieurs de l'Église, confirme le sentiment des interprètes qui pensent que ce

psaume fut composé, comme le précédent, à l'occasion de la conspiration d'Absalom. Le verset 1. qui contient le titre, dit simplement selon la Vulgate : *In finem in carminibus* (l'hébreu peut signifier, *Præcatori in pulsationibus*). *Psalmus David.*

(9) II. Reg. xvii. 27. et seq.

(10) *Aug. hic. n. 1.*

(11) v. 2. *Cum invocarem.* Hebr. *Cum clamarem, exaudivit me Deus justitiarum, etc.*

(12) v. 3. Hebr. *Filii viri*, c'est-à-dire, les grands ou les enfants des princes, comme on peut le voir au psaume XLVIII. 3. Hebr. *Filii hominis et filii viri*, c'est-à-dire, enfants du peuple et enfants des princes.

(13) *Ibid.* Hebr. *Usquequo gloria mea ad ignominiam diligitis, etc.* Mieux, selon les Septante et la Vulgate : *Usquequo gravi corde ? quare diligitis, etc.*

lorsque je crierai vers lui ; il m'accordera l'entière délivrance que je lui demande. Soyez fâchés contre vous-mêmes et ne péchez plus ; soyez touchés d'une douleur amère dans vos cœurs sur vos lits, et rentrez dans le calme ; rentrez dans la soumission que vous devez à Jésus-Christ et à sa vérité. Offrez des sacrifices de justice (1), des sacrifices qui ne soient pas un signal de révolte comme ceux d'Absalom (2), mais qui soient l'hommage d'une piété sincère ; sacrifiez, non à l'erreur, mais à la vérité, en lui rendant témoignage au prix même de tout ce qui peut vous être le plus cher ; et mettez votre confiance dans l'Être suprême, qui n'abandonne point ceux qui espèrent en lui.

Plusieurs disent : Qui nous fera voir les biens qu'on nous promet ? Qui pourra faire cesser nos maux et nous procurer la paix ? Mais déjà la lumière de votre visage, Être suprême, s'est levée sur nous (3) ; vous avez répandu la joie dans mon cœur depuis que leur froment, leur vin et leur huile ont été multipliés (4). Vos enfants ont leur froment et leur vin ; leur froment est la vérité ;

leur vin et leur huile sont votre grâce, qui joint à la force du vin la douceur de l'huile. La vérité se multiplie au milieu de ces contradictions mêmes par les paroles et les écrits de ses défenseurs ; la grâce se répand avec abondance dans le cœur de ceux qui, en défendant la vérité, en font la règle de leur conduite et sont prêts à tout souffrir pour sa défense. Je me coucherai donc et je m'endormirai en paix (5), à l'exemple de Jésus-Christ mon chef, qui s'est ainsi lui-même couché sur la croix. Il renouvelle sur moi le mystère de sa Passion ; mes souffrances sont ma croix, je m'y coucherai donc en les acceptant avec une parfaite soumission, je m'y endormirai en paraissant succomber à mes maux, bien assuré que je me réveillerai en participant à son triomphe ; car vous seul, Être suprême, m'avez établi dans une pleine confiance (6) ; ce n'est point des hommes que j'attends ma délivrance, c'est de vous seul, et cette espérance ne peut être frustrée. L'erreur sera confondue ; la vérité reprendra son premier éclat, et mon triomphe sera comme un retour de la mort à la vie.

PSAUME V (7).

Verba mea auribus percipe, Domine, etc.

David poursuivi par Absalom, se vit chassé de Jérusalem, éloigné du temple du Seigneur (8) ; symbole de la situation qu'éprouvèrent les défenseurs de la consubstantialité du Verbe et des autres dogmes de la foi, lorsqu'ils étaient frappés d'anathème par les ennemis de ces dogmes, qui croyaient être seuls le vrai peuple du Seigneur. C'est au milieu de ces scandales que l'Église fait entendre sa voix dans le psaume v ; car, selon la pensée de saint Augustin (9), c'est ici la voix de l'Église, *Vox Ecclesie est*. Elle prie au nom de ses plus fidèles enfants que les factions des hommes s'efforcent de bannir de son sein ; elle gémit avec eux ; ils gémissent avec elle, affligés de l'opprobre

qu'ils souffrent, mais assurés que nulle violence ne pourra les séparer de son unité.

Être suprême, prêtez l'oreille à mes paroles (10), comprenez le gémissement de mon cœur. Soyez attentif à la voix de mes cris (11), vous qui êtes mon roi et mon Dieu ; car c'est à vous que j'adresse ma prière ; à vous, Verbe fait chair, qui êtes le roi des rois (12), et en même temps Dieu égal à votre Père.

Être suprême, bientôt (13) vous écouterez ma voix ; bientôt je me présenterai devant vous (14) dans la céleste patrie, et là je contemplerai combien il est vrai que vous n'êtes pas un Dieu qui aime l'iniquité. Le méchant ne demeurera point

(1) § 6.

(2) II. Reg. xv. 12. *Cunquē immolaret (Absalom) victimas, factō est conjuratio valida, etc.*

(3) § 7.

(4) § 3. Vulg. *A fructu frumenti, etc.* Saint Augustin lisait *a tempore* ; ce qui donne lieu de soupçonner que les Septante avaient écrit *ἀπὸ καρποῦ*, *a tempore*, d'où aura pu venir *ἀπὸ καρποῦ*, *a fructu*. Hebr. *A tempore (quo) frumentum et vinum eorum multiplicata sunt*. Le pronom *quo* sous-entendu est un hébraïsme fréquent. Le mot *olcum* exprimé dans les Septante et dans la Vulgate ne se trouve point dans l'hébreu.

(5) § 9. Vulg. *In idipsūm* pour *simul* : c'est un hellénisme qui vient de la version des Septante.

(6) § 10.

(7) Le sens principal de ce psaume qui convient comme les deux précédents, aux maux intérieurs de l'Église, confirme la pensée de ceux qui croient que David l'a composé, comme les deux précédents, à l'occasion de la conspiration d'Absalom. Le verset 1. qui contient le titre, dit simplement : *In finem, pro ea quæ hereditatem consequitur* (Hebr. autr. *Præcentori, in stilibus*). *Psalmus David*.

(8) II. Reg. xv. 14. *et seq.*

(9) Aug. *hic. n. 1.*

(10) § 2.

(11) § 3.

(12) Aug. *hic. n. 3. Regem Filium solent appellare Scripturæ.*

(13) § 4. *Mane*. pour *cito*, hébraïsme. — (14) § 5.

auprès de vous (1), et les insensés ne pourront se soutenir devant vos yeux. Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité (2); vous perdrez tous ceux qui profèrent le mensonge; l'Être suprême a en abomination l'homme sanguinaire et trompeur. Mais pour moi, par l'abondance de votre miséricorde (3), j'entrerai dans votre maison; et, pénétré de votre crainte, je vous adorerai dans votre saint temple. Vos ennemis me chargent d'anathèmes; ils prétendent me chasser de Jérusalem, m'écarter de votre temple, me bannir de vos autels; mais leurs anathèmes retomberont sur eux; votre justice les bannira à jamais de votre présence; tandis que par votre miséricorde j'entrerai dans le temple céleste de votre gloire, pour vous y rendre éternellement mes hommages.

Être suprême, conduisez-moi dans votre justice, et aplanissez devant moi votre voie (4), à cause de ceux qui observent mes pas pour me faire tomber dans leurs pièges; car il n'y a point

de paroles solides dans leurs bouches; le fond de leur cœur n'est que malice; leur gosier est un sépulcre ouvert; ils se servent de leur langue pour tromper avec adresse; toutes leurs intrigues ont pour but de faire prendre l'erreur pour la vérité.

O Dieu, jugez-les (5), renversez leurs desseins; repoussez-les selon la grandeur de leurs crimes, parce qu'ils se sont révoltés contre vous en se révoltant contre la vérité et contre ses disciples.

Alors tous ceux qui espèrent en vous, seront dans la joie (6); ils seront dans une allégresse éternelle, vous leur servirez vous-même de tente pour les couvrir (7), et tous ceux qui aiment votre nom, se glorifieront en vous; car pour vous, Être suprême, vous bénirez le juste; vous le couvrirez de votre bonne volonté comme d'un bouclier; et après l'avoir rendu invincible dans le temps, vous le ferez triompher avec vous dans l'éternité.

PSAUME VI (8).

Domine, ne in furore tuo arguas me, etc.

David continue de gémir dans le psaume vi; mais un autre objet le frappe. Dans les trois psaumes précédents, il se plaignait de l'injustice des hommes; dans celui-ci, il redoute la colère du Seigneur, moins encore en son propre nom qu'au nom d'Israël son peuple, au nom duquel Jérémie adressait au Seigneur une semblable prière au temps de la captivité de Babylone (9); car on ne peut douter que cette grande révolution, depuis longtemps annoncée par Moïse, n'ait aussi été prévue par David; on ne peut douter que David n'ait connu par l'esprit de prophétie ce grand châtement dont Dieu devait frapper un jour Israël, et qui représentait ceux dont serait frappé le peuple chrétien même. Aux grands scandales des hérésies et des schismes, qui sont l'objet des trois psaumes précédents, succèdent les grands coups

des vengeances du Seigneur, tels que furent les inondations des barbares, des Sarrasins, et autres peuples ennemis du nom chrétien. Au milieu de ces grandes calamités qui portent partout la désolation et la mort, l'Église adresse au Seigneur ce psaume; car, selon la remarque de saint Augustin, c'est ici l'Église qui prie: *Orat Ecclesia* (10). Elle prie donc ici pour ses enfants au milieu des fléaux dont elle les voit frappés.

Être suprême, ne me reprenez pas dans votre colère (11), et ne me châtiez pas dans votre fureur (12). Ayez pitié de moi, Être suprême, parce que je suis faible (13); Être suprême (4), guérissez-moi parce que mes os sont ébranlés. Mon âme même est dans un grand trouble (15); mais vous, Être suprême, jusqu'à quand, jusqu'à quand différerez-vous de me secourir?

(1) v. 6.

(2) v. 7.

(3) v. 8.

(4) v. 9. Hebr. *In conspectu meo viam tuam* Les Septante et la Vulgate disent: *In conspectu tuo viam meam.*

(5) v. 11.

(6) v. 12.

(7) v. 13. Hebr. *obumbrohis super eos.* Les Septante: *κατασκηνώσει; ἐν αὐτοῖς, habitabis in eis,* peut-être pour *ἐπ' αὐτοῦ; quasi tabernaculum eris super eos,* comme on le lit dans l'Apoc. vii. 15, *σκηνώσει ἐπ' αὐτοῦ; habitabit* (vel *quasi tabernaculum erit*) *super eos;* or, il faut remarquer que dans l'Apocalypse cela regarde la félicité éternelle des élus.

(8) Le sens principal de ce psaume qui paraît avoir pour objet les maux extérieurs de l'Église, c'est-à-dire, les châtements sensibles que Dieu exerce sur son peuple, tels que fut celui qu'il exerça sur Israël par la captivité de Babylone, confirme la pensée de ceux qui rappor-

tent ce psaume à cette captivité; ce qui n'empêchera pas que David ne pût l'avoir composé à l'occasion de quelque maladie dont il aurait été frappé après son péché, comme plusieurs le pensent. Le titre contenu au verset 1. porte simplement: *In finem: in carminibus.* (Hebr. autr. *Præcentori, in pulsationibus*). *Psalmus David, pro octava.*

(9) Jerem. x. 24. *Corripe me Domine, verumtamen in iudicio: et non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me* (10) Aug. *hic. n. 3.*

(11) v. 2.

(12) v. 2. Hebr. *Ne in ira tua..... neque in furore tuo.* Septante et Vulgate: *Ne in furore tuo... neque in ira tua.*

(13) v. 2.

(14) Si nous répétons sans cesse dans ce psaume l'expression d'Être suprême, c'est que partout dans ce psaume David emploie le grand nom *JEHOVA*: c'est la seule idée sous laquelle il considère ici la divine Majesté.

(15) v. 4.

Revenez, Être suprême (1), et délivrez mon âme ; sauvez-moi à cause de votre miséricorde ; car il n'y a personne qui célèbre votre mémoire après la mort (2) ; qui est-ce qui publiera vos louanges dans l'enfer ? N'exterminerez pas tous ceux qui vous louent et qui vous rendent hommage sur la terre.

Je m'épuise en gémissements (3) ; je fais nager toutes les nuits mon lit dans mes pleurs ; je fais fondre ma couche dans mes larmes. Ma douleur consume mes yeux (4) ; je vieilliss (5) au milieu de tous mes ennemis (6)

Retirez-vous de moi (7), vous tous qui commettez l'iniquité (8). Oui, retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité ; car l'Être suprême a écouté la voix de mes pleurs. L'Être suprême a écouté mes supplications (9) ; l'Être suprême a daigné recevoir ma prière. Que tous mes ennemis rougissent (10) et soient saisis d'un trouble extrême ; que soudain ils se retirent et soient couverts de confusion (11). C'est le sort terrible qu'éprouveront au dernier jour les réprouvés, lorsque, frappés de ce dernier anathème, ils se retireront saisis d'un trouble extrême et couverts d'une éternelle ignominie, tandis que les saints, délivrés de tous ennemis et de tous maux, entreront dans cette paix parfaite et inaltérable que Dieu leur réserve dans l'éternité.

CONCLUSION.

Ainsi se lient ces six psaumes, dont le *premier*

renferme l'éloge de Jésus-Christ et de tous les justes en lui ; le *second* nous montre l'établissement de son règne malgré les contradictions qu'il a souffertes de la part des ennemis du dehors, surtout dans les trois premiers siècles ; les *trois suivants* caractérisent les scandales des soulèvements qui se sont formés contre Jésus-Christ dans le sein de l'Église, depuis la naissance de l'arianisme jusqu'à nos jours ; on voit dans le *troisième* l'étendue des maux causés par les grandes hérésies ; dans le *quatrième*, les secours que Dieu donne à son Église au milieu de ces maux ; dans le *cinquième*, les schismes qui mettent le comble à ces maux. Le *sixième* regarde les grands fléaux qui succèdent à ces grandes prévarications, c'est-à-dire les fléaux par lesquels Dieu a déjà puni en différents temps, ou punira même encore un jour et jusque dans les derniers temps les prévarications de son peuple ; enfin l'on y trouve le dernier anathème dont Jésus-Christ frappera au dernier jour le monde réprouvé.

Comme les bornes de cette dissertation ne nous permettent pas de conduire plus loin cette analyse, nous allons pour la suite de ce livre donner simplement le développement sommaire des vingt-deux sections, c'est-à-dire, un tableau qui présentera l'objet des cent cinquante psaumes considérés dans le sens prophétique qui peut en découvrir l'ordre. C'est le sujet de la seconde partie de cette dissertation.

DEUXIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT SOMMAIRE DES VINGT-DEUX SECTIONS QUI PEUVENT DIVISER LE LIVRE DES PSAUMES ; OU TABLEAU QUI PRÉSENTE L'OBJET DES CENT CINQUANTE PSAUMES, CONSIDÉRÉS DANS LE SENS PROPHÉTIQUE QUI PEUT EN DÉCOUVRIR L'ORDRE.

On a vu comment les *traits lumineux* des psaumes VI et VII nous ont servi à déterminer la fin de la *première section*, dans le psaume VI qui nous a conduits jusqu'au terrible anathème du dernier jugement, et le commencement de la *seconde* dans le psaume VII, qui nous ramène au mystère de la Passion de notre Seigneur ; de là

nous sommes conduits jusqu'au psaume XIV où l'éternelle félicité nous est montrée. Le psaume XV, qui nous ramènera au mystère de la Passion, commencera la *troisième section* qui nous conduira jusqu'au psaume XX où nous verrons le feu consumer les ennemis de Dieu au dernier jour. Le psaume XXI commencera la *quatrième*, en nous ramenant

(1) ŷ 5.

(2) ŷ 6. Hebr. *memor tui*, ou si l'on veut, *memoria tui* ; mais l'un et l'autre pris activement ; c'est un hébraïsme.

(3) ŷ 7.

(4) ŷ 8.

(5) Hebr. *inveleravit*. Septante et Vulgate : *inveleravi*. Cette leçon paraît mieux convenir.

(6) Ceci montre que ce psaume conviendra particulièrement aux grandes calamités des derniers temps : Je vieilliss au milieu de tous mes ennemis.

(7) ŷ 9.

(8) C'est l'anathème dont Jésus-Christ frappera au dernier jour toute la multitude des réprouvés ; les saints qui jugeront avec lui le monde, prononceront avec lui cet anathème ; et déjà l'Église l'anticipe.

(9) ŷ 10.

(10) ŷ : 1.

(11) *Et crubescant valde velesiter*. La conjonction *et* manque dans l'hébreu ; le mot *valde* ne s'y trouve pas exprimé ; et dans la version des Septante, ce n'est que la répétition du mot *vehementer* qui se trouve dans la phrase précédente.

bien certainement au mystère de la Passion. C'est ainsi qu'en suivant ces *traits lumineux* qui nous conduisent depuis le premier avènement de Jésus-Christ jusqu'à son second avènement et qui nous ramènent ensuite du second au premier, ou qui, sous un autre point de vue, nous font passer des premiers siècles de l'Église jusqu'aux derniers, et qui nous ramènent des derniers aux premiers; c'est ainsi donc, qu'en suivant ces *traits lumineux*, nous croyons apercevoir dans le livre des psaumes vingt-deux suites qui forment *vingt-deux sections*. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des preuves qui peuvent servir à justifier l'ordre qui règne dans ces vingt-deux sections; mais nous allons présenter seulement le coup-d'œil qui en résulte, en exposant sommairement l'objet de chacun des *cent cinquante psaumes* considérés dans le sens prophétique qui a pour objet et Jésus-Christ et son Église. Avant tout, il faut ici se rappeler que, dans le sens mystérieux que nous considérons, Jésus-Christ et son Église ne forment ensemble qu'un seul homme, dont Jésus-Christ est le chef, l'Église le corps, nous les membres, et les psaumes la voix, selon cette parole énergique de saint Augustin : *Si agnoscimus duos in carne una agnoscomus DUOS IN VOCE UNA* (1).

Première section.

Psaume 1. Éloge de Jésus-Christ et de tous les justes unis à lui. 11. Établissement de l'Église malgré tous les efforts du paganisme. 111, 1v, v. Gémissement de l'Église agitée par des troubles intérieurs semblables à la conspiration d'Absalom contre David; tels furent les troubles de l'arianisme, etc., vi. Gémissement de l'Église sous les fléaux qui sont le juste châtement des crimes de ses enfants; telles ont été les incursions des barbares, des Sarrasins, et autres semblables. Cela conduit jusqu'à l'anathème que Jésus-Christ prononcera contre tous les méchants au dernier jour, et qui se trouve exprimé à la fin de ce psaume.

Seconde section.

Psaume vii. Prière de Jésus-Christ au temps de sa passion. viii. Gloire de Jésus-Christ ressuscité. Établissement de son Église dans toute la terre. ix. Action de grâce des victoires de l'Église sur le paganisme; gémissement à la vue des maux qu'elle éprouve toutes les fois que Dieu punit les iniquités de ses enfants par la main de ses ennemis, comme il le fera surtout à la fin des siècles. x, xi, xii, xiii. Gémissements relatifs à ces derniers maux que l'Église éprouvera à la fin des temps. xiv. Tableau des dispositions qui conduisent au bonheur éternel.

Troisième section.

Psaumes xv et xvi. Prière de Jésus-Christ mourant sur la croix et enseveli dans le tombeau. xvii. Triomphe de Jésus-Christ et de son Église; réprobation des Juifs incrédules; vocation des gentils à la foi; Jésus-Christ règne au milieu d'eux; son Église est délivrée des persécutions. xviii. Beauté du monde spirituel dont les cieux sont les apôtres et le soleil Jésus-Christ. Prerogatives de la loi évangélique. xix et xx. Derniers combats que Jésus-Christ et son Église auront à soutenir à la fin des siècles au jour de la grande tribulation sous le règne de l'Antéchrist: un déluge de feu au dernier jour dévorera ses ennemis.

Quatrième section.

Psaume xxi. Prières de Jésus-Christ sur la croix; annonce de sa résurrection et de son règne au milieu des gentils. xxii. Jésus-Christ ressuscité est le pasteur de son Église; sous sa houlette, elle ne craindra rien. xxiii. Ascension de Jésus-Christ, qui est le roi de gloire, le Dieu des armées, l'Être suprême. xxiv. Premier psaume alphabétique. Prière au nom des Juifs pour demander la grâce de leur réconciliation. xxv, xxvi, xxvii. Gémissements de l'Église sur les maux intérieurs qu'elle éprouve par les infidélités d'une partie de ses enfants. xxviii. Voix puissantes que le Seigneur fera entendre sur la terre, lorsqu'à la fin des siècles il enverra les deux prophètes qu'il a promis, et qui seront les précurseurs du dernier avènement de Jésus-Christ. xxix. Cantique de la résurrection, lorsque Dieu, déchirant le sac de notre mortalité, nous environnera de l'éternelle félicité.

Cinquième section.

Psaume xxx. Prière de Jésus-Christ sur la croix; annonce de sa résurrection. xxxi. Action de grâces de l'Église pour le bienfait tout gratuit de la justification, qui est le fruit de la résurrection de Jésus-Christ. xxxii. Triomphe de l'Église par la ruine du paganisme; création d'un monde nouveau en Jésus-Christ. xxxiii. Second psaume alphabétique. Cantique de Jésus-Christ au nom de son Église victorieuse de tous les efforts du paganisme; cette victoire est le gage de toutes les autres jusqu'à la fin des siècles, où Dieu achèvera la parfaite rédemption de nos âmes.

Sixième section.

Psaume xxxiv. Prière de Jésus-Christ sur la croix; condamnation des Juifs incrédules. xxxv. Gémissements de l'Église au milieu des maux intérieurs, qu'elle éprouve; condamnation des mé-

(1) *Prov.* xxxi. 10. *et suiv.*

chants mêlés avec les justes dans le sein de l'Église. xxxvi. Troisième psaume alphabétique, où les versets sont distribués deux à deux sous chaque lettre de l'alphabet. Prière de l'Église au temps où les deux peuples seront réunis, les Juifs avec les gentils, dans le sein de l'Église à la fin des siècles sous la protection de l'Antéchrist. xxxvii, xxxviii. Prière de l'Église au nom de ses enfants au milieu de cette grande tribulation qui terminera la durée des siècles. xxxix. Prière de Jésus-Christ au nom de son Église au milieu de cette dernière persécution. Il rend grâces à son Père des secours qu'il a reçus de lui dans les jours de ses humiliations et de ses souffrances, dont il est sorti plein de gloire par sa résurrection ; il représente à son Père les maux extrêmes qu'il souffre dans ses membres ; il sollicite pour eux son secours et l'entière délivrance de son Église.

Septième section.

Psaume xl. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; il déclare heureux celui qui ne prendra point scandale de ses humiliations et de ses souffrances ; il annonce sa résurrection. xli, xlii. Prière de l'Église participant aux souffrances de Jésus-Christ par les maux qu'elle éprouvera à la fin des temps. xliii. L'Église se rappelle le souvenir des secours qu'elle a reçus de Dieu dans les persécutions des premiers siècles ; elle en tire un motif de confiance au milieu de la dernière persécution à la fin des temps ; elle sollicite son entière délivrance qui sera la parfaite rédemption des enfants de Dieu.

Huitième section.

Psaume xliv. Cantique à la gloire de Jésus-Christ et de son Église, à laquelle toutes les nations viennent se soumettre, et spécialement les provinces romaines désignées par les filles de Tyr. xlv, xlvi, xlvii. Triomphe de l'Église sous le règne de Constantin, premier empereur chrétien. L'ascension de Jésus-Christ y est rappelée comme l'époque des victoires que Jésus-Christ a remportées sur le démon dont il a renversé l'empire ; les prérogatives de Jérusalem sont transportées au nord de notre hémisphère, c'est-à-dire, à Rome où est le siège de saint Pierre, centre de l'unité catholique. xlviii. Tous les peuples de la terre sont appelés à la connaissance du divin Rédempteur qui a triomphé du paganisme. xlix. Aux approches du dernier jour, le jugement universel est annoncé par les deux témoins que Dieu a promis d'envoyer ; Élie, qui rappellera les Juifs en leur prouvant l'abolition du culte figuratif ; Hénoch, qui prêchera la pénitence aux nations, en reprochant aux prévaricateurs leurs crimes. l. Prière des Juifs au temps de leur retour à Jésus-Christ ; ils confessent leur déicide, et en sollici-

tent le pardon. li, lii, liii, liv, lv. Prière de l'Église au milieu de la persécution violente qu'elle éprouvera dans ces derniers temps ; elle se console dans l'espérance d'être bientôt toute réunie devant Dieu dans la terre des vivants.

Neuvième section.

Psaume lvi, lvii, lviii, lix. Prières de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce sa résurrection, s'élève contre l'injustice de ses ennemis, montre les malheurs qui tomberont sur les Juifs incrédules ; et marque les victoires qu'il remportera sur les nations en les soumettant à l'Évangile, et pénétrant par le ministère de ses apôtres jusque dans la ville forte, jusque dans Rome. lx et lxi. Prières de l'Église au milieu des maux intérieurs dont elle se voit affligée par les divisions et les infidélités de ses enfants. lxii, lxiii, lxiv. Prières de l'Église au milieu des maux qu'elle aura à souffrir sous la main de ses ennemis à la fin des siècles. lxv. Cantique de la résurrection, lorsque après avoir passé par le feu et l'eau des tribulations de cette vie, nous entrerons dans le rafraichissement de la paix éternelle.

Dixième section.

Psaume lxvi. Gémissements des prophètes et des justes de l'ancienne loi, pour demander l'avènement du Messie et l'établissement de son règne sur tous les peuples. lxvii. Cantique qui embrasse toute l'économie du mystère de la rédemption depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avènement. On y trouve l'effusion de l'Esprit de Dieu, la formation de l'Église, la réprobation des Juifs, la vocation des gentils, les vicissitudes de biens et de maux que l'Église doit éprouver dans toute la suite des siècles, le châtiement des chrétiens prévaricateurs, la conversion future des Juifs incrédules, la ruine des ennemis du nom chrétien et la gloire du dernier avènement de Jésus-Christ.

Onzième section.

Psaume lxviii. Prière de Jésus-Christ sur la croix ; il marque plusieurs circonstances de sa Passion ; il annonce la formation de son Église. lxix. Prière de Jésus-Christ au nom de son Église au milieu des maux qui retraceront sur elle à la fin des temps les souffrances de son chef. lxx. Prière de l'Église au milieu de ces derniers maux qu'elle éprouvera dans les derniers temps ; elle y rappelle les jours de sa jeunesse et y sollicite le secours du Seigneur dans son dernier âge sur la terre ; elle y annonce son triomphe et la confusion de ses ennemis.

Douzième section.

Psaume lxxi. Prophétie touchant le premier

avènement de Jésus-Christ et l'étendue de son règne au milieu des nations. LXXII. Prière de l'Église affligée des scandales qu'elle voit naître dans son sein. LXXIII. Gémissements de l'Église sous la main de ses ennemis, lorsque Dieu punit par eux les iniquités de ses enfants. LXXIV, LXXV, LXXVI. Prière de l'Église au milieu des maux qu'elle éprouvera à la fin des temps; elle y annonce l'approche du dernier jugement; elle s'y console par le souvenir des anciennes merveilles que Dieu a faites en faveur de son peuple; elle voit dans Moïse et dans Aaron les deux principaux caractères réunis en Jésus-Christ qui est en même temps le législateur et le pontife de son peuple.

Treizième section.

Psaume LXXVII. Récit énigmatique et parabolique des merveilles que le Seigneur a faites en faveur de l'ancien peuple, et qui sont la figure de celles qu'il a faites en faveur du peuple nouveau; merveilles qui nous sont proposées comme un motif d'espérance en ses promesses, et de fidélité à l'égard de ses préceptes; merveilles qui nous excitent à ne pas imiter l'infidélité de ceux qui, comme Éphraïm, se sont séparés de la maison de David, de l'Église romaine, au milieu de laquelle est le centre de l'unité catholique. LXXVIII. Prière de l'Église au milieu des maux dont elle est affligée, lorsque Dieu punit les péchés de ses enfants par la main de ses ennemis. LXXIX. Prière de l'Église au milieu des derniers maux dont elle sera affligée dans les derniers temps; le dernier avènement de Jésus-Christ y est demandé jusqu'à trois fois.

Quatorzième section.

Psaume LXXX. Cantique sur le premier avènement de Jésus-Christ. Prophétie de l'incrédulité des Juifs. LXXXI. Mystère de la passion de Jésus-Christ. Injustice et aveuglement des Juifs incrédules. Vengeance de Dieu sur eux. Règne de Jésus-Christ sur les nations. LXXXII. Prière de l'Église au milieu de la conspiration universelle qui se formera à la fin des siècles contre le peuple chrétien. LXXXIII. Gémissements de l'Église au milieu des maux dont elle sera affligée dans ces derniers temps; elle se console par l'espérance des biens futurs, et surtout par la promesse de voir Jésus-Christ dans la céleste Sion.

Quinzième section.

Psaume LXXXIV. Vœux des justes de l'ancienne loi dans l'attente du Messie. Prophétie du premier avènement de Jésus-Christ. LXXXV. Prière de Jésus-Christ sur la croix. Prophétie de la conversion des gentils. LXXXVI. Prophétie sur la gloire de l'Église à laquelle viennent se réunir tous les peuples. et au milieu de laquelle ils reçoivent

par le saint baptême une naissance nouvelle. LXXXVII. Prière du peuple fidèle au temps de l'oppression qu'il aura à subir sous la main de ses ennemis à la fin des temps. LXXXVIII. Le souvenir des miséricordes du Seigneur sera dans tous les temps la consolation de l'Église au milieu même des plus grands maux. La fidélité inviolable du Seigneur dans ses promesses est le solide fondement de l'espérance de son peuple; la puissance invincible du Seigneur rassure son peuple au milieu de la plus extrême désolation. Les promesses faites à David sont le symbole de celles qui sont faites à Jésus-Christ, et dont le peuple fidèle sollicite et attend avec une ferme confiance l'accomplissement. LXXXIX. Prière du peuple du Seigneur au milieu de la plus extrême désolation, et dans l'attente de son entière délivrance. XC. La confiance dans le secours du Seigneur soutiendra les justes au milieu des plus grands maux. XCI. Le peuple du Seigneur, au milieu des plus grands maux, trouvera sa consolation dans les promesses qui lui sont faites pour le temps de son dernier âge en ce monde.

Seizième section.

Psaume XCII. Cantique du peuple fidèle touchant l'établissement du règne de Jésus-Christ sur la terre, malgré tous les efforts du paganisme. XCIII. Gémissements des justes au milieu des progrès de l'iniquité. Heureux, au milieu de ces maux, celui que Dieu instruit lui-même, et auquel il enseigne sa loi. XCIV. Invitation du peuple fidèle à toutes les nations, et particulièrement à la nation juive, pour l'attirer elle et tous les peuples de la terre à l'obéissance de la foi et à la religion de Jésus-Christ.

Dix-septième section.

Psaumes XCV, XCVI, XCVII, XCVIII. Cantiques sur le premier avènement de Jésus-Christ, sur l'établissement de son règne, sur la vocation des gentils, sur la ruine du paganisme, sur le triomphe de l'Église au temps de Constantin; Jésus-Christ est le même Dieu que Moïse et Samuel ont invoqué; la loi et les prophètes conduisent à lui. XCIX. Tous les peuples sont invités à célébrer la gloire de Jésus-Christ dont la religion sainte a triomphé du paganisme. C. Cantique où Jésus-Christ expose la justice de son règne, et annonce le discernement qu'il fera des bons et des méchants mêlés dans son Église qui est sa maison. CI. Gémissements de l'Église au temps où Dieu punira les iniquités de ses enfants par les mains de ses ennemis; elle se console dans l'espérance de l'accomplissement des promesses qui lui sont faites pour la fin des temps. CII, CIII, CIV, CV. Actions de grâces des Juifs au temps de leur future conversion. Ils célèbrent la grande miséricorde du Sei-

gneur sur eux. Ils admirent la sagesse et la puissance du Seigneur dans le monde spirituel qui est le fruit de la rédemption. Ils célèbrent la fidélité du Seigneur dans l'exécution de ses promesses, en se rappelant tout ce qu'il a fait en faveur de leurs pères pour accomplir les promesses qu'il avait faites à Abraham. Ils confessent leurs iniquités et celles de leurs pères depuis les premiers temps. *CVI.* Actions de grâces de toute l'Église au sujet du rappel des Juifs, comparés à des voyageurs qui étaient égarés, et qui sont ramenés dans le chemin ; à des prisonniers qui étaient dans les fers, et qui sont délivrés ; à des malades qui ont été jusqu'aux portes de la mort, et qui en ont été rappelés ; à des gens qui sur mer ont été exposés à la plus horrible tempête, et qui ont été ramenés au port. A ces quatre tableaux succède celui des divers jugements de Dieu sur les Juifs et sur les gentils.

Dix-huitième section.

Psaume *CVII.* Prière de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce sa résurrection, et les progrès de l'Évangile parmi les nations. *CVIII.* Prière de Jésus-Christ crucifié et enseveli. Il annonce la réprobation des Juifs et son propre triomphe. *CIX.* Ascension de Jésus-Christ égal à Dieu son père. Étendue de sa puissance et de son sacerdoce. Jugement qu'il exercera sur les nations. *CX.* Quatrième psaume alphabétique ; celui-ci est par demi-versets. C'est un cantique d'action de grâces sur l'œuvre de la rédemption. *CXI.* Cinquième psaume alphabétique par demi-versets comme le précédent. C'est l'éloge de Jésus-Christ qui est le juste par excellence et le père de toute la race des justes. *CXII.* Cantique sur la vocation des gentils opérée par le ministère de douze hommes pauvres que Dieu a tirés de la poussière pour en faire les princes de son peuple. *CXIII.* Prière du peuple fidèle au temps de la grande tribulation qu'il éprouvera à la fin des siècles. Il se rappelle les merveilles que Dieu a faites en faveur de son Église dans les premiers siècles, et réclame le secours de sa main puissante. *CXIV, CXV, CXVI, CXVII.* Actions de grâces des Juifs alors convertis, mais exposés à la violente persécution de l'Antéchrist. Ils invitent tous les peuples à louer avec eux le Seigneur. Ils sont remplis de reconnaissance à la vue des miséricordes de Dieu sur eux. Ils mettent toute leur confiance dans son secours, et méprisent tous les vains efforts des hommes contre eux. Ils reconnaissent Jésus-Christ comme la pierre angulaire qui réunit les deux peuples ; ils attendent avec joie son dernier avènement.

Dix-neuvième section.

Psaume *CXVIII.* Sixième psaume alphabétique distribué par octonaires ; c'est-à-dire, huit versets

sous chaque lettre, répétée huit fois. C'est le cantique de l'amour divin qui enflamme le cœur de tous les justes dans tous les temps, et qui sera répandu avec abondance dans le cœur de cette multitude innombrable d'élus que Dieu appellera de toutes les nations dans les derniers temps, et qu'il remplira de force pour soutenir la grande persécution de l'Antéchrist.

Vingtième section.

Psaume *CXIX* et suivants jusqu'au *CXXXIII^e*. Ce sont les quinze psaumes graduels, par lesquels les fidèles de ces derniers temps s'élèveront vers les biens futurs, dont l'espérance les soutiendra au milieu des maux qu'ils auront à éprouver.

Vingt et unième section.

Psaume *CXXXIV* et suivants jusqu'au *CXLIII^e*. Actions de grâces de l'Église alors composée des deux peuples réunis ; ils louent ensemble la miséricorde du Seigneur, et sollicitent l'entier accomplissement de ses promesses dont l'espérance les soutient au milieu de la plus vive persécution.

Vingt-deuxième et dernière section.

Psaume *CXLIV.* Septième et dernier psaume alphabétique, cantique des deux peuples, Juifs et gentils, réunis dans l'Église de Jésus-Christ. Ils célèbrent ensemble, dans l'union d'un même esprit, la grandeur, la puissance, la miséricorde du Seigneur et la fidélité de ses promesses. *CXLV* et suivants jusqu'à la fin. Cantiques du peuple fidèle sur les bienfaits que Dieu multipliera alors en faveur de son Église, et sur le bonheur qu'il réserve à ses élus dans l'éternité.

Telles sont les vingt-deux sections que nous avons cru apercevoir dans le livre des Psaumes. Nous n'osons présumer que toutes les vues que nous venons de présenter aient également la même justesse. Nous invitons le lecteur à perfectionner lui-même ce canevas.

CONCLUSION.

En finissant, nous devons prévenir une objection que l'on pourrait nous faire sur le plan que nous venons de proposer. Peut-être quelqu'un demandera-t-il : Pourquoi ce nombre de *vingt-deux sections* ?

Nous pouvons répondre d'abord, que si nous prouvons qu'il ne peut y en avoir ni plus ni moins, nous ne sommes pas obligé d'expliquer la raison du choix de ce nombre. Si cependant on insiste à vouloir nous forcer d'en rendre raison, nous ajouterons que ce nombre de *vingt-deux* n'est point si bizarre chez les Hébreux, parce que chez eux c'est le nombre alphabétique, nombre auquel ils paraissent avoir été particulièrement attentifs précisément par cette raison même. L'alphabet des

Hébreux n'a que vingt-deux lettres ; et il est remarquable que dans les *Lamentations de Jérémie*, où l'ordre de l'alphabet, comme on le sait, se trouve observé dans l'ordre des versets, le dernier chapitre, sans être assujéti au même ordre de lettres, a néanmoins le même nombre de *vingt-deux versets*. Les quatre premiers chapitres des *Lamentations* sont tous successivement assujéti à l'ordre alphabétique : en sorte que les deux premiers ont chacun *vingt-deux versets*, chaque verset commençant par l'une des vingt-deux lettres de l'alphabet prises successivement dans leur ordre. Le troisième a *soixante-six versets*, c'est-à-dire, *vingt-deux fois trois*, parce que chaque lettre de l'alphabet est répétée successivement à la tête de trois versets ; le quatrième n'a que *vingt-deux versets*, dont chacun commence par une des vingt-deux lettres de l'alphabet, comme dans les deux premiers chapitres. Enfin le dernier qui n'est point assujéti à cet ordre des lettres de l'alphabet conserve néanmoins le même nombre de *vingt-deux versets*. Nous remontons plus haut, et nous voyons que, dans le livre des *Proverbes* (1), *l'éloge de la femme forte*, qui dans l'hébreu est encore assujéti à l'ordre des lettres de l'alphabet, est de même composé de *vingt-deux versets*. Enfin dans les *Psaumes* mêmes où il s'en trouve sept alphabétiques, sept fois aussi l'on y remarque ce même nombre de *vingt-deux*, mais varié sous différentes formes. Les *psaumes* xxiv et xxxii, quoique la sixième lettre de l'alphabet y soit omise, sont néanmoins composés de *vingt-deux versets*, parce qu'il y a à la fin un verset surnuméraire qui remplit le vide de celui qui manque. Le *psaume* xxxvi, si l'on prend soin de suivre la distinction des versets plus exactement que n'ont fait ceux qui ont pris la peine d'y mettre des chiffres, se

trouvera composé de *quarante-quatre versets*, c'est-à-dire, *vingt-deux fois deux*, parce que chaque lettre y renferme sous elle deux versets, sans néanmoins y être répétée ; et c'est parce qu'elle n'y est pas répétée, qu'on y a quelquefois confondu deux versets en un. Les *Psaumes* cx et cxv sont composés de *vingt-deux hémistiches* ou demi-versets, parce que chaque demi-verset commence par une des lettres de l'alphabet. Le *psaume* cxviii est composé de *cent soixante-seize versets*, c'est-à-dire *vingt-deux fois huit*, parce que chaque lettre y est répétée huit fois. Enfin le *psaume* cxliv qui n'a que vingt et un verset dans l'hébreu, en a *vingt-deux* dans les Septante et dans la Vulgate, où se trouve le verset commençant par la quatorzième lettre qui manque dans l'hébreu. Saint Jérôme remarque aussi que, comme il y a dans l'alphabet des Hébreux vingt-deux lettres par lesquelles on exprime en hébreu tout ce que l'homme peut dire, de même les *livres saints* reconnus par les Juifs se trouvent réduits au nombre de *vingt-deux*, dans lesquels le juste trouve le lait de la doctrine, que Dieu lui donne pour le nourrir et le faire croître (2) : *Quomodo igitur viginti duo elementa sunt, per quæ scribimus hebraice omne quod loquimur, et eorum in illis vox humana comprehenditur, ita viginti duo volumina suppulantur, quibus quasi litteris et exordis in Dei doctrina, tenera adhuc et lactens viri justi eruduntur infantia* (3). On ne doit donc plus être étonné si le *livre des psaumes* se trouve divisé en *vingt-deux sections*. Il convenait qu'un livre aussi important que celui-là, un livre qui devait être continuellement dans la main et dans la bouche des Juifs et des chrétiens, portât ce caractère qui nous dit à tous que c'est là notre *alphabet*.

(1) *Prov.* xxxi. 10. et suiv.

(2) *Hieron. Prolog. Galeat. sive Praef. de omnib. libris vel. Testam. l. 1. p. 317. et 318. Edii. Bened.*

(3) Pour entendre cela, il faut savoir que les Hébreux divisent les livres saints en trois classes : 1° *Les cinq livres de Moïse* : 1. *Genes.* 2. *Exod.* 3. *Lévit.* 4. *Nombres.* 5. *Deut.* 2° *Huit livres des prophètes* : 1. *Josué.* 2. *Juges et Ruth.*

3. *Samuel*, que nous appelons 1. et 2. des *Rois.* 4. *Rois.* que nous appelons 3. et 4. des *Rois.* 5. *Isaï.* 6. *Jérémie.* 7. *Ezéchiel.* 8. le livre des douze petits prophètes 3° *Neuf livres des hagiographes ou saints auteurs* : 1. *Job.* 2. *Psaumes.* 3. *Proverbes.* 4. *Ecclésiaste.* 5. *Cantique.* 6. *Daniel.* 7. *Paralipomènes.* 8. *Esdras.* et *Néhémias.* que nous appelons 1. et 2. d'*Esdras.* 9. *Esther.*

ANALYSIS BIBLICA

AUCTORE KILBER

EMENDATA ET PER SUCCESSIONEM CAPITUM

A J.-A. PETIT ORDINATA

LIBER PSALMORUM

PSALMUS I.

CHRISTI SANCTITAS ET JUSTITIA :

I. Sanctitas

- 1° Immunis ab omni peccato ; 1. 47
2° Operatrix omnigenæ virtutis ; 2. 48
3° Ferax bonorum operum, exemplorum et eventuum. 3. 49

II. Justitia contra impios,

- 1° In hac vita disjiciendos ; 4. ”
2° In judicio a bonis separandos ; 5. ”
3° In æternitate, his salvis, perdendos. 6. 50

PSALMUS II.

TRIUMPHUS ET REGNUM CHRISTI.

Describitur

I. Adversantium Christo

- 1° Gentilium et Judæorum fremitus ac conatus ; 1. 53
2° Principum et sacerdotum conspiratio ; 2. ”
3° Utrorumque aperta rebellio ; 3. ”

II. Patris divini opposita his hostibus

- 1° Irrisio et subsannatio ; 4. 54
2° Reprehensio et castigatio ; 5. ”

III. Facta ab eodem Christi

- 1° Ut regis ac legislatoris constitutio ; 6. ”
2° Ut Filii Dei ab æterno geniti declaratio ; 7. 55
3° Ut Domini universorum inauguratio ; 8. 56
4° Ut pastoris ac judicis denuntiatio : 9. ”

IV. Regum ac judicum officium

- 1° Ex data instructione capiendum ; 10. 57
2° Cum mixta reverentiæ lætitia per servitutum Deo debitam præstandum ; 11. ”
3° Ex metu instantis pœnæ, et spe promissi præmii continuandum. 12, 13. 58

PSALMUS III.

CHRISTI PASSIO MORS ET RESURRECTIO.

Christus

I. Crucifixus exponit

- 1° Multitudinem dolorum et adversariorum sibi infestam ; 1. 61
2° Exprobrationes et irrisiones de sua in Deum fiducia ; 2. ”
3° Spem suam in Dei protectione, favore et remuneratione positam ; 3. ”
4° Deprecationem ad Deum et suarum precum exauditionem. 4. 62

II. Mortuus, sepultus, resurgens : 5. ”

III. Redivivus ”

- 1° Superior metu et hostibus ; 6. 63
2° Vindicatus a Patre de adversariis et detractoribus ; 7. ”
3° Salvus et benedictus ab electis. 8. ”

PSALMUS IV.

ORATIO CHRISTI.

I. Deprecatória ad Patrem, a quo se exauditum alias testatur, et exaudiri nunc precatur : 1. 64

II. Adhortatoria ad homines,

- 1° Ne vilibus, vanis ac fallacibus delectentur ; 2. 65
2° Ut collatam Christi personæ auctoritatem, et precibus efficaciam agnoscant ; 3. ”
3° Ut temperent appetitum irascibilem, corrigant concupiscibilem, et sub spe veniæ adjungant opera bona. 4, 5. 66

III. Excitatoria ad eosdem hæsitantes,

- 1° Per data jam illis intellectus et voluntatis dona ; 6. ”
2° Per parata iisdem sacra vitæ adjumenta ; 7. ”
3° Per mortem cum pace, quiete et spei securitate eventuram. 8, 9. 68

Pag.

Pag.

1

	Pag.		Pag.
PSALMUS X.			
CHRISTUS, INTER PRÆDICANDUM ADVERSANTES EXPERTUS,			
I. Exponit cognitās sibi esse eorum		II. Emendatio per Messiam ex Judæis nasciturum, illisque ac gentibus, vinculis peccatorum solutis, salu- tem allaturum. 6, 7.	125
1° Simulatam, sub fugæ ac silentii suasionē, amicitiām; 1.	110	PSALMUS XIV.	
2° Structas innocentiae insidias; 2.	111	INSTITUTIO MORUM PRO ASPIRANTIBUS AD CÆLUM.	
3° Machinationes ad opus Dei perden- dum. 3.	"	I. Quæritur quis ad cælum pertingere possit: 1.	126
II. Declarat generosam suam fiduciam,		II. Respondetur requiri in ejusmodi can- didato	
1° Ob summam Dei in omnia auctoritatem; 4.	"	1° Innocentiam vitæ et justitiām operum; 2.	127
2° Ob ejusdem æquam de omnibus provi- dentiam; 5.	"	2° Sinceritatem cordis, fidelitatem sermonis, charitatem proximi, et odium detractio- nis; 3.	"
3° Ob justitiām ejusdem, pro meritorum ratione, severam ac liberalem. 6. 7.	112	3° Contemptum malorum et æstimationem bonorum; 4.	128
PSALMUS XI.		4° Abstinentiam a perjurio, usura et accep- tione munerum. 5.	129
COMMENTATIO PROPHETICA IN ECCLESIAM, AB IPSIS CHRISTIANIS SUB EXTREMA TEMPORA PERICLITANTEM.			
I. Describitur periculum,		III. Datur hæc agenti fides de æterna beatitudine. 5.	"
1° Ex hominum solide sanctorum defectu, et fidei ac sinceritatis neglectu; 1.	113	PSALMUS XV.	
2° Ex falsitate, fraudibus et mendaciis in ser- mone grassantibus. 2.	114	ORATIO CHRISTI IN SEPULCRO,	
II. Exponitur subsidium,		I. Postulantis immunitatem a putredine,	
1° Implorata contra periculi machinatores ultione; 3, 4.	"	1° Ob spem suam in Deum, et Dei liberali- tatem erga se; 1, 2.	132
2° Inducta Dei auxiliatoris promissione, et in promissis fidelitate; 5, 6.	115	2. Ob suum erga electos amorem, a Deo probatum; 3.	"
3° Postulata justorum custodia, et contra impios protectione. 7, 8.	116	3° Ob populorum omnis generis conversio- nem inde orituram. 4.	133
PSALMUS XII.		II. Sperantis precum istarum effectum,	
ORATIO SYNAGOGÆ POST SUAM APOSTASIAM A DEO DERELICTÆ.			
I. Sensus gravissimi doloris,		1° Ex titulo hæreditatis sibi debitæ; 5, 6.	134
1° Ex Dei oblivione et aversione; 1.	117	2° Ex iudita divinitus hujus dotis æstimatione et cupidine; 7.	135
2° Ex frustratis consiliis et labore inutili; 2.	"	3° Ex viva divinæ providentiæ se confortan- tis imagine. 8.	"
3° Ex hostium insultatione. 3.	118	III. Prægustantis votorum suorum com- plementum,	
II. Postulatio divinæ misericordiæ et opis,		1° Per lætitiām sensus omnes jam afficien- tem; 9.	"
1° Ne morte spirituali conficiatur penitus; 4.	"	2° Per unionem corporis cum anima instan- tem; 10.	130
2° Ne, spe amissa, dæmoni succumbat. 4, 5.	"	3° Per notitiām de vita reddenda pridem datam, et delectationem ac gloriam ex visione beatifica redundaturam. 11.	"
III. Præconcepta liberationis fiducia, et destinata liberatori Messiae laus ac gratiarum actio. 5, 6.	119	PSALMUS XVI.	
PSALMUS XIII.		CHRISTUS IN PASSIONE SUA IMPLORAT ET EXCITAT	
DEPRAVATIONIS HUMANÆ EMENDATIO PER MESSIAM.			
I. Depravatio humana		I. Justitiām Dei, proposita sua inno- centia, 1, 2.	138
1° Mentis, in intellectu incredulo, consilio corrupto, voluntate otiosa; 1, 2.	120	1° Experimentis accuratissimis detecta; 3.	139
2° Oris, in turpiloquiis, dolis, detractio- nis et maledictis; 3.	121	2° Documentis patientiæ probata. 4.	140
3° Operis, in oppressione proximi, et con- temptu Dei; 3, 4.	123	II. Misericordiam Dei, exhibendam	
4° Affectus, in male mutato objecto timoris et spei. 5, 6.	124	1° Perseverentia donata, 5.	"
		2° Exauditione votorum repetita. 6.	141
		3° Salute largiter concessa, 7.	"
		4° Tutela et protectione impertita. 8.	"
S. B. — T. VI.		39	

	Pag.		Pag.
III. Potentiam Dei, contra hostes undique urgentes, 9.		VI. Grates et laudes refert Deo salutis auctori, 47.	
1° Opulentos et superbos, 10.	142	1° Ob vindictam, dominium et libertatem donatam; 43.	153
2° Contemptores hominum et Dei, 11.	"	2° Ob hostes fractos; 49.	159
3° Projectos ad vim et fraudem faciendam. 12.	143	3° Ob nationes domitas; 50.	"
IV. Sapientiam Dei,		4° Ob antecessores et posteros salvatos. 51.	"
1° Ad occupandos et exarmandos hostiles conatus; 13.	"		
2° Ad separandos etiam nunc reprobos ab electis; 14.	"		
3° Ad tribuendam sibi felicitatem, meliorem præ temporali, etiam hostibus concessa. 14, 15.	144		
		PSALMUS XVIII.	
PSALMUS XVII.		PROMULGATIONIS EVANGELICÆ DESCRIPTIO.	
EPINICION CHRISTI SUB SUAM RESURRECTIONEM.		I. Quoad præcones seu apostolos, qui, sub typo cælorum, Dei gloriam et Incarnationis mysteria divulgant. 1.	161
I. Præmittit		1° Diu noctuque, 2.	162
1° Propositum amandi semper Deum: 1.	146	2° Cunctis gentibus, 3.	"
2° Contestationem spei et experientiam beneficiorum hactenus a Deo acceptorum; 2, 3.	"	3° In orbe universo. 4.	"
3° Efficaciam suæ apud Deum orationis. 4.	147	II. Quoad auctorem, scilicet Christum, qui, sub solis imagine, notatur	
II. Meminit tribulationis nuperæ,		1° A splendoris majestate et ortus pulchritudine; 5.	163
1° Doloribus et iniquitatibus plenæ; 5.	"	2° A cursu velocitate et caloris sæcunditate. 6.	"
2° Horrore mortis et sepulcri auctæ; 6.	148	III. Quoad vim et efficaciam, utpote quæ,	
3° Nunc tandem ad suas preces sublata. 7.	"	1° Animas convertendo et sapientiam præstans, promovet fidem; 7.	164
III. Exhibet impendentem hostibus suis stragem, sub typo tempestatis, qua		2° Lætitiam et beatitudinem proponendo, excitat spem; 8.	165
1° Terra tremens et concussi montes conturbantur; 8.	"	3° Timorem filialem utiliter et suaviter præmittendo, inducit charitatem. 9, 10.	"
2° Aer igne accensus, turbine, ventis et tenebris permixtus, fulgure, grandine et fulmine horridus incumbit; 9-15.	149	IV. Quoad observantiam, siquidem illa	
3° Aquæ cum fundamentis terræ erumpunt. 16.	151	1° Exercita refert mercedem plurimam; 11.	166
IV. Recenset liberationis suæ		2° Neglecta inducit peccata et pœnas; 12, 13.	"
1° Tum auctorem, Deum scilicet, mittentem auxilia, dissipantem hostes, protegentem et salvantem; 17-20.	"	3° Præstanda est correspondente professioni opere, et concurrente divina gratia. 14.	167
2° Tum causas,		PSALMUS XIX.	
1. Ex parte quidem Christi, justitiam, innocentiam et obedientiam; 21-25.	152	PROPEMPTICUM AD CHRISTUM PASSIONEM SUAM AUSPICATURUM.	
2. Ex parte autem Dei, usum agendi diversimode cum diversis. 26-29.	153	I. Votum ut Deus Christum	
V. Prædicat addendam suæ liberationi victoriam,		1° Juvet et protegat in passione luctantem; 1, 2.	168
1° Confusus		2° Suscipiat in cruce sacrificantem; 3.	169
1. Data a Deo fortitudine, 30.	154	3° Exaudiat fructum passionis postulantem. 4.	"
2. Promissis Dei et protectione, 31.	"	II. Præsagium	
3. Insuperabili Dei virtute; 32.	"	1° De lætitia et gloria, ex Christi redemptione proventuris; 5.	"
2° Instructus		2° De Christi in cruce exauditi victoria; 6.	"
1. Viribus et innocentia, 33.	"	3° De hostibus superatis et hominibus redemptis, 7, 8.	"
2. Alacritate et promptitudine, 34.	"	III. Renovatio voti prioris, et postulatio exauditionis in futurum. 9.	170
3. Documentis, disciplina et experimento: 35-37.	156		
3° Felix contra hostes		PSALMUS XX.	
1. In aggrediendo et oppugnando, 38, 39.	"	APPLAUSUS SUB RESURRECTIONEM DEO PATRI FACTUS.	
2. In fugando, 40, 41.	157		
3. In conficiendo. 42, 43.	"	<i>Exponitur</i>	
4° Gloriosus		I. Christi triumphantis gloria, relucens	
1. In occupato super gentes imperio; 44.	158	1° Ex obtenta salute et votorum meta; 1, 2.	171
2. In populi subjecti obsequio; 45.	"		
3. In non subjectorum infortunio 46.	"		

	Pag.
2° Ex accepta vitæ novæ fœcunditate, majestate et æternitate; 3, 4.	172
3° Ex triumphî gloria et gaudiorum perpetuitate; 5, 6.	173
4° Ex felicitatis securitate. 7.	"
II. Hostium castigatio partim facta partim facienda,	
1° per illorum comprehensionem et conturbationem; 8, 9.	"
2° Per fructuum et posterorum perditionem; 10.	174
3° Per consiliorum frustrationem et gentis dispersionem. 11, 12.	"
III. Laus Deo ob potentiã opus addenda. 13.	175

PSALMUS XXI.

ORATIO CHRISTI IN CRUCE MORIENTIS
AD PATREM.

I. Querula	
1° De sui derelictione; 1.	177
2° De exauditionis suæ dilatione; 2.	178
3° De precum suarum dissimulatione. 3.	"
II. Confidentior	
1° Ob spem et preces patrum priorum exauditas; 4, 5.	179
2° Ob conditionem suam plane miserabilem, cum sannis in Deum conjunctam; 6-8.	"
3° Ob continuatam a vitæ initio huc usque in Deo fiduciam; 9, 10.	180
4° Ob tribulationis magnitudine et auxilii defectum. 11.	"
III. Expositoria passionis suæ, in qua	
1° Fama laceratur a plebeiis et principibus, 12, 13.	181
2° Membra et vires corporis cum sanguine diffluunt; 14, 15.	"
3° Aures, manus pedesque cum omnibus sensibus cruciantur; 16, 17.	182
4° Vestimenta dividuntur, et tunica sorti permittitur. 18.	183
IV. Postulatoria	
1° Auxilii et defensionis; 19.	"
2° Liberationis a dæmonum insidiis; 20.	"
3° Salvationis a morte et sepulcro. 21.	"
V. Promissoria vel prænuntia	
1° Laudis a se et a suis Deo ob exauditas preces reddendæ; 22-25.	184
2° Corporis sui in cibum spiritualem dandi; 26	185
3° Gentium ad divinum cultum adducendarum; 27, 28.	186
4° Usus eucharistici inducendi; 29.	"
5° Glorificationis Deo a se, apostolis et posteris præstandæ. 30, 31.	187

PSALMUS XXII.

CHRISTUS PASTOR BONUS

Ecclesia vel anima justi suum sibi sortem gratulatur sub hoc pastore,	
1. qui	
1° Providit de pascuis et potu; 2.	190
2° Deducit per vias rectas; 3.	"
3° Præstat securitatem in periculis; 4.	"

	Pag.
4° Parat nutrimentum et delicias vel in medio hostium; 5.	191
5° Continuat misericordiam usque ad vitæ finem et deducit ad beatam æternitatem. 6.	"

PSALMUS XXIII.

CHRISTI IN CÆLUM ASCENSIO.

I. Exposita rhetorice per causas beatitudinis, quarum	
1° Efficens, est Deus creator omnium; 1, 2.	193
2° Formalis, est possessio cæli; 3.	194
3° Meritoria, sunt opera, cogitationes et verba bona; 4. utpote quæ operantibus conciliant	
1. Benedictionem Dei et misericordiam; 5.	195
2. Conditionem veri Israelitæ seu videntis Deum. 6.	"
II. Descripta dramaticè per alternantes choros, alterum patriarcharum cum Christo ascendentium, alterum angelorum obviam euntium: ubi primus petit Christo periri cælum; et interroganti secundo de Christi meritis, hic ea generatim exponit. 7-10.	196

PSALMUS XXIV.

CHRISTIANUS VIATOR OPTAT CHRISTUM
IN CÆLOS PROPECTUM SEQUI.

I. Convertitur ad Deum, 1.	199
1° Tanquam consilii sui adiutorem; 2, 3.	"
2° Tanquam viæ suæ ducem et directorem; 4, 5.	200
3° Tanquam impedimentorum, id est, peccatorum amatorem, 6, 7.	201
II. Sperat per legem Christi	
1° Deslectantes a via suaviter reducendos; 8.	202
2° Sequaces sapienter dirigendos; 9.	"
3° Studiosos benevole juvandos; 10.	"
4° Lapsos misericorditer elevandos; 11.	"
5° Timide ambulantes regendos, custodiendos et firmandos. 12-14.	203
III. Postulat ad viæ suæ prosecutionem	
1° Erui a periculis; 15.	"
2° Respici misericorditer et cripi ex angustiis; 16, 17.	"
3° Solvi a peccatis et liberari ab hostibus; 18, 19.	"
4° Se, sociosque suos rectos, ac universum Israellem custodiri et salvari. 20-22.	204

PSALMUS XXV.

CHRISTUS CALUMNIIS EXAGITATUS

I. Provocat ad Dei judicium et examen. 1, 2.	207
II. Confidit causæ suæ,	"
1° Ob suam innocentiam, 1.	"
2° Ob Dei misericordiam, 3.	"
3° Ob conversationem ab omni societate prava immunem. 4, 5.	203

III. Exponit faventis sententiæ fructus, prædicens	Pag.
1° Purissimum sacrificii cultum; 6.	208
2° Laudem et divulgationem operum Dei; 7.	209
3° Amplificatum religionis splendorem. 8.	"
IV. Postulat absolvi et liberari,	
1° Ne confundatur cum sanguinariis aut injustis; 9, 10.	"
2° Ut habeat fructum innocentiae, et occasionem gratiarum actionis. 11, 12.	210

PSALMUS XXVI.

CHRISTUS HOSTILI PERSECUTIONI EXPOSITUS,

I. Contestatur et declarat	
1° Tum animum intrepidum, utpote Dei adjutorio tutum, 1.	212
1. Contra hostes quantumvis ferocissimos; 2.	213
2. Contra numerosissimos eorum exercitus; 3.	"
2° Eum asylum suum in periculo, quod est	
1. Tanquam desideriorum meta; 4.	214
2. Tanquam securitatis statio; 5.	"
3. Tanquam munitionis et jubilationis locus. 6.	"
II. Deprecando Deum, exponit	
1° Modum orationis suæ, voce, corde et oculis effusæ; 7, 8.	215
2° Argumentum postulationis, auxilium Dei propitium ac indeficiens; 9.	"
3° Motivum exauditionis, derelictionem ab omnibus; 10.	216
4° Medium subventionis, directionem legis et confusionem hostium; 11, 12.	217
5° Conditionem deprecationis, spem et perseverantiam. 13, 14.	"

PSALMUS XXVII.

CHRISTUS PATIENS

I. Petit	
1° Exaudiri; 1, 2.	219
2° Non perire cum nocentibus; 3.	220
3° Puniri hostes pro meritis. 4, 5.	"
II. Agit Deo grates	
1° Pro exauditione precum. 6.	221
2° Pro adjutorio et protectione, 7.	"
3° Pro viribus sibi et populo redditis. 8, 9.	"

PSALMUS XXVIII.

PRÆDICATIONIS EVANGELICÆ SUB PRIMAM PENTECOSTEN EFFECTUS.

I. Adhortatio ad conversos Judæos, ut in beneficii memoriam Deo offerant victimas et grates. 1, 2.	223
II. Descriptio	
1° Prædicationis evangelicæ ad collectos ex orbe universo Judæos, comitatæ signis; 3, 4.	225
2° Contritorum ad pœnitentiam cordium; 5, 6.	"
3° Illustratarum doctrina mentium; 7.	226
4° Commotorum sacro terrore affectuum; 8.	"
5° Excitatarum salutis propositarum; 9.	227

6° Suscepti baptismi; 10.	Pag. 228
7° Collatæ neophytis fortitudinis et benedictionis. 11.	"

PSALMUS XXIX.

CHRISTUS POST RESURRECTIONEM.

I. Gratias agit	
1° Laudando Deum,	
1. Quod data protectione præriperit inimicis lætandi materiam; 1.	230
2. Quod invocatus salutem dederit; 2.	"
3. Quod e sepulcro eductum a corruptione præservavit; 3.	"
2° Invocando sanctos ad celebrandam Dei memoriam, quod afflictio duraverit brevissime, liberatio successerit celerrime. 4, 5.	"
II. Describit facti seriem, referendo quod	
1° Ante passionem prosperis optime animatus vigerit; 6, 7.	231
2° In passione fuerit conturbatus, et Deum pro vita et incorruptione precatus; 8, 9.	232
3° Post passionem sit exauditus, et, commutato in gaudium luctu, substituta corruptioni immortalitate, ad laudandum Deum expeditus. 10, 12.	"

PSALMUS XXX.

CHRISTUS IN CRUCE.

I. Spem suam in Deo repositam ostendit,	
1° Contestando fiduciam; 1.	234
2° Postulando exauditionem, accelerationem et salvationem; 2.	235
3° Agnoscendo Dei potentiam et sapientiam cum misericordia conjunctam; 3, 4.	236
4° Commendando spiritum suum Deo, tanquam amatori veritatis et osori mendacii; 5, 6.	"
5° Præsentiendo exemptionem a necessitatibus et liberationem ab inimicis. 7, 8.	237
II. Describit passionis suæ magnitudinem, qua	
1° Corpus totum affligitur, deficit vita, vires dissipantur; 9, 10.	238
2° Fama opprobrii hostium, conspectus aversione notorum, memoria oblivione amicorum, et conversatio contemptu vicinorum afficitur. 10, 13.	239
III. De voti complemento certus, 14 optat	
1° Pro se	
1. Liberationem ab hostibus, 15.	"
2. Favorem Dei, et salutem; 16.	"
2° Pro inimicis	
1. Confusionem et mortem, 17.	
2. Obmutescantiam calumniarum; 18.	240
3° Pro justis	
1. Consolationem omnimodam, 19.	"
2. Securitatem a conatibus et minis impiorum. 20.	"
IV. Concludit	
1° Benedicendo Deum, quod tribuerit misericordiam etiam conquerenti de derelictione; 21, 22.	"

	Pag.
2° Adhortando fideles ad diligendum Deum, tanquam justum redditorum, et ad perseverandum in spe. 23, 24.	241
PSALMUS XXXI.	
VOCATIO JUDÆORUM AD FIDEM IN CHRISTUM.	
I. Conditio Judæorum sub prædicationem apostolicam	
1° Conversorum felix,	"
1. Ob offensam remissam, et maculam deletam ; 1.	242
2. Ob reatum pœnæ sublaturum, et donum sanctitatis concessum ; 2.	243
2° Impœnitentium infelix,	
1. Ob indurationem, et frustratas preces ; 3.	"
2. Ob pœnas et vindictas immissas. 4.	244
II. Conditio Judæorum sub tempore medium	
1° Resipiscentium lætabilis,	
1. Ob remissionem promissam ; 5.	245
2. Ob preces Ecclesiæ ; 6.	"
3. Ob divinum in tribulatione auxilium ; 7.	246
4. Ob gratiarum adjumentum ; 8.	"
2° Reluctantium horribilis,	
1. Ob severitatem disciplinæ ; 9.	"
2. Ob multitudinem pœnarum. 10.	247
III. Conditio Judæorum sub mundi finem fortunatæ.	
1° Ob Dei misericordiam ; 10.	"
2° Ob gratiarum certitudinem. 11.	"

PSALMUS XXXII.

PROPHETICA ECCLESIAE PRIMIS SÆCULIS
PATIENTIS EXCITATIO.

Excitantur martyres ad divina cantica, instrumentis voci conjunctis, celebranda, 1-3.

I. Ob Dei bonitatem, qua est	
1° Sanctus et fidelis in promissis ; 4.	249
2° Misericors, justus et pius in omnes. 5.	"
II. Ob potentiam, qua Deus	
1° Candidit cælum et ejus ornatum ; 6.	250
2° Constrinxit mare et abyssum ; 7.	"
3° Fecit et regit terram ac homines. 8. 9.	251
III. Ob sapientiam, qua idem consilia	
1° Hostium dissipat ; 10.	"
2° Sua firmat ; 11.	252
3° Piorum perducit ad salutem. 12.	"
IV. Ob providentiam, qua Deus	
1° Omnium corda et consilia perspicit ; 13-15.	"
2° Superborum conatus ac vires frangit ; 16, 17.	253
3° Suorum curam habet ; 18. eosdem	
1. Sublevando a periculo mortis et fame ; 10.	254
2. Juvendo et protegendo ; 20.	"
3. Sustentando et misericordia consolando. 21, 22.	255

PSALMUS XXXIII.

SIMILIS ADHORTATIO AD EAMDEM
ECCLESIAM.

David in figura Christi provocat Ecclesiam ad laudes secum Deo dicendas. 1-3. Idque urget

I. Promittendo	
1° Ereptionem e tribulationibus, ad exemplum salutis sibi præstitæ ; 4-6.	257
2° Angelorum custodiam et auxilium ; 7.	258
3° Consolationem internam ; 8.	259
4° Copiam necessariorum sufficientem. 9, 10.	"
II. Docendo, timorem Dei stare	260
1° In æstimatione æternorum ; 12.	"
2° In custodia linguæ ; 13.	"
3° In fuga mali, et prosecutione boni. 14.	261
III. Proponendo diversam Dei habitudinem,	
1° Erga justos : utpote quos	
1. Benigne respicit et exaudit ; 15-17.	"
2. In malis juvat et hinc eripit ; 18-19.	"
3. Quoad corpus et animam custodit. 20-22.	"
2° Erga improbos, utpote quos	
1. Ignominiose perdet ; 17.	"
2. Morte pessima conficiet. 22.	"

PSALMUS XXXIV.

CHRISTUS, PERSECUTIONIS ET PASSIONIS
SUE TEMPORE,

I. Provocat	
1° Ad Dei judicium ; 1.	265
2° Ad ejus adjutorium ; 2.	"
3° Ad sui contra hostes defensionem. 3.	"
II. Prædicat	
1° Hostibus suis, cum imprecatione,	"
1. Confusionem et repulsam ; 4.	"
2. Dissipationem et ruinam ; 5.	266
3. Fugam periculosam et dejectionem ; 6.	"
4. Lapsam in proprios casses ; 7, 8.	"
2° Sibi autem, cum gratulatione,	
1. Lætitiæ et salutem animæ ; 9.	"
2. Immunitatem corporis a corruptione et hostibus. 10.	267
III. Recenset persecutionis toleratæ	
1° Hostilem actionem,	"
1. Per accusationis calumnias ; 11.	"
2. Per ingratitude nefas ; 12.	268
2° Defensoriam exceptionem,	
1. Per pœnitentiæ studium ; 13.	"
2. Per humilitatis et orationis exercitium ; 13.	"
3. Per amoris fraterni testificationem ; 14.	"
3° Successum varium,	
1. Ob victoriam ab hostibus jam spe devoratam ; 15.	269
2. Ob eorumdem ex sinistro eventu conceptum furorem ; 16.	"
3. Ob divini auxilii adfuturi expectationem. 17, 18.	"

	Pag.		Pag.
IV. Postulat a Deo,		5° Impiorum contra justos crudelitas aucto- ribus noxia; 14, 15.	282
1° Impediri lætitiã hostium		4° Impiorum divitiis et viribus prævalet jus- torum tenuitas; 16, 17.	"
1. Injustorum et malignorum, 19.	269	5° Impiorum etiã honoratorum casus et in- teritum præceps ac certus: statio justo- rum firmissima et in adversis susten- tata; 18-20.	"
2. Hypocritarum et dolosorum; 20-21.	270	6° Impiorum negotia cum debitis et male- dictione, proborum cum sufficientia et benedictione conjuncta. 21, 22.	283
2° Sibi impendi		III. Consolatio per beneficia: Deus enim	
1. Divinã præsentiam ac tutelã; 22.	"	1° Dirigit viã ambulantium; 23.	
2. Causã suã accuratã discussionem; 23.	"	2° Sublevat lapsum cadentium; 24.	284
3. Sententiã justã promulgationem; 24.	271	3° Impedit defectum egentium; 25.	"
3° Impleri		4° Gerit curã posteriorum; 26.	285
1. Adversarios insultantes, pudore ac ter- rore; 25, 26.	"	5° Præmiat felicitate merita bene operan- tium, 27-29.	"
2. Se suosque fautores, lætitiã et laudibus justitiã Dei celebrantibus. 27, 28.	"	IV. Repetitiõ	
		1° Instructionis, per documenta de verborum sapientiã et æquitate, cogitationum legiti- ma regula, operationum constantia; 30, 31.	286
		2° Confirmationis, per oppositionem	
		1. Impii mala machinantis, et justii e machi- nationibus erepti; 32, 33.	287
		2. Impii ex honoribus dejecti, et justii exal- tati; 34-36.	"
		3. Impii cum familia extirpati, et justii in posteritate superstitis; 37, 38.	"
		3° Consolationis, per beneficia salutis, pro- tectionis, auxilii et liberationis, justis a Deo promissarum. 39, 40.	288
		PSALMUS XXXVII.	
		CHRISTUS, ONERATUS PECCATIS NOSTRIS ET DOLORIBUS SUIS,	
I. Notã persecutorum Ecclesiã:		I. Deprecatur pœnas peccatorum ultri- ces; 2, 3.	289
1° In mente, voluntas determinata ad ma- lum et intellectus aversus a Deo; 2.	272	II. Exponit dolores hactenus toleratos,	
2° In opere, deceptio proximi et odium Dei; 3.	273	1° In carne lacerata et ossibus contritis; 4.	290
3° In ore, impia et dolosa verba; 4.	274	2° In capite obruto et humeris gravatis; 5.	"
4° In negotiis omnibus, cæcitas voluntaria, consilium impium, executio prava. 4, 6.	"	3° In cicatricibus jam putrefactis et vultu dejecto; 6, 7.	291
II. Notã capitis Ecclesiã, seu Christi:		4° In ignominia nuditatis et despectu infir- mitatis; 8, 9.	"
1° Misericordia summa et fidelitas sup- par; 6.	"	5° In expressione clamoris, et turbatione cordis, nervorum et oculorum; 10, 11.	292
2° Justitia non minor et executio ejusdem inscrutabilis; 7.	275	6° In amicorum stupore ac discessu, inimi- corum autem insultationibus et insidiis. 12, 13.	293
3° Providentia generalis erga omnes, singu- laris erga probos. 7, 8.	"	III. Proponit suã in iis patientiam, de- monstratã	
III. Notã beatorum Ecclesiã:		1° Per auditus dissimulationem et silentii ob- servationem; 14, 15.	"
1° Voluntas amore et gaudio felix; 9.	"	2° Per spem in Deo conceptã de frustran- da hostium lætitiã; 16, 17.	294
2° Intellectus lumine gloriã et vita beatus. 10.	276	3° Per animi promptitudinem ad sustinen- dum et satisfaciendum pro peccatis; 18, 19.	"
IV. Notã viatorum Ecclesiã:		4° Per impunem tolerantiam inimicorum, quantumvis injustorum et ingratorum. 20, 21.	295
1° Directio per vias misericordiã et justi- tiã; 11.	277	IV. Implorat Dei præsentiam et adjuto- rium. 22, 23.	"
2° Exemptio a pravo amore et timore; 12.	"		
3° Immunitas ab hostium insidiis. 13.	"		
		PSALMUS XXXVI.	
		INSTRUCTIO, CONFIRMATIO ET CONSOLA- TIO DATA ECCLESIE ADVERSIS EXAGI- TATÆ.	
I. Instructio per documenta, cujusmodi sunt:		I. Instructio per documenta, cujusmodi sunt:	
1° Prosperitas impiorum, utpote brevissima, non est invidenda; 1, 2.	278	1° Prosperitas impiorum, utpote brevissima, non est invidenda; 1, 2.	278
2° Sperandum unice ac delectandum in Deo; 3, 4.	279	2° Sperandum unice ac delectandum in Deo; 3, 4.	279
3° Quidquid desideratur, postulandum est a Deo, utpote largitore bonorum et tutore causæ bonæ; 5, 6.	280	3° Quidquid desideratur, postulandum est a Deo, utpote largitore bonorum et tutore causæ bonæ; 5, 6.	280
4° Deo cum acquiescentia et precibus om- nia sunt permittenda; 7.	"	4° Deo cum acquiescentia et precibus om- nia sunt permittenda; 7.	"
5° Deposita æmulatione et ira, patienter est exspectandum. 8, 9.	281	5° Deposita æmulatione et ira, patienter est exspectandum. 8, 9.	281
II. Confirmatio per opposita:		II. Confirmatio per opposita:	
1° Impiorum duratio brevis, justorum diutur- na; 10, 11.	"	1° Impiorum duratio brevis, justorum diutur- na; 10, 11.	"
2° Impiorum invidia et ira contra justos frus- tranea, quia a Deo irrita et punienda; 12, 13.	"	2° Impiorum invidia et ira contra justos frus- tranea, quia a Deo irrita et punienda; 12, 13.	"

	Pag.		Pag.
PSALMUS XXXVIII.			
CHRISTUS DE FUTURIS JUDÆORUM FATIS SOLLICITUS.			
I.		II.	
1°		Patiendi necessitatem sibi allatam significat,	
2°		1° Ex peccatorum meritis ; 5.	"
3°		2° Ex inimicorum odio, calumniis, irrisione et incredulitate ; 6-9.	311
4°	296	3° Ex Judæ perfidia et proditione. 10.	312
		III.	
		Resurrectionem postulat, 11.	313
	297	1° Ad hostium confusionem ac pœnam ; 12.	"
		2° Ad quietem suam stabilem ac beatificam ; 13.	"
	298	3° Ad gloriam Dei perpetuam. 14.	"
II.		PSALMUS XLI.	
Sperans eorum reparationem,		PROPHETA, PRÆ OCULIS HABENS POPULI JUDAICI TUM REPROBATIONEM TUM REVOCATIONEM FINALEM, ERUMPIT IN ALTERNANTES AFFECTUS. .	
1°	299	I.	
2°		Desiderium reditus ad fidem	
3°	300	1° Ardentissimum ; 2.	315
4°		2° Coniunctum cum morarum tædio ; 3.	"
		3° Excitatum ab adversitatibus. 4, 5.	"
	301	II.	
		Mœror animi spe excitata depulsus. 6.	317
		III.	
		Querulosa expositio infortunii, ex reprobatione accumulati. 7, 8.	318
		IV.	
		Commendatio misericordiæ divinæ, lætitiæ reddentis. 9.	"
		V.	
		Oratio priores affectus repetens. 10-12.	"
PSALMUS XXXIX.		PSALMUS XLII.	
PROPHETA, NOMINE ECCLESIAE ET CHRISTI, CELEBRAT MYSTERIA REDEMPTIONIS.			
I.		CONTINUATIO PRIORIS ARGUMENTI.	
In persona Ecclesiæ declarat,		I.	
1°		Provocatio ad Dei iudicis justitiam. 1.	319
2°		II.	
3°		Spes in Deum concepta	
4°	302	1° Dat vires et abigit tristitiam ; 2.	"
		2° Elicit illustrationem et directionem su- pernam ; 3.	"
		3° Perducit ad veram fidem et meliorem vitam. 4.	320
	303	III.	
		Gratiarum actio et repetita excitatio ad spem et laudem Dei. 5.	"
II.		PSALMUS XLIII.	
In persona Christi celebrat		ORATIO ECCLESIAE INTER PERSECUTIONES.	
1°		I.	
Incarnationem, quam		Ostendit suam in Deo fiduciam unice positam.	
1.		1° Recolendo memoriam protectionis, tum patriarchis tum apostolis præstitæ ; 2-4.	321
2.		2° Contestando sufficientissimam Dei poten- tiam ; 5-7.	323
3.		3° Commemorando cum laude salutem jam impertitam, 8, 9.	"
2°	305	II.	
Prædicationem, cuius argumentum, justi- tiam et misericordia Dei ubique ac liber- rime promulgata ; 10, 11.	306	Describit martyrum suorum	
3°		1° Tolerantiam,	
Passionem,		1. In bonis animæ, per subtractionem sensibilis auxilii ; 10.	324
1.		2. In bonis fortunæ, circa divitias, patriam et libertatem ; 11-13.	"
2.		3. In bonis famæ, per irrisionem, expro- brationem et calumnias hostium ; 14-17.	325
3.		2° Constantiam,	
Resurrectionem secutam,			
1.			
Ad confusionem hostium ; 15, 16.			
2.			
Ad gaudium bonorum ; 17.			
3.			
Ad gloriam Dei et Christi consumma- tam. 18.			
PSALMUS XL.			
CHRISTUS, PASSIONI SUÆ OBNOXIUS,			
I.			
Compatientibus sibi promittit			
1°			
In die iudicii absolutionem ; 2.	309		
2°			
In vita incolumitatem, felicitatem et secu- ritatem ; 3.	310		
3°			
In ægritudine opem et levamentum. 4	"		

	Pag.		Pag.
1. In Dei memoria fixam ; 18.	326	IV. Excitat tum suos tum se ad potentiam Dei æstimandam. 11, 12.	343
2. In bene cœptis progressam ; 19.	"		
3. Nec cum vitæ periculo ad idola deflectam. 20, 21.	327		
4. Usque ad necem protractam. 22.	"		
III. Excitat Deum		PSALMUS XLVI.	
1 ^o Ad ponendum derelictioni modum ; 23, 24.	328	CHRISTI IN CÆLOS ASCENDENTIS TRIUMPHUS CELEBRANDUS.	
2 ^o Ad erigendos e terra afflictos ; 25.	"		
3 ^o Ad ferendum auxilium et salutem, 26.	"		
		I. Lætandum in eo omnibus, 2.	345
PSALMUS XLIV.		1 ^o Ob divinitatem Christi manifestam ; 3.	"
PROPHETA, EPITHALAMIUM CHRISTO ET ECCLESIAE CONCINENS,		2 ^o Ob victoriam de hostibus relatum ; 4.	"
I. Commendat suum carmen ab affectu dicentis, a bonitate dictionis, a rectitudine intentionis, a sanctitate inspirationis. 2.	330	3 ^o Ob hæreditatem nobis collatam ; 5.	"
II. Celebrat Christum, tanquam sponsum,		4 ^o Ob humanitatem Christi elevatam. 6.	346
1 ^o A donis corporis : scilicet		II. Gratulandum Christo	
1. Venustate vultus et sermonis ; 3.	331	1 ^o Tanquam Deo ; 7.	"
2. Armorum et virium robore ; 4.	332	2 ^o Tanquam homini, 8.	"
3. Membrorum et incessus pulchritudine. 5.	333	1. Ob potestatem super omnia illi traditam ; 9.	"
2 ^o A dotibus animæ scilicet		2. Ob genus hominum ad ipsius fidem adunatum. 10.	347
1. Virtutibus veritatis, mansuetudinis et justitiæ ; 5.	"		
2. Solertia in prælio et victoria. 6.	"	PSALMUS XLVII.	
3 ^o A prærogativis regni : scilicet		ECCLESIA, SUB TYPO HIÆROSOLYMÆ.	
1. Æternitate throni, præstantia sceptri et pretio unctionis ; 7, 8.	334	I. Magnifice extracta,	
2. Suavitate vestimenti, magnificentia palatii, nobilitate assistentium. 9, 10.	335	1 ^o A Deo architecto ; 2.	348
III. Prædicat Ecclesiam,		2 ^o In statione illustri ; 3.	349
1 ^o Tanquam reginam, throno proximam et pulcherrimo vestitu decoratam ; 10.	"	3 ^o Cum Christi eam regentis gloria, et gentium ad eam accedentium admiratione. 4-6.	350
2 ^o Tanquam sponsam,		II. Solide stabilita	
1. Deductam ad sponsum, cum virtutum ornatu ; 11.	336	1 ^o Contra hostes, terra marique imminentes, sed territos et disjectos ; 7, 8.	"
2. Receptam cum amore a sponso ; 12.	337	2 ^o Juxta antiquorum prædicationes, recenti eventu comprobatas. 9.	"
3. Honoratam a subditis ; 13.	"	III. Splendide exornata,	
4. Exornatam a Patre æterno ; 14.	339	1 ^o Misericordia Dei medium ejus inhabitante ; 10.	351
5. Cinctam choro virginum exultantium. 15, 16.	"	2 ^o Fama mirabilium et justitia judiciorum omnem viciniam ambiente. 11, 12.	"
3 ^o Tanquam matrem filiorum		IV. Firmiter munita,	
1. Plurimorum, et nobilissimorum ; 17.	330	1 ^o Mœnium et turrium robore ; 13.	352
2. Pietate illustrium : 18.	"	2 ^o Civium virtute et domorum ordine ; 14.	"
3. In virtute constantium. 18.	"	3 ^o Regiminis divini perpetuitate. 15.	"
		PSALMUS XLVIII.	
PSALMUS XLV.		PROLUSIO ÆNIGMATIS EVANGELICI DE DIVITIBUS IMPIS A CHRISTO PROPOSITI.	
ECCLESIA, DE PERSECUTIONIBUS TRIUMPHANS		I. Exordium dictionis,	
I. Contestatur constantem animi erectionem in quibuscumque persecutionibus. 2-4.	340	1 ^o Per invitationem auditorum omnis generis ;	353
II. Affert hujus causam, ex lætitia spiritus divinitus data, ac præsentis Dei tutela. 5. 6.	342	2 ^o Per excitationem attentionis,	
III. Recenset beneficia jam accepta,		1. Ob materiam divinitus revelatam ; 4.	354
1 ^o Ex gentibus victis et regnis excisis ; 7, 8.	"	2. Ob formam parabolicam. 5.	"
2 ^o Ex prodigiis patris ; 9.	343	II. Pars prima ænigmati: timendum est divitibus impiis	
3 ^o Ex persecutione sublata et pace reddita. 10.	"	1 ^o In die mortis et judicii,	
		1. Ob peccata et fiduciam frustratam ; 6, 7.	"
		2. Ob auxilii et patrocinii defectum ; 8, 9.	355
		3. Ob damnationem æternam ; 9, 10.	356
		2 ^o Sub mortem, ob ejus certum quidem, tamen improvisum eventum ; 11.	"
		3 ^o Post mortem,	"

	Pag.
1. Ob fortunarum ad alios transitum et famæ per ædificia quæsitæ oblivionem ; 12.	356
2. Ob agendi rationem brutis animantibus similem, hinc detestabilem, nihilominus placentem ; 13, 14.	357
3. Ob detrusionem ipsorum ad inferos, instar pecorum. 15.	358
III. Pars altera ænigmatis : divites impii non sunt timendi,	
1° Neque in vita altera, ubi	
1. Dominatus et dignitas impiorum cessat ; 15.	"
2. Liberatio justorum et conjunctio cum Deo incipit ; 16.	"
2° Neque in vita præsentis, ubi	
1. Abundant quidem bonis et honoribus, sed brevi perituris et amittendis ; 17, 18.	359
2. Celebrantur adulatorum laude, sed nihil ad æternitatem conferente, nec ultra bestiarum sortem elevante. 19-21.	"

PSALMUS XLIX.

REPROBATIO GENTIS JUDAICÆ ET ABOLITIO LEGALIUM PRÆNUNTIATA.

I. Apparatus actionis futuræ, exhibens	
1° Judicem, reos, locum ; 1, 2.	362
2° Judicium, ejusque	
1. Antecedentia, per bellum ac incensionem templi et urbis ; 3.	363
2. Concomitantia, per congregationem tum defensorum tum oppugnantium ex omni parte : 4, 5.	"
3. Consequentia, per approbationem justitiæ ab omnibus datam. 6.	364
II. Expositio causarum de utroque eventu :	
1° Causa prima ex parte populi, 7, sunt ritus legales,	
1. Cum præpostera in ceremoniis confidentia exerciti ; 8-13.	365
2. Interiori devotione ac virtutibus destituti ; 14, 15.	366
2° Causa secunda ex parte scribarum,	
1. Leges Dei quidem commendantium ; 16.	"
2. Sed factis plurimis et horrendis transgredientium, 17-20.	367
III. Constitutio sententiæ,	
1° Vindictam decernantis ; 21.	368
2° Emendationem illi præviam exoptantis ; 22.	"
3° Sacrificium melius et legem salubriorem promittentis. 23.	"

PSALMUS L.

AFFECTUS VERE PŒNITENTIS.

I. Petitio indulgentiæ,	
1° Divinarum miserationum magnitudini et numero correspondentis ; 3.	370
2° Culpam et pœnam diluentis. 4.	"
II. Confessio indignitatis, conjuncta cum timore,	
1° Ob conscientiam peccati memoria turbatam ; 5.	"
2° Ob sacrilegæ peccati malitiam, justo Dei judicio vindicandam ; 6.	371

	Pag.
3° Ob conditionem, jam ex conceptu, ream peccati. 7.	372
III. Fiducia suscepta ex Dei promissis, et patefactis sapientiæ divinæ mysteriis, 8.	
1° De peccati labe expianda et abolenda ; 9, 11.	"
2° De lætitia animi, vigore virium et confirmatione gratiæ concedenda. 10-14.	374
IV. Propositum reparationis faciendæ,	
1° Per instructionem et reductionem aliorum ; 15.	375
2° Per publicam gratuitæ remissionis et divinæ laudis divulgationem ; 16, 17.	"
3° Per sui ipsius et cordis contriti in sacrificio oblationem. 18, 19.	376
V. Votum	
1° Pro reparando scandalo ; 20.	"
2° Pro acceptando cultu, in posterum perfectius exhibendo. 21.	377

PSALMUS LI.

SYNAGOGÆ INTERITUS, ECCLESIAE INCREMENTUM.

I. Interitus synagogæ	
1° Causa, vis maligna in opere, malignitas in cogitatione, calumnia et impostura in sermone contra Christum ; 3-6.	378
2° Eventus, per Hierosolymæ et templi destructionem, et populi dispersionem ac expulsionem ; 7.	379
3° Opprobrium, ex justis spectantium irrisionibus, ob pereuntium spem repositam, non in Deo, sed in rebus vanis. 8.	380
II. Incrementi Ecclesiæ	
1° Symbolum, oliva fructifera ; 9.	"
2° Nutrimentum Dei misericordia ; 9.	"
3° Complementum, laus et gratiarum actio in societate sanctorum. 10.	"

PSALMUS LII.

REPETITIO DECANTATA PSALMI DECIMI TERTII.

PSALMUS LIII.

CHRISTUS, AB INIMICIS CIRCUMDATUS,

I. Postulat salutis auxilium, juris præsidium, et precum exauditum. 3, 4.	384
II. Exponit hostilem externorum et domesticorum vim ac insidias, cum Dei contemptu conjunctas. 5.	"
III. Præsentit Dei adjutorium, vitæ præsidium, hostium repulsam et interitum. 6, 7.	385
IV. Promittit sacrificium eucharisticum, pro data de hostibus victoria. 8, 9.	"

PSALMUS LIV.

CHRISTUS PASSIONIS SUÆ TEMPORE.

I. Præmittit orationem ad Deum : 2, 3.	387
II. Exponit	

	Pag.		Pag.
1 ^o Animum tristitia, timore ac mentis caligine turbatum, ob insultationem et mortis periculum; 3-6.	388	II. Minatur pœnam,	
2 ^o Consilium captum de declinando hoste, per fugam et subductionem, et expectando Dei auxilio; 7-9.	389	1 ^o Conterentem etiam fortissimos; 7.	405
3 ^o Votum, cum imprecatione mortis, 10, 16.	"	2 ^o Dissipantem etiam amplissimos et conjunctissimos; 8, 9.	"
1. Contra adversarios varia machinantes, tum externos tum cives; 10-12.	"	3 ^o Excidentem etiam spei suæ proximos et aptissimos. 10.	406
2. Contra discipulum perfidum. 13-15.	390	III. Opponit lætitiã justorum,	
III. Certus de oratione sua exaudienda, 17, 18. prædicat	390	1 ^o De justitia Dei vindice, et victoria impios relata; 11.	407
1 ^o Sibi quidem liberationem ab hostibus, quantumlibet multis, impertiendam; 19.	391	2 ^o De mercede actionum suarum recepta, et Dei judicantis gloria. 12.	"
2 ^o Justo etiam, in Deo confidenti, conservationem et stabilitatem tribuendam; 23.	392		
3 ^o Inimicis autem obstinatis, fœdifragis, pseudophilis, seu vi aperta seu dolo nocentibus, pœnam mortis, aut mortem saltem præmaturam inferendam. 20-22, 24.	"	PSALMUS LVIII.	
		CHRISTUS, PASSIONI SUÆ PROXIMUS,	
PSALMUS LV.		I. Implorat Dei auxilium,	
CHRISTUS AB HOSTIBUS CIRCUMSESSUS,		1 ^o Exponendo imminens ab hostibus periculum; 2-4.	409
I. Invocat Dei misericordiam, contra infestantium barbariem et multitudinem: 2, 3.	396	2 ^o Provocando ad suam innocentiam; 5.	410
II. Conjungit cum orto hinc timore 4. spem,	"	3 ^o Excitando ad sumendam de impiis vindictam. 6.	"
1 ^o Fundatam in Dei promissis; 5.	397	II. Designat consilia	
2 ^o Intrepidam in quibuscumque hostium obtreccationibus, machinationibus et insidiis; 6, 7.	"	1 ^o Hostium, post primam tentaminum frustrationem furentium, et iterato conspirantium; 7, 8.	411
3 ^o Confortatam divina potentia et fidelitate. 8, 9.	"	2 ^o Dei, conatus illorum irridentis, et ad nihilum redigere statuentis; 9.	412
III. Pollicetur		3 ^o Sui ipsius, in Deo confidentis, et dispersionem hostium potius quam internecionem exoptantis. 10-12.	"
1 ^o Sibi quidem liberationem ab hostibus; 10.	398	III. Prænuntiat	413
2 ^o Deo autem a se laudem, plenam confidentiam et gratitudinis contestationem. 11-13.	"	1 ^o Hostibus infamiam, sceleribus eorum apud omnes inurendam; 13.	"
		2 ^o Regno et metropoli eversionem, a Deo vindice immittendam; 14.	414
		3 ^o Reliquiis dispersionem et famem, inter murmura sustinendam. 15, 16.	"
		IV. Spondet gratiarum actionem Deo forti, misericordie et adjutori. 17, 18.	"
PSALMUS LVI.		PSALMUS LIX.	
CHRISTUS, SIMILIBUS IN CIRCUMSTANTIIS,		SYNAGOGA, OLIM CONJUNGENDA CUM CHRISTI ECCLESIA.	
I. Petit protectionem divinam,		I. In præsens	
1 ^o Cum contestatione spei, in Dei sufficientia repositæ; 2, 3.	400	1 ^o Exaggerat calamitatem populi Judaici, a Deo derelicti, dispersi et graviter afflicti; 3-5.	417
2 ^o Cum commemoratione præstiti jam alias contra hostium ferociam auxilii; 4, 5.	401	2 ^o Ostendit spem quamdam ferendi olim auxilii relictam; 6.	418
3 ^o Cum amplificatione tum potentie Deo gloriosæ, tum machinationum hostium, ipsis auctoribus noxiarum. 6, 7.	"	3 ^o Addit preces pro eo obtinendo. 7.	419
II. Declarat		II. In futurum, ex prophetia accepta, prædicat symbolice	
1 ^o Promptitudinem animi ad quamcumque Dei dispositionem; 8.	402	1 ^o Reductionem Judæorum; 8, 9.	"
2 ^o Alacritatem ad celebrandam Dei laudem; 9, 10.	403	2 ^o Conversionem infidelium; 10.	420
3 ^o Affectum ad commendandam Dei beneficentiam ac gloriam. 11, 12.	"	3 ^o Subjectionem hæreticorum, per Dei mitigati virtutem. 11, 12.	421
		III. Respectu utriusque,	
PSALMUS LVII.		1 ^o Præsentis quidem, repetit preces; 13.	421
CHRISTUS PERSECUTORIBUS SUIS,		2 ^o Futuri autem, confidit in Deo. 14.	422
I. Exprobrat		PSALMUS LX.	
1 ^o Injustitiam in judicando et agendo; 2, 3.	404	CHRISTUS IN SEPULCRO,	
2 ^o Depravationem nativam, et simulatione auctam; 4.	405	I. Petit a Patre resuscitari. 2.	423
3 ^o Obdurationem cordis ad faciendum malum et aversandum bonum. 5, 6.	"	1 ^o Ob preces jam fusas; 3.	424
		2 ^o Ob concessum antea præsidium. 4.	"

II. Sperat exaudiri,	Pag.
1° Dato in cælum ingressu ; 5.	424
2° Constituta pro votis Ecclesia fidelium ; 6.	
3° Addita utriusque regno perpetuitate. 7, 8.	425
III. Promittit, effectu secuto, laudes quotidie reddendas. 9.	426

PSALMUS LXI.

CHRISTI INTER ADVERSA DOCUMENTUM,

I. Alterum exempli, quod proponit	
1° In sua Deo confidente patientia ; 2, 3.	427
2° In hostium sibi adversantium frustrata opera ; 4, 5.	428
3° In iterata confidentiæ suæ testificatione : 6-8.	429
II. Alterum exhortationis, qua	
1° Commendat justis spem in Deo ponendam ; 9.	"
2° Dissuadet impiis vanam fiduciam, in vi, fraude et divitiis repositam ; 10, 11.	430
3° Promulgat utrisque immutabile Dei decretum, reddendi cuilibet secundum ejus opera. 12, 13.	

PSALMUS LXII.

AFFECTUS CHRISTI E SEPULCRO.

I. Desiderium fruendi gloria,	
1° Commune corpori et animæ ; 2.	433
2° Cœptum in terra, continuandum in cælo. 3.	
II. Gratitudo et laus Dei,	
1° Contestata magnitudinem beneficii accepti ; 4.	434
2° Professa corporis lætitiã et animæ jucunditatem hinc enatam, 5, 6.	"
III. Memoria, celebrans	
1° Ex parte Dei, adjutorium in pugna et perfectionem in quiete ; 7, 8.	435
2° Ex parte Christi, charitatem arctissimam et divinitus sustentatam. 9.	"
IV. Prædictio,	
1° Infausta hostibus, inferno et morte absu- mendis ; 10, 11.	"
2° Gloriosa Christo et illi fidelibus, supra calumnias triumphaturis. 12.	436

PSALMUS LXIII.

CHRISTUS ACCEDENS AD PASSIONEM

I. Excutit ex animo metum ; 2.	437
II. Advertit quidem hostium suorum	
1° Consilia et multitudinem, 3.	"
2° Calumnias et detractiones, 4, 5.	438
3° Impudentiam, obstinationem, hypocrisin et nocendi studium ; 6, 7.	438
III. Prævidet autem simul, virtute Dei,	
1° Hostium consilia caritura effectu, opera auctoribus nocitura, et verba calumniatoribus defutura ; 7-9.	439
2° Indifferentium orituram hinc perturbationem, mox formidinem, ac tandem agnitionem et confessionem divinæ justitiæ ; 9, 10.	440
3° Justorum denique lætitiã, spem in Deo, ac laudem divinæ potentiæ secuturam, 11.	"

PSALMUS LXIV.

ECCLESIA CHRISTI

I. Optat	
1° Laudem Dei celebrari a fidelibus ; 2.	442
2° Fidei cognitionem tribui omnibus gentibus ; 3.	"
3° Propitiationem concedi peccatoribus. 4.	"
II. Gaudet	
1° De felicitate beatorum ; 5.	443
2° De sanctitate et justitia credentium ; 5, 6.	"
3° De expectatione remotissimarum gentium. 6.	
III. Celebrat divinam	
1° Potentiam, terra marique cum omni reverentia cognitã ; 7-9.	"
2° Providentiam et largitatem, in agrorum, fluminum, temporum camporum et pecudum ubertate redundantem. 10-14.	444

PSALMUS LXV.

CHRISTUS RESURGENS

I. Provocat omnes gentes	
1° Ad laudem et gloriam, cum adoratione et benedictione, Deo tribuendam ; 2,4,8.	447
2° Ad justitiam Dei contra impios cognoscendam et reverendam ; 3, 5.	448
3° Ad potentiam ejusdem et providentiam in operibus celebrandam. 6, 7.	449
II. Prædicat	
1° Redditam sibi vitam, et conservatã constantiam ; 9.	450
2° Concessam suis, per varia adversa probatis, liberationem et quietem. 10-12.	451
III. Pollicetur	
1° Victimã spontaneas et voto promissas ; 13-15.	"
2° Divulgationem beneficiorum, a Deo præstitorum ; 16-19.	452
3° Gratitudinem pro donis ad vota collatis. 20.	453

PSALMUS LXVI.

VOTA PRO ADVENTU CHRISTI.

I. Objectum votorum :	
1° Exhibitio misericordiæ ; 2.	454
2° Incarnatio Verbi ; 2, 7.	455
3° Benedictio a SS. Trinitate. 7, 8.	456
II. Finis votorum :	
1° Revelatio et agnitio salvatoris ; 3.	455
2° Manifestatio justitiæ erga Judæos, et providentiæ erga gentiles ; 5.	"
3° Confessio, laus et veneratio Dei apud omnes. 4, 6, 8.	456

PSALMUS LXVII.

TRIUMPHUS CHRISTI

I. Resurgentis victoriosus,	
1° Per hostium dispersionem et enervationem ; 2, 3.	458
2° Per justorum securitatem, lætitiã et electionem ; 4, 5.	"
3° Per pupillarum et viduarum protectionem. 6.	459

TABLE DES MATIÈRES

	Pag.		Pag.
INTRODUCTION.	1	Ps. XV. — David implore le secours de Dieu, parmi les nations étrangères où il vivait. Il déclare qu'il ne veut prendre aucune part à leurs sacrifices et à leur idolâtrie; et qu'il met tout son bonheur dans le culte du Seigneur. Il rend grâces à Dieu de la protection dont il l'a honoré; il attend tout de sa bonté. Enfin il prédit la résurrection du Sauveur.	131
PSAUME 1 ^{er} . — Bonheur des justes, leurs devoirs, leurs récompenses. Malheur des méchants, leurs peines.	47	Ps. XVI. — Le psalmiste implore le secours de Dieu contre ses ennemis. Il représente à Dieu sa propre innocence, et décrit la malice et la violence de ceux qui le persécutent.	138
Ps. II. — Efforts inutiles des ennemis du Messie contre lui et contre son Église. Sa victoire, sa génération, son règne.	52	Ps. XVII. — Cantique d'actions de grâces de David à Dieu. Description des périls auxquels il a été exposé, des victoires qu'il a remportées et des grâces qu'il a reçues du Seigneur.	146
Ps. III. — David attaqué par la révolte d'Absalom, met toute sa confiance au Seigneur. Il est sûr de la victoire, et reconnaît que le salut vient de Dieu.	60	Ps. XVIII. — Les cieus et les corps célestes publient la grandeur de Dieu. Excellence et perfection de la loi de Dieu. Qu'il est malaisé de l'observer exactement!	161
Ps. IV. — David implore le secours du Seigneur, qu'il a si souvent éprouvé. Il invite ses ennemis à la paix et à rentrer en eux-mêmes. Il se repose entièrement dans le secours de Dieu.	64	Ps. XIX. — Prière pour le roi qui va à la guerre, à la tête de ses troupes.	168
Ps. V. — Prière ardente du prophète. Les méchants ne paraîtront point devant Dieu. Ils seront livrés à toutes sortes de malheurs. Les justes seront comblés de bonheur et de gloire.	69	Ps. XX. — Actions de grâces pour la victoire accordée au roi. Prédiction du malheur de ses ennemis.	171
Ps. VI. — David affligé d'une fâcheuse maladie, demande à Dieu qu'il le traite dans sa miséricorde et non dans sa rigueur. Il espère sa guérison de Dieu seul et méprise les insultes de ses ennemis.	74	Ps. XXI. — Prière de Jésus-Christ sur la croix. Peinture de sa passion et de ses souffrances. Sa résurrection; son règne. Vocation des gentils.	176
Ps. VII. — David persécuté par Saül, implore le secours du Seigneur. Il menace ses ennemis de la vengeance de Dieu et prédit leur fin malheureuse.	79	Ps. XXII. — Dieu est le pasteur de son peuple: il lui donne un festin abondant; il le comble de biens.	189
Ps. VIII. — Œuvres admirables de Dieu. Sa bonté et sa miséricorde infinie envers nous. Toutes les créatures soumises à l'homme.	89	Ps. XXIII. — Dieu, souverain maître de toute la terre, a choisi, pour sa demeure, le mont de Sion. Qui est l'homme qui osera y paraître en la présence d'une si redoutable Majesté? Et comment le temple lui-même y recevra-t-il le Seigneur des armées?	193
Ps. IX. — Psaume d'actions de grâces pour les bienfaits de Dieu accordés à Israël en général et à David en particulier. Dans la seconde partie du psaume, l'auteur décrit les efforts, les artifices, la malice des méchants, la patience du pauvre. Il prie le Seigneur d'exaucer l'affligé et il témoigne sa confiance en sa miséricorde.	95	Ps. XXIV. — Prière d'un homme dans l'affliction. La miséricorde et la justice du Seigneur ne manquent jamais à ceux qui espèrent en lui.	198
Ps. X. — Les amis de David lui conseillent de se sauver dans les montagnes, pour éviter les poursuites de Saül. Il répond, qu'ayant mis sa confiance au Seigneur, il ne craint rien sous sa protection.	110	Ps. XXV. — Prière d'un juste qui demande à Dieu qu'il lui rende justice, et qu'il le tire de la compagnie des méchants.	206
Ps. XI. — Peinture de la corruption du siècle et de l'infidélité des hommes. Le psalmiste implore le secours de Dieu. Il prédit la perte de ses ennemis.	113	Ps. XXVI. — Prière d'un juste persécuté, mais ferme et assuré au milieu des dangers. Il témoigne son ardent désir de revoir le temple de son Dieu.	212
Ps. XII. — Sentiments d'une âme affligée et qui demande ardemment le secours de Dieu.	117	Ps. XXVII. — Prière du juste dans l'affliction; il se plaint de la malice de ses ennemis. Il prédit leur perte. Il rend grâces à Dieu de sa protection. Il le prie de sauver son peuple et de le combler de ses bénédictions.	218
Ps. XIII. — Sentiment des athées et des impies qui nient la Providence. Le Seigneur les remplira de frayeur; il protègera le pauvre et rappellera son peuple de la captivité.	120	Ps. XXVIII. — Description d'une tempête. Action de grâces pour la pluie que le Seigneur a donnée à son peuple.	223
Ps. XIV. — Qualités de ceux qui doivent demeurer dans la cité de Dieu et sur la montagne sainte. Éviter le mal, la calomnie, l'usure; pratiquer la justice, être fidèle dans ses promesses, etc.	126		

	Pag.		Pag.
Ps. XXIX. — Actions de grâces de David après un grand danger, et pour le rétablissement de sa santé.	229	Ps. XLIV. — Épithalame de Jésus-Christ et de l'Église chrétienne. Description de la beauté, des ornements, de la valeur, de la justice, de la vérité de cet époux divin. Beauté, magnificence, richesses de son épouse, qui doit devenir mère d'une postérité nombreuse et puissante.	329
Ps. XXX. — Prière du juste persécuté, abandonné de ses amis, réduit dans la pauvreté. Sa confiance en Dieu ; sa délivrance.	234	Ps. XLV. — Action de grâces, pour la délivrance des dangers de la guerre.	340
Ps. XXXI. — Bonheur de celui qui a mérité le pardon de ses fautes, par la pénitence et la confession. Le Seigneur l'instruira de ses devoirs et le protégera dans l'adversité.	242	Ps. XLVI. — Le psalmiste invite les nations à louer le Seigneur en considération de sa grandeur et de sa puissance infinie.	344
Ps. XXXII. — Le psalmiste exhorte les justes à louer le Seigneur, en considération de la puissance, de la justice, de la bonté qu'il fait paraître dans la création et le gouvernement de toute la terre.	248	Ps. XLVII. — La grandeur du Seigneur éclate dans son saint temple et dans Jérusalem. Il les défend contre les entreprises des rois et des puissances de la terre. Il fait éclater sa gloire jusqu'aux extrémités du monde.	348
Ps. XXXIII. — David rend grâces à Dieu de l'avoir délivré des mains du roi de Geth. Il relève le bonheur des justes et la protection dont Dieu les honore. Il donne des préceptes de morale pour mériter cette protection.	256	Ps. XLVIII. — Inutilité des richesses. Elles ne peuvent ni conserver la vie à celui qui les possède, ni la donner à un autre. La mort est inévitable. Elle rend tous les hommes égaux. Les méchants se rendent semblables aux bêtes.	353
Ps. XXXIV. — Prière de David persécuté et en danger. Il se plaint vivement de l'injustice de ses ennemis. Il prédit leur disgrâce et leur perte.	264	Ps. XLIX. — Dieu cite devant son tribunal tout son peuple, ses prêtres et ses juges. Il leur fait des reproches de leur vaine confiance dans leurs sacrifices, de leur hypocrisie, de leur injustice, de leur liaison avec les méchants ; il les menace de sa colère et de ses plus terribles châtiments.	361
Ps. XXXV. — Impiété des méchants et des incrédules. Grandeur de la miséricorde, de la vérité, de la justice de Dieu. Prière pour obtenir la miséricorde du Seigneur et pour éviter les pièges des méchants.	272	Ps. L. — Prière ardente d'une âme affligée et pénitente. Cœur contrit et humilié plus agréable à Dieu que les hosties et les holocaustes. On offrira des victimes au Seigneur, après que les murs de Jérusalem seront rétablis.	369
Ps. XXXVI. — Instruction morale pour ceux qui sont dans l'adversité. Ne pas envier le bonheur du méchant, parce qu'il n'est qu'apparent et de peu de durée. Mettre en Dieu son espérance et pratiquer la vertu ; c'est un moyen pour être heureux en cette vie et en l'autre.	278	Ps. LI. — Reproche contre Doëg l'Iduméen, qui avait irrité Saül contre David et avait été cause de la mort des prêtres du Seigneur qui étaient à Nobé.	378
Ps. XXXVII. — David demande humblement pardon de ses péchés. Il se plaint de la fureur de ses ennemis ; il implore instamment le secours de Dieu.	289	Ps. LII. — Corruption et impiété des méchants. Leur frayeur panique, leur confusion. Le Seigneur rappellera son peuple de la captivité.	382
Ps. XXXVIII. — Silence du juste au milieu de ses peines. Vanité et brièveté de la vie. Inutilité des inquiétudes de l'homme. Le juste demande un peu de relâche avant la fin de sa vie.	296	Ps. LIII. — David implore le secours du Seigneur contre ses ennemis. Il se promet la victoire contre eux. Il voue des sacrifices d'actions de grâces.	384
Ps. XXXIX. — Le psalmiste rend grâces à Dieu de l'avoir tiré d'un très grand danger. Il dit qu'il ne lui offrira ni holocauste, ni victime ; mais qu'il s'offrira à lui-même tout entier à son service. Il lui demande la continuation de son secours et de ses faveurs.	302	Ps. LIV. — Prière de David dans un danger imminent. Il demande des ailes de la colombe pour se sauver. Il décrit la fourberie de ses ennemis. Il met toute sa confiance au Seigneur et prédit la perte de ceux qui le persécutent.	387
Ps. XL. — Bienheureux ceux qui consolent et qui visitent les malades. Prières de David, où il se plaint de ses ennemis. Jésus-Christ dans sa Passion se plaint de la trahison de Judas, et prie Dieu son Père de le ressusciter.	309	Ps. LV. — Prière ardente d'un homme dans l'affliction et au milieu de ses ennemis. Il espère dans le secours du Seigneur, et lui rend grâces de l'avoir exaucé et délivré.	395
Ps. XLI. — L'auteur brûle du désir de revoir le temple du Seigneur. Il est pénétré de douleur de s'entendre dire : Où est votre Dieu ? Il se console dans l'espérance de revoir sa patrie, et le tabernacle de son Dieu.	314	Ps. LVI. — David implore le secours du Seigneur dans le fort de son affliction. Il lui rend grâces de l'avoir délivré. Il promet de publier ses louanges parmi toutes les nations.	400
Ps. XLII. — Continuation des plaintes et des prières que font au Seigneur les captifs de Babylone.	319	Ps. LVII. — Invective contre les mauvais conseillers qui irritaient Saül contre David. Prières et prédictions contre eux. Ils périront et tout le monde connaîtra la justice et la providence du Seigneur.	404
Ps. XLIII. — Le psalmiste expose les merveilles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple. Il se plaint des calamités où il est réduit, il espère une meilleure condition et demande instamment sa délivrance.	321	Ps. LVIII. — Prière d'un homme exposé au dernier danger, et environné de ses ennemis. La miséricorde du Seigneur le prévient. Menace contre ses ennemis. Actions de grâces pour sa délivrance.	408

Pag.		Pag.
416	Ps. LIX. — Plaintes du psalmiste à Dieu, de ce qu'il a affligé son peuple. Il le conjure de le délivrer. Il se promet, avec le secours du Seigneur, de se rendre maître de Sichem, de Galaad, de Manassé, d'Éphraïm, de Moab, de l'Idumée et des Philistins.	457
424	Ps. LX. — Prière du peuple relégué aux extrémités de la terre. Dieu l'a exaucé et l'a rétabli dans son héritage. Il souhaite une longue vie à son roi, et promet de chanter éternellement la miséricorde et la vérité du Seigneur.	472
427	Ps. LXI. — David, dans un éminent danger, s'excite à la patience. Il met toute sa confiance en Dieu qui est plein de miséricorde et de puissance, et qui rend à chacun selon ses œuvres.	487
432	Ps. LXII. — Le prophète exprime l'ardent désir qu'il a de revoir le tabernacle du Seigneur. Il se soutient par l'espérance du secours de son Dieu. Il prédit la perte de ses ennemis et son propre bonheur.	489
437	Ps. LXIII. — Le prophète demande à Dieu qu'il le préserve contre la malice et la violence de ses ennemis. Il dépeint leur fureur et leurs artifices. Il prédit leur malheur et leur ruine.	497
441	Ps. LXIV. — Actions de grâces du prophète, pour la pluie que Dieu a donnée, et pour la fertilité qu'il a rendue à la terre, après une longue sécheresse.	503
447	Ps. LXV. — Exhortation à louer le Seigneur, et à célébrer les merveilles qu'il fit autrefois en faveur de son peuple. Actions de grâces pour la délivrance de la captivité de Babylone. Sacrifices solennels offerts en reconnaissance de cet insigne bienfait.	529
454	Ps. LXVI. — Le prophète prie Dieu de bénir son peuple. Il souhaite que toutes les nations connaissent et louent le Seigneur. Il lui rend grâces de la fécondité qu'il a donnée à la terre.	537
	Ps. LXVII. — Le prophète demande au Seigneur qu'il paraisse devant son peuple et qu'il dissipe ses ennemis par sa présence. Il décrit la pompe de sa marche et les merveilles qu'il opéra dans le désert. Il excite tout le peuple à bénir et à louer ce souverain Seigneur.	573
	Ps. LXVIII. — Prière d'un juste opprimé injustement, par des ennemis puissants et cruels. Il prend Dieu à témoin de son innocence. Il l'intéresse à le secourir par la vue de sa propre gloire. Il prédit le malheur de ses persécuteurs, le retour de son peuple, le rétablissement de Jérusalem et des villes de Juda.	
	Ps. LXIX. — Le prophète demande à Dieu une prompt assistance contre la malice, et les insultes de ses ennemis.	
	Ps. LXX. — Le prophète, déjà sur l'âge, implore le secours du Seigneur contre ses ennemis. Il dit qu'il espérera toujours en lui, et qu'il ne cessera de publier ses louanges : surtout, lorsqu'il sera délivré de la main de ceux qui le poursuivent	
	Ps. LXXI. — David prie le Seigneur de combler Salomon, qui venait de monter sur le trône, de ses lumières et de ses grâces. Il prédit la grandeur et la félicité de son règne ; et, sous la figure du règne de Salomon, il nous décrit celui de Jésus-Christ.	
	APPENDIX. — I. Dissertatio de psalmis auctore Bosuetio.	503
	II. De libro psalmodum auctore Huetio.	529
	III. Dissertation sur le psaume <i>Exurgat</i> .	537
	Dissertation sur le psaume <i>Venite</i> .	562
	Dissertation sur ces paroles du psaume xcvi, verset 10 : Dominus regnavit a ligno.	567
	Dissertation sur l'ordre des psaumes considérés dans le sens prophétique.	573

NOTA : Par suite d'erreur dans la pagination, les folios des pages 593, 594, 595, 596, ont été répétés une seconde fois.

